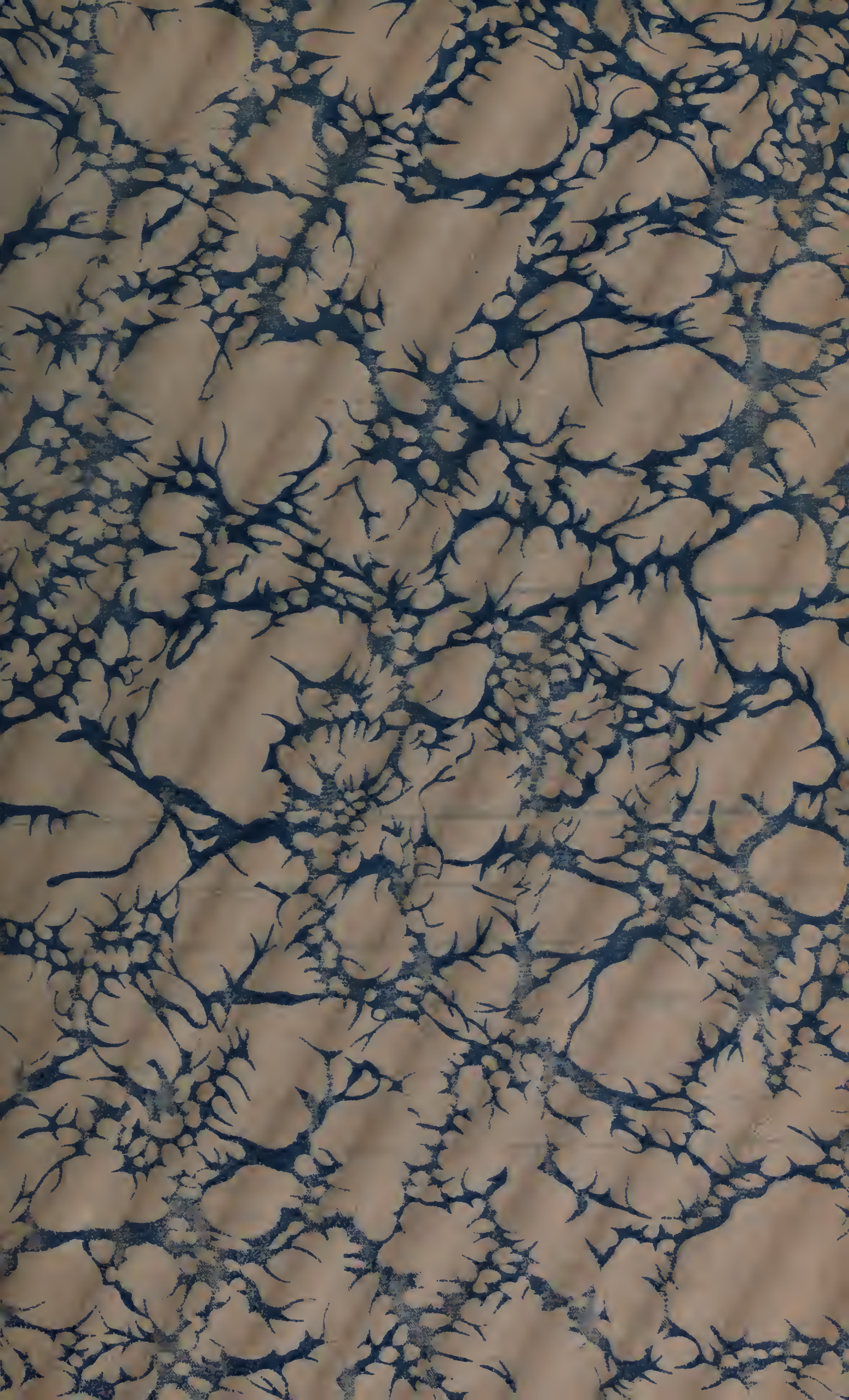




LA REVUE SOCIALISTE

TOME XXXI

LA

REVUE SOCIALISTE

Fondée par Benoît **MALON**

DIRECTEUR :

Gustave ROUANET

TOME XXXI

(JANVIER-JUIN 1900)

PARIS
LIBRAIRIE DE LA *REVUE SOCIALISTE*
P.-V. STOCK, Éditeur
8, 9, 10 et 11, Galerie du Théâtre-Français

1900

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES

ET LA PROTECTION DU TRAVAIL

I

L'une des plus importantes décisions pratiques qu'ait pris le Congrès socialiste de 1899 est celle qui, sous la forme prudente d'un vœu, engage les députés socialistes à s'efforcer de réaliser l'unité de vote au Parlement. Le Congrès, après avoir décidé qu'il y avait lieu de rétablir l'unité du groupement socialiste existant autrefois, comprit qu'il ne pouvait proclamer l'unité de vote absolue, sans entraver l'exercice du mandat que ses élus tiennent à la fois du parti dont ils se sont réclamés pendant la période électorale et de leurs électeurs. Dans l'état de choses actuel, il n'y a pas encore, entre tous les candidats socialistes, unité de programme, à raison d'une foule de questions de détail soulevées dans les 578 circonscriptions entre lesquelles le suffrage universel se répartit. Un jour viendra, sans doute, où cette unité pourra être réalisée, non sans difficulté, d'ailleurs. En attendant, chacun de ces collèges a formulé des désidérata spéciaux, d'ordre exclusivement local, sur lesquels les élus ont reçu des mandats spéciaux, souvent contradictoires avec certaines régions opposées d'intérêts. Des engagements ont été pris. Ils doivent être tenus.

Par contre, il est une foule d'articles généraux de notre programme sur lesquels l'unanimité du parti est faite depuis longtemps. Telle est, par exemple, la question de la réglementation du travail, au sujet de laquelle tous les socialistes ont pris l'engagement formel de faire leur possible, pour que cette réglementation s'étende de façon à introduire les modifications les plus favorables aux intérêts de la classe ouvrière, dans l'organisation actuelle du travail. Là-dessus, aucun doute ne saurait subsister. Les déclarations faites par tous les candidats socialistes sur toute la surface du pays ont été identiques. On peut donc affirmer que sur ce point, l'unité de vote du groupe socialiste est faisable.

Eh bien! là-dessus, précisément, à la fin de l'année qui vient de s'écouler, la Chambre ayant à délibérer sur une modification introduite dans la loi de 1892 réglementant le travail des femmes et des enfants et dans le décret loi de 1848 qui règlemente la journée des ouvriers adultes, le groupe socialiste se coupa à peu prés en deux : dix-huit votèrent le projet de-loi présenté par le citoyen Millerand amendé par le citoyen Colliard : vingt le repoussèrent. Un certain nombre d'entre eux le combattirent même avec une virulence de langage extraordinaire et ils parvinrent, grâce au dépôt d'une foule d'amendements nécessitant des scrutins répétés, à l'empêcher d'être envoyé en temps utile au Sénat, qui eût pu, sans cette obstruction passionnée, adopter le projet avant le 31 décembre.

Je suis de ceux qui votèrent le projet ministériel. J'ajoute que si je n'eusse pas été retenu à la maison par une indisposition qui m'a empêché de sortir un mois durant, je n'eusse pas hésité à le défendre à la Chambre contre les attaques du citoyen Vaillant. — Je veux dire ici les raisons qui me séparent des adversaires du projet Millerand-Colliard. D'abord, parce que chacun de nous a le devoir, quand une divergence d'opinion comme celle-là vient à se produire, de dire son sentiment et les mobiles qui le déterminent à se ranger à tel avis plutôt qu'à tel autre. Ensuite, parce que ce projet ayant été l'objet de critiques formulées dans des termes excessifs, il importe que nous soumettions le différend au public socialiste, pour que celui-ci soit à même de juger en toute connaissance de cause la conduite des uns et des autres.

Voici en quels termes, en effet, le citoyen Vaillant qualifia le projet de réglementation nouvelle :

Si la Chambre, n'ayant pas étudié la question, se laissait aller à voter les propositions de la Commission et du Gouvernement, elle commettrait l'acte le plus réactionnaire qui ait été fait depuis vingt ans dans ce pays ! (*Applaudissements sur divers bancs à l'extrême gauche et à droite. — Mouvements divers.*)...

Il s'agit de savoir si une loi de protection, la loi de 1892, sera appliquée ou non. M. le ministre du commerce a déclaré qu'il ferait appliquer la loi de 1892 dès le 1er janvier 1900, si vous refusiez de discuter la proposition néfaste de modification qu'il vous fait.

Si vous la discutez, l'ajournement de l'application de la loi de 1892 en résultera par le fait même, et la Chambre aura déclaré avec le Gouvernement que les lois ouvrières sont faites seulement pour la parade et non pour l'application. (*Très bien! très bien! sur les mêmes bancs.*)

... Si vous votez le texte qui vous est proposé, ce texte ira au Sénat. (*Très bien! très bien!*) Quel sera le résultat immédiat? C'est que le ministre sera dispensé, et il l'a dit, de faire appliquer à partir du 1er janvier 1900 la loi de 1892.

M. LEMIRE. — Voilà le danger. Je demande la parole.

M. EDOUARD VAILLANT. — C'est ce qu'avec le patronat il espère et veut; mais nous, nous demandons le contraire.

...Si vous voulez voter le maintien de la loi de 1892 et son application au 1er janvier 1900, comme l'a promis le Gouvernement, votez contre le passage à la discussion des articles, comme je vous le demande; si vous votiez le passage à la discussion des articles, si vous marchiez avec le Gouvernement, vous agiriez contre la classe ouvrière, contre le progrès social et républicain et vous vous rendriez coupables d'un véritable crime. J'espère que vous ne voudrez pas le commettre.

J'ai commis, avec la moitié du groupe socialiste, ce que le citoyen Vaillant dénonçait comme un « crime », « l'acte le plus réactionnaire qui ait été fait depuis vingt ans dans ce pays ». En quoi consistait ce crime et comment avons-nous été amené à le commettre? nos coreligionnaires ne comprendaient pas, sans doute, qu'une dissidence accusée dans des termes pareils puisse passer inaperçue. Deux politiques ont été suivies par le groupe socialiste en la circonstance : la nôtre, dénoncée par Vaillant comme un crime; l'autre, celle du citoyen Vaillant. Voyons donc ce qu'il y a au fond des deux, quelles raisons — je ne parle que des raisons publiquement énoncées; s'il en est d'autres je veux les ignorer — nous ont dirigés les uns et les autres. Le peuple socialiste ensuite prononcera.

II

Il importe, avant tout, pour la clarté de cet exposé, de spécifier la situation respective des deux parties, en rappelant quelques-unes des causes antérieures qui ont provoqué devant la Chambre les débats des 20, 21 et 22 décembre.

Vers la fin de l'année 1892, une loi modifiant celle de 1874, relative au travail des femmes et des enfants, était promulguée. On la désigne sous le nom de: *Loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.* Cette loi était sur le chantier depuis treize ans. Treize ans durant, elle avait fait la navette entre le Luxembourg et le Palais-Bourbon, la Chambre voulant unifier le temps de travail des femmes et des enfants à dix heures, le Sénat voulant faire cette unification sur la base de la journée de onze heures. De guerre lasse, on s'était mis d'accord sur un texte transactionnel qui ne pouvait satisfaire personne, comme on va voir. On avait donc adopté : la journée de *dix* heures pour les enfants de treize à seize ans; la journée de *onze* heures pour les femmes; pour les adolescents des deux sexes entre seize et dix-huit ans, la loi

spécifiait un maximum de soixante heures par semaine. Malgré les efforts tentés par nombre de députés, la loi était muette sur la durée de la journée des ouvriers masculins adultes. Je dois ajouter que néanmoins, dans la pensée même du rapporteur, la limitation de la journée des enfants devait avoir pour conséquence forcée la réduction de la journée des adultes. C'est ce que disait en termes explicites M. Sibille, le rapporteur de la loi de 1892 : « On sera forcé au bout de dix heures de travail, de fermer l'usine, répondait-il aux partisans de la loi générale des dix heures ; et vous obtiendrez ainsi la satisfaction que vous poursuivez. Vous n'aurez pas dans la législation, je le reconnais, la formule que vous désirez ; mais vous aurez la chose, ce qui vaut mieux... »

M. Dron. — Alors pourquoi vous arrêter devant le mot, quand vous avez la chose et ne pas donner à cette chose la sanction de la loi ?

M. le Rapporteur. — Ai-je tort de parler ainsi ? Nous avons reçu à la Commission du travail de très nombreuses protestations de toutes les chambres de commerce du Nord, qui nous ont dit : Les dispositions votées par le Sénat entraînent fatalement la journée de dix heures dans toutes les usines et pour tous les travailleurs sans exception...

Mais M. Dron, qui connaissait peut-être mieux que M. Sibille le degré de confiance qu'il convient de fonder en cette matière sur les dires des patrons du Nord, concluait des protestations : « Il n'y aura pas de réglementation, voilà la vérité. »

Et, en effet, à peine la loi était-elle promulguée qu'éclataient les inconvénients multiples prévus par les esprits avisés qui auraient voulu faire prévaloir l'unification légale. La loi nouvelle instituait deux durées de journée inégales : celle des enfants proprement dit (13 à 16 ans), 10 heures ; celle des adolescents et des femmes, 11 heures ; à laquelle venait s'ajouter enfin la durée de la journée pour les ouvriers adultes, de telle sorte que le même atelier comportait trois entrées ou sorties différentes, correspondantes à des reprises et cessations de travail également différentes. Les patrons, au lieu de réaliser la prophétie des industriels du Nord, formulèrent des protestations véhémentes contre la loi qu'ils accusèrent de désorganiser les conditions normales du travail et la proclamèrent totalement inapplicable. Sans doute, la complication créée par la loi n'était insurmontable, puisqu'il suffisait, pour s'en affranchir, d'organiser le travail des femmes et des adultes sur la durée de la journée légale des enfants. C'était un changement à apporter dans les conditions existantes, mais qui eût simplifié la tâche administrative des patrons. Malheureusement, notre industrie routinière et protectionniste est incapable d'un effort d'initiative considérable. La loi tolérait le travail des femmes onze heures par jour et

réduisait celui des enfants à dix; le patronat français, incapable de s'élever par un effort d'intelligence hardi jusqu'à la solution rationnelle, escomptée par le législateur, se butait obstinément devant ce léger changement apporté dans ses pratiques routinières. La loi dérangeait les habitudes, haro sur la loi !

Un gouvernement énergique, conscient des intérêts véritables de l'industrie française que favorise, bien loin de l'entraver, le progrès des conditions du travail, eût pu faire faire un essai loyal de la loi, proclamer sa ferme volonté de la faire appliquer, ou de modifier sans retard ses dispositions défectueuses. Mais, dès 1893, le gouvernement de M. Charles Dupuy, préludant à la politique rétrograde qui devait aboutir au ministère Méline, prenait un décret d'administration publique qui faisait une première et large brèche dans les dispositions générales de la loi de 1892. Les gouvernements qui suivirent ne firent qu'aggraver la tolérance fâcheuse adoptée à l'égard du patron, de telle sorte que l'application de la loi fut en quelque sorte indéfiniment ajournée par ceux-là même qui avaient charge de l'appliquer. « Un peu partout, dit M. Dubief, le rapporteur de 1899, mais avec l'assentiment ministériel, s'imposa l'unification du travail à onze heures, et ainsi s'établit une sorte de *modus vivendi* toléré, mais d'ailleurs parfaitement illégal. »

Dès 1895, d'ailleurs, M. André Lebon, ministre du commerce, c'est-à-dire le ministre qui avait la garde de la loi, dans une entrevue avec les industriels du Nord, s'expliquait en ces termes, rapportés par la chambre de commerce de Tourcoing, rendant compte de cette entrevue : « M. le Ministre répond qu'il n'y a pas à espérer de possibilité de refaire une nouvelle loi maintenant, mais que des instructions sont données aux inspecteurs du travail pour qu'ils usent d'une grande tolérance là où il n'y a pas d'abus et pour qu'ils ferment les yeux dans les industries où le travail ne dépasse pas onze heures par jour. »

La complaisance des gouvernements qui se sont succédé jusqu'à ce jour a donc créé un état de choses illégal qui s'est prolongé huit années durant. Peut-être les nombreuses tentatives faites à la Chambre, pendant la législature 1893-1898, par un certain nombre de députés, ces tentatives n'ayant jamais abouti, ont-elles eu le singulier résultat, assurément non prévu par leurs auteurs, de favoriser, avec la résistance patronale, la faiblesse des gouvernements? Dès le 23 novembre 1893, en effet, M. Louis Ricard, qui a pris une part très honorable aux nombreuses discussions sur la réglementation du travail, déposait un premier projet de modification à la loi de 1892. Son projet unifiait la journée à dix heures pour tout le personnel protégé et supprimait la faculté des équipes roulantes. Vers la même époque, un autre projet

était déposé au Sénat par M. Maxime Lecomte, portant unification de la journée à onze heures. Le projet sénatorial fut voté avant que la commission du travail de la Chambre eût statué sur le projet Louis Ricard. Les dispositions nouvelles votées par le Sénat ayant été transmises au Palais-Bourbon, c'est sur le projet sénatorial que la Chambre eut à délibérer. Le rapport de M. Dron, discuté au mois de juin 1896, révéla l'inobservation générale et complète de la loi. Là où la journée de travail des ouvriers adultes était de 10 heures, la durée légale de la journée des enfants et des femmes était observée. Mais là où elle dépassait 10 heures, la loi était violée, ouvertement ou secrètement, selon que les inspecteurs du travail admettaient ou n'admettaient pas la dérogation aux dispositions légales. Le plus triste, dans cet état de choses, et c'est l'observation capitale qu'il convient de retenir pour apprécier sainement les améliorations qui peuvent être introduites dans la loi, c'est que là où les inspecteurs entendaient faire respecter la légalité, on la violait dans des conditions infiniment plus préjudiciables que celles établies dans les ateliers où la journée des enfants avait été portée à 11 heures avec l'autorisation de l'inspecteur. Dans les ateliers qui rusaient avec l'inspecteur, à cheval sur le texte de la loi, on se mettait en règle avec les apparences du respect le plus servile à toutes ses dispositions. Mais la journée de travail de la femme et de l'enfant se prolongeait bien au delà de la durée prévue par la loi de 1874, que la loi de 1892 était venue améliorer. Les paragraphes 2 et 3 de l'article 4, en permettant la formation des équipes ou relais tournants, étaient la porte ouverte à tous les abus, porte qui se fermait sur le nez de l'inspecteur, aussitôt que celui-ci essayait de voir clair dans l'observation de la loi. Ces paragraphes méritent d'être reproduits, pour l'aspect bénin et quasi-respectable avec lequel ils se présentent dans la loi. Ils sont ainsi conçus : « Tout travail entre neuf heures du soir et cinq heures du matin est considéré comme un travail de nuit; toutefois le travail sera autorisé de quatre heures du matin à dix heures du soir, quand il sera réparti entre deux postes d'ouvriers ne travaillant pas plus de neuf heures chacun. — Le travail de chaque équipe sera coupé par un repos d'une heure au moins. »

L'article 3 qui précède celui-là, en établissant des limites différentes à la journée de travail selon l'âge et le sexe, légitimait, en quelque sorte, dans l'esprit des patrons, la résistance formelle à la loi ; l'article 4 leur fournissait les moyens pratiques de la violer impunément, en organisant des relais qui leur permettaient d'obtenir des journées de travail invérifiables, aggravant de beaucoup les conditions instituées par le régime de la loi de 1874. C'est ce que M. Louis Ricard dénonçait dès le 23 novembre 1893, au lendemain même de l'application de la nouvelle loi.

« On a établi, disait-il, dans certaines usines, des équipes *roulantes* ou *volantes*, des *relais*, qui passent successivement sur tous les métiers et y travaillent pendant que les ouvriers réguliers sont mis au repos. De cette façon, en donnant aux hommes adultes une heure de repos le matin et une heure l'aprés-midi, et aux enfants deux repos de deux heures, on parvient à faire tourner les métiers pendant quatorze heures, sans que chaque ouvrier, homme, femme et enfant, supporte un travail *effectif* dépassant la durée légale. » — En d'autres termes, la durée du temps de présence dans l'atelier de tout le personnel ouvrier, les enfants comme les femmes et les adultes, se prolonge jusqu'à quatorze heures par jour. — « Cette organisation, continuait-il, qui paraît, avec les dispositions de la loi de 1892 rigoureusement légale, ne tient aucun compte des conditions hygiéniques et sociales des ouvriers. Désormais, ils doivent prendre leurs repas à toutes les heures du jour et ne peuvent presque jamais se trouver réunis avec leurs femmes et les enfants... »

Enfin, et c'est ici que saute aux yeux le vice radical de la loi, il ajoutait, parlant de cette innovation introduite pour échapper à l'observation de la journée légale, là où les inspecteurs l'exigeaient : « Au surplus, il est certain que par la mise en œuvre de ces équipes volantes, les violations de la loi seront fréquentes. Il faut ajouter que le service de l'Inspection, quel que soit son zéle, sera dans l'impossibilité absolue de les constater et d'exercer un contrôle sérieux. »

La même crainte était manifestement avouée par la chambre de commerce de Lille qui disait la même année, dans une adresse au ministre du commerce : « Cette organisation rendra, sinon impossible, du moins excessivement difficile, la surveillance des inspecteurs. En effet, elle nécessite un va-et-vient toutes les heures pour tous les ouvriers qui doivent être relayés. Comment les inspecteurs pourront-ils s'y reconnaître et constater que toutes les personnes protégées par la loi n'ont travaillé ou ne travailleront dans la même journée que le temps autorisé. *Il faut craindre encore que certains industriels, pressés par des commandes ou moins scrupuleux, profitant de cette difficulté d'inspecteurs, n'organisent les relais que pour pouvoir facilement tourner les prescriptions de la loi.* »

Cette crainte était fondée. Le rapport de M. Dron et de nombreux exemples cités à la tribune de la Chambre en 1896, vinrent démontrer que le système des relais avait été établi en maint établissement, dédaigneux de s'adresser à la tolérance facile des inspecteurs et désireux de prolonger le travail des personnes protégées par la loi au delà même du maximum de onze heures.

C'est pour améliorer un état de choses pareil, que simultanément, à la Chambre et au Sénat, des projets de modification à la loi de 1892 furent déposés, et leurs auteurs, sans le vouloir, paralysaient

d'autant, par ces annonces d'une refonte de la loi, son application. Les patrons, en effet, arguaient, pour ne pas l'exécuter, des projets à l'étude qui, tous, reconnaissaient le caractère défectueux de certaines prescriptions. Un inspecteur écrivait, dans son rapport annuel : « En présence de la proposition de loi adoptée récemment par le Sénat, il était difficile de continuer à exiger strictement la durée de dix heures pour les enfants... Nous avons donc fermé les yeux lorsque le travail ne dépassait pas onze heures. » Ainsi, et ceci est encore à retenir, les projets de réformes que suggéraient les abus innombrables révélés, au lieu de servir la cause de la réglementation, lui nuisaient, parce que n'aboutissant pas à une légalité nouvelle, ils créaient dans l'industrie une incertitude favorable à la violation de la loi, incertitude que l'impuissance apparente du Parlement a prolongée jusqu'à ce jour.

Ni le projet Louis Ricard, déposé dès le mois de novembre 1893, ni le projet Maxime Lecomte, discuté par le Sénat en 1894, ni le projet sénatorial qui vint en discussion à la Chambre et donna lieu à un projet transactionnel présenté par la Commission du travail, modifiant le texte du Sénat, n'aboutirent à être convertis définitivement en dispositions légales précises. Des discussions intéressantes s'engagèrent sur tous les points que je viens de signaler; d'éloquentes thèses furent soutenues de part et d'autre. Après de nombreuses séances consacrées à l'examen du projet de la commission et quinze jours de débats consécutifs, on dut l'interrompre. On était arrivé à la fin de juin et les quatre contributions directes n'étaient pas encore votées. Au compte rendu de la séance du 27, après le rejet d'un amendement des socialistes tendant à introduire la journée de huit heures dans la loi, le président ayant annoncé le résultat du scrutin, on lit dans le *Journal officiel* :

« *Sur divers bancs.* — A lundi ! (Il était six heures et demie.)

« M. LE PRÉSIDENT. — Il n'y a pas d'opposition au renvoi de la discussion ? (Non ! non !)

« La discussion est renvoyée.

« M. LE PRÉSIDENT. — Lundi, à deux heures, séance publique;

« Tirage au sort des bureaux;

« Discussion du projet de loi relatif aux impôts directs sur les revenus et taxes assimilées;

« Suite de la discussion du projet de loi adopté par le Sénat, sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes, dans les établissements industriels... »

Et ce fut tout. La « suite » de la discussion, renvoyée le samedi 27 au lundi 29 juin, ne revint pas devant les Chambres.

La question de la réglementation était enterrée pour quatre ans et

la réforme des conditions lamentables du travail industriel révélées au cours de la discussion indéfiniment ajournée.

Emportés dans le tourbillon des conflits politiques quotidiens qui les mettaient aux prises avec le pouvoir, les socialistes n'eurent pas le temps de se rendre compte de l'échec considérable que venait de subir la cause du travail infantile et féminin, et même la cause de la limitation du travail en général. D'autres débats, des problèmes divers et pressants sollicitaient leur attention et leurs efforts. Aujourd'hui, à distance, comparant les conditions générales du travail existantes à celles que créait le projet discuté en 1896 et qui auraient pu être réalisées, si la proposition transactionnelle de la Commission de l'époque avait été adoptée, on ne peut que regretter l'avortement de la discussion et l'ajournement indéfini de toute réforme. Et si la tactique du parti socialiste pratiquée à cette époque avait eu pour objet d'empêcher à tout prix la modification à la loi de 1892 proposée par la Commission de la Chambre; si, pour faire échouer cette modification que nous aurions proclamée un recul hypocrite et calculée sur la législation antérieure, nous eussions provoqué par des scrutins successifs la remise du vote sur le fond, afin de mettre la Chambre dans l'impossibilité d'aboutir, comme nous l'avions tenté lors des lois scélérates — si, d'un mot, le rejet du projet de la Commission ou tout au moins son renvoi *sine die* à une date indéterminée eût été notre œuvre, quelle responsabilité n'aurions-nous pas encourue et combien notre intervention eût été nuisible aux intérêts ouvriers dont nous avons la garde!

Le projet du Sénat, sur lequel la Chambre était appelé à se prononcer, unifiait, en effet, la journée à onze heures pour les femmes et les enfants et supprimait les relais. La Commission du travail du Palais-Bourbon, dans son projet, admettait, à titre transactionnel, cette unification sur la base de onze heures, mais elle étendait la limitation légale sur la même base au travail des ouvriers adultes. De plus l'unification sur la base de onze heures ne devait être qu'une préface à la limitation générale sur la base de dix heures, et deux ans après la promulgation de la loi nouvelle la limitation à dix heures devait être un fait accompli.

La proposition transactionnelle de la Commission votée et le Gouvernement en poursuivant l'adoption définitive devant le Sénat, c'était l'application de la journée de dix heures rendue possible sans subterfuge possible pour 1898 ou 1899 — 1900 au plus tard — et on enlevait aux patrons l'argument des différences de durée qui désorganisent, disent-ils, leur production.

Je le répète, si par notre attitude intransigeante, violemment hostile à la Commission de 1896, nous avions contribué à perpétuer l'état

de choses actuel, quelle figure ferions-nous aujourd'hui devant le prolétariat français?

C'est cet acte d'obstruction systématique, d'opposition absolue à toute modification partielle de la loi de 1892, attitude que le parti socialiste ne suivit pas en 1896 contre le ministère Méline, que le citoyen Vaillant et ses amis ont cru devoir prendre à l'égard de Millerand à la fin de 1899, dans des circonstances infiniment plus délicates et plus dangereuses, car l'obstruction de 1899 a eu peut-être, comme on va voir, une influence autrement décisive et périlleuse que celle qu'aurait pu avoir celle de 1896, sur l'ajournement indéfini de la réforme.

III

Quand le citoyen Millerand arriva au ministère du commerce, tout était donc à refaire, au point de vue de la procédure parlementaire. L'ajournement du 27 juin 1896 avait écarté définitivement toute refonte de la loi de 1892 et le renouvellement de la Chambre rendu caducs, sinon inutiles, les travaux de la Commission du travail qui avait siégé au cours de la législature 1893-1898. La réglementation était donc restée, dans la pratique, en l'état que décrivaient les rapports de 1895 et la discussion de 1896. Sur la loi de 1892 s'était greffée toute une jurisprudence coutumière aux lignes imprécises et mal définies, aux prescriptions multiples et différant de pays à pays, selon les règles arbitraires établies par les inspecteurs du travail. Ceux-ci abandonnés à eux-mêmes, eussent peut-être poursuivi avec opiniâtreté la mise en vigueur ou la réforme de la loi. Mais depuis 1893, tant de gouvernements réactionnaires s'étaient succédé; surtout, depuis 1896 la longue dictature de M. Méline, exercée au profit des classes dirigeantes, avait à ce point énervé l'action publique et l'administration, que même ceux qui auraient voulu protéger plus efficacement le travail infantile et féminin se seraient heurtés d'une part, à l'inaction traditionnelle de la justice en pareille matière, de l'autre, aux rancunes du gouvernement qui ne leur eût pas permis de déployer un zèle intempestif pour réprimer les contraventions patronales. Enfin, là où les fonctionnaires de l'inspection montraient une certaine initiative et le souci de la santé des travailleurs protégés par la loi, le système des relais consacrés par les articles 3 et 4 permettait aux patrons peu scrupuleux de déjouer la surveillance des inspecteurs récalcitrants.

Tel était l'état de choses que trouva le citoyen Millerand à son arrivée au ministère. Naturellement, son attention se porta sur l'inexécution de la loi et par une circulaire très nette, il prévint le service de l'inspection que son ministère entendait ne plus fermer les

yeux sur les illégalités quotidiennes commises dans les usines et ateliers relevant de la loi de 1892; qu'à partir du 1er janvier 1900, il entendait que celle-ci fut strictement appliquée.

Un concert de protestations s'éleva alors de tous les côtés. Les patrons une fois de plus affirmèrent que la loi est impraticable; qu'en créant des journées d'une durée inégale, elle impose à l'industrie l'établissement d'un contrôle et des frais de réorganisation de toute nature qui vont perturber de fond en comble le fonctionnement des ateliers. Peut-être la politique eut-elle sa part d'initiative et d'influence dans le flot des protestations soulevées par la circulaire ministérielle. Le grand patronat et particulièrement les hommes politiques qui ont gouverné pour lui sous les ministères précédents, exagèrent sans doute les rigueurs déployées par le ministre « socialiste » et leurs récriminations véhémentes visent plus directement la personne même du ministre que ses arrêtés. Que la politique ait joué un rôle important dans la levée de boucliers à laquelle donna lieu l'annonce d'une application rigoureuse des dispositions de la loi de 1892, c'est là un fait incontestable. Toutefois, l'inspection également consultée donna un avis qui ne différait pas essentiellement, au fond, de l'opinion formulée par les patrons sur les inconvénients de la loi. Ils sont unanimes à reconnaître, étant données les habitudes industrielles françaises, que l'unification de la journée est désirable, et qu'en tout cas, les dispositions défectueuses de la loi rendent bien difficile, sinon impraticable, la surveillance qu'elles instituent. Les ouvriers eux-mêmes, sont plutôt frappés des inconvénients de l'inégalité de la journée que de ses avantages. La sortie des enfants et des jeunes filles demi-heure ou une heure avant la sortie de leurs parents offre des dangers moraux de toute nature que ne compense pas toujours à leurs yeux le bénéfice de la réduction de la journée. En beaucoup d'endroits, c'est à leur demande que s'est faite l'unification du travail des femmes et des enfants sur la base de onze heures. A Lyon, par exemple, me disait il y a trois jours le citoyen Colliard, les ouvriers et les ouvrières n'ont cessé de protester contre l'idée de faire entrer le matin les enfants et les jeunes filles à l'atelier demi-heure avant les femmes et de les faire sortir le soir demi-heure avant. L'unification de la journée est donc désirée par les ouvriers comme par les patrons.

Les inspecteurs, en conséquence, expriment l'opinion qu'une loi unifiant la journée et supprimant la pratique détestable des relais, en même temps qu'elle aurait chance d'être mieux accueillie par les patrons, offrirait des moyens de contrôle et de vérification plus faciles et serait plus aisément applicable que la loi existante.

Millerand alors se rendit à la Commission du travail de la Chambre et lui demanda de se mettre immédiatement à l'œuvre pour

pouvoir rapporter, de façon que la question fût tranchée avant le mois de janvier, une proposition modificatrice de la loi de 1892, sur les bases de l'unification de la journée. Le projet de loi voté par le Sénat en 1894 et qui avait fait l'objet de la grande discussion de 1896 signalé plus haut n'était pas caduc, sa transmission au Palais-Bourbon permettant toujours à l'autre assemblée de le faire aboutir. Les votes de 1896 étaient annulés, il est vrai. Mais au lieu de procéder à une refonte générale de la loi, de modifier de nombreux articles, comme l'avait fait le Sénat, la Commission pourrait se borner à ne modifier que la partie essentielle relative à la durée du temps de travail et aux relais. En demandant à la Chambre de déclarer l'urgence, un projet transactionnel conçu en vue d'être rapidement adopté, pourrait être promulgué avant le 1er janvier.

Maintenant, sur quelles bases établir le projet transactionnel qu'il s'agissait de faire réussir d'urgence devant la Chambre et le Sénat? Evidemment sur celles que la Commission du travail de la Chambre précédente avait déjà indiquées en 1896 : unification immédiate de la journée à onze heures étendue aux ouvriers adultes et fixation d'un délai pour l'unification à dix heures. La Chambre, en 1891, avait adopté la journée de dix heures, mais le Sénat s'y était toujours montré hostile, prétendant que les conditions de la production ne permettent pas d'instituer en une seule fois cette limitation. En adoptant la réduction immédiate à onze heures avec l'inscription dans la loi d'une période après laquelle la journée de travail serait limitée à dix heures, sans aucune intervention législative nécessaire, le ministre du commerce présente au Sénat une transaction acceptable qu'il est difficile à celui-ci de repousser.

La Commission du travail entra dans les vues du citoyen Millerand et élabora une proposition dont l'économie générale consiste dans l'unification provisoire de la journée de travail à onze heures; au bout de trois ans, la durée normale de la journée de travail serait réduite à dix heures et demie, et trois ans après à dix heures. Les relais sont supprimés par une adjonction à l'article 3, prescrivant que dans tous les établissements, « les repos auront lieu aux mêmes heures pour toutes les personnes protégées par la présente loi ». Diverses modifications étaient introduites dans les articles 4, 11 et 20. Mais l'adjonction plus haut, à l'article 3, rend en quelque sorte superflues les modifications à l'article 4; elle prévient la fraude des équipes volantes, en prescrivant que le temps de repos doit être observé à la même heure par tout le personnel. Pour aller plus vite, Millerand proposa donc à la Commission du travail d'abandonner les modifications aux articles 4, 11 et 20, de s'en tenir aux dispositions du nouvel article 3 et à l'addition faite au décret-loi des 9 et 14 septembre 1848, addition ainsi conçue :

« Toutefois, dans les établissements de ce genre qui emploient des hommes adultes et des personnes visées par la loi du 2 novembre 1892, la journée ne pourra excéder onze heures de travail effectif. — Au bout de trois ans à partir de la promulgation de la présente loi, la journée sera réduite à dix heures et demie, et au bout de cette nouvelle période de trois ans, à dix heures seulement. »

Le personnel visé par l'addition ci-dessus se répartit dans un ensemble de 157,569 établissements et comprend un total de 433,637 enfants, 603,185 femmes et 1,111,335 hommes, un total de 2,148,157 travailleurs, « soit 82 % des travailleurs de France », disait Millerand.

Tel était le projet que la Commission du travail, d'accord avec le Gouvernement, présentait à la Chambre, en demandant l'urgence. Sur un point, cependant, le ministre du commerce différait d'avis avec la Commission. Un membre de la minorité de celle-ci, notre ami le citoyen Colliard, avait demandé qu'on diminuât le délai imparti pour la réduction à dix heures, qu'on fixât ce délai à quatre ans seulement, au lieu de six ans. L'opinion de Colliard n'avait pas prévalu au sein de la Commission, mais notre collègue déclara qu'il présenterait un amendement dans ce sens à la Chambre, et le ministre du commerce promit de le soutenir.

Le rapport de la Commission du travail fut déposé à la séance du 11 décembre. On était en pleine discussion du budget. Le ministre du commerce demanda à la Commission du budget de réserver la journée du mercredi 20, pour discuter le projet et celui-ci, d'un commun accord entre les Commissions du budget et du travail, fut inscrit à l'ordre du jour de cette séance.

Quelle devait être l'attitude des socialistes en face du projet de loi présenté dans les conditions que je viens de dire ? Je suis convaincu que si les syndicats ouvriers avaient eu à se prononcer et que la situation leur eût été exposée, comme je m'efforce de le faire ici, ils auraient été unanimes pour engager le parti socialiste à assurer la réussite du projet — quitte à faire toutes les réserves de principe qu'ils croiraient devoir faire sur la journée de huit heures. Le parti socialiste — je parle au moins de ceux qui combattirent la proposition trois jours durant — fit exactement le contraire. Il s'efforça d'empêcher le projet d'aboutir devant la Chambre, et après avoir épuisé le recours des amendements et des scrutins, vota finalement, on va le voir, contre le projet de loi.

IV

Ce projet semble avoir eu, d'ailleurs, contre lui toutes les surprises, tous les imprévus. La Commission du travail comptait que la séance du

mercredi 20 décembre suffirait à voter un texte ne comprenant que quelques lignes. Mais le mercredi 20 décembre, les nationalistes firent précéder l'obstruction socialiste d'une de ces parades foraines à grand orchestre comme ils savent les organiser, sous l'œil approbateur et ravi du président Deschanel. Ce fut d'abord Morinaud qui vint demander compte au ministre de la guerre de la décoration d'un maréchal-de-logis indigne à ses yeux de la médaille militaire, parce qu'affligé de la tare originelle du judaïsme. C'était un Juif ! Puis ce furent les antisémites Charles Bernard, Lasies, etc., qui, en attendant de huer Millerand, le poing levé et l'injure à la bouche, réclamaient du ministre de l'intérieur la mise en liberté immédiate de M. Marcel Habert. Il fallut scrutiner à trois ou quatre reprises pour forcer ces enragés à se taire et aborder enfin le véritable ordre du jour, la discussion de la proposition Millerand-Colliard. Mais à peine la tempête nationaliste était-elle apaisée et le président avait-il annoncé qu'on allait discuter le projet, la droite se démenait à nouveau pour en obtenir le renvoi ; MM. Plichon, le baron Reille, Camille Fouquet, Massabuau réclamaient violemment contre le président de la Commission qui insistait à la tribune pour qu'on discutât immédiatement. Le citoyen Vaillant lui succède pour appuyer le renvoi, non au lendemain comme le réclamait la droite, mais après la discussion du budget.

« Quand la Chambre a décidé l'inscription du projet à son ordre du jour d'aujourd'hui, le rapport de la proposition dont il est question en ce moment n'était pas distribué. (*C'est vrai ! — Très bien ! à droite*)... — Je dis qu'on ne peut pas, sans étude sérieuse, discuter cette question. (*Très bien ! très bien ! à droite*)... — Comme conclusion, je propose que la discussion soit renvoyée après le budget, et je dépose une demande de scrutin. (*Très bien ! très bien ! à droite et sur divers bancs à l'extrême-gauche*). »

Après Vaillant, ce fut l'abbé Lemire. Il ne demandait, celui-là, que le renvoi au lendemain ; puis un clérical, M. Massabuau. Enfin on scrutine sur le renvoi après le budget, refusé ; nouveau scrutin, sur le renvoi au lendemain. La Chambre décide la discussion immédiate, et le citoyen Vaillant prend de nouveau la parole.

Voici son argumentation :

« Le Gouvernement s'est rangé aux arguments patronaux par lesquels on demande que la loi de 1892, jusqu'ici très mal observée, ne soit plus appliquée du tout... On nous dit qu'il faut la modifier, accepter la proposition du Sénat dictée par le patronat... La Commission, pour soutenir cette thèse, s'appuie sur les déclarations de 1893 faites par la Commission supérieure du travail ». Celle-ci « a cependant reconnu que la loi de 1852 pouvait être appliquée maintenant ». — Suit un extrait du rapport de la Commission supérieure, sur lequel je

reviendrai tout à l'heure. Le rédacteur de ce rapport, M. Waddington, affirme que « les résistances ont disparu ». — « Par conséquent, dit Vaillant, si le Gouvernement veut tenir sa parole, la loi pourra être appliquée en janvier 1900. Mais il ne le veut pas... Il s'agit d'unifier, nous dit-on, la journée de travail... C'est par la diminution de la journée de travail de l'adulte que l'on pourrait arriver à ce résultat, et non par l'augmentation meurtrière de la journée de l'enfant. Ainsi, par exemple, en Angleterre.., — Suivent deux colonnes de renseignements historiques sur ce qu'a fait l'Angleterre pour la réduction du temps de travail de l'enfant, qui a eu pour conséquence la réduction de la journée de l'adulte. Le citoyen Vaillant annonce le dépôt de deux amendements inspirés des mesures prises en Angleterre où dans un certain nombre d'industries on a réduit le temps du travail de l'enfant à la moitié de la journée de l'ouvrier adulte. En conséquence, les socialistes demanderont, quand viendra la discussion des articles, la journée de huit heures pour les adultes, la journée de quatre heures pour les enfants. Ainsi « on arrivera à l'unification des heures de travail... Mais ce n'est pas ce que nous proposent le Gouvernement et la Commission... On augmente d'une heure le travail de l'enfant et l'on va ainsi au rebours du progrès... On sait bien que la journée de onze heures aura la vie longue et que la promesse de nous donner la journée de dix heures dans six ans ne sera pas tenue... Nous pensons que la loi de 1892 doit être remaniée complètement. Vous voulez, vous, ne remettre en discussion que deux articles; de telle façon que vous feriez voter à la Chambre la journée de onze heures non seulement pour les adultes, mais pour les enfants, qui ont maintenant celle de dix heures... C'est abominable, cela ne peut pas être... Le rapport vous dit : Si vous votez le texte qui vous est proposé, il ira au Sénat. (*Très bien ! très bien !*) Quel sera le résultat immédiat ? C'est que le ministre sera dispensé, et il l'a dit, de faire appliquer, à partir du 1er janvier 1900, la loi de 1892.

« M. Lemire. — Voilà le danger. Je demande la parole.

« M. Édouard Vaillant. — C'est ce qu'avec le patronat il espère et veut; mais nous, nous demandons le contraire... Si la loi de 1892 a été faite sérieusement, si réellement vous en voulez l'application, vous n'avez qu'un moyen, c'est de ne pas discuter, de ne pas voter le projet qui vous est soumis. Si vous votiez ce passage à la discussion, vous agiriez contre la classe ouvrière, vous vous rendriez coupable d'un véritable crime. J'espère que vous ne voudrez pas le commettre. »

Telle est l'analyse exacte de l'argumentation de Vaillant, loyalement faite, selon le texte de son discours, dans lequel je me suis appliqué à prendre littéralement les phrases où il résumait sa pensée. Après ce discours, le président de la commission demande l'urgence et

là, nouveau scrutin public exigé, cette fois, par la droite. L'urgence fut votée. Le scrutin public fut également exigé par les socialistes pour le passage à la discussion des articles. Le passage voté, la suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Toute une séance avait été prise pour permettre de passer à la discussion des articles!

A la séance du lendemain, le citoyen Vaillant revint trois fois à la charge. Dans les deux premiers discours qu'il prononça, il reproduisit exactement son argumentation de la veille, que j'ai analysée plus haut, et n'ajouta qu'un ordre d'idées nouveau, à peine indiqué dans la séance du 20 novembre : « Si la Commission nous demandait, disait-il en réponse au rapporteur, d'examiner dans sa totalité la loi du 2 novembre 1892, comme on l'a fait au cours de la précédente législature, nous serions d'accord... M. le rapporteur nous demande de borner la discussion à la question, principale pour nous, de la durée du travail des enfants, insérée dans l'article 3..., c'est-à-dire de relever de dix heures à onze heures la journée de l'enfant. Cette proposition est inacceptable. C'est l'acte le plus réactionnaire qu'on puisse imaginer... Si nous entreprenions d'examiner toute la loi, alors, nous aurions beaucoup d'améliorations à y apporter... Nous discuterions tout un ensemble de questions relatives au travail dans l'industrie. Ces questions sont si importantes qu'elles demandent une même étude et après cette étude, une délibération consciencieuse et suffisamment étendue. Au lieu de cela... on veut enlever un vote... Alors que nous croyions que l'on allait, comme dans la précédente législature, discuter avec ampleur toute la loi de 1892, on nous propose de n'en discuter qu'une partie qui se réduit à ceci : augmentation de la durée du travail des enfants. » — Je ne reproduis pas ici l'argumentation en faveur de la journée de huit heures, sur laquelle nous sommes d'accord. Je signalerai seulement que Vaillant revenant sur le rapport entre la journée de travail des enfants et celui des adultes, adjura la Chambre de suivre l'exemple de l'Angleterre où la réduction du temps des premiers amena la réduction générale des heures de travail...

Ce jour-là, il y eut dix scrutins publics : A mesure que croissait et se développait l'opposition socialiste à l'adoption d'une loi, qui paraissait tout d'abord ne devoir soulever aucune difficulté, des adversaires nouveaux surgissaient et les scrutins publics s'ajoutaient aux scrutins. Tant et si bien que, le 21 décembre, la loi n'était pas encore votée.

Le lendemain 21, elle fut enfin adoptée, après une série de scrutins aussi confus que la veille. L'amendement Colliard, soutenu par le ministre et réduisant à quatre ans le délai pour la réduction générale de journée à dix heures, fut substitué au paragraphe de la

commission à une forte majorité. Mais, je le répète, la passion opiniâtre déployée pour empêcher la discussion d'aboutir resta maîtresse du terrain, en ce sens que l'unification de la journée à onze heures jusqu'au 1er janvier 1902; à dix heures à partir du 1er janvier 1904, la suppression des équipes volantes et des relais, restent à l'état de vœu formulé par la Chambre. Enfin, la journée normale des ouvriers adultes que la proposition réduisait à onze heures d'abord, à dix ensuite, reste fixée à douze heures comme devant, dans tous les ateliers, le décret-loi de 1848 n'étant pas modifié.

Telle est la besogne que les députés socialistes ont faite dans les séances des 20, 21 et 22 décembre 1899.

*
* *

Je crois que cette besogne fut mauvaise, et je souhaite ardemment que l'ajournement de 1899 ne soit pas, comme celui de 1896, un enterrement. Notre parti aurait assumé de ce chef devant la classe ouvrière une responsabilité formidable qui le suivrait longtemps. Serrons de près, en effet, quelles raisons au cours de cette discussion donna le citoyen Vaillant de son opposition acharnée?

Mais, d'abord, un premier doute sur la valeur des critiques violentes s'impose invinciblement à l'esprit, quand on les rapproche des actes du citoyen Vaillant et de ses amis. Vaillant et ses amis accusent nettement le Gouvernement et le ministre du commerce de tendre un piége à la Chambre, d'être d'accord avec le patronat, de commettre sciemment et délibérément un crime contre la classe ouvrière. Et au cours de la discussion, le citoyen Walter, membre de l'organisation dont Vaillant est le chef, expliquait en ces termes pourquoi il avait déposé un amendement tendant à ce que le délai imparti pour la réduction à dix heures fut fixé au 1er juin 1900. « Si nous avons choisi ces délais, disait-il, c'est que nous pensons que dans un an, ce ministère pourra encore exister, quoi que fassent les adversaires de la classe ouvrière — et nous l'avons vu aujourd'hui; tandis qu'au contraire si vous acceptez le délai de quatre ou six ans, ce ministère et bien d'autres encore auront disparu; et alors la réforme que vous aurez faite restera lettre morte, comme la loi de 1892. »

Quelle contradiction dans votre langage (qui est en même temps un *acte*), citoyen Walter, avec celui du citoyen Vaillant. Quoi! vous admettez que le projet Millerand-Colliard soit une « réforme », et la seule crainte que vous ayez, c'est que le ministère actuel ne soit plus là pour l'exécuter. Vous constatez en passant que ce sont surtout les adversaires de la classe ouvrière qui combattent le cabinet et vous vous réjouissez, au nom des ouvriers, de l'impuissance de ses ennemis

qui sont aussi ceux du prolétariat. Alors que signifient les violences de langage du citoyen Vaillant à l'adresse du citoyen Millerand et du cabinet, à propos du projet de loi que vous avez d'ailleurs repoussé comme lui. Le ministre, s'écriait celui-ci dans la séance du 20 décembre, veut se dispenser « de faire appliquer à partir du 1er janvier 1900 la loi de 1892 ». — « Voilà le danger, interrompait l'abbé Lemire. Je demande la parole. » — « C'est ce qu'avec le patronat il espère et veut », reprenait le citoyen Vaillant. « Si vous marchiez avec le Gouvernement vous agiriez contre la classe ouvrière », disait-il un peu plus tard.

Je le répète, il y a une sorte de question préjudicielle posée par le citoyen Vaillant, qui domine tout ce débat. Si le projet voté le 22 décembre est un piège, si le Gouvernement a voulu aboutir à la suppression de la protection du travail — et le citoyen Vaillant l'a dit — oh! alors, je comprends l'acharnement mis à empêcher le débat d'aboutir. Il n'y a plus à discuter, mais à combattre; à renouveler l'obstruction des lois scélérates, à déposer amendements sur amendements... Et non seulement il ne faut rien céder au gouvernement sur ce point, mais il faut lui faire l'opposition irréductible, sans trêve, absolue que nous avons faite à quelques-uns des cabinets précédents. Mais quoi ! le citoyen Walter nous dit que les adversaires du cabinet sont les pires ennemis de la classe ouvrière ! Que penser alors des accusations du citoyen Vaillant ?...

Mais laissons les récriminations intentionnelles et voyons le fond de l'argumentation.

Notre collègue reproche à la discussion dernière d'avoir été faite rapidement, de ne pas avoir permis une critique suffisante de la loi de 1892 ? Hélas! le débat de 1896 fut des plus étendus, il occupa les séances des 11, 15, 16, 22, 23, 25 et 27 juin. Et il aboutit, à quoi? à l'avortement. Et on vient nous dire, en décembre 1899, que la question n'a pas été suffisamment étudiée! Si, en juin 1896, le débat avait été assez rapide pour aboutir à l'adoption des dispositions que le citoyen Millerand a reprises pour en finir, la journée de dix heures serait un fait accompli. Les femmes et les ouvriers adultes en bénéficieraient et les enfants aussi. Car à l'heure présente, la journée infantile de dix heures n'existe pas. Le sophisme systématique de l'argumentation de notre collègue réside, en effet, dans cette inexactitude flagrante, par lui répétée : que le projet Millerand-Colliard allonge d'une heure la journée de l'enfant. Cette allégation, qu'on rencontre sous mille formes revenant comme un *leit-motiv* dans les discours de Vaillant, est inexacte. Elle s'appuie sur cette prémisse fausse, que la loi de 1892 garantit, ou peut garantir en fait, dans l'état de choses actuel, la journée de dix heures. Il cite à l'appui de son opinion erronée un extrait du rapport de la Commission supérieure du travail que je vais reproduire in-

tégralement, afin de permettre au lecteur de saisir la déformation qu'ont subies, en passant dans la bouche de Vaillant, les déclarations de la Commission :

... Une expérience qui s'est poursuivie pendant plus de six années permet d'affirmer que l'œuvre de protection entreprise en faveur de l'enfant et de l'ouvrière peut se réaliser sans préjudice pour la production nationale. La durée du travail quotidien de ce personnel a pu être réduite sans que le gain journalier ait subi une réduction correspondante; les progrès réalisés au point de vue de la famille sont donc incontestables. Les résistances que ne pouvait manquer de susciter une réforme qui constitue, en définitive, une restriction à la liberté du travail, ont aujourd'hui disparu.

Or de quelle « expérience » parle la Commission supérieure ? De la journée de onze heures, que la loi de 1892 a réalisée, là où cette limitation a été acceptée. « Les résistances qui ont aujourd'hui disparu » ce ne sont pas les résistances à la journée de dix heures, elles sont aussi vivaces que par le passé, mais à la journée de onze heures. Car c'est celle-ci qui, en fait, s'est établie, là où la loi a réalisé un progrès.

Le passage cité par Vaillant est extrait du rapport de 1899 (pour 1898). Confrontons avec les constatations mentionnées dans les deux derniers rapports de la Commission supérieure. En 1898 (pour 1897), le rapport s'exprime ainsi :

La loi du 2 novembre 1892 a fait abaisser la durée de la journée de travail dans un grand nombre d'industries. Dans certaines branches de la production où l'on travaillait autrefois de 72 à 75 heures par semaine, on ne fait plus aujourd'hui que 60 à 66 heures pendant le même temps, ce qui constitue une diminution moyenne de deux heures par jour. On peut affirmer, d'une manière générale, que cette durée tend à se généraliser.

Il résulte des rapports des inspecteurs que, dans les établissements qui n'ont pas réduit la durée de la journée de travail, ils tiennent la main, *dans la mesure du possible,* à ce que les personnes protégées ne travaillent pas plus de onze heures et les ouvriers adultes plus de douze heures.

Enfin nous réitérons, en terminant, le vœu si souvent exprimé que le législateur introduise sans retard, dans la loi, les modifications qui peuvent seules faire disparaître les difficultés qui entravent aujourd'hui la stricte application des mesures de protection instituées en faveur des travailleurs.

Ainsi la Commission supérieure, en 1898, constate que la réduction à onze heures de la journée tend à se généraliser ; et elle ajoute que l'unification sur cette base est désirable, afin de faire disparaître les difficultés d'application que contient la loi. En 1899, dans le rapport cité par le citoyen Vaillant, sa pensée est tout aussi explicite :

La durée de la journée de travail n'a pas subi de modifications depuis l'an dernier. Dans la grande majorité des établissements elle est généralement

de *onze* heures; elle descend parfois dans certains établissements à dix heures. L'expérience de 1898 n'a fait que confirmer les appréciations que nous avions formulées dans le rapport de 1897 concernant l'uniformisation de la durée du travail. — Suit une série d'extraits des rapports des inspecteurs constatant que, presque partout, le personnel protégé par la loi de 1892 fait onze heures de travail, là où sous couleur d'une journée effective de dix heures, les enfants ne subissent pas treize ou quatorze heures de présence à l'atelier.

Quant aux prescriptions qui assignent une durée différente au travail de l'adulte, de l'enfant, de la fille mineure et de la femme, elles ont rencontré, au point de vue pratique, des difficultés d'exécution qui ont déterminé le Sénat, dès l'année 1894, à voter un projet de modifications à la loi de 1892, qui est actuellement soumis à la Chambre des députés. Nous ne pouvons que réitérer le vœu que cette question reçoive une prompte solution.

J'ai sous les yeux les rapports des inspecteurs divisionnaires et tous constatent que là où la journée des femmes est de onze heures, ce qui est la majorité des cas, la durée de la journée pour les enfants est de onze heures.

Donc, quand on dit que le projet de loi adopté par la Chambre le 22 décembre prolonge la durée de la journée de travail de l'enfant fixée par la loi de 1892, au moment où cette loi allait pouvoir entrer dans une période d'application, les résistances qu'elle a trouvées ayant à peu près disparu, on énonce un fait matériellement inexact, hélas!

Soit, répondra et répond en effet le citoyen Vaillant. Mais brisez les résistances patronales. Faites respecter la loi. — C'est ce que je ferai, répond Millerand, si le projet que je vous présente n'est pas adopté. Je ferai appliquer la loi, malgré ses difficultés d'application. Millerand, ministre, n'a pas insisté sur ces difficultés. Il ne le pouvait guère, sous peine de donner des armes aux patrons, le jour où il réclamerait d'eux l'exécution stricte de la loi, si la Chambre ou le Sénat repoussent le projet pendant. Mais les difficultés existent. Le citoyen Walter les a reconnues lui-même dans le discours auquel j'ai fait allusion tout à l'heure. Il croit même que le Parlement, en 1892, a voulu rendre sa loi inapplicable, en créant sciemment les difficultés d'application qu'elle contient, car il dit: « Le coupable c'est le Parlement qui a fait la loi de 1892. Il n'ignorait pas les résultats que pouvait donner cette loi: c'était une apparence, une hypocrisie de réforme. » — Quelle que soit la pensée intime qu'a eue le Parlement de 1892, il est certain que la loi présente des difficultés d'application reconnues par ceux-là même qui disent au Gouvernement: Appliquez-là! N'est-ce pas une contradiction perpétuelle et mesquine?

La vérité, c'est que, comme je l'ai déjà mentionné, le système des équipes roulantes prévues par la loi permet de la violer impunément.

Ceci est encore formellement reconnu par la Commission supérieure du travail.

... Cependant, dit-elle, il existe un certain nombre d'industries qui n'ont pas encore consenti à réduir la journée et qui mettent en œuvre les moyens les plus ingénieux, notamment les équipes alternantes, pour tourner la loi et obtenir douze heures de travail avec des métiers conduits par des femmes et des enfants. Nous avons précédemment indiqué combien la surveillance était difficile dans de pareilles conditions.

Je cite la Commission supérieure du travail, parce que ses membres sont optimistes, ont une tendance à atténuer les critiques formulées par les inspecteurs, et que leur opinion est d'autant plus précieuse à enregistrer. Il faudrait, si l'espace le permettait, placer sous les yeux des lecteurs tous les rapports des inspecteurs, pour donner une idée des abus qu'engendre le système dont la Commission supérieure avoue l'existence, et que tous se déclarent impuissants à réprimer. Grâce aux supercheries mises en œuvre, ce n'est plus onze heures que font les enfants, mais douze, treize et parfois quatorze heures. Et les inspecteurs sont unanimes à proclamer qu'ils ne peuvent vérifier les fraudes commises. Donc, encore une fois, il faut reviser la loi au plus vite.

Et quand on dit que Millerand, en unifiant à onze heures pour *tout* le personnel la journée normale *provisoire,* prolonge celle des enfants, pour un grand nombre de cas, c'est inexact, puisqu'elle est de onze heures aujourd'hui dans beaucoup d'industries; il la réduit pendant les quatre ans à courir, car l'unification et la suppression des équipes alternantes, signalées par la Commission, permettront désormais de constater les infractions (1).

J'ai dit que Millerand unifiait « provisoirement » la journée à *onze* heures. C'est que, en effet, le texte soumis à la Chambre ne contient pas une promesse, comme le disent certains. J'ai lu dans un journal socialiste de l'Indre, sous la signature Jean Bertrand : « Quelles

(1) Si je reviens si fréquemment sur le système des relais, c'est que, dans tous les pays, l'existence des équipes *volantes* a été un obstacle insurmontable à la vérification du temps de travail des personnes protégées par la loi. Quand le citoyen Vaillant prétend que la loi de 1892 est aisément applicable et que le Gouvernement n'a qu'à faire exécuter strictement ses dispositions, il oublie que les difficultés auxquelles se heurtent nos inspecteurs ne sont pas nouvelles. Marx, dans l'admirable historique si vivant de la législation du travail anglaise, a pourtant signalé ce système comme rendant impraticable tout contrôle sérieux. Voici comment il décrit l'organisation des relais anglais, on verra que le « système » est partout et toujours le même ; sauf l'ironie indignée du langage, la description de Marx est absolument la même que celle de M. Louis Ricard, de M. Dubief ou de la Commission supérieure du travail : « Comme la loi permettait aux seigneurs du capital de disposer des quinze heures comprises entre 5 heures 1/2 du matin et 8 heures 1/2 du soir, de faire commencer, interrompre ou finir le travail de douze ou de huit heures par tout enfant et tout adolescent à n'importe

garanties nous donne-t-on ! Une promesse. » Or, le texte est précis. Si le projet avait pu être adopté à la Chambre en temps utile pour pouvoir devenir texte de loi définitif avant le 1[er] janvier, ce n'est pas une promesse mais la limitation de la journée à dix heures pour tout le personnel ouvrier des ateliers mixtes qui serait entré en vigueur le 1[er] janvier 1904.

Les critiques aveugles dirigées contre le texte voté par la Chambre ne tiennent pas compte, en effet, qu'en même temps qu'il réalise pour 1904 la journée de dix heures, et, en attendant cette amélioration, donne à l'inspection du travail la possibilité immédiate de poursuivre les prolongations extra-humaines irrépressibles aujourd'hui, en même temps, dis-je, ce texte abrège immédiatement la durée du travail des adultes d'une heure et qu'en 1904, la limitation à dix heures, c'est-à-dire la diminution de *deux* heures, sera un fait accompli pour eux.

Encore, quand je dis que le nouveau texte abrège de deux heures la journée de l'ouvrier adulte, je me trompe. Le décret-loi de 1848 ne s'applique qu'aux ateliers occupant plus de 20 ouvriers. Dans les ateliers n'occupant pas 20 ouvriers et ils sont au nombre de 279,340 sur 299,468 (*Rapport de la Commission supérieure*), la journée de travail peut être indéfiniment prolongée. La nouvelle loi, au contraire, partout où des enfants, des femmes et des adolescents sont employés à un titre quelconque, impose pour 1904 l'unification de la journée de travail à dix heures. Donc, d'une part, non seulement elle étend immédiatement à une catégorie d'ouvriers que ne protège pas aujourd'hui le décret-loi de 1848 le bénéfice de cette protection, mais encore elle réduit uniformément, pour tous, à onze heures la durée de la journée, avec la certitude de la limitation à dix heures, à partir de 1904.

Après cela, à quoi sert de montrer l'exemple de l'Angleterre, procédant à la réduction de la journée du travail adulte par la réduction du temps de travail infantile?

Vaillant est revenu à plusieurs reprises sur ce point: maintenir la

quel moment, et même d'assigner aux diverses personnes des heures diverses pour les repas, ces messieurs inventèrent bientôt un nouveau système de relais d'après lesquels les chevaux de peine, au lieu d'être remplacés à des stations fixes, étaient attelés toujours de nouveau à des stations nouvelles... On peut voir du premier coup d'œil qu'il supprimait entièrement la loi des fabriques, n'en respectant ni l'esprit ni la lettre. (Je dois dire qu'en France, le système des relais respecte la lettre de la loi et c'est bien ce qui rend dérisoires les objurgations de Vaillant, quand il somme Millerand de faire rigoureusement respecter la clause des dix heures.) Comment les inspecteurs auraient-ils pu faire respecter les clauses de la loi concernant le temps de travail et les repos, avec cette tenue de livres si complexe pour chaque enfant et chaque adolescent? Dans une entrevue avec le ministre de l'intérieur, les inspecteurs de fabrique démontrèrent l'impossibilité de tout contrôle avec le système des relais. » — On croirait cette page écrite en commentaire des rapports de nos inspecteurs, tant la situation que décrit Marx est celle qu'ont organisée certains industriels.

loi actuelle, qui fixe la journée de l'enfant à dix heures, ce qui permettra aux ouvriers français, à l'exemple des ouvriers anglais, de conquérir à leur tour cette limitation. Or, qu'on se rapporte à l'agitation des ouvriers anglais pour la journée de dix heures. Marx, précisément, a retracé, dans la première partie de son *Capital*, les phases de cette agitation colossale.

Elle débuta en 1838. « Les ouvriers manufacturiers », dit Marx (et on sait que cette désignation ne s'applique qu'à un certain nombre de grands ateliers où la durée de la journée est moins meurtrière que dans les ateliers petits ou moyens), « avaient fait du bill de dix heures (pour les femmes bien entendu, car la loi anglaise n'a jamais limité la journée des adultes) leur charte économique ». Malgré les sacrifices consentis, l'ardeur apportée dans la lutte, ils ne purent obtenir que l'extension de la loi de douze heures aux femmes par le *Factory Act* additionnel du 7 juin 1844. La lutte reprit de plus belle après cette victoire partielle. Ce ne fut qu'en 1847 qu'ils parvinrent à avoir satisfaction par une loi du 8 juin qui réduisait à onze heures la journée des femmes et des adolescents, jusqu'au 1er mai 1848, date où la journée de cette catégorie de travailleurs devait être réduite à dix heures. Mais les patrons firent une ardente campagne contre l'application, et après des grèves monstres, dans lesquelles les ouvriers furent vaincus, un compromis survint le 5 août 1850, qui établissait la journée de dix heures et demie. Enfin, en 1853, la journée de dix heures fut conquise, bien entendu seulement dans les ateliers visés par le *Factory Act* de 1844. « Leur développement merveilleux, de 1853 à 1860, dit Marx, marchant de pair avec la renaissance physique et morale des travailleurs, frappa les yeux des moins clairvoyants. Les fabricants eux-mêmes, auxquels la limitation légale avait été arrachée lambeaux par lambeaux, par une guerre civile d'un demi-siècle, firent ressortir avec ostentation les résultats acquis. » A partir de 1860, la journée de dix heures, c'est-à-dire la limitation du travail des femmes et des enfants à cette durée, s'étend, gagne de proche en proche. Elle ne se généralisa pas cependant sans difficultés. Il y eut de nouveaux conflits en 1868-1869. On voit que la méthode recommandée par le citoyen Vaillant, si elle était suivie, ajournerait au delà de 1904 la limitation contenue dans le projet Millerand-Colliard.

En admettant donc que les ouvriers français posséderaient une organisation corporative qui leur permît de tenter pour la journée de dix heures l'effort qu'ils se sont sentis impuissants à faire pour la journée de onze heures; en admettant que nos syndicats, aussi nombreux que les syndicats anglais, disposant de leurs ressources en hommes et en argent, pourraient obtenir par les mêmes moyens la limitation que les ouvriers anglais conquirent après une mêlée formi-

dable, n'est-il pas préférable qu'une loi leur épargne, — avec l'immensité de l'effort que nécessita la bataille sociale anglaise racontée par Marx, avec l'attente d'un succès toujours poursuivi, jamais atteint à travers vingt-cinq ans de luttes, — tant de désastres et de souffrances?

Le projet de loi soutenu par Millerand, avec l'amendement Colliard, permet aux ouvriers français de passer sans secousse, dans un laps de temps plus rapide que les ouvriers anglais, de la journée de douze heures à la journée de dix heures. Et voilà la loi qu'on dit devoir désarmer la classe ouvrière française pour la conquête de cette journée de dix heures!

*
* *

Je m'arrête et je résume la position respective des deux parties du groupe socialiste.

Nous avons voté un texte législatif qui comprend les dispositions suivantes :

1° Il institue la journée provisoire de onze heures là où elle est actuellement de onze, quand les femmes ne travaillent que onze heures; où elle est de douze, treize, quatorze heures et plus, là où la pratique des équipes alternantes défient les investigations de l'inspection.

2° Par la disposition qui ordonne la *simultanéité* du repos pour tous les ouvriers d'un établissement, le nouveau texte permet de contrôler et d'assurer l'exécution de la loi. Sans cette disposition, qu'on inscrive huit heures ou quinze heures dans la loi, le résultat serait le même qu'aujourd'hui.

3° Le texte voté fixe pour 1904, avec les moyens d'exécution qui font défaut actuellement, la journée à dix heures pour tout le personnel ouvrier.

4° Les femmes qui travaillent onze heures, verront donc leur journée raccourcie d'une heure et l'unification du temps de travail de la mère, des enfants et du père constituera un des progrès les plus importants réalisés jusqu'à ce jour.

5° Ce même texte modifie, en effet, le décret-loi de septembre 1848 qu'il étend à des centaines de mille ouvriers ne bénéficiant pas aujourd'hui de sa protection, en même temps qu'il réduit de douze heures à dix la journée de travail de ces ouvriers.

Tel est le texte que d'aucuns ont qualifié d' « homicide » et de « criminel ». Qu'adviendra-t-il de lui? Aura-t-il le sort du projet de la Commission de 1896? La discussion de celui-là eut toute l'ampleur que voulut donner Vaillant à celui de Millerand. Mais les promesses de réforme qu'il contenait n'aboutirent point, parce qu'après quinze jours de brillantes joûtes oratoires, il disparut pour jamais de l'ordre

du jour. S'il eût été adopté, la journée de dix heures serait un fait accompli. Le projet Millerand-Colliard aura-t-il le sort du texte de 1896?

Millerand n'a pas pu le présenter en temps utile devant le Sénat pour être voté avant le 31 décembre. En conséquence, il a ajourné au 31 mars l'application de la loi, fixée antérieurement au 1er janvier. Que nous réserve le Sénat renouvelé, ayant devant lui du temps? Je l'ignore. Mais si le texte voté par la Chambre le 22 décembre avorte, j'aurai du moins la satisfaction intime de ne pas m'être prêté à l'échec de la loi de travail la meilleure qui ait été élaborée jusqu'ici en France et même dans aucun pays.

Je crois que le parti socialiste doit, avant tout, comme disait la proposition déposée au Congrès par les représentants des syndicats, « ne pas nuire aux intérêts du monde du travail », même quand nous avons en face de nous un ministre comme Millerand.

Je juge, aussi sévèrement qu'ils l'ont fait pour nous, l'attitude de ceux de mes collègues qui ont voté contre le texte de la loi résumée plus haut. Et de ces deux jugements contradictoires, je crois que le nôtre est le seul que l'avenir justifiera.

Gustave Rouanet.

RÉPONSE A BERNSTEIN (1)

Comme Bernstein n'a apporté aucunes modifications essentielles dans son livre pour l'édition française (2), l'objet de ma critique est resté le même et je n'ai aucun motif de changer quelque chose à mon travail.

J'ai simplement mis à la place des deux premiers chapitres de l'édition allemande deux articles parus dans la *Neue Zeit* comme critique de certaines parties du livre de Bernstein. Ces articles exposent, à mon avis, plus clairement mes objections contre le livre de Bernstein que les deux chapitres de l'édition allemande qui sont plutôt un résumé des polémiques naissant de ces articles. Je supposais ces deux articles connus de la plupart de mes lecteurs allemands et je ne voulais pas me répéter. Il en est autrement du public français.

La préface de Bernstein pour l'édition française ne me détermine non plus à changer quoi que ce soit à mon livre. Elle n'est, en effet, qu'une paraphrase de certains passages de son livre et en particulier des explications qu'ils donnent du concept de *nécessité*. Il y répète les mêmes quiproquos et le plaisir de les débrouiller est si mince et si peu en rapport avec la peine que ce travail exigerait que je renonce sans regret à m'expliquer davantage sur ce sujet avec Bernstein. Mais comme il déclare d'un air triomphant qu'il m'a posé depuis plusieurs mois une question dont il attend encore la réponse, je veux au moins la lui donner ici.

Il dit :

Kautsky s'oppose aussi à ma déclaration qu'à mesure que les hommes, par la connaissance des lois naturelles et sociales de leur existence et des orga-

(1) La *Revue Socialiste* a publié dans le numéro de novembre un article de Bernstein qui répondait aux critiques formulées contre lui par Kautsky dans un livre qui n'avait pas encore été traduit en français. Ce livre va paraître à la librairie Stock, de telle sorte que les lecteurs français pourront avoir sous les yeux tous les documents de la polémique Bernstein-Kautsky. L'article que nous publions ici forme la préface de l'édition française de Kautsky qui va paraître sous ce titre : *Le Marxisme et son critique Bernstein. Anticritique* traduite par Martin-Leray. Cette préface est une réponse à celle de Bernstein parue dans notre numéro de novembre. (*N. D. L. R.*)

(2) Tous les passages cités du livre de Bernstein sont empruntés à la traduction française A. Cohen.

nisations correspondantes, arrivent à subjuguer la nature et à diriger l'évolution économique, la notion « nécessité d'airain de l'histoire » subit des restrictions. Cette déclaration est pour lui une tentative coupable de « réconcilier la nécessité historique avec la liberté de l'utopisme ».

Malheureusement pour mon critique si sévère, ce fut Engels lui-même qui, d'accord avec Marx, qualifia dans son anti-Dühring la réalisation du Socialisme comme « le saut du régime de la nécessité dans le régime de la liberté ». On admettra que cette appréciation est beaucoup plus absolue que la mienne. J'ai demandé à Kaustky de concilier sa condamnation de ma thèse avec le maintien de celle d'Engels, et j'attends encore sa réponse (1).

La mémoire de Bernstein le trompe. Il ne m'a pas posé sa question sous cette forme, pour le simple motif que je ne me suis encore jamais prononcé nulle part sur cette thèse d'Engels et qu'on ne peut par conséquent me demander « de concilier la condamnation de la thèse de Bernstein avec le maintien de celle d'Engels ».

Non, Bernstein s'est servi de la phrase d'Engels comme d'un argument contre ma thèse. Bernstein, le grand anti-autoritaire et critique de Marx, lui qui nous apprend d'un ton dédaigneux *que le devoir des disciples ne consiste pas dans la sempiternelle répétition des paroles du maître,* il croît me réfuter victorieusement en opposant aux faits que j'apporte une citation d'Engels.

Quand les opinions de Marx et d'Engels ne lui conviennent pas, il considère comme un mérite et une preuve d'indépendance intellectuelle de s'en écarter. Mais l'opinion de Marx ou d'Engels doit être admise sans explication, dès que Bernstein croit pouvoir l'interpréter dans un sens qui lui est favorable.

Mais moi, qu'on accuse d'être un marxiste fanatique, orthodoxe et autoritaire, je suis d'un autre avis et je n'ai jamais prétendu qu'une opinion soit juste, parce qu'elle a été exprimée par Marx ou Engels.

Mais je ne prétends nullement que l'opinion d'Engels précité, considérée de plus près, concorde réellement avec celle de Bernstein, ni qu'elle soit inconciliable avec la mienne.

Bernstein dit dans son livre :

Or, plus les facteurs d'essence autre — à côté des facteurs purement économiques — influent sur la vie sociale, plus aussi se modifie l'action de ce que nous appelons la nécessité historique. Dans la société moderne nous distinguons sous ce rapport deux courants capitaux. D'un côté se manifeste une compréhension toujours plus nette des lois de l'évolution, et notamment de l'évolution économique. A cette compréhension se joint — partiellement comme étant sa cause même, partiellement comme étant sa conséquence — la faculté croissante de diriger l'évolution économique...

Cependant l'intérêt collectif empiète de plus en plus sur l'intérêt parti-

(1) Bernstein, *Socialisme théorique,* trad. A. Cohen, p. xx.

culier, et, proportionnellement et partout où cela a lieu, l'action inconsciente des facteurs économiques diminue. Son évolution s'effectue de plus en plus vite et de plus en plus facilement. C'est ainsi que des individus et des peuples soustraient une partie toujours plus considérable de leur existence à l'influence d'une nécessité contraire ou indépendante de leur volonté (1).

Le *il le faut d'airain de l'histoire* subit ainsi une restriction qui, disons-le tout de suite, signifie pour la pratique de la socialdémocratie non pas une *diminution,* mais une *augmentation* et une qualification de ses devoirs politico-sociaux (2).

Que dit au contraire Engels ?

En s'emparant des moyens de production, la société supprime la production des marchandises et par suite la suprématie du produit sur les producteurs. L'anarchie qui règne au sein de la production sociale fait place à une organisation consciente et raisonnée. La lutte pour l'existence individuelle cesse. C'est alors seulement que l'homme se dégage, pour ainsi dire, définitivement du règne animal, et passe d'une vie animale à une existence vraiment humaine. Les hommes qui ont pris désormais conscience de leur destinée, dominent à leur tour les conditions vitales qu'ils ont subies jusqu'ici, et deviennent véritablement les maîtres de la nature, en devenant les maîtres de leur propre socialisation. Ils dominent et appliquent en pleine connaissance de cause les lois de leur propre activité sociale, qui se dressaient jusqu'ici devant eux comme des lois naturelles étrangères dont ils subissaient le joug. La socialisation des hommes, qui jusqu'ici était le résultat involontaire des lois naturelles et de l'histoire, devient désormais celui de leur initiative libre. Les forces objectives et étrangères, qui jusqu'ici dominaient l'histoire, tombent sous le contrôle des hommes eux-mêmes.

C'est seulement alors que les hommes feront eux-mêmes leur histoire dans la pleine conscience de leur être; alors seulement les causes sociales mises par eux en mouvement produiront de plus en plus les effets désirés par eux.

C'est le saut de l'humanité du régime de la nécessité au régime de la liberté.

C'est au prolétariat moderne qu'incombe la tâche historique de mener à bien cette œuvre libératrice. Celle des théoriciens du mouvement prolétarien et du socialisme scientifique consiste à rechercher la nature et les conditions historiques de cette œuvre et à rendre la classe aujourd'hui opprimée et appelée à agir, consciente des conditions et de la nature de sa propre action (3).

Voilà dans quelles conditions s'accomplit ce fameux bond du règne de la nécessité dans celui de la liberté. On voit qu'Engels l'explique tout autrement que Bernstein.

(1) Bernstein, trad. Cohen, p. 16-17.
(2) Bernstein, trad. Cohen, p. 18.
(3) Engels, *Hern A. Dührings Umwalzung der Wissenschaft,* Stuttgart, 3e édition, p. 305-306.

Pour celui-ci, ce passage s'effectue dans la *société moderne,* dans l'*état actuel de l'évolution économique* et cela est déjà vrai au point qu'il en résulte pour « la pratique de la socialdémocratie une augmentation et une qualification de ses devoirs sociaux ».

Nous ne sommes malheureusement pas en état de déchiffrer le sens de cette dernière phrase, car bien qu'elle équivale au fond à une transformation complète des principes fondamentaux de la théorie et de la pratique socialdémocratiques, Bernstein l'oublie et n'y revient plus par la suite. Dans tous les cas, cette sentence prophétique signifie que le mouvement socialiste passe dès aujourd'hui du domaine de la nécessité historique dans celui de la liberté et que ce passage du domaine de la nécessité dans celui de la liberté précède l'avènement de l'organisation socialiste de la société.

Chez Engels, au contraire, le passage de la nécessité à la liberté est une conséquence de la production socialiste. Dans son ouvrage, *Socialisme utopique et socialisme scientifique*, il désigne expressément comme une *conséquence de la révolution prolétarienne* l'établissement d'un état social dans lequel les hommes deviennent *enfin* maîtres de leur propre mode de socialisation et par suite maîtres de la nature et maîtres d'eux-mêmes.

Mais Bernstein et Engels ne diffèrent pas seulement en ce que celui-là voit déjà le fait se réaliser dans la société capitaliste, tandis que l'autre ne le considère que comme une conséquence du renversement de cette société. Chez Bernstein ce fait — et c'est là précisément ce qui lui importe — est la conséquence de l'évolution intellectuelle et morale, la conséquence *d'une compréhension toujours plus nette, de l'intérêt collectif toujours croissant, du champ plus libre pour une activité indépendante des facteurs idéologiques et plus particulièrement des facteurs éthiques.*

Chez Engels il est la conséquence d'une évolution économique, la conséquence de la main-mise de la société sur les moyens de production. Quelle que soit la façon dont on interprète et envisage la thèse d'Engels du passage de la nécessité à la liberté, la pratique du parti socialiste n'en est pas atteinte.

L'interprétation qu'en donne Bernstein devrait, au contraire, comme il le fait remarquer avec raison, exercer une influence profonde sur la pratique du parti socialiste.

On le voit, la thèse de Bernstein et celle d'Engels n'ont de communs que les mots *nécessité* et *liberté.*

La phrase d'Engels n'est pas le moins du monde un argument en faveur de la thèse de Bernstein.

En se référant à Engels, Bernstein apporte une preuve de plus à l'appui d'un fait que je crois avoir étayé de beaucoup d'autres preuves

dans le présent ouvrage. J'entends par là que Bernstein ne s'est pas séparé théoriquement de ceux qui furent ses anciens compagnons de combat au point de vue théorique et politique, parce qu'il a dépassé les progrès accomplis par le marxisme, mais qu'il comprend de moins en moins ce que Marx et les marxistes ont fait jusqu'ici. Plus il critique Marx et Engels, plus il oublie ce que ceux-ci ont réellement dit et voulu, plus il leur attribue des idées qui leur sont étrangères, et cela non seulement quand il les combat, mais encore là où il les fait servir à la défense de ses propres idées.

Dans sa préface comme dans son livre, Bernstein ne peut s'empêcher de citer l'introduction de F. Engels aux *Luttes des classes* et il prétend n'avoir fait que tirer de cette introduction les conséquences qui en découlent et exécuté en quelque sorte le testament politique d'Engels.

On sait qu'Engels, quelques mois avant sa mort, a dit que l'intérêt de la socialdémocratie allemande est d'éviter autant que possible des conflits entre ses forces et la force armée de l'Etat. Or, si l'on admet cette thèse, il faut bien aussi en tirer les conséquences. C'est pourquoi j'ai cru utile de me prononcer contre l'emploi d'un langage qui laisserait supposer que le parti désire, au contraire, provoquer ces conflits. Ces remarques passagères, adressées à quelques collègues de la presse allemande socialiste, ont été considérées comme une critique générale du parti, et elles m'ont attiré plus d'attaques peut-être que tous mes péchés de doctrine (1).

Quiconque lit ces lignes et ne connait pas la socialdémocratie allemande, s'en fera une singulière idée.

Bernstein prétend dire exactement ce que dit Engels. Or, non seulement les paroles d'Engels furent accueillies sans soulever une objection, mais encore elles furent partout approuvées. Celles de Bernstein provoquèrent le plus grand mécontentement. Comment cela est-il possible?

Etait-ce une simple preuve de la vénération dont Engels était l'objet ? Etait-ce par esprit de rancune qu'on s'en prenait si manifestement à Bernstein ? L'énigme se résout d'elle-même si on y regarde de près, car alors Engels et la socialdémocratie allemande apparaissent tout autres que Bernstein ne les représente.

Engels avait dit qu'il était de l'intérêt de la socialdémocratie allemande d'éviter le plus possible tout conflit avec la force armée de l'Etat. Il ne disait là rien de nouveau et ne faisait que confirmer ce qui a toujours été un des dogmes du parti socialiste allemand. C'est donner une fausse idée de la socialdémocratie allemande que de pré-

(1) Bernstein, *Socialisme théorique*, trad. Cohen, p. XXVII.

tendre qu'il y a dans la presse socialiste des gens autorisés à se servir d'un langage qui laisserait supposer que le parti désire, au contraire, provoquer des conflits entre ses forces et la force armée de l'Etat. A ma connaissance, il n'y a actuellement personne en Allemagne, pas même parmi les anarchistes, et encore moins parmi les socialdémocrates, qui professe de pareilles théories. Nos avocats généraux seraient bien heureux de trouver de pareils écrivains socialistes. Mais ils n'existent heureusement que dans l'imagination de Bernstein. On lui en voulait non pas de combattre les idées de pareils socialistes, mais de supposer leur existence en les combattant.

Mais Engels n'a pas seulement fait remarquer qu'un conflit entre la socialdémocratie et la force armée de l'Etat ne profiterait qu'à la réaction ; il a aussi appelé l'attention sur les conséquences de cette situation : si la légalité est actuellement le terrain le meilleur pour la socialdémocratie et le plus défavorable pour ses adversairess, il en résulte que ceux-ci seront les premiers à quitter le terrain de la légalité. Les plus résolus parmi eux ne crient-ils pas déjà au coup d'Etat? Loin de croire que l'Allemagne fût à l'abri d'une révolution politique, Engels l'attendait surtout de l'évolution irrésistible de la socialdémocratie par les voies légales, et des embarras croissants, où se trouvera la monarchie militaire, si elle reste sur le terrain de la légalité. Le devoir de la socialdémocratie consiste, non pas à hâter l'inévitable catastrophe, mais à la retarder le plus possible, c'est-à-dire à éviter avec soin tout ce qui pourrait ressembler à une provocation ou à un semblant de provocation, car le temps gagné augmente ses chances de succès.

De ces idées d'Engels, il ne reste rien dans Bernstein. Et pourtant il se réfère à lui ! D'après Engels, l'évolution pacifique et légale est menacée par la violence de la réaction. D'après Bernstein, elle est mise en péril par l'attitude provocatrice d'une fraction de la socialdémocratie allemande, attitude qui, je le répète, est de pure invention. Bernstein n'a qu'à se souvenir du temps où la loi contre les socialistes était encore en vigueur pour estimer à sa juste valeur la socialdémocratie allemande. Il saurait que les gens, dont le langage pouvait être considéré comme une provocation aux conflits violents avec la force armée de l'Etat, ne furent jamais considérés par la presse du parti comme des collègues, mais comme des agents provocateurs, aux menées desquels on ne tardait pas à mettre fin. Et voilà que Bernstein éprouve le besoin de rappeler à la socialdémocratie allemande les dernières paroles prononcées par Engels et de la mettre en garde contre de pareils « collègues ».

Nous trouvons la même intelligence du véritable caractère de la socialdémocratie allemande dans la façon dont Bernstein envisage le

Congrès socialiste de Hanovre, dont les résolutions prennent dans son esprit la forme de concessions faites à ses idées à lui, Bernstein :

Pendant que j'écrivais cette préface, le Congrès du parti socialdémocrate allemand tenait ses assises à Hanovre. On y a consacré un temps considérable au présent livre. Des esprits passionnés lui avaient prédit un verdict écrasant et les discours, calculés pour provoquer un verdict semblable, n'ont pas fait défaut. Mais le bon sens et l'expérience pratique du parti ont remporté la victoire sur l'esprit de chapelle, et la fin a été une résolution dont une partie frappe tout au plus *la forme* que l'auteur a donnée à ses idées, tandis que l'autre formule des concessions considérables à leur essence même. Ceci se rapporte à l'admission des compromis électoraux, à la reconnaissance de l'utilité des associations coopératives pour l'œuvre de l'émancipation ouvrière, et à l'abandon de l'idée que le programme actuel du parti soit obligatoire au delà de la proclamation des principes et des revendications fondamentales (1).

En lisant ces lignes, on arrive à ces conclusions qu'au Congrès de Hanovre « un esprit de chapelle » a disputé la victoire « au bon sens » qui finalement l'a emporté sur le mauvais esprit dans la résolution votée par le parti. En réalité, on n'a point proposé d'autre motion que celle qui a été adoptée, et jamais au cours des discussions du Congrès les adversaires les plus déterminés de Bernstein n'ont émis le vœu qu'il fût exclu du parti comme renégat. C'est donc beaucoup de fantaisie de la part de Bernstein de parler d'une « victoire sur l'esprit de chapelle ». Cet « esprit de chapelle » est, comme « l'esprit provocateur » de certains socialdémocrates allemands, un vain fantôme.

La résolution où Bernstein trouve tant de « bon sens et d'expérience pratique » fut proposée par ce même Bebel qui porta un jugement si sévère sur le livre de Bernstein.

Dans cette résolution Bernstein voit des concessions à son point de vue particulier dans le fait qu'on y reconnait les sociétés coopératives et les compromis électoraux.

En ce qui concerne les sociétés coopératives, il est certain qu'en Allemagne, c'est précisément là où Bernstein fut le plus nettement désapprouvé, c'est-à-dire en Saxe, et spécialement à Leipzig et à Dresde, qu'elles sont le plus prospères.

Cela suffirait déjà pour démontrer qu'on peut être hostile à Bernstein sans être hostile aux coopératives.

Qu'il me soit ici permis de faire remarquer que dès le printemps de 1897, par conséquent *avant Bernstein,* j'ai publié une brochure sur les coopératives de consommation, et je concluais ainsi :

« Tôt ou tard, dans tout pays, le mouvement coopératif est

(1) Bernstein, *op cit.*, trad. Cohen, p. XXXII.

appelé à jouer un grand rôle dans la lutte émancipatrice de la classe ouvrière, concurremment avec la lutte des syndicats pour la modification des conditions de la production, avec la lutte du prolétariat pour le pouvoir dans la Commune et l'Etat, et avec les efforts que font la Commune et l'Etat pour s'étendre et augmenter les branches de la production qu'ils régissent. » (P. 31.)

Pas une voix ne s'éleva alors dans le parti contre cette façon de voir, et pourtant j'allais plus loin que la résolution de Hanovre. Cependant Bernstein se comporte comme si on l'avait attaqué à cause de ses idées sur les coopératives, de sorte que le Congrès en proclamant la neutralité à leur égard, aurait fait, d'après Bernstein, « une concession à son point de vue particulier ».

Il en est de même de la question de la participation aux élections du Landtag prussien. Il est vrai que Bernstein fut le premier qui en parla (*Neue Zeit*, 1893). Il fut alors désapprouvé *presque par tous,* même par ceux qui passaient pour les représentants du « bon sens et de l'expérience pratique », tels que *Auer*. A son avis se rangeait un certain *Unus*, pseudonyme sous lequel se cachait l'auteur, qui plus tard, sous le nom de guerre de Parvus, attaqua si énergiquement Bernstein.

Cette invitation à prendre part à la lutte électorale du Landtag eut d'autant moins d'effets qu'elle vint trop tard, peu de temps avant les élections. En revanche, une occasion plus propice se présenta en 1897, lorsque le gouvernement prussien proposa une loi pour étrangler la liberté de réunion et d'association. La proposition d'entrer dans la lutte électorale trouva alors beaucoup d'écho. Au Congrès de Hambourg, Auer fit sur cette proposition un rapport où il disait :

« Tandis qu'en 1893, Bernstein et Unus étaient seuls de leur avis, il en a été tout autrement lorsque la proposition a été faite de nouveau dans la *Neue Zeit* par son rédacteur K. Kautsky. Nous avons pu voir que l'idée de prendre part aux élections du Landtag fut dés le prime abord *approuvée de tous,* et qu'il n'y eut de divergences d'opinions que lorsqu'on en vint à la question de l'exécution. »

Juste à ce moment le groupe socialiste du Reichstag publia un manifeste où l'on lisait :

« Il faut appuyer toutes les manifestations provenant de partis bourgeois contre les atteintes à la liberté et au droit du peuple. Tous doivent faire cause commune devant les agissements du parti des hobereaux » (1).

Cet appel fut *unanimement approuvé* par la fraction socialiste.

(1) Il s'agit des Junkers, parti féodal particulièrement puissant dans l'Est de l'Allemagne. (*Note du traducteur.*)

Au Congrès de Hambourg (1897) on s'occupa de la participation aux élections au Landtag prussien. Ce fut alors Bebel qui déposa une motion autorisant sous certaines conditions les compromis avec les partis d'opposition bourgeois et le choix d'électeurs du second degré (1) appartenant toujours à des *partis d'opposition bourgeois*. Parmi les orateurs qui appuyèrent cette motion se trouvait Clara Zetkin, encore une adversaire des idées de Bernstein.

Quand on passa au scrutin, la motion fut mutilée et on lui donna une telle forme qu'elle devint susceptible de plusieurs interprétations.

Aussi le Congrès suivant qui se tint à Stuttgart en 1898 dut-il encore une fois s'occuper de la question. Il laissa les différentes circonscriptions électorales libres de prendre part aux élections au Landtag, et, sous certaines conditions, de soutenir les *candidats d'opposition bourgeois*.

C'était donc conformément à ces considérations que le Congrès de Hanovre déclarait dans la motion Bebel :

Sans se faire d'illusion sur l'essence et le caractère des partis bourgeois, qui sont les représentants et les défenseurs de l'ordre politique et social, le parti ne repousse pas l'action en commun, dans le cas où il s'agit de renforcer le parti aux élections, d'étendre les droits politiques et les libertés du peuple, d'apporter une sérieuse amélioration à la situation sociale de la classe ouvrière, d'encourager l'œuvre de la civilisation ou de combattre les projets hostiles à la classe ouvrière et au peuple.

A bien considérer les choses, cette tactique est déjà indiquée dans le « Manifeste communiste ». Mais en tant qu'elle prend une importance pratique par la participation aux élections au Landtag prussien, son acceptation est le résultat d'efforts qui remontent à une époque antérieure à la publication du livre de Bernstein, efforts encouragés en première ligne par ceux-là même qui à Hanovre montrèrent le plus d'hostilité à Bernstein.

Loin de soutenir ces efforts, le livre de Bernstein était plutôt de nature à les compromettre.

C'est à bon droit que Bernstein rappelle que son livre obtint des « éloges compromettants ». Ils étaient d'autant plus compromettants que jamais Bernstein n'écrivit un mot en allemand pour se défendre de ces éloges. Et ils étaient de nature à compromettre tout ce qui, même de loin, rappelait les idées de Bernstein.

---

(1) Le suffrage étant à deux degrés, un tiers des Wahlmaenner ou électeurs du second degré sont élus par les citoyens moins aisés, deux tiers par les citoyens plus aisés et riches. Puis les députés sont élus par les Wahlmaenner. (*Note du traducteur*.)

Si Bernstein voit des concessions considérables à ces idées dans les deux paragraphes de la résolution Bebel sur les sociétés coopératives et l'alliançe avec les partis d'opposition bourgeois, cela ne prouve pas que Bernstein a fait des conquêtes morales en Allemagne, mais qu'il se fait aujourd'hui du parti socialiste allemand une idée aussi fausse que de la théorie marxiste.

Ces deux paragraphes prouvent qu'il ne faut pas croire que l'antagonisme entre Bernstein et ses adversaires est l'antagonisme entre la politique réformiste pratique et la phraséologie révolutionnaire ou qu'il est l'antagonisme entre l'évolution critique et le dogmatisme endurci. Nous avons vu que le parti socialiste allemand commença avant la publication du livre de Bernstein à chercher quelle attitude il devait prendre vis-à-vis des coopératives et de l'alliance avec les partis bourgeois. Et si nous ne craignions d'allonger un peu trop cette préface, nous pourrions apporter ici la preuve que même les adversaires sérieux des coopératives et de la participation aux élections au Landtag ne sont retenus que par des *considérations pratiques* et non par ce « cant » révolutionnaire que Bernstein croit chose si commune dans le parti socialiste allemand.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur ce point, quand nous nous adressons à un public allemand. Mais lorsque Bernstein fait voir sous ce jour le parti socialiste allemand à un public qui connaît peu l'Allemagne, il devient nécessaire de mettre les choses au point.

Ce qu'il y a de pis dans le livre de Bernstein, c'est qu'il donne à nos adversaires et aux étrangers des idées absolument fausses sur le socialisme allemand et ses bases théoriques.

C'est à cause de ces deux paragraphes, où Bernstein voit des « concessions considérables » faites à son point de vue, qu'il donna son approbation à l'ensemble de la résolution, bien qu'il soit lui-même obligé de reconnaître que les autres parties de la résolution lui sont contraires. Il est vrai qu'il dit à ses lecteurs qu' « une partie le frappe tout au plus dans la forme ». Afin que le lecteur puisse juger si c'est réellement la *forme* qui est visée dans la résolution Bebel, qu'il nous permette de citer les passages en question.

Le premier alinéa est ainsi conçu :

> Le développement de la société bourgeoise, tel qu'il s'est produit jusqu'à ce jour, ne donne pas au parti socialiste de motifs pour abandonner ou changer, sur ce sujet, ses idées fondamentales.

Il n'est pas question ici de forme.

Mais à la page 79 de son livre, Bernstein dit que l'image de l'évolution de la société moderne que trace le capital ne répond pas à la réalité.

Et à la page 88, il dit :

Si la société était constituée ou si elle s'était développée telle que la doctrine socialiste l'a jusqu'ici supposé, alors la catastrophe économique ne saurait être, en effet, qu'une question d'un petit espace de temps. Mais, nous l'avons vu, cela n'est pas précisément le cas.

Cette phrase est incompatible avec le premier alinéa de la résolution. Si Bernstein l'approuve, il concède par là-même ou bien qu'il a faussement interprété la doctrine socialiste, ou bien que la critique qu'il en fait n'est pas fondée, ou encore que critique et interprétation sont fausses. Mais il est assez singulier de se figurer que cet alinéa de la résolution est tout au plus dans la forme un argument contre Bernstein.

Dans le deuxième alinéa de la résolution de Hanovre nous trouvons la phrase suivante :

Aujourd'hui comme par le passé le parti socialiste se place sur le terrain de la lutte de classes, c'est à dire qu'il déclare que l'émancipation de la classe ouvrière ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Cette phrase ne vise pas le livre de Bernstein, car il n'y traite guère la question de la lutte de classes. Elle vise un article du *Vorwaerts* du 3 septembre 1899, qu'à la veille même du Congrès de Hanovre Bernstein publia en guise de commentaire de son livre, sous le titre : « Ce que je pense de la partie théorique du programme d'Erfurt ».

Dans cet article, il est question entre autres choses du sixième paragraphe du Programme d'Erfurt où il est dit : « Cette transformation sociale ne peut être l'œuvre que de la classe ouvrière », et Bernstein conclut :

« *C'est méconnaître grandement les faits* de dire que la transformation de la société ne peut être l'œuvre *que* de la classe ouvrière. »

Lorsqu'il écrivait ces lignes il ne pensait pas encore que dans le passage qui nous occupe il ne s'agissait que d'une *question de forme*. Alors il s'attaquait à la proposition même du Programme d'Erfurt. Mais lorsque, à Hanovre, un vote dut décider si sa façon de voir ou celle du Programme d'Erfurt ralliait la majorité du parti socialiste allemand, il fit déclarer qu'il votait lui-même pour le Programme, et maintenant il raconte à ses lecteurs français qu'il a été atteint seulement dans la *forme*.

La résolution se termine par ces mots :

Il n'y a pour le parti aucune raison de modifier ni ses *principes*, ni ses *revendications fondamentales*, ni sa tactique, ni son nom, c'est-à-dire de se transformer de parti démocrate-socialiste qu'il est en un parti réformiste démocratique socialiste.

Mais, dans son livre, Bernstein dit (p. 274) :

Il faut que la socialdémocratie ait le courage de s'émanciper de la phraséologie du passé et de vouloir paraître ce qu'actuellement elle est en réalité : *un parti de réformes démocratiques* et *socialistes*.

Or, lorsque le parti socialiste allemand répond : « Je ne suis ni un parti de réformes démocratiques et socialistes, ni ne veux le paraître », Bernstein trouve alors le courage de se rallier à cette déclaration et de dire qu'elle ne l'atteint que dans la *forme* et non dans le *fond* même de ses observations.

S'il considère ainsi les choses, si la condamnation de ses propres paroles n'est pour lui qu'une question de forme, il en diminue lui-même la portée. Alors ce sont des paroles vides de sens, et il est vraiment fâcheux qu'on ait passé tant d'heures à les discuter.

En tout cas on fera bien en lisant le livre de Bernstein d'avoir constamment présent à la mémoire la résolution de Hanovre à laquelle il se rallia.

Si quelqu'un se figurait que le livre de Bernstein annonce une crise dans le marxisme, la naissance de nouveaux principes, la mort des anciens, la résolution de Hanovre lui apprendra que Bernstein lui-même est d'avis que son livre ne renferme que la critique de détails secondaires.

Dans ce livre Bernstein dit, à propos de l'introduction d'Engels aux *Luttes des classes :*

Le mérite qu'il s'est acquis par la publication de cet écrit — que l'on pourrait appeler son testament politique — ne saurait être exagéré... Plus importante que la *rectification* qui comporte, d'après l'avant-propos d'Engels, l'historiographie socialiste des temps modernes, est celle qui en découle pour l'*interprétation intégrale* de la lutte et des devoirs de la socialdémocratie.

Mais à Hanovre, lorsqu'on dut voter sur l'interprétation intégrale, Bernstein approuva une résolution qui déclare que l'*interprétation* acceptée jusqu'ici n'a pas besoin de *rectification*.

Cependant on serait injuste envers Bernstein si on croyait qu'il ne s'est rallié à la motion Bebel que pour éviter un vote qui n'aurait montré que trop clairement quelle faible minorité forment au sein de notre parti ceux qui demandent « *une rectification de l'interprétation intégrale de la lutte et des devoirs de la socialdémocratie* ». Ce désir peut bien avoir rendu plus facile à lui et à ses amis l'acceptation de la motion Bebel, mais Bernstein ne s'y serait jamais rallié s'il n'avait cru pouvoir le faire sans être en désaccord avec sa conscience.

Il est facile de s'expliquer son état d'esprit quand on se souvient

de son éclectisme, qui n'est lui-même que la conséquence des tendances politiques qui lui tiennent tant au cœur pour le moment.

Insister sur ce point m'entraînerait trop loin dans des considérations peu intéressantes pour un public non allemand. Qu'il me suffise de faire remarquer que Bernstein s'efforce de concilier le libéralisme et le socialisme, d'aplanir les obstacles qui les séparent, d'effacer leurs lignes de démarcation.

De tels efforts seront secondés par les doctrines de Proudhon. Il n'est pas étonnant que Bernstein trouve que le marxisme et le proudhonisme ne s'excluent pas, qu'ils se suppléent.

Marx disait de Proudhon :

« La nature de Proudhon le portait à la dialectique. Mais n'ayant jamais compris la dialectique scientifique, il ne parvint qu'au sophisme. En fait, cela découlait de son point de vue petit-bourgeois. Le petit bourgeois, tout comme notre historien Raumer, dit toujours : « d'une « part et d'autre part ». Deux courants opposés, contradictoires dominent ses intérêts matériels et par conséquent ses vues religieuses, scientifiques et artistiques, sa morale, enfin son être tout entier. Il est la contradiction vivante. »

Mais Bernstein n'est pas un proudhoniste pur et cela complique encore les choses. Il est proudhoniste d'une part et marxiste d'autre part. Il n'est pas étonnant que d'une part il emploie les arguments du libéralisme contre le socialisme, et que d'autre part il en reste à son ancien point de vue socialiste, que d'une part il réclame la rectification de l'interprétation intégrale de la lutte et des devoirs de la socialdémocratie et la transformation de notre parti en un parti réformiste démocratique, mais que d'autre part, il se rallie au Congrès de Hanovre, sans hésiter, à une motion qui repousse cette prétention.

Il est certain que cette science, affranchie par l'éclectisme de la logique et de l'unité de la théorie marxiste, est très commode, commode pour les libéraux, que gêne aujourd'hui l'autonomie du parti socialiste, commode avant tout pour ces gens de plus en plus nombreux qui voudraient bien vivre en bons termes avec le parti socialiste sans déclarer la guerre à la société bourgeoise. Cette science est enfin très commode pour les gens hostiles à toute théorie aux bases profondes, et qui se contentent d'effleurer tout sujet avec leur formule : « d'une part et d'autre part ».

C'est dans ces besoins, auxquels elle répond, qu'il faut chercher la raison de la force du mouvement Bernstein dans quelques cercles politiques et littéraires, qui devient ainsi sympathique à beaucoup de gens dont les vues diffèrent de celles de Bernstein sur les points essentiels.

Mais pour les grandes tâches historiques qui incombent au prolé-

tariat, et où il aura besoin de toute sa force, de tout son esprit de sacrifice, de tout son enthousiasme, cette science que résume la formule « d'une part et d'autre part » est pernicieuse.

Et elle doit rester complètement lettre morte pour la théorie, pour la science réelle, que l'éclectisme n'a jamais fait progresser, un éclectisme qui n'est qu'un retour à des formes surannées de la pensée.

Certes le marxisme n'est pas le plus haut point que puisse atteindre la pensée humaine. Quelques progrès que le marxisme ait fait faire à la science, la pensée humaine les dépassera et se créera des formes nouvelles et plus élevées. Mais cela ne se produira pas par la résurrection des morts.

Mais Bernstein croit développer le marxisme, quand il lui crie : « Arrière ! Retourne à Kant, retourne à Lange, retourne à Proudhon ! » Et même on entendra : Retourne à Bastiat !

Mais nous, nous ne dirons jamais que : En avant ! Et tant que de nouvelles voies ne seront pas ouvertes à notre pensée, nous crierons : En avant, sur la route que nous indiquèrent Marx et Engels ! D'ici longtemps un progrès théorique ne sera réalisable, à mon avis, que si on spécialise davantage les recherches, — soit pour combler les lacunes de la théorie, soit pour perfectionner la méthode qui nous a été donnée.

Que celui qui sait une meilleure voie pour développer la théorie, et se sent la force de la parcourir, nous la montre. Mais que du moins le poteau indicateur ne nous envoie pas dans deux directions opposées, conformément à la formule consacrée : « D'une part... d'autre part... »

Berlin, décembre 1899.

K. KAUTSKY.

LE RÊVE DE PIERRE DAVANT[1]

(Suite)

XVI

LA PRESSE MORALISÉE PAR LE PUBLIC

Tancret allait prendre congé de Pierre et de ses amis, après avoir fixé son rendez-vous du lendemain avec Frizet, quand un jeune homme l'aborda.

— Me reconnaissez-vous, citoyen ministre? fit-il avec un salut emphatique.

Tancret reconnaissait fort bien son interlocuteur. Sa mine contrariée le disait éloquemment.

— Dix fois je me suis présenté à votre cabinet sans être reçu, reprit le jeune homme.

— C'est qu'apparemment je n'avais rien à vous dire, répondit Tancret après une hésitation.

— Mais, moi, j'avais quelque chose à vous dire. Nos ministres ne sont-ils plus à la disposition du public?

— Vous n'êtes pas le public à vous tout seul, citoyen, répondit Tancret en souriant.

— Je suis plus que le public! s'écria le nouveau venu. Sans nous, les artistes, que serait le public? Un troupeau de brutes.

A ce cri d'orgueil, Pierre reconnut Bosseleux, le musicien, qu'un récent concours officiel venait de classer en très mauvais rang, ce qui avait soulevé une polémique fort vive dans le monde des artistes.

— Vous m'aviez promis votre appui, dit le musicien avec amertume.

Assez gêné, Tancret eut un geste de vague dénégation. Lagaline souligna ce geste d'un ricanement.

— Et l'on prétend que le favoritisme est mort, fit-il.

— Comment! moi! j'ai été favorisé! se récria Bosseleux. Par exemple!... Confiant dans les belles promesses du citoyen Tancret, je me suis abstenu de toute démarche auprès du jury. Résultat: C'est la symphonie, disons la cacophonie, de cet âne bâté de Foulery qui sera

(1) Voir les numéros de juillet, août, septembre, octobre et novembre 1899.

exécutée aux fêtes du travail... Voilà comment nos ministres sauvegardent les intérêts sacrés de l'art.

— Ah! ça, s'écria furieusement Lagaline, est-ce que les ministres ont quelque chose à démêler dans les questions d'art! Je vous l'ai dit cent fois, mon cher Tancret: Votre emploi est inutile, pour le moins. L'art est une fleur qui ne pousse pas dans les plates-bandes officielles. Je suis heureux de la déconvenue de Bosseleux.

— Merci bien! gémit celui-ci.

Avec brusquerie, Lagaline s'excusa.

— Je voudrais que vous eussiez plus de talent encore, pour que ma démonstration fût plus éclatante... Entre nous, je ne sais ni ne puis savoir si l'on a eu tort ou raison de vous écarter: je n'entends rien à la musique...

— On eût dû vous mettre du jury, interrompit Pierre en riant. Vous étiez dans de bonnes conditions d'impartialité.

— Evidemment, dit le musicien avec le plus grand sérieux.

— Toujours est-il, reprit Lagaline, qu'on a mêlé l'administration publique à des choses qui ne la regardaient pas.

Tancret protesta:

— N'ai-je pas les fêtes publiques dans mes attributions?

— C'est bien ce dont je me plains, répliqua Lagaline. Savez-vous ce que devrait être un délégué aux beaux-arts?... Un gardien en chef des musées nationaux, et rien de plus.

— Et des monuments historiques, ajouta Pierre. Et, encore, ces attributions sont-elles plutôt du domaine de l'instruction publique.

— Vous êtes professeur, citoyen Davant, riposta Tancret. Si les artistes ne veulent plus être représentés dans l'administration publique, ils n'ont qu'à le dire... Je n'y suis que leur délégué.

— Ils s'en garderont bien, dit Bosseleux avec amertume. Notre caractère à tous est fait d'indépendance et de servilité... Je suis un sot de vous avoir sollicité.

— Tous vos concurrents ont fait la même démarche, avoua le délégué.

— Et vous avez fait à tous les mêmes promesses? demanda Frizet.

— Parbleu! s'écria Lagaline.

— Ces promesses, protesta Tancret, je les ai fidèlement tenues. J'ai recommandé tous les concurrents à l'attention et à la sympathie du jury. C'était d'ailleurs mon devoir.

— Voilà pourtant à quoi sert le gouvernement, fit l'anarchiste.

Tancret répliqua vivement:

— Aimeriez-vous mieux qu'il servît à favoriser des indignes ou des incapables!... Il préfère laisser cette responsabilité aux jurys d'examen.

— Alors, dit Pierre, à quoi servez-vous?

— A rien. Pour mon compte, je l'avoue. Je suis un maître des cérémonies, un distributeur automatique de poignées de mains et de paroles aimables, et pas autre chose. Quand les compétences se sont prononcées, j'interviens et je fais le geste qui approuve et qui sanctionne... Je tâche d'y mettre de l'élégance, de la bonne humeur et de la cordialité.

— Personnage décoratif, murmura Lagaline.

— Si mes collègues de l'exécutif étaient francs, poursuivit Tancret, ils feraient tous le même aveu. Le pouvoir ne réside plus en nous, mais dans le peuple, qui l'exerce par ses innombrables associations : clubs, syndicats, cercles, comités et sociétés. Je ne m'en plains pas... Je souhaite, au contraire, qu'un jour les apparences se conforment enfin aux réalités, par la disparition du gouvernement, devenu et reconnu inutile... Déjà la plupart d'entre nous fonctionnent dans le vide, remuant chaque jour une effroyable montagne de labeur inutile... Nous ne sommes plus même des chefs de bureau.

Il s'arrêta, puis, tout d'un coup, sursauta et regarda l'heure à sa montre.

— Des garçons de bureau, voilà ce que nous sommes. Et la preuve... Pourvu que j'arrive à temps !

— Qu'est-ce donc ? interrogea Pierre.

— J'ai oublié de faire une communication importante aux *Nouvelles de Paris*.

— Téléphonez.

— Impossible. Il s'agit de modifications à un texte que j'ai envoyé au journal, et je ne puis les faire de mémoire... Il faut que j'y aille.

— Je vous accompagne, dit Pierre en serrant la main à ses amis. C'est précisément mon chemin pour rentrer chez moi.

Au moment où l'automobile ministérielle entrait dans le hall du palais des *Nouvelles*, une nuée de porteurs, montés sur des machines légères, s'en échappaient avec un bourdonnement d'essaim en émigration.

— Les dernières feuilles du soir, dit Pierre en descendant de voiture.

Il s'approcha d'une pancarte et lut: LES ÉMEUTES D'AUJOURD'HUI. — L'OPINION DES ÉTRANGERS.

— Déjà! fit Tancret.

— UN MEURTRE SUR LE BOULEVARD... Je sais. Frizet nous a raconté... LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PUBLIQUE... Vous avez délibéré ce soir ?

— Oui, sur l'émeute de tantôt, répondit le délégué.

— Après, naturellement.

— Pas pendant, c'est évident.

— A quoi cela sert-il ?

— A rien, répondit Tancret. C'est l'usage. Les citoyens croiraient que nous nous désintéressons de la chose publique si nous agissions autrement.

— Pourtant, c'est une affaire de police locale, qui ne regarde que la municipalité.

— C'est évident. Aussi, la municipalité, de son côté... Lisez plutôt.

La pancarte annonçait en effet que la municipalité s'était réunie et qu'elle avait adressé une proclamation aux bons citoyens.

La maison entière trépidait, en un souffle haletant de labeur. Dès l'entrée, on se sentait pris dans un vertige d'activité. Tout y respirait l'effort rapide et ordonné. Depuis que le syndicat de la presse, d'accord avec les syndicats des papetiers, des typographes et des imprimeurs, avait décidé de fondre tous les journaux de la région de Paris en un seul, ce formidable instrument d'information publique n'avait cessé de s'accroître, de se développer et de se perfectionner. Un service de téléphonographe à domicile venait d'être créé, ajoutant le journal parlé au journal imprimé. Pierre, un des premiers, s'y était abonné, et nous avons vu dans un précédent chapitre quels renseignements de tout ordre lui étaient apportés à son réveil, tandis qu'il vaquait aux soins de sa toilette. Les rois du temps présent, c'est-à-dire le citoyen Tout-le-Monde, avaient désormais des lecteurs électriques bien mieux informés et bien plus intéressants que les courtisans qui occupaient de leurs sots bavardages, de leur chronique scandaleuse et de leur mendicité déguisée le petit lever des rois du temps passé.

Les bureaux télégraphiques étaient le centre vital de ce palais de la presse. Des correspondants de tous les points du globe y transmettaient les événements notables et les informations utiles avec une rapidité et une sûreté telles que, sous la pression de l'opinion, le gouvernement songeait sérieusement à supprimer ses bureaux d'informations économiques pour cause de double emploi. C'était là un résultat dont le syndicat de la presse avait le droit de s'enorgueillir.

— Les journalistes du dix-neuvième siècle seraient bien étonnés s'il pouvaient savoir en quelle haute estime est tenue, aujourd'hui, la véracité de la presse, dit le délégué.

— Il est loin le temps où les agences d'informations, domestiquées par les chancelleries, pouvaient créer des courants d'opinion factices, grâce à des nouvelles mensongères, et déchaîner la guerre sur les peuples ! répondit Pierre.

— Où la finance, maîtresse des journaux, organisait à volonté ses rafles sur l'épargne publique par le lancement opportun de quelque canard sensationnel.

— Où l'annonce et la réclame, filles du mercantilisme, empruntaient la plume des écrivains réputés pour imposer aux acheteurs des produits falsifiés !

— C'est le temps où l'on voyait des justiciers de lettres, plus tarés que leurs tristes justiciables, avilir le prix de l'injure et de la calomnie à force de les prodiguer.

— La bête est morte de son venin, dit Pierre.

— Pas du tout, rectifia Tancret. Elle a fait peau neuve. Ou, pour mieux dire, l'atmosphère méphitique où ils vivaient étant purifiée, ces journalistes-là ont cédé le pas aux informateurs instruits et consciencieux qui nous donnent à présent toute sécurité.

— Oui, fit le professeur. Et la division du travail qui s'annonçait au seuil du siècle s'est accomplie. Les discussions doctrinales, les polémiques d'idées, les gloses sur les faits, écartées du journal par les « campagnes » d'injures ou de chantage, ont trouvé asile dans les revues, qui se sont ainsi, et à mesure, popularisées, démocratisées. Et le journal est demeuré le moyen d'information pure, l'enregistreur des faits et le récepteur des dépêches.

— Et à présent que, par la disparition du capitalisme, l'information est sûre, le fait exact, la dépêche authentique, le journal est devenu la puissance bienfaisante qui nous enlève une de nos tâches de gouvernement. C'est ainsi qu'à mesure l'activité des particuliers organisés nous élimine de plus en plus. Dans cent ans, il n'y aura plus de gouvernement.

— J'en accepte l'augure avec joie, dit Pierre.

Ils se trouvèrent, tout en parlant, devant la porte du cabinet de Massias, le rédacteur en chef. Nul garçon de bureau ne s'était présenté pour leur barrer le passage ou pour les annoncer. Mais une inscription très apparente suffit à leur indiquer qu'ils faisaient fausse route :

« Le rédacteur en chef reçoit seulement les personnes qui désirent l'entretenir de faits d'ordre général auxquels le journal peut être intéressé ou qui croient devoir protester contre un refus d'insertion prononcé par les rédacteurs spéciaux. »

— Allons au bureau des beaux-arts, dit Tancret après avoir lu. Je connais Massias : il m'y renverrait impitoyablement, tout ministre que je suis, si j'essayais de le déranger.

— Il a raison. Voilà un système que vous feriez bien d'adopter dans l'administration publique.

— Oui, répondit le ministre avec un rire sceptique. Je réunirais sur mon dos une telle collection de mécontents qu'en moins d'un mois je serais renvoyé à mes chères études... Quand je serai fatigué du pouvoir, j'aviserai à faire cette réforme.

La porte du cabinet de Massias s'était ouverte. Le rédacteur en

chef avait sans doute entendu la fin de la phrase de Tancret, car il pouffa en s'écriant :

— Défense aux ministres de parler de réformes. Leur mandat est d'ordre purement conservateur. C'est du dehors que viennent les réformes. Le gouvernement ne les accepte pas, il les subit.

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, fit Pierre.

— Parbleu ! dit Massias en entraînant les deux amis dans son cabinet. Vous n'aviez pas affaire à moi ? Non ? Eh bien je vous garde tout de même. Le travail va bien, il va tout seul, je puis me donner un moment de répit.

Il téléphona au bureau des beaux-arts et demanda le texte que Tancret voulait remanier. Puis, s'adressant à Pierre :

— Et mon petit Japonais ? Pourquoi ne me l'avez-vous pas envoyé ? J'ai besoin de lui. Il m'est arrivé quantité de documents intéressants pour le public. Lui seul pourrait m'arranger cela.

— J'ai fait part à Sounkala de vos intentions. Il refuse.

— Vous lui avez dit que nous lui ferions des avantages particuliers ?

— Oui.

— Et il refuse ?

— Oui. Ce jeune égoïste n'est pas venu ici pour nous faire connaître son pays, mais pour étudier le nôtre. Le temps qu'il ne donne pas à l'étude, il l'emploie comme ouvrier dans un atelier d'instruments de précision.

— Pratique, après tout, ce garçon, fit le journaliste. Il ordonne bien sa vie. Dites-lui au moins qu'il m'indique quelqu'un parmi ses compatriotes, à qui je puisse confier ce travail.

— Bien volontiers.

Tancret, à qui l'on avait apporté son texte, le corrigeait rapidement.

— Voilà qui est fait, dit-il en donnant un dernier trait de plume. A propos, et votre grand projet de fusion, où en est-il ?

— Cela ne va pas tout seul, dit Massias, mais cela ira, ou j'y perdrai mon nom.

— Ou votre emploi, fit le ministre.

— C'est possible. Mais mon successeur réalisera quand même l'œuvre.

Il resta un instant songeur, et reprit :

— C'est la force des choses, voyez-vous. Pourquoi plusieurs journaux en France, puisque, d'une part, ils donnent forcément les mêmes nouvelles et que, d'autre part, la rapidité des transports a supprimé le temps ? En réalité, les journaux régionaux, qui appartiennent au syndicat, sont des succursales de celui-ci. Avec les tubes pneumatiques

qui sillonnent le pays, je me fais fort de faire parvenir nos éditions spéciales aux lecteurs de Perpignan et de Nice au moment même où nos cyclistes les distribuent aux lecteurs de Paris. Dès lors, à quoi bon les *Nouvelles* de Toulouse, les *Nouvelles* de Marseille ?

— C'est parfait, dit Pierre. Mais l'absence de concurrence ?...

— Où voyez-vous que nous ayons des concurrents, à présent ?

— Au fait, c'est vrai.

— Si nous cessions de servir honnêtement le public, la concurrence surgirait immédiatement de nous-mêmes. Oui, il se formerait un parti parmi les membres de notre syndicat de la presse. Fort de l'adhésion du public, ce parti trouverait immédiatement les moyens de monter un journal rival. Nous ne conservons le monopole de l'information qu'à la condition d'être l'organe complet exigé par le public. Si un jour, un organe concurrent se dresse en face de nous, c'est que nous l'aurons mérité. Nous travaillons sous les yeux du public, sous son contrôle incessant. Les revues, où l'on polémique sur toute chose, — et vous savez que chaque association à la sienne, — sont là pour signaler nos erreurs et nous avertir. Nous tenons dans nos mains une machine formidable ; mais il nous est impossible de l'employer à nuire, sous peine de la détraquer immédiatement.

Pierre admirait comment, en moins d'un siècle, la presse française, anarchiquement divisée en plusieurs centaines de journaux, était parvenue à coordonner ces efforts divergents et contraires en un unique et immense mécanisme d'information, universellement accepté et adopté.

Massias répondit à ses pensées.

— Instrument de perversion publique, dit-il, la presse a été moralisée par le public. L'ère révolutionnaire a marqué la fin de la puissance du journalisme. Du moment où, cessant de recevoir leurs inspirations politiques, le public n'a plus demandé aux journaux que de le renseigner, les polémiques se sont réfugiées dans les revues, dirigées par des associations d'ordre purement moral et dégagées de tout esprit de lucre. Dès lors, le succès est allé aux journaux dont les informations étaient les plus nombreuses et les moins sujettes à caution. Le commerce des fausses nouvelles en a été tué du coup. Le régime capitaliste, en disparaissant, emmenait avec lui cette forme parasite de son mercantilisme.

— Fort bien, dit Tancret, mais comment ces journaux parisiens se sont-ils fondus en un seul, qui va s'incorporer demain les journaux régionaux ?

— De la manière la plus simple, répondit Massias. Le journalisme ayant renoncé à enseigner pour se borner à renseigner, il s'est trouvé qu'après de longues luttes et de non moins longs tâtonnements,

stimulés mutuellement et par les réclamations du public, les journaux parisiens en sont arrivés à donner, à la même heure exactement, les informations et les nouvelles de tout ordre que le lecteur leur demandait. Le syndicat de la presse, dont les membres étaient répartis dans ces journaux, eut alors l'idée de les fusionner en un seul. L'opération, conduite par lui, fut relativement facile, vu l'identité absolue de tous ces journaux. Ce *trust* ne portait aucune atteinte aux intérêts du public, et, d'autre part, il diminuait considérablement les frais de production. Les sociétés des divers journaux se fondèrent donc en une seule, qui est devenue ce que vous voyez. Dans les régions, la même opération aboutit à la création d'un seul journal par grand centre. Aujourd'hui, je vous l'ai dit, la fusion de ces journaux régionaux avec le nôtre n'est plus qu'une question de jours.

— Ce qui m'émerveille, fit Tancret, c'est l'harmonie qui règne entre les diverses professions qui concourent à la confection d'un journal.

— De loin, c'est l'harmonie, et de près c'est l'antagonisme, dit le rédacteur en chef. Mais cet antagonisme est nécessaire et bienfaisant. Dans toute chose, le mouvement s'obtient par une série continue d'actions et de réactions. Nos machinistes, nos clicheurs, nos correcteurs, nos commis, nos rédacteurs, nos télégraphistes, nos électriciens, nos mécaniciens, nos opérateurs appartiennent, vous le savez, à leur syndicat respectif.

— Opérateurs ? fit curieusement Tancret. Qu'appelez-vous ainsi ?

— Les typographes qui conduisent la machine à composer. Quoi ! vous ne saviez pas cela ? dit Pierre.

— En somme, reprit Tancret, quels sont les rapports de ces travailleurs divers avec leur syndicat et avec la société des *Nouvelles ?* Les syndicats sont-ils participants à votre entreprise, ou est-ce seulement les syndiqués ?

— Les syndicats participent moralement, répondit Massias, et les syndiqués matériellement. Ce n'est pas, en effet, tel ou tel syndicat qui rédige, compose et imprime notre journal, mais tels et tels membres de ces syndicats. Ici, comme dans toutes les entreprises industrielles, tout coopérant à l'œuvre est participant au produit. C'est en cela que consiste la distinction fondamentale entre le régime socialiste et le régime capitaliste. Tel machiniste ou tel opérateur est bien actionnaire dans notre société, mais sa qualité d'actionnaire lui est conférée uniquement par son travail. Il n'était pas notre actionnaire en naissant, et il cesse de l'être le jour où il s'incorpore à une autre société de production. Son capital, s'il est encore permis d'employer cette expression, c'est la puissance de travail qu'il représente et qu'il met à la disposition de l'entreprise.

— Bien, mais quel rôle joue le syndicat vis-à-vis de la société industrielle ? demanda Tancret.

— Il est d'abord le bureau de placement naturel de ses membres auprès des sociétés industrielles. Ensuite, il exprime leurs désirs ou leurs réclamations, et ils en ont toujours à formuler, surtout dans des entreprises comme la nôtre, qui groupent des travailleurs de diverses professions. Supposons qu'un conflit s'élève entre nous et les électriciens employés au téléphonographe ou les télégraphistes. Croyez-vous que nous soyons bien placés pour le résoudre ? Au péril des intérêts des ouvriers d'une profession, nous irons droit à la solution la plus avantageuse pour l'entreprise. Si nous sommes seuls juges, seuls maîtres, cette profession sera lésée par l'ensemble des autres. Au profit général, je le veux bien, mais les ouvriers lésés seront mal placés pour apprécier un bienfait obtenu à leurs dépens. Il est donc bon que leur syndicat intervienne. Si nous refusons de céder, le syndicat invite ses membres à quitter le travail.

— La grève ! s'écria Tancret.

— D'où venez-vous donc ? fit Pierre avec étonnement. Les grèves sont rares, mais il s'en produit encore, de ci de là, surtout dans les entreprises interprofessionnelles. Elles sont, d'ailleurs, aussi brèves que rares. On n'en a compté que deux au cours de l'année dernière, et elles n'ont duré que juste le temps nécessaire à l'établissement de l'arbitrage.

— Minuit ! s'écria Tancret. Et moi qui ai rendez-vous demain à la première heure avec Frizet.

— Et moi qui demeure dans la banlieue, s'exclama Pierre.

— Et moi qui ai à viser les épreuves de la première édition, fit plaisamment Massias.

Massias s'en fut en hâte à ses épreuves, dans le ronflement continu des machines, tandis que Tancret courait à son sommeil et Pierre à ses rêves.

XVII

EN PLEINE RÉACTION

Les fiançailles de Pierre et de Louise se firent, contrairement à l'usage, sans la moindre cérémonie. La famille Ducharme était encore trop attristée par le départ de Georges et le chagrin de Jean pour qu'elle pût trouver le moindre plaisir aux réjouissances qui accompagnent d'ordinaire cet acte important de la vie. Louise déclina l'offre amicale que lui firent les sociétés dont son père et son frère faisaient partie, et le banquet, suivi d'une soirée au cercle, fut rayé du programme. Seuls

les intimes de Pierre et de Louise furent invités à dîner par le père de la jeune fille. Il fut cependant convenu que le mariage serait célébré avec toute la solennité convenable.

Pierre s'applaudissait de sa résolution, tout comme il était content que Louise n'eût pas répondu : oui, avec trop d'empressement. Il la sentait éprise de lui autant qu'il l'était d'elle, et son contentement venait de la certitude qu'elle s'était bien pénétrée de l'importance de l'engagement contracté. Aussi fut-ce avec une profonde et toute juvénile émotion qu'il arriva chez Ducharme, où il s'était fait précéder galamment d'un bouquet.

Après l'échange des compliments d'usage, Ducharme dit à Pierre avec un léger embarras :

— Nous dînerons à l'ancienne mode, ça ne vous contrarie pas ?

— En quoi voulez-vous que cela me contrarie ? demanda Pierre gaiement.

— C'est un caprice de vieux papa, voyez-vous, reprit Ducharme. J'ai voulu, encore une fois, me donner l'illusion de mon jeune temps, du temps où l'on mangeait sa soupe chez soi, faite par la maman. Je ne médis pas des restaurants, des réfectoires et des cercles, où il y a de la cuisine toute prête et pour tous les goûts... Depuis la mort de ma femme, nous nous sommes mis à la nouvelle mode. Mais, pour un jour comme celui-ci, cela m'eût chagriné de n'être pas chez nous, autour de notre table à nous... De la sorte, il me semblera que ma pauvre Cécile est encore avec nous et qu'elle sourit à votre bonheur.

Pierre serra fortement la main du vieillard et lui dit avec effusion :

— Vous me parlerez d'elle, vous et Louise, et vous me la ferez aimer.

Il allait s'étonner de l'absence de celle-ci, quand elle apparut rose et rieuse, ceinte d'un tablier blanc et les mains saupoudrées de farine. D'un joli mouvement du buste elle plaça son front à la hauteur des lèvres du jeune homme.

— Vous savez ! j'ai perdu l'habitude. Ce sera comme ce sera. Heureusement, ma cousine Henriette m'aide. Elle n'a pas sa pareille pour battre les œufs... C'est gentil d'être venu le premier, ajouta-t-elle.

Pierre allait tourner un compliment, mais une voix jeune et claire appela Louise des profondeurs mystérieuses de la cuisine.

— Ma cousine ! où mettez-vous le vin blanc ?

— J'y vais ! répondit Louise.

Et elle disparut en évitant d'une rapide torsion du corps une collision avec son frère, qui entrait, enfin habillé. Il s'approcha de son futur beau-frère avec une parfaite aisance et lui fit un cordial accueil.

— Il faut que je vous nomme au moins nos convives avant qu'ils n'arrivent, dit Ducharme. Notre vieille cousine Laure et son non moins vieil époux Carminet; ils ont un peu plus de cent cinquante ans à eux deux, et ils achèvent tout doucettement une vie qui fut laborieuse et sans incidents. Puis leur fille Anna, qui viendra seule de son côté. Elle est surveillante dans un hôpital. Elle a renoncé au mariage pour vivre plus complètement avec ses malades. Enfin, ma belle-sœur Antonine, et sa fille Henriette, toutes deux couturières. Avec vos deux amis Frizet et Lagaline, nous serons onze.

— L'oncle Robert ne viendra pas? demanda Jean.

— Non. J'avais oublié de te dire qu'il s'excusait par une lettre très aimable. Mon frère Robert est un vrai paysan du vieux temps, par certains côtés. Cet animal-là se croirait perdu s'il démarrait de son trou. Si je vous disais qu'il n'est venu que deux fois à Paris en soixante ans.

— Peut-être la longueur du voyage... fit Pierre.

— Allons donc! Il y a à peine une heure de chemin de fer de Tartigny à Paris. La banlieue, quoi!

Des éclats de voix et des claquements de baisers se firent entendre dans l'antichambre. C'étaient le cousin et la cousine Carminet qui arrivaient. Quand ils furent délivrés des embrassades de Louise et d'Henriette, Ducharme leur présenta son futur gendre.

— Les plus vieux sont les premiers, dit Carminet.

— Il souffla et, s'adressant à Pierre, il reprit :

— Je ne vous compte pas, mon cousin. Vous êtes de la maison.

— Parbleu, fit Ducharme, vous avez du loisir. Il ne manquerait plus que vous fussiez les derniers.

— Du loisir, ah! ouiche! s'écria la cousine Laure. A six heures nous étions encore au jeu de boules du Luxembourg, où Carminet s'enrageait à terminer une partie... A son âge, si c'est permis.

Carminet fit saillir orgueilleusement ses biceps.

— Tout ce qu'on peut faire est permis, dit-il. Plus souvent que je toussoterais mon reste de vie dans un coin, tant que je peux remuer bras et jambes.

La cousine Laure jeta sur son vieil époux un regard de tendresse admirative.

— Imaginez-vous, dit-elle, que j'ai eu, l'autre jour, toutes les peines du monde à l'empêcher de se jeter dans cette révolution. J'avais beau lui dire : Tu as fait la tienne dans ton temps, laisse les jeunes gens faire la leur si ça les amuse...

Elle allait continuer, lorsque de nouveaux bruits de voix et de baisers l'interrompirent. La porte s'ouvrit et une fort belle personne,

jeune encore et très élégamment vêtue, fit son entrée dans le petit salon encombré de fleurs.

— Bon! je ne suis pas la dernière, dit la nouvelle venue en embrassant à tour de rôle les Carminet et les Ducharme.

— Mon futur neveu? interrogea-t-elle en regardant Pierre avec sympathie.

Celui-ci la salua :

— A peine votre frère cadet.

Elle éclata d'un beau rire de joie et de santé, au fond très flattée qu'on rendît hommage à sa maturité resplendissante.

Frizet et Lagaline arrivèrent ensemble. Pierre les présenta à ses nouveaux parents. La superbe Antonine fit une vive impression sur l'anarchiste, et cela parut causer du dépit à Frizet.

Enfin la cousine Anna parut au bras de Louise, débarrassée de son tablier. La garde-malade était une petite femme d'âge incertain, vive, affairée et ardente. Elle plut tout de suite à Pierre.

— Imaginez-vous, dit-elle, j'allais oublier l'heure. Cet animal de docteur Spitz avait réservé pour aujourd'hui une opération magnifique que je n'aurais voulu manquer pour rien au monde.

— Oh! s'écria Louise. Parler ainsi de la souffrance!...

— Mais oui, ma chère enfant. Je peux bien dire qu'une opération est magnifique, si affreuse qu'elle paraisse à ta sensibilité, quand elle sauve le patient.

— Cette mâtine d'Anna! s'écria Ducharme. Elle a toujours de joyeuses histoires d'hôpital à vous raconter.

— Mademoiselle est servie, fit Henriette en ouvrant à deux battants la porte de la salle à manger.

Et, tandis que Louise offrait son bras au vieux cousin Carminet et Pierre à la vieille cousine, elle s'empara sans façon de Jean, dont la morosité céda pour un instant. Lagaline ayant accaparé la belle veuve, Frizet vint en serre-file avec l'infirmière. Ducharme avait gagné seul sa place, sans façon, et s'y tenait debout, présidant à l'installation de ses invités.

En dépliant sa serviette, Louise eut une joyeuse exclamation de surprise. Elle venait de découvrir un coffret à bijoux, un bronze ciselé, qui était un véritable objet d'art.

— Ah! mon oncle! s'écria-t-elle très émue en embrassant Carminet, qui ne se tenait pas d'aise.

Le coffret passait de main en main, dans un concert d'éloges mérités. Pierre se récria :

— Vous êtes un véritable artiste.

Le vieillard dit d'un ton pénétré :

— Le grand Benvenuto était un maître ouvrier.

Il ajouta malicieusement :

— Eh bien, on n'est pas encore une vieille bête.

Sa femme dit à son voisin :

— Voilà un an qu'il y travaille.

Carminet reprit, avec une pointe de mélancolie :

— C'est sûrement mon dernier travail.

Puis, bannissant l'importune pensée :

— Sans lunettes, mes enfants. Je l'ai fait sans lunettes. Il y a encore bien des jeunes qui ne me feraient pas la barbe.

— Je crois bien, fit Ducharme avec conviction.

Le potage fut déclaré excellent, à l'unanimité. Rose de joie, Henriette recevait les félicitations. En dépit des médecins, le pot au feu était resté le mets familial par excellence.

— Ma fille, tu es bonne à marier, déclara l'infirmière sentencieusement.

— Ce n'est toujours pas son talent culinaire qui lui fera trouver un épouseur, répartit la vieille cousine Laure. On n'apprécie plus cela, maintenant que le système des restaurants et la vie de cercle se sont substitués à la vie de ménage d'autrefois.

— Mais on y revient, à la vie du bon vieux temps, ma cousine, dit Antonine. Et j'ai bien peur que les femmes n'y perdent les libertés qu'elles avaient conquises en s'affranchissant des menus soins du ménage.

— Ah ! ah ! s'écria Lagaline, la réaction relève la tête.

— On fait bien d'y revenir, prononça gravement Anna.

— Comment, s'exclama Ducharme, vous la communiste, qui vivez dans votre hôpital comme les religieuses de jadis dans leur cloître, vous approuvez la vie de ménage ?

— Eh ! oui. S'il y a réaction, c'est une réaction bienfaisante. En tout cas, les libertés de la femme n'y courent aucun péril. L'individu, dans la communauté, est bien seul quand il n'est pas soutenu par une idée ou par une vocation. Il y a des gens qui ne peuvent pas aimer tout le monde, il y en a d'autres qui ne peuvent pas vivre seuls dans la foule. Pour ceux-là l'intimité familiale est nécessaire.

— Mais la famille existe, et personne n'a songé à la détruire, fit Lagaline.

— Il n'y a pas de famille sans marmite, répliqua Ducharme.

— Vous avez raison, mon cousin, reprit Anna. Je me demande en quoi la femme est amoindrie de faire le ménage et la cuisine, tandis que l'homme exerce sa profession et que les enfants étudient. Aussi, on a eu beau faire : le bon sens et la nature ont repris le dessus. Il n'y a pas cinq femmes sur dix qui continuent à exercer une profession, une fois mariées. Grâce aux allocations de grossesse et d'élève que les

familles reçoivent, la femme dans son ménage n'est pas sous la dépendance de son mari.

— En somme, dit Jean, la femme mariée ayant charge d'enfants exerce une sorte de ministère public. C'est pour l'humanité de demain qu'elle met au monde et élève ses enfants.

— Certes, dit Frizet. Mais ne croyez-vous pas qu'il serait mieux d'attacher les enfants moins étroitement à leurs parents?

— Voilà bien une réflexion de vieux célibataire, s'écria Ducharme.

— On est allé aussi loin que possible dans la voie de l'éducation en commun, observa Pierre. Les enfants prennent un repas par jour à l'école, tout au moins dans les villes. Cela suffit à leur donner le sens et le goût de la vie en commun. Je sais que, pour développer en eux le sentiment de l'égalité et de la sociabilité, on a proposé d'établir l'internat complet.

— Cette proposition a été rejetée par le vote presque unanime des mères de famille, dit Henriette, qui s'était assise après avoir apporté le rôti, que Ducharme découpait avec des grimaces d'effort.

— Elles ont bien fait, dit Pierre. Ce n'est pas la sociabilité, mais la brutalité qu'on eût développée chez les enfants soumis à ce régime. Rappelons-nous toujours les mornes internats dont les écrivains du siècle passé nous tracèrent le triste et répugnant tableau.

— Vous savez, dit Anna, qu'on a renoncé à l'internat pour les orphelins. Ils sont, à présent, répartis dans les familles qui acceptent de se charger d'eux, moyennant indemnité. Le système a réussi on ne peut mieux.

Frizet hocha la tête et dit:

— Ce n'est pas en suivant ce chemin que nous développerons le socialisme et son esprit dans les jeunes générations. Outre que vous laissez subsister l'égoïsme familial, qui s'oppose à l'extension de l'altruisme, ne voyez-vous pas que vous ramenez aux tâches domestiques des quantités considérables de bras que l'industrie eût employés à augmenter la richesse publique?

L'infirmière éclata:

— A ce compte, papa n'aurait pas dû perdre une année de son temps à ciseler cette petite boîte à bijoux! Croyez-vous, par hasard, que l'égoïsme familial qui lui a inspiré ce travail n'est pas proche parent de l'altruisme social dont vous parlez et, ajouta-t-elle avec hésitation, dont je puis bien parler, moi aussi, puisque j'ai renoncé pour lui à fonder une famille.

— C'est parfois une manière de n'aimer personne que d'aimer tout le monde, soupira la vieille Laure, qui ne se consolait pas de n'avoir point de petits enfants à cajoler.

Pierre s'étonna que Lagaline eût laissé Frizet se jeter dans la discus-

sion sans l'y suivre, mais son étonnement cessa quand il eut remarqué que l'anarchiste était aux petits soins auprès de la belle veuve et qu'ils s'étaient isolés tous deux de la conversation générale en un dialogue souriant et passablement animé. Frizet fit sans doute la même remarque, car il piqua soudain du nez dans son assiette et parut se désintéresser de la discussion.

— Il y a bien des choses du passé qui reviennent, dit Jean. Voici la domesticité qui reparaît, à présent. Sous une autre forme, il est vrai.

— Oui, dit Louise. Il y a eu d'abord les ménagères, pour les célibataires qui ne veulent pas s'occuper des menus soins de leur intérieur, et pour les ménages sans enfants. Puis, les mamans chargées d'une nombreuse famille se sont fait aider par les ménagères. Aujourd'hui, notre syndicat est formidable. Des ouvrières, des artistes, des institutrices et professeurs mariées veulent continuer à exercer leur profession, bien qu'elles aient des enfants. Le syndicat leur fournit des ménagères, qui ne sont pas des servantes, mais des aides, et parfois des élèves.

— Des élèves ? interrogea Henriette. Comment cela ?

— Oui, il y a des jeunes filles qui n'ont de vocation que pour être des mamans. Eh bien, en attendant le mariage, elles vont faire leur apprentissage chez des mamans chargées d'enfants ou d'occupations professionnelles.

Henriette battit des mains.

— Inscrivez-moi à votre syndicat, dit-elle avec expansion.

Elle avouait ainsi sa vocation, sans fausse honte, fière au contraire d'aspirer à l'état vénérable de mère de famille.

— Est-ce que vous jugez cela conforme à l'égalité ? demanda narquoisement l'infirmière à son voisin.

Frizet, ainsi interpellé, répondit, presque maussade :

— Si cela continue, par amour de la famille on rétablira aussi l'héritage.

— Mais il est tout rétabli, fit gaiement Ducharme. Quand je m'en irai — le plus tard possible ! — j'espère bien léguer à mes trois enfants — pardon ! — à mes quatre enfants tout ce que je possède. Il est vrai que je les défie bien, avec cela, de devenir des capitalistes.

— Pour vous, passe, fit le correcteur. Mais nous avons des artistes, des écrivains, des savants, des inventeurs qui gagnent encore de grosses sommes.

— Oui, dit Pierre. Et il en est parmi ceux-là qui ne dépensent pas tout leur revenu, qui lèguent par conséquent un véritable héritage, au sens ancien du mot, à leurs enfants. Mais ceux-ci sont réduits à le consommer, faute de pouvoir l'employer à l'exploitation du travail d'autrui.

— Qui les en empêcherait s'ils le voulaient? objecta Frizet.

— Simplement ceci, répondit Pierre: Que la forme capitaliste de la production ayant disparu, l'argent n'est plus qu'un signe d'échange représentant les moyens de consommation, et non les moyens de production qui ne valent que par leur mise en œuvre. Or, avec son argent, un héritier peut bien acheter, s'il lui en vient la fantaisie, cinquante machines à coudre, mais elles ne pourront lui servir qu'à confectionner ses vêtements. S'il voulait y installer cinquante ouvrières et les faire travailler pour son compte, croyez-vous qu'il le pourrait?

— Evidemment, non, dit Antoinette. Le syndicat des couturières, pas plus que le syndicat des confectionneuses, ne lui fournirait une ouvrière qui consentît à travailler sans recevoir exactement l'équivalent de son produit. Dès lors, notre homme se ferait donc patron par vanité pure ? C'est inadmissible.

— Aussi, dit le professeur, quel que soit leur amour pour leurs enfants, et précisément à cause de cet amour, ils sont rares ceux qui laissent en héritage une somme un peu considérable. Sans compter qu'ils se font très rares, ceux qui, par leurs talents, gagnent de grosses sommes dépassant leurs moyens de consommation. Peu à peu, par l'instruction généralisée et mise gratuitement à la portée de tous, le niveau de répartition s'établit entre tous les coopérateurs de l'œuvre sociale.

Il allait continuer, mais le café et le thé attendaient les convives dans le salon. Henriette et Louise servirent chacun selon ses préférences, puis la soirée s'acheva par des conversations alternées de chants et de musique. Pierre remarqua, non sans joie, que le chagrin de Jean semblait se fondre comme neige aux sourires de sa jolie cousine, et non sans malice que Lagaline faisait de sensibles progrès dans l'esprit — et, qui sait! le cœur? — de la superbe veuve.

Ces remarques ne l'empêchèrent pas d'admirer comme il convenait la bonne grâce et le charme naturel de celle qui, dans peu de jours, serait la citoyenne Davant.

XVIII

A VOL D'HISTOIRE

« Mon cher Yoshimi,

« Puisque tu acceptes de faire connaître notre Nippon aux Occidentaux et que, d'ici à quelques semaines, tu seras installé à Paris en qualité de rédacteur aux *Nouvelles*, il est bon que tu connaisses le

nouveau monde où tu vas vivre. Tu vas me dire que nos professeurs et nos livres t'ont raconté l'histoire étonnante des peuples que nous suivons avec tant d'ardeur dans la voie du progrès. Ce fut mon illusion quand je mis le pied en France; quelques jours suffirent à me prouver que j'ignorais l'esprit même de l'Occident et qu'en conséquence son histoire d'hier et d'aujourd'hui se présentait à moi comme une succession de faits sans lien entre eux et sans signification générale. Je ne me prétends pas beaucoup plus savant, après une année de séjour à Paris ; mais je puis te donner quelques indications qui serviront au moins à te mettre en garde contre ta science et à te donner le désir, dès ton arrivée à Paris, d'*apprendre* une civilisation si fondamentalement différente de la nôtre. Il y a ici comme à Tokio des chemins de fer et des imprimeries, des syndicats professionnels et des institutions démocratiques, et, à ne se fier qu'aux apparences, il n'y a entre ce peuple et nous qu'une différence de couleur, tant nous l'avons bien imité en tout ce que nous pouvions saisir de lui.

« Ainsi, leur histoire, nous ne la connaissons que grossie et déformée par la double distance du temps et de l'espace. Nous en sommes encore à croire que leur révolution fut une subversion totale obtenue par un massacre de tous les possédants, et nous avons réglé la nôtre sur ce programme absurde, et nous sommes ainsi restés les parents démagogiques des Gengis-Khan et des Timour-Leng qui offrirent à leur propre fureur d'innombrables holocaustes humains.

« La classe ouvrière n'est point arrivée d'un bond au pouvoir, après avoir brutalement supprimé la classe bourgeoise, comme l'enseignent nos historiens. Quantité de possédants, qualifiés bourgeois, furent les artisans volontaires et conscients d'une longue transformation dont l'acte révolutionnaire ne fit que sanctionner les résultats et les mettre d'ensemble en lumière. Quantité de prolétaires, inconscients de leurs destinées futures, furent les obstacles têtus, quasi-invincibles, auxquels se heurtèrent les révolutionnaires; et l'on en vit parfois qui n'usèrent des armes du progrès que pour mieux s'opposer au progrès et se syndiquèrent, par exemple, pour limiter le nombre des apprentis ou pour interdire aux patrons l'emploi des machines.

« La prétendue révolution bourgeoise de 1789, voilà la véritable révolution sociale. Elle fut faite par l'idée de liberté et d'égalité, et ne donna d'abord ses bienfaits qu'aux plus forts. Mais l'idée est plus forte que la force. Les faibles se fortifièrent, les ignorants s'instruisirent, les isolés se groupèrent. Tous comprirent mieux le sens réel des principes de liberté et d'égalité. Les faibles connurent mieux leur droit, à mesure que les forts doutaient davantage du leur. Les races occidentales sont profondément idéalistes, et leur logique devance à un tel point la logique des événements qu'elle va parfois jusqu'à les susciter

par la puissance créatrice de la pensée. La faim produisit ici cent émeutes, toutes vaincues. L'idée enfanta des révolutions, qui toutes laissèrent un profit social définitivement acquis.

« Ne crois point pourtant que ces gens soient sans cesse à cavalcader sur des chimères. Chez eux, l'action suit la pensée d'assez loin, mais elle la suit toujours, et les vastes desseins ne leur font pas mépriser les menues tâches quotidiennes. Ils sont ainsi, à la fois, très novateurs en idée et très conservateurs dans l'action, et c'est à cette complexité qu'ils doivent d'avoir accompli leur dernière révolution en limitant au minimum la dépense d'existences humaines et la destruction nécessaire des institutions caduques. Ils ne se sont pas, comme nous, retournés tout d'une pièce, ce qui atteste chez eux, quoi que tu penses le contraire, plus de souplesse que chez nous. Au Japon, la tyrannie collective de l'imitation des formes a créé artificiellement le nouveau système social. Tu ne te rends pas compte de cela, parce que les termes de comparaison te font défaut. Mais quand tu auras vécu pendant quelques semaines seulement parmi les Occidentaux, et que tu auras constaté que le régime social imité par nous est chez eux parfaitement organique, tu comprendras la différence, qui est, je dois le dire, tout à l'avantage de l'Occident.

« Croirais-tu, par exemple, que ces Occidentaux et surtout les Français, qui ont importé chez nous la mode du scepticisme et n'ont réussi qu'à nous faire changer de superstitions, puisque nous reportons sur la science le culte aveugle que nos ancêtres avaient pour les religions nationales, eh bien! ces Français sont les plus religieux des hommes. L'humanité est leur déesse, et l'avenir est le temple infini où elle se glorifiera, sans cesse accrue en force et en beauté. Cela ne les empêche point de songer individuellement à eux-mêmes et de jouir du présent. Mais le plus égoïste d'entre eux possède à un certain degré la notion de l'espèce, tout comme le plus imprévoyant est hanté de la bienfaisante idée du futur.

« Quand l'ordre nouveau s'est établi, les Français avaient une grave difficulté à résoudre. Ils voulaient bien établir l'égalité de fait, unique sanction possible de l'égalité de droit proclamée par leur première révolution, mais ils ne voulaient pas sacrifier la liberté individuelle. Aussi, les chefs révolutionnaires qui parlèrent d'instituer la dictature du prolétariat, qui eût été en réalité la leur, furent-ils mal accueillis.

« On s'avisa heureusement que l'égalité ne consiste point dans le nivellement des conditions, mais dans l'équité apportée à satisfaire au maximum possible des besoins fort différents et très inégaux. On voulut tout d'abord que la faim et le dénuement fussent désormais classés dans les mauvais souvenirs historiques. On s'attacha en même temps à établir l'égalité de point de départ, et l'on mit la science à la

portée de tous ceux dont le cerveau était apte à la recevoir. Déjà, au moment de la Révolution, quantité de lois sociales et d'institutions dues à l'initiative privée avaient amélioré le sort de la plèbe, et lui avaient donné ainsi la volonté et la force nécessaires à une telle entreprise. Quand l'arbre fut secoué, le fruit était mûr ; il tomba sans peine.

« J'ai l'air de te raconter une idylle, au regard de ce que nos aînés ont vu chez nous et de ce que les Français avaient vu chez eux lors de la révolution du dix-huitième siècle. Crois pourtant que je ne flatte pas le tableau. Le mouvement social, d'ailleurs, ne fut point, en la dernière révolution, enfermé dans les limites de la France, qui n'eut pas à se défendre contre l'agression extérieure, comme elle y avait été contrainte en 1792. Le fruit était mûr dans tout l'Occident européen, quand la secousse se produisit. Il tomba donc en même temps en Allemagne et en France, en Angleterre et en Italie. La vaillante petite Belgique, prête depuis longtemps, patienta pour n'être point écrasée par les forces extérieures tant qu'elles furent aux mains des féodaux allemands et des capitalistes français. Le reste du monde civilisé suivit sans trop de résistance.

« La victoire fut à eux le jour où les socialistes français eurent gagné les paysans en les convainquant qu'il ne s'agissait point de les dépouiller, mais de mettre fin à l'oppression aussi fainéante qu'avide des grands propriétaires. L'élection les ayant mis au pouvoir, ils eurent à briser les résistances constitutionnelles que leur opposaient le Sénat et le président de la République. L'histoire t'a fait connaître, comme à moi, ces événements. Je n'y insiste donc pas. Mais ce qu'elle ne t'a pas fait connaitre, c'est la situation sociale exacte du pays au moment où ils s'accomplirent. Et, comme moi alors, tu en es encore à croire que la révolution de 19.. marqua le point exact entre le monde capitaliste finissant et le monde socialiste commençant. Erreur, mon cher Yoshimi. Le monde capitaliste n'était pas encore agonisant que déjà le monde socialiste était né, non pas seulement en esprit, mais en fait, et manifestait son existence dans presque toutes les branches de l'activité humaine.

« Au moment où éclata la révolution, les grandes entreprises collectives du capitalisme, qui furent à l'apogée de leur puissance dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, n'étaient plus aussi nombreuses ni aussi omnipotentes qu'à cette époque. Un certain nombre d'entre elles s'étaient incorporées à la puissance publique, qui avait ainsi repris la direction de services publics essentiels, tels que les moyens de transport et la banque. Les entreprises commerciales avaient disparu devant la grève des acheteurs, affiliés aux sociétés coopératives de consommation. La lutte nécessaire contre l'alcoolisme avait contraint le pouvoir à prendre le monopole de la rectification et de la

vente de l'alcool. Les excès de la spéculation internationale et les crises dont elle menaçait à tout moment la production nationale par des mouvements désordonnés de prix sur les matières premières et les céréales, avaient déterminé la nation à transférer aux ouvriers associés et fédérés le sous-sol minier, exploité jusque-là par des compagnies capitalistes, à prendre en mains le commerce des grains, à obliger les gouvernements étrangers à l'adoption d'une très sévère législation internationale contre les monopoles de fait constitués par les accapareurs.

« Les grandes entreprises qui étaient demeurées au pouvoir de la féodalité capitaliste n'étaient plus comme autrefois maîtresses du travail, de la santé, de la vie, de la conscience des ouvriers qu'elles employaient. Organisés par leurs syndicats, fédérés professionnellement et interprofessionnellement, ils avaient étendu leur action défensive contre l'action oppressive du capital sans se laisser limiter par les frontières politiques. Tandis que, comme ouvriers, ils organisaient leur résistance par le syndicat et la fédération internationale, comme citoyens ils exigeaient et obtenaient des lois qui contraignaient le capitaliste à respecter l'homme dans le travailleur et à ne plus considérer seulement le salaire comme partie intégrante des frais généraux, tels le charbon ou le minerai, mais aussi comme la part minima qui revenait de droit aux facteurs essentiels de la production.

« Ces lois, qui assainissaient les ateliers et les usines, qui protégeaient la santé et la liberté de l'ouvrier en limitant la durée de la journée de travail, qui l'indemnisaient en cas d'accident, de maladie ou de chômage, qui procuraient du pain à sa vieillesse, qui permettaient à l'ouvrière enceinte ou nourrice d'assurer en paix et en sécurité l'avenir des générations, qui garantissaient la nourriture et le vêtement à l'écolier pauvre, qui donnaient la nation pour mère à l'orphelin, ces lois et tant d'autres que je passe, loin de satisfaire le prolétariat et d'endormir son activité revendicatrice, avaient élargi d'autant ses espérances et accru sa force pour les réaliser. Les industriels avaient été amenés à reconnaître la puissance syndicale, protectrice des droits et de la dignité des travailleurs ; et, bien avant la révolution, les monarques absolus de l'usine et de l'atelier avaient dû accepter les constitutions que leur avaient imposées le syndicat, et partager avec lui le gouvernement du travail.

« En coïncidence de ce mouvement vers le mieux-être matériel, ou plutôt en accord avec ce mouvement, les prolétaires s'étaient mis avec un bel entrain à l'étude. Partout, à mesure que la journée de travail devenait moins longue et moins fatigante, des écoles s'ouvraient et les travailleurs y affluaient. Le droit, l'histoire, l'économie sociale, la morale, l'hygiène publique, les sciences de tout ordre

étaient enseignés par de jeunes hommes et de jeunes femmes ardents au bien public, et cet enseignement était accueilli avec avidité par ceux qui voulaient se venger noblement d'avoir été appelés « les barbares » par quelques beaux esprits de salon et d'académie.

« Tu vois par cet exposé trop sommaire que le terrain de la transformation sociale était bien préparé. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'une telle préparation ne se fit ni en quelques jours ni même en quelques années. Elle fut l'œuvre de plusieurs générations, et ne fut point toujours entreprise par les révolutionnaires, qui parfois s'opposaient à telle amélioration de détail, ne daignant mettre le peuple en mouvement pour un minime bienfait, puisque son effort suffirait un jour à retourner la société comme un gant et à transformer l'enfer social en paradis.

« Mais le grand jour ne venait pas et les partisans du miracle révolutionnaire se faisaient de plus en plus rares à mesure que le peuple se mêlait plus effectivement à la vie politique et sociale et prenait une part plus grande dans la direction de ses propres destins. Certes la misère n'était pas abolie, et bien des inégalités choquantes disaient éloquemment la nécessité d'une transformation sociale. Mais ceux qui subissaient la misère ne se résignaient plus comme auparavant, ils ne croyaient plus qu'elle fût une institution divine ou une fatalité naturelle. Et ceux qui donnaient le scandale d'une existence luxueuse entretenue par le labeur d'ouvriers dont ils ignoraient même l'existence, ne croyaient plus à la justice d'institutions dont ils se hâtaient de jouir, en attribuant tout le mérite ou la faute de leur situation au hasard. Quelques-uns, parmi ceux-ci, s'excusaient de ces faveurs aveugles en consacrant une part de leur superflu à des œuvres d'éducation et de libération sociales, par lesquelles serait diminuée dans l'avenir la part de chance qui présidait à la distribution des richesses.

« Le grand jour arriva cependant, à son heure. Armés de la loi, les socialistes procédèrent à l'œuvre de liquidation sociale. Il y eut des résistances, elles furent brisées. Il y eut des impatiences, elles furent calmées, et les fureurs révolutionnaires ne s'exercèrent que dans les localités et les professions où les travailleurs étaient le plus misérables et le plus tenus à l'écart du mouvement d'émancipation de leur classe. Ainsi furent durement châtiés par les propres instruments de leur domination, les patrons qui s'étaient si longtemps applaudis d'avoir su soustraire leurs ouvriers à la contagion socialiste. Au contraire, partout où les ouvriers étaient organisés et instruits, leur unanimité et leur modération dans la victoire ôtèrent aux patrons jusqu'à la possibilité de protester contre leur déchéance, et ceux qui l'essayèrent purent être l'objet de la clémence méprisante de vainqueurs certains de leur force autant que de leur droit.

« Il fut décidé en principe, car c'était là la base du droit nouveau,

que le sol et les instruments de production étaient la propriété de la nation. Les coopératives de consommation remirent leurs magasins aux cantons et les coopératives de production agricoles traitèrent dorénavant avec eux pour la vente de leurs denrées. Tous les établissements de grande industrie qui ne furent point incorporés aux services publics déjà existants, — et on y en incorpora un fort petit nombre afin de ne point créer dans la République un fonctionnarisme trop nombreux, — furent concédés aux travailleurs qui y étaient occupés, et qui constituèrent des sociétés de production, grâce à la nationalisation du crédit. Les actionnaires en furent remboursés au taux de l'émission, et non à celui que leurs titres avaient acquis par la spéculation des financiers et le travail des ouvriers. L'internationalité de la révolution fit cette mesure sans péril pour la nation qui en avait pris l'initiative. Ceux d'entre les actionnaires que le remboursement appauvrissait jusqu'aux limites du dénuement furent inscrits à la dette publique pour une pension viagère qui leur permit de terminer leurs jours sans connaître le besoin. La même mesure d'humanité fut prise envers les créanciers de l'Etat, et, au bout d'une génération, la dette publique disparut du budget des dépenses pour n'y plus reparaître.

« Pour la petite industrie, je t'ai dit dans une précédente lettre qu'on laissa subsister le patronat pendant une période assez longue. A l'imitation de ce qui se faisait dans l'imprimerie, les syndicats professionnels groupèrent en « commandites » les ouvriers des moyens et petits ateliers. Le patron traitait avec la commandite, qui, d'accord avec le syndicat, embauchait directement le personnel. Ainsi, la direction du travail passa rapidement des mains du patron à celles du groupe ouvrier. Le patron n'était plus chef de travail, mais il demeurait l'intermédiaire entre le groupe producteur et les consommateurs, et il conservait la charge d'entretenir les relations avec la clientèle. Cette fonction, il ne la conserva pas longtemps. Les statistiques établies par les syndicats et par l'administration publique firent rapidement connaître aux travailleurs les besoins exacts du marché et quels débouchés étaient offerts à tels produits. D'autre part, l'organisation coopérative de l'échange et sa transformation en services cantonaux, intercantonaux, nationaux et même internationaux, avaient singulièrement simplifié le mécanisme de la distribution des produits. Au bout de quelques années, les patrons ayant épuisé leur double raison d'être, comme chefs de travail et comme commerçants, ils furent mis à la retraite, et la république exista de fait dans toutes les branches de l'activité économique.

« Aujourd'hui, cette coopération générale se retrouve en face du problème initial, et nous allons certainement entrer dans une période d'agitation, dont les phases seront curieuses à observer. Aussi ne sau-

rais-je trop te louer d'avoir pris la résolution de connaître l'Occident autrement que par ouï-dire. Cette fois, c'est la liberté qui réclame ses droits, et, à te dire vrai, je ne sais jusqu'à quelles limites elle veut les étendre. Pour un peu, je la soupçonnerais de ne plus accepter de limites du tout. Déjà les services publics dont l'Etat avait pris la direction tendent à redevenir des institutions libres, administrées directement par ceux qui les font fonctionner. Pourtant, l'Etat n'est plus, comme autrefois, un instrument d'oppression et de compression au pouvoir d'une minorité contre la majorité. N'importe, on ne veut plus de l'Etat, si ce n'est pour maintenir l'ordre matériel ; et encore les fonctions de police sont-elles presque partout aux mains des municipalités cantonales.

« De bons esprits croient ce mouvement prématuré. Les services publics sont gratuits, disent-ils. Ils constituent, en somme, la part de communisme réalisé dans la société. Peut-on les remettre aux associations libres sans faire disparaître la gratuité ? Ne vaut-il pas mieux attendre que les groupes producteurs aient parfait leur union et perfectionné leur système d'assurance mutuelle, et aussi qu'ils aient multiplié les produits de telle sorte que toute notion de valeur ait disparu de ces produits ? Cela, c'est l'œuvre du temps. Mais je crois bon que ce problème soit posé dès maintenant. La volonté, dans ce monde-ci, est un si merveilleux propulseur, que rien ne m'apparaît plus comme impossible.

« Viens au plus tôt, mon cher Yoshimi, viens voir ces belles choses de près. Nous tâcherons ensemble de nous en pénétrer et, en les rapportant à nos compatriotes, nous ferons de notre mieux pour que ceux-ci n'en prennent que ce qui est à leur convenance.

« Ton ami dévoué,

« SOUNKALA. »

Pierre, à qui le petit Japonais avait montré cette lettre avant de l'envoyer à son ami, s'étonna joyeusement :

— Où avez-vous si bien appris à nous connaître ?

Il s'attendait à un compliment flatteur et s'apprêtait à repousser modestement l'hommage de son élève, mais celui-ci lui répondit :

— A l'atelier, où je travaille comme mécanicien.

EUGÈNE FOURNIÈRE.

(*La fin au prochain numéro.*)

Une Expérience Intéressante

LE GAZ AUX GAZIERS

On sait que le monopole dont la Compagnie parisienne du gaz jouit depuis 1856 expire le 31 décembre 1905, c'est-à-dire dans six ans.

Ce n'est pas trop tôt pour le Conseil municipal de s'occuper, d'ores et déjà, du régime d'exploitation qu'il entend substituer à celui d'une société avec laquelle la Ville de Paris a eu des démêlés fréquents et fameux.

Car d'une prolongation de monopole il ne saurait être question. Sur ce point il y a unanimité à l'Hôtel-de-Ville et, d'ailleurs, la Compagnie, qui n'a plus d'illusions, ne présente et ne présentera pas de demande de renouvellement.

Elle s'estimerait déjà fort heureuse si le projet élaboré par M. Lauriol, ingénieur de la Ville et d'accord avec elle, avait chance d'aboutir.

Mais la combinaison a du plomb dans l'aile; même comme société fermière avec un fonds de roulement de quarante millions et une participation aux bénéfices bien modeste à côté de ses avantages passés, la Compagnie du gaz risque fort de ne pas être agréée. Les séances du 26 juin et du 6 novembre 1899 ont été très significatives à ce sujet.

Au lieu de discuter le projet qui lui était soumis, le Conseil municipal, le 26 juin, invitait le préfet de la Seine à régler avec la Compagnie parisienne du gaz les conditions dans lesquelles doit se faire la transmission à la ville de Paris de l'actif existant au 31 décembre 1905. Et la délibération du 6 novembre ne faisait que rappeler et souligner celle du 26 juin.

La Compagnie du gaz semble donc irrémissiblement condamnée,

et avec elle toutes les compagnies à base capitaliste qui pourraient briguer sa succession.

Beaucoup de nos édiles caressent, en effet, un vague rêve de régie municipale. Navrés de tous les mécomptes que les traités passés avec les sociétés concessionnaires de tout genre ont valu à la Ville, ils voudraient enfin échapper aux griffes des vautours de la finance au moyen d'une administration directe des choses.

Mais cela ne va pas sans certaines difficultés.

D'abord se dresse l'obligation pour les communes de procéder par adjudication. M. Sauton, qui est l'ennemi juré de la régie, profitant de cette règle de comptabilité publique, faisait ressortir les conditions déplorables dans lesquelles se trouverait la Ville, exploitante du gaz, pour l'achat des houilles ou la vente des sous-produits.

Mais l'honorable rapporteur allait plus loin : il jetait des défis à ses collègues, leur demandant pourquoi ils n'avaient pas réclamé la mise en régie du Métropolitain.

« Vous savez bien, ajoutait-il, vous savez bien que si vous l'aviez demandée on vous l'aurait refusée. »

Au vrai, rien dans notre législation n'interdit formellement aux communes de faire acte de commerce ou d'industrie. Cependant, à défaut de textes, une sorte de jurisprudence s'est établie, d'après laquelle les ministres, en vertu de leur pouvoir discrétionnaire, refusent aux communes l'autorisation indispensable. La valeur politique de cette jurisprudence peut paraître très discutable. Mais elle est un fait devant lequel la ville de Paris éprouve des hésitations qui la paralysent.

Comment s'engager, sans périls, dans une voie qu'un caprice ministériel peut barrer?

Aussi la régie est-elle un système que l'on proclame pour le principe, mais qu'on sait peu réalisable. Et c'est avec une certaine complaisance que les conseillers parisiens prêtent l'oreille au vent qui passe.

Des consommateurs de gaz et d'électricité se sont mis en tête de réclamer l'exploitation du gaz ou de la partager avec la Ville. A cet effet, ils se sont constitués en association, et aussitôt ils ont adressé une pétition aux conseillers municipaux, se faisant forts de pouvoir livrer le gaz à raison de 0 fr. 14 le mètre cube.

On ne les a pas repoussés et ils tâchent, pour fortifier leur action, de recueillir le plus d'adhésions possible.

L'idée est hardie, certes, une idée d'avenir peut-être, si l'on veut se dégager, dans la pratique, de toute pensée de spéculation capitaliste.

Mais pour le moment tout est à craindre. Avec l'indifférence

générale des consommateurs, leur défaut d'initiative et de surveillance, l'affaire tomberait vite entre les mains de quelques hommes qui ne verraient que le côté financier et lui sacrifieraient tout.

*
* *

Il y a autre chose. Le personnel du gaz lui aussi se met sur les rangs, revendique l'exploitation du gaz au nom et pour le compte de la Ville. Ses délégués ont comparu devant la première commission du Conseil municipal et exposé les grandes lignes de son projet.

Quelques murmures se sont fait entendre du côté droit, accompagnés de haussements d'épaules. Mais la majorité n'a rien trouvé là d'anormal et le personnel, après une courte discussion, a été invité à présenter un rapport sur sa proposition. Nous estimons que c'est la meilleure solution d'une question très complexe où la ville de Paris court de gros risques.

Cette solution est nouvelle. Elle surprend au premier abord, surtout parce qu'il s'agit d'une exploitation importante engageant des millions par centaines. Les mots d'imprudence, de témérité tout de suite volent sur les lèvres. Une fois de plus c'est la peur du nouveau qui parle, c'est un effet du misonéisme. Mais qu'on veuille bien réfléchir à ceci :

Le personnel, ce n'est pas seulement le menu peuple de travailleurs qui s'agite devant les fournaises, allume les becs de gaz, apporte les millions dans les caisses, ou aligne des chiffres penché sur des pupitres. C'est aussi l'ingénieur-directeur, les chefs de service, les régisseurs d'usine, tous ceux qui par un titre quelconque, par leur intelligence, leur activité, concourent au bon fonctionnement des rouages techniques ou administratifs. Et de ce que le personnel dût supporter tout le poids de l'exploitation, il ne s'ensuivrait pas un déplacement des personnes, un bouleversement des fonctions. Chacun pourrait rester à son poste de travail, ayant le sentiment plus net que jamais de sa responsabilité. En fait, un seul rouage serait complètement transformé, le conseil d'administration. Au lieu de financiers placés là pour monter la garde autour des millions des actionnaires, gendarmes du capital, parasites du travail, pour la plupart n'ayant jamais vu que de très loin des gazomètres ou des fours, on verrait s'asseoir autour du tapis vert de la salle des séances, des hommes choisis pour leurs capacités, leur valeur morale, leur aptitude professionnelle, émanation du travail, portés aux plus hautes fonctions par voie d'élection.

Dans ce conseil le simple ouvrier, sans doute, coudoierait le chef de service ou l'ingénieur sans une pensée de jalousie de celui-ci ni de

dédain de celui-là, tous deux concourant au succès de l'œuvre commune : rapprochement fécond de deux éléments longtemps séparés, longtemps ennemis : la tête et le bras.

Et partout dans les usines, daus les bureaux, ce serait la paix et la joie. Le conseil d'administration n'entendrait ni plaintes, ni récriminations au point de vue des salaires, toujours les plus aiguës. Car les conditions du travail auraient été réglées d'un commun accord avec la ville de Paris. D'autre part, la participation aux bénéfices offrirait aux ouvriers la soupape de sûreté par laquelle reviendrait fatalement la part réservée de leurs salaires.

Donc la nouvelle combinaison offrirait à la Ville double garantie : compétence technique absolue et aucune chance de grèves.

Reste le côté financier de l'affaire. Aux termes du traité qui lie la Ville et la Compagnie l'actif mobilier et immobilier doit être partagé entre les deux parties contractantes, par moitié, en fin de concession. Pour demeurer propriétaire du matériel et de l'outillage, de l'exploitation, en un mot, la Ville sera tenue d'indemniser la Compagnie de la part lui revenant. Il faudra donc que le Conseil municipal fasse un emprunt; c'est une obligation à laquelle il ne peut se soustraire. Sans cela, la Compagnie du gaz jouirait d'une prolongation de fait de son monopole, et les traités seraient violés.

Le Parlement autorisera fatalement un emprunt imposé par de telles conjonctures. S'il était contracté en vue de confier à une association ouvrière une industrie municipale, on pourrait concevoir des doutes. Mais, encore une fois, l'emprunt n'aura pour but que de permettre le respect d'un contrat assurant, d'ailleurs, à la commune des avantages qu'il serait intolérable de lui faire perdre. Et alors voici :

Maîtresse de l'exploitation du gaz et libre d'en disposer à sa guise, dans les limites légales, la Ville a traité avec le personnel de l'ancienne Compagnie constitué en association de production, ce qui est son droit.

La Ville fixe à son gré le prix du mètre cube de gaz, les intérêts et l'amortissement du capital engagé, la part de bénéfices qui doit lui revenir en surplus et celle des exploitants. Le personnel ne fait aucune objection, sûr qu'il ne sacrifie aucun de ses intérêts véritables, et dans la pensée qu'il n'aura plus de maitres. Mais il ne se tient pas encore pour quitte. Il sait qu'il ne peut pas prétendre à recevoir un dépôt de trois cents millions — c'est la valeur approximative à laquelle l'exploitation est évaluée — sans offrir de garanties financières. Aussi prend-il à sa charge le fonds de roulement, soit un million cinq cent mille francs, si l'on veut prendre pour base celui qu'en 1870 la Compagnie du gaz s'engageait statutairement à fournir. Qu'est-ce que la Ville pourrait exiger de plus? Un cautionnement?

Le personnel ne le refusera pas. Mais il estime qu'il existe pour la Ville des garanties plus sérieuses.

Le personnel accepterait de ne recevoir la concession que pour la durée d'une année à l'autre. La Ville aurait donc toute facilité de ressaisir son bien en cas de mauvaise gestion. De plus, elle pourrait nommer elle-même le directeur de la Société, comme fait l'Etat pour la Banque de France. Elle aurait ainsi à la tête de l'exploitation un homme tout acquis à ses intérêts et dont l'influence pourrait contrebalancer à son profit le pouvoir du conseil d'administration.

Dans ces conditions, quelle est l'autorité, quel est le conseiller municipal qui hésiterait à confier la gestion du gaz au personnel de la Compagnie actuelle? Pour la Ville toutes les garanties, tous les profits; pas d'aléas. Pour le personnel une situation exceptionnelle qui honorerait Paris et le rehausserait aux yeux de la démocratie. Car il inaugurerait l'expérience curieuse d'une sorte de collectivisme municipal, en confiant à des citoyens constitués corporativement la mise en valeur de biens appartenant à la commune et inaliénables. Mais nous n'insistons pas trop sur ce point. Ce serait peut-être donner aux gouvernants l'occasion d'agiter le spectre rouge à propos d'une affaire excellente pour les parties en cause, et au succès de laquelle nous avons foi.

MAURICE CLAVERIE.

LA
Naturalisation des Juifs Algériens

(Suite)

XII

Abordons maintenant la question judéo-algérienne au point de vue économique : sans doute on pourrait nous reprocher de faire beaucoup d'honneur aux antijuifs à la mode régistérique en les croyant capables de formuler des revendications sociales dignes de ce nom. Ces prétendus socialistes qui passent leur temps à diffamer les représentants les plus autorisés du socialisme, ces pseudo-radicaux, étroitement unis à tous les cléricalismes et pour lesquels la politique se réduit à des polémiques haineuses et violentes autour du *Boussiad* au couscouss, ne sont plus capables de tromper les naïfs qui ont pendant longtemps imaginé qu'il y avait en Algérie des partis politiques analogues à ceux qui combattent en France, pour le triomphe de principes nettement déterminés.

Mais si on cherchait des arguments scientifiques dans les journaux et manifestes électoraux du parti antijuif et qui constituent, avec quelques brochures, toute la doctrine du parti, la discussion serait d'autant plus rapidement close qu'on ne pourrait même pas l'ouvrir. Pourtant, comme ces vagues déclamations continuent à alimenter une foule d'électeurs, et à les induire en erreur, il faut bien les examiner, et, une fois de plus, s'en tenir à ce que nous servent les antijuifs, c'est-à-dire à quelques sophismes qu'aucun esprit positif ne voudrait prendre au sérieux : il sera nécessaire pourtant de les combattre tant que les milliers d'électeurs hispano-maltais, qui font la majorité actuelle, en resteront les dupes.

D'abord l'antisémitisme, au contraire du cléricalisme, étant un article d'exportation, les antijuifs se sont empressés d'emprunter au Maitre un de ses sophismes essentiels : « Le Juif est un parasite ; il ne produit rien. » Par exemple, il n'est ni agriculteur ni industriel, mais il exploite l'un et l'autre sous prétexte de commerce.

Quand il en serait ainsi, il faudrait encore établir que l'intermédiaire ne rend aucun service, qu'il n'est pas fréquemment indispensable, qu'il ne court pas de risques méritant salaire, et qu'enfin, sous cette forme, il n'a pas été à toutes les époques un facteur puissant de la civilisation. Tous ces nationalistes qui affectent, d'accord avec les papistes, une irréductible anglophobie, ne paraissent pas se douter que pour combattre efficacement la puissance britannique, il faut développer le commerce. Tous ces sociologistes à la manière de M. Drumont ignorent les éléments de la science économique et le rôle joué au Moyen-Age, au dix-septième siècle et jusqu'à nos jours par le capital mobile, bien autrement civilisateur que le capital foncier. Tous ces socialistes à la mode algérienne ne voient pas comment le commerce prépare la transformation et la mise en circulation du capital immobilier, en attendant celle du régime capitaliste tout entier. Dans cette évolution, le commerçant juif a une part honorable et que faisait éloquemment ressortir M. Rouanet lorsqu'il disait : « Le capitaliste juif que vous maudissez, a été l'agent par excellence de la civilisation. (*Rires ironiques à droite.*) Oui! c'est en rapprochant les valeurs d'échange de toute provenance, que les hommes ont été rapprochés. C'est en fondant la solidarité commerciale internationale que s'est fondée l'unité humaine et que la bourgeoisie française a pu entrevoir l'unité de droits proclamés en 1789. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*) » (1).

Cette accusation, qui n'en est pas une, est d'ailleurs absolument fausse. Les Juifs algériens n'ont nullement accaparé les professions d'intermédiaires commerciaux. Voici, en effet, la statistique relative à la première place de l'Algérie :

Courtiers assermentés : deux Israélites sur onze;
Courtiers en grains : six Israélites sur trente;
Courtiers en vins : trois Israélites sur trente-huit;
Agents d'assurances ; un Israélite sur vingt.
Agences : Affaires maritimes commerciales : quatre sur quarante-deux (2).

Mais enfin, il reste que les Juifs algériens sont commerçants et non industriels et agriculteurs. D'abord où sont les industriels algériens? Il faut donc traiter aussi les autres de parasites. On compte pourtant des Juifs dans les trop rares industries de cette colonie exclusivement agricole : évidemment, ils n'exploitent pas de mines. Ils n'ont pas des capitaux suffisants pour créer des compagnies minières, et il est heu-

(1) Chambre des députés. — Séance du 27 décembre 1898.
(2) Lenormend, ouvr. cit., page 175.

reux d'ailleurs qu'on n'en ait pas trouvé un seul dans l'exploitation de phosphates, car alors son affaire aurait été vite réglée. On a compté parmi les Juifs un armateur et plusieurs sont acconniers. On compte au moins quatre usines de crin végétal fondées par les Israélites, et beaucoup d'entre eux sont fabricants de tabac. Ils emploient, sans aucune distinction de religion ou de race, des centaines d'ouvriers, alors que les fabricants catholiques boycottent impitoyablement les prolétaires juifs. Dans chaque département algérien il y a plusieurs imprimeries qui donnent du travail à des typographes desquels on n'exige aucun billet de confession. On trouve encore, malgré la stagnation des affaires, plusieurs entrepreneurs de maçonnerie, menuiserie, etc., qui tous, comme leurs coreligionnaires, emploient aussi bien des catholiques français ou étrangers que des israélites indigènes. Citons enfin plusieurs minoteries puissantes.

On voit donc que dans un pays où les industries sont très peu nombreuses, les Juifs, étant donnés leur nombre et leurs maigres ressources, occupent un rang honorable. De plus, tous respectent la liberté de conscience de l'ouvrier.

Notons maintenant que le Juif algérien est rarement agriculteur ; est-ce une raison pour le proscrire et en quoi l'abrogation du décret Crémieux remédiera-t-elle à cet état de choses ? Ne serait-il pas plus juste et plus scientifique d'en rechercher les causes multiples ? Ne parlons pas d'une prétendue aversion pour les travaux pénibles : c'est une histoire à raconter sur les boulevards. Allez en Algérie, voyez à quelles rudes besognes se livrent les prolétaires israélites et dans quelles conditions misérables ils les exécutent et vous ne penserez plus que la vie du travailleur rural ne serait pas bien préférable à celle que mènent ces misérables. Il faut faire la part de l'atavisme et des conditions sociales imposées aux Juifs qui ne pouvaient être propriétaires ruraux et qui ne trouvaient guère un peu de sécurité que dans les villes. Aussitôt qu'une loi plus humaine les a régis on les a vus s'efforcer de reprendre goût aux choses agricoles. La première exploitation viticole de l'Oranie et qui fut pendant longtemps une ferme modèle avait été créée par un Israélite indigène, M. Karouby. On cite un certain nombre de fermes qui sont exploitées par des indigènes. On n'ignore plus que, dans l'arrondissement de Sétif, MM. Zermatti, Azoulay et Salomon Lévi possèdent deux mille hectares en plein rapport. Ils sont les plus importants colons de la région sétifienne après la Compagnie Génevoise. Une enquête sérieuse sur la situation économique de l'arrondissement établirait que ceux qui font le plus de sacrifices pour la colonisation et mise en valeur du territoire sétifien sont précisément des Israélites.

« Alors que les Européens se contentent, généralement, de louer à

leurs propres vendeurs les terres qu'ils leur ont achetées, sans les obliger à modifier leurs élémentaires procédés culturaux, les Juifs font sur leurs terres d'incessantes améliorations, en constructions, plantations, matériel agricole. Ils y installent même nombre de familles françaises.

« Ces faits positifs ne sont-ils point à l'honneur de nos concitoyens israélites, au moins pour l'arrondissement dont M. Morinaud s'occupe? N'y sont-ils pas de puissants auxiliaires de la civilisation? »

A Valmy, sur 357 hectares de vignes en plein rapport, on en compte 43 appartenant à deux Israélites. L'un possède 30 hectares de vignes et 170 de céréales, il emploie 13 ouvriers: 3 chrétiens et 10 Arabes; l'autre, outre ses 13 hectares de vignes, exploite 30 hectares de cultures variées, son chef de culture est un Français. A Tiaret on trouve un propriétaire rural juif, qui cultive 40 hectares. Un autre à Tassin a 80 hectares de céréales, on en recense deux à Tamzourah avec 61 hectares de céréales, un à Tafaraoui avec 180 hectares dont 33 de vignes, un à Sidi-Lhassen avec 3 hectares de vignes, un second cultive lui-même ses 9 hectares de vignes et ses 2 hectares de jardin. A Sidi-Bel-Abbès on trouve sept propriétaires ruraux employant à l'année 30 à 40 ouvriers sans compter les moissonneurs sur 4,200 hectares. A El-Aricha on rencontre un propriétaire avec 20 hectares. A Saint-Lucien deux propriétaires possèdent 280 hectares de céréales, 41 hectares de vignes et emploient 10 catholiques et 10 Arabes. A Saint-Denis du Sig on trouve cinq propriétés rurales, deux contiennent 30 hectares, une 137, une 150, une 450.

A Sainte-Barbe du Tlélat les Israélites représentent moins du trente-huitième de la population totale et ils possèdent à peu près un douzième (45 hectares) du vignoble qui contient 608 hectares 99. Sur cinquante propriétaires il sont quatre: on voit qu'ils colonisent au Tlélat plus que les catholiques français et étrangers, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'en général ils soient fortunés car ils paient en moyenne 19 francs de taxe locative et les catholiques 28. Par conséquent la population prise dans son ensemble est pauvre et compte d'ailleurs 25 ménages indigents sur 35, mais les quatre propriétaires possèdent encore 236 hectares de céréales. A Saint-Louis il y a deux propriétaires ruraux juifs, l'un avec 16 hectares de céréales, l'autre avec 2 jardins de 40 ares. A Saïda un propriétaire possède 7 hectares de vignes. A Relizane deux propriétaires possèdent l'un 100 hectares de céréales, l'autre 70. A Pont de l'Isser il y a trois agriculteurs israélites dont un est propriétaire et possède 1,000 hectares dont une partie est exploitée en céréales. A Perrégaux il y a trois propriétaires ruraux: l'un, agriculteur et éleveur, possède un riche verger et 500 hectares de céréales, il emploie 3 bergers espagnols, 5 bergers arabes, 8 métayers

espagnols et 25 ouvriers; le second emploie 3 métayers, qui exploitent 3 hectares de vignes, 70 hectares de céréales, et font l'élève du bétail. Le troisième a loué à un chrétien sa ferme contenant 28 hectares de vignes et un verger. A Parmentier deux propriétaires associés exploitent eux-mêmes 70 à 80 hectares. A Palikao deux propriétaires louent leurs terrains (70 et 30 hectares), mais deux autres exploitent eux-mêmes, l'un 200 hectares, l'autre 20 hectares de céréales. A Oued-Taria, il y a deux familles juives qui exploitent elles-mêmes 10 hectares de vignes et 400 de céréales; les deux agriculteurs ont aussi un moulin dont le contremaître est un Français aux gages de 150 francs par mois, une forge où travaille un Français à raison de 5 fr. 50 par jour, et enfin une fabrique de crin végétal qui fait vivre 35 familles, hommes, femmes, enfants, dont aucune n'est juive : il y a 15 ouvriers espagnols, 10 femmes et 6 enfants espagnols, le reste est Arabe. Tout Arabe apportant des feuilles de palmier est payé comptant; il reçoit pour un travail qui n'est pas très fatigant une rémunération qui le met à l'abri du besoin et l'empêche de recourir au banditisme.

A Nemours on cite deux propriété juives, l'une de 15 hectares, l'autre de 12. Il y en a dix à Nedromah de 10 à 100 hectares. A Mostaganem, sur 10 propriétaires ruraux, six exploitent eux-mêmes des fermes de 1, 8, 12, 40, 150 et 400 hectares. A Montagnac un propriétaire possède 3 hectares. A Mercier-Lacombe cinq autres possèdent 1,280 hectares de céréales et 6 hectares de vignes. A Mascara dix propriétaires possèdent 63 hectares de vignes et 4,400 hectares de céréales. A Lourmel trois familles d'agriculteurs exploitent 20 hectares de vignes et 1,300 hectares de céréales. A L'Hillil on trouve deux propriétaires, l'un avec 70 hectares de céréales, l'autre avec 40 hectares de céréales et 5 de vergers; ils emploient 4 ouvriers agricoles israélites, 2 catholiques français et 10 Arabes. Au Tessalad un colon israélite fait de l'agriculture avec des Arabes associés. A la Senia, Français et étrangers possèdent en moyenne 12 hectares et les Israélites 13, ce qui prouve évidemment qu'ils ne colonisent pas; il y a cinq propriétaires qui ont 68 hectares de vignes non compris les exploitations de céréales. A Lamoricière il y a un agriculteur; il y en a trois à La Marnia possédant, les deux premiers 30 hectares, le troisième 200; trois encore à Inkermann avec 80, 50 et 30 hectares en céréales. Un colon de Géryville afferme 4 hectares de vignes et 24 de céréales. A Er Rahel un propriétaire rural possède 12 hectares de vignes. A Charrier deux petits propriétaires possèdent chacun de 5 à 6 hectares de céréales: l'un cultive lui-même et emploie 1 Français et 3 Arabes, l'autre fait cultiver et emploie 4 Arabes. A Cassaigne deux propriétaires possèdent 30 hectares de vignes; deux autres à Bou-Sfer possèdent 15 et 7 hectares de vignes et emploient une tren-

taine d'ouvriers français et espagnols. A Bouguirat on trouve deux propriétés de 40 et de 100 hectares de céréales; une autre à Bosquet; deux à Bou-Kanéfis, l'une comprenant 18 hectares de céréales, l'autre 2 hectares de vignes; un autre à Baudens, avec 12 hectares de vignes; un à Arzew avec 2 hectares; trois à Ammi-Moussa avec 20, 18 et 40 hectares de céréales. A Aïn-Témouchent douze propriétaires possèdent des domaines de 30 hectares de vignes, 4 de vignes et 20 de céréales, 80 de vignes et 275 de céréales, 2 de vignes et 198 de céréales, 22 de vignes et 178 de céréales, un de 100 hectares de céréales, un de 500 et quatre de 400. A Aïn-El-Arba il y a des agriculteurs israélites travaillant de compte à demi avec les Arabes: huit sont propriétaires de fermes contenant de 30 à 300 hectares et formant un total de 1,080 hectares de céréales. A Oued-Imbert deux propriétaires ont environ 100 hectares.

Si du département d'Oran nous passons à celui de Constantine nous trouvons à Tébessa un propriétaire rural avec 35 hectares. A Souk-Ahras beaucoup d'Israélites vivent sous la tente et travaillent la terre; actuellement il y a trois familles qui exploitent des petits terrains dans une localité fiévreuse appelé Zaarouria. A Oued-Zénat un agriculteur juif occupe des Arabes, à La Calle il en est de même pour deux autres petits propriétaires; à Khenchela un agriculteur exploite 200 hectares; à Guelma on trouve cinq grands propriétaires qui exploitent au moyen de khammès ou arabes recevant comme salaire le cinquième de la récolte; à Constantine vingt-huit propriétaires ayant de 1,100 à 11 hectares, possèdent 9,691 hectares en terrains de culture et en vergers, il est inutile d'ajouter que beaucoup sont grevés d'hypothèques; à Bône il y a un grand propriétaire; à Pasteur un Israélite exploite avec sa famille un terrain de quelques hectares; à Aïn-Beïda il y a six propriétaires ruraux; à Sétif il y en a quinze possédant 10,000 hectares environ et employant notamment vingt ouvriers agricoles juifs, à M'Zila un propriétaire possède 300 hectares et des jardins; un autre, à Bordj-Bou-Arridj, exploite une ferme.

Dans le département d'Alger on compte à Aumale cinq propriétaires ruraux, à Blidah cinq autres possédant 1,000 hectares, à Djelfa quatre ayant ensemble 50 hectares, à Médéa vingt avec 3,000 hectares, à Milianah cinq avec 2,000 hectares, à Orléansville cinq avec 3,000 hectares, à Berrouaghia sept avec 1,000 hectares environ, à Laghouat quatre avec 60 hectares.

Si cette énumération prouve que le Juif algérien est parfaitement capable de s'intéresser à l'agriculture et d'y réussir et que l'antisémitisme a causé un mal profond à la colonisation en rendant presque impossible le développement agricole par l'intermédiaire du travailleur juif, il ne faut pas que tous ces hectares donnent l'illusion d'une

richesse qui n'existe guère. En somme, sur une population de plus de 50,000 individus, deux-cent-vingt-six propriétaires possèdent environ 52,000 hectares et si l'on passait chez le conservateur des hypothèques après avoir fait la défalcation des terrains non défrichés ou sans valeur, on verrait à quoi se réduisent ces vastes propriétés qui feraient d'abord songer à une oligarchie de millionnaires. Mais le point que nous voulons mettre en lumière est maintenant très visible, le Juif est capable de faire un aussi bon colon que l'Européen auquel on le compare avec tant de malveillance : et si le prolétaire ne recherche pas le travail agricole ou bien si le bourgeois place rarement son capital en biens ruraux, c'est qu'on lui a rendu pour ainsi dire impossible la profession agricole, soit comme ouvrier, soit comme propriétaire d'un domaine.

On peut juger d'ailleurs par les résultats obtenus dans les environs de Tunis, à la ferme-école de Djédeidah, des aptitudes du travailleur israélite en matière agricole. Sur les 450 hectares mis à la disposition des élèves sortant pour la plupart des écoles primaires de l'Alliance Israélite et placés sous la direction d'un ancien élève de Montpellier, on se livre en grand à la culture des céréales et de la vigne. Il en est de même à Jaffa dont l'école existe depuis vingt-cinq ans. Les élèves qui en sortent trouvent aisément dans les exploitations rurales, où ils sont très recherchés, des situations de contremaîtres ou de fermiers. Pourquoi n'en est-il pas ainsi en Algérie ? D'abord parce que le Juif algérien est en général très pauvre; ensuite et surtout parce que l'antisémitisme est encore là une cause essentielle du mal qu'il dénonce avec tant de passion. Si un Israélite achète une propriété rurale, il est entendu « qu'il l'a prise », comme s'exprime M. Morinaud quand il est à la tribune. En Algérie il dirait tout simplement qu'il l'a volée. S'il s'installe dans un centre de l'intérieur il n'est point d'avanies que les colons ne cherchent à lui faire. S'il demande pour un de ses fils une bourse à l'école d'agriculture de Rouïba, où il apprendrait le métier de colon, on s'empresse de la lui refuser. S'il y envoie son enfant à ses frais, on a recours aux prétextes les plus hypocrites pour l'en chasser et voici comment le *Télégramme* d'Alger annonce le fait :

« Nous sommes heureux de constater qu'il n'y a pas de Juifs à l'école d'agriculture de Rouïba. Les colons algériens peuvent y envoyer leurs enfants en toute sécurité; ils ne seront pas salis par le contact des rejetons d'Israël.

« Le dernier Juif que l'école avait le malheur de posséder a été mis à la porte dernièrement avec tous les honneurs dus à sa race. »

On s'étonne après cela que les Juifs ne soient pas agriculteurs; il faut plutôt être surpris qu'il y en ait encore autant qui tentent dans de pareilles conditions de se faire colons.

Mais enfin le Juif algérien est surtout commerçant : on en compte 5,385. Il est vrai que les commerçants français sont au nombre de 14,440 et les étrangers au nombre de 11,303.

Pour se faire une idée du rôle joué par le commerce israélite en Algérie, on doit diviser les commerçants en catégories distinctes : dans la première figureront les grandes maisons, les seules importantes et de beaucoup les moins nombreuses; dans la seconde, les maisons moyennes qui ne diffèrent pas seulement des premières par l'importance, mais par les fonctions qu'elles accomplissent. La troisième, celle des petits commerçants, comprendra la multitude de la plèbe patentée où se recrute le mercanti.

Examinons d'abord la situation du grand commerce juif, dont la prospérité, au moins apparente, paraît porter tant d'ombrage aux antisémites. Une fois de plus, ces patriotes aveugles sacrifient à la passion les véritables intérêts de la Métropole. En effet, ces grandes maisons fournissent le mercanti et le tributier. Elles seules sont en correspondance et en affaires avec les industriels du Nord et de l'Est. Elles seules supportent les conséquences de la mévente ou de la déconfiture, et, grâce à elles, selon l'excellente remarque de M. Rouanet, le producteur français ignore le plus grand nombre des faillites juives : « C'est le grand commerce juif d'Alger, Constantine et Oran qui en subit les effets. » Voilà un premier avantage, d'une importance considérable et on s'explique comment les grands centres industriels français se sont sentis fort éprouvés depuis que le boycottage antisémite et les troubles ont ralenti les relations des grandes maisons avec les maisons juives algériennes.

Elles ne peuvent et ne veulent pas entrer en relations d'affaires avec le petit commerce : elles en ignorent les besoins, la langue, les habitudes d'escompte, et ne sauraient consentir à d'interminables crédits. Elles essaient parfois d'installer en Algérie des représentants qui, pour maintes raisons, ne réussissent guère. Alors qu'arrive-t-il? L'Espagnol, le Maltais, prennent la place de l'Israélite boycotté : ils sont loin de présenter, en général, les mêmes garanties que lui et s'efforcent de substituer la pacotille anglaise aux produits français.

Ainsi, le boycottage nationaliste a pour premier résultat de favoriser à l'intérieur comme à l'extérieur les étrangers; de jeter le trouble sur le marché, d'enlever du travail aux ouvriers de nos grands centres industriels, et cela sans aucun prétexte, avouable du moins, si on laisse de côté la jalousie inspirée par la prospérité des maisons juives. En effet, non seulement le grand commerce israélite s'approvisionne en France et supporte à lui seul les mécomptes, mais il ne fait aucune concurrence au commerce français local.

Prenons comme exemples les grandes maisons d'Alger. Pour les

tissus français on en compte six; pour les tissus indigènes vingt-six : toutes ont une clientèle mozabite, arabe et juive. Elles font pénétrer les marchandises françaises dans le Sahara algérien, au M'zab, dans une partie du Maroc et dans le sud des trois départements. Et il ne s'agit pas de bagatelles : si on considère, en effet, une seule catégorie de tissus, celle des écrus, on peut estimer que le chiffre annuel des affaires pratiquées par les principales maisons israélites d'Alger avec les fabricants des Vosges et de la Seine-Inférieure, s'élève à quinze millions ; ce qui donne, depuis 1870, un total de cinq cent millions environ. Or, dans la catégorie des maisons de gros, on cite deux maisons françaises pour les tissus indigènes. Ce qui prouve qu'il y a là toute une branche de commerce que les Français ne peuvent pas exploiter, étant donnée la clientèle qu'elle doit desservir, mozabite, arabe et juive ; supprimez les trente-deux maisons israélites et vous créez une crise redoutable dont l'étranger saura seul profiter.

En ce qui concerne la mercerie et la bonneterie en gros, toutes les maisons, au nombre de quatorze, sont israélites, sauf une qui est entre les mains d'un Franco-Espagnol. Elles ont une clientèle mixte, européenne et arabe : dans la première, à la suite de troubles, elles ont subi des pertes considérables. Une seule a dû demander pour plus de cent mille francs de prorogation qui lui ont été accordés, tant est grande la confiance qu'elles méritent d'inspirer aux industriels français. On voit très bien ici la répercussion des troubles *patriotiques* organisés à Alger.

Si nous passons aux denrées coloniales, nous voyons quatorze maisons israélites et quinze maisons catholiques, dont cinq maltaises. Ces premières n'empêchent pas les secondes de prospérer : il n'y a aucune concurrence entre les unes et les autres. Les maisons juives font très peu les salaisons, les saucissons, les beurres, etc., que les Européens doivent se procurer ailleurs; ceux-ci s'approvisionnent en même temps de cafés et de sucres, sauf dans le cas où ils trouvent ces denrées à meilleur compte chez l'Israélite. Celui-ci sert exceptionnellement l'Européen, mais sa grosse clientèle est mozabite, indigène et juive.

Pour les tabacs, sur vingt-neuf fabricants, il y a huit Franco-Espagnols, dix Franco-Maltais, un Autrichien, deux Allemands, neuf Israélites et sept indigènes : ici la concurrence est très grande, mais on voit que le commerce juif n'a rien accaparé. Il lutte péniblement et les déclamations antisémites n'ont pas leur raison d'être.

Dans une autre spécialité, celle des chaussures indigènes, on compte cinq négociants israélites et un musulman : là encore l'Israélite ne fait aucune concurrence aux Français.

Si on étudiait l'état des places d'Oran et de Constantine, on arri-

verait aisément aux mêmes conclusions : le gros commerçant israélite remplit un rôle que le Français ne peut pas et ne veut pas prendre, et répand les articles de la Métropole. En second lieu, — point capital, — il se cantonne dans quelques spécialités dont il ne sort jamais et qui sont toujours et partout les mêmes : les tissus, les chaussures indigènes, les tabacs, la mercerie et surtout les denrées coloniales. Pauvre, il est épicier, riche, il est marchand de denrées coloniales. C'est à croire qu'il a une vocation vraiment extraordinaire pour l'épicerie. Dans tous les autres genres de commerce, qu'il s'agisse du gros comme du détail, vous ne trouverez, pour ainsi dire, aucun Israélite.

A Oran, sur quatre cent trente-huit espèces de patentables, il y en a cent quatre-vingt-onze où les étrangers sont en majorité, cent treize où ils sont seuls sans avoir aucun concurrent français; et on trouve plus de cent classes de patentables qui ne contiennent aucun commerçant israélite. Par conséquent, celui-ci est cantonné dans quelques spécialités où loin de nuire aux intérêts du commerce local, il ne lui fait même pas concurrence.

Passons maintenant aux maisons de moyenne importance; le même phénomène se reproduit. Elles sont localisées dans les villes comme celles de première classe. Elles représentent quelques spécialités invariables : — la nouveauté, la confection pour hommes, la chaussure, la mercerie, la lingerie. Comme les magasins sont bien achalandés, situés dans les rues les plus fréquentées et très connues, on a d'abord une tendance à croire qu'ils sont en nombre considérable. Si en effet les maisons de confection sont généralement en majorité, celles de nouveautés sont d'ordinaire en minorité. Ainsi à Alger, sur vingt et un établissements de cette importance, dix appartiennent à des catholiques. Il est inutile d'ajouter que les autres ont beaucoup souffert pendant les troubles : les magasins se trouvant sur le passage des pillards et voleurs ont été facilement saccagés, les marchandises jetées dans les rues ou emportées ont été volées et des pertes considérables ont dû être subies. Les troubles ont eu aussi pour effet de faire disparaître à Alger neuf maisons de confection sur quatorze, tandis que s'établissaient trois maisons catholiques nouvelles dont une espagnole.

Il en est de même pour les maisons de chaussures qui, d'ailleurs, sont partout en grande minorité. Sur les soixante-huit magasins d'Alger, trente-neuf sont exploités par des catholiques français, treize par des étrangers , seize par des Français israélites.

Dans la mercerie, on compte onze établissements israélites sur un total de cinquante. Evidemment ici la concurrence est grande, mais si le Juif peut la soutenir, c'est qu'il tient lui-même sa comptabilité, sert lui-même le client comme un simple employé, va en personne aux

achats, se contente de deux ou trois commis, de sorte que sans faire plus d'affaires que son voisin, il peut à la fois vendre meilleur marché et réaliser autant de bénéfice que lui, car il a réduit au minimum ses frais généraux. Le concurrent a un gérant, un comptable, des acheteurs, des chefs de rayon, ne se prive de rien, fait des apparitions espacées dans son magasin où la clientèle est très froidement accueillie par des employés et, quand il clôt son inventaire, il constate de piètres résultats.

Alors, au lieu de prendre plus de peine, il préfère crier : Mort aux Juifs, subventionner les journaux et les politiciens qui organisent les troubles pour arriver ainsi à faire disparaître les maisons qui le gênent. Voilà l'antisémitisme de boutique, lequel, joint à l'antisémitisme des politiciens à tout faire pour obtenir place au couscouss, constitue les deux facteurs essentiels du phénomène antijuif algérien.

L'observateur impartial constatera facilement qu'à l'exception de deux ou trois spécialités où la concurrence juive ne sera plus redoutable quand on saura vendre meilleur marché que les Israélites, tous les autres articles sont exclusivement vendus par des catholiques ; on n'a que l'embarras du choix pour citer des catégories de patentés de seconde et troisième classe qui ne contiennent pas un seul assujetti israélite.

Prenons cette fois nos exemples à Oran, première place commerciale de l'Algérie. Non seulement, comme l'a déjà fort bien noté M. Lenormend, les commerçants israélites y sont beaucoup moins nombreux que les étrangers, mais ils y sont encore en minorité sur leurs concitoyens catholiques. Il y a trente-six professions où ces derniers sont en majorité considérable sur leurs concurrents israélites. Voici les chiffres précis :

On compte parmi les :

Agents d'affaires	1	Israélite	pour	5	catholiques	français
Banquiers.	4	—	—	5	—	—
Boulangers	7	—	—	20	—	—
Cabaretiers	21	—	—	69	—	—
Cafetiers	2	—	—	17	—	—
Carrossiers	1	—	—	5	—	—
Commissionnaires en marchandises	1	—	—	3	—	—
Marchands de couronnes	1	—	—	3	—	—
Courtiers	16	—	—	41	—	—
Couturières	3	—	—	17	—	—
Débits de liqueurs	6	—	—	17	—	—
Ebénistes à façon.	2	—	—	3	—	—
Messageries	1	—	—	7	—	—
Entrepreneurs	1	—	—	33	—	—

Transports	4	Israélites	pour	7	catholiques	français
Farines demi-gros	4	—	—	5	—	—
Hôtels garnis	1	—	—	6	—	—
Imprimeurs	2	—	—	6	—	—
Chambres meublées	3	—	—	46	—	—
Maçonnerie	3	—	—	11	—	—
Maîtres-maçons	1	—	—	4	—	—
Marchands forains	9	—	—	12	—	—
Minotiers	2	—	—	4	—	—
Pâtes	2	—	—	3	—	—
Pâtissiers	1	—	—	11	—	—
Perruquiers	4	—	—	12	—	—
Pharmaciens	1	—	—	13	—	—
Receveurs	1	—	—	3	—	—
Relieurs	1	—	—	3	—	—
Représentants de commerce	64	—	—	116	—	—
Sages-femmes	1	—	—	11	—	—

Cette statistique empruntée au rôle même des patentes, et où ne figurent pas les catholiques étrangers, est édifiante, en ce qui concerne la prétendue infériorité numérique des catholiques français sur leurs prétendus concurrents israélites. Elle permet en même temps de montrer à quoi se réduit cette autre allégation si souvent reproduite, d'après laquelle, dans le commerce, les Juifs choisiraient surtout les professions où, sous les noms divers de courtiers, de représentants de commerce, on ne court aucun risque.

Rappelons à dessein qu'à Oran, sur :

11	courtiers assermentés, on compte		2	Israélites
30	— en grains	—	6	—
38	— en vins	—	3	—
20	agents d'assurances	—	1	—
42	agences maritimes et commerciales	—	4	—

S'agit-il des professions libérales ? Les mêmes conclusions s'imposent.

Sur :

33	avocats, on compte		4	Israélites
22	médecins,	—	1	—

Dans la catégorie des dentistes, architectes, arpenteurs, experts, on ne trouve pas un seul Israélite. Répétons qu'il y a encore à Oran plus de cent classes de patentés qui ne contiennent aucun Israélite. Il faudra reprendre ces chiffres que nous avons déjà cités et les ressasser longtemps encore. Il n'y a pas de moyen plus efficace pour détruire les légendes mensongères.

Et pourtant il suffit d'un instant d'examen pour voir à quoi se réduisent les prétendus axiomes de l'antisémitisme sur la prépondérance commerciale juive en Algérie! Malheureusement, comme le dit M. Lenormend, cet instant on refuse de le consacrer à l'étude impartiale des faits et l'erreur se transforme en vérité acquise.

Les proportions que nous établissons pour les grandes villes se retrouvent dans les centres de moindre importance. Pour ne point paraître généraliser trop vite en prenant, il est vrai, les plus grandes places algériennes, mais en n'en citant que deux, étudions encore la situation commerciale de Tlemcen, une localité où les Juifs sont en majorité et où, par conséquent, leur prépondérance commerciale doit se faire sentir plus que partout ailleurs.

Sur une population totale de 4,694 Français israélites avec 819 électeurs, on compte 176 commerçants.

Sur :

5	agents d'affaires	on trouve	2 Israélites.
2	architectes	—	néant
10	armuriers	—	néant
7	agents d'assurances	—	3 Israélites
8	bains	—	1 —
2	banques	—	néant
3	bazars	—	néant
7	bijoutiers-horlogers	—	1 Israélite
5	bois de construction	—	1 —
4	bonneteries	—	néant
8	boulangers	—	néant
11	bouchers	—	6 Israélites
12	bourreliers-selliers	—	6 —
2	brasseurs	—	néant
5	briquetiers	—	1 Israélite
12	cafetiers	—	6 cafés maures
4	carriers	—	néant
10	chaises (fabricants de)	—	6 Israélites
6	carrossiers	—	néant
6	chapeliers	—	3 Israélites
6	charbonniers	—	2 —
2	charcutiers	—	néant
5	charrons	—	néant
6	chaudronniers	—	2 Israélites
5	chaussures (marchands de)	—	3 —
2	chimistes-experts	—	néant
6	coiffeurs	—	2 Israélites
8	cordonniers	—	4 —
1	coutelier	—	néant
4	cuirs et peaux	—	1 Israélite

4	distillateurs	on trouve	néant
1	droguiste	—	néant
55	épiciers	—	30 Israélites
6	entrepreneurs	—	néant
5	babouches et souliers arabes (marchands de)	—	néant
6	faïences	—	1 Israélite
12	farines	—	7 —
14	ferblantiers	—	12 —
19	forgerons	—	8 —
5	foudriers	—	néant
1	fournisseur militaire	—	1 Israélite
10	grains en gros	—	9 —
5	hôtels	—	néant
10	huiles	—	4 Israélites
4	imprimeurs	—	1 —
1	ingénieur civil	—	néant
5	instruments agricoles	—	1 Israélite
2	laines	—	1 —
2	lampistes	—	néant
2	libraires	—	néant
4	maréchaux-ferrants	—	néant
3	mécaniciens-constructeurs	—	néant
3	médecins	—	néant
2	menuisiers	—	1 Israélite
14	matériaux de construction (marchands de)	—	5 —
7	merceries	—	4 —
3	meubles (marchands de)	—	3 —
3	modistes	—	néant
6	moulins à huiles (fabricants de)	—	néant
4	nouveautés (marchands de)	—	3 Israélites
1	pâtes alimentaires (marchand de)	—	1 —
5	papiers peints (marchands de)	—	1 —
2	pâtissiers	—	néant
5	peintres en bâtiments	—	néant
3	pharmaciens	—	1 Israélite
4	plâtres (dépositaires de)	—	néant
7	professeurs de musique	—	néant
3	primeurs (fruits)	—	1 Israélite
4	tabac de la régie (marchands de)	—	néant
5	quincailliers	—	1 Israélite
13	représentants de commerce	—	9 —
4	sages-femmes	—	néant
2	serruriers-mécaniciens	—	néant
3	tailleurs de pierre	—	néant
5	tailleurs pour hommes	—	1 Israélite
7	tabacs (marchands de)	—	1 —
3	tapis arabes (marchands de)	—	néant

1 tapissier	on trouve	1 Israélite
13 tisserands	—	néant
23 tissus (marchands de)	—	17 Israélites
1 transitaire	—	néant
3 transports (entrepreneurs de)	—	1 Israélite

Sans épiloguer à propos de ces chiffres, il suffit de les considérer pour voir que sur 687 grands et moyens commerçants, il y a 176 Israélites, et que sur 82 professions, on en compte 22 où ils sont en minorité et 38 où ils ne figurent pas du tout. La démographie commerciale des villes de second ordre confirme donc pleinement les inductions que les faits constatés à Oran et à Alger permettaient de formuler.

Veut-on maintenant prendre un exemple emprunté aux petits centres? On sait déjà le rôle que joue le commerce israélite dans l'intérieur de l'Algérie, et nous avons décrit plus haut, en un coup d'œil général, le bazar universel tenu par le petit commerçant juif dans les villages où il sert d'intermédiaire indispensable entre le gros commerce du chef-lieu et le petit colon ou l'Arabe : épicier, ferblantier, droguiste, marchand d'étoffe, grainetier, mercier, marchand de poterie, de faïence, de clous, il accumule toutes les professions dans une étroite boutique bondée d'objets multiformes et multicolores, jetés en un savant désordre, où le client et le vendeur trouvent fort bien leur affaire. Il a inventé, bien avant les Jaluzot et les Chauchard, le bazar universel où l'acheteur peut rapidement faire des emplettes, trouver tout ce qu'il désire, le régler à bas prix, car le luxe de l'installation est très vague, et même le régler en papier, savamment escompté. A côté de ce *grand* commerçant, qui possède au plus quelques milliers de francs et qui est dans une aisance exceptionnelle, placez le petit épicier qui possède bien 500 francs de pacotilles diverses et le colporteur qui table sur un capital maximum de cinquante francs et vous aurez une idée exacte de la nature et de la puissance du commerce juif dans les villages de l'intérieur !

Voici, par exemple, un chef-lieu de canton du département d'Oran, Sainte-Barbe du Tlelat, où sur une population totale de 3,898 individus, on trouve 2,118 Arabes, 1,088 étrangers et 88 Israélites dont 37 sont imposés à la taxe des loyers et prestations pour 731 fr. 10 (1).

Or il y a 77 patentés dont 20 Israélites, payant en principal 173 fr. 33 tandis que les 57 autres versent 1,497 fr. 35. Sur 32 professions imposées, les Israélites en exercent 8, laissant pour toutes les

(1) Voici le détail de la taxe totale des loyers et prestations (taxe communale) comportant 339 articles : 156 catholiques français payent 4,619 fr. 90; — 37 Français israélites 731 fr. 10; — 143 Espagnols 2,635 fr. 15; — 1 musulman 14 fr. 40.

autres le champ libre à la concurrence catholique, et, parmi eux, se trouvent les commerçants les plus pauvres, puisque sur 24 patentés de quatrième et de cinquième classe les catholiques en comptent seulement 4. Dans ce petit centre, il y a 2 bouchers israélites, 4 épiciers sur 9, 1 marchand de tissus, 2 cordonniers, 8 tributiers, 1 regrattier, 1 voiturier et 1 huissier. Le montant de la taxe locative et des patentes prouve l'état peu florissant et peu redoutable du commerce israélite local.

L'étude du rôle de l'impôt foncier pour 1896 s'élevant à 4,606 fr. 68 pour 115 imposés, l'établit encore. Il se décompose en :

56 catholiques français payant	Fr.	3.430,73
7 israélites français		265,20
16 étrangers		789,67
36 indigènes		115,08
Total. . . .	Fr	4.606,68

Tandis que les Israélites payent en moyenne 27 fr. 85, les catholiques français payent 61 fr. 25. Il y a 1 propriétaire pour 10 catholiques français, 1 propriétaire pour 11 Israélites français.

De toute manière, le commerce israélite, même dans les petits centres où il s'exerce surtout sous la forme de la boucherie, de l'épicerie et du bazar, et où il est au dire des antisémistes, particulièrement puissant et envahisseur, ne fait courir aucun danger au commerce français : il peut tout au plus nourrir à force de travail, de patience et de privations la nombreuse famille du petit boutiquier qui l'exploite.

Il va sans dire, que dans le nombre des petits et moyens boutiquiers, si la majorité est réduite à vivre, une minorité, parfois respectable, atteint sinon la fortune, au moins l'aisance, surtout à la seconde génération, quand le fils reprend le commerce du père, ancien coquetier ou regrattier. Ceux-là, qui travaillent un peu moins, qui affectent une tenue qui rappelle la mode de demain, et abusent à l'occasion de la vente à crédit, sur billets trop bien escomptés, excitent particulièrement la jalousie des antijuifs algériens. On pourrait répondre que l'escompte, tout le monde là-bas en fait, et nous verrons bientôt comment, ajouter qu'on peut être un brave homme et un honnête commerçant tout en étalant des cravates trop voyantes et des bijoux criards, et qu'en fin de compte si on ne veut pas se fournir chez eux, on peut aller chez le voisin, moins poli, moins bien assorti et qui vend plus cher.

Mais les antijuifs ne l'entendent pas de cette oreille : pour servir la haine jalouse du concurrent qui ne réussit pas, et entraîner une plèbe à mentalité inférieure, ils ont recours à leurs ordinaires procédés

d'exagérations et de calomnies. Nous avons vu et prouvé que le commerçant israélite riche et gros patenté est l'exception ; que le tout petit commerçant, patenté de sixième et septième classe, représente la règle ; que le commerce moyen, dans les grandes villes, est en pleine crise, et dans les petites est réduit, la plupart du temps, à vivre ; qu'en somme, sous toutes ses formes, le commerce juif n'est ni envahisseur ni dangereux. Que font les antijuifs ? Citant jusqu'au radotage quelques gros commerçants enrichis, connus de tous dans telle ou telle ville, et qui sont l'exception, ils déclarent, à l'instigation des concurrents qui les subventionnent, que tout le commerce de l'Algérie est aux mains des Juifs, que tous réalisent des fortunes immenses, qu'ils accaparent toutes les professions et tous les emplois commerciaux, en laissant juste au Français quelques situations de rebut où il est encore leur victime.

Ce que vaut pareille exagération, les chiffres précédents permettent de l'estimer et il n'est pas un homme sérieux qui puisse aujourd'hui en être dupe, — mais en Algérie, où on ne lit pas, où personne, et pour cause, ne communique et ne connaît les statistiques exactes, où toute la tourbe antijuive a intérêt à maintenir le public dans l'erreur la plus complète sur toutes ces questions, où l'administration enfin se fait un devoir de ne jamais renseigner personne, on répète et on répètera longtemps encore toutes ces sottises, comme si on énonçait d'indéniables axiomes.

Si encore les antijuifs algériens se contentaient d'exagérer et de dénaturer la puissance et la richesse du commerce israélite, le mal ne serait pas encore trop grand : il vaut mieux faire envie que pitié. Mais à l'erreur, habilement entretenue et répétée à profusion, on ajoute la calomnie, et cette fois le mal est très grand, car on donne ainsi une excuse à tous les brigandages et à toutes les proscriptions qu'on organise ensuite.

XIII

Quelles sont ces calomnies ? Toujours les mêmes, hélas ! aussi sottes que dangereuses. Si tous les Juifs sont commerçants et s'enrichissent par le trafic, — assertion doublement fausse, nous l'avons vu, — c'est qu'ils sont tous voleurs. Tandis que le commerçant français ou espagnol donne l'exemple de toutes les vertus, achète très cher de l'excellente marchandise qu'il vend pour rien, ignore totalement la liquidation judiciaire et la faillite et travaille surtout pour la gloire de la France, sans la moindre préoccupation d'intérêt, l'odieux Juif, dès qu'il possède quelques francs, fonde un petit commerce que l'incurable naïveté de l'Aryen fait prospérer : de tromperies en faillites, de

faillites en banqueroutes, il arrive toujours à réaliser une magnifique fortune qui lui permet de vivre heureux, honoré des siens, éternels adorateurs du veau d'or, et obséquieusement servi par les judaïsants, ses esclaves.

Voilà le thème qu'on exécute avec quelques vagues variations dans le ton, depuis une longue suite d'années, dans cette malheureuse Algérie, trompée, corrompue, empoisonnée par ces calomnies, sans que l'administration, complice honteuse de concurrents déloyaux et de politiciens sans vergogne, publie une seule fois des chiffres précis, une statistique honnête, capable de renseigner la métropole, et d'éviter à la colonie elle-même le déchaînement d'une ruineuse et avilissante guerre civile.

Il a fallu que de simples citoyens, travailleurs obscurs et courageux, se mettent à l'œuvre, pour arracher aux bureaux algériens, qu'on dirait stipendiés par les fauteurs de désordre, des renseignements précis, qui, publiés enfin dans le livre et à la tribune, ont mis à nu la vilenie des procédés par lesquels les antijuifs algériens calomniaient leurs concitoyens, ameutaient contre des innocents une populace ignorante et tenaient dans le plus dangereux aveuglement la Métropole tout entière. Jusqu'à présent pourtant, de pareils arguments avaient été déposés dans certaine presse algérienne, conforme aux goûts et aux appétits du crû. Mais les députés que l'Algérie a envoyés au Parlement, sans doute pour rendre bientôt impossible le maintien de la représentation algérienne, étaient capables et dignes de les porter à la tribune, et il faut les en féliciter, car il en est des arguments antijuifs comme de certaines putréfactions : il suffit de les exposer à la pleine lumière du soleil pour que tout s'évapore.

M. Morinaud était tout désigné pour se faire l'interprète haineux de ces calomnies. D'abord il répète en se fondant sur une statistique dont il se garde bien de fournir les chiffres, — on a vu ici même la vérité, — « qu'à Oran, à Alger, la moitié des Juifs sont commerçants, employés de commerce ou représentants de commerce », et d'après lui, dans ces professions ; on ne travaille pas, « on vit du travail d'autrui ». Par exemple, M. Morinaud père, qui lui aussi est négociant, comme l'indique l'état des transcriptions de la conservation des hypothèques de Bougie, volume XIX, nº 7 et suivants, et auquel son négoce permet d'occuper 126 cases du registre des transcriptions hypothécaires n'a jamais travaillé : selon la définition de Monsieur son fils, il a vécu du travail d'autrui, et il faut avouer qu'il en a bien vécu, qu'il s'est fait une existence véritablement cossue. Le Juif est en très bonne compagnie : il est vrai que nous n'en connaissons pas qui en ne travaillant point et en vivant du travail d'autrui, se soient offert le luxe de 126 cases chez M. le conservateur des hypothèques pour ventes, achats,

échanges, associations et obligations et nous sommes persuadés que pour atteindre ce résultat M. Morinaud père, malgré les déclamations de Monsieur son fils, a dû travailler et prendre de la peine.

Donc « le Juif qui ne travaille pas attend patiemment le jour où il pourra ouvrir un petit commerce et faire plusieurs fois faillite... Ses procédés habituels, qui lui permettent de faire dans les villes et les campagnes des fortunes colossales, sont les suivants : d'abord, l'accaparement de tous les renseignements commerciaux, ce système qui permet, en donnant des renseignements désastreux sur les commerçants français, d'accaparer le commerce de l'Algérie en ruinant le commerce français » (1). Il est impossible de formuler avec un dogmatisme plus vaniteux, avec cette suffisance de l'insuffisance qui prend pour accordés l'ignorance ou la sottise de l'auditoire, une argumentation plus naïve et plus inexacte.

En fait, les représentants de commerce israélites ont à lutter, les chiffres précédents le prouvent, contre une concurrence aussi nombreuse que puissante : à la suite des troubles récents, on cite plusieurs représentants catholiques ayant refusé de fournir des marchandises à leurs clients israélites, pour les mettre dans l'impossibilité de concurrencer les autres maisons. Quant aux employés de commerce, dont nous ne donnons pas ici la statistique détaillée, parce qu'il y a des limites à la place dont nous disposons, ils sont, par exemple au nombre de 315 à Oran ; il faut y ajouter : 46 commis et 22 comptables. Sur ce total de 383 individus, on n'en trouve pas 20 travaillant dans des maisons catholiques où ils laissent toutes les places à leurs concitoyens des autres cultes. Il va sans dire que les maisons de banque, de céréales, de draperie et de lingerie françaises, appartenant à des Israélites, emploient en qualité de commis, caissiers, coupeurs, demoiselles de magasin, etc., des catholiques français, alors que dans les maisons similaires le Juif algérien est boycotté. Voilà pour les prétendus chiffres fournis par le fils du gros propriétaire de Duquesne.

M. Gustave Rouanet. — Quant à l'argument en lui-même, je fais appel au bon sens public, je demande s'il est possible que, pendant cinquante ans, un peuple ou une catégorie de commerçants ait pu donner de mauvais renseignements, sur le compte de commerçants français, aux commerçants de la Métropole. La vérité — et vous pouvez la connaître, ceux qui sont du département des Vosges, de la Seine-Inférieure et du Gard la connaissent bien — la vérité, c'est que les Juifs ont un grand crédit en France pour les motifs qu'indiquaient les chambres de commerce de la Seine-Inférieure en 1864, quand elles demandaient la naturalisation collective des Israélites ; ils ont du crédit parce que les colporteurs juifs ont fait honneur à leur signature, parce que la

(1) *Journal officiel*. Séance du 8 mai 1899, p. 1422.

plupart des faillites juives qui sont faites en Algérie ne le sont pas au détriment du commerce français, mais du grand commerce juif d'Alger, d'Oran, de Constantine et d'ailleurs.

En effet, le petit commerce reçoit en Algérie les marchandises du grand commerce juif, lequel est lui-même en correspondance avec les maisons françaises; en sorte que lorsqu'une petite faillite a lieu, et c'est le cas pour le plus grand nombre des faillites juives, le grand commerce français l'ignore. C'est le grand commerce juif d'Alger, de Constantine et d'Oran qui en subit les effets.

Ces effets sont minimes. Je veux invoquer ici une autorité qui ne sera pas suspecte, celle d'un journal antisémite, du *Télégramme algérien*, qui raconte pourquoi le boycottage des juifs n'a pas réussi. Vous aurez là la clef des passions mauvaises, haineuses, qui se sont développées dans le commerce français, et l'explication du triomphe du commerce juif sur le commerce français.

Voici ce que dit le *Télégramme algérien:*

« Les magasins juifs furent, un moment, il est vrai, mis à l'index, et il a pu paraître un instant que les commerçants français allaient prendre dans la faveur populaire la place que leur avaient prise les mercantis juifs par des moyens souvent malhonnêtes. Mais par lassitude un peu, et beaucoup par la faute des premiers intéressés, les commerçants français, ce mouvement s'est vite éteint.

« Au lieu de s'efforcer de donner satisfaction à la clientèle qui de façon si imprévue venait à eux sans réclame et sans frais; au lieu de s'ingénier à plaire aux acheteurs nouveaux qui leur tombaient du ciel de l'antisémitisme; au lieu de faire même des sacrifices pour que ces chalands inattendus retrouvent dans les maisons françaises la complaisance, l'assortiment et les prix...— Retenez bien ce mot. — « ... et les prix qu'ils étaient habitués à trouver dans les maisons juives, nos compatriotes ont voulu imposer leurs traditions, écouler leurs rossignols et élever leurs prix. Ils ont naïvement tué la poule aux œufs d'or, et de cette occasion inespérée de prendre dans les transactions commerciales la place qui leur revient ils n'ont su tirer qu'un médiocre et très passager profit.

« Aujourd'hui, nous le constatons avec peine, la situation est redevenue ce qu'elle était il y a dix-huit mois: les magasins juifs qui s'étaient vidés se remplissent à nouveau. »

C'est là, messieurs, toute l'histoire de la concurrence du commerce juif et du commerce français. La vérité c'est que le Juif, en Algérie, plus sobre que le Français... (*Interruptions sur divers bancs au centre.*)

M. PRACHE, *ironiquement.* — Les Juifs ont tant de qualités, tant de vertus!

M. LE PRÉSIDENT.— Ne réfutez pas les arguments de votre banc, messieurs.

M. PRACHE. — Nous ne pouvons pourtant pas laisser traiter les Français de la sorte!

M. GUSTAVE ROUANET. — Mais ce sont des Français, ces Juifs; ce sont des compatriotes. (*Interruptions sur divers bancs à droite.*)

La vérité c'est que le commerçant israélite d'Algérie apporte dans la pratique des affaires une habileté et des aptitudes que n'a pas toujours l'Européen. Ce dernier a des frais considérables, des employés, un comptoir, le Juif n'en a pas, et c'est de là que vient la prospérité du commerce juif constatée par les antisémites eux-mêmes.

Mais la calomnie tirée d'une prétendue coalition de représentants occupés à tromper le commerce métropolitain est par elle-même si invraisemblable et si ridicule, qu'il a fallu recourir à un argument d'apparence plus solide. Donc, d'après MM. Marchal et Morinaud, la grande industrie qui permet aux Juifs algériens, cupides et paresseux, de devenir en quelques années millionnaires, — car tous les Juifs algériens sont millionnaires, c'est un axiome (1), — « c'est la faillite dite à répétitions ». Ils peuvent ainsi « distribuer des dividendes dérisoires, et à la quatrième ou cinquième faillite avoir pignon sur rue » (2).

Grâce à la complicité de certains magistrats ignares ou plébicoles, et à la vitalité de certains préjugés, grâce à l'insistance intéressée de ceux qui l'ont ressassée, cette calomnie avait fini par prendre figure de vérité : aucun administrateur, aucun journal même, en Algérie, n'avait eu la probité de publier les chiffres vrais qui auraient immédiatement fourni la preuve de l'ignorance ou de la mauvaise foi des antijuifs.

D'abord, on cite l'opinion d'un sieur Bussières, avocat général en 1895 à la cour d'Alger, pour prouver que *tous* les Juifs sont faiseurs de faillite lucrative. Or, que dit ce magistrat, cher à M. Morinaud, et qui d'ailleurs, selon la coutume du pays, ne donne pas le moindre chiffre précis : « Pour *quelques* négociants israélites, la mesure qui sépare la probité commerciale de l'improbité, est incertaine, et la fraude commence au moment où l'on est pris. »

Sous cette forme, d'ailleurs très vague, l'argument est irréfutable. Personne ne prétend que pour être israélite, un négociant est forcément honnête. Dans tous les troupeaux, même *cachirs*, il y a des brebis galeuses. Seulement admirez la logique antijuive et notamment la mentalité de M. Morinaud. Il cite lui-même cet extrait où l'on parle de *quelques* négociants israélites, et il en tire imperturbablement cette conclusion que, pour le Bussières en question, tous les Israélites sont des fraudeurs. Il est vrai que M. Morinaud, avec une louable candeur, ajoute lui-même qu'on lui reproche de raisonner en énergumène. Nous admettons cette fois une de ses citations.

Si le Juif algérien se livrait aux manœuvres dont on parle avec tant d'assurance, s'il faisait frauduleusement disparaître l'actif à l'aide d'une comptabilité indéchiffrable répandant sur les opérations du failli « une savante et impénétrable obscurité », comment expliquerait-on la rareté des poursuites en banqueroute frauduleuse? Par l'incapacité des syndics? Ce serait bien invraisemblable. Par la complicité des magistrats? A en juger d'après M. Bussières et tant d'autres, totalement asservis

(1) Voir notre *Etude sur le prolétariat juif en Algérie.*
(2) *Journal officiel*, p. 1422. Séance du 18 mai 1899.

à l'antisémitisme, elle n'est guère à craindre. Or, au cours de la dernière période décennale, dans tout le département d'Oran, on a eu à juger une seule banqueroute frauduleuse. Quant aux poursuites en banqueroutes simples, elles sont plus fréquentes. Mais elles atteignent tous les négociants en faillite ou en liquidation judiciaire, sans distinction de culte ou de nationalité, car la plupart des petits commerçants algériens sont ignorants et illettrés. Ils sont peu familiarisés avec les questions de comptabilité. Leur tenue de livres est rudimentaire et rarement ils font un inventaire régulier.

Dira-t-on maintenant que la magistrature consulaire ferme les yeux sur les « faillites à répétition » qui lui sont signalées? On a osé le prétendre. Or, il faut avoir une fière effronterie pour soutenir une pareille thèse. Mais les antijuifs algériens ont une telle confiance dans le honteux silence de l'administration locale et dans la savante ignorance où elle maintient la Métropole, qu'ils ont pu, en effet, répandre cet argument. Or, depuis fort longtemps, toute la magistrature consulaire est antijuive. Grâce à ses efforts persévérants, sur des rapports inspirés par des haines de concurrence, on a refusé d'appliquer à l'Algérie les lois votées dans la Métropole sur l'électorat consulaire. Alger compte 5,500 patentés, dont 800 Israélites. D'après la loi du 21 décembre 1871, loi de suspicion encore en vigueur pour l'Algérie, les Israélites ont droit seulement à 100 électeurs consulaires pour 1,000 patentés et 50,000 habitants. Il devrait y avoir au moins 80 électeurs israélites. On en compte 53 sur 818 électeurs consulaires.

La commission pour la revision des élections consulaires est prise parmi les membres de la Chambre et du Tribunal de Commerce, tous antijuifs. Veut-on savoir comment elle procède? Voici un négociant en tabacs, établi depuis plus de vingt ans, conseiller municipal pendant de nombreuses années, membre du consistoire israélite, chef d'une maison dont la solvabilité est à l'abri de tout soupçon. Un concurrent catholique et antijuif l'a radié lui-même de la liste électorale : il était électeur consulaire depuis quinze ans. Un autre négociant non moins honorable, inscrit sur la liste depuis longtemps, a été radié tout simplement parce qu'il est Juif. Par contre, la plupart des électeurs maintenus avec un soin jaloux par la commission antijuive de revision sont des patentés de classes inférieures décorés, pour la circonstance, du titre de négociants. On y voit des marchands de saucisses inscrits sous la dénomination de négociants en grains.

A Oran c'est absolument la même chose. Sur quatre cent-vingt électeurs consulaires il n'y a pas vingt Israélites. Jugez là-dessus des sentiments de haute bienveillance qui doivent animer les tribunaux de commerce à l'égard des Juifs algériens et de la confiance que mérite

leur témoignage lorsqu'on a la naïveté ou la canaillerie d'y faire appel quand il s'agit d'appliquer au commerce algérien telle ou telle loi votée ou projetée pour la Métropole. Dès qu'ils ont l'occasion de frapper durement un négociant israélite, ils la saisissent et parfois ils la créent. Le tribunal de Sidi-Bel-Abbès prononçait récemment la faillite d'un commerçant très connu, libéral, charitable, mais que sa vanité de parvenu a poussé à construire le plus bel hôtel de la ville au risque de provoquer d'inexpiables jalousies. La cour d'Alger vient de rapporter le jugement de faillite, — et les cas analogues sont très fréquents. Qu'on dise maintenant que de pareils tribunaux toléreraient sans les dénoncer avec empressement les opérations frauduleuses dont on cherche en vain la trace dans les statistiques judiciaires et dont on ne trouve le récit que dans les libellés antijuifs !

Si l'on veut être renseigné plus complètement encore sur la probité commerciale du Juif algérien, il suffira de méditer les chiffres suivants : On peut estimer à quinze millions par an le chiffre des affaires en tissus écrus pratiqués par les maisons israélites d'Alger avec les fabricants des Vosges et de la Seine-Inférieure ! cela donne depuis 1870 le chiffre respectable de cinq cent millions environ. Or, pendant ce laps de temps, les fabricants métropolitains ont perdu avec la place d'Alger environ dix mille francs. En vérité, nous souhaiterions à tous nos producteurs de pareils clients.

Avec la Banque d'Algérie, les Juifs d'Alger ont fait depuis 1870 plus de huit cent millions d'opérations. Une seule famille israélite, victime elle-même d'une situation dont elle n'est pas complètement responsable, a fait perdre la Banque, et encore l'affaire n'est pas liquidée. Avec les gros seigneurs de l'antisémitisme, y compris celui que M. Morinaud n'aime pas qu'on lui rappelle, la Banque a perdu plusieurs dizaines de millions.

A la Compagnie Algérienne, sur trois cent millions d'opérations traitées avec les Juifs d'Alger, on a perdu une vingtaine de mille francs. Le Crédit Foncier a été plus heureux encore : il n'a jamais rien perdu avec les Juifs, bien qu'il ait conclu pour trois cent cinquante millions d'opérations avec eux. Il faut enfin citer encore la lettre suivante qui émane de M. le Directeur du Crédit Lyonnais :

Alger, le 23 juin 1898.

Monsieur,

Répondant à la demande que vous nous avez adressée, nous nous plaisons à reconnaître que les opérations traitées par notre agence avec le commerce israélite indigène d'Alger ont laissé toute satisfaction à notre administration.

Depuis que notre agence a été créée, les opérations d'escompte que nous avons traitées à Alger avec le commerce israélite se sont élevées à trois cent cinquante millions environ et le total des pertes que nous avons éprouvées n'a

pas dépassé douze mille francs. Cette proportion de pertes peut être considérée comme peu importante.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur,
BERTOYE (1).

Si maintenant, allant plus avant encore dans le détail des chiffres précis, on étudie les statistiques des faillites, on aboutit à des résultats qui viennent entièrement confirmer les renseignements fournis par les statistiques judiciaires et les grandes maisons de banque.

A Alger les Israélites ne représentent que le septième de la totalité des commerçants, surtout si l'on tient compte de la facilité avec laquelle on prodigue ce titre aux catholiques dont on veut faire des électeurs consulaires. Or, en 1896, sur soixante-neuf faillites ou liquidations, on trouve neuf Israélites. Sur huit en 1899 (mois de janvier) on en trouve une. A Oran, de 1889 à 1898, sur soixante et onze faillites avec insuffisance d'actif on compte vingt-neuf Israélites, vingt-quatre catholiques français, dix-huit catholiques étrangers. Voici le tableau exact :

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORAN

Faillites avec insuffisance d'actif

Années	Juives	Françaises	Autres Européennes
1889	1	4	2
1890	3	3	1
1891	3	4	4
1892	4	1	4
1893	5	1	1
1894	3	4	2
1895	5	2	2
1896	2	3	0
1897	2	1	2
1898	1	1	0
Totaux	29	24	18

Voici comment les faillis juifs sont de gros capitalistes! En réalité ils sont pauvres comme Job et n'ont déposé leur bilan qu'à force de misère et de malheur.

Si pendant la même période décennale où a fleuri le boycottage antijuif on récapitule la totalité des faillites, on obtient les chiffres suivants : pour les Israélites soixante-dix-sept, pour les catholiques cent huit, pour les indigènes musulmans trois. Si l'on objecte que le

(1) *L'œuvre des antijuifs d'Alger*, page 199.

nombre n'est pas ici le point important et qu'il faut surtout faire connaître les dividendes moyens distribués aux créanciers, nous nous empresserons de satisfaire cette légitime curiosité.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORAN

Faillites, dividendes moyens distribués aux créanciers

Années	Juives	Françaises	Autres Européennes
1889	18 »	3,2016	14 »
1890	14,84	» »	8,1
1891	1,01	5,125	8,125
1892	1,428	13,304	5,71
1893	10,08	11,602	1,07
1894	4,37	13,76	6,37
1895	2 »	» »	1,25
1896	4,458	8,33	» »
1897	19,61	5,57	9,266
1898	8,928	» »	0,85
Moyenne totale pour cet espace de dix ans . .	8,4724	6,0892	5,4741

Rien de plus simple que de fournir les mêmes renseignements en ce qui concerne les liquidations judiciaires. Ils sont tout aussi concluants.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORAN

Liquidations, dividendes moyens distribués aux créanciers

Années	Juives	Françaises	Autres Européennes
1889	11,33	18,43	» »
1890	31,818	28,285	12,50
1891	21,25	18,277	20 »
1892	19,44	28,45	6,68
1893	18,18	16,115	» »
1894	26 »	25,55	5,77
1895	24,13	31,714	13,75
1896	22,5	18,95	19,375
1897	44,44	29,375	32,77
1898	50 »	12,857	» »
Moyenne totale. . .	26,9088	22,8003	11,0845

Toutes les histoires débitées par MM. Marchal et Morinaud sont absolument vraies en ce qui concerne les étrangers dont ils sont les

élus et les défenseurs passionnés. Par contre, si on les applique aux commerçants israélites, elles sont totalement fausses : à part ce léger détail, elles sont vraiment intéressantes, et il faut remercier ces messieurs de les avoir portées à la tribune, puisqu'ils ont ainsi fourni l'occasion de réfuter des calomnies qui risquaient de passer à l'état d'axiomes. Les antijuifs sont décidément de curieux adversaires ; il suffit qu'ils essaient de substituer aux injures et au cri rituel un semblant d'argumentation pour qu'elle tourne immédiatement à l'honneur des israélites algériens. On comprend pourquoi ils préfèrent les manifestations d'énergumènes et les mesures de proscription à la discussion.

On pourrait, il est vrai, soutenir que nos chiffres, tout en s'appliquant aux deux premières places commerciales de l'Algérie, ne sont pas concluants pour la colonie tout entière. Cette conclusion, nous allons la fournir, — péremptoire et décisive, — grâce aux chiffres que M. Rouanet a pu à force de persévérance arracher à la savante inertie de M. le gouverneur général.

M. Gustave Rouanet. — M. le gouverneur général m'a envoyé, non pas tout ce que j'avais demandé, mais quelques chiffres sur les faillites en Algérie. J'appelle sur ces chiffres l'attention de la Chambre et j'espère qu'elle les trouvera topiques.

On compte en Algérie 31,128 commerçants; les Juifs entrent dans ce nombre pour 5,385 et les Français pour 14,440. Voyons quelle est la part de chacun de ces éléments dans les faillites.

Je vous prie, messieurs, de remarquer que les renseignements que m'a donnés M. le gouverneur général s'étendent sur la période de 1894 à 1898; c'est la période pendant laquelle l'antisémitisme a pris la forme violente et barbare qu'on lui voit actuellement, pendant laquelle on a mis à sac les boutiques et pillé les magasins. J'ai là de nombreux rapports de liquidateurs, d'experts près les tribunaux de commerce d'Alger et d'ailleurs, constatant que, avant cette période, les affaires des Juifs prospéraient, mais qu'à la suite des pillages, des boycottages, des excès et sévices de toutes sortes commis contre eux, leur commerce a décliné, qu'ils ont été obligés de déposer leur bilan. C'est donc une période très mauvaise pour ces malheureux. Quelle est donc la part des Juifs dans ces faillites algériennes?

Il y a eu 347 faillites d'Israélites et 998 faillites de Français. Autrement dit, le chiffre des faillites, par rapport au nombre des patentés, est, dans le premier cas, de 6,44 °/o; dans le second, de 6,88 °/o; c'est-à-dire que sur cent patentés juifs, il y a moins de faillites que sur cent patentés français.

Oh ! j'entends bien, j'entends d'ici M. Marchal dire: Oui ! mais que rendent-elles ces faillites ? Dans la famille du Juif, il reste zéro.

Eh bien, non. Voici les dividendes donnés par ces faillites ; et je remercie M. le gouverneur général de m'avoir fourni ces renseignements. Vous allez voir ce qu'il faut croire du roman de la faillite juive, des accusations odieuses

portées à cette tribune contre une catégorie de commerçants indispensables en ce moment à l'Algérie et qui sont, ne l'oubliez pas, les intermédiaires naturels entre le centre de l'Afrique, le nord de la colonie et la France elle-même.

M. EUGÈNE FOURNIÈRE. — Ils ont été les ravitailleurs de l'arméé française pendant la conquête.

M. GUSTAVE ROUANET. — Les faillites françaises rendent 13,50 %; combien rendent les faillites juives ? 16,50 %. Les faillites juives rendent donc plus à leurs créanciers que les faillites françaises.

Mais ce n'est pas tout : il faut voir dans quelles conditions ces faillites sont prononcées, M. Marchal vous a parlé dans la première partie de son discours de l'impossibilité où on s'était trouvé d'appliquer en Algérie la loi sur la liquidation judiciaire, de faire bénéficier une population foncièrement malhonnête — ce sont les termes dont il s'est servi — de la loi sur les liquidations et surtout de l'organisation des tribunaux consulaires. Voulez-vous savoir de quelle façon les tribunaux consulaires d'Algérie, épurés des Juifs, rendent la justice commerciale en Algérie ?

Je veux terminer cette partie de mes observations par le trait suivant :

Il y avait en Algérie un déserteur belge, antisémite pur, naturellement, comme tous les déserteurs et tous les Belges établis en Algérie. (*Rires.*)

Il avait été secrétaire de consistoire iraélite, et était devenu rédacteur en chef du principal journal antisémite d'Oran ; il cumulait ces fonctions avec celles de commerçant.

Un jour, il dépose son bilan et demande au tribunal de commerce d'Oran, qui est antisémite, naturellement, composé de gens appartenant par conséquent à la population foncièrement honnête par rapport à la population commerciale juive qui ne l'est pas, d'après M. Marchal...

M. MARCHAL. — Et cela d'après les magistrats eux-mêmes.

GUSTAVE ROUANET. — Nous allons voir ce que sont ces magistrats.

Notre antisémite déposa son bilan, demandant le bénéfice de la liquidation judiciaire ; on le lui consentit.

Or, savez-vous combien cet antisémite très pur, cet antijuif modèle laissait à ses créanciers, tout en bénéficiant de la loi sur la liquidation ? Il laissait 1,75 %. (*Rires.*)

Attendez. Là-dessus, on crie à Oran : « A bas les Juifs ! » C'est la conclusion obligée. Mais les créanciers trouvèrent la conclusion mauvaise, la décision du tribunal d'Oran singulière. Ils en appelèrent. Notre modèle d'antisémitisme fut déclaré en faillite ; il y eut des poursuites correctionnelles ; notre antisémite très pur, comme un simple membre du conseil d'administration de la société de Panama, invoqua la prescription. Je ne sais pas quel est le Quesnay de Baurepaire (*Applaudissements et rires*) qui au tribunal d'Oran ou devant la cour d'appel d'Alger permit à cet antisémite de jouir des bienfaits de la prescription ; ce que je sais, c'est qu'actuellement — je le signale à M. le président du conseil ; vous allez voir que l'antisémitisme nourrit toujours son homme (*On rit*) — actuellement il est secrétaire du commissaire de police de Nice. (*Hilarité.*) C'est comme cela, dans l'antisémitisme ! On ne refuse jamais les places.

Un membre. — Il a mal fini. (*Nouveaux rires.*)

Les antisémites algériens ont même inventé depuis l'affaire du Belge en question une profession spéciale et bien digne : celle de failli politique. Chaque fois qu'un apôtre de l'Idée laisse dans l'embarras ses créanciers, — israélites la plupart du temps, — il est promu au rang de failli politique. On lui signe les certificats les plus élogieux où s'étalent les paraphes de tous les conseillers généraux, municipaux, coloniaux. On ouvre en sa faveur une souscription patriotique dont ses créanciers attendent inutilement le montant, et il peut ainsi mépriser et caractériser comme ils le méritent ces vils commerçants juifs qui paient leurs dettes, font honneur à leurs échéances et auxquels on ne décernera jamais le titre enviable de failli politique.

Dans le journal *le Réveil Algérien*, qui prônait les produits à marque patriotique dont l'Algérie a le monopole, — le quinquina antijuif, l'absinthe antijuive, l'avoine antijuif, et même les kiosques antijuifs avec publicité *idem*, on imprimait tous les jours : « Français, n'achetez rien chez les Juifs, car le Juif n'ayant inventé autre chose que la faillite frauduleuse, vole ses fournisseurs. Or, la direction du journal (1) où ces aménités paraissaient annonçait récemment l'apparition d'une feuille nouvelle dans les termes suivants : « Au *Réveil Algérien* dont le relèvement nécessiterait de trop lourds sacrifices, nous allons substituer un journal nouveau qui, n'ayant pas de passif, sera dès le début en pleine prospérité. » Nous avons un passif, il nous gêne, nous le supprimons, et on crée un journal qui profitera de la clientèle de l'ancien, mais qui ne paiera pas ses dettes aux braves gogos créanciers du *Réveil*.

Vous voyez bien que les antijuifs sont des modèles de probité, qu'ils ignorent absolument le détournement d'actif. Et si l'honnêteté commerciale disparaissait jamais de la terre, on la trouverait dans le cœur d'un failli belge ou maltais, grand chef du parti français algérien. En vérité M. Drumont a montré une fois de plus quelle confiance on doit accorder à sa parole de sociologue autorisé et de pur patriote quand il vaticinait au Parlement dans les termes suivants : « Les faillites sont pour les Juifs d'Algérie un véritable système commercial. »

LOUIS DURIEU.

(*La conclusion prochainement.*)

(1) *Réveil Algérien* du 30 janvier 1898.

La plus grande Allemagne

C'est le ministre des affaires étrangères de Guillaume II, le comte de Bülow, qui a introduit ce vocable inédit, par un discours qu'il prononçait au Reichstag en décembre dernier. Ce mot a plus de valeur qu'une simple trouvaille d'expression ; il est un programme. Il mesure et résume la politique nouvelle que l'Allemagne va tenter d'appliquer, qu'elle a déjà appliquée dans le monde. Peut-être marque-t-il une ère nouvelle dans les relations internationales, peut-être par suite, imposera-t-il des devoirs particuliers, un peu inattendus, aux socialistes d'Outre-Rhin, et c'est pourquoi il ne saurait passer inaperçu, confondu pêle-mêle avec les phrases vides qui remplissent les séances des Parlements.

I

Jusqu'à une date relativement récente, mettons 1890, l'Empire Germanique avait concentré son attention sur le Continent d'Europe. Il surveillait la France à l'Ouest, la Russie à l'Est. Le maintien strict de la Triple Alliance — Italie contre France, Autriche contre Russie — lui semblait le pivot essentiel de son prestige. Avec l'Angleterre, il entretenait des rapports vagues, mais plutôt amicaux, et il n'y aurait pas lieu de s'étonner, si l'on apprenait quelque jour, que Guillaume II avait fait des efforts, au début de son règne, pour s'attacher les sympathies nomades de cette puissance. L'Orient n'intéressait que médiocrement le cabinet de Berlin, — si médiocrement, qu'il eût volontiers répété le fameux mot tant démenti depuis : « les Balkans ne valent pas les os d'un grenadier poméranien ». Quant à l'Extrême-Orient, il ne préoccupait pas plus les Allemands que telle planète perdue dans l'immensité de l'espace. Enfin, si la colonisation germanique s'était im-

plantée sur quelques points de l'Afrique ou de la Papouasie, elle n'était guère considérée que comme un accident plutôt regrettable, comme une déviation qu'il fallait enrayer au plus vite.

L'année 1891 et les suivantes ont été marquées par un énorme revirement dans l'orientation générale de l'Allemagne. Peu à peu, par de savantes évolutions, Guillaume II a tâché de désarmer la France, de se concilier la Russie. A la défiance réciproque, à l'état de guerre latente qui avait prévalu jusque-là, il a substitué une paix continue qui n'est même plus boiteuse, qui apparaît durable, normale, qui présente tous les caractères d'une situation définie. Les incidents de frontière que Bismarck s'entendait si bien à soulever, à envenimer, ne se sont plus renouvelés. Et tout à coup, sans que l'humanité s'en étonnât autrement, — comme par une entente naturelle, l'Allemagne, la France et la Russie se sont trouvées concertées pour défendre la Chine contre le Japon triomphant. Depuis, l'accord s'est poursuivi, prolongé, précisé. Mais en même temps, surgissait l'hostilité anglo-germanique. Ce n'était point fortuitement que Guillaume II, protégeant le Fils du Ciel, le pavillon britannique flottait côte à côte avec celui du Mikado. En 1895, à l'heure de la première invasion du Transvaal, l'hostilité devint de l'animosité, et l'animosité faillit déchaîner la guerre. Pendant la lutte hispano-américaine, Germains et Anglo-Saxons furent loin de fraterniser, de porter leurs sympathies du même côté; dans l'archipel des Samoa, cette mutuelle irritation se déchaîna assez ouvertement. Il n'y a plus dans le monde que M. Chamberlain pour nier l'antagonisme de l'Allemagne et du Royaume-Uni.

Autre note: la Triple Alliance n'a plus qu'une valeur restreinte au regard de la politique de Guillaume II. On ne songe point à la critiquer; elle sera même peut-être renouvelée, quoique avec des clauses moins rigoureuses, lors de son expiration en 1903; mais elle n'est plus le paragraphe capital, primordial du programme de Berlin. D'abord, parce que Berlin songe de moins en moins à l'éventualité d'une rupture avec Paris ou Pétersbourg — et que pour l'autre rupture attendue, escomptée, reconnue inéluctable, l'appui de Vienne et de Rome serait bien mince; ensuite parce que l'Autriche se traîne de convulsion en convulsion, que son unité est menacée et son existence compromise, et aussi que la monarchie italienne, affaiblie par les scandales de ses amis et les assauts réitérés de ses adversaires, semble vouée à un effondrement prochain. L'Allemagne ne jette plus qu'un regard distrait sur l'Europe. Ce continent est trop petit pour elle, ses ambitions le débordent. Elle surveille Constantinople où elle manie un Sultan à sa dévotion, la Syrie et la Palestine où Guillaume II, déguisé en Lohengrin, faisait l'an dernier un pieux et commercial pèlerinage, l'Anatolie que travaillent ses émissaires, que couvriront ses colons, et cette Mésopo-

tamie qu'elle entend ressusciter de sa poussière et où ses locomotives viendront rompre bientôt le silence séculaire des grandes cités défuntes. Plus loin, encore, la Germanie épie toutes les palpitations de la vie Extrême-Orientale, les moindres gestes de ces masses grouillantes de la Chine et du Japon qui sont peut-être les maîtresses de demain. Et puis l'Afrique a bien encore quelque hinterland vague, où s'insérera l'aigle d'Outre-Rhin, et tout au moins il se trouvera là-bas quelque vieille nation appauvrie, anémiée, endettée pour céder à beaux deniers comptants les possessions mortes qu'elle étend sur les littoraux de l'Atlantique et de la mer des Indes. L'Allemagne, qui vendait tout jadis, même ses hommes, est prête à tout acheter. Après avoir tant vécu repliée sur elle-même, empêtrée dans ses mesquines querelles fédérales, elle se détend soudain sur le monde. Elle aussi, comme tant d'autres, estime que le soleil ne doit point se coucher sur ses provinces. Cette pensée est née, a grandi, embrasant les esprits et les cœurs d'on ne sait quelle immense ardeur, reléguant à l'arrière-plan toute autre idée. Et lorsque M. de Bülow, rappelant la « plus grande Angleterre » et la « plus grande France, saluait le mois dernier la « plus grande Allemagne » en gestation, il répondait aux sentiments intimes de la classe dirigeante d'Outre-Rhin.

II

Ce phénomène de si prompte transformation a des racines économiques profondes. La conception matérialiste est à sa place ici comme partout. Le développement industriel de l'Empire a été la raison nécessaire et suffisante du revirement qui s'affirme dans sa politique et qui l'arrache au programme étroit du bismarckisme.

Jusqu'en 1870, l'Allemagne, fragmentée, morcelée, divisée contre elle-même, ne se classait pas parmi les grands pays de production et d'échange. D'essence agricole, elle vivait de la terre, n'instaurait que lentement et comme à regret la grande manufacture, qui est le type du travail moderne. La Prusse surtout, accusait un retard formidable sur la France, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse. Puis soudain avec l'unification et la résurrection impériale, une ère nouvelle s'ouvrit. De la Haute-Saxe jusqu'à la mer, s'épandirent une prodigieuse fièvre d'activité, la notion d'une vie nationale tout autre, une sorte de frénésie d'imitation; la grande industrie surgit, s'étendit en un formidable élan qui dure encore, et la France fut d'abord dépassée.

Aujourd'hui l'Empire n'a plus que deux rivaux : l'Angleterre et les Etats-Unis.

Ses échanges excèdent 10 milliards; son exportation atteint près de cinq. Hambourg, devenu le premier port du continent, a battu, depuis deux ans, Liverpool. — Amsterdam, Rotterdam, Anvers, tendent de plus en plus à se ranger parmi les ports allemands. Le long de l'Elbe, du Wéser, du Rhin s'est créée une étonnante circulation fluviale, qui n'a point son égale au monde. Les chemins de fer réalisent, d'année en année, des majorations de recettes inouïes, tandis que la marine marchande, autrefois si faible en tonnage, monte au moins au double de la nôtre.

Mais en vertu même des lois de la production capitaliste, l'Allemagne est contrainte de chercher chaque fois des débouchés nouveaux. Ses progrès continus en Turquie, en Chine, au Japon, dans les Républiques Sud-Américaines, ne la satisfont point, bien qu'ils inquiètent et effraient ses concurrents, et alors, à l'instar des autres puissances qui l'ont précédée dans la carrière commerciale, elle se prend à croire à l'efficacité des fondations coloniales.

Elle a un trop-plein d'hommes qui se déverse annuellement sur le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine; si elle n'a pas encore pléthore de capitaux, sa richesse générale s'est développée dans la plus large mesure, grâce à l'industrialisme, depuis vingt-cinq ans. Pourquoi ne jetterait-elle pas des établissements sur tous les littoraux? Pourquoi, au cas où elle serait venue trop tard ici ou là, ne rachèterait-elle point les annexes européennes à vendre? Les Carolines lui ont été déjà cédées par l'Espagne; elle acquerrait volontiers du Portugal le Mozambique et l'Angola. Il faut que la classe capitaliste d'Outre-Rhin s'enrichisse sous peine de ruine, qu'elle écoule dans les terres neuves les stocks sur-accumulés de son industrie. Et voilà, en peu de mots, toute l'explication de la formule de M. de Bülow: la plus grande Allemagne. Ce n'est point, au regard des thèses socialistes, un spectacle indifférent que cette entrée de l'Empire dans le grand mouvement colonial à l'heure précise où l'Union Américaine, déjà maîtresse de Cuba et de Porto-Rico, s'épuise en efforts pour saisir les Philippines.

Une haute et grave question se trouvera donc posée d'ici peu devant la démocratie révolutionnaire d'Outre-Rhin : quelle sera son attitude en présence de la politique nouvelle de la chancellerie berlinoise? Refusera-t-elle systématiquement tous les crédits pour l'expansion exotique ou bien, sériant les cas, suivant la formule opportuniste que Bernstein développe en son volume: *Socialdémocratie pratique,* consentira-t-elle à s'associer, moyennant profit, — très aléatoire, — aux entreprises du pouvoir sur la Chine, à ses installations en Afrique?

III

La doctrine de la plus grande Allemagne conduit infailliblement à la guerre, à cette guerre que l'Allemagne voudrait conjurer, qu'elle appréhende de plus en plus, que jusqu'ici son essor industriel lui-même lui commandait d'écarter.

Cette guerre, elle ne se fera ni avec la France, ni avec la Russie, les deux puissances contre lesquelles Bismarck n'avait cessé d'armer durant vingt années après l'unification. Elle mettra aux prises l'Empire et le Royaume-Uni, et nul aujourd'hui ne saurait révoquer en doute l'éventualité. Ce formidable conflit apparaît comme l'un des traits dominants du prochain siècle à ses débuts.

Ni à Londres, ni à Berlin, on ne s'abuse sur les réalités. A moins que n'interviennent d'ici dix ans, de formidables cataclysmes sociaux qui révolutionneraient la structure interne des deux États, à moins que la bourgeoisie, dans les deux capitales, ne passe la main au prolétariat organisé, la lutte éclatera parce qu'elle est dans l'ordre des choses, et qu'elle émane comme d'une implacable fatalité. Guillaume II, qui est un féodal, un rétrograde, mais qui joint parfois à des notions d'un autre âge, à des réminiscences esthétiques et factices des siècles surannés, un sens très fin des situations, s'est incliné devant ce déterminisme exclusif et intrinsèque de l'histoire, lorsqu'il a demandé à son Reichstag de nouveaux crédits pour la flotte. Nous ne voulons point dire par là, car tout autre est notre pensée, que la démocratie allemande doive s'associer aux vues du souverain : c'est un devoir strict, au contraire, pour toutes les fractions socialistes de tous les pays de refuser les crédits militaires, quelle qu'en soit l'affectation, parce que les bourgeoisies nationalistes ne sauraient autrement être vouées à l'impuissance ; mais nous reconnaissons qu'au point de vue de la logique de la politique bourgeoise, le projet impérial nous semble hors de toute contestation : il ne résulte ni d'un caprice, ni d'une erreur, mais bien de la prévision nette et claire de ce qu'apportera la première décade du prochain siècle.

L'Allemagne, en possession des marchés exotiques, d'un empire colonial grand ou petit, endiguera nécessairement et de plus en plus la poussée britannique. De même que le système de la fédération anglo-saxonne est né dans le cerveau de quelques publicistes d'Outre-Manche, de la constatation de la décadence économique du Royaume-Uni, il adviendra un jour où leurs successeurs ou peut-être eux-mêmes, la douleur dans l'âme ou de gaieté de cœur, lanceront un ultimatum à l'Empire comme le dernier remède possible. Carthage se

précipitera contre Rome, pour vaincre ou mourir. Mais cette fois, la lutte ne se déroulera pas seulement sur ce champ clos des combats antiques : la Méditerranée. Elle s'épandra à travers toutes les mers, remuant la vieille humanité tout entière, mêlant 350 millions d'hommes, fauchant les bataillons et les villes, — pour décider de cette haute question, souveraine dans le monde capitaliste : lesquels des bonnetiers du Lancashire ou de ceux de la Saxe garderont la clientèle des Papous et des Baribas ?

La plus grande Allemagne ! Une de ces formules avec lesquelles on illumine l'avenir et on enfièvre les générations. Elle déguise purement et simplement les convoitises commerciales de la classe possédante d'Outre-Rhin, condamnée à l'effondrement si elle ne développe pas méthodiquement sa richesse.

Paul Louis.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* La Grève des mineurs de la Loire. — *Belgique :* Le Congrès syndical du Parti Ouvrier; Le Projet Hector Denis sur l'Assurance obligatoire contre l'invalidité prématurée et la vieillesse. — *Allemagne :* Les salaires et la journée de travail chez les maçons. — *Australie :* Conseil judiciaire nouveau siècle. — *États-Unis :* Les accaparements industriels devant la loi.

FRANCE

La Grève des mineurs de la Loire. — Les arbitres finalement choisis et acceptés, notre ami Jaurès par les ouvriers, et M. Grüner, secrétaire général du Comité des houillères de France, par les Compagnies minières, ont reconnu « qu'en raison de la prospérité actuelle de l'industrie minière, les ouvriers devaient bénéficier d'un relèvement des salaires ». Ce relèvement a été fixé, pour toutes les exploitations houillères du bassin et pour tous les ouvriers, à 9 °/o du salaire de chaque ouvrier, sous cette seule réserve que l'accroissement de salaire ne serait en aucun cas inférieur à 0 fr. 30 par journée de travail, ni supérieur à 0 fr. 50.

Les ouvriers qui gagnaient 3 fr. 30 ont eu une augmentation de 0 fr. 30; — de 3 fr. 30 à 4 fr. 30 : 0 fr. 36; — de 4 fr. à 4 fr. 50 : 0 fr. 36 à 0 fr. 40; — de 4 fr. 50 à 5 francs : 0 fr. 405 à 0 fr. 45; — de 5 francs à 5 fr. 50 : 0 fr. 45 à 0 fr. 495; de 5 fr. 50 et au-dessus : 0 fr. 50. — Ce qui fait pour l'ensemble des salaires du bassin une augmentation totale de 2,183,000 francs.

Voici le libellé de la sentence arbitrale :

Entre M. Grüner, choisi comme arbitre par les Compagnies et les amodiataires du bassin houiller de la Loire, et M. Jaurès, choisi comme arbitre par le comité fédéral et les ouvriers mineurs, il a été convenu qu'en raison de la prospérité actuelle de l'industrie minière, les ouvriers devaient bénéficier d'un relèvement de salaires. Ce relèvement a été fixé pour toutes les Compagnies et les amodiataires, pour tous les ouvriers du jour et les ouvriers du fond, quel que soit leur âge, à 9 °/o du salaire respectif de chaque ouvrier, sous cette seule réserve que l'accroissement de salaire ne sera en aucun cas inférieur à 30 centimes par journée de travail, ni supérieur à 50 centimes.

Les deux parties s'engagent réciproquement à n'apporter à cette convention aucune modification jusqu'au 30 juin 1901. A cette date et sur un préavis de trois mois donné à M. le préfet de la Loire par l'une ou l'autre des deux parties, une procédure arbitrale, semblable à celle qui met fin au présent conflit, déterminera si les conditions de l'industrie permettent le maintien intégral ou partiel de cette augmentation.

Il a paru juste aux arbitres de tenir compte aux exploitants de la Péronnière, des houillères de Rive-de-Gier, du ban Lafaverge et de la Haute-Cappe des augmentations de salaires qu'ils ont accordées aux ouvriers dans le courant de l'année 1899 antérieurement à la grève générale du bassin; à cet effet, il est convenu que l'augmentation de 2 % du salaire ne se cumulera pas avec l'augmentation de 25 centimes par jour pour les ouvriers du fond et de 5 % pour les ouvriers du jour consentie à la fin de janvier 1899 par la Compagnie de la Péronnière avec l'augmentation de 20 centimes par jour pour les ouvriers du fond des houillères de Rive-de-Gier et du ban Lafaverge : avec l'augmentation de 25 centimes par jour accordée aux manœuvres du fond de la Compagnie de Saint-Chamond à la fin de mars 1899; avec l'augmentation de 25 centimes par jour accordée en novembre 1899 aux ouvriers du fond de l'amodiation Ponsonnard.

En ce qui touche la Compagnie de Firminy qui a spontanément accordé en 1899 aux ouvriers une gratification en vue d'assurer la stabilité et l'assiduité du personnel, les arbitres ont décidé que l'augmentation de 9 % l'a dégagée de l'intention manifestée par elle de renouveler cette gratification, mais ils expriment le vœu que si la Compagnie estime que l'état satisfaisant de ses affaires continue à lui permettre, elle accorde de nouveau aux ouvriers en tout ou partie, la gratification déjà donnée une première fois.

Signe : GRUNER, JAURÈS.

Voici, d'autre part, le texte d'une convention signée par les arbitres et qui fut annexée au compromis ci-dessus :

Sur la question de la remonte des ouvriers, les exploitants s'engagent à ne pas chercher à récupérer par un accroissement de travail demandé aux ouvriers la charge résultant de l'augmentation des salaires. Les ouvriers s'engagent, de leur côté, à maintenir, pendant la période sur laquelle portera l'augmentation des salaires, la même somme d'efforts qui sont acuellement représentés par une tâche définie, de telle sorte qu'il ne soit apporté, de leur fait, aucune entrave aux exigences de la production.

Les ouvriers affirmant que les mêmes tâches actuellement établies pourraient être dans la plupart des cas exécutées en un moindre temps à la condition que le travail soit mieux aménagé, il est convenu entre les exploitants et les ouvriers qu'une enquête contradictoire sera ouverte à ce sujet dans les mines et que tous les efforts possibles seront faits de bonne foi pour arriver à la remontée des ouvriers à partir de trois heures, sans diminution de la production actuelle des mines.

A cet effet, les exploitants et les ouvriers ont adopté les dispositions suivantes : Si dans un délai de quinze jours après la reprise du travail, des récla-

mations émanant d'ouvriers du fond sont adressées au préfet de la Loire relativement à la remontée des ouvriers du puits auquel appartiennent les réclamants, les délégués, dont le nombre sera de trois pour les sièges d'extraction occupant au fond moins de cent ouvriers et de cinq pour les autres sièges, seront élus au scrutin de liste. Les conditions d'électorat et la procédure électorale seront celles en vigueur pour les élections des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs. Les délégués seront choisis parmi les électeurs. Ils conféreront sur les points qui font l'objet du litige avec le directeur de la mine, le délégué à la sécurité des ouvriers mineurs pouvant être entendu.

En cas de difficultés, les deux parties auront recours, sous réserve de l'autorisation du ministre des travaux publics, à l'ingénieur du sous-arrondissement minéralogique où est située la mine. Ce dernier, après avoir entendu les parties, tranchera le différend ; toutefois, appel pourra être fait par l'une des parties devant une commission de trois membres du corps des mines désignés par le ministre.

Pour les exploitants du bassin de la Loire,

GRUNER.

Pour le Comité fédéral et au nom des ouvriers mineurs de la Loire,

JAURÈS.

BELGIQUE

Le congrès syndical du Parti ouvrier. — A l'unanimité, le congrès a adopté l'ordre du jour Bertrand proclamant le principe de l'assurance obligatoire, avec intervention des ouvriers, des patrons et des pouvoirs publics, et spécifiant que la pension serait accordée, non seulement aux vieux travailleurs, suivant une limite d'âge à déterminer par la loi, en tenant compte de l'échelle de l'usure professionnelle dans chaque métier et branche d'industrie, mais encore à tous les invalides du travail, c'est-à-dire à tous ceux qui seraient prématurément atteints d'incapacité.

L'assurance obligatoire et la pension aux invalides comme aux vieux, voilà la double assiette de la grande réforme sociale qui désormais est mûre. C'est avant tout sur ces deux points essentiels que la propagande socialiste doit porter.

Mais la loi prochaine doit parer, en outre, à la situation des invalides actuels et de tous les vieux qui sont parvenus aujourd'hui à la limite d'âge normale. La motion Bertrand porte que le Parti ouvrier préconisera des mesures immédiates en leur faveur.

On fera justement remarquer que ce ne sont là que les bases mêmes du projet parlementaire Hector Denis. Si le congrès ne l'a pas fait sien, c'est parce qu'il ne lui était matériellement pas possible, en

deux jours, de le discuter, voire de l'amender dans le détail de toutes ses applications.

Il a paru plus sage de ne pas se lier à un texte *ne varietur* et de s'en tenir à une déclaration de principes; mais l'œuvre du savant économiste dont le Parti ouvrier s'honore, reste comme le terrain ferme des prochaines délibérations parlementaires.

Voici le texte de l'ordre du jour voté, sur conclusions de notre ami Louis Bertrand :

Le congrès des syndicats ouvriers, réunis à Bruxelles, le 24 décembre 1899;

Sur la question des pensions ouvrières;

1º En faveur de l'assurance obligatoire avec intervention des ouvriers, des patrons et des pouvoirs publics;

2º La pension serait accordée aux invalides du travail et à ceux ayant atteint un âge à fixer par la loi;

3º Il préconise, en outre, des mesures immédiates, pour les invalides actuels et pour les vieux ouvriers;

4º Enfin, il décide de se réunir à nouveau aussitôt que le gouvernement aura déposé le projet qu'il a annoncé.

Le débat sur la réduction de la journée de travail et l'organisation syndicale, a été, lui aussi, substantiel et émouvant. On en connaît les conclusions : le parti socialiste réclame une enquête officielle, sous le contrôle des organisations ouvrières, sur la durée du travail dans les diverses industries; il revendique plus énergiquement que jamais les trois-huit et se rallie subsidiairement à l'adoption du projet Bertrand (journée maximum de dix heures); il décide de renforcer plus solidement que jamais les unions et fédérations de métiers, en les conviant à fixer des cotisations élevées, à l'instar des Anglais, à fusionner tous les syndicats appartenant aux mêmes industries, à créer des secrétariats permanents de métiers, à organiser le relèvement scientifique de toutes les corporations ouvrières; il déclare guerre à outrance au travail aux pièces, une des formes les plus désastreuses du salariat.

Le projet Hector Denis sur l'Assurance obligatoire contre l'invalidité prématurée et la vieillesse. — D'après le recensement de la Belgique en 1890, les salaires belges sont répartis de la manière suivante :

Ouvriers de l'industrie	Fr.	867.735
Ouvriers agricoles, horticoles et sylvicoles.		223 367
Petits employés, domestiques et ouvriers non industriels.		510.395
Total	Fr.	1.610.497

Dans son projet d'assurance obligatoire auquel nous avons fait allusion, Hector Denis admet un nombre de 1,610,500 assurés pendant

la première année du fonctionnement de l'assurance. Mais en tenant compte de l'accroissement annuel de la population, qui est de 0,9 %, il estime que l'assurance comptera le nombre suivant d'affiliés pendant les cinq premières années :

1re année	1.610.500 assurés
2e —	1.625.000 —
3e —	1.639.600 —
4e —	1.654.300 —
5e —	1.667.200 —

En prenant pour base le système allemand, le nombre proportionnel des rentes à servir pendant les quatre premières années serait le suivant :

	Rentes-vieillesse	Rentes-invalidité	Total
	—	—	—
1re année. . . .	22.492	»	22.492
2e —	31.267	2.037	33.304
3e —	33.657	8.023	41.680
4e —	35.997	15.154	51.151

Les ressources nécessaires au paiement des pensions sont fournies par les cotisations des assurés pendant les cinq premières années, puis par les cotisations des assurés et de leurs patrons pour les années suivantes.

Le projet Hector Denis, allouant à chacun de ses pensionnés une somme de 150 francs de la part de l'État, la charge de celui-ci pendant les quatre premières années sera de :

1re année.	150 × 22.492 = 3.373.800
2e —	150 × 33.304 = 4.995.600
3e —	150 × 41.680 = 6.252.000
4e —	150 × 51.151 = 7.672.650

Il faut ajouter à ces sommes les frais d'administration, évalués à 61 centimes par assuré, soit 1 million environ.

La charge de l'État par assuré sera, dans une cinquantaine d'années, de 18 francs par année. C'est à peine le double de ce que l'État offre aujourd'hui aux mutualistes : 7 francs par an pour chaque versement de 12 francs.

L'invalidité est présumée à 65 ans. Si elle se produit avant cet âge, elle ouvre le droit à la pension, mais il faut en produire la preuve.

En Allemagne, la pension de vieillesse ne prend cours qu'à partir de 70 ans. Hector Denis a ramené l'âge de la pension à 65 ans. L'ouvrier qui ne sait plus travailler avant d'avoir atteint cet âge, a néanmoins

droit à la pension, s'il prouve son incapacité de travail salarié, c'est-à-dire s'il prouve qu'il ne peut plus gagner que le sixième environ du salaire quotidien moyen des manouvriers dans la localité où il a travaillé en dernier lieu, plus le sixième de son salaire antérieur.

Supposons un ouvrier mineur ayant gagné en moyenne, comme abatteur de charbon, 6 francs par jour. Évaluons à 3 francs par jour le salaire du manouvrier.

Pour obtenir la pension d'invalidité avant 65 ans, le mineur devra prouver qu'il ne sait plus gagner que le 1/6 de son salaire ancien, soit 1 franc augmenté de 1/6 du salaire du manœuvre, soit 50 centimes ou 1 fr. 50 en tout.

A l'âge de 65 ans, tout ouvrier reçoit une pension formée :

1° D'une contribution fixe de 150 francs payée par le Trésor public ;

2° D'une somme variable selon les catégories de salaires et proportionnelle aux années d'affiliation.

Pour former la part variable de la pension, les patrons et les ouvriers versent obligatoirement, par semaine, chacun pour moitié, les sommes suivantes :

Catégories de salaires		Cotisations
1re	450 fr. et moins	0 fr. 175
2e	451 à 700 fr.	0 fr. 25
3e	701 à 1.100 fr.	0 fr. 30
4e	1.101 à 2.250 fr.	0 fr. 375

Dans la période expérimentale de cinq années, la cotisation des ouvriers est seule obligatoire. On prélèvera donc sur les salaires : 0 fr. 0875, 0 fr. 1250, 0 fr. 15, 0 fr. 1875 par semaine.

L'assuré, après 30 ans de participation à la caisse, aurait payé, à raison de 47 semaines par an, 1,410 cotisations. D'autre part, le patron a payé une cotisation égale à celle de l'assuré, mais, pendant 25 ans seulement, soit 1,175 cotisations hebdomadaires.

Catégories	Pension obtenue par les cotisations de l'ouvrier	Pension obtenue par les cotisations du patron	Allocation de l'Etat	Total
1re	35,25	20,38	150	214,63
2e	32,87	44,06	150	246,93
3e	70,50	57,75	150	279,25
4e	88,12	73,44	150	311,56

Les rentes d'invalidité sont plus élevées. Outre les 150 francs de l'État, l'assuré reçoit une pension fixe de 75 francs de l'établisse-

ment d'assurance (groupement professionnel ou corporatif, groupement territorial) et une part proportionnelle calculée d'après le nombre des cotisations payées.

Après 30 années de cotisations, la rente invalidité serait :

Catégories	Part de l'Etat	De l'établissement	Cotisations de l'ouvrier	Cotisations du patron	Total
1re	150	75	17,62	14,65	246,27
2e	150	75	52,87	44,05	321,92
3e	150	75	79,34	66,05	370,29
4e	150	75	144,49	95,41	434,90

La pension de vieillesse est acquise dès la publication de la loi, si l'ouvrier a 65 ans et s'il s'est trouvé dans les conditions qui l'eussent soumis à l'assurance pendant les trois années antérieures.

Mêmes conditions pour la pension d'invalidité, plus le paiement des cotisations pendant un mois. Après la période préparatoire, l'assuré devra avoir payé ses cotisations pendant cinq ans pour obtenir la pension d'invalidité.

ALLEMAGNE

Les salaires et la journée de travail chez les maçons. — Les matériaux de cette statistique ont été recueillis par l'Union Centrale des maçons. Celle-ci n'est pas encore en contact avec toutes les villes de l'Allemagne, et dans quelques cas et certaines localités, il n'a pu être obtenu réponse aux demandes qui furent faites. Mais les résultats obtenus sont satisfaisants.

Au dernier recensement fait en Allemagne en 1895, on comptait 3,131 communes avec plus de 2,000 habitants.

L'Union a recueilli des informations de 645 localités, les plus grandes de l'Allemagne, et possédant 70 °/₀ des maçons occupés en ce pays. Le reste 30 °/₀, habitent des cités de 2,000 à 5,000 habitants.

Dans les 645 localités, étaient occupés 10,698 chefs maçons, 147,686 maçons, 15,898 apprentis et 60,745 manœuvres.

Le nombre de patrons occupant ces ouvriers s'élevait à 8,423.

Quant aux heures de travail, 4 localités seulement ont une journée de 9 heures. Ce sont Berlin, Charlottenburg, Schoneberg et Rixdorf.

Elles occupent 10,614 maçons, les cimenteurs inclus (environ 1,500), qui travaillent 8 h. 1/2.

Dans 7 localités, 5,323 maçons ont la journée de 9 h. 1/2.

Dans 262 localités, 65,157 maçons ont la journée normale, en été, de 10 heures. Dans 62 localités, 18,152 maçons ont la journée de

10 h. 1/2 et 45,255 maçons travaillent encore 11 heures dans 286 localités. Dans 24 localités, avec 3,185 maçons, la journée dépasse 11 heures, et il est certain que cette dernière catégorie augmenterait si la statistique s'était étendue aux localités de moins de 5,000 habitants.

L'organisation dans ces localités est minime et partant, la journée sans limite.

Il est caractéristique que dans les localités aux journées longues, se font aussi les plus nombreuses heures supplémentaires.

Il en est ainsi dans les provinces du Rhin, de la Westphalie, de la Silésie et dans les provinces de la Prusse orientale et occidentale. Les plus disposés à travailler des heures supplémentaires sont les Silésiens par l'Allemagne du Nord, les Tchèques et les Italiens, pour la Saxe et la Bavière où travaillent des non organisés.

Des 147,686 maçons, on ne put connaître le salaire que de 128,934 ouvriers.

La statistique est divisée en 46 classes commençant au salaire inférieur à 20 pf. jusqu'à celui qui dépasse 60 pf.

Nous relevons la liste des localités données pour le Brandebourg, la Poméranie et les deux Prusses, la Silésie, la Saxe et le duché de Anhalt, la Hesse-Nassau et la Hesse-Darmstadt, la province du Rhin, la Westphalie et la Lippe, les salaires suivants, qui y sont de coutume :

1 localité, 19 pfennigs ; 2 id., 19 1/2 pf. (3 localités de moins de 19 pf.).

1 localité, 21 pfennigs; 7 id., 23 pf. ; 8 id., 25 pf. ; 2 id., 26 pf.; 8 id. et plusieurs autres dont le nombre n'est pas défini, 27 pf. ; 3 id., 27 1/2 pf. ; 2 id., 28 pf. (31 localités, de 20 à 29 pf.).

3 localités, 32 pfennigs; 18 id., 33 pf. ; 25 id., 35 pf. ; 1 id., 36 pf. ; 12 id., 38 pf. ; (86 localités, de 30 à 39 pf.).

35 localités, 40 pfennigs; 1 id., 41 pf. ; 5 id., 42 pf. ; 8 id., 43 pf. ; 6 id., 45 pf. ; 1 id., (Stettin), 47 1/2 pf. (56 localités, de 40 à 49 pfennigs.) — 60 pfennigs pour les cimenteurs.

1 localité, 50 pfennigs ; 1 id., 52 pf. ; 1 id., 55 pf. ; 1 id., 57 pf. (4 localités, de 50 à 59 pf.).

2 localités (Berlin, Charlottenburg), 60 pfennigs (2 localités de 60 pf.)

77 localités, de 50 à 59 pf.

AUSTRALIE

Conseil judiciaire nouveau siècle. — Dans le Queensland, — écrivait naguère l'éminent jurisconsulte et sénateur socialiste de la Belgique, M. Edmond Picard, — dans le Queensland, terre australienne

à géographie administrative bizarre, où les Etats ont des noms d'hommes célèbres : Palmerston, Fitzroi, Mackensie, Raglan, Labouchère, comme si chez nous les provinces, au lieu d'être le Brabant, le Hainaut, le Limbourg, étaient étiquetées : Frère-Orban, Malou, Anseele, Woeste, Daens ; en terre vierge, en civilisation naissante, en intellectualité déroutinée ; où l'on défriche les vieilles idées comme les forêts bi et trimillénaires ; où l'on dépiaute les préjugés aussi méthodiquement que les sauvages et les kangouroos, — une législation vient d'apparaître, relative au Conseil Judiciaire, vraiment *genuine* (ainsi que disent les Anglais), en son étrange, sage et sociale originalité.

Chez nous, sous les règles de ce bon bourgeois de Code Napoléon, arche sainte de l'égoïsme capitaliste, sauvegarde des patrimoines bien rentés, parangon des propriétaires et des fils de famille, impitoyable aux débiteurs, rigoureux aux locataires, dédaigneux de l'ouvrier au point de consacrer au Travail, à ce pauvre et méprisé Travail, deux articles sur deux mille deux cents, deux malheureux petits articles, dont l'un proclamait férocement l'odieux principe que le maître devait être cru sur sa simple affirmation pour la quotité des gages et le paiement des salaires; sous cette belle œuvre de doctrinarisme autoritaire, on s'était occupé de l'immense calamité qui s'abat sur le pauvre monde quand un prodigue se met à jeter par les portes et par les fenêtres la fortune que ses ascendants lui ont léguée, ou dont le hasard des spéculations déloyales adroitement menées l'ont gratifié, et à remettre ainsi ses trésors dans la circulation, aidé par les prostituées, les aigrefins, les parasites, les exploiteurs, les usuriers et autres agents chargés de démolir les accaparements injustes de richesses comme les helmintes de restituer au sol, en les décomposant, les cadavres et les chorognes. Emile Zola, dans *Nana*, a intensifié ce rôle en ce qui concerne la courtisane, « la Mouche d'or » sauvée ainsi de son ignominie et brusquement élevée à la dignité de force salutaire en ses déprédations, ses ruineuses fantaisies et ses folies cascadantes.

Au Queensland, on a donné à ces mesures relatives à l'emploi des patrimoines une impulsion et une portée imprévues ; on a recherché leur projection au plus profond et au plus essentiel des conceptions sociales. Vraiment elle est dépassée la vieille Europe toujours enlimonée dans des traditions où elle se débat comme les animaux primitifs au milieu des boues du chaos.

Au Queensland, le Conseil Judiciaire n'est plus seulement le gérant protecteur empêchant le gaspillage, veillant à la conservation des opulents pécules. Il devient surtout un administrateur des grandes fortunes dont les titulaires ne font pas un usage conforme au bien de tous et à la véritable humanité.

Alors la loi suppose qu'il y a faiblessse cérébrale, infirmité de

volonté ou d'intelligence, et elle autorise la nomination d'un Conseil Judiciaire destiné à faire ce que commandent la raison, la fraternité, la juste compréhension des devoirs de l'altruisme ; un Conseil Judiciaire qui saura être généreux, charitable à la place du bonhomme et pratiquera pour lui ces vertus qui lui manquent.

Dans l'exposé des motifs de cette loi, on lit : *Toute grande fortune emporte avec elle l'obligation d'en arracher à la jouissance égoïste et personnelle une partie pour la jeter dans la circulation au profit de l'intérêt général !!!*

Depuis peu le système fonctionne. A la requête de l'attorney général, ministère public en ces lieux écartés, un certain Salomon Baumgartner, juif anglicisé, enrichi dans les coups de bourse relatifs au salpêtre, habitant Brisbane dans l'Etat Stanley, s'est vu flanquer d'un certain Lelian Murray, juge de district, pour régler rationnellement l'emploi des 50,000 livres sterling qui forment son maigre revenu. Ce tuteur improvisé en a laissé 10,000, soit 250,000 francs, pour subvenir aux besoins de son pupille, maître d'en faire tout ce qui lui plaira, même des saletés. Le chiffre est coquet. Quant au surplus, soit un million, le bon magistrat a déclaré solennellement que, présumant ce que ferait son client s'il n'était pas la proie involontaire des mauvaises suggestions qui, par les artifices de l'esprit du mal, viennent aux riches, il en attribuait : une moitié annuellement pour la construction d'un grand établissement de bains destiné aux pauvres, un quart pour la construction d'un dispensaire où le croup serait combattu par le sérum du docteur Roux, et le dernier quart au fonds des assurances obligatoires contre les accidents du travail, les chômages, la vieillesse, les infirmités, les maladies, le veuvage et l'orphelinat.

A Bochampton, dans l'Etat Livingstone, une instance analogue se poursuit contre un gros parasite, que des rafles dans les mines d'or ont rendu cinquante fois millionnaire. Pour commencer, notre milliardaire devra doter copieusement l'université du chef-lieu.

Les gens de là-bas ne manquent pas, semble-t-il, de goguenardise. A chacune des donations royales qui sont ainsi réalisées, ils envoient des adresses de remerciement et de félicitation, non pas à l'ingénieux tuteur, mais au Crésus dont-il règle si diligemment les libéralités et dont l'autre est censé être le cerveau rectifié et clarifié. C'est ce Monthyon malgré lui qu'ils saluent bienfaiteur, généreux donateur, âme notablement charitable; on ordonne, à son profit, des prières publiques dans les temples évangéliques; les prédicateurs le citent en exemple; on fait la haie chapeau bas sur son passage; on parle de son grand cœur et on souscrit pour lui élever une statue ou pour consacrer la beauté de ses actes par une pyramide commémorative. Les journaux locaux, spécialement l'*Australian and Carpentary Times*, racontent que

l'objet de ces manifestations sympathiques et glorieuses, *the right honourable Salomon Baumgartner, esquire*, éprouve une telle joie de se sentir l'âme ainsi transformée, et un tel ennoblissement psychique (*such a magnificence of soul*), que de lui-même il a remis à l'association des Equitables Laboureurs de Brisbane, composée de valets de charrue et de toucheurs de bœufs, 5,000 livres sterling sur les 10,000 que son Conseil lui avait laissées pour ces menus plaisirs! On l'a blâmé *dreadfully* (sic) à la Synagogue et ses coreligionnaires parlent d'émigrer au beau pays de France.

ETATS-UNIS

Les accaparements industriels devant la loi. — L'on convient généralement que les lois votées contre les trusts par les législatures des différents Etats de l'Union ne sont pas effectives, les comités chargés de les étudier et de les reviser en ayant complètement altéré le sens primitif.

Dans l'Etat de New-York, l'article 383 des statuts de 1897 qui aurait pu entraver la formation des *combines* aurait été reconnu inconstitutionnel et annulé par les Cours.

L'*anti-trust law* n'aurait été votée dans l'Illinois que pour satisfaire l'élément ouvrier au moment des élections, mais comme cette loi a été proposée par des amis des trusts, elle n'a aucun effet.

Dans l'Etat d'Ohio, un « bill » a été voté, il y a un an, qui punit les personnes associées à un trust, d'une amende de 250 francs par jour; si une association de ce genre ne se dissout pas sur un ordre de l'avocat général, chacun des membres reconnu coupable d'un délit est passible d'une amende de 250 à 5,000 francs.

L'*anti-trust law* votée dans l'Etat d'Indiana, en 1897, est sans aucune utilité; une loi plus sévère proposée à la présente législature n'a pas été prise en considération.

La loi de Minnesota, votée en 1891, punit d'une amende de 300 à 5,000 francs et d'un emprisonnement de un à dix ans, celui ou ceux qui forment un trust; mais il n'y a pas d'exemple qu'elle ait été appliquée.

Les lois du Michigan sont sévères pour les trusts; elles infligent aux accapareurs une peine d'emprisonnement d'un an au maximum ou une amende de 500 à 2,500 francs et quelquefois les deux peines à la fois. Tout cela est rarement appliqué.

Dans la Louisiane, les peines consistent en une amende de 500 à 5,000 francs et un emprisonnement de dix mois à un an pour les promoteurs des trusts. Les associations ouvrières et les syndicats agri-

coles ne sont pas compris sous la dénomination trusts. Des poursuites sont engagées à l'heure actuelle, mais on doute qu'elles aboutissent.

Les lois du Massachussets défendent la formation de trusts, ceux-ci n'en fleurissent pas moins dans l'État.

La Pensylvanie ne possède pas d'*anti-trust bill*, mais les promoteurs d'une *combine* peuvent être poursuivis criminellement comme « conspirators ».

Les lois spéciales de la Caroline du Nord sont sans effet. La Virginie ne possède pas de législation à cet égard. L'État de Maine possède des lois contre les trusts, mais ne les applique pas. D'ailleurs, dans la plupart des États de l'Union, les fonctionnaires chargés de persécuter les trusts négligent de le faire, ce que chacun s'explique.

Adrien Veber.

REVUE DES LIVRES

Les Idées égalitaires, Etude sociologique par C. BOUGLÉ (1 vol. in-8, de la Bibliothèque de philosophie contemporaine. Alcan, Paris). — « Tant qu'on n'a regardé la conquête du monde occidental par les idées égalitaires que comme la fortune surprenante d'une théorie de philosophes qui, tombée du ciel dans le cerveau de quelques penseurs, en serait descendue de proche en proche jusqu'à l'âme des foules, on a pu croire qu'il suffisait, pour l'arrêter, d'une discussion philosophique : réfutons Rousseau et l'égalitarisme est vaincu. Si, au contraire, le triomphe de l'égalitarisme s'explique, non plus seulement par l'invention d'une théorie, mais par la constitution même des sociétés qu'il soumet, alors les conditions du combat sont changées : morceler les Etats, raser les villes, barrer les routes, parquer les hommes en groupes fermés entre lequels on empêcherait les imitations et à l'extérieur desquels on empêcherait les distinctions individuelles, voilà toutes les révolutions sociales qu'il vous faudrait préalablement achever pour arrêter l'élan démocratique de notre civilisation. — En découvrant les conditions sociologiques du succès des idées égalitaires, nous n'avons pas encore prouvé que ces idées sont justes, mais nous avons donné du moins la mesure de leur puissance. »

Ainsi conclut M. Bouglé. Et sa conclusion est légitime, car sans sortir du domaine de l'observation et de la science pure, rien qu'à l'aide de faits d'une authenticité incontestable, il a pleinement rempli le programme de recherches marqué dans son introduction, à savoir : étant donnée l'existence actuelle des idées égalitaires, envisagée « comme un fait dont il faut établir, soit inductivement, soit déductivement, les rapports avec d'autres faits » (page 15), quelles sont, « parmi les conditions de leur succès, celles qui se trouvent dans le champ des formes sociales. — Entre les formes sociales que nous pouvons distinguer, quelles sont celles qui favorisent l'expansion de l'égalitarisme, telles, que leur seule présence dans un pays et dans un temps, fournirait, du progrès qu'y font les idées égalitaires, une explication partielle. » (Page 19.)

C'est un problème de sociologie dont M. Bouglé poursuit la solution purement théorique. Mais je n'ai pas besoin, je pense, de faire ressortir l'intérêt pratique qu'il présente. D'ailleurs, notre auteur, qui n'esquive pas les difficultés sous un verbiage prolixe, n'a garde de méconnaître le caractère pratique de la question dont il recherche la solution théorique. Les idées égalitaires sont à ses yeux des idées pratiques. (Page 21.) « Déclarer les hommes égaux, c'est édicter une façon de les traiter. » Il y a, « dans l'idée de l'égalité, non un in-

dicatif scientifique, purement intellectuel, mais une sorte d'impératif, à la fois sentimental et actif. » (Page 23.) Ayant ainsi rigoureusement souligné l'importance concrète du problème, M. Bouglé établit d'abord l'universalité des aspirations égalitaires de notre époque. Quelle que soit « la direction idéaliste ou la direction naturaliste de la morale, doctrines de la dignité ou de l'utile, Rousseau et Kant, ou Bentham et Stuart Mill, ces routes opposées conduisent à l'égalitarisme. » (Page 33.) Libéraux et socialistes, individualistes ou communistes, tous se réclament de l'égalité. Il cite à cet égard un récent et remarquable article publié par Jaurès dans la *Revue de Paris*, et où celui-ci disait: « Le socialisme est l'individualisme logique et complet. Il continue, en l'agrandissant, l'idéalisme révolutionnaire. » On voit combien spécieuse et niaise est l'objection soulevée par certains adversaires, quand ils opposent à l'égalité économique que le socialisme poursuit les droits de l'individu et accusent de caractère de régression l'égalitarisme, qu'on trouverait seulement au début de la civilisation, non à son point d'arrivée actuel. Selon ces contradicteurs, les progrès de la civilisation seraient même en raison directe du chemin parcouru hors de l'égalité primitive.

M. Bouglé réduit à leur juste valeur, c'est-à-dire à rien, ces objections sans fondement, qui sont d'ailleurs plutôt des objections de « moyens » que de principes. En réalité, les revendications pour l'égalité économique procèdent du même ordre d'idées que celles de l'égalité politique et juridique. Loin de nier les droits des individus, avec les différences d'aptitudes propres à chacun, les théories socialistes proclament la nécessité d'en tenir compte. C'est même en se fondant sur ce fait général que l'organisation sociale actuelle n'en tient aucun compte, qu'elles aboutissent à la transformation du présent ordre de choses « Si elles agitent la conscience publique, c'est lorsqu'elles dénoncent la disproportion qui subsiste entre certains travaux et certains salaires, et demandent la mise en pratique de la maxime : « A chacun selon ses œuvres. » (Page 42.) En d'autres termes, les idées d'égalité sont la chair et la moelle de la civilisation contemporaine. C'est vers l'égalité que tendent toutes nos institutions; même quand elles la violent, elles en sauvegardent le principe et la légitimité. « L'idée d'égalité est la mesure du progrès, et doit être regardée à bon droit, dans nos sociétés occidentales, comme une idée sociale réelle. » (Pages 49-50.)

Et elle est bien la fille de notre civilisation, car la prétendue égalité des temps primitifs n'est qu'une construction hypothétique inexacte, que tous les faits démentent. L'idée d'égalité contemporaine est universelle. Elle s'applique à tous les êtres humains. La société primitive ne connaît ni l'individu, ni l'humanité. La peuplade sauvage, le clan préhistorique ou du monde antique sont des groupes fermés, exclusifs. L'individu ne compte pas: le clan est tout. Dans l'état sauvage, l'égalité des conditions est basée sur l'égalité des dénuements, et non pratiquée en vertu d'une conception juridique supérieure admettant pour tous des droits égaux. L'égalitarisme moderne, au contraire, et c'est là sa caractéristique, distrait l'homme du groupe, famille, classe, nation ou race, pour ne voir en lui qu'un exemplaire de l'humanité. C'est l'opposition absolue et complète à l'ancien droit. L'ancien droit est l'ensemble de lois privées (*privata leges*) qui régissaient les groupes sociaux. Le droit ancien ne

connaissait que des groupes ; les règles qui s'appliquaient aux individus étaient des règles particulières au groupement : famille, caste, cité, dont les individus faisaient partie. Le droit nouveau est un droit humain. La Révolution, qui le promulgua, mit en relief d'une façon saisissante sa tendance essentielle, le jour où, rédigeant la charte de la nouvelle société, elle l'appela : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Avant d'être membre d'un groupe quelconque, l'individu est homme. C'est de cette qualité qu'il tire celle de citoyen. Les droits du citoyen sont afférents aux membres du genre humain tout entier.

Et si les idées égalitaires sont filles de notre civilisation contemporaine, elles ne constituent pas une nouveauté au sens propre du mot. Elles ne sont pas le produit spontané de quelques cerveaux isolés qui les auraient trouvées un beau matin, ici plutôt que là, de telle sorte que le hasard seul aurait décidé du champ social dans lequel elles devaient germer. Elles se sont développées dans la civilisation occidentale en Europe (ou dans les pays civilisés par des populations d'origine européenne, Russie excepté), non ailleurs. L'Orient s'y est montré toujours réfractaire, même dans les temps modernes. Elles semblent l'apanage des races dites occidentales, qui les ont conçues et adoptées après une longue incubation, une période de gestation plusieurs fois séculaire. Car ce n'est pas d'hier qu'elles sont apparues pour la première fois. Elles firent leur première apparition dans le monde antique, conquis par Rome, sous la forme du *jus gentium*. Le *jus gentium*, par opposition au vieux droit *quiritaire*, qui était le droit de cité romaine proprement dit, inaugura, sous l'influence de l'édit des prêteurs, un droit nouveau analogue au droit actuel. Au sein de Rome même, d'abord, observe M. Bouglé, « les plébéiens ont conquis les droits politiques et même religieux que les patriciens se réservaient ; l'étranger les conquit à son tour. La cité romaine s'étend à l'humanité ; les règles universelles prévalent sur les droits particuliers, le « Droit naturel » s'élabore. » (P. 69.) Sans doute, les « survivances de l'esprit antique ne disparurent pas du monde romain impérial », mais les inégalités allaient s'atténuant, sous l'influence du rationalisme stoïcien qui éclaire l'agonie de l'Empire. « L'idée se fait jour qu'il existe une humanité dont chaque membre a sa valeur propre », indépendante du rang qu'il occupe, tout comme les citoyens de la Rome agrandie et universalisée ont une valeur civique égale, indépendante du pays qui leur a donné le jour. Pour juger des progrès faits dans le monde antique par l'idée d'égalité humaine, il suffit de rapprocher ce que disent des esclaves, les philosophes de la période impériale et ce qu'en disait Aristote au temps de l'épanouissement grec. Croit-on que si Aristote eût vécu du temps de Marc-Aurèle, il eût appelé Epictète un « outil parlant »? L'invasion des barbares et la dissolution de l'Empire étouffèrent avec le rationalisme naissant le développement des idées égalitaires. « Des principes tout contraires dominent le chaos qui suit l'écoulement de l'antiquité jusqu'au jour où les modernes, reprenant à leur compte les idées anciennes reconstruisirent, sur nouveaux plans, des démocraties. »

Mais à quelles causes les idées égalitaires apparues au déclin du monde antique, reparues à la Renaissance, quand la pensée moderne remonte à la pensée de Rome et d'Athènes, durent-elles de se rencontrer seulement chez

les peuples issus de la civilisation gréco-romaine ? Deux explications tout d'abord peuvent être tentées. Les uns, les tenants de la supériorité de races attribuent, avec des facultés particulières à certaines races spécialement douées, la possibilité de réaliser des progrès interdits aux autres races. M. Bouglé n'a pas de peine à montrer la contradiction dont fourmille la fausse science des Le Bon, Lapouge, Ammon et consorts, qui se sont faits les protagonistes des races supérieures. Les autres, idéologistes transcendants, invoquent la « force des idées », des « idées » inventées par les hommes de génie, qui les répandent dans les masses où elles germent lentement, pour s'épanouir ensuite, quand les masses les ont adoptées. D'abord « pourquoi tel grand homme élabore-t-il telle invention ? Voilà ce qu'il faudrait expliquer. » Et puis, pourquoi la masse est-elle disposée à l'écouter ou à ne pas l'écouter ? Pourquoi, par exemple, ajouterons-nous aux exemples cités par M. Bouglé, le stoïcisme n'a-t-il pas sauvé le progrès des idées égalitaires dans le monde romain et vaincu le christianisme ? Reste, comme explication possible, celles-là reconnues insuffisantes, l'action exercée par les formes sociales elles-mêmes, par l'agencement et les combinaisons des groupes sociaux qui ont constitué lentement la civilisation contemporaine.

Voici donc, selon M. Bouglé (nous analysons, bien entendu), sinon les « pourquoi » des progrès de l'égalitarisme, au moins ses « comment », c'est-à-dire quelle succession de formes politiques et sociales favorables lui ont permis de se développer, de grandir et d'atteindre la puissance d'action qu'il exerce aujourd'hui.

D'abord, un premier facteur constant se trouve dans le monde moderne comme dans le monde antique, associé au développement des idées égalitaires. C'est l'extension croissante des groupes sociaux, englobant des populations de plus en plus nombreuses. « La chute des barrières du vieux droit romain coïncide avec l'élargissement quantitatif de la société romaine. Inversement, avec le rétrécissement des sociétés au Moyen-Age coïncidera l'établissement des inégalités... La féodalité « isole » en même temps qu'elle hiérarchise ». Extension de la population des États et de la population, tel est donc un facteur permanent du progrès des idées égalitaires ; mais il ne suffit pas qu'une même autorité politique s'étende sur une aire géographique immense. Encore faut-il tenir compte de la densité. « Tandis que le Lancashire compte sept cent sept habitants par kilomètre carré, la Russie n'atteint en moyenne que dix sept. » On a dit que les grandes villes modernes sont des foyers de démocratie et d'égalitarisme. C'est vrai aujourd'hui tout comme il y a plusieurs siècles. La densité de la population y est plus grande que dans les campagnes. La création de grands centres urbains, leur accroissement au cours de ces derniers siècles ont été des circonstances éminemment favorables au progrès des idées d'égalité. Ils sont venus s'ajouter à l'extension des groupes sociaux amenés par la formation des nationalités. L'Inde, où la population est plus dense qu'aux États-Unis, n'a pas de villes ; sa population est surtout une population rurale.

Toutefois l'extension et la densité des populations n'est qu'une des formes qui accompagnent les progrès de l'égalitarisme. C'est le facteur nombre ou quantité. Il y a ensuite le facteur qualité, et celui-ci est donné par le degré de

mobilité des populations agglomérées, qui multiplie en quelque sorte la densité avec les avantages intellectuels de toute sorte que les populations en retirent. Les hommes en se groupant, se connaissent, se pénètrent, découvrent leurs similitudes et leurs dissemblances, et le prestige antique attaché à des fonctions ou des choses déterminées s'évanouit au contact des supérieurs avec les inférieurs. La mobilité ou la faculté des déplacements rapides « augmente la densité des sociétés, en même temps que leur volume, et soumet les esprits du même coup aux actions diverses qui résultent de ce double accroissement. » (P. 123.)

Nous ne saurions suivre M. Bouglé dans les détails de son analyse, intéressante au plus haut point, des combinaisons sociales multiples qui distinguent la société moderne et occidentale de la société féodale et orientale, et qui toutes tendent à développer le concept de l'égalité et à modeler les institutions sur un plan égalitaire de plus en plus voulu et conscient. Il réfute au passage bien d'erreurs et de préjugés qui ont encore cours dans certaines sphères intellectuelles où ce mot d' « égalité » provoque une invincible répugnance. Je note, parmi les aperçus heureux dont cette analyse est semée, la réfutation de l'opinion banale qui prétend asseoir les inégalités économiques sur la division du travail et la différenciation des aptitudes. C'est le cheval de bataille de quelques sociologues à courte vue, reprenant, après Spencer, la thèse selon laquelle, évoluant de l'homogénéité à l'hétérogénéité des fonctions et des aptitudes, cette dernière a pour conséquence nécessaire et légitime d'accentuer, avec les différences d'aptitudes, les inégalités de droits et de devoirs. Il n'est pas un sociologue tant soit peu féru de Spencer et d'organicisme qui ne délaye longuement, dans une forme abstraite semée de néologisme, cette théorie banale, vieille comme le monde. Car au fond, c'est l'apologue naïf de Ménénius Agrippa, la conception toute apriorique des utopistes grecs, selon laquelle les uns sont prédestinés à penser, les autres à combattre, d'autres à travailler, etc. Les utopistes grecs n'étaient eux-mêmes que des échos des intérêts de castes de leur temps. Et nos pseudo-savants qui ressassent à perte d'haleine ces raisonnements retardent de quelque cinq ou six mille ans. M. Bouglé, revenant sur les remarques originales de Durkeim, au sujet de la division du travail, montre dans une analyse lumineuse comment la division des tâches dans les sociétés contemporaines n'est pas du tout celle qui correspond à la division des castes. Dans les sociétés primitives, les individus se répartissent par groupes immuables. Chaque groupe contient une somme d'individus appartenant tous à un type uniforme. La division du travail moderne, au contraire, « différencie chacun à chacun, efface les types collectifs, pour mettre en relief les types individuels » (P. 143.) Et « c'est justement parce qu'ils sont très différents, qu'ils ne peuvent plus se passer les uns des autres... » Dans les sociétés où le travail se divise à l'infini, « les inférieurs ne tardent pas à crier aux supérieurs : Que deviendriez-vous sans nous ? En ce sens, c'est la différenciation, même, condition de la collaboration, qui justifie l'appel à l'égalité. » — A signaler encore les deux chapitres : *Complication des Sociétés* et *Unification des Sociétés*, où M. Bouglé montre comment à mesure que les sociétés se compliquent, que mille et une fonctions nouvelles apparaissent, que des courants de vie sociale naissent, l'égalitarisme s'accroît, en raison toujours

directe de l'intensité et de la multiplicité des phénomènes de la vie. Nous sommes loin, on le voit, de l'objection absurde qui veut qu' « égalité » soit synonyme d' « uniformité » et de « simplification » sociales. Et dans cet ordre de choses si compliqué, la dispersion des activités, sollicitées sans cesse dans un nombre de directions croissantes comme les progrès de l'égalité, n'est nullement contradictoire, ainsi que se l'imaginent les politiciens égarés par le sens littéral des mots, avec une centralisation non moins croissante, reconnue nécessaire, des sociétés égalitaires. D'un mot et pour résumer le sens des recherches de M. Bouglé, toutes les manifestations générales de la vie politique et sociale dans les peuples de l'Occident tendent irrésistiblement à l'égalité, égalité de droits politiques, juridiques et économiques. L'égalité est donc le produit de l'évolution des formes sociales qu'on observe dans l'histoire des nations de l'Occident...

Telle est la thèse et elle s'étaye sur un ensemble de faits qui en rendent la réfutation bien difficile, sinon impossible. En tout cas, je devais la signaler aux socialistes, car si M. Bouglé se défend d'avoir voulu faire prévaloir un point de vue social pratique et s'il s'est renfermé strictement dans un cadre de recherches purement objectives, savoir : expliquer comment se sont propagées les idées égalitaires, sans se prononcer sur la valeur et la justesse de ces idées, — les socialistes peuvent retirer un grand profit des constatations et des rapprochements de toute nature auxquels il s'est livré. M. Bouglé n'a pas démontré la supériorité de l'égalitarisme politique et économique, il a fait mieux encore : il a montré comment cette égalité est l'aboutissant de toute l'histoire occidentale. Et cela, en se servant exclusivement de faits psycho-sociologiques. C'est un résultat important obtenu par une méthode aujourd'hui trop délaissée par les socialistes et qui, loin de s'opposer à la méthode économique en faveur parmi nous, est au contraire susceptible de confirmer ses conclusions et même de les compléter sur plus d'un point, là où la méthode économique est réduite à torturer les faits pour les faire cadrer avec ses catégories rigides.

Et maintenant, en terminant, un mot à M. Bouglé : Vous nous avez montré *comment* les formes politiques et sociales apparues dans le monde occidental accompagnent et favorisent le développement des idées égalitaires, qui est leur aboutissant dans la direction ultime que ces formes paraissent révéler. Il vous reste à nous montrer, monsieur, *comment* ces formes sociales sont nées et ont progressé. Après nous avoir montré le « comment » du progrès égalitaire, vous nous devez le « comment » des formes sociales qui lui ont donné naissance et l'ont dirigé vers l'épanouissement qu'un prochain avenir semble lui réserver.

GUSTAVE ROUANET.



L'Anthropologie et la science sociale, *Science et foi*, par PAUL TOPINARD, ancien secrétaire général de la Société d'anthropologie de Paris (1 vol. in-8° écu, Masson et Cie, éditeurs). — Le point de départ de cet ouvrage est une suite d'articles publiés de 1895 à 1898 dans le *Monist* de

Chicago. Il est divisé en quatre parties. La première concerne l'homme-animal et sa descendance. La seconde comprend des préliminaires de biologie et de zoologie, qui, partant du protoplasma et passant par les colonies animales et les sociétés animales, aboutissent aux sociétés humaines. La troisième partie est consacrée à la sociologie descriptive, la quatrième, à la sociotechnie.

Autant les trois premières parties nous ont intéressé (sauf quelques réserves que nous aurions à présenter sur l'évolution du clan et les formes du mariage, pour lesquelles M. Topinard nous paraît n'avoir tenu aucun compte des observations de Morgan, Mac-Lennan, etc.), autant la quatrième partie nous a surpris par la légèreté d'information dont témoignent des erreurs de fait grossières et finalement révolté aux conclusions pratiques que M. Topinard formule. L'ancien secrétaire général de la Société d'anthropologie, qui griffe en passant son collègue Letourneau, pour avoir pris de seconde main un renseignement inexact sur une peuplade sauvage du Mexique, commet à chaque pas la même inadvertance, en reproduisant de seconde main des renseignements absolument inexacts sur les tendances des doctrines sociales contemporaines et les partis politiques qui y correspondent. Exemple : « Je ne veux pas terminer ce paragraphe sans dire un mot des mesures défensives qui mettent en relief les contradictions que l'on voit entre les idées libérales de solidarité internationale bruyamment acclamées, et l'intérêt personnel. Je veux parler de la prétention qu'ont aujourd'hui les ouvriers surtout, de fermer la porte à la concurrence étrangère... Nous voyons en France des syndicats chercher tous les moyens d'expulser de leur industrie propre les travailleurs belges, italiens et allemands. Il est vrai que le même partie réclame la fixation d'un salaire minimum, la limitation des heures de travail... » etc. Ce parti c'est le parti socialiste, et M. Topinard avait plus de facilité à vérifier sur ce point l'exactitude de ses allégations que M. Letourneau l'exactitude des mœurs prêtées à une peuplade sauvage dans le compte rendu d'une conférence. Que ne l'a-t-il fait ? Il aurait vu que le seul parti qui n'ait pas inscrit dans son programme des mesures de protection contre les ouvriers étrangers, c'est précisément le parti socialiste. Le minimum de salaire que réclament les ouvriers français suffirait amplement, en effet, à protéger nos travailleurs contre l'invasion des ouvriers étrangers, sollicitée par le patronat, pour peser sur les salaires. Du jour où l'ouvrier étranger serait protégé sur le sol français contre la rapacité patronale, les patrons ne feraient plus appel à lui.

Je pourrais multiplier les erreurs de fait du même genre commises par notre auteur. Evidemment il s'est figuré qu'en politique ou en matière sociale, on peut consulter les yeux fermés les autorités consacrées par la science officielle, pour prononcer sur tel point de fait de statistique ou de réforme sans remonter aux sources. En anthropologie, ces références sont permises, et tout le monde se référera à M. Manouvrier sur tel détail de structure squelettique, avec la certitude fondée que son opinion est un guide sûr. En politique ou en matière sociale, les intérêts en jeu ont déchaîné des passions trop vives et trop aveugles, pour qu'on en use de même. Et lorsque M. Topinard cite M. Leroy-Beaulieu ou Yves Guyot, il s'expose gratuitement à endosser leurs erreurs systématiques, en ajoutant presque toujours des erreurs de son crû à celles de ses auteurs. Voici un exemple entre mille des stupéfiants

raisonnements dont ce livre foisonne. Il indique, comme moyen de faire disparaître la dette énorme qui nous écrase, « la suppression, au profit de l'État, des successions *ab intestat* en ligne collatérale. Le projet de ce genre déposé à la Chambre calculait, ajoute-t-il, qu'en une trentaine d'années, il permettrait de nous libérer de notre dette et de supprimer les impôts les plus vexatoires. » Je n'ai pas le loisir de consulter le projet auquel M. Topinard fait allusion. Mais sûrement, il n'a pas vérifié les calculs de son auteur. Sans quoi, il se fût convaincu de leur inanité. La dette publique dépasse à cette heure 35 milliards et lui-même a proclamé mauvais les impôts de consommation qui s'élèvent à plus de 1,500 millions. Dans quelle statistique, à quelle source a-t-il trouvé que les successions *ab intestat* s'élèvent annuellement à plus de 1,500 millions, somme minima qu'il serait nécessaire de réaliser pour abaisser seulement de 1,500 millions à 500 (soit d'un tiers) les « impôts d'expédients » et éteindre tous les ans notre dette de cinq milliards? A-t-il réfléchi que si les successions *ab intestat*, d'ailleurs bien au-dessous des chiffres qu'il indique, sont encore relativement importantes, c'est que les collatéraux qui meurent sans testament sont assurés de voir leur patrimoine aller naturellement à leurs proches, lesquels sont leurs héritiers d'élection, quand ils ne laissent pas de dispositions contraires? Du jour où l'État entrerait en possession des biens *ab intestat*, ceux-ci se réduiraient à zéro et l'aubaine sur laquelle compte M. Topinard pour résoudre la question sociale aurait juste l'importance du billet à La Châtre. Et puis, voyez-vous l'État mettant en vente, tous les ans, pour 15 ou 1,600 millions de propriétés? Car l'État ne doit rien posséder selon M. Topinard et, ce principe rigoureusement posé par lui comme un axiome, il dévolue à l'État des milliards de terres et d'usines tous les ans! Si M. Topinard eût consulté Yves Guyot, Leroy-Beaulieu et autres, pour une fois, ils l'eussent bien conseillé. Ils n'eussent pas manqué de lui dire que c'est là une utopie enfantine. L'État, possesseur de biens-fonds et industriels s'élevant tous les ans à 15 ou 1,600 millions devrait les garder. Il ne trouverait pas d'acquéreurs; et la présence sur le marché des transactions de cette masse de propriétés déchaînerait une crise propriétaire, auprès de laquelle pâliraient toutes les crises économiques du siècle réunies. Vraiment, voilà des erreurs de fait et de raisonnement autrement graves que celle relevée deux fois au passif de M. Letourneau.

Mais les erreurs et les légèretés de chiffres, de fait et d'information, qui arrêtent à chaque page dans la quatrième partie de ce livre, ne sont rien à côté des conclusions souvent cruelles auxquelles l'auteur est amené et qu'il formule avec une insouciance d'âme et une sérénité de cœur admirables, sous la plume d'un « altruiste ». Car c'est pour démontrer que l' « altruisme » est au bout de l'évolution anthropologique que notre homme a écrit son livre. Jugez un peu, par le passage ci-dessous, à quelle autre conclusion il eût pu aboutir, s'il n'était animé de ces nobles sentiments : « Si précédemment, dit-il, je n'ai pas compris les vieillards dans mes paragraphes sur l'assistance, c'est que je considère que tout homme doit avoir la prévoyance de l'avenir. On jugeait jadis les rois d'Égypte après la mort. Ici le jugement est avant; le recours d'un vieillard à l'assistance est, hors les cas d'infirmité prématurée, la punition naturelle d'une vie mal conduite. On les secourra, parce qu'on ne peut les laisser mourir,

mais rien de plus. Que la charité publique ait pitié d'eux, c'est son droit; mai la charité officielle doit les regarder d'un œil sec. » Les fils, dit-il en substance, doivent prendre les parents à leur charge. Et le morceau termine sur cette phrase monumentale, où la sottise du raisonnement se concrète dans un style approprié. « Le fils hérite des avantages que son père lui laisse, il est solidaire aussi des désavantages. » (!!)

C'est là ce que M. Topinard appelle de la *sociotechnie*, ou science politique appliquée. — Je me délectais l'autre jour à savourer la plaisante réfutation que M. Manouvrier fit récemment à la Société d'anthropologie des théories sélectionnistes de Lapouge. J'admirais la façon dont les vrais savants savent, en un tour de main, dépouiller les ignorants prétentieux de la défroque de fausse science dont ils se sont vêtus, pour mieux faire prendre au sérieux les monstrueuses conceptions de leurs cerveaux malades. Que dire, après Lapouge, Ammon et autres de la « sociotechnie » de M. Topinard !

G. R.



Psychologie de la colonisation française, par Léopold de Saussure (1 vol. in-12. Félix Alcan, Paris). — Encore un livre de savant ou tout au moins à prétentions scientifiques. L'auteur, en effet, est un grand admirateur de M. Le Bon. Il prétend que les théories de cet écrivain sont appelées a « transformer la critique historique ». En attendant que cet événement se réalise, M. de Saussure veut transformer toutes nos idées courantes, lesquelles seraient, à son dire, des préjugés enfantés par l'ignorance la plus crasse des conditions de l'évolution des peuples et des races. Les peuples latins en sont encore en effet, aux *grands principes* (toujours railleusement soulignés dans le texte), aux idées simplistes de la Révolution française. La décadence de l'Espagne, qui vient de perdre récemment Cuba et les Philippines, ne nous a pas ouvert les yeux, encroûtés que nous sommes dans notre rationalisme révolutionnaire. Nous en restons à la formule jacobine : Périsse une colonie plutôt qu'un principe. On ne s'attendait pas à voir intervenir l'Espagne dans cette affaire. Mais M. Le Bon a créé, pour les besoins de sa thèse, une race latine, et à ce titre, la colonisation espagnole ne doit pas différer beaucoup — que dis-je ! elle doit employer identiquement les procédés de la nôtre. Quelle est donc cette grande découverte scientifique qui nous condamne à marcher de pair avec l'Espagne et à subir avec elle le même châtiment du destin ? Eh bien ! voici : M. Le Bon a découvert que chaque peuple a des habitudes d'esprit, des coutumes, des mœurs, des formes d'expression littéraire et artistique différentes. Vous nous dites qu'on s'en doutait un peu avant lui. Mais ce que nous ignorions, c'est que les peuples sont des races ; et l'ensemble des qualités et des défauts qu'expriment leur langue, leur philosophie, la religion, les coutumes, les institutions, il appelle cela la « mentalité de la race ». Cette mentalité acquise au cours des siècles, on ne la change pas et tout effort fait pour la modifier, pour introduire par exemple une langue chez un peuple étranger, le plier à des institutions nouvelles sont autant de tentatives inutiles qui vont

contre le but qu'on se propose. Les individus qui appartiennent à une échelle mentale, déterminée par la race dont ils font partie, ne sont pas susceptibles de voir cette mentalité se perfectionner, s'améliorer, et d'utiliser les notions nouvelles qu'une civilisation plus haute leur apporte. Le livre de M. de Saussure applique la théorie de M. Le Bon, aux seules peuplades indigènes de nos colonies, mais vous pensez bien qu'on peut les appliquer avec plus de fruit encore, et autant de vraisemblance, dans nos propres pays. C'est ce que M. Le Bon n'a pas manqué de faire dans ses livres : *La Psychologie des foules*, *la Psychologie du socialisme*, *l'Evolution des peuples*, etc., etc.

En attendant qu'on expérimente le système de son maître sur les races indo-européennes, M. de Saussure veut qu'on l'applique aux colonies, et il n'est que temps de nous mettre à l'école de la théorie nouvelle, si nous ne voulons pas subir le sort de l'Espagne et voir nos colonies nous échapper. Pour cela, il nous faut renoncer à toutes les balivernes de la philosophie naturelle, à l'unité de race humaine, au principe de l'égalité virtuelle de tous les individus, sans distinction de couleur ni de latitude. Ce sont là doctrines simplistes élaborées par des philosophes à courte vue, dont les résultats désastreux doivent nous éclairer enfin sur leur fausseté. D'un mot, il faut nous refaire. — Nous refaire, Monsieur le Philosophe ? Mais vous posez en axiome que la mentalité d'un peuple ne se refait pas et vous citez comme parole d'évangile cette phrase de M. Le Bon : « Pour créer dans un peuple comme le nôtre, et cela, à un degré assez faible encore, cette communauté de sentiments et de pensées qui forme son âme, il a fallu plus de dix siècles. » Nos colonies auront tout le temps de s'affranchir de la domination française et même de toute autre suzeraineté, avant que notre mentalité soit modifiée au point d'avoir transformé nos préjugés actuels en concepts scientifiques définitifs...

L'idée maîtresse que M. de Saussure poursuit dans son livre, consiste à vérifier l'hypothèse sociologique de M. Le Bon, en montrant que la colonisation française a échoué, parce qu'elle s'est inspirée d'un idéal chimérique, parce qu'elle a admis la possibilité d'élever jusqu'à nous les races inférieures en leur inculquant nos principes, nos mœurs, nos institutions et jusqu'à notre langue. Entreprise impossible, dit-il à chaque pas, la capacité mentale de ces races ne leur permettant pas de comprendre notre civilisation. A cet effet il passe en revue une série de faits qui viendraient tous confirmer sa thèse — ou plutôt celle de son maître. En Algérie, par exemple, le cardinal Lavigerie tenta d'élever 4,000 enfants d'Arabes, restés orphelins, à la suite de la famine de 1867 ; il ne put jamais en rien faire. — Qu'est-ce que cela prouve ? Il faudrait analyser les procédés d'éducation et d'assimilation mis en œuvre par le cardinal, avant de proclamer l'infériorité mentale de ces quatre mille enfants. « Une centaine seulement, dit-il, sont restés chrétiens. Presque tous sont revenus à l'islamisme. » L'échec du cardinal Lavigerie n'est pas isolé. Il existe en France une foule d'orphelinats et de maisons catholiques, dans lesquels on élève de jeunes enfants qui, à leur sortie du Bon Pasteur ou de la colonie de Mettray, ne sont pas plus améliorés que les Arabes du cardinal Lavigerie et généralement ces enfants devenus hommes restent au dernier degré de l'échelle sociale. Faut-il en conclure que les enfants « assistés » ou « moralement abandonnés » appartiennent à une race inférieure ? M. Le Bon ne serait pas éloigné de conclure :

oui! Autre fait: Les enfants indigènes que nous instruisons détestent notre domination. — Parbleu! — En Algérie et dans l'Inde, la généralisation de l'instruction européenne aboutirait au même résultat: faire des insurgés. Un M. Paul Dumas a écrit dans un livre sur l'Algérie: « Notre éducation leur montre la distance que nous mettons entre eux et nous. Chacune des pages de notre histoire leur enseigne que rien n'est plus humiliant pour un peuple que de supporter une domination étrangère. Si l'instruction européenne se généralisait dans notre colonie méditerranéenne, le cri unanime des indigènes serait: l'Algérie aux Arabes! de même que l'Inde aux Indous est le mot d'ordre de tout indigène de l'Inde ayant reçu une éducation anglaise. » Un écrivain anglais cité par M. de Saussure confirme, pour l'Inde, l'observation de M. Dumas relative aux Arabes. M. Monier Williams, professeur de sanscrit à Oxford, écrit de son côté: « L'éducation européenne fait-elle de l'indigène qui la reçoit un ami ou un ennemi du peuple qui la lui a donnée?... Il n'y a guère d'administrateur anglais dans l'Inde qui ne soit solidement convaincu que, sur cent Indous élevés dans les écoles anglaises, il y en a juste cent qui sont des ennemis irréconciliables de la puissance anglaise, alors que sur cent indigènes élevés dans les écoles indoues, il y en a fort peu d'hostiles à cette puissance. » — Il me semble que, bien loin de voir dans ces faits la preuve de l'infériorité mentale des Indous et des Arabes, il faut y voir au contraire la capacité de s'élever à la conception de l'idée de patrie, forme assez grossière des vertus sociales contenues dans les livres qu'on leur fait lire. Mais n'est-ce pas la preuve par le fait de la réceptivité intellectuelle dont on les accuse de manquer?

M. de Saussure s'élève aussi contre toutes les assimilations par l'éducation, les institutions, l'administration, etc. On vient de voir, pour l'éducation, que M. de Saussure ne fait que constater les capacités mentales des races indigènes, puisqu'on ne peut les tenir asservies qu'en les laissant dans l'état d'ignorance et d'indifférence intellectuelle qui fut celui de nos pères, à une époque peu lointaine de la formation nationale française. — Les faits qu'il cite d'assimilation par l'administration sont encore moins probants, si possible, pour sa thèse. Ainsi, il nous décrit l'organisation administrative des Annamites, fonctionnant très bien avant l'arrivée des Français. La commune, le canton et l'arrondissement étaient des modèles d'agencement ingénieux et de régularité. Grâce, nous dit-il, « à l'autonomie et à la responsabilité communale, les Annamites avaient devancé l'Europe, dans la régularité de l'administration publique ». Suit un tableau du mécanisme administratif. La domination française a bouleversé tout cela. Nous avons semé le pays d'administrateurs rapaces, de juges imbéciles, qui ne connaissent rien de la langue, des usages, venus là-bas pour s'enrichir, qui n'ont qu'une idée : rentrer en France au plus vite, et qui régissent le pays, autrefois prospère, très bien organisé, en dépit de toute règle de bon sens et de probité. M. de Saussure cite des jugements et des arrêts ridicules rendus par des magistrats de vaudeville. — Voilà certes une belle preuve de l'infériorité des Annamites et de l'inaptitude de ces « sauvages » à concevoir une civilisation plus haute que la leur. Il n'y a pas là, davantage, ce me semble, de quoi tirer prétexte à ridiculiser les principes de la Révolution. Si les Annamites sont réfractaires à une civilisation telle que M. de Saussure nous la décrit, la

philosophie du dix-huitième siècle n'y est pour rien. Jamais les philosophes n'ont dit que nous assimilerions facilement des hommes que nous faisons administrer par la lie de notre bohème politique et juger par des imbéciles qui sont parfois des scélérats. Au contraire, ils ont dit que devant le juge prévaricateur le Chinois, tout comme le Français, ressent le même outrage et que le crime du juge est le même dans les deux cas, qu'il opprime un civilisé ou un sauvage. Voilà les principes de la Révolution, tant raillés par M. de Saussure. C'est par un étrange jeu d'esprit qu'il lui attribue les folies commises dans nos possessions coloniales. Bien loin de considérer les indigènes comme des égaux, les fonctionnaires qui les tyrannisent les traitent en inférieurs. Ce n'est pas la doctrine des Droits de l'Homme qu'ils appliquent, mais celle de M. Le Bon...

Il arrive parfois à M. de Saussure de tomber dans des erreurs matérielles, réfutées depuis longtemps. C'est ainsi qu'il prétend étayer sa thèse sur l'incompatibilité des races supérieures et des races inférieures de l'antisémitisme algérien. Celui-ci n'aurait qu'un défaut à ses yeux, bien anodin, si sa cause est juste : il aurait une allure trop révolutionnaire. Au fond, M. de Saussure plaide pour lui les circonstances atténuantes, l'introduction des Juifs dans le corps électoral algérien constituant une « assimilation » évidemment contraire à la théorie de M. Le Bon. Les Juifs sont des Sémites. Ils doivent donc êtres inférieurs aux Aryens, et comme ils sont les premiers dans les concours, aux lycées, à l'école communale, à l'Université, autant que dans la boutique ou sur le marché, les Aryens de France, d'Italie et d'Espagne qui les entourent leur font expier avec raison la supériorité illégitime qu'ils manifestent. — Il ne manquait que ce dernier trait pour achever de marquer le singulier esprit scientifique qui a inspiré ce livre.

Gustave Rouanet.



Il socialismo di stato, dal punto di vista della filosophia giuridica. (1 vol. in-18, de la Bibliothèque des Sciences politiques et sociales : Remo Sandro, Milan-Palermo.) — M. Restivo est un interventionniste social résolu et le volume qu'il consacre à la justification de son point de vue quelque peu particulier est très intéressant. Il contient, en effet, un examen critique (peut-être trop rapide) de la doctrine de Marx, envisagée dans sa parenté avec le matérialisme de quelques économistes individualistes, tels que de Molinari. Cette parenté est réelle, et j'ai eu l'occasion de la signaler dans ce recueil, en analysant, au jour le jour de leur publication, quelques-uns des volumes de ce publiciste, dont l'œuvre n'est pas appréciée à toute sa valeur parmi les économistes français. C'est le gros grief que M. Restivo fait au matérialisme socialiste. Le socialisme contemporain, dit-il, est une doctrine individualiste. Sous cette forme absolue, le jugement est sans doute inexact. Toutefois, il ne nous déplaît point qu'on révèle que, par certains côtés, le socialisme est le prolongement de l'individualisme démocratique. Déjà, Jaurès, qui concilie le matérialisme économique de Marx avec l'idéalisme social de la Révolution, avait fait

cette remarque. M. Restivo, il est vrai, nous paraît forcer un peu la connexité des deux théories. Toutefois, sa critique du matérialisme rigoureux de Marx contient nombre d'observations justes et qui s'appliquent moins peut-être à la doctrine du maître qu'aux déductions qu'ont cru pouvoir en tirer les commentateurs, plus marxistes que Marx lui-même. Au surplus, il n'y a pas incompatibilité irréductible entre le concept de la lutte de classes et le concept de l'État formulé par M. Restivo. Bernstein, dans le récent volume qui vient de paraitre, traduit en français à la librairie Stock, a mis ce point en lumière avec un éclat saisissant. A signaler dans ce volume les chapitres où l'auteur met au rang des précurseurs du socialisme d'État d'Holbach et Saint-Simon. Pour le premier, surtout, la thèse est peut-être plus ingénieuse et plus brillante que juste ?

G. R.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

La Revanche du Passé, par Eugénie Prades. (1 vol. in-12, Perrin, éditeur). — C'est l'histoire attristante d'une pauvre mère que torture l'ingratitude de sa fille, bête, laide et méchante. La jeune fille est le fruit d'une « faute » sur laquelle on ne nous éclaire guère. La mère expie, nous dit-on; le passé prend sa revanche. Quelle revanche Mme Georges, une exquise créature, toute dévouement, amour et adoration maternels, a-t-elle donc méritée? Quel crime son passé évoque-t-il? C'est ce qu'on a oublié de nous dire. De telle sorte que ce martyre d'une mère qui nous eût intéressé, par la psychologie curieuse d'une âme foncièrement mauvaise, nous parait insupportable, parce que l'auteur en fait la sanction d'un passé douloureux déjà plein de larmes.

Le Supplice de Tantale, par F. Pauty. (1 vol. in-12, Perrin, éditeur). — Ce livre contient une idée très originale et qui eût méritée d'être fouillée avec plus de soin. Un jeune capitaine, beau, robuste, plein d'avenir, riche, ce qui ne gâte jamais rien, fait une chute, se casse une jambe, et l'élégant cavalier n'est plus qu'un pauvre infirme. Une idée mauvaise et douloureuse l'obsède: il se croit condamné à ne plus être désormais qu'un objet de pitié et de raillerie. Un imbécile — il est vrai que c'est un commandant — lui dit: Avec votre fortune, vous trouverez bien une fille pauvre qui se consacrera à vous. Cette perspective le torture. Justement un de ses camarades est en ménage avec sa sœur, une jeune fille pauvre, bonne, douce, etc., qui l'aimait peut-être avant, qui, en tout cas, l'aime sincèrement depuis son accident. Le mariage est décidé. Mais notre boiteux, car il n'est que bancal, s'ingénie à faire mille avanies à son adorable fiancée, pour éprouver son affection. Jusqu'au jour où finalement, désespéré, il rompt, sans motifs, bêtement, parce qu'un doute invincible le poursuit. L'idée est originale, sinon originalement développée.

Résurrection, par le comte Léon Tolstoï, roman traduit du russe par Teodor de Wyzewa. (1 vol. in-16, Perrin et Cie, éditeurs). — *Résurrection* n'est pas une dissertation morale, comme la plupart des précédents ouvrages du comte Tolstoï, ni même un roman à thèse, comme la fameuse *Sonate à Kreutzer;* c'est un véritable roman d'observation et d'analyse, dans le genre de *la Guerre et la Paix* et *d'Anna Karénine.* Autour d'une action principale à la fois très simple et très dramatique se groupent de nombreux épisodes qui conduisent successivement le lecteur dans les milieux les plus différents et qui permettent à l'auteur de nous présenter une foule de types d'une vérité et d'un relief extraordinaires. Les critiques russes sont d'ailleurs unanimes à reconnaître que *Résurrection*, au point de vue de l'idée comme au point de vue de la forme, est un des chefs-d'œuvre du comte Tolstoï. — Les deux premières parties, que contient ce volume, constituent à elles seules un ensemble complet. La troisième partie, que le comte Tolstoï est en train d'achever et qui paraitra très prochainement, ne sera pas, à proprement parler, une suite des deux premières, mais nous fera voir les mêmes personnages transportés dans des milieux tout à fait nouveaux.

Pamphlets Socialistes. — *Le Droit à la paresse. — La Religion du Capital. — L'Appétit vendu. — Pie IX au Paradis,* par M. Paul Lafargue. (Paris 1900. V. Giard et E. Brière, éditeurs, 1 volume in-18. Prix : 1 fr. 50). — Les écrits des socialistes sont d'ordinaire peu connus du grand public, bien qu'ils soient l'expression intellectuelle du mouvement qui soulève les masses prolétariennes et qu'ils aient contribué à le lancer et à le diriger. Les pamphlets publiés dans ce volume ont eu d'ailleurs une influence considérable. Le *Droit à la paresse*, le plus célèbre, que M. Paul Leroy-Beaulieu a appelé un hymne à la paresse, est d'ailleurs, sous une forme humoristique, un des meilleurs exposés des idées fondamentales du socialisme marxiste. On sait que M. Paul Lafargue est l'un des chefs de l'une des principales fractions du socialisme français.

G. R.

NOUVEAUX LIVRES

DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE *LA REVUE SOCIALISTE*

FÉLIX ALCAN, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. — C. Bouglé : *Les Idées égalitaires* (Etude sociologique) (Bibliothèque de philosophie contemporaine) 3 fr. 75. — Félix Henneguy : *Le Sphinx* (Pantheia, Miriam, Tenella) 3 fr. 50.

ANDRÉ BARTHE : *Le Salaire des ouvriers en Espagne* (brochure en langue française) Madrid, imprimerie Richard Fé, 4, rue de l'Olmo. — Prix : 1 fr., à Madrid ; 1 fr. 50 franco à l'étranger.

BUREAU DU COMITÉ CENTRAL DE LA COOPÉRATION FRANÇAISE, 1, rue Christine, Paris. — *Almanach de la Coopération Française 1900*, 0 fr. 40.

A. CHARLES, éditeur, 8, rue Monsieur-le-Prince, Paris. — Henry Bleu : *Cabrioles* (Préface de Ch. Grandmougin ; dessins de G. Drouhard) 3 fr. 50.

EDOUARD CORNÉLY, éditeur, 101, rue de Vaugirard, Paris. — Le Livre pour tous n° 1 : *La République et les grands républicains*, 0 fr. 10.

FAYARD FRÈRES, éditeurs, 78, boulevard Saint-Michel, Paris. — Paul Desachy : *La France noire*, 3 fr. 50.

V. GIARD ET E. BRIÈRE, libraires éditeurs, 16, rue Soufflot, Paris. — Paul Lafargue : *Pamphlets socialistes* (Le Droit à la paresse, La religion du Capital, L'Appétit vendu, Pie IX au Paradis) 1 fr. 50.

GUILLAUMIN ET Cie, éditeurs, 14, rue Richelieu, Paris. — Georges Denjean : *L'Assurance contre le chômage* (Questions sociales) 6 fr. 50.

IMPRENTA Y LIBRERIA ERCILLA, 59, Bandera, Santiago de Chile. — Juan Enrique Lagarrigue : *Lettre à la Reine Victoria.*

LIBRAIRIE G. MELET, 45, galerie Vivienne, Paris. — Edouard Deiss : *Société d'assistance par le Travail du 2e arrondissement*, 0 fr. 30.

PER LAMM, libraire-commissionnaire (Librairie Nilsson), 338, rue Saint-Honoré, Paris. — *Répertoire bibliographique des principales revues françaises*, rédigé par D. Jordell.

PERRIN ET Cie, libraires éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, Paris. — Comte Léon Tolstoï : *Résurrection* (1re et 2e parties) (traduit du russe par Teodor de Vyzewa) 3 fr. 50.

P.-V. STOCK, éditeur, 8, 9, 10, 11, galerie du Théâtre Français (Palais-Royal), Paris. — Fernand Pelloutier : *Le Congrès général du Parti socialiste français* (3-8 décembre 1899) (précédé d'une lettre aux anarchistes) 0 fr. 50.

Le Gérant : RODOLPHE SIMON

Suresnes. — Imprimerie spéciale de la *Revue Socialiste* G.-A. RICHARD et Cie, 9, rue du Pont — 1848

Essai de Critique Socialiste

DE LA LIBERTÉ

Nous nous proposons dans ce qui suit : 1° d'analyser la notion de liberté telle que l'a fondée l'école libérale et de rechercher ce qui mérite en elle le respect dont cette école l'entoure et qu'elle reproche aux socialistes d'oublier ; 2° d'établir que la critique de cette notion est le fondement nécessaire de toute doctrine socialiste consciente. Notre plan sera simple. Le socialisme tend à une certaine fin par certains moyens. Examinons la liberté successivement en regard de cette fin et de ces moyens (1).

I

LA FIN SOCIALISTE ET LA LIBERTÉ

La fin d'un socialisme, quel qu'il soit, c'est la recherche du bonheur individuel. On pourrait même prétendre que c'est la fin de tout système social ; car, en somme, ceux qui considèrent l'espèce avant l'individu pensent encore satisfaire de la sorte au mieux possible de l'individu ; seulement, ils font de son sacrifice la condition de son bonheur (2). Mais la notion de bonheur n'a rien de positif ; le bonheur

---

(1) Voir sur les rapports du socialisme et de la liberté, le très bel article publié par M. Jaurès, dans la *Revue de Paris*, tome VI, 1 déc. 1898.

(2) Il faut rejeter complètement l'antique opposition établie entre les deux termes individualisme et socialisme. Les libéraux s'efforcent de la conserver, car elle est leur dernière ressource ; mais il est plus étrange de constater que certains socialistes — non des moindres — l'admettent et la consolident. M. Jules Guesde et les marxistes intransigeants n'en sont pas dégagés, et l'on peut lire dans ce sens des pages bien peu philosophiques dans l'ouvrage de M. Van Kol : *Socialisme et liberté*. L'école idéaliste par contre a bien saisi cette vérité chaque jour plus lumineuse que le socialisme est l'aboutissant nécessaire de l'évolution de l'individualisme. « Le socialisme, dit Jaurès, est l'individualisme logique et complet. Il continue, en l'agrandissant, l'individualisme révolutionnaire ». Et, dans un autre passage : « Le socialisme est l'affirmation suprême du droit individuel. » *(Rev. de Paris*, loc. cit.). Il serait facile de montrer historiquement et logiquement dans le triomphe de l'individualisme révolutionnaire la condition de l'apparition et du développement du socialisme. C'est donc bien sur la notion de l'individu que le socialisme doit asseoir ses principes philosophiques et juridiques.

n'a pas d'objet. Nous sommes heureux par ce dont nous croyons l'être et l'on ne saurait nous induire à l'être autrement : il n'y a pas de contrainte du plaisir. Inversement, tout obstacle à jouir de ce par quoi nous pensons être heureux est une douleur. En sorte que, malgré la parfaite subjectivité de la notion de bonheur, il est cependant possible de s'en représenter un certain contenu, c'est la liberté. Le droit de choisir, telle est la seule forme positive du bonheur.

Ainsi, en dernière analyse, la fin du socialisme étant la recherche du bonheur individuel, devient la recherche de la liberté individuelle. Une objection se présente aussitôt : « Si le socialisme est cela, dira-t-on, il se confond soit à gauche, avec l'anarchie, système de liberté intégrale, soit à droite, avec le libéralisme, système de liberté bourgeoise. Il oscille d'un amorphisme éperdu à une cristallisation définitive. Qu'entendez-vous par liberté ? » — Et c'est bien en effet la question. Le socialisme est avant tout une critique de l'idée de liberté. Cette critique, à la fois négative et positive, analyse d'abord les conditions d'existence de la liberté dans le monde moderne, et construit ensuite sa conception propre.

I. Que vaut la liberté dans la société issue de la Révolution ? La Déclaration des Droits de l'homme en donne la formule abstraite ; les actes législatifs en ont précisé le contenu positif. L'écart, très large souvent, importe peu à la question. Nous examinons la doctrine libérale dans ses principes, non dans sa pratique. Admettons la superposition exacte du droit théorique révolutionnaire et du droit pratique. Les différents droits énumérés dans les Codes se ramènent à deux termes : liberté économique, liberté morale.

La liberté économique, c'est le droit d'acquérir et de conserver individuellement les moyens de subsistance, production et consommation. Vivre étant la fin première, chacun est *libre* d'assurer son existence sous le couvert des lois sociales qui garantissent les acquisitions dans l'espace et le temps par la propriété et l'héritage. On reconnaît aussitôt dans cette définition une expression sociale des lois darwiniennes. Etre libre d'acquérir, cela veut dire opposer son énergie individuelle à celle de ses voisins dans le champ des acquisitions. Liberté économique signifie concurrence et sélection. En passant du milieu anarchique de l'animalité au milieu organisé de la société humaine, ces deux phénomènes ont gardé leur sens primitif ; mais leur mode d'action s'est trouvé transformé par l'influence d'un fait original à cette société, la propriété privée. Nous n'avons pas à rechercher ici l'origine de la propriété, comment elle a pu naître elle-même aux époques antérieures précisément de la concurrence et de la sélection naturelles. Nous constatons simplement les deux faits concomitants contemporains de la concurrence et de la sélection d'une part, de la

propriété, de l'autre. La propriété, c'est-à-dire la conservation individuelle des subsistances par l'épargne et l'héritage, est devenue la fin vers laquelle agissent concurrence et sélection. Il en est résulté une adaptation particulière des lois darwiniennes au milieu social humain.

1° La propriété, fin individuelle, devient également fin sociale; puisque la société n'existe que pour la garantie des droits individuels, elle est donc avant tout la garantie du droit de propriété. Elle a fait de son respect une loi sociale : la collectivité s'est constituée gardienne des domaines privés. Il lui a fallu dès lors réglementer la concurrence et diminuer sa liberté de tout ce qui pouvait tendre à détruire la propriété, c'est-à-dire de la violence contre les choses et les personnes, du vol et du meurtre. Ainsi la concurrence a dû respecter dans la propriété en quelque sorte sa cause finale et passer de la catégorie du droit individuel à celle du droit collectif. En d'autres termes la notion de propriété en fournissant sa règle à la vie sociale, a été le point de départ de la vie juridique; la notion de justice est essentiellement dérivée de l'attentat contre la chose possédée ou l'être possesseur. Ainsi la société humaine a rationalisé pour ainsi dire la concurrence; mais ce n'est qu'une étape sur la route de la force à la justice; car la concurrence ainsi transformée par l'ordre social a été consolidée en même temps que lui; le droit à la lutte reste le même, les moyens seuls ont changé : la fortune a remplacé la force — la concurrence économique, la concurrence physique.

2° La sélection a suivi la même évolution. Dans la vie économique comme dans la vie animale, les moins aptes, les malchanceux et les maladroits disparaissent devant les mieux doués, les plus heureux et les plus rusés, ou se subordonnent à eux. Les inégalités naturelles se projettent en inégalités sociales. Mais cette « survie des plus aptes » est assurée non par l'inégalité de la force physique, mais par celle de la force économique, c'est-à-dire par l'inégalité des propriétés. Les uns ont monopolisé les moyens de production et les consommations; les autres dépossédés n'ont eu d'autre alternative que la dépendance ou la mort.

Telle se révèle à l'analyse la liberté économique. Elle aboutit en fin de compte à ces deux conséquences :

D'une part, à la division de la société en deux catégories, les possédants et les non-possédants, c'est-à-dire à un privilège, c'est-à-dire à une inégalité. La sélection, produit des inégalités, contribue à les affermir. Cause finale de la société, l'inégalité est à sa base et à son sommet; elle la supporte et la couronne.

D'autre part, la liberté économique ne détruit pas seulement l'égalité, elle se détruit encore elle-même. La liberté économique sup-

prime en fait la concurrence en supprimant pour toute une classe les moyens de concourir. Si la propriété est l'arme nécessaire de la lutte, que devient pour le non-possédant la liberté de lutter? En d'autres termes, la notion de liberté économique est contradictoire parce que la recherche libre de l'économie aboutit aussitôt à une servitude. C'est une notion idéale qui s'anéantit elle-même quand on la projette dans les faits.

En résumé, la critique socialiste démontre :

1° Que la liberté économique est la forme sociale de la concurrence et de la sélection.

2° Que comme telle, elle conduit au triomphe de l'inégalité.

3° Qu'enfin elle se dévore elle-même.

Il est donc impossible de reconnaître à la liberté économique une valeur intrinsèque morale qui l'érige en principe indiscutable de la vie sociale.

Considérons maintenant le second terme, la liberté morale, qui comprend deux éléments : le droit à la *pensée individuelle,* c'est-à-dire à la science; le droit à la *pensée sociale,* c'est-à-dire au gouvernement. En soi, cette liberté échappe à la critique exercée contre la liberté économique; du point de vue rationaliste, elle apparait comme la plus haute manifestation de la dignité humaine et dans un même respect pour elle communient tous les systèmes, libéralisme, anarchie, socialisme. A vrai dire, c'est à asseoir cette liberté que chacun d'eux s'efforce. Nous n'avons donc pas à éclaircir ici sa nature essentielle, mais à déterminer les conditions de sa réalisation. Or, nous constatons que dans l'hypothèse libérale, la liberté morale disparait nécessairement.

1° La liberté de la pensée individuelle s'évanouit. Le droit à la connaissance n'est qu'une fiction sans deux conditions : *a)* la possession des matériaux nécessaires, c'est-à-dire d'abord l'éducation, ensuite les instruments (livres, haut enseignement, musées, etc.) ; *b)* le libre jeu de l'activité intellectuelle; celui qu'étreint le souci de vivre est inapte à satisfaire le besoin de penser. Ce qui revient à dire qu'il y a à la pensée même des conditions économiques. Or, sous le régime de la liberté économique, où le droit à la vie dépend de la propriété, le droit à la pensée en dépendra également. Le non-possédant est privé des moyens nécessaires à toute activité mentale comme à toute activité économique. Il n'a ni les instruments ni le loisir. La minorité propriétaire sera aussi la minorité pensante.

On objectera que l'État et l'initiative privée ont pratiqué à cet égard la charité comme dans l'ordre économique : enseignement primaire gratuit, cours du soir, bourses, etc. On objectera encore que si le régime économique comprimait la pensée individuelle, on ne s'expli-

querait pas l'existence de ceux qu'on pourrait appeler les parvenus intellectuels. Ces objections prouvent : 1°) l'existence du mal ; 2°) l'insuffisance du remède ; car d'un côté les quelques unités que la faveur ou le hasard choisissent parmi les non-possédants ne sont rien en face de la masse sacrifiée, de l'autre, le régime du contrat libre maintient les journées de labeur écrasant ; 3°) enfin, elles prouvent la puissance de l'intelligence dans la concurrence humaine, ce qui n'est pas nouveau. Rappelons d'ailleurs que les adoucissements aux souffrances de la lutte économique ont été obtenus, sinon contre le libéralisme, du moins par une altération socialiste de sa doctrine. Il est donc établi que, pour l'ensemble, le droit à l'activité supérieure est pratiquement aboli et que la sélection économique sert de base à une sélection morale, j'entends par là que les mieux armés pour la vie économique le sont aussi — toutes choses égales d'ailleurs — pour la vie intellectuelle.

2° La liberté de la pensée sociale est de même abolie, c'est-à-dire le droit de l'individu de contribuer par sa volonté particulière à constituer la volonté collective. L'exercice de ce droit suppose une condition, c'est l'égalité. Or l'égalité sociale n'est qu'une fiction sans l'égalité économique. Les classifications économiques ont étayé une hiérarchie sociale ; la liberté économique, servie par la science, a, en fin de compte, fondé la ploutocratie. La classe possédante n'est pas seulement la classe pensante, c'est aussi la classe dirigeante, et d'autant plus exclusivement que les intérêts économiques sont devenus eux-mêmes plus exclusifs dans la vie nationale. La fonction élective a constitué un quasi-monopole aux mains des possédants et ce monopole a déterminé la formation dans la ploutocratie de la classe particulière des politiciens. La fonction électorale a été traitée par eux comme une fonction économique, et le bulletin de vote, au lieu de représenter une conscience, n'en a plus été que le prix. J'exprime ces faits d'une manière générale, sans m'embarrasser des exceptions. Il est trop évident qu'il y a des votes sincères et des députés indépendants. Mais il est aussi évident que les frais d'une élection limitent à une catégorie restreinte le nombre des éligibles, et que l'oppression patronale ou administrative, l'action financière et l'intérêt économique réduisent sensiblement le chiffre des suffrages libres.

Ainsi, des deux termes en lesquels se décompose la liberté bourgeoise, le premier, le terme économique, formule sociale des lois naturelles de la concurrence et de la sélection, se suicide lui-même en dévorant le second, le terme moral et en absorbant par surcroît l'égalité. En sorte qu'en dernière analyse, il ne reste rien de ces termes que les métaphores sociales de droit du plus fort et de privilége. C'est là une constatation de l'expérience autant qu'une conclusion logique de

la raison. Il est impossible d'imaginer une liberté économique qui ne soit pas une concurrence et une concurrence qui n'étouffe pas la morale. Il y a antinomie entre la liberté morale et la liberté économique, comme il y a une antinomie interne au sein même de la liberté économique.

Telle est la conclusion dernière où nous amène la critique de la liberté dans la conception libérale. Si nous rappelons ce qui a été dit au début, à savoir que la liberté est le seul contenu positif de la notion de bonheur, on peut se rendre compte de la fin que le libéralisme propose à l'humanité. Puisque la propriété individuelle est la condition de la vie économique et morale, le but de l'existence ne saurait être que d'acquérir la propriété, de la conserver et de l'accroitre. L'idéal de bonheur offert aux hommes, c'est la fortune. Il y a là une conséquence dont le libéralisme peut s'indigner, mais qui s'impose à lui malgré lui. C'est à un idéal tout physique, c'est à la satisfaction des tendances de la sensibilité inférieure qu'il appelle en réalité les individus. Le spectacle du monde contemporain suffirait du reste à justifier cette affirmation : le *struggle for life* universel ne saurait jamais passer pour un cri de moralité et de justice.

II. C'est sur ces données critiques que le socialisme construit sa théorie propre de la liberté. Dans son ensemble, la liberté socialiste, c'est le *droit à la vie intégrale*. Comme dans le système libéral, cette formule s'analyse en deux termes, l'un économique, l'autre moral.

La liberté, c'est d'abord le *droit à la vie économique*. Le libéralisme dit : l'homme *est libre* de manger. Le socialisme dit : l'homme *a droit* à manger. Tout homme par le fait de son existence a également droit aux moyens de la soutenir. Il a droit en outre au bénéfice de ce que les civilisations ont ajouté d'utile, d'agréable ou de confortable à la vie. Mais il y a à l'exercice de ce droit une condition inéluctable, c'est le travail, corollaire de la faim. Le libéralisme dit : l'homme est *libre* de travailler. Le socialisme dit : l'homme est *contraint* à travailler ; ce qui le dispense d'ajouter : l'homme *a droit* au travail. Tout homme soumis à la nécessité de la faim est également plié à la loi du travail. Il est peut-être plaisant de voir que la première liberté s'exprime par une contrainte, mais il faut songer que cette contrainte universelle ne détruit en réalité que le privilége d'une infime minorité(1).

(1) Je n'expose ici les principes juridiques que sous leur forme théorique, la plus générale. Il est inutile pour le sujet qui nous occupe, d'analyser le droit à l'existence, au travail, au produit intégral du travail (V. sur ces points et particulièrement sur le dernier : Anton Menger, *Le droit au produit intégral du travail*, trad. par A. Bonnet, préface de Ch. Andler. Giard et Brière, 1900.)

La liberté, c'est ensuite et surtout le droit à la vie morale. Le libéralisme dit : l'homme est *libre* de penser. Le socialisme pose : l'homme *a droit* à penser. L'homme a droit à la pensée individuelle, c'est-à-dire à la science, grâce à la libre disposition de tous les instruments de connaissance, grâce au libre jeu de l'activité supérieure enfin allégée d'écrasantes contraintes économiques. L'homme a droit à la pensée sociale, c'est-à-dire à l'égalité politique par la suppression des catégories économiques.

Ainsi, la liberté apparaît dans le socialisme comme l'acquisition positive de droits essentiels assurés uniformément à tous les individus, non plus comme un pouvoir individuel d'agir en vue de s'assurer à soi-même ces mêmes droits. Le socialisme déplace la liberté à la fois dans l'ordre chronologique et logique : la liberté devient un acte, non le pouvoir d'agir — elle n'est pas un point de départ, mais un point d'arrivée. Dans le libéralisme, la liberté, c'est le droit d'agir pour préserver son existence ; dans le socialisme, c'est le droit à une existence préservée sans avoir besoin d'agir. Il y a là une opposition de point de vue radicale exactement manifestée dans les formules des deux doctrines : l'homme a *le droit* ou *est libre* de — et : l'homme *a droit à*.

Une telle conception de la liberté, en même temps qu'elle implique nécessairement le respect des deux notions sacrifiées par le libéralisme, l'universalité et l'égalité, entraîne avec elle deux conséquences :

1° Elle élimine la liberté économique. Implicitement, par le seul fait qu'il proclame un droit égal et universel, le socialisme condamne la liberté économique, dont l'existence a été démontrée incompatible avec ce droit. Il la condamne aussi sûrement par ses effets directs. Si tous les hommes ont les mêmes droits aux mêmes formes d'activité, il ne peut plus s'agir de les opposer les uns aux autres dans les manifestations de cette activité; la liberté n'étant plus le droit à la lutte pour une certaine acquisition, mais le droit à cette acquisition même, la lutte n'a plus de raison d'être, car on ne combat pas pour ce qu'on est assuré de posséder. Alors disparaissent la concurrence et la sélection économiques et dans leur débâcle s'effondrent les catégories et les monopoles qu'elles fondaient. L'individu se dresse désormais affranchi des hasards de la naissance comme de ceux de la mêlée sociale; sa valeur intrinsèque absolue s'évade des conditions extérieures relatives où l'emprisonnait le milieu économique, et comme d'une gangue de terre et de boue enfin pulvérisée surgit dans son rayonnement le pur métal de la personnalité humaine agissante et pensante.

2° La seconde conséquence, c'est qu'en même temps que la liberté

économique se dissipe le fantôme de l'idéal économique du bonheur. Si l'individu, par un mode social qui pour l'instant nous est indifférent, satisfait de droit à ses besoins économiques, il est trop clair que son activité ne sera plus employée à rechercher cette satisfaction ; les conditions économiques étant réalisées pour chaque individu socialement, leur réalisation ne sera plus l'objet des efforts individuels. En d'autres termes, la fortune ne demeure plus la fin de l'existence et ne constitue plus l'idéal du bonheur, puisqu'elle même disparait. Cet idéal, le socialisme le présente à l'homme de plus en plus éloigné de la vie économique, de plus en plus rapproché de la vie morale. Privée de la recherche de la fortune, l'activité humaine se tournera vers la connaissance. L'intelligence n'étant plus serve de la faim s'épanouira dans la joie de comprendre; le but de la vie apparaitra, au-dessus de la sensibilité inférieure mécaniquement satisfaite, dans l'expansion illimitée de la raison. L'homme n'aura plus de motif d'être au monde que de penser, et ce ne sera pas une pensée inféconde que celle d'une intelligence ainsi affranchie. C'est de la sorte que par la suppression de la liberté économique le socialisme consolide à la fois dans l'individu le droit économique et le droit moral, et réserve finalement à ce dernier le rôle suprême dans l'avenir de l'humanité.

Résumons nous et concluons. Le libéralisme cherche à asseoir la liberté morale sur la liberté économique : sol mouvant où la liberté morale s'enlise, dit le socialisme. Qu'elles soient naturelles ou sociales, votre concurrence et votre sélection n'en amènent pas moins à ce résultat dépourvu de moralité : le fort mange le faible. Vous placez en face l'une de l'autre la faim et la justice et vous dites à l'homme : tu es *libre* de les satisfaire toutes deux. L'homme a compris qu'il était libre de manger même la justice. Bien plus, il a fait une loi de son appétit et du besoin de l'assouvir une morale, et dans le banquet sans fin, la justice n'a eu sa place que pour protéger la digestion des repus. Il faut, conclut le socialisme, épurer la liberté du droit de la force. Puisqu'il y a antinomie entre la liberté économique et la liberté morale, il faut sacrifier l'une ou l'autre. Puisque la fin dernière c'est la liberté morale, il faut sacrifier la liberté économique. Mais, dira-t-on, supprimer la liberté économique,ce n'est pas supprimer les conditions économiques de la liberté. Affirmer la liberté morale sans plus, c'est la laisser flotter en l'air, entre ciel et terre. Le libéralisme la suspendait à la liberté économique et l'étranglait. Comment ferez-vous pour la garantir sans l'étouffer? Sans doute, et nous arrivons ainsi au second terme du problème, c'est-à-dire au moyen de réaliser la fin socialiste. Si l'économie libre a asservi la conscience, pour libérer la conscience, socialisons l'économie.

II

LA RÉALISATION DE LA LIBERTÉ PAR LE COLLECTIVISME

Le collectivisme est le moyen fondamental par lequel le socialisme pense réaliser son idéal de liberté. Dans son essence, le collectivisme est une théorie de la propriété; il importe donc de se rendre compte tout d'abord des relations qui unissent la propriété et la liberté. Si pour modifier la liberté, on parle de modifier la propriété, c'est qu'on suppose l'existence de rapports entre les deux. Le socialisme essaie donc de démontrer :

1° Que la propriété est condition de la liberté, et que généraliser la propriété, c'est généraliser la liberté.

2° Qu'il est impossible de généraliser la propriété sous la forme individuelle.

3° Que la généralisation de la propriété sous la forme collective est seule possible et entraîne nécessairement pour la liberté les caractères définis dans l'idéal socialiste.

I. On est conduit à penser que la propriété est condition de la liberté par deux ordres de démonstration.

D'abord une démonstration de fait. L'analyse précédente a attribué à la liberté dans la société contemporaine le caractère d'un privilège. En fait, nous constatons que seuls sont libres ceux qui possèdent. Les non-possédants, soumis quant à leurs moyens de subsistance, et par suite, quant à leurs personnes, aux possédants, sont par cette seule contrainte non libres. De cette constatation, nous sommes autorisés à induire que si celui qui ne possède pas n'est point libre, la propriété est bien condition de la liberté.

La logique déductive vient ensuite confirmer ces inférences. L'homme cherche à acquérir pour conserver son existence; or la propriété a pour effet d'assurer à l'individu la permanence des moyens de production et de consommation, c'est-à-dire la continuité de son existence. Cette continuité, c'est la liberté même. Etre assuré de la perpétuité pour soi-même et par l'héritage pour sa race des moyens de subsistance, c'est échapper en fait à la concurrence, c'est ne pas dépendre pour sa vie des hasards de la lutte, c'est tirer de soi-même sa raison d'être et d'agir, c'est être libre. La propriété c'est la personnalité projetée dans les choses; la propriété et le possédant ne font qu'un, ils se confondent dans une même autonomie.

Ainsi, la propriété est bien condition de la liberté. Par suite,

pour être libre, tous les hommes doivent être propriétaires. Généraliser la propriété, c'est généraliser la liberté (1).

II. Peut-on imaginer la généralisation de la propriété sous la forme individuelle ? Il semble à première vue superflu d'examiner une hypothèse aussi manifestement incohérente; cependant la sociologie bourgeoise semble jusqu'à un certain point en tenir compte par sa notion du parvenu. Le fait qu'un individu né dans la classe non-possédante arrive parfois au sommet de la classe possédante entraîne chez les esprits simplistes cette conséquence qu' « avec du travail et de la conduite » comme on dit, tout le monde en pourrait faire autant. Par conséquent si tous les hommes ne sont pas millionnaires, c'est assurément à la faute de leur paresse ou de leur dissipation (2). Le « bon sens » populaire a exprimé ce naïf optimisme dans le proverbe connu : « Tout soldat a dans sa giberne le bâton de maréchal de France. »

Le « bon sens » populaire n'oublie qu'un élément dans la circonstance, c'est la concurrence. Qui dit propriété individuelle dit liberté économique, c'est-à-dire concurrence, sélection, écrasement du plus faible par le plus fort, d'où, en fin de compte, accaparement de la propriété du plus faible. Cependant, on pourrait théoriquement concevoir que sous le régime de la propriété privée, tout le monde devînt propriétaire, si l'on admet cette hypothèse nouvelle qu'il existe un rapport constant entre les « moyens » de consommation et les « désirs » de consommation. Il importe en effet que le territoire de chasse soit illimité et le butin inépuisable pour que tous les chasseurs y trouvent chacun toute leur proie. La sagesse des nations s'est de nouveau approprié cette pensée consolante dans le vieil adage : « Il y a

(1) Le droit de propriété absolu coïncide avec la liberté. Le dominium complet sur une chose emporte le pouvoir de ne la transformer, aliéner, accroître ou diminuer que de son propre consentement. Et ce consentement est nécessaire non seulement vis-à-vis d'un particulier, ce qui va de soi, mais en face de l'État lui-même. Les diminutions que l'intérêt de la collectivité imposent aux propriétés particulières doivent être consenties par tous les membres de cette collectivité. C'est de cette origine que sont sorties historiquement les libertés politiques, et d'elle également que rationnellement elles se peuvent déduire; le processus logique accompagne le processus historique.

(2) Il est lamentable de rencontrer de semblables arguments sous la plume d'écrivains qui s'intitulent philosophes et qui fabriquent à l'usage de la jeunesse des livres de morale pratique. Voici un passage des *Leçons de morale pratique* de M. E. Rayot, agrégé de philosophie, professeur au lycée de Saint-Etienne : « Qu'on le sache bien : s'il y a des riches et des pauvres, c'est souvent parce qu'il y a des gens qui *travaillent*, qui sont *intelligents* et qui *économisent*, tandis que d'autres sont plus *paresseux*, *moins prévoyants*, *plus dissipateurs :* l'inégalité des biens est souvent une conséquence de l'*inégalité du mérite* et *de l'effort*, elle est souvent *conforme à cette forme de la justice qui porte : « A chacun selon ses œuvres »*. Il est trop évident que c'est leur paresse qui condamne des millions de prolétaires à travailler douze heures par jour, tandis que l'oisiveté stupide d'un millionnaire jouit d'une opulence bien méritée par un intelligent labeur. Ce sont là raisonnements d'estomacs bien remplis.

place pour tout le monde au soleil. » Or cette hypothèse est insoutenable, il n'y a pas place pour tout le monde au soleil, du moins place de propriétaire au soleil de la concurrence. Il suffit de considérer que, nécessairement, les moyens de consommation, *à un certain moment*, sont *limités*, si étendus qu'on les suppose *à ce moment* par les progrès de la science, et en admettant leur extension sans arrêt dans l'avenir ; — tandis qu'à *ce même moment* la puissance de désir de l'individu est *illimitée*, soit sa puissance d'épargne, soit celle de consommation (1). Or, en supposant, et c'est l'hypothèse, tous les individus animés également d'un *désir infini* vers la recherche de la propriété, nécessairement cette multitude de désirs infinis ne saurait se satisfaire sur un *domaine fini*. Si donc l'hypothèse d'une production infinie à un moment précis de la durée est irrationnelle et si elle commande l'hypothèse première de la généralisation de la propriété sous la forme individuelle, c'est qu'à son tour cette hypothèse première est irrationnelle et cette généralisation mythique.

Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter plus longtemps à ces sophismes du « sens commun » dont l'erreur, chose étrange, a été exploitée contre le socialisme qui l'a dénoncée. On voit en effet des moralistes orthodoxes démontrer — affirmer plutôt — gravement que si, à l'heure actuelle, une répartition uniforme égalisait entre tous les individus toutes les propriétés, il ne s'écoulerait pas une année sans que l'action de la concurrence ait opéré une première concentration aux mains des plus actifs et des plus intelligents, et une expropriation des individus faibles ; qu'en moins de dix ans les deux classes de possédants et de non-possédants seraient reconstituées, — et qu'ainsi le socialisme s'ensevelit dans son propre système ! — Démontrer cela contre le collectivisme est bien le fait d'adversaires ignorants de sa doctrine ou peu soucieux de la bonne foi (2).

III. Si l'on ne saurait généraliser la propriété sous la forme individuelle, il reste qu'on le puisse sous la forme collective. Car nous ne pouvons concevoir que ces deux modes de propriété : ou la propriété appartient à un individu, ou elle appartient à un groupe (3). Supprimer l'appropriation individuelle des moyens de production,

(1) Il est presque superflu d'observer qu'il n'y a aucun rapprochement à établir entre ce qui est dit ici et les prétendues lois de Malthus.

(2) Je cite toujours le même ouvrage de M. Rayot : « ..... A supposer que le partage soit possible, combien de temps le paresseux, l'imprévoyant garderont-ils *leur propriété ?* L'inégalité des biens tardera-t-elle à reparaître au profit des travailleurs qui *peinent* et qui *épargnent* ?...

(3) Ne m'occupant que du mode de propriété, et non de la répartition des produits, je n'ai point à distinguer comme il conviendrait de le faire dans une étude complète la propriété commune avec jouissance privée, et la propriété commune avec jouissance commune. (Cf. A. Menger, *op. cit.*, chap. XIII.)

transporter ce droit d'appropriation aux groupements d'individus, c'est-à-dire dans l'espèce aux nations, tel est le sens du collectivisme. Personne n'aura plus la possession d'une propriété, tous collectivement auront le droit de propriété. Ainsi tout le monde sera propriétaire, parce que personne n'aura une propriété. Si ce qui n'appartient à personne est à tout le monde, inversement ce qui est à tout le monde est à chacun. Ainsi le collectivisme prétend résoudre le problème de la généralisation de la propriété, et par suite de la liberté. Il convient de l'examiner dans ses rapports avec ces deux notions.

A. La première question qui se pose, c'est de savoir si réellement le collectivisme généralise la propriété. Etablir un droit collectif, dans quelle mesure est-ce fonder un droit individuel ?

Théoriquement, la conséquence est rigoureuse. Une collectivité n'est qu'un total, en lequel se retrouvent les caractères de chaque unité, et qui ne saurait posséder un caractère qui ne se répercutât pas dans l'unité. Chaque individu, constitutif de l'ensemble, lui communique ses traits. Dire que la collectivité est propriétaire, c'est dire que chaque individu lui transfuse le droit de propriété qui est en lui. La propriété collective, c'est une association de co-propriétaires.

En fait si l'on ne peut raisonner sur un collectivisme réalisé, car il n'en existe pas, et il n'en a jamais existé (1), on aperçoit un exemple remarquable de droit collectif fondement et garantie d'un droit individuel : la souveraineté nationale. La souveraineté dans la nation moderne comme la propriété dans le collectivisme, n'est le monopole de personne, mais le droit de chacun. Qu'est-ce que la souveraineté nationale, sinon la liberté nationale ? Etre souverain, c'est être autonome, être l'origine, la cause première d'un acte, c'est-à-dire libre, par définition. Nous appelons souveraineté la liberté individuelle envisagée dans un groupe : le droit à l'existence et à l'action de la collectivité des individus se nomme souveraineté. Or, cette souveraineté, ou collectivisme de la liberté, loin d'être destructrice de la notion moderne de liberté individuelle, en est la condition et la garantie ; la liberté individuelle ne date que du jour où la souveraineté a été nationale. La « liberté » nationale a fondé la liberté individuelle.

De même la propriété nationale doit fonder le droit individuel de propriété, et l'évolution historique de la souveraineté autorise même à conclure que ce droit n'est vraiment garanti que sous le régime de la propriété nationale. Sous l'ancienne monarchie, le roi se considérait comme le seul propriétaire du royaume ; c'est le régime exacte-

(1) Je ne pense pas qu'on puisse fonder de démonstration sérieuse sur des phénomènes purement économiques comme le mir russe ou la communauté javanaise — ni sur les tentatives plus ou moins heureuses de collectivisme conscient faites en Amérique.

ment opposé au collectivisme, puisque le droit de propriété est monopolisé aux mains d'un seul. Or on sait quelles faibles garanties entouraient alors la propriété privée comme d'ailleurs la liberté. Si la propriété et la liberté ont eu le minimum de réalité sous le régime monopolisateur par excellence, on peut penser raisonnablement qu'elles jouiront du maximum sous le régime collectiviste.

En résumé, le raisonnement et l'expérience nous autorisent à croire que c'est effectivement généraliser la propriété que la rendre collective ; l'étendre à tous, c'est bien la conserver à chacun.

B. Il nous reste à établir maintenant les relations du collectivisme et de la liberté. A la vérité, les conclusions précédentes permettent d'en préjuger. Puisque la propriété est condition de la liberté, et que le collectivisme généralise la propriété, le collectivisme généralise la liberté. Mais il est préférable, plutôt que de s'en rapporter à ces syllogismes, de se rendre compte directement de l'action du collectivisme sur l'individu.

Nous avons défini la liberté le droit à la vie économique et à la vie morale. Le collectivisme les assure l'un et l'autre. Il assure le droit à la vie économique. En effet, la socialisation de la propriété, c'est-à-dire des moyens de production, entraîne la socialisation de la production même, c'est-à-dire du travail. La société ne se contente plus de régler les conditions de l'action économique individuelle, elle socialise cette action même : à la mêlée des individus *dans la lutte pour la vie*, elle oppose leur union solidaire *dans le travail pour la vie*. En introduisant ainsi tous les individus dans une organisation économique commune, le collectivisme développe deux conséquences :

1° Il impose à tout membre de l'ordre social l'obligation du travail. L'accumulation héréditaire autour d'un individu des moyens de production a seule permis l'oisiveté ; les propriétaires vivent de leurs réserves économiques comme les animaux hibernants de leurs réserves graisseuses, avec cette différence que chez ces derniers les réserves s'épuisent au fur et à mesure qu'elles sont consommées, tandis que, chez les premiers, elles se conservent en se consommant et même s'accroissent. La suppression de ces réserves inclinera les anciens possédants sous la loi du travail : quiconque resterait en dehors du travail serait en dehors de la susbistance, et se condamnerait lui-même au suicide ou à l'expulsion.

2° Par le même mécanisme, il transforme les bénéfices individuels en profits sociaux, la réserve privée en épargne collective qui se disperse sur tous les ouvriers de l'œuvre commune. En d'autres termes, les produits du travail collectif retournent intégralement à tous les membres producteurs de la collectivité, dans la double proportion de leurs besoins et de leurs œuvres. Et de la sorte non seulement les con-

sommations individuelles sont garanties socialement sans disette ni gaspillage, mais également sont socialisées ces acquisitions, autrefois privilège ploutocratique, d'une civilisation sans cesse en progrès vers l'esthétique, le vrai et l'utile.

Ainsi le collectivisme supprime la lutte pour l'existence et la sélection économique; il impose à tous le travail en même temps qu'il fournit à chacun sa subsistance par l'adéquate distribution des produits. Il satisfait par là aux exigences de la liberté socialiste et enracine inébranlablement le droit primordial qu'elle proclame à la vie économique.

Il est à peine besoin de démontrer maintenant qu'il enracine encore le droit à la vie morale, soit dans l'expression individuelle, soit dans la manifestation sociale de ce droit.

D'une part, en effet, non seulement il socialise la science, — ce qui ne serait guère original, car le libéralisme même y prétend — mais de ce qui n'est chez ce dernier qu'une illusion décevante et un privilège ploutocratique déguisé, le collectivisme fait la réalité vivante et le droit démocratique sincère. En allégeant pour tous le fardeau du travail, il exonère la pensée et lui offre dans le loisir fécond la condition première de son activité supérieure.

D'autre part, le collectivisme affranchit l'action sociale de l'individu de la contrainte des classes; la propriété individuelle avait constitué la domination politique des possédants; la propriété collective détruit cette domination : la classe *dirigeante* disparait avec la classe *possédante*. Aucun individu désormais ni aucun groupe ne peuvent plus dépendre d'un autre individu ni d'un autre groupe : l'organisation économique commune les affranchit un à un en même temps qu'elle les subordonne en bloc. La souveraineté devient réellement nationale et la liberté individuelle. Le double achèvement de l'unité et de l'homogénéité sociales, en affirmant l'identité des individus et la suprématie de la collectivité, nécessite l'indépendance des volontés individuelles constitutives de la volonté nationale.

Si nos conclusions précédentes sont exactes, — s'il est vrai que la propriété et la liberté soient rivées par une même chaîne de rapports — que le mode collectif de propriété soit seul capable d'universaliser et la propriété et la liberté — et s'il y réussit — c'est que le collectivisme fournit bien à la liberté socialiste le sol à la fois résistant et fertile qui la supporte et la nourrit. On peut par suite, sans erreur, confondre les deux termes socialisme et collectivisme; il n'y a pas de socialisme sincère et logique sans collectivisme. Il est incohérent de songer à réformer l'ordre social sans altérer le droit de propriété qui en est la base. Mais en identifiant ces deux termes dans une synthèse finale, il faut se rappeler

que l'analyse les distingue. Le collectivisme n'est pas la fin, c'est le moyen. Ce n'est ni le point de départ, ni le point d'arrivée, c'est la route. Le socialisme n'est pas d'abord collectiviste, il le devient par voie de conséquence. Il ne s'adresse au collectivisme que pour réaliser son idéal de liberté.

CONCLUSION

Que reste-t-il maintenant de ce reproche banal et triomphant adressé par les libéraux aux socialistes de détruire la liberté? Rien, sinon le contre-sens sur lequel il repose. Les écrivains orthodoxes ont examiné le socialisme en regard de leur conception libéraliste de la liberté, et ils ont conclu à une antinomie de la liberté et du socialisme. En quoi ils ont à la fois fait preuve de logique et manqué d'esprit critique. Ils ont eu raison d'apercevoir une antinomie entre le socialisme et leur concept de la liberté, mais ils ont eu le tort d'accorder *a priori* que leur concept était rationnel et le socialisme incohérent. Nous avons vu qu'à l'analyse le contraire apparaissait avec évidence et que l'antinomie était au cœur même du concept libéral. Le libéralisme, il est vrai, pense se tirer d'affaire en invoquant la nécessité des lois biologiques de Darwin : « La concurrence et la sélection commandent, disent-ils, au monde moral comme au monde naturel; prétendre y échapper, c'est se mettre en dehors et au-dessus des phénomènes; le seul moyen de les dominer, c'est d'y obéir : *natura non nisi parando paratur.* » Rien n'est moins démontré — et à mon avis, rien n'est plus indémontrable — que le gouvernement du monde moral par les lois biologiques. Mais faisons au libéralisme la grâce de lui accorder son postulat; sa position n'en est pas meilleure. La « nécessité » du darwinisme ne lui conférera pas un caractère moral. La critique socialiste de la liberté économique, c'est-à-dire du droit à la lutte, subsistera tout entière; il n'y aura pas plus de vraie liberté dans le monde libéral parce qu'il aura été prouvé qu'il ne peut y en avoir davantage, et le libéralisme en fin de compte se tiendra en cette attitude assez piteuse de dénoncer dans le collectivisme l'assassin d'une liberté préalablement tuée par la nature.

Le dilemme est rigoureux : ou la liberté n'est autre chose que le droit à la lutte, et elle n'existe pas, ni dans l'univers libéral, ni dans aucun autre — ou elle est indépendante de la lutte, et c'est la liberté socialiste.

L. FOUBERT.

UN PESSIMISTE FRANÇAIS

EDMOND THIAUDIÈRE [1]

On a parlé de la tristesse française. On a voulu y voir le reflet du pessimisme allemand. C'est une vue superficielle. Ici il n'y a ni contagion, ni imitation. Le comte Giacomo Leopardi précède Hartmann. L'angoisse du poète latin n'a pas causé la négation tragique du métaphysicien germain. De même notre détresse présente : elle a une autre cause.

Qu'ils soient sains et féconds comme les enthousiasmes novateurs et rénovateurs, ou qu'ils soient morbides et stériles comme la désespérance pessimiste, les grands courants psychologiques ont une source profonde qui est en nous, en chacun de nous, et qui n'est pas particulière à tel individu ou à telle race. Mais, d'après les habitudes mentales et les prédispositions ethniques des individus et des races, cette source s'écoule différemment. Elle suit le terrain mouvementé des contrées qu'elle parcourt. Et comme les siècles abaissent les montagnes et comblent les vallées, sa voie n'est pas la même à toutes les époques. Lès chants d'Homère et ceux d'Hugo n'ont pas les mêmes accents. C'est autrement qu'ils nous émeuvent.

Il fallait donc que le spleen du Saxon se différenciât du pessi-

(1) *L'Apprentissage de la vie*, roman (Garnier frères, éditeurs, 1861). — *Un Prêtre en famille*, roman (Michel Lévy frères, éditeurs, 1864). — *Sauvageries*, petits poèmes et sonnets (Librairie centrale, 1866). — *Le Désaveu du Christ*, poème (Weil frères, éditeurs, 1869). — *La Confédération française*, forme nouvelle de gouvernement (A. Sagnier, éditeur, 1872). — *La dernière Bataille*, épopée prophétique de l'année 1909, poème en prose (A. Le Chevalier, éditeur, 1873). — *Légendes bouddhiques*, poèmes (librairie des Bibliophiles, 1875). — *M. Martin, légitimiste*, comédie en un acte, en prose (1879). — *La Proie du Néant*, notes d'un pessimiste (librairie Ollendorf, 1886). — *La Complainte de l'Etre*, notes d'un pessimiste (L. Westhausser, éditeur, 1889). — *La Décevance du Vrai*, notes d'un pessimiste (L. Westhausser, éditeur, 1893). — *La Soif du Juste*, notes d'un pessimiste, couronné par l'Académie française (L. Westhausser, éditeur, 1895). — *L'Obsession du Divin*, notes d'un pessimiste (Librairie Fischbacher, 1898).

misme germain, comme celui-ci se distingue de la tristesse latine. Cela devait être que les cris de Mme Ackermann ne fussent point les plaintes de Lucrèce.

Mais il n'y a pas que les sincères. Trop de littérature nous importune, qui n'est que pastiche, gloussements grotesques de cabots. De là des méprises.

Pleurer sur le mal qui est ou se réjouir du bien qui est aussi, et qui pourra être, — cela ne se copie point. Et chez les hommes vrais, c'est étaler, frissonnante, son âme; ouvrir, palpitant, son cœur, — et non faire des phrases. Faisons sortir les grimes du sentiment et les clowns littéraires. Restons avec les hommes vrais.

Une émotion, un sentiment, un désir sincèrement exprimés, cela dit un homme, une race, une époque, et c'est bien ce que nous trouverons chez Edmond Thiaudière.

Voilà un écrivain, et voilà un penseur! Je répète: voilà un homme! A de plus autorisés, je laisse le soin de dire l'écrivain précieux qu'il est. Alexandre Dumas fils, qui était un maître, l'aimait autant comme philosophe que comme écrivain. Je veux me borner ici à faire connaître le penseur, trop ignoré du public, qui se satisfait, par ailleurs, aux piteuses sustentes intellectuelles des gargotes littéraires. D'où l'anémie lamentable et la dyspepsie profonde du cerveau du plus grand nombre.

I

Voici quelques livres: *La Proie du Néant, la Complainte de l'Être, la Décevance du Vrai, la Soif du Juste, l'Obsession du Divin.* Y trouverons-nous un système du monde; une doctrine complète? Non pas. Ce sont les plaintes d'une âme souffrante, de la souffrance des autres plus que de la sienne, et ses aspirations. Rien de systématique: de la tristesse et de la pitié. Voici, n'est-ce pas? qui distingue le néo-pessimisme d'Edmond Thiaudière du pessimisme allemand: la sincérité et la bonté, — et aussi le bon sens. Le pessimisme va à l'absurde, il se dissout lui-même.

Le pessimisme est une conception absolue, — comme l'optimisme d'ailleurs. Or il est bien certain que nous ne pouvons juger le monde que par rapport à nous. Nous n'avons même pas la ressource de comparer avec les autres mondes, qui nous restent impénétrables. Et, pour cela, nous sommes forcés d'admettre que notre monde est tout ce qu'il peut être. Sans plus.

La Décevance du Vrai, c'est la conscience douloureuse du relativisme, le heurt meurtrissant de l'âme aux limites du savoir: ce n'est

pas l'orgueil du pessimiste. Il y a là une négation formelle de toute systématisation, donc d'une conception quelconque de l'Univers. « Tout le monde a tort, dit-il, y compris Dieu » (1).

Et le pessimisme de Thiaudière se peut réduire ainsi au dépit de ne pouvoir déchiffrer l'énigme : si c'est le mal ou le bien qui domine, et si nous sommes les sacrifiés nécessaires et glorieux pour une Raison que nous ignorons ou les jouets mystifiés d'une Volonté mauvaise.

« Il se peut, dit-il, dans la préface de ce livre, *la Décevance du Vrai*, qu'il y ait un vrai absolu ; il se peut qu'il n'y en ait pas. Mais, même s'il y en a un, on doit estimer que toute vision de ce vrai est déniée à l'homme, et que les manifestations qu'il en croit voir ne sont que des fantômes d'une extrême subjectivité, d'une parfaite inconsistance. » Il y a loin de ce doute exagéré au pédantisme d'un Schopenhauer. Dans toute systématisation, il y a un manque fondamental de sincérité. C'est un parti-pris logique qu'on impose à la conscience, mais qui ne saurait venir d'elle. Imaginez un déprimé, un atrabilaire comme Schopenhauer : je soutiens qu'il n'a pu avoir, à tous les instants de sa vie, la même conception découragée et décourageante. Et s'il en fut ainsi à la fin, peut-être, il ne le dut qu'à un entraînement psychique, à une auto-suggestion. A simuler la folie on perd de sa raison.

Chez Edmond Thiaudière rien de semblable, et c'est ce qui constitue le haut intérêt que présente son œuvre. Elle ne systématise point : elle reste sincère. Et par là, elle est une, naturellement.

« Si grand que soit un esprit, dit-il, il ne peut avoir sur le destin des êtres que des lueurs passagères et incertaines qu'il fixe dans l'objectif de sa pensée, à mesure qu'elles le viennent frapper, de celles appelées par Diderot des lueurs sombres » (2).

Dans son œuvre nous trouverons donc toujours une manière de sentir, de sentir trop fortement. Et si le tout est empreint de mélancolie, parce qu'il y incline par ses nerfs, parce qu'il est « trop enclin à la pitié pour avoir jamais goûté le bonheur », nous rencontrons aussi, pensées écloses à la chaleur d'un soleil de printemps, mettant en fête de verdure, de roses et d'oiseaux, la petite maisonnette d'Asnières, des actes de foi au devenir humain, des élans d'espérance, — et l'appel à l'action, qui est le postulat du bien définitif, que la vie a un sens, et a tout le moins, par là, une beauté.

Ainsi sera *la Soif du Juste*. Pour un pessimiste ce titre paraîtra contradictoire si l'on pense à la misanthropie d'un Bahnsen. Il décèle bien cependant une partie de cette âme toute latine. Je veux dire,

(1) *L'Obsession du Divin*.
(2) *Id.*

on l'entend bien, humaine. Cette soif, comme il dit, tout l'irrite, rien ne l'étanche. Et elle le fait physiquement souffrir de la gorge et du cœur. Mais s'il ressent tant l'injustice, c'est que les êtres valent mieux que les choses, puisqu'ils valent qu'on les aime. Touchons ici le fond du pessimisme, où il se nie. Si tout est mal, il y a presque une harmonie dans la souffrance. Il n'y a d'injuste que la joie.

La justice, elle n'est pas où il la veut. Elle devient. C'est notre effort de tous les jours, fouetté par nos espérances, qui la conquiert, au fur et à mesure que nous la concevons. Elle n'est pas absolue. Elle ne saurait l'être. Elle s'élargit avec notre esprit, parce qu'elle est de nous. C'est un concept social. Parler de justice dans la nature, c'est donc faire un sociomorphisme.

S'il a soif de cette justice chimérique, c'est qu'il veut le monde à sa logique. C'est de l'exigence. Il le sent, d'ailleurs, et il ne s'y tient que parce qu'il en souffre d'une souffrance qu'il aime. « Exquisement douloureuse, dit-il, l'aversion de tout le possible, l'attraction de tout ce qui ne se peut pas »(1). Mais chaque heure est une marche, et l'on monte. L'homme s'élèvera-t-il un jour à comprendre la logique cosmique? Rien ne nous porte à en désespérer : au contraire, c'est en ce sens que nous allons.

Il serait puéril de compter l'âge de l'humanité suivant le nôtre ou celui de notre race. Nous compterions mal. Le monde, la société, comme la nature, est en devenir, et il ne nous appartient point de les fixer à jamais dans une formule définitive. Laissons ce jeu aux petits esprits qui ne sauraient sans danger sortir d'eux-mêmes. L'humanité se peut reposer une génération ou deux. Il n'importe! Elle n'a pas d'almanach. L'éternité n'est pas avare des secondes.

Guyau disait : « La vie est comme une ascension où il est bien difficile de s'écrier : « J'ai tout vu », parce qu'on a gravi un premier sommet. De l'enfance à la vieillesse l'horizon peut toujours s'élargir, toujours se renouveler. La nature ne semble se copier que pour un regard superficiel. Chacune de ses œuvres est originale comme celle du génie. Au point de vue esthétique et intellectuel, le découragement est donc un aveuglement involontaire ou volontaire. »

L'injustice sociale est donc la seule qui puisse nous choquer, parce que, seule, elle est vraiment. Et la meilleure preuve, c'est que, seule, elle peut, par nous, être diminuée. Le socialisme est une protestation vivante contre ce que nous démêlons d'injuste, actuellement, dans la société présente, qui fut, elle aussi, en un temps, un idéal de justice. Mais l'injustice de la nature, il n'y a que Dieu, s'il existe, qui la puisse comprendre. Encore faut-il que nous lui supposions une

(1) *L'Obsession du Divin.*

mentalité analogue à la nôtre. S'il conçoit l'injustice, Dieu ne la peut supporter. Il y a donc une limitation ou à son intelligence ou à sa volonté. Nous ne sortons pas de l'absurde.

Ce sceptique est un cœur chaud, et parfois il salue l'avenir social comme l'eût fait un utopiste de 1848, alors que nous avions des utopistes et que les ouvriers, qui ignoraient l'absinthe, lisaient Proudhon. La maxime qu'il propose : « Penser comme un sceptique, agir comme un croyant »(1), il l'observe de tout son cœur. Il faut une foi solide pour avoir écrit en 1872, au lendemain de nos revers, ce livre plein d'idées originales qu'est la *Confédération française, forme nouvelle de gouvernement*, et aussi celui-ci : *la Dernière Bataille*, épopée prophétique de l'année 1909, publiée en 1873. « Quelle humanité serait réalisée, dit-il, si chaque être humain consentait à sortir de soi pour se distribuer aux autres! »(2). C'est une possibilité joyeuse qu'entrevoit le penseur. Elle reste ouverte à notre vouloir. Attendons ce développement inéluctable du sens d'humanité.

Ainsi, ce pessimiste ne l'est que par amour, et parce qu'il enrage de ce qu'il ne peut point, tout de suite. C'est l'apôtre infatigable de la paix par l'arbitrage entre nations, un socialiste d'actes : on ne saurait voir en lui le farouche négateur, qui se satisfait du mal et de notre impuissance à le restreindre. Il apostrophe les satisfaits : « Eh! quoi, cruels optimistes, le sentiment de l'impuissance où vous êtes de lutter victorieusement contre le mal qui vous cerne, dans le seul genre humain, sans parler des autres genres animaux, ne suffit pas à altérer votre idiote sérénité ou votre joie plus stupide encore. C'est donc que vous ne vous souciez nullement du mal qui ne vous atteint pas, ô cruels optimistes! »(3).

Voyez *la Proie du Néant, la Complainte de l'Être*, ce sont surtout des plaintes sur ce qu'il ne peut pour le bien. L'erreur où il est, c'est de fixer cette impuissance relative, et de ramener toute l'humanité à lui. C'est, sans doute, trop accorder à l'humanité. Si elle vit sur des injustices qui le révoltent, c'est qu'elle ne les ressent point comme lui, — et il faut attendre. Ceci lui échappe : « Quelle naïveté de faire, au nom de l'Idéal, leur procès aux choses de son temps! Si elles sont ce qu'on les voit, c'est qu'elles ne pouvaient être autres, à ce degré de l'évolution »(4). Mais son sentiment l'emporte encore sur sa raison : il ne peut s'y rendre. Il tient tous ses nerfs en constant éveil pour qu'ils distribuent dans son être toute la douleur qu'ils peuvent charrier sans se briser. « Ceux qui entendent le silence et qui voient le vide que

(1) *La Décevance du Vrai.*
(2) *La Soif du Juste.*
(3) *L'Obsession du Divin.*
(4) *Id.*

fait la mort d'un proche, dit-il, ceux-là ont l'oreille trop fine et l'œil trop perçant » (1).

Qu'il pleure de ce que les êtres vont de la souffrance au néant, qu'il gémisse sa lamentable complainte sur la destinée, c'est aussi, en plus de cette hyperesthésie, entretenue et entraînée, qu'il se complaît trop dans l'analyse des joies. Pourquoi se refuse-t-il à décomposer aussi bien les peines?

Ce qui rentre au néant, c'est pour faire de la vie nouvelle et meilleure, ou la préparer. Et quelque chose subsiste, malgré tout, que nous saurons un jour. Eût-il mieux valu que l'homme préhistorique de Néanderthal — à peine homme — ne rentrât point dans le néant et que Comte y restât ? Cela ne fait pas de doute. On répondra aussi, il est vrai, que Comte a disparu à son tour. Oui, mais son œuvre reste, comme le silex éclaté de l'anthropopithèque, — et c'est ce qui importe. Il y a de leur âme là-dedans. Et puis, qui sait quel surhomme, dans cent siècles, justifiera la mort de Comte?

Assurément, ce n'est pas ainsi que M. Edmond Thiaudière pose la question. Nous verrons plus loin quel est son point de vue.

A vingt-trois ans, il publiait son premier ouvrage, un roman : *l'Apprentissage de la Vie,* précédé d'une dédicace quelque peu malicieuse à la Mort : « Vous honorez trop, je pense, lui disait-il impunément, tous ces beaux messieurs en leur donnant vos faveurs : ils n'en comprennent pas le prix. Je les suppose dignes de vivre indéfiniment entre une cupidité, une gastrite, une déception, une honte et un faux amour. » Déjà, il ne conçoit donc pas la vie basse, hypocrite. Et c'est parce que, présentement, il ne peut réaliser son idéal élevé qu'il la méprise. Au fond, il l'aime, et il s'y intéresse. Il l'eût aimée bien davantage, s'il avait compris aussitôt qu'elle demande quelque effort. L'action est la grande raison de vivre, et comme disait Guyau, « c'est surtout pour les raisons de vivre qu'il faut tenir à la vie ».

Il y a de l'injustice dans ces récriminations. C'est surtout à la brièveté de la vie qu'on en a. Or c'est cela, précisément, qui lui donne son prix, qui en fait la chose précieuse qu'il ne faut pas gaspiller. Et puis, si ce monde est le pire, le pessimiste se doit féliciter au moins que la mort limite la durée de l'existence pour chacun. Sans renoncer à son droit d'accuser la vie d'être faite de la mort, Edmond Thiaudière en convient assez souvent. « Pour sauvagement brutale que soit la suppression d'un être, on n'en comprend pas moins, avec un peu de réflexion, que la Nature ayant mal fait la vie, la mort est de sa part une relative bienfaisance » (2). Il refuse même de supporter l'Eter-

(1) *La Complainte de l'Être.*
(2) *L'Obsession du Divin.*

nité : « Si l'Eternité promise à nos âmes, dit-il, doit ressembler à un océan dont les flots les rouleraient indéfiniment comme de pauvres galets vivants et sensibles, mieux vaut pour elles, certes, la seule instantanéité de la vie terrestre, et encore c'est trop ! » (1) Et il explique ainsi cette contradiction, qui n'en est une que pour la raison : « Entre la lassitude d'être et l'appréhension de n'être plus, quel déchirement pour l'âme ! » (2) Remarquez qu'il n'a que l'appréhension de n'être plus : je ne sache pas qu'il ait jamais exprimé celle de n'avoir pas été, durant l'infini de temps qui l'a précédé. Et il ne l'a pas exprimée, parce qu'il est sincère, parce qu'il pense selon ce qu'il sent, et non pour faire école.

Au demeurant, pour le pessimiste logique, le néant est le but, et le suicide cosmique le moyen suprême. Il est vrai que pour Bahnsen ce ne serait encore qu'un leurre. Et il a peut-être raison ; mais contre le pessimisme.

II

Que tous les grands philosophes aient été des optimistes, cela n'implique, à tout prendre, qu'un trop grand empire de la raison. S'il n'y a pas que de la sensibilité dans le monde, non plus il n'y a pas que de la logique. A ne voir que l'ordre et la beauté de l'ensemble, on se désintéresse trop de la souffrance et de la mort. Et cela n'est pas bon. Remarquez que je ne parle pas ici de cet optimisme béat des cagots dont l'hypocrite lâcheté exaspère le plus calme. « Cet optimisme me rappelle, m'écrivait un jour Edmond Thiaudière, un certain cocher de Naples me disant, en 1866, quand il me conduisait au château royal de Capo-di-Monte : « J'aime tant les Français que, quand bien même l'un d'eux m'appliquerait cent coups de bâton sur les épaules, je dirais encore : « Vive la France ! »

Admirons la merveilleuse palingénésie universelle et la mort féconde qui prépare la vie meilleure : cela ne sèche point les larmes de cette femme qui pleure sur un cadavre d'enfant.

L'originalité sincère de ce penseur, c'est qu'il ne se refuse pas à voir la beauté de l'Univers : « Quand la Nature, qui, parmi tant de jeux si cruels, a quelques jeux charmants, nous fait assister à l'un de ses spectacles magiques, tel que le passage silencieux d'une nue transparente sur la pleine lune, il faut le bien boire des yeux, dans la pensée qu'on va peut-être mourir aussitôt et qu'on ne le reverra plus jamais » (3). Que dis-je ? Il lui reconnaitrait même quelque bonté

(1) *L'Obsession du Divin.*
(2) *La Soif du Juste.*
(3) *La Décevance du Vrai.*

latente : « La Nature, par ce qu'il y a de bonté infuse en elle, rachète plus ou moins tous ses crimes » (1).

Ce descendant, un peu par la chair et beaucoup par l'esprit, de Voltaire est une âme claire. S'il est mystique, c'est qu'il le veut, — par sensualité psychique. Mais il découvre fort bien l'ordre universel, sa raison, et ce par quoi il se fonde, se maintient et se développe : la souffrance. Il sait la nécessité suprême de la souffrance, — et sa noblesse. « Je suis bien convaincu, m'écrivait-il encore, de la nécessité de souffrir, selon le mot de mon grand-père, ce qu'on ne peut empêcher. »

Mais comme il raisonne, il sent : fortement. Et il ne peut s'en empêcher.

Ce n'est pas à l'ordre universel qu'il en a, mais à ce que cet ordre s'établisse par la souffrance. Ce n'est pas à la vie qu'il en a, mais à ce que la vie se renouvelle, se perpétue et se développe par la mort. Il ne nie aucun des résultats : il se désole des procédés barbares et aveugles, et que nous soyons condamnés à n'être que les instruments d'une puissance qui nous échappe pour une fin qui nous reste impénétrable. Il se demande : « Que répondra, pour se justifier, le dieu du chat et de la souris ? Il gardera un silence éternel » (2). A l'instant où nous sommes, même s'il y a du soleil, de la lumière, de la joie autour de nous, il y a, de par le monde, de la nuit, du froid, de la mort, et un être conscient, à tout le moins, qui se tord en hurlant d'horreur sur une couche d'agonie : « Toute joie vient d'ignorance » (3), dira notre penseur.

Ce subjectivisme retient notre attention sur des réalités sensibles. Pangloss — si grand philosophe qu'il est — nous apparaît toujours comme un cœur sec. Qu'il soit dur pour soi, on le lui pardonnerait volontiers ; mais c'est qu'il l'est plus encore pour les autres. Je sais des gens qui aiment l'économie politique parce qu'ils y découvrent que la charité aggrave la pauvreté. Cela préserve, au surplus, leur porte-monnaie. Et pour ouater suffisamment leur cœur, précaution excessive apparemment, ils s'imprègnent assez de philosophie, mais sans plus, pour s'assurer que la souffrance est une nécessité supérieure. Et ils ne songent pas à celle qui leur peut advenir. Ils se gardent de ce subjectivisme importun. Combien de riches ne vont à l'Eglise que parce qu'on a fait dire au Christ : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous ! »

Voici un État parfaitement ordonné. Il ne nous paraît plus tel,

(1) *La Décevance du Vrai.*
(2) *L'Obsession du Divin.*
(3) *Id.*

nous nous révoltons contre lui, si nous savons que cette magnifique organisation ne subsiste et ne fonctionne qu'en privant des citoyens de leur liberté ou en les faisant périr. Cet État n'est pas libre. Il n'est pas juste, s'il est de ses citoyens qui sont spoliés, serait-ce même pour assurer la justice générale. La splendeur et la prospérité de cet État sont détestables, si elles sont faites de la misère de ses parias.

Eh bien! pour Edmond Thiaudière, la nature serait cet État. Elle fait de l'ordre avec de la mort. Elle fait de la beauté avec de la chair pantelante. Elle broie inexorablement tout ce qui dépare l'harmonie qu'elle réalise violemment.

C'est contre cette fatalité terrible que la pensée de ce pessimiste entre en révolte. Le sentiment moral de la justice est blessé ici autant que sa sensibilité (1) : « Quelque splendide qu'elle soit, en apparence, la Nature n'est en réalité qu'une affreuse goule, et c'est ce que l'Esprit ne lui pardonnera jamais. »

Cette révolte est inutile : elle n'y peut rien. Elle est mauvaise même, parce qu'elle restreint la seule force que nous ayons à opposer à la fatalité naturelle — souvent victorieusement : la volonté. Elle part d'ailleurs d'une erreur de raisonnement, je l'ai déjà dit, qui est un grossier sociomorphisme. La justice est une catégorie sociale. L'Etat vient de l'homme : la Nature n'en dépend point. Ses cruautés ne sont pas, ne peuvent être des injustices.

Le pessimisme fait trop naïvement du bonheur et du malheur des réalités objectives. En vérité, cela dépend de nous plus que des événements, plus que de la nature elle-même. Avec quelque volonté bien dirigée, on domine les contingences. Une éducation suffisante de la volonté et une thérapeutique habile des âmes sont le plus sûr moyen de faire de la joie. L'aumône entretient le paupérisme, mais ne le diminue point. « Le bonheur et le malheur, dit Guyau, sont des constructions mentales faites après coup, et dans lesquelles une foule d'erreurs d'optique entrent en jeu. » L'arithmétique des plaisirs et des peines est vaine. Aucune comparaison n'est possible. Même si nous ne nous en tenons qu'aux expressions de la sensibilité, nous ne pouvons conclure. Tout dépend du tempérament individuel et de l'âme qui le conduit. M. Thiaudière dit lui-même : « Le bonheur et le malheur

(1) Ceci est curieux. Je le signale en passant. Les philosophes, qui acceptent avec désinvolture la souffrance, et qui, avec Leibniz, iraient jusqu'à moraliser le mal même, protestent — avec raison d'ailleurs, mais au prix d'une contradiction — contre la Raison d'Etat. Au contraire, M. Edmond Thiaudière, qui s'élève avec amertume contre la Raison de la Nature, accepterait assez volontiers, je crois, dans certaines circonstances, la Raison d'Etat. Il croit que les hommes n'ont pas assez conscience du bien qu'il faut et du bonheur qu'ils peuvent vivre, et il irait parfois jusqu'à désirer qu'un bon tyran les leur imposât.

n'ont rien d'absolu. Ils sont corrélatifs et proportionnels à notre sensibilité, souvent créés par elle de pied en cap » (1). Hartmann prétend que le plaisir prolongé amène l'épuisement nerveux et qu'au contraire la peine accroît toujours l'excitation nerveuse. On lui a fait justement remarquer que, dans les deux cas, il y a vraiment atténuation. On ne dépasse pas sa propre capacité de souffrir. D'autre part, le psychologue James Sully a facilement montré que « la peine est juste aussi mauvaise que le plaisir est bon, et n'est pas pire que celui-ci ». Et s'il est exact que l'augmentation croissante de la richesse nerveuse, le développement de la conscience et de toutes les facultés mentales multiplient notre capacité de souffrir, il n'est pas moins vrai de dire que l'intensité de nos joies s'approfondit et s'épand. Le primitif était seul à jouir de la femelle terrorisée qu'il violait. C'est pour tous les yeux qui savent les voir que sont les couchers de soleil sous le ciel pourpre. Et aussi, « quelle merveille que le champ illimité des combinaisons de la pensée ! » (2) Autre remarque : en se socialisant, la joie s'intensifie et s'épure ; en se partageant par la pitié et la grande solidarité humaine, la douleur s'amoindrit et disparaît. Ce qu'il y a de plus certain, c'est notre pouvoir croissant de dispensation, c'est-à-dire le pouvoir de résister au mal et de favoriser, de créer le bien.

Ce n'est pas des jouissances éthiques, esthétiques et métaphysiques qu'on peut dire qu'il n'en est « aucune qui ne soit expiée par la douleur, tandis que bien des douleurs ne sont compensées par aucune jouissance » (3). La douleur, par cela même qu'elle est noblement supportée, porte en elle-même sa compensation. L'homme est glorieux. Quant à la joie de l'artiste inconnu qui sculpta la *Victoire de Samothrace,* elle fut, certes, incomparable. Les foules qui en contemplent la splendeur à travers les siècles n'en verront point s'effacer la beauté, — et cette joie très haute, elles ne l'expieront pas. Au contraire, elles s'en sentiront grandir. Jamais on ne se lassera d'admirer la magnificence du soleil s'élevant majestueusement au-dessus de la majesté des montagnes diaprées, — et c'est de la joie infinie et éternelle pour tous les êtres de tous les temps.

Mais le pessimisme d'Edmond Thiaudière n'est pas, comme celui des Allemands, une maladie de l'intelligence, — et du sentiment — un système sombre, froid et mortel ; il ne généralise pas la tristesse soutenue qu'il a devant la souffrance inextinguible, celle de la plus ridicule bestiole jusqu'à celle de l'homme de génie — et c'est toute sa doctrine. « Il n'y a pas que l'humanité, il y a toute l'animalité, toute la végéta-

(1) *La Décevance du Vrai.*
(2) *L'Obsession du Divin.*
(3) *La Complainte de l'Être.*

lité même, tout ce qui par delà semble ne pas vivre et ne pas souffrir, et qui vit et qui souffre, qu'il faut plaindre, qu'il faut douloureusement aimer, si l'on veut être homme à la dernière puissance» (1). Il ne sort donc pas ainsi d'un empirisme un peu terre à terre, mais solide.

Ce n'est pas, comme on le pourrait penser, qu'il ne raisonne pas assez: c'est plutôt qu'il analyse et qu'il sent trop. Et c'est aussi qu'il s'attache exclusivement à l'analyse de la joie pour y rechercher la souffrance dont il a soif. Il se garde bien d'analyser aussi la douleur: il craindrait peut-être de la dissoudre. Toute notre raison ne sert qu'à donner des raisons à notre humeur, et nous ne l'employons qu'à cela. « C'est à savoir, dit-il, si une âme vraiment délicate n'a pas en plus grande horreur les plaisirs que les peines » (2). Il y met même une coquetterie d'artiste: « La douleur montée en bijou est d'un très bel effet » (3).

Il a publié en 1875 un délicieux recueil de vers: *Les Légendes bouddhiques,* où il nous dit, dans une belle langue, l'émouvante légende de la courtisane Vasavadâtta et d'Oupagoupta le sage marchand. La pitié bouddhiste dont il est imprégné et qui s'étend jusqu'aux végétaux, il la dépasse en cette pensée : « L'homme de conscience raffinée ne brisera point sans nécessité un caillou par crainte qu'il n'en puisse faire jaillir un éclair de souffrance » (4). Il ne saurait donc considérer les êtres de chair et de sang comme des matériaux indifférents. Ils frémissent et ils gémissent, et cela empêchera toujours ce philosophe de contempler comme il convient l'art sublime de l'édifice. Et s'il était juge, peut-être aimerait-il mieux que l'ensemble eût moins d'harmonie pour ce qu'il coûte de sang, de cris et de larmes.

Il est bon qu'il ne soit point juge, et que la logique de l'univers prévale sur la sienne, qui se ressent trop de ses nerfs. C'est évident. Et cela pour plusieurs raisons, dont la meilleure est que nous ne savons pas où nous allons, bien qu'il faille avoir la certitude que nous allons au mieux. Puis ce pessimiste ne voit trop dans l'homme que la sensibilité. Bien qu'il dise : « l'amour métamorphose le sacrifice en joie » (5) il ne se souvient pas assez qu'il y a de très pures, de très sûres joies dans les pires tortures physiques, voire même morales. C'est en chantant que les vierges chrétiennes allaient au cirque, — et c'est en chantant qu'elles mouraient sous les griffes et les crocs des fauves. Je laisse les animaux et les végétaux, dont il n'est pas certain, s'ils sentent, qu'ils sentent comme nous, et que nous puissions leur

(1) *La Soif du Juste.*
(2) *La Décevance du Vrai.*
(3) *La Soif du Juste.*
(4) *La Décevance du Vrai.*
(5) *La Soif du Juste.*

appliquer nos déductions. Enfin, nous ne pouvons nous fier à ce que nous imaginons, mais seulement à ce que nous voyons. Les points de comparaison manquent. Or ce qui est, ce que nous voyons, c'est la peine et la souffrance, et que toute beauté, toute grandeur, tout progrès, toute joie vraie viennent d'elles. Là où l'homme ne connaît pas la faim ni le désir, il reste un sauvage. Là où il n'a pas l'obligation du labeur discipliné et de la prévoyance, il reste une brute. Sa volonté se forme aux durs enseignements de la nécessité. C'est dans le pire despotisme du prêtre et du soldat qu'il conçoit la liberté, et qu'il s'efforce à la mériter. S'il veut si passionnément la justice, c'est qu'il eut à subir l'iniquité. La mère aime tant son enfant, précisément parce qu'elle sait d'expérience qu'elle le peut perdre ; et l'apôtre se sacrifie avec un tel enthousiasme à son idéal, parce qu'il a mesuré les obstacles et la distance qui l'en séparent.

Mais « le père de Jésus, son père divin, n'a même pas eu pitié de lui, qui est mort par pitié pour les hommes, et peut-être en plaignant aussi du fond du cœur ce père dénaturé » (1). — Thiaudière en revient toujours à la mère en deuil et au juste crucifié, — qui sont toute la justification, sans réplique, de son pessimisme.

III

Ici, je m'arrêterais, s'il n'y avait une raison dernière de combattre cette tristesse, qui ne veut voir que la souffrance des êtres, — dans la vie, dans la mort, dans l'injustice, dans l'ignorance, dans la fatalité. Je ne veux pas dire qu'il ne faut pas l'aimer chez un penseur comme Thiaudière, qui y trouve pour soi un motif d'agir : « Concourir au perfectionnement du milieu humain : voilà toute la raison d'être de la vie transitoire de l'homme. Pour lui-même, que sa personnalité se disperse ensuite ou qu'elle se transforme, on ne voit pas trop à quoi lui sert d'avoir vécu » (2). — Je dis seulement que nous devons nous garder de ce que cette tristesse a d'énervant à une époque de transition où seules importent les idées qui exaltent à l'action et forgent les volontés. Ce néo-pessimisme est inopportun. Dans d'autres circonstances, ailleurs, à d'autres moments il aurait peut-être un rôle à jouer. Je l'aimerais, par exemple, actuellement, en Angleterre ou aux Etats-Unis.

M. Thiaudière, dans ses idées, dans sa sensibilité exacerbée, peut bien trouver mille prétextes à se dépenser avec prodigalité pour

(1) *L'Obsession du Divin.*
(2) *Id.*

l'avènement de la paix universelle et de la fédération : d'aucuns n'en trouveraient que de s'affaler ou de lâcher la bride à leurs instincts. C'est que, nous l'avons vu, chez ce Poitevin, de vieille bourgeoisie provinciale, le bon sens voltairien subsiste — très français. C'est ainsi qu'il pense, quoique pessimiste : « Tendre de toutes ses forces, d'abord par ses actes, et, à défaut, par ses paroles ou ses écrits, et, à défaut encore, par ses secrètes pensées, à la diminution du mal qui règne dans la Nature, tel est l'unique et absorbant propos d'une belle âme » (1).

Pourtant il est mystique. *L'Obsession du Divin* est son dernier livre. On peut donc le considérer comme le point culminant de sa pensée.

Cet athée se voudrait rattacher à Dieu, et il se voudrait immortel pour ce qu'il a de meilleur en lui. C'est par contraste pour l'idéal très pur dont son âme est emplie qu'il juge l'impureté de la vie présente.

Tout de même, s'il s'arrachait un instant à sa tristesse, si son oreille ne cherchait pas si avidement les gémissements des victimes et les notes fausses des rires forcés, il conviendrait que ce monde vaut, qui a pu faire sortir de la matière la vie, de la vie la pensée, qui projette un tel idéal. Et cette obsession du divin qui le poursuit, n'est-ce point la preuve de la grandeur de l'homme, et par quoi se condamne tout pessimisme ?

Mais, je le répète, cette tristesse du philosophe n'est pas le pessimisme de Schopenhauer et de Hartmann. Pour ceux-ci, on le sait, « le monde est un tourment que l'absolu s'impose à lui-même ». Pour Thiaudière, au contraire, le mal ne vient pas de la volonté, mais plutôt d'un manque de la volonté, qui n'a pu créer Dieu et s'élever jusqu'à lui. S'il recommande d'autre part de se défier de la volonté, c'est qu'il entend la volonté individuelle en opposition avec la volonté cosmique, et il est bien évident qu'il confond ici la volonté avec l'impulsivité de l'instinct. La volonté est nécessairement bonne. Tout mal vient de lâcheté ou d'instinct. L'homme vertueux, c'est l'homme fort. *Virtus.*

Sa philosophie ne va pas contre le méliorisme ; mais où elle offre quelque danger, c'est, en se propageant, qu'elle peut contribuer à éteindre l'énergie des volontés indécises. A geindre sur le mal, on l'accroît souvent. J'aime ces mâles paroles d'un maître éminent, Gabriel Séailles : « Je ne vois pas en quoi la grandeur du mal peut être une raison de se croiser les bras. Il y a plusieurs sortes d'optimisme : il y a l'optimisme des satisfaits avec lequel la résignation du pessimisme peut offrir parfois de singulières ressemblances ; il y a l'optimisme du courage qui, au lieu d'étaler le mal avec complaisance, commence le bien à son poste, dans sa fonction, si humble soit-elle, sûr que c'est encore

(1) *L'Obsession du Divin.*

le meilleur moyen d'entraîner les autres ; il y a même l'optimisme du désespoir, celui des marins qui, la cale trouée, s'attachent aux pompes, luttent contre le flot montant, contre la tentation de se coucher enfin pour mourir, et parfois triomphent. Si c'est être optimiste que de préférer l'action à la mauvaise humeur, que de regarder l'espérance comme une vertu, que de chercher dans le présent les germes de l'avenir meilleur et de les féconder par l'effort, soyons optimistes. »

D'ailleurs, Edmond Thiaudière sait ce danger, et il s'en gare. Jalousement, il garde pour lui et quelques lettrés la volupté âpre de sa mélancolie. Avec les simples, il reste simple ; et avec les vulgaires, il se satisfait d'une douce ironie.

Le mysticisme, dans lequel il se complaît de plus en plus, sans que son esprit perde de sa clarté, il y puise quelque joie. Et n'est-ce pas encore contre le pessimisme? Schopenhauer dit : « Le mysticisme est la conscience de l'identité de notre être avec l'ensemble et avec le principe de l'univers. » On ne saurait donc se refuser à voir l'ordonnance magnifique du monde, et ne pas accepter, avec une résignation joyeuse, sa loi, si dure qu'elle puisse être pour nous. Etre obsédé du divin, c'est déjà le sentir en soi. Autre négation du pessimisme. La conscience qui s'illumine de cette flamme ne peut conserver en elle les ombres diffuses de la négation, et d'un mysticisme, qui n'est que le doute sur soi-même. Je ne propose pas de fuir l'angoisse du mal qui persiste à s'épandre sur le monde. Cette angoisse, elle atteste la noblesse de l'être qui la peut éprouver, elle témoigne de ce qu'il a de divin, et elle est le stimulant qu'il faut. Ce qu'il y a de divin dans l'homme, ce n'est pas qu'il soit, vu abstraitement, ce qu'il est ; mais c'est qu'il le soit devenu par son effort et sa volonté, c'est qu'il soit virtuellement tout ce qu'il sera, c'est-à-dire tout ce que nous ne pouvons imaginer. L'homme est un Dieu en devenir. Ce qu'il y a de divin en lui, c'est sa volonté, qui le fait éternel ; sa conscience, qui le fait infini ; son énergie, qui le fait tout puissant. « Qu'y a-t-il de plus beau, se demande M. Thiaudière, que de voir l'esprit d'un être, aussi minuscule et aussi éphémère que l'homme, se soucier d'infini et se mêler d'éternité ? »

La beauté, la vérité, la justice, la liberté nous seraient moins précieuses ; certes, elles ne seraient pas divines au même titre, si elles étaient gratuites, et non l'œuvre de la volonté et du patient génie de l'homme. La croix ne fut si longtemps sacrée, elle n'est encore si imposante et si touchante que parce qu'un homme y fut cloué, pour une idée. L'action vaut mieux que l'immobilité inconcevable d'une perfection imméritée, et qui trouverait là et dans l'inertie sa limitation, — sinon dans le néant.

Les pessimistes peuvent déblatérer contre la vie et de ce qu'elle est

faite, contre le monde, contre l'homme . ils ne pourront jamais imaginer quelque chose de plus grand et de plus beau que l'homme voulant sa souffrance et la transmuant en amour. Jésus est divin parce qu'il est mort sur la croix. L'homme qui meurt pour une idée — je ne dis pas laquelle: il peut se tromper et mourir pour une erreur, — celui-là est divin. Il dispense de la vie et de la mort. Avec son sang il signe quelque chose d'éternel.

Je vois dans le mysticisme sans espoir d'Edmond Thiaudière une étape vers l'espérance, vers la conception très haute que Roberty nomme la « pérennité consciencielle de l'Univers ». Dans cette conception que le positivisme précise, sinon l'homme, du moins l'humanité n'est pas la proie du néant. Quelque chose s'éternise, qui est cette étincelle d'idéal qui fit briller le premier éclat de silex façonné par l'homme des premiers âges.

Cela peut suffire. Cette espérance est une certitude qui fortifie. On se peut satisfaire de moins encore. L'hyperpositivisme n'est pas accessible encore à toutes les intelligences, et le mysticisme a ses dangers. Il convient de s'en défier. « En renonçant à tout mysticisme, a dit Proudhon, l'homme perd quelque chose, c'est incontestable ; il perd immensément ; il perd ses espérances immortelles ; il perd ce rapport avec l'infini qui donne une satisfaction si ample à son orgueil et à son sens intime ; il sacrifie sa propre éternité afin d'être, pendant un instant, quelque chose, et de pouvoir s'affirmer lui-même ; il se place volontairement dans le crépuscule *in tenebris et in imbrâ mortis*, entre la cause première à laquelle il renonce, et la cause finale qu'il n'atteindra jamais, ce tout, afin de pouvoir dire, pendant une vie sans précédent et sans avenir, vie qui s'écoule avec la rapidité de l'éclair : Moi ! — Ma conscience est mienne, ma justice est mienne, et ma liberté est souveraine. Que je meure pour l'éternité, mais que du moins je sois homme, pendant une révolution de soleil. »

En résumé, Edmond Thiaudière joue avec des idées dangereuses. Son esprit délié s'y meut à l'aise. Il va jusqu'aux confins, et sans plus. Mais je ne crois pas que d'autres le puissent.

Il peut penser : « Jamais, au grand jamais, les forces de l'âpre nature n'auront pour le cœur de l'homme, et, à plus forte raison, pour celui de la femme, l'attrait des faiblesses du bon Dieu. C'est qu'il faut lutter contre les premiers et que les secondes, on n'a qu'à les implorer » ; il sait qu'en luttant on vainc, et qu'en implorant le vide on se perd. Lisez : « Il y a une douceur austère et grave à exiger d'autant plus de sa conscience propre qu'on attend moins de la conscience divine » (1).

(1) *La Complainte de l'Être.*

Il sent le danger, et ne propage point sa doctrine. Plutôt il la calomnierait. Avec quelque ironie, d'ailleurs. Il a cette pudeur frémissante de l'âme qui sait qu'elle serait incomprise ou mal comprise. Il se referme sur soi-même, et ne s'entr'ouvre que pour de rares amis. Mais comme il se donne alors !

L'exquise et mélancolique bonté de cet homme, sa soif du juste, son obsession du divin, la puissance de sa pensée, — son cœur, son cerveau, son âme, tout lui-même s'élève contre sa propre doctrine, si on la prend dans le sens absolu que les êtres et les choses sont irrémédiablement mauvais. Je ne veux que cette ultime preuve contre le pessimisme.

Il nous faut croire pour espérer, et espérer pour agir. L'action est l'efficace remède au pessimisme. En supprimant le mal peu à peu, elle aide à supporter le mal qu'elle ne peut empêcher encore. « Rien ne soulage du mal qu'on souffre comme le bien qu'on fait » (1).

Une angoissante période touche à sa fin, qui fut celle où sombrèrent nos antiques croyances, sur quoi nous vivions depuis des siècles. Les malédictions contre la vie ont jailli des bouches tordues par l'horreur du Néant. Le peuple s'est livré à l'alcool : ce fut son pessimisme. Longuement nous avons pleuré sur l'envol de nos puériles illusions. Thiaudière, plus que d'autres, a ressenti cette angoisse. « La foi manque plus à ceux qui ont la raison, dit-il, que la raison à ceux qui ont la foi » (2). Il n'est pas juste de comparer. La foi finit, elle a donné tout ce qu'elle a pu. La raison naît seulement. Il faut en attendre l'épanouissement. — Simple remarque en passant.

L'époque des tristesses et des plaintes sur tout ce qui s'en est allé de notre âme n'est plus. C'est l'heure des enthousiasmes joyeux de l'action qui sonne, annonçant les réédifications nouvelles. Vivons-la pleinement. C'est mettre en accord sa sensibilité, son intelligence et sa volonté. C'est être entièrement. C'est, en ressentant profondément la souffrance des autres, comprendre comme il faut la tragique grandeur de la douleur, puisque c'est vouloir la diminuer.

Remplir sa vie, c'est la faire joyeuse et forte. Laisser de soi quelque chose qui continue son sang et son âme, c'est combler le néant et dompter la mort.

GEORGES DEHERME.

(1) *La Complainte de l'Être.*
(2) *Id.*

Idées et Faits Socialistes

LE MATÉRIALISME DE MARX ET L'IDÉALISME DE KANT

Le matérialisme de Marx s'accorde-t-il avec l'idéalisme de Kant? M. Woltmann répond : oui. C'est en un mot le sens, l'idée maîtresse d'un livre remarquable que cet écrivain vient de publier sur le « matérialisme historique » (*Der historische Materialismus*, docteur L. Woltmann, Dusseldorf, 1900). C'est peut-être le meilleur livre paru jusqu'ici sur la philosophie de l'histoire de Marx. Le très savant et subtil auteur trouve qu'on a eu tort de négliger jusqu'à présent le philosophe dans Marx, pour ne s'occuper que de l'économiste. M. Woltmann a raison. La preuve en est que des savants et des écrivains de divers pays commencent à consacrer des travaux considérables et de nombreux essais aux bases philosophiques de ce corps de doctrines très complexe et nullement homogène, qu'on désigne couramment sous le nom de marxisme. Presque en même temps que Woltmann, un savant tchèque, M. Masaryk, a publié un travail très documenté sur le même sujet. Malgré tous ses défauts dont j'ai parlé ailleurs, il faut pourtant reconnaître que le livre de Masaryk témoigne d'un effort consciencieux pour pénétrer le sens philosophique de la doctrine marxiste. L'initiative heureuse et hardie de notre camarade Bernstein a provoqué toute une série d'articles dans la leading-revue du marxisme international, *Die Neue Zeit*, rédigée par Karl Kautsky. Les plus hauts problèmes de la philosophie y sont traités d'une façon très heureuse. Même en Russie, où, comme on sait, la liberté de la presse n'existe point, trois ou quatre grandes revues étudient spécialement la doctrine de Marx sans en négliger le côté philosophique.

En cette occasion, comment ne pas observer que c'est le parti socialiste, le parti des classes laborieuses, privées injustement par leur intolérable situation matérielle d'une instruction supérieure ; le parti que les esprits mesquins et étroits se plaisaient à désigner comme « le

parti du ventre » et à montrer menaçant la culture supérieure de l'esprit humain; en un mot, le parti « des barbares » qui cultive actuellement, avec une ardeur infatigable, avec une passion généreuse, avec enthousiasme même la fine et délicate fleur de la spéculation philosophique ! On a raillé Frédéric Engels, l'*alter ego* de Marx, pour sa prophétie, que le prolétariat allemand continuera la tradition de la philosophie classique de Kant, de Hegel, de Fichte et de Schelling. Sur ce point, il a eu plus raison encore qu'il ne le pensait. Ce n'est pas seulement le prolétariat allemand, c'est le prolétariat de tous les pays civilisés, dans la personne de ceux de ses représentants à qui le hasard a permis de recevoir une culture appropriée, qui agite actuellement les problèmes philosophiques auxquels les grands et les profonds penseurs que je viens de citer consacraient leurs énergies. Il y a incontestablement un lien étroit entre les intérêts vitaux de la classe laborieuse et les intérêts supérieurs de la science. Même dans la presse quotidienne, ce n'est pas dans le *Temps* ou dans la *République française* de Méline que vous découvrirez un article sur l'idéalisme et son application réelle. Vous le trouverez plutôt dans un journal socialiste consacré aux intérêts et revendications ouvriers. « L'alliance de celui qui souffre et de celui qui pense » (*des Denkenden und Leidenden*) dont parlait Marx, de l'ouvrier et de la science (*Arbeiter und Wissenschaft*), qu'entrevit le célèbre agitateur Lassalle, est de plus en plus en voie de réalisation. Nous n'avons qu'à nous en féliciter et — à continuer.

I

M. Woltmann trouve plusieurs formes de matérialisme dans ce qu'on appelle « le matérialisme historique ». D'abord *le matérialisme dialectique*, qui étudie la relation entre la réalité et la pensée, les lois générales se rattachant à la théorie de la connaissance. Vient en seconde ligne le « matérialisme philosophique », qui traite le problème plus spécial de la relation entre la matière et l'esprit, dans le sens de la science moderne. Le « matérialisme biologique » se rapproche dans ses conclusions du darwinisme. Le « matérialisme géographique » cherche à déterminer les conditions d'ordre géographique et physique de l'évolution historique. Le « matérialisme économique » en détermine les conditions économiques nécessaires. Enfin le « matérialisme éthique » détruit les survivances mystiques et religieuses pour concentrer toute notre énergie physique et morale à la réalisation d'un idéal terrestre et rationnel.

Dans cette classification, bien justifiée par le caractère même du

marxisme théorique, je ne relève pour le moment qu'un point. Je suis un peu surpris d'y rencontrer le matérialisme géographique, Marx ne s'occupant jamais spécialement des conditions géographiques de l'évolution historique. Ou mieux encore, s'il en parle incidemment, c'est pour contester son caractère historique ou *dynamique*. Ainsi, dans le premier volume du *Capital*, il remarque en passant que la production capitaliste a dû être favorisée par un climat modéré. Le climat tropical n'y est pas favorable. Mais il s'empresse d'ajouter que le climat n'en fournit que la *possibilité*. Pour que cette possibilité devienne réalité, il faut tout une série de conditions historiques qui se trouvent en dehors des conditions géographiques. Dans sa polémique contre M. Belfort Bax, le distingué directeur de *Neue Zeit*, parlant de l'influence du climat, ne veut pas l'admettre comme facteur historique. Le ciel de la Grèce moderne, dit-il en substance, est aussi clair et limpide qu'aux temps de la Grèce antique de Périclès, ce qui n'empêche pas qu'il y ait un abime entre ces deux époques. Et cet abime a été creusé par d'autres facteurs d'un caractère plus historique que celui du climat, qui est, selon lui, un facteur constant et qui nulle part n'engendre de changements. Aussi la présence du « matérialisme géographique » comme élément essentiel du marxisme est, selon moi, absolument injustifiée. Mais passons.

La tâche principale de M. Woltmann est, comme nous l'avons déjà indiqué, de prouver que Marx et Kant s'accordent d'une façon parfaite. Comment s'y prend-il pour résoudre ce problème assez difficile ? Nous disons : problème difficile, parce qu'il a été avéré jusqu'à maintenant que Marx procède de Hegel et de sa dialectique et non de Kant. Pour en avoir la conviction, on n'a qu'à consulter les deux principales œuvres d'Engels qui ont trait à la question, l'*Anti-Dühring* et le *Ludwig Feuerbach*. Dans ces ouvrages d'une précision remarquable, Engels dit son opinion enthousiaste sur Hegel, tout en critiquant ce qu'il appelle son caractère « absolu » et sa forme « mystique ». Il y constate également l'énorme influence que l'auteur de la *Logique* a eu sur lui et sur Marx. S'il faut en croire Engels, c'est Hegel le premier qui a détruit la façon métaphysique d'envisager les phénomènes comme invariables. C'est Hegel — toujours selon Engels — qui a fait triompher l'idée d'évolution universelle pressentie déjà par Héraclite dans son principe πάντα ῥεῖ (tout coule). Grâce à Hegel, nous savons maintenant qu'il n'« y a pas des objets ». Il n'y a que des processus. Il n'y a que des changements. Tout change. Tout meurt. Il n'y a que la mort qui est immortelle. *Mors immortalis*. Mais la mort même n'est qu'une forme de changement. On ne meurt que pour revivre sous une autre forme. Héraclite, avec son principe « tout coule », affirmant que l'on n'entre pas *deux* fois dans le même fleuve (δὶς εἰς τὸν ἀυτὸν ποταμὸν

οὐκ εἰσίτω), n'était qu'un *naïf*, parce qu'il supposait toujours *un rythme* dans le changement. Tandis que le changement est absolu.

Les catégories logiques ne font pas exception. Le pauvre homme évangélique avec son honnetêté primitive qui le condamne à distinguer l'affirmatif et le négatif (oui = oui ; non = non) est dépassé. Il y a bien des cas où l'on ne peut pas dire ni oui, ni non. Les discussions juridiques sur le point de savoir où finit la vie et où commence la mort, soulevées dans les procès d'avortement, le prouvent surabondamment. Les mathématiques supérieures sont un défi perpétuel au simple bons sens qui raisonne selon la logique ordinaire, trop banale et terre-à-terre pour résoudre les grands problèmes du calcul infinitésimal et intégral. La « loi d'identité » d'Aristote, qui domine encore notre logique ordinaire et selon laquelle le blanc est blanc et ne peut être blanc et noir en même temps, n'est qu'un leurre. La dialectique n'a que mépris pour cette loi dite fondamentale dont l'auteur de la *Critique de la Raison pure* continue encore à faire grand cas. Par son ignorance de la dialectique hégélienne, il se trouvait encore sous la domination de ce gros bon sens, « ce compagnon respectable entre les quatre murs de la vie ordinaire » et qui ne peut mais dans les sphères supérieures de la pensée. La dialectique hégélienne appliquée à l'économie politique et à l'histoire bouleverse le *statu quo* social et politique. Appliquée à la science elle ne laisse que ruines dans les domaines de la logique et de la philosophie régnantes dans nos écoles et nos universités. C'est la méthode dialectique seule qui survit au bouleversement général, universel. Elle seule ne craint pas le changement, parce que le changement c'est son élément, sa vie, son âme même. Elle triomphe parce qu'elle est profondément révolutionnaire. Et tout ce qu'elle touche de sa baguette magique devient à son tour révolutionnaire, commence à s'émouvoir, à s'agiter, à vivre...

Dans un ordre d'idées plus sobre, mais non moins décisif, Marx déclare dans la *Préface* à la seconde édition de son *Capital* adhérer à la méthode dialectique de Hegel dépouillée de sa forme par trop abstraite. Au lieu de parler du développement dialectique de l'Absolu, dont selon le mot spirituel d'Engels nous ne connaissons qu'une chose et notamment que nous n'en savons *absolument* rien, Marx ne veut considérer que le développement — toujours dialectique — de la *matière économique* qui, en dernière instance, régit tout, domine tout et modifie tout. La forme « rationnelle » de la dialectique, dont Marx se déclare partisan définitif, consiste dans ceci : Tout ordre de choses contient dans son sein les éléments de sa décomposition, de son renouvellement ou, pour parler avec Hegel, de sa négation. Ainsi la société capitaliste produit l'agent qui la détruit, l'outil qui la brise. C'est le prolétariat organisé. Tout ordre social ou moral porte dans ses flancs des germes

destructeurs qui se développent en même temps que lui. En d'autres termes toute « affirmation » est accompagnée par sa « négation » qui finit par lui donner le coup de grâce pour la faire passer à un ordre supérieur qui développera à son tour « son propre fossoyeur » et ainsi de suite. La raison dialectique de Hegel finit par avoir raison chez Marx comme chez Engels.

Mais M. Woltmann ne désespère pas. Il tient à son idée de concilier Marx avec Kant et il ne la lâche pas. On sait que Kant, tout en ramenant nos connaissances à une source empirique, à nos sens, à l'expérience, affirmait que *seule* cette source ne fournit que des *matériaux bruts,* un véritable chaos de sensations, une masse de représentations incohérente et incompréhensible. Pour donner une forme à ces matériaux bruts, pour organiser ce chaos de sensations, en un mot pour en avoir une connaissance exacte, une science, il faut des *idées* qui précèdent le processus empirique. Sans les idées de temps, de l'espace et de la causalité, le monde expérimental n'existerait pas plus pour nous que les couleurs n'existent pour l'aveugle privé des organes qui lui permettent de les voir. Les idées qui ont leur origine dans la nature même de notre entendement sont en quelque sorte nos organes spirituels, à l'aide desquels nous voyons les choses telles quelles se présentent à nous. Ainsi, plus spécialement pour les recherches scientifiques particulières, il ne suffit pas d'expérimenter à l'aveuglette. Il faut mettre un certain ordre dans ses expériences. Cela n'est possible qu'à l'aide d'une idée *préconçue*. Ici M. Woltmann triomphe. Il crie : *Eurêka*. Marx avait, lui aussi, *son idée préconçue,* sa conception matérialiste de l'histoire à l'aide de laquelle il cherchait à expliquer l'évolution historique. *Ergo*... Marx et Kant étaient de la même école philosophique. Si Engels persista toute sa vie à ignorer Kant, à le dédaigner presque, c'est, affirme M. Woltmann, parce qu'il l'a mal lu ou mal compris. Si des marxistes notables comme M. Plekhanoff et M. Mehring dénoncent Kant comme un simple « bourgeois » et le kantisme comme un « danger bourgeois », c'est parce qu'ils vivent dans un malentendu perpétuel. Si Marx lui-même déclare adhérer à la méthode de Hegel et non à celle de Kant, c'est parce que Marx n'était pas compris par... Marx lui-même (textuel). M. Woltmann ne s'embarrasse pas pour si peu. Avant tout, que la conciliation entre l'idéalisme de Kant et le matérialisme de Marx triomphe!

Dans la *Préface* déjà citée, Marx oppose aux adversaires de sa méthode l'interprétation d'un savant russe, M. Kaufmann, qui a publié en 1872 un article très important sur la méthode marxiste dans le *Messager de l'Europe* (paraissant en russe à Saint-Pétersbourg). Marx reconnaît l'interprétation de M. Kaufmann comme la seule vraie, la seule juste. La conclusion à laquelle aboutit le commentateur russe est,

en substance, la suivante : Marx ne construit pas l'économie politique *a priori*. Il ne juge pas les phénomènes économiques selon une idée préconçue, un principe universel. Marx étudie le processus économique comme un processus naturel qui ne dépend ni de la volonté ni de la conscience humaines. Au contraire. La volonté et la conscience humaines sont elles-mêmes déterminées par le processus économique. Dans l'ordre philosophique, c'est juste le contraire de ce qu'affirme M. Woltmann. Pour Kant, c'est notre conscience subjective qui est la source des lois générales de tous les phénomènes. La nature proprement dite n'a pas de lois. C'est notre raison qui organise les armées des faits pour en déduire des lois qui en facilitent l'assimilation, la digestion intellectuelle. Sans ces lois, cette assimilation, c'est-à-dire la science même, serait impossible. Selon Marx l'expérience produit les idées qui n'ont pas une existence indépendante. Selon Kant au contraire les idées forment l'expérience, doivent nécessairement la précéder. Donc Marx, par la bouche de M. Kaufmann, nie formellement avoir recours aux idées préconçues. Il accule par avance M. Woltmann à une impasse. Pour en sortir, M. Woltmann déclare que Marx se berçait d' « une illusion intellectuelle » sur son propre compte, en un mot, comme je l'ai déjà dit, que Marx n'a pas compris les idées et la méthode de Marx.

M. Woltmann reconnaît à juste titre que la philosophie de Marx ne tend rien moins qu'à nous expliquer l'origine des idées. Le célèbre auteur du *Capital* cherche à nous montrer comment à chaque époque la réalité produit l'idéal, ou pour préciser, comment la réalité économique produit l'idéal social. Il nous reste à voir si la relation entre la réalité et l'idéal social, entre le phénomène et l'idée est la même chez Kant et chez Hegel et partant si elle est la même chez Kant et chez Marx ; en d'autres termes si la conciliation entre l'idéalisme de Kant et le matérialisme de Marx rêvée par M. Woltmann peut à son tour devenir une réalité, — malgré Marx.

On sait quel bruit a fait dans toute l'Europe intellectuelle la formule de Hegel, célèbre dans la première moitié de notre siècle, que « tout ce qui est réel est justifié par la raison » (*Alles Wirkliche ist vernünftig*). On a interprété cette formule comme suit. Tout ce qui existe peut être justifié, est juste. Hegel lui-même, tout en protestant que tout ce qui existe n'est pas « réel », a fait cette application de la formule en déclarant que le régime policier de la monarchie prussienne est le meilleur de tous les régimes possibles. Il détestait les tendances idéalistes et réformistes. Il combattait le bill de réforme proposé en Angleterre. Il dénonçait aux rigueurs policières le philosophe Fries, disciple de Kant, pour ses tendances libérales. En un mot Hegel a voué un véritable culte au *statu quo*, à la réaction brutale qui sévis-

sait alors en Europe et surtout dans son propre pays, à l'iniquité triomphante. Il était un adorateur du succès, un partisan de la force, avocat du vainqueur contre le vaincu. Il a fait l'apologie de Napoléon Ier. Il a proclamé la nécessité d'une morale particulière des Grands Hommes pour qui la morale ordinaire est trop gênante. On dirait un véritable précurseur de Friedrich Nietzsche. Sa philosophie a été déclarée officielle, choyée par la cour, imposée aux universités.

Agissant ainsi Hegel a-t-il fait violence à son système philosophique ? Aucunement. Le principe qui domine le système est que l'Idée se réalise, s'incarne dans la Réalité même. L'Idée n'est jamais opposée à la Réalité. C'est la Réalité même qui se manifeste. La doctrine de Kant est tout à fait opposée. Kant oppose l'Idée à la Réalité. La Réalité sans l'Idée est un chaos. L'Idée vient et l'organise. Aussi, dans son système moral, l'idée morale a toutes les peines du monde à se réaliser en lutte perpétuelle contre la réalité des passions humaines qui lui sont hostiles. Chez Hegel l'Idée ou l'idéal est au contraire la Réalité qui est arrivée à se comprendre, *à se transformer* en idée. Chez Kant il y a dualisme entre l'Idée et la Réalité. Hegel préconise le monisme. La Réalité et l'Idée ne font qu'un. Aussi l'Idée de Hegel se retrouvait-elle dans la réalité de la monarchie policière et féodale de la Prusse du commencement de notre siècle.

Le lecteur bienveillant me permettra-t-il de lui raconter un incident philosophique provoqué par une récente discussion entre marxistes dans le *Neue Zeit* et qui est la preuve caractéristique que le véritable philosophe du marxisme n'est pas Kant mais Hegel.

Le principe de l'identité de l'idée et de la réalité dont nous nous occupons et que Hegel ne se lasse jamais d'opposer au dualisme kantien, joue un rôle capital dans la philosophie hégélienne. Il est la clé de bien d'énigmes philosophiques. Grâce à ce principe se trouve résolu du coup un des plus redoutables problèmes de la philosophie moderne, celui du *phénoménalisme* ou de *l'idéalisme philosophique*.

On sait en quoi consiste ce problème. Il s'agit de savoir si, oui ou non, nous sommes en état de connaître la nature intime des choses, *l'objet en soi* (*das Ding an sich*) ou ce que Kant appelle *le noumène*. Les idéalistes répondent avec Kant par la négative. Nos connaissances portent la marque de la nature subjective et humaine de notre entendement. Elles sont partant relatives, non absolues. Frédéric Engels en suivant les traces de Hegel a cru devoir le compléter en ajoutant que le problème de l'idéalisme se trouve résolu comme tant d'autres — par la production. La meilleure preuve que nous connaissons la nature intime des choses c'est que nous arrivons à *les fabriquer*. Bernstein (c'était avant sa période critique), dans une intéressante monographie sur l'auteur de l'*Histoire du matérialisme* (Fr.-A. Lange), lui a donné

raison (1). Dernièrement Conrad Schmidt, un des rédacteurs de *Neue Zeit* et un fin connaisseur de Kant, s'est permis d'exprimer son étonnement à ce sujet. Comment ! se demandait-il, est-ce que la connaissance du producteur et de son produit ne pénètre pas en nous par la même voie ordinaire que toutes nos connaissances, c'est-à-dire par la voie des sens et de la raison, choses éminemment humaines et subjectives ? (Voir la *Physiologie des sens.*) Pourquoi donc le « fabricant » et son produit se transforment-ils en *choses en soi*, en *noumènes?* Plekhanoff a immédiatement découvert dans la critique de Conrad Schmidt une hérésie, une « déviation » et l'a relégué presque dans le camp des adversaires avérés du socialisme. Conrad Schmidt s'est trouvé sérieusement compromis en s'alliant avec Kant que Mehring traita de bourgeois. Seul, Hegel n'est pas compromettant pour un socialiste de la bonne trempe. Comme nous l'avons vu, Plekhanoff a raison. Hegel est le philosophe, le *spiritus rector* philosophique du marxisme sinon du socialisme en général.

Toute la conception de Marx est imprégnée de l'idée hégélienne que c'est la réalité même qui façonne et forme l'Idée ou l'idéal social. Pour connaître l'idéal social de l'époque il faut connaître la réalité économique de cette époque. Marx professe un mépris profond, un dédain suprême pour ceux qui veulent façonner la réalité à leur idée. L'Idée vient de la Réalité économique (en dernier lieu) et alors elle est destinée à devenir une véritable force ou elle est un produit individuel de nos désirs, de nos sentiments. Dans ce cas elle est nécessairement une quantité négligeable. Son existence est éphémère. Voilà pourquoi Marx cherche toujours dans la réalité même, c'est-à-dire dans la réalité économique les racines mêmes de son idée. Voilà pourquoi il cherche à fonder l'idéologie sur l'économie. L'Idée socialiste doit se trouver justifiée par la Réalité capitaliste. La Société capitaliste doit produire sa propre négation. Elle doit porter sa mort dans ses flancs. Autrement le socialisme n'est pas justifié. Il n'est qu'une utopie. Le socialisme ne devient scientifique que quand il ne s'oppose pas à la réalité existante mais au contraire dérive d'elle, ne forme que son prolongement dans notre esprit, dans notre cœur. Marx combat Proudhon parce que celui-ci veut fonder le socialisme sur les idées de justice et de solidarité. Il n'y a pas d'idée de justice

(1) En 1893, un an avant la mort d'Engels, j'étais à Londres. J'ai eu la chance de rencontrer le camarade Bernstein dans la maison d'Engels. Quand je lui ai demandé une explication de cette thèse très étrange, il m'a répondu après réflexion simplement : *Je me suis trompé.* Ce fait personnel a son importance. Il prouve non seulement le courage intellectuel et moral, — *rara avis* par le temps qui court — de Bernstein, mais aussi, étant donnée l'importance qu'a prise dernièrement cette discussion philosophique, que l'évolution de Bernstein avait commencé, contrairement à ce qu'on prétend, du vivant même d'Engels.

dans notre société qui ne soit un reflet de la réalité économique. Les idées dominantes dans une société sont les idées de la classe « dominante », dit-il dans le Manifeste. Dans un certain sens on peut dire que si nous sommes des socialistes, nous le sommes malgré nous. La réalité économique nous impose le socialisme. La réalité économique gouverne en souveraine. Nous ne sommes que ses agents conscients plus ou moins habiles.

Tout un monde sépare les conclusions pratiques de Marx et de Hegel. Hegel est conservateur, réactionnaire même par principe. Marx est devenu le chef intellectuel et moral du socialisme révolutionnaire international. Leur point de départ théorique est pourtant, comme nous l'avons démontré, identique. Tous les deux reconnaissent la réalité comme la source unique, le seul fondement valable de notre idéal social. Tous les deux sont monistes, c'est-à-dire tous les deux affirment l'identité de l'Idée et de la Réalité. Tous les deux abhorrent la « réflexion individuelle », la critique individuelle de la réalité. D'où provient donc la différence profonde, l'antagonisme même de leur idéal social? Hegel a fixé un moment de la réalité, un seul, le régime réactionnaire de la monarchie prussienne en déclarant que c'est précisément là que l'évolution de l'Absolu est parvenue à son dernier terme. L'Histoire s'arrête pour Hegel au seuil de cette monarchie policière. Hegel trahit par là son idée du développement universel. Il se trahit lui-même. Marx ne tombe pas dans ce piège réactionnaire. Révolutionnaire par tempérament, influencé par l'étude de la révolution française, fils d'une époque révolutionnaire lui-même, il tire toutes les conséquences sociales de l'idée du développement de Hegel. Il l'applique à la réalité comprise dans sa totalité. Si le *statu quo* est une réalité, la révolution en est une aussi. La réalité du *statu quo* devient, à mesure que nous avançons, celle de passé, une réalité morte. La réalité révolutionnaire est par contre une réalité vivante, la réalité qui organise l'avenir, la seule réalité qui compte. Marx saisit la réalité au vol, la *réalité en mouvement* et en déduit son idéal. Il est plus conséquent que Hegel, tout en restant hégélien. Voilà tout. Il va plus loin. Il remplace la réalité abstraite, insaisissable et incolore de l'Absolu, c'est-à-dire celle de Hegel, par une réalité concrète et palpable, par une réalité économique. Il sort de la métaphysique pour entrer dans la vie. Sa théorie devient une force historique. Sombart, le savant professeur de Breslau, a bien remarqué que cette force de la doctrine vient de ce fait : que Marx avait rempli le moule philosophique allemand d'un contenu concret de la vie économique européenne. Mais, il faut retenir et ne jamais oublier ceci : au fond de tous les raisonnements et de toutes les statistiques de Marx, il y a une idée hégélienne — l'identité de l'Idée et de la Réalité. Qui n'a pas compris cela, n'a pas

compris l'âme même de la doctrine marxiste. Cette âme est profondément hégélienne. L'alliance que veut faire M. Woltmann est une mésalliance et ne tient pas debout. Kant n'a rien à voir dans le marxisme. Toute la philosophie de celui-ci est dirigée contre ce principe de l'identité de l'Idée et de la Réalité. La *Critique de la Raison pure* l'a détruite à tout jamais.

II

D'ailleurs, ce que nous venons d'affirmer, M. Woltmann, dans la partie de son livre la plus complète et la plus intéressante — sa partie critique — le prouve et le dit presque lui-même. Il critique avec juste raison l'idée de Marx de vouloir ramener toute l'idéologie, comme la religion, la philosophie, l'art, la littérature, etc., aux « relations de production ». Les idées, dit M. Woltmann, ont leur développement à elles. Le matérialisme historique a le même vice radical que le matérialisme philosophique. Il confond les conditions avec les causes. La matière est une condition de la manifestation de l'esprit, mais n'en est pas la cause. Qui a compris les conditions matérielles de la vie, de l'action de notre pensée, n'a pas par cela même compris la relation qui existe entre ces relations et la vie même. Comment se fait-il que telle condition matérielle produit tel effet immatériel ? Voilà la grande question à laquelle le physiologue Du Bois-Reymond, qui n'était ni de près ni de loin un métaphysicien, a répondu par son *ignorabimus*. Nous ne le saurons jamais, a-t-il dit. Peut-être cette réponse est trop hardie et prématurée. Peut-être nous n'avons le droit — et le devoir — que de dire : *ignoramus*. Mais cela est affaire de tempérament intellectuel, de notre confiance dans la force explicative de la raison humaine. En tous les cas cette réponse d'un des plus grands naturalistes modernes démontre l'honnêteté profonde, si l'on veut nous passer cette expression, et la conscience nette de la méthode scientifique. Elle ne permet pas d'avancer rien qui ne puisse être clairement conçu et solidement prouvé. Elle ne veut tromper personne par de simples affirmations qui, pour brillantes et pompeuses qu'elles soient, ne sont néanmoins que de simples affirmations ne reposant sur rien. Que les esprits intéressés et peu philosophiques crient à la « banqueroute de la science » — qui d'ailleurs n'a jamais demandé de crédit sur ce chef — la science moderne, malgré ces clameurs, se déclare hautement et fièrement impuissante pour le moment de donner l'explication de la relation qui existe entre la matière brute et la force vivante, entre le cerveau et la pensée, entre le protoplasme et la vie. Que ses adver-

saires prennent leurs hallucinations subjectives pour des vérités, qu'ils osent même offrir ces « vérités » au peuple ignorant en en faisant une marchandise à vendre, c'est leur affaire. La science positive ne les suit pas sur ce terrain. « Que sais-je ? » dit-elle avec Montaigne quand il s'agit de trancher la question capitale que les matérialistes à la Büchner croyaient si facile à résoudre, celle de l'origine de la Force ou celle de l'origine de l'Idée.

M. Woltmann critique tout particulièrement la théorie morale du marxisme. A proprement dire le marxisme n'en a aucune. Marx cherchait à expliquer l'origine des idées morales, mais il n'a rien dit sur la valeur intrinsèque de ces idées. Sa théorie appliquée à la morale n'a qu'un caractère générique ou tout simplement historique, nullement dogmatique. Marx ne parle pour ainsi dire que de notre conduite politique. Nulle part il ne détermine notre conduite individuelle, notre conduite en tant qu'êtres moraux. Mais même son explication historique de la morale laisse aussi à désirer. Selon Marx il n'y a pas de morale humaine. Chaque classe — toujours économique — a sa morale à elle. Chaque époque — économique aussi — a sa morale. M. Woltmann le conteste. Il y a, dit-il, une morale humaine. La preuve en est que les classes elles-mêmes se constituent non seulement selon leurs intérêts économiques, mais aussi selon leur caractère moral. Les relations entre les classes relèvent aussi bien de l'intérêt que de la morale. Au surplus, la lutte des classes n'est pas toute l'histoire. Il y a aussi lutte des races. Ces luttes sont encore plus terribles, plus inhumaines que celles des classes. Les idées morales, les sentiments moraux ont leur valeur historique qui va en augmentant. Il est absurde de vouloir ramener tout effort moral à une raison économique. Les individus se détachent souvent de leurs propres classes poussés par un intérêt moral. Les marxistes n'ont jamais su concilier le déterminisme historique qui explique et éclaire avec le déterminisme pratique — la morale — qui condamne et justifie. L'auteur du *Capital* était personnellement pénétré profondément des idées de justice, de liberté et de dignité humaine. Tel passage de ce même *Capital* en porte des traces vivantes. Nous voyons souvent Marx s'abandonner tout frémissant d'indignation, oubliant son déterminisme impersonnel selon lequel l'individu ne fait que ce que son rôle historique lui commande. M. Woltmann y relève une contradiction. Mais que prouve cette contradiction elle-même si contradiction il y a? Que dans Marx l'homme, le révolutionnaire prenait souvent le dessus sur le théoricien. Marx en tant que théoricien aurait mauvaise grâce à reprocher au capitaliste sa fidélité à son rôle historique aussi nécessaire, et par certains moments même aussi bienfaisant que celui de son adversaire, le prolétaire, qui d'ailleurs en le com-

battant ne fait que son devoir, le devoir historique correspondant à sa situation sociale et historique.

Dans sa préface du *Capital,* Marx se défend d'attiser les haines. Cela n'empêche que le *Capital,* malgré ses dimensions très respectables, soit le pamphlet le plus vigoureux et le plus violent qui ait jamais été dirigé contre la société capitaliste. Le capitaliste pur sang n'y est pas peint avec des couleurs roses. Il y est également traité en conséquence. La doctrine marxiste en souffre. Mais la vérité ne s'en porte que mieux. Ces contradictions nous mènent loin de l'idéalisme de Kant pour qui la critique de la réalité ambiante au nom de l'idéal est la chose la plus naturelle du monde.

Comme pour rendre la conciliation qu'il rêve encore plus impossible, M. Woltmann critique assez sévèrement la notion de liberté d'Engels. Selon l'éminent auteur de l'*Anti-Dühring* le règne de la liberté ne commencera qu'avec la disparition de la société capitaliste, qui est le régime « de la nécessité ». L'idéaliste Woltmann trouve cette conception par trop simpliste. Liberté implique non seulement notre pouvoir sur les forces de la nature extérieure, mais encore et surtout pouvoir sur nous-mêmes, sur « la bête humaine » qui se trouve en nous et qui est, non seulement un produit fatal de l'organisation économique actuelle, mais aussi une survivance de la période animale de l'histoire de l'homme. Il est donc impossible que nos vices disparaissent du jour au lendemain avec l'organisation capitaliste de la société. La morale comme la liberté n'est pas une simple dépendance de la réalité économique. Elle ne commence et ne disparaît pas avec elle. Dans la lutte pour l'existence se développent des besoins et des intérêts moraux qui sont indépendants des besoins et des formes économiques. Les intérêts égoïstes se rattachent à l'existence individuelle. Les aspirations morales ont pour objet l'existence de l'espèce et sa perfection. La morale a sa raison d'être. Elle est jusqu'à un certain point indépendante. Les marxistes comme MM. Plekhanoff et Mehring le contestent par ignorance et par dogmatisme. Comme nous l'avons dit, M. Woltmann n'est pas tendre pour les marxistes, tout en professant un véritable culte pour Marx lui-même. Cela ne l'empêche pas de le critiquer à son tour quand il le croit dans son tort. Mais partout et toujours il persiste à croire que l'on n'a qu'à inoculer au marxisme un peu de kantisme et le patient sera sauvé. Le malheur est que sa propre critique nous prouve trop souvent le contraire.

C'est vrai qu'il réussit à démontrer l'existence dans le marxisme d'un élément *téléologique.* En effet, les choses sont d'une amabilité extraordinaire dans la conception marxiste. Elles s'accommodent merveilleusement et comme par un coup de baguette magique aux besoins et formes économiques. Ainsi les inventions mécaniques se présentent

invariablement chaque fois que l'évolution économique en éprouve le besoin. Quand les besoins du marché s'augmentent, les débouchés des marchandises s'élargissent, des moyens de production perfectionnés ne tardent pas à s'offrir pour donner satisfaction aux nouveaux besoins de la production. Il existe comme on voit une touchante harmonie préétablie entre les besoins du marché et le développement de l'esprit inventif. La philosophie optimiste de Leibnitz ne l'a pas prévue. M. Woltmann est ici dans le vrai. L'élément téléologique existe en effet dans le marxisme. Mais cela ne nous avance à rien. Cette téléologie n'a rien d'idéal, rien d'humain. Ce ne sont pas les besoins de l'homme qui provoquent l'évolution dont il s'agit. Ce sont encore une fois les besoins impersonnels de la production, cette sorte de Divinité dont l'homme n'est que le desservant. Dans la *Misère de la Philosophie,* Marx parle du système des besoins tout entier provoqué par *les besoins de la production.* C'est la production, dit-il, qui dicte ses lois à la consommation. Partout et toujours la réalité économique vient en première ligne, l'homme en seconde. Nous sommes encore une fois loin de l'auteur de la *Critique de la Raison pure.*

III

Pour la seconde fois, dans l'histoire de la philosophie de notre siècle, retentit un appel. Revenons à Kant. Le premier c'était le célèbre historien de la philosophie grecque, Édouard Zeller, qui l'a poussé. Maintenant ce sont les marxistes qui, ébranlés par une critique incessante et en partie victorieuse de leur doctrine, cherchent à la sauver en lui assimilant de nouveaux éléments philosophiques. Le livre de Bernstein finit aussi par cet appel. Nous croyons en avoir démontré l'impossibilité. Il ne s'agit pas de raccommoder. Il s'agit de détruire. Et ce qui doit être détruit ce n'est pas le marxisme tout court, mais l'élément aprioristique, métaphysique et hégélien du marxisme. Pourtant les marxistes, comme Bernstein et Woltmann, si l'on peut les appeler encore ainsi, sont très prés de la vérité, seulement ils la déplacent. Au lieu de la chercher dans le développement scientifique de l'idéalisme critique et de Kant, sans se soucier si le marxisme philosophique en sortira vainqueur ou vaincu, ils se préoccupent exclusivement de la dernière question. Ils cherchent à réconcilier l'irréconciliable. La philosophie marxiste est encore dans leur sang et ils ne s'en émancipent que très difficilement. Ils ont conçu le socialisme, adhéré au mouvement ouvrier toujours grandissant sous la forme et grâce à la doctrine marxiste, ils lui en gardent une reconnaissance éternelle.

Mais la vérité scientifique n'a rien à faire avec ce sentiment de reconnaissance, si respectable qu'il soit. Il ne s'agit pas non plus de rejeter la doctrine marxiste tout entière. Même après l'élimination des éléments hégéliens du marxisme que des véritables chefs du socialisme militant comme Bebel sacrifient d'avance sans aucune difficulté, il reste dans les idées de Marx assez de vérités incontestables et incontestées pour meubler des cerveaux de plus d'une génération socialiste (ce qui n'implique nullement le bien fondé du marxisme comme *philosophie de l'histoire*). Nous pouvons donc, sans crainte pour la théorie socialiste, sacrifier quelques erreurs philosophiques et les remplacer par une philosophie plus saine, plus large et plus scientifique que celle de Hegel. Le socialisme en grandissant et en conquérant de plus en plus le monde, en élargissant en un mot la sphère de son influence, éprouve un besoin de s'élargir lui-même, de renouveler sa base théorique, de devenir toujours plus vrai et partant plus scientifique.

L'idéalisme critique de Kant, conçu d'une manière scientifique et réaliste, est un des éléments appelés à renouveler la théorie socialiste. Et ce sera le mérite incontestable des jeunes philosophes socialistes comme MM. Woltmann et Bernstein, d'être les premiers à s'en apercevoir. Il s'agit seulement de le bien comprendre et d'en déduire toutes les conséquences logiques. Pour cela il est nécessaire de ne pas trop s'embarrasser des doctrines dépassées et vaincues. Il faut avoir le courage de penser par soi-même — *audere* — comme disait le sage de Kœnigsberg.

IV

L'idéalisme critique est aussi bien éloigné du matérialisme métaphysique que l'idéalisme naïf de l'ancienne philosophie ou de l'ancienne morale. Il n'est d'aucune façon utopique. Il ne prend pas les idées, toutes les idées, pour des réalités. Il ne croit pas à l'identité de l'idée et de la réalité, ni dans le sens matérialiste, ni dans le sens de l'idéalisme naïf. En d'autres termes, il n'admet pas que toute idée puisse devenir une réalité ni que les idées soient provoquées ou engendrées par la réalité objective indépendante de l'homme. Pour qu'une idée — ou un idéal social — devienne une réalité vivante, il faut qu'elle ait un appui solide dans la réalité. Il faut qu'elle s'adapte à toutes les conditions nécessaires à sa réalisation. Si elle n'est pas sortie toute armée de la réalité comme Minerve de la tête de Jupiter, il faut qu'elle soit faite pour y entrer. Il faut que le germe idéal tombe dans le terrain approprié à son développement, à sa croissance. La réalité objective est notre champ d'action, notre arsenal, notre *locus standi*. Mais elle

ne contient pas notre idéal, comme tout le matériel de guerre ne contient ni le plan de la campagne, *ni la victoire,* qui est l'*idéal* du combattant et qui se réalise dans et par l'*action.*

Toutes les idées ne peuvent devenir des réalités. Tout idéal social n'est pas destiné à conquérir le monde. La réalité décide de la victoire, mais non seulement la réalité objective — s'appelle-t-elle l'Absolu, comme chez Hegel, ou « Structure économique » comme chez Marx — mais aussi et surtout la réalité subjective qui s'appelle : Homme, seul facteur agissant et conscient de l'histoire. Ne cherchons pas dans la réalité objective ce qu'elle ne contient pas, ce qu'elle ne peut pas contenir par définition — l'idéal.

Les marxistes hégéliens ou néo-hégéliens dotent, sans le vouloir, ou même sans le savoir, la réalité dite objective inanimée d'un principe métaphysique, d'une raison, d'un esprit de suite et d'un but. Ils reviennent ainsi aux époques lointaines, préscientifiques d'animisme et de téléologie. Ils cherchent notre idéal dans la réalité objective. Or, la réalité objective n'a ni besoins à satisfaire ni aspirations à réaliser. Ce sont *nos* besoins, que nous cherchons à mieux satisfaire ; ce sont *nos* aspirations à nous que nous voulons réaliser ; en un mot c'est *notre* idéal pour lequel nous combattons. La réalité objective nous fournit nos *moyens* de combat, mais le but vient de nous. Il a fallu toute la complexité embrouillée de la dialectique hégélienne pour faire disparaître cette simple vérité dans un nuage d'abstractions plus ou moins métaphysiques. Non, l'idéal n'est pas un prolongement de la réalité objective. C'est plutôt le prolongement de nous-mêmes, c'est notre *melior pars* projetée dans l'avenir, développée mais non créée de toutes pièces par la réalité ambiante.

La conception objective de l'idéal humain abaisse notre dignité, rapetisse notre élan vers le sublime, vers le vrai, nous met en contradiction avec les exigences logiques de notre raison et celles de notre cœur, nous fait toujours tourner la tête vers quelque chose d'extérieur à nous, dont nous attendons aide et appui dans nos luttes. Autant il est dangereux de s'isoler de la réalité, autant il est pernicieux de croire que la seule réalité qui existe est celle qui se trouve hors de nous. L'homme, avec ses besoins impérieux, avec ses aspirations idéologiques, ses aspirations morales, généreuses, est aussi une réalité. La justice et la vérité ne sont pas des « grues métaphysiques », comme le dit Paul Lafargue dans une langue par trop... populaire. La justice et la vérité sont des réalités que Paul Lafargue lui-même ne dédaignera pas d'invoquer à la première occasion... La justice et la vérité changent dans le cours de l'histoire leur contenu, leur objet, mais elles ne sont jamais des mots « vides de sens » même dans la société bourgeoise. Elles sont — cela est évident — des conditions nécessaires de la vie

sociale, aussi nécessaires que la production bien que moins palpables...

Or, l'homme avec tous ses besoins et aspirations est non seulement une réalité, mais il est la seule réalité qui nous importe. La seule qui palpite et souffre, cherche et combat, qui saigne dans la défaite ou triomphe dans la victoire. L'homme s'agite dans le vide s'il plane au-dessus et en dehors de la réalité, dans je ne sais quel espace transcendental. Mais tout en s'appuyant sur la réalité il ne peut, il ne doit pas s'ignorer, se dédaigner lui-même. Mieux il se connaît, plus il est conscient de sa force et mieux il se réalise lui-même. L'homme est une réalité vivante, et comme telle il est un système de forces variables et perfectibles. C'est une réalité croissante qui progresse et se développe infiniment. Il est une réalité qui DEVIENT. La relation entre les deux réalités, la réalité humaine et la réalité des choses mortes, a été définie par ce mot admirable et profond de Kant, créateur de l'idéalisme critique : « Les idées sans la réalité sont vides. La réalité sans les idées est aveugle. »

C. RAPPOPORT.

La Lutte contre le Socialisme

aux élections allemandes de 1898

Le 16 juin 1898, au premier tour de scrutin des élections générales pour le Reichstag, les candidats de la Démocratie Socialiste allemande obtenaient, dans les 397 circonscriptions de l'Empire, 2,107,076 voix sur 7,752,693 suffrages exprimés. Plus du quart des électeurs (27,18 %) avaient voté pour eux. Quelle était la signification de ces suffrages? Pour la déterminer, il nous a semblé qu'il fallait connaitre non seulement le programme présenté au corps électoral par les socialistes, mais encore les différents programmes soutenus par les divers partis. Peut-on comprendre le sens d'un choix si l'on ne connait les différents termes entre lesquels on pouvait choisir? Au reste, peut-on comprendre ce que fut la propagande socialiste, si l'on ne sait ce que fut la propagande antisocialiste? Peut-on se rendre compte de la façon dont les socialistes combattirent, si l'on ignore comment ils ont été combattus? Une prochaine étude fera connaitre comment les socialistes menèrent la campagne électorale, et quel fut leur programme; on se propose ici de déterminer les idées soutenues par les différents partis, leurs programmes propres et leur lutte contre la Démocratie Socialiste, et, dans cette lutte, leurs méthodes, leur tactique, leurs armes.

On ne donnerait pas une vue exacte de la lutte contre le socialisme, en Allemagne, si l'on se bornait à faire connaitre les « armes intellectuelles » maniées contre lui. Les partis, en tant que partis, emploient ces armes; mais l'Etat et les classes possédantes, dans leur lutte directe contre le parti des travailleurs, en emploient d'autres qui ne sont pas de l'ordre de la persuasion. Tandis que les militants des partis féodaux et bourgeois combattent le socialisme dans leurs feuilles de propagande, dans leurs journaux et dans leurs réunions, la police le combat en mettant des entraves à sa propagande, les patrons en terrorisant leurs ouvriers, l'Etat en agissant sur ses fonctionnaires, l'Eglise, sur ses fidèles.

Le premier effort de la police est de priver les socialistes de salles de réunions, de décider les restaurateurs, par la menace, à ne pas leur louer leurs locaux, d'interdir les réunions. Ici, faute de salle, la réunion doit être tenue dans un jardin; là, le jardin même est refusé, les créanciers du propriétaire le menaçant, s'il met son jardin à la disposition de socialistes, de dénoncer leurs hypothèques. Une réunion qui doit se tenir dans une cour est interdite parce que le lieu n'est pas « approprié à une réunion »; une autre, qui doit se tenir dans une grange, est interdite parce que le commissaire de police n'a pu se rendre compte si celle-ci est dans des conditions d'hygiène convenables et ne présente pas de danger d'incendie; une autre, qui doit avoir lieu dans une prairie, parce que les champs de blé et les parcs environnants ne sont pas suffisamment protégés. Telle réunion ne peut avoir lieu parce que le sujet inscrit à l'ordre du jour : *Les Elections pour le Reichstag,* n'est pas jugé assez clair; telle autre, « parce que la population, par suite de l'agitation électorale, est dans un état trop grand d'excitation ».

Dans d'autres cas, la réunion est autorisée, mais elle ne tarde pas à être dissoute. Un orateur prononce ces mots : « Un prince, que ses adorateurs appellent aujourd'hui « le grand », dut, sous l'orage des journées de Mars, s'enfuir en Angleterre sous le nom du marchand Lehmann. » Aussitôt le commissaire de police lui retire la parole. Un autre orateur monte à la tribune après lui et dit : « Des élections démocratiques mettraient fin à l'arbitraire de la police. » Et le commissaire de police lui retire la parole et dissout la réunion. — Ailleurs, un orateur déclare que la Bible est une œuvre humaine; le commissaire de police l'interrompt et lui dit que l'ordre du jour porte simplement les élections pour le Reichstag, et quelques instants après la réunion est dissoute. — Ailleurs encore, un orateur se prononce sur la politique du gouvernement, et la réunion est dissoute parce qu' « il ne faut pas parler de la politique du gouvernement ».

Réduits au silence dans leurs réunions, les socialistes se rendent-ils aux réunions de leurs adversaires? Dans l'une, l'accès leur est interdit; dans l'autre, la parole leur est refusée et ils sont déclarés exclus de la discussion; dans une troisième où ils se sont rendus en petit nombre, ils sont injuriés, frappés, expulsés par des paysans.

Ils s'efforcent du moins, ne pouvant parler, de répandre des feuilles volantes; mais ici encore, ils ont affaire à la police qui saisit leurs feuilles volantes et confisque leurs journaux, quitte à les leur restituer au lendemain des élections.

En même temps que l'on cherche à entraver par tous les moyens la propagande des socialistes, on pratique en faveur des candidats du gouvernement la pression électorale la plus active. Les premiers sur

lesquels on entend agir, ce sont les fonctionnaires. Ici, dans le royaume de Hanovre, les chefs de service de l'administration des chemins de fer sont avisés qu'ils ne doivent pas faire subir aux travailleurs une réduction de salaire correspondante au temps employé par eux à aller voter. Mais « en outre, — selon les termes mêmes de la circulaire administrative, les chefs de service sont invités à expliquer oralement et de la manière la mieux appropriée, aux employés et ouvriers placés sous leurs ordres, que pour les prochaines élections on espère qu'ils exerceront le droit de vote que la Constitution accorde à tout citoyen en patriotes qui remplissent leur devoir ». Là, dans la province prussienne de Silésie, un chef de gare, sur l'ordre, dit-il, de son supérieur, tient aux employés ses subordonnés, réunis autour de lui, le discours suivant : « Messieurs, les élections sont proches, je suis fonctionnaire du roi. — Vous aussi. Je ne veux à aucun degré influencer votre suffrage Je veux simplement vous citer un exemple. » Sur ce, il raconta comment un fonctionnaire, se trouvant un jour en état d'ébriété, avait trahi le secret de son vote, et dit qu'il n'avait pas voté pour le conservateur, comment ce propos était venu à l'oreille de ses chefs, et comment de ce fait il était resté de nombreuses années sans obtenir d'avancement. « Telle est l'histoire que je voulais vous raconter, Messieurs, conclut le chef de gare; — et maintenant, allez voter d'après vos préférences. »

Mais on ne cherche pas à agir, par voie administrative, seulement sur les fonctionnaires. Dans une commune de la circonscription prussienne de Labiau-Wehlau, le maire fait afficher l'avis suivant : « Vendredi, 24 juin, de dix heures du matin à six heures du soir, sera ouvert le scrutin de ballottage pour l'élection d'un député au Reichstag. Les candidats qui ont eu le plus de suffrages sont von Massow et Haase : les bulletins portant d'autres noms seront nuls. Electeurs, aux urnes! Mais ne votez pas pour le socialiste Haase; votez pour le conservateur von Massow. On peut se procurer chez moi des bulletins de vote de von Massow. Alexen, le 21 juin 1898. Le maire, signé : Schüssler. » — Le maire du village de Curtschlag, dans la circonscription de Ruppin-Templin, fait distribuer lui-même des bulletins de vote et invite officiellement les habitants à n'en point déposer d'autres dans l'urne. Voici le texte de l'avis qu'il fait afficher : « L'élection d'un député au Reichstag de l'Empire allemand aura lieu le jeudi, 10 juin, de dix heures du matin à six heures du soir, à la mairie du village, et j'invite par cet avis tous les membres de la commune à déposer dans l'urne *les bulletins de vote qu'ils ont reçus de moi* aux heures indiquées ci-dessus parce que le scrutin sera clos à six heures précises. » — Dans une commune de la circonscription de Lippstadt-Brilon, à Medebach, sur l'ordre du bailli, un agent de police distribue et affiche

dans tous les restaurants, estaminets, brasseries, l'avis dont voici le texte : « Avis. Par une lettre du 11 mai, M. le landrath a refusé pour raison de santé la candidature à la députation qui lui était offerte; cependant c'est un *devoir d'honneur* pour tout électeur du district de Medebach de ne donner sa voix qu'à l'homme qui, depuis plusieurs dizaines d'années, n'a eu d'autre souci que de veiller aux intérêts de ses administrés. La gratitude que nous devons tous indistinctement au landrath aussi universellement aimé que respecté M. le docteur Federath, nous ne pouvons mieux l'exprimer qu'en votant pour lui avec unanimité, le 15 juin. — Medebach, le 10 juin 1898. Le Bailli. »

Parfois, les autorités prennent elles-mêmes, ou conseillent aux électeurs bien pensants de prendre l'initiative de mesures destinées à terroriser les électeurs enclins à donner leur voix au candidat socialiste. En Prusse, dans un village de la circonscription de Potsdam-Osthavelland, le chef de district, un grand industriel, fait inviter par un employé communal tous les électeurs, sans acception de parti politique, à une conférence. La conférence réunie, il dit aux assistants qu'il ne veut influencer personne; puis il ajoute qu'il a besoin de quelques hommes de bonne volonté pour distribuer les bulletins de vote du parti conservateur; et enfin il invite les personnes n'appartenant pas à ce parti à quitter la salle. — Dans une circonscription du duché de Brunswick, un substitut de landrath porte à la connaissance de ses administrés, par la voie d'un supplément volant au journal officiel de la province, l'avis suivant : « Dans chaque commune les propriétaires influents ont le devoir d'inviter tous les habitants à se réunir en une conférence. Personne ne doit manquer au rendez-vous, et quiconque sera absent prouvera par là qu'il a déjà l'âme empoisonnée. Les membres de la commune devront s'engager, par une promesse solennelle, à se rendre au scrutin, le 16 juin, pour donner leur voix au comte Kanitz. Quiconque ne tiendra pas sa parole perdra dans la commune tout crédit. Les membres de la commune ont en outre le devoir de ne rien négliger pour attirer à eux les travailleurs égarés, ou, si cela était impossible, pour les décider du moins à ne pas prendre part au vote. »

D'autres fois, le mobile que l'on cherche à faire agir est, non pas la terreur, mais l'intérêt. Dans une commune du Schleswig-Holstein où le candidat socialiste a obtenu au premier tour de scrutin un grand nombre de suffrages, le maire rappelle aux habitants, par une affiche appliquée sur la maison commune, que bientôt doit avoir lieu la distribution annuelle des bonis de la Caisse d'Epargne. « Environ 173 marks, expose-t-il, sont mis cette année à la disposition de notre commune, 100 marks à titre de primes pour de loyaux services et 73 marks comme secours. Mais la première condition concernant ces sommes est qu'elles ne soient pas distribuées à des socialistes. Quelle

en est la raison? C'est ce dont chacun pourra se rendre compte; sinon, je suis tout prêt à l'expliquer à qui voudra. Je ferai remarquer qu'il n'est pas sans intérêt que les électeurs se demandent enfin si le socialisme leur rend tout ce qu'ils lui sacrifient. »

Souvent, l'arme employée contre les socialistes est la distribution gratuite. On distribue du vin, de la bière, de l'alcool, de l'argent. Voici, dans la circonscription lorraine de Saargemünd-Forbach, le vice-président du Comité des Etats pour l'Alsace-Lorraine, le millionnaire Jaunez, qui voyage de village en village avec son homme de paille, le docteur Schmidt, candidat gouvernemental, promettant partout de nouveaux chemins de fer, de nouvelles stations, de nouvelles routes, dépensant avec les gens, à les faire manger et boire, tout ce qu'il peut dépenser, laissant à la fin un louis sur la table pour continuer à boire, racontant de toutes parts qu'il distribuera bien 10,000 marks encore, pour boire, si Schmidt est élu, et qu'il paierait volontiers 100,000 marks pour assurer l'élection. Le jour des élections il donne à chacun de ses ouvriers qui se rend au scrutin deux marks de pourboire, et ajoute: « Je vote pour Schmidt, tu sauras bien, toi aussi, pour qui tu dois voter. » — Ailleurs, le jour des élections, on offre gratuitement à boire dans les tavernes, et l'on conduit au scrutin, le bulletin de vote à la main, les électeurs ivres.

Le plus souvent les patrons agissent sur leurs ouvriers non par la corruption, par l'appât du gain, mais par la crainte de la perte — de la perte de leur place. C'est la menace classique de renvoi, en cas de vote pour le candidat socialiste, sur laquelle il n'y a pas à insister.

Une autre forme de pression électorale est celle qu'exercent les Associations d'anciens militaires. Son importance est grande, puisque ces Associations ne comprennent pas moins d'un million et demi de membres. Dans la septième circonscription de Hanovre, le président de l'Association donne à tous les camarades l'ordre de voter pour le candidat « fidèle à l'Empire ». Il annonce que le jour des élections il sera présent au scrutin à une heure de l'après-midi, et mettra dans la main de chaque membre de l'Association le bulletin qu'il devra déposer dans l'urne. — Au lendemain du premier tour de scrutin, le Comité Directeur de l'Alliance des anciens militaires d'Allemagne publia dans le *Journal des Anciens militaires d'Allemagne*, l'avis suivant: « A l'occasion du prochain scrutin de ballottage aux élections pour le Reichstag, le Comité Directeur rappelle d'une manière toute particulière à nos camarades de l'Alliance qu'ils manqueraient à tous les devoirs qui leur sont imposés par nos statuts s'ils donnaient leur voix à un socialiste. »

Enfin il faut dire un mot de la pression religieuse, qui n'est assurément pas la moins puissante de toutes. En Bavière, dans tel village, le curé, quoique ne faisant pas partie du bureau, reste toute la journée

présent au scrutin, recevant de la main du président les bulletins de vote qu'il jette ensuite dans l'urne, non sans en avoir pris connaissance. Le premier bulletin qui lui est remis porte le nom du candidat socialiste. « Comment, s'écrie-t-il, vous ne rougissez pas de voter pour un homme qui a abandonné sa religion et fait élever ses enfants dans le protestantisme ! » — A Rossbach, voici un vicaire qui déclare en chaire, le dimanche qui précède les élections, dans son sermon, que quiconque ne vote pas pour le candidat du parti catholique, est indigne de recevoir le Saint Sacrement. En Haute-Silésie, des prêtres, du haut de leur chaire, menacent des peines éternelles les électeurs qui donneraient leur voix au candidat socialiste.

* * *

Avant de faire connaître la façon dont le socialisme est combattu par les groupements politiques organisés, il faut montrer ce que sont ces groupements, et dire en quels termes ils soutiennent leurs propres programmes devant le corps électoral. Laissant de côté les partis dont l'essence est la protestation contre l'annexion d'une province à l'Empire, Guelfes, Polonais, Alsaciens, Danois, nous examinerons successivement les partis conservateurs, le parti national-libéral, le parti du *Centre* ou parti catholique, et les partis libéraux et démocrates.

Pour se rendre compte des caractères essentiels des différents partis, de leurs tendances dominantes, de leurs groupements dans la lutte électorale, il faut avoir présents à l'esprit les différents aspects de l'évolution économique de l'Allemagne contemporaine, le prodigieux essor de la grande industrie favorisée par les traités de commerce de Caprivi, et parallèlement, corrélativement en partie, la régression de l'agriculture frappée par la concurrence étrangère; le détrônement économique de la féodalité terrienne par la bourgeoisie industrielle, commerçante, financière, et l'effort de la féodalité terrienne pour reconquérir sa souveraineté, le mouvement d'attaque organisé par elle contre les puissances nouvelles, le mouvement de mobilisation des campagnes dont elle a pris l'initiative : le mouvement agrarien.

En même temps que la crise de l'agriculture, il faut se représenter la crise de la petite industrie, du « métier », écrasé par la concurrence de la grande industrie moderne, la crise du petit commerce, écrasé par la concurrence des grands magasins, des maisons de vente à crédit, des coopératives de consommation, la lutte des petits commerçants, la lutte des artisans contre la liberté du commerce et contre la liberté de l'industrie, l'effort des uns pour obtenir un impôt progressif sur la vente, l'effort des autres pour se faire accorder par l'Etat des privilèges, pour faire rétablir en leur faveur l'ancien régime des corporations.

Et il faut avoir présent à l'esprit d'autre part, la lutte des puissances nouvelles se défendant contre les mouvements de réaction, la lutte de la bourgeoisie capitaliste pour le libre développement de l'industrie, du commerce, de la finance, et la lutte du prolétariat contre le renchérissement des vivres, contre le renchérissement de l'existence visé par la coalition des agrariens, des artisans et des petits commerçants.

Les différents partis conservateurs, les partis conservateurs proprement dits, la *Ligue des Agriculteurs*, les partis antisémites et socialiste chrétien, représentent les mouvements divers de la réaction économique, mouvement agrarien, mouvement des artisans, mouvement des petits commerçants.

Les conservateurs proprement dits sont groupés en deux fractions, le *parti conservateur allemand* (*deutsch-konservative Partei*), et le *parti conservateur libre* (*freikonservative Partei*), appelé aussi *parti allemand de l'Empire* et *parti de l'Empire* (*deutsche Reichspartei, Reichspartei*).

C'est le parti conservateur allemand, le parti primitif, qui représente dans toute sa pureté l'essence du conservatisme allemand, parti de classe, ou plus exactement de caste, parti des hobereaux prussiens, de la vieille noblesse, de la féodalité terrienne. Orienté vers le passé, aspirant au rétablissement des anciens privilèges, il donne pour fondement à la vie sociale la tradition, le droit historique, l'autorité, autorité de l'Etat, incarnée dans le monarque, le premier de la caste, autorité de l'Eglise, alliée de l'Etat, alliée du monarque, alliée ancienne de la caste des hobereaux. « Autorité, non majorité », dit la devise du parti.

Le parti conservateur libre n'a pas la même pureté d'essence et de doctrine. A côté de grands propriétaires fonciers, il compte dans son sein quelques grands industriels. Respectueux surtout de l'autorité et de la tradition, il fait des concessions à l'esprit moderne. Il veut que l'école donne l'enseignement confessionnel, mais il n'entend pas, comme le parti conservateur allemand, que la direction de l'école appartienne à l'Eglise ; il est ouvertement antisémite, mais il ne réclame pas contre les Juifs, comme le parti conservateur allemand, des mesures d'Etat, il ne réclame pas l'interdiction de l'immigration juive. Le parti conservateur libre, on l'a dit, est « une édition moderne du parti conservateur ».

La *Ligue des Agriculteurs* (*Bund der Landwirte*) compte parmi ses membres un grand nombre de membres des deux partis conservateurs. Ce sont des hobereaux prussiens qui sont à sa tête ; ce sont essentiellement les intérêts de la grande propriété foncière qu'elle représente. Ce qui la distingue de ces deux partis, c'est qu'elle place résolument au

premier plan de la lutte politique les problèmes économiques, et que ses revendications dans ce domaine sont plus nettes, plus radicales. Comme solution à la crise de l'agriculture, elle ne réclame rien moins que l'achat et la vente des grains étrangers par l'Etat, le prix de vente de l'Etat ne devant jamais tomber au-dessous d'un cours minimum, quelque bas que puisse être le cours du marché international. C'est là sa grande revendication, le projet Kanitz, qui a fait ces dernières années, en Allemagne, tant de bruit.

Parmi les groupements conservateurs, la Ligue des Agriculteurs représente moins un parti nouveau, qu'une organisation nouvelle des forces des anciens partis en vue d'une « politique d'intérêts » consciente du but, énergique, hardie.

En même temps que des revendications de la grande propriété terrienne, les deux partis conservateurs et la Ligue des Agriculteurs se font les organes de celles de la « classe moyenne » des villes et des campagnes, des artisans, des petits commerçants, des paysans. Mais les intérêts de la « classe moyenne » ne sont pas pour eux primordiaux; le parti qui s'est fait plus particulièrement l'organe des revendications de la classe moyenne luttant contre le grand commerce, la grande industrie, le grand capital, c'est le parti antisémite. Dans l'ensemble des groupements conservateurs, tous antisémites d'ailleurs, et tous soucieux des intérêts de la classe moyenne, le parti antisémite, — ou plutôt les partis antisémites, car il y en a au Reichstag quatre ou cinq — se distinguent en ce qu'ils subordonnent toutes les autres questions à la question de la classe moyenne, dont ils font dépendre la solution de la solution de la question juive, c'est-à-dire de la suppression de l'égalité de droits des Juifs et de l'interdiction de l'immigration juive.

Les socialistes chrétiens, dont le chef est Stœcker, l'organisateur du mouvement antisémite en Allemagne, ont longtemps été adhérents au parti conservateur. Ils se distinguent des conservateurs et des antisémites proprement dits, par l'importance qu'ils accordent aux questions intéressant les travailleurs. Mais les conservateurs leur savent gré d'avoir, par les concessions mêmes qu'ils faisaient à la classe ouvrière, arrêté dans certaines circonscriptions les progrès de la démocratie socialiste.

Aux élections, nous voyons ces divers partis presque toujours groupés pour la défense d'une même candidature.

Leur parole de combat est : « *Vive la patrie, vive le travail national, à bas les socialistes! — Avec Dieu pour le Prince et la Patrie, pour l'Empereur et l'Empire!* » Champions de l'idée nationaliste, quand ils s'adressent aux électeurs, ils les appellent, non pas électeurs ou citoyens, mais : « Allemands! »

Notre premier devoir, disent-ils, est de donner à notre pays une

armée et une flotte redoutables. « Nous devons garder à l'Allemagne son unité et sa puissance, nous devons la conserver telle qu'elle est sortie de luttes douloureuses, œuvre admirable d'énergie allemande, de vaillance allemande, de sagesse allemande et de foi allemande en la divinité. Nous devons chercher à maintenir notre patrie dans toute sa force, comme le plus solide rempart de la paix internationale, comme la puissance capable au dedans et au dehors de donner protection aux amis et de braver les ennemis. »

Mais la protection de la patrie à elle seule ne suffit pas. « Celui qui est prêt à donner son bien et son sang pour la patrie désire légitimement aussi que le sol national le nourrisse, que la patrie protège le produit de son honnête travail. » Aussi la seconde revendication inscrite dans notre programme devra-t-elle être : *la protection du travail national!* Contre la concurrence des pays qui produisent à meilleur compte que nous, la production allemande, l'industrie, l'agriculture allemandes, surtout l'agriculture dont la crise s'aggrave chaque jour, doivent être protégées par de hautes taxes douanières.

« Mais la protection du travail national dit plus encore. Il ne faut pas construire des barrages de protection seulement contre l'extérieur, il faut en construire aussi au dedans. L'évolution antérieure a porté précisément au cœur de la nation, à la classe moyenne des villes et des campagnes, quelques coups lourds et rudes. L'excès de liberté a souvent favorisé les grands aux dépens des petits, contribué au succès de la malhonnêteté commerciale. La reconnaissance de cette vérité gagne chaque jour du terrain, et des améliorations se sont déjà produites. Nous avons obtenu la loi contre la concurrence déloyale, la loi sur la bourse, la loi sur la margarine, l'organisation du métier, etc. Mais il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine, et nous devons par suite continuer hardiment à suivre la route dans laquelle nous nous sommes engagés. La protection du travail national signifie en même temps *une énergique politique de classe moyenne.* C'est pourquoi nous devons demander à quiconque se porte aux élections : « *Es-tu un ami de la classe moyenne?* Veux-tu que ces soutiens de notre existence nationale soient protégés et conservés? » Peut-il en toute sincérité donner une réponse affirmative, c'est bien, on peut voter pour lui; sinon, non.

« *Seuls les amis de la classe moyenne sont de vrais représentants du peuple.*

« Mais quel est le plus grand ennemi de la classe moyenne et du travail national en général? C'est la démocratie socialiste sans patrie. Aussi la politique électorale que nous devons suivre actuellement et que l'on appelle aussi politique de concentration, ressemble à une médaille dont chaque côté porte une devise. Sur l'un sont écrits ces

mots : « Protection du travail national! », sur l'autre : « Lutte contre « l'ennemi intérieur, la démocratie socialiste! »

Entre les partis conservateurs et les partis libéraux proprement dits, il convient de placer, en allant de droite à gauche, le *parti national-libéral* et le *parti du centre* ou parti catholique.

Le parti national libéral fut fondé à la suite du conflit constitutionnel de 1862-1866, par le ralliement autour du gouvernement prussien d'un certain nombre de membres du parti progressiste et de la gauche catholique, à l'heure même où du côté opposé, se détachant du parti conservateur, des hommes de la droite venaient se placer sur le terrain de la constitution et formaient le parti conservateur libre. Le nouveau parti se constituait en vue de soutenir le gouvernement dans sa politique extérieure jusqu'ici couronnée de succès, autant que dans son effort pour fonder l'unité allemande.

Appelé d'abord parti national, dès 1867 il prit le nom de parti national-libéral. Libéral, il l'était surtout en tant que représentant des droits de l'Etat vis-à-vis des Eglises, spécialement en tant qu'ennemi de l'ultramontanisme; national, *nationaliste,* du fond de son être; et son libéralisme mitigé s'accommoda de l'initiative de la loi d'exception qui fut promulguée en 1878 contre les socialistes, de la formation du cartel de 1887, qui était l'union électorale avec les conservateurs libres et les conservateurs allemands contre les progressistes et les socialistes; son libéralisme progressivement réduit par le mouvement d'oscillation continu qui porta le parti vers la droite, ne fut sûr et consistant que dans la mesure où, comme dans sa lutte contre l'ultramontanisme, le nationalisme lui servit de support. Les conservateurs lui attribuent le mérite historique d'avoir détourné de la politique d'opposition des progressistes et rallié à la politique gouvernementale de grandes parties de la bourgeoisie allemande qui n'étaient pas directement accessibles aux idées conservatrices et que l'ensemble de leurs vues et de leurs tendances orientait vers le libéralisme. Dès sa fondation le parti national libéral collabora avec les deux fractions conservatrices à l'œuvre politique de Bismarck, à l'établissement du régime nouveau.

Libéral de nom surtout, le parti national-libéral est national par essence. C'est l'idée nationale qui fait l'union des membres du parti, qui maintient dans un même groupement des hommes dont les intérêts économiques sont différents, parfois opposés. A côté de grands industriels et de grands commerçants intéressés à la liberté des transactions et à la stabilité des relations internationales, se trouvent en effet dans le parti de grands propriétaires fonciers, fougueux partisans du protectionnisme. Aussi deux directions économiques antagonistes

se sont-elles formées à l'intérieur du parti; actuellement une importante minorité agrarienne, adhérente à la *Ligue des Agriculteurs* agit, agite, vote à son gré, très fréquemment, dans d'importantes questions, autrement que la majorité soucieuse surtout des intérêts de la grande industrie et du grand commerce.

Le parti, en tant que parti, s'efforce de maintenir, par ses déclarations et ses manifestes, l'union et l'accord entre les éléments hétérogènes qui le constituent ; mais dans le pays les membres du parti, les comités électoraux, les candidats, suivant les intérêts locaux et la composition du parti dans tel ou tel lieu, se trouvent amenés à défendre ici et là des principes très différents, à contracter des alliances diverses.

« Le parti national-libéral, dit le manifeste électoral du parti, n'est pas un parti *économique exclusiviste;* il considère comme son devoir de représenter *toutes* les classes dont l'activité assure la vie de l'Etat et la vie économique, et, dans la considération de leurs intérêts, de garder toujours le regard fixé sur le bien général. Aussi s'oppose-t-il à l'assaut donné à la législation qui régit notre système monétaire et nos banques, aussi résolument qu'aux revendications concernant le commerce des grains.

« Avec le prince Bismarck le parti national-libéral estime que l'agriculture, l'industrie et le commerce doivent faire cause commune et réclamer avec une égale intelligence et un égal patriotisme la *protection du travail national.* Pour assurer à la population de l'Allemagne, chaque jour plus nombreuse, de meilleures conditions d'existence, nous avons besoin d'une industrie puissante, d'un commerce entreprenant et vaste, autant que d'une agriculture robuste. Aussi pensons-nous que lors de la conclusion des *traités de commerce* futurs, les intérêts de l'agriculture devront être sauvegardés mieux que jusqu'à ce jour, mais qu'il faudra égalément tenir compte du besoin qu'ont l'industrie et le commerce de traités de commerce de longue durée. Nous voulons dans cet esprit la concentration de toutes les classes productives, l'effacement des antagonismes pour une commune activité. »

Ainsi s'exprime le manifeste général du parti. Trouvons-nous les mêmes principes soutenus de toutes parts, dans la campagne électorale, par les nationaux-libéraux ? Les voici à Francfort-sur-le-Mein soutenant, avec les démocrates allemands, le candidat du parti démocrate libéral ; au nom de quels principes ? au nom des intérêts communs de la grande industrie et du grand commerce, qu'il s'agit de défendre à la fois contre les revendications du prolétariat industriel et contre les exigences des agrariens. « Les milieux agricoles d'une part, les travailleurs salariés de l'industrie d'autre part, obtiennent chaque jour de nouveaux succès dans leur effort pour conquérir la puissance dans les parlements. Est-ce que la bourgeoisie urbaine, dont est sortie

la pensée des institutions parlementaires, devra se montrer incapable de manier ces institutions, de s'assurer l'influence qui lui appartient comme à un des facteurs nécessaires de la vie publique, — de faire la prospérité de la ville natale, dont dépend la prospérité de tous les habitants. » — A Leipzig, au contraire, nous voyons le candidat national-libéral, le professeur Hasse, candidat commun des nationaux-libéraux et des conservateurs, qui demande à l'Etat d'accorder surtout son concours à la classe moyenne (petite industrie et petit commerce) et à l'agriculture : « Plus que jusqu'à ce jour, dit-il dans sa profession de foi, l'Etat doit s'employer à fortifier la *classe moyenne,* qui est comme la *colonne vertébrale* du peuple... Quant à l'*agriculture,* pour juger de ce qu'il faut faire pour elle, il me suffit de savoir que seule une agriculture intensive, payant de hauts salaires à beaucoup de travailleurs (allemands), peut retenir à la campagne la population rurale et conserver à la moitié au moins de notre population un *caractère rural.* Car en cela seul se trouve la garantie de la persistance de notre nationalité. » — D'autres candidats du parti national-libéral, tel le comte Oriola, soutiennent un programme entièrement agrarien.

Ainsi divisés sur les grands problèmes économiques, les nationaux-libéraux sont unis surtout par leur nationalisme. Sur ce point le Manifeste général du parti exprime la pensée de tous : « Inaltérable fidélité à l'Empereur et à l'Empire, y lisons-nous, voilà les mots que le parti national-libéral inscrit comme suprême principe sur son drapeau. Conserver, fortifier et élever à un éclat toujours plus grand le legs de notre inoubliable empereur Guillaume et de son grand chancelier le prince Bismarck, le nouvel Empire allemand, cela reste à jamais pour nous le premier et le plus haut devoir.

« D'un joyeux orgueil s'emplit notre cœur au spectacle de la sage et à la fois énergique défense des intérêts allemands dans le domaine de la politique extérieure et de la politique coloniale. La politique allemande emploie toute son influence au maintien de la paix ; pénétrante et prévoyante, elle s'efforce d'assurer le travail allemand à l'intérieur et d'assurer l'écoulement des produits allemands au dehors. La durée d'un succès ne peut être garantie que par une armée puissante et une flotte toujours prête à prendre la mer. C'est pourquoi le parti national-libéral a toujours secondé dans ces domaines les efforts du gouvernement de l'Empire. Il a été le premier à reconnaître sans réserve et avec unanimité dans la loi du septennat maritime une nécessité pour le maintien de la paix, du progrès et de la situation politique de l'Allemagne dans le monde. »

Comme le lien qui réunit les membres du parti national-libéral, divisé par des antagonismes économiques, est l'idée nationale, le lien

qui réunit les membres du parti du *Centre* est l'idée religieuse, l'idée catholique.

Le parti du Centre, sous sa forme actuelle, date du temps où Bismarck, peu après la Déclaration de l'Infaillibilité du Pape, en 1870, redoutant la formation, au cœur de l'Empire, d'un groupement docile à des inspirations ultramontaines, engagea contre le Catholicisme, en Allemagne, la lutte dite *Kulturkampf*. Il se constitua pour la défense des libertés de l'Eglise catholique, de la population catholique. Et, dans la mesure où il eut à souffrir de la violation du droit et des libertés des citoyens, il est resté un parti libéral.

Au point de vue économique, les éléments les plus divers se trouvent réunis dans le parti ; aussi s'efforce-t-il de donner quelque satisfaction à chacune des classes sociales, et cherche-t-il surtout à faire pénétrer dans les esprits la nécessité de l'union de tous les Catholiques.

Le parti du Centre est essentiellement, exclusivement, un parti catholique. Les manifestes et les feuilles de propagande s'adressent aux électeurs sous le nom de : *Catholiques!* Ils s'adressent aux catholiques, aux catholiques seuls, à tous les catholiques. « *Catholiques*, ne vous bornez pas à venir vous-mêmes aux urnes, mais faites aussi tous vos efforts pour que vos amis et connaissances catholiques y paraissent aussi. — Tout homme catholique âgé de vingt-cinq ans au moins peut voter. — *Pour chacun c'est un strict devoir de conscience.* »

Le parti du Centre est le parti de tous les catholiques.

« Catholiques ! Plus que jamais nous devons insister sur ce principe que *le parti du Centre doit s'employer de toutes ses forces à assurer le bien moral et matériel de toutes les classes de la société.* » Catholiques ! le parti du Centre est le vrai parti du peuple : pour les ouvriers il demande des réformes sociales, pour les petites gens de la classe moyenne, artisans, petits commerçants, paysans, dans lesquels il voit les soutiens de la société, il demande des mesures de protection ; pour tous il demande le respect des droits du peuple, liberté du suffrage, liberté de la parole, liberté de l'écriture, droit d'association et de réunion, pour tous il demande le respect de la constitution. Le *Centre* est « *la sauvegarde et le rempart des droits et des libertés* de l'Eglise Catholique, ainsi que des droits et des libertés du peuple ; il est le fidèle représentant des justes *revendications économiques* des *ouvriers*, des *artisans*, des *agriculteurs*, des *commerçants*, des *fonctionnaires*. »

Soucieux des intérêts de toutes les classes de la société, le *Centre* est fidèle à l'Empereur, aux princes fédérés, aux Etats fédérés, à l'Empire. Le *Centre* est un parti loyaliste et patriote : il veut l'Empire florissant, et ne refusera jamais ce qui est nécessaire à sa défense et au maintien de sa situation dans le monde, sans perdre toutefois des

yeux la limite des facultés des contribuables pauvres. « Catholiques! le Centre est un parti qui mérite également la confiance du prince et du peuple. »

« Quiconque veut voter pour un candidat qui donne à Dieu ce qui appartient à Dieu, à l'Empereur ce qui appartient à l'Empereur, et au peuple ce qui appartient au peuple, doit donner sa voix au candidat du Centre. »

Il existe actuellement en Allemagne trois partis méritant le nom de libéraux : *L'Association libérale* (*Freisinnige Vereinigung*), le *Parti libéral démocratique* (*Freisinnige Volkspartei*) et le *Parti démocratique allemand* (*Deutsche Volkspartei*) appelé aussi *Parti démocratique* (*Demokratische Partei*) et *Parti démocratique de l'Allemagne du Sud* (*Süddeutsche-Volkspartei*). Cette dernière dénomination provient de ce que ce parti est puissant surtout dans l'Allemagne du Sud, particulièrement dans le Wurtemberg.

L'*Association Libérale* et le *Parti Libéral Démocratique* n'existent que depuis 1893. Leurs origines communes doivent être cherchées d'abord dans le *Parti Libéral Allemand* (*Deutsche Freisinnige Partei*), et, au delà, dans le *Parti Progressiste Allemand* (*Deutsche Fortschrittspartei*).

En 1866, du tronc commun du Parti Progressiste Allemand s'était détaché le parti national-libéral. Le parti national-libéral se portant toujours davantage vers la droite, en 1880 une sécession se produisit, certains de ses membres formèrent un nouveau groupe, l'*Association Libérale* (*Liberale Vereinigung*). En 1884, entre le parti primitif, le Parti Progressiste Allemand, et l'Association Libérale, l'union se fit, et le Parti Libéral Allemand fut fondé. C'est de la scission qui se produisit en 1893 dans ce parti, par suite de dissentiments concernant les crédits militaires réclamés par le gouvernement, que naquirent l'Association Libérale et le Parti Libéral Démocratique. Dans l'Association Libérale s'étaient réunis les partisans des accroissements militaires; dans le Parti Libéral Démocratique, les adversaires décidés des nouveaux armements, les adversaires décidés du militarisme.

Quant au Parti Démocratique Allemand, ses commencements remontent au mouvement démocratique de 1848; c'est en 1868 qu'il se donna le programme que dans ses grandes lignes il défend encore aujourd'hui.

L'Association Libérale, dans les questions militaires, s'oppose à la fois au Parti Libéral Démocratique et au Parti Démocratique Allemand, tous deux également antimilitaristes; dans les questions économiques, entre l'Association Libérale et le Parti Libéral Démo-

cratique, d'une part, et le Parti Démocratique Allemand, d'autre part, il y a des différences, les deux premiers groupes représentant résolument les principes manchestériens, la liberté industrielle, le libre-échange, les libertés de la banque et de la bourse, tandis que le Parti Démocratique Allemand a une tendance à demander en toutes choses, pour les petits, contre les grandes puissances économiques, l'appui de l'État; mais les trois groupes sont unis dans leur lutte contre les exigences de la grande propriété foncière, contre les revendications des agrariens; dans le domaine politique, ils sont unis pour la défense des droits du peuple, pour la revendication des libertés démocratiques. A ce double titre ils représentent la lutte, selon les principes de la société présente, contre les partis conservateurs.

C'est cette double lutte politique et économique contre la féodalité terrienne, qui fait l'essentiel de la propagande électorale des uns et des autres. Électeurs, disent-ils, les droits du peuple sont menacés par la Réaction. Les conservateurs se proposent de supprimer le suffrage universel, le droit de coalition, la liberté d'établissement. Ils veulent introduire au Reichstag une majorité agrarienne qui refuserait le renouvellement des traités de commerce, qui hausserait les taxes douanières, qui renchérirait le pain, la viande, toutes les subsistances, au préjudice de l'ensemble de la nation, au profit seulement de quelques milliers de grands propriétaires fonciers, de *hobereaux* prussiens. Électeurs, envoyez au Reichstag les défenseurs des libertés publiques, les défenseurs des intérêts du peuple laborieux, les candidats du parti libéral, du parti démocratique.

*
* *

D'après ce qui précède, il est aisé de prévoir que les différents partis ne combattront pas les socialistes exactement de la même manière. Entre les conservateurs et les démocrates-socialistes l'opposition est complète. Au contraire, entre les libéraux et les démocrates, d'une part, et les démocrates-socialistes, d'autre part, il existe des points de contact : les uns et les autres représentent la défense des droits du peuple, la lutte pour la conquête de nouvelles libertés, la lutte contre les revendications agrariennes. Aussi verra-t-on souvent, au second tour de scrutin, des libéraux et des démocrates voter, contre le candidat conservateur, pour le candidat socialiste, comme on voit les socialistes voter, contre le candidat conservateur, pour le candidat démocrate ou le candidat libéral. Et de cette possibilité d'alliance au scrutin de ballottage, il résulte que les libéraux et les démocrates, dans leur lutte contre les socialistes, s'abandonneront moins que les conservateurs et les antisémites, par exemple, à toutes les violences et à tous

les excès des attaques personnelles. D'autre part, en raison de la communauté de certains principes, les libéraux et les démocrates se trouveront dans l'impossibilité de faire usage, dans la lutte contre le socialisme, de certains arguments. Ils ne pourront pas le combattre, par exemple, du point de vue de la religion.

Mais si, en tant que libérale et démocratique, la démocratie socialiste peut lutter à côté des partis libéraux et démocratiques, en tant que parti de la classe ouvrière, en tant que socialiste, elle s'oppose à tous les autres partis, aux partis libéraux et démocratiques, défenseurs des principes constitutifs de la société actuelle, autant qu'aux partis conservateurs. Et à ce point de vue tous les partis la combattront également. Dans le détail, la lutte contre le socialisme pourra varier d'un parti à l'autre, dans des limites que les observations précédentes, jointes à la connaissance de la nature des divers partis, permettront de fixer; dans l'ensemble, tous les partis lutteront contre elle sinon toujours selon les mêmes principes, du moins selon les mêmes règles et la même tactique.

Ce sont les caractères généraux de cette lutte que nous voudrions déterminer ici.

On commence par parler des chefs. Voyons en quels termes. « Ce sont, nous dira-t-on, les *exploiteurs des ouvriers*, habiles à leur soutirer les petites économies faites sur un salaire péniblement gagné, et les employant pour eux-mêmes ou pour le parti ». « Messieurs les chefs socialistes reçoivent des traitements dont la somme s'élève à 24,000 marks, que les ouvriers filoutés économisent sur leurs propres besoins. « Pas d'intérêt, pas d'action », a dit le « camarade » Bebel au Congrès de Hambourg, comme on lui objectait ces traitements. »

« L'ouvrier n'a qu'*un seul* droit et *un seul* devoir dans la Démocratie Socialiste :

« *Payer et fermer la bouche.*

« L'ouvrier socialiste paie pour la *caisse du parti*, pour les *syndicats* et pour toutes sortes d'autres *caisses*. Il remplit son carnet de cotisations de *timbres* de quittances, achète des *timbres de grèves*, paie des *contributions supplémentaires*, se laisse prendre aux *ventes aux enchères américaines* — il fait plus, il court distribuer des feuilles volantes et des bulletins de vote. Et pourquoi? Pour que la caisse reste bien pleine pour les propagandistes payés.

« *Mais à quoi lui sert-il de payer?*

« A quoi sert-il à l'ouvrier, que la Démocratie Socialiste ait beaucoup d'argent placé *à la Banque d'Angleterre*, argent dont on n'a jamais vu porter en ligne de compte les intérêts? »

Exploiteurs, dupeurs, escrocs : voilà bien les chefs du parti; et insolents, par dessus le marché. A les croire sur parole, ils seraient de

purs anges. « Eh bien, regardez-moi un peu ces anges de plus près, quand ils vous livrent les feuilles de propagande qu'il faudra distribuer, ou qu'ils vous transmettent les ordres du parti; voyez comme ils sont alors impertinents, comme ils se donnent des airs, et réclament avec arrogance les sous des ouvriers! »

Faut-il s'en étonner? Mais qui sont ces hommes, quel est leur but? Voici une feuille électorale en tête de laquelle, en gros caractères, est écrite cette question : *Que sont les chefs de la démocratie socialiste?* Écoutons la réponse.

« Ce sont des hommes, nous dit-on, qui *ont échoué dans la vie,* ou qui *sont trop paresseux pour chercher à gagner leur pain en travaillant;* souvent jeunes gens qui n'ont pas la maturité que suppose toute pensée politique, ou qui ne connaissent pas encore les mains calleuses, les soucis et la misère dont ils aiment tant à parler. *Doués de facilité de parole, ils vivent aux dépens des ouvriers qui paient;* ils voyagent en *compartiment de seconde classe,* louent des *appartements chers, mangent et boivent* comme on le raconte au peuple des *hobereaux* et des conseillers de commerce. *Leur principal devoir est d'entretenir le mécontentement du peuple,* sans lequel les contributions — les *sous des ouvriers,* comme on les appelle, qui représentent pour les camarades une somme cent fois plus forte que les impôts si violemment combattus par les socialistes — *tariraient,* et *messieurs les meneurs socialistes* (alias *excitateurs du peuple*) *devraient vivre un peu plus maigrement et gagner* eux mêmes leur pain. »

Mais, dans le portrait qu'ils font des chefs socialistes, les adversaires ne s'en tiennent pas aux généralités, et il importe, pour bien faire connaître leurs procédés de lutte, de montrer quelle est leur façon de combattre les individus. Écoutons-les parler d'un candidat socialiste, de l'avocat Stadthagen, député sortant :

« *Qu'a fait cet avocat juif pour représenter au Reichstag des ouvriers allemands?* Qu'a-t-il fait pour élever et fortifier la classe ouvrière? Quels services a-t-il rendus, pour que vous vouliez le réélire??? *Il a voulu faire passer dans sa poche l'argent des ouvriers,* jusqu'au jour où l'on a mis fin à cette méritoire activité et où *il a été expulsé de l'ordre des avocats par décision du conseil du barreau.* Quant à son activité politique, il suffit pour l'apprécier de connaître les nombreuses peines qui ont été prononcées contre l'ex-avocat *Stadthagen.* Plus d'un lui a autrefois donné sa voix dans l'espérance que Monsieur l'avocat lui donnerait des conseils. Le conseil vint d'abord, puis, la note, et plus d'un fut assagi par cette expérience. « Pas d'intérêt, pas d'action! » Le « camarade » *Bebel* a raison. *Et cependant l'ex-avocat pense avoir le plaisir de rentrer au Reichstag comme représentant des ouvriers.* Ceux qui veulent être mieux informés encore sur ce représentant des ouvriers

n'ont qu'à lire la brochure du vannier Ernst Fischer sur la *Démocratie Socialiste;* Fischer écrit :

« *De promesses ces gens-là ne furent jamais à court; jamais non* « *plus il ne leur arriva de tenir leurs promesses. Il est temps enfin que la* « *masse des travailleurs s'éveille et voie dans quel bourbier de corruption* « *ils veulent la conduire. La Démocratie Socialiste ne permet pas qu'un* « *homme lui échappe,* tant qu'il possède quelque chose qu'il puisse « sacrifier. *Ses ressources sont-elles épuisées, alors elle le jette impitoya-* « *blement par dessus bord, en se riant de lui.* » Le vannier Ernst Fischer a été *ruiné et plumé par la Démocratie Socialiste*. Quel est l'homme qui lui a fait faire la triste expérience des faits décrits dans sa brochure?

« *L'ex-avocat Monsieur Arthur Stadthagen.*

« *Y a-t-il une effronterie plus grande que de proposer encore une fois Stadthagen aux suffrages des ouvriers?* Cela n'est possible qu'à un parti qui terrorise ses adhérents comme la Démocratie Socialiste. *Messieurs les chefs Singer et Bebel commandent; le simple ouvrier n'a pas à dire un mot; il n'a qu'à voter comme on lui ordonne.*

« *Ouvriers allemands, voulez-vous vraiment obéir plus longtemps à de semblables gens, et réélire M. Stadthagen ?* »

« Ouvriers! Combien de temps encore laisserez-vous ces gens vous mener par le nez! Pour une propagande qui ne vous a été jusqu'ici d'aucune utilité et qui, pour l'avenir, sera bien plus infructueuse encore, vous sacrifiez tous les ans plus d'un demi-million de marks. De vos sous de travailleurs si durement gagnés se nourrissent vos chefs, vos savants, vos journalistes, qui vous exhortent à la haine de vos patrons, à l'abandon de votre patrie, au mépris de votre religion, à la persécution de tous ceux qui ne pensent pas comme eux et qui n'ont rien d'autre à vous offrir en échange qu'un Etat de l'avenir qui ne serait en réalité qu'un Etat de forçats.

« Ouvriers ! Prêtez l'oreille à la voix de la raison ! Souvenez-vous des paroles de votre Empereur : Puisse le peuple allemand se ressaisir et secouer le joug des meneurs! Le moment est venu de prouver par des actes que vous ne voulez rien avoir de commun avec ces compagnons sans patrie.

« *Ne votez pas pour des socialistes!* »

Le portrait des chefs du parti une fois achevé, on entreprend de faire connaître aux électeurs le parti lui-même, sa nature, son activité, ses fins. Il s'agit de détacher de lui les masses ouvrières, d'arrêter les petites gens de la classe moyenne, les artisans, les paysans, dans le mouvement qui les emporte vers lui.

Aux ouvriers, on demande ce qu'a fait pour eux, jusqu'ici, le

parti socialiste. Et l'on répond à cette question que pour la classe ouvrière les socialistes n'ont rien fait.

« *Les ouvriers sont assurément aujourd'hui beaucoup plus heureux qu'autrefois*, observe-t-on. Personne ne peut le nier. Ils sont presque entièrement exempts d'impôts, ils ont pour leurs enfants l'*école gratuite*, dans les *cas de maladie* et d'*accidents*, en cas d'*invalidité* et pendant la *vieillesse*, ils sont assurés et protégés. Mais doivent-ils ces bienfaits à la Démocratie Socialiste ? Non et trois fois non ! Les socialistes ont voté *contre* ces lois et ont tout fait pour empêcher leur adoption. »

Les socialistes ont voté contre « la sublime législation d'assurance et de protection ouvrière » de l'Allemagne. Ce qui a été fait en faveur de la classe ouvrière a été fait sans eux, malgré eux.

Est-ce tout ? Les socialistes ne sont pas seulement étrangers à ce qui a été fait. C'est principalement à cause d'eux que l'on n'a pas fait mieux, à cause d'eux que l'œuvre si ardemment entreprise est jusqu'ici restée inachevée. « Si un moment d'arrêt s'est produit dans la législation sociale, la faute en est pour la plus grande part à la Démocratie Socialiste, dont les excitations à la haine et à l'ingratitude ont diminué chez ceux dont elle est l'œuvre le désir de poursuivre le travail social » ... « On poursuivrait de bien meilleur cœur et bien plus énergiquement l'œuvre de réforme sociale, si les socialistes ne passaient pas leur temps à déconsidérer ce qui a été fait jusqu'ici. Ils parlent de « *bribes de réforme sociale* ». Savez-vous ce que sont ces bribes ? De 1885 à 1895, en vertu des lois d'assurances, *plus de vingt-cinq millions de personnes* ont reçu des indemnités dont la somme s'élève à près d'un milliard deux cent cinquante millions de marks. *Chaque jour* on dépense pour les assurances ouvrières, en chiffres ronds, *un million de marks*. On voit que ce sont des « bribes » tout à fait respectables, et la classe des industriels, qui supporte la plus grande partie de ces charges, ferait de bien plus grands sacrifices encore, *si les ouvriers voulaient enfin reconnaître ce qu'en Allemagne on fait pour eux !*

« La Démocratie Socialiste empêche la classe ouvrière de le reconnaître et lui cause ainsi un grave dommage. »

« La Démocratie Socialiste, qui sacrifie ainsi les intérêts présents de la classe ouvrière, travaille-t-elle du moins à préparer son bonheur dans un autre ordre social ? Non.

« *La Démocratie Socialiste est l'ennemie de la classe ouvrière !* Elle ne lui veut pas du bien ! elle ne veut que l'exploiter pour ses fins condamnables. Elle ne croit plus elle-même à son Etat Futur. Liebknecht en parlait bien récemment encore en termes exaltés, mais Singer a dit sagement :

« Qu'il ne voulait pas aborder cette question ; qu'il ne s'agissait

« que de frayer la voie à un ordre social nouveau. Comment la généra-
« tion future s'organiserait plus tard, c'est ce dont on devait lui aban-
« donner le soin. »

« Ouvriers ! Quand comprendrez-vous que la Démocratie Socialiste ne construit pour vous que des châteaux en Espagne ? Espérons que ce ne sera seulement quand il sera trop tard. »

Tandis qu'en s'adressant aux ouvriers on affecte de considérer la Démocratie Socialiste comme se désintéressant du problème de l' « Etat Futur », comme détournant ses regards du but socialiste, en parlant aux petites gens de la classe moyenne on met uniquement en lumière les côtés les plus révolutionnaires de l'activité du parti. La méthode la plus communément employée consiste ici à citer des textes. On donne la parole aux socialistes mêmes, quitte à la leur retirer au moment où va se compléter leur pensée.

« Maintenant, au moment des élections, dira-t-on, la Démocratie Socialiste jette sur ses épaules un petit manteau. Tandis qu'auparavant elle ne trouvait jamais ses paroles et son attitude assez révolutionnaires, assez hostiles à l'Etat et à la société, elle parle maintenant de modifier et d'améliorer ce qui existe. Mais à ce changement elle n'est pas devenue moins dangereuse, bien au contraire ! Auparavant elle ne cherchait à gagner que les ouvriers de fabriques. Maintenant elle a compris qu'à elle seule cette armée ne suffisait pas et elle voudrait bien conquérir aussi les populations des campagnes. A l'aide du mensonge et de la ruse les socialistes flattent le petit bourgeois et le paysan. Un paradis doit s'ouvrir à lui s'il vote pour un socialiste : pas d'impôts, pas de charges, une somptueuse prospérité, liberté, égalité, fraternité ! Bref, ils lui font entrevoir à travers leurs mensonges le ciel sur terre. Mais quelle satanique bouffonnerie ! Cette félicité future ne peut s'édifier que sur les ruines de son existence actuelle. C'est ce que l'on a la prudence de ne pas dire. »

« Défiance est mère de sûreté ! Les ennemis jurés de la classe moyenne veulent à la hâte lui escroquer quelques suffrages. Arrachons-leur le masque du visage ! Regarde seulement avec quels roulements d'yeux ils te protestent de leur amitié ! Juge-les d'après leurs propres paroles.

« 1. Le *Vorwaerts*, l'organe central du parti démocrate socialiste, a écrit le 6 décembre 1891 (nº 286) : « Il ne peut pas nous venir
« à l'esprit de favoriser de quelque façon que ce soit les désirs de
« propriété privée des paysans. La récolte n'appartient pas aux
« paysans, mais à tous les hommes ; il ne faut concéder à personne
« la propriété privée de la terre. »

« 2. Le *Journal Ouvrier de Saxe* a écrit en mai 1890 : « Nous

« ne déclarons pas la guerre seulement aux biens des grands propriétaires fonciers, mais encore à la ferme du plus petit paysan. »

« 3. Le compagnon Fischer a dit au Congrès socialiste de Breslau, en octobre 1895 : « La Démocratie Socialiste ne peut gagner le paysan « que lorsqu'il a été séparé de sa propriété, lorsque les Juifs l'ont fait « vendre. »

« 4. Le *Journal Ouvrier de Saxe* a écrit, en juillet 1890 : « Nous « nous efforcerons partout et toujours de hâter la disparition de la « petite industrie. »

« 5. Le juif et socialiste Engels a écrit, en mai 1890 : « Mais si le « capital anéantit les petits artisans et les petits commerçants, il « accomplit une œuvre salutaire ; » il parle des paysans comme de « débris du Moyen-Age, de la disparition desquels on ne peut que se « réjouir ».

« 6. La *Voix du Peuple de Suisse* a écrit, en 1890 : « Non seu- « lement l'existence de la classe ouvrière n'est pour nous d'aucun « intérêt, mais notre victoire dépend même précisément de sa « disparition, qui sera d'autant plus avantageuse pour elle, comme « pour nous, qu'elle sera plus rapide. Elle constitue un élément « réactionnaire et non un élément progressif. L'éternisation de son « existence est l'éternisation du travail salarié, du temps de travail « démesurément long, de la grande indigence et du caractère arriéré « de la production agricole. Et si le socialisme, c'est-à-dire l'émanci- « pation des travailleurs, a incontestablement pour condition l'anéan- « tissement de la petite production (c'est-à-dire du métier) et de « l'agriculture, pourquoi conserverions-nous ou nous efforcerions « nous même de rajeunir les débris d'existence petite-bourgeoise qui « ont survécu jusqu'à notre temps. »

« 7. Le socialiste Schippel a déclaré dans la *Tribune populaire de Berlin* qu'une suppression des droits de douane, en faveur du commerce international, était désirable, afin que la classe des paysans disparût.

« 8. Le juif socialiste Schœnberg a publié un article qui commence par ces mots : « Les paysans sont la pierre d'achoppement de tout « parti progressiste, et à plus forte raison d'un parti révolutionnaire « comme le parti socialiste ! Pour nous le paysan est le diable incarné, « toujours prêt à nous empoigner par les cheveux, sitôt que nous ou- « vrons la bouche. »

« C'est d'après ces paroles sincères, et non d'après des appels électoraux qui ne sont que charlatanisme et grossière duperie, que vous devez apprécier la Démocratie Socialiste, électeurs allemands ! Ici elle laisse paraître sa face diabolique, ici elle manifeste sa haine insensée du seul rempart puissant qui lui barre la route de la domination, sa

haine de la classe moyenne allemande. Empêcher l'accroissement de ses forces doit être aux élections l'effort résolu de tout brave, de quiconque ne veut pas se laisser entièrement ravaler au rang d'esclave de capitalistes juifs, d'ouvrier dans leurs fabriques, d'homme de peine dans leurs bazars! Electeurs allemands de la classe des paysans et de la classe moyenne, que nul d'entre vous ne donne sa voix, le 16 juin, à un socialiste! Défiance est mère de sureté! »

La Démocratie Socialiste poursuit la ruine du paysan, de l'artisan, du petit commerçant, elle combat les réformes proposées en faveur de la classe ouvrière. Quel est donc l'idéal qu'elle poursuit? Quelles sont donc ses fins?

Les socialistes veulent détruire la propriété, le mariage et la famille, la religion, la patrie, la royauté.

« *Ils veulent vous prendre votre propriété.*

« Que vous ayez fait des économies, placées à la caisse d'épargne, que vous possédiez une *terre* ou *des outils, des machines* et autres objets, tout doit être pris aux propriétaires actuels, et appartenir à tous en commun. » « Tout doit être « socialisé ». C'est-à-dire que *toute propriété privée doit disparaître*, il ne doit plus y avoir d'industrie privée, plus de fortune privée ». « Ce que gagne l'homme laborieux, le « paresseux aidera à le dépenser. » « Il n'y a naturellement pas d'in- « demnité. Avec quoi serait-elle payée? » « L'État doit être seul « propriétaire et seul patron. »

« *Mais l'État, ce sont alors les chefs socialistes.*

« Certes, ceux qui auront leur place *à la mangeoire* auront du bon temps! Mais *tous les autres* ne sont rien de plus que des *employés*. Leur existence sera-t-elle vraiment une existence de félicité? »

Là est la revendication la plus importante des socialistes; sa réalisation suffirait à entraîner l'effondrement de l'ordre social actuel. Mais écoutez encore!

« *Ils veulent supprimer le mariage et la famille.*

« Le mariage et la famille doivent être remplacées par l' « amour « libre » avec toutes ses licences. Chaque couple n'a de durée que celle qui lui convient. Il n'existe pas d'obligation morale qui détermine le maintien de l'union dans l'intérêt des enfants, puisque les enfants sont enlevés aux parents bientôt après la naissance, et élevés dans de grands établissements. Qui parmi vous donnerait son consentement à cela? Qui voudrait être privé de la famille et de l'intérieur où, après la fatigue de la journée, l'attendent le repos et le délassement?

« *Ils veulent arracher de votre cœur la religion.*

« Sans doute, les socialistes disent, quand on leur demande quelle est leur attitude vis-à-vis de la religion : « *La religion est chose « privée!* » Mais ce n'est que vain mensonge. *Les socialistes sont les pires*

ennemis de la religion. L'irréligiosité entre si bien dans l'essence du parti socialiste que même le plus lointain soupçon de croire encore en Dieu et en l'autre vie, suffit pour faire encourir à un homme un blâme du parti devant l'Allemagne entière, ainsi qu'il advint au délégué Stegmuller à un congrès. « Pas de Dieu et pas de ciel! » Voilà la devise socialiste. « Nous abandonnons le ciel aux anges et aux moi- « neaux! » Un autre propos blasphématoire des hommes de ce parti consiste à dire : « Nous tenons Dieu pour un asile de stupidité, nous « considérons Dieu comme le plus grand mal du monde, et pour cette « raison nous déclarons à Dieu la guerre! »

« Voilà l'opinion véritable des socialistes sur Dieu et sur la religion. Des gens qui prononcent de pareilles paroles peuvent-ils vous conter qu'ils ne se soucient pas de la religion, qu'elle est pour eux chose privée? Mais celui qui veut vous prendre votre religion est votre ennemi. Car la religion est le fondement sur lequel reposent le foyer domestique, l'État, le peuple. Qui supprime la religion, détruit l'art et la science, l'éducation, les bonnes mœurs et le bonheur familial.

« *Ils veulent vous prendre votre roi.*

« Nous n'avons besoin ni de roi ni de maître, disent-ils, nous voulons la domination du peuple, la démocratie. « Nous demandons, « est-il dit dans le programme de Gotha, *la suppression de toute inégalité* « *sociale et politique.* » Les socialistes ne demandent l'égalité de droits et la domination de la démocratie que pour tirer à eux et conquérir pour leurs chefs le pouvoir. Si nous voulions nous laisser remplir de défiance vis-à-vis de notre roi, nous ferions preuve de *la plus méprisable ingratitude.* Avec un légitime orgueil nous pouvons, nous autres Allemands, lever les yeux sur la haute personne de notre énergique, sage et juste *empereur Guillaume II,* qui, digne rejeton d'une glorieuse famille de princes, s'est placé, par ses mémorables décrets du 4 février 1890, à la tête de la *réforme sociale internationale.* Selon ses propres paroles, sa sollicitude pour le bien des classes inférieures du peuple, sollicitude qui lui a fait faire déjà de si grandes choses, « *ne s'attiédira* « *pas* ».

« La protection la plus efficace de ceux qui sont économiquement et socialement faibles est et reste une *monarchie reposant sur le christianisme.*

« *Ils veulent vous ravir votre patrie.*

Ils n'ont pas des sentiments nationalistes, mais *internationalistes.* Ils ne crient pas : « Vive l'Empire allemand! » mais « Vive la démo- « cratie socialiste internationale! » « Citoyens! arborez les drapeaux « noirs! Une troupe de meurtriers et d'incendiaires fait aujourd'hui son « entrée dans nos murs. » — Voilà en quels termes, en 1871, un journal socialiste saluait les compatriotes rentrant en France victorieux. » « Les

biens si chèrement acquis de notre patrie ne sont, aux yeux des socialistes, d'aucun prix ; l'histoire incomparablement grande de notre peuple ne compte pas pour eux. Tandis qu'ils jouissent comme les autres des glorieuses conquêtes de la civilisation allemande, ils les tournent en dérision comme des vétilles, en les mettant en parallèle avec les charlatanesques splendeurs internationales auxquelles ils aspirent. Sous la bannière rouge ils s'enivrent d'une *fraternité des peuples* qui ne pourra jamais exister.

« *Voilà les fins de la Démocratie Socialiste !* Vous devez les avoir présentes à l'esprit en vous approchant de l'urne. Quiconque veut conserver tout ce que la Démocratie Socialiste veut détruire, doit travailler de tout son pouvoir, autour de lui, parmi ses amis, pour que le mot de ralliement soit au jour des élections :

« *Ne votez pas pour des socialistes !* »

C'est en ces termes que le socialisme et les socialistes sont présentés au corps électoral par leurs adversaires. Il reste à étudier le programme défendu par les socialistes eux-mêmes devant les électeurs.

EDGARD MILHAUD.

LA
Naturalisation des Juifs Algériens

(Suite)

XIV

On vient de voir ce que valent les allégations de MM. Marchal et Morinaud, en ce qui concerne les prétendues escroqueries commerciales qui expliqueraient la non moins problématique richesse des Juifs Algériens. Il reste à examiner la troisième accusation formulée par les mêmes personnages et qui vise « l'exploitation des indigènes par le crédit usuraire sous mille formes différentes ».

Sans doute, tant qu'il suffit de déclamer, on a la faconde verbeuse et facile. Sur la lèpre de l'usure, sur le cancer qui dévore l'Algérie, sur l'odieuse spoliation du colon et de l'indigène, on a des phrases toutes faites, clichés qui ont été utilisés dans toutes les réunions publiques et dans toutes les gazettes du crû. Mais, — quand il faut préciser, — on donne le spectacle d'un amusant embarras.

Voilà un député antijuif se proposant de pourfendre, en véritable mousquetaire, la horde innombrable des Gobseck du ghetto; il parle « de centaines de faits qu'il a dans son dossier », et il en cite juste *un* qu'il n'a même pas pu vérifier puisqu'il a été le chercher dans un journal, — et un journal d'Oran, — lui député de Constantine. On devine aisément, par ce seul exemple, que, sans doute, à cause des flots d'encre grasse et noire répandue à ce propos, la question de l'usure en Algérie est encore une des moins claires du problème algérien.

Les plus inavouables complicités jointes aux plus tristes scrupules d'une administration timorée, ont laissé la Métropole dans une ignorance qui dépasse tout ce qu'on a pu faire sur tous les autres points. Il faut pourtant avoir le courage de dire la vérité, si lamentable qu'elle soit.

L'usure est partout en Algérie : elle se pratique sous toutes les

formes, dans toutes les classes de la société, par tous les individus qui disposent de quelques avances. Qu'elle soit en un certain sens une conséquence du régime capitaliste dans un pays neuf; qu'elle ait encore pour cause une législation imprévoyante livrant à la rapacité qu'elle développe une population sans défense, personne ne songe à le contester. Il est seulement étrange que les partisans du capitalisme actuel se plaignent de l'usure.

Cette réserve d'ordre scientifique une fois faite, il faut reconnaître la merveilleuse habileté déployée par les Algériens pour tirer du régime actuel les conséquences les plus navrantes qu'il peut comporter. Ils pratiquent l'usure tranquillement, publiquement, avec une inconscience qui désarme le moraliste, tant elle paraît profonde. « Venez-vous, en parcourant une contrée, à prendre quelques informations : vous recueillez de la bouche de témoins graves, des détails stupéfiants. L'usure est partout : à côté du Juif enturbanné, du Mozabite, du Kabyle, du Maltais retors, du colon espagnol, l'usurier est ici un ancien sous-préfet, un commandant en retraite, là le géomètre, un peu plus loin le facteur, l'instituteur même, comme si dans cet air empesté par le microbe usurogène, personne ne pouvait échapper à la contagion..... *L'usure est la principale industrie de l'Algérie :* ceux-là seuls n'en font pas qui ont acquis ou hérité de parents le plus souvent usuriers une fortune qui leur permet de ne plus s'y livrer ou qui ne peuvent pas la pratiquer faute de ressources. » (1)

Il y a d'abord le prêt sur gages. La tenue des monts-de-piété clandestins est un des commerces les plus lucratifs et les plus répandus de l'Algérie : les guides oublient de faire visiter ces musées spéciaux et suggestifs aux parlementaires et rapporteurs qui viennent résoudre gaiement en quinze jours à Alger le problème algérien. La justice, si discrète qu'elle soit, est pourtant contrainte à l'occasion d'être un peu plus curieuse : A Mostaganem, le 7 septembre 1897, la police arrêtait une femme nommée Fathma ben Tartia. Les perquisitions faites à son domicile amenaient la découverte d'une quantité considérable de bijoux, bracelets, boucles d'oreilles, soltanis, vêtements et linge. Elle portait sur elle un petit trésor de 1,500 francs en pièces d'or, et opérait ses prêts au taux légèrement rémunérateur de 120 %. — Les Kabyles et les Mozabites ne se gênent pas pour procéder de la même manière, avec cette différence, que nous avons mise en lumière (2), que ces bons musulmans, pour rester d'accord avec le Coran, avancent, non du numéraire, mais des marchandises qu'ils rachètent ensuite d'ailleurs, en réalisant un triple bénéfice. Ne soyons pas sur-

(1) Lenormend, ouvrage cité, p. 108.
(2) Voir notre étude sur le Prolétariat Juif. *Rev. Soc.* N° 173,

pris de trouver des Jésuites parmi les musulmans, les Jésuites ayant emprunté aux Khouans leurs statuts.

Évidemment ce joli commerce n'est pas monopolisé par les indigènes : la vie coloniale, c'est un des beaux côtés de la politique coloniale, a pour effet de créer chez les individus, mis en contact journalier avec des êtres inférieurs, une moralité spéciale. On n'élève pas les indigènes, mais on s'abaisse à leur niveau.

Au cours de la même année, le juge de paix d'Inkermann, accompagné de son greffier et d'un inspecteur de police, opérait à Saint-Aimé une descente chez un nommé Berger Philibert, qui joignait à l'industrie d'usurier (70 à 90 °/₀) une petite usine de prêts sur gage. Il y avait là une balance à peser les bijoux, des quantités de fusils, pistolets, des titres de propriété et jusqu'à des brevets de pension militaire. On devine que ce brave Philibert était un antijuif militant. On a fait le silence absolu dans toute la presse bien pensante, sur le cas de ce philanthrope. Qu'on se garde de croire que ce petit commerce est dédaigné des gens les plus huppés : on pourrait nommer tel conseiller général qui n'en ignore pas les petits profits. Mais, comme on doit se borner, il est préférable de rappeler, entre beaucoup d'autres, le jugement suivant rendu par le tribunal de Sidi-Bel-Abbés, lequel avec un tout petit peu plus de curiosité, aurait pu trouver l'occasion d'en rendre pas mal d'autres du même genre et frappant des prêteurs de la plus haute bourgeoisie. Celui-ci concerne un officier en retraite, le commandant Enfer, et voici le dispositif de l'arrêt qui l'a frappé :

Attendu que le prévenu reconnaît que depuis une époque remontant à l'année 1888, il a consenti de nombreux prêts à des indigènes (230) contre la remise par des indigènes de bijoux à titre de gage ou de nantissement ;

Qu'il pratiquait habituellement ce genre d'opérations qu'il inscrivait sur son registre avec un intérêt variant entre 20 et 60 °/₀ ;

Qu'en réalité l'intérêt allait jusqu'à 80 °/₀ ;

Que le prévenu allègue qu'il a agi avec bonne foi, qu'il ignorait que ce fût illicite ;

Attendu que la bonne foi n'est point admissible chez le prévenu qui occupe un rang social élevé ;

Attendu qu'il résulte de l'information et des débats la preuve que le prévenu a commis le délit de tenue de maison de prêts sur gage, sans autorisation ;

Par ces motifs,

Le Tribunal déclare le prévenu coupable du délit qui lui est reproché et le condamne à la peine de quinze jours de prison et 2,000 francs d'amende.

Notez que le commandant Enfer allègue sa bonne foi : il croit qu'il n'est nullement illicite d'organiser un mont de piété clandestin et de prêter à 80 °/₀. Et, chose navrante, nous admettons volontiers,

bien que le Tribunal eût jugé le contraire, qu'il était de bonne foi. Il lui est arrivé, comme à tant d'autres, en débarquant en Algérie, de s'indigner des procédés usités pour spolier les indigènes : « Mais, mon cher, lui a-t-on répondu, vous êtes un naïf. Voyez votre collègue un tel, voyez ce haut fonctionnaire, qui en moins de cinq ans a gagné des centaines de mille, ce prêtre, ce notaire, ils n'ont pas vos scrupules, et vous les perdrez bien vite. Ici tout le monde fait l'usure et sans aucun risque, mon cher, car après s'être bien enrichi, on met tout sur le dos des Juifs. Les plus habiles se font encore nommer quelque chose dans l'antisémitisme, et profitent en toute sécurité, au milieu de la plus respectueuse considération, de la fortune adroitement acquise. »

On voudra croire que la Cour d'Alger a tenu compte de cette influence du milieu, puisque tout en confirmant la condamnation prononcée contre le commandant Enfer, elle a supprimé la prison et maintenu simplement les 2,000 francs d'amende. Après cela, il est évident que les Juifs contre lesquels on n'a pas relevé un seul cas de ce genre, dans la dernière période décennale, sont les seuls en Algérie à spolier le malheureux indigène par le gentil petit procédé du prêt sur gages entre 80 et 120 °/₀.

A l'industrie du prêt sur gages s'ajoutent naturellement, la plupart du temps, les louables ressources tirées du prêt à la petite semaine. La plupart des tenanciers des monts de piété clandestins ont fortement tendu cette deuxième corde de leur arc. Qu'il y ait eu jadis beaucoup de Juifs pour se livrer à ce triste métier, qu'il y en ait encore quelques-uns pour le faire, personne ne songe à le nier, mais on est dans le faux quand on représente ces individus comme ayant l'approbation de leurs coreligionnaires qui n'ont cessé de les réprouver de toutes manières. On doit de plus noter que les Israélites sont loin d'être les seuls à chercher la fortune dans le prêt à la petite semaine. « Les Européens de toutes les nationalités ne se font pas faute de s'y adonner et de s'y enrichir et, pour dire la vérité tout entière, il faut ajouter que les indigènes aussi s'y livrent, car j'ai lu dans un rapport administratif que les Kabyles portaient parfois le taux de l'intérêt jusqu'à 80 °/₀ et même au delà » (1).

Le jour où l'administration voudra parler et surtout agir pour renseigner comme elle le doit la Métropole et faire connaître la liste des prêteurs à la petite semaine, *liste qu'elle a entre les mains et que plusieurs ont consultée,* il apparaîtra clairement que là comme pour tout le reste c'est la calomnie qui fait le fond de la légende. Sur la liste non seulement les Juifs figurent actuellement en très petit nombre, mais en proportion infime étant donné l'ensemble de la population.

(1) *Journal officiel,* Discours de M. Barthou, Ministre de l'Intérieur.

Comment en pourrait-il être autrement ? « L'indigence oblige les trois quarts de la population juive à se livrer aux plus humbles métiers... ceux-là ont à redouter et non à faire l'usure. Reste la minorité composée d'Israélites aisés, les uns ont adopté des professions libérales où la pratique de l'usure est bien difficile, quoique sous ce rapport en Algérie rien ne soit impossible. Les autres sont des commerçants honorables qui n'ont pas besoin de faire les Gobseck et qu'une crainte salutaire, à défaut d'autre sentiment, éloigne des viles et périlleuses manœuvres du prêteur louche. On pourrait trouver sans doute dans les parties les plus éloignées du pays, dans le Sud-Oranais, du côté de Géryville, dans le Sud-Constantinois quelques nids d'usuriers juifs ayant réalisé en quelques années une scandaleuse fortune. Dans le Sud-Oranais un gamin de seize ans, suivant l'exemple de sa mère, prête 200 francs à un officier du bureau arabe, contre une valeur de 300 francs payable à six mois. En 1897 un Juif assignait devant le commandant Godron, un Arabe qui devait lui rendre 100 francs pour 60 francs prêtés ; le commandant réduisit la dette à 60 francs et accorda à l'Arabe une année pour se libérer.

En cherchant bien, on trouverait dans ces régions éloignées quelques dizaines d'individus de ce genre : l'instruction obligatoire y est en vigueur depuis une dizaine d'années seulement et la Métropole abandonne encore la direction spirituelle de ces groupements arriérés à de prétendus rabbins, — Marocains pour la plupart, — illettrés et superstitieux. La responsabilité de leurs agissements incombe autant au conquérant, qui a failli à sa mission civilisatrice, qu'à ces misérables délaissés. A Beni-Saf il y a 5 Juifs qui savent lire et écrire, à Géryville 25 sur 299, à Mécheria 5 sur 59, à Uzès 2 sur 40, à Tamzourah 10 sur 47, à Tiaret 200 sur 667, à Nedromah 56 sur 302, à Tlemcen les trois quarts, à Bedeau la totalité sur 173. Mais ces illettrés sont presque tous Marocains, puisqu'à Géryville, par exemple, on trouve seulement 4 électeurs israélites et à Mécheria 3. Le reste est représenté par des hommes de trente-cinq à soixante ans qui se seraient instruits si on leur en avait fourni les moyens comme à Nemours et à Saïda, créée en 1854, et où les 50 électeurs juifs savent lire et écrire. Dans cette infime minorité de vieux turbans fixés et isolés près des frontières et sur les hauts plateaux et qui représentent une quantité négligeable par rapport à la population juive du Tell et des grandes villes vous rencontrez les individus que le bruit public désigne comme prêteurs à la petite semaine. En supposant que les « on-dit » soient fondés, vous en compterez bien 200 pour toute l'Algérie. Est-ce une raison pour écrire avec le Moniteur de M. Firmin Faure : « Il faut faire la guerre à la juiverie, cette lèpre hideuse qui s'est abattue sur l'Algérie qu'elle exploite cyniquement, dont elle suce le sang jusqu'à la dernière goutte

et qu'elle finira par acculer à la ruine si tous ceux qui ont à cœur de sauver notre merveilleuse colonie ne se mettent pas en travers pour faire rendre gorge à Israël et le chasser » (1). Alors il faudra chasser non pas seulement quelques dizaines de Juifs, mais des milliers de chrétiens qui font le prêt à la petite semaine : ici un petit rentier qui prête à 36 °/o plus cher que le facteur qui se contente de 20 °/o ; là le gendarme en activité de service qui avance à 100 °/o; un peu plus loin un ancien brigadier de gendarmerie et un brave colon qui prêtent snr gages à 36 °/o et sans gages à 100 °/o; une brave dame de Batna qui prête sur gages en se contentant de 100 °/o; un employé de commerce qui n'avance pas un sou à moins de 180 °/o; un marchand de cuir qui prête à 40 °/o sur gages, un curé qui avance 20 francs par mois pour 40 francs, un brave brocanteur de Constantine qui a la spécialité de prêter aux ouvriers au taux de 1 franc pour 5 francs par semaine, et tous ces gens-là sont des Français. Nous ne parlons pas des Maltais, des Espagnols; il faudrait un volume pour citer leurs exploits.

Nous laissons encore de côté les Kabyles comme ceux d'Ammi-Moussa qui prêtent à 1200 °/o ou les Mozabites de Géryville qui en font autant.

Cependant nous n'avons pas encore dit un mot de l'usure sous sa forme véritable et active en Algérie : le prêt sur gages et le prêt à la petite semaine ne sont que les bagatelles de la porte. Si on veut voir à l'œuvre la plaie qui ronge l'Algérie tout entière et qui risque dans quelque vingt ans de soulever contre nous par la création inique d'un paupérisme incurable la guerre sociale la plus épouvantable, il faut étudier le prêt avec échange de marchandises, garanti sur obligations hypothécaires, le prêt en numéraire contre obligations hypothécaires et la vente à réméré. Voilà les trois instruments qui, maniés par les usuriers et les officiers ministériels algériens, réalisent avec la plus scrupuleuse légalité, mais avec l'infaillible automatisme d'une machine à broyer, l'écrasement silencieux autant qu'épouvantable de quatre millions d'individus, pasteurs et agriculteurs sans défense, spoliés à leur insu pour quelques sacs de semences ou quelques douros espagnols.

On pourrait citer quelques centaines de commerçants israélites qui se livraient surtout au premier genre d'opérations : mais ils se contentaient presque toujours de simples billets à ordre, sans exiger d'obligations hypothécaires, vendant à l'Arabe des marchandises, tissus, denrées ou encore des grains pour semences. L'indigène signe un billet majoré selon la solvabilité du client de 20, 40 et 100 °/o sur le prix réel de la marchandise. Il doit à l'échéance rembourser en grains qui lui sont comptés d'ordinaire à cinquante centimes au-dessous

(1) Le *Franc-Parleur*, 14 mai 1899.

du cours le plus bas. L'opération ainsi comprise est évidemment ruineuse pour le malheureux Arabe. Il signe pourtant : d'abord, parce qu'il ne sait pas bien ce qu'il signe, ensuite parce qu'il espère ne pas payer, n'ayant pas le moindre sentiment de l'honneur commercial, enfin parce qu'il joint à une imprévoyance puérile, l'absolue impossibilité de résister à la vue de quelques douros luisant et brillant sous ses yeux ou de quelques sacs d'orge nécessaires à ses chevaux. L'échéance survient ; la récolte a été nulle ou médiocre ; il en a clandestinement vendu une partie à quelque courtier marron. Il arrive assez penaud chez l'épicier ou le marchand, qui s'emporte, le violente, accepte à titre d'intérêts les quelques sacs apportés par l'indigène et consent d'ordinaire à renouveler l'obligation en la majorant encore de quelque 40 °/o. Seulement il faut bien voir la différence qui existe entre le Juif israélite et le Juif chrétien. Le premier ne recherche pas les immeubles ruraux, car les Israélites ne possèdent que la cent soixantième partie du sol arabe. « Il accepte d'interminables renouvellements accompagnés chaque fois, on le devine, de petits acomptes qui le font rentrer largement dans ses avances sans libérer d'ailleurs le malheureux emprunteur dont ils aggravent sans cesse la situation. Mais pourtant, il lui laisse sa terre, et si l'indigène est capable d'énergie et d'efforts, il peut finir par se débarrasser du vautour » (1). De plus le Juif a très rarement recours à l'homme de loi puisqu'il n'exige pas d'obligations hypothécaires : il évite ainsi à l'indigène les frais invraisemblables que les études algériennes savent accumuler pour rapporter aux avoués et notaires du grand parti français des rentes de millionnaires.

Le prêt sur marchandises et céréales a sans aucun doute enrichi par les odieux moyens que nous venons d'indiquer un tout petit nombre de Juifs que tout le monde connaît, mais que personne ne poursuit car on risquerait de découvrir les autres dont nous allons parler. En général, ceux qui ont eu recours à ce procédé sont aujourd'hui ruinés et riches seulement en papiers crasseux à signatures aussi insolvables qu'arabes. D'autres, redoutant les effets de la crise économique déchaînée sur l'Algérie par l'antisémitisme, se hâtent de liquider leur situation et refusent désormais toute avance aux indigènes. En somme, à l'heure actuelle, l'usure juive en Algérie, qui a surtout fonctionné sous forme de prêt sur marchandises, tend à devenir un mythe.

Par contre les chrétiens et les musulmans n'ont jamais déployé plus d'ardeur et plus d'audace dans l'art de spolier les malheureux Arabes : le mouvement antisémite leur permet en effet d'opérer en

(1) Lenormend, ouvrage cité, page 112.

pleine sécurité. On détourne toute l'attention sur les Juifs, on crie au voleur, on précipite contre eux la foule des gogos et pendant ce temps-là pick-pockets agissent fort à l'aise, avec cette différence qu'au lieu de vagues porte-monnaie ce sont des départements entiers qu'on s'adjuge. Le procédé est fort simple. Le colon a des voisins dont il convoite la terre : en exigeant un billet garanti par une obligation hypothécaire, il leur prête des grains et semences au taux de 60 °/₀. Le commerçant espagnol ou maltais avance 500 francs de marchandise à l'Arabe : il lui fait signer un acte reconnaissant une dette principale de 11 à 1500 francs remboursable en trois ans et productif d'un intérêt à 10 °/₀. Tel autre avance aux Arabes du blé à rendre lors de la récolte suivante dans la proportion *ordinaire* (lisez dans la proportion double de ce qui a été prêté); en cas de renouvellement le taux s'élève jusqu'à 300 °/₀. On devine aisément ce qui se passe; ici on a prêté non comme l'enturbanné de tout à l'heure pour l'intérêt, mais pour la terre. On guette et on envie depuis longtemps le terrain du malheureux Arabe et on ne lui a pas impunément imposé la signature d'une obligation hypothécaire.

Alors, avec une persévérance que rien n'arrête, avec une science de la procédure que les avoués recrutés sur place parmi les agents électoraux antijuifs sont seuls à posséder, on arrive à confisquer la terre de l'Arabe dans des conditions extraordinaires. Et surtout, qu'on ne s'imagine pas que l'indigène est la seule victime de l'usurier algérien.

Pour quelques colons européens ruinés jadis par des usuriers juifs et qu'on peut citer, il y a un nombre lamentable de colons européens expropriés par les usuriers maltais ou autres.

Il faut d'ailleurs reconnaître que les Européens n'ont pas le privilège de ce genre d'opérations. Il y a tout une partie du pays arabe où l'usure est le fait des autochtones : le Kabyle ne permet à personne de venir le concurrencer chez lui.

Le procureur de la république de Bougie assure que le chiffre le plus bas de la région est de 30, 40 et 50 °/₀. A Soukharas, il atteint la moyenne de 75 °/₀. Le président de la Chambre de commerce de Constantine le fixe à 150 °/₀, toujours entre indigènes bien entendu. Le général commandant la division d'Oran l'estime à 200 °/₀ dans la région de l'Alla-Marnia. Les auteurs de ces rapports considèrent l'intervention des Juifs comme un bienfait.

Les Juifs prêtent toujours au-dessous des cours moyens, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'ils fassent de la philanthropie, mais enfin, où l'Arabe, — et souvent l'Européen hélas ! demandent 50 °/₀ ils se contenteront de 25 ou 30 (1). Pour tourner la loi civile et religieuse, le musulman emploie le même procédé que le chrétien : le taux n'est jamais stipulé

(1) Voir Lenormend. Ouvrage cité, pp. 14 et suivantes.

sur l'obligation, c'est le capital qui est majoré. Les Mozabites ont encore enjolivé le procédé. A l'emprunteur qui se présente, ils offrent de la marchandise vendue avec un bon bénéfice contre un billet á ordre, lui-même gentiment majoré. L'emprunteur signe, mais comme il a besoin d'argent monnayé, il revend la marchandise au Mozabite qui la rachète à un prix dérisoire. Celui-ci la repasse ensuite à un second, en répétant la même opération : au bout de quelque temps de bonnes et légales expropriations viennent assurer à notre honnête commerçant une fortune rondelette. Il est considéré et considérable, car dans ce pays où la fortune mobilière n'existe pour ainsi dire point, si l'on veut être quelqu'un, il *faut avoir du bien au soleil.*

Pourtant l'Européen conserve en cette matière toute sa supériorité d'abord parce qu'il pille aussi bien le petit colon français que le malheureux indigène, ensuite et surtout parce qu'il sait qu'il peut tout se permettre en se munissant d'un bon avoué, qui fournit à la presse antijuive des annonces sérieuses, et en s'assurant, si l'affaire vient à se gâter, la solide protection d'un conseiller municipal ou d'un conseiller général antijuif, lequel se chargera de faire *marcher* la préfecture, le parquet, l'administration tout entière. A Mascara, par exemple, où l'on cite 25 Arabes et 15 Mozabites qui se livrent à ce genre d'usure, en retirant de la banque jusqu'à 200,000 francs par an, pour avancer à leurs coreligionnaires des céréales au taux de 200 °/₀, on trouve des chrétiens bien plus habiles encore. A côté du brave homme qui prête à raison d'un franc d'intérêt par semaine pour cinq francs, en voici un qui loue à tel Arabe qu'il sait dans la gêne un terrain enclavé par plusieurs autres, il y poste des gardes qui accablent les voisins de procès-verbaux pour délit de pacage. Les malheureux Arabes viennent proposer au propriétaire un arrangement à l'amiable avec billet à l'appui. A l'échéance les signataires ne paient pas, et, de renouvellement en renouvellement, on arrive à les exproprier. Naturellement, Mascara compte un comité antijuif très ardent présidé par un avocat fils d'Espagnole, dont le frère est avoué militant et dont le beau-père, italien d'origine, est notaire.

En octobre 1899 on procédait à l'arrestation du sieur Joubert, un des personnages les plus remuants du parti clérical antijuif à Aïn-Temouchent. Aucun journal du département, à l'exception d'une feuille socialiste, — le *Colon Oranais,* — ne souffla mot de cette arrestation. Pas une seule non plus n'a rendu compte des débats qui se déroulèrent devant le tribunal de police correctionnelle d'Oran (novembre 1899). Voici les faits :

Les deux frères Joubert réclamaient à un indigène du nom de Ben Saya une somme de 170 fr. 50 qu'ils prétendaient leur être due par ce dernier.

L'indigène affirmait, au contraire, avoir remis à ces deux *honnêtes* négociants pour 1,500 francs de céréales en plus de ce qu'il leur devait.

A l'appui de leurs dires, les frères Joubert présentaient des valeurs souscrites par l'indigène pour la somme dont ils affirmaient être créanciers.

Ben Saya qui, plein de confiance dans ces messieurs, leur avait signé des effets en blanc, porta plainte contre eux pour abus de blanc-seing.

Des experts furent nommés. Ces arbitres rencontrèrent de la part des frères Joubert un mauvais vouloir absolument étrange.

C'est ainsi que pour avoir les livres à leur disposition ils durent recourir à l'autorité judiciaire qui procéda par voie de perquisition.

Cette opération amena la découverte d'une double comptabilité.

On constata en outre que les livres étaient tenus de façon pitoyable : grattages, surcharges, maquillages, rien n'y manquait.

L'expertise aboutit en outre à la jolie trouvaille que voici :

Loin que Ben Saya dût quoi que ce fût aux frères Joubert, il se trouvait, au contraire, leur créancier de 475 à 485 francs.

Les débats de cette affaire ont tenu deux audiences, celles des samedi 28 octobre et 4 novembre.

Les deux frères Joubert qui comparaissaient, l'un l'aîné, en détenu, et l'autre en prévenu libre, étaient défendus par MMes Mathieu Saint-Laurent et Bédier; la partie civile était représentée par Me Médard, qui a réclamé au nom de son client 5,000 francs de dommages-intérêts et la restitution des billets indûment détenus par les inculpés. Le siège du ministère public était occupé par M. Drapier, substitut du procureur de la République.

Lors de l'interrogatoire des prévenus, M. le président constate que l'on remarque au bas de la page d'un livre tenu entièrement par le comptable de la maison, un article par lequel Ben Saya se trouve débité de quatre mille francs, article écrit par une extraordinaire exception de la main même de Joubert aîné.

Cette constatation, pour laquelle les inculpés ne trouvent pas un mot d'explication, produit une profonde émotion dans l'auditoire.

On sent déjà que quelque effort que fassent les défenseurs, quelle que soit l'éloquence qu'ils déploieront pour sauver leur client, ce sera peine perdue.

Le réquisitoire du ministère public est écrasant pour les inculpés.

A noter la partie du réquisitoire où faisant allusion à un passage de la plaidoirie de Me Bedier, assez maladroit pour parler des Juifs en pareille occurrence, M. Drapier s'écrie, dans un mouvement d'indignation facile à comprendre :

« Vous osez venir ici nous parler des *Juifs ?* Mais quels taux peuvent-ils donc prendre, ces usuriers sémites? Le 10 ! le 20! le 30 % ! je vous l'accorde.

« Savez-vous quel taux vos clients, ces faussaires, ont pris à ce malheureux indigène, en abusant odieusement de son ignorance et de sa crédulité ?

« C'EST LE NEUF CENT POUR CENT ! (*Vive sensation*) (1).

(1) Le *Colon Oranais* du 9 novembre 1899.

Le Tribunal, à l'audience suivante, prononça le jugement suivant : « Le Tribunal, estimant que le délit n'était pas suffisamment caractérisé, relaxe les prévenus des fins de poursuites ; mais en raison de *leurs agissements* et du *préjudice* qu'ils ont occasionné au nommé Ben Issaya, partie civile, les condamne à payer à celle-ci mille francs de dommages et intérêts. » Jugement bizarre, qui acquitte les prévenus tout en reconnaissant qu'ils ont bien commis l'abus de blanc-seing qui leur est reproché, que l'indigène a droit à des dommages-intérêts et que le ministère public était fondé en ses réquisitions. Il va sans dire que le parti antijuif a interdit au parquet de faire appel *a minima* (1).

Du moins les frères Joubert et autres individus de même acabit ont-ils encore déboursé en numéraire ou en nature quelque argent pour exploiter l'Arabe. Eh bien ! les antijuifs ont trouvé mieux : ils ont réalisé l'art de piller l'indigène sans bourse délier.

Il faut à ce propos citer entre beaucoup d'autres ce fait que M. Rouanet a raconté à la Chambre et qui est typique : il se passe aussi à Mascara :

Il s'agit encore d'exploits antijuifs. On vous a parlé de la justice algérienne complaisante aux uns, sévère aux autres, et M. Morinaud a flétri ces préférences. Eh ! oui, il en est en Algérie comme partout : les influences politiques sont toutes puissantes. Hier, c'étaient les opportunistes qui triomphaient, aujourd'hui ce sont les antijuifs. Et voici un exemple pour lequel je donnerai toutes les indications nécessaires à la commission d'enquête qui mettra au clair cette affaire avec bien d'autres.

Il y avait à Mascara un géomètre qui, un jour, vint trouver un Arabe et lui dit : « Tu as une belle propriété, veux-tu que je te la mesure? » — « Non, répond l'Arabe, je n'ai pas besoin de tes mesures. »

Alors le géomètre lui dit : « Mais si cela ne te coûte rien ? » — « Si cela ne coûte rien, réplique l'Arabe, tu peux mesurer, mon ami. »

Le géomètre fait venir deux hommes, on arpente le terrain. Quand l'opération est terminée, il dit à l'Arabe : « Je ne te réclame rien pour moi, seulement il faut que tu payes la journée des deux hommes. » — « Je ne paye rien, » réplique l'Arabe. — « Signe-moi ce petit billet, dit le géomètre, et je te tiens quitte. »

L'Arabe signe toujours. Il signe donc le billet qu'on lui présente. Et c'est ainsi que, muni de ce billet, représentant le prix de ce qu'il considérait comme la rémunération de l'arpentage de la propriété, le géomètre est devenu lui-même propriétaire du terrain. (*Exclamations sur divers bancs.*)

Comme ce géomètre est un excellent antisémite, un antijuif très pur, ainsi que doivent l'être les antisémites en Algérie, malgré les protestations de M. Massa, avoué et conseiller général de Mascara, aujourd'hui à Alger, mal-

(1) Voir *Colon oranais* du 12 novembre 1899.

gré l'intervention de M. Rognon, directeur des affaires indigènes à la préfecture d'Oran, il a gardé la propriété en question.

Je répète, messieurs, que je pourrais citer une foule de faits semblables; j'en ai des masses dans ce dossier, dont le volume a paru vous effrayer. Je m'en abstiens, me bornant à vous déclarer que l'usure n'a pas de confession. En Algérie, l'usure est pratiquée par les Européens, par les Français, par les naturalisés, par les Juifs et par les Arabes, par tout le monde. On a dit avec raison qu'il y avait en Algérie deux seules industries prospères : l'usure et la politique. C'est vrai. (*Rires et applaudissements à gauche.*) (1)

Qu'on s'étonne aprés cela d'entendre les Algériens réclamer vainement la sécurité et qu'on ne soit pas trop surpris en lisant les récits de certains assassinats commis par les Arabes sur de braves colons. Faut-il parler encore de ce président de ligue antijuive trés connu du côté de Sainte-Barbe du Tlélat, qui depuis janvier jusqu'au mois d'avril 1899 a fait aux Arabes quatorze prêts de semences dont le taux varie de 49 à 292 °/o? Dans tous ces pays il y a des comités antijuifs trés actifs, trés ardents qui ne cessent de dénoncer l'usure juive.

Pour conclure, car il faut s'arrêter et la liste des exemples pourrait être interminable, montrons une derniére fois à l'œuvre l'ingéniosité de l'accapareur algérien qui, à l'instar de notre géomètre, trouve moyen de réaliser une belle fortune terrienne sans même débourser un centime ou avancer quelques semences. Il s'agit évidemment d'un des membres les plus influents du parti antijuif, conseiller municipal, conseiller général et, en sa qualité de clérical, grand ami du député dont il administre le journal. Il était pauvre, mais fonctionnaire algérien. Utilisant l'expérience acquise dans les opérations relatives à la propriété indigène, il a réalisé sans bourse délier et sans aucun risque une grosse fortune.

Il a utilisé ce principe, consacré en 1892 par divers arrêts de la cour d'Alger, que si les indigénes avaient à partir de l'application de la loi de 1873 sur la propriété, la libre disposition de leurs biens immeubles, leurs anciens créanciers, nantis de titres de créances antérieures à l'application de cette loi, n'avaient pas le droit de les poursuivre immobiliérement en vertu de ces titres. Il a étudié alors les diverses expropriations poursuivies ou en cours de poursuites contre les indigénes, est allé trouver ces derniers et, certain du succès, leur a proposé de poursuivre en justice en leur nom, mais à ses propres frais la nullité des expropriations dont ils étaient l'objet, moyennant l'abandon à son profit de 50 °/o de tout ce qu'il récupérerait comme meubles

(1) *Journal officiel*. Séance du 19 mai 1899.

et immeubles. Après avoir réussi à faire admettre cette théorie juridique par la cour d'Alger et la Cour suprême, il est devenu propriétaire *ipso facto* de la moitié indivise d'un important immeuble.

Ayant racheté à vil prix les droits de ses copropriétaires *indivis*, il s'est trouvé propriétaire de plus de cent hectares de terrain qui ne lui ont pas coûté 2,000 francs et en valent plus de 50,000.

Dans d'autres circonstances il a racheté à bas prix également les droits litigieux d'indigènes expropriés dans les mêmes conditions et a encore acquis ainsi d'autres immeubles.

Les arrêts d'Alger ont eu ainsi ce singulier résultat de *dépouiller les créanciers légitimes*, non pas au profit des débiteurs indigènes que l'on pouvait trouver dignes d'intérêt, mais *au profit d'un spéculateur* peu scrupuleux.

Ces agissements en ont fait un des plus importants colons viticulteurs de sa région mais sans le rendre plus généreux et moins avide. Il aspire aux plus hautes fonctions politiques et s'est présenté sans succès comme candidat aux délégations financières. Au cours des polémiques qui ont précédé cette élection un autre candidat antijuif, un commandant en retraite, dans une circulaire publique, accusa notre personnage de prêter à la petite semaine et de spolier les Arabes sans que ce dernier ait osé demander raison de ces appréciations qu'il savait fondées. Par contre, dans le journal qu'il administre au nom du grand parti français, on lit des morceaux dans le goût suivant : « Le Juif a une caractéristique qui domine les autres. Avant tout il est vénal : il se vend lui-même pourvu qu'on y mette le prix, au besoin il vendrait sa femme et sa fille. »

Nous pouvons maintenant passer au prêt hypothécaire simple et à la vente à réméré. M. le député Morinaud, M. Mercier, maire de Constantine, et en général tous les plus gros seigneurs de l'antisémitisme pourraient nous renseigner utilement sur le taux en usage dans le premier genre d'opérations. Ils oublieront sans doute de répondre à cet appel. Il faut pourtant répandre un peu de lumière sur ce point qui vaut un éclaircissement. La plupart des banques et comptoirs ne vivent en Algérie que du prêt hypothécaire. Il résulte d'un jugement rendu après enquête du tribunal de Tizi-Ouzou que le Comptoir d'Escompte prête au taux de 12 °/₀ aux Européens, de 16 et de 20 °/₀ aux indigènes. Les manœuvres de la plupart de ces maisons de crédit ou plutôt de prêt à la grosse semaine sont inimaginables. « Quelques poignées de bandits, le mot n'est pas trop fort, écrit la *Vigie*, s'emparent petit à petit des meilleures terres d'une région en grevant d'hypothèques les propriétés acquises. On pourrait remplir une brochure en se contentant d'énumérer les prétendus banquiers et les prêteurs de toute espèce qui font l'usure hypothécaire, les uns en se contentant de 6 à

12 %, les autres en allant à 18, 25, 40, 60 et même 100 %. On cite un prêteur de Constantine qui opère à raison de 14 % par mois. On achète aussi les droits au bail de concessions attribuées aux colons par l'État, opération faite par exemple le 11 octobre 1880 par *le père* Morinaud, ce modèle des colons, et répétée avec deux autres concessionnaires le 11 avril 1883.

Le prêt sur obligation hypothécaire s'effectue avec une simplicité parfaite, par exemple, du 1er août 1878 :

Il a été transcrit un acte en date du 24 mai 1877 contenant obligation par le sieur Meyer (Victor), colon, demeurant à Duquesne, au sieur Jules Morinaud, négociant, demeurant à Djidjelli, de la somme de 738 fr. 50 remboursable le 15 mai 1880. En garantie de cette somme M. Meyer a cédé et transporté à M. Morinaud son droit sur une propriété sise au village et sur le territoire de Duquesne, composée des lots 9 urbain, 9 jardin, 72 vignes, 111 et 71 ruraux.

Si l'on note que M. Jean dit Jules Morinaud a fait transcrire dix-huit jugements portant adjudication en sa faveur d'immeubles sis à Duquesne, alors qu'il s'intitule lui-même banquier, on peut supposer que ce *colon* a dû mettre à profit les conséquences d'obligations hypothécaires escomptées par lui ou par des collègues poursuivant l'emprunteur, surtout quand son fils déclare que les terrains achetés devant le tribunal de Bougie ne provenaient pas d'indigènes « mais de colons français expropriés par le Crédit Foncier » (1). Ajoutez les ventes de terrains opérées par acte sous seing privé au profit de la même famille, y compris une vente faite par la dame Catherine-Marie-Louise, dite en famille Lodoïska Morinaud, le tout au même Jean dit Jules Morinaud et qui ne comprennent pas moins de 37 opérations. Evidemment il appartient à M. le député Morinaud de flétrir, en connaissance de cause, les agissements de ces prétendus colons qu'on pourrait prendre, grâce à de trop habiles opérations de banque, pour des accapareurs de terre. Souvent ils les revendent, d'ailleurs avec d'honnêtes bénéfices, lorsque leur propre prêteur, la Banque d'Algérie, par exemple, menace de les saisir à titre de garantie.

Et ainsi, une enquête judiciaire, conduite par des métropolitains, mettrait facilement en lumière les agissements des Comptoirs d'Escompte, Banques et autres officines clandestines qui pullulent en Algérie. Dans tel arrondissement, d'immenses fortunes aux mains d'Espagnols ou de Maltais naturalisés ont pour unique source l'abominable exploitation de l'indigène. Partout se joue le petit jeu de l'obligation hypothécaire ou de la vente à réméré : dans la boutique du pharmacien-droguiste, on vend quelques herbes à l'indigène, mais

(1) *Journal Officiel.* Réplique de M. Morinaud à M. Rouanet. Voir plus loin.

dans l'arrière-boutique on lui fait signer de petits papiers qui, habilement renouvelés, finissent par faire du pseudo-pharmacien un des plus gros propriétaires de l'endroit. Lui et ses fils, *enfants du pays,* sont d'ardents antijuifs. Dans le salon de ce bon bourgeois, ancien sous-préfet, homme considérable, on reçoit des Arabes gros propriétaires. Ils causent très amicalement, mais tout à l'heure, dans le cabinet de leur hôte, ils avaient, pour quelques centaines de francs, engagé d'immenses propriétés. Les commandants en retraite, le haut clergé, chose naturelle dans un pays où l'on vit un évêque faire faillite, tels officiers ministériels par l'intermédiaire d'un obligeant collègue, des administrateurs même, réalisent d'honnêtes bénéfices en faisant manœuvrer le joli mécanisme de l'obligation hypothécaire et de la vente à réméré.

Mais, pour le faire jouer, il faut des complicités dont on doit signaler le scandale. Si l'on veut vraiment remédier au mal qui ronge l'Algérie, il ne s'agit pas d'abroger le décret Crémieux, car on ne voit pas en quoi un usurier qui ne serait plus français, serait moins usurier qu'auparavant. Il est inutile aussi de lancer des circulaires qui restent lettre morte : il faut surveiller la magistrature et ses suppôts. A tous ces officiers ministériels, qui tiennent de la faveur leurs grasses sinécures, qui ont envahi toutes les assemblées délibérantes en donnant à certains journaux les annonces payées par leurs clients, qui terrorisent tous les pouvoirs, et qui font sciemment échouer tous les projets de diminution de frais de justice, il faut enfin imposer une discipline sérieuse. L'inspection dérisoire à laquelle le Parquet les soumet doit être transformée, et un impôt progressif doit être établi sur leurs bénéfices : alors on verra sinon disparaître, au moins diminuer l'épouvantable spoliation à laquelle nous assistons. Tel notaire, qui rédige l'acte de vente à réméré n'ignore pas dans quelles conditions odieuses il est établi : mais il se promet d'avoir sa large part dans les bénéfices de l'opération sous forme de frais, travaux préparatoires, consultations, courses aux hypothèques et même en multipliant le même acte sous des noms différents. Le prêteur, qui a besoin de lui, ne dit rien, mais l'emprunteur n'a qu'à payer.

Tous les autres auxiliaires de la justice ferment les yeux sur des scandales qu'ils devraient être les premiers à dénoncer, mais qui leur fournissent l'occasion de dresser très légalement des actes dont les honoraires sont bons à toucher.

Au premier rang, se distingue l'avoué. Celui-là vit, s'engraisse des dépouilles du malheureux colon ou du pauvre indigène exproprié. M. Marchal rappelle avec une vertueuse indignation, l'expropriation de 8,000 hectares de la commune d'Aïn-Sultane au profit de certains Juifs de Miliana. Il évoque aussi les Gnassia dont le nom figure une douzaine de fois dans le tableau des licitations indigènes d'Orléansville.

Or, en admettant que les faits soient exacts, il en résulte qu'on a pu citer en Algérie *deux* Juifs expropriant des colons, ce qui n'a rien d'extraordinaire, mais il reste que ces Juifs opèrent avec le ministère d'un avoué très chrétien. Ce personnage fait adjuger pour 125 francs, 77 hectares et accuse 1,230 francs de frais avant la vente. La liquidation n'a jamais été ouverte.

Une autre fois 215 hectares sont adjugés pour 295 francs. Il y a 3,081 francs de frais. Une troisième, on signale 3,406 francs de frais. Pour une quatrième expropriation 1,186 francs. Pour une cinquième 1,733 francs. Jamais la liquidation n'a été ouverte. Dans certains cas, on ne sait même pas si le prix a été payé.

Cet avoué n'opère pas seul, il a un acolyte, un indigène, devenu un personnage par l'influence du maire d'Orléansville. Cet indigène, digne élève de son patron, est un ancien clerc de l'étude, suffisament frotté de français pour faire figure dans le monde administratif, suffisamment initié à la procédure pour pratiquer à propos l'acquisition de parts indivises. Il est devenu adjoint au maire d'Orléansville, et comme c'est un adjoint nommé par l'administration, c'est assurément le maire qui l'a présenté et le préfet a signé complaisamment la nomination. Voilà à quoi servent certaines influences politiques. Cet indigène — appelons-le Ouadi, — qui est assez instruit pour être clerc dans une étude, a fait des affaires, de grandes affaires, car il les choisit ; il lui faut de gros lots ; les moindres sont de 200 ou 300 hectares. Exemple :

« Le 7 avril 1885, une femme arabe, nommée Khedjia, que ben Ouadi a convertie aux beautés de l'article 815, demande à sortir de l'indivision où elle se trouve avec les consorts ben Fouda, dans une grande propriété commune. Il n'y a pas moins de 270 hectares. L'adjudication a lieu pour le chiffre élevé de 13,705 francs. Mais l'adjudicataire étant clerc de l'étude, on prétend qu'il a pu réaliser cette affaire sans bourse délier. »

Un dernier exemple du même au même :

« Le 18 juin 1887, autre expropriation. Autre belle affaire. Il s'agit de 357 hectares.

« Un El Hadj qui a rapporté de la Mecque et ses relations dans le monde procédurier d'Orléansville le dégoût de l'indivision musulmane, demande aussi à appliquer l'article 815. C'est M. X... qui se charge de l'application aux consorts El Rhoul.

« Les 357 hectares sont adjugés à Ouadi pour 1,300 francs. Cela met l'hectare à 3 fr 50. »

Eh bien, messieurs, je rappelle que cette série d'opérations représente une expropriation totale, en dix ans seulement, de 14,000 hectares et de 12,000 malheureux expropriés (1).

Et vous croyez peut-être que le vertueux antijuif, si ardent à stigmatiser les usuriers et les flibustiers, va dire son fait à cet officier

(1) *Journal officiel*. Discours de M. Marchal, séance du 9 mai 1899.

ministériel! Quelle naïveté! Non seulement M. Marchal ne le nomme pas, lui qui désigne au contraire nommément et sans qualificatif poli tout Juif qu'il lui plaît de mettre en cause, mais il plaide en faveur de cet intéressant avoué. Il est Français, il appartient à une famille honorable, il a de nombreux enfants, comment pourrait-on révoquer un personnage aussi sympathique? S'il s'agissait d'un Juif, l'Algérie tout entière retentirait de réclamations enflammées et on ne serait pas long à lui régler son affaire.

Et le gouvernement central, qu'a-t-il fait? Comme toujours, il a laissé faire. MM. les officiers ministériels algériens ont l'habitude de donner des ordres à leur chef, le garde des sceaux. Jusqu'à présent, il ne s'est pas trouvé un seul ministre de la justice qui ait osé faire appliquer les lois aux fonctionnaires, dont la complicité a assuré la ruine de l'Algérie, et dont les agissements politiques et les subventions illicites aux journaux antijuifs constituent la cause essentielle des troubles qui déshonorent notre colonie.

Il est inutile d'ajouter que nous ne voulons en rien imiter, dans leurs généralisations simplistes et injustes les politiciens de l'antisémitisme. Loin de nous l'idée de faire porter sur tous les hommes d'affaires algériens, banquiers, officiers ministériels, interprètes et encore moins sur tous les colons français ou étrangers, l'accusation d'usure. Il y a en Algérie une grande majorité de très braves gens qui remplissent en tout honneur leur office et qui se livrent à la banque ou à l'agriculture avec la plus scrupuleuse honnêteté : on peut être interprète et riche colon, comme le beau-père de M. Firmin Faure, notaire ou avoué, commissaire-priseur ou huissier, enfin agriculteur ou banquier, sans avoir jamais réalisé d'illicites bénéfices, et en devant uniquement à un travail persévérant et scrupuleusement loyal la fortune acquise.

Mais il faut reconnaître que, dans le monde des antijuifs, on voit souvent le contraire : c'est dans le parti antisémite que se recrutent la plupart des flibustiers qui désolent l'Algérie. Leur antisémitisme est une diversion, habilement organisée, pour détourner des vrais coupables l'attention de la Métropole.

S'il fallait, à l'appui des faits que nous venons de citer en grand nombre, une preuve nouvelle, nous demanderions la liste des Israélites propriétaires ruraux. Car enfin, puisqu'ils ont dépossédé des tribus entières de leurs biens collectifs, chose d'ailleurs impossible, ces biens étant inaliénables, s'ils ont ruiné tant de colons, ils doivent avoir entre les mains une quantité considérable de biens ruraux. Or, on a déjà vu, par l'analyse des faits et l'exposé des chiffres précis, ce qu'il faut penser là-dessus.

Prenons un dernier exemple. Il a paru bon au député Morinaud

d'entretenir le Parlement et la France de la famille Zermatti. A ce sujet, il a débité une série d'histoires, tendant toutes à prouver que les Zermatti ont « pris » aux Arabes dans des conditions odieuses des quantités considérables de terrains. Il va sans dire que le *père Morinaud* n'a rien pris. Ses opérations à lui s'appellent des achats ; mais pour le fils du banquier de Djidjelli, quand un Juif achète, il vole.

Or donc, on a fait, en dehors de l'administration, naturellement, une enquête approfondie sur les achats de terres dans cet arrondissement de Sétif qui préoccupe tant le député Morinaud. En voici les résultats :

Les terres arabes acquises, en vertu de la loi du 28 avril 1887, se répartissent, au 10 février 1897, de la manière suivante :

Madon	1.200 hectares	30 à 33	francs l'un
Veuve Attard	1.080 —	30	—
MM. Cholet	1.000 —	30 à 150	—
Talabot	800 —	100 à 150	—
Pirech	1.500 —	50 à 100	—
Sélic	400 —	30	—
Vve Denoyer	300 —	30 à 50	—
MM. Truchon	400 —	50	—
Mollon	200 —	30 à 50	—
Lieu	300 —	30 à 40	—
Géraud	1.000 —	30	—
Guttinger	300 —	30	—
Viguié	200 —	35	—
Laya	200 —	150	—
Bersenval	200 —	50	—
Patel	200 —	50 à 55	—
Rocca	106 —	50	—
Savo Brianut	200 —	40 à 150	—

TERRAINS ACHETÉS PAR DES JUIFS

MM. Zermatti	1.250 hectares	50 à 200	francs l'un
Israël Zermatti	400 —	100 à 150	—
Judas Azoulay	200 —	100 à 150	—
Salomon Lévy	150 —	150	—

La comparaison des superficies acquises concurremment par les Israélites et les autres éléments de la population européenne prouve suffisamment que l'accusation d'accaparement par les Juifs n'est point admissible. On remarque, de plus, que les prix d'achat par les Juifs sont sensiblement plus élevés que ceux payés par les Européens (1).

(1) C. d'Ambre. *Fronde* du 9 mai 1899.

La même enquête a établi que ceux qui font le plus de sacrifices pour la colonisation et la mise en valeur du territoire sétifien, sont précisément des Israélites. Mais enfin, on pourrait soutenir que si M. Morinaud a eu tort en ce qui concerne l'arrondissement de Sétif, nous n'avons pas raison de généraliser à notre tour en prenant pour exemple ce même arrondissement.

Il faut donc faire connaitre, pour conclure, les chiffres globaux et les résultats complets qui permettent seuls de généraliser. Malheureusement, la savante incurie des bureaux algériens nous laisse sur ce point, comme sur tous les autres, dans une lamentable ignorance, et sans l'énergique intervention de M. Rouanet, nous ne pourrions donner à cette discussion aucune conclusion ferme. Mais, sur cette question, comme sur toutes celles qu'il a traitées, M. Rouanet a jeté, sinon toute la lumière qu'il aurait désiré donner, du moins une clarté profonde et définitive.

M. Rouanet. — Messieurs, est-ce que les renseignements apportés par M. Morinaud, sur l'accaparement des terres par les Juifs, sont plus exacts? Il vous a cité hier M. Zermatti — ou plutôt la famille Zermatti, et il vous a dit en passant, négligemment, que les Zermatti ont à eux seuls à Sétif plus de 10,000 hectares.

J'ai déjà vu la même accusation portée par M. Morinaud dans l'exposé des motifs de son projet d'abrogation du décret Crémieux. J'ai voulu en avoir le cœur net ; j'ai voulu savoir ce qu'il y avait derrière ces renseignements individuels isolés, savoir non pas si les déductions qu'on en tire ne sont pas arbitraires et systématiquement fausses — cela, je vous le montrerai tout à l'heure — mais si véritablement les affirmations qu'on apporte à cette tribune sont sérieuses et contrôlées.

Eh bien, j'ai là, dans mon dossier, une déclaration de trois notaires chez qui se sont faits les achats des Zermatti, auxquels on reproche des achats à réméré, des accaparements et des expropriations de colons. Les notaires déclarent d'abord que les Zermatti, Isaac et Jacob, n'ont pas les 10,000 hectares qu'on leur reproche de posséder, que non seulement Isaac et Jacob Zermatti, propriétaires à El Anasser, n'ont jamais fait des achats à réméré, mais encore qu'ils n'ont jamais acheté un bien dans lequel ils étaient expropriateurs ou poursuivants. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

Je demande alors à M. Morinaud : Pourquoi reprochez-vous à ces Juifs d'avoir créé à El Anasser une propriété achetée à un prix supérieur au prix payé par des Français dont j'ai ici la liste, dans les mêmes conditions? Pourquoi reprochez-vous à ces Juifs d'avoir créé ce domaine? Le reproche que l'on peut adresser aux Juifs, c'est de trop se confiner dans leur rôle d'intermédiaires et ce qu'on reproche à ceux-ci, c'est d'avoir créé un domaine sur lequel ne sont pas, ainsi que l'affirme M. Morinaud, des khammès arabes travaillant au cinquième, mais des colons français, un domaine qui est exploité avec des machines à vapeur, où les derniers perfectionnements agricoles ont été appli-

qués? Pourquoi, dis-je venez-vous, à cette tribune, sans avoir contrôlé les faits, sans savoir si ce que vous dites est exact, porter contre des citoyens français des accusations pareilles? (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche.*)

M. MORINAUD. — J'ai la liste des acquisitions, monsieur Rouanet.

GUSTAVE ROUANET. — J'apporterai devant la commission d'enquête tous les documents dont je vais vous entretenir.

M. MORINAUD. — Moi aussi, j'en ai dix kilos!

GUSTAVE ROUANET. — Soyez tranquille; j'en ai autant, moi (*Rires*), seulement, laissez-moi les faire passer d'abord sous les yeux de la Chambre.

A l'extrême-gauche. — C'est une lutte de poids.

GUSTAVE ROUANET. — Non, messieurs; je ne juge pas les documents au poids ni à la quantité. La Chambre va les juger à leur valeur. (*Très bien! très bien!*)

Vous reprochez à M. Zermatti d'avoir acheté tout un village à El Anasser; mais j'ai là les actes d'achat faits par un certain M. Jules Morinaud, banquier à Djidjelli, ancien maire de Duquesne, qui, sur 70 lots agricoles, en a acheté 47, c'est-à-dire plus de la moitié du village. (*Applaudissements répétés à l'extrême gauche et à gauche.*)

Je ne dis pas que M. Jules Morinaud, banquier à Djidjelli, n'ait pas eu le droit de faire cela; je ne lui conteste pas le droit d'acheter, de se rendre maître de plus de la moitié du village; mais en quoi, je vous prie, les acquisitions de M. Zermatti sont-elles moins licites que celles de M. Morinaud? (*Applaudissements et rires à l'extrême-gauche et à gauche.*)

M. MORINAUD. — Je fais observer à la Chambre que pour la seconde fois dans cette enceinte mon père est attaqué. (*Interruptions et dénégations sur divers bancs.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'y a pas eu d'attaques, monsieur Morinaud. Je ne les aurais pas tolérées. (*Très bien! très bien!*)

A gauche. — Ce sont des faits constatés.

M. MORINAUD. — Je réponds à M. Rouanet que j'ai fait à la tribune la critique de la loi de 1887, qui permet la licitation de douars entiers. J'ai ajouté que M. Zermatti, en particulier...

ROUANET. — Lequel! Ils sont trois.

M. MORINAUD. — Ils sont même quatre. Je vais vous donner immédiatement son nom : M. Isaac Zermatti qui, le 15 mars 1899, monsieur Rouanet, vous a adressé une lettre dont j'ai entre les mains la copie, a fait usage de cette loi de 1887 pour exproprier des indigènes. Vous répondez en disant que M. Morinaud père a acheté des terres à la barre du tribunal de Bougie. Mais vous oubliez d'ajouter ce simple fait que M. Morinaud père n'a point fait usage de la loi de 1887, qu'il ne s'agissait pas d'indigènes, mais de colons français expropriés par le Crédit foncier. (*Mouvements divers.*)

En vérité, messieurs, qu'est-ce que cela a de commun avec l'application de la loi de 1887, avec l'accusation que j'ai portée à la tribune contre M. Zermatti? (*Bruit.*)

A l'extrême gauche. — Les catholiques sont plus coupables que les Juifs!

M. MORINAUD. — M. Rouanet disait tout à l'heure — je crois ne pas me

tromper — que M. Zermatti n'avait jamais fait usage de cette loi de 1887 contre les indigènes...

GUSTAVE ROUANET. — Non, monsieur Morinaud; j'ai dit que M. Zermatti n'avait jamais fait usage de ce que vous lui reprochez dans l'exposé des motifs de votre proposition tendant à l'abrogation du décret Crémieux. Vous dites, en effet : « Grâce à l'emploi constant de la vente à réméré et de la procédure d'indivision, les indigènes israélites parviennent à créer de véritables *latifundia.* »

Or, je dis et je maintiens que vous avez porté contre M. Zermatti une accusation très mal fondée. J'ai, en effet, la liste comprenant l'ensemble des propriétés achetées par M. Zermatti.

M. MORINAUD. — Moi aussi !

GUSTAVE ROUANET. — J'ai là des déclarations des notaires et je constate que, contrairement aux assertions de M. Morinaud, M. Zermatti n'a pas une seule vente ni un seul achat à réméré.

Je n'ai pas confondu avec la loi de 1887, puisque je vous dis que non seulement M. Isaac Zermatti a acheté des terres d'après la loi de 1887, mais encore que j'avais la liste de nombreux Français qui ont acheté des terres dans les mêmes conditions que lui, avec cette seule différence que M. Zermatti a payé un peu plus cher.

Je dis que M. Zermatti avait parfaitement le droit de créer le domaine qu'il a créé à Sétif et à El Anasser. Vous lui reprochez d'avoir, par l'usure, exproprié des colons ; je vous dis : non, il n'y a pas eu d'expropriation de colons. J'ai là les déclarations des notaires, et j'ajoute que, dans les mêmes circonstances, M. Jules Morinaud, banquier à Djidjelli, a acquis à Duquesne 47 lots sur 70 lots agricoles. Il s'agit donc bien là non pas de propriétés indigènes, mais de propriétés européennes, de propriétés de ces colons que vous accusez les Juifs d'exproprier.

M. MORINAUD. — Ces 47 lots ont été achetés, comme tout le monde aurait pu le faire, à la barre du tribunal.

GUSTAVE ROUANET. — Messieurs, pas d'équivoque, ni de confusion. Je dis et je maintiens que M. Zermatti a acheté un certain nombre de propriétés dans les mêmes conditions que M. Jules Morinaud. Je n'ai jamais contesté à M. Jules Morinaud le droit qu'il avait d'acheter des propriétés à la barre du tribunal de Bougie, mais j'ajoute que ce qui est licite à M. Jules Morinaud doit être licite à M. Zermatti, et qu'on ne doit pas apporter ici d'une façon si inconsidérée des noms de personnes, des faits isolés, des faits individuels, qui ne signifient rien du tout. (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.*)

En effet, ce qu'il faut voir, ce n'est pas ce que M. Zermatti a acheté, ce n'est pas ce qui s'est passé à tel endroit, ce sont les résultats globaux, les résultats généraux. Et voilà encore où j'aurai à critiquer M. le gouverneur général, car ces résultats qui ne sont pas connus de la Chambre, devraient être connus de la France entière et de l'Algérie.

Nous devrions savoir à l'heure actuelle quelle est la part de propriété qui est allée aux Juifs, quelle est celle qui est allée aux naturalisés, quelle est celle qui est allée aux Français. Et ne dites pas que ce n'est pas facile, car je

vais vous donner la preuve du contraire. M. Maurice Wahl, dans un livre très beau sur l'Algérie (1), qui est en quelque sorte classique, et dont la dernière édition est de 1897, nous a donné quelques résultats globaux sur l'application des lois de 1873 et de 1887 à la date de 1892. Savez-vous à quels chiffres globaux on arrive? Les Juifs, dit-on, exproprient les Arabes. Eh bien! voici la situation:

Il y avait au 1er janvier 1893, 198,000 hectares expropriés. Sur ce nombre, les Juifs avaient pris 14,000 hectares. Et l'on vient vous dire que ce sont eux qui exproprient les indigènes. C'est trop fort! et je ne puis contenir mon indignation quand je vois apporter à cette tribune de telles accusations contre toute une catégorie de citoyens français, qui sont nos égaux devant la loi et devant le droit. (*Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs.*)

D'autre part, M. le gouverneur général m'a donné les chiffres globaux des expropriations, mais sur ce point encore il ne m'a pas envoyé tous les renseignements que je lui avais demandés, c'est-à-dire la liste des expropriations non seulement par catégories de populations, mais aussi avec le nombre d'hectares expropriés, et le nombre des co-propriétaires. C'étaient là des détails intéressants. M. le gouverneur général ne m'a communiqué que les chiffres globaux des expropriations:

Quels sont-ils? Il y a eu 3,256 expropriations sur lesquelles 2,847 faites par les Européens et 419 par les Juifs, soit 15,87 °/o. Mais ce n'est pas tout. Ces 419 expropriations ne représentent pas les 12,87 °/o de la propriété arabe expropriée. En effet, dans ces expropriations sont comprises les expropriations rurales et urbaines. Ce qui nous intéresse surtout, ce sont les expropriations rurales, les expropriations agricoles; ces chiffres ne nous les donnent pas. Mais nous savons que les Juifs, quand ils se sont enrichis, quand ils se retirent du commerce, achètent surtout des maisons, des propriétés urbaines; ils aiment mieux les propriétés urbaines que les propriétés rurales. Par conséquent, ces expropriations dont on parlait à la tribune comme l'œuvre exclusive des Juifs sont loin de représenter 12,87 °/o de la propriété rurale; ce n'est qu'un chiffre pour ainsi dire infinitésimal.

Donc, encore sur ce point, toutes les allégations émises sont fausses. Oui, les Arabes sont expropriés; oui, les indigènes perdent leurs terres, mais ce ne sont pas les Juifs qui les exproprient, ce sont les Français, les Européens, ce sont les Espagnols, les Italiens, ce sont les Maltais; c'est en un mot la population européenne. On n'a pas le droit d'apporter à cette tribune des accusations contre toute une catégorie de population quand elles sont aussi manifestement fausses. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

Parlons maintenant des achats à réméré dont on vous a fait un tableau si noir. Sur ce point, qu'il me soit permis de rappeler ce que disait Jaurès. Mon éloquent ami, en 1898, a prononcé ici un discours dans lequel, se fiant aux chiffres courants, aux renseignements que l'on donne tous les jours sur le caractère usuraire des opérations juives, il flétrissait les achats des propriétés indigènes par les Juifs. Eh bien! il n'en est rien, et j'appelle toute votre atten-

(1) L'*Algérie*, par Maurice Wahl, 3e édit. F. Alcan, édit.

tion sur les chiffres que je vais vous donner parce que vous verrez là le miroir de l'usure algérienne.

En effet, il y a eu, pour la période de 1894 à 1898, un total de 3,303 achats à réméré. Combien d'achats faits par les Juifs? 412. Combien par les Européens? 1,081, et combien par les Arabes? Les Arabes entrent dans le total précédent pour 1,890. Ce qui vous montre que le facteur principal de l'usure, c'est l'indigène; ce n'est exclusivement ni l'Européen ni le Juif qui exploite l'Arabe, c'est surtout l'indigène. (*Mouvements divers.*) Oui, le grand expropriateur de l'indigène, celui qui le pressure avec le plus d'implacabilité par l'usure, c'est le Kabyle, c'est le Mozabite qui pratiquent les prêts à des taux plus onéreux que l'Européen ou le Juif.

Le Juif, certainement, fait l'usure, comme tous les autres, ni plus ni moins (1); mais avez-vous le droit de tirer de quelques faits particuliers que vous apportez à cette tribune des conclusions générales?

Louis Durieu.

(A suivre.)

---

(1) C'est le seul point sur lequel nous aurons une rectification à proposer à M. Rouanet : les Juifs font moins l'usure que l'Européen, — nous croyons l'avoir établi, et l'Européen en effet la fait moins que le Kabyle et le Mozabite, comme nous l'avons montré au cours de ces études.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* L'Inspection du Travail et les organisations ouvrières. *Belgique :* Les médecins socialistes.

FRANCE

L'Inspection du Travail et les organisations ouvrières. — Notre ami Millerand, ministre du Commerce et de l'Industrie, nous pourrions équitablement ajouter « et du Travail », vient d'adresser aux inspecteurs divisionnaires du travail une instruction par laquelle il les invite à entretenir avec les syndicats ouvriers des relations régulières ; et il a, d'autre part, écrit aux secrétaires des syndicats pour faire appel à leur concours.

Les prédécesseurs de Millerand s'en tenaient à consulter les Chambres de commerce. L'auteur des décrets sur les conditions du travail, l'organisation de la représentation ouvrière au sein du Conseil supérieur du Travail, se devait à lui-même de consulter aussi les Bourses du Travail, de mettre en un mot, les inspecteurs du travail sous le contrôle des syndicats.

CIRCULAIRE AUX INSPECTEURS DU TRAVAIL

Paris, le 19 janvier 1900.

Monsieur l'inspecteur divisionnaire,

Des réponses qui ont été faites par les inspecteurs du travail au questionnaire joint à ma circulaire du 28 novembre 1899, il ressort que, jusqu'à ce jour, le service de l'inspection a été presque complètement privé du concours des travailleurs. L'ouvrier ne se rend pour ainsi dire jamais chez l'inspecteur ; il lui écrit rarement. A l'atelier, pendant la visite, il ne lui adresse presque jamais la parole de lui-même ; quand il est interrogé. il répond souvent d'une manière évasive : et il arrive fréquemment, d'ailleurs, que l'inspecteur ne l'interroge pas, dans la crainte des suites que ce dialogue pourrait avoir pour l'ouvrier.

Cependant, si la découverte des infractions à la loi ne doit pas être abandonnée pour la plus large part, au hasard de rencontres heureuses ; si elle doit être le résultat d'une préparation méthodique et sûre, ce ne peut être que

grâce à l'aide des travailleurs, qui sont à toute heure les témoins de ces infractions. Le service de l'inspection ne peut être en mesure d'assurer pleinement l'application des lois sur le travail que par la collaboration des travailleurs, pour qui elles ont été faites.

On obtiendra cette collaboration en s'adressant aux syndicats professionnels d'ouvriers. Ce que l'inspecteur n'aurait pu que difficilement apprendre, à l'atelier, du travailleur isolé, il l'apprendra sans peine au siège du syndicat, de la bouche du secrétaire, instruit par les ouvriers de sa corporation des abus qui se seront passés sous ses yeux.

Il importe donc que des relations suivies s'établissent entre les représentants des syndicats, auxquels les ouvriers ont confié la défense de leurs intérêts et les inspecteurs à qui l'État a confié la mission de faire respecter les lois de protection ouvrière.

Dans les circonstances trop rares où des inspecteurs ont reçu la visite de secrétaires de syndicats ou de bourses du travail, ils ont été frappés de l'importance du concours qu'ils pouvaient attendre d'eux ; par la suite, à diverses reprises, ils ont eu recours d'eux-mêmes à ces bourses et à ces syndicats.

Il s'agit maintenant de généraliser et d'organiser une façon de procéder dont l'initiative de quelques-uns a montré le prix. Je ne doute pas que les groupements corporatifs, auquel j'ai cru devoir signaler aussi les avantages de cette collaboration, ne prennent de leur côté les dispositions les mieux appropriées pour permettre aux inspecteurs d'être informés le plus sûrement et le plus vite possible de tous les faits réprimables dont ils viendront à être instruits.

Les organes qui paraissent le mieux à même d'assurer la centralisation des renseignements sont les bourses du travail et les unions locales de syndicats. Chaque inspecteur devra d'abord rentrer en relations, oralement ou par lettre, avec les sociétaires des bourses du travail et les unions locales de sa section ; il leur donnera son adresse et les priera de lui signaler toutes les infractions aux lois protectrices du travail qu'ils pourraient connaître. Il s'adressera ensuite aux secrétaires des syndicats ne faisant pas partie d'unions locales ou de bourses du travail.

Au fur et à mesure de la création de nouvelles organisations de travailleurs, organisations dont l'apparition lui sera signalée par le *Bulletin de l'Office du Travail*, il s'efforcera d'entrer en relations avec elles.

L'inspecteur avisera, oralement ou par lettre, dans un délai de quinze jours, les secrétaires des Bourses du travail, unions locales ou syndicats, du résultat des visites faites d'après leurs indications. Lorsqu'il ne lui sera pas possible de procéder, dans un délai d'un mois, à la visite d'un établissement signalé, il informera dans ce délai de cette impossibilité momentanée, le secrétaire qui lui aura écrit, l'invitant, d'ailleurs, à lui communiquer, le cas échéant, de nouveaux renseignements propres à élargir le terrain de ses investigations, et à orienter plus complètement ses recherches.

Chaque année dans votre rapport général, vous voudrez bien, Monsieur l'inspecteur divisionnaire, faire connaître pour chaque inspecteur de votre circonscription, non seulement le nombre total de visites effectuées par lui, mais le nombre de visites provoquées par une plainte orale ou écrite de quelque

nature que ce soit, et plus particulièrement encore le nombre de visites faites à la suite de communications orales ou écrites émanant de groupements ouvriers, enfin le nombre de ces groupements avec lesquels il se sera trouvé en relation pendant l'année.

Je vous prierai, cette année, de m'adresser pour le 15 avril, des rapports de tous les inspecteurs de votre circonscription faisant connaître : 1° les groupements ouvriers de leur section auxquels ils se sont adressés ; 2° ceux qui auront répondu à leur appel et leur auront fait des communications ; 3° les résultats obtenus pendant cette période par cette voie.

Recevez, monsieur l'inspecteur divisionnaire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes,

A. MILLERAND.

CIRCULAIRE AUX SYNDICATS

Paris, le 19 janvier 1900.

Monsieur le secrétaire,

Des secrétaires de syndicats et de bourses du travail se sont à plusieurs reprises adressés aux inspecteurs du travail pour leur signaler diverses infractions aux lois qu'ils sont chargés de faire appliquer : loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, loi du 12 juin 1893 concernant l'hygiène et la sécurité des travailleurs, décret-loi du 9 septembre 1848 relative aux heures de travail dans les manufactures et dans les usines. Les relations qui se sont nouées en ces trop rares circonstances entre les représentants d'organisations corporatives et les agents de l'État ont suffi à montrer tout le fruit que l'on pourrait attendre de cette collaboration si, au lieu de se produire d'une manière intermittente et dans quelques cas isolés, elle était généralisée et organisée.

Vous estimerez, je pense, comme moi, que le service de l'inspection ne peut assurer pleinement l'application des lois de protection ouvrière qu'avec le concours des ouvriers et que ce concours ne peut lui être assuré tout entier que par l'intermédiaire des groupements corporatifs. Les organisations auxquelles vous appartenez jugeront à propos, je n'en doute pas, de prendre les mesures les plus propres à atteindre ce but. Vous pouvez être assuré que, de leur côté, les inspecteurs du travail feront tous leurs efforts pour qu'entre eux et les organisations corporatives, Bourses de travail, syndicats, s'établissent des relations suivies.

C'est avec confiance que je m'adresse à l'esprit d'initiative et à la vigilance des syndicats professionnels en les conviant à accorder leur concours au service de l'inspection. J'attends les plus heureux résultats de leur activité éclairée et du dévouement de leurs membres à l'intérêt général des travailleurs.

Agréez, monsieur le secrétaire, l'assurance de ma considération très distinguée,

Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes,

A. MILLERAND.

BELGIQUE

Les médecins socialistes. — Sous ce titre le *Peuple* de Bruxelles publie un fort intéressant article que nous reproduisons :

Un phénomène intéressant à noter de la lutte économique à laquelle nous assistons est le besoin de groupement, de solidarité qui se manifeste parmi les agents des différentes fonctions sociales.

Partout et dans tous les domaines de l'activité, on remarque cette tendance.

La bataille se délimite de plus en plus nettement entre ceux qui possèdent sans travailler et ceux qui travaillent sans pouvoir parfois donner à manger à leurs familles, destinées à croupir dans une misère dont les plus grands efforts ne parviennent que bien rarement à pallier les maux.

Les travailleurs manuels, si cruellement exploités, ont, les premiers, compris la nécessité de s'unir pour résister à la puissance capitaliste leur imposant des conditions incompatibles avec la santé, le bien-être, conditions dont l'imposition est rendue possible par la concentration capitaliste, par la disparition des petits patrons et leur rejet dans le prolétariat.

Parallèlement à cette union des laborieux se montre l'entente plus intime des capitalistes, entente destinée, elle, le plus souvent, à résister aux revendications ouvrières, soit en refusant le travail aux compagnons accusés de crime de grève ou d'organisation, soit en prenant part au lock-out général d'une profession, ou autrement.

D'autres fois, ces associations ont pour but d'influencer le marché à leur profit et au détriment des consommateurs.

Les deux grands facteurs sociaux — capital et travail — subissent irrésistiblement ce phénomène anticollectiviste.

Ce que nous disons des travailleurs manuels s'applique aussi aux travailleurs intellectuels.

Les professions libérales semblaient, jusqu'en ces derniers temps à l'abri des heurts de la lutte, ne devoir être impressionnées par elle aussi vivement que les compagnons de l'atelier ou de la mine ; elles étaient, même dans l'esprit des réactionnaires, destinées à servir de digue puissante à la poussée socialiste.

Cette fois encore, l'inflexible évolution a déjoué ces calculs. De ces fils de bourgeois, souvent de petits bourgeois, de ces avocats, de ces ingénieurs, de ces pharmaciens, de ces médecins, elle a fait des prolétaires, dont superficiellement la vie semble heureuse, mais dont l'existence est, au fond, pour un grand nombre d'entre eux, bien pénible et bien douloureuse.

Cela est vrai surtout pour les médecins qui, d'une part, se trouvent en présence d'une concurrence de plus en plus grande par suite de l'envahissement de la profession, et d'autre part, voient diminuer considérablement la clientèle aisée, la moyenne bourgeoise étant obligée, par sa mauvaise situation économique, d'avoir recours à l'appui des mutualités.

J'ai montré, ailleurs, que plus de la moitié de la population de Bruxelles

est soignée aux frais de la bienfaisance, de sociétés de secours mutuels, de coopératives, d'administrations publiques, etc.

Cet état de gêne professionnelle a provoqué la création de syndicats de médecins qui, comme les syndicats ouvriers, ont pour but la défense des intérêts de ses membres.

Ces unions font ce qu'elles peuvent pour atteindre quelque résultat, mais, il faut bien le dire, leurs efforts sont inutiles et ne pourront jamais que pallier temporairement cette situation, qui va en s'aggravant. Il n'y a qu'un seul remède efficace, ainsi, du reste, que pour les autres professions : la socialisation du service médico-pharmaceutique, sa transformation en service public.

Conçoit-on que l'État s'occupe autant de choses bien moins importantes, le culte par exemple, et laisse sans protection sérieuse ce que l'homme a de plus précieux, la santé.

Dans la société future, le service médical fonctionnera au bénéfice de tous, cela est certain, et il faut dès à présent songer à l'organisation de ce service qui, au reste, pourrait fort bien fonctionner dans la société actuelle.

Ce problème peut être facilement résolu. Nous le démontrerons prochainement.

C'est ce qu'a compris le syndicat des médecins socialistes formé récemment à Bruxelles, pour les médecins socialistes du pays entier, qui, un peu isolés, exclus systématiquement des emplois officiels et des grandes administrations, ont éprouvé le besoin de se sentir les coudes, de se grouper, de se réconforter, de communier ensemble dans l'idée socialiste..

L'étude du service médical de l'avenir a été une des premières préoccupations de l'assemblée, voulant comme en tout et comme tous les socialistes, ne pas faire de saut dans l'inconnu, ne rien laisser à l'imprévu et apporter, au moment opportun, la solution rationnelle et scientifique.

Plusieurs autres questions d'application plus immédiate ont été examinées et parmi celles-là l'étude générale et spéciale de l'hygiène des différentes professions exercées dans notre pays. Les résultats des travaux seront publiés et l'on peut croire qu'ils seront fructueux pour les travailleurs.

On le voit, ce nouvel organisme est destiné à rendre de réels services et on peut prédire qu'il proposera des solutions irréprochables pour les questions de sa compétence. Il fera plus. Il formera une pépinière de propagandistes bien placés pour défendre avec autorité les principes qui nous sont chers.

Oui, tout médecin socialiste, dans son milieu, à la ville ou au village, doit devenir un centre de diffusion de nos doctrines et chacun en fera ainsi, stimulé par l'exemple de tous les autres.

Nos ennemis sentent bien le nouveau danger qui les menace et se livrent déjà à leur système habituel de dénigrement méchant et ridicule.

Croit-on de cette façon nous combattre ou nous décourager? Ces attaques nous sont indifférentes et nous les dédaignons. Le syndicat des médecins socialistes, malgré les calomnies et la mauvaise foi de ses adversaires, saura faire son devoir et se promet, en réponse à ses détracteurs, de donner du fil à retordre aux réactionnaires de tout poil. — Dr Delbastée.

Adrien Veber.

REVUE DES LIVRES

Socialisme théorique et socialdémocratie pratique, par EDOUARD BERNSTEIN. (Un volume in-18. Stock, éditeur). — On peut ainsi résumer l'idée maîtresse et conductrice du livre d'Edouard Bernstein : L'évolution capitaliste ne conduit pas les masses à une telle détresse qu'une révolution s'impose à elles si elles veulent reconquérir le bien-être. Elle a pour résultat, au contraire, d'augmenter les conditions favorables de vie pour tous, et c'est grâce à cette amélioration générale que la transformation socialiste est rendue possible.

Je sais bien que, en les résumant ainsi, je dépasse les expressions employées par Bernstein, mais j'ai conscience de traduire exactement sa pensée. Abstraction faite des flottements momentanés et des régressions de détail, par lesquels nous sommes avertis que le développement social ne s'accomplit pas sur un plan rectiligne dans le domaine des idées pures, mais sur le terrain accidenté du réel, cette conception sociologique optimiste est la seule qui soit en accord avec la doctrine générale de l'évolution et avec l'ensemble des phénomènes observés. Ou bien alors il faudrait déclarer que le régime moderne, exprimé par le mode de propriété capitaliste, est lui-même un vaste phénomène de régression économique et sociale. Ceux-là, donc, qui prétendent que Bernstein s'oppose à Marx font à celui-ci la plus grave injure qui pût lui être faite, puisqu'ils ne tendent à rien moins que le destituer de son principal, j'allais dire son seul mérite scientifique et philosophique.

Le matérialisme économique de Marx, en effet, n'est pas, en dépit de son titre, un décalque du sensualisme immobiliste et utilitaire des philosophes du dix-huitième siècle, mais bien le déterminisme moderne tel que le constituait Darwin dans les sciences naturelles, c'est-à-dire une méthode historique animée du sens de l'évolution. En donnant le régime de la propriété capitaliste comme élément constitutif nécessaire du régime futur de la propriété sociale, Marx affirme implicitement la supériorité du régime économique actuel sur le régime féodal. J'entends bien qu'il accuse le capitalisme d'avoir exproprié la masse des producteurs autonomes (*Le Capital*, chap. XXVIII) et qu'en donnant pour but à la masse expropriée, mais aussi disciplinée par eux et habituée au travail en commun, l'expropriation des usurpateurs capitalistes, il semble indiquer que les producteurs reconquerront ce dont on les avait dépouillés. Mais Marx parle ici en politique, en chef de parti, plutôt qu'en savant. Dans toute son œuvre, le savant nous a montré la nécessité historique et philosophique de cette usurpation capitaliste, et com-

ment elle crée une à une les conditions de vie de la société communiste. Cette usurpation capitaliste valut, en somme, mieux que l'usurpation féodale. Celle-ci soumettait le travailleur par la force brutale, celle-là le contraint à se soumettre de lui-même. L'histoire sociale nous dit assez haut qu'il n'y avait pas plus d'humanité dans l'exploitation féodale qu'il ne faut chercher d'hypocrisie dans l'exploitation capitaliste. Si le salariat est un servage très atténué, s'il est réellement et historiquement le stade nécessaire entre la servitude personnelle et la liberté économique et sociale, l'état économique qui le produit ne peut pas être un phénomène de régression générale dans la marche de l'humanité vers une plus complète possession d'elle-même et de son domaine cosmique.

Mais venons au livre de Bernstein, contre lequel il s'imprime en ce moment une réfutation de Kautsky, que j'aurai à examiner dans le prochain numéro. Tout d'abord, Bernstein constate que « la décortication de la science pure du socialisme marxiste n'a pas été entreprise encore ». Cela est vrai, bien que Marx soit un des écrivains sur lesquels il ait été le plus écrit au cours de ces quinze dernières années. Bernstein entreprend donc d'examiner à part ce que Marx, dans son œuvre, a solidement imbriqué pour en constituer un véritable monument. Il envisagera donc le marxisme « comme une abstraite théorie historique ». Puis il analysera sa prétention d'être en même temps « une théorie de la société moderne et de son évolution ». Toutefois, il nous avertit qu'il n'entreprend pas ce triage systématique « jusque dans ses particularités de détail ». Je le crois bien. Son petit ouvrage, bien que très rempli, n'y eût pas suffi, et c'est plusieurs volumes qu'il y eût fallu.

Prenant la théorie matérialiste de l'histoire, Bernstein nous montre, par de nombreuses citations, que Marx et surtout Engels se départirent, dans les derniers temps de leur vie, de leur rigueur primitive dans l'énoncé de cette théorie. Pour Marx comme pour Engels, le facteur économique fut toujours dominant; mais ils furent amenés à ne pas le considérer comme unique et à reconnaître la valeur des facteurs idéologiques. Bernstein a donc raison de dire que, « comme base scientifique de la théorie socialiste, la conception matérialiste de l'histoire ne peut plus valoir aujourd'hui qu'élargie », et que « toutes ses applications éventuellement projetées sans égards, ou avec des égards insuffisants pour sa signification intégrale — influence réciproque de causes et d'effets des facteurs matériels et idéologiques — sont, par conséquent, à corriger, soit qu'elles émanent des promoteurs mêmes de la théorie, soit de personnes autres ». Bernstein, en ces termes, définit très exactement la tâche entreprise ici même il y a quinze ans par Benoît Malon et ses amis immédiats, et poursuivie avec assez de succès par ceux-ci, ainsi que l'a prouvé l'attitude de l'immense majorité des socialistes dans une récente agitation pour la justice, c'est-à-dire purement idéologique.

Mais, dit excellemment Bernstein « *conception économique de l'histoire* ne signifie pas forcément que des forces économiques seules et des impulsions économiques seules soient reconnues; cela veut dire simplement que l'économie est toujours le facteur déterminant suprême et le point de départ de tous les grands mouvements historiques. A la formule : *conception matérialiste de l'histoire* sont inhérents, par avance, tous les malentendus qui s'attachent fatalement à l'idée *matérialisme* ». C'est parfaitement exact. La philosophie et les

cisences naturelles se sont dépouillées du matérialisme apriorique, et au fatalisme a succédé le déterminisme. Il va de soi que le matérialisme ou fatalisme historique doit également s'exprimer en déterminisme, faute de quoi la science évolutionniste par excellence, l'histoire, n'aura pas le sens de l'évolution. Rendre aux facteurs idéologiques l'importance qu'ils ont réellement et qui s'accroît à mesure que s'élargit le cercle de la connaissance humaine et que s'augmente le nombre des individus conscients, ce n'est pas retourner à l'idéologie pure, contre laquelle Marx inaugura une nécessaire et bienfaisante réaction, ce n'est pas davantage destituer les facteurs matériels et économiques de leur action primitive et essentielle. C'est faire œuvre réellement scientifique que de reconnaître aux facteurs matériels et aux facteurs idéologiques la part réelle d'action qu'ils ont sur la formation et l'évolution des phénomènes sociaux. S'en tenir à une moitié du problème, c'est en fausser d'avance la solution.

Bernstein aborde ensuite la doctrine marxiste de la lutte des classes et du développement du capital, et ici sa critique de la théorie se mêle curieusement à sa critique de la politique de Marx. On ne l'aperçoit plus opérant le décorticage promis. Mais on se rend compte immédiatement que, sur le thème de la lutte des classes, la promesse était plus facile à faire qu'à tenir. Pour Marx, l'histoire tout entière et dans tous ses mouvements est l'histoire de la lutte des classes. Cette lutte, aussi ancienne que les sociétés, se livre, dans le monde moderne, entre « les détenteurs capitalistes des moyens de production » et « les producteurs spoliés, c'est-à-dire entre la « bourgeoisie » et le « prolétariat ». Très scrupuleusement, Bernstein énonce la théorie de la plus-value, note la tendance d'évolution du capital qui consiste à séparer de plus en plus le travailleur des moyens de production et à diminuer par conséquent l'importance relative du fonds de salaires; suivant toujours Marx pas à pas, il montre le capital acculé par sa contradiction intime, qui est l'organisation collective du travail et l'appropriation individuelle des moyens de production d'une part, et d'autre part la constitution du monopole du capital devenant « une entrave » pour « le mode de production qui s'est développé à ses côtés ». Le cadre capitaliste est alors brisé et les « usurpateurs » sont « expropriés ».

Mais comme cette expropriation ne pourra être que l'œuvre de classe des producteurs, il y a donc nécessité pour ceux-ci de se grouper, de s'organiser, de prendre conscience du but à atteindre et finalement de s'emparer des pouvoirs publics afin de procéder d'ensemble à l'expropriation des usurpateurs capitalistes. Arrivé à ce point, Bernstein note les variations de Marx et d'Engels sur la proximité du moment révolutionnaire, soit, en somme, sur l'aptitude du prolétariat à « s'emparer de la machine de l'État et à la mettre en mouvement pour son propre compte ». Très justement il impute à la dialectique hégélienne l'illusion catastrophique qui domine visiblement chez Marx. Ici, notons un curieux rapprochement entre la métaphysique de J.-J. Rousseau, qui nous présentait un paysan idéalisé sans aucun rapport avec le paysan réel, et celle de Marx et d'Engels, qui, semblablement, idéalisa le prolétariat, jusqu'à en faire une véritable abstraction, qui fut campée en antagoniste et en héritière de l'abstraction-bourgeoisie. Ceci nous explique pourquoi Marx fut à l'origine babouviste et comment sa conception révolutionnaire « menait directement au blanquisme ». L'attitude récente de deux importantes fractions du socialisme

français, dont l'une se réclame de Marx et l'autre de Blanqui, se trouve éclairée d'un jour singulier par cette constatation purement philosophique de Bernstein, qui ne prévoyait certainement pas, au moment où il notait cet aperçu pénétrant, les incidents qui allaient compromettre en France l'union des socialistes.

Partant de la conception réformiste qualifiée « petite bourgeoise » par les tenants de la catastrophe, Bernstein insiste sur l'opposition qui existe entre ceux qui voient le monde social et son mouvement d'une manière abstraite, et l'interprètent au moyen de la dialectique, et ceux qui le sentent d'une manière concrète par les froissements qu'il leur inflige et les avantages qu'il leur procure. Et il a grandement raison d'observer que « l'expérience fait habituellement ressortir ce fait remarquable que l'on rencontre la conception petite-bourgeoise — dans le sens indiqué ci-dessus — chez des personnes qui, appartenant elles-mêmes à la classe ouvrière, vivent en contact intime avec le véritable mouvement prolétarien, tandis que les individus appartenant à la classe bourgeoise, ou jouissant d'une aisance bourgeoise, et qui n'ont jamais fréquenté le monde ouvrier — qu'ils connaissent tout au plus par des réunions publiques où règne un ton mis d'avance au diapason voulu — débordent de sentiments socialistes et révolutionnaires ». Marx voulut combiner le fonds essentiel de ces deux courants, dont le premier est plus particulièrement économique et le second politique. Mais il ne vainquit le blanquisme que sur la méthode, dit Bernstein, et le marxisme, « en ce qui concerne l'exagération des facultés créatrices de l'action révolutionnaire au profit de la transformation socialiste de la société moderne » n'est pas sorti complètement de la conception blanquiste.

Il est vrai qu'un correctif important touchant les moyens d'action révolutionnaire a été introduit par Engels dans les dernières années de sa vie. Dans sa préface de la lutte des classes, il donne congé à l'idée de la conquête du pouvoir par l'échauffourée révolutionnaire et affirme résolument l'efficacité du suffrage universel et de l'action parlementaire. Mais, dit impitoyablement Bernstein, si les moyens propres à amener la catastrophe tournent le dos au blanquisme, la catastrophe demeure elle-même le but indiscuté et pas un mot n'est rayé de l'antique formule : « appropriation des moyens de production et d'échange », et, « pour les possibilités économiques de l'utilisation du pouvoir politique, on en reste à l'ancienne doctrine, continuation de 1793 et 1796. » On comprend si ce passage a dû faire bondir les lecteurs socialistes allemands. Il aura le même effet sur nombre de lecteurs français. Réservons ici, et pour un instant, notre jugement. Oublions que Bernstein, au cours d'une polémique célèbre, s'est écrié : Le mouvement est tout, le but n'est rien. Ou plutôt, souvenons-nous en même temps qu'il entendait ne pas sacrifier les réalités présentes à l'idéal éloigné. Et suivons patiemment le savant ami et critique de Marx dans le développement de sa pensée. Quoi que nous trouvions au bout, nous n'aurons pas perdu notre peine.

Revenant à la théorie pure, Bernstein s'attaque à la théorie de la valeur de Marx, sur laquelle est fondée celle de la plus-value, pierre angulaire de l'économie dans la société capitaliste. Non sans malice, Bernstein rappelle qu'au moment où tous les disciples de Marx se cassaient la tête à élucider les obs-

curités de la théorie de la valeur, le maître « avait déjà dans son pupitre une solution toute prête qui donnait à cette question, comme à bien d'autres, un aspect absolument différent et la poussait sur un autre terrain et dans une autre direction ». On comprend après cela que Bernstein qui, comme les autres avait peiné sur la solution de ce problème prétendu fondamental, soit devenu finalement sceptique au point d'inscrire dans son livre, en caractères spéciaux : « *Que la théorie de la valeur marxienne soit exacte ou non, cela est sans importance aucune pour la démonstration du travail-surplus. Elle n'est pas, sous ce rapport, une thèse de démonstration, mais un simple moyen d'analyse et de mise en évidence.* » Après avoir satisfait ainsi son légitime ressentiment, et du même coup formulé une vérité incontestable, Bernstein ne fait nulle difficulté de déclarer que la théorie de la valeur était considérée par Marx, et devait être considérée en effet, comme une clé, une image idéologique, pour rendre plus saisissante et plus précise la révélation et la démonstration du mouvement de l'économie capitaliste. Malheureusement, Marx n'a jamais achevé le chapitre qui devait nous donner la clé de cette clé. Et voilà pourquoi l'on ergotera encore longtemps sur la théorie de la valeur, à moins qu'on ne s'avise enfin qu'elle est sans importance aucune pour la construction et l'exposé de la théorie de la plus-value.

Que le capitalisme repose sur la plus-value, voilà qui est incontestable, et la critique socialiste prend ici racine dans un terrain solide. Les lecteurs de la *Revue* se souviennent que Graziadei a pu également abandonner cette « théorie croulante » de la valeur sans que la théorie de la plus-value en soit atteinte, bien au contraire (1). Mais est-il absolument exact, comme l'a prétendu Marx, que l'augmentation de la productivité du travail, par le perfectionnement des machines et l'économie de travail humain fasse baisser graduellement la quote-part de profit ? En conséquence, est-il absolument exact aussi que la baisse de la quote-part de profit au-dessous d'une certaine proportion ralentisse l'impulsion donnée à l'emploi productif des capitaux, « surtout lorsqu'il s'agit de capitaux nouveaux qui font leur apparition sur le marché comme des excroissances des masses de capitaux entassées ? » Et qu'ainsi le capital devienne lui-même obstacle à la production capitaliste ? Que la surproduction de denrées se manifeste en même temps comme surproduction de capitaux ? Enfin que l'équilibre ne soit ramené qu'au prix de crises meurtrières qui abaissent en deçà du minimum vital la masse des salaires et qu'ainsi la classe ouvrière soit destinée à tomber sans défense possible à la merci d'une infime minorité de capitalistes richissismes dont le monopole de fait s'achève à coups de crises ?

A ces questions, Graziadei avait répondu carrément : Non. Pour répondre à la fois : oui et non, Bernstein n'en infirme pas moins nettement le terrible processus pessimiste de Marx. « L'exposé est surtout exact dans sa tendance », dit l'écrivain allemand : « La baisse des quotes-parts de profit est un fait, la survenue de la surproduction et des crises est un fait, la concentration et la centralisation du capital industriel est un fait, l'élévation de la quote-part de

(1) Article d'Einaudi sur *Une nouvelle théorie du profit et de la production capitaliste* *Revue socialiste* de février 1899.

plus-value est un fait. » Mais Marx a négligé des facteurs « dont l'action sur les contradictions relevées est limitative » en sorte que « l'influence sociale des antagonismes apparaît plus sérieuse et plus immédiate qu'elle n'est en réalité ». Ainsi, il n'est pas exact que la concentration des fortunes aille de pair avec la concentration des entreprises industrielles, et les statistiques démontrent que si le nombre des entreprises capitalistes diminue le nombre des capitalistes augmente. Elles démontrent également, observation déjà faite par Graziadei, que c'est précisément dans les entreprises capitalistes arrivées au plus haut degré d'évolution, c'est-à-dire de concentration, que les salaires sont le plus élevés. S'il m'est permis de me citer, je ferai observer que j'ai noté le même phénomène ici-même, dans un travail publié depuis en volume (1); mais je m'étais borné à une brève notation d'un fait d'expérience générale, la nature de mon travail ne m'ayant pas permis d'y introduire l'abondante et décisive documentation sur laquelle s'appuient Bernstein et Graziadei.

A propos des chiffres qu'il produit pour démontrer qu'au développement du capitalisme correspondent des conditions générales d'existence plus avantageuses, faut-il chicaner Bernstein lorsqu'il incorpore dans la classe des propriétaires belges ces ouvriers dont Vandervelde, dans les *Villes tentaculaires*, dit qu'ils ne possèdent en fait de terre que l'étendue d'un mouchoir de poche ? Je ne le crois pas. D'abord, qui dit propriétaire ne dit pas nécessairement capitaliste. Ainsi, tel propriétaire vivant péniblement sur son sol du travail de son bœuf, de son âne, de sa femme et du sien propre a des conditions de vie infiniment plus réduites que le non propriétaire urbain, qui prend son domicile même à loyer et tire de son travail un revenu de quatre à six mille francs. Ensuite et surtout, nous devons renoncer, sous la lumière décisive de l'expérience, à la thèse désolante trop prônée en France par l'école marxiste en vertu de laquelle, par le mécanisme automatique de la loi des salaires, l'ouvrier propriétaire d'un « mouchoir de poche » sur lequel il cultive des légumes reçoit un salaire inférieur à celui attribué à l'ouvrier qui ne possède ni ne cultive rien, les besoins de celui-ci étant plus étendus que les besoins de celui-là. Nous voyons exactement le contraire se produire. Le phénomène est surtout frappant dans les grèves, où l'on voit les ouvriers propriétaires résister des mois entiers grâce aux provisions que leur procure le « mouchoir de poche » tandis que les autres sont trop souvent acculés par la faim à une prompte capitulation.

J'ai dit : Qui dit propriétaire ne dit pas nécessairement capitaliste. Bernstein reproche avec raison d'identifier le capital avec les capitalistes ou les possédants. « La propriété est la propriété, dit-il avec raison, qu'elle soit immuable ou mobile. » Si vraiment l'accumulation capitaliste a pour double effet l'augmentation du capital constant et là diminution du nombre des ouvriers, c'est donc, puisque le chiffre absolu de la population ne diminue pas, que le nombre des participants au profit augmente.

Mais je suis forcé, à mon grand regret, d'écourter cet article devenu trop long. Il faudrait presque un volume pour un examen convenable des vues si originales de Bernstein. Le lecteur informé voit néanmoins par ce que j'ai pu faire connaître ici de son livre, que les bonnes raisons théoriques ne manquent

(1) *L'Idéalisme social*, II[e] partie, chap. VIII.

pas à notre savant ami pour étayer l'évolutionnisme pratique qui forme la seconde partie, et non la moins intéressante de son ouvrage. Nous comprenons alors le véritable sens de la fameuse phrase tant incriminée: Le but n'est rien, le mouvement est tout. Comme en effet, il serait facile de noter quantité de réformes, adoptées et prônées par les socialistes les plus intransigeants, qui ne conduisent pas au but mais au contraire favorisent la diffusion du capital, tel l'impôt sur le revenu, ou protègent la petite propriété et retardent la concentration capitaliste, de l'achèvement de laquelle dépend cependant la catastrophe tant souhaitée!... Et, alors, pourquoi tant chicaner, excommunier, maudire les camarades dont le seul tort est de vouloir que la théorie soit conséquente à la pratique, et celle-ci conséquente aux phénomènes économiques et sociaux observés directement et non plus considérés comme de trop commodes entités philosophiques qu'on appelle ou qu'on écarte à son gré? Oui, pourquoi? Les mots et les formules sont-ils donc si puissants, qu'on aime mieux être leurs esclaves que d'être les maitres des faits par la connaissance? Et nos matérialistes sont-ils donc tellement métaphysiciens, et nos révolutionnaires tellement conservateurs?...

EUGÈNE FOURNIÈRE.

Temps futurs; Socialisme — Anarchie, par A. NAQUET, un volume in-18, nº 3 de la *Bibliothèque des recherches sociales*, Stock. — M. Naquet, épuisé et las, après une longue existence politique traversée d'aventures et d'épreuves, ne s'est pas senti la force, en 1898, de reprendre la tâche incertaine et lourde qui, plus de trente ans durant, fut la sienne. Il s'est définitivement retiré de la scène. Il a dit adieu sans esprit de retour aux agitations de la rue, aux luttes parlementaires, aux campagnes de presse, à cette vie dévorante et trop souvent décevante qu'est celle d'un homme politique torturé par l'angoisse du lendemain et les soucis cuisants, sans cesse renouvelés, de l'heure brève qui s'écoule. Son livre n'est donc pas une tentative de rentrée, un nouvel avatar politique de cette pensée toujours en éveil, inquiète et tourmentée, mais simplement les propos désintéressés d'un solitaire. Au cours de ces deux dernières années, Naquet a pensé, médité. Sous l'influence des événements, beaucoup de ses opinions se sont modifiées. Il nous fait part simplement de l'aboutissant auquel son esprit, toujours curieux, est parvenu...

La pensée de Naquet a été, en effet, depuis sa prime jeunesse — que dis-je! — depuis sa tendre enfance, en effort constant de curiosité, d'information, de rectifications et de tentatives fébriles. Enfant, nous raconte-t-il dans la préface de *Temps futurs*, il était un juif pieux et fervent. Puis, adolescent, il rejeta les dogmes de la religion hébraïque et traversa la phase rationaliste et déiste qui toujours, chez ceux qui passent progressivement des croyances enfantines au culte de la science, précède la libération définitive de Dieu et de la métaphysique. Tour à tour républicain ardent, quasi-anarchiste en 1868, intransigeant après la proclamation de la République, sous le gouvernement du 16 mai et de Gambetta, il se rapproche un instant de l'opinion modérée sous Jules Ferry, et ne tarde pas à s'en éloigner vers 1886, quand le parti radical, assoiffé de popularité, inventa Boulanger, après s'être traîné à la remorque de Thibaudin.

On sait la part, sinon prépondérante au moins importante, qu'il prit dans ce mouvement, qu'il répudia ensuite à une heure où, malheureusement, la coalition qu'il avait formée devait se disperser faute de points d'appui suffisants dans l'opinion. Il revient alors au parti républicain, mais sans aucune autorité, le souvenir de l'aventure boulangiste le poursuivant. D'ailleurs les politiciens que celle-ci avait créés s'étaient mués en antisémites... Après quelques tentatives infructueuses pour donner au parti radical une sorte de programme de réformes économiques conçues d'un point de vue démocratique mais libéral, des jours d'épreuves douloureux s'ouvrirent, à la suite desquels il abdiqua tout rôle public. Aujourd'hui, du fond de sa retraite, il publie un acte d'adhésion au socialisme.

Voici une analyse très sommaire des motifs de sa conversion :

I. La première partie de *Temps futurs* est consacrée à l'exposition des faits nouveaux qui l'ont amené à considérer le socialisme et le parti socialiste comme le seul refuge naturel de la France et de la République. Ces faits, on les devine sans peine : ce sont ceux qui ont accompagné le débordement d'antisémitisme stupide et de nationalisme barbare sous lesquels notre pays est menacé d'être submergé. A la vérité, on pourrait reprocher à l'auteur d'avoir contribué lui-même à ce déchaînement, en collaborant au boulangisme, point de départ de la confusion des partis et des idées de l'heure présente, en même temps que des progrès réalisés par les chauvins et les antisémites. Il en convient tristement et avoue s'être trompé le jour où il rêva de faire la révision du système parlementaire actuel au moyen d'une coalition de républicains avec la droite et de la conversion à la République d'une partie des troupes catholiques, jusque-là dirigées par les cléricaux, et qu'il espérait enlever à ces derniers... Il se trompa et fut trompé, car les éléments antisémites ne tardèrent pas à pénétrer le boulangisme, à l'inspirer même... Je passe sur cette période délicate.

Rentré dans le parti républicain, Naquet tenta, comme je l'ai dit, d'élaborer un plan de réorganisation sociale, après le plan misérablement avorté de la réorganisation politique entreprise sous la raison sociale du général Boulanger. De là, en 1890, sa brochure intitulée : *Socialisme collectiviste et socialisme libéral*. Il entendait, par ce dernier qualificatif opposé au premier, l'élaboration d'un ensemble de réformes inspirées d'un point de vue libéral et individualiste et que les socialistes proprement dits ne repoussent pas eux-mêmes, parce que l'ordre capitaliste est susceptible de recevoir certains aménagements, des améliorations de détail qui soulagent les misères de l'heure actuelle et amortissent dans une certaine mesure le choc des perburbations inhérentes au régime lui-même. Par exemple, l'impôt sur le revenu, la suppression de l'impôt foncier, la législation du travail, l'impôt progressif sur les grands magasins, toutes les mesures, et bien d'autres, qui ne sont pas directement inspirées par la doctrine socialiste, sont néanmoins désirées par nous, autant que par les radicaux : « M'efforcer, dit-il, en dehors de la politique proprement dite pour laquelle le boulangisme m'avait disqualifié, de créer ce grand parti de réformes sur le terrain économique, c'était une œuvre digne d'occuper mes dernières années... Il était trop tard. Le parti clérical que d'aucuns parmi nous avaient cru négligeable avait gagné un terrain extraordi-

naire... » Le nationalisme, l'antisémitisme, la réaction césarienne et cléricale hurlaient, en effet, dès 1897 à la porte du Palais-Bourbon, et le parti républicain dans son ensemble, opportunistes et radicaux, troublés, surpris, affolés, au lieu de faire tête, de marcher sus à l'ennemi, comme en 1889, ils avaient couru au boulangisme, se débandèrent, impuissants et lâches, les uns se dérobant à tout contact, les autres passant hypocritement dans les rangs des adversaires, d'autres voyant le péril, mais n'osant le conjurer, tous infidèles à leur tâche. La bourgeoisie républicaine fit banqueroute à sa mission libérale et civilisatrice.

Seul, alors, un parti se dressa devant la coalition sans nom et ce fut le parti socialiste. Dès lors, la question de vie ou de mort se posait : socialisme ou cléricalisme. Sans doute, des républicains illustres, des bourgeois éminents, des membres de l'Université, des savants, des littérateurs, des politiques ont pris en main, dès le premier jour, la cause de la justice et de la liberté ! « Mais ces hommes de cœur, remarque M. Naquet, ces hommes de bien, s'ils ont contribué pour une large part, pour la plus large part peut-être, à la défense de la vérité, n'ont entraîné aucun parti politique derrière eux. Ils ont accompli une œuvre individuelle de justice. Mais ils n'ont pas, en vue du lendemain, réussi à organiser une armée et, en dehors de ces glorieux isolés, les représentants officiels de la bourgeoisie dite républicaine, radicale ou progressiste, ont été misérablement au-dessous de leur rôle. — Au contraire, au généreux appel de Jaurès, l'armée socialiste, sinon tous les chefs, ont répondu. » Ainsi, le socialisme — le collectivisme, que Naquet s'était évertué à réfuter comme générateur de régression sociale, apparaissait, sur le terrain de la justice et de la liberté, ces deux biens par excellence de la civilisation, comme le seul système d'idées susceptible de grouper autour de lui les hommes de progrès capables de s'opposer à la réaction, non plus hypothétiques d'un système social à venir, mais tangible et certaine des partis barbares s'efforçant de ressusciter les formes du passé.

Devant cette constatation, un point d'interrogation se posa à l'esprit de Naquet. Si le socialisme seul peut et veut « barrer la route à l'armée des bûchers et de l'abêtissement universel », comment serait-il une doctrine rétrograde ? « La loi même de mon intelligence, dit-il, m'imposait le devoir de passer de nouveau les théories collectivistes au crible de ma raison. Si, après avoir reproduit mes objections anciennes, j'arrivais à en trouver la solution ; si le collectivisme cessait de m'apparaître comme une doctrine de réaction inconsciente ; s'il m'apparaissait, au contraire, comme une doctrine comportant des espérances de progrès et d'épanouissement, je marcherais bien plus allègre dans les voies que les circonstances me paraissent commander. »

II. Les livres II et III sont consacrés à la reproduction des objections qu'il avait faites jadis au socialisme proprement dit (je ne vois pas la nécessité de substituer le mot « collectivisme » à celui de « socialisme », la signification historique et actuelle de ce dernier ne pouvant prêter à confusion). Ces objections forment un tout à la fois considérable et spécieux. Il critiquait d'abord la définition de la valeur de Marx et la loi d'airain des salaires qu'il croyait pouvoir déduire de la théorie de la valeur. Il contestait l'exactitude de certaines assertions et de quelques calculs imprudents, faits par Jules Guesde, pour démontrer la part croissante et énorme du prélèvement capitaliste sur la

production. C'est ainsi que de chiffres groupés sans une suffisante rigueur statistique et interprétés arbitrairement, Guesde croyait pouvoir conclure que sur une journée moyenne de douze heures, la classe ouvrière reçoit sous forme de salaires le produit de cinq heures quarante-quatre minutes, le reste, soit le produit de six heures seize minutes, constituant la part du profit capitaliste. On comprend que Naquet put sans trop de peine démontrer l'exagération manifeste de ces calculs. Si les chiffres fournis étaient exacts, les socialistes pourraient, à la rigueur, disait-il en substance, affirmer que la suppression du prélèvement capitaliste constituera *ipso facto,* toutes choses restant égales, un accroissement considérable dans la part des produits qui revient à la classe ouvrière. Sinon, et il est visible que ces nombres sont fantaisistes, c'est ailleurs que dans la remise faite au prolétariat du prélèvement capitaliste, qu'il faut rechercher les avantages que le prolétariat retirerait d'une modification radicale dans les bases de la société. Et, en effet, les socialistes prétendent que le régime par eux préconisé ouvrira un champ presque illimité à la production. Dans quelle mesure cette espérance est-elle fondée? Naquet alors examinait dans quelles conditions la production socialiste peut s'établir, et c'est ici, surtout, dans les questions de détail, qu'il accumulait les objections et les impossibilités. La répartition sociale des produits comporte la répartition sociale de la production par l'État. Et cette production ayant l'État pour souverain directeur, quand même tous les agents de l'État seraient élus au suffrage universel, lui semblait devoir ouvrir l'ère du népotisme et de la bureaucratie la plus tyrannique, la plus intolérante et la plus mal douée si possible pour procéder aux multiples opérations d'évaluation des besoins, aux calculs sans fin que nécessiteraient la mise en œuvre de l'outillage, l'adoption des meilleures méthodes de travail, etc. L'État socialiste lui apparaissait alors sous la forme d'un monstre vorace, engloutissant tout et ne rendant rien. Bref, le socialisme lui semblait en 1890 une utopie chimérique et rétrograde, quelles que soient les apparences scientifiques et progressistes sous lesquelles ses partisans le présentent.

III. Le livre IV expose les conclusions auxquelles il a abouti, après un nouvel examen approfondi de la doctrine et des objections qu'il formulait jadis contre elle.

D'abord, en ce qui touche à la théorie de la valeur et à la loi d'airain que Naquet croit déduite de la plus-value il maintient les termes généraux de sa critique de 1890. (Il y a là, à mon sens, une erreur de fait. Si l'on peut, en forçant les thèses de Marx, aboutir, de son pessimisme économique, à la formulation de la loi d'airain, néanmoins Marx n'a jamais cru à l'existence de cette prétendue loi. Il l'a même critiquée violemment dans des lettres à ses amis de l'Allemagne qui avaient cru devoir la proclamer dans le programme de la socialdémocratie. Marx voyait là une concession regrettable faite à la fraction lassallienne du parti). Mais que la théorie de la valeur soit vraie ou non, que la thèse de Marx sur la plus-value soit critiquable, qu'on en revienne si l'on veut à trouver « la base de la valeur dans le service rendu, pourquoi y a-t-il des hommes qui sont en situation de rendre des services et d'autres hommes qui ne peuvent qu'en recevoir? Là est le problème. Si l'économie politique nous en donne la solution, s'il est conforme à la justice, au droit, que le capi-

taliste ait possédé le moyen de m'obliger, tandis que j'en étais réduit à me faire obliger par lui, il n'y a rien à dire et que Marx ait vu juste ou non dans ses considérations de la loi sur la valeur, son système social n'en est pas moins condamné. — Mais si le capitaliste ne justifie pas la possession de son capital; si sa faculté de me rendre service ne se légitime pas plus pour lui que ne se légitime ma situation précaire en face de lui, alors les attaques de Karl Marx et de Lassalle contre la société capitaliste subsistent quoi que l'on puisse penser de leurs théories des salaires et de la valeur... Ce qu'il importe d'examiner, par conséquent, ce sont les titres de propriété... »

Naquet, on le voit, revient à son point de départ intellectuel. Le socialiste de 1848 réapparaît. Et qu'on ne se méprenne pas sur le sens de cette remarque. Elle n'a rien de désobligeant ni pour la méthode ni pour l'auteur. Il y avait des socialistes avant que la théorie de la valeur fut élaborée par Marx. Marx lui-même était socialiste avant d'écrire le *Capital* et la *Critique de l'Economie politique*. Tout le Manifeste des communistes est basé sur l'antagonisme de classes résultant des inégalités économiques qui font des uns des possédants et des non-possédants. Quoi que dise Lafargue des prétendues entités créées par la bourgeoisie pour endormir les prolétaires imbéciles qui s'y laissent prendre, la question de Justice joue un rôle dans l'éveil des consciences prolétariennes et la formulation des revendications socialistes.

Naquet reprend donc la discussion du droit de propriété avec et selon la méthode de critique juridique proudhonnienne ; ni le droit du premier occupant, ni le travail, les deux sources juridiques des économistes ne lui paraissent légitimer le droit de propriété. L'héritage, ni la spéculation, ni la conjoncture ne la légitiment davantage. Il est vrai que depuis quelques années, à ces bases fragiles, on a ajouté un nouveau support pour étayer un droit qui s'écroule de toutes parts : l'intérêt social. Alors, les capitalistes seraient les « gérants de la fortune publique », comme disait Guesde quelque part. Fort bien. Examinons la chose. Si les capitalistes sont les gérants de la collectivité, celle-ci est la propriétaire réelle et garde un droit inaliénable de révoquer la gérance au mieux de ses intérêts. Toute la question est donc de savoir s' « il y a intérêt pour le corps social à abandonner la gestion des réserves sociales à des particuliers investis de ce droit par les hasards de la naissance, les chances de la conjoncture et les aléas de la spéculation. Ou bien l'intérêt du plus grand nombre est-il de supprimer cette délégation et de charger de cette gestion des fonctionnaires proprement dits? Tel est au fond le seul problème... Tout le reste n'est que subtilité métaphysique. » Or, si on laisse de côté les objections de détail, « si nous examinons la question en elle-même », nous sommes amené à nous demander d'abord s'il vaut mieux que la propriété soit divisée ou concentrée. « La propriété est-elle répartie entre un grand nombre de capitalistes, il nous paraît indiscutable que la fraction du produit total prélevée par le capital devient considérable; est-elle au contraire concentrée en un petit nombre de mains, cette fraction devient plus faible... La gestion de la fortune sociale est par conséquent d'autant plus coûteuse que le capital est plus disséminé. » On aboutit donc finalement à cette conclusion que l'exploitation sociale avec la collectivité, propriétaire unique, est un mode d'exploitation *théoriquement* moins coûteux que celui de l'exploitation disséminée, laquelle

tend à se fondre dans l'exploitation monopolisée. Or, si on peut, à bon droit, au spectacle de l'organisation politique et bureaucratique du jour, redouter la venue de l'État producteur, combien plus légitime et mieux fondée la crainte que doit nous inspirer un avenir économique livré à quelques monopoleurs, maîtres omnipotents de l'État par la richesse sociale à laquelle ils commanderaient...

Naquet examine ensuite une à une les objections qu'il a faites précédemment, livres II et III, à l'organisation socialiste et y répond successivement.

Nous ne saurions le suivre dans cette anticritique détaillée de son propre système et que domine d'ailleurs une réserve préjudicielle fort sage, à savoir : que les objections élevées contre le régime socialiste sont absolument hypothétiques et n'ont aucun critère de certitude sérieux. On analyse, en effet, les conséquences que pourrait avoir tel mode de production ou d'association arbitrairement construit et aménagé, le plus souvent, sans tenir compte des conditions qui amèneraient son établissement, des modifications politiques, administratives, mentales et morales qui surviendraient, et en prenant pour terme de comparaison les conditions sociales et économiques actuelles.

Je signalerai seulement, parmi les questions successivement abordées, celle de la population et des nécessités qui selon lui précipitent la société contemporaine vers le régime collectiviste. Comme Colajanni, Naquet est malthusien; et comme lui, il pense que, si le problème de l'accroissement de la population vaut d'être sérieusement étudié, néanmoins, il est loin de paraître insoluble, ainsi que d'aucuns l'ont cru. — A un autre endroit, revenant sur la théorie de la valeur et la loi d'airain qu'il associe étroitement l'une à l'autre, Naquet dit que la thèse de Marx et de Lassalle n'est que partiellement inexacte. Ce qui empêche la loi d'airain de fonctionner et de produire des effets désastreux, c'est l'expansion que l'industrie trouve à l'extérieur. Si le marché national était condamné à consommer ses propres produits, le machinisme serait le minotaure de la classe ouvrière, réduite à voir les rangs des sans-travail grossir de plus en plus, parce que le machinisme éliminerait graduellement les producteurs de l'œuvre de production. D'où la crise révolutionnaire qu'une situation sans issue déchaînerait, la nécessité impérieuse de procéder *hic et nunc,* sans retard à l'expropriation de la classe capitaliste. Les débouchés que la classe capitaliste s'est créés récemment par la politique coloniale, par l'exportation des produits fabriqués dans les pays à civilisation industrielle encore arriérés ajournent la crise en paralysant la loi d'airain. Mais ces pays entrent tous les jours dans le mouvement capitaliste et les débouchés de l'Afrique ou de l'Océanie ne se maintiendront pas indéfiniment. D'où la catastrophe finale facile à prévoir. Naquet revient donc à Marx, en somme, et à la loi d'airain de Lassalle. Mais l'explication qu'il donne des contingences qui suspendraient provisoirement les effets de la concentration capitaliste et l'accroissement rapide des armées de réserve prolétariennes, est singulièrement spécieuse. Les produits s'échangent contre les produits, peut-on répondre à cette conception plus ingénieuse que vraie. La masse des importations dont nous avons besoin compense la masse des exportations qu'elles remplacent sur le marché et je ne vois pas bien comment la loi d'airain est arrêtée dans ses effets par les échanges qui rétablissent les choses en l'état

sur le marché de tous les pays et en tout cas, ne modifient en rien la situation du marché international. La pression totale qu'exerce sur la classe ouvrière du monde le capitalisme international est faite de la somme des pressions particulières exercées par le capitalisme sur la classe ouvrière de chaque pays... — Mais je dois analyser non discuter.

Après avoir détruit ainsi ses objections premières, Naquet termine en prévoyant que le collectivisme lui-même, qui l'effraya tant jadis, n'est qu'une étape de l'humanité, vers un avenir toujours plus parfait, dont l'anarchie peut, dans une certaine mesure, apparaître comme le prolongement idéal et supérieur.

Tel est ce livre. Il contient des aveux précieux et des constatations curieuses. La partie consacrée à la critique du socialisme eût peut-être mérité une anticritique socialiste plus fouillée, plus complète. Car si Naquet en 1890, ressassa bien des objections banales à l'adresse du socialisme, par contre, il formula nombre d'objections très fortes, et les socialistes sont arrivés à une période où ils doivent aborder nettement les contradictions pour les résoudre. A ce point de vue, le livre de Naquet est à lire et plus d'un passage à méditer.

GUSTAVE ROUANET.

La Réforme de l'Enseignement secondaire, par ALEXANDRE RIBOT, député, président de la Commission d'enseignement (1 vol. in-18, Armand Colin, Paris). — M. Ribot est représentant du Pas-de-Calais. En le lisant, on se prend à regretter qu'il ne soit pas le député de quelque arrondissement bas-normand. Il excelle si bien à « passer la main sur la croupe de tous les partis! » comme disait naguère M. Cornély dans le *Figaro*, en parlant du discours d'ouverture de M. Deschanel. Jamais la finesse d'esprit et la souplesse de convictions qui sont la caractéristique de son talent ne s'étaient manifestées plus ondoyantes, gracieuses et traitresses que dans le rapport où il a l'air de résumer tout à fait innocemment les constatations fort diverses et surtout très contradictoires recueillies par la Commission parlementaire sur la crise de l'Enseignement.

Partisans et adversaires de l'Enseignement congréganiste liront avec fruit et sympathie ce rapport, que la librairie Colin a eu l'idée de publier en volume. Les uns et les autres y trouveront des faits et des arguments ingénieux pour la défense de leur thèse respective; — et surtout ils seront tentés, de croire que M. Ribot abonde dans leur sens, car il fait aux uns et aux autres les promesses les plus séduisantes. Les cléricaux qui déguisent le monopole de l'Église sous l'étiquette de la « liberté de l'Enseignement » ont en M. Ribot un défenseur adroit, sinon convaincu de la loi de 1850. Cette loi Falloux, qui fut la rançon accordée par le prince-président aux partis conservateurs et monarchistes du temps, que ses allures de prétendant commençaient d'inquiéter, M. Ribot déclare solennellement qu'elle a réalisé en France l'enseignement public sur les bases solides des principes révolutionnaires dont elle est la charte constitutive. Cela suffit pour lui assurer, en cas d'aventure ministérielle ou de conjoncture gouvernementale, les sympathies de l'Église. Il sait que l'engage-

ment de ne pas toucher à la loi Falloux est le signe auquel l'Église reconnait les siens. Pour cette loi, l'Église a donné au prince Napoléon l'Empire. Elle ne saurait moins faire que d'assurer la paisible possession du ministère de l'Instruction publique à celui qui lui en assurera le maintien.

Ayant ainsi montré patte blanche et discrètement conquis les sympathies catholiques, M. Ribot peut disserter sans danger sur les moyens les plus propres à relever le prestige de l'Université devant l'enseignement congréganiste triomphant, et il n'a garde d'y manquer. Je me hâte d'ajouter que la dissertation est des plus intéressantes, et n'était la réserve faite sur la loi de 1850, qui est la pierre de touche du véritable libéralisme en ces matières, nous n'aurions qu'à applaudir aux conseils très judicieux que M. Ribot prodigue aux amis de l'Université.

D'abord, l'ancien président du Conseil se rencontre avec notre collaborateur Buquet, qui a déjà eu l'occasion, à propos d'articles ou de livres sur la même matière, de faire la même remarque : les polémiques ouvertes dans les journaux, les revues et les livres autour de l'enseignement secondaire, ont plutôt créé la crise dite universitaire qu'ils ne l'ont résolue. A force de dire et de déclamer sur tous les tons que l'Université traverse une période critique, on a ouvert cette période. Les critiques de l'internat, des méthodes pédagogiques, les mille divagations contre le surmenage et les méthodes en vigueur, les lamentations contre l'esprit classique qui fait de nos bacheliers des jeunes gens impropres à l'action, les mille et un projets de réformes de l'éducation scolaire — voilà l'origine principale de la prétendue crise de l'Enseignement secondaire. Les congréganistes et particulièrement les frères de la doctrine chrétienne ont merveilleusement tiré partie des récriminations souvent inconscientes élevées contre notre Enseignement secondaire et le bruit fait autour des défauts partiels qu'on reprochait à nos collèges et à nos lycées leur a permis de créer un peu partout une foule d'établissements dirigés par des professeurs de qualité très inférieure et qui se sont peuplés avec une rapidité effrayante, tandis que ceux de l'État restent stationnaires ou même manifestent une forte tendance à voir diminuer le chiffre de leurs élèves.

Car le progrès des établissements religieux est bien plus grand que ne semble l'indiquer le développement de l' « enseignement libre » proprement dit. Autrefois, en effet, celui-ci se partageait en deux catégories : les établissements laïques et les établissements religieux. Antérieurement à la loi de 1850, quand il était question de « liberté d'enseignement », on ne désignait pas comme aujourd'hui sous cette rubrique l'enseignement congréganiste. A partir de 1850, les écoles « libres » laïques, dont les progrès se confondaient avec ceux de l'enseignement secondaire en général, tant ecclésiastique qu'officiel, restent stationnaires, tandis que les écoles congréganistes se multiplient. Puis le chiffre des élèves décroît dans les institutions libres, et c'est surtout au profit des écoles religieuses. De 1865 à 1876, les écoles laïques « libres » perdent plus de 8,000 élèves, tandis que les établissements ecclésiastiques en gagnent 11,919. De 1876 à 1887, les maisons libres laïques perdent 11,075 élèves, et les établissements religieux en gagnent plus de 3,000. Enfin, de 1887 à 1898, nous dit M. Ribot, « la ruine des maisons laïques s'achève rapidement. Elles ont encore perdu 10,449 élèves. Il ne leur en reste que 9,725 ; tandis que les

maisons ecclésiastiques ont continué leur mouvement ascendant. Elles ont gagné dans les onze années plus de 17,000 élèves. »

On voit par là quelle abominable hypocrisie se dissimule derrière ce mot : « Liberté de l'Enseignement », qui est depuis trois quarts de siècle le mot d'ordre de l'Église. En réalité, ce que l'Église poursuit, en revendiquant la « liberté » de l'enseignement, c'est le monopole de fait sous un régime de libre concurrence nominale, en attendant l'institution du monopole de droit, le jour où l'influence qu'elle conquiert par le premier lui permettra de rentrer en possession de la puissance publique qu'elle n'a jamais abdiquée. Et elle marche à grands pas vers l'établissement de ce monopole, parce que, dans la lutte que l'Enseignement congréganiste soutient contre l'Enseignement de l'État, l'Église est mieux armée que l'État. En apparence, il semble que ce soit ce dernier. Il n'en est rien. L'État apporte dans l'organisation de son enseignement un désintéressement qui le désarme en face de sa rivale. L'État est neutre en matière religieuse ; il se borne à perfectionner ses méthodes pédagogiques, à élever autant qu'il le peut la culture de ses maîtres et ne combat pas, à proprement parler, l'enseignement congréganiste. L'Église, au contraire, est animée d'un esprit de prosélytisme ardent. Elle s'efforce d'imprimer dans les jeunes cerveaux soumis à son action une croyance jalouse et intolérante qui fera de chacun d'eux plus tard les auxiliaires de ses tentatives et de ses efforts. Elle anime les cœurs et les consciences contre l'enseignement neutre de l'État. Ce n'est pas tout, et M. Ribot n'y touche que d'une main discrète, comme il convient à quelqu'un qui ne veut pas s'aliéner l'appui éventuel de l'Église, l'enseignement religieux est exclusivement dirigé en vue du résultat matériel à obtenir, de l'accroissement du nombre de ses élèves. A cet effet, il a recours à des méthodes mécaniques inférieures au point de vue du développement intellectuel, condamnées depuis longtemps mais excellentes pour subir avec succès les épreuves d'un examen, répondre à un ensemble de questions. Peu lui importe que la culture générale de ses élèves soit à peu près nulle. Il n'est aucunement besoin d'aiguiser les facultés cérébrales des hommes pour en faire de bons catholiques. La foi du charbonnier se suffit à elle-même. L'essentiel, c'est que l'établissement congréganiste mette ses élèves à même de répondre. A l'occurrence, si les rapports entretenus avec des fidèles dévoués dans quelques régions universitaires permettent de connaitre le sujet des compositions, les bons pères n'auront garde d'utiliser le renseignement au profit des chers enfants. Le succès de l'examen grossit le chiffre des élèves. Les nobles soucis de l'Université, désireuse avant tout d'élever le niveau intellectuel général, son impartialité devant les dogmes et les croyances, les scrupules de toute nature, dont elle est animée la laissent impuissante et désarmée en face de sa rivale. Il y a là un danger public de la plus haute gravité qui n'a pas dû échapper à M. Ribot. Les progrès de l'enseignement religieux, s'ils n'étaient enrayés, amèneraient une dépression intellectuelle très rapide. Déjà, cette dépression existe. Les récriminations contre l'enseignement classique et les surcharges des programmes en témoignent. Les établissements congréganistes ont eu beaucoup de succès, surtout dans l'enseignement primaire supérieur, transformé par eux, avec une simple modification d'étiquette, en enseignement secondaire moderne. La qualité inférieure de leurs maitres pousse l'Église à provoquer

l'abaissement du niveau de l'enseignement secondaire. La défaveur de l'enseignement classique est due en grande partie aux protagonistes de l'enseignement libre.

Maintenant, comment résister à cette marée montante de l'enseignement congréganiste qui menace notre culture? M. Ribot, je l'ai dit, ne peut dans sa situation, toucher à la loi de 1850, d'où nous vient tout le mal. Mais en outre des résultats désastreux de l'application de cette loi, il cite toute une série de fautes commises par l'administration de l'Instruction publique qui ont dû contribuer pour une part à amener l'état de choses actuel. Les gouvernements qui se sont succédé jusqu'ici n'ont porté aucune attention à créer, partout où le besoin s'en faisait sentir, des écoles secondaires qui auraient prévenu, en bien des circonstances, la fondation d'établissements religieux. Dans maintes villes dépourvues de tout collège ou lycée de l'État, les congréganistes ont pu s'installer, parce que, négligeant de s'enquérir des besoins des localités, le ministre ne leur donnait pas satisfaction, en installant un établissement qui eût prévenu la fondation des frères de la doctrine chrétienne. Si des gaspillages d'argent ont été commis dans les bâtisses de lycées aménagés pour 500 élèves là où il n'y en aura jamais plus de 250, par contre, on a laissé en l'état, délabrés et insuffisants depuis longtemps, des lycées ou des collèges auxquels les congréganistes ont opposé des établissements confortables répondant aux exigences des lieux et de l'heure. M. Ribot cite une foule de traits qui dénotent l'impéritie absolue de l'administration et ses négligences coupables.

Des mesures fort maladroites ont été prises également, comme celle qui a consisté à élever le prix de la pension en pleine crise économique. Dans le midi, par exemple, cette augmentation fut décidée en pleine période du phylloxera, quand la classe moyenne et la bourgeoisie elle-même, éprouvées par le fléau, voyaient leurs revenus subitement diminués. M. Ribot cite des cas topiques, qui montrent que l'incurie du gouvernement a favorisé le succès des établissements religieux.

Enfin, au nombre des causes qui ont pu aider au développement de l'enseignement congréganiste, le président de la commission insinue doucement que les faveurs accordées par le gouvernement aux élèves des bons pères ou des « chers frères » a pu déterminer les pères de famille à leur confier l'éducation de leurs enfants... « Des fonctionnaires publics, dit-il, des officiers, montrent une tendance à préférer à l'éducation de nos lycées, celle des maisons ecclésiastiques. Le gouvernement impérial n'eût pas toléré que les hauts fonctionnaires donnassent avec éclat à leurs subordonnés l'exemple de leur dédain pour l'Université... Il n'est pas permis au gouvernement de se désintéresser. Il doit veiller tout au moins à ce que l'éducation donnée par l'État ne paraisse pas assurer aux futurs fonctionnaires ou aux futurs officiers moins d'avantages, au point de vue de leur carrière, que l'éducation donnée dans les établissements libres. Suivant le conseil de Richelieu, dans son testament politique, il ne doit pas permettre que certaines congrégations s'emparent des avenues qui mènent aux fonctions publiques et des grades les plus élevés de l'armée. C'est une affaire de gouvernement plutôt que de législation ». — Vous voyez la conclusion. N'était l'avance faite à l'Église sur la loi de 1850, ce serait parfait. Mais encore une fois, M. Ribot tout en s'offrant

au parti républicain pour réparer les maux que la loi de 1850 a déchaînés, entend conserver cette dernière. Et c'est là que gît l'équivoque de ses conclusions, puisque les uns et les autres, amis ou ennemis de l'Université, peuvent en un certain sens utiliser les faits intéressants contenus dans ce volume.

GUSTAVE ROUANET.

Le Socialisme, par N. COLAJANNI, député à la Chambre italienne. Préface de G. Sorel (1 vol. in-18, Giard et Brière). — Le mieux est trop souvent l'ennemi du bien. Il y a dix-huit mois, quand parut la deuxième édition, en langue italienne, du livre de Colajanni, je me promis de faire une étude approfondie de cet ouvrage important. Mais j'étais loin de mes livres, je n'avais pas sous la main quelques ouvrages de Colajanni que j'aurais voulu consulter, pour préciser des particularités intéressantes... bref, j'ajournais pour mieux faire. Et le *Socialisme* a pu être traduit et publié en français, avant que j'eusse donné aux lecteurs de ce recueil l'analyse et le compte rendu que je leur devais. Je m'en excuse, et pour prévenir tout retard, je vais donner une analyse rapide de cette œuvre considérable.

Un mot d'abord sur l'historique de cet ouvrage. Le livre qui parait en français à la librairie Giard et Brière est traduit sur la deuxième édition italienne. La première parut en 1884, dans les circonstances suivantes. Une polémique sur l'influence des facteurs sociaux dans la genèse et le développement de la criminalité s'était élevée en 1884 entre Filippo Turatti et Enrico Ferri, qui n'avait pas encore, à cette époque, adhéré au socialisme et était un strict disciple de Lombroso. Aux doctrines lombrosiennes sur l'innéité héréditaire du crime, Turatti opposait la théorie des facteurs sociaux. Ferri ripostait, réfutant la thèse socialiste au nom de la science positive qui, alors, condamnait selon lui les théories socialistes. On sait qu'il est revenu, depuis, sur les conclusions tirées tout d'abord des sciences biologiques et qu'il est à cette heure un des représentants les plus autorisés du socialisme contemporain. Colajanni intervint dans la discussion entre Ferri et Turatti et, sous ce titre général : *Socialisme et Sociologie criminelle*, publia un premier volume intitulé : *Socialisme*, qui était une réfutation serrée des critiques scientifiques adressées au socialisme. Plus tard, il publia deux volumes de *Sociologie criminelle*, complètement indépendants du premier et où il établit, incontestablement selon moi, la prédominance des facteurs sociaux sur le développement de la criminalité. Cette œuvre considérable entre bien d'autres n'a pas été traduite en français et c'est fort regrettable. En 1898, il écrivit une deuxième édition de son *Socialisme*, mise au jour des dernières constatations scientifiques. L'ouvrage, accru au moins du double, bien que composé sur le plan du premier, est un livre entièrement nouveau et nous nous réjouissons qu'il ait été traduit. Voici, rapidement esquissée, l'argumentation de notre éminent collaborateur.

I. La période contemporaine est dominée par la question sociale. « La question sociale pèse sur tout et sur tous ». « Tous ceux qui aspirent à une transformation totale, aboutissent à la grande théorie du socialisme. Ils

ont comme adversaires les conservateurs et les progressistes qui, eux aussi, sont divisés sur ce qu'il faut conserver ou modifier. » Certains réactionnaires, catholiques ou protestants, qui rêvent « d'une restauration de formes et d'institutions disparues » peuvent se classer sous le titre de « démocrates chrétiens ». « La véritable lutte n'existe pour le moment qu'entre le socialisme d'un côté et le parti conservateur et le parti progressiste de l'autre. Toutefois, les chrétiens féodaux s'organisent dans les campagnes et Colajanni estime qu'une surprise de cléricaux mettant la main sur le pouvoir politique et apportant quelques modifications dans l'organisation économique actuelle, n'est pas impossible. « On verrait alors les socialistes, dit-il, s'allier aux progressistes sincères, pour reconquérir les libertés politiques perdues ou pour les défendre. » — Quoiqu'il en soit, à cette heure, l'idéal socialiste a pénétré partout, et ce qui montre mieux que toute affirmation l'importance de ses progrès, c'est l'ensemble des efforts scientifiques considérables tentés pour la réfuter. Darwiniens, spencériens, économistes, évolutionnistes, c'est à qui entassera argumentations sur démonstrations pour convaincre le socialisme d'impossibilité scientifique. Certains darwiniens surtout ont accumulé les critiques contre nous. Les socialistes, de leur côté, ne se sont pas fait faute de réfuter les critiques au nom même de la science que leurs adversaires invoquent, en montrant, ou que les lois invoquées contre eux sont inexactes ou incomplètes, ou qu'elles ne s'appliquent pas à la matière, ou bien que les déductions tirées de ces lois sont erronées, enfin, en démontrant trop souvent que leurs contradicteurs s'abusent sur la nature même des doctrines qu'ils combattent faute de les avoir suffisamment étudiées.

II. Et d'abord que nos adversaires se mettent d'accord entre eux. « L'application des idées darwiniennes faites par Haeckel et ses disciples aux sociétés humaines » est contredite par ceux qui voient dans la société humaine « un organisme ». Des biologistes, outrant Auguste Comte, en sont arrivés à transporter les lois de la biologie générale dans la vie des sociétés. Mais les théories organicistes, qui eurent d'abord une vogue extraordinaire voici une dizaine d'années, sont aujourd'hui battues en brèche de toutes parts. D'ailleurs, comment admettre une identité de nature ou même simplement qu'une analogie soit possible entre un organisme proprement dit, dont toutes les parties, comme le fait remarquer le sociologue Krauz ont « un travail et une nutrition toujours proportionnés », et nos sociétés où « le travail de la plus grande partie des individus dépasse leurs forces » leur consommation restant au-dessous de leurs besoins. « L'organisme, conclut Krauz cité par Colajanni, ne peut ressembler à la société capitaliste actuelle, mais seulement à une société communiste. » M. Colajanni repousse également la conception de l'école organiciste et montre qu'en tous cas ses critiques contre le socialisme sont enfantines, puisque pour être logiques avec eux-mêmes, les sociologues de cette école devraient admettre que la société actuelle est malade par suite de la rupture de l'équilibre entre ses parties, et que pour « lui donner la force et la santé, il faudrait la soumettre à un régime plus juste, comme l'est dans ses grandes lignes celui que préconisent les socialistes ».

III. Si les lois de la biologie ne régissent pas la société, est-il plus exact de penser que les lois de la zoologie générale, c'est-à-dire de l'évolution

des espèces formulées par Darwin dominent l'évolution des sociétés ? Nombre de disciples du grand naturaliste anglais n'ont pas hésité à faire de la lutte pour l'existence la loi supérieure de l'histoire. « Le pauvre qui rêve au communisme, dit Gumploviez, le riche qui veut jouir, le prêtre, le monarque, le soldat, le républicain, tous luttent pour l'existence, tous ont raison. » Or, « la la lutte pour l'existence, manifestation brutale et souvent inconsciente de l'égoïsme et de l'individualisme, préside à l'évolution des animaux (Letourneau). Dans l'évolution des sociétés humaines un nouveau mobile modère l'égoïsme et s'y substitue petit à petit : l'altruisme. La lutte darwinienne pour l'existence domine dans l'état *présocial* de l'humanité... » L'association pour la lutte, la coopération, qui se développe dès les stades supérieurs de l'animalité, domine le développement social humain. Les progrès de l'humanité sont en raison directe de ceux de la coopération et de l'altruisme, de la décadence des formes violentes de la lutte. Des savants, des hommes d'État opposent au grand idéal pacifique et fraternel du socialisme la nécessité de la guerre, qui favorise les forts et les mieux doués. Colajanni répond avec faits abondants et probants à l'appui que la guerre au contraire « favorise la propagation et la conservation des plus faibles. Elle est devenue une lutte contre l'existence de tous, une lutte contre l'existence même du vainqueur ». Exemple, la France du dix-neuvième siècle, qui fut la nation militaire par excellence et que la guerre a épuisée. Mais malgré un retour offensif de l'esprit militaire, provoqué d'une part par la crainte que le socialisme inspire aux classes dirigeantes, de l'autre par les tentatives féodales, le militarisme est en décadence. La guerre tend à tuer la guerre, parce qu'elle est aussi ruineuse au peuple victorieux qu'au peuple vaincu, parce qu'elle développe les pires instincts individuels chez ceux qui s'y adonnent. — Soit, disent des darwinistes moins absolus que les partisans de la lutte pour l'existence à main armée, — soit, la lutte militaire tend à disparaître. C'est une forme, grossière, barbare, de la concurrence. Mais la concurrence intellectuelle, la bataille économique, se substituent aux ruées violentes, animales, des premiers hommes, pour la possession des terres. La guerre économique succède à la guerre militaire. Elle est le levier de la civilisation, car c'est par la concurrence que les forts, les mieux doués socialement, triomphent des faibles, des incapables, des paresseux, des non-valeurs, qui encombrent et obstruent la grande route du progrès. C'est au profit de ces incapables, de ces paresseux, infirmes de corps et d'esprit, vaincus de la bataille économique et vaincus justement, que le socialisme revendique le droit aux jouissances sociales qui doivent être réservées exclusivement aux premiers. Ici, comme plus haut, la science oppose un *non possumus* dédaigneux à l'utopie socialiste...

IV. D'abord, les darwiniens économistes font déjà une concession importante, en admettant que la lutte pour l'existence économique se substitue, dans l'ordre social, à la lutte violente des espèces et des individus dans l'ordre zoologique. C'est d'ailleurs, on le sait, à la proposition célèbre de Malthus, que Darwin a emprunté l'idée première de son *struggle for life :* « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, que sa famille ne peut pas nourrir, dont la société ne peut utiliser le travail... est véritablement de trop sur la terre. » Colajanni a consacré un long chapitre à examiner la loi de la population de

Malthus, tour à tour acceptée et combattue par les économistes, tandis que parmi les socialistes, les uns l'admettent, d'autres la repoussent. Je ne saurais suivre ici l'auteur du *Socialisme* dans l'analyse très serrée de la loi de population et que Colajanni croit exacte en soi; — c'est-à-dire que si des circonstances politiques ou sociales particulières ne troublaient le rapport signalé par Malthus entre la progression de l'espèce et la progression des subsistances, la loi implacable se réaliserait. On oppose il est vrai une théorie biologique nouvelle, selon laquelle la fécondité irait diminuant, en raison des progrès sociaux accomplis. La contrainte malthusienne deviendrait donc inutile. Mais la théorie est fort incertaine et Colajanni ne croit pas qu'il soit démontré que du seul fait qu'un grand progrès serait réalisé par le passage de la société capitaliste à la société socialiste, la fécondité se trouverait ralentie. Il y aurait lieu, alors, de recourir à des mesures sociales. Et après une discussion approfondie des faits et des théories en présence, il conclut : « Il est non seulement possible, mais cela s'est produit chez certains peuples à civilisation très avancée, de diminuer d'une façon notable l'augmentation de la population de façon à maintenir ou à rétablir l'équilibre de la population et des moyens de subsistance... la cause première et immédiate à laquelle Darwin faisait appel pour établir la loi de la lutte pour l'existence est ainsi graduellement, mais d'une façon continue, atténuée et éliminée. »

V. Il en est de même pour la lutte économique : à la lutte antisociale de l'homme contre l'homme succède la lutte des hommes associés contre la nature, que l'histoire nous présente comme étant autrement féconde et précieuse pour le progrès humain que la lutte des hommes entre eux. « Les socialistes et les économistes sont d'accord sur les avantages de cette union et de cette cohésion des forces sociales de l'homme contre la nature... C'est la solidarité entre les hommes et non la lutte qui nous ont donné les prodigieuses œuvres modernes : chemins de fer, canal de Suez, etc., et qui nous en donneront d'une importance plus grande dans la société future. » La lutte des hommes contre la nature et l'utilisation de forces nouvelles, insoupçonnées encore pour la plupart, mais dont un petit nombre à peine entrevues remplit d'espoir pour l'avenir, voilà ce qui ouvre à l'humanité les perspectives de moyens de subsistances et de jouissances presque indéfinies, non la lutte économique, pleine d'embûches et de tortueuses manœuvres.

VI. Soit, répondent quelques darwiniens ou spencériens, d'ailleurs inconséquents avec leurs principes généraux, comme le montre Colajanni avec un surcroît de preuves. Mais cette coopération des hommes associés contre la nature asservie se réalise dans la société actuelle, avec le régime capitaliste tant décrié par les socialistes, sans qu'il soit besoin de recourir à une refonte de la société. Et alors l'économie politique et la statistique d'accourir à la rescousse du darwinisme zoologique et du spencérisme évolutionniste, pour démontrer que tout est pour le mieux, que les progrès effectués le sont au profit presque exclusif de la classe ouvrière. Pour un peu, ils accuseraient l'organisation capitaliste de ruiner le patronat. Colajanni prend, les uns après les autres, les chiffres et les faits invoqués, les passe au crible d'une critique rigoureuse, discute l'exactitude de ceux-ci, les conclusions qu'on veut tirer de ceux-là, et n'a pas de peine à prouver l'inanité des arguments optimistes par lesquels on

s'efforce depuis un demi-siècle, de marquer le caractère exact de l'évolution économique contemporaine.

VII. Battus sur le terrain économique par l'évidence même des chiffres qu'invoquent contre lui les adversaires du socialisme, ceux-ci ne se tiennent pas battus pour si peu et c'est à la philosophie transcendante du pessimisme moral que d'aucuns font appel pour réfréner les excitations du socialisme. L'humanité ne vit pas que de pain et la question sociale n'est pas qu'une question de chiffres. Quand les classes ouvrières annoncent l'intention de refondre les bases de la société capitaliste pour donner à chacun son dû et instituer définitivement le régime du bonheur universel, elles se font une étrange illusion, assurément. Qu'est-ce que le bonheur? Qu'est-ce que la justice? Les besoins matériels que les socialistes veulent satisfaire n'ont pas de commune mesure fixe, d'étalon stable et demain sera fait comme aujourd'hui, d'espoirs déçus, de chimères irréalisables après lesquels l'humanité soupirera sans cesse. Colajanni ne nie pas que la question sociale réside uniquement dans une question de répartition économique des produits. Le socialisme est une morale, autant qu'une théorie de la richesse. « Malheur, s'écrie-t-il aux collectivités qui ne respectent pas l'héritage moral! Elles pourront tomber dans la démagogie et de la démagogie dans le césarisme, elles ne pourront pas remplacer l'organisation sociale actuelle par une organisation supérieure. Les socialistes qui méconnaissent l'importance de l'élément moral, qui se moquent des sentimentaux, affaiblissent la cause qu'ils défendent. » Il cite l'œuvre de Malon, qui sous ce rapport fut un socialiste admirable, car il « continua les belles traditions des précurseurs français du mouvement social ». Donc, le socialisme n'a garde de dédaigner les problèmes de morale. Mais pourquoi, messieurs les pessimistes, si les besoins des individus sont de vaines chimères, des créations de leurs cerveaux malades, ne donnent-ils point l'exemple du renoncement qu'ils prêchent aux ouvriers? Si la vie vaut à peine d'être vécue, si le problème du bonheur est insoluble, si à mesure que l'homme s'élève dans un monde matériellement meilleur, les désillusions croissent avec le progrès, si tout cela est sincère, les prolétaires ont le droit de répondre : « Pourquoi conservez-vous vos richesses, pourquoi vous efforcez-vous de les augmenter... si la richesse n'augmente pas la somme de vos jouissances, si au contraire, elles augmentent vos souffrances? »

VIII. Toutefois, des darwiniens, et des spencériens aussi, suivis par les économistes, ne nient pas *a priori* ce que le socialisme peut présenter de séduisant et même d'idéal humain supérieur, quand il invite les hommes de tous les pays à s'unir fraternellement pour coopérer dans une association d'hommes libres, égaux en droits et en devoirs, à l'amélioration indéfinie de la destinée humaine. Cela est très beau, malheureusement irréalisable, parce qu'on se heurte ici aux fatalités de la sélection. Une race, aussi bien la race humaine que toutes les autres, est condamnée à regresser, du jour où ses meilleurs disparaissent. Or les meilleurs sont les privilégiés, puisqu'ils se sont montrés les plus forts. Ce qui importe à une nation, c'est moins sa masse que son élite, parce que de celle-ci dépend le progrès, les mille inventions par lesquelles les besoins humains sont satisfaits. Les partisans de la sélection sociale sont de deux sortes : ceux qui envisagent comme les meilleurs, les plus intelligents,

l'élite intellectuelle et morale d'un pays; ceux qui, plus darwiniens que Darwin et Haeckel lui-même, ne considèrent que les caractères anatomiques et physiologiques, proclament résolument les meilleurs les plus robustes. On sait que cette dernière catégorie a fait parler d'elle en ces derniers temps. Lapouge, Ammon, Gustave Le Bon, sont presque devenus populaires. Pour eux, le socialisme est doublement absurde et criminel. D'une part, il supprime l'aristocratie en réalisant l'égalité sociale; de l'autre, il perpétue la survie des faibles, des rachitiques et inférieurs de tout ordre, avec sa conception de fraternité niaise qui est au fond de toutes ses doctrines. Colajanni répond successivement aux défenseurs de l'inégalité sociale. Et son dernier chapitre intitulé *Lois naturelles*, peut se résumer en ces quelques lignes : Il n'y a pas de *lois naturelles*, au sens que donnent à ces mots zoologistes darwiniens, biologistes spencériens et optimistes de l'économie politique. Mais « tout change, tout se transforme. La grande loi des sociétés est l'évolution. Elle est la plus incontestable de toutes et elle condamne le présent, en ce qu'elle montre qu'il est fatalement appelé à disparaître pour être remplacé par d'autres institutions et d'autres arrangements sociaux. Toute l'évolution sociale, le passé comme le présent, nous autorise à espérer que dans l'avenir, la direction, le sens de l'évolution continuera à être socialiste. L'évolution s'est faite jusqu'ici de l'égoïsme à l'altruisme, de la coopération forcée à la coopération volontaire; du rapt et de la violence dans les unions sexuelles au consentement et à l'amour; de la guerre à la paix, de la concurrence à la solidarité; de la jouissance de quelques-uns au bien-être des masses; du privilège à l'égalité; de la mort des vaincus à l'esclavage; de l'esclavage au servage; du servage au salariat; de la force au droit... Nous concluons au nom de l'histoire que le socialisme est la synthèse invulnérable de la grande masse de l'humanité. L'espérance, la foi dans la socialisation est toujours plus intense, parce que, si nous tournons les yeux vers le passé et si nous regardons autour de nous, tout nous dit que le socialisme *devient*. »

Tel est le plan, la sèche nomenclature des matières contenues dans ce livre. C'est moins un exposé didactique du socialisme qu'un examen de toutes les objections que dans tout le champ de la science contemporaine, on a formulées contre lui. Ce que je n'ai pu indiquer, même en passant, c'est la masse d'idées, de théories et de faits remués par Colajanni. Tout ce qui s'est écrit pour ou contre (contre surtout) le socialisme, en français, en italien, en espagnol, en anglais, en allemand et en russe, est tour à tour passé au crible de sa redoutable analyse et de sa critique, formidable par la variété des arguments de fait que l'auteur peut invoquer pour ou contre une thèse. L'accumulation des matériaux et des renseignements que renferme ce volume paraîtra, à coup sûr, étrange aux Français qui ne sont pas au courant des méthodes de discussion de Colajanni. Avec cela, on le lit sans fatigue, qualité appréciable pour le public de notre pays.

M. Sorel a écrit pour ce livre une préface qui est à lire, comme tout ce qui sort de la plume de notre distingué confrère. L'espace et le temps me font défaut pour la résumer. Je signale seulement les critiques fort justes sur l'usage « déplorable que les disciples de Marx ont fait de la doctrine abstraite

de la lutte des classes. Ils ont introduit dans le monde, dit-il, de véritables forces magiques qui opèrent avec autant de ruses que l'inconscient de Hartmann et permettent d'expliquer les phénomènes historiques les plus complexes, sans la moindre difficulté. » On ne saurait mieux dire, surtout quand on voit, comme le remarque M. Sorel, des socialistes traiter Socrate de politicien profond, parce qu'il « nia la morale individualiste de la bourgeoisie comme moyen de maintenir l'ordre social. » (!)

GUSTAVE ROUANET.

L'Unique et sa propriété, par MAX STIRNER, traduction de L. Reclaire (un volume in-12 de *La Bibliothèque sociologique*). — « Ce livre de logique implacable, nous dit le traducteur, est une critique radicale du principe d'autorité et des bases religieuses de notre vie sociale. L'intransigeante probité intellectuelle de l'auteur ne s'accommode pas des demi-solutions où se complait l'habituelle hypocrisie des libres penseurs bourgeois; antichrétien, il va jusqu'au bout de sa pensée, poursuit le vieil esprit chrétien jusque dans ses derniers retranchements et en démasque les dernières incarnations. Dans les principes de la Révolution, que ceux qui l'exploitent et ceux qui prétendent la continuer opposent aux principes de l'Eglise, il met à nu la triste conséquence du Christianisme; il dénonce la mentalité religieuse des chrétiens à peine dégrossis, Libéraux, Socialistes ou Humanitaires, qui croient s'être affranchis des dogmes parce qu'ils ont dressé l'Homme sur l'autel dont ils ont chassé le Dieu. Droits, devoirs, morale, justice, comme les trois fameuses conquêtes révolutionnaires, liberté, égalité, fraternité, tous ces mots que le catéchisme de l'Humanité a empruntés au catéchisme de l'Eglise ne sont que des fantômes religieux et n'ont cours que là où règne l'Esprit, dans le domaine du Sacré et de la Hiérarchie; tous s'évanouissent dès que se lève l'individu égoïste. Dieu, l'Etat, la Société, toutes les « puissances supérieures s'écroulent devant Moi, l'*Unique*, qui ne connais d'autres bornes à mon droit que celles de ma force, et dont la *propriété* s'étend jusqu'où s'étend mon bras. — *L'Unique et sa propriété* ne s'adresse pas aux gens qui ne se risquent à raisonner qu'avec la crainte d'être entraînés à ébranler les principes sacro-saints qu'ils tiennent de l'éducation, de l'intérêt ou de la mode: ceux-là s'adresseront de préférence à un médecin à la main moins rude et plus respectueuse des mensonges qui leur sont chers. Mais ceux qui ne connaissent pas cette sollicitude pour la quiétude intellectuelle trouveront dans ces pages d'audace tranquille et de négation sereine la réponse définitive à bien des doutes qui ont pu les assaillir au spectacle des banqueroutes politiques, sociales et philosophiques, si nombreuses en notre siècle de *libre pensée*. »

C'est en ces termes que le traducteur, qui est un commentateur et un fidèle du nihiliste allemand, présente l'œuvre de Stirner au public. Il n'exagère pas, quand il affirme que Stirner ne laisse rien debout de tout ce que l'Humanité croit, révère, bénit ou espère. Stirner est le précurseur direct de Nietzche. Que dis-je! Il le dépasse dans la négation. L'*Unique* n'est même pas le *surhomme*, que hante malgré tout le sort des « pauvres hommes ». Et c'est ce qui fait sa

fortune littéraire (dois-je dire philosophique, avec son traducteur ?) auprès des jeunes gens qui trouvent élégant de proclamer l'égoïsme, le culte du moi le souverain bien et la souveraine vertu.

Suédois et Norvégiens chez eux, par M. Quillardet. (1 vol. in-18, chez Armand Colin et Cie, éditeurs, 5, rue de Mézières, Paris. — Voici par un ancien collaborateur, ou plus indiscrètement par une ancienne collaboratrice de la *Revue Socialiste*, un livre qui vient un peu tardivement, car l'engouement pour la littérature scandinave commence à décliner. Cependant la curiosité des choses scandinaves n'est pas encore éteinte, et jamais récits aussi complets, j'allais écrire aussi synthétiques, n'ont été publiés en France sur la Suède et la Norvège. J'ajoute que l'auteur, ou l'autoresse comme on voudra, ayant dû à son sexe de pénétrer plus avant dans la vie familiale des provinces scandinaves qu'elle a explorées, a pu, précisément grâce à ce privilège, mieux analyser et disséquer, et ensuite nous représenter la vie intime et la sociabilité hospitalière des deux peuples, plus associés qu'alliés.

Pourquoi les Suédois et les Norvégiens sont plus associés qu'amis et alliés, vous l'apprendrez amplement en parcourant les tableaux brossés par l'auteur, tant du monde et des classes sociales, que de la vie agricole, commerciale, industrielle, religieuse, intellectuelle, administrative et politique.

La pauvre et montagneuse Norvège a donné à ses habitants une vigueur, une âpreté, une ténacité que n'ont point au même degré les Suédois, fils d'une nature plus riche et plus tourmentée. Les Norvégiens ont plus d'animation et une couleur plus vive, plus de relief que leurs voisins, qui sont plus pâles et effacés et dont le calme frise parfois la placidité et la monotonie.

En Suède la noblesse existe encore et a seule le privilège des hauts grades dans l'armée. En Norvège point de noblesse, et le suffrage universel y fonctionne, tandis qu'en Suède une sorte de cens fleurit encore, sous la haute protection de l'héritier de Bernadotte et de son meilleur ami, le duc d'Otrante, fils de Fouché.

En Suède, l'on rencontre à chaque pas de grands domaines allodiaux, et le paysan proprement dit n'est guère plus fier et plus heureux que le paysan français du dix-septième siècle décrit par La Bruyère. L'esprit d'égalité commence seulement à s'infiltrer dans les campagnes suédoises. Au contraire, le vrai type du paysan norvégien est indépendant et fier.

En Suède comme en Norvège, l'enseignement primaire est très développé, mais il est absolument dans les mains du clergé protestant ; et, comme aux beaux temps de la domination cléricale en France, les instituteurs et les institutrices n'y sont guère plus considérés que des domestiques de premier ordre, surtout en Suède où la châtelaine croit faire grand honneur à une institutrice en lui permettant de venir causer de temps à autre avec sa femme de chambre.

Quant à la littérature, elle est trop connue pour que nous y insistions. Disons seulement que Mlle Quillardet a su être quand même originale grâce à des anecdotes inédites recueillies sur place.

Le féminisme est très ardent dans ces pays où l'excédent des femmes sur les hommes est de 150,000 pour la Suède, et de 80,000 pour la Norvège. Aussi n'est-il pas étonnant que Frederica Bremer ait eu de nombreuses disciples, dont quelques-unes ridicules. — Il a fallu laisser la femme pénétrer dans tous les emplois. — Bien que les unions se contractent assez librement, et presque toujours en dehors des convenances purement matérielles et pécuniaires, le nombre des divorces est allé s'augmentant, peut-être à cause d'un certain intellectualisme débordant d'un féminisme outré. — A cela près la vie familiale est peut-être monotone, malgré le goût du théâtre, mais toujours très morale. Au surplus l'instruction et l'éducation égales des deux sexes finiront rapidement par rétablir l'équilibre intellectuel et moral et l'union intime dans les ménages scandinaves.

Le *Temps* a dit de ce livre si informé, si documenté, qu'il n'était point du tout ennuyeux, et qu'il y avait au travers de ses récits une lumière légère qu'on poursuit avec plaisir jusqu'à la fin. Rien n'est plus exact. Lisez donc ce livre, à la fin duquel vous apprendrez par surcroît pourquoi le socialiste Branting est député norvégien, et pourquoi la majorité du parlement suédois est conservatrice, tandis que la chambre norvégienne est radicale. Et vous saurez encore pourquoi la Norvège s'écarte de la Suède, même dans ses vues sur la politique extérieure, — pourquoi la Suède incline vers l'Allemagne, tandis que la Norvège est portée vers la France, voire même la Russie.

Notre auteur conclut en souhaitant le maintien et même une consolidation moins nominale de la Suède et de la Norvège. Mais cette conclusion ne vient qu'après cette constatation : « C'est bien plutôt dans la démocratique Norvège, « dans son caractère, ses idées politiques que je verrais la « France du Nord » ; « la parlementaire et aristocratique Suède en serait l'Angleterre ».

ADRIEN VEBER.

Des Conditions du Travail dans les adjudications de travaux publics, par ADOLPHE OUBERT, avocat à la Cour d'Appel, docteur en droit et ès-sciences politiques et économiques (Prix : 3 fr. 50 à la Librairie nouvelle de droit et de jurisprudence Arthur Rousseau, éditeur, 14, rue Soufflot, Paris). — Les lecteurs de la *Revue Socialiste* sont trop au courant de ces questions, pour que j'analyse longuement cet ouvrage. Mais je dois à la vérité et à la justice de le signaler, comme le plus complet et le plus clair qui ait paru jusqu'à ce jour sur les efforts qu'il a fallu pour aboutir enfin aux décrets rendus par notre ami Millerand, le premier ministre socialiste.

Après un historique de la question devant l'Etat, la Ville de Paris et quelques municipalités de province, M. Oubert a profondement étudié le maximum d'heures de travail, le repos d'un jour par semaine, le minimum de salaire, la limitation du nombre d'ouvriers étrangers, et l'abolition du marchandage. Il a étudié toutes ces questions au double point de vue juridique et économique.

Puis, après une intéressante excursion descriptive en Angleterre et en Belgique, d'où il a rapporté des vues très-nettes sur les effets des conditions du

travail imposées dans les travaux nationaux et communaux, M. Oubert aborde les décrets du 10 août 1899.

Naturellement tout d'abord un petit historique des propositions et discussions parlementaires, et, enfin, sauf quelques critiques de détails, visant plutôt le style et la rédaction, c'est-à-dire plutôt l'interprétation possible que le fond véritable, une approbation pleine et entière aux deux décrets rendus par Millerand, l'un obligeant l'Etat, l'autre autorisant seulement les communes à introduire dans les soumissions des entrepreneurs de travaux publics, des clauses en faveur d'une délimitation normale du salaire et de la journée de travail, etc......

Bref, ce livre est précieux à consulter, et aussi à garder, parce qu'il est un résumé très clair, historique et doctrinal, de l'importante question des conditions du travail dans les adjudications de travaux publics et renferme bien de précises indications et références bibliographiques. — Et l'esprit général qui domine et anime ce livre est excellent : c'est la démonstration et la proclamation de cette vérité, encore paradoxale pour beaucoup, à savoir qu'avec l'augmentation croissante de la liberté, l'intervention des pouvoirs publics est de plus en plus nécessaire, et doit devenir une sorte d'axiome économique.

A. V.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Études dans la Démocratie, par A. Bertrand, professeur à l'Université de Lyon. (1 vol. in-8° de la Bibliothèque de Philosophie contemporaine. Félix Alcan). — Voici enfin une solution incontestablement originale et peut-être pratique de l'insoluble problème des études secondaires. M. A. Bertrand refuse de se contenter des douzièmes provisoires de réformes ; il renvoie dos à dos les partisans du classique et les tenants du moderne, prouvant jusqu'à l'évidence que le dilemme est très mal posé, que l'enseignement secondaire doit être *un* et que, dans l'intérêt de la vraie culture de l'esprit, il doit, pour satisfaire aux besoins de nos sociétés modernes, échelonner la série des deux classes sur la hiérarchie des sciences. Les sciences et non plus les langues, soit anciennes soit modernes, seront résolument placées au centre ou cœur des études ; c'est une révolution dans la méthode pédagogique et qui rappelle celle que Kant essaya en philosophie sur le modèle de celle accomplie par Copernic en astronomie. Cette redistribution systématique des matières enseignées n'exige aucunement qu'on sacrifie ou qu'on affaiblisse les études littéraires. Les sacrifices nécessaires sont indiqués d'une main sûre par un homme qui a trente années d'expériences de l'enseignement dans les Collèges, les Lycées, les Facultés, et qui se défend énergiquement, au nom de cette expérience, de bâtir sur les nuages la cité scolaire de demain. L'ouvrage est divisé en deux parties : 1° *les Humanités scientifiques :* 2° *l'Esprit des sciences*. On pourra contester certaines conclusions, on ne pourra pas refuser de tenir compte d'une doctrine pédagogique très cohérente, très séduisante et fortement appuyée d'exemples et de preuves, dont la conclusion pourrait être brièvement formulée : des choses et non plus des mots, que ces mots soient grecs, ou qu'ils soient même anglais ou allemands.

Essai historique et critique sur la Sociologie chez Auguste Comte, par Franck Alengry, 1 vol. in-8° de la Bibliothèque de Philosophie contemporaine, 10 fr. (Félix Alcan, éditeur). — Cet ouvrage n'est pas un aperçu ou un jugement sur la philosophie de Comte. L'auteur a désiré restreindre ses efforts, exposer seulement, sans la critiquer, la *Sociologie*, qui, de l'avis des meilleurs penseurs, est, avec la philosophie des sciences qu'elle couronne et systématise, la partie la plus attachante dans l'œuvre entière de Comte. M. Alengry nous fait bien saisir les idées directrices du célèbre positiviste, en analysant avec soin les longs développements où elles sont un peu cachées, en montrant dans chaque période quel est l'objet de la sociologie, sa méthode, quelles sont les applications de cette méthode, en faisant surtout coïncider les principales doctrines avec les idées directrices de la méthode. Effort pour dégager ces idées aux diverses époques de la pensée de Comte, indiquer sa place exacte dans l'histoire de la sociologie et redresser quelques erreurs trop accréditées, telle est la tâche entreprise par M. Alengry. Son livre est sincère et impartial, il ne cherche ni à combattre ni à défendre la sociologie de Comte, mais, ce qui vaut mieux, il la fait connaître.

D'où vient la décadence économique de la France, par le baron Charles Mourre. Un volume in-18 (Plon). — M. Mourre, s'appuyant sur les statistiques et les travaux antérieurs d'écrivains connus commence à constater que nous sommes vaincus sur le terrain économique par les Anglais et les Allemands. Il attribue cette décadence au dédain de la haute bourgeoisie pour le commerce, l'industrie et l'agriculture, et au goût qu'elle témoigne pour le fonctionnarisme. Comment ces préjugés contre les professions lucratives se sont-ils implantés chez nous ? Existaient-ils sous la féodalité, avant la Révolution, sont-ils au contraire d'origine moderne ? Pour répondre à ces questions, l'auteur reprend l'histoire de France tout entière et constate l'influence qu'ont exercée sur les aptitudes économiques de la race les grands événements historiques tels que, pour en citer quelques-uns seulement, la féodalité, la guerre de Cent

ans, les guerres de religion, l'absolutisme royal, la Révolution française. M. Mourre étudie aussi l'action de notre tempérament sanguin-nerveux qui dérive du climat du pays. Après avoir déterminé les *causes* du mépris des hautes classes pour les professions lucratives, l'auteur en déduit les *effets*. Il prétend que notre enseignement peu pratique, la faiblesse de notre natalité, l'intervention exagérée de l'Etat, dont la centralisation et le protectionnisme exagéré ne sont que des manifestations, viennent uniquement de nos préjugés contre le commerce, l'industrie et l'agriculture. Il fait voir ensuite comment tous ces effets, réagissant sur la cause qui les produit, contribuent, à leur tour, à développer le fonctionnarisme. L'auteur termine son étude sur la France en passant en revue les moyens qui lui paraissent les plus propres à provoquer notre relèvement économique.

Le Sabre et la Loi, par G. Lhermitte, préface de F. de Pressensé, 1 vol. in-8 (Stock). — Dans cette étude de la législation et des juridictions militaires, l'auteur laisse le plus souvent la parole aux faits et aux documents. Il nous montre ainsi en plein fonctionnement, usant de ses droits de haute et basse justice, la Féodalité militaire installée, campée dans notre société à la fin du dix-neuvième siècle. « Son livre, écrit M. de Pressensé dans la Préface, est un véritable répertoire, non seulement de cette législation contre nature, mais de tous les faits réunis qui ont mis en lumière le scandale de cette organisation et ses lamentables conséquences pour les infortunés justiciables de nos conseils de guerre. C'est dire que *le Sabre et la Loi* intéresse tous les citoyens, puisque tous les citoyens sont soldats.

Résurrection, par le Comte Léon Tolstoï, roman traduit du russe par Téodor de Wyzewa (Un in-16, Perrin et Cie). — *Résurrection* n'est pas une dissertation morale, comme la fameuse *Sonate à Kreutzer ;* c'est un véritable roman d'observation et d'analyse, dans le genre de *la Guerre et la Paix* et d'*Anna Karénine.* Autour d'une action principale à la fois très simple et très dramatique se groupent de nombreux épisodes qui conduisent nécessairement le lecteur dans les milieux les plus différents et qui permettent à l'auteur de nous présenter une foule de types d'une vérité et d'un relief extraordinaires. Les critiques russes sont d'ailleurs unanimes à reconnaître que *Résurrection*, au point de vue de l'idée comme au point de vue de la forme, est un des chefs-d'œuvre du comte Tolstoï.

NOUVEAUX LIVRES

DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE *LA REVUE SOCIALISTE*

Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, Paris. — Franck Alengry: *Essai historique et critique sur la sociologie chez Auguste Comte* (Bibliothèque de philosophie contemporaine, 1 vol. in-8 : 10 fr. — Douhéret : *Idéologie, discours sur la philosophie première*, 1 vol. in-12. — A. Bertrand : *Les Etudes dans la Démocratie*, 1 vol. in-8° (Bibliothèque de Philosophie contemporaine), 5 fr.

Bureaux de la « Revue politique et parlementaire », 110, rue de l'Université, Paris. — Eugène d'Eichthal : *La Paix internationale* (Étude critique).

Calmann-Lévy, éditeur, 3, rue Auber, Paris. — Charles Hugo et Paul Meurice : *Les Misérables* (Drame d'après le roman de Victor Hugo), 2 fr.

Chamuel, éditeur, 5, rue de Savoie, Paris. — Jean-Pierre Brisset : *La Science de Dieu ou la Création de l'Homme.*

Armand Colin et Cie, éditeurs, 5, rue de Mézières, Paris. — M. Dugard : *De l'éducation moderne des jeunes filles* (Questions du Temps présent), 1 fr. — Alexandre Ribot : *La Réforme de l'Enseignement secondaire*, 3 fr. 50.

Editions de la Revue Blanche, 23, boulevard des Italiens, Paris. — Jacques de Nittis : *Vénus ennemie* (roman), 3 fr. 50.

Fischbacher, 33, rue de Seine, Paris. — Marrot : *Qui veut de la santé et du bonheur ?* 1 vol. in-18.

V. Giard et E. Brière, éditeurs, 16, rue Soufflot, Paris. — V. Cayasse : *Guide*

pratique du Contribuable, 2 fr. 50. — H. Laplaigne : *La Morale d'un égoïste* (Essai de Morale sociale) (Bibliothèque Sociologique internationale), 5 fr.

Hemmerlé, 2, 4 et 4 bis, rue de Damiette, Paris. — Général de Trentinian : *Le Soudan et nos colonies côtières*, brochure in-8°.

Imprimerie Richard Fé, rue de l'Olmo, 4, à Madrid (Espagne). — André Barthe et Barthe : *Le Salaire des ouvriers en Espagne*, 1 fr.

Imprimerie F. Levé, 17, rue Cassette, Paris. — G. Sénéchal de la Grange : *Le Péril anglais* (La politique anglaise et le chemin de fer indo-européen) (Historique, exécution, exploitation, conséquences).

Larose, 22, rue Soufflot, Paris. — Joseph Sarrante : *La limitation légale de la durée du travail en Allemagne*, 1 vol. grand in-8°.

Per Lamm (Librairie Nilsson), 338, rue Saint-Honoré, Paris. — Tardell : *Répertoire bibliographique des principales revues françaises ponr l'année 1897*, 1 vol. grand in-8° raisin.

Revue politique et parlementaire, 110, rue de l'Université, Paris. — Eugène d'Eichtal : *La paix internationale, Étude critique*, brochure gr. in-8°.

Rondelet et Cie, 3, rue de l'Abbaye, Paris. — E. Martin-Saint-Léon : *Une réforme sociale en Angleterre*, brochure in-8° raisin.

Arthur Rousseau, éditeur, 14, rue Soufflot et rue Toullier, 13, Paris. — André Alem : *Le Marquis d'Argenson et l'économie politique au début du XVIIIe siècle* (pratiques mercantiles et théories libérales). — Adolphe Oubert : *Des conditions du travail dans les adjudications de travaux publics*, 3 fr. 50.

Schleicher frères, éditeurs, (Librairie C. Reinwald), 15, rue des Saints-Pères, Paris. — Karl Marx : *La lutte des classes en France (1848-1850)*. — *Le XVIII brumaire de Louis Bonaparte* (traduit de l'allemand par Léon Remy) (Bibliothèque internationale des Sciences sociologiques), 3 fr. 50. — Ladislas Zaleski : *Le pouvoir et le droit* (Philosophie du droit objectif) (traduction de Mlle A. Balabanoff, préface de M. Leon Hennebicq) 3 fr.

Société Française d'Éditions d'Art. (L. Henry May), 9-11, rue Saint-Benoit, Paris. — *Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle*, publiée sous la direction de MM. Buisson, Denis, Larroumet, Stanislas Meunier. — *L'expansion coloniale*, (IIe partie : Asie et Océanie). — *Minéralogie*. — *Biographie politique du XIXe siècle*. — Chaque volume, 1 fr.

Société Nouvelle de Librairie et d'Edition (Librairie Georges Bellais), 17, rue Cujas, Paris. — *Congrès général des organisations socialistes françaises tenu à Paris du 3 au 8 Décembre 1899* (Compte rendu sténographique officiel), 4 fr.

P.-V. Stock, galerie du Théâtre Français, 8-9-10-11, (Palais-Royal), Paris. — Georges Clemenceau : *Contre la Justice*, 3 fr. 50. — A. Naquet : *Temps futurs*, (Socialisme-Anarchie), 3 fr. 50. — Max Stirner (J. Caspar Schmidt) : *L'unique et sa propriété* (Der Einzige und sein Eigenthum), traduction de R. L. Reclaire, 3 fr. 50 — ***, capitaine de l'armée active : *L'officier et la Crise française*, 3 fr. 50.

Tipografia Nazionale di G. Bertero, Via Umbria, Roma (Italie). — Antonio Salandra : *La Riforma Agraria* (Appendice a una discussionne parlamentare.)

Le Gérant : Rodolphe SIMON

Suresnes. — Imprimerie spéciale de la *Revue Socialiste* G.-A. Richard et Cie, 9, rue du Pont — 1952

LE SOCIALISME (1)

BUT ET MOYENS

Citoyennes et Citoyens,

A mesure que le parti socialiste grandit, grandissent ses devoirs et ses responsablilités. A l'heure présente, nous avons une œuvre double à remplir ; le prolétariat socialiste a une œuvre double à remplir : il doit d'abord défendre contre la réaction cléricale la République bourgeoise elle-même. (*Applaudissements.*)

Il doit protéger la civilisation bourgeoise elle-même contre la barbarie militaire (*Applaudissements*) et en même temps qu'il remplit son devoir de classe, en suppléant aux défaillances de la bourgeoisie, pour la défense de la liberté bourgeoise, il doit préparer la République sociale. (*Applaudissements.*)

Comment, citoyens et amis, remplirons-nous ce double devoir ?

Aujourd'hui, pour combattre la réaction, il faut combattre avant tout le nationalisme (*Applaudissements*), parce que c'est lui qui fournit à la réaction épuisée un mot d'ordre nouveau, c'est lui qui devient le centre de ralliement de toutes les forces dispersées de la contre-révolution. Citoyens, le mal que fait le nationalisme on peut le résumer en quelques mots : Méline n'avait pas abouti, il avait eu beau grouper toutes les forces du centre capitaliste et de la droite cléricale, il avait été écrasé par l'effort de la démocratie républicaine et socialiste ; et même une partie de la bourgeoisie, s'apercevant que, sous prétexte de la défendre et pour la défendre, on la menait aux abîmes, semblait se séparer de cette politique de réaction. Alors il a fallu déployer un nouveau drapeau. On a essayé en invoquant l'idée de la nation, en invoquant l'idée de patrie, on a essayé d'émouvoir la fibre populaire

(1) Conférence faite à Bordeaux le 1er février.

et on a tenté ce crime d'appeler une partie même du peuple abusé contre le peuple et contre la République. On savait bien qu'il était devenu impossible de courber les fronts ouvriers sous le dogme de l'Eglise, on savait bien qu'il était impossible de soumettre les travailleurs à la discipline absolue du capital, et alors on a cherché un dieu nouveau, on a cherché à ériger la patrie comme une idole pour que le peuple prosterné reprît l'habitude de l'adoration et qu'il adorât ensuite la Monarchie, l'Eglise et le Capital. (*Applaudissements.*)

Eh bien ! citoyens, c'est cette manœuvre que nous venons dénoncer, ou plutôt, c'est cette manœuvre que vous avez déjà ici dénoncée vous-mêmes. Et, en vérité, s'il valait la peine de soumettre à un examen philosophique cette conception du nationalisme, qui n'est que le ralliement d'une bande, je serais obligé de dire que c'est un contresens historique, un mensonge social.

A quel moment l'idée de nation a-t-elle surgi ? Elle a été créée dans toute sa force, créée dans toute sa grandeur à la fin du siècle dernier par la Révolution française. C'est seulement la force de la Révolution qui a invoqué à la lumière de l'histoire, la patrie, la nation.

Tant que les hommes sont restés les sujets d'un roi, ou les fidèles passifs d'une Église, il y avait des castes superposées à d'autres castes. Il n'y avait même pas un commencement de nation. Il n'y a nation que lorsque tous les individus aspirent, prétendent à un commencement de souveraineté, et ce sont les hommes de la Révolution qui fondèrent la nation en s'évadant de la servitude cléricale et monarchique. (*Applaudissements.*)

Et aujourd'hui, à quel spectacle paradoxal, outrageant à la fois pour la conscience et pour le bon sens, assistons-nous ? Nous voyons proclamer la sainteté, la souveraineté de la nation par les hommes mêmes qui renient les principes de la Révolution française.

Il y a cent dix ans, c'est au cri de : « Vive la Nation ! » que les peuples soulevés combattaient les despotes et les rois. Aujourd'hui, les prétendants comme le duc d'Orléans se réclament du nationalisme. Il y a cent dix ans, les révolutionnaires qui ont défendu la France, à la fois contre l'Europe monarchique et contre la Vendée, qui, dans les campagnes vendéennes se jetaient à travers les bocages, par-dessus les embûches, combattaient tous au cri de : « Vive la Nation ! » Aujourd'hui, c'est au cri profané de : « Vive la Nation ! » que le général Mercier va en pleine Vendée faire le jeu de la réaction. (*Cris :* A bas Mercier ! Vive Jaurès !)

Ainsi le nationalisme n'est que la caricature ignominieuse de la nation, il est la profanation de la Révolution dont il se réclame, il est la profanation de la patrie elle-même, et j'ai le droit de dire, nous avons le droit de dire, nous qui sommes et le disons bien haut, nous

qui voudrions être entendus de tous les peuples et de tous les prolétaires, nous qui sommes les internationalistes, nous qui voulons, par-dessus les frontières, réaliser l'union de tous les prolétaires victimes et exploités, nous qui voulons que partout le travail forme une immense patrie, nous avons le droit de dire que nous sommes les seuls qui ayons le droit de répéter ce grand mot de Patrie ! ce mot puissant de Nation ! et qui puissions lui donner un sens plus large et plus plein. Oui, en un sens profond, nous sommes les vrais nationalistes.

Un nationaliste crie : Et qu'avez-vous fait pour cela ?

JAURÈS. — Citoyen interrupteur, j'aurais fait assez pour cela quand je n'aurais fait que démasquer vos amis. (*Applaudissements.*)

Je dis que les socialistes, en affirmant leur internationalisme, en affirmant l'unité nécessaire du prolétariat universel pour la même revendication, sont les seuls aujourd'hui qui puissent donner à la patrie toute son ampleur, à l'idée de nation toute sa force et tout son sens. Il n'y a véritablement nation que là où il y a unité. Or, dans l'état social d'aujourd'hui, dans les nations même en apparence les plus homogènes, il n'y a pas unité, quoi qu'on fasse et quoi qu'on veuille.

Tant que subsistera le régime de la propriété capitaliste, tant que les hommes seront divisés en deux classes, la classe qui possède les instruments de travail et les moyens de production, et la classe qui n'a d'autre propriété que ses bras ; tant que subsistera ce régime de propriété monopoleuse, toute la nation sera divisée contre elle-même et portera dans ses entrailles une guerre civile permanente, dont les observateurs superficiels ne surprendront que les crises aiguës, mais qui sourdement rongera l'unité et la vie même des nations.

Ce que nous voulons, nous, c'est rétablir précisement l'unité nationale en créant l'unité sociale, par la disparition des classes. Ce que nous voulons, c'est que tout homme ait désormais une patrie, la même que les autres, non seulement dans l'ordre idéal des libertés bourgeoises, mais une patrie dans l'ordre même de la propriété. Il faut que chacun ait son droit à la propriété nationale, pour être vraiment incorporé à la nation. (*A ce moment une pierre est lancée par les réactionnaires massés autour du cirque; et elle vient briser une vitre du dôme.*)

JAURÈS. — Ah ! citoyens, voilà l'image exacte et le symbole de leur nationalisme ! (*Applaudissements prolongés.*) Ils sont incapables de s'armer contre l'étranger. A toutes les heures de grande crise nationale, c'est de l'étranger qu'ils ont été les complices, et cette pierre lancée du dehors et jetée pour les blesser sur des citoyens libres, c'est l'image de leur nationalisme qui ne connaît d'ennemis que les hommes libres.

Or, je dis qu'ils n'ont pas le droit de profaner le mot de patrie, et

le mot de nation n'est pour eux que le développement nouveau de la réaction ancienne; c'est leur masque nouveau; mais aujourd'hui ils sont démasqués, ils sont connus, le masque ne tient plus sur le visage, et par conséquent, la réaction ancienne connue de vous, sera demain comme hier frappée par vous. (*Applaudissements.*)

Et le militarisme? (*Plusieurs cris :* Ah! ah! ah!) Ah! citoyens, je vois avec joie qu'il est quelques-uns de vous qui attendent avec impatience ce sujet. J'imagine que nul n'osera nous contredire lorsque nous signalerons les dangers que crée à la nation républicaine une armée tous les jours plus imprégnée de l'esprit oligarchique et prétorien, et non seulement nous ne serions pas des socialistes, mais nous ne serions pas des républicains, si nous ne nous efforcions pas de faire pénétrer jusque dans l'armée l'esprit même de la République et de la transformer pour l'adapter à l'institution populaire et républicaine. (*Applaudissements.*)

Ce que je voulais dire, c'est que l'institution militaire, quelque précaution que l'on prenne, sera toujours un péril dans une société divisée entre elle-même par l'anarchie économique d'aujourd'hui.

Il y a quelques années, on demandait à un homme d'un haut esprit : « Quelle est la force qui dominera la République française? »; et il répondit :

« Dans l'état d'esprit et d'antagonisme des autres forces, c'est la seule force cohérente encore organisée qui aura la primauté, et cette force, c'est la force militaire. »

Donc, je dis aux républicains bourgeois qui me font l'honneur de m'écouter : Oui, dès aujourd'hui, il faut lutter directement contre l'institution militaire; oui, dès aujourd'hui, il faut s'appliquer à la transformer, à la rapprocher par exemple du système de milice populaire suisse, qui présente à la fois une garantie de liberté et un moyen de défense; mais tant que subsistera le désordre de la société d'aujourd'hui, tant que les intérêts seront opposés les uns aux autres, tant qu'il y aura une classe capitaliste d'un côté et une classe prolétarienne de l'autre et dans l'intervalle une petite bourgeoisie hésitante et flottante, tant que la société ne sera qu'antagonisme, désordre, bruit, poussière d'atomes que se disputeront les vents contraires, la force compacte du militarisme restera organisée et puissante. Ceux qui veulent la liberté, doivent vouloir la République sociale.

Ainsi, citoyens, il ne nous est pas possible de toucher à une seule question, il ne nous est pas possible de démasquer le nationalisme rétrograde ou de mettre en garde les libres citoyens d'une République contre le péril militariste sans aboutir partout et toujours et nécessairement à la même conclusion socialiste.

Le socialisme n'est pas une vaine formule extérieure; au fond, il

est la réalité même, la nécessité même qui se dégage de la marche des faits. Il n'y a pas aujourd'hui un seul problème, pas un seul, qui n'ait en lui sa solution. Comment donc arriver à réaliser le socialisme; par quelle méthode rapprocher le prolétariat du pouvoir et de la propriété collective?

Ah certes! citoyens, je ne me fais pas d'illusions, et j'imagine que nos amis ne se méprennent pas non plus, quelque grand que soit le progrès déjà accompli, quelque fécond qu'ait été déjà l'apostolat des propagandistes et des organisateurs, nous sommes loin encore d'approcher du but. Ah certes! oui, le prolétariat commence à comprendre qu'il forme une classe distincte, une classe opprimée par les rois de la société capitaliste et qu'il doit s'organiser en un parti de classe. Oui, il y a une élite ouvrière qui l'a compris, mais combien de travailleurs encore, non seulement dans les champs, mais encore dans les usines et dans les ateliers, combien sont roulés encore par le torrent capitaliste... (*Cri :* Et sur les quais?)

Jaurès. — Citoyens, je remercie l'interrupteur, qu'elle qu'ait été son intention, de me mettre au courant du vocabulaire pittoresque des métiers locaux. Et je dis seulement, combien y a-t-il d'ouvriers et d'ouvrières des champs, des usines, combien y a-t-il de prolétaires, combien y a-t-il de salariés qui sont à ce point opprimés, à ce point façonnés dans leur cerveau même et dans leur conscience par le système capitaliste, qu'ils ne conçoivent même pas la possibilité d'une société nouvelle; notre œuvre est à peine commencée, et il faut aller frapper à la porte de toutes ces maisons endormies pour éveiller le prolétaire et pour l'appeler avec tous ses frères à l'idée d'une organisation de classe.

Et puis je sais bien aussi que l'idée d'une organisation internationale des prolétaires a fait son chemin dans le monde, mais combien de distance n'a-t-elle pas encore à parcourir dans l'immense univers? Ne voyons-nous pas en France un déchaînement du chauvinisme rétrograde? En Angleterre un déchaînement du chauvinisme impérialiste? N'avons-nous pas vu l'Europe assister impassible au massacre des malheureux Arméniens par le Sultan Rouge, sans que le prolétariat international, sans que la classe ouvrière ait eu le droit de crier et la force de mettre le holà et d'imposer sa loi de paix et sa loi de justice? De même l'idée de la propriété sociale et collective se substituant à l'idée de la propriété capitaliste commence à progresser dans les cerveaux populaires, mais que nous sommes loin encore de l'entière révolution sociale!

Eh bien! par quel moyen, par quel effort arracherons-nous notre pays à l'anarchie économique, où il risque même de perdre la liberté bourgeoise? Par quel effort, quelle méthode, par quelle tactique

arracherons-nous l'humanité à ce régime d'incohérence, de brutalité aveugle, où la civilisation elle-même risque à tout moment de sombrer? Ah! citoyens, il y a un siècle, lorsque la bourgeoisie a fait sa révolution, lorsqu'elle a brisé le pouvoir royal et la société féodale, lorsqu'elle a installé sa puissance économique sur les débris de la noblesse, elle était préparée par une longue évolution économique, elle avait la richesse des villes, elle était la grande bourgeoisie industrielle et marchande, elle possédait des usines, des entrepôts, de magnifiques flottes qui allaient à travers les océans, elle possédait une partie de la terre, elle possédait les immeubles urbains des magnifiques cités. Et pourtant, quoiqu'elle possédât déjà la primauté économique, il lui a fallu l'effort prodigieux d'une révolution pour qu'elle conquît la primauté politique et ainsi devienne la classe sociale dominante. Eh bien! aujourd'hui le prolétariat qu'a-t-il, et quelles ressources possède-t-il en mains?

Ah certes! il n'a pas et il ne peut pas avoir pour faire sa révolution une puissance économique du même ordre que celle que possédait la bourgeoisie à la fin du siècle dernier. A la fin du siècle dernier, il s'agissait de substituer la primauté de la propriété bourgeoise à la primauté de la propriété féodale. Aujourd'hui, il s'agit de faire une révolution bien plus profonde et bien plus haute. Il s'agit d'appeler à la propriété sociale tous ceux qui n'ont pas de propriété.

Toutes les autres révolutions du passé ont été des changements dans la forme de la propriété, dans la catégorie des propriétaires. Pour la première fois, le socialisme sera la révolution de la non-propriété, l'avènement de ceux qui ne possèdent pas, de ceux qui n'ont d'autre propriété que leur titre d'homme, leurs plaisirs, leurs besoins, leurs passions; et c'est précisément parce que les socialistes veulent appeler tous ceux qui ne possèdent pas, précisément parce que qu'ils ne demandent pas aux hommes qu'ils veulent élever : que possédez-vous? mais : qu'êtes-vous? Etes-vous des hommes? C'est pour cela que le socialisme sera la première révolution *humaine* qu'aura vue l'histoire. (*Applaudissements.*)

Comment la classe prolétarienne remontera-t-elle de l'abime jusqu'à ce haut idéal? Ah! citoyens, il n'est pas possible de constituer à la classe ouvrière, au prolétariat dans l'ordre capitaliste, une part de propriété commune équivalente à la part de propriété individuelle que possédait la classe bourgeoise à la fin du siècle dernier. Quelle sera donc la méthode de combat, de la transformation? Nous avons des amis qui pensent et qui disent qu'il suffira, pour la propagande et pour l'organisation, d'appeler peu à peu tous les prolétaires à la conscience de leur classe. Ils pensent qu'il suffira d'aller à travers la société capitaliste, en contant ses désastres, en contant ses ruines, en faisant appel

à ses victimes, victimes d'aujourd'hui, d'hier ou de demain; ils pensent qu'il suffira de les appeler dans les rangs de la classe prolétarienne. Ah! certes, ils pensent aussi qu'il faut donner des réalités immédiates à cette classe ouvrière, mais seulement pour accroître sa force révolutionnaire, comme on verse de l'eau sur la meule pour qu'elle aiguise plus vite la révolution.

Eh bien! oui, il faut faire cela, mais à mon sens il faut en même temps faire autre chose, il faut dès maintenant, dans la société capitaliste elle-même, avec les ressources que nous offre la République bourgeoise elle-même, accroître progressivement les moyens d'action du prolétariat, jusqu'à ce qu'il soit assez puissant pour conquérir le pouvoir total et réaliser la transformation totale.

Tout d'abord il faut que la classe prolétarienne accroisse son autorité morale dans la société capitaliste; et voilà pourquoi, malgré les animosités que ces souvenirs réveillent, malgré les haines qu'on essaie d'accumuler sur ma personne et sur mon nom, on m'a toujours trouvé prêt pour prendre part à une bataille où le prolétariat a livré combat pour un homme qui n'était pas de sa classe, afin que le prolétariat prouvât qu'il serait capable demain de lutter pour l'humanité. (*Applaudissements.*)

Puis il y a des moyens d'action, il y a des instruments d'action que le prolétariat a aujourd'hui dans les mains, et dont il n'a pas tiré tout le parti qu'il devait tirer. Je parle par exemple du mouvement des coopératives. Eh oui! la coopération a pu être égoïste, elle a pu être étroite, animée de l'esprit individualiste; mais le jour où elle sera animée de la pensée socialiste, où elle consacrera à la propagande du parti et à la création de Maisons du Peuple, comme en Belgique, toute sa force, ce jour-là elle réalisera une ébauche, à coup sûr grossière, incomplète, mais enfin une ébauche de la propriété commune, des aspirations communistes, et c'est un des moyens par lesquels la classe ouvrière s'efforcera peu à peu de s'élever à la sublimité de son rôle. (*Applaudissements.*)

Et de même, camarades et amis, travailleurs, croyez-vous que vous avez tiré jusqu'ici des syndicats ouvriers tout le parti que vous en pouvez tirer? Certes, je sais bien que les syndicats ouvriers sont nécessairement placés sur le terrain de la société capitaliste : je sais bien qu'en défendant les salaires on ne saurait se séparer du salariat, et que les syndicats ouvriers seraient une institution incomplète, parfois même une institution rétrograde, s'ils n'étaient animés par la pensée socialiste et complétés par l'instruction socialiste.

Les prolétaires en se groupant, en se syndiquant, pourraient obtenir bien des résultats qu'ils n'obtiennent pas. Si vous étiez syndiqués, si le patronat, qui lui est un syndicat permanent et uni-

versel, si le patronat avait en face de lui la totalité des ouvriers ou la presque totalité des ouvriers, groupés et syndiqués, croyez-vous que vous ne pourriez pas arriver à une proportion plus forte de salaires ? La loi d'airain que Lassalle avait affirmée, Karl Marx en a proclamé la fausseté ; le salaire n'est pas une loi d'airain, il est malgré tout une loi flexible, qui ne peut se briser, mais qui comporte cependant bien des atténuations ; et si vous étiez syndiqués, vous feriez fléchir jusqu'au plus haut degré la règle des salaires, la coalition capitaliste, et c'est après l'avoir fait fléchir jusqu'à ses plus extrêmes limites que vous la briseriez pour créer la société communiste. De même, dès aujourd'hui et de plus en plus, les syndicats ouvriers doivent comprendre la puissance de leur rôle et toute l'étendue de leur mission. Ils peuvent intervenir tous les jours plus activement dans la marche et dans le mécanisme même de l'industrie.

Il y a quelques jours, il y a eu dissentiments entre socialistes. Ils éclatèrent au sujet de la valeur d'une loi nouvelle concernant la réglementation de la journée de travail. Les uns étaient plus sensibles aux lacunes de cette loi, d'autres aux avantages qu'elle inspirait pour l'avenir ; et ce que je veux retenir de cette discussion, ce que je veux relever, c'est que lors de cette controverse, les ouvriers qui sont intervenus dans la discussion, tous, aussi bien ceux qui approuvaient la loi nouvelle que ceux qui la condamnaient, n'avaient qu'une connaissance très insuffisante de la loi de 1892 qui règle à l'heure actuelle le travail des ateliers mixtes, et je vous demande, citoyens, que pourraient dès lors les travailleurs ? Comment pourraient-ils contrôler l'application de la loi, ou demander les améliorations, s'ils connaissent imparfaitement la législation d'aujourd'hui ? Le premier rôle des syndicats, c'est de faire l'éducation des travailleurs, de leur apprendre exactement quelle est la législation capitaliste, pour qu'ils puissent la transformer, l'agrandir et plus tard la briser.

Aussi je me suis réjoui, il y a quelques jours, lorsque j'ai vu la Confédération Générale du Travail inviter à propos de l'Exposition universelle tous les syndicats ouvriers à étudier la productivité des machines nouvelles qui seront certainement montrées à l'Exposition universelle. Il faut que le prolétariat sache quelle puissance nouvelle de production réalisent maintenant les machines nouvelles. Non pas pour qu'il les brise, mais pour qu'il demande une limitation de la journée de travail proportionnée à cet accroissement de la puissance du machinisme. (*Applaudissements.*)

Et c'est ainsi, c'est par l'étude de tous les faits, c'est par la connaissance profonde et quotidienne du mouvement de la réalité que le prolétariat préparera son émancipation. Un de nos amis me disait

l'autre jour : « Mais vous n'avez pas la prétention de faire de tous les syndiqués des légistes, ou des savants, des ingénieurs, des chimistes. »

J'émets cette prétention, et la classe ouvrière tout entière aura cette prétention d'être assez bien organisée pour choisir parmi ses membres des hommes assez sérieux pour que tous les progrès de la science soient étudiés, soient signalés. (*Cris. — Interruptions.*)

Mais, citoyens, je ne me plains pas d'être ainsi traité, interrompu de très mauvaise grâce et de façon discourtoise par nos adversaires. Quand je parle du militarisme, je sais bien que je gêne l'interrupteur parce que j'attaque l'armée prétorienne, mais maintenant il vous fait bien voir le fond de sa pensée, en me combattant, lorsque je parle des intérêts de la classe ouvrière. (*Applaudissements.*)

Non, nous ne sommes pas des utopistes, et nous n'espérons pas écraser trop lourdement encore par un travail démesuré tous les membres de la classe ouvrière pour le seul but de la science, mais nous demandons que dans ces syndicats, dans ces bourses du travail, dans ces groupes socialistes, la classe ouvrière, comme classe, soit fortement organisée, pour appeler à elle toutes les lumières de la science, pour appeler les savants, les chimistes, les ingénieurs, les constructeurs, les mécaniciens, pour les contrôler, pour s'approprier enfin cette science, dont le capitalisme jusqu'ici a fait son monopole audacieux et fructueux, et je dis que ce rôle, que ce devoir les syndicats ouvriers doivent le remplir. (*Applaudissements.*)

Une circulaire récente ordonne aux inspecteurs du travail de se mettre à la disposition des syndicats ouvriers, et lorsqu'un syndicat ouvrier aura signalé un atelier, une usine, les inspecteurs du travail devront dans les quarante-cinq jours faire une visite dans l'atelier, dans l'usine signalés. Les syndicats ouvriers, les ouvriers eux-mêmes commencent donc à entrer en ligne, et, d'accord avec les inspecteurs du travail, ils contrôlent le travail dans les usines. Vous voyez donc que c'est la classe ouvrière elle-même qui commence à intervenir dans l'organisation technique de l'industrie. Cette première prise de possession de l'organisation capitaliste par la classe ouvrière, c'est un commencement de la révolution sociale. (*Applaudissements.*)

Ainsi et de même, citoyens, qu'il faut toujours avoir présente à la pensée l'intégralité de la doctrine socialiste et du communisme, de même il faut agir tous les jours sur le terrain même de la société d'aujourd'hui. Et avant que nous soyons en état de faire la révolution sociale complète, nous sommes en état d'obtenir dans l'ordre militaire des réformes profondes. Une partie de la société capitaliste elle-même et les puissants propriétaires eux-mêmes y sont tous intéressés, comme l'est la classe ouvrière, parce que le régime stérile de l'encasernement

prolongé qui immobilise et stérilise, annihile et gangrène les forces vitales de la nation. Ils ont tout intérêt à ce que ce régime bâtard disparaisse. Il est inutile à la défense de la patrie et inutile même à la défense de la classe possédante, puisque le capitalisme s'élève et domine en Suisse et en Angleterre, où il n'y a pas d'armée permanente.

Nous pouvons donc tous, les prolétaires socialistes en même temps que tous les bourgeois libéraux, porter la hache dans l'arbre de l'institution militaire d'aujourd'hui. (*Applaudissements.*)

Et certes, nous n'aurons arraché la dernière racine du militarisme que lorsque nous aurons arraché le capitalisme lui-même. Mais nous n'avons pas besoin d'attendre la chute complète du capitalisme pour préparer l'abaissement militaire rétrograde et l'organisation républicaine et populaire de l'armée nationale, comme en Suisse. Nous ne demandons pas davantage. Nous désirons, non pas une armée composée à l'image des armées allemandes, italiennes, autrichiennes, mais une armée moderne, recrutée sur place, avec le recrutement cantonal et communal; non une armée avec des exercices fantaisistes, avec des chefs aimant à parader, mais une armée populaire, avec des chefs populaires, toujours prête à défendre sa liberté, et non pas à la persécuter.

Ainsi donc, je me résume en ces quelques mots. Toujours affirmer, toujours propager, toujours commenter à la lumière des événements l'intégrité de la pensée socialiste, toujours vivre dans les pensées, dans les luttes pour la préparation de la révolution totale. Mais, pour préparer plus efficacement cette révolution totale, utiliser chaque jour les ressources que la société d'aujourd'hui nous donne elle-même, ne pas considérer le programme minimum du parti socialiste comme ces tableaux qui sont peints sur des murailles uniquement pour adoucir et prolonger des perspectives, mais le considérer comme une avenue montante qui peu à peu nous rapproche de l'idéal, du soleil socialiste et communiste.

Voilà, citoyens, quelle est pour moi et quelques-uns de mes camarades, la méthode que nous soumettons au peuple socialiste ; et certes, il y a des camarades qui peuvent la trouver excessive, comme nous trouvons la leur incomplète.

Mais la noblesse du parti socialiste unifié, la noblesse du parti socialiste organisé, sera, en France comme en Allemagne (tout en acceptant la discipline du parti organisé), de discuter librement devant le prolétariat puissant et souverain toutes les questions de méthode, pour établir entre les tendances contraires l'unité qui fera le mouvement rapide et sûr, le mouvement vers la société future, vers l'émancipation totale. A cette condition seulement, le prolétariat, s'il devient

actif, interviendra lui-même dans la marche du socialisme, et développera toujours l'autonomie de sa pensée.

Je me permets, en terminant, de vous rappeler un mot admirable d'un représentant du peuple à la première séance de la Convention Nationale :

« Citoyens représentants, disait Manuel à ses collègues, vous avez le monde à refaire, il faut que vous ayez la puissance et la sagesse des dieux. »

Eh bien, je ne dis pas aux prolétaires : « Il faut que vous ayez la puissance et la sagesse des dieux », mais je leur dis avec toute la grandeur de ce mot :

« Prolétaires socialistes, il faut que vous soyez des hommes ! » (*Applaudissements prolongés.*)

Jean Jaurès.

LE PRINCIPE DÉMOCRATIQUE

ET LE SOCIALISME [1]

I

DÉMOCRATIE ET SOCIALISME

Derrière toutes les questions de tactique, si infimes et de peu d'importance soient-elles, que soulève chaque jour l'action socialiste se cachent des questions de principe qui les dominent et imposent des solutions diverses suivant le point de vue général théorique auquel se placent les militants des luttes sociales.

Depuis quelque temps un courant qui remonte déjà à de longues années s'est fortifié dans les partis socialistes internationaux. La tactique d'opposition intraitable s'est heurtée à une tactique de compromis. C'est la vie qui l'a suscitée, la vie qui ne respecte ni dogmes ni formules, qui pose tous les jours de nouveaux problèmes, vieillit les programmes comme les hommes, et dans le flux des événements ne laisse debout sur les ruines des préjugés de quelque côté qu'ils viennent, idéalistes ou matérialistes, réactionnaires ou révolutionnaires, que les passions éternelles de l'homme et la libre recherche toujours en travail.

L'attitude modérée d'un grand nombre de socialistes contemporains a soulevé de violentes protestations. Des habitudes invétérées ont entraîné l'identification du socialisme avec une conception doctrinale particulière ou une tactique déterminée, de sorte que l'abandon de cette

---

(1) Ce travail n'est en aucune façon une méconnaissance ou une répudiation de la méthode que l'on pourrait appeler objective et qui consiste à étudier plus particulièrement les *faits* de l'évolution sociale. J'ai cru intéressant d'analyser les *idées et sentiments* qui sont à la base et que sous-entend la méthode matérialiste.

conception ou de cette tactique ont paru un abandon du socialisme lui-même. Et pourtant dans le cours de l'histoire que de formules diverses, que de constructions différentes du socialisme ! Dans la période capitaliste elle-même que de tentatives variées de solution de la question sociale depuis ceux que l'on appelle les utopistes jusqu'aux adeptes du socialisme scientifique ou du communisme révolutionnaire! Certes les différences sont sensibles entre ces divers systèmes, mais tous ont une racine commune. C'est le même souffle qui anime ces constructions théoriques, qui leur donne l'âme et la vie. Avant d'aller plus loin dans l'examen de quelques-unes des solutions il importe de chercher à travers les corps cette âme commune, cette raison d'être des systèmes; il importe de définir l'essence du socialisme.

Cette essence du socialisme est indépendante en effet des solutions diverses tentées par les théoriciens. Celles-ci, de quelque nature qu'elles soient, rêvées par des imaginations ardentes ou laborieusement déduites de la réalité sociale ne sont que des moyens pour la réalisation d'un *idéal,* qu'une organisation rationnelle tendant à un *but*. Toutes les définitions doctrinales, toutes les perspectives plus ou moins lontaines du socialisme revêtent un double caractère. D'une part elles sont une organisation déterminée de la société, un corps d'institutions défini; d'autre part cette organisation matérielle, cet édifice social ne sont que la réalisation d'aspirations et de fins idéales.

Ce double caractère est inhérent à toute organisation, à toute réalisation humaine. Rien ne servirait de rejeter dédaigneusement des théories l'élément idéaliste et de prétendre les baser exclusivement sur des faits matériels. Par eux-mêmes, réduits à leur expression brute, dégagés des éléments moraux et des passions les faits matériels sont sans signification aucune. La conception matérialiste de l'histoire ne peut pas ne pas tenir compte de cet élément subjectif qui interprète, apprécie, utilise pour ses fins et donne sa forme à la matière sociale. Elle doit lui assigner un rôle prépondérant et le fait en réalité. La nécessité de la réalisation du socialisme par exemple, telle qu'elle est déduite par la théorie marxiste, ne peut être qu'une nécessité *conditionnée.* Même en admettant toutes les hypothèses marxistes sur le mouvement économique moderne, la concentration de la grande industrie, la disparition des classes moyennes, la prolétarisation à outrance, l'accroissement des richesses et de la puissance à un pôle du monde social, l'accroissement de la misère et de la servitude à l'autre — le socialisme n'en découlera pas nécessairement. Pour sa réalisation toute la vie psychologique des exploités doit entrer en jeu. C'est parce que tacitement l'on suppose que le prolétaire a conscience de l'*exploi-*

tation et par conséquent de l'*injustice* dont il est victime, parce que l'on suppose que toutes les forces de son être tendent à la réalisation d'un idéal de *bonheur et d'égalité,* parce que l'on suppose en lui la croyance que la société future sera *meilleure* que la société actuelle et qu'il pourra y réaliser plus complètement ses aspirations, c'est grâce à cet ensemble *de suppositions idéales considérées comme évidentes et naturelles* que l'on conclut à la nécessité immanente du socialisme.

C'est toujours en partant de suppositions identiques, en sous-entendant l'élément psychologique et moral que la conception matérialiste de l'histoire essaie d'expliquer les phases diverses de l'évolution sociale. Par elle-même et de sa seule force la technique d'une époque donnée est impuissante à fournir le moindre éclaircissement. Les passions et les aspirations humaines doivent entrer en jeu pour bâtir sur ce *terrain neutre* une organisation sociale. Il semble qu'on puisse appliquer ici l'idée géniale de Kant. Le philosophe de Kœnigsberg, dans la lutte acharnée que se livraient matérialistes et spiritualistes, rompant avec les idées préconçues étudia directement l'expérience et y démêla par l'analyse deux éléments distincts : d'une part la masse confuse des matériaux, la trame indéfinie des faits, les données des sens, de l'autre les « catégories de l'entendement », les rapports généraux et nécessaires que l'esprit établit entre les faits, qui leur donnent une signification et rendent possible la connaissance. C'est de cette distinction fondamentale et de ses conséquences développées avec une rare vigueur qu'est déduite toute la doctrine du plus grand philosophe moderne. Contre les empiristes et les rationalistes il affirmait ainsi la dualité irréductible de l'expérience et la consacrait dans une formule lapidaire :

Les données des sens sans les concepts de l'entendement sont aveugles.
Les concepts sans les données des sens sont vides.

De même que l'expérience ne se réduit pas aux faits, mais suppose toutes ces formes métaphysiques qui les ordonnent et leur donnent un sens, de même, semble-t-il, dans l'étude des organisations sociales et du mouvement historique cette dualité doit se retrouver. La technique d'une époque donnée loin de pouvoir rien expliquer à elle seule n'a que l'importance de moyens pour la *réalisation de buts pris en dehors d'elle.* Ce sont les passions éternelles de l'homme, ses besoins fondamentaux, ses aspirations, les buts finaux qu'il se propose qui constituent la forme active de la matière sociale. Sans doute cette matière joue un rôle considérable. Sans les données des sens les opérations de la pensée sont inconcevables. Sans la technique, sans les moyens de production et d'échange et plus généralement sans tout le milieu naturel ou artificiel les aspirations et les passions humaines

perdent leur aliment. Ces deux facteurs sont indissolublement unis ; leur combinaison constitue la réalité sociale (1).

* * *

Si nous appliquons les observations précédentes au socialisme nous verrons qu'il ne se résout pas dans une question de technique, mais qu'au contraire dans toutes les théories formulées, dans toutes les hypothèses imaginées de société future, dans tous les mouvements qui tendent à le réaliser se révèle une aspiration idéale, un principe directeur qui est l'âme de ces théories et de ces mouvements. Sans parler des doctrines soi-disant idéalistes que beaucoup qualifient d'utopies généreuses, les systèmes les plus franchement matérialistes ne peuvent malgré tout se débarasser de leur contenu idéal. Ils n'ont de sens et de vie que grâce à ce contenu. Avec quels sarcasmes et quelle arrogante pitié des représentants — et des meilleurs — du socialisme moderne n'ont ils pas tourné le dos aux appels à la justice, à l'égalité des conditions. Et cependant dans leurs doctrines savantes chacune de

---

(1) La conception matérialiste de l'histoire présente de grandes obscurités dans la position même du problème. D'après elle ce sont les *conditions économiques*, les *rapports de production et d'échange*, l'*état de la technique* qui déterminent à un moment donné les rapports juridiques, politiques et moraux. La confusion des termes, l'emploi arbitraire de l'un ou de l'autre n'ont pas peu contribué à obscurcir cette théorie. Autre chose est l' « état de la technique », autre chose sont les « rapports de production et d'échange ».

L'*état de la technique*, comme nous l'avons vu, les instruments de production et d'échange sont les moyens dont se sert l'homme pour arriver à ses fins. En tant que tels ils ne constituent qu'un organisme sans âme, une matière morte qui ne peut *par elle-même* laisser préjuger de l'organisation juridique, politique et sociale à laquelle cette technique servira. Mais si au lieu de parler de l'état de la technique on fait intervenir les *rapports de production et d'échange* la question change complètement d'aspect. Ici nous ne sommes pas seulement en présence de moyens de production et d'échange, d'une matière sans vie. Ces moyens de production et d'échange sont mis en œuvre par une société. Les individus sont entrés en *rapport*, ils ont organisé une société économique, ils obéissent à certains principes directeurs. Il y a plus dans ce cas qu'une pure question de technologie, il y a une organisation économique, c'est-à-dire un droit constitué. Le dualisme se manifeste dans sa plénitude. Dire dans ce cas que les *rapports économiques* déterminent les rapports juridiques des individus c'est une inexactitude, car les rapports économiques sont eux-mêmes des rapports juridiques. Toute organisation économique suppose nécessairement un droit. C'est le mérite de Stammler d'avoir fait la lumière sur cette question.

D'autre part on a souvent confondu le *facteur économique* avec l'intérêt personnel et l'égoïsme et dans ce sens on lui a opposé le facteur altruiste. Belfort Bax notamment a maintes fois commis cette confusion. Or il va de soi que le facteur économique n'embrasse que la technique (moyens de production et d'échange, etc.) et qu'à ce facteur économique doit s'opposer non pas seulement le facteur altruiste, mais l'ensemble des besoins, passions et aspirations de l'homme. En un mot nous avons d'un côté la technique dans son sens le plus large, de l'autre les tendances psychologiques.

leurs déductions avait à sa base comme supposition naturelle cette revendication de justice et d'égalité sociales. Concentration industrielle, prolétarisation des masses et autres prémisses du socialisme qui s'appelle scientifique ne peuvent amener d'elles-mêmes et nécessairement à l'organisation ouvrière, à la formation des partis de révolution et de réforme. Si cette organisation surgit de ces transformations économiques, si ces partis se créent et se développent c'est que la masse ouvrière se sent victime d'une injustice et ne se résigne pas. Si dans le chaos social où tous les intérêts sont en lutte elle suit une route définie c'est qu'un idéal la guide, un principe qu'elle veut réaliser, un impératif catégorique de justice et d'égalité des conditions.

Et si le mouvement socialiste suppose l'action incessante de l'aspiration idéale cette aspiration n'est pas moins indispensable à une représentation quelconque de la société socialiste. C'est bien en vain que l'on chercherait des définitions où cet élément ferait défaut. La formule la plus moderne « *socialisation des moyens de production et d'échange* » ne vaut que par le principe juridique qui est à sa base et qui n'a rien de commum avec l'organisation technique. La société qu'elle évoque est basée sans doute sur la centralisation industrielle, la production unitaire, la direction des forces économiques aujourd'hui livrées à tous les hasards de l'anarchie. Mais tout cela est indifférent au socialisme et ne le suppose pas. C'est de la technique et rien de plus. Rien n'empêche d'imaginer que cette organisation unitaire des forces économiques soit créée au profit d'un tyran qui en absorberait tous les avantages et qui commanderait à un monde d'esclaves. En tant que telle cette « matière économique » est neutre ; elle n'est ni socialiste, ni aristocratique, ni autocratique. Tout dépendra du principe juridique qui sera à sa base. Si la formule dont nous nous occupons a cependant un sens pour le prolétariat militant c'est qu'en réalité elle incarne son désir d'émancipation. « *Socialisation* » c'est-à-dire non seulement concentration et direction unitaire de la production et de l'échange, mais concentration et direction *par et pour la société*. Ce qui donne un sens socialiste à cette formule c'est ce mot plus encore juridique que technique de *socialisation*. Ce qui la rend si vivante et puissante c'est le principe qu'elle incarne, la somme de démocratie qu'elle réalise.

Et le socialisme n'est pas en effet autre chose qu'une nouvelle étape de l'idée démocratique. C'est la république de l'atelier comme l'a baptisé le bon sens populaire. Par là il se rattache et à notre grande Révolution et à tous les mouvements d'émancipation qui ont ébranlé l'humanité. Révoltes d'esclaves et de serfs pour l'égalité civile, luttes de la bourgeoisie pour l'égalité politique, combats de classe modernes pour l'égalité économique ne sont que des expressions diverses de

cette aspiration perpétuelle vers la démocratie qui se retrouve latente ou agissante à chaque page de l'histoire du monde.

Le principe démocratique se confond avec la « socialisation ». L'un et l'autre ne sont que deux aspects de la même tendance. La démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple, c'est l'absolu égalitaire, et cet absolu égalitaire ne peut se réaliser que par la reprise sur quelques-uns des privilèges acquis ou usurpés et l'organisation d'un *droit social* qui lie au même titre tous les citoyens. La démocratie politique a « *socialisé* » le droit de suffrage et la direction de l'État qui ont été arrachés à quelques individualités rehaussées par la naissance ou le génie et remises à ce que Rousseau appelait le « souverain », entendant par là l'universalité des membres de l'État. Démocratie et socialisation ne sont que des formulations différentes d'une même idée, l'expression de la même tendance psychologique, de l'aspiration incompressible vers l'égalité des conditions qui ne connaît ni races, ni religions, ni frontières et qui se réalise dans le cours de l'histoire, semant à chacune de ses étapes le progrès social.

Le socialisme, c'est la démocratie étendue du domaine politique au domaine économique. C'est, après la socialisation de la direction de l'Etat qui est aujourd'hui un fait accompli, la socialisation des moyens de production et d'échange et de la direction du travail. Ainsi conçu, comme manifestation nouvelle du principe démocratique, comme *tendance* psychologique indéracinable, le socialisme est invincible. Il n'est pas d'arguments qui puissent le faire fléchir. Le réfuter ce serait réfuter la psychologie humaine et le besoin d'égalité qui est la racine commune du socialisme de tous les temps et de tous les pays. Arraché au domaine de la science il est par cela même arraché à toutes ses incertitudes et à toutes les discussions. Il plane au-dessus d'elles. Il devient aussi irréfutable que la faim et l'amour.

*
* *

Si le socialisme n'est qu'une réalisation nouvelle du principe démocratique, son application au domaine de la production et de la répartition des richesses, en même temps qu'il présente tous les avantages de la démocratie, toute sa fascination et son influence sur l'évolution sociale il est naturellement exposé aux mêmes objections. Et en fait tous les reproches que l'on adresse au socialisme ne sont que la reproduction sur une plus large échelle des critiques dont on harcelle chaque jour la démocratie. Je dis la reproduction sur une plus large échelle et cela se conçoit, car le socialisme représente une somme de démocratie plus considérable ; il en réalise plus complètement et sur un domaine bien plus étendu le principe. Au fond de

toutes les critiques, grossières ou académiques, vulgaires ou pénétrantes qui se dressent contre les doctrines socialistes se cache la pointe invisible dirigée contre l'idée démocratique elle-même, notamment contre la démocratie politique, le régime parlementaire et le suffrage universel.

Les critiques habituelles dirigées contre la démocratie politique se ramènent à trois. C'est d'abord la critique directe de la souveraineté du nombre. Le suffrage universel conférant à chacun un suffrage met à un niveau commun le stupide et l'intelligent, le citoyen soucieux des intérêts du pays et le désordonné. Par suite de cette influence égale accordée à des capacités et à des bonnes volontés inégales les hommes appelés à administrer le pays peuvent ne pas être les plus habiles, les plus sages, les plus dévoués à ses intérêts. Le gouvernement démocratique serait ainsi vicié à son origine et créé pour le bien de l'ensemble risquerait d'être au-dessous de cette importante mission. Un second et plus grave reproche adressé à la démocratie politique c'est l'absence de responsabilité. Eparse sur la tête de tous, éparpillée et fragmentaire elle devient presque nulle. Personne n'étant directement responsable, le sentiment du devoir s'affaiblit ; les questions personnelles ou de parti dominent les questions essentielles de la politique sociale et nationale. Les grands intérêts permanents sont souvent sacrifiés à des intérêts de groupes ou à des avantages momentanés et fugitifs. Les partis se disputent le pouvoir. La puissance exécutive passant de l'un à l'autre, la continuité de vues, les vastes desseins et les grandes entreprises sont rendues difficiles. Ce serait là un vice capital de la démocratie politique auquel ne pourrait remédier que la pratique universelle de la *vertu* proclamée par Montesquieu la base indispensable des républiques. Enfin un troisième et vif reproche adressé à la démocratie politique, c'est que consacrant la loi du nombre, là où des principes contraires n'entrent pas en jeu pour la tempérer elle devient oppressive des minorités et dégénère en jacobinisme.

Telles sont les objections essentielles faites à la démocratie politique. Il faut bien reconnaître que si elles ne sont pas assez fortes pour battre en brèche des institutions qui répondent à tant d'égards à nos aspirations intimes elles n'en présentent pas moins une *critique rationnelle* des conséquences naturelles de la démocratie. Il n'y a pas de forme de gouvernement parfaite; chacune a sa supériorité propre. En adoptant l'une on renonce aux avantages des autres. La pratique d'ailleurs ne chevauche pas sur des absolus, elle prend de chaque système et si ses réalisations sont moins logiques elles n'en sont que plus solides et durables. Cette impossibilité pratique d'appuyer des institutions sur un seul principe absolu se manifeste à tous les moments de la vie politique, ici par des lois constitutionnelles enlevant

les libertés essentielles des citoyens à l'arbitraire d'assemblées éphémères, là par une consolidation des pouvoirs de l'exécutif, ailleurs encore par l'inamovibilité des juges, les chambres hautes, etc., etc.

Si nous examinons maintenant les critiques générales adressées à la « socialisation des moyens de production et d'échange », à la démocratie économique nous verrons qu'elles se confondent avec celles qui sont adressées à la démocratie politique. La seule différence c'est qu'elles revêtent une importance bien plus considérable, le socialisme étant une réalisation bien plus audacieuse du principe démocratique. Ces critiques peuvent se résumer de la façon suivante (1). L'organisation socialiste pour supprimer l'inégalité des conditions et l'anarchie de la production capitaliste enlève aux individus la propriété et la direction des moyens de production et d'échange. La direction de la production passe entre les mains de la collectivité et de ses représentants élus. La conséquence naturelle c'est que ce déplacement de la propriété et de la direction économique entraînent logiquement un déplacement de responsabilité. Désormais aux lieu et place des individualités autonomes c'est l'État qui devra assumer la charge de la production et de la répartition des richesses. C'est sur lui par conséquent ou si l'on veut sur la collectivité que retombera toute la responsabilité sociale qui pèse aujourd'hui sur chaque citoyen.

Or c'est là justement que réside toute la gravité de la Révolution sociale. Le problème ne consiste pas uniquement à exproprier une classe de possédants, à vaincre les résistances qu'ils opposent à l'organisation nouvelle. Si telle était la seule difficulté du problème il ne tarderait pas à être résolu. Le simplisme avec lequel beaucoup envisagent un changement d'organisation sociale est certainement en même temps qu'un puissant levier de propagande révolutionnaire un trompe-l'œil dangereux et qui pourrait amener à des désillusions. En dehors des difficultés objectives, extérieures du socialisme il y a des difficultés internes plus compliquées, moins aisées à surmonter, mises en lumière par ses adversaires et pour la réfutation desquelles on se contente trop souvent de hausser dédaigneusement les épaules. A mon sens elles se ramènent en grande partie à ce déplacement de la responsabilité que je viens d'indiquer. Presque toutes elles viennent de ce chef qu'à la responsabilité individuelle se substitue la responsabilité collective ou ce qui revient au même dans une société organisée la responsabilité de l'État.

(1) Je prends à dessein l'hypothèse extrême du socialisme, la formule communiste : « A chacun selon ses besoins, de chacun selon ses efforts. » Nous verrons plus loin que les formules qui tendent à se substituer à cette dernière sont bien moins radicales.

De ce déplacement de la responsabilité effective dérivent deux séries de conséquences toutes les deux fort importantes et auxquelles peuvent se ramener presque toutes les critiques de la « socialisation des moyens de production et d'échange ». L'une est d'ordre économique, l'autre d'ordre social.

Au point de vue économique tout d'abord, ce déplacement de la responsabilité, qui d'individuelle deviendrait collective, ne risque-t-il pas d'amortir les forces vives, l'énergie productive des individus? Le plus puissant moteur de la production capitaliste ne consiste-t-il pas précisément dans cette responsabilité personnelle par le jeu de laquelle chaque producteur est le premier intéressé à l'effort qu'il déploie. C'est l'intérêt individuel, le souci de la sécurité personnelle et de celle des plus proches qui constitue l'aiguillon le plus actif de la production sous toutes ses formes. Cet intérêt immédiat amorti, noyé dans l'intérêt collectif des millions de coproducteurs, n'y a-t-il pas danger sérieux que cette colossale organisation du travail ne reste stérile et impuissante? De même que dans la démocratie politique c'est l'absence de responsabilité qui la vicie et en détraque le fonctionnement, de même dans la démocratie économique cette absence de responsabilité ne peut-elle ruiner irrémédiablement l'organisation nouvelle?

A un autre point de vue qui déborde le mécanisme économique et atteint toutes les sphères de l'activité sociale ce déplacement de la responsabilité peut avoir des conséquences incalculables. Si c'est la collectivité et plus directement l'État qui prend la direction de la production et de la répartition des richesses, cette responsabilité qu'il assume appelle nécessairement un pouvoir souverain. Pour s'acquitter de sa tâche et assumer une responsabilité si redoutable, il faut qu'il ait la puissance nécessaire pour mener son œuvre à bonne fin. N'est-il pas à craindre qu'avec la responsabilité on n'enlève en même temps à l'individu la liberté? Responsabilité et liberté sont les deux aspects d'un même problème. L'une est intimement liée à l'autre. Quelques éclaircissements mettront en lumière cette idée élémentaire.

Tant que l'individu est directement responsable dans le domaine de la production la liberté peut lui être garantie. Du moment qu'il est le premier à profiter ou à pâtir de ses actes, que c'est sur lui et sur lui seul qu'en retombe la responsabilité — libre à lui et le choix de la profession et la liberté d'aller et de venir et le changement de métiers et même l'oisiveté et la fainéantise! En principe et d'une manière générale c'est à lui seul qu'il pourra nuire, lui seul étant responsable de ses actes.

Mais dès qu'au contraire l'individu cesse d'être responsable, dès que c'est un autre qui est responsable ou un groupe d'autres ou une

collectivité, comment pratiquement pourrait-on garantir à cet individu une liberté complète? Si dans les systématisations socialistes c'est l'État qui est responsable, c'est aussi entre ses mains que l'individu devra abdiquer sa liberté, cette abdication étant le seul moyen pour l'État de pouvoir assumer cette responsabilité économique. Dire d'une part à l'État : tu organiseras, tu produiras, tu nourriras, et d'autre part lui enlever l'autorité et la puissance nécessaires pour cette organisation, cette production et cette distribution, laisser à l'individu irresponsable la liberté de faire et de ne pas faire, d'agir à sa fantaisie, c'est une contradiction dans les termes, c'est une impossibilité. Dès l'instant où l'État est responsable c'est lui qui nécessairement doit assigner à chacun dans la production la place qu'il juge utile, c'est lui qui doit décider et des besognes à faire et de la durée du travail et de tous les actes en général de la vie économique. Les individus ne peuvent être que des instruments. Avec la responsabilité la pensée, la direction et la liberté leur échappent.

Aussi bien beaucoup de socialistes s'accommodent-ils de cette atteinte à la liberté individuelle, la croyant restreinte au domaine de la vie économique. La liberté ne peut régner à l'atelier où la discipline est indispensable, et dans ce vaste atelier que serait l'organisation économique du socialisme ils sont prêts aussi à abdiquer la liberté. Ce serait, d'après eux, une nécessité inéluctable, le temps de caserne de l'État futur qui garantirait en dehors des heures de travail l'indépendance la plus complète. Mais il est à craindre qu'en ceci ils ne soient victimes d'une illusion et que cette omnipotence de l'État responsable sur le terrain économique ne déborde les limites de ce domaine et ne s'étende aux manifestations les plus diverses de l'activité sociale.

Prenons par exemple une sphère jalouse par dessus tout des empiètements de l'autorité — la famille. Comment concilier avec la responsabilité générale de l'État et l'irresponsabilité de l'individu la liberté pour celui-ci de procréer à sa guise? Ce danger peut paraître minime, surtout dans notre pays où le taux de natalité est si peu élevé. Mais que l'on prenne garde. Si de cette liberté illimitée l'on abuse si peu c'est que dans notre organisation sociale la responsabilité est au bout. C'est que le développement de la population se traduit par les sacrifices individuels des parents, par une diminution de leur aisance, par une vie plus dure et plus incertaine. La liberté de procréer peut rester entière parce qu'elle a pour corrélatif la responsabilité de l'individu. Mais imposer à l'État la mission d'assurer à chacun la subsistance et d'autre part lui interdire une intervention dans les rapports de famille, c'est encore une contradiction dans les termes. Là où est la responsabilité doit être aussi et nécessairement l'autorité.

Nous pourrions multiplier les exemples, notamment en ce qui

concerne la direction donnée à la production, le choix des objets à produire et par conséquent la liberté de consommation, ou encore en ce qui concerne les pouvoirs de police, d'instruction et de direction générale des consciences indispensables à un État dont la responsabilité serait si formidable. Partout et toujours nous nous heurterions à cette mutilation insupportable de la liberté — résultat inévitable de l'absence de responsabilité.

Je crois inutile d'insister sur les objections que l'on tire encore de la tyrannie possible des majorités et du choix défectueux des administrateurs dans une organisation qui reposerait sur le nombre, où tout l'édifice politique et social serait échafaudé sur l'élection.

Tous ces reproches adressés aux doctrines socialistes ne sont comme on peut le voir que la reproduction sur une plus vaste échelle des objections que l'on fait à la démocratie politique. Elles se résument dans l'irresponsabilité individuelle ou, ce qui n'est qu'une expression de la même idée, dans la responsabilité générale de l'État, dans ses conséquences au point de vue politique ou économique et social, surtout dans les menaces pour la liberté qu'elle entraîne et dans l'oppression éventuelle des minorités.

* * *

Si ces critiques se sont brisées à la confiance robuste des partis socialistes internationaux, c'est pour plusieurs raisons. D'abord et surtout, comme nous le verrons plus loin, *le principe socialiste n'est pas poussé dans les systématisations contemporaines jusqu'à ces conséquences extrêmes.* De même que dans les constitutions politiques démocratiques, l'absolu a été tempéré et des éléments étrangers au principe directeur ont été admis. En second lieu, on ne peut exiger d'un parti en lutte une appréciation froide et tranquille de la réalité; ce serait lui enlever sa force et son élan. C'est par la croyance enthousiaste et non par les formulations scientifiques que se réalise le progrès social. Le compromis ne peut être que l'aboutissant; il ne saurait être le point de départ. Dans les combats sociaux ce sont toujours les idées absolues, les partis extrêmes qui se choquent et se heurtent et aboutissent aux transactions nécessaires. Ce n'est en tout cas pas l'équilibre qui donne naissance au mouvement. Enfin, il semble qu'on puisse ici tirer parti d'une théorie dont l'application fructueuse a jeté une lumière intense sur des problèmes jusque-là obscurs de l'économie politique, je veux parler de la théorie de la variabilité et de la satiabilité des besoins si heureusement formulée par Menger, Jevons, Walras et autres économistes de l'école psychologique.

Supposons un individu qui n'a pas mangé depuis plusieurs jours. Cet affamé n'éprouvera en réalité qu'un seul besoin, celui d'assouvir sa faim. Ce besoin s'est intensifié chez lui à tel point qu'il a pour ainsi dire pris possession complète de sa conscience et refoulé à l'arrière-plan tous les autres besoins de l'individu normal. Devrait-il à ce moment-là organiser sa vie future il est possible qu'il ne prît en considération que ce besoin hypertrophié et qu'il ne s'occupât pas des autres que pour l'instant il ne ressent pas. Mais dans la mesure où ce besoin anormalement développé s'apaise par l'absorption de nourriture, dans cette mesure ce besoin retombant à ses proportions normales, puis disparaissant peu à peu n'accapare plus pour ainsi dire sa conscience et d'autres besoins auparavant non éprouvés se manifestent qui à un moment donné deviennent plus impérieux que le premier besoin assouvi. Ce sera le désir de fumer, de se reposer, les distractions, que sais-je !

Cette idée d'une simplicité enfantine a été une révélation pour la solution de certains problèmes obscurs de la théorie économique de la valeur. Il semble qu'elle puisse s'appliquer à juste titre dans la question qui nous occupe. Le besoin le plus pressant des masses ouvrières c'est actuellement et dans notre organisation sociale la garantie des moyens de subsistance, de la sécurité du lendemain et le renversement des privilèges qui y mettent obstacle. C'est cette idée obsédante de la sécurité du lendemain et de la suppression des privilèges de classe qui prend possession complète de la conscience de l'immense majorité des masses ouvrières et refoule à l'arrière-plan tous les autres besoins sociaux. Quoi d'étonnant dès lors que dans leurs mouvements de classe, dans les discours de propagande la toute puissance et l'exclusivisme de ce besoin réapparaissent, que des doctrines plutôt simplistes et unilatérales, *de vraies métaphysiques de la lutte de classe* s'élaborent, qu'en un mot un principe absolu, une abstraction tiennent lieu de la réalité et que les autres tendances, les autres aspirations sociales soient ou ignorées ou bafouées !

Mais vienne la réalisation ! que la société rêvée s'élabore, fondée sur une abstraction, sur un principe unique, sur un seul besoin ! C'est alors que le rêve prend fin et que la désillusion commence. Ce besoin initial s'assouvira, mais par là même et dans la mesure de son apaisement il réveillera dans la conscience des besoins jusqu'alors à l'état latent, besoins que ne pourra satisfaire comme nous le supposons une organisation sociale reposant sur une seule aspiration, sur un fragment de la psychologie humaine. C'est alors, la faim assouvie et l'égalité atteinte, que se réveillera farouche et destructeur l'ardent besoin de liberté, d'autant plus violent que les autres besoins seront plus apaisés. Le problème ne sera pas résolu, il y aura eu maldonne. Mais la réalité

ne laisse pas arriver les choses à ce point. A mesure qu'elles gagnent du terrain les théories absolues se tempèrent, la vie les pénètre, les tendances contraires s'infiltrent progressivement en elles, de sorte que quand elles se réalisent elles ne sont plus dangereuses et que la révolution a fait place au compromis.

II

SOCIALISME ET INDIVIDUALISME

Cette revue rapide des critiques faites au principe démocratique et à la « socialisation » nous a mis sur la voie d'un principe antagoniste, d'une tendance nouvelle dont il faut bien tenir compte, car c'est toujours cette tendance qui apparait dans les objections antisocialistes ; c'est elle qui constitue l'obstacle interne le plus sérieux à la réalisation de l'idéal prolétarien.

Cet idéal, comme nous l'avons vu, c'est le principe démocratique appliqué au domaine de la production et de la distribution des richesses, l'égalité économique. C'est là l'aspiration qui est à la base du socialisme, le nerf de tous les systèmes. Cette aspiration, comme toutes les autres, est indépendante de toute théorie scientifique. Elle n'est ni à accepter ni à répudier, ni à prouver, ni à réfuter. C'est un postulat indépendant qui échappe à la science; comme toutes les passions et aspirations humaines il ne se discute pas.

Mais si ce désir de l'égalité a sa racine profonde dans la psychologie humaine il ne l'embrasse pas tout entière, il ne saurait l'épuiser. D'autres tendances s'y manifestent qui réclament à leur tour une réalisation. La liberté individuelle, l'indépendance absolue de l'individu, le farouche idéal anarchiste abhorré sous sa forme absolue et sectaire sont eux aussi un morceau de la psychologie humaine. Ce n'est pas par une déviation maladroite du socialisme ou sous l'influence occulte de la petite entreprise dégageant le producteur de toute coopération que s'explique ce sentiment nouveau. Il semble au contraire que la coopération croissante dans la société développe et surexcite la passion de l'autonomie individuelle. Plus les membres du groupe social entrent en contact dans les différents actes de la vie, plus il y a collaboration, plus les individualités sont face à face et plus aussi se multiplient les oppositions, les conflits, plus forte devient la réaction individualiste, plus grand devient le besoin de différenciation. C'est la tendance antisociale qui se manifeste au cours de l'histoire aussi intense, aussi

sincère et puissante que la tendance socialiste. C'est le grand rêve méfiant de Stirner, c'est la conception unilatérale atroce de logique de Nietzsche, c'est la racine de l'anarchie, c'est la pratique de l'immense majorité des hommes chez qui le plus souvent toute la devanture philanthropique, les phrases égalitaires et les appels à la fraternité cachent plus ou moins consciemment un féroce individualisme, pour qui les misères et les injustices sociales ne sont que l'instrument, la matière de leur égoïsme, le piédestal de leur ambition.

Cette tendance individualiste est si profonde que toutes les constructions socialistes sont obligées de lui faire place et tempèrent l'absolu de l'égalité par une concession plus ou moins grande à l'individualisme, *même sur le terrain économique,* dans le domaine de la production et de la distribution des richesses. Déjà dans le communisme intégral caractérisé par la formule : *à chacun selon ses besoins, de chacun selon ses forces* la différenciation individuelle apparaît sur le terrain économique, réduite à la vérité à son minimum. Ce sont les besoins de chacun, l'individualité de chacun qui déterminent la portion de biens qui doit lui échoir. Dans le système collectiviste qui s'inspire de la formule : *à chacun selon son travail* (le *temps* de travail) le principe égalitaire et socialiste ne s'épanouit pas complètement, mais laisse une part assez grande à l'individualisme. C'est de la puissance corporelle des individus, de leur activité ou de leur nonchalance que dépend le plus ou moins de rémunération que leur octroie la société. Et déjà ce système est obligé d'introduire un principe étranger à sa formule et d'assurer le *droit à l'existence* aux vieillards, aux enfants et aux incapables. Dans le collectivisme plus mitigé qui interprète autrement la formule : « à chacun selon son travail » et lui donne la signification de : *à chacun selon les résultats de son travail* l'individualisme reparaît plus puissant encore, la différenciation est poussée plus loin. La part de chacun au produit social dépend non seulement de sa vigueur physique, de son application, mais encore de ses facultés intellectuelles. Nous aboutissons ici à une formule qui pourrait ouvrir un large champ d'action à l'individualisme : *l'égalité pour tous du seul point de départ.* Enfin, dans ces théories une part plus large encore est faite au besoin individualiste par l'hérédité des biens qu'ils reconnaissent. Nulle part, dans aucun de ces systèmes, nous ne voyons le règne incontesté de l'égalité des conditions. Cet absolu s'émousse et laisse une place plus ou moins grande à l'individualisme.

Les systèmes socialistes sont donc impuissants même en théorie à prendre comme principe unique le principe démocratique ou égalitaire. Tous, même les plus intransigeants, n'en admettent qu'un certain dosage. Le principe socialiste ne peut à lui tout seul suffire à une organisation sociale quelconque. Il n'est pas l'élément constitutif et exclusif

des systèmes soi-disant socialistes. Il n'est et il ne peut être qu'un PRINCIPE RÉGULATEUR.

*
* *

Si paradoxales qu'elles paraissent au premier abord ces considérations cesseront de surprendre si nous allons au fond des choses, si nous poussons jusqu'au bout l'analyse. La démocratie et la socialisation ne sont pas une fin dernière ; elles ne valent que comme formes et moyens pour la réalisation d'un but supérieur : la satisfaction des besoins de tout ordre, le déploiement le plus complet de la personnalité humaine et l'affirmation de l'individualité.

C'est en effet un point de vue superficiel que celui qui attribue aux consciences socialistes des aspirations différentes et voit dans le puissant mouvement prolétarien une tendance anti-individualiste. Le socialisme bien au contraire tend à l'affranchissement de l'individu. On pourrait dire de lui qu'il est l'*individualisme des opprimés*, de ceux qui par suite de l'organisation sociale se trouvent en état d'infériorité, que leur situation de classe condamne à l'incertitude du lendemain et à un travail déprimant qui paralyse l'essor de leur individualité.

Les privilégiés des classes supérieures trouvent dans leurs capitaux et leur situation sociale le moyen de se soustraire au dur labeur nécessaire pour la satisfaction des besoins immédiats. Débarrassés de cette nécessité implacable ils peuvent librement se développer et participer à toutes les conquêtes intellectuelles de la civilisation. Mais ces vies libres ont pour condition l'esclavage des autres. Cet épanouissement de l'individualité n'est permis que par le travail incessant et démesuré des classes inférieures qui non seulement ne peuvent aspirer à une vie libre des soucis matériels, mais encore souvent ne peuvent apaiser leurs besoins primordiaux. Le mouvement socialiste dans ces conditions est un mouvement essentiellement individualiste. Il naît de l'ardent désir des classes opprimées de satisfaire leurs besoins, de se développer, de renverser les obstacles sociaux qui entravent l'essor de leur personnalité, et le moyen immédiat qui s'offre à ces individualités en révolte de briser leurs chaînes et de vivre d'une vie humaine c'est la démocratie politique et économique, l'égalité des conditions.

Le mouvement socialiste a donc sa racine féconde dans le même terrain que l'individualisme le plus extrême. L'un et l'autre ne sont que des expressions différentes du même besoin mystérieux d'une vie plus intense, plus large, plus indéfinie. C'est l'organisation économique de la société, c'est la *situation sociale* qui oriente actuellement cette aspiration commune du côté du socialisme pour les uns, du côté de l'individualisme pour les autres. Le point de départ est le même et le même le but.

C'est d'ailleurs ce qui est généralement reconnu par les socialistes lorsqu'à l'objection de la lutte pour le développement individuel ils répondent par la revendication de conditions égales pour cette lutte. La revendication socialiste c'est au fond la suppression de tous les obstacles légaux qui faussent cette concurrence vitale. Dans la lutte pour la vie il y a des inégalités non pas naturelles, mais sociales qui doivent disparaître. Ce n'est pas le plus fort, le plus intelligent qui l'emporte, mais le premier venu que la société a armé de capitaux, d'instruction et autres privilèges. C'est généralement la naissance et non la capacité qui garantit le triomphe.

Or en régime de concurrence économique et de propriété privée, alors même que la société n'aurait pas à sa base ces inégalités sociales, artificielles, alors même que le point de départ serait le même pour tous ces conséquences reparaîtront toujours, inéluctables, indéracinables. L'individualisme admis comme principe suprême de la vie économique entraîne naturellement et de lui-même les inégalités sociales (1). Et c'est bien naturel. Le ressort essentiel de l'individualisme, ce qui le déploie et le pousse à son maximum d'énergie, c'est cette espèce de survivance, de transmission, de prolongement du « moi » qui identifie avec lui la famille et la descendance. Sans la possibilité de transmettre aux siens le fruit de ses efforts l'individualisme est brisé, languissant et sans forces. De plus, au point de vue juridique, si la propriété du fruit de ses efforts est reconnue à l'individu ne serait-il pas contraire à cette idée même de propriété que de l'empêcher d'en faire ce que bon lui semble, de la donner et de la transmettre ? Reconnaître le droit de propriété et supprimer l'héritage c'est une contradiction dans les termes, une impossibilité. De sorte que *sur ce terrain de la concurrence économique* le problème ne peut être résolu. La lutte ne peut longtemps s'y continuer à armes égales. Les générations présentes subissent l'influence des générations mortes. C'est la lutte entre le droit historique et le droit naturel ou mieux encore dans ce système ce n'est pas de lutte d'individu à individu qu'il faut parler, mais de lutte de famille à famille se poursuivant de génération en génération, tous les membres passés, présents et à venir de la même descendance considérés comme solidaires et constituant une individualité unique. Or cela c'est le fond de notre organisation sociale et ceux des individus de notre génération dépouillés et nus de par le fait des ancêtres ne seront-ils pas admis à s'émanciper de cette solidarité et à se laver de ce péché originel ?

(1) Nous avons vu que les récentes systématisations socialistes laissent une place à l'individualisme dans le domaine économique (à chacun selon son travail, etc.) Mais elles n'en font pas le principe directeur et la loi suprême. Ces systèmes reposent en effet sur la socialisation des moyens de production et d'échange. D'où il suit naturellement que les remarques que nous faisons ne peuvent atteindre ces systèmes.

C'est l'impossibilité de résoudre la question sur ce terrain qui *logiquement* amène à une solution nouvelle : à la suppression radicale de l'appropriation privée et de la concurrence économique. Mais par là le socialisme n'équivaut en aucune façon à la suppression de l'individualisme; il l'élève tout simplement à un stade supérieur, il déplace son champ d'action. Cette trêve dans les rapports de production et d'échange, *en supposant naturellement qu'elle soit réalisable*, devient la condition d'une lutte plus idéale, d'une concurrence moins brutale dans le domaine de la science, de l'art et des biens suprêmes de la civilisation. Et de même que l'on ne saurait prétendre que la diminution des guerres a mis fin à la concurrence internationale aussi implacable aujourd'hui que jamais, de même on ne serait en droit d'affirmer que la « socialisation » économique marquerait la fin de la lutte entre les individualités. Il semble au contraire que la marche et le progrès de la civilisation consistent justement non pas à supprimer ou à amortir l'individualisme, mais à reculer progressivement son champ d'action, à le transporter sur un domaine de plus en plus idéal.

Les soi-disant individualistes qui reprochent aux socialistes de vouloir supprimer ou affaiblir la personnalité humaine parce qu'ils désirent mettre fin à la concurrence économique s'exposent par un étrange retour des choses à un reproche identique. Eux non plus ne sont pas des individualistes extrêmes. Cette concurrence bienfaisante et cet épanouissement individuel ils ne l'admettent pas dans tous les domaines de l'activité humaine. Ils ont renoncé à la forme la plus inférieure, à la concurrence physique, à la suprématie des muscles et de la force corporelle; il n'admettent en général la lutte que sur le terrain économique. Mais le rôdeur de barrières qui — à défaut de capitaux et de capacités commerciales — dispose de muscles solides et de coups-de-poing américains n'a qu'éclats de rire pour cette conception bourgeoise et se réserve imprescriptible sa forme particulière de la lutte pour la vie et du perfectionnement individuel.

L'idéal socialiste — qu'on le juge réalisable ou utopique, cette question n'a pas d'intérêt ici — n'est donc pas en sens inverse de l'idéal individualiste. Il a la même origine bien qu'il entende arracher à l'action de la concurrence et « socialiser » le domaine de la production des richesses, de même que la direction politique de l'État a été socialisée dans le suffrage universel et les chambres, de même que la défense personnelle contre les agressions a été socialisée dans les institutions militaires et de police. Ce n'est d'ailleurs que par ces « socialisations » successives que la concurrence et l'énergie individuelle peuvent déserter les sphères inférieures de l'activité humaine et s'exercer sur un domaine de plus en plus idéal.

III

LA DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE

Après avoir étudié plus particulièrement au point de vue idéaliste la nature du socialisme, son origine et son essence démocratiques, après avoir essayé de montrer que les conceptions socialistes ne paralysent l'individualisme sur le terrain économique que pour lui donner une plus large extension sur un domaine plus idéal et plus humain il me reste à donner quelques appréciations sommaires sur les conditions générales de sa réalisation, sur le problème pratique que les générations présentes ont à résoudre.

Il importe avant tout de bien limiter le sujet et de le débarrasser d'illusions et de rêveries enfantines. Ce que l'on appelle la question sociale me paraît devoir rester la question éternelle. Les solutions du problème social sont le point de départ de nouveaux problèmes réclamant de nouvelles solutions et ainsi de suite, jusqu'à l'infini. La démocratie politique issue de la Révolution et qui était considérée par les penseurs de ce temps comme l'avènement de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité a été le point de départ des conflits et des problèmes qui remplissent notre époque. A la féodalité de noblesse s'est substituée sur les bases du nouveau droit public une féodalité industrielle, commerciale et financière et la question sociale de nos jours consiste précisément à supprimer cette nouvelle féodalité. Que la démocratie étende plus loin son domaine, qu'elle socialise la propriété ! Du sein de cette démocratie sociale ne se dégagera-t-il pas une couche de privilégiés du fait de leur talent, de leur habileté ou des services qu'ils rendront à la société ? Comme nous l'avons vu la démocratie et l'individualisme sont des termes complémentaires; l'un surgit de l'autre nécessairement et la lutte sociale, en admettant qu'elle se déplace progressivement vers des sphères de plus en plus supérieures de l'activité humaine, n'est elle pas une lutte éternelle ?

Il ne s'agit donc pas de la question sociale en général, mais de la question sociale de notre temps, de la « socialisation des moyens de production et d'échange ». Le problème est d'ailleurs assez vaste par lui-même et les difficultés qu'il présente assez considérables pour que l'attention ne s'égare pas ailleurs.

Ainsi que je l'ai fait jusqu'ici, je ne m'occuperai pas de ce que l'on pourrait appeler les conditions extérieures du socialisme, les difficultés de la lutte à soutenir contre la bourgeoisie pour triompher d'elle, les complications internationales et autres. Je ne m'occupe ici que des difficultés internes de la « socialisation », des difficultés de

son fonctionnement dans l'hypothèse du prolétariat maitre du pouvoir et de la production. En d'autres termes la démocratie économique est-elle actuellement possible? Peut-on soustraire à l'action de la concurrence le domaine de la production et de la répartition des richesses et le socialiser? L'individualisme peut-il être refoulé de cette sphère de l'activité sociale vers des sphères plus hautes et plus sereines?

Il est tout d'abord évident que si l'on adoptait les prévisions ultra-optimistes de quelques socialistes le problème ne se poserait même pas. S'il était vrai que la production dût se développer dans des proportions telles que les besoins de tous pussent être aisément apaisés, si la question économique par suite d'inventions industrielles, mécaniques, chimiques recevait une solution complète la question sociale trouverait par cela même et du même coup sa solution. L'activité économique devenant dans ce cas une question accessoire et de seconde importance, nul doute qu'une socialisation fût possible! Dans cette hypothèse, en effet, la responsabilité de l'État — que le socialisme substitue aux responsabilités individuelles et qui est comme nous l'avons vu le pivot de toutes les critiques antisocialistes — ne serait au fond qu'une *responsabilité nominale*. La question économique aisément résolue comme nous le supposons par l'abondance des ressources que la société aurait à sa disposition ne nécessiterait pas l'intervention autoritaire de l'État dans les sphères diverses de l'activité sociale et sur la « socialisation » économique pourrait fleurir la liberté.

Mais l'on ne saurait compter avec cet optimisme qui tient de la chimère. Les progrès de la production, si rapides soient-ils, sont encore loin en arrière des besoins qu'ils doivent apaiser. De plus avec les progrès de la production ces besoins s'accroissent, de nouveaux surgissent et tel qui n'était il y a un demi-siècle qu'un besoin de luxe est devenu par l'élévation du niveau de la vie et l'habitude un besoin de première nécessité. De sorte que de longtemps encore, si jamais elle peut l'être, cette solution ne saurait être envisagée et que la question primordiale, essentielle, qui prime toutes les autres est et reste la question économique.

C'est donc sur ce terrain de la réalité que nous devons nous placer pour envisager la possibilité de réalisation de l'idéal socialiste. Dans la première partie de cet exposé j'ai indiqué à grands traits les objections fondamentales que l'on fait à la socialisation. *Tant que la question économique reste la question essentielle et difficile de la société* la suppression complète de l'individualisme dans le domaine de la production des richesses parait irréalisable. L'irresponsabilité individuelle parait devoir entrainer un ralentissement et un énervement de la production auxquels on n'échapperait que par une révolution morale aussi considérable que la révolution économique. Or cette révo-

lution morale grâce à laquelle l'aiguillon de l'intérêt immédiat serait remplacé par la conscience du devoir envers la société tout entière, grâce à laquelle l'intérêt social serait *à chaque instant de la vie* d'une influence aussi considérable sur l'activité humaine que l'est aujourd'hui l'intérêt particulier, une pareille révolution morale est du domaine de la foi. Et toutes les hypothèses du matérialisme économique si fécondes et utiles dans l'étude historique me paraissent ici sans ressource.

Une seconde conséquence, que je rappelle encore, de la suppression de l'individualisme dans le domaine économique me paraît autant sinon plus importante et sérieuse. En tablant, comme nous venons de le faire, sur la réalité, sur les ressources limitées de la nature et de l'industrie et sur l'expansibilité indéfinie des besoins une nouvelle et grave difficulté se présente. *La responsabilité de l'Etat n'est pas purement nominale* comme elle le serait si les ressources de la production étaient telles qu'un déficit ne fût pas à craindre et que les besoins de chacun fussent largement et aisément assurés. Dans l'hypothèse où nous nous plaçons au contraire, la seule où l'on puisse valablement se placer, *la responsabilité de l'Etat devient formidable*. C'est lui qui endosse toutes les responsabilités individuelles qui pèsent aujourd'hui sur chaque cellule de l'organisme social. N'est-il pas infiniment probable que cette responsabilité générale doive entraîner après elle une autorité sans limites et que l'absence de responsabilité individuelle doive avoir pour corollaire la privation de la liberté. Comme je l'ai fait entrevoir dans la première partie de cet article cette dictature étatiste ne trouverait pas ses limites dans le domaine de l'activité économique ; elle le déborderait et se communiquerait à toutes les sphères de la vie sociale, aux rapports de famille, à la consommation, à l'instruction, etc. Perspectives, comme je le rappelle, que n'envisagent que bien vaguement ceux-là dont la conscience est occupée par l'idée unique de la satisfaction des besoins matériels et de la sécurité du lendemain et qui sur ce seul besoin et sa satisfaction construisent une société future.

On a fait remarquer, avec raison je crois, que les doutes de l'éminent et sympathique théoricien dont les récents écrits ont été l'aliment des discussions fécondes du parti socialiste allemand n'étaient pas inspirés par les seules statistiques, mais qu'ils avaient aussi leur origine dans une nouvelle façon d'envisager les problèmes sociaux. Loin de moi la prétention de vouloir mettre à nu la racine philosophique des objections de *Bernstein*, mais il me semble bien qu'en effet ce qu'il y a en lui de nouveau et de méritoire, c'est, entre autres choses, que s'écartant de la méthode habituelle il n'a pas limité son effort à l'étude des obstacles pour ainsi dire extérieurs et objectifs du socialisme, mais

qu'il a appelé l'attention sur ses difficultés internes. Le problème pour lui ne se réduit pas à cette interrogation : Sommes-nous capables de nous emparer de l'Etat et de l'organisme de la production ? Il va plus loin et sa question de beaucoup la plus anxieuse est celle-ci : Sommes-nous capables d'assurer le fonctionnement de l'organisation collectiviste ? Et toujours depuis quelques années, dans ses articles et brochures, perce le souci inquiet de la *responsabilité personnelle* au point de vue social et individuel, au point de vue de la production économique et de la liberté.

Et c'est là en effet le point brûlant du socialisme : la place qu'il accorde dans ses réalisations à la responsabilité et à la liberté. L'aspiration socialiste, comme nous l'avons vu, est en dernière analyse une aspiration individualiste ; elle tend à l'épanouissement le plus complet de la personnalité humaine. La « socialisation » économique n'est acceptable que si elle devient la base et la condition d'un individualisme supérieur. Si au contraire, tout en satisfaisant les besoins matériels des hommes, elle étendait sur eux, sur tous les actes de leur vie, sur la famille une contrainte inexorable elle trahirait sa mission, elle ne se justifierait plus. Un large champ doit être réservé à l'indépendance individuelle. La satisfaction des besoins matériels n'est qu'un côté du problème. De l'autre côté se dresse l'idéal anarchiste, l'appétit de la liberté, la responsabilité personnelle, la haine de la contrainte et de l'autorité. C'est un *a priori* aussi puissant et légitime que la revendication des moyens de subsistance et de la sécurité du lendemain.

Dans l'état actuel de la production, tant que l'évolution technique et économique de la société n'aura pas mis à notre disposition des ressources inépuisables, tant que la satisfaction des besoins matériels restera la grande préoccupatien humaine il semble que l'individualisme ne puisse être banni du monde économique et que nous ne puissions nous acheminer que lentement vers cet idéal. Cette libération définitive de l'humanité, ce noble rêve d'utopistes et de poètes ne peut former la base d'un programme social. La démocratie économique absolue, la « neutralisation » du domaine économique, l'individualisme écarté du champ de la production et ne s'exerçant que dans les régions idéales de l'activité humaine, tout cela n'est qu'un coup d'œil optimiste vers l'avenir lointain, un fruit de l'imagination. Un parti politique ne peut tabler sur cet absolu.

Aussi avons-nous vu que les systématisations socialistes modernes laissent un champ d'action assez considérable à l'individualisme dans le domaine de la production des richesses et que les formules collectivistes : « à chacun selon son travail », ou encore : « à chacun selon les résultats de son travail » admettent dans une certaine mesure l'idée de responsabilité économique. Mais la responsabilité individuelle n'est-

elle pas encore ici et dans les conditions actuelles de la production trop faible, la responsabilité de l'État trop considérable pour que l'on n'ait pas à redouter en même temps que des cataclysmes économiques des atteintes trop graves à la liberté des citoyens? L'État *responsable de tout le mécanisme de la production,* obligé d'assurer à tous du travail et l'existence aux incapables, de prendre les enfants à sa charge, pourrait-il aujourd'hui assumer cette responsabilité sans graves risques économiques, sans une autorité dictatoriale et sans une intervention insupportable dans la vie et les rapports de famille, dans la direction donnée à la consommation, dans l'éducation, etc., etc.? C'est au moins une question douteuse et que ceux qui dans les combats de classes modernes ont pris rang du côté du prolétariat ont bien le droit de se poser (1).

Sans doute, on ne peut se le dissimuler, des conclusions pareilles ne présentent ni l'attrait ni la fascination des conceptions unilatérales. L'esprit humain amoureux d'absolu se plaît aux solutions extrêmes. Mais les extrêmes sont du domaine de la pensée, ce sont de pures notions, des abstractions. Il n'y a pas place pour eux dans la vie. Tous les absolus, comme le dit magnifiquement Simmel, sont des fils détachés de la trame de la réalité, qui ne la constituent pas tout entière et que l'on n'en dégage que par l'abstraction. Aucun d'eux ne peut à

(1) Cependant je voudrais aussi éviter toute fausse interprétation et bien délimiter la portée des observations qui précèdent. Elles ne sont qu'une critique *rationnelle* de la socialisation intégrale. Logiquement les difficultés que je souligne de l'organisation socialiste me paraissent justifiées si l'on se place sur le terrain de la réalité — des hommes tels que nous les connaissons et des ressources productives qui sont à notre disposition.

Mais ces difficultés internes de la « socialisation intégrale » sont sans influence décisive sur la direction du mouvement ouvrier. Ce sont les *faits* qui sont ici souverains. S'il est vrai que l'organisation sociale actuelle accumule d'une part toujours plus de richesse et de puissance entre les mains de quelques magnats de l'industrie et de la finance et d'autre part à l'autre pôle du monde social toujours plus de misère, de paupérisation et de dégradation pour le plus grand nombre — toutes les considérations doctrinales seront vaines. Il n'y a plus alors pour la classe ouvrière qu'à tenter l'aléa et à faire voler en éclats une organisation sociale où elle ne peut se développer. C'est le mouvement social qui l'aura acculée dans ce cas à l'impasse révolutionnaire. Et que pèserait alors ce doute théorique sur le degré de liberté compatible avec l'Etat futur pour une classe de citoyens dont le besoin le plus pressant serait la satisfaction de la faim et dont la liberté ne serait que nominale!

Mais si au contraire les faits ne sont pas tels, si le prolétariat peut dans nos sociétés démocratiques par l'exercice de sa puissance politique et économique améliorer sa situation, réduire peu à peu les privilèges du capital et s'orienter vers l'idéal socialiste par des « socialisations » progressives il est de toute vraisemblance qu'il n'ira pas en ce cas au devant des convulsions révolutionnaires et que confiant dans l'évolution pacifique il déploiera tous ses efforts dans l'organisation syndicale, dans le mouvement corporatif, dans les réformes municipales et dans les luttes parlementaires. Des organismes nouveaux se créeront au sein de l'Etat où s'encadreront les masses ouvrières et qui résoudront pratiquement, sans rupture violente, le problème fondamental du socialisme : le compromis entre l'égalité économique et la liberté.

lui seul former la base de la vie sociale et dans toutes les constructions systématiques les principes contraires reparaissent sous une forme franche ou déguisée. Le pur idéal anarchiste dans l'état de société est aussi vide de sens et irréalisable que le pur idéal communiste *dans une société où les moyens de subsistance rencontrent une limite*. Le premier est la négation même de la société; le second serait dans ce cas la négation de l'individu. C'est entre ces deux extrêmes et dans une pénétration réciproque de ces *idées directrices* que se meut la réalité sociale. Ce n'est pas entre l'anarchisme et le communisme, entre l'individualisme et la démocratie que nous avons à opter, c'est à un compromis entre ces absolus que doit aboutir tout programme social.

Et c'est justement parce que la vie ne peut se plier à une abstraction que les théoriciens d'une idée absolue sont incapables de nous fournir un plan de société future. Ce n'est pas une réponse satisfaisante mais une ruse de guerre que la fin de non recevoir basée sur cette vérité que ne connaissant pas les conditions économiques, sociales et morales des générations à venir il est impossible d'improviser avec ces éléments inconnus une organisation quelconque. Cela est vrai pour les socialistes démocrates, ce ne l'est pas pour les révolutionnaires. Lorsqu'on affecte de n'avoir pour tout programme social que le cri de *Révolution*, lorsqu'on se refuse aux transactions nécessaires et que l'on voit de mauvais œil les républicains socialistes, les soi-disant ministériels qui eux travaillent à la *transformation sociale* en l'orientant dans le sens de l'idéal socialiste on doit croire cette *révolution* possible et dans un délai assez rapproché; on doit croire que la société actuelle renferme tous les éléments nécessaires de cet ordre nouveau *et dans ce cas rien n'empêche de dresser à l'aide de ces éléments un plan de société nouvelle*. En réalité si ces plans n'apparaissent pas c'est que les constructions ainsi déduites d'un principe absolu ne sont pas possibles, et que si on les tente ou bien l'on y introduit des suppositions fantaisistes telles qu'une productivité indéfinie capable d'assurer la « prise au tas » ou qu'une transformation gratuite de la psychologie et de la morale humaines, ou bien on déduit les conséquences rigides du principe et la société à laquelle on aboutit est une société inhabitable pour le commun des hommes ou bien enfin le plus souvent l'on introduit dans cette construction des éléments étrangers au principe directeur; l'absolu de la théorie s'évanouit et c'est le compromis qui triomphe.

Mais si avec les ressources limitées de notre civilisation et en tenant compte de nos besoins la « socialisation » économique intégrale ne peut se réaliser sans graves périls pour la production ou sans atteinte à la liberté individuelle, si seulement il y a doute à cet égard et si d'autre part l'on admet que la liberté doit être partie intégrante d'une solution quelconque du problème social ne convient-il pas,

comme le dit Sydney Ball, de briser le problème en morceaux (*to break up the problem into bits*) et de le résoudre successivement ? La « socialisation », nous l'avons vu, c'est la démocratie appliquée à la production et à la distribution des richesses. Ne peut-on pénétrer peu à peu ce principe démocratique et socialiser dans cette mesure les moyens de production et d'échange ! Dans ce cas il est infiniment plus facile de tenir compte des préoccupations de liberté et de responsabilité individuelle. Des organismes nouveaux s'élaborent au sein de l'Etat (syndicats, coopératives) qui pratiquement réalisent le compromis nécessaire entre l'égalité économique et la liberté. On peut opérer avec des éléments connus et l'aléa disparaît. *Et si cette socialisation progressive et fragmentaire est possible, si l'évolution sociale l'accentue quotidiennement, si d'autre part la réalisation intégrale par la révolution voit toujours en face d'elle les mêmes obstacles extérieurs, si elle est exposée à ces difficultés internes dont je viens de m'occuper* n'est-on pas en droit, tout en demeurant inébranlablement fidèle à l'idéal prolétarien, d'abandonner dans la pratique toutes les fantaisies de l'abstraction et la phraséologie révolutionnaire et d'aborder de front la réalité complexe ?

* * *

Or, cette socialisation progressive elle est actuellement possible. Nous ne sommes pas les pessimistes qui font dépendre tout le progrès social de l'aléa d'une révolution. Nous sommes les optimistes qui croyons que dans notre société se trouvent en germe les éléments d'un progrès indéfini. Et ici nous rencontrons une nouvelle relation entre la démocratie et le socialisme que nous ne faisons qu'indiquer et qui fera l'objet d'un article indépendant. Non seulement le socialisme n'est que l'application du principe démocratique au domaine de la production et de la distribution des richesses, mais encore *c'est par la démocratie politique que se réalise le socialisme.*

La démocratie politique a battu en brèche la vieille conception révolutionnaire. Grâce à elle, à la législation du travail et à l'organisation ouvrière qui en sont la conséquence, les prévisions douloureuses de la théorie catastrophique ont été démenties. Il n'est pas vrai que l'organisation capitaliste entraîne nécessairement d'un côté toujours plus de richesse et de puissance, de l'autre toujours plus de misère, d'asservissement et de dégradation. Il n'est pas vrai que la classe ouvrière n'y puisse améliorer sérieusement sa condition et s'orienter vers l'idéal communiste.

Bien plus, l'expression même de société capitaliste n'est plus exacte dans le sens tendancieux où on l'emploie souvent. Notre société n'est plus l'organisation de la toute puissance du capital, mais un

compromis entre les diverses forces qui s'y combattent. Sous l'influence de la démocratie politique et du suffrage universel l'État cesse d'être un pur État de classe dans la mesure où la classe ouvrière organisée pèse sur les assemblées politiques et la législation. La loi devient un compromis entre les intérêts en lutte; le principe socialiste la pénètre. Et tous ces absolus traditionnels : société bourgeoise, état de classe, législation de classe ne sont plus que de vieilles armes de combat qui ne répondent plus à la réalité.

Affirmer tout cela n'est pas répudier le socialisme; c'est en constater les succès. Car tous ces résultats ils n'ont été obtenus dans notre démocratie politique que par la propagande socialiste, l'organisation ouvrière, la *lutte de classe*. C'est de sa propre force que le prolétariat a arraché ces concessions aux classes ennemies. Et la lutte de la classe ouvrière ne serait-elle pas stérile et vaine si précisément elle n'exerçait pas cette pression salutaire sur l'État, la législation et le régime économique, si elle n'aboutissait pas à ces compromis?

Par la démocratie politique et les libertés qu'elle confère aux travailleurs la socialisation accélère sa marche progressive. L'expropriation capitaliste se poursuit par la législation ouvrière qui est une mutilation des privilèges du capital, une restriction permanente du droit d'user et d'abuser qui caractérise la propriété absolue (1). L'organisation syndicale activera elle aussi l'expropriation capitaliste. Par l'augmentation des salaires et la diminution des heures de travail les ouvriers organisés mettront la main sur une part de plus en plus grande de la *propriété utile* et diminuant la part du capitaliste ne lui abandonneront de plus en plus qu'une sorte de « domaine éminent ». Les syndicats commencent à prendre part à l'organisation même de la production, et la plainte souvent entendue que « patron n'est plus maitre chez lui » n'est que l'expression populaire de ce fait que la propriété absolue devient un mythe.

Mais ceci ne rentre pas dans notre sujet. Ce n'est que l'indication d'un nouveau et fécond rapport entre la démocratie et le socialisme, la simple constatation que l'égalité politique a donné le coup de grâce aux vieilles tactiques révolutionnaires et que, par elle, *l'idéal révolutionnaire*, la vieille utopie qui hanta toujours l'humanité se réalise, sans illégalités et sans violences, par l'organisation et l'action ouvrières, par la loi qui est l'expression du nombre et de la force, par le jeu naturel des institutions démocratiques.

JOSEPH SARRAUTE.

(1) Ce que l'on appelle la propriété n'est en effet que l'ensemble des droits que peut avoir un individu sur une chose. Une restriction de ces droits est par cela même une restriction de la propriété.

RÉPONSE A KAUTSKY

OBSERVATIONS PERSONNELLES

Dans son numéro de janvier la *Revue Socialiste* a publié un article de Kautsky, intitulé « *Réponse à Bernstein* », qui renferme beaucoup moins des discussions scientifiques que des attaques personnelles; l'auteur met en cause ma véracité, ma sincérité et mon caractère politique. Je ne puis laisser passer sans réponse de pareilles imputations et je me vois obligé de solliciter l'hospitalité de la *Revue socialiste* pour m'y défendre.

* * *

Au début de son article, Kautsky prétend qu'il est inexact que je lui aie demandé comment il peut concilier la condamnation de ma thèse — sur la suppression graduelle de la domination aveugle des forces économiques — avec la thèse d'Engels — sur le saut « du régime de la nécessité au régime de la liberté ». Je ne lui aurais jamais posé la question sous cette forme; — et il dit: « Bernstein s'est servi de la *phrase d'Engels* comme d'un argument contre ma thèse. Bernstein, le *grand antiautoritaire* et critique de Marx, croit me réfuter victorieusement en opposant aux *faits* que j'apporte, une citation d'Engels ».

Je suis ainsi accusé d'avoir avancé une affirmation fausse et d'être possédé d'une manie d'antiautoritarisme, que je n'ai pas; je ne me suis jamais vanté d'être antiautoritaire, je n'aime pas ce grand mot à effet, vide de sens; — je n'ai jamais, d'ailleurs, prétendu réfuter les raisons données par Kautsky avec une *phrase d'Engels*.

Rétablissons d'abord les faits. Dans la *Neue Zeit* du 1er avril 1899, Kautsky avait écrit que mon interprétation du matérialisme historique réduit à rien la théorie de Marx et d'Engels, — que la tentative que je

faisais pour concilier la nécessité historique avec la liberté morale « se traduit pratiquement pour la socialdémocratie par un compromis entre la nécessité de l'évolution économique et la liberté de l'utopisme » (p. 16). Je lui répondis dans la *Neue Zeit* du 27 mai; voici un extrait de ma réponse :

« Kautsky ne se met pas moins en contradiction avec Engels [que dans une autre question il ne l'est avec Marx], quand il refuse d'admettre, avec moi, que dans la mesure où s'accroît la propondérance de l'intérêt général sur l'intérêt particulier, l'action inconsciente des forces économiques va en diminuant. Il prétend que ma thèse est une réconciliation renouvelée des utopistes entre la nécessité historique et la liberté morale. Si l'idée d'une émancipation graduelle de la société — échappant à la contrainte d'une nécessité qui se réalise sans elle et contre sa volonté — doit être considérée comme un « compromis entre la nécessité de l'évolution économique et la liberté de l'utopisme », que dira-t-on alors de la thèse d'Engels, qui, dans l'*Anti-Dühring*, affirme que la socialisation des moyens de production et de la production elle-même réalisera le saut du régime de la nécessité dans le régime de la liberté! » (*Neue Zeit*, p. 268-269).

On avouera que « la mémoire de Bernstein [ne] le trompe » pas. On ne trouvera pas, je l'espère, que j'ai abusé de l'argument d'autorité : j'étais mis en demeure de m'expliquer sur les relations de mes thèses avec celles d'Engels; je suivais Kautsky sur son propre terrain.

Je disais ensuite : « Relativement à la suppression de la nécessité économique, ma thèse va *moins* loin que celle d'Engels. Puisqu'elle est *moins* étendue et qu'elle vise seulement une suppression relative et non une suppression absolue de la nécessité historique — indépendante de la volonté des hommes, — l'objection de Kautsky s'applique *moins* à ma thèse qu'à celle d'Engels ».

Dans la *Neue Zeit* du 30 septembre, je suis revenu sur cette question et j'ai dit que je considérais la phrase « liberté de l'utopisme » comme étant ici « vide de tout sens » et que ceux qui abusent de cette phrase pour m'attaquer, devraient tout d'abord mettre leurs idées d'accord avec celles d'Engels. « Quand ils l'auront fait, nous reprendrons la discussion sur l'unité de la méthode et sur le *il faut d'airain de l'histoire* » (p. 850). La question était ainsi posée une seconde fois.

Après avoir développé l'accusation dont je viens de montrer l'inanité, Kautsky cherche à montrer qu'il existe une grande différence entre les idées que j'ai exposées dans le passage incriminé et celles qu'Engels a exprimées dans l'*Anti-Dühring*.

Je reconnais qu'il n'y a pas identité; je me place, en effet, à un point de vue plus général que celui d'Engels et je reconnais qu'il y a des différences dans le détail; mais tout cela ne porte pas sur le prin-

cipe en discussion, relatif *à la nécessité historique et à la liberté*. Alors même que j'eusse prétendu voir se produire dans le sein de la société moderne ce qu'Engels espérait voir résulter du régime de la production socialiste, il n'y aurait pas encore de différence de principe entre nos deux opinions. Engels parle, en effet, d'un *état achevé* et moi d'une *évolution*. Si la thèse d'Engels est vraie, elle doit se réaliser au fur et à mesure que se réalisent les conditions qui doivent engendrer la liberté.

D'après Kautsky, j'attribuerais une influence exclusive sur ce mouvement aux facteurs éthiques et idéologiques ; — or, Engels subordonnait cette transformation à la prise de possession par la société des moyens de production ; — donc pour moi les conditions sont d'ordre suprasensible ; pour Engels elles étaient d'ordre matériel ; — je fais dépendre le changement de l'évolution intellectuelle et morale ; Engels le faisait dépendre de l'évolution économique.

La contradiction des deux doctrines paraît être aussi saisissante que possible.

Dans sa première polémique avec moi, Kautsky, dans la *Neue Zeit*, avait déjà présenté la question de cette manière ; il ajoutait qu'à l'heure actuelle les seuls hommes qui soient maîtres des forces économiques sont les magnats capitalistes. Je lui ai répondu que si ceux-ci représentent les *moyens de production organisés*, les coalitions ouvrières représentent, de leur côté, la *force productive humaine organisée* ; — et cette force est « pourtant bien, elle aussi, une puissance économique » (p. 269). Je disais encore : « Au-dessus de ces deux facteurs il y a la *société organisée*, représentée par la *législation* » ; et plus loin : « Kautsky déclare qu'il ne sait où trouver la *société* qui deviendrait [d'après moi] de plus en plus maîtresse des forces économiques ; il ne la trouve nulle part, ni dans l'*Etat* et les *Communes*, ni dans la *législation*, ni dans l'appareil toujours croissant des *administrations* chargées de surveiller, contrôler et diriger certaines branches de la production ». On sait que je fais dépendre l'évolution, dont il est question ici (1), de l'empiètement de l'intérêt collectif sur l'intérêt particulier ; on sait ce que j'ai écrit sur la nécessité de faire progresser les institutions démocratiques ; tout cela je l'ai expliqué depuis longtemps ; ceux qui m'ont lu trouveront, sans doute, bien moins étrange la différence qui existe entre Engels et moi que la manière dont Kautsky expose cette différence.

On pourra m'objecter que je ne parle pas de la prise de possession révolutionnaire par la société des moyens de production ; mais il est bien aisé de comprendre que dans l'évolution dont il est question ici, une action révolutionnaire (pour si grande qu'on la suppose) ne

(1) *Socialisme théorique et socialdémocratie pratique* (Stock, éditeur), p. 17.

saurait être qu'un *épisode*. Le mot *société* dans la formule précédente n'a pas un sens précis; mais si l'on met le terme *Etat* à la place du terme *société*, il devient évident que l'étatisation de la production ne pourra jamais être réalisée que d'une manière graduelle et suivant des modes variés. Une révolution pourra hâter ce mouvement; mais une révolution ne saurait réaliser subitement cette liberté d'action qui présuppose la direction régulière de la production suivant un plan général. En matière économique, les périodes révolutionnaires sont plutôt des périodes où l'on subit la nécessité que des périodes où l'on agit librement.

La formule d'Engels « la société s'empare des moyens de production et de la production » ne peut avoir qu'un sens symbolique et ne peut qu'indiquer une direction. Aussi avancée qu'on suppose la société dans cette direction, on n'arrivera jamais à une période de *liberté absolue*. C'est pourquoi j'ai pu dire qu'au fur et à mesure que l'intérêt collectif empiète sur l'intérêt particulier « les peuples soustraient une partie toujours plus considérable de leur existence à l'influence d'une nécessité contraire à leur volonté ou indépendante de leur volonté ».

***

A propos de ce qui s'est passé à Hanovre, je suis accusé de lâcheté et de dérangement d'esprit : j'ai eu le *courage* de me rallier à une résolution qui dit le contraire de ce que je proposais et cela « pour éviter un vote qui n'aurait montré que trop clairement quelle faible minorité forment au sein de notre parti, ceux qui demandent une *rectification de l'interprétation intégrale de la lutte et des devoirs de la socialdémocratie* »; — j'aurais commis cette lâcheté par suite d'une singulière aberration mentale qui me fait confondre Marx avec Bastiat!

Je reçus le projet de résolution de Bebel quelques semaines avant le congrès de Hanovre; mon ami Auer, en me l'envoyant, m'écrivait qu'à son avis je pouvais l'accepter presque textuellement; je lui répondis qu'il avait raison, et qu'en effet *avec un petit grain de sel* je pourrais bien souscrire cette résolution.

Cette correspondance était d'ordre purement privé; Auer en a parlé au congrès à mon insu; d'ailleurs, il n'a point caché que ma lettre était personnelle et ne constituait pas une déclaration destinée à la publicité.

En tout cas, j'avais émis cet avis avant le congrès et avant les deux discours par lesquels Bebel s'est efforcé de prouver que sa résolution constitue un désaveu complet de mes idées. Je ne doute pas que Bebel ne l'aie rédigée avec cette préoccupation; mais le texte ne ren-

ferme point cette contradiction tranchante qu'il a voulu y mettre. Ce n'est pas seulement mon avis, c'est aussi celui de beaucoup de délégués (1), qu'ils fussent ou non du nombre de ceux qu'on nomme *bernsteiniens;* — les quelques délégués qui ont voté contre la résolution sont ceux qui ne l'ont pas trouvée assez radicale.

Il est inutile de discuter ici sur ce que j'aurais fait si j'avais pu assister au congrès de Hanovre (2); après le congrès je vis des membres connus du parti, qui me dirent que le désir général était de voir cesser la polémique durant quelque temps; et je publiai dans le *Vorwaerts* une note dont voici un passage :

« Je n'ai pas changé d'avis sur les points essentiels des thèses exposées dans mon livre. Les attaques dirigées contre moi se fondent, à mon sens, d'une part, sur une fausse interprétation de quelques propositions de mon livre et, d'autre part, sur une interprétation erronée des phénomènes économiques et sociaux.

« On a tort, notamment, de croire que je voulais induire le parti à changer de nom. Si on lit la phrase (3) qu'on a interprétée dans ce sens, en la rapprochant des phrases qui suivent, on voit que je ne parle pas du *nom* que doit prendre le parti, ni même du caractère de ses aspirations qui restent révolutionnaires *au sens historique du mot* (et comment aurais-je pu autrement parler d'une transformation socialiste de la société?) — mais seulement de la question des voies et moyens. Dans la polémique antérieure à mon livre on avait formulé de divers côtés des thèses qui donnèrent l'impression que la réalisation des fins du parti était subordonnée à l'emploi de la violence révolutionnaire. En raison de cette situation j'ai cru convenable de me prononcer d'autant plus énergiquement contre toute manifestation du *culte blanquiste de la violence* dans le parti. Je le fais encore aujourd'hui et Bebel l'a fait aussi, à sa manière, dans son discours final.

« Ainsi donc, je ne me suis point mis en contradiction avec l'esprit de mon livre et je n'ai point usé d'une restriction mentale répréhensible, lorsque dans une lettre à Auer j'ai dit que je pouvais accepter la résolution de Bebel. Cette résolution n'empêche personne d'avoir une opinion autre que celle de Bebel sur les possibilités et sur la marche vraisemblable du mouvement. En principe, elle affirme à peu près ce

(1) Un journal du parti qui, pendant tout le débat se rangea du côté de Bebel contre moi, la *Schwæbische Tagwacht* de Stuttgard, écrivit, dans le numéro du 19 décembre 1900, que les idées de Bebel et les miennes « n'avaient jamais été aussi éloignées les unes des autres que les partis bourgeois avaient pu se l'imaginer ».

(2) Bernstein ne peut rentrer en Allemagne à cause du grand nombre de procédures engagées contre lui quand il rédigeait à Zurich le journal du parti pendant la période des lois d'exception ; le ministère public reprend, de temps à autre, les procédures pour interrompre la prescription. (*N. D. L. R.*)

(3) *Socialisme théorique, etc.*, p. 274.

que j'avais déjà affirmé dans une série de propositions par lesquelles je résumais le *contenu pragmatique* de mon livre, au mois de juin, après une conférence donnée à la société communiste ouvrière de Londres. Ces propositions ont été à cette date inscrites dans le procès-verbal et on peut les y retrouver. Je me révolterais contre une pression exercée sur moi pour m'arracher un aveu (cet aveu fût-il parfaitement conforme à mes convictions); le ton du discours final de Bebel, qui a quelque chose de la pression morale ne saurait cependant m'amener à rétracter aujourd'hui ce que j'ai avancé dans des déclarations que j'ai librement faites il y a quatre mois.

« J'ai reçu l'assurance la plus certaine que Bebel est bien loin de mettre en doute la fermeté de mes convictions; je renonce donc à répondre à la partie de son discours qui me vise personnellement. »

Cette note fut publiée dans le *Vorwaerts* du 21 octobre 1899; Kautsky la connaît bien.

On ne m'accuse pas seulement de lâcheté, mais aussi de manquer d'équilibre mental; mais il ne convient pas que l'aliéné fasse la critique de l'aliéniste; c'est pourquoi je vais me borner à reproduire un passage de mon livre qui manque dans l'édition française.

« Si je n'avais pas à craindre d'être mal compris (je suis naturellement préparé à me voir mal interprété) je traduirais le *retour à Kant* par un *retour à Lange*. Les philosophes et les naturalistes qui ont adopté le premier *mot d'ordre*, ne songent pas qu'il faille revenir textuellement à ce que le philosophe de Kœnigsberg a écrit, mais seulement au principe fondamental de sa *Critique;* de même il ne saurait être question de ramener la socialdémocratie à toutes les idées et opinions de F.-A. Lange, en matière de politique sociale. En employant cette formule, j'ai en vue ce qui est surtout caractéristique chez Lange, l'union d'une défense courageuse et sincère des aspirations émancipatrices de la classe ouvrière avec une extraordinaire liberté scientifique. Peut-être cette grande largeur d'esprit, qui nous frappe tant dans les écrits de Lange, se rencontre-t-elle seulement chez les hommes qui n'ont pas la subtilité pénétrante des génies inventeurs du genre de Marx. Mais chaque époque ne produit pas un Marx; et même aujourd'hui, un homme d'un génie égal au sien n'occuperait pas dans le mouvement ouvrier actuel une place égale à celle qu'il tient dans l'histoire de ce mouvement; celui-ci est devenu trop grand pour cela. Il faut aujourd'hui, à côté des esprits combatifs, des esprits capables d'organiser et de synthétiser, assez élevés pour pouvoir séparer l'ivraie du bon grain, assez libres pour savoir reconnaître la petite plante qui germe dans un autre jardin que le leur » (pp. 187-188).

Et voici maintenant comment Kautsky apprécie et résume cet exposé : « Bernstein croit développer le marxisme quand il lui crie :

Arrière! Retourne à Kant; retourne à Lange; retourne à Proudhon! Et même on entendra : Retourne à Bastiat! »

*
* *

Kautsky se donne beaucoup de mal pour prouver que la résolution de Hanovre ne contient pas de concessions aux principes que j'ai soutenus. Cette résolution n'est-elle pas, en effet, l'œuvre de Bebel qui prononça un jugement si sévère sur mon livre? Oui, et qu'est-ce que cela prouve? Dans son *discours* Bebel a mis en relief tout ce qui le sépare de moi et j'ai eu l'occasion de dire ce que je pense de sa réfutation; — mais la *résolution,* il l'a élaborée avant le congrès, à tête reposée, après avoir examiné avec soin ce qu'exigeaient les intérêts du parti. Je n'irai pas jusqu'à soutenir ce paradoxe que dans sa résolution Bebel a, comme Balaam, béni en voulant maudire; mais dans sa résolution c'est l'homme politique qui s'exprime; et, malgré toute mon admiration pour le talent oratoire de Bebel, je déclare que, dans ces questions, je préfère l'homme politique à l'orateur.

Peu importe, d'ailleurs, de chercher dans quel esprit cette résolution a été rédigée; une fois que les *bernsteiniens* eurent déclaré à Hanovre qu'ils l'acceptaient, leurs adversaires auraient pu lui donner une forme qui ne prêtât point à l'équivoque. On essaya de le faire sur un point spécial, relatif à la tactique électorale; cette tentative échoua. En dépit de ses nouveaux procédés de raisonnement, Kautsky ne pourra pas nier que le paragraphe voté justifie ce que j'avais recommandé, presque seul, il y a sept ans déjà.

Kautsky dit qu'il m'a précédé dans mes apppéciations sur le mouvement coopératif; cette question de priorité me semble assez insignifiante. Je n'ai jamais prétendu avoir été le premier ou le seul à reconnaître la valeur de ce mouvement; mais enfin, puisque Kautsky se réclame de sa brochure relative à la coopération, je puis bien lui faire observer qu'aux pages 20 et 21 de cet opuscule il se réfère à un article écrit par moi sur ce sujet plus d'une année auparavant. D'autre part, si dans sa brochure il insiste beaucoup sur le grand rôle de la coopération dans *l'avenir,* il ne lui en reconnaît presque pas dans le *présent.* Dans mon livre, j'ai dépassé ce point de vue; la résolution de Hanovre le dépasse aussi.

Nos discussions roulent, d'ailleurs, presque toujours, sur des *différences d'évaluation;* très rarement il s'agit d'une affirmation ou d'une négation absolues; il s'agit seulement du mode d'application et de l'importance des mesures adoptées. Nous sommes d'accord pour reconnaître qu'une mesure pourrait profiter au mouvement; mais nous cessons de l'être quand il est question de l'opportunité, de la forme,

du degré, etc. Ce sont justement ces questions pratiques qui agitent les esprits; — heureux ceux qui ne connaissent pas le doute, le royaume des cieux est à eux!

En relisant la brochure de Kautsky j'ai été vraiment stupéfait; car elle est un remarquable modèle de cette méthode qu'il condamne si énergiquement et qui consiste à abuser de la formule « *d'une part et d'autre part* ».

*
* *

Pour établir que les passages de la résolution de Hanovre dirigés contre moi ne portent pas seulement sur la forme (1) que j'avais donnée à mes idées, Kautsky cite une proposition d'un article écrit par moi à la veille du congrès; cette proposition semble être en contradiction avec le programme d'Erfurt; — or, le Congrès a maintenu ce programme; — donc il n'a pas seulement désavoué la *forme* de mes théories, mais le *fond* aussi.

Pour bien apprécier cette argumentation, il faut savoir que, dans mon livre, je n'ai point demandé de changements au programme. Alors même que j'aurais reconnu la convenance de pareils changements, je ne les aurais pas demandés; — on ne change point, en effet, les programmes si rapidement que cela; il faut, pour en venir à ce résultat, de longues discussions préparatoires. On peut regarder mon livre comme une contribution à des discussions de ce genre, je le concède volontiers; mais je ne voulais pas soulever de polémiques sur le programme. C'est Kautsky qui m'a entraîné sur ce terrain.

Kautsky insistait constamment pour que je donnasse mon opinion sur le programme; enfin, vers la fin d'avril 1899, j'écrivis un article sur ce sujet et je l'envoyai à la *Neue Zeit*. Le 6 mai, Kautsky me proposa d'en différer la publication et d'attendre que les discussions théoriques fussent terminées; j'y consentis. Le débat théorique traîna beaucoup plus qu'on n'avait prévu et l'article n'aurait jamais vu la lumière si Kautsky ne s'était avisé d'écrire dans la *Neue Zeit* du 12 août que je me refusais obstinément à chercher quelles seraient les conséquences des faits avancés par moi sur le programme et sur la tactique du parti. Cette attaque me décida à publier mon article, qui parut dans le *Vorwaerts* du 3 septembre.

De cet article Kautsky a choisi *une* phrase qui semble être en contradiction absolue avec la phrase suivante tirée du programme d'Er-

(1) « Le bon sens et l'esprit pratique du pays ont remporté la victoire sur l'esprit de chapelle, et la fin a été une résolution dont une partie frappe tout au plus la *forme* que l'auteur a donnée à ses idées, tandis que l'autre formule des concessions considérables à leur essence même. » (*Socialisme théorique*, etc., préface, p. XXXII.)

furt : « Cette transformation sociale ne peut être l'œuvre *que* de la classe ouvrière ». Mais il ne dit pas en quoi consistait la correction qui me paraissait indiquée (*au cas* où l'on se déciderait à reviser le programme). J'étais d'avis de remplacer en ce cas la proposition précédente par celle-ci : « Cette transformation sociale doit être, *en premier lieu*, l'œuvre de la classe ouvrière. » Pour justifier cette correction, je faisais observer que partout le mouvement socialiste attire (et cela en fin de compte à son grand avantage) un nombre toujours croissant d'individus qui ne sont pas des prolétaires, dans le sens rigoureux du mot. Après avoir fait cette remarque, j'écrivais la phrase que relève Kautsky.

Que l'on examine la composition réelle des partis socialistes actuels et l'on reconnaîtra que si le congrès de Hanovre avait été saisi de ce projet de correction et s'il l'avait repoussé, cela n'aurait pu être qu'une *affaire de forme*, — car personne ne songe à réduire les partis socialistes à n'être exclusivement que des partis d'ouvriers. Au risque d'être encore accusé d'abuser d'appels à l'autorité des maîtres, je rappelle que le *Manifeste du parti communiste* parle de l'avantage qui résulte pour le monde ouvrier des adhésions qui lui viennent des autres classes. Les statuts de l'Internationale disent que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs; mais ils ne disent pas qu'elle *ne doit être l'œuvre que* des travailleurs. Le programme d'Erfurt se distingue justement par l'exclusivisme de sa formule. Libre à Kautsky de maintenir sa phrase ; mais pourquoi ne pas citer celle que j'avais écrite et qui, *d'après lui*, aurait été rejetée par le congrès ?

*
* *

Kautsky pourrait m'objecter que la résolution de Bebel contient la phrase suivante qui vise évidemment mon livre : « Le parti n'a aucune raison pour modifier ses principes, ses revendications fondamentales, sa tactique ou son nom » ; je me crois donc tenu de présenter quelques observations sur ce texte.

Dans le discours qu'il prononça pour justifier la résolution, Bebel constate lui-même que le parti a déjà changé, plusieurs fois, ses vues sur des questions fondamentales et qu'il est dans un état d'évolution continue. Il résulte de là que si l'on interprète la formule citée plus haut dans le sens strict, elle est en contradiction avec la constatation du discours de Bebel ; ce discours prouve donc que cette formule doit être interprétée avec un certain *grain de sel*. Je suis bien loin de nier la différence qui me sépare de Bebel ; mais je dois rappeler que dans ma lettre à Auer, dont j'ai déjà parlé et qui est antérieure au discours de Hanovre, j'écrivais déjà :« ce *grain de sel* ne doit pas être pourtant toute une saline ».

Je suis d'avis, comme Bebel, que reconnaître le besoin et le droit de corriger, de temps à autre, nos conceptions est tout autre chose qu'abandonner toute fixité dans les idées fondamentales de la socialdémocratie; mais il est difficile de définir, en termes généraux, les limites qui comprennent la partie vraiment constante. Les principes qui semblent les plus solidement établis, sont eux-mêmes soumis à des interprétations diverses.

Prenez, par exemple, le principe de la lutte de classe : suivant les uns il ne s'agit que de constater l'opposition qui existe entre les intérêts et les aspirations des travailleurs modernes et les intérêts et les aspirations des classes possédantes; le socialiste est tenu de se ranger du côté des travailleurs dans ce conflit ; — suivant d'autres ce principe comporte aussi des vues spéciales sur les formes de la lutte et sur son évolution. Et quelles modifications les partis socialistes n'ont-ils pas fait subir à leurs idées sur ces questions au cours de leur développement? On peut faire des remarques analogues à propos des autres conceptions.

Quand on procède à cet examen, on arrive à reconnaître que l'élément constant du socialisme se compose de principes passablement abstraits. Les bases matérielles du mouvement socialiste, la situation économique et politique des classes, ainsi que les formes, les objectifs immédiats et les possibilités historiques des luttes, sont soumis à des transformations incessantes. Seuls, les principes abstraits peuvent rester inaltérés.

L'élément constant du mouvement est ce qui en constitue la base proprement idéaliste. Il est vrai que les principes abstraits ne prennent corps que par leurs applications et que celles-ci changent : c'est ce fait qui a conduit beaucoup de gens à leur nier toute valeur; mais ce fait ne contredit pas ce que j'ai dit plus haut.

Je n'ai pas l'intention de relever ici les contradictions dans lesquelles s'embrouillent ceux qui parlent avec dédain de l'idéalisme; je tiens seulement à bien affirmer que c'est en pleine connaissance de cause que j'ai pris pour épigraphe de mon livre la phrase de K. Marx, où ce grand maître du matérialisme historique célèbre le vote de la loi des dix heures comme la *victoire d'un principe*, — et qu'à la fin de mon livre j'ai écrit cette phrase : « Je ne peux pas souscrire à cette sentence : Les classes ouvrières n'ont pas d'idéaux à réaliser ».

Quand on affirme ce que contient la résolution de Bebel, quand on affirme qu'il n'y a pas lieu de changer les principes du parti, on ne dit rien que je ne puisse souscrire et que je n'applaudisse de grand cœur. La difficulté se présente seulement quand on cherche à tracer les limites de ce qui est immuable dans ces principes.

On peut dire la même chose à propos des revendications fonda-

mentales. Celles-ci peuvent être placées dans la sphère des abstractions (qu'on se demande, par exemple, ce que comporte la formule « socialisation des moyens de production et d'échange »); — ou bien elles correspondent aux besoins et possibilités de l'heure actuelle; elles sont alors des revendications pratiques, des mesures de réforme plus ou moins radicales.

Bebel a déclaré, à maintes reprises, qu'il est prêt à changer la tactique chaque fois que les conditions politiques changent aussi; inutile donc de s'y arrêter.

Enfin quant au nom du parti, j'ai déjà repoussé l'idée qu'on me prête de vouloir le changer.

Mais alors n'y aurait-il aucun moyen de séparer les fidèles d'avec les infidèles? Il ne faut pas chercher ce moyen dans le domaine des théories abstraites ou des formules générales. Bebel a entrepris une tâche impossible quand il a entrepris de rédiger une résolution conçue en termes généraux qui pût servir de critérium pour distinguer les esprits socialistes. S'il s'en était tenu, d'ailleurs, aux questions spéciales, il se serait heurté à une autre difficulté : sur les différents points mis en discussion, le vote eût provoqué des groupements différents. Le groupe *antibernsteinien* et le groupe *bernsteinien* du congrès de Hanovre n'étaient pas constitués chacun par des éléments homogènes; sur les questions spéciales ils se seraient désagrégés et recomposés de manières diverses.

Le vrai critérium dans le parti socialdémocrate est fourni par la conduite et l'action pratique des membres. On peut raisonnablement leur demander de reconnaître le but général, les principes essentiels,— de s'obliger à respecter les résolutions votées, — de participer à son activité. Tout ce qui va au delà constitue pour l'aventurier et le fantaisiste une toile d'araignée qui ne les gêne point, et pour l'homme à convictions un mur d'airain qui l'arrête. C'est probablement ce que Bebel s'est dit à lui-même; c'est pourquoi il a essayé de résumer en termes généraux ce qui aurait nécessité un formulaire assez détaillé. Par des efforts de casuistique, Kautsky a essayé de faire ce que Bebel n'avait qu'ébauché.

Kautsky, qui défend si vivement contre moi la dialectique hégélienne, s'irrite de ce que j'ai fait observer que le fait de reconnaître l'erreur commise sur l'appréciation de l'époque de la victoire entraîne forcément à admettre qu'on a commis des erreurs dans l'appréciation des mesures et réformes préparatoires. C'est ainsi que j'interprète les conséquences qui découlent de la préface écrite par Engels pour la *Lutte des classes* et que je crois pouvoir en déduire les corrections à apporter au rôle de la socialdémocratie dans les luttes actuelles. Si la dialectique est quelque part utilisable, c'est évidemment ici; car ici il

y a corrélation évidente et nécessaire entre les choses. Chaque action soit politique, soit économique, prend plus ou moins d'importance suivant que l'on juge la victoire définitive du parti socialiste plus ou moins prochaine. Quand on connait un peu l'histoire des partis socialistes, on s'aperçoit comment la manière de juger certaines réformes s'est modifiée quand on a reconnu que la lutte pour l'émancipation prend plus de temps qu'on n'avait cru tout d'abord. On ne fait pas d'économies quand on croit s'éveiller le lendemain millionnaire ; mais quand on voit que la situation présente se maintient, on arrive à apprécier un train de vie dont on s'était habitué à parler avec un certain dédain. Ne serait-il pas oiseux de fournir des exemples ?

*
* *

J'aurais été bien aise d'épargner aux lecteurs de la *Revue socialiste* toutes ces mesquineries; mais ils vont avoir sous les yeux la traduction du livre dans lequel Kautsky conduit sa polémique contre moi par les mêmes procédés que dans son article : c'est ce qui m'a décidé à lui répondre. Dans la préface de mon livre, je n'ai point parlé de la méthode employée par Kautsky dans la discussion et il ne me convient pas de la juger non plus ici ; mais je crois avoir bien le droit de fournir quelques éléments d'appréciation à ceux qui vont être appelés à juger les raisonnements de mon adversaire.

Ed. Bernstein.

LE RÊVE DE PIERRE DAVANT[1]

(Suite et fin)

XIX

A TRAVERS CHAMPS ET PRAIRIES

Louise avait sans peine décidé Pierre à rendre visite à l'oncle Robert, si casanier. En outre de l'agrément qu'il trouvait à voyager en compagnie de celle qu'il aimait, il se proposait d'étudier de près un de ces paysans réfractaires aux progrès de tout ordre qui les entouraient sans les conquérir. Ces échantillons d'un autre temps devenaient assez rares pour exciter la curiosité du jeune professeur, et il se promettait bien de rapporter de cette excursion des notes intéressantes pour ses élèves.

Un beau matin, les fiancés se mirent donc en route pour le village où demeurait l'oncle Robert. La campagne, doucement vallonnée, était couverte de blés mûrissants. Les villages ne se décelaient plus, comme jadis, par des clochers dressant vers le ciel l'oiseau symbolique des Gaules, mais par les bosquets verdoyants sous lesquels ils disparaissaient.

A la station de Breteuil, Louise émit l'avis de ne pas attendre le train qui fait la correspondance, et d'aller à pied jusqu'à Tartigny. Pierre accepta volontiers, car il aimait marcher. Il allait s'extasier qu'une Parisienne eût le goût de la marche, les multiples moyens de transport de la grande ville ayant rendu les jambes féminines, et masculines, fort paresseuses, mais la jeune fille lui dit :

— C'est à deux petits kilomètres d'ici.

— Une promenade, alors, fit-il. Allons.

Ils s'engagèrent sur la route bordée d'arbres fruitiers. En vraie Parisienne, Louise s'exclama :

— Oh! les jolies petites pommes!

— Oui, mais elles ne sont pas encore mûres.

— Les gamins ne les laisseront certainement pas mûrir.

(1) Voir les numéros de juillet, août, septembre, octobre, novembre 1899 et janvier 1900.

— Bah! répondit-il en riant, ils en seront quittes pour quelques coliques.

— J'ai envie de faire comme les gamins.

Mais le regard malicieusement indulgent d'un passant la fit rougir jusqu'aux oreilles et l'arrêta net. Elle se rabattit sur les fleurs, qu'elle se mit à fourrager au pied d'une haie.

— Nous n'en sommes pas encore aux fruits, dit-elle à Pierre en reprenant son assurance.

— En voici, pourtant, que vous pouvez vous permettre sans vous exposer aux gloses, lui dit-il quand ils se furent remis en route. Et il abaissa jusqu'à elle une branche chargée de cerises mûres. Elle poussa un cri de joie et goûta ce plaisir des citadins : manger à même l'arbre.

Un peu plus loin, une source gazouillante qui traversait la route sous un ponceau la retint par son air déluré à s'échapper d'une broussaille odorante et fleurie.

Quand ils l'eurent admirée, Pierre dit, en se dirigeant vers le bord opposé de la route :

— Voyons ce que devient cette exquise vagabonde?

— Un lavoir, mon ami, dit Louise en le rejoignant. Vous voyez, elle se range tout de suite, et devient une bonne ménagère.

— Si loin du village! s'écria Pierre.

— De temps immémorial, le lavoir est le forum des femmes. Ici, comme ailleurs, elles délibèrent à l'écart.

— Après tout, ajouta-t-elle après un silence, c'est peut-être tout simplement parce que le village manque d'eau. Vous savez qu'il est bâti sur le flanc d'un coteau.

Pierre leva la tête et, sur la gauche du village, vers Breteuil, il aperçut un moulin à vent exposé de manière à ne point perdre la moindre brise.

— Oh! oh! fit-il, le pays me parait aussi arriéré que votre bon oncle Robert.

— Mais, ni le village ni mon oncle ne sont arriérés, répondit-elle, vous verrez.

Au tournant du chemin, près du cimetière, il aperçut un autre moulin, sur un promontoire à droite du village.

— Mais voyez donc, dit Louise, ces fils qui partent du moulin de droite.

— Oui, et je vois aussi à présent ceux qui partent du moulin de gauche, également soutenus par des poteaux, répondit Pierre. Je fais mes excuses à Tartigny. Ce n'est pas du grain qu'on y moud, c'est de l'électricité. Je me disais aussi...

Un vieillard sortait du cimetière, une bêche sur l'épaule. Louise

l'aperçut, poussa un cri de joie et lui sauta au cou. Il lui rendit ses caresses avec effusion, puis apercevant Pierre, il dit :

— Ton fiancé? Mes compliments à tous les deux. Vous êtes bien appareillés. J'allais vous attendre à la station.

Se tournant vers la porte du cimetière, l'oncle Robert ajouta :

— J'étais venu, en passant, dire un petit bonjour à votre pauvre tante et arranger ses fleurs... Voulez-vous voir sa tombe? Ce n'est pas un régal de jeunesse, mais il n'est pas mauvais de penser un peu aux morts. Ça leur est bien indifférent, mais ça fait du bien aux vivants.

Pierre, en entrant dans le cimetière, remarqua que les gens de Tartigny n'étaient pas encore convertis à la crémation, mais il garda sa remarque pour lui. Toutes les tombes étaient fleuries à profusion, les monuments étaient rares et modestes, d'un art simple et sévère. Quand il fut devant le carré où reposaient les aïeux de celle par qui leur race serait continuée, il sentit avec plus de force le lien qui unit l'avenir au passé. Cette leçon que lui avaient donnée ses études se réalisait sous ses yeux d'une manière si complète qu'il ne put se tenir de pleurer ces parents inconnus et de revivre tous les chagrins qu'avait suscités leur disparition.

— Vous ne trouverez presque personne au village, dit l'oncle Robert, en mettant fin à la méditation des jeunes gens. Nous sommes en morte saison. Ici, on ne produit guère que du blé, et, jusqu'à la moisson, chacun se donne du bon temps.

— C'est pourquoi nous croyons pouvoir compter sur vous, dit Louise.

— Bon, bon! J'irai à la noce. Là! es-tu contente?

Il reprit d'un air d'inquiétude :

— C'est bientôt, au moins? Parce que si ça se fait pendant la moisson, vous serez forcés de vous passer de moi.

— Nous nous marions dans quinze jours, dit Pierre.

— Alors, j'en serai. Et je me promets de danser avec ma nièce.

Louise n'osa pas avouer qu'elle ne savait pas danser et que, depuis longtemps, l'usage s'était perdu de danser aux noces.

— Tu vois, fillette, reprit le vieillard, en montrant les champs qui s'étendaient du cimetière à un petit bois. Tout ça était aux Ducharme autrefois. Ah! ils avaient de quoi suer, nos grands-papas, avec leurs petites charrues à bras et leurs faucilles. Aujourd'hui, les Ducharme sont dispersés dans les villes, et celui qui reste seul, à présent que sa pauvre vieille l'a quitté, est propriétaire de tout ça...

Son geste embrassa circulairement l'horizon.

— Avec les autres, ajouta-t-il. Il ne nous manque plus qu'un bien de douze hectares que mon cousin Fesmy s'obstine à cultiver

seul. Le conseil syndical doit se réunir cette semaine au conseil cantonal pour examiner le cas. Mais Fesmy tiendra bon. Il a la loi pour lui... Eh! quand on parle du loup... Bonjour, Fesmy! Tu viens de ton champ? Est-il toujours à sa place? La commune ne te l'a pas encore escamoté?

L'interpellé venait d'un pas lourd par un sentier latéral. Il leva la tête, mit ses mains en abat-jour devant ses yeux et, ayant reconnu Robert, il lui cria :

— Va donc voir si mon blé n'est pas aussi beau que le vôtre, tas de partageux! Le canton sera bien forcé de me l'acheter au même prix.

— C'est une justice à lui rendre, dit l'oncle Robert aux jeunes gens, sa terre est bravement cultivée. Il y a même moins de nielle dans son enclave que dans le reste du terroir cantonal... Son entêtement à prouver la supériorité du travail individuel sur le travail associé a donné au moins ce bon résultat. Seulement, il vit comme une bête. Il ne songe qu'à son champ, il s'y esquinte. Regardez-le : il a cinquante ans, et on lui en donnerait aisément soixante-quinze.

Le père Fesmy avait rejoint Robert et ses hôtes. Pierre contemplait le vieil entêté sans ironie et sans mépris, et ne s'étonnait pas des signes de volonté qui donnaient à sa physionomie une réelle noblesse. C'était bien là un échantillon de cette race acharnée au labeur sans laquelle ses fils affinés n'eussent pu, faute de pain, faire fleurir les arts et la civilisation. Il était semblable aux morts inconnus que Pierre venait de pleurer, et le jeune homme se sentait le proche parent, l'héritier attendri, le débiteur reconnaissant de ce fruste laboureur qui le regardait avec indifférence.

— Si le canton est juste, dit Fesmy, il me paiera ce blé-là plus cher que le vôtre.

— Le canton ne sera pas juste, ricana l'oncle Robert. Mais il te donnera toujours de quoi vivre. Pour la dépense que tu fais... Je parie que tu mets de côté au moins un billet de mille tous les ans.

— Est-il permis de se moquer ainsi des pauvres gens! s'exclama Fesmy, touché à l'endroit sensible. Mettre de l'argent de côté! Eh! qu'est-ce que j'en ferais, si je le pouvais? Puisqu'il ne m'est pas seulement possible d'étendre mon bien... C'est injuste, cela, pourtant? Puisque je me sentais capable de les cultiver, pourquoi le canton a-t-il refusé de m'affermer les quatre hectares supplémentaires que je lui demandais? J'en offrais un bon prix. Ça aurait profité à tout le monde.

— Il y a un moyen d'agrandir votre terre sans demander au canton une nouvelle concession, dit Pierre.

— Bah! fit le paysan en regardant son interlocuteur d'un air narquois. Serait-ce point, par hasard, de tirer dessus par les bords, comme on ferait d'une pièce de caoutchouc?

— Non, répondit Pierre en riant, mais d'y cultiver des denrées d'un plus fort rendement que le blé.

— Mon père a semé du grain sur ce domaine, mon grand-père aussi, et ainsi en remontant jusqu'au temps où les hommes ont appris à cultiver le sol. J'y ferai pousser du blé jusqu'à ce que j'aille les rejoindre. Les autres font comme ils veulent. Moi aussi. Eh bien, il n'y a que cette culture qui me plaise. Et je serais tout à fait heureux si l'on m'en laissait faire autant que je veux.

— Nous produisons déjà trop de blé, fit l'oncle Robert.

— Qui dit ça? fit avec vivacité le père Fesmy.

— Les statistiques. On en a parlé l'autre jour au syndicat agricole. Les consommateurs mangent moins de pain qu'autrefois, à présent que la viande est plus abondante et que les légumes sont plus nombreux et plus variés. Déjà dans les régions méridionales de la France, on a remplacé la culture du blé par l'élevage du bétail, par la culture fruitière et maraîchère. Il est possible que, prochainement, on nous invite à n'ensemencer que la moitié ou le tiers du sol en blé, et le reste en betteraves et en graines fourragères.

— Le syndicat fera ce qu'il voudra. Le pain nourrit l'homme, et c'est du blé que je veux semer.

— Libre à toi. Mais je t'avertis que tu ne mettras pas de gros écus de côté après la vente de ta récolte.

— Bah! les Anglais sont là.

— Ils nous demandent moins de blé cette année que la précédente, prends garde.

Tout en discutant, ils étaient arrivés au village. Quelques femmes sur leur seuil les saluaient au passage. L'oncle, d'un mot, présentait Louise et Pierre, sans s'arrêter. Fesmy les avait quittés; de son pas lourd et égal, il s'en allait en grommelant. Ils le virent entrer dans une maison de bonne apparence après avoir pourchassé de son bâton quelques poules qui jouaient à se nicher dans la poussière chaude.

L'oncle Robert habitait la vieille maison familiale des Ducharme. Un antique, massif et sommaire mobilier en garnissait les pièces vastes et hautes où Pierre et Louise pénétraient avec un respect ému. Quand ils eurent fait le tour de la maison, il les ramena dans la cuisine, où une jeune fille joufflue achevait de dresser le couvert.

Le déjeuner fut rapidement expédié, puis l'oncle Robert emmena ses hôtes visiter son jardin, dont il était justement fier. Il en avait soigneusement éliminé les arbres fruitiers, et on y eût vainement cherché un pied de salade ou un brin de persil. Louise ne put se tenir d'en marquer sa surprise.

— Nos voisins de Paillart et de Breteuil sont d'assez bons maraîchers pour que je n'aie pas besoin d'empiéter sur leurs plates-bandes,

répondit l'oncle. Ici, nous vivons à l'américaine, et, dans ce village, organisé pour la production céréale, vous ne trouveriez pas seulement une vache, même chez ce vieux réactionnaire de Fesmy. Quelques-uns d'entre nous ont conservé des chevaux pour leur agrément personnel... Ah! il est loin le temps où le paysan tirait toute sa subsistance de son travail direct. Le seul vestige qui en reste est la porcherie municipale, entretenue par nos eaux ménagères et nos débris de cuisine. Et encore est-ce pour le festin de Noël, une vieille tradition de mangeaille, que nous élevons quelques cochons.

— Plus de chevaux! dit Pierre. Comment transportez-vous votre moisson du champ où elle a été récoltée à la station du chemin de fer?

— D'abord, nous battons le grain sur place. Ensuite, n'avez-vous pas remarqué que les moindres chemins qui bordent nos champs sont munis de fils électriques aériens? Nous mettons nos chariots chargés de blé en contact avec ces fils, et nous les dirigeons ainsi sans effort vers la gare la plus proche. Pour ce qui est du chaume, comme la consommation de la paille a considérablement diminué, nous en enfouissons une partie dans le sol au moment du labour, après en avoir hâté la décomposition par des ferments spéciaux, et cela constitue un engrais précieux... Mais je vous ai parlé des maraichers. Voulez-vous les voir? J'ai justement affaire à Paillart. En une demi-heure, la Grisonne nous y aura conduits.

Louise sauta de joie à l'idée d'une promenade en voiture attelée. L'oncle Robert se dirigea vers l'écurie, présenta la Grisonne à ses hôtes, lui donna une friandise et se mit à harnacher la bête, toute frétillante du plaisir qu'elle se promettait d'une course sans fatigue.

Les voyageurs eurent tôt quitté la région des blés pour celle des prairies, où paissait un bétail nombreux. Pierre remarqua que cette vallée n'était pas d'un seul tenant et que les nombreux ponts formés de troncs d'arbres assemblés qui reliaient les deux rives de la capricieuse et claire petite rivière étaient fermés par des barrières.

— L'élève du bétail n'est pas absolument socialisée, lui répondit le vieillard. Mais la prairie est concédée à la société des éleveurs. Cette société possède la majeure partie des animaux et, moyennant redevance, elle admet dans son pacage ceux que lui confient les particuliers. Il s'entretient entre ceux-ci une émulation salutaire sur les meilleures méthodes d'engraissement ou de reproduction, et finalement c'est profit pour tout le monde.

Le flanc du coteau était, comme le fond de la vallée, consacré au pâturage. Mais la nature du sol avait permis d'y joindre la culture des arbres fruitiers, tandis que, dans la prairie, seuls des peupliers dressaient leurs cimes vers le ciel et des saules trempaient leur chevelure pâle dans la claire petite rivière.

— C'est la seconde des industries de Paillart, dit l'oncle. On y récolte des pommes à cidre qui sont réputées à cinquante lieues. Avec six mois de bouteille, ça vous enfonce le champagne. La pomme à cidre n'est pas tout à fait socialisée. Le canton concède des lots pour une ou plusieurs années à ceux qui veulent cultiver à leur idée, mais il réserve le droit de pacage sur le sol de ces lots à la société des éleveurs.

— Dites-moi, fit Pierre. Les éleveurs ont-ils accepté facilement la socialisation des pâturages?

— Oh! très facilement, répondit l'oncle Robert. Ils y étaient d'ailleurs préparés depuis longtemps par les coopératives qui se fondèrent dans la région dans les premières années du siècle. Nous, les cultivateurs, nous sommes venus à la socialisation par les syndicats agricoles, au moyen desquels nous achetions en commun les engrais et les semences, et par lesquels nous pouvions nous procurer les machines aratoires et organiser le crédit mutuel. Les syndicats nous avaient également débarrassés d'une fonction qui nous causait grand souci, nous prenait beaucoup de temps et, faisant de chacun de nous un commerçant direct, développait en nous des instincts de rapacité et de dissimulation : nous cessâmes d'être à la fois les producteurs et vendeurs de notre denrée, dès que le syndicat fut assez fort, par l'adhésion de la majorité d'entre nous, pour se constituer notre intermédiaire commun auprès des consommateurs. Pour les éleveurs, c'est par les coopératives de laiterie et de fromagerie que l'évolution s'est accomplie sans heurts et sans récriminations. Les fruitiers viennent plus lentement, bien que le pressoir commun ait été leur trait d'union. Quant aux maraîchers, dont nous abordons en ce moment le domaine, ce sont des individualistes à outrance. Chaque famille a son carré de concession, s'y voue jalousement et fiévreusement, et n'a qu'un rêve, agrandir ce carré.

Il rendit les rênes à la Grisonne, car le chemin montait un peu à cet endroit; puis il reprit :

— Ils sont cependant syndiqués et organisés en société pour la vente des produits, mais leur individualisme outrancier suscite des querelles lors de la répartition. Chaque panier de fruits au couteau, chaque lot de légumes, chaque quarteron d'œufs a sa marque spéciale. Mais cette concurrence, en somme, par sa violence même, empêche une trop grande inégalité de s'introduire entre eux, et, d'autre part, elle porte au maximum le désir de mieux faire. Le système commun d'irrigation des lots et la communauté d'intérêts des maraîchers vis-à-vis des consommateurs empêchent l'unité professionnelle de se rompre. Pourtant, sur la demande même du syndicat, le canton a dû refuser de nouvelles concessions de lots à ceux qui étaient déjà pourvus. Ils en ont été quittes, ne pouvant étendre leur culture, pour l'intensifier sur le lot qui leur

était dévolu. Ils ont crié à la tyrannie, mais ils se sont tout de même tirés d'affaire, et fort bien... Ah! les maraîchers, c'est la république la plus turbulente que je connaisse, conclut le vieux.

Cette république turbulente paraissait pourtant bien ordonnée, à la contempler du haut de la colline où était arrivée la voiture. Elle descendait vers le village, qu'elle contournait pour remonter au flanc de l'autre colline. Pas un pouce de terrain n'était perdu, de ces carrés aux cloisons frêles, plus faites pour les limiter que pour les protéger. Une machine hydraulique amenait l'eau jusqu'au sommet des deux collines, d'où elle se répartissait dans toutes les concessions, faisant verdoyer cent espèces de légumes et d'arbustes fruitiers disposés en haies et en espaliers.

Pierre comprit l'attrait que les campagnes avaient acquis et grâce auquel le mouvement de dépopulation qui les menaçait de solitude avait cessé vers le milieu du siècle.

— Au temps jadis, fit-il, le paysan était l'homme le plus mal nourri de France. Seuls les légumes les plus grossiers et trois ou quatre espèces de fruits paraissaient sur sa table. A présent, par le développement de la culture maraîchère, on mange aussi bien au village qu'à la ville. Et cet attrait n'est point à dédaigner.

— Cela n'eût pas suffi, observa l'oncle Robert, à retenir au village un nombre suffisant d'habitants pour pourvoir à la culture du sol. On ne vit pas seulement de pain.

— Je vous entends, fit Pierre. Par le syndicat, le goût de la société est venu aux paysans. Ils se sont associés pour le plaisir artistique et intellectuel, comme ils s'étaient associés pour la production et la répartition. Il n'est pas de village qui n'ait une musique, une société de chant, un cercle où parfois on joue la comédie, des associations pour les différents jeux et sports, que sais-je !

— Sans compter que, les transports rapides ayant diminué les distances, ajouta l'oncle, nous pouvons, quand nous sommes de loisir, aller à Paris ou à Amiens et ne plus nous y trouver dépaysés comme jadis.

A ce moment la Grisonne s'arrêta d'elle-même.

— Tiens! lui cria le vieux, tu savais donc que nous allions chez Margival !

— Eh ! oui, elle le savait, cria une voix joyeuse, celle de Margival. J'avais reconnu son trot de loin, et je me demandais si elle allait passer la maison sans nous dire bonjour. Je vois avec plaisir qu'elle a gardé un bon souvenir de nous.

Margival, un bon gros rougeaud d'une quarantaine d'années, flattait la Grisonne du plat de la main, à petites tapes amicales, tandis que les voyageurs descendaient de la voiture.

— Vous devez mourir de soif, mes bonnes gens, après avoir avalé tant de poussière.

Il entraîna ses hôtes dans la maison, tandis qu'un de ses fils dételait la Grisonne et la conduisait à l'écurie.

— Je vais vous faire goûter d'un cidre qui n'est pas piqué des chenilles, dit-il.

— J'avais peur que vous ne fussiez partis à la mer, dit Robert.

— Oh! nous n'y allons jamais tous ensemble. Ma femme y est avec les deux grandes filles. Moi, j'attends mon tour avec mes trois galopins, qui me font endêver pour que je les conduise plutôt dans les Pyrénées. Imagine-toi que le plus petit avait mis dans sa tête de visiter la Norvége ou l'Écosse !

— Ce n'est pas impossible, dit Louise. Vous pouvez le confier à une caravane scolaire.

— Ah! ne dites pas cela devant lui, citoyenne! s'écria Margival. Il n'aurait de cesse et ne me donnerait de repos que je n'y eusse consenti... Tenez, le voilà, notre explorateur, ajouta-t-il en désignant un bambin de dix ans qui apportait deux bouteilles de cidre dans un panier avec la gravité respectueuse d'un sommelier consommé.

— Vous aimez les récits de voyage, j'en suis sûre, lui demanda Louise.

— Oui, fit l'enfant en riant. Faute de mieux.

— Où voudriez-vous aller ?

— Très loin. N'importe où, pourvu que ce soit très loin.

— Vous ne vous plaisez donc pas ici ?

— Certes. Mais je m'y plairais mieux quand j'aurais bien voyagé.

— Cela ne vous chagrinerait pas de quitter vos parents ?

— Non, puisque je les sais bien portants. Et puis, je pourrais, au retour, leur raconter ce que j'aurais vu. Et puis, je leur écrirais souvent.

Margival avait débouché le cidre dans un bruit d'explosion. La fraîche liqueur mousseuse pétilla dans les verres. Elle fut, de bonne foi, déclarée exquise. L'aîné des fils, après avoir donné ses soins à la Grisonne, était venu prendre sa part.

— Il vient de terminer ses études à l'Institut agronomique, dit Margival. L'amour le retient ici, où il va tâcher de nous faire de bonne chimie potagère, dès qu'il aura été admis par la société des maraîchers.

Une sonnerie électrique interrompit Margival.

— Quoi ! vous avez le téléphone ! s'écria Pierre surpris.

— Oui, répondit Margival. Georges, va répondre, mon ami.

Le fils aîné se leva et disparut. Il revint un instant après.

— Le bureau de Tartigny vous demande à l'appareil, citoyen Davant.

Pierre, surpris, suivit le jeune homme, tandis qu'une ombre d'inquiétude passait sur le visage de Louise.

— Pourvu que ce ne soit pas une mauvaise nouvelle de Paris, murmura-t-elle.

— Il y a trois heures à peine que vous avez quitté Paris, dit l'oncle Robert. Quelle mauvaise nouvelle veux-tu ?...

Pierre rentra très pâle, la figure contractée douloureusement.

— Un triste événement, répondit-il à l'interrogation muette des regards fixés anxieusement sur lui. La citoyenne Hauteroche, déléguée à l'enseignement public, est morte subitement hier soir...

— Ne l'aviez-vous pas appris ce matin avant votre départ ?

— Non, je ne m'étais pas fait communiquer les nouvelles. Dans ma hâte de partir...

— Cette citoyenne était de vos amies ?

— Je la connaissais à peine ?

— Alors, en quoi cette mort peut-elle vous affecter à ce point?

— On m'informe que le syndicat général de l'enseignement m'a désigné pour remplacer la citoyenne Hauteroche.

— Ministre ! s'écria joyeusement Margival. Et c'est cela qui vous afflige !

— Vous pouvez refuser, dit Louise.

— Me le conseillez-vous ? demanda Pierre.

— Non, mon ami. Le pouvoir, aujourd'hui, est une charge, au sens vrai du mot. Vous ne pouvez vous y dérober.

— A la santé du citoyen ministre, fit Margival en remplissant les verres à la ronde.

XX

LES FILS DU VIEUX DE LA MONTAGNE

La séance du conseil devait être, ce matin-là, tout particulièrement importante. L'Orient était de nouveau en fermentation, et des éléments très divers, tant extérieurs qu'intérieurs, s'y disputaient âprement la prééminence. Pierre avait trouvé sur son bureau, en dépouillant son courrier, une note d'un comité exécutif secret des démocrates syriens qui menaçait de mort les traitres au principe des nationalités. C'étaient ses collègues et lui que désignait ainsi la note.

— Bon ! s'était-il dit en souriant, nous allons donc délibérer sous le poignard des assassins. S'ils s'imaginent que nous allons mettre le monde à feu et à sang pour trois ou quatre nationalités qui se chamaillent sur les bords de l'Euphrate. Sans doute mes collègues ont

reçu la même menace... Je pense qu'elle ne les impressionne pas plus que moi.

A l'heure fixée, le conseil était au complet. Le président, chargé des relations extérieures, demanda qu'en raison de la gravité des incidents orientaux ses collègues voulussent bien remettre à la réunion suivante l'examen des questions de leur département respectif. Cette motion fut acceptée sans discussion.

— Avez-vous avisé la municipalité de la note menaçante que chacun de nous a reçue ce matin ? demanda Tancret d'une voix légèrement altérée par l'inquiétude.

— Oui, mon cher collègue, répondit le président... Oh ! par simple acquit de conscience, ajouta-t-il avec un sourire sceptique, et uniquement pour que la municipalité ne nous accuse pas de lui avoir laissé ignorer des faits qui peuvent ressortir de ses attributions de police.

— Cette menace peut être sérieuse, insista Tancret. L'Orient est la terre du fanatisme et des sociétés secrètes. Cette note signée : *le Vieux de la Montagne,* m'a fait froid dans le dos, je l'avoue sans honte.

Enhardi par ces paroles à montrer sa crainte, le délégué aux finances intervint.

— On essaye d'agiter l'opinion publique avec cette question syrienne, dit-il. Quantité de groupes politiques tiennent chaque soir des réunions, où les motions violentes obtiennent le plus vif succès. Il semble que les sentiments batailleurs de la race française se réveillent. La moindre rixe entre Kurdes et Syriens est exploitée par un parti qui grossit et bientôt nous poussera à intervenir en faveur des uns contre les autres.

— Nous résisterons. Nous travaillerons à éclairer l'opinion publique, répondit le président. L'Orient, du Danube à l'Indus, est sous le protectorat des puissances, organisé en condominium. Malheureusement, chacune d'elles a ses clients particuliers parmi cet entremêlement de peuples divisés par la langue et par la religion... Nous ne pouvons faire seuls la police en Asie Mineure. Le tribunal arbitral nous rappellerait à l'ordre et, si nous passions outre, ce serait la guerre avec toute l'Europe.

— Nous n'en serions point là, fit Tancret, si la France, lors du règlement de la question d'Orient, avait tiré un meilleur et plus juste parti de ses droits séculaires et si elle avait réussi à substituer au protectorat en commun le protectorat particulier de chaque puissance européenne sur les régions auxquelles la liaient des intérêts, des affinités ou des traditions.

— Evidemment, répondit le président. Le protectorat de l'Asie Mineure se fût partagé entre les Russes et nous ; ils eussent pris les Ar-

méniens en charge, et nous les Syriens. Mais rappelez-vous que les intéressés eux-mêmes ont repoussé cet arrangement, qui eût interdit pour jamais tout espoir d'autonomie à la fédération des Balkans et à l'Égypte en les annexant sous une forme déguisée à l'Allemagne, à la Russie, à la Grèce et à l'Angleterre. Le condominium, au contraire, est un provisoire qui cessera automatiquement dès que les peuples de ces régions, par les progrès industriels et par le développement de l'enseignement public, seront parvenus à leur majorité politique et sociale.

— Certainement, dit Pierre. Le comité syrien n'espère pas nous contraindre, par ses menaces, à faire ce que nous considérons comme dangereux pour la paix du monde et pour l'intérêt même de la nationalité syrienne.

— Quand ces gaillards-là auront pris l'habitude de travailler régulièrement, dit le délégué à l'industrie, il ne croiront plus que des questions comme celles-là se règlent à coups de fusil.

— Mais ce sont des socialistes, dit Tancret.

— Les socialistes sont en infime minorité dans ce pays, répondit le président. Et c'est en partie pourquoi, en outre de leurs fâcheux atavismes point encore amortis par un insuffisant contact avec l'Occident, ils en sont demeurés aux méthodes conspiratrices et révolutionnaires des siècles disparus.

— Nous ne sommes pas nés égaux ni libres, dit Pierre. Nous le sommes devenus. Que les Syriens et les Arméniens apprennent à le devenir. Nos expériences, faites à nos dépens, peuvent leur épargner quelques révolutions.

— Tout comme ils profitent de nos expériences industrielles et économiques, fit le délégué à l'industrie, et s'épargnent ainsi les tâtonnements et les soûffrances qui furent infligés à nos aînés.

— Nos prédécesseurs ont eu tort d'admettre la Russie dans le condominium européen, dit Tancret. Elle n'est certainement pas étrangère à une agitation dont seule elle peut profiter.

— Certes, la Russie est la dernière venue à la civilisation libérale, mais il serait injuste de méconnaître la bonne volonté et la bonne foi qu'elle apporte à se dégager de ses hérédités orientales, observa le président. A présent je ne conteste pas chez elle l'arrière-pensée de s'annexer les populations de l'Asie Mineure. Mais c'est plutôt une poussée instinctive des foules qu'une action réfléchie du gouvernement.

— Peut-être alors, dit Pierre, ferions-nous bien de seconder ce mouvement en laissant d'abord les Russes administrer seuls la péninsule.

— Nous ne le pourrions sans porter à son comble l'agitation qui se manifeste en ce moment, répondit le président. On aurait vraiment beau jeu à crier que nous sacrifions les intérêts de la patrie française.

— C'est vrai, dit le délégué aux finances. Et pourtant ce serait, pour cette région, la solution la plus raisonnable, c'est-à-dire la plus avantageuse pour tous. Chose étrange ! Voilà plus d'un siècle que l'Europe est en paix, voilà plus de cinquante ans que les nations se sont débarrassées de leurs charges militaires désormais inutiles, et pourtant il reste encore parmi nous, chez nos voisins aussi bien qu'en France, des tisons mal éteints de chauvinisme belliqueux.

— Si nous étions ici pour philosopher et non pour administrer la République, mon cher collègue, dit Pierre, cette survivance serait une matière intéressante à examiner. Pour nous, nous n'avons qu'une chose à faire : Puisque de tels sentiments existent, et que le moindre incident peut les rendre contagieux et mettre en péril la paix universelle, travaillons à faire la part du feu. Isolons de nos tisons mal éteints les foyers d'incendie de l'Orient.

— Proposez-vous que nous renoncions à notre part de protectorat ? s'écria Tancret.

— Jamais ! s'écria Pierre. Nos tisons, alors, se rallumeraient d'eux-mêmes. D'ailleurs, nous n'avons pas le droit d'abandonner notre part légitime d'influence et notre devoir de tutelle. Multiplions en Orient les écoles et les comptoirs nationaux d'échange. Offrons en plus grand nombre des bourses de voyage aux jeunes gens de ce pays. Utilisons nos Arabes d'Algérie et de Tunisie dans une mesure plus large que nous ne l'avons fait jusqu'à présent. Que la Banque leur fasse des avances sérieuses pour qu'ils puissent installer des manufactures et mettre en valeur les terrains fertiles. Continuons à réveiller les populations musulmanes en favorisant les interprétations démocratiques du Coran qui gagnent du terrain sur le vieux fanatisme des *zaouias*. Que si l'assimilation des éléments européens et arabes doit se faire un jour, elle soit un effet de la volonté de ceux-ci, et non un décret imposé par ceux-là.

— C'est par nos Arabes d'Algérie et de Tunisie que nous avons pu assurer nos possessions du Soudan et du Congo et les mettre en valeur, dit le délégué aux finances, mais les Syriens ne sont pas des nègres.

— Aussi ne demandé-je pas que l'on confie à nos Arabes envoyés en mission en Asie Mineure les tâches que nous leur avons confiées en Afrique, répliqua Pierre.

— Tout cela est fort bien, fit le président. Mais ce sont là des mesures générales et de détail, c'est un plan de conduite pour l'avenir, et nous sommes déjà entrés dans cette voie. Ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est la pacification immédiate des régions où les troubles ont éclaté. Kurdes et Syriens, Druses et Maronites, Arméniens et Arabes sont inextricablement enchevêtrés dans certains cantons, où chaque nationalité, chaque secte, lutte pour la prééminence.

— Que propose le gouvernement de la République russe ? demanda Pierre.

— Rien. Il semble attendre de nous l'initiative d'une solution qui sauverait sa responsabilité devant l'opinion russe, au fond favorable à ce grabuge.

— J'ai terminé le projet de code de commerce et de législation du travail que nous avions à proposer à l'adhésion de la Russie, dit le délégué à l'industrie.

— Parfait, s'écria le président. Je vais le transmettre au gouvernement russe pour qu'il l'étudie afin que ses délégués se réunissent au plus tôt aux nôtres et que cette législation entre prochainement en vigueur.

— Oui, dit Tancret. Mais il faut donner à cette initiative la plus grande publicité possible, tant pour stimuler la légendaire paresse administrative des Russes...

— Je « nous » conseille de parler, dit en riant le délégué aux finances.

Tancret poursuivit :

— ... Que pour faire savoir aux populations de l'Asie Mineure que nous nous occupons activement de leurs intérêts matériels.

— Si nous établissons l'unité de législation au point de vue commercial et industriel, dit Pierre, nous aurons fait un grand pas vers la fusion de tous ces éléments hétérogènes.

— Oui, mais que faire sur cette question de l'enseignement des langues ? fit le président.

— Décidons que telle langue, l'arménienne, par exemple, ne sera enseignée que dans les localités où les Arméniens fourniront un quantum déterminé de population, et ainsi des autres langues des diverses nationalités, répondit Pierre.

— Oui, répliqua le président. J'y ai pensé. Seulement, il nous faudra supprimer la liberté de l'enseignement.

— Comment cela ? fit Pierre.

— Eh ! oui. Dans les localités où telle nation n'atteindra pas le quantum, empêcherez-vous les corporations religieuses de cette nation d'ouvrir des écoles et d'enseigner dans la langue proscrite de l'école officielle ?

— Non, certes. Mais ce sera déjà quelque chose que l'enseignement multiple des langues ne soit plus sanctionné par nous.

— Oui, grogna le délégué aux finances. On nous accusera de faire opprimer les minorités par les majorités, d'être syriaques ici et arméniens deux lieues plus loin.

— Le reproche me serait léger, dit le président, au regard de celui, que nous méritons, de favoriser l'anarchie par un encouragement

égal donné à tous les patois qui séparent et hostilisent tous ces malheureux.

— La même question se pose dans les fédérations cis et transbalkaniques, observa Tancret. Proposerons-nous la solution de Davant pour ces républiques également ? Pour ma part, je n'y vois aucun inconvénient.

— Il est bien entendu, n'est-ce pas ? fit le président, que nous passons à l'ordre du jour sur la proposition qui nous a été faite d'inviter les Russes à retirer leurs administrateurs et leur gendarmerie des provinces syriennes et de procéder à cette évacuation pour notre propre compte.

— Certes ! La Syrie, laissée à elle-même, serait un champ de massacre au bout de huit jours, s'écria Pierre.

— Nous allons au devant d'une grosse agitation, dit le délégué aux finances. Nous serons sûrement interpellés là-dessus à la Chambre aujourd'hui même. On nous accusera de violenter une nation qui veut vivre indépendante. Vous entendez d'ici les beaux discours qu'on peut faire sur ce thème.

— Oui, je les entends, fit le président avec flegme. Mais on peut faire aussi un discours passable rien qu'avec le récit de ce qui se passe là-bas dès que notre surveillance se relâche un peu. D'ailleurs, le terrain sera mauvais pour nos échauffés de patriotisme. Que peuvent-ils demander ? L'évacuation ? Ils ne l'oseraient, ni ne le voudraient. Cela serait en trop grande et trop flagrante contradiction avec leur mégalomanie coutumière. L'expulsion des Russes ? Le condominium n'est pas seulement formé entre la Russie et la France, mais entre toutes les nations européennes, tout comme le condominium d'Extrême-Orient est formé entre les nations européo-américaines associées au Japon, et ce condominium n'est pas limité à l'Asie Mineure ; il concerne toutes les parties tchèques, magyares et slaves de l'ancien empire austro-hongrois, toutes les régions autrefois soumises aux Turcs. Nous ne pourrions donc expulser les Russes de l'Asie Mineure sans nous mettre hors la loi européenne.

— Les opposants peuvent, en habillant la vérité à leur manière, nous sommer de nous constituer les protecteurs spéciaux de la nationalité syrienne prétendue opprimée par ses voisines.

— Eh bien, répondit le président, nous déshabillerons cette vérité-là. Le temps n'est plus où le mensonge habilement préparé dans les chancelleries ou dans les comités politiques égarait l'opinion publique et la portait aux extrémités. Les moyens d'information et de contrôle sont aujourd'hui trop nombreux et trop rapides, et ceux qui se laissent surprendre par de faux renseignements deviennent heureusement de plus en plus rares.

— Oui, la Chambre nous donnera raison, dit Tancret, mais la municipalité fera bien de veiller de très près sur les agissements du comité syrien et de ses affiliés parisiens.

— Décidemment, fit Pierre en riant, la menace du Vieux de la Montagne vous a impressionné.

— Eh ! mon cher, sait-on jamais, avec des gaillards qui emploient pour la liberté les moyens du despotisme.

La séance était terminée. Les délégués se levaient en s'étirant.

— Déjeunez-vous avec moi ? demanda Pierre à Tancret.

— Volontiers. Nous n'aurons que juste le temps. Déjà une heure, et la séance est pour deux heures.

— Eh bien, déjeunons au restaurant le plus proche.

Ils sortirent en se hâtant, et cinq minutes après ils étaient attablés dans la salle à manger de l'Automobile-club, dont Pierre était un des membres actifs.

Ils étaient à peine installés, lorsqu'un jeune homme, très élégant et très basané, vint prendre place à la table voisine de la leur. Sans savoir pourquoi, Pierre reçut de ce voisinage une impression désagréable, presque un choc physique. Le jeune homme paraissait d'ailleurs fort indifférent à ce qui l'entourait. Après avoir commandé son menu d'une voix un peu sourde, il s'était plongé dans la lecture d'un journal.

Pierre essaya de se débarrasser de la sensation de gêne qu'il éprouvait. Ce jeune homme, évidemment, était trop élégant et trop basané. Mais après tout, c'était son droit. C'était son droit encore de déjeûner au cercle, puisqu'apparemment il en faisait partie.

Tandis que Tancret lui faisait l'éloge du délégué aux relations extérieures, Pierre sentait une vague terreur l'envahir.

— Serais-je menacé de quelque mal foudroyant, se demanda-t-il ?

Puis, invinciblement, ses yeux se reportèrent sur le jeune homme qui lisait son journal avec application, et il sentit que lui seul était la cause de ce malaise inexplicable. Pour un peu, il se fût levé et eût pris la fuite. Il songea un instant à se renseigner auprès du garçon sur cet inconnu. Il repoussa cette idée, car il était persuadé que le garçon verrait dans sa question l'aveu de sa crainte. Cela était absurde, mais à mesure que la panique intérieure montait et glaçait son sang il devenait incapable de raisonner, et les paroles de Tancret lui arrivaient lointaines et absolument inintelligibles.

Pourtant, il se ressaisit une seconde, se dit que les membres du cercle étaient trop nombreux pour se connaître tous. Cette pensée se traduisit par ces paroles, qui interrompirent Tancret au beau milieu d'un récit :

— Savez-vous, mon cher, que nous sommes au moins six mille membres, à l'Automobile.

Tancret le regarda interloqué. Quel rapport y avait-il entre l'anecdote qu'il contait à son ami sur leur collègue et le nombre des membres de l'Automobile ?

— Exactement six mille trois-cent-vingt-deux, dit l'inconnu de sa voix sourde en levant les yeux de dessus son journal.

Pierre le remercia d'une courte inclinaison de tête, tandis que Tancret essayait de reprendre le fil de son récit.

— Pourquoi s'est-il mêlé à notre conversation ? se demanda Pierre, repris par la terreur sans nom qui l'avait un instant quitté.

Et sa pensée s'enchevêtrait dans cette question avec la conscience qu'il devenait stupide.

Son histoire racontée, le délégué aux beaux-arts complimenta Pierre sur la part qu'il avait prise dans la délibération. Le jeune homme avait cessé de lire et il écoutait avidement les détails sur lesquels Tancret appuyait avec complaisance.

— En somme, concluait-il tandis que Pierre, littéralement paralysé par l'épouvante, sentait comme en un cauchemar peser sur lui le regard de l'étranger, vous avez eu raison. Le peuple syrien n'est pas encore capable de se gouverner lui-même.

A ce moment, Pierre vit le jeune homme se lever, s'avancer vers lui en sortant de sa poche un revolver.

— Il est capable, en tout cas, de faire justice de ses oppresseurs ! cria-t-il d'une voix tonnante.

Pierre vit l'arme dirigée sur sa poitrine, sans pouvoir faire un mouvement pour l'éviter. Une flamme, un choc, un bruit sec, — et il s'affaissa sans vie.

XXI

ON ARRIVE, ET L'ON REPART

Quand il revint à lui, Pierre, dont la vue était encore obscurcie par un épais brouillard, discerna un bruit de conversation qui le rassura un peu sur son état.

— Non, mon cher Lagaline, disait la douce et menue voix de Frizet, vous ne pouvez accorder la liberté à ceux qui ne savent pas même en quoi elle consiste.

— Eh ! répliquait la voix emportée de Lagaline, cette liberté que vous leur refusez, ils s'en empareront de force, et ils apprendront à s'en servir.

— Oui, dit Pierre, et c'est moi qui paie les frais de l'apprentissage.

— Eh ! bien, cher ami, fit la voix du docteur, avez-vous fait un bon voyage ?

Pierre sursauta. Complètemment réveillé à présent, il se retrouvait dans son jardin. Lagaline et Frizet avaient cessé de disputer et le regardaient avec sollicitude. Le docteur, penché sur lui, soufflait légèrement sur son front inondé de sueur.

— Cette blessure? fit le jeune homme. Ce ne sera rien, n'est-ce pas ?

— Quelle blessure ? demanda le docteur.

— C'est vrai, vous ne savez pas... Mon beau rêve s'est achevé en cauchemar... Aïe!... Mais non, c'est maintenant que je rêve! fit Pierre en portant la main à sa poitrine.

Il ajouta d'un ton d'autorité :

— Ce Syrien a été arrêté, n'est-ce pas! Il faut qu'il nomme ses complices. A-t-on averti le président du conseil ?

Et se tournant vers le docteur :

— Avez-vous pu extraire la balle ?

— Le malheureux divague, fit à voix basse Frizet.

— Docteur, docteur! qu'avez-vous fait! s'écria Lagaline avec douleur.

— Je souffre! murmura Pierre en portant de nouveau la main à sa poitrine.

— Voilà qui est étrange, fit le docteur.

D'un tour de main, il mit à nu la poitrine de son client et poussa un cri de surprise :

— Oh ! voyez donc, messieurs.

Une ecchymose faisait une tache rouge sur la poitrine de Pierre. Le docteur posa le doigt dessus. Le patient ne put retenir une plainte.

— C'est un coup de feu, n'est-ce pas ? lui demanda le docteur.

— Oui, n'a-t-on pas arrêté l'assassin ?

— Puissance de la suggestion, murmura le praticien.

Et soufflant de nouveau sur le front du jeune homme, il reprit :

— Un coup de feu imaginaire, mon cher. Voyons, vous êtes tout à fait réveillé à présent.

— Mais... le Syrien ?

— Eh ! le Syrien, il s'est évaporé avec votre rêve. Vous le retrouverez en 1999, si le cœur vous en dit.

— Bon ! fit Pierre en reprenant tout à fait ses esprits. Je ne suis pas pressé.

— En somme, vous n'avez pas fait un mauvais rêve. Je retiens votre mot. Et sauf le cauchemar qui l'a terminé...

— On dit, docteur, qu'en toute chose il faut considérer la fin, dit vivement Pierre.

— Est-ce à dire que le monde idéal créé par votre pensée doive finir dans une catastrophe !

— Oh ! non, répondit Pierre. Ce n'était qu'une catastrophe individuelle.

— A laquelle les efforts que je faisais pour vous réveiller n'ont peut-être pas été étrangers.

— Oui, je me rappelle : Ce malaise croissant, cette terreur paralysante de cauchemar... C'est bien cela. Docteur, vous m'avez gâté la fin de mon rêve.

— Donc, vous nous revenez satisfait de votre excursion dans le futur ?

— Et guéri, je pense, déclara Pierre.

— Pour moi, c'est l'essentiel.

— Docteur, docteur, prenez garde ! vous allez perdre un bon client.

— Bah ! l'ami me restera. Un ami bien vivant, bien portant. J'ai envie de mettre votre cas dans les gazettes médicales.

— Laissez-moi raconter moi-même mon voyage, fit Pierre. Cela m'amusera infiniment.

Et tendant la main à Frizet et à Lagaline, joyeusement stupéfaits de l'animation de leur ami, si morose d'ordinaire.

— Je ne vous avais pas revus depuis le soir de l'émeute...

— Comment ! des émeutes au siècle futur ! s'écria Frizet.

— Oui, mon bon Frizet. Mais bénignes, comme celles que vous feriez, si vous vous y mettiez.

— Ne vous fiez pas aux moutons enragés, dit-il avec un sourire.

— Naturellement, j'étais parmi les émeutiers ! fit Lagaline.

— Naturellement, répondit Pierre.

— Et nous étions vaincus.

— Naturellement encore.

— Donc, s'il faut s'en rapporter à votre rêve et le tenir pour une prédiction, le siècle futur ne verra pas fleurir l'anarchie.

— Mais si ! se récria Pierre. En un sens, ma société était plutôt libertaire. Vous n'y faisiez point trop figure de révolté.

— Mais alors, dit Frizet, elle n'était pas collectiviste !

— Je vous demande pardon. Et vous y paraissiez plutôt parmi les satisfaits du régime.

— Comment ! fit Lagaline, c'était un régime à la fois libertaire et collectiviste !

— Et bien autre chose encore, répondit Pierre. Laissez-moi mettre mes souvenirs en ordre. Je vous raconterai tout par le détail.

— Bref, dit le docteur, vous ne revenez pas de l'enfer.

— Ni du paradis non plus.

— Je m'en étais bien douté.

A ce moment, la bonne apportait de la bière fraiche. Pierre jeta un regard sur cette figure bien connue qui le rattachait définitivement à la réalité, et il soupira tout bas :

— Louise, où es-tu ?

Et, se reprenant, il demanda tout haut à la jeune femme qui se tenait devant lui dans une attitude d'attente :

— Le mécanicien est-il venu prendre mon automobile pour la réparer ?

— Quelle automobile, monsieur ? demanda la servante d'un ton de stupéfaction.

Pierre la regarda un instant, surpris, et, d'un geste, il chassa de son cerveau ce dernier brouillard de rêve.

— C'est vrai, dit-il, je n'ai pas d'automobile. Je vous demande pardon, ma brave Julie... Eh bien, j'en aurais une.

— Bravo ! cria le docteur.

— J'aime encore mieux que vous ayez à me raccommoder la jambe que la cervelle, ajouta-t-il, tandis que Julie s'éloignait.

— Moi aussi.

Frizet avait ouvert la bouche et levé un doigt en l'air. Il resta un instant ainsi et dit de sa voix lente et menue :

— Etes-vous bien persuadé que les choses se passeront ainsi que vous les avez arrangées dans votre esprit ?

— Pas du tout, répondit Pierre. Mais je veux les raconter tout de même. Si, par aventure, mon récit avait chance d'être connu d'eux, nos petits-neveux riraient bien sans doute de mon hypothèse fantaisiste, dont ils relèveraient malicieusement les différences qui la sépareront des réalités d'alors. Mais ce n'est pas pour eux que je veux écrire mes impressions de voyage. C'est pour nos contemporains. Peut-être y trouveront-ils, sinon un chemin, du moins quelques poteaux indicateurs qui les aideront à se diriger vers l'avenir d'égalité et de liberté que les meilleurs d'entre eux espèrent, et que les autres refusent bien moins par souci de leur intérêt que par crainte de ne pouvoir réaliser ce beau rêve.

Julie reparut, tenant une carte à la main, qu'elle remit à Pierre.

— Ce monsieur est là avec une demoiselle, fit-elle.

— Faites-les venir ici, s'écria Pierre joyeux.

— Voilà la première fois que je vous vois accueillir une visite sans ennui, fit le docteur, en faisant mine de se retirer, geste qui fut aussitôt imité par Frizet et Lagaline.

Pierre les retint affectueusement.

— Mon cousin Laury et sa fille. Il a été mon correspondant au temps de mes études. Il revient se fixer en France après avoir passé dix années à Hong-Kong. Je suis heureux de le revoir. Il a véritablement

remplacé mon père à l'âge où les jeunes gens ont besoin d'une direction, et j'ai parfois regretté de ne l'avoir pas suivi en Chine.

Il se leva et alla au devant des visiteurs dont le pas faisait crier le sable de l'allée.

— Mon bon oncle ! s'écria-t-il en pressant dans ses bras un maigre et robuste quinquagénaire. Permettez-moi de vous appeler ainsi comme autrefois.

— Mais oui, mon petit Pierre. J'allais te le demander. Embrasse ta cousine.

Pierre leva les yeux sur la jeune voyageuse et poussa un cri étouffé.

— Louise !

— Oui, ta petite cousine Louise, fit l'oncle Laury. Elle a poussé comme une belle plante, hein ! Et le soleil de la Chine ne l'a pas trop fanée. Eh bien, embrassez-vous donc.

La jeune fille, obéissant à son père autant qu'à son propre plaisir, s'avançait vers son cousin, dont la physionomie exprimait à la fois la stupéfaction et le ravissement. Elle s'arrêta en voyant le visage de Pierre se contracter soudain en une douloureuse expression d'anxiété.

— Est-ce mon rêve qui continue ! murmurait-il. Ce visage.. cette démarche, c'est elle, c'est bien elle !...

— Qu'avez-vous, mon cousin ? fit Louise avec un affectueux intérêt.

— Sa voix, c'est sa voix ! reprit Pierre.

Il passa sa main sur son front, d'un geste d'égarement.

— Docteur, implora-t-il, prouvez-moi que je suis bien éveillé.

— Prouvez-le vous à vous-même, en embrassant mademoiselle votre cousine.

— Louise, est-ce donc toi que je retrouve ! fit Pierre avec un sanglot de bonheur.

Il saisit la jeune fille et la tint longuement embrassée.

— Moi aussi, j'ai voyagé, fit-il. Je reviens de très loin... Tu ne te souviens pas, non. Vous ne pouvez pas vous souvenir...

— Je me souviens de mon grand cousin Pierre, dit-elle, qui venait passer ses vacances et ses dimanches à la maison, et qui refusait de jouer avec moi parce que je n'étais qu'une gamine. Cela me chagrinait beaucoup...

Elle se tut et rougit très fort à ce rappel des premières émotions de sa précoce enfance. Pierre avait éveillé son cœur à l'âge où l'amour est lettre close pour toutes, et elle l'avait adoré en silence pendant des années sans même se douter de la nature des sentiments qu'elle éprouvait. Et voilà qu'elle retrouvait celui qu'elle avait tant aimé, et l'accueil qu'il lui faisait était si insolite qu'elle en était bouleversée.

— Pardonnez-moi, ma chère enfant, lui dit Pierre en apercevant son émotion. J'ai été très malade, et je suis seulement au seuil de la guérison.

— Ah ! mon cousin, dit-elle avec effusion, si je puis y aider, combien j'en serai heureuse.

L'oncle Laury, à qui le docteur venait d'expliquer rapidement l'expérience tentée sur Pierre et si heureusement réussie, intervint.

— Tu sais, mon Pierre, Louison n'est pas une fille comme les autres. Elle a été élevée, là-bas, à l'américaine. Je crois même qu'elle partage tes lubies sur le socialisme.

— Oui, je suis socialiste, dit Louise. Est-ce que c'est interdit aux femmes, en France ?

— Pas du tout, ma cousine.

— C'est cela, fit Laury, emmène-la dans tes réunions faire des discours.

— Je ne crois pas que j'aurais assez d'aplomb pour cela, dit Louise en riant. Mais si vous vouliez m'aider à organiser une école que je rêve...

— Je l'ai dit et je ne m'en dédis pas, puisque tel est ton bon plaisir, lui dit son père. Je te donne cent mille francs pour ton expérience d'éducation intégrale. Si tu les manges, tant pis pour toi. Tu ne les retrouveras pas dans ta dot.

— Vous m'acceptez comme associé, ma cousine ? s'écria Pierre.

— Certes. Mais vous ne savez pas ce que je veux faire.

— Eh bien, vous me l'apprendrez, fit-il d'un ton joyeux.

— Je veux, dit-elle, éveiller la pensée de ceux qui bâtiront la cité future, et les faire vivre en réalité de la vie de notre rêve.

— Lagaline, et vous Frizet, s'écria Pierre, vous serez mes collaborateurs. Avec vous, Lagaline, je rêverai ; avec vous Frizet, j'agirai. Et avec toi, dit-il tout bas à Louise, j'aimerai.

— Bon, fit le docteur, me voilà inutile.

— Pas du tout ! se récria Pierre. Vous nous donnerez peut-être nos meilleures leçons. Vous nous enseignerez à être bien portants.

— Et moi, dit Laury, que ferez-vous de moi ?

— Si nous nous ruinons dans l'expérience, répondit Louise avec un beau rire heureux, eh bien ! mon cher papa, tu retourneras en Chine nous chercher une fortune.

— Bon, s'écria-t-il, me voilà intéressé à votre succès, en ce cas.

Et sa bonne figure de brave homme s'éclaira de la joie qui émanait de ses chers enfants.

Eugène Fournière.

FIN

LA

Naturalisation des Juifs Algériens

(Suite et fin)

XV

Nous avons fait connaître la véritable situation des Juifs algériens qui constituent un ensemble de population laborieuse, pauvre et d'une moralité supérieure à celle des Africains, mélange confus de Belges, d'Allemands, d'Espagnols, de Maltais, d'Italiens et d'anciens mercantis enrichis des dépouilles de nos armées à l'époque de la conquête. Nous avons aussi nettement établi, chiffres et preuves en mains que si certains Juifs sont querelleurs, vaniteux, usuriers et banqueroutiers, c'est une abominable injustice de porter contre les Israélites algériens pris en bloc des accusations véridiques seulement pour une infime minorité, bien inférieure parmi eux à la proportion des mêmes individus dans les autres parties de la population algérienne. Que reste-t-il, aprés une étude impartiale et documentée, des calomnies débitées contre tous ces malheureux par une presse sans pudeur et des politiciens sans principes ? Nous ne pouvons dire, hélas! comme la logique et la justice l'exigeraient, qu'il ne reste rien.

Cet optimisme nous est malheureusement interdit : il reste une presse indigne qui continue à vivre de scandales et à répandre les plus odieuses calomnies, à empoisonner les jeunes générations qui grandissent dans l'intolérance, l'ignorance et la haine. Nous avons déjà dans un chapitre spécial, autant qu'on peut le faire, quand on ne transforme pas un livre en dépotoir, donné quelque idée du style et des polémiques du *Républicain* de M. Morinaud, déversant l'injure et l'outrage sur tous les pouvoirs publics, ou de la presse régistérique dont les violences dépassent toute imagination. Dans le *Républicain* du 19 janvier 1900 on peut lire les lignes qui suivent : « Ah! prenez garde, vous autres, car s'il ne nous a pas fallu longtemps pour guillotiner des Français, il nous faudra encore moins longtemps pour pendre des Juifs! » Est-ce à dire que nous souhaitons qu'on soumette cette presse empoisonneuse à un régime spécial? Nullement. La liberté peut seule réparer les maux qu'elle produit, mais il faut que des hommes de cœur se mettent d'urgence à l'œuvre pour lutter par la parole, par

la brochure, par le livre contre la toxine antijuive. Déjà dans Alger la *Vigie* et même le *Télégramme,* à Constantine la *Paix,* un vaillant et ardent organe socialiste, à Oran le *Colon* et le *Petit Fanal,* dans les villes de second ordre des hommes courageux, immuablement fidèles aux principes démocratiques, comme M. Aumerat, le respectable doyen de la presse algérienne, ont recommencé la lutte avec un zèle que le succès justifie.

Les antijuifs commencent à perdre du terrain : ils ont éprouvé plusieurs défaites graves au conseil général d'Alger et de Constantine, aux élections pour les délégations et aux élections sénatoriales du 28 janvier 1900 dans le département d'Oran, où ont échoué piteusement leurs deux candidats, l'un déshonorant toute sa carrière politique en se faisant patroner par la *Libre Parole*, l'autre clérical-nationaliste, en dépit d'une tardive protestation publiée huit jours après le scrutin dans le *Temps,* dont il est le correspondant. Mais il ne faut s'abandonner à aucune illusion, le mal est encore immense : l'œuvre à faire reste considérable. Que de toutes parts dans cette admirable terre d'Algérie où le talent n'a jamais manqué surgissent de jeunes et brillants publicistes répandant chaque jour la lumière dans l'antre antijuif, arrachant les générations nouvelles à l'influence nauséabonde et venimeuse de la presse immonde et par le seul jeu de la liberté, par le seul effort du mérite au service de la vérité et du droit on verra se produire une amélioration sensible et profonde.. Alerte, messieurs les publicistes algériens, jamais vous n'avez eu plus belle cause à plaider, plus d'âmes à sauver, plus grand succès à ambitionner. Il s'agit de reconquérir votre pays, de l'arrêter au bord de l'abime. Vous aurez fait plus que de lui rendre la paix et la prospérité, vous aurez sauvé l'honneur du nom algérien.

Il reste aussi cette nuée de politiciens à tout faire, athées exploitant les haines religieuses, socialistes et républicains tombés dans le cléricalisme nationaliste inclinant vers l'assassinat, Français livrant la colonie aux étrangers fanatiques et cupides, patriotes s'employant à chasser d'Algérie les immigrants métropolitains pour livrer le pays tout entier aux fils de colons, c'est-à-dire aux métis africains au lieu de réserver aux seuls descendants de colons français une part légitime dans les concessions, — charlatans du patriotisme qui ne font même pas leur service militaire, politiciens à tout faire, surfaire et contrefaire ! Ceux-là qui sont les plus bruyants restent néanmoins les moins redoutables. Dans toute cette bande de tapageurs il n'y a pas un homme de talent : la haine est aussi stérile que mauvaise conseillère. Il faut pourtant qu'ils disparaissent au plus tôt, car ils font à l'Algérie le plus grand mal. N'est-il pas naturel de juger des électeurs par les élus et si l'on ne veut aboutir à faire supprimer les uns et les autres, il est

urgent de jeter aux orties tous ces fantoches compromettants. Tout porte à croire que cette œuvre de salubrité sera bientôt accomplie.

Mais il reste encore l'administration : celle-là fait peu de bruit mais beaucoup de besogne, et de la plus mauvaise. Les politiciens, les gouverneurs passent : elle reste. Or dans toutes ses parties et à tous les degrés on peut dire qu'elle est viciée : si on n'y met bon ordre les publicistes les plus vaillants pourront écrire, parler, obtenir même de brillants résultats électoraux, le mal ne fera que s'aggraver. Une épuration administrative considérable s'impose sur l'heure et on devrait d'ailleurs admettre pour règle immuable le retour en France au bout de dix ans au plus, sauf pour quelques chefs de service, de tous les fonctionnaires qui sont en rapport direct avec la population algérienne. Après un certain temps, surtout dans les petits centres, le fonctionnaire algérien, sous l'influence du climat, de l'alcool, des haines de çof, de la corruption électorale, devient l'agent le plus redoutable du désordre et de l'anarchie. Parfois il joint à ces qualités celles d'usurier, d'agent électoral, véreux, d'entremetteur de toutes les basses besognes. Il est inexact de prétendre que l'Algérie est restée un pénitencier ou un déversoir. Il y a là bas de très bons fonctionnaires, ils sont même en majorité et ne demanderaient qu'à faire leur devoir, tout leur devoir « si on ne les laissait pas terroriser par les étrangers et les naturalisés dont les représentants vont porter jusqu'à la tribune parlementaire des diffamations dignes des concierges des mauvaises maisons. Mais on ne peut pas demander à tous les fonctionnaires d'être des héros : si on veut qu'ils fassent leur service, il faut les protéger ».

Ajoutons qu'il faut les surveiller. On les protégera contre eux-mêmes en agissant comme font les Anglais, en les rendant à la Métropole au bout d'un certain temps. On les protégera contre les fauteurs de guerre civile en les défendant avec énergie quand ils ne seront pas dans leur tort, mais on doit être impitoyable pour tous ceux qui oublient que là-bas, beaucoup plus encore qu'en France, les fonctionnaires « sont chacun pour leur part et dans la limite des lois et règlements, détenteurs et représentants des traditions nationales. Un fonctionnaire qui attise les haines de race et de religion, qui pactise avec l'étranger, qui trahit les idées françaises en un pays où il est envoyé pour les représenter, commet un véritable crime. Il y en a de cet acabit. Tous n'ont pas la même force de résistance et on en connaît qui, pour se créer des protecteurs en dehors de leurs chefs hiérarchiques, le milieu et l'absinthe aidant, sont devenus, à leur tour, de véritables Africains, de telle sorte que le vulgaire et surtout l'indigène, impropre aux distinctions subtiles, confond l'homme et le fonctionnaire, et s'imagine très sincèrement que les idées les plus répugnantes et les violences les plus indignes sont tolérées et même conseillées par

le gouvernement, puisque ses représentants professent les unes et s'associent aux autres.

« Pour assurer le succès de cette résistance morale contre l'ambiance, qui seule dissipera le danger, il faut que la Métropole connaisse et avertisse les fonctionnaires nombreux qui ont créé en Algérie dans les ponts et chaussées, dans les chemins de fer, dans les contributions une véritable anarchie, qui désobéissent ouvertement à leurs chefs et attisent le désordre dans les esprits pendant que leurs amis provoquent les pillages dans les rues : une épuration sérieuse s'impose » (1).

L'exemple vient de haut, gouverneurs et préfets s'appliquent à faire mépriser la loi de toutes manières, à combler les antijuifs de faveurs ou encore à s'assurer leur silence par les plus lamentables concessions. A Constantine un préfet a livré aux antijuifs la majorité du conseil général en révoquant sans motifs les assesseurs indigènes et maintenant le parti français triomphe grâce à l'appoint des musulmans. En 1895 le préfet d'Oran adressait au maire, un brave Ramollot à tout faire et à tout supporter, une lettre pour lui demander de ne plus nommer un seul agent de police appartenant à la religion israélite. Et comme ce préfet, après trois jours de troubles et de pillages, s'est décidé en mai 1897 à prendre en mains la direction de la police, — héroïsme qui lui valut la croix d'officier, — les antijuifs prétendent qu'il n'est pas de leur bord. Pourtant ce même M. de Malherbe interdisait de parler à tous ses subordonnés qui devaient, dans un procès de presse où ils étaient appelés en témoignage, établir la complicité de la municipalité dans l'organisation des troubles de mai 1897. Il refuse de dissoudre une ligue clérico-nationaliste foyer de tous les troubles et qui ameute la jeunesse espagnole sous prétexte de gymnastique, il approuve toutes les délibérations les plus illégales comme les plus scandaleuses des conseillers municipaux antijuifs, les créations de coûteuses sinécures, les dénis de justice à l'encontre des malheureux Israélites, les injures les plus gratuites à l'égard des Israélites dans l'organisation des fêtes, même nationales. Il maintient en fonctions un maire de Tamzourah, qui lors d'une élection partielle et après le dépouillement du scrutin donnant la majorité à ses adversaires, porte sur le procès-verbal comme élus les candidats de sa liste en supprimant purement et simplement les autres, — les élus véritables. Et ce n'est pas une plaisanterie, — les faits sont constatés par arrêt du conseil de préfecture. Ne dites pas que « c'est stupéfiant et qu'il faut être en Algérie pour voir une chose pareille ». Dites que les cyniques politiciens qui emploient de semblables procédés pour rester un an de plus,

(1) Lenormend. Ouvrage cité, pp. 420-421.

— pendant les procès, — à la tête d'une municipalité, sont ceux-là mêmes qui accusent les Juifs d'avoir corrompu les mœurs électorales. Ajoutez surtout que le préfet qui ne sévit pas est accusé de tiédeur antijuive par les purs champions de l'Idée.

Par contre, il chasse du mont de piété, du bureau de bienfaisance, de la caisse d'épargne, de toutes les commissions administratives les notables israélites. Il supprime du budget départemental toutes les subventions accordées aux indigents juifs. Il révoque le seul agent de police qui, au témoignage des magistrats, ait fait son devoir pendant les troubles, mais il est israélite. Il approuve la nomination comme brigadier d'un agent condamné en police correctionnelle pour violences, mais qui est antijuif. Il communique à M. Firmin Faure, pour lui permettre de faire à la Chambre un effet de tribune, une lettre du grand rabbin d'Oran, sans dire, pour tromper une fois de plus la Chambre comme c'est le devoir de tout fonctionnaire algérien qui se respecte, que le grand rabbin lui avait adressé au préalable des dizaines de rapports circonstanciés, où il lui faisait inutilement connaître les maux qui accablaient sa communauté et sans ajouter que celui-ci, de guerre lasse, avait dû enfin et très régulièrement s'adresser à des supérieurs hiérarchiques, aux membres du consistoire central.

Alors, comme le dit fort bien M. Rouanet, quels services les fonctionnaires algériens doivent rendre à un parti pour mériter sa considération ! (*On rit.*) La vérité c'est qu'à la suite des événements de 1897 et de 1898, qui ont si profondément bouleversé la conscience des partis en France, l'administration algérienne a cru voir une aube politique nouvelle se lever sur la France ; les administrateurs ont cru à la fortune politique de l'antisémitisme ; ils ont vu là un avenir et ils se sont livrés à l'antisémitisme, apportant à servir leurs nouveaux amis la fougue et l'ardeur qu'ils avaient mis à les desservir et c'est pourquoi les députés antisémites, comme M. Marchal ou M. Morinaud, peuvent apporter à cette tribune des déclarations émanant de magistrats et de fonctionnaires algériens (1).

Veut-on voir à l'œuvre cette administration algérienne non plus seulement dans son odieuse faiblesse à l'égard des polices municipales transformées partout en instruments des plus lâches persécutions, mais dans un service qui en somme dépend d'elle entièrement et qui intéresse la partie la plus pauvre de la population et par conséquent la majorité des Israélites ? Il faut alors considérer comment elle comprend son rôle de surveillante de l'assistance publique en Algérie.

Considérons d'abord les bureaux de bienfaisance. De toutes les commissions administratives on a systématiquement exclu les Juifs qui pourtant paient leurs impôts comme tous les autres et qui en

(1) *Journal officiel*. Séance du 24 mai 1899. Discours de M. Rouanet.

outre trouvent le moyen d'acquitter de leurs deniers un impôt spécial prélevé par les consistoires pour exonérer autant que possible leurs concitoyens de la charge qui pèserait sur eux s'il leur fallait secourir tous les indigents juifs.

Le 14 juillet la Ville d'Oran distribue des secours aux nécessiteux. A la séance qui précède la fête, les conseillers municipaux d'Oran décident d'assister en personne à la distribution, afin que les nécessiteux israélites en soient exclus. (*Mouvements divers.*)

M. Bénézech. — C'est ignoble! Ce sont donc des sauvages?

Gustave Rouanet. — On a supprimé dans les écoles toute distribution aux enfants juifs. Il a fallu que l'autorité académique envoyât un ordre direct à une directrice d'école, lui prescrivant de demander une liste de trois enfants juifs nécessiteux, et le journal qui rapporte le fait — journal antijuif — agonise d'injures et d'outrages le fonctionnaire académique qui a pris cette mesure d'humanité. — Voilà à quel point on en est en Algérie! Voilà la barbarie qui s'est établie là-bas! (*Vifs applaudissements.*)

Le préfet laisse sans mot dire commettre ces monstruosités : bien mieux, il approuve pleinement les faits et gestes des administrateurs des rangs desquels il a soigneusement exclu tout Israélite, même quand il s'agit d'approuver un tarif de médicaments qui est de 60 % supérieur à celui d'un concurrent évincé par le *président maire* qui est en même temps pharmacien. Il ne demande même pas l'ombre d'une explication lorsque le premier adjoint, antijuif pourtant, écrit sur la gestion du bureau de bienfaisance les lignes suivantes :

« Que M. le Maire place sa personnalité au-dessus d'une justification, c'est son affaire. Mon devoir est de dire très haut que sa gestion est aussi désastreuse pour la commune que profitable aux intérêts particuliers de certaines individualités, et cela je le dis très nettement, non point dans des entrefilets anonymes, mais en de formelles et de loyales déclarations, toujours suivies de ma signature.

« En effet, je n'ai jamais dit ni pensé, ni laissé entendre, que le maire ou ses collaborateurs du bureau de bienfaisance *avaient détourné un centime* des fonds qu'ils administraient; mais j'ai constaté et je constate encore qu'avant les élections législatives, il y avait en caisse 32,000 francs environ péniblement amassés et que, peu de temps après, cette même caisse était vide » (1).

S'agit-il de prodiguer l'argent à la veille des élections, les délégués antijuifs des bureaux de bienfaisance algériens n'hésitent pas un instant; faut-il accorder quelques livres de pain à des miséreux juifs, ils n'hésitent pas davantage... à les refuser. Dans les deux cas, ils sont sûrs de l'approbation préfectorale. Par contre « les étrangers qui sont

(1) Lettre du commandant Peffau, premier adjoint au maire d'Oran. *Petit Fanal* du 12 novembre 1899.

soustraits à presque toutes les charges, qui sont une cause de troubles et de dangers perpétuels absorbent au contraire 80 °/₀ des crédits de secours. Là encore, citons les chiffres précis.

« A Oran, par exemple, les Israélites payent 87,926 fr. 71 d'impôt foncier, 60,678 fr. 80 de taxes municipales et, comme on l'a dit un peu plus haut, leurs taxes de patente sont considérables. Eh bien, en 1888, sur 2,388 individus secourus à Oran, il y a 125 Israélites, 200 Français et 1,920 Espagnols. En 1889 et 1890, on compte 130 Israélites secourus pour 195 et 210 Français catholiques, contre 1,915 et 1,910 Espagnols.

« Si l'on se reporte maintenant à la statistique générale, on vérifiera le même fait : le nombre d'Israélites secourus aux frais communs est dérisoire, surtout quand on se rappelle qu'il s'agit d'une population pauvre de près de 500,000 âmes; le nombre des étrangers secourus est exorbitant.

CHIFFRES RELATIFS AUX ANNÉES 1888, 1889 ET 1890

Nationalités	Département d'Alger	Département de Constantine	Département d'Oran	Totaux
Français	1.386	3.701	663	5.750
Espagnols	1.642	317	3.083	5.042
Italiens	492	2.142	64	2.698
Maltais	154	1 354	1	1.509
Divers	67	199	97	363
Étrangers	2.355	4.012	3.245	9.612
Indigènes juifs	87	170	313	570
id. musulmans	375	1.852	272	2.499
Indigènes	462	2.022	585	3.069
Totaux	4.203	9.735	4.493	18.431

« Il sera décidément plus facile de déclamer contre les consistoires que de les remplacer.

« Il va sans dire que la proportion croît et embellit à mesure que l'influence du « parti français » se fait mieux sentir.

CLASSIFICATION PAR NATIONALITÉS DES MALADES ADMIS DANS LES HOPITAUX

Années	Israélites français et étrangers	Espagnols	Italiens	Allemands	Autrichiens	Belges	Suisses
1894	424	5.278	2.843	1.935	104	628	555
1895	730	5.573	3.375	2.131	130	645	521
1896	668	4.945	3.362	1.756	167	700	602
Totaux	1.822	15.796	9.580	5.822	401	1.973	1.678

« On a donc admis dans les hôpitaux algériens 1,822 Israélites, contre 35,250 étrangers et aucune convention diplomatique n'assure à nos nationaux en Espagne ou en Italie, la réciprocité !

RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ DES INDIVIDUS SECOURUS

ANNÉES	DÉPARTEMENTS	Français et Naturalisés	Espagnols	Italiens	Anglo-Maltais	Allemands	Polonais	Suisses	Musulmans	Juifs indigènes	Autres	TOTAL
1894..	Alger	2.026	2.029	377	81	33	2	15	2.461	63	37	7.124
	Oran	356	851	37	2	22	»	»	334	314	10	1.926
	Constantine	3.787	231	3.144	1.427	54	5	78	1.764	265	42	10.797
	Totaux	6.169	3.111	3.558	1.510	109	7	93	4.559	642	89	19.847
1895..	Alger	1.259	790	184	42	6	»	11	2 223	35	5	4.565
	Oran	629	1.241	73	2	44	»	4	425	353	23	2.794
	Constantine	2.987	167	2.413	1.086	30	1	27	1.733	167	34	8.645
	Totaux	4.875	2.198	2.670	1.130	80	1	42	4.391	555	62	16.004
1896..	Alger	1.109	937	235	48	35	1	10	2.455	137	24	4 901
	Oran	838	3.099	54	2	32	»	6	1.259	577	7	5.874
	Constantine	2.816	340	3.242	1.719	16	»	108	837	231	22	9.331
	Totaux	4.676	4.373	3.531	1.769	83	1	124	4.551	945	53	20.106

« Faut-il ajouter que pour ces étrangers qui se font inscrire dans les écoles sans en suivre les cours, on refuse de recevoir les enfants français ? A Oran, l'alliance française a organisé des cours d'adultes : il a fallu pendant tout un hiver mettre la police sur pied afin de protéger la sortie des jeunes gens contre les assommeurs espagnols qui, dans la nuit, venaient les attaquer. Il va sans dire que depuis que la police est aux mains du maire antijuif, les assommades suivent leur cours normal et paisible. La plupart des élèves en sont quittes pour se priver d'une instruction qu'une société de véritables patriotes mettait libéralement à leur disposition » (1).

On ne peut donc soutenir que la population juive abuse de l'assistance publique : il faut qu'un Juif soit réduit à la toute dernière extrémité pour qu'il y ait recours. Or, sous la haute protection des administrateurs que la Métropole accable là-bas de gros traitements et de décorations, voici les crimes de lèse-humanité qui se commettent en territoire français et en l'an 1899. Lorsqu'on distribuait les milliers de pains de munitions qui restaient après que fut terminée la grève des boulangers algérois, l'opération se fit avec cette consigne : pas aux Juifs !

En mai dernier, « au quartier israélite d'Oran, il y avait un vendeur de légumes, père d'une nombreuse nichée, aveugle, dénommé Aboudaï. Ainsi, triple disgrâce, dit Mme Séverine, contant ce récit d'après un document authentique, profonde misère, lourdes charges et la cécité.

« Infirme, l'homme n'avait pas, comme les autres, la ressource de fuir les contraventions. « Embarras de la voie publique » : elles l'accablèrent ! Amendes, prison. Récemment, il fut arrêté, rue d'Austerlitz ; mis en demeure d'expier tous ses crimes ; incarcéré...

« Appuyé de trois certificats médicaux, invoquant le besoin de nourrir sa famille et l'honnêteté de ses antécédents, Aboudaï en appela, par deux fois, à la clémence présidentielle.

« Les choses suivirent l'ordinaire filière : renvoi au Ministre de la Justice ; consultation du Procureur général.

« Celui-ci, par deux fois également, eut le triste courage d'émettre un avis contraire, de s'interposer entre le salut et le malheureux. Pensez donc ! il s'agissait d'un Juif !

« Cependant, la femme d'Aboudaï nourissait leur dernier-né. D'émotion, de chagrin, elle était tombée malade : son lait tourna. Et le bébé de neuf mois est mort l'autre jour.

« Je sais bien que cela ne fait jamais qu'un petit « youtre » de moins ; mais les âmes sensibles, dont j'ai l'honneur d'être, distinguent

(1) Lenormend : *le Péril étranger*, pp. 361-364.

mal entre les enfants, quelles que puissent être leur patrie, leur race, ou leur religion » (1).

Certes, quand il s'agit de sauvageries commises par des particuliers, tout est possible en Algérie. Mais que dire d'une administration qui fait poursuivre d'honnêtes gens invitant un être sans cœur et sans humanité à remplir son devoir. Oyez plutôt :

« Il y a deux jours, un homme d'une cinquantaine d'années, juif, a été frappé et blessé grièvement par un Espagnol, rue de la Lyre.

« Évanoui, on le transporta chez M. C..., pharmacien, rue de la Lyre, qui refusa de lui donner des soins sous prétexte qu'il ne soignait pas des Juifs.

« Rien de plus révoltant que la conduite des agents de police sous la conduite de M. Faure, commissaire de police, qui, au lieu d'obliger le pharmacien à faire son devoir, bousculèrent brutalement et arrêtèrent un honorable citoyen français, qui protestait contre la conduite ignoble de ce sans-cœur privé de sentiment humain. »

Bien mieux, l'administration algérienne ne se contente pas de laisser faire, elle nomme officiers d'instruction publique ceux qui dépeuplent les écoles et, par l'organe du gouverneur en personne, elle prend la défense des individus qui condamnent à mourir sans soins et sans abri les quelques malheureux Juifs qui, arrivés à leur dernier souffle, viennent frapper aux portes de l'hôpital. Il faut ici reprendre *in extenso*, et répéter jusqu'à ce qu'il soit connu et su de la France entière, l'exemple typique cité par M. Rouanet.

Une municipalité a trouvé encore mieux que la municipalité d'Alger en ce qui touche la façon dont il convient de traiter les Juifs et aussi les Arabes. Et ici j'appelle toute l'attention de M. le ministre de l'intérieur, particulièrement de M. le gouverneur général, sur les faits que je vais leur signaler.

Il y a à Constantine un médecin arabe, le docteur Morsly, qui est adjoint à titre indigène au maire de Constantine, M. Mercier. Ce dernier a émis la prétention fondée théoriquement, mais qui en fait ne s'est jamais réalisée nulle part, de signer toutes les entrées à l'hôpital et de voir lui-même les malades. Le docteur Morsly, médecin traitant à l'hôpital, s'est trouvé en présence d'un certain nombre de malades, particulièrement des indigènes, — et cela vous montrera le degré d'arabophilie de ces politiciens antisémites qui sont venus ici vous chanter les vertus de l'Arabe (*Très bien! très bien! à l'extrême gauche*), — le docteur Morsly, dis-je, s'est trouvé en face d'une foule d'indigènes ayant à peine le souffle ; il les avait admis d'urgence à l'hôpital. Alors, grande protestation de M. Mercier, qui s'adresse au préfet dont le département de Constantine est affligé, M. Dufoix, celui-là même que le rapporteur de la commission d'enquête avait déjà signalé à M. le président du conseil comme un antisémite militant, lors de la discussion de l'élection de

(1) *La Fronde*, 2 mai 1899.

M. Thomson ; M. Dufoix sévit contre M. Morsly parce qu'il signe trop de billets d'urgence à l'hôpital, et lui inflige un blâme.

Le docteur Morsly répond que tous les billets d'urgence qu'il a signés étaient nécessités par l'extrême gravité de l'état des malades venus à la consultation ; il refuse le blâme et demande une enquête.

Savez vous à quel étrange enquêteur s'est adressé M. Dufoix ? A M. le commissaire de police de la mairie de Constantine, alors qu'il s'agit de faire enquêter sur la conduite du maire. (*On rit.*)

J'abrége les détails. Alors M. Morsly a écrit à M. le préfet et, si je ne me trompe, à M. le gouverneur général une lettre à laquelle était jointe une liste de vingt-quatre décès signalés à l'hôpital de Constantine dans les conditions suivantes : les individus entraient à l'hôpital le 24, y mouraient le 24 ou le 25 au plus tard. (*Mouvements divers.*)

J'ai la liste sous les yeux, avec les dates, et je lis : « Entré le 1er juillet, mort le 1er juillet ; entré le 5 juillet, mort le 5 juillet ; entré le 15 juillet, mort le 15 juillet ; entré le 20 août, mort le 20 août ; entré le 30 août, mort le 30 août ; entré le 14 septembre, mort le 14 septembre. » (*Exclamations et mouvements divers.*)

La vérité, c'est que le docteur Morsly constate qu'on ramasse les cadavres d'Arabes dans les rues et qu'on les porte à l'hôpital pour la forme. C'est là l'arabophilie de MM. les députés et politiciens antisémites. (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

Mais, attendez ! Il y a les Juifs. Qu'en fait-on ? Voici que dit le docteur Morsly :

« Je ne parle pas des Juifs ; ce côté de la question est tout à fait simplifié. Les juifs de Constantine ne sont plus admis à la consultation gratuite. » (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

Albert Poulain. — Et le gouvernement le savait ? C'est une honte !

M. Boutard. — Il s'agit d'une possession française.

Gustave Rouanet. — « C'est encore un fait, dit le docteur Morsly, que je prouverai. Aux Juifs, on ne reconnaît qu'un seul droit, c'est de crever — veuillez me pardonner l'expression — comme des chiens chez eux... » (*Mouvements divers.*)

A l'extrême gauche. — C'est ce que veut M. Drumont. (*Bruit.*)

Gustave Rouanet. — Et il ajoute, retenez ces paroles, Messieurs :

« Je suis musulman, c'est vous dire que je n'ai pas précisément pour les Juifs une tendresse infinie, mais j'affirme qu'en aucun pays musulman, quel qu'il soit, jamais on ne trouverait des iniquités pareilles à celles qui se commettent à Constantine. » (*Exclamations à gauche.*)

Voilà, Messieurs, la leçon que nous donne un musulman. (*Vifs applaudissements à gauche.*)

M. Camille Fouquet. — Cela prouve que l'Algérie est singulièrement administrée.

Gustave Rouanet. — Voilà ce qui se passe. On vient vous dire : Mais M. Mercier, maire de Constantine — car c'est lui l'auteur de ces exclusions infâmes pour lesquelles je ne trouve pas d'expression assez flétrissante, — M. Mercier a ouvert des chantiers pour les Arabes, les Juifs n'y sont pas

venus. Mais, Messieurs, si les Juifs étaient venus dans les chantiers ouverts par M. Mercier, on les aurait chassés et lapidés, vous le savez bien! Et on leur reproche de n'être pas venus! (*Applaudissements à gauche et sur divers bancs au centre. — Bruit.*)

« Remarquez, Messieurs, que je ne cite pas tous les faits que je connais... » (1)

Et quand ils sont admis dans des hôpitaux, quels traitements, quelles insultes ne leur inflige-t-on pas le plus souvent? Ils sont l'objet des injures proférées par les sœurs, des outrages à eux adressés par les Espagnols, et parfois, le raffinement dans la cruauté atteint l'invraisemblable. On nous affirme, que l'an dernier, dans les hôpitaux d'Alger, tel professeur brûlait au thermocautère les petits enfants israélites qui avaient mouillé leurs draps! Et notez, que dans le même hôpital, on peut lire la plaque rappelant que le service radiographique a pu être constitué grâce à la générosité de Mme veuve Azoulay, dont le fils fut à moitié écharpé pendant les troubles. N'est-ce donc pas dans le même hôpital, qu'au moment où l'on grillait les Juifs, où l'on tentait d'assassiner le docteur Azoulay, après avoir lapidé Schebat et dansé sur le corps de femmes enceintes, n'est-ce pas là qu'on voyait un interne juif, le jeune Jaïs, dont le nom a illustré le martyrologe de la science, qui, penché sur le chevet des malades catholiques, juifs, protestants, libres-penseurs, sans aucune distinction de confession, faisait noblement son devoir et contractait les germes du fléau qui devait le foudroyer? (*Applaudissements.*)

D'ailleurs, chaque fois qu'on fait appel à la générosité ou à la charité des Israélites algériens, on est sûr de trouver nombre de donateurs; malgré les charges qu'ils s'imposent pour leurs pauvres et leur peu de fortune, les Juifs ne se lassent pas de secourir leurs concitoyens des autres cultes. Lors de la grève des limonadiers à Alger, ils ont généreusement donné, et l'on sait qu'on les avait mis à la porte de tous les cafés. On fonde à Oran une société de bienfaisance, et, par l'intermédiaire du grand-rabbin, qui a écrit à ce propos une lettre inspirée des plus purs sentiments de libéralisme et de tolérance, les Juifs versent leur obole. L'administration paraît ignorer cependant tout les dénis de justice, par lesquels on répond à tant de calme et d'esprit civique.

A propos des monts de piété, on ne saurait compter en détail les stupides cruautés, comme s'exprime le *Télégramme*, journal peu suspect de sémitisme, auxquelles se sont livrées, avec l'autorisation des préfets les conseils municipaux antijuifs. Celui d'Alger, par exemple, avait voté, à l'occasion du 1er janvier, des fonds qui seraient mis à la disposition des miséreux pour dégager des reconnaissances n'excédant pas 3 francs. Quand les Juifs se présentèrent, on leur répondit que la faveur ne s'appliquait pas à eux. Le même conseil avait décidé que les Juifs indigents ne bénéficieraient ni des distributions de pain faites aux sans

(1) *Journal Officiel.* Discours de M. Rouanet. Séance du 24 mai 1899.

travail, ni d'aucun dégagement gratuit au mont de piété. Et cette mesure monstrueuse, l'administration préfectorale l'approuva, comme elle a sanctionné la suppression de la bourse enlevée en plein cours d'étude à un jeune artiste de grande valeur, mais fils de Juif, et aîné de neuf enfants.

Et pourtant, la misère de toute cette population est indicible. M. Mercier, maire de Constantine, avait déjà, dans un document officiel, déclaré qu'il connaissait plus de trois mille Israélites, dénués de toute ressource. On a vu comment il comprenait à leur égard l'accomplissement des plus élémentaires devoirs d'humanité.

Pourtant, la municipalité dont il est le chef et qui maltraite si fort le budget communal, avait pris la résolution de fonder un mont de piété. En apparence, il s'agissait de venir en aide aux malheureux en leur prêtant sur gages à 12 °/₀. En réalité, on voulait trouver une place de directeur pour un politicien antijuif (1) et, en même temps, dire son fait à l'usure juive. On célébra une inauguration à grand orchestre, avec remerciements au nom de toute la population qui « pourra échapper ainsi à l'exploitation des usuriers juifs ». Le journal de M. Morinaud loue, dans des articles dithyrambiques, une institution qui va « gêner la juiverie », provoquer « les grincements de dents de la synagogue » (*sic*), et dont « la municipalité a le droit d'être fière » (2). Bien mieux, « les ruines accumulées dans ce pays par l'usure, passion favorite des Juifs, se trouveront atténuées dans de notables proportions... Les travailleurs de la terre pourront se mettre à l'abri des sollicitations effrontées des accapareurs cyniques » (3).

Après tous ces beaux discours et ces effets de style qui nous donnent, hélas ! une idée du goût et de la mentalité des lecteurs antijuifs qui s'en contentent, le mont de piété fonctionne, et alors que deviennent *les intéressants travailleurs de la terre* exploités par le *Juif cynique*, et les pauvres musulmans victimes de la rapacité des usuriers juifs ? Notez qu'ils sont à Constantine 23,138 musulmans. Or, nous avons sous les yeux la liste des quatre-vingt-huit premiers emprunteurs. On y trouve 13 musulmans. — Ils sont 21,056 Européens, sur la

(1) Il s'agissait du sieur Rouyer dont M. Rouanet a fait connaître les titres à la décoration. L'histoire mérite d'être rappelée.

« On a décoré également M. Rouyer, que le préfet, M. Dufoix, a fait nommer président du conseil général après en avoir modifié la majorité par de nouveaux choix de conseillers généraux à titre indigène. Mais il y a deux Rouyer : l'un est un ancien pharmacien qui tenait une maison de bains ; l'autre, son frère, est propriétaire. On voulait décorer l'un comme propriétaire, l'autre pour services exceptionnels politiques. Seulement, au dernier moment on s'est dit qu'il était difficile de décorer à titre politique un antisémite militant, et l'on a décoré le gérant d'une maison de bains à titre d'agriculteur. (*On rit.*) En Algérie, cela ne tire pas à conséquence. »

(2) Le *Républicain*, des 4 et 11 avril 1899.

(3) Le *Républicain* du 5 avril 1899.

même liste, on en trouve 30. — Il y a 6,287 Israélites; ils sont quarante-cinq emprunteurs, et nous ne sommes qu'au début, à l'époque où les Juifs ne connaissaient pas tous l'existence du mont de piété. Sur ces quarante-cinq engagements, opérés par les odieux ploutocrates qui emploient leurs millions à faire l'usure que l'on sait, on en voit deux d'une valeur de 30 francs, trois d'une valeur de 25 francs, trois d'une valeur de 20 francs, sept d'une valeur de 15 francs, un d'une valeur de 12 francs, quatre d'une valeur de 8 francs, deux d'une valeur de 5 francs, un d'une valeur de 4 francs et deux d'une valeur de 3 francs. — Le plus beau de l'aflaire le voici : on a été obligé de prendre au mont de piété antijuif de Constantine, institué pour délivrer les pauvres de l'usure juive, deux employés juifs, tant il y avait de Juifs emprunteurs !

Il va sans dire que l'administration ne sait rien de tout cela, ou, ce qui revient au même, laisse tout dire, tout passer, et se garde de renseigner les publicistes, les députés ou les ministres. Il faut qu'on le sache une fois pour toutes, les fonctionnaires algériens sont en grande partie responsables, nous allions écrire uniquement responsables, de tous les maux dont souffre l'Algérie.

Si la Métropole a été pendant si longtemps odieusement trompée c'est que les 17,864 fonctionnaires qu'elle paye là-bas, et qui sont en grande partie recrutés à ses frais, sur place, l'ont systématiquement trompée. Ils ont fait croire au Parlement « qu'il y avait en Algérie un parti opportuniste et un parti radical, un parti modéré et un parti avancé. Rien de tout cela n'existe en Algérie. Il y a des compétitions et des rivalités; il y a des ambitions, des appétits, des intérêts et des groupes, des çofs représentant des intérêts, et voilà tout ».

On nous a fait croire qu'en Algérie, au moins dans les communes de plein exercice, l'administration exerçait sur les budgets communaux, la surveillance que les lois lui ordonnent d'instituer. Il a fallu toute la clairvoyance de M. Jonnart, aidé de l'expérience faite, à ses dépens, par son beau-père, préfet assez révolutionnaire pour prétendre établir dans la voirie départementale une comptabilité analogue à celle de la Métropole, pour que le Parlement puisse entrevoir à quelle sarabande et à quel fourbi, se livrent, avec l'argent du paysan français, les municipalités antijuives.

J'engage tous mes collègues, disait fort bien M. Rouanet, qui veulent se faire une idée de la façon dont l'Algérie est administrée, à se renseigner, à cet égard, dans le beau rapport de M. Jonnart; ils y trouveront un ensemble de faits absolument concluants; ils verront, par exemple, que dans une seule commune comme celle de Mécla, on se trouve en présence de quarante-cinq électeurs avec un budget de 38,000 francs.

Songez, Messieurs, à ces chiffres ! Quarante-cinq électeurs, cela repré-

sente environ trente cinq à trente-six familles, soit, en partageant la commune en deux, seize à dix-sept familles d'un côté et autant de l'autre. Les seize familles qui arriveront au Conseil municipal disposeront du budget de 38,000 francs. On vit très bien en Algérie dans une famille avec 2,000 francs par an. (*Rires.*) Vous vous figurez dès lors la violence des appétits surexcités, des intérêts qui sont en cause et vous comprenez d'où vient l'âpreté des polémiques. Cela vous explique que nos collègues algériens, quand ils viennent ici, se dénoncent à qui mieux mieux dans un langage qui frise toujours la marge extrême du vocabulaire parlementaire et en sort même quelquefois. Il y a là une situation absolument déplorable.

On a dépensé des millions pour la colonisation, et les crédits ont été employés de telle manière que rien n'est fait. Non seulement on n'a pas installé 8,000 familles en tout, non seulement on a prodigué les concessions dans les conditions les plus extraordinaires aux amis et connaissances, puisqu'on trouve des concessionnaires *post mortem*, mais on a employé à tout, sauf pour son objet légal, les crédits de colonisation. Sur ce chapitre du budget on a même mandaté des frais de cavalcade. Qu'on s'étonne ensuite d'apprendre que le colon algérien revient à 16,000 francs par tête.

Nous avons cru qu'il y avait une justice en Algérie : on vient de voir comment fonctionnent les tribunaux consulaires. Par l'épouvantable supplice auquel on a soumis pendant huit mois une pauvre receveuse chrétienne accusée de concussion sur la dénonciation d'une presse immonde; par la terreur que répandent dans les parquets les officiers ministériels politiciens, par les outrages sans nom que déversent sur les tribunaux qu'on laisse amovibles pour en faire les jouets des industriels politiques, par l'impossibilité où se trouve encore aujourd'hui le Parlement, d'avoir une statistique pénale, complète et digne de foi, on peut deviner ce que valent la plupart des magistrats algériens, leurs opinions sur les Juifs, et les traitements qu'ils leur infligent. En dépit des prescriptions formelles de la Loi, les parquets laissent les ligues antijuives fonctionner publiquement, comploter et agiter le pays. En janvier dernier, à Constantine, au cours d'une réunion publique, un antijuif a prononcé les paroles suivantes : « Aujourd'hui nous devons nous servir du bulletin de vote...; mais demain, si nous y sommes obligés, nous aurons recours à d'autres armes qui feront plus de bruit et plus d'effet » (1). Le président de la ligue a ensuite ajouté : « Si l'administration nous force à sortir de nos gonds, qu'elle prenne garde, les fusils partiront tout seuls. » Le parquet ignore ces provocations, il ignore aussi que les élections munici-

(1) La *Paix* du 3 février 1900.

pales approchent et que les ligues « organisent la campagne électorale ».

On laisse nombre d'officiers ministériels commettre les irrégularités et les procédures les plus scandaleuses, sans oser agir, parce qu'ils sont pourvus de fonctions électives et souteneurs de journaux à scandales. On sait que des étrangers introduisent par toutes les frontières des quantités considérables de bestiaux qu'ils jettent ensuite sur le marché français, comme provenant du troupeau algérien, en causant ainsi le plus grand dommage aux producteurs français. On n'ignore pas que la contrebande se fait sous toutes les formes, par terre et par mer, que Maltais, Espagnols, Italiens, introduisent en Algérie, tabacs, poudres, denrées coloniales, poteries, alcools, approvisionnant par la fraude et le dol des milliers d'indigènes; on ne veut rien voir ni savoir car il ne faut pas se brouiller avec les étrangers, les plus fermes soutiens du grand parti français. Par contre, si un négociant juif commet des irrégularités, et personne ne soutient que dans ce troupeau il n'y a pas de brebis galeuses, on communique immédiatement à la presse des renseignements tendancieux et sensationnels sur les fraudes juives atteignant des millions. Et puis, quand la calomnie est lancée, quand la *Libre Parole* lui a donné toute la publicité désirable, quand tous les journaux algériens l'ont reproduite, on fait glisser en troisième page, dans la colonne des faits-divers, un tout petit entrefilet annonçant que le prévenu vient d'être mis en liberté provisoire, que l'affaire n'a pas toute l'importance qu'on lui avait d'abord attribuée et qu'elle ne donnera lieu sans doute à aucune poursuite.

Quand on se résout, sur les ordres pressants du gouvernement et sous l'indignation de la presse métropolitaine, à mettre en arrestation quelques *manifestants* ayant pillé, incendié, assassiné en plein jour, à main armée et en pleine ville, on les condamne pour *délits de presse ou bris de clôture.*

On laisse un individu de la pire espèce inventer et proférer sous le nom sacrilège de *Marseillaise*, une révoltante obscénité antijuive. Le « barde antijuif » exploite toute une population, le patriote Barthelemy passe au rang de héros algérois à côté de Milano; les deux portraits fraternisent à toutes les vitrines. Et quand cet individu a terminé sa besogne de guerre civile, quand il s'est fait remarquer, sans même encourir une arrestation, dans tous les troubles et les pillages, il faut qu'un simple commissaire de police de Mostaganem le reconnaisse à première vue pour un évadé de Nouméa dont le casier judiciaire, au nom de Brunet Arthur, est émaillé d'une vingtaine de condamnations: il n'y a plus de police, plus de parquets, plus de tribunaux, sauf contre les miséreux Juifs. Et voilà pour la Justice!

Savons-nous ce qui se passe au 19e corps? Encore moins. Il a

fallu que le *Temps* lui-même nous apprenne le rôle des gendarmes et des zouaves, acceptant des émeutiers les cigares volés chez les marchands juifs.

Un juge a vu repousser par la troupe un pauvre diable, la tête couverte de sang, qu'une bande d'antijuifs poursuivait pour l'assommer.

Me D..., adjoint et avoué, a vu les zouaves remplir leurs poches de cigares et de cigarettes qu'on leur jetait dans le pillage d'un marchand de tabac israélite.

En résumé il résulte de toutes les dépositions qu'on pillait aux cris de: « Vive l'armée ! » que la troupe a laissé faire, que la gendarmerie à cheval est restée impassible, se livrant à d'inoffensives cavalcades au pas, qu'on a pillé devant le poste de la place Bugeaud, que les émeutiers s'écartaient pour laisser passer la cavalerie qui arrivait au petit pas avec toutes sortes de précautions pour ne heurter personne, et qu'ils se reformaient derrière elle; enfin, qu'on volait sous les arcades pendant que les troupes stationnaient sur la chaussée. *Les zouaves, presque tous d'Alger, en étaient ravis;* au contraire, certains officiers avaient les larmes aux yeux, de subir cette humiliation.

Les témoins entendus ont même vu une brigade de gendarmerie à cheval faire un grand détour pour aller d'une rue dans une autre, afin de ne pas être exposée à déranger un fort attroupement dans une rue étroite, la rue Palmyre.

Après tout ce qui s'était passé le samedi et dans la nuit, la troupe n'avait pas été consignée le dimanche, et *il se trouvait bien des militaires en uniforme parmi les émeutiers* (1).

Voici un extrait du compte rendu de la séance du Conseil municipal d'Alger, le 24 janvier 1898:

M. Dupuy, adjoint, objecte que lorsque la police arrêtait un pillard, la foule venait l'enlever aux agents sous les yeux des gendarmes qui se gardaient de prêter mainforte à la police.

M. Langlois ajoute que la troupe se montrait quand le pillage d'un magasin était terminé.

Le Maire dit que l'immobilité des gendarmes et de l'armée devant les scènes de pillages a scandalisé tous ceux qui ont pu voir avec quelle facilité opéraient ceux qui défonçaient les devantures des magasins, puis pillaient la marchandise.

Mais j'ai vu plus étonnant encore: Hier soir, alors que les troupes occupaient en force tout le centre de la ville et empêchaient de circuler, j'ai fait une ronde avec mes adjoints et quelques autres personnes. Or, nous avons trouvé rue de Chartres, une bande qui procédait fort tranquillement à l'attaque d'une devanture.

La bande s'est en partie dispersée à notre approche, mais ceux qui sont restés nous déclarèrent que, toutes les issues étant gardées, il leur était impos-

(1) *Rapports officiels sur les troubles d'Alger*, extraits cités d'après le *Temps* du 19 février 1898.

sible de rentrer chez eux. Ils étaient comme prisonniers au centre du cordon militaire et occupaient leurs loisirs à regarder l'enfoncement d'une devanture.

J'ai obtenu qu'on les laissât franchir la barrière, et nous avons fait ensuite arrêter un individu fort dangereux, qui était revenu à la charge contre la boutique. Mais que peuvent quelques volontaires devant l'inertie de la gendarmerie et de l'armée ? (1)

On laisse certains officiers brimer les soldats israélites, certains sous-officiers se livrer aux provocations les plus dangereuses, envahir le quartier juif en proférant les cris les plus séditieux, et enfin quand ils ont une corvée des plus répugnantes à ordonner, s'écrier devant le front de la troupe : « Les youpins, sortez des rangs. » Et les malheureux qui n'osent rien dire, car ils savent ce qui les attendrait s'ils faisaient punir un de ces grossiers personnages, sont contraints de subir silencieusement l'injure et, par dessus le marché, de faire les services les plus pénibles. Ajoutons que la plupart des soldats israélites font régulièrement leur service, ne s'enivrent pas, donnent des preuves de bonne volonté et valent en somme au moins autant que leurs camarades chrétiens. Quelques-uns trouvent même au régiment l'occasion de se signaler par des actes particuliers de bravoure, témoin le zouave Amsallem, en garnison à Douéra, qui n'a pas hésité à se jeter dans un puits profond de vingt mètres pour sauver un enfant de quatre ans qui lui a dû la vie. D'ailleurs, ces qualités du soldat juif, les meilleurs officiers du 19e corps sont unanimes à les reconnaître et beaucoup d'entre eux sont les premiers à prévenir le pauvre conscrit israélite qu'il doit se plaindre si on commet à son égard la moindre injustice et que les coupables seront punis. Malheureusement, sous l'influence du milieu qui est déplorable, et par suite de l'indifférence du haut commandement, beaucoup de sous-officiers et de subalternes de tous rangs ne cessent de persécuter le petit soldat juif.

Passons à l'Université : le Parlement a fait des sacrifices énormes pour répandre l'instruction à tous les degrés en Algérie. Les écoles supérieures ont coûté des millions, y compris le palais des langoustes; elles ont produit les Régis et un tas de sous-Régis, élèves dociles de ces professeurs recrutés sur place qui insultent journellement la Cour de cassation, félicitent les émeutiers de leur furie française, sont membres d'un club politico-nationaliste d'où sont exclus systématiquement tous les étudiants israélites, et qui ose s'intituler association des étudiants. Si le mal est moindre dans les lycées, où un personnel d'élite, recruté dans la Métropole, et régulièrement contrôlé, reste fidèle aux vraies traditions de la France, il commence cependant à envahir certains

(1) *Bulletin Municipal officiel*, page 396.

établissements, où cléricaux et antijuifs dans le genre de M. Vars, trop longtemps professeur de philosophie à Constantine, essaient de compromettre la prospérité des établissements universitaires et d'y corrompre l'esprit des élèves.

Dans nos écoles primaires, le danger devient indéniable; les écoles normales forment, sur place, un personnel italo-hispano-français qui va répandre dans l'esprit des enfants les doctrines les plus antifrançaises. Sans doute, ces métis sont encore en infime minorité : quelques-uns se transforment au contact de leurs collègues dont le dévouement est au-dessus de tout éloge, et les autres rencontrent de telles résistances parmi les instituteurs qui enseignent à côté d'eux, qu'ils sont réduits à l'impuissance. Pourtant, on cite déjà de trop nombreuses écoles où les enfants israélites sont mis à l'index, où l'adjoint laisse impunément chanter dans les cours la *Marseillaise* du forçat Brunet, tutoie et injurie les élèves israélites et les note avec une excessive sévérité. Il faut, là comme partout, que des ordres soient donnés et qu'on se décide à faire appliquer la loi en attendant qu'on supprime les écoles normales et les écoles supérieures qui sont aussi coûteuses que dangereuses (1).

Il faut qu'on dise leur fait à cette infime minorité d'instituteurs que leurs collègues connaissent, méprisent et redoutent, et qui trahissent doublement le pays en risquant d'élever une génération de fanatiques et de déshonorer la plus noble des professions.

Et à propos du clergé algérien, s'est-on assez moqué de nous! L'erreur a-t-elle été assez profonde et assez comique! Trompés par quelques galéjades qu'imagina le très habile cardinal Lavigerie, nous pensions qu'il y avait en Algérie un clergé sinon libéral, — il ne faut pas trop demander, — au moins tolérant par nécessité, rallié sincèrement à la République, et supérieur, sur bien des points, aux jésuites français.

C'est encore une illusion que la haute administration nous avait donnée et que les antijuifs ont dissipée en nous forçant sur ce point, comme sur tant d'autres, à faire le devoir des fonctionnaires et à nous renseigner : ce sera même le seul service que les antijuifs auront, bien malgré eux, rendu à l'Algérie. Nous savons maintenant que nous nous trompions : les plus hautes dignités appartiennent dans le diocèse d'Oran à des prêtres d'origine étrangère, dont quelques-uns ne sont même pas naturalisés, témoins des hauts dignitaires du diocèse d'Oran, des professeurs du séminaire, des titulaires de cures les plus importantes.

Le clergé s'est partout lancé à corps perdu dans les luttes poli-

(1) Voir sur toutes ces questions Lenormend, *Péril etranger*, pp. 408-417.

tiques. Les congrégations, notamment celle des Salésiens, italienne et non autorisée, ont subventionné les journaux de guerre civile, répandu des *Croix* et des *Pèlerins* spéciaux, fomenté la haine entre les citoyens. Au plus fort des troubles, quand le sang coulait, quand la lueur sinistre de l'incendie répandait la terreur dans Alger, lorsque, dans les villages les plus éloignés, sur les routes lointaines, on traquait, pillait les pauvres colporteurs juifs, lorsqu'on saccageait les synagogues et qu'on fessait dans les rues les femmes enceintes, lorsqu'on lapidait les petites filles de six ans, il ne s'est pas trouvé un évêque, un curé, un vicaire pour prononcer une parole de paix et de pitié, pour jeter le blâme sur les émeutiers, pour dire un mot, un seul, en faveur des persécutés. Par contre il s'en est rencontré un pour écrire dans la *Croix* et dans le *Pèlerin* les lettres que l'on sait, que nous avons citées, et qui ont fait frémir d'indignation le Parlement tout entier, comme elles ont fait rougir de honte tous les bons Français qui les ont lues.

Il est inutile d'ajouter qu'il n'y a pas eu un seul fonctionnaire de la République pour rappeler au clergé algérien qu'il était défendu de prêcher en espagnol, qu'il était mauvais de pousser à la guerre civile, et aucun, non plus, n'a même proposé d'appliquer les lois aux congrégations non autorisées. Comment le ferait-il, quand on sait, par exemple, qu'un préfet algérien, dans une ville qui compte un excellent collège de jeunes filles, envoie ses filles au couvent, chez des nonnes étrangères? On n'est pas plus smart.

XVI

Voilà donc ce qui reste après l'étude exacte des accusations multipliées par les antisémites. Contre cette population pauvre et laborieuse, ils n'ont su accumuler que des calomnies. Mais, à la charge des antijuifs, subsistent et subsisteront toujours pour leur honte dans l'avenir, une série de crimes que les historiens déclareraient invraisemblables, s'ils n'étaient établis sur tant de preuves évidentes.

Toutefois, à la charge du gouvernement général de l'Algérie, reste la part de responsabilité, de beaucoup la plus lourde. On n'a cessé de tromper le Parlement et la France en les maintenant dans une ignorance systématique de tout ce qui se commettait de fourbi et d'illégalités en Algérie : toutes les administrations se sont rendues complices des maux qui risquent de déshonorer définitivement l'Algérie et qui provoquent dès maintenant un exode que le gouvernement

cherche trop tard à enrayer (1). On a laissé croître et se solidariser les éléments disparates qui devaient donner aux appétits de quelques politiciens ratés, de certains boutiquiers et d'une majorité d'agents d'affaires plus ou moins usuriers, les apparences d'un parti politique.

L'anarchie, sous toutes ses formes, a désorganisé le corps des fonctionnaires algériens, et, chaque fois qu'on a été forcé de s'expliquer devant le Parlement, on est venu lui demander, parce qu'on savait qu'il n'en voulait pas, des lois d'exception contre les uns et contre les autres.

La tragi-comédie a suffisamment duré : les lois d'exception, l'état de siège, la persécution contre la presse, le retrait des libertés acquises, ne sont nullement nécessaires pour rendre à l'Algérie la paix qu'une poignée de fonctionnaires lui a fait perdre au profit d'une bande d'agités. Les lois actuelles suffisent pleinement ; dès qu'on voudra les appliquer dans la lettre et dans l'esprit, la paix sera immédiatement rétablie.

Il faut enfin que la France, pour les 183 millions que lui coûte annuellement l'Algérie, ait là-bas un gouverneur digne de ce nom, entouré de fonctionnaires décidés à ne pas trahir leurs devoirs, un gouverneur résolu à faire respecter les lois et l'esprit français, à faire cesser les crimes de lèse-civilisation et de lèse-humanité qui se commettent chaque jour, et à aider tous les hommes de bonne volonté à triompher de la plus odieuse et de la plus savante campagne de calomnies, en répandant la lumière, en renseignant pleinement et complètement la Métropole, en administrant au grand jour et au plein soleil.

Le phénomène antijuif algérien ressemble à ces grosses taches qui effraient les enfants ; de loin, c'est quelque chose ; de près ce n'est rien, un peu de boue tout au plus.

Les personnages qui veulent nous effrayer avec cette apparition, rentreront bien vite dans l'ombre d'où ils n'auraient jamais dû sortir, dès qu'on aura porté la lumière sur les insanités qu'ils ont pu jusqu'à présent faire prendre pour la réalité même, parce que personne n'était mis à même d'examiner de près les questions par ceux qui avaient charge et devoir de nous renseigner et d'appliquer les lois.

L'auteur responsable avant tout du mal dont souffre l'Algérie, c'est l'administration algérienne. Il a suffi d'un préfet énergique pour que les rues d'Alger soient nettoyées en quelques jours. Aussitôt qu'un gouverneur général digne de ce nom paraîtra, l'antisémitisme aura disparu.

(1) Voir sur cette grave question, l'émigration en Syrie des grandes familles indigènes de Médéah, l'article de l'*Echo d'Oran* du 27 décembre 1899, où malgré toutes sortes de réticences commandées par la situation le mal est signalé, — mais trop tard.

Ce gouverneur-là pourra rendre à cette admirable Algérie, par la seule force des lois françaises qu'on y appliquera enfin, et par les renseignements véridiques dont il sera prodigue, sa puissance de séduction et sa popularité. Comme on l'a dit avec raison, « quand on saura en France que l'Algérie est redevenue terre française, que les sauvages et les barbares n'en sont plus les maîtres, que les citoyens paisibles et laborieux y trouvent aide et protection, que le Français n'y est plus traité en ennemi à écœurer et à faire fuir au plus tôt, l'Algérie, terre admirable et féconde, ciel enchanteur autant qu'inoubliable, exercera de nouveau son irrésistible attrait, et vers elle, si on sait y rappeler et retenir le bon et laborieux travailleur de France, iront de nouveau, confiants et résolus, des milliers d'émigrants qui en assureront le développement magnifique et progressif, qui en feront jaillir et briller toutes les richesses, pourvu qu'on leur assure paix et sécurité, qu'on leur procure quelques crédits, et qu'au lieu de s'épuiser à se haïr, à se persécuter, à se maudire réciproquement, on s'entende, dans une même ardeur de travail, de solidarité, de fraternité française, pour le bien de la colonie et la gloire pacifique de la mère-patrie ».

Louis Durieu.

Idées et Faits Socialistes

KANT ÉTAIT-IL « UN SOPHISTE BOURGEOIS » ?

(RÉPONSE A PAUL LAFARGUE)

Mon article du mois dernier dans la *Revue Socialiste* sur le Matérialisme de Marx et l'Idéalisme de Kant a eu l'honneur d'une réplique de Paul Lafargue, un des chefs de l'école marxiste en France. La publication de cet article purement philosophique dans le *Socialiste*, « organe central du Parti Ouvrier Français », confirme la thèse que j'ai soutenue au début de mon précédent article, à savoir que le prolétariat militant commence à s'intéresser de plus en plus aux grands problèmes de la pensée scientifique et philosophique. Il comprend quels liens étroits existent entre ces problèmes et les intérêts généraux d'une classe qui combat pour le progrès humain dans *toutes* ses manifestations. D'autant plus impérieux est notre devoir d'examiner minutieusement nos théories philosophiques avant de les soumettre au peuple avide, en tant qu'il est conscient, non seulement de faits bien établis, mais aussi et surtout d'idées générales rigoureusement exactes et claires.

La réponse de notre camarade Paul Lafargue est très courtoise pour l'auteur qu'il cherche à réfuter, mais aussi très violente envers sa thèse. Jugez plutôt : « Rappoport, qui semble connaître Kant, devrait nous exposer la partie *bourgeoise* de sa philosophie qui séduit l'esprit *réactionnaire.* » Lafargue proclame Kant « un sophiste bourgeois » et moi « un kantien intransigeant ». *Ergo*... Lafargue est assez aimable pour ne pas conclure. Il y a mieux. Il me traite comme un simple Jaurès qu'il rend responsable (et pour quelle raison ?) de mon kantianisme. Il m'enveloppe dans le dédain qu'il professe pour les bandes d' « Intellectuels » qui déshonorent l'humanité...

Je ne me pardonnerais jamais de me départir de cette courtoisie dont Paul Lafargue m'a bien voulu donner l'exemple. Mais il serait aussi bien impardonnable de ma part de combattre mollement ce que

je considère comme une erreur philosophique qui peut devenir funeste dans son application. Paul Lafargue est un des maîtres de la doctrine marxiste, reconnu comme tel, non seulement en France, mais aussi à l'étranger. Il est également un des rares disciples et amis de Marx qui aient essayé d'appliquer sérieusement la méthode marxiste à ce qu'Engels appelle « les idéologies supérieures », c'est-à-dire à l'explication de l'origine des idées philosophiques, religieuses et artistiques.

Il serait donc intéressant de profiter de l'occasion pour examiner de près les résultats auxquels on aboutit à l'aide de cette méthode. Si nous trouvons ces résultats assez maigres, pour ne pas dire plus, ce ne sera certainement pas la faute de Lafargue qui est un esprit très fin et paraît être en possession d'une érudition assez étendue, mais plutôt la conséquence naturelle de cette méthode même qui ne peut donner plus qu'elle ne peut tenir.

Un des traits dominants de la méthode marxiste est d'attribuer à chaque phénomène individuel d'ordre philosophique, religieux ou artistique, une *origine de classe*. Les grands philosophes, ou les grands artistes, les fondateurs des grandes religions qui ont dominé les esprits et les cœurs des hommes pendant des siècles, se trouvent ainsi classés, étiquetés et enrégimentés, par la méthode marxiste, dans un groupe social correspondant et figurent comme représentants de telle ou telle classe sociale : noblesse, grande bourgeoisie, petite bourgeoisie, classe paysanne, prolétariat, etc., comme défenseurs, conscients ou non, des intérêts et des aspirations de ces classes. Le philosophe marxiste trouve qu'une idée est flottante, sans appui, sans lien, tant qu'elle n'a pas trouvé toute une classe sociale pour s'y abriter. Aussi le marxiste est toujours à la recherche de la paternité de telle ou telle idée, et ne découvre jamais ou presque jamais cette paternité dans les besoins déterminés de l'homme, dans sa nature sensible, morale ou intellectuelle, dans les intérêts de l'individu. Tout cela est pour lui de la vieille métaphysique. Il lui faut une classe sociale, une classe entière, qui soit intéressée au triomphe de son idée pour que son besoin d'expliquer ou son « besoin des causes », comme l'appelle Du Bois-Reymond, soit entièrement satisfait. Ainsi Locke se trouve mandaté par la bourgeoisie anglaise pour défendre ses intérêts commerciaux — dans le domaine de la théorie de la connaissance. Les grands champions de la liberté de la pensée ne tenaient à cette liberté toute idéologique que par une sorte d'illusion. En réalité, ils visaient la liberté du commerce. Telles sont les conclusions du déterminisme économique.

Un écrivain marxiste et non des moindres, Franz Mehring, n'a-t-il pas déclaré que Ibsen en Norvège, et Tolstoï en Russie, sont tous les deux les produits de l'état industriel de ces pays. On peut trouver

de nombreux exemples de ce genre d'explication chez Marx et Engels eux-mêmes, bien que de tous les marxistes, ce soit encore eux qui aient été les plus avisés et les plus prudents, parce que les mieux informés. (Marx, à propos de certaines explications « marxistes », est allé jusqu'à dire : « Tout ce que je sais, c'est que je ne suis pas marxiste »).

*
* *

Victime de cette méthode, Paul Lafargue écrit les lignes suivantes : « Au commencement du siècle, la bourgeoisie, ayant achevé son œuvre de démolition révolutionnaire, reniait sa philosophie voltairienne et libre-penseuse ; on remettait à la mode le catholicisme, que le maître décorateur, Chateaubriand, peinturlurait d'images romantiques, et Sébastien Mercier importait l'idéalisme de Kant pour donner le coup de grâce au matérialisme des Encyclopédistes, dont Robespierre avait guillotiné les propagandistes. — A la fin de ce siècle qui, dans l'histoire, portera le nom de siècle de la bourgeoisie, les intellectuels essaient d'écraser, sous la philosophie kantienne, le matérialisme de Marx et d'Engels. »

Paul Lafargue n'oublie ici qu'un petit détail, notamment que ce même « siècle de la bourgeoisie » a produit le positivisme d'Auguste Comte, de Stuart Mill et de Herbert Spencer, la science naturelle moderne, très « voltairienne et libre penseuse » — « Voltaire a passé dans notre sang », écrit Du Bois-Reymond — et absolument hostile à toute méthaphysique, des matérialistes aussi intransigeants qu'unilatéraux comme Büchner, Moleschott et tant d'autres. Lafargue oublie aussi que ce siècle bourgeois a vu vers sa moitié naître et se développer le plus grand « débat matérialiste » connu en Allemagne sous le nom : *Materialistenstreit,* au cours du quel les idées matérialistes s'affirmèrent avec une netteté et un hardiesse inconnues jusqu'alors. Il ne prend pas garde que ce « siècle de la bourgeoisie » a en outre commis l'erreur de produire ces deux « Intellectuels » des mains des quels Paul Lafargue — un « Intellectuel » aussi — tient sa méthode : Karl Marx et Friedrich Engels. Et comme pour se moquer du monde tous les deux sont sortis de la classe bourgeoise elle-même... On peut dire que Lafargue supprime d'un trait de plume toute l'histoire intellectuelle du dix-neuvième siècle pour soutenir la thèse marxiste.

Quant au « maître décorateur » Chateaubriand, il sera peut-être permis de demander à Lafargue la raison par laquelle il lui fait endosser l'uniforme d'un vil intellectuel « bourgeois ». S'il est absolument nécessaire que Chateaubriand représente une classe sociale, il serait peut-être plus raisonnable de rendre le vicomte François-Auguste de Chateaubriand aux siens, c'est-à-dire à la noblesse pour laquelle il a

interrompu son voyage en Amérique, où il chassait, dit la chronique, le buffle et le carcajou, pour revenir en pleine révolution — c'était l'an 1792 — en France « défendre son roi ». Le noble émigré de Coblentz, le blessé de Thionville (côté des Prussiens), celui dont Sainte-Beuve dit que « le gentilhomme en lui n'a jamais failli » ne se trouverait-il pas un peu dépaysé parmi les Rességuier et les Schneider de l'époque bien mal avisés pour confier leurs intérêts à l' « auteur de la grande tentative chrétienne et monarchique » (Sainte-Beuve).

Si j'étais historien de la Révolution française, j'aurais peut-être demandé à Lafargue de me dire comment, où et quand Robespierre a guillotiné les « propagandistes » des idées de la Grande Encyclopédie. J'aurais prié Lafargue d'établir par des preuves historiques qu'au moins la plupart des adversaires politiques de Robespierre et de ceux qu'il croyait les ennemis de la Révolution, étaient les « propagandistes » des idées de l'Encyclopédie et qu'ils ont été guillotinés comme tels. Si la raison de la terreur était vraiment là, Robespierre aurait peut-être mieux fait de commencer par se guillotiner lui-même attendu que en tant que déiste et disciple de Rousseau il partageait les idées de ces deux « Encyclopédistes » Voltaire et Jean Jacques. Mais je ne suis — hélas ! — que philosophe, comme l'assure Lafargue qui sait tout, comprend tout et explique tout grâce à sa méthode magique du déterminisme économique — et je me tais. *Nec ultra crepidas, sutor !*

Je glisse sur le passage où Paul Lafargue attaque sur mon dos — et très injustement, selon moi — Jaurès et Fournière qui ne sont, je le répète, nullement responsables de mes idées kantiennes. Jaurès et Fournière sont de taille à se défendre eux-même et ils le feront s'ils le croient utile et nécessaire. Paul Lafargue veut évidemment faire de Jaurès mon inspirateur, sinon mon complice, de l'idée d'un « retour à Kant » inventé exprès par les maudits « Intellectuels » pour ruiner la philosophie marxiste, laquelle seule peut sauver l'âme socialiste... Tout cela est de la politique. Moi, je ne suis que philosophe et je retourne à la philosophie, en demandant toutefois la permission à Paul Lafargue de lui rappeler que politiciens comme philosophes sont unanimes à reconnaître que l'intransigeance politique la plus absolue ne dispense pas un écrivain de connaître les idées de celui qu'il réfute. Et maintenant, au fait !

*
* *

« Rappoport a raison — dit Paul Lafargue — quand il déclare que Kant n'a rien à voir dans le marxisme, Hegel non plus, bien que Marx et Engels aient été dans leur jeunesse d'ardents militants de la gauche

hégélienne. Mais depuis, ils ont critiqué et dépassé Hegel, et c'est au matérialisme français du dix-huitième siècle qu'ils se rattachent, ainsi qu'en a convenu Engels. Ils ont emprunté à Hegel sa méthode dialectique; après l'avoir remise sur ses pieds, selon le mot de Marx ; mais, dans leurs mains, elle les a conduits à une conception de l'évolution des sociétés et de la pensée absolument différente de celle de Hegel. »

Autant de mots, autant d'erreurs. Hegel a beaucoup « à voir » dans le marxisme et à mon argumentation appuyée sur des faits, sur l'analyse exacte des théories, Lafargue oppose de pures affirmations qui ne reposent sur rien. Qu'il ouvre le livre d'Engels connu sous le nom de *Anti-Dühring*. Il y verra la défense la plus complète de la dialectique hégélienne dans ses formes les plus orthodoxes (identité d'être et non-être; la théorie des trois états — trichotomie — qui sont: « position, négation, négation de négation, etc. ») Il y trouvera également une application de la dialectique hégélienne — non réformée — à l'étude des lois générales de la nature et de l'histoire. Il est vrai que le livre d'Engels n'a jamais été traduit entièrement en français, mais ce n'est pas une raison pour qu'un maître de la théorie marxiste ignore le leading-ouvrage de cette théorie, on peut dire le seul livre où la philosophie de Marx ait été exposée d'une façon complète et méthodique.

Lafargue dit : « C'est au matérialisme français du dix-huitième siècle qu'ils (Marx et Engels) se rattachent, ainsi qu'en a convenu Engels ». C'est juste le contraire qui est vrai. Dans le livre sur Feuerbach, Engels cherche à démontrer que les matérialistes français n'ont pas compris l'histoire de l'humanité. Et cela par deux raisons. L'idée de l'évolution qu'il rattache à la philosophie de Hegel et qu'il caractérise à l'aide de sa terminologie, leur était inconnue. En outre, selon Engels, les penseurs français ne comprenaient pas la « cause originelle » de l'évolution historique qui réside dans « des conditions économiques ou pour mieux dire le mode de production ». Pour Plekhanoff, par exemple, qui reconnaît franchement Hegel comme son maître en philosophie, les matérialistes français n'étaient que des métaphysiciens parce qu'ils invoquaient la « nature humaine ».

Après un passage sur la Kabbale, où, je l'avoue franchement, je ne suis pas compétent, Lafargue décline toute solidarité avec l'hégélianisme, au fond duquel « on trouve le déisme des sauvages ». Je ne crois pas y devoir insister autrement.

Je vais maintenant analyser le passage le plus intéressant de l'article de Lafargue où il expose à ses lecteurs le problème de *l'idéalisme philosophique*. Lafargue écrit une langue très populaire. Et cela nous reposera un peu des difficultés philosophiques qui surgissent à chaque

pas de notre débat sur le matérialisme de Marx et le marxisme de Lafargue. Voici ce qu'il dit :

« Afin de récréer un peu les camarades qui doivent se mettre au courant de la philosophie bourgeoise, je vais leur exposer en quoi consiste ce fameux problème qui a tant préoccupé les cervelles spiritualistes.

« Un ouvrier qui mange une saucisse et qui reçoit cent sous pour une journée de travail, sait très bien qu'il est volé par le patron et qu'il est nourri par la viande de porc ; que le patron est un voleur et la saucisse agréable au goût et nutritive au corps. — Pas du tout, dit le sophiste bourgeois qu'il s'appelle Pyrrhon, Hume ou Kant, son opinion est personnelle, partant *subjective ;* il pourrait avec autant de raison croire que le patron est son bienfaiteur et que la saucisse est du cuir haché, car il ne peut connaitre la *chose en soi*. De telles niaiseries tracassent les fortes têtes de la philosophie bourgeoise depuis que la propriété individuelle perturbe les conditions d'existence de l'homme et déconcerte son intelligence. »

Paul Lafargue expose ici l'histoire de la philosophie à ses « camarades » d'une manière par trop subjective qui ferait sourire un écolier de philosophie, tenu de savoir que Pyrrhon, qui a fait accepter sa doctrine par deux écoles philosophiques : la « seconde académie » et les sceptiques après Aenesidème, *vivait au temps d'Alexandre le Grand* (Pyrrhon est né vers 360 *avant* Jésus-Christ). Paul Lafargue découvre donc « un sophiste *bourgeois* » *deux mille ans avant* le commencement du développement de l'ordre capitaliste ou vingt-deux siècles *avant* l'avènement politique de la bourgeoisie. La bourgeoisie de Lafargue est si prévoyante qu'elle prend soin de créer et former ses représentants idéologiques *vingt siècles avant son existence !* Il nous sera permis, après une pareille découverte historique, de ne pas croire son auteur sur parole quand il affirme que les plus grands penseurs dont s'honore notre siècle, Hume et Kant, étaient « des sophistes bourgeois ». Examinons donc sa thèse.

Pour apparenter Kant aux sophistes, Lafargue se base (1) évidemment sur le caractère *subjectif* de la philosophie des sophistes qui proclamaient l'homme « la mesure de toutes choses qui existent ». L'Idéalisme de Kant parait avoir également un caractère subjectif parce qu'il constate que nos connaissances portent la marque de notre nature humaine. Elles sont partant *subjectives*. Mais comment Lafargue

(1) Tout lecteur du *Socialiste* a certainement compris que Lafargue appelle ces grands penseurs tout simplement « sophistes » au sens vulgaire du mot. Mais je me réfère à une explication personnelle qu'a bien voulu me donner notre camarade Lafargue, qu'il avait employé le mot de « sophiste » dans son sens historique.

ne voit-il pas que le *subjectivisme* des sophistes se distingue *toto cœlo* de celui de Kant? Les sophistes invoquent les différences qui existent entre les manières de voir des individus pour prouver que tout est relatif dans nos jugements qui dépendent de la nature de chacun. Le jugement, pour le sophiste grec est une affaire de tempérament, de goût, de caprice *individuel,* d'un « état d'âme » individuel. Le sophiste, c'est « l'impressionniste » en philosophie. Tandis que Kant s'attaque à *la nature de l'homme en général* en constatant que notre *entendement comme tel,* abstraction faite des différences inévitables de tempérament, de goût, d'intérêts, etc., contient des éléments subjectifs qui ne peuvent pas être justifiés par l'expérience objective. Car cette expérience elle-même ne devient possible que grâce à ces éléments. Le subjectivisme de Kant a donc un caractère *anthropologique* et non individuel comme celui des sophistes. La science moderne de Helmholz et de Du Bois-Reymond a donné raison à Kant. Ces choses ont été dites mille fois et c'est vraiment étonnant que Lafargue raisonne comme s'il ne les avait jamais entendues.

Pour faire ressortir encore plus clairement la fausseté de la thèse de Lafargue, prenons un exemple qui, pour ne pas être si concluant que celui de la *saucisse en soi,* n'est pas moins apte à faire comprendre notre pensée.

Supposons un lecteur naïf du *Socialiste* lisant l'article philosophique sur le matérialisme de Marx et l'idéalisme de Kant. Il y trouve tant de science accumulée, tant de noms qu'il devine être des noms illustres que Lafargue traite un peu négligemment. Il en conclut : Lafargue est l'homme le plus savant de la terre. Paul Lafargue qui par hasard a entendu le propos de ce brave lecteur, sourit avec bienveillance et comme il ne tient pas du tout de passer pour un savant, attendu que chaque savant est presque toujours doublé d'un intellectuel — fait à son admirateur la remarque suivante : Votre jugement, camarade, est très flatteur pour moi, mais, en homme de bonne foi qui au surplus ne tient pas à la vaine gloire des « intellectuels », je dois vous aire observer que vous jugez mal. Vous ne connaissez pas ce monde des savants. Vous ne pouvez donc pas savoir s'il n'y a pas de savants au moins aussi grands que moi. En stricte logique vous ne pouvez dire que de tous les savants que vous connaissez, c'est moi qui est le plus grand. Votre jugement, camarade, est *subjectif.* Et ce disant Paul Lafargue aurait absolument raison. Le jugement de notre brave homme aurait tous les traits d'un *subjectivisme individuel,* d'un relativisme personnel limité par un horizon spécial du milieu spécial où il vit.

Prenons un autre cas. Nous entendons souvent dire : Nul effet sans cause, nulle cause sans effet. Nous employons souvent les mots :

espace et temps. Nul homme normal ne contestera la vérité de ce principe : pas d'effet sans cause. Tout le monde emploie les mots : espace et temps. Vient le philosophe idéaliste qui vous interroge sur l'origine de ces trois idées : *causalité*, *espace*, *temps.* Vous lui répondez : Je les trouve dans *ma* raison, ou à l'aide de *ma* raison dans l'expérience. Et le philosophe idéaliste de vous dire : Votre jugement est *subjectif*, c'est-à-dire conditionné par la nature de la raison humaine. Rien ne vous garantit qu'il n'y ait une autre manière de concevoir les choses qui ne contienne pas les trois catégories dont vous avez besoin pour comprendre le monde. Et ce sera le raisonnement d'un *subjectiviste* dans le sens de Kant.

Il ne se trouvera jamais qu'une partie infime de l'humanité pour reconnaitre en Paul Lafargue le plus grand savant du monde, mais l'humanité tout entière a recours à la causalité, aux catégories : espace et temps. La différence entre le subjectivisme individuel et le subjectivisme antropologique est, comme on le voit, énorme. Il y a un abime entre Kant et les sophistes, en prenant le mot sophiste au sens historique.

Mais peut-être avons-nous tort de discuter sérieusement la *saucisse en soi* de Lafargue. Peut-être a-t-il voulu tout simplement dénoncer la *chose. en soi* devant le prolétariat organisé, insinuer que les intellectuels de l'école idéaliste veulent faire croire aux ouvriers que le « patron est leur bienfaiteur ». Ce raisonnement rappelle l'explication populaire de la question du Veto en 1789. On disait alors dans le peuple : Tu as un bol de soupe, vient *Monsieur Veto* qui te la prend. Lafargue veut-il dire à l'ouvrier : Tu as une saucisse de porc, vient *Madame la chose en soi*, accompagnée des intellectuels Pyrrhon, Hume, et Kant qui te la prennent ? Dans l'intérêt de la dignité philosophique de Paul Lafargue je me refuse à admettre cette hypothèse, bien qu'elle ait pour elle quelques apparences. En tout cas il y a deux points à relever à propos de la *saucisse en soi.* D'abord cette saucisse philosophique que Paul Lafargue sert aux camarades n'est point une saine nourriture pour le peuple ouvrier. Nous n'avons aucun intérêt à persuader le peuple que les grands maitres de la pensée critique et partant foncièrement révolutionnaire ont été les « ennemis du peuple ». Tout au contraire, en dotant la bourgeoisie des penseurs de la valeur d'un Hume, d'un Kant, Paul Lafargue se montre envers elle d'une générosité qu'elle n'a jamais méritée. Il met volontairement et injustement les meilleurs esprits de notre temps contre lui et contre le socialisme qui résume toutes les grandes aspirations du siècle. Cela n'est ni juste, ni pratique. Enfin il y a un autre enseignement à tirer de l'apologue de Lafargue. Sa saucisse philosophique est digne de passer dans l'histoire de la philosophie et dans tous les manuels de cette science comme

exemple de la façon dont il ne faut pas interpréter l'idéalisme philosophique.

Et voici qui est plus fort. Lafargue, tout en se déclarant matérialiste intransigeant, supprime d'un trait de plume le matérialisme comme système philosophique, en déclarant qu'il existe une « théorie dualistique du matérialisme », que « une idée est *aussi réelle* que l'objet dont elle est la réflexion cérébrale », que « le cerveau est un corps organisé pour produire des idées, comme la pile électrique pour fournir de l'électricité. Mais le cerveau ne donne des idées qu'en entrant en contact avec le monde extérieur par l'intermédiaire des sens : le dualisme est donc constant ».

La philosophie matérialiste est tout le contraire d'une théorie dualistique. Tout étudiant en philosophie le sait. Elle ramène tout à une seule substance-matière et ne considère les autres phénomènes que comme autant de manifestations de cette matière première. Le matérialisme est *moniste* par définition. Il n'y a pas pour le matérialiste un pire adversaire philosophique que le dualiste pour lequel la matière et la force, le corps et l'âme, la réalité et l'idée sont *deux* substances. Encore une fois la saucisse philosophique que Paul Lafargue sert aux « camarades » n'est pas de première qualité.

Il est vrai que Lafargue se déclare adversaire formel du principe de l'identité de l'Idée et de la Réalité. Il écrit :

« Mais il n'en est pas de même avec les marxistes, et Rappoport se trompe quand il assure que pour Marx « il y a identité de l'Idée et « de la Réalité ». D'abord nous ne nous servons jamais de cette phraséologie métaphysique. Une idée est aussi réelle que l'objet dont elle est la réflexion cérébrale, bien que l'idée ne soit pas plus immatérielle que la chaleur, l'électricité, la pesanteur ou toute autre force : il ne peut donc y avoir identité de l'idée et de l'objet qu'elle représente; pas plus qu'il n'y a identité de la chaleur et des corps dont la combinaison l'engendre. »

Si même il était vrai que les marxistes ne se servent jamais de « la phraséologie métaphysique », cela ne prouverait aucunement qu'ils ne préconisent pas *en fait* le principe de l'identité de l'Idée et de la Réalité dans le sens qu'on lui attribue en philosophie, à savoir : que nous sommes en état de pénétrer le sens intime des choses et de connaître la *chose en soi;* ou, par rapport à l'idéal social, qu'il est le prolongement direct de la réalité *objective,* soit économique ou autre. Nous allons voir que Lafargue lui-même affirme cette identité de la façon la plus formelle. Quand on reconnaît la chose il est puéril de s'effrayer du mot qui en est le signe matériel.

Lafargue se réfute lui-même quand il dit :

« L'homme, pour connaître un objet, doit d'abord vérifier si ses

sens ne le trompent pas, et chacun sait qu'ils sont sujets à caution : ainsi à distance, une tour paraît carrée et les arbres d'une avenue semblent se rapprocher; il doit donc corriger leurs erreurs en contrôlant un sens par les autres, puis passer au crible les idées que leurs impressions engendrent dans le cerveau.

« Les philosophes, parce qu'ils se tracassent avec le problème de la connaissance, s'arrêtent à cette première connaissance; mais les chimistes sont allés plus loin, ils ont pénétré dans les corps, les ont *analysés*, les ont décomposés en leurs éléments, puis ils ont fait un travail inverse, ils ont fait leur *synthèse*, ils les ont recomposés avec leurs éléments : du moment que l'homme peut, avec ces éléments, produire des corps pour son usage, il peut, ainsi que le dit Engels, penser qu'il connaît *les corps en eux-mêmes*. Le Dieu des chrétiens, s'il existait et s'il avait créé l'univers, n'en saurait pas davantage. »

Lafargue se trouve ici en plein monisme. Il reconnaît l'identité de nos idées avec « les corps en eux-mêmes ». Mais d'abord une petite remarque sur la façon dont il traite les problèmes philosophiques. Lafargue, qui est un philosophe malgré lui, parle des philosophes en général, mettant dans le même sac les idéalistes, les matérialistes, les sceptiques, les dogmatiques, les sensualistes, etc., etc. Tous ces gens-là s'arrêteraient, selon lui, à une connaissance superficielle des choses par les sens. Les idéalistes protesteront et répondront à Lafargue que c'est justement eux qui n'ont pas une confiance illimitée dans les sens. C'est eux qui nous enseignent que nous ne pouvons pénétrer par les sens la nature intime des choses. Ils s'arrêtent si peu à « la première connaissance » qu'ils ne croient pas d'une façon absolue à leurs sens, même alors qu'ils ont été contrôlés par les autres. Tous les sens, contrôleurs comme contrôlés, se valent au point de vue idéaliste, car tous procèdent de la même organisation humaine et dépendent d'elle.

Lafargue affirme que les « chimistes » seuls connaissent *la chose en soi*, il dit ingénument : *les corps en eux-mêmes*. Il reprend donc la thèse d'Engels et admet que les *chimistes* sont en état de connaitre les objets en eux-mêmes parce qu'ils font des *analyses et des synthèses*. Il ne lui vient même pas à l'idée de se poser cette simple question : « Est-ce que les chimistes ne font pas leurs analyses et leurs synthèses à l'aide de leurs sens et de leur raison, choses humaines et partant relatives ? » J'ai déjà démontré, dans mon article précédent, toute la naïveté de la thèse d'Engels que Lafargue reprend à son tour. La chose est d'ailleurs si simple et si claire que je crains de faire tort au bon sens du lecteur en y insistant autrement. *Les chimistes sont des hommes* et comme tels ne peuvent avoir d'autres connaissances que celles que l'organisation de leur cerveau leur permet d'avoir. Pour

le chien, remarque fort spirituellement Anatole France, l'univers est odeur. Je ne suis pas au courant des choses du ciel, et je ne puis dire si « le dieu des chrétiens » saurait ou « ne saurait pas davantage ». Mais ce dont tout le monde peut être sûr, c'est que la science d'un dieu, en le supposant existant, serait aussi bien conditionnée par sa *nature divine* que celle de l'homme l'est par la *nature humaine*. Comme on voit, l'application de la méthode marxiste par Lafargue à l'explication de la genèse des idées philosophiques n'est possible qu'à la condition de substituer à la philosophie réelle, telle qu'elle s'est développée depuis Thalès jusqu'à nos jours, une philosophie de pure fantaisie. Il reste à voir si les autres feront mieux, ce dont il est permis de douter.

Enfin, pour m'exaspérer, Paul Lafargue termine son article en maltraitant encore une fois la « justice, la vérité, etc. » Il écrit ceci :

« Rappoport, en vrai kantien, se scandalise de ce que je traite de grues métaphysiques et éthiques la Justice, la Liberté, la Patrie et les autres divinités de l'idéologie capitaliste. Mais une classe ne parvient à secouer le joug qui l'opprime, que lorsque sa minorité consciente et révolutionnaire s'est émancipée de toutes les idées de la classe dominante.

« Les Encyclopédistes avaient préparé les têtes à la révolution qui approchait en démolissant l'idéologie féodale et chrétienne : les socialistes n'ont pas à se faire les champions des belles petites de MM. Trarieux, Déroulède, Galliffet, Coppée, Reinach et Cie. Ils doivent les arracher de leurs boudoirs, les déshabiller et les mettre à poil en place publique pour exposer, aux yeux de tous, leur maigreur et leur laideur. »

Je ne suis nullement scandalisé de ce qu'écrit Paul Lafargue sur la morale. On ne détruit pas une chose qui existe réellement en se moquant d'elle comme on n'éteint pas un incendie en crachant dessus. Même le ridicule, qu'il ne faut pas confondre avec la plaisanterie vulgaire, ne tue que les chimères. Les faits résistent. Et les faits moraux sont aussi bien des faits que la science est tenue à constater et à expliquer que ceux du mouvement de la terre ou de la loi de Mariotte. L' « Immoraliste » Friedrich Nietzsche, qui est un adversaire autrement dangereux de la morale que Lafargue, mais qui est en même temps un fin psychologue, est obligé de reconnaître en elle une des forces redoutables de l'humanité.

D'ailleurs, Paul Lafargue est conséquent avec lui-même. Une fois la justice et la vérité proclamées par lui des « grues », il n'y a pas de raison pour qu'il se gêne avec elles. Il en fait ce qu'il lui plaît. Quant à MM. Trarieux et Reinach, je crois que, bien qu'ils soient nos adversaires politiques, en risquant leur fortune et souvent leur vie pour une cause que Lafargue lui-même reconnaît juste, ils ont prouvé

pour leur part, en cette occasion, que les idées de vérité et de justice, *quand elles ont en vue un objet précis*, elles ne sont ni « maigres », ni « laides ».

Dans cette *secousse morale*, dans ce soulèvement de la conscience humaine qui a fait de l'affaire Dreyfus un événement historique de premier ordre, les Scheurer-Kestner et les Trarieux ont aussi prouvé par leur intervention que même la société bourgeoise ne peut se passer de justice et de vérité qui sont une des forces du socialisme et lui aident à conquérir le monde.

Non, la justice et la vérité n'ont rien à craindre tant qu'elles ne seront combattues que par Lafargue, qui, j'en suis sûr, ne les dédaigne pas en son âme de socialiste militant. Il me parait parfois qu'il s'amuse à taquiner ces « belles petites » qui ne font de mal à personne. Mais admettant même que les paradoxes antimoraux soient un jeu d'esprit pour Lafargue, il faut bien reconnaitre que ce jeu est peu utile parce qu'il peut contribuer à obscurcir bien des cerveaux qui ont au contraire besoin d'être éclairés.

***

Tout évolue, même le marxisme. Il est vrai que cela se passe en Russie. Mais je suis néanmoins heureux d'en pouvoir fournir une preuve matérielle à notre camarade Lafargue comme aux autres lecteurs de la *Revue socialiste*.

Un des chefs de l'école marxiste en Russie, Pierre Struve, connu aussi à l'étranger comme collaborateur de *Neue Zeit* et de l'*Archiv* de Braun, s'est tout dernièrement converti à l'idéalisme et a fait l'apologie de la justice et de la vérité comme s'il était un « sophiste bourgeois » de la famille de Kant, de Hume et autres philosophes plus ou moins suspects d' « intellectualisme ». Voici ce qu'il écrit dans le *Courrier du Nord* qui parait à Saint-Pétersbourg, dans un article intitulé : « La valeur supérieure de la vie » :

« Nous accordons une importance énorme à l'estimation et à la conception morales des phénomènes sociaux. »

Après avoir constaté que la réaction de Michaïlowsky, le plus grand critique vivant de Russie, contre l'esprit objectiviste était utile et nécessaire, Pierre Struve continue comme suit : « Le problème moral qui a pour objet ce qui *doit* exister n'est pas identique au problème génétique qui explique ce qui existe; par conséquent le premier ne se résout pas en même temps que le second. De ce que quelque chose existe ou doit nécessairement arriver, il ne s'ensuit nullement que cette chose est nécessairement postulée par ma conscience morale, qu'elle est moralement nécessaire. En un mot : la nécessité historique

n'implique pas un droit moral. La non coïncidence des points de vue génétique et moral, leur indépendance réciproque nécessitent absolument que les problèmes sociaux soient envisagés non seulement au point de vue génétique mais aussi au point de vue moral...

« Il est important d'alimenter avec soin en nous la source vivante et subjective de l'idéalisme moral, l'idéal moral et social de la personnalité autonome. Tous les phénomènes sociaux, je le répète, sont en même temps des problèmes moraux de la personnalité humaine et la solution scientifique (génétique) des problèmes sociaux se rapporte à leur estimation morale comme un moyen se rapporte au but. Or, il est incontestable que le but prime le moyen. » Ainsi écrit le marxiste russe. Et tel est également le sens et le but de mon article attaqué si violemment par le marxiste Lafargue. Tel est le sens que donnent à l'idée de « retour à Kant » les socialistes à l'esprit critique. J'aurais préféré : *Retour au bon sens* qui est celui de la science, celui des grands maîtres de la science moderne, Helmholz et Du Bois-Reymond, qui, eux, ne craignaient pas d'être dénoncés comme réactionnaires en invoquant l'autorité de Kant. D'ailleurs, en y réfléchissant, je ne vois aucun inconvénient à mettre certaines vérités sous le patronage du plus profond penseur de notre temps qui a sapé par son immortelle *Critique de la raison pure* tant de vieux édifices, déblayant le terrain pour le grand œuvre critique et scientifique de notre siècle. D'autant plus que bien d'idées kantiennes peuvent être directement utilisées à consolider la science sociale et socialiste, qui se formera de pensées vivantes et critiques et non des vieux dogmes métaphysiques et mystiques. Je tâcherai de le démontrer prochainement.

Ch. Rappoport.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra-Comique. — *Louise*, roman musical en quatre actes de G. Charpentier.

Théatre des Arts de Rouen. — Première représentation de *Siegfried*, de R. Wagner (trad. Alf. Ernst).

Quelle que soit la place qu'elle assignera — plus tard — au « roman musical » de M. Gustave Charpentier, la critique impartiale devra reconnaître que *Louise* inaugura une forme d'art nouvelle, fut une tentative hardie et heureuse pour rénover les cadres vieillis de l'Opéra et de l'Opéra-Comique traditionnels, une révolution analogue à celles accomplies dans l'art dramatico-lyrique par Gluck et par Richard Wagner, — plus profonde peut-être.

Louise ouvre une ère nouvelle de l'histoire musicale; elle réalise enfin une réforme depuis longtemps prévue, et redoutée par plusieurs; et il serait profondément injuste de ne pas rappeler ici les belles œuvres de M. Alfred Bruneau : *l'Attaque du Moulin, le Rêve* surtout, et *Messidor*. Mais dans ces partitions, se mêlait encore en proportion assez forte, le merveilleux, — toujours nécessaire, croit-on, à la scène lyrique, — le merveilleux, le surnaturel, le symbole, que Charpentier lui-même n'a pas su bannir tout à fait de son œuvre. Il importait de pousser plus avant dans le réalisme, d'envelopper intégralement l'action mise en musique dans la vie de tous les jours.

Comme le naturalisme littéraire continue le romantisme, tout en réagissant contre lui, la nouvelle forme du drame lyrique continue le drame wagnérien, en s'affranchissant de sa tutelle tyrannique. On voit depuis dix et vingt ans, dans les pays qui marchent à la tête du mouvement musical, quelles œuvres piteuses engendre l'imitation wagnérienne! Je ne vois guère en France, dans la production contemporaine, que *le Roi d'Ys* de Lalo, œuvre forte (et bien française, ne l'oublions pas) et *Samson et Dalila* de Saint-Saëns qui puissent résister de très longues années encore à l'envahissement croissant du répertoire wagnérien; le *Sigurd* de M. Reyer verra sa gloire décroître dès que *Siegfried* aura accompli le tour de France qu'il vient de commencer à

Rouen ; et ce qui a fait le plus de tort à *Messidor,* n'est-ce pas ce livret où se retrouve l'or symbolique que se disputent dans la *Tétralogie,* les héros de Richard Wagner? Quant aux œuvres qui rentrent dans l'ancien genre « Grand-Opéra », n'est-il pas évident que le public *ne peut plus* s'y intéresser ?

On a vu, en Italie, le vieux Verdi, prodige étonnant, produire à soixante-dix ans trois œuvres sur lesquelles peut-être s'établira le plus solidement sa gloire, après avoir rejeté ce qu'il avait adoré pendant un demi-siècle! Ses plus jeunes contemporains, avec la « roublardise » de leur race, ont bien vu tout de suite qu'ils n'étaient pas de taille à lutter avec le maître de Bayreuth, et ils se sont lancés dans une voie nouvelle ; ils ont fait du *vérisme* en musique, dont *la Bohême* de Puccini est certainement un des meilleurs spécimens. Mais leurs partitions *véristes* ne dépassent pas le cadre de l'Opéra-Comique, qu'elles me semblent destinées à remplacer (car le genre « éminemment français » est mort et bien mort !) et cela explique les succès rapides et répétés des Mascagni, Puccini, Leoncavallo et autres, non seulement dans leur pays, mais dans l'Europe entière et jusqu'en Amérique. Les vieilles formules étant usées, le public (dame ! oui) étant devenu plus difficile, sous la poussée du wagnérisme, — peut-être aussi de l'ibsénisme, — la génération nouvelle a cherché et a réussi à se frayer un chemin inexploré, ou mieux, elle s'est écartée un peu de la grande route, dans les petits sentiers parallèles, mais sans la perdre de vue. On aime la vérité? Qu'à cela ne tienne ! Voici des décors et des costumes exacts autant que pittoresques, des dialogues vulgaires entre gens occupés de besognes prosaïques. On aime la mélodie continue, l' « atmosphère » musicale inventée par Wagner, où l'action doit se baigner comme dans un élément? Rien de plus facile ; quelques *leitmotive* innocents *alla* Massenet, un ou deux entr'actes jolis et suffisamment travaillés (l'intermezzo de *Cavalleria rusticana,* par exemple, et les préludes du *Bærenhæuter* de Siegfried Wagner, élève de Humperdinck et imitateur de l'école italienne moderne) et voilà l' « atmosphère » demandée, la dose de wagnérisme compatible avec l'intellect des amateurs de « musique moderne » ; mais ces amateurs adorent encore quelque chose,... le morceau facile à retenir, la romance à refrain « chantant », et là apparaît l'habileté, de fourrer dans l'œuvre de grande allure les inévitables morceaux à effet ; il y en a un ou deux dans chaque acte, qui, invariablement, se termine par un finale à effet avant-coureur des applaudissements obligés au baisser du rideau. Le succès est à ce prix.

Il est temps de dire que bien différents sont les procédés de Gustave Charpentier.

L'auteur des *Impressions d'Italie*, de *la Vie du Poète,* des *Impressions*

fausses est un simple, et un honnête homme (1). Le succès lui vient tard ; il l'a cherché par les moyens les plus légitimes, lui, le « prix de Rome » de 1887, qui pouvait depuis dix ans, comme tant d'autres, fabriquer à la douzaine des mélodies de salon ou quelque opéra celtique ou gallo-romain. Mais nos ancêtres, même préhistoriques, les héros germano-scandinaves, les Ases et Wotan lui-même ne le font pas vibrer. Il cherche son bien plus près de lui, dans son existence même, parmi les humbles au milieu desquels il vit ; il le cherche peut-être dans une région un peu spéciale, — à Montmartre, pays de bohême, de travail et de misère.

Son poème, c'est l'histoire d'une fille d'ouvriers, aimée d'un poète (qui l'aime aussi), qui abandonne la mansarde paternelle, y revient un moment, auprès du père malade, puis la quitte pour toujours, éprise de liberté et de plaisir.

Rien de plus simple, n'est-ce pas ? C'est le poème de l'amour libre, la protestation contre toutes les entraves mises au bonheur des individus par les lois, les conventions et les convenances sociales. C'est aussi le poème grandiose de Paris, du Paris moderne fait de luxe et de boue, de plaisir et de misère (« C'est Paris qui nous prend nos filles », chante le vieux chiffonnier), de la pieuvre énorme, insatiable qui dévore les héroïsmes et broie les énergies les mieux trempées. Du haut de l'antique colline, la Ville apparaît comme un gouffre immense qui s'allume le soir, et attire vers ses phares tous ceux que la soif du plaisir dessèche ; comme un Vénusberg fatidique dont bien peu sont revenus indemnes...

La musique prête à la pensée du poète ses rhythmes extrêmement vivants, ses colorations tantôt douces et tendres, tantôt crues et violentes. L'interprétation des « Cris de Paris » contribue puissamment à faire vivre les personnages dans leur milieu, car, dans les villes, ce sont les bruits de la rue qui remplacent pour leurs habitants les grandes harmonies de la nature. Les personnages se meuvent avec une aisance parfaite, parlent non en vers mais en prose, — une prose rhythmée dont les phrases se découpent généralement en fractions de huit syllabes, qui s'adaptent merveilleusement aux rhythmes ternaires usités presque tout le long de la partition. Ce n'est pas ce qui donne le moins de vigueur à l'œuvre ces mesures à trois, à trois-huit, à neuf-douze ; bien au contraire de la mesure binaire, cela produit un tournoiement, un tourbillonnement parfois, du plus heureux effet, et de la plus parfaite vérité ; c'est une traduction, une transposition exacte de la vie, au-dessus de laquelle le dialogue se poursuit tout naturellement.

(1) Berlioz prête à Ingres ce jugement sur les œuvres de Rossini : « C'est la musique d'un malhonnête homme. » *Si non e vero....*

La partition de M. Charpentier est un prodige de vie, comme une œuvre maîtresse de technique musicale. Se mouvant dans la réalité la plus crue, elle n'en est pas moins tout idéaliste, — et je l'ai déjà dit, — très révolutionnaire. La plupart des critiques l'ont louée par hypocrisie ou dénigrée bêtement, par jalousie; bien peu y ont voulu voir ce que Charpentier avait voulu y mettre, le poème de la vie des humbles et de la révolte des déshérités. Mais faut-il s'en étonner de la part de gens qui mirent cinquante ans à comprendre Wagner, qui commencent à admettre que Berlioz fut quelque peu musicien et pour qui Liszt n'est pas musicien du tout (1)? Ça n'empêchera heureusement pas Charpentier de travailler à quelque œuvre plus mûre encore et plus caractéristique que *Louise,* à laquelle il travaillait pendant six ans!

Louise a pour protagoniste M[lle] Rioton, qui y fait ses débuts d'une façon remarquable; à côté d'elle, M. Maréchal, ne pouvant ténoriser le rôle de Julien, le joue d'une manière congruement mauvaise; M. Fugère est presque parfait dans le rôle du père, et dans celui de la mère, M[me] Deschamps *vera incessu patuit dea* un peu trop encore. L'ensemble aussi bon qu'on peut le trouver à l'Opéra-Comique; la décoration admirable.

— Tandis que l'Opéra de Paris jouait une nouveauté de M. Joncières : *Lancelot du Lac*, qui pourrait, — dit-on, — dater aussi bien de 1850 que de 1900, le Théâtre des Arts, à Rouen, offrait pour la première fois au public français la représentation scénique de *Siegfried.* L'œuvre wagnérienne, montée honorablement, fort bien chantée, — avec quelques coupures seulement, mais franches, a réussi, inutile de le dire. L'orchestre des Arts est malheureusement deux fois trop faible, ce à quoi ne remédie ni l'habileté du chef d'orchestre remarquable, M. Amalou, ni la mise en scène du régisseur Labis, ni la conscience apportée à remplir leurs rôles par MM. Dalmorès, Stuart, Grimaud, Saint-Pol, M[mes] Bossy et Eva Romain.

J.-G. PROD'HOMME.

(1) Il est admis couramment en France que « Liszt c'est pas de la musique », et docilement nos entrepreneurs de concerts ne jouent jamais d'œuvres comme *Faust, la Divine Comédie, les Préludes* ou *la Bataille des Huns!*

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Le Congrès des chemins de fer; La grève de Carmaux. — *Danemark:* Les progrès du Socialisme. — *Autriche:* La grève des mineurs. — *Allemagne :* L'Enseignement interdit aux Socialistes.

FRANCE

Le Congrès des chemins de fer. — Tenu à la Bourse du Travail de Paris, le onzième Congrès national des ouvriers et employés des chemins de fer a désigné, à l'unanimité, le citoyen Guérard pour le représenter au Conseil supérieur du Travail.

Le Congrès s'est aussi montré disposé à entamer des négociations avec les deux autres associations d'employés de chemins de fer, dites « Syndicat Petit » et « Syndicat Guimber ». Puis il a refusé de sectionner son Syndicat national autrefois dit « Syndicat Guérard » en autant de fractions qu'il y a de réseaux.

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

1° Le relèvement des petits salaires. Mandat est donné au conseil d'administration de poursuivre la réalisation de cette réforme sans pour cela perdre de vue la proposition plus large adoptée au Congrès de 1897 ;

2° La journée de huit heures. Toujours et sans cesse travailler en vue de sa réalisation ;

3° Quinze jours de repos payés pour tous les ouvriers et employés ;

4° De l'avancement. Tous les trois ans, jusqu'à concurrence d'un salaire atteignant 130 francs par mois. A partir de ce moment, les Compagnies seront seules juges de l'avancement à donner aux ouvriers et employés ;

5° Secours aux malades.

Les Compagnies devront payer aux malades toutes les journées et à solde entière ;

6° Suppression des freins à découvert, dits tourniquets ;

7° Loi sur les accidents du travail. Modifications à introduire :

Suppression, dans la loi du 9 avril 1898, de la partie suivante du quatrième alinéa de l'article 3 : « Si l'incapacité de travail a duré plus de quatre « jours, et à partir du cinquième. »

Ajouter à l'article 3, paragraphe B, de cette même loi : « Pour les enfants légitimes ou naturels reconnus avant l'accident ou nés dans les neuf mois qui suivent l'accident.

8° Entrée du syndicat national à la Bourse du Travail.

Le Congrès autorise le syndicat à entrer à la Bourse du travail, sauf le cas, cependant, où les règlements seraient contraires;

9° La réglementation du travail.

Le conseil d'administration est chargé d'inviter M. Baudin, ministre des travaux publics, à reprendre la loi Berteaux-Jaurès-Rabier;

10° Amnistie des cotisations en retard. Le Congrès, à l'unanimité, vote l'amnistie des cotisations en retard; mais les amnistiés ne pourront jouir des bénéfices que procure le syndicat que six mois après leur réinscription.

La grève de Carmaux. — La cause initiale de la grève, les autres n'ayant été présentées qu'après coup, concerne l'avancement des ouvriers rouleurs par rang d'ancienneté, et l'élévation de leur salaire à quatre francs quand, à l'âge de vingt-trois ans, ils n'auront point été promus dans une catégorie supérieure.

Pour motiver son refus de satisfaction, la Compagnie invoque à ce sujet la sentence du 30 mars 1892, qui règle le salaire de chaque catégorie, sentence dont les ouvriers en 1899 encore ont demandé « le maintien et le respect absolu ». Elle fait ensuite remarquer que satisfaction leur a été donnée dans une large mesure pour l'avancement, puisque, depuis le 15 janvier, elle a nommé aides-piqueurs, aides-boiseurs quarante rouleurs et qu'une nouvelle promotion était en préparation. Au sujet du salaire, elle rappelle qu'elle a augmenté tous les salaires de 7 °/₀, ce qui a porté la journée des rouleurs de 3 fr. 50 à 3 fr. 75, remises non comprises, et qu'elle ne peut pas favoriser les rouleurs plus que les autres ouvriers.

Pour les autres réclamations, la Compagnie déclare qu'elle ne peut s'engager, en cas de mauvais temps, à occuper les terrassiers de l'extérieur à l'intérieur qu'autant que l'état des travaux le permettra. Dans le cas contraire, ils seront libres d'ailleurs de quitter le chantier.

Les grévistes demandent que la prime de 7 °/₀ soit calculée sur la journée moyenne, et non sur la journée type, et que le taux de cette prime soit porté à 10 °/₀ pour les salaires ne dépassant pas quatre francs. La Compagnie répond que le mode de répartition actuel a été adopté sur la demande des ouvriers, qu'il ne laisse aucune prise à l'arbitraire, puisque les prix types ont été déterminés par la sentence arbitrale; enfin, qu'il lui est impossible d'allouer 10 °/₀ à une catégorie spéciale d'ouvriers.

Elle affirme ensuite que, contrairement à l'opinion des délégués, elle n'a nullement l'intention de supprimer *de plano* la prime au 31 janvier 1901. Elle la maintiendra aussi longtemps qu'elle le pourra, et, si elle la modifie dans l'avenir, elle expliquera à son personnel les motifs de sa décision.

Pour un certain nombre de réclamations la Compagnie fait re-

marquer qu'elles n'avaient pas lieu de se produire, les ouvriers ayant reçu satisfaction avant la lettre. C'est ainsi qu'elle a toujours, dit-elle, choisi de préférence les ouvriers les plus âgés de l'intérieur pour les employer à l'extérieur, mais elle ne peut pas prendre d'engagement formel à cet égard. Elle s'efforce également de promouvoir les poseurs de voie, les encageurs et les chauffeurs dans la première catégorie de leur emploi, mais elle ne peut pas s'engager à le faire quand ils auront un an et demi de service. Enfin elle a toujours promu de droit, dans la première catégorie de leur emploi, comme le réclament les grévistes, les aides-piqueurs, mineurs et boiseurs après la première année d'apprentissage. Elle a toujours également embauché de préférence les enfants des mineurs et a constamment respecté les libertés politiques et syndicales.

En revanche, elle se refuse à rétablir les trains ouvriers réclamés par le personnel, ces trains ayant été supprimés à la suite d'accidents dont elle ne veut pas prendre la responsabilité ; elle tient encore à conserver le salaire fixe de 1 fr. 70 pour huit heures aux enfants employés aux triages, parce que, lorsqu'ils étaient payés à la quantité, la qualité du travail était inférieure.

Enfin, elle consent, au moins temporairement, à revenir à l'ancien procédé de distribution de la houille accordée gratuitement aux ouvriers qui pourront désormais se la faire livrer au fur et à mesure de leurs besoins, mais elle refuse d'en augmenter la quantité, quantité qui est déterminée par la sentence.

Sur la demande concernant le service électrique, la Compagnie fait remarquer que ce service, n'existant pas en 1892, n'a pu être réglé par la sentence arbitrale. Elle déclare que le classement adopté par elle lui semble équitable et en fournit l'explication.

Enfin, la Compagnie allègue qu'il est préférable que les réclamations personnelles soient présentées par les intéressés et les demandes collectives par une délégation. Elle repousse en conséquence, l'institution de la commission permanente réclamée par les ouvriers.

Après avoir reçu le mémoire de la Compagnie, les grévistes proposèrent la voie de l'arbitrage, et reçurent la réponse suivante :

Paris, le 24 février 1900.

A Messieurs les délégués du Comité de défense des ouvriers des Mines de Carmaux.

Messieurs,

Le conseil d'administration a reçu aujourd'hui même communication de la lettre par laquelle vous déclarez insuffisantes les satisfactions que la Compagnie a données à vos réclamations et vous proposez de livrer à un arbitrage les points que nous n'avons pas pu vous concéder.

Ces questions sont de deux sortes. Les premières comportent des additions ou des modifications à la sentence de mars 1892, sur le maintien de laquelle nous sommes d'accord en principe et que la Compagnie a toujours scrupuleusement respectée.

Vous voulez y ajouter des restrictions au droit qu'ont tous les chefs d'industrie de choisir leur personnel et de régler, au mieux des intérêts de tous, les conditions de l'avancement, de l'organisation du travail, etc. Ces droits nécessaires échappent, par leur nature même, à la discussion et ne peuvent faire l'objet d'un arbitrage.

Les secondes comprenant les augmentations de salaires, à l'organisation de trains ouvriers, etc., tendent à aggraver à la fois les charges et les responsabilités de la Compagnie. Lorsque tout récemment le conseil, en établissant la prime de 7 %, a escompté le plus largement possible les bénéfices probables de l'exercice en cours, il a atteint l'extrême limite des dépenses qu'il pouvait engager. Il ne saurait appeler à en connaître des arbitres qui n'ont pas comme lui la responsabilité de la conduite d'une industrie avec toutes ses conséquences financières.

Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de nos sentiments distingués.

La Société des mines de Carmaux.
Le président,
Marquis de Solages.

En présence de cette réplique négative, le comité de la grève envoya ces deux télégrammes :

A Monsieur le président du conseil d'administration des mines de Carmaux
25, rue Pasquier, Paris.

Monsieur le président du Conseil,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 1er mars courant, qui ne nous donne satisfaction sur aucun des points que l'assemblée générale des mineurs avait formellement retenus.

Aussi, agissant en vertu du mandat qui nous a été donné, nous vous proposons d'user du seul moyen qui reste pour mettre fin au conflit : recourir à la procédure arbitrale.

Les mineurs ont déjà demandé à M. Waldeck-Rousseau, président du conseil des ministres, dont la loyauté et l'impartialité ne sauraient être mises en doute, de vouloir bien accepter d'être l'arbitre suprême, s'engageant sur l'honneur à se soumettre sans récrimination à la séance qu'il rendra.

Nous vous prions de vous mettre d'accord avec nous sur ce point et de joindre vos démarches aux nôtres pour que M. le président du conseil des ministres accepte le mandat d'arbitre souverain.

Signé : Pour le Comité de défense et par ordre,
Berthon, *président*,
Joucaviel, *secrétaire*.

A Monsieur le président du Conseil des ministres

Monsieur le président du Conseil,

En présence de la situation qui nous est créée par le refus formel de nous faire la moindre concession, nous estimons que pour mettre fin au conflit il ne nous reste qu'à recourir à la procédure arbitrale.

En conséquence, nous vous renouvelons la demande que nous avons faite dans notre lettre du 28 février, et nous vous prions instamment d'être l'arbitre suprême dans le conflit présent.

Par avance, nous vous déclarons expressément que les mineurs accepteront sans récrimination aucune la sentence que vous serez appelé à rendre.

Nous sommes assurés, Monsieur le président du Conseil, que vous voudrez bien, en raison même de la sollicitude que vous témoignez aux travailleurs, accepter le mandat que nous vous offrons.

Veuillez agréer, etc.

Signé : Pour le comité et par son ordre :

BERTHON, *président*,

JOUCAVIEL, *secrétaire.*

M. Waldeck-Rousseau avait accepté la délicate mission d'arbitre. Mais la Compagnie a décliné cette nouvelle offre d'arbitrage !

D'où les nouvelles propositions suivantes inacceptées par la Société des mines :

Carmaux, 6 mars 1900

A Monsieur le président du Conseil des ministres

Monsieur le président du Conseil,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale des ouvriers mineurs de Carmaux a voté ce soir les résolutions suivantes, qui lui paraissent de nature à amener la fin du conflit présent :

1° Les ouvriers piqueurs, mineurs et boiseurs déclarent faire abandon des 2/7 du produit de la prime qui leur est allouée par la Compagnie depuis le 1er janvier 1900 ;

2° Le montant des sommes produites du fait de cet abandon, librement consenti par les ouvriers sus-désignés, sera employé à relever de 0 fr. 25 par jour le salaire des ouvriers rouleurs, âgés de plus de vingt-trois ans, qui n'auraient point été promus dans les catégories supérieures et à élever à deux francs par jour, primes comprises, le salaire des enfants des grilles.

Au cas où la totalité des sommes abandonnées ne seraient point employées à l'usage ci-dessus prévu, les excédents seront répartis en fin d'année aux ouvriers adultes et aux femmes dont le salaire est inférieur à 3 fr. 20 par jour.

Le citoyen Henri Turot reçoit mandat d'aller porter ces décisions à la connaissance de M. le président du conseil et de lui demander d'intervenir auprès de la Compagnie pour qu'elle prenne en considération les sacrifices ainsi consentis par les ouvriers et pour qu'il obtienne en retour :

1° Qu'elle confirme d'une manière précise les satisfactions précédemment

accordées et notamment sur les questions d'avancement des rouleurs et d'embauchage des fils d'ouvriers mineurs;

2° Qu'elle déclare que les augmentations de salaire acquises du fait des sacrifices des ouvriers par les rouleurs et les enfants des grilles, seront maintenues de façon permanente, même si les primes venaient à être supprimées.

Ces résolutions, vous en conviendrez, monsieur le président du Conseil, témoignent une fois de plus du large esprit de conciliation dont sont animés les ouvriers mineurs.

Nous vous demandons de vouloir bien vous employer à obtenir qu'elles soient acceptées par la Compagnie et que celle-ci, pour répondre aux sacrifices consentis par les mineurs, accorde les satisfactions que nous sommes en droit d'attendre.

Veuillez agréer, monsieur le président du Conseil, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le comité de défense et par ordre :

Philosa BERTHON, *président*,

JOUCAVIEL, *secrétaire*.

DANEMARK

Les progrès du socialisme chez les 2,300,000 habitants du Danemark. — Les dernières élections municipales accusent un progrès extraordinaire des idées socialistes. Dans les trente-cinq communes urbaines qui ont voté, le nombre des électeurs socialistes a triplé.

C'est en 1871 que les socialistes danois commencèrent à prendre part à la lutte électorale. Aujourd'hui ils ont 12 députés au Folkesting (Chambre basse), et 2 au Landsthing (Chambre haute).

Les deux associations socialistes danoises : l'*Union Socialiste* et l'*Union Corporative* comptent la première 40,000, la seconde 80,000 membres.

Le conseil municipal de Copenhague a neuf conseillers socialistes.

La presse du parti est florissante. Le *Socialiste*, paraissant à Copenhague, tire à 41,000. Il y a, en outre, sept journaux quotidiens en province comptant ensemble 26,000 abonnés.

Les socialistes ont à Copenhague une boulangerie coopérative, un moulin et une boucherie. De plus ils sont propriétaires de quatre grands immeubles et d'une « Maison du Peuple » dans le faubourg de Vesterbro, avec salles de réunion, restaurant, théâtre.

AUTRICHE

La grève des mineurs. — 70,000 à 80,000 mineurs sont en grève dans les trois grands districts miniers de l'Autriche, la Bohême, la Silésie et la Moravie. C'est presque la grève générale, car le nombre

des mineurs autrichiens, un peu inférieur à celui des mineurs belges, ne doit pas atteindre cent mille. Jamais on n'avait vu en Autriche de grève aussi considérable, et on imagine facilement la perturbation profonde qu'elle produit dans toute la vie économique de la monarchie, d'autant plus qu'elle n'était pas prévue.

La grève a commencé en Moravie. Le directeur de deux mines appartenant au baron Rothschild ayant, de sa seule autorité, avancé l'heure de la descente sans d'ailleurs augmenter le prix de la journée de travail, le plus grand nombre des ouvriers de ces deux puits ne se présentèrent qu'à l'heure habituelle, jadis fixée de commun accord entre eux et la direction. Le directeur refusa alors de les laisser descendre.

Les ouvriers répondirent par la grève. Puis, au bout de quelques jours, les mineurs formulèrent des revendications. Cependant, les négociations engagées par un délégué du gouvernement et l'intervention des militants socialistes, qui jugeaient la grève inopportune, aboutirent à un arrangement.

Une assemblée des délégués mineurs ratifia, par 112 voix contre une, un accord conclu avec la direction des deux mines, concédant aux ouvriers une augmentation de salaire de 5 °/₀, l'éclairage gratuit et la distribution gratuite du charbon nécessaire à leur usage domestique, ainsi qu'une réduction de la journée du samedi, concessions dont la valeur en argent peut être évaluée à deux millions et demi de francs annuellement.

La grève paraissait donc terminée (10 janvier), mais à la suite de certaines interventions, les ouvriers rejetèrent la décision de leurs délégués.

Ils rédigèrent un nouveau programme de revendications comprenant : la journée de huit heures y compris la descente et la remonte; le paiement hebdomadaire des salaires (au lieu du paiement mensuel); la fixation d'un minimum de salaire (2 florins pour les abatteurs, 1 et demi florin pour les hiercheurs adultes et 90 kreutzers pour les jeunes, 70 kreutzers pour les ouvrières, 1 fl. 20 kr. pour les ouvriers de la surface); la gratuité de l'éclairage et du charbon destinés à la consommation domestique.

Dès le 12 janvier le chômage s'étendait aux puits voisins. Trois jours après la grève gagnait les districts voisins de Kladno et de Schlau, puis Kardvin (mines appartenant à l'archiduc Frédéric, héritier de l'archiduc Albert qui est lui-même l'héritier du trône) où l'administration se croyait à l'abri de la grève parce que, sous prétexte d'épidémie, on interdit toute réunion. Les socialistes se rallièrent alors à la grève qui, à partir de ce moment, s'étendit comme un feu de paille.

Les répugnances des socialistes pour la grève venaient du manque des ressources et de préparation des ouvriers car, en ce qui concerne les revendications des grévistes, elles sont légitimes et opportunes. Les salaires sont dérisoires : ils n'ont pas augmenté depuis trente ans, bien que, depuis cette époqne, le prix de tous les objets de consommation se soit accru dans les mêmes proportions que les besoins des ouvriers.

La journée de huit heures est déjà établie dans quelques fosses. Elle était même jadis la règle générale. Elle fut accrue dans une période de prospérité; comme on manquait de bras on introduisit la journée de douze heures et on augmenta les salaires de 50 °/₀, mais plus tard, aux périodes de crise industrielle, on réduisit peu à peu les salaires sans diminuer la journée de travail.

Ce n'est que petit à petit que les ouvriers ont obtenu la journée de dix heures qui est aujourd'hui la règle, mais pour laquelle ils reçoivent le même salaire qu'il y a trente ans, lorsqu'existait la journée de huit heures.

L'augmentation des salaires est pleinement justifiée par la prospérité inouïe que traverse l'industrie charbonnière et par les profits énormes qu'en retirent les propriétaires. Le nombre de ceux-ci est des plus restreints : une vingtaine tout au plus dont les plus importants sont l'archiduc Frédéric, Rothschild, Gutmann, le comte Larisch, le comte Wilezeh, tous archimillionnaires.

Ils pourraient, tout en encaissant encore un nombre respectable de millions, faire droit aux réclamations de leurs ouvriers.

Mais les patrons se sont montrés irréductibles. Non seulement ils ont refusé d'entrer en négociations avec leurs ouvriers, d'envoyer des délégués au conseil de conciliation, mais le gouvernement étant personnellement intervenu n'a pas obtenu plus de succès.

Le ministre de la justice de Spens-Boden s'est lui-même rendu à Ostrau pour obtenir des propriétaires qu'ils reviennent sur leur refus de se faire représenter au conseil de conciliation : ils ont consenti, mais ils ont immédiatement rendu vaine toute action de ce conseil en déclarant qu'ils considéraient comme inaccessibles toutes les revendications de leurs ouvriers.

A Kladno, les patrons ont même déclaré qu'ils ne pourraient accepter d'entrer en négociations avec leurs ouvriers que quand ceux-ci auraient réintégré la mine. [Les grévistes sont traités comme des rebelles. Cela répond à la conception des seigneurs miniers qui considérent encore leurs ouvriers comme des esclaves et la grève non comme l'exercice d'un droit, mais comme une insurrection de leur autorité patronale.

En attendant, toute la vie économique de l'Autriche se trouve

paralysée. Une grande quantité d'usines ont déjà dû fermer leurs portes; dans certaines villes on a dû, faute de combustible, fermer les écoles, car le froid est intense.

Des chemins de fer ont déjà dû restreindre leur trafic, des usines à gaz suspendre leur exploitation. Vienne et Prague sont menacées de se trouver sans lumière au premier jour.

La population, malgré qu'elle souffre terriblement du manque de charbon, sympathise tout entière avec les grévistes.

La proposition a été faite au Conseil communal de Vienne d'inviter le gouvernement à nationaliser les mines. Une proclamation signée par les principaux professeurs de l'Université de Vienne, notamment par le recteur, par des députés, par un grand nombre d'industriels et de commerçants, réclame la journée de huit heures pour les mineurs.

Huit réunions publiques, auxquelles ont assisté des milliers d'auditeurs, ont eu lieu à Vienne pour permettre à la population de la capitale de manifester sa sympathie pour les grévistes. D'autres meetings, dont le succès n'a pas été moindre, ont été tenus dans d'autres villes, notamment à Prague.

Le gouvernement, soutenu par l'opinion publique, ne renonça pas, malgré l'échec de ses premières tentatives, à l'espoir d'amener les patrons à composition. Il a envoyé à Teschen pour présider le conseil de conciliation, le député Elvert, connu pour ses idées progressistes et son sens des nécessités socialistes, et le président du conseil a eu, à Vienne, une conférence avec les représentants des patrons houillers qui ont si mal accueilli le ministre de la justice.

Cette nouvelle tentative n'a pas eu plus de succès que les précédentes.

Les patrons se sont montrés aussi arrogants qu'intransigeants, ils ont quitté la salle, rendant ainsi toute délibération impossible et par suite de leur révoltante attitude, la situation est aujourd'hui plus tendue que jamais.

Toute la responsabilité de cette grave crise économique incombe aux exploiteurs, qui s'attirent les légitimes colères populaires et l'unanime réprobation.

ALLEMAGNE

La carrière de l'enseignement interdite aux socialistes. — Le Gouvernement a fait voter au Landtag une loi spéciale décidant que le fait seul d'appartenir au Parti socialiste entraînerait l'exclusion de l'Université ! — D'où la révocation, malgré l'avis contraire de l'Université, de M. Arons, professeur de mathématiques.

Adrien Veber.

REVUE DES LIVRES

L'assurance contre le chômage, par GEORGES DENJEAN (1 vol. gr. in-8° jésus. Guillaumin). — L'auteur nous raconte au début de cette étude qu'il a fait l'expérience personnelle des inconvénients multiples du chômage. « Victime moi-même, dit-il, d'une des transformations économiques modernes, j'ai dû renoncer à continuer l'industrie jusqu'alors florissante qu'avaient dirigée mes parents, et les ouvriers qui avaient été mes collaborateurs se sont trouvés pour la plupart rejetés dans les rangs des sans-travail, par suite de cet événement funeste. » De là l'idée d'étudier par quels moyens pratiques on parviendrait, sinon à supprimer, tout au moins à atténuer les effets désastreux du chômage pour la classe ouvrière.

M. Denjean, à cet effet, passe en revue toutes les institutions sociales, et elles sont nombreuses, au moins à l'étranger, qui ont pour but de venir en aide aux travailleurs sans emploi. Des systèmes de toute nature ont été élaborés en vue de combattre les ravages du fléau, et le livre de M. Denjean, à cet égard, est un répertoire précieux. Il est certainement le recueil le plus complet qu'on ait publié jusqu'ici sur les tentatives faites en vue d'enrayer les progrès du mal. Mais que peut-on contre le chômage? Il ressort de la documentation considérable amassée sur cette question par notre auteur que les résultats apparaissent jusqu'ici comme absolument négatifs, sauf toutefois dans les efforts tentés par les organisations ouvrières pour venir en aide à ceux de leurs membres qui sont privés de travail.

Mais d'abord peut-on assurer les travailleurs contre le risque de la perte involontaire de travail? Les avis sont partagés. M. Denjean passe en revue les propositions diverses formulées à cet égard et conclut à l'affirmative, malgré les objections nombreuses, souvent fondées, qu'on a opposées au système de l'assurance — et surtout, comme je le disais plus haut, malgré le caractère négatif des résultats obtenus le plus souvent.

L'analyse des efforts entrepris dans ce sens montre, en effet, que ceux-ci ont été toujours infructueux. Toutefois, en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, les sociétés ouvrières sont parvenues à soulager une partie de leurs membres privés de travail. De 1886 à 1894, en Angleterre, les ouvriers syndiqués ont consacré une moyenne de 0 fr. 30 par membre et par semaine à indemniser les ouvriers chômeurs. En Allemagne, dans un nombre de syndicats beaucoup plus restreints qu'en Angleterre, cette moyenne d'indemnité de chômage s'est élevée à 0,064 seulement par associé. En Autriche, la somme

est un peu plus élevée. En France, sauf quelques corporations, telles que la typographie, les réserves faites par les syndicats sont d'abord peu élevées et les fonds consacrés plutôt à soutenir des grèves qu'à assurer les associés contre le chômage. C'est même pour ce motif que M. Denjean croit que les syndicats ne pourront jamais remédier sérieusement aux misères que déchaîne le chômage. Aux États-Unis, la situation diffère peu de ce qu'elle est en France.

Pour ce qui est des tentatives officielles faites jusqu'ici, elles ont échoué à peu près partout. Ces tentatives sont énumérées tout au long dans le volume et amènent son auteur à conclure que l'assurance générale contre le chômage pourrait être organisée par le service des caisses d'épargne et ces caisses seraient, en quelque sorte, adjointes aux caisses professionnelles auxquelles contribueraient par des versements déterminés les ouvriers de la même profession. Ces versements devraient être obligatoires, non seulement pour les ouvriers, mais aussi pour les patrons. « Il est juste, dit-il, que ceux-ci contribuent à l'entretien de leurs ouvriers comme à l'entretien de leur matériel et de leurs outils, même pendant les périodes d'accalmie. » L'obligation pour les patrons d'alimenter en partie les caisses contre le chômage inciterait ceux-ci à mieux répartir le travail et à redouter les périodes de chômage.

Les conclusions de M. Denjean sont un peu flottantes. Il révèle d'ailleurs à diverses reprises une certaine hostilité à l'égard des syndicats. Son livre toutefois est fort intéressant, à raison de la masse d'informations et de détails techniques qu'il contient sur le fonctionnement de diverses institutions essayées en Allemagne et en Suisse pour régulariser les secours de chômage. A ce titre, il sera longtemps encore à consulter.

G. R.

L'Officier et la crise française, par ***, capitaine de l'armée active (1 vol. in-18, Stock). — Que l'auteur de ce volume soit un officier et non un critique systématique des institutions militaires actuelles, se réfugiant dans l'anonymat pour piquer la curiosité du lecteur et exploiter sa crédulité, il suffit de jeter les yeux sur les premières pages pour s'en convaincre. Celui qui a écrit ces conversations de table militaire, décrit les préjugés, la sottise, la morgue et la naïveté tout à la fois, de ce monde fermé qu'est le monde des officiers, a vécu dans le milieu qu'il dépeint. Il a assisté, par ordre, aux réceptions de sa colonelle, il a entendu les sottises qui se débitent au cercle, entre deux absinthes, reçu les rebuffades d'un officier supérieur en grade, senti son cerveau se déprimer peu à peu, dans l'atmosphère d'absolutisme et de compression, rivé tous les jours à la même tâche, rempli de la besogne fastidieuse toujours la même.

Depuis vingt ans, à mesure que l'armée se « nationalisait » en apparence par l'extension du recrutement qui ouvrait ses rangs à toute la population du pays, le monde des officiers se constituait en une caste fermée, sans relations avec le monde des « pékins » auquel elle se croit mille fois supérieure. Aussi notre officier, qui connaît à fond l'esprit qui règne dans les cercles militaires, pousse un cri d'alarme qui mérite d'être entendu : « Le militarisme, voilà l'ennemi », dit-

il... Non que la fameuse apostrophe de Gambetta cesse d'être vraie et que le cléricalisme ne soit plus un danger. Au contraire c'est toujours lui qui est la cause, c'est là qu'il faut chercher l'origine du formidable mouvement de réaction auquel nous assistons depuis deux ans. Mais un phénomène singulier s'est produit qui a totalement changé la physionomie du combat. L'axe de la lutte s'est en quelque sorte déplacé pour se transporter du terrain du dogme religieux sur celui du pseudo-patriotisme ; il en avait déjà été ainsi du temps de la Boulange. La congrégation a décidément jugé ce premier terrain intenable et, sans perdre son temps en faux mouvements, avec cet esprit de décision et cet apropos qui la caractérisent, elle a choisi le second, en ayant soin pour plus de précaution de masquer ses batteries... Elle a effacé la croix sur sa bannière, et par deux fois, en dix ans, elle l'a remplacé par le sabre « revanchard », se souciant fort peu, au fond, qu'il y ait revanche ou non ».

En faisant vibrer la corde patriotique au sein des masses, la congrégation est parvenue à placer sur le pavois une idole dont elle tient les fils, qu'elle peut faire mouvoir à volonté, car la nouvelle divinité, comme l'ancienne, a été façonnée à son image: cette idole c'est l'armée. Le culte de l'armée ou le « militarisme » est autrement dangereux que ne saurait l'être le culte des saints et de l'Église, car ce dernier est sans appui dans l'ordre des intérêts économiques, sans racines profondes dans la conscience populaire. L'armée, au contraire, représente des intérêts de classe précis; elle est une force de persuasion autrement efficace que celui de la crédulité religieuse, parce qu'elle est la force brutale mise au service de l'oppression intellectuelle et sociale. « Avant l' « affaire », fait remarquer M***, on était assez mal venu en France à parler de militarisme. Les rares esprits hardis et perspicaces qui depuis longtemps voyaient clair dans la situation et ne cachaient pas leurs appréhensions étaient presque universellement désapprouvés et blâmés. On ne voyait en eux que des sectaires et des gens aigris... La plupart de nos grands républicains dirigeants, au comble de leurs désirs et jouissant de toutes les satisfactions rêvées, trouvaient que tout allait pour le mieux dans la pire des républiques possibles. Ils ne se doutaient pas du formidable travail souterrain qui, peu à peu, minait le sol sous leurs pieds. Aujourd'hui encore, quelques-uns d'entre eux, repus incorrigibles, persistent à nier le danger et à se moquer agréablement des pessimistes. En sommes-nous là vraiment? Hé! oui, nous en sommes là. Et ils le verraient bien, si comme nous, ils vivaient au sein de l'armée assiégeante... L'armée de la troisième république est infiniment moins démocratique que celle de l'Empire. — Certes, les officiers de la seconde armée impériale aimaient l'Empereur et lui étaient attachés; même après Sedan, ils lui sont généralement restés fidèles. Mais ils l'aimaient par tradition, en souvenir de l'autre... Leur influence politique était à peu près nulle. Ils n'étaient un danger que dans les crises possibles comme instruments entre des mains sans scrupules. En temps normal, ils comptaient peu ou point dans l'évolution sociale de la nation.

« Il n'en va plus de même aujourd'hui. L'officier de notre temps, surtout celui des hautes sphères militaires, se recrute de plus en plus dans les classes dirigeantes. Il n'est pas seulement « anti-républicain », il est anti-démocrate. Il ne se contente pas d'être royaliste ou impérialiste par

conviction ou tradition, il est « monarchiste » par instinct de milieu, par éducation et surtout par haine du peuple. Peu lui importe que ce soit Victor ou Philippe ; mettez n'importe qui — nous disons bien *n'importe qui* — pourvu que ce qu'il appelle la canaille ne règne pas. Les jeunes générations, sur ce point, sont plus réactionnaires que les précédentes. Si l'on trouve quelques rares officiers républicains, c'est encore parmi ceux qui sont actuellement capitaines ou officiers supérieurs. Les mensonges officiels des uns et les déclarations intéressées des autres peuvent abuser quelques naïfs, mais ils ne sauraient prévaloir contre la vérité... Aujourd'hui le corps des officiers n'est peut-être pas aussi servile qu'autrefois, mais ses intérêts se confondent avec ceux d'une classe sociale séparée du reste de la nation par un fossé de plus en plus profond. »

Nous avons eu recours à une citation un peu longue pour signaler l'intérêt de ce livre, de préférence à une analyse qui eût été forcément sommaire et incomplète, car notre auteur, en mettant à nu la psychologie de l'officier et de l'armée actuelle, touche à une foule de problèmes dont la seule énumération nous forcerait à sortir du cadre qui nous est imparti. Nous en avons assez dit, je pense, pour montrer au lecteur l'intérêt qui s'attache à une œuvre admirablement documentée, parce qu'elle a été vécue par celui qui l'a écrite.

Le Sabre et la Loi, par G. Lhermitte, préface par F. de Pressensé. 1 vol. in-18, Stock. — C'est avec des livres documentaires comme celui-ci que les historiens de l'avenir stupéfieront les générations, au récit des atrocités que les hommes de notre temps subirent sans une protestation ni une tentative de révolte contre la tyrannie militaire. M. Lhermitte ne s'est pas mis en peine de ratiociner à perte de vue sur le militarisme, ses origines et ses conséquences. Des faits, encore des faits, toujours des faits! Telle est sa méthode. Au lecteur de conclure.

Quiconque porte un uniforme est au-dessus des lois. Il est très important d'établir cette anomalie. M. Lhermitte ne le démontre pas par des raisonnements. Mais en racontant comment, en 1897, un de nos confrères fut assailli au coin d'une rue par une bande d'officiers que commandait le chef de bataillon Schmidt et qui le rouèrent de coups, au point de le laisser assommé sur place. Naturellement ces misérables furent acquittés par le conseil de guerre de Lyon. Et à la queue leu leu, en des paragraphes d'une sobriété vigoureuse, défilent des séries d'attentats de même nature, commis au cours de ces deux dernières années. Toujours le même résultat : l'impunité la plus absolue est assurée aux auteurs des crimes et délits les moins contestables.

Puis, veut-il montrer que la tyrannie militaire actuelle est d'autant plus insupportable, qu'elle a la prétention de s'étendre sur les actes de tous les individus de 40 à 45 ans, c'est-à-dire à partir du moment où le jeune homme est appelé sous les drapeaux, jusqu'à l'heure où l'homme mûr, arrivé au déclin de la vie, ne peut plus faire même un réserviste de l'armée intérieure, des faits, encore des faits. Voici d'abord le citoyen Hus, commerçant, père de famille,

qui, à la suite d'une altercation avec son ancien capitaine, est condamné à cinq ans de travaux publics par le conseil de guerre de Rennes.

Je le répète, on aura peine à croire un jour qu'une nation ait subi un joug pareil pendant plus d'un quart de siècle et cela, sans un mouvement de révolte, sans même qu'une agitation légale intense ait essayé de mettre fin à un asservissement aussi brutal. Les faits sont là, cependant, multipliés, à l'infini. Chacun de nous en a été le témoin oculaire plus ou moins indigné ou indifférent, indigné peut-être sur l'heure, indifférent vingt-quatre heures après.

Des livres comme *Le Sabre et la Loi* ont la valeur inappréciable de constituer un répertoire, sinon complet hélas ! du moins approximativement exact des pratiques de l'autorité militaire, et à ce titre, nous ne saurions trop le recommander à nos lecteurs.



D'où vient la Décadence économique de la France, par le baron Charles Mourre (1 vol. in-18, Plon). — Après MM. Schwobb et Blondel, M. Mourre se lamente de l'état stationnaire de notre industrie, supplantée en maints pays par les industries anglaise ou allemande, dont l'expansion se poursuit méthodiquement sur le marché international. Mais à la différence de MM. Schwobb et Blondel, qui se sont bornés à signaler le mal et à montrer ses progrès, l'auteur de ce volume prétend expliquer les causes profondes de notre décadence, qui résideraient, d'après lui, dans notre formation historique elle-même. Et cette formation de la France bourgeoise et casanière, bureaucratique et fonctionnariste qui a fait couler tant de flots d'encre, depuis que voyageurs, économistes et littérateurs s'efforcent de nous tirer de notre torpeur, ce n'est pas dans les événements de ces derniers siècles que l'auteur en recherche les origines, mais dans les premiers siècles de la monarchie franque. « Notre première halte de repos, dit-il, c'est le Moyen-Age ; là nous constaterons l'influence de la féodalité sur le caractère français et par suite sur notre décadence économique. Mais pourquoi la féodalité s'est-elle établie en France ? Il nous faut montrer qu'elle ne pouvait pas ne pas s'établir et que par conséquent l'action exercée par elle sur nos aptitudes économique était fatale. »

Telle est la thèse que M. Mourre développe, 400 pages durant, à travers une masse de faits ingénieusement rapprochés et une foule de remarques fort suggestives, mais qui ne nous permettent pas, cependant, de bien saisir le lien de cause à effet qu'il veut établir entre la formation de la féodalité en France et les aptitudes bureaucratiques de la nation manifestées dès les premiers âges de la monarchie. L'organisation féodale, en effet, ne présente pas, en France, une différence grande avec ce qu'elle fut en Angleterre, en Allemagne et dans tout le reste de l'Europe. La féodalité anglaise, notamment, s'est confondue pendant plusieurs siècles avec la féodalité française. En Angleterre, il est vrai, la coalition des nobles avec les bourgeois brida de bonne heure l'absolutisme royal et M. Mourre attribue à ce dernier les habitudes de fonctionnarisme — on disait alors de courtisannerie — qui dès le seizième siècle distinguaient les nobles et les bourgeois français de leurs congénères de classe anglais.

En Allemagne, par contre, la féodalité toute puissante resta longtemps le seul pouvoir souverain. Ce n'est guère que vers le commencement du dix-huitième siècle que l'absolutisme royal s'organise en Prusse. Or que de résultats contradictoires cette organisation féodale allemande nous présente, quand on compare le développement économique de l'Allemagne à celui de l'Angleterre! Si l'indépendance des seigneurs fut dans ce dernier pays la cause originelle des aptitudes commerciales et industrielles qui empêcha de se développer dans la noblesse française l'asservissement de celle-ci à la royauté, pourquoi l'indépendance de la féodalité allemande où l'autorité de l'Empereur n'était que nominale, aboutit-elle à des conséquences exactement contraires à celles que M. Mourre célèbre dans la formation du caractère britannique?

Mais ce n'est pas le lieu de discuter la thèse de M. Mourre que nous indiquons seulement, en signalant son livre. Une objection préjudicielle plus générale peut être formulée d'ailleurs contre cette thèse, aussi bien que contre toutes les systématisations sociologiques tendant à présenter les caractères et les aptitudes d'un peuple comme une sorte de structure mentale solidifiée et génératrice du mode de penser et d'agir de ce peuple. Car bien que M. Mourre se défende d'adopter la théorie des races de Lapouge ou de Le Bon, au fond, son système d'explication du caractère et du tempérament de la nation française ne diffère guère de celle de ces messieurs. L'invasion germanique, l'anarchie mérovingienne qui suivit, le régime féodal qui en fut la conséquence, sont un ensemble d'événements séculaires qui ont concouru à *fixer*, selon lui, nos aptitudes spéciales. Dès lors, comment espérer qu'on pourra, en quelques années, secouer le joug des siècles qui pèsent sur nous? effacer les traits qui se sont imprimés si profondément dans toute notre manière d'être? Il n'y a donc pas décadence économique, mais simplement différence de penser, de sentir et d'agir entre les Anglais et nous et tout ce qu'on fera et dira n'empêchera point cet état de choses de se perpétuer... Mais pourquoi ces différences de pensée et d'action, si elles existent autant qu'on veut bien le dire, les baptise-t-on du qualificatif de « décadence? » Ce qu'on appelle notre « infériorité » date d'hier seulement et ce sont les Mérovingiens qui nous firent ce que nous sommes. D'où vient que la décadence ne s'affirme qu'aujourd'hui? Nous sommes par prédestination historique, croit M. Mourre, un peuple de « courtisans » ou de « fonctionnaires ». Il est donc inutile de chercher à nous modifier. La prédestination historique est plus forte que la volonté des hommes.

Je m'arrête et renvoie M. Mourre à l'étude de la formation de l'unité allemande par ce peuple de bureaucrates et de fonctionnaires que fut la Prusse du grand Frédéric.

Gustave Rouanet.

Le Marxisme et son critique Bernstein, par Karl Kautsky. Traduction de Martin Leray. 1 vol. in-18, n° 2 des Recherches sociales, Stock éditeur. — Nos lecteurs sont au courant de la grande polémique soulevée en Allemagne par le livre de Bernstein, que Fournière a analysé dans le dernier numéro de la *Revue Socialiste*. De toutes les critiques auxquelles a donné lieu l'ouvrage de Bernstein, la réfutation de Kautsky est de beaucoup la plus inté-

ressante, la plus serrée, et elle est indispensable aux lecteurs de Bernstein qui veulent avoir toutes les pièces du procès théorique et politique sous les yeux. La librairie Stock, qui a inauguré une bibliothèque de recherches sociales avec l'ouvrage de Bernstein, vient de publier une traduction très alerte et fort claire du livre de Kautsky. En attendant l'analyse détaillée que la *Revue* publiera dans son prochain numéro, nous signalons cette publication à nos lecteurs.

La Justice Sociale, par F. DUGAST, V. Giard et E. Brière, libraires-éditeurs, 1 vol. in-8. — Dans cette étude, M. Dugast expose comment la Justice Sociale, dont l'exercice est la base de la société, et qui n'a pour objet que la protection du droit et la réparation des injustices, est devenue un moyen d'oppression; comment, à notre époque plus encore que dans le passé, la magistrature a perdu son indépendance à l'égard du pouvoir et des privilégiés comment le gouvernement, en portant la main sur l'inamovibilité des magis trats, leur a signifié qu'il les choisissait pour être au service de la justice. La magistrature officielle a donné tant de scandales judiciaires, elle a été si bienveillante aux grands déprédateurs et si sévère pour les fautes des malheureux que les iniquités sociales poussent au mal, que chacun doit se préoccuper de chercher comment il serait possible d'organiser la justice sociale pour qu'un homme ou un parti ne pût faire un instrument d'oppression d'une institution qui a pour objet la protection égale de tous les droits,

Le Problème des Sexes, essai de philosophie sociale par Jacques LOURBET, un volume in-8, V. Giard et E. Brière éditeurs. — L'ouvrage comprend deux parties : la première est une critique impartiale des travaux de psychologie expérimentale d'où naît cette conviction ferme que la science n'a jamais démontré que l'évolution de la femme soit terminée : il y a donc un « problème des sexes » ; la seconde est consacrée à l'examen des opinions de MM. Spencer, Lombroso, Fouillée, Faguet, etc.; à l'analyse des théories du génie par rapport au sexe féminin et au matriarcat; à l'étude du malaise présent et à la recherche du remède qui pourrait résulter de l'affranchissement domestique, civil, politique et économique des femmes. L'auteur montre la nécessité d'une transformation profonde de la cité prochaine. Comment les femmes peuvent-elles conquérir leur liberté? Leur émancipation met-elle en péril le goût, la finesse, l'élégance et la beauté qui font le charme de la vie? Faut-il donner d'emblée les droits politiques au sexe féminin? Le suffrage universel subitement établi pourrait nuire à la pensée libre. Les femmes doivent plutôt créer d'abord la science de l'éducation. L'éducation particulière et surtout publique ne repose sur aucun principe nettement posé par la science. Il est pourtant possible de tomber d'accord sur deux ou trois principes très généraux susceptibles de résoudre le grand conflit présent des esprits. Ces principes comportent des modifications importantes pour la formation des caractères et l'éducation éthique et esthétique des multitudes.

L'auteur s'applique ensuite à montrer les inconvénients de la méthode déductive appliquée à la politique et à la sociologie; selon lui, tout ce qui ressortit à l'amélioration des individus et des sociétés aboutit ou se réfère, en dernière analyse, à la science expérimentale; il établit que la différenciation surtout psychologique des sexes est une sécurité pour le progrès moral et intellectuel de la race, pour faire refleurir dans le monde la large joie de vivre. Déjà s'aperçoit l'aube d'une nouvelle ère : la défiance originelle qui fait subsister parfois encore entre les êtres la lutte féroce, s'atténue par la disparition progressive de l'ignorance et se change en noble curiosité. Les sexes évoluent vers la sincérité réciproque d'où la justice, la liberté et la solidarité passeront de la conception abstraite à la réalité positive.

La marche de l'humanité et les grands hommes, d'après la doctrine positive, par E. Bombard. V. Giard et E. Brière, 1 vol. in-8. — Cet ouvrage comprend deux parties et un appendice : dans la première partie, de beaucoup la plus étendue, l'auteur fait à grands traits l'histoire du développement humain depuis l'origine des sociétés jusqu'à nos jours et indique par quelques lignes consacrées aux grands hommes de chaque période l'apport de chacun d'eux à la marche de la civilisation.

Il montre que le malaise social actuel dans les nations européennes n'est que la conséquence de la lutte entre la science et la théologie, lutte sourde dès l'antiquité grecque et qui a pris un caractère accentué à partir du seizième siècle.

En 1789, la science s'est crue en mesure de se substituer à la théologie et de prendre la direction des affaires humaines; c'était une illusion, il lui manquait encore la connaissance des lois biologiques et sociologiques, aussi a-t-elle échoué. Depuis Auguste Comte, cette lacune est comblée.

Le catholicisme qui, au Moyen-Age, servait de guide aux peuples occidentaux est aujourd'hui ruiné, mais on n'a rien mis à sa place, et cependant une direction morale d'ensemble est plus indispensable que jamais à cause de la pénétration réciproque des divers peuples de toute la planète. La seule direction possible, acceptable par tous, est une direction scientifique. La morale *positive* peut seule devenir universelle et servir de nouveau guide à l'humanité.

Cette morale est scientifique non parce qu'elle est une suite directe, une conséquence forcée de la science, comme le serait la morale que recherchent en vain les matérialistes (la science ne mène nullement à la morale), mais parce qu'elle est construite uniquement avec des *matériaux scientifiques* et qu'elle ne conserve pas trace de théologie.

Dans la seconde partie intitulée : Évolution spéciale de l'intelligence humaine, l'auteur fait ressortir l'importance de la science *abstraite* qui a été jusqu'à présent la seule cause de la supériorité de la race blanche.

Enfin, l'appendice est un résumé très succinct des principales théories du positivisme qui permet de se faire sans trop de travail une idée générale de l'ensemble de cette doctrine philosophique remarquable.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire du Parti républicain en France, de 1814 à 1870, par Georges Weill, docteur ès-lettres, professeur d'histoire au lycée Carnot. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*, 10 fr. (Félix Alcan, éditeur). — Ce livre donne pour la première fois une étude d'ensemble sur l'histoire du parti républicain. Les débuts secrets du parti sous la Restauration; son avènement à la vie publique en 1830 et ses progrès jusqu'aux émeutes de 1834; son écrasement suivi d'une longue période de torpeur apparente, mais d'activité réelle; la victoire éphémère de 1848; la réaction de 1849, contrariée par la propagande habile des démocrates jusqu'au 2 décembre; la proscription, avec un tableau de la vie des républicains détenus, transportés ou exilés; la vitalité du parti pendant les années de compression; enfin son réveil depuis 1860 et ses rapides succès : tous ces faits sont étudiés dans leur ordre chronologique. Au récit des événements sont joints les portraits de tous ceux qui ont influé sur la vie du parti, Carrel, Cavaignac, Ledru-Rollin, Barbès, Gambetta, Jules Favre. Enfin une grande place est donnée à l'histoire des idées, des théories artistiques, philosophiques, religieuses et surtout de ces doctrines sociales qui ont toujours préoccupé les républicains. Ce n'est pas un livre de polémique, mais de science, conçu d'une façon tout objective.

Tout le Crime, par Joseph Reinach, 1 vol. in-18 (Stock). — Le procès Reinach-Henry est inscrit au rôle de la cour d'assises pour le 19 mars prochain. En vue de ce procès, M. Joseph Reinach a réuni sous ce titre : *Tout le Crime*, la série des études historiques qu'il a publiées dans le *Siècle* et dans la *Grande Revue* sur le rôle d'Esterhazy et celui d'Henry. Ce volume, qui vient de paraître à la librairie Stock, est dédié à Me Labori, qui doit présenter, devant le jury de la Seine, la défense de M. Joseph Reinach. On sait avec quelle passion ces études ont été commentées, depuis quinze mois, par toute la presse, au fur et à mesure de leur apparition. Dans leur ensemble elles apparaissent comme le travail historique le plus documenté. La polémique en est presque partout absente. On dirait parfois une thèse d'un membre de l'Ecole des Chartes sur un sujet vieux de plusieurs siècles. *Tout le Crime* n'est pas un livre de politique courante, c'est une page d'histoire. Le nœud de l'affaire Dreyfus est là.

La Philosophie d'Auguste Comte, par L. Lévy-Bruhl, 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, 7 fr. 50 (Félix Alcan, ,éditeur). — On a beaucoup écrit pour ou contre Auguste Comte. Le temps semble venu où la polémique doit céder la place à l'histoire. Au lieu d'exalter ou de déplorer l'influence de la pensée de Comte, on peut, dès à présent, l'étudier d'une façon impartiale, en employant une méthode scientifique. Tel est l'objet que s'est proposé l'auteur de la *Philosophie d'Auguste Comte*. Il a conçu et exécuté son travail comme s'il s'agissait d'Aristote ou de Descartes. Sans contester l'unité de l'œuvre de Comte, M. Lévy-Bruhl a concentré ses efforts sur la philosophie proprement dite qui, de l'aveu du grand positiviste, constitue un tout en elle-même. Il a essayé d'en dégager les idées maîtresses et de faire voir l'étroite affinité qui relie cette doctrine philosophique au grand mouvement des sciences naturelles, historiques et sociales, dont notre siècle a été rempli.

L'Indice céphalique et la pseudo-sociologie, par L. Manouvrier (*Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris;* 15 novembre 1899; 43 pages.) — Par ce très-important article, véritable merveille de discussion savante, où l'ironie s'unit à la logique et la finesse à la solidité, se trouvent d'un seul coup réduites à néant les fantaisistes conclusions de l'*anthroposociologie*) cette nouvelle pseudo-science dont le grand-prêtre en France, M. Vacher de Lapouge, semble mieux doué sous le rapport de l'imagination que sous celui de l'esprit scientifique. M. Manouvrier n'a pas de peine à démontrer irréfutablement qu'on ne saurait asseoir sur aucun fondement solide la prétendue division de l'humanité en deux races, l'une supérieure, celle des *dolichocéphales blonds*, l'autre inférieure, celle des *brachycéphales bruns*. Chemin faisant, il ramène à leurs justes proportions

les influences d'hérédité et de race, dont on fait depuis quelque temps un si étrange abus : n'est-il pas curieux, pour le dire en passant, qu'on s'avise d'exploiter politiquement la notion de *race* au moment précis où elle perd de plus en plus de sa valeur aux yeux de la science contemporaine ? — Qu'il me soit permis, à l'occasion de ce précieux mémoire du Dr Manouvrier, d'engager les libertaires, les socialistes, et en général les esprits orientés vers l'avenir, à lire, sans se laisser effaroucher par la technicité de certains titres, les suggestives études du savant anthropologiste : certaines d'entre elles sont de purs chefs-d'œuvre (telle celle qui s'intitule *La Genèse normale du crime* et qui parut en 1893 dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*), et rien ne fait mieux sentir que leur lecture combien la vraie science, destructrice de préjugés, est naturellement révolutionnaire.

NOUVEAUX LIVRES

DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE *LA REVUE SOCIALISTE*

Bureaux de la Revue de Viticulture 5, rue Gay-Lussac, Paris. — Adrien Berget : *La Coopération en Viticulture* (Les Winzervereine).

Albert Fontemoing, éditeur (Ancienne librairie Thorin et fils, 4, rue Le Goff, Paris. — O. Ammon : *L'ordre social et ses bases naturelles* (Exquisse d'une anthroposociologie) (traduction de H. Muffang) 10 fr. — G. Vacher de Lapouge) : *L'Aryen, son rôle social* (Cours libre de science politique professé à l'Université de Montpellier 1889-1890) 10 f.

Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, Paris. — A. Marrot : *Qui veut* de la santé et du bonheur ?

V. Giard et E. Brière, libraires-éditeurs, 16, rue Soufflot, Paris. — E. Bombard : *La Marche de l'Humanité et les grands hommes d'après la doctrine positive* (Bibliothèque sociologique internationale) 6 fr. — F. Dugast : *La Justice sociale* (Etudes sociales) 0 fr. 75. — Jacques Lourbet : *Le Problème des Sexes* (Bibliothèque sociologique internationale) 5 fr.

Revue blanche, 23, boulevard des Italiens. — Jacques de Nittis : *Vénus ennemie*, roman. 3e édition. Prix 3 fr. 50.

Arthur Rousseau, Editeur du Musée social, 14, rue Soufflot et rue Toullier, 13, Paris. — *Musée social* n° 2 (février 1900) : La Grève des mineurs de la Loire et l'arbitrage.

Société Nouvelle de librairie et d'édition (Librairie Georges Bellais) 17, rue Cujas, Paris. — Gaston Moch : *La Réforme Militaire* (Vive la Milice !) 0 fr. 30 (prix de propagande 50 ex. franco 12 fr. 50, 100 ex. franco 20 fr.

P.-V. Stock, éditeur (Ancienne librairie Tresse et Stock). 8, 9, 10 et 11 Galerie du Théâtre français, Palais-Royal, Paris. — Karl Kautsky : *Le marxisme et son critique Bernstein* (traduction de M. Martin Leray) (Bibliothèque des recherches sociales n° 2) 3 fr. 50. — Joseph Reinach : *Tout le Crime* (Affaire Dreyfus) 3 fr. 50. — Séverine : *Vers la lumière* (Affaire Dreyfus, Impressions vécues) 3 fr. 50. — G. Lhermitte : *Le Code rouge, Le Sabre et la Loi* (Préface de M. Francis de Pressensé). Prix : 3.50.

Le Gérant : Rodolphe SIMON

Suresnes. — Imprimerie spéciale de la *Revue Socialiste* G.-A. Richard et Cie, 9, rue du Pont — 2113

LA MAISON NOUVELLE

DIALOGUE (1)

A Maurice Bouchor, hommage reconnaissant

L'Intellectuel

Frère, je viens à toi les mains pleines de choses
Admirables. Regarde et prends : voici des roses
Jamais fanées,
Voici des fruits jamais flétris ;
Car c'est sur les hauteurs que je les ai glanées,
Car je les ai reçus des arbres de l'Esprit,
Car c'est l'Art, car c'est la Science
Dont je veux, à tout être qui peine et qui pense,
Offrir le parfum pur et les sucs pénétrants.
Frère, voici ta part. C'est pour toi. Viens et prends.

L'Ouvrier

Que me veut cet homme aux mains blanches,
Cet étrange marchand qui penche
Ses yeux inquiets sur mes yeux,
A qui nul salaire n'importe
Quand il s'en va, de porte en porte,
Vanter des fruits délicieux ?
Je crains l'ambassadeur d'une classe ennemie...
Citoyen, je suis las.
Pendant que vous cueilliez des fleurs, moi, tout le jour
J'ai trimé ; j'ai la tête lourde, les bras lourds,

(1) Composé pour être lu à une des réunions de la *Société d'enseignement populaire de l'Hérault*.

Et depuis trop longtemps mon âme est endormie.
Et puis... je n'aime pas
Le travail bénévole et les dons gracieux.
Pour mon plaisir vous voulez prendre de la peine,
Épeler lentement les mots mystérieux
Ou bien chanter à gorge pleine?
Grand merci, mais je me défie, ayant assez
Des bourgeois « désintéressés ».
Tout travail mérite salaire.
Dites votre intérêt, vos profits...

L'Intellectuel

O mon frère,
J'ai plané trop longtemps sur des sommets neigeux,
Silencieux et solitaires.
Trop longtemps, resté sourd à la plainte des villes,
Dédaigneux des soucis serviles,
Seul avec les esprits je me plus à leurs jeux.
Et curieux, épiant l'heure où se dévoilent
Les vérités dans un éclair,
Cherchant pour les nommer les nouvelles étoiles,
Heureux sous mon ciel froid et clair,
Je vécus de pensée, et j'oubliai de vivre.

Mais l'air pur étourdit à la longue; le givre
Mord l'orgueilleux qui n'agit plus et qui contemple,
Et le dégoût le guette aux portes de son temple.
Comme une fleur trop lourde pour sa tige
On le voit s'incliner; il tressaille; il entend
Rire la solitude étrange; le vertige
L'aveugle, et sur lui-même il pleure, regrettant
L'humble feu des foyers où s'allume la vie...
Hélas! aux pics jaloux son âme est asservie,
Incapable d'oser.
Ses regards inquiets vont du sol à la cime,
Entre le ciel profond et le profond abime.
C'est un aigle perdu qui ne sait où poser...

Frère, tu peux guider cet esprit aux abois :
S'il vit pour ton salut il se sauve lui-même.
En t'apprenant l'idée, il apprendra de toi
L'audace; et vous aurez, s'il t'aime et si tu l'aimes,

L'un pour l'autre ceignant vos reins,
Les viriles vertus qui font les cœurs d'airain.
Ce qu'il t'apporte de lumière
Tu peux le lui rendre en chaleur.
Sur le rythme puissant de l'âme populaire,
Épousant ses amours, ses espoirs, ses colères,
Il vibrera, fort par la joie et la douleur.
Le vent ranime et purifie,
Le flot des mers fouette la vie,
La neige fond au soleil clair.
Peuple, pour l'âme faible, inquiète et transie,
Tu seras le soleil et le vent et la mer.

L'Ouvrier

Au voyageur poudreux qui se dit égaré,
Cherchant la libre vie et détestant les geôles,
Pourrais-je refuser l'épaule?
Marchons, guide mes pas et je te soutiendrai.

Mais pourtant, prends bien garde...
Tu cherches pour ta vie un compagnon : regarde
Longuement, de la tête aux pieds, des yeux au cœur,
L'inconnu dont tu prends la main, ô voyageur.
Il n'a pas tes langueurs étranges. Il n'a pas
Senti trembler jamais des sommets sous ses pas.
Les bas-fonds, voilà son royaume.
Un brouillard y voile tes dômes.
Le sol n'y connaît plus les fleurs.
Dans l'obscur dédale des rues,
A l'ombre des murailles nues,
Sans rien qui sourie à la vue,
C'est là que l'ouvrier des villes naît, vit, meurt...
Est-il vrai qu'il est des montagnes
D'où l'on voit des soleils levants?
Est-il vrai qu'un jeune printemps
Avec des rires et des chants
Descend sur la paix des campagnes?
— Que t'importe, esclave! à ton bagne.
Les feux sont allumés, la Machine t'attend.
Quand on a, tout le long du jour,
L'esprit comme le corps pris sous l'énorme Bête,
Quels beaux rêves crois-tu qu'il passe dans la tête?
Ami, l'on est aveugle et sourd.

On n'a pas le cœur à t'entendre
Chanter sur tes pipeaux des airs joyeux ou tendres,
Ou démontrer en mots paisibles
L'équilibre éternel des forces invisibles...
Des soucis plus pressants tenaillent ; on se dit
Que de toujours tourner, comme un peuple maudit,
Dans ces prisons de fer,
Non, cela ne peut pas durer; c'est un enfer.
Et l'on s'exalte, et l'on se compte, et l'on remarque
Qu'en se jetant tous d'un côté, d'un seul élan,
On pourrait aisément chavirer votre barque,
Passagers indolents...
Ah! tu veux te pencher sur l'âme populaire,
Imprudent; crois-tu donc y voir, dans une eau claire,
Le tranquille reflet des cieux?
La flamme sombre y dort, comme au cœur de la terre,
Et le jour où la flamme en un jet furieux
S'ouvrira son cratère,
Malheur! trois fois malheur sur vous tous!...

L'Intellectuel

Me prends-tu
Pour un laquais tremblant? Me prends-tu pour un garde
Inquiet, éperdu,
Qui, s'il voit aux vieux murs du donjon des lézardes,
Prédit la fin du monde et que tout est perdu?
Non, je n'ai pas vendu mon âme;
Elle est libre, frère : à ta flamme
Ma flamme peut se marier.
Pourquoi veux-tu que je défaille
Quand un monde nouveau tressaille
Comme la main, l'esprit travaille;
Le savant est un ouvrier.
Car il faut une équipe aussi pour la science
La science a ses forgerons
Pour forger ses pics et ses lances,
Ses mineurs qui, du sol profond,
Tirent au jour les blocs immenses,
Et ses sculpteurs, et ses maçons,
Pour dresser vers le ciel les flèches élancées
D'où rayonnent sur tous les feux de la pensée...
Ceux qui vivent ainsi n'ont pas peur de demain.

Ils portent avec eux leur richesse; le monde
Peut changer les piliers où son ordre se fonde :
Il fera toujours place à leurs âmes fécondes,
Matrices du progrès humain...

Vers une juste paix le monde s'évertue,
Mais le chemin est long.
Avant qu'on ait fondu l'éternelle statue
Combien d'ébauches au pilon !
Sur la route, combien de tentes
Jetées à bas, insuffisantes,
A couvrir largement les grands et les petits!
Celle que notre temps dressa dans la tempête
Monte plus haut; on y peut relever la tête
Un chant plus libre y retentit...
Mais qui dirait qu'elle est l'idéale demeure
Qu'on ne peut exhausser ?
Qui dirait à l'effort des hommes : « C'est assez.
Vague immense
Que le souffle du peuple a gonflée, et qu'il lance
A l'assaut des môles disjoints,
Assez. Retiens tes bonds, inutile démence,
Tu n'iras pas plus loin ? »

Hélas! j'ai pu le voir de mes yeux, cette terre,
Où nos aïeux vainqueurs semèrent la raison,
Est pleine encore du poison
Des bas instincts héréditaires.
Elle a vu l'innocent voué
A la mort lente, pour sa race.
Elle a vu que le grade efface
Aisément le crime avoué.
Elle a vu que notre justice
Prend les petits, lâche les gros,
Qu'elle est complaisante aux bourreaux,
Et que ses durs genoux fléchissent
Devant l'épée hors du fourreau.
Non, je ne croirai pas que ce soit là le terme
Du progrès de l'humanité.
L'air que nous respirons est impur, s'il y germe
Un tel virus d'iniquité.
Et je dirai : Grands vents qui balayez les plaines,
Il est temps : accourez,

Souffle d'égalité, que ton ardente haleine
Gonfle nos cœurs régénérés!
Forgeron, brise-moi ces chaînes,
Bûcheron, cogne au pied des chênes,
Je vous salue et vous appelle
Maçons de la maison nouvelle :
Je remets en vos mains le sort du feu sacré!

L'Ouvrier

Du cri de l'innocent ton âme frémissante
A-t-elle bien compris vers quel gouffre elle court?
Sur la pente du Droit rapide est la descente...
Entendras-tu sans frissonner nos voix puissantes
Acclamer le grand jour?
Sais-tu que jusqu'au bout nous voulons la justice,
Que nous n'admettrons plus qu'aucun homme pâtisse
Pour le rang où le sort aveugle l'a jeté,
Et que nous aurons vite ôté,
Comme aux races chassant les races
Aux classes exploitant les classes,
Le fouet longtemps brandi contre l'humanité?

L'Intellectuel

Je le sais, mais je sais encore
Qu'elle ne peut monter, la divine maison
Que le soleil levant de nos espoirs décore,
Sans l'hymne harmonieux rythmé par la raison.

Si la fraîcheur de votre esprit, ô prolétaires,
S'évapore dans les plaisirs abrutissants,
En vain le flot de vos fureurs va grossissant :
Vous n'élèverez rien qui dure sur la terre.
La douleur vous fatigue et vous pétrit en vain,
Vous serez une pâte amorphe et sans levain.
Pour qu'un ordre nouveau se fonde
Par la vertu de votre effort
Il faut la fusion féconde,
Des corps de fer, des âmes d'or.
Il faut la conscience au goût du beau trempée
Droite comme une épée.

Il faut l'intelligence éprise des cieux clairs,
Vaste comme une mer
Où courent librement les voiles des idées.

Voilà pourquoi je viens vers toi le front levé,
T'offrant ce que je puis de richesse éternelle
T'aidant au large essor que nous avons rêvé,
Portant ainsi ma pierre à la maison nouvelle.

L'Ouvrier

Viens donc, frère, et que ta pensée
Sur les hauteurs longtemps glacée
Comme un fleuve aille s'épandant.
J'attends avec impatience
Son flot limpide et fécondant,
Puisqu'il est vrai que la science
Vivifiera, comme un printemps,
Le cœur des cités qui commencent.

L'Intellectuel

Travailleurs de la main, travailleurs de l'idée,
Pour la justice unissons-nous,
Et laissons se mêler nos âmes, dilatées
De l'amour qui s'étend sur tous.
A notre double effort la vie est suspendue.
Entraînons-donc l'humanité
Vers les sommets où la Raison est entendue,
Et nous verrons lever bien des graines perdues
Au sillon de la vérité...

C. Bouglé.

PIERRE LAVROFF [1]

LA MÉTHODE SUBJECTIVE EN SOCIOLOGIE

En entreprenant une esquisse générale et succincte des idées du grand penseur russe dont les partis socialistes de tous les pays regrettent encore la disparition récente, je tiens avant tout à limiter ma tâche. Je ne m'occuperai que de ses idées fondamentales et directrices, au développement desquelles il ne cessa de travailler pendant un demi-siècle. Je renonce également à faire l'historique des idées de ce penseur d'une érudition extraordinaire, de le suivre à travers les différentes phases de son évolution scientifique. Je me bornerai donc aux idées de Lavroff, formulées dans ses derniers ouvrages,

(1) J'emprunte à un article de M. E. Roubanovitch, publié dans la *Petite République*, les notes biographiques suivantes :

Pierre Lavrovitch Lavroff naquit à Melekhovo, village du gouvernement de Pskov, le 2/14 juin 1823. Elevé chez ses parents jusqu'en 1837, il entra à cette date à l'Ecole d'artillerie et fut promu officier en 1842.

De 1844 à 1846, il professa d'abord dans cette Ecole, puis à l'Académie d'artillerie de Saint-Pétersbourg, les sciences mathématiques élémentaires, et, plus tard, en remplacement du célèbre Ostrogradsky, les mathématiques supérieures.

Son activité littéraire commença en 1856; mais dès 1852 il collabore, pour les questions d'artillerie, au *Dictionnaire encyclopédique des sciences militaires*; et peu après il participe à la rédaction du *Journal de l'Artillerie*.

Sa grande étude sur la « philosophie de Hegel » publiée par la *Bibliothèque pour la lecture* attire sur lui l'attention publique. Sa collaboration à cette revue, que dirigeaient Pisemsky et Boborykine, puis aux *Mémoires de la patrie* de Kraïewsky, à la *Parole russe* de Blagoswiétlov et à quelques autres revues, se prolongea jusqu'en 1866.

En 1861, il dirige la partie philosophique du Dictionnaire encyclopédique russe, de Kraïevsky, et dès la préparation du deuxième volume, les collaborateurs de ce ouvrage le choisissaient pour leur rédacteur en chef. Il y publia de nombreux articles sur la philosophie, l'histoire, et en particulier l'histoire des religions.

La publication du Dictionnaire fut suspendue par ordre supérieur. Dès cette époque, le gouvernement vit en lui un ennemi : « Coffrez-moi seulement cinq ou six meneurs, — (il s'agissait de Lavroff, de Tchernichevsky et de quelques autres) — et vous écrasez la révolution dans l'œuf », disait, dans une conversation particulière le prince d'Oldenbourg, quelques mois avant l'arrestation de Tchernichevsky.

L'occasion s'offrit bientôt. En 1865, Lavroff était revenu d'un voyage à l'étranger avec sa femme malade (elle mourut cette même année). Le 4/16 avril 1866 eut lieu l'attentat de Karakosoff. Une période de terreur policière s'ouvrit alors sous la dicta-

et que l'on a tout lieu de croire définitives. Ces idées d'ailleurs sont celles qu'il développa avec une obstination admirable pendant presque toute sa carrière scientifique.

I

Pierre Lavroff peut être considéré comme le premier représentant de la *philosophie scientifique* en Russie. On peut dire d'une manière générale que la philosophie n'a pas eu de chance dans ce pays. La Russie n'a donné le jour, si l'on excepte Lavroff, ni à un seul grand philosophe, ni à une seule conception philosophique d'une valeur historique quelconque. Il y avait des partisans plus ou moins enthousiastes de Hegel, de Schelling, de Fichte, de Kant, surtout d'Auguste Comte, de Stuart Mill et de Herbert Spencer, mais tous ces philoso-

ture du général Mouravieff. Lavroff était une proie trop précieuse pour qu'on l'épargnât : le 25 avril-7 mai il fut arrêté. Il fut condamné aux arrêts de forteresse pour un temps très court; mais cette pénalité parut trop faible et l'empereur lui substitua la déportation sous la surveillance de la police dans l'un des gouvernements intérieurs : les géographes de la 3e section eurent l'ingéniosité de faire passer pour tel le gouvernement de Vologda et le 15/27 février Lavroff était déporté à Totma. L'année suivante on l'expédiait dans l'infime bourgade de Kadnikoff, où il devait vivre seul sous la surveillance de deux gendarmes.

Bien loin que son énergie faiblisse durant cette période, son activité va croissant : en 1868-69, il publie dans la *Semaine*, sous le pseudonyme de Mirtov, ses « Lettres historiques », dont l'influence fut immense sur la jeunesse contemporaine : l'enthousiasme qu'elles soulevèrent fut profond et durable.

Après trois années de déportation, le 15/27 février 1870, Lavroff, avec l'aide d'un camarade dévoué, Hermann Lopatine, quittait volontairement Kadnikoff et prenait le chemin de l'exil, pour se mettre à la tête du mouvement socialiste révolutionnaire qui commençait à se dessiner à cette époque.

Le 13 mars 1870 il arrive à Paris. Il se lie immédiatement avec Varlin, qui le fait entrer dans l'Internationale.

Il passe à Paris presque toute la période du siège et de la Commune; l'ancien colonel d'état-major propose son aide à la Commune pour l'organisation de l'enseignement populaire; peu après il se rend à Bruxelles, puis à Londres, pour demander à l'Internationale, dont on s'exagérait la puissance, de soutenir les insurgés de Paris.

C'est à Londres qu'il rencontre Marx et Engels, avec lesquels il se lia plus étroitement par la suite, et qui favorisèrent son évolution vers le socialisme scientifique.

Il rentre à Paris en 1871. En 1872, devenu membre de la Société d'anthropologie, il est invité par Broca à entrer dans la rédaction de la revue qu'elle publia depuis cette époque.

La même année, il reçoit de Russie la proposition de fonder et de diriger une revue socialiste à l'étranger. En 1873 commence à paraître la revue socialiste révolutionnaire le *Vpered!* (En Avant!) On comptait sur l'aide de Bakounine et de ses adhérents; mais l'entente entre l'anarchiste et le socialiste ne put se faire et une rupture complète se produisit; à côté du *Vpered!* parut une revue bakouniniste résolument hostile.

Toute la biographie de Lavroff depuis cette époque se résume presque entièrement en l'histoire de son activité intellectuelle colossale, qu'il consacre à l'étude de la pensée humaine en général, de l'idée socialiste en particulier, et plus spécialement de sa réalisation en Russie.

Pierre Lavroff est mort à Paris le 6 février 1900, entouré d'un estime universel. Son corps repose provisoirement sur le cimetière de Montparnasse.

phes en « istes » et en « iens » n'étaient que des disciples, des épigones. Pas un maître de la pensée philosophique ! Pas un système d'idées philosophiques digne de passer les frontières du vaste empire des Tsars et de figurer honorablement à côté des nombreuses doctrines philosophiques de l'Occident.

Il serait injuste d'attribuer cette infériorité philosophique de nos amis du Nord à une incapacité spéciale pour les idées philosophiques. Une nation qui a produit des poètes comme Pouschkine, des écrivains comme Tourgueneff et Tolstoï, des publicistes et des critiques comme Bielinsky, Tchernichevsky et Michaïlowsky, des savants comme Mendelejeff et Elie Metschnikoff, des philosophes et des penseurs comme Lavroff, pour ne citer que les noms les plus connus, ne peut pas être regardée comme incapable d'idées synthétiques, lesquelles en somme ne sont qu'une des formes de l'activité scientifique. On ne peut pas également expliquer ce phénomène par le sens réaliste et pratique qui distingue le peuple russe (ce qui n'exclut pas d'ailleurs chez lui une notable dose de mysticisme), attendu que ce même sens pratique et réaliste n'a nullement empêché les Anglais, autre grand peuple du Nord, de donner au monde Bacon, Hobbes, Mill et Spencer. La véritable raison de la pauvreté philosophique de la Russie se trouve, je crois, dans ce fait, que ce pays d'un grand avenir a commencé sa carrière scientifique, si je peux m'exprimer ainsi, lorsque tous les grands systèmes philosophiques de l'Occident étaient profondément compromis soit à raison de leur méthode métaphysique et aprioristique, soit à raison des constructions fantaisistes et arbitraires auxquels ils ont donné lieu. Les meilleurs esprits russes se détournaient de la philosophie parce qu'ils l'identifiaient avec la métaphysique.

La philosophie, tout en favorisant le développement de l'esprit scientifique, en tant qu'elle détruisait le dogmatisme religieux et développait l'esprit critique, s'est trouvée impuissante à mener une existence indépendante de la science. On a fini par comprendre qu'il ne saurait y avoir de philosophie *au-dessus, à côté* ou *avant* la science La philosophie doit devenir une science, doit se baser sur des données scientifiques. Elle doit donc se créer après et à l'aide de la science. Dans le cas contraire elle n'a pas droit d'existence. Le merveilleux essor qu'ont pris les sciences exactes à la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècles, joint à la philosophie critique de Kant, a abouti au positivisme d'Auguste Comte, qui a remplacé la philosophie des entités abstraites, ou, pour employer un terme d'école, la philosophie ontologique, par une philosophie des sciences et par la philosophie de l'histoire, ce que Comte appela la dynamique sociale, en proclamant la méthode scientifique comme seule légitime.

Pierre Lavroff fut le premier en Russie à comprendre le nouveau

mouvement philosophique et à y donner son adhésion complète. Il considérait toujours l'esprit théologique et l'esprit métaphysique comme une sorte de revenants qui n'ont plus droit à la vie, comme des survivances qui hantent notre société par leur influence éphémère, grâce à un ensemble de conditions fortuites et passagères.

Le seul objet légitime de la philosophie comme de toute autre science, c'est, pour Lavroff, *des faits,* rien que des faits. Les faits peuvent être constatés avec un degré de probabilité plus ou moins grand, ils peuvent appartenir à des ordres différents, peuvent être classés comme faits objectifs ou subjectifs, faire partie du domaine du déterminisme mécanique ou apparaître nécessairement devant notre conscience comme des *fins* à réaliser pour nous, par des *moyens* à nous, — partout et toujours ce ne sont que *des faits* qui peuvent justifier nos raisonnements, notre manière d'agir. La philosophie, en poursuivant la satisfaction de nos *besoins d'unité* et d'harmonie, est une grande organisatrice des innombrables armées des *faits.* On peut rendre en quelque sorte tangible la pensée de Lavroff en disant que les philosophes sont les généraux de la science qui n'arrivent à vaincre les difficultés scientifiques que grâce à la participation au combat des simples unités que sont les faits. Comme Auguste Comte, Lavroff ne s'occupe que des faits et de leurs relations.

Non qu'il fût sur tous les points d'accord avec Auguste Comte, dont la valeur scientifique et historique ne sera jamais appréciée trop haut. Au contraire, connaissant à fond les systèmes philosophiques de toutes les époques et de tous les pays, Lavroff ne pouvait se contenter de ce qu'on peut appeler chez Comte un rejet pur et simple de la philosophie traditionnelle. Il voulait combattre les survivances philosophiques par leurs propres armes, par la dialectique. Il trouvait que le système philosophique d'Auguste Comte pèche précisément par un manque de philosophie, c'est-à-dire que les grands problèmes philosophiques auxquels on ne peut opposer simplement une fin de non recevoir positiviste, parce qu'ils découlent de la nature même de notre raison, méritent notre attention et doivent trouver une solution scientifique. Mais, comme Auguste Comte, Pierre Lavroff a donné toute son énergie intellectuelle et morale non aux solutions de ces problèmes, mais à la philosophie de l'histoire, à la sociologie et à une élaboration d'une éthique sociale.

II

Le problème qu'on peut placer au centre même de l'œuvre de Lavroff, et qui le préoccupa particulièrement d'une façon constante, est celui de la personnalité humaine, le problème de l'individu.

C'est grâce à l'étude du problème de l'individu, conscient de sa valeur morale et historique, que Pierre Lavroff aura sa place marquée dans la science sociale contemporaine. Il se déclare un adversaire résolu de la méthode purement objective en sociologie, à laquelle il oppose ce qu'il appelle la « méthode subjective » qui a trouvé un grand nombre d'adhérents en Russie. On sait que Herbert Spencer, le représentant le plus remarquable de la méthode objective, en formulant sa loi du progrès, fait délibérément abstraction des intérêts de l'individu, de son bonheur et de ses misères. Le processus social et historique ne l'intéresse que par son côté objectif. Il ne le considère qu'en tant qu'il donne lieu au passage du simple au composé, en tant qu'il présente des caractères de différenciation et d'intégration. Nombre de sociologues français, allemands et anglais, suivent fidèlement et on peut dire, avec une obstination aveugle, l'exemple donné par l'illustre auteur des *Premiers Principes*.

Il n'y a actuellement en Europe que très peu de sociologues qui osent critiquer, comme l'a fait l'Américain Ward (dans sa *Sociologie Dynamique*, 1883), cette élimination de l'homme de la science sociale, c'est-à-dire d'un domaine scientifique qui, par sa nature même, l'intéresse le plus. Même Karl Marx, qui soutient avec Vico que l'histoire se fait par des hommes, ne se préoccupe, en fait, que du processus objectif, à savoir comment des causes historiques et sociales données provoquent tel ou tel changement collectif, telle ou telle modification des forces sociales et de leur situation respective, ou pour préciser, comment un changement dans le mode de production modifie et influe la lutte des classes.

Le socialisme est devenu une force historique, non parce qu'il représente un idéal social supérieur à celui du *struggle for life* individualiste, mais parce que la production capitaliste a créé un prolétariat organisé en un parti de classe d'une part et des forces productives qui ne peuvent être employées que collectivement d'autre part. Le socialisme fera-t-il le bonheur de l'humanité régénérée? Le socialisme est-il conforme aux intérêts et à la nature de l'individu, en tant qu'individu? Marx ne s'en soucie guère, en tant que sociologue. Il n'en parle qu'incidemment et comme à contre-cœur. Marx n'ignorait pas l'individu, mais il le sous-entendait. Il suppose son existence comme une vérité trop banale et peu commode dont on ne sait que faire — en science; mais il n'expose jamais son rôle historique et social. Voilà pourquoi il n'emploie jamais ou presque jamais dans ses écrits scientifiques le terme progrès. C'est l'évolution économique, c'est le développement des forces productives qui le préoccupe, en tant qu'homme de science. Rien de plus. *The rest is silence*, comme dit Schakespeare dans *Hamlet*.

Pierre Lavroff, au contraire, ne parle que de *progrès* et de *développement individuel*. Le progrès social n'est pour lui qu'un moyen de réalisation pour l'individu de son développement intégral. Nous trouvons chez Lavroff la loi du progrès formulée de trois façons différentes, identiques pourtant, puisque ces trois formules aboutissent au même principe de l'intérêt individuel, du bonheur individuel, si j'ose employer ce terme un peu démodé et inexact. Les voici :

1) *Le progrès est le processus qui développe dans l'humanité la conscience, la vérité et la justice à l'aide du travail de la pensée critique des individus appliquée à « la culture » de leur temps.*

2) *Le progrès consiste dans le développement physique, intellectuel et moral de l'individu, et dans la réalisation, par les formes sociales, de la vérité et de la justice.*

3) *Le progrès est le développement de la conscience individuelle et de la solidarité sociale.*

Ou en d'autres termes :

Le progrès consiste dans le développement et le renforcement de la solidarité, en tant qu'elle n'empêche le développement des processus conscients et des motifs (réfléchis) *d'action chez les individus; le progrès consiste également dans le développement de plus en plus large et de plus en plus net des processus conscients et des motifs réfléchis chez lês individus, en tant que ce développement n'empêche le développement et le renforcement de la solidarité entre le plus grand nombre possible d'individus.*

III

L'individu est non seulement pour Lavroff le point d'arrivée, mais aussi le point de départ. Il est également l'outil à l'aide duquel se fait l'histoire. Tout dans l'histoire est pour l'individu et par l'individu. Pierre Lavroff concilie le déterminisme historique avec son point de vue subjectif d'une façon très originale. Tout ce qui se passe dans la vie historique et sociale est sujet au déterminisme, se produit fatalement par des causes déterminées, par des antécédents inévitables. L'ensemble des lois géologiques, physiques et chimiques, a préparé le milieu *cosmique* qui contient la *possibilité* de l'histoire humaine, et en a créé le terrain. Toute une série des lois biologiques, physiologiques et psychologiques résume les conditions préparatoires, inévitables et fatales, qui précèdent sur la scène cosmique l'apparition de l'homme issue de l'évolution du monde inorganique. Nous ne saurons jamais quand et comment l'évolution cosmique et organique a abouti à la *conscience* humaine. La seule chose que nous sachions, c'est que cette origine n'a rien d'arbitraire et que la conscience, comme

phénomène psychique, ne peut se réduire *exclusivement* aux lois mécaniques. Elle contient un *X* irréductible, un *fait nouveau* que ni le mysticisme religieux ni la métaphysique, devenus *survivances* à l'heure actuelle, n'ont su ni comprendre ni expliquer. La méthode scientifique seule résoudrait le problème — si elle le pouvait.

Or, ce même déterminisme fatal et inévitable, qui a produit le milieu cosmique, le milieu organique et a fait de l'homme doué d'un cerveau « le roi de la création », provoque dans l'homme même la nécessité pour lui de se poser certaines *fins* et de considérer certains éléments de son milieu comme autant de *moyens* nécessaires à la réalisation de ces mêmes fins. La conscience humaine, une fois créée par le processus aveugle du déterminisme universel, a des propriétés spéciales, sa nature à elle.

Il résulte de cette nature que l'homme se considère nécessairement comme un être agissant en vue de certains buts à atteindre, à l'aide de tout un système de moyens appropriés. L'homme-produit devient créateur à son tour. L'homme-effet devient cause. Il se croit libre tout en sachant qu'effectivement ses actions sont déterminées par une chaine de causes qu'il est impuissant à briser. Il se considère comme moralement responsable. Il se proclame une personnalité morale, et non pas seulement un phénomène naturel qui n'a de comptes à rendre à personne. Cette liberté, dira-t-on, n'est qu'apparente, éphémère. Mais est-ce que l'apparence n'existe pas? Est-ce que le mouvement apparent et visible du soleil n'est pas *un fait* au même titre que son immobilité réelle. Le témoignage des sens a sa valeur comme celui de la science. L'homme agit comme si le déterminisme mécanique n'existait pas. Il agit non en automate, mais en *appareil volontaire*, en *appareil qui pense*, deux termes qui se retrouvent souvent dans les dernières œuvres de notre philosophe. L'homme est libre en tant qu'il agit et cherche à réaliser son idéal *à lui*. La liberté devient ainsi chez Lavroff un des effets de la nécessité. Elle n'est pas pourtant objective. Elle est purement subjective et n'a de valeur que comme fait de conscience. Nous ne sommes libres qu'en tant que nous nous croyons libres.

Lavroff aboutit ainsi à une méthode subjective. L'histoire présente un monde à part qui se distingue du monde objectif, le règne du déterminisme aveugle. L'application de la méthode subjective en histoire et en sociologie est motivée par trois catégories de considérations. D'abord, il est impossible pour l'historien ni de retenir, ni de s'occuper de tous les faits. Il est absolument nécessaire qu'il en fasse un choix, une sélection, selon leur importance relative. Or, quel est le critérium grâce auquel l'historien déterminera l'importance d'un fait? Le nombre des individus qui s'y intéressent? Dans ce cas, il faudrait

proclamer le fait d'une maladie épidémique plus important que la propagande réformiste de Huss. L'opinion des contemporains? On mettra alors l'éclectisme d'un Cousin au-dessus de la philosophie d'un Auguste Comte. Les guerres de l'empire romain avec ses voisins apparaissaient aux contemporains plus importantes que le développement de l'église chrétienne des deux premiers siècles de notre ère. Tout critérium objectif devient donc impossible; il ne reste que le critère personnel de l'historien, conditionné par le degré de son développement intellectuel et moral. Nous sommes donc ici dans le domaine de la méthode subjective. Le narrateur naïf des *Chroniques* marque les faits qui lui paraissent les plus importants et rejette les autres. Un historien poète qui cherche à donner un tableau vivant du passé, à ressusciter les choses mortes, s'attachera de préférence aux faits de nature à frapper tout particulièrement l'imagination ou susceptibles de rendre plus exactement la physionomie de l'époque. L'historien philosophe ne réunira que les faits qui justifient son point de vue théorique, qui prouvent son système.

Il y a une autre justification de la méthode subjective. En étudiant l'histoire, nous considérons certains phénomènes comme normaux et naturels, d'autres comme anormaux ou pathologiques. Nous sommes encore ici en plein subjectivisme. Les uns considèrent comme normal tout phénomène historique qui tend à l'accroissement de la solidarité humaine, sans se préoccuper si le *statu quo* social, l'ordre établi en souffre ou non. Les cas contraires seront considérés par cette catégorie de penseurs comme cas pathologiques et anormaux. Ce sont les révolutionnaires. Le conservateur au contraire est incliné à juger chaque mouvement révolutionnaire comme un cas pathologique, anormal.

Il n'existe pas de critérium objectif acceptable pour tout le monde pour déterminer ce qui est normal ou anormal dans le processus historique et social. L'ère capitaliste a été considérée par les utopistes comme un état pathologique dont les sociétés modernes sont les victimes; tandis que pour un partisan du socialisme scientifique, l'époque capitaliste est une phase nécessaire de l'évolution. L'irréligion et la lutte entre le dogmatisme et la science présentent d'autres exemples de la différence qui existe entre les hommes, quand il s'agit de déterminer la valeur d'un phénomène historique donné, son caractère normal ou pathologique.

Enfin la méthode subjective est de mise toutes les fois que nous croyons que les événements auraient pu prendre une direction autre. On se demande si l'évolution politique de la Grèce antique pouvait ne pas amener ce pays à la domination de la Macédoine ou à celle de l'empire romain? L'évolution philosophique de la même Grèce devait-elle absolument mettre en tête du mouvement philosophique Aristote

et Platon, en reléguant au second plan la tradition philosophique de Démocrite et d'Épicure ou y avait-il d'autres *possibilités ?*

Toutes ces considérations ne sont applicables qu'aux faits historiques et sociaux. Et voilà pourquoi la méthode subjective est nécessaire en histoire et en sociologie qui se distinguent par leur nature même des sciences naturelles. Ni les sciences mathématiques, ni les sciences physiques, chimiques et biologiques ne suffisent à expliquer pleinement les phénomènes historiques et sociologiques. Ce qui caractérise les phénomènes historiques c'est que, contrairement aux phénomènes naturels, ils ne se répètent pas. Chaque phénomène historique est unique en son genre. Les lois historiques sont des lois d'évolution, c'est-à-dire des lois qui déterminent le lien existant entre deux ou plusieurs phases historiques consécutives dissemblables entre elles. Thomas Buckle qui croyait avoir découvert des lois historiques s'est mépris sur le sens de ses découvertes. Quand il constatait des répétitions il ne faisait que formuler des lois d'ordre psychologique ou anthropologique, nullement historique. Car l'histoire ne se répète pas. En constatant l'influence de la nature extérieure sur l'imagination humaine il a formulé une loi concernant la nature psychique de l'homme et ses modifications. Les analogies biologiques, de la théorie organique, comme celles de Lilienfeld, Schaeffle, Spencer et Worms n'ont, au point de vue où se place Lavroff, aucune valeur scientifique. Les organicistes ignorent le caractère *spécifique,* le propre des phénomènes historiques et sociaux. Ils peuvent se croire naturalistes. Ils ne sont pas des sociologues.

Lavroff par sa méthode subjective se rapproche d'Auguste Comte. Comme ce dernier il n'identifie pas la série des phénomènes sociaux avec celle de la nature inorganique ou organique. Mais Lavroff est plus conséquent qu'Auguste Comte. Le fondateur du positivisme tendait toujours à assimiler la *loi sociale* à la *loi naturelle.* Il s'agissait pour lui de démontrer qu' « il y a des lois aussi déterminées pour le développement de l'espèce humaine que pour la chute d'une pierre ». Auguste Comte avait une tâche à remplir : combattre l'esprit théologique et métaphysique qui à son époque régnait en souverain dans l'histoire et la politique et à en chasser l'arbitraire, « Sa Majesté le Hasard » (Frédéric le Grand). Cette œuvre accomplie, il fallait déterminer le caractère spécifique, *sui generis,* de la loi sociale. Pierre Lavroff s'est appliqué à résoudre ce problème. Nous verrons dans notre partie critique s'il y a pleinement réussi.

Contrairement à Auguste Comte, Pierre Lavroff fait une distinction, très justifiée me semble-t-il, entre l'histoire ou la philosophie de l'histoire et la sociologie. Cette distinction est très importante. Presque tous les écrivains et les sociologues identifient la philosophie

de l'histoire avec la sociologie, suivant en cela les traces d'Auguste Comte, le fondateur de la statique et de la dynamique sociales, termes qu'il emploie pour philosophie de l'histoire. Encore tout dernièrement, Th. Barth, un savant allemand, publiait un ouvrage assez considérable sous le titre caractéristique : *La philosophie de l'Histoire comme sociologie* (1897). Lavroff évite cette confusion. Il définit la sociologie une science qui a pour objet la solidarité, les conditions de son développement et de sa décroissance. Tandis que l'histoire étudie l'évolution humaine dans sa totalité, la sociologie étudie la *forme sociale,* l'organisation de la société. L'histoire s'occupe de l'individu dans la société, de l'évolution intégrale de l'individu et de la société.

IV

Pour bien comprendre la doctrine de Lavroff il est nécessaire d'indiquer quel sens il donne au terme « histoire ».

Lavroff établit une distinction importante entre la *vie historique* ou l'histoire, et ce qu'il appelle la *culture coutumière* ou simplement *la culture*..La vie historique ne commence qu'avec le développement de la conscience individuelle, lorsque une minorité d'intellectuels soumet à une critique réfléchie les éléments de la tradition historique et cherche à les transformer dans le sens de la vérité et de la justice, ou de ce qu'elle croit dans sa conviction réfléchie comme telles. L'histoire, c'est le règne de la pensée critique d'une minorité d'élite. Par contre, dans le domaine de la culture prédomine la tradition ou la coutume. Sont restés *hors de l'histoire* tous les individus, tous les groupes sociaux ou tous les peuples qui n'ont pas pu s'élever au-dessus de la tradition et de la *coutume,* les soumettre à une critique rationnelle et chercher à les transformer dans un sens rationnel. Même dans notre société dite civilisée, il se trouve des individus et des classes entières qui sont fatalement condamnés, ou par leur situation sociale et économique, ou par leurs habitudes d'esprit, à rester *hors de la vie historique.* Ce sont d'abord les représentants des classes supérieures et dominantes qui ne pensent qu'à jouir de leurs privilèges, en se référant pour le reste à la tradition historique. Ils sont les esclaves de la mode et de la coutume. Ils sont « des sauvages civilisés ». Ils jouissent de tous les fruits d'une civilisation supérieure créée par les innombrables efforts des générations qui se sont sacrifiées pour la préparer et la perfectionner, mais ils ne songent jamais à continuer ces efforts et à faire faire à l'histoire un pas en avant, ce qui n'est possible qu'à la condition d'une critique réfléchie de ce qui existe. Les « sauvages civilisés » peuvent être en possession d'une culture intellectuelle hors ligne, être des acadé-

miciens couverts de gloire et comblés d'honneurs, de célèbres professeurs d'universités, de brillants écrivains d'une renommée universelle. Mais en tant qu'ils n'emploient dans leurs raisonnements que les méthodes traditionnelles, en tant qu'ils défendent la tradition historique et les coutumes acceptées sans murmure par des masses d'individus privés d'esprit critique, en tant qu'ils n'essayent de comprendre et de critiquer la culture coutumière, leur milieu social et de les transformer dans un sens rationnel, ils se mettent eux-mêmes hors de la vie historique et sont des quantités négligeables ou des *impedimenta* pour le progrès humain.

Ces « sauvages d'une culture supérieure » forment un milieu extrêmement propice à toutes sortes de survivances mystiques et métaphysiques. On l'a vu par les ravages qu'a faits récemment le spiritisme, même dans quelques milieux dits scientifiques. On le voit au réveil du néo-mysticisme et de l'esprit religieux et à la proclamation tapageuse de « la banqueroute de la science ».

Toutes ces victimes de l'esprit réactionnaire ont beau être des civilisés. Ils sont des « sauvages » par leur défaut d'esprit critique et scientifique, par la paresse extraordinaire de leur pensée, trait dominant des races inférieures restées hors de la civilisation.

Cependant notre société contient d'autres éléments restés jusqu'ici hors de la vie historique. Ce sont ceux qui, accablés par un travail excessif et absorbés exclusivement par la lutte pour l'existence quotidienne, n'ont ni le loisir, ni la possibilité de vivre d'une vie consciente et réfléchie, d'appliquer à la culture coutumière la pensée critique et de la transformer. Ce sont les « victimes » de la civilisation, les sacrifiés, les souffre-douleur de l'humanité. C'est à la minorité qui pense de l'éclairer sur sa situation réelle, sur les causes de ses souffrances sans nombre et de la faire participer à la vie historique. Il n'y a pas de mouvement historique tant que la civilisation coutumière n'est pas travaillée par la pensée critique; tant qu'aucune tentative de la transformer ne se produit dans le sens du progrès, lequel consiste, comme nous l'avons vu, dans le développement de la conscience individuelle et de la solidarité sociale. Tout ce qui favorise le développement de la pensée critique et scientifique, tout ce qui amène plus de solidarité humaine est progressif. Ce qui entrave cette marche de l'humanité vers la science et la solidarité est réactionnaire.

V

En analysant le processus historique et social à l'aide de sa méthode qu'il appelle « subjective », Pierre Lavroff a fait une classification vraiment remarquable des divers éléments qui constituent l'his-

toire. Dans chaque période historique, il y a trois catégories de faits à distinguer. Ce sont d'abord les « survivances du passé », les revenants d'un autre âge qui hantent le présent, le mort qui saisit le vif. Parmi les survivances de notre époque, il place en première ligne le mysticisme religieux et l'esprit métaphysique, les tendances purement politiques et libérales accompagnées de l'indifférence pour le mouvement social actuel, la doctrine de l'art pour l'art et de la séparation de la science et de la vie. Viennent ensuite comme second élément du processus historique, les « problèmes caractéristiques de l'époque », ce qui occupe le centre de la vie historique, ce qui constitue sa physionomie particulière. Il est presque inutile d'ajouter que pour Pierre Lavroff, le « problème caractéristique » de notre temps, qu'il appelle souvent la période de la civilisation « laïque », est le mouvement socialiste. A ces deux éléments de chaque période historique — les survivances du passé et les problèmes caractéristiques du présent, il en ajoute un troisième: les « germes de l'avenir ». Ce sont des éléments destinés à entrer comme parties intégrantes dans la phase historique qui se prépare par l'élément actif et historique du présent.

Il ne suffit pourtant pas de désigner ces trois éléments de l'histoire. Il faut les étudier dans leurs relations réciproques, dans leur action continuelle l'une sur l'autre. C'est la tâche qu'il s'est posée particulièrement dans son œuvre : *L'Histoire de la Pensée* dont le titre nous paraît un peu trop général et par conséquent trop vague. Il est impossible d'analyser ici cet ouvrage remarquable qui témoigne chez l'auteur d'une érudition universelle et d'une vigueur de pensée hors ligne. Cette œuvre, restée malheureusement inachevée, est consacrée spécialement à la période anthropologique et antécritique de notre civilisation.

Elle comprend une foule d'aperçus ingénieux se rapportant aux problèmes de notre temps. J'y reviendrai dans la mesure du possible dans la partie critique de cette étude.

VI

Le sens spécial que Pierre Lavroff donne au terme histoire lui facilite la solution du problème fondamental de son œuvre qui est, comme je l'ai indiqué au début, le problème de l'individu.

Comme l'individu est le seul facteur conscient, le seul facteur agissant en vue d'un but voulu et réfléchi, il se trouve par cela même placé au centre du processus historique qui est exclusivement un processus conscient; tous les éléments inconscients et subconscients se rapportent à la « culture coutumière ». L'histoire est définie comme « la culture travaillée par la pensée critique ». Il est alors évident que l'individu, seul agent conscient de l'histoire, doit jouer le rôle le plus

décisif, on peut dire le seul décisif, dans le développement historique de l'humanité. Lavroff ne nie pas la dépendance de l'individu au milieu. L'individu n'est pas seulement *facteur* créateur, il est aussi produit du milieu cosmique, social et historique. Mais en histoire, l'individu ne peut nous intéresser par les motifs que je viens d'indiquer, qu'en tant que facteur historique. Il est le créateur des formes sociales nouvelles qu'il cherche à réaliser en opposition avec les formes sociales qui ont perdu leur raison d'être devant l'esprit critique, les besoins nouveaux et les forces sociales nouvelles. Mais l'individu isolé est impuissant. Pour que son action soit efficace, il doit devenir une force historique, une « force sociale ». Et il ne peut le devenir qu'en s'associant avec les masses qui travaillent et qui souffrent. Les anciennes civilisations ont péri parce que leurs minorités intellectuelles étaient isolées, parce que la masse populaire n'était nullement intéressée au maintien de l'ordre de choses dont elle ignorait le sens et la portée. Une civilisation supérieure, pour être solide et hors de danger, doit s'assurer le concours de la masse populaire, l'intéresser à son existence, ce qui n'est possible que lorsque cette civilisation est accessible au peuple et comprise de lui. Le « sur-homme » de Nietzsche, qui creuse un abime entre le génie et le peuple, travaille bêtement à sa propre perte. En s'isolant, il s'expose aux pires dangers. Une civilisation supérieure a besoin pour vivre d'être franchement et sincèrement démocratique. Autrement elle est à la merci du premier peuple conquérant, du premier *condottiere* militaire.

VII

Le cadre de ce travail ne me permet pas de reproduire le magnifique tableau historique que Pierre Lavroff a tracé, en appliquant ses principes aux grandes périodes et en les envisageant au triple point de vue des survivances du passé, des problèmes du présent et des germes de l'avenir. Je signale seulement que, tout en rejetant la religion et la métaphysique comme des survivances, il constate impartialement leur rôle historique, leurs immenses services rendus dans le passé au développement social et intellectuel de l'humanité. Il s'efforce surtout de faire ressortir l'importance de l'esprit universaliste du christianisme qui fut un agent puissant de solidarité humaine. A notre époque, c'est le socialisme, qui se substitue, dans ce rôle historique, au christianisme, devenu un élément de régression sociale.

Dans un prochain article je m'occuperai de l'éthique sociale de Pierre Lavroff et de sa conception socialiste et révolutionnaire.

Ch. Rappoport.

UNE

Revision des Doctrines Marxistes

A PROPOS DU LIVRE DE BERNSTEIN (1)

Les lecteurs de cette revue n'ont pas oublié quelle formidable levée de boucliers les articles de Bernstein sur les « Problèmes du socialisme » publiés dans la *Neue Zeit* et surtout son livre *Socialisme théorique et socialdémocratie pratique* (2) ont provoquée dans les rangs du parti socialiste allemand. Tous les théoriciens du parti protestèrent avec la dernière énergie contre les critiques que faisait Bernstein des doctrines socialistes et surtout contre la nouvelle direction qu'il prétendait imprimer au mouvement socialiste en Allemagne. Et il ne fut pas seulement attaqué par les membres intransigeants et les socialistes révolutionnaires du parti, comme Parvus, Rosa Luxemburg, Plechanow et Clara Zetkin, mais par des éclectiques comme Belfort Bax et les représentants des plus pures doctrines marxistes comme Kautsky.

Chacun riposta suivant son tempérament et suivant qu'il se sentait plus ou moins atteint dans ses idées de prédilection.

Belfort Bax lui reproche de s'être approprié ses idées sur la conception matérialiste de l'histoire et les avoir reniées ensuite pour garder tout le mérite de l'originalité. Nous verrons plus loin sur quel terrain se plaçait Bernstein et quelles modifications il prétendait apporter sur cette question fondamentale à la théorie de Marx et d'Engels.

Rosa Luxemburg s'attachait surtout dans la *Leipziger Volkzeitung* à combattre Bernstein sur la question des syndicats et des coopéra-

(1) *Le Marxisme et son critique Bernstein*, par Karl Kautsky. — Traduction de M. Martin-Leray. Paris, Stock, 1900.
(2) Paris, Stock, 1899.

tives. Bernstein prétendait ruiner la société capitaliste en s'en prenant au profit industriel par les syndicats, ou comme il les appelle, par *la démocratie industrielle,* et au profit commercial par les coopératives. Luxemburg lui répond que les coopératives de production sont impuissantes à être un instrument de réforme sociale générale, qu'elles sont une « régression de l'économie capitaliste vers l'économie médiévale », que les coopératives de consommation sont « une régression vers les formes sociales précapitalistes », et que les syndicats « ne sont que la *défensive* organisée de la force de travail contre les attaques du profit, qu'un moyen de résistance de la classe ouvrière contre la tendance dépressive de l'économie capitaliste » (1).

On sait aussi que sur le terrain des syndicats et des coopératives de consommation et de production, Bernstein, énergiquement attaqué par Rosa Luxemburg et Clara Zetkin, fut battu au Congrès socialiste de Hanovre en octobre dernier. La motion Bebel, adoptée à une forte majorité, s'exprimait ainsi sur cette question : « Le parti voit dans la création des *coopératives de même que dans toute organisation des ouvriers en vue de défendre et de servir leurs intérêts,* un moyen propre à donner à la classe ouvrière l'éducation nécessaire pour la gestion indépendante de ses affaires, mais il ne leur reconnaît pas d'importance décisive pour affranchir la classe ouvrière des chaines du salariat. »

Mais toutes ces critiques n'atteignaient Bernstein que sur des points de détails. Invité à faire une critique générale de son livre, Antonio Labriola estima avec raison que « l'ouvrage de Bernstein, qui se propose toute une *réforme* du socialisme, ne pouvait être l'objet d'un simple compte rendu. Il reprochait au livre de l'éminent théoricien d'avoir le tort grave d'être *trop encyclopédique* et déclarait qu'on ne pouvait se laisser imposer, tous les jours, l'obligation de faire une revision critique, heure par heure, de toute l'encyclopédie » (2).

C'était à Karl Kautsky, le théoricien le plus autorisé du parti socialiste en Allemagne, qu'étaient réservés l'honneur et la tâche de discuter et d'analyser le livre de Bernstein, et de lutter pied à pied sur toutes les questions soulevées par son auteur.

Il le fit d'abord dans une série d'articles publiés dans le *Vorwaerts* et la *Neue Zeit* et enfin dans le volume dont l'éditeur Stock vient de publier la traduction dans sa bibliothèque des *Recherches Sociales*.

L'ouvrage de Karl Kautsky ne reproduisait pas seulement la substance de ses précédents articles, c'était une critique en règle du livre de Bernstein, où il s'étendait longuement sur une question capi-

(1) *Mouvement socialiste,* n° 11.
(2) *Mouvement socialiste,* n° 8.

tale, insuffisamment traitée dans les deux revues précitées, celle des tendances de la société capitaliste à se développer. Or, comme Bernstein s'était proposé, comme on l'a vu, une revision complète de la théorie marxiste et par suite des fondements mêmes de la doctrine socialiste, Kautsky nous donne dans sa contre-critique un tableau succinct mais complet du marxisme, dans ses rapports avec l'organisation actuelle de la socialdémocratie allemande.

Il aborde successivement les questions de méthode, de programme et de tactique et montre que sur tous les points les théories de Marx et d'Engels n'ont pas cessé d'être conformes aux vues et aux intérêts actuels du parti socialiste. On pourra s'étonner *chez nous* qu'un livre, destiné à pénétrer dans les milieux socialistes et qui a la légitime prétention de présenter aux membres du parti la solution de nombreuses questions *pratiques,* prenne les choses de si haut, s'élève aux concepts transcendants de l'histoire et de la philosophie et aille chercher dans les doctrines de Marx et d'Engels la solution des problèmes sociaux qui intéressent directement le parti ouvrier; cela n'a pourtant rien que de très naturel. C'est que, en effet, il y a en Allemagne, comme l'a fait remarquer avec raison Antonio Labriola, une véritable pénétration du *mouvement socialiste* et du *marxisme* et presque une fusion parfaite, tandis que les diverses fractions du parti en France ne se sont pas encore constituées d'une manière effective en un groupe compact et homogène, dont tous les membres soient absolument d'accord sur le « but final et le mouvement ».

Le grand reproche fait par Bernstein à Marx et Engels, c'est de n'être pas restés fidèles jusqu'au bout à leur conception matérialiste de l'histoire, « cette pierre angulaire du marxisme et de la théorie socialiste » (1).

Il prétend que la conception marxiste a été restreinte plus tard dans le *Capital* et l'*Anti-Dühring* d'Engels, et enfin dans quelques lettres de ce dernier :

« Le matérialisme philosophique ou physiologique est déterministe, dit Bernstein ; la conception historique marxiste ne l'est pas et elle n'attribue pas aux bases économiques de l'existence des peuples une influence déterminative inconditionnelle sur les formes de cette existence » (2).

Kautsky ne dissimule pas que la conception marxiste de l'histoire a pu exagérer au début l'influence directe du mode de production en vigueur et faire trop peu de cas de l'influence indirecte du mode de production antérieur. Il fait remarquer avec raison que « les études

(1) Kautsky. *Le Marxisme*, p. 15.
(2) Bernstein. *Socialisme théorique et socialdémocratie pratique*, p. 23.

d'histoire primitive, à peine nées à l'époque des débuts du matérialisme économique, ont exercé sur lui une influence très considérable ». Bernstein ne fait donc qu'enfoncer des portes ouvertes quand il prétend découvrir une évolution de la théorie, que ses auteurs mêmes ont constatée et reconnue.

Mais si Marx et Engels ont reconnu l'influence que « les institutions judiciaires, les théories politiques, juridiques, philosophiques, les concepts religieux et les dogmes exercent sur les luttes historiques, dont en beaucoup de cas ils déterminent les formes d'une manière prépondérante », ils n'ont jamais cessé de déclarer qu'il ne faut pas chercher les causes *dernières* de toutes les transformations sociales et de toutes les révolutions politiques dans les cerveaux des hommes, mais dans les changements du mode de production et d'échange. Et Marx a insisté particulièrement sur ce point que, dans la détermination des luttes historiques, il fallait toujours distinguer « entre la révolution dans les conditions économiques de la production, révolution matérielle que l'on peut scientifiquement constater, et les formes idéologiques où les hommes ont conscience de ce conflit et le règlent eux-mêmes ».

Kautsky remarque du reste que la conception d'après laquelle « l'histoire n'est pas seulement déterminée par les concepts de morale et de droit, les traditions et les facteurs naturels, mais aussi par le mode de production » est antérieure même à Marx et Engels. Il poursuit dans l'histoire l'origine de cette opinion et la retrouve dans l'*Esprit des Lois* de Montesquieu. A la même époque un publiciste allemand, J. Mœser (1701-1785) constatait déjà l'influence du mode de production sur la vie intellectuelle et résumait ce principe dans cette formule d'expérience : « La religion du mineur diffère de la croyance du pâtre. »

Et Kautsky conclut ironiquement que ce n'est pas la conception de Marx qui s'est modifiée, mais celle de Bernstein. Il retrouve l'opinion de Bernstein dans celle de Belfort Bax, dont il a été question au début de cet article, et qui a si vivement reproché à Bernstein de lui avoir dérobé ses idées. « Tous les deux en effet s'accordent à admettre que dans l'histoire de l'humanité l'influence des idées alterne avec celle des conditions économiques. Ils ne diffèrent que sur l'époque assignée à la prépondérance des facteurs idéologiques sur le facteur économique. C'est cet éclectisme que Belfort Bax appelle « la conception synthétique de l'histoire ».

Et c'est à cet éclectisme qu'aboutit Bernstein. Il prétend concilier la nécessité historique et la liberté morale et orienter la pratique du parti socialiste dans le sens « d'un compromis entre la nécessité de l'évolution économique et l'utopisme, entre la lutte de classes et la réconciliation des classes par l'intérêt collectif ».

Kautsky montre que Bernstein a confondu deux questions distinctes : la conception que Marx et Engels avaient de l'évolution historique et l'exactitude de cette conception. La fausseté de l'une ne prouverait nullement que l'autre est sans valeur, car la justesse de la conception matérialiste de l'histoire ne dépend évidemment pas des opinions de Marx et d'Engels sur la matière. Mais Bernstein n'apporte aucune preuve de ce qu'il avance et Kautsky n'a nullement besoin de s'appuyer sur les raisonnements de ce dernier pour reconnaître, avec l'indépendance d'un disciple qui ne se laisse pas hynoptiser par les paroles du maître, que « plus d'une affirmation de Marx et d'Engels n'est plus admise de nos jours et que plus d'une a besoin d'une restriction ».

Après les principes, la méthode.

Le second grief de Bernstein contre le marxisme porte en effet sur une question de méthode. « La contradiction flagrante entre la réalité et le programme, dit-il, était le résultat d'une erreur intellectuelle, d'un dualisme dans leur théorie » (1).

D'après lui, le dualisme entre l'élément « évolutionniste pacifique » et l'élément « démagogiste-terroriste » est la faute fondamentale du marxisme.

Ici Kautsky découvre jusqu'à l'évidence l'erreur commise par Bernstein, sur le compte, duquel il met la prétendue « faute d'ordre intellectuel ». Il montre avec beaucoup de perspicacité que c'est ici que Bernstein découvre son jeu. Il veut expurger de la doctrine marxiste ce qu'il a défendu pendant vingt ans lui-même et qui a cessé de lui plaire, à savoir : « le mauvais génie du marxisme, l'esprit révolutionnaire ». Kautsky revendique pour les initiateurs du parti et pour ce parti lui-même cet esprit révolutionnaire, qui en est l'essence et la vie même et qui pose la lutte de classe du prolétariat, la lutte pour la puissance politique comme une condition *sine quâ non* de son existence et de son avenir.

Fidèle au programme qu'il s'est tracé et qui se propose l'examen et la critique des points saillants de la doctrine marxiste, Bernstein passe de l'étude de ses fondements philosophiques à l'économie politique dont la *théorie de la valeur* est la clef. Kautsky l'y suit pas à pas.

Bernstein trouve « incomplète et inachevée » la théorie marxiste de la valeur; il n'y voit qu'un fait de nature purement idéologique, construit sur des abstractions ».

Marx supposait que les produits se vendent à leur valeur de travail et ne tenait pas compte de l'*utilité,* comme second facteur déterminant de la valeur. Les théoriciens de l'*utilité minimum* (théorie de

(1) Bernstein, *op. cit.*, p. 52.

Wieser) se plaçaient au contraire au double point de vue de l'offre et de la demande, comme déterminant la valeur d'un produit.

Kautsky remarque que les deux théories sont justes, qu'elles ne sont que les deux faces d'un même objet. « La valeur, dit-il, n'est pas un fait de nature purement idéologique, mais un fait concret; il n'y a pas une valeur suivant Marx et Jevons, mais seulement une valeur marchande que l'on a observée et étudiée bien avant Marx et Jevons. »

Il reconnaît avec Bernstein que la théorie de Marx est incomplète sur la question des « proportions différentes », dans lesquelles différentes sortes de travail sont réduites « en travail simple » pris comme unité de mesure, mais il maintient contre lui, que Marx a toujours distingué et rigoureusement séparé la « valeur intrinsèque », la valeur de travail », la valeur individuelle de la valeur marchande, du prix marchand. (*Capital*, III, 1, p. 157-158).

Bernstein a cherché à combler la lacune qu'il découvre dans la théorie marxiste, mais il « n'a pas cherché à la développer dans l'esprit de son fondateur, et il y a introduit des idées qui sont étrangères et même contraires à l'esprit de la théorie. Ce qui ne l'empêche pas, par une singulière inconséquence, de traiter la vieille conception marxiste du capital, comme s'il n'avait pas été question des objections qu'il fait contre la théorie de la valeur ».

*
* *

La critique qu'a faite Bernstein de la théorie de l'effondrement est la partie de son ouvrage qui a causé le plus de satisfaction aux adversaires du socialisme.

Bernstein expose comme suit la théorie des crises :

« Une crise industrielle d'une violence considérable enflammera tôt ou tard tellement les esprits contre le système capitaliste, à cause de la misère qu'elle fera naître… qu'elle provoquera fatalement l'écroulement de tout le système. »

Il prétend que le parti socialiste est convaincu que la révolution sociale sera précédée de cette crise industrielle. Mais Kautsky nie le fait. La véritable théorie socialiste voit dans le mode de production capitaliste le facteur qui accroît la force du prolétariat et sa maturité politique, et rend ainsi inévitable la victoire prolétarienne et comme conséquence l'avènement du mode de production socialiste.

Kautsky examine alors dans toute la seconde partie de son livre, intitulée *le Programme*, les trois objections que fait Bernstein à la théorie marxiste :

1° La petite industrie ne serait pas en décadence.

2° Le nombre des possédants augmenterait.
3° Les grandes crises seraient de moins en moins probables.

*
* *

Dans le *Capital* (p. 792, 793, tome I) Marx établit comment le développement économique de la société capitaliste amène la disparition du petit industriel et sa transformation en ouvrier salarié, exploité. Il en conclut que la résistance de la classe ouvrière, qui grossit ainsi sans cesse, augmentera indéfiniment jusqu'au jour de l'expropriation des expropriateurs.

Bernstein ne reconnaît pas cette concentration des capitaux et prétend que les statistiques prouvent que les métiers et la petite industrie ne disparaissent qu'avec une extrême lenteur, si toutefois ils disparaissent.

Le nombre absolu des petites exploitations croît, il est vrai, mais leur nombre relatif diminue. Les petites exploitations qui, en Allemagne, comprenaient en 1882 les deux tiers de la population industrielle n'en comprennent même plus la moitié en 1895.

Ici s'engage, pour démontrer cette diminution des petites exploitations, une longue discussion que nous ne pouvons malheureusement pas suivre, parce qu'elle s'appuie sur toute une série de tableaux statistiques. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur.

D'autre part, la multiplication des trusts et des cartels est encore un fait des plus importants en faveur de la thèse de la concentration des capitaux.

*
* *

En second lieu, Bernstein croit pouvoir démontrer l'augmentation du nombre des possédants :

Ce terme « possédant » est des plus vagues : le plus pauvre des prolétaires possède quelque chose. Marx ne parle point de la diminution des *possédants,* mais de l'augmentation du nombre des *prolétaires,* c'est-à-dire de ceux « qui ne vivent qu'autant qu'ils trouvent du travail, et qui ne trouvent du travail qu'autant que leur travail accroît le capital ». Certes, il est des *possédants* dont le nombre augmente : ce sont les gros capitalistes. Mais Bernstein semble parfois entendre par « possédants » les gens qui composent la classe moyenne, et cette classe moyenne se reconstitue sans cesse, de sorte que l'effondrement de la société capitaliste ne semble pas plus proche aujourd'hui qu'à une époque quelconque du dix-neuvième siècle, puisque cet effondrement dépend de la disparition de la classe moyenne.

Ailleurs, le terme accroissement du nombre des possédants, semble être chez Bernstein synonyme de hausse des salaires.

Il est fâcheux que cette expression puisse signifier tant de choses diverses, car c'est cette thèse de l'accroissement du nombre des possédants qui forme la clef de voûte de la critique de Bernstein.

Bernstein ne s'appuie d'ailleurs que sur une statistique saxonne de l'impôt sur le revenu, ce qu'il ne faut pas confondre avec une statistique sur la répartition de la propriété. L'interprétation de cette statistique le conduit même à des résultats singulièrement contradictoires. Il proclame que cette statistique prouve qu'en Saxe le prolétariat est en recul et il ajoute que la Saxe est l'État le plus industriel d'Allemagne et que la socialdémocratie y fait de rapides progrès, ce qui impliquerait que les progrès du socialisme marchent de pair avec l'accroissement de la petite bourgeoisie et de la grande industrie et avec la diminution du salariat!

Kautsky repousse donc cette statistique de l'impôt sur le revenu si difficile à interpréter, et a recours à une statistique des professions qui montre en Saxe les progrès du salariat, contrairement à la thèse de Bernstein.

Citant ensuite une statistique *prussienne* de l'impôt sur le revenu, il montre que le nombre des revenus inférieurs à 2,000 marks augmente bien plus rapidement que celui des revenus supérieurs à cette somme, et que c'est la catégorie des revenus les moins élevés de tous qui progresse le plus rapidement. Si en même temps que les revenus on considère les familles qui en jouissent, on s'aperçoit que la paupérisation des classes inférieures est encore bien plus rapide qu'on ne le voit au premier aspect.

Bernstein cite encore des chiffres se rapportant à l'Angleterre. Or, l'Angleterre est un pays exceptionnel pour lequel, étant donnée l'extension rapide de l'empire colonial, le champ d'exploitation du capital s'accroît plus vite que la population. Et encore Bernstein ne cite aucun document précis, mais une simple *évaluation* de Giffen, ce qui est loin d'être une base scientifique.

Bernstein croit trouver une autre preuve de l'accroissement du nombre des possédants dans le système des sociétés par actions.

Malheureusement, ici encore les statistiques ne prouvent rien, car tout actionnaire n'est pas capitaliste et le même gros capitaliste reparaît comme petit capitaliste dans un grand nombre de sociétés. Qu'importe dès lors que dans le trust du fil à coudre anglais on constate l'existence de près de 3,000 détenteurs d'actions avec 7,200 fr. de capital moyen contre seulement 680 détenteurs d'obligations avec 31,200 francs de capital moyen.

La société par actions permet, dit Bernstein, un fonctionnement

considérable des capitaux déjà concentrés et rend superflu l'accaparement des capitaux par quelques gros capitalistes.

En réalité « la société par actions permet seulement de transformer en capital des petites sommes d'argent qui, isolées, ne suffiraient pas à l'exploitation d'une entreprise capitaliste ».

L'accroissement du nombre des possédants ne pourrait provenir que de la division des capitaux déjà concentrés, déterminée par les héritages. Mais il faut considérer que les riches se marient entre eux et que les capitalistes se contentent généralement de procréer deux enfants. Les capitaux ne peuvent donc se décentraliser par la voie des héritages.

En outre, dans toute société par actions, la direction appartient forcément à un petit nombre de gros capitalistes qui disposent ainsi à leur gré des capitaux apportés par les possédants de la classe moyenne; de sorte que le système des sociétés par actions, loin de remédier à l'accumulation des capitaux, fournit un nouveau moyen d'en exagérer les effets.

* * *

Enfin, Bernstein croit pouvoir déduire *a priori* la preuve de l'accroissement du nombre des possédants de l'augmentation de la force productive du travail. Les gros capitalistes ne pouvant consommer tout le « surproduit », il faut, pense-t-il, ou que le bien-être du prolétariat aille toujours croissant, ou bien que la classe moyenne devienne de plus en plus forte.

Dans les chapitres suivants, Kautsky répond à cette objection de Bernstein: il montre ce que devient la plus-value, il prouve que la misère du prolétariat va s'aggravant sans cesse et il analyse les forces de la nouvelle classe moyenne.

Et d'abord que devient la plus-value ?

Le luxe des gros capitalistes croît sans cesse en même temps que leur nombre: une partie de la plus-value est ainsi gaspillée.

En second lieu, les crises en absorbent une partie plus importante.

Puis les dépenses militaires en font disparaître une fraction de plus en plus grande.

Les changements fréquents de la mode font jeter au rebut une masse énorme de produits restés sans utilité.

Le mode de production capitaliste cause la dépopulation des campagnes et l'extension indéfinie des villes: de là des problèmes d'hygiène, des questions de transports, une concentration de la vie autour des quartiers commerçants, autant de faits qui nécessitent un bouleversement incessant de nos grandes cités.

Le capitalisme augmente le nombre des sans-travail qui deviennent des parasites consommant sans produire comme les petits commerçants, par exemple.

Enfin les capitaux s'accumulent entre les mains des gros capitalistes sous forme de nouvelles machines, nouvelles usines, nouvelles voies de communication, etc.

Voilà comment la plus-value est utilisée, sans que la classe moyenne et le prolétariat en tirent autant de profit que le pense Bernstein.

Kautsky étudie ensuite la question de l'aggravation de la misère.

A cause de la concurrence, les capitalistes oppriment l'ouvrier en réduisant autant que possible son salaire, son indépendance et en substituant les femmes et les enfants aux hommes. On a pu cependant parler de la diminution du paupérisme, de l'organisation du bien-être absolu du prolétariat. Kautsky n'admet pas le fait comme définitivement établi ; d'ailleurs il ne veut pas envisager seulement la misère *physique* qui se mesure aux besoins physiologiques de l'homme. Par accroissement de la misère, il entend l'accroissement de la misère *sociale*, de cette misère qui se mesure à la distance entre les besoins croissants des salariés et la possibilité de les satisfaire à l'aide de leur salaire.

Pour bien établir que l'augmentation des salaires, même quand on considère leur valeur relativement à la valeur des produits de consommation, ne signifie pas forcément une augmentation du bien-être, Kautsky montre que l'extension du travail des femmes fait disparaître les ménagères, et avec elles l'économie qui rendait possible avec une somme inférieure la satisfaction d'un plus grand nombre de besoins: la famille prolétarienne dépense plus pour la nourriture et les vêtements, parce que la femme, devenue ouvrière de fabrique, ne peut acquérir les qualités d'une bonne ménagère.

Si la misère du prolétariat augmente, ce n'est donc pas par suite d'une baisse des salaires ou même parce que son bien-être considéré en valeur absolue diminue, mais bien « parce que la *quantité* des produits qui revient à chaque ouvrier peut croître, la *fraction* qui lui revient des produits qu'il a créé diminue ».

Arrivant ensuite à la troisième question, Kautsky se demande si Bernstein n'entendrait pas par accroissement du nombre des possédants l'accroissement de la nouvelle classe moyenne ? Ce qui tendrait à le prouver, c'est qu'il attache un grand prix aux statistiques de l'impôt sur le revenu qui n'indiquent pas la répartition de la propriété.

Kautsky nie que la formation de cette nouvelle classe soit une preuve contre la paupérisation de la masse.

Il fut un temps où le clergé et la noblesse eurent leur utilité sociale, puisque c'est dans leurs rangs que se recrutèrent savants, artistes, fonctionnaires et militaires; mais l'État moderne et la science moderne ont dépouillé ces deux classes de leurs fonctions.

La classe capitaliste subirait en ce moment la même évolution car les capitalistes se font remplacer dans toutes leurs fonctions par des auxiliaires, des intellectuels, et créent ainsi la nouvelle classe moyenne.

Ce sont ces intellectuels qui comblent les lacunes que viennent faire les faillites multipliées dans les rangs de la petite industrie et du petit commerce. Or ces intellectuels ne peuvent être considérés comme des possédants : dans les professions libérales, en effet, pour l'artiste, le médecin, par exemple, les moyens de production ne constituent qu'un capital bien minime; les employés non plus ne sauraient être considérés comme possédants.

D'autre part, il serait présomptueux de classer les intellectuels parmi les prolétaires : un certain nombre pense bourgeoisement, si une fraction importante lutte avec le prolétariat; et la couche moyenne, la majorité manque absolument de combativité.

Il est permis tout au moins de conclure : 1° que la nouvelle classe moyenne renferme moins de possédants que l'ancienne; 2° que si dans la lutte elle ne saurait être d'un grand secours au prolétariat, elle ne sera du moins pas dangereuse pour lui.

Kautsky termine cette critique des arguments de Bernstein en disant :

« L'augmentation du nombre des possédants viendrait sans doute contredire la théorie de l'effondrement. Mais Bernstein n'a pas démontré cette augmentation : les statistiques de même que la théorie viennent démontrer le contraire. »

*
* *

La théorie des crises n'est que secondaire par rapport à la théorie de la concentration des capitaux.

Bernstein s'évertue à démontrer que les crises ne se reproduisent pas tous les dix ans. Or ce n'est qu'un fait empirique constaté par Marx et qu'il n'a point songé à ériger en loi absolue. L'essentiel est que les crises se reproduisent périodiquement avec le mode de production capitaliste. Tout accroissement de la demande étend la production bien au delà des besoins, parce que le marché est tellement étendu qu'il est impossible de le surveiller. Cette surproduction est donc suivie d'un arrêt dans la vente, d'une baisse de prix et d'une diminution de la production, d'une crise en un mot.

Un fait vient, heureusement pour la société capitaliste, remédier à cette surproduction : c'est l'extension continue du marché, l'ouverture de pays neufs aux produits des nations industrielles. Mais cette extension aura un terme. On peut déjà le prévoir en constatant que maint pays, autrefois importateur de produits européens, devient maintenant exportateur des mêmes produits.

Les trusts viendront-ils du moins limiter la surproduction? Non, car si l'offre est restreinte sur le marché intérieur où opère le trust, la production en grand, condition même des bénéfices, n'est pas limitée; et l'excès des produits est écoulé sur le marché extérieur. Les trusts eux-mêmes, Bernstein le reconnaît, sont plutôt des facteurs de crises.

Ils sont de plus un moyen des plus puissants pour exproprier les petits capitalistes. Donc loin de faire disparaître les effets des crises et par suite d'enrayer le progrès du socialisme, ils font comprendre aux classes laborieuses la nécessité d'exproprier les expropriateurs.

*
* *

La faiblesse et la force du livre de Bernstein viennent de ce qu'il répond à une situation particulière. Kautsky remarque que la lutte économique et la lutte politique prennent chacune une importance plus ou moins prépondérante suivant les oscillations de l'industrie capitaliste. Aux périodes de prospérité correspond un état de stagnation politique, pendant laquelle le prolétariat travaille surtout à s'organiser. Pendant les périodes de crise au contraire le mécontentement social se manifeste dans toute son intensité et tout pousse le salariat à l'assaut des conquêtes politiques.

Or le livre de Bernstein arrive en pleine période d'essor économique, qui dure déjà depuis longtemps. Il répond au mouvement syndical et coopératif qui s'accentue de plus en plus depuis quelques années, et c'est en partie dans cette situation que réside sa force.

Mais c'est précisément aussi parce qu'il ne répond qu'à un état momentané qu'il manque de hauteur de vues et ne parvient pas à s'élever du particulier au général.

Il ne voit pas le but final, c'est-à-dire ce qui fait la force et la vitalité du parti, ce qui lui permettra, s'il ne le perd jamais de vue, de triompher lentement de tous les obstacles, de traverser victorieusement les périodes de crise et d'essor, qui ne sont pour lui qu'un acheminement vers la conquête définitive de l'État.

Kautsky trouve tout naturel que la classe ouvrière emploie ses droits politiques, à mesure qu'elle s'en assure la conquête, à développer des organisations économiques et à accroître ainsi sa puissance. « *Mais,* ajoute-t-il, la *puissance* économique fondamentale du prolétariat est la

puissance créée spontanément par l'évolution politique. » L'organisation syndicale et coopérative peut contribuer dans une large mesure à l'éducation politique et morale du parti ouvrier et à l'amélioration de son bien-être matériel, mais elle ne doit en aucun cas paralyser l'effort de la collectivité vers un but plus haut et lui faire oublier, dans le bonheur relatif du moment, la forme la plus élevée de la lutte de classes, la lutte politique, pour la conquête de la plus puissante des organisations sociales : l'État. La politique « socialiste municipale » que préconise Bernstein, apparaît de même à Kautsky comme un petit moyen sans rapport avec la hauteur de la tâche du parti socialiste en général.

Nous touchons ici au point qui dans le livre de Bernstein a soulevé le plus de protestations indignées dans les rangs de la socialdémocratie allemande et à l'étranger.

Bernstein ne voit d'avenir possible pour le parti socialiste que s'il se résout à n'être qu'un « parti réformiste démocratique socialiste » et s'il renonce au nom de parti révolutionnaire. Dans un article paru dans l'*Arbeiter-Zeitung* de Vienne, le 2 avril dernier, Victor Adler s'élève avec force contre cette insinuation de Bernstein qui suppose le parti socialiste capable de fonder ses espérances sur un coup de force brutale et sa tactique sur la violence.

Kautsky ne proteste pas avec moins d'indignation contre une polémique qui considère la tactique socialiste comme « basée sur l'éventualité de catastrophes ».

Bernstein déclare en effet : « Il est de notoriété que Marx et Engels ont considéré pendant longtemps ce dernier moyen (la violence au moyen de la révolution) comme presque partout inévitable, et, pour un certain nombre de fidèles de la doctrine marxienne, il l'est encore aujourd'hui. Beaucoup aussi le considèrent comme le moyen le plus rapide » (p. 152).

Kautsky réplique « que depuis Lassalle le parti socialiste s'efforce d'établir clairement que le terme révolution *politique* n'est pas plus synonyme d'émeute que le terme révolution *sociale* ».

Jamais enfin aucun esprit sensé, jamais un membre intelligent du parti socialiste n'a songé à établir par la violence un régime qui disparaîtrait lui-même par les mêmes moyens. La pensée commune de tous est que la conquête du pouvoir politique par le parti doit être le résultat du jeu naturel des forces économiques et de la lutte de classes menée par le prolétariat organisé en parti autonome.

Organiser le prolétariat en parti politique indépendant, dit Kautsky, c'est préparer les voies à l'idée de la révolution sociale.

Le but visé implique donc nécessairement cette organisation, rend impossible le fusionnement du prolétariat dans un parti qui réunirait toutes les classes populaires, car un tel parti ne pourrait être

qu'un parti réformiste, comme l'entend Bernstein, et non un parti révolutionnaire, tel que l'ont toujours conçu Marx et ses disciples. Kautsky aboutit ainsi aux conclusions de la motion Bebel, adoptées quelques mois plus tard par le Congrès de Hanovre, conclusions conformes à l'essence et à l'esprit des doctrines marxistes, et sanctionnées déjà précédemment par le programme d'Erfurt.

Celui-ci déclarait que la transformation de la société *ne peut être que* l'œuvre de la classe ouvrière. Bebel, de son côté, voulant marquer l'opposition tranchée qui existait entre lui et Bernstein, disait dans son projet de résolution, voté par le parti : « Aujourd'hui, comme par le passé, le parti socialiste se place sur le terrain de la lutte des classes, maintient le principe selon lequel l'émancipation de la classe ouvrière ne peut être que son œuvre propre. »

Mais Bernstein n'a pas foi dans les destinées du prolétariat réduit à ses seules forces. Il lui reproche de manquer d'homogénéité, de cohésion; il ne le croit pas moralement et intellectuellement préparé à conquérir le pouvoir et à l'exercer.

Kautsky estime puéril d'examiner ce qui se produirait si le parti socialiste arrivait au pouvoir et exprime sagement l'avis que seule l'expérience est capable de démontrer si un parti est à la hauteur de sa tâche. Mais il défend avec énergie un parti politique qui, absolument nul il y a trente ans, est devenu aujourd'hui le plus fort, qui possède plus d'homogénéité et de vitalité que tous les autres et qui est actuellement le seul capable de poursuivre irrésistiblement son but sans être obligé de s'appuyer sur les autres, car il se recrute déjà dans les trois quarts de la nation.

Et il émet en finissant le vœu « que le prolétariat jette le regard au delà du cercle de ses intérêts professionnels du moment, qu'il reconnaisse la grande connexité entre tous les intérêts des prolétaires et les intérêts de la société en général, et reste toujours conscient de la grande mission historique qui lui est échue ».

L. M.

RÉCLAMATION

AU SUJET DES

PRINCIPES D'UNE SOCIOLOGIE OBJECTIVE

DE M. A. COSTE

Ce n'est qu'à présent que m'est parvenu le livre de M. Adolphe Coste, ancien président de la Société de statistique de Paris et je suis tout étonné d'y retrouver ma théorie sur l'antagonisme entre l'évolution sociale (de l'État, de la production, du bien-être, de la morale) et l'évolution intellectuelle (beaux-arts, poésie, philosophie, héroïsme pratique, science pure), comme base et point de départ de tout le système sociologique de M. Coste.

Or, l'auteur ne m'a pas cité dans l'exposition de ladite théorie quoique mon droit de priorité soit incontestable et quoique j'aie revendiqué l'originalité de cette théorie par son titre même : « Essai d'une nouvelle interprétation des phénomènes sociologiques » (*Revue Socialiste,* octobre-novembre 1896).

Est-ce oubli de la part de M. Coste, est-ce coïncidence fortuite ou autre chose, je ne le sais pas encore — et j'espère que M. Coste voudra bien nous l'expliquer. Je me contenterai pour le moment de confronter quelques-unes des assertions de M. Coste avec les miennes en faisant remarquer la parfaite analogie de la thèse fondamentale, du mode et de l'ordre de sa démonstration et des faits cités à l'appui de cette thèse, *malgré* la différence des expressions littéraires de M. Coste et des miennes et malgré l'omission qu'il fait de certaines données et la citation d'autres.

Revue Socialiste
1896

1. — « Plus la contexture de l'organisation sociale — de la morale, de l'État, du droit, de la production — est solide, plus il sera difficile à l'in-

Sociologie Objective
De M. Coste (1899)

1. — M. Coste distingue également deux ordres de faits historiques, dépendant de l'organisation sociale d'un côté (p. 5) et du génie de l'autre

dividu de génie de pénétrer à travers... C'est surtout vrai pour la littérature, l'art, la philosophie » (p. 439).

(p. 10) et il voit le même antagonisme entre eux.

2. — « Les élans les plus puissants dans ces domaines (de la littérature, de l'art, de la philosophie), manifestant l'être intime de l'individu de la façon la plus profonde, ont été accomplis justement dans les époques de crises, quand les bases sociales étaient ébranlées » (p. 439).

2. — « Quant aux libres productions de l'esprit humain en morale et en philosophie, dans les sciences spéculatives, dans les lettres, la musique ou les arts de dessin, peut-on vraiment soutenir que le succès politique du pays où elles fleurissent leur soit particulièrement favorable » (p. 15)... « Dans beaucoup de cas le mouvement intellectuel débute en plein désordre social » (p. 16).

3. — « La grande époque de la littérature, de l'art, de la philosophie grecque fut le siècle... d'immoralité, etc. » (p. 440).

« La théorie de Darwin peut être retrouvée dans la philosophie antique. On peut en dire autant et plus encore du monisme matérialiste, cette base de toute la mécanique, physique et chimie modernes. La science tâche de démontrer, d'appuyer ces hypothèses, de les développer dans leurs détails et dans leurs applications — mais leurs idées fondamentales furent énoncées quelque part là-bas dans le recul des siècles... Le génie lit couramment dans les choses ce que la science doit épeler *péniblement* » (p. 434-435).

3. — « En Grèce, la plus belle époque de philosophie sera celle des plus grands déchirements de la patrie » (p. 17).

« Un petit nombre de penseurs (de la Grèce) a deviné dès lors presque tout ce qu'on a découvert *péniblement* depuis : ils ont fait, pour ainsi dire, la philosophie des sciences avant que les sciences fussent constituées » (p. 14).

4. — « N'est-il pas une chose étonnante que les temps les plus brillants de la littérature romaine coïncident... avec l'époque de décadence. C'est le temps où toute l'ancienne économie romaine basée sur l'esclavage est ébranlée, comme nous l'attestent les soulèvement des esclaves » (p. 440).

4. — « En Italie c'est au bruit des guerres sociales, des guerres serviles et des guerres civiles... qu'Ennius, Plaute... font fleurir les lettres romaines » (p. 17).

5. — « Suit le Moyen-Age... C'est le temps de la barbarie et de l'obscurantisme... où l'individu (de génie) plie sous les entraves sociales » (p. 440).

5. — « Après la longue nuit du Moyen-Age, où le génie se cache... » (p. 17).

6. — « Et quand est-ce que les sciences et les arts brillent d'un nouvel éclat? Au temps de la Renaissance. — Quand la patrie italienne est menacée de périr, etc. » (p. 441).

6. — « Enfin se lève le fécond seizième siècle » que M. Coste caractérise selon Michelet d'une façon analogue à la nôtre (p. 18).

7. — Ici suit chez moi la caractéristique d'une époque de reconstitution sociale et de prospérité. « On pourrait nous objecter, dis-je, qu'on se trouve ici précisément en présence d'une des époques les plus brillantes du développement littéraire de l'Angleterre et de la France. Or elle n'est au fond — au moins dans une grande mesure — qu'un écho attardé de la Renaissance italienne, telle que nous l'avons plus haut caractérisée » (temps de troubles et d'agitations). « Les littératures du temps d'Elisabeth et de Louis XIV ont aussi subi son influence. On s'imagine difficilement ces deux littératures en dehors de l'atmosphère morale de la Renaissance. Elles en furent des fruits tout naturels » (p. 441). Et autre part : « Dans les époques d'évolution sociale paisible peuvent aussi fleurir... Mais ces époques de repos relatif se distinguent (seulement) par une forme artistique plus châtiée, plus pure » (p. 439).

7. — Après avoir terminé avec la Renaissance italienne, M. Coste ne dit rien de la littérature d'Elisabeth et de Louis XIV, mais il répète toute notre conclusion à ce sujet. « On pourrait, je crois, soutenir sans paradoxe (on l'a vu que je le soutenais et M. Coste ne le cite pas) que les productions de l'art ou de la pensée qui s'observent parfois aux grandes époques de prospérité, ne doivent à cette prospérité même que leur épanouissement, mais qu'elles ont leurs racines dans les temps d'agitation qui ont précédé le triomphe social » (p. 18). L'ordre dans lequel cette remarque se trouve, en coïncidant avec la place qu'elle occupe chez moi, est très caractéristique et significatif, justement parce que M. Coste n'a pas cité ces faits qui lui servent d'appui chez moi.

8. — Nous protestons contre « l'affirmation brutale que ces phénomènes, — littérature, art, philosophie, science, sont une conséquence de l'évolution sociale », en montrant que le lien n'est pas constant (p. 439-440).

8. — « En tout cas, nous constatons qu'il n'est pas possible d'établir la corrélation constante entre les manifestations de l'esprit et les conditions sociales ou ethniques d'une nation » (p. 19).

J'ajoute qu'en dehors de cette théorie spéciale le système sociologique de M. A. Coste est tout à fait indépendant du mien.

Dr Léon Winiarsky,
Pr. docent à l'Université de Genève.

LA PRESSE PRISONNIÈRE

I

Tout a été dit, depuis longtemps, pour et contre la liberté de la presse, dont les bienfaits et les dangers nous sont apparus avec plus d'évidence, dans l'histoire funeste de ces deux dernières années. Certes, tout esprit de progrès la réclame, cette liberté, quels qu'en puissent être les abus, et l'objet de cette étude n'est point de la remettre en discussion, mais de prouver qu'en réalité elle n'existe pas. Si elle existait vraiment, elle serait un bien; dans le cas présent, elle est un mal, justement parce qu'elle n'est qu'une apparence et, disons le mot, une duperie pour l'écrivain, c'est-à-dire pour celui-là seul qui devrait en bénéficier. N'apparaît-il pas clairement, en effet, qu'à l'heure où nous sommes, la liberté de la presse est devenue le privilège exclusif de financiers et de trafiquants qui voient en elle un moyen puissant, non de propager des idées et des doctrines dont il n'ont cure, mais de faire des affaires et de spéculer ? Quant-à l'écrivain, qui dépend de ces gens-là, nous démontrerons que jamais il ne fut plus enchaîné que depuis le jour où nous triomphons superbement de cette prétendue liberté.

Sous l'Empire, comme dans la plupart des époques précédentes, l'écrivain, il est vrai, subissait des entraves, mais du moins le journal était sa propriété; il y pouvait encore s'exprimer en toute indépendance sur une multitude de questions, sans être retenu par les calculs, les soucis, les craintes, les ambitions d'un bailleur de fonds. C'est à ce dernier, maintenant, qu'appartient le journal, et désormais la situation est tout autre. En effet, le rédacteur n'est plus que le salarié qui passe. C'est l'affiche qui couvre la façade, avec défense expresse de regarder ce qui s'opère derrière le mur. A côté de sa signature, garantie de probité, s'étalent le mensonge, la trompeuse réclame, quelquefois le chantage, et tout ce qui découle des fonds secrets. Et qu'importe, si sa conscience se soulève! On n'a que faire de ses convictions. Qu'il se soumette ou se démette! La plupart, dont la plume est l'unique gagne-pain, se résignent. D'aucuns même, hélas! s'abaissent, de servitude en servitude, jusqu'au rôle de domestique. Derrière, prudemment embus-

qués, agissent les hommes d'affaires, accomplissant sans danger leur besogne, spéculant sur la peur, la vanité, la sottise, faisant argent de tout. Et, de plus en plus, la presse se corrompt; la combinaison financière a tué l'idée; la réclame a tué la critique, payée comme tout le reste. Dans certains journaux *littéraires,* on interdit aux rédacteurs de citer un livre dont l'auteur ou l'éditeur ne s'est pas acquitté, préalablement, de divers droits envers les officines de l'administration. Il faut que tout rapporte. Aussi, jamais plus flagrante, plus cynique contradiction n'exista entre la pensée *parlée* et la pensée *écrite.* Telle œuvre, telle action, blâmée ou ridiculisée sur le boulevard par les journalistes, est encensée, le lendemain, dans les grands quotidiens. Les éloges, mensonge! l'invective, mensonge! le silence même, mensonge et quelquefois chantage!

Pour ne prendre qu'un exemple, entre mille, du joug qui pèse sur les écrivains, considérons, en passant, le rôle qu'a joué la presse dans l'affaire Dreyfus. Il est bien certain que nous eussions assisté à un tout autre spectacle, si la plupart des rédacteurs avaient été libres d'exprimer leur opinion sincère, désintéressée, dans les journaux auxquels les tenait attachés le souci de leur subsistance, ou la coupable vanité de bénéficier d'une situation bien moins due à leur propre mérite qu'au gros tirage de la feuille où s'imprimait leur signature. Tel grand quotidien qui s'acharnait contre la revision ne comptait presque parmi ses écrivains que des revisionnistes. Ceux-ci étaient condamnés au silence ou à raconter des histoires de maris trompés. A peine permit-on une fois, à M. Anatole France, une timide allusion à l'affaire. Il fallut créer des journaux pour défendre la cause de la légalité. Si les trois quarts des journaux étaient contre la lumière, les trois quarts des journalistes la réclamaient audacieusement, dans les cafés du boulevard. J'assistai même, un jour, à ce savoureux spectacle : un rédacteur d'une feuille antidreyfusiste, s'efforçant à convaincre de l'innocence de Dreyfus un confrère de la presse dreyfusiste, lequel conservait quelques doutes.

Presque jamais l'opinion des journaux ne représente l'opinion des journalistes. C'est pourquoi beaucoup de ceux-ci arrivent à n'avoir plus d'opinion du tout; ça leur est plus commode.

La liberté de la presse pourrait se définir ainsi : liberté accordée aux écrivains de ne rien écrire qui soit contraire aux intérêts et aux calculs des bailleurs de fonds. Il n'est pas fatal que ces Mécène de la littérature contemporaine soient des hommes de goût, susceptibles d'encourager le mérite. On connaît l'anecdote suivante : un grand journal littéraire venait de publier une page inédite de Stendhal; le lendemain, le bailleur de fonds du dit journal entre, en coup de vent, dans le cabinet du directeur : « Encore un nouveau collaborateur!

s'écrie-t-il. Qu'est-ce que c'est que ce monsieur Stendhal ? Un inconnu, sans talent. Vous allez me mettre ce garçon-là à la porte. » Je certifie l'authenticité de l'anecdote ; j'étais présent.

Les voilà bien, les détenteurs de la haute presse, les distributeurs de gloire et d'infamie, les Mécène qui font et défont les situations d'écrivain ! Car ils ont ce pouvoir. Libre à eux de prendre le premier venu, ignoré de la veille, parent ou ami, et d'en faire un leader, voire un directeur de journal. En six mois, une feuille à gros tirage crée une signature, une notoriété, un *écrivain national*. Le talent importe peu. Les confrères eux-mêmes s'inclinent devant quiconque des leurs détient une influence. Les bailleurs de fonds sont les maîtres absolus. Ce n'est pas parce qu'on a une réputation, une œuvre derrière soi, une valeur reconnue que l'on entre dans un journal, mais parce que tel est le bon plaisir d'un des gros actionnaires. La presse est encombrée de leurs créatures. Être journaliste, cela n'exige aucun autre art que celui d'empaumer un directeur de journal. Sur le pavé, les écrivains indépendants et trop fiers, et qui répugnent à l'intrigue !...

Belle ironie que cette liberté de la presse, où l'écrivain peut être obligé de changer de convictions dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être remercié ! Il suffit qu'interviennent des considérations pécuniaires. Un jeune rédacteur qui débute dans la carrière doit consentir à toutes les besognes, s'il veut conserver sa place. Non seulement, s'il a du style, des idées, on le prie de s'en dépouiller au plus tôt, mais on le contraint à écrire ce qu'il ne pense pas. Chargé de la critique littéraire, qu'on confie généralement aux néophytes, il devra louer un livre qu'il juge sans talent, si l'auteur a payé sa réclame. Un confrère me contait qu'on l'avait, un jour, prié de « débarquer » un candidat aux élections législatives, que le journal avait soutenu jusqu'alors, et dont l'adversaire offrait dix mille francs, pour être soutenu, à son tour. Le confrère — il débutait — refusa de faire l'article ; on ne le renvoya point, pour n'avoir pas à l'indemniser, mais, à dater de ce jour, sa copie traina sur le *marbre*, comme on dit dans l'argot du métier.

Sachez qu'à notre époque, un journaliste peut tout se permettre, excepté de se brouiller avec son directeur. Alors, seulement, il est perdu... Hé oui ! qu'il mente, qu'il calomnie, qu'il se couvre d'opprobre, il demeure invulnérable, si on lui renouvelle son traité ; c'est toujours un distingué ou un éminent confrère. Même, on peut le convaincre d'infamie ; les attaques le grandiront. Mais qu'il soit un honnête homme, l'écrivain le plus respectable, le voilà fini, le jour où il prendra la fantaisie à son directeur de le congédier. On ne le saluera plus. Bientôt, ce sera l'oubli, le silence, qui seul est mortel.

A tout considérer, la liberté de la presse, telle qu'elle existe, crée

une tyrannie aussi réelle que la tyrannie des régimes déchus. Le directeur d'un grand journal, s'adressant à des millions de lecteurs et leur façonnant un cerveau en parchemin, acquiert une puissance qu'eussent enviée les seigneurs féodaux du Moyen-Age. Les gouvernements recherchent son appui ; ministres, magistrats, fonctionnaires, tout citoyen jusqu'au chef de l'Etat, tremblent devant la délation, le scandale et le chantage. La vie privée comme la vie publique de l'individu ne sont point à l'abri de la médisance et de la calomnie. Cette effroyable puissance, maîtresse de l'opinion, capable de tout bien et de tout mal, créant et détruisant à son gré les réputations, invulnérable elle-même, si encore elle appartenait à des hommes d'élite, distingués par leurs talents, ayant rendu des services au pays, acquis le droit moral de parler haut, de contrôler les actions humaines ! Mais, nous venons de le voir, elle est toute entre les mains de capitalistes dont la fortune a des origines douteuses, inavouables parfois, et qui ne se recommandent ni par leur passé, ni par leur savoir, ni par une œuvre.

J'entends encore un vieux journaliste qui comparait la presse d'autrefois à celle d'aujourd'hui : « Autrefois, disait-il, la presse était honorée de l'estime et du respect de tous. Nul ne soupçonnait sa bonne foi, son indépendance, son désintéressement. Les journaux, alors, peu nombreux et tirant à un petit nombre d'exemplaires, avaient tous un public de choix, des lecteurs assidus qui se passionnaient pour une idée. On y trouvait de longues dissertations, d'éloquents plaidoyers en faveur d'un principe, d'une politique. Les annonces, les réclames, les interviews et tout ce reportage hâtif qui triomphe aujourd'hui, étaient inconnus. A peine réservait-on une petite place aux faits divers, aux dépêches et aux échos... M. de Girardin est venu, qui a changé tout cela, qui fit de la presse une puissance d'exploitation et en fut le premier corrupteur. Par lui, s'implanta le journalisme d'affaires, la boutique à ordures, exploitée par tous les faiseurs... Et il est arrivé ceci que la presse, de nos jours, n'est plus qu'une affiche, une agence d'informations, vivant le plus souvent de réclames, de scandales et de pronostics. Il y a trente ans, un écrivain qui eût collaboré à deux journaux de politique opposée eût passé pour un homme sans conviction et se fût attiré un blâme universel. Maintenant, cela est admis, cela semble très naturel, tant on a perdu dans la profession la conscience de la responsabilité et de la dignité individuelles... De mon temps aussi, la jeunesse était moins sceptique et moins âpre ; on ne se dévorait pas, comme vous le faites. Il y avait, entre tous les rédacteurs d'un même journal, une bonne et franche solidarité ; on causait littérature et philosophie dans les salles de rédaction ; c'était une atmosphère chaude de sympathie intellectuelle, on ne se disputait

que pour des idées. Aujourd'hui, le journal est une tribune où se rencontrent et se haïssent des gens de toutes les opinions et de tous les partis. Ceux qui se respectent évitent même de mettre les pieds dans une salle de rédaction. On envoie sa copie par la poste. Les collaborateurs ne se connaissent pas ; c'est, entre eux, une lutte implacable et sournoise, un débinage continu, une atmosphère d'envie et de jalousie, un milieu malsain où s'aigrissent les meilleures âmes... Le jour n'est pas loin où la presse, en France, ne sera plus commanditée que par des financiers véreux. Jadis, véhicule de la pensée, elle ne charrie plus que des immondices. C'est devenu une propagande au profit d'entreprises financières, de combinaisons louches, et ce sera bientôt un métier méprisé du public et où il n'y aura plus ni honneur ni profit moral à recueillir. »

Ainsi me parla ce vieillard, tandis que ses regards erraient comme perdus dans une rêverie lointaine et désolée. Et je sentais un accent profond de sincérité dans l'amertume de son langage. Il semblait pessimiste, il n'était que juste.

II

Prisonnière des trafiquants, il est fatal que la presse le soit aussi de l'opinion publique. En effet, un journal n'étant plus qu'une affaire, doit avoir pour principal souci de plaire au lecteur, de retenir l'abonné à tout prix, c'est-à-dire en le trompant, s'il veut être trompé, en flattant ses vices, ses passions, son parti-pris. Il faut qu'un journal se vende. Plus il se vendra, et plus il aura d'annonces ; le chiffre de ses affaires est en raison directe de son tirage. Il devient donc esclave de la mode, des préjugés, des erreurs qu'il a lui-même contribué à propager, puisque c'est de cette servitude que dépend son succès.

Le public veut des scandales, des mensonges, une proie à dévorer, les journaux le servent à son gré, lui donnent en pâture l'honneur d'un tel, la réputation qu'il jalouse, la gloire qui l'offusque, et des violences, des injures, tout ce qui, en un mot, peut satisfaire sa curiosité perverse ou sa basse envie. Il désire, avant tout, être bien informé. Donnez-lui des détails sur tel crime, tel procès à sensation, étrillez sa sensualité, nourrissez-le d'émotions ; il l'exige. Jugez du désappointement des concierges, des cochers, de la grande masse des lecteurs, si, demain, en ouvrant leur journal, ils n'y trouvaient point leur pitance accoutumée : un ou deux assassinats, une catastrophe et de « graves révélations ». Qu'importe l'honneur d'un homme ! Qu'importe la calomnie ! Dans la préoccupation exclusive de forcer l'attention, d'amorcer le lecteur, on est prêt à tout salir, à tout outrager, à sacrifier toute vérité et toute équité, à encourager les pires passions :

le fanatisme, l'intolérance aveugle. Donc, on donne au public ce qu'il aime ou ce qu'il paraît aimer : du drame, des calembours, de la pornographie ; on l'entretient des filles galantes, des exécutions capitales et des maris trompés. Le tout pour cinq centimes. Et il y en a pour tous les goûts, tous les genres de perversité, depuis le sec fait divers, résumant le crime en dix lignes, jusqu'au grand roman populaire qui le délaye en deux cent cinquante feuilletons, excitant dans les masses une imagination malsaine, le goût de l'horrible. Tel de ces romans, qui développe en vingt-cinq mille lignes la genèse d'un assassinat, est autrement pernicieux et déprimant que les dissertations psychologiques, le labyrinthe des théories dubitatives ou la banale histoire d'adultère dont se composent la plupart des romans actuels. Ce n'est pas seulement le goût public, c'est l'âme même du peuple, du bon peuple des faubourgs et des campagnes, qu'empoisonnent de telles œuvres, s'ajoutant aux faits divers qui mettent à nu toutes les plaies et toutes les hideurs sociales.

Naturellement, on refusera un roman littéraire, bien écrit, bien pensé, parce qu'on se soucie peu de moraliser la foule. Pour atteindre au succès, il est plus sûr de flatter les vices de l'humanité ou sa constante badauderie. Un journal ne vit pas que de littérature, il vit surtout de scandales. Les directeurs le savent ; aussi leur grande préoccupation est-elle de rechercher le *pétard,* la nouvelle à sensation. Souvent, ils sont victimes d'une mystification ou d'une escroquerie, tombent dans le piège le plus grossier. Un soir, un inconnu se présente avec des allures mystérieuses ; il apporte le *traité de la Triple-Alliance;* il refuse, d'ailleurs, de dire qui il est et d'où il tient ce secret d'État. Grand conciliabule dans le cabinet du directeur. On discute, on hésite, enfin on accepte le *papier,* et l'inconnu passe à la caisse, touche trois mille francs, disparaît pour toujours. Cependant, dans la crainte que le *pétard* ne s'ébruite avant le lendemain, on prend des précautions extraordinaires ; chaque typographe est enfermé dans une pièce spéciale, pour composer le document. L'énigme flotte dans les bureaux de la rédaction ; on sent qu'il s'y passe quelque chose de grave, on parle bas, les regards s'interrogent, et le visage du directeur, d'ordinaire épanoui, a d'étranges expressions de profondeur. Tout ce qu'on sait, c'est que le journal va tirer exceptionnellement cinquante mille de plus. Le lendemain, c'est un éclat de rire sur les boulevards. Le journal, répandu dans tout Paris par une armée de crieurs, a publié en première colonne et en gros caractères le *traité de la Triple-Alliance.*

La leçon fut vaine, d'ailleurs, car, peu de temps après, le même grand quotidien annonçait le « Naufrage du *Richelieu* dans la Medjerda ». Le *Richelieu* était un navire de guerre, et la Medjerda est une rivière généralement à sec de la Tunisie. L'article racontait avec les

plus dramatiques détails que le navire, repoussé vers la côte par un terrible cyclone, avait échoué à l'embouchure du fleuve, et qu'une tribu d'indigènes, probablement les Kroumirs, avaient assailli l'équipage.

Témoins de cette sottise et de cette ignorance, qui n'excluent point toujours la malhonnêteté, escrocs et mystificateurs rivalisent à qui embarquera le directeur le plus jobard dans le plus énorme bateau. Un bohême poussa l'audace, un jour de misère, jusqu'à présenter à l'Agence Havas un article intitulé : « L'enlèvement de madame... » (suivait le nom d'une grande dame très connue et fort respectable). L'histoire, pensait-il, devait paraître vraie à force d'invraisemblance. A l'Agence Havas, on en avait ri. Mais un reporter de la grande presse, ayant eu connaissance de l'article, en avait extrait un écho. Le lendemain, notre bohême, muni de cet écho, alla voir le directeur d'un important quotidien, lui fit accepter l'article entier et en toucha le prix. L'article, paru en tête du journal, produisit le scandale souhaité.

On se souvient de ce Lemice-Terrieux qui, pour son divertissement personnel, faisant de l'art pour l'art, excella dans ces sortes de mystifications. Dans les journaux on n'y regarde pas de si près, on insère complaisamment tout ce qui est susceptible de faire monter la vente. Et les fausses nouvelles à sensation succèdent aux « graves révélations ». Qu'importent la vérité, la justice, la raison, le respect dû à la vie privée! Il faut tenir le public en haleine. Du *pétard*, encore du *pétard*, et toujours du *pétard!* Quand on n'a rien à dire, on invente. L'actualité avant tout!

Ainsi, la presse est devenue le poison national, la grande source mauvaise d'où découlent mille affluents, pénétrant partout, infestant les trente-six mille communes de France, toutes les populations qui s'y abreuvent. Car, tandis que le livre et la revue ne vont qu'à une élite, le journal s'adresse à tous, aux naïfs, aux illettrés, à ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens de se documenter et pour qui la lettre imprimée demeure parole d'Évangile. Et cette presse ne fait pas que pervertir le pays, elle l'affole dans les périodes de crise, créant une agitation factice, fébrile, malsaine; elle détraque les cerveaux, elle peuple la France d'agités qui tourbillonnent dans le vide et dans l'impuissance. On se demande avec angoisse ce qu'il adviendrait, en cas de guerre, avec une pareille presse, qui répand à profusion les fausses nouvelles et qui, déjà en temps de paix, désoriente la nation, l'ébranle d'un continuel vertige.

Elle fait plus que de la désorienter, elle atrophie en elle jusqu'au sens moral. Une prodigieuse inconscience caractérise notre époque. Le bien et le mal apparaissent au même plan; on a perdu la notion du juste et de l'injuste, du vrai et du faux. On croirait que la presse

s'efforce à effacer de plus en plus tout ce qui, autrefois, établissait, aux yeux du public, une différence entre, par exemple, un grand grand homme et un grand criminel. Tous deux, par elle, sont souvent présentés de la même façon. Tous deux bénéficient de la même réclame et du même genre de réclame. Les injures, prodiguées à l'un, le sont à l'autre avec autant, sinon plus de violence. Chaque jour, dans certaines feuilles, nous lisons, décernées à nos plus notoires contemporains, des épithètes qui s'appliqueraient aussi bien à Vacher l'éventreur. Les journaux illustrés nous accoutument à voir le portrait d'un assassin entre ceux d'un grand artiste et d'un savant illustre, comme si tous trois intéressaient l'opinion au même degré et de la même façon. A vrai dire même, il semble que le mal soit seul digne d'intérêt. Pour éveiller l'attention de la presse que faut-il, en effet? Une découverte scientifique, une œuvre d'art, une belle action? Non, une vilenie, un brigandage, quelque gigantesque escroquerie. Le savant, l'artiste, le penseur, peuvent mourir dans leur coin, silencieux et ignorés. S'ils sortent du néant où condamne l'absolue probité, c'est généralement par quelque scandale, pour des raisons tout à fait étrangères à leur génie. En un mot, la presse ne semble préoccupée que de découvrir quelque scélérat pour en entretenir le public.

III

Elle pourrait être plus intéressante qu'elle n'est, apprendre plus de choses, mais, prisonnière de l'opinion, elle l'est de l'actualité, qui seule, assure-t-on, passionne le public — j'entends une actualité étroite, qui s'arrête au petit fait du jour et ne va guère au delà des fortifications. C'est une sorte de *Jeu de l'Oie* où reviennent, périodiquement, à date fixe, les mêmes sujets d'articles : fête des morts, carnaval, rentrée des Chambres, vacances, morte-saison, etc. Et voilà trente ans qu'on ressert dans la presse, à chaque exécution capitale, la même description de la guillotine; à chaque erreur judiciaire, les mêmes réflexions sur les aberrations de la justice humaine; à chaque distribution de prix, les mêmes critiques de l'enseignement universitaire.

On attribue à M. Barrès ce mot charmant : « Maintenant que j'ai fait dix chroniques, je m'en tiens là. » Cet habile assimilateur n'entendait point dire qu'il n'écrirait plus, mais simplement qu'ayant épuisé tous les sujets de son ressort, il se proposait de les resservir, l'un après l'autre, suivant l'occasion et l'actualité.

Les journalistes sérieux ont des casiers. Chaque année, à la même date, ils en retirent la chronique sur le Mardi-Gras ou le conte de Noël. La conscience, parfois, les incite à un léger démarquage — ce qu'on appelle faire un bout de toilette à l'*Ours*. Tant qu'un article n'a pas

suffisamment *rapporté*, on le fait repasser. Une trentaine de casiers suffisent à fournir une carrière très honorable de chroniqueur ou d'informateur.

L'actualité, telle qu'on l'entend, ne comprend guère que ce même nombre de sujets, d'où l'on tire la basse farine dont sont généralement pétris les articles de fond. En voici quelques exemplaires : *Les Bienfaits de l'action*, *le Culte du Moi*, *la Faillite de la Science*, *la Psychologie des foules*, *la Névrose moderne*, *la Révolution morale*, *l'Education de la volonté*. Il n'en est pas beaucoup d'autres. Les titres sans doute varient, mais le fond reste le même. Les chroniqueurs qui ont des tendances aux idées générales se bornent à changer l'étiquette de la bouteille à l'encre. On est un profond penseur, quand on a traité ces quelques sujets. De même, pour s'acquérir une réputation d'érudit, il suffit de citer souvent Tolstoï, Ibsen, d'Annunzio et Fogazzaro, des étrangers autant que possible. Zola lui-même fut taxé d'ignorance par nos redoutables esthètes, parce que sa vaste érudition, résultat de trente ans de recherches et de documentations, avait un autre domaine.

Cet esclavage de l'actualité est doux aux journalistes, car elle leur est un prétexte pour refuser d'y voir plus loin que le bout de leur nez. On écarte une multitude de hautes questions, parce qu'elles ne se rattachent point au petit fait du jour. Ainsi, la presse parvient à déplacer l'intérêt véritable de la vie, à donner une importance extraordinaire à un petit scandale parisien, au moindre geste d'un comédien en vogue, tandis que passent sous silence de grands événements d'où peut dépendre l'avenir même de l'humanité. A lire les journaux, on croirait que le monde tourne autour d'une vingtaine de brouillons, en l'honneur desquels la presse embouche, chaque jour, toutes les trompettes de la réclame.

L'actualité est commode pour qui ne veut pas s'instruire, pour tous les routiniers dont fourmille le monde du journalisme. Elle favorise merveilleusement l'ignorance, la paresse, la médiocrité ambitieuse et turbulente. On refuse l'article qui ne ressasse pas un air connu, sous prétexte que ça n'intéresse pas le public. « Celui-ci n'a que faire, dit-on, des pesantes polémiques, il ne veut pas de phrases, de commentaires ; il lui faut l'exposition pure et simple des faits ; un journal qui ne voudrait pas tenir compte de ces goûts de l'époque et qui, malgré tout, s'obstinerait à servir à ses lecteurs de longues théories, serait fatalement condamné à périr. » La vérité est qu'on a la haine de l'idée. On pourrait, d'ailleurs, objecter qu'il n'y a pas qu'un public, mais cent publics, c'est-à-dire cent catégories différentes de lecteurs, dont la plupart cherchent vainement dans le journal ce qui les touche le plus directement : questions économiques, universitaires, coloniales, agricoles, scientifiques, etc., etc.

Un Anglais me disait très justement : « Quand on est à Londres, on sait tout ce qui se passe à Paris; quand on est à Paris, on ne sait rien de ce qui se passe à Londres, à Berlin, à Vienne, dans le monde entier. En effet, toute la presse, chez nous, se dirige d'après deux ou trois grands quotidiens qui *lancent* l'actualité. Les reporters y puisent, chaque matin, le *fait du jour*, l'interview à faire, et partent tous sur la même piste. C'est à des gens très instruits, très intelligents, de large initiative, et non à des sous-ordres, qu'il faudrait confier l'information. Un journal vraiment bien informé serait l'exact reflet de la vie morale, intellectuelle et sociale, en France.

Au lieu de créer l'actualité, les journalistes se mettent à sa remorque, en deviennent les forçats. A la longue, la routine les prend, ils reculent devant l'effort, se bornent à quelques notions vagues. La plupart cessent d'apprendre, dès qu'ils commencent à écrire. Les meilleurs reporters deviennent des Bottins vivants. Notre presse apparaît comme une *gigolette* à béguins, dispensant ses grâces à quelques fantoches dont la vanité bourdonne dans le vide. Atmosphère mortelle pour l'écrivain, réduit le plus souvent à une besogne de basse cuisine; mortelle pour la sincérité; mortelle pour les sentiments, car bientôt on est mangé par les mots. Et n'est-ce pas le portrait même du journaliste que semble avoir tracé Balzac, en peignant l'*Illustre Gaudissart?* « Il sait tout et ne connaît rien; il aperçoit tout et ne voit rien à fond; il s'intéresse à tout et rien ne l'intéresse. Des hommes et des choses, il n'en examine que la surface; son regard glisse sur les objets et ne les traverse pas; il est aux idées ce que les diligences sont aux choses et aux hommes... » Pour tout dire, en dehors du petit cercle où s'agite sa suffisance, rien n'existe pour lui. Son excuse est qu'il est enfermé dans la conception étroite du journalisme, que lui imposent les bailleurs de fonds.

Notre société, a-t-on souvent répété, n'a que la presse qu'elle mérite. Il serait plus juste de dire que la presse, aujourd'hui, ne représente plus que les vices de la société des capitalistes. Presque toute au pouvoir de ces derniers, elle tend de plus en plus à devenir antiprogressiste et antidémocratique, sous le masque de libéralisme dont elle se couvre hypocritement. Il est à craindre qu'elle ne finisse par tuer la République. Conservatrice et réactionnaire, elle l'est, au fond, comme les financiers bourgeois qui la détiennent et qu'inquiètent les progrès du socialisme.

Singulière ironie des choses que cette grande conquête de la Révolution, devenue une puissance au profit de la réaction !

PAUL BRULAT.

LE BUDGET DE PARIS

Lorsque M. Pierre Baudin, aujourd'hui ministre des travaux publics, était rapporteur général du budget de la ville de Paris, la *Revue socialiste* lui demanda une étude sur les finances municipales de la Capitale. Accaparé par ses devoirs édilitaires et assailli, à cause de son énorme influence, de mille et une préoccupations, M. Pierre Baudin ne trouva jamais le temps pour rassembler les multiples matériaux épars qui étaient nécessaires à l'étude qu'il avait conçue autrement qu'une simple redite ou un démarquage de ses importants rapports budgétaires. Aujourd'hui ces nombreux documents financiers ont été tirés de leur éparpillement (1), et il est facile de brosser rapidement un tableau critique des budgets parisiens.

Les *Finances de la ville de Paris* viennent d'être racontées en huit cents et quelques pages bourrées de faits, de chiffres, de tableaux et de graphiques. Ce livre unique, édifié par M. Gaston Cadoux, fera date dans l'histoire financière de Paris. Cet énorme travail sera toujours consulté et aujourd'hui il est indispensable à qui veut connaître la nature et le fonctionnement compliqué des rouages fiscaux et administratifs de Paris. Aussi, prenant notre bien où il se trouve, allons-nous puiser, sans aucune gêne, dans cette mine intarissable de documents et d'aperçus. D'abord ce sera le moyen le plus élogieux de donner à nos lecteurs le désir de se procurer cette mine elle-même, d'autant que nous n'avons pas l'intention d'en parcourir toutes les nombreuses galeries. Nous allons en extraire le plus de moelle substantifique possible, mais nous en laisserons et en oublierons, car il faut savoir se borner, et notre but et notre fil conducteur ne peuvent évidemment être les mêmes que ceux de l'éminent statisticien qu'est M. Gaston Cadoux. La statistique historique de M. Cadoux sera le « substratum » de notre exposé critique. Cependant il n'est que juste de reconnaître qu'il y a dans cet estimable livre autre chose que des faits, des chiffres et de la statistique. Il y a aussi de la critique en sourdine, et le souci visible de défendre la politique financière des conseils municipaux élus depuis 1871 par le suffrage universel. Mais que l'on nous pardonne ce long préam-

(1) *Les Finances de la ville de Paris de 1798 à 1900*, suivies d'un Essai de statistique comparative des charges communales des principales villes françaises et étrangères de 1878 à 1898, par Gaston Cadoux, chef de bureau à la Préfecture de la Seine, Secrétaire du Comité du budget de la ville de Paris et de la Commission des emprunts, membre de la Société de statistique de Paris. Prix : 15 francs, chez l'éditeur Berger-Levrault. 5, rue des Beaux-Arts, Paris.

bule. Nous aurions mieux fait d'avouer sans demander aucune permission que nous allions nous livrer au pillage de l'œuvre si consciencieuse de M. Cadoux. Commençons donc enfin le pillage, la prise au tas. Et tâchons d'y mettre une empreinte socialiste. — Ajoutons cependant qu'à la fin du livre, dans la statistique comparative des budgets des principales villes françaises et étrangères, au nombre de 44, dont 11 pour la France et 33 pour l'Étranger, l'on trouvera des données bien suggestives favorables à l'impôt progressif et qui démontreront en outre que la propriété immobilière et mobilière n'est comparativement pas assez frappée à Paris.

*
* *

Le budget, du vieux terme français « bougette », la pochette, la sacoche d'arçon, la bourse de cuir de nos pères, n'a signifié nettement l'ensemble des recettes et des dépenses qu'à partir des rapports du baron Louis, le grand financier de la Restauration.

Pour la ville de Paris, on trouve un état de prévision des dépenses dès 1783, et un compte imprimé en 1798; mais les publications régulières de budgets et de comptes commencèrent seulement pour les fonctionnaires en 1818, pour le public après 1830.

Déficit et désordre, lutte contre le despotisme de Napoléon Ier, telles sont les caractéristiques de la gestion des municipalités parisiennes sous le Directoire et le Premier Empire où l'on confondait avec une aisance particulière les ressources municipales de la capitale avec les fonds du Trésor national.

Cependant Napoléon Ier fit faire de grands travaux à Paris et la Restauration les continua. Et comme l'on ne songeait pas encore à reporter le plus loin possible de soi le terme du remboursement des sommes empruntées, cette première période du premier tiers de ce siècle n'a légué aux générations futures qu'un passif d'une quarantaine de millions, ce qui n'est pas excessif si l'on a égard aux difficultés du début, aux grands travaux exécutés, aux deux invasions et aux événements politiques.

De 1830 à 1834, rien à signaler. L'on attendait la loi du 20 avril 1834, d'après laquelle, comme aujourd'hui, les conseillers généraux de la Seine élus par Paris devaient être en même temps être conseillers municipaux de Paris. Alors le Conseil municipal de Paris fut donc composé de trente-six membres (trois pour chacun des douze arrondissements). Le président et le vice-président de ce Conseil municipal étaient chaque année nommés par le roi.

La nouvelle Assemblée municipale élue fut immédiatement saisie d'un rapport très complet de M. le comte de Rambuteau sur la malheureuse situation financière de la Ville et décida un emprunt de 40 millions. C'est de ce premier Conseil électif que date aussi la dotation de

chaque exercice d'un important fonds de réserve pour dépenses imprévues. Bref, les finances de Paris se relevèrent et se maintinrent relativement bonnes pendant la monarchie de Louis-Philippe.

Pas plus sur la gestion municipale républicaine après la Révolution de 1848 que sur l'administration de la Commune de 1793 et plus tard sur celle de 1871 aucun détail n'est donné par M. Cadoux. Et nous le regrettons : si au point de vue de statistique économique il est intéressant de comparer les chiffres des recettes et dépenses des périodes normales et régulières, à un autre point de vue, le nôtre, celui du socialisme réformiste, il eût été utile de pouvoir comparer les idées réformatrices, au point de vue strictement municipal, des trois moments révolutionnaires, 1793, 1848, 1871.

* * *

Napoléon III brisa le système électif et nomma lui-même jusqu'en 1860 trente-six, après 1860, soixante conseillers municipaux. Cette commission, ironiquement dite provisoire, et qui dura jusqu'au 4 septembre 1870, était de par son origine toute dévouée au Maître. Elle servit uniquement de chambre d'enregistrement aux désirs du délégué impérial à la Préfecture de la Seine, M. le baron Haussmann, dont l'administration fut ainsi qualifiée, sous une forme vive mais juste, par Jules Ferry, dans ses *Comptes fantastiques d'Haussmann* : « Nos affaires sont conduites par un dissipateur et nous plaidons en interdiction. »

Il fallut la Révolution du 4 septembre pour obtenir la mise en interdit des expédients budgétaires de la municipalité impériale.

L'excitation causée dans le monde des affaires, la griserie qui résulta du succès de l'Exposition universelle de 1855, les considérations stratégiques contre l'émeute mêlées aux considérations hygiéniques et somptuaires, le faux escompte des plus-values budgétaires à la suite de l'annexion des communes suburbaines en 1860, amenèrent bien des déconvenues, auxquelles on para par des improvisations et des « comptes fantastiques » afin d'effectuer quand même les travaux prévus et de percer quand même les rues à travers les immeubles possédés par les gens avisés (total : plus d'un milliard cent quatre-vingt-dix millions).

La plus célèbre de ces combinaisons osées est la « Caisse des Travaux » qui délivrait aux entrepreneurs des bons, avec lesquels ceux-ci trouvaient des bailleurs de fonds. Ces bons de délégation n'étaient au fond que des titres négociables d'emprunts occultes et non gagés. Sans les arrangements fort coûteux conclus en 1869 avec le Crédit foncier, c'eût été la faillite certaine pour la ville de Paris. —

Ajoutons, pour mémoire, car nous avons déjà traité cette question dans la *Revue Socialiste*, que la Ville fut victime de la hausse formidable des terrains dont ses travaux furent la cause, et qu'elle ne songea jamais à réclamer légalement le partage des plus-values. Bien mieux, de par le système du concours des entrepreneurs, des terrains expropriés et restant en bordure des voies nouvelles furent abandonnés gratuitement !

* * *

Les erreurs d'évaluation des dépenses et l'absence de plan financier dans la gestion impériale, se démontrent encore par les emprunts contractés.

Les modestes emprunts de 1807, 1808, 1811, 1814, 1815, 1817, 1822, avaient tous un but et un gage précis. Ils ne pesèrent en rien sur les finances municipales. Au contraire ils permirent quelques opérations édilitaires urgentes et couvrirent quelques déficits qui n'étaient le fait de personne puisqu'ils provenaient de l'invasion et des crises politiques. Ils furent même bienfaisants puisqu'ils contribuèrent à réparer les malheurs publics. — L'emprunt de 40 millions en 1832 rentre dans la même catégorie bienfaisante et a été normalement amorti. — Sans la révolution de 1848, et ses conséquences et sans le dix-huit brumaire, il en eût été de même avec l'emprunt de 1847-1849, qui fut plutôt un emprunt de liquidation. Mais cet emprunt, et aussi celui de 50 millions contracté en 1852 pour doter les travaux primitivement dotés sur celui de 1847-1849, furent encore deux emprunts normaux et indispensables. — Enfin à la rigueur est aussi admissible l'emprunt de 60 millions pour grands travaux en 1855.

L'annexion des communes situées dans l'enceinte fortifiée fut le prétexte d'un nouvel emprunt dont le produit devait :

1° Verser à la trop fameuse caisse des travaux la somme nécessaire pour réduire à 60 millions le montant des bons en circulation;

2° Permettre d'achever les opérations mentionnées par les lois du 4 août 1851, du 2 mai 1855, du 19 juin 1857 et du 28 mai 1858;

3° Payer les dépenses extraordinaires occasionnées par l'extension des limites de Paris.

Il n'a suffi à aucune des trois parties de ce programme mensongèrement optimiste. Et la série des appels au crédit en vue de l'exécution de grands travaux continua par l'emprunt de 1865, dont l'amortissement prendra fin le 1er février 1929.

Avec l'emprunt de 1855-1860, qui clôt la série des emprunts amortis, a pris fin le système des amortissements à court terme, variant entre 20 et 40 ans. — Sauf un, celui de 1869, qui n'aura que 40 annuités, les emprunts qui vont suivre s'amortissent dans des

périodes de 73 à 75 ans, et par conséquent rendent plus onéreux le service des intérêts et des lots.

Les 250 milions de l'emprunt de 1865 ne suffirent pas encore. Au budget de 1869 apparurent dans toute leur fatale vérité les malfaisances de la néfaste surcharge de dépenses causée à la Ville par la caisse des travaux. Les banquiers, bailleurs de fonds des entrepreneurs avaient escompté les bons de délégation, lesquels étaient venus successivement se concentrer dans le portefeuille du Crédit foncier.

L'emprunt de 1869 fut uniquement autorisé en vue d'éteindre la dette de la Ville vis-à-vis du Crédit foncier, dette qui dépassait 400 millions.

Bref, l'on peut dire que ce sont les Parisiens de la troisième République qui ont supporté le plus lourd des charges extraordinaires créées par Haussmann de 1855 à 1868.

En 1869 le service de la dette passa de 31 millions à 62,842,000 fr.

*
* *

La loi du 18 avril 1869, en autorisant l'emprunt de 465,775,195 fr. avait spécifié que le produit de cet emprunt serait affecté aux remboursements du Crédit foncier. Mais le Corps législatif rapporta cette disposition le 23 juillet 1870, à cause des événements survenus à la frontière de l'Est.

Sous la pression des besoins d'argent, au lieu d'être employé à l'extinction de la dette du Crédit foncier, le produit de l'emprunt de 1869 fut absorbé en grande partie par d'autres dépenses et au 31 janvier 1871, la Ville devait encore à cet établissement 313,322,924 francs. — Et l'on ne savait plus exactement quelles sommes restaient à recouvrer sur les souscriptions de l'emprunt de 1869.

La guerre, l'invasion, les deux sièges de Paris, les massacres des Versaillais et les ruines amoncelées par leur faute jetèrent bien d'autres troubles dans les finances municipales, troubles qui semblaient au reste du monde irréparables. — En réalité le passif légué par l'Empire et grossi par les deux siéges était inconnu et l'on ne savait guères sur quelles bases il convenait d'établir le budget.

Cependant la remise en marche normale des rouages administratifs municipaux s'effectua rapidement grâce à M. Léon Say, nommé Préfet de la Seine le 5 juin 1871, qui reçut, pour les premiers besoins, une avance de 9,400,000 francs du Trésor, et obtint en outre des banquiers qu'ils prissent à leur compte 41 millions de bons de caisse échus.

Mais il ne suffisait pas de parer aux premières nécessités. Il fallait recoudre. Ce fut l'œuvre du premier conseil municipal élu et républicain, qui s'assembla le vendredi 4 août 1871 au Luxembourg.

*
* *

Outre les déficits des exercices 1870 et 1871, dont on ne connaissait pas le montant, la Ville avait à rembourser :

1° Les 210 millions de sa contribution de guerre que lui avait avancés la banque de France ;

2° La dette du Crédit foncier ;

3° 164 millions de bons de caisse ;

4° 60 millions d'échéances de la dette immobilière ;

5° 20 millions à l'Assistance publique ;

6° 20 millions pour la réparation des édifices municipaux endommagés ;

7° Des indemnités aux victimes de la guerre étrangère et de la guerre civile.

Pour amortir les bons de caisse, — rembourser la banque de France, — et exécuter les travaux de voirie les plus importants, — le Conseil municipal demanda l'autorisation : 1° de créer en 1871 et 1872 une dette flottante de 60 millions ; — 2° d'emprunter une somme de 350 millions, avec la faculté d'accorder des quarts d'obligations, d'une valeur nominale de 100 francs, type nouveau de titres démocratiques que l'on retrouve dans tous les emprunts suivants.

Le succès de cette souscription fit cesser toute inquiétude au sujet des échéances immédiates. L'emprunt de liquidation de 1871 fut couvert quinze fois.

Avec le Crédit foncier on fit un nouvel accord qui stipula que la somme de 313,322,324 fr. 53 encore due serait remboursée en 37 versements de 19,061,570 fr. 50 payables chaque année en deux fois, en janvier et en juillet. Le taux d'intérêt ressortait, non compris l'amortissement, à 5,16 °/₀. C'était un peu cher. Le Crédit foncier, qui avait gagné sous l'Empire 18 millions avec l'escompte des bons de la Caisse des Travaux, aurait dû accorder un taux plus bas.

Le remboursement partiel (140 millions) des dommages de la guerre par l'État, et le remaniement de toutes les échéances de la dette secondaire achevèrent de permettre au Conseil municipal de commencer activement la disparition des traces de l'année terrible, et même d'amorcer une première réforme qui tenait au cœur de toute l'assemblée, à savoir le développement de l'enseignement primaire.

Cependant il y eut déficit en 1872 et les nouveaux mécomptes de 1873 démontrèrent que les dépenses normales et à peu près irréduc-

tibles de la Ville dépassaient de 17 à 18 millions le chiffre des recettes. D'où création de centimes additionnels et de nouvelles taxes d'octroi et de voirie, grâce auxquelles le budget de 1874 fut le dernier budget difficile.

De plus l'emprunt de liquidation de 1871 n'avait pas été assez important pour consolider la dette flottante, ni pour achever l'exécution des travaux d'architecture et de voirie indispensables. D'où en 1875 un nouvel emprunt de 220 millions.

Enfin le budget de 1875 se solda par un excédent de recettes. Les blessures de l'Empire et de 1870-1871 étaient cicatrisées.

* * *

Cependant l'Exposition universelle de 1878 approchait, et l'on n'avait pas trouvé les fonds nécessaires à la reconstruction de l'entrepôt de Bercy et à l'ouverture de l'avenue de l'Opéra et du boulevard Saint-Germain. Aussi un autre emprunt de 130 millions fut consenti en 1876. C'était en réalité continuer et aggraver celui de 1875.

De même l'Exposition universelle de 1889 servit de prétexte à un emprunt de 250 millions en 1886, afin de terminer certaines grandes opérations.

A l'emprunt de 1886, il y avait encore une autre excellente excuse, c'est que la prudente résolution prise en 1879 par le Conseil de ne consacrer à la continuation des grands travaux que les excédents annuels des ressources budgétaires, avait bien été tenue, mais sans grands résultats pour l'avancement des travaux, parce que les excédents budgétaires escomptés ne se produisirent pas et qu'au contraire en 1883 réapparut une forte moins-value, et qu'elle persista en 1884. La crise dura jusqu'en 1887 et ne se termina réellement sans conteste qu'à l'Exposition de 1889.

Après l'Exposition de 1889 les déficits budgétaires disparaissent totalement, et cependant de nouvelles émissions d'emprunts vont avoir lieu de plus en plus rapprochées. — C'est d'abord l'emprunt de 1892, dont le premier prétexte fut la construction projetée d'un Métropolitain par la rue Réaumur, et par conséquent le percement préalable de cette grande voie. De déviations en déviations l'emprunt de 1892 finit par se monter à 200 millions et n'être plus qu'un emprunt de voirie, et d'assainissement. M. Pierre Baudin réussit à en distraire 50 millions pour des écoles neuves. M. Edouard Vaillant avait sagement proposé de gager cet emprunt par des centimes spéciaux. Mais le Conseil ne voulut rien entendre, et sous une façon détournée la charge du service de l'emprunt de 1892 retomba, comme sous

M. Hausmann, sur les fonds généraux du budget. On n'escomptait plus, il est vrai, les futures plus-values de recettes, mais les futurs amoindrissements de dépenses, soit quelques prévisions de disponibilités budgétaires.

Ensuite c'est l'emprunt de 1894-96 (161,500,000 fr.), 117 millions 500,000 francs pour assurer l'épuration de la Seine et la non contamination des eaux du fleuve: plus 44 millions, dont 20 millions furent prédestinés à l'Exposition de 1900 (1), et du reste nous en reparlerons.

Citons pour mémoire l'emprunt industriel du Métropolitain, et l'emprunt de 1898 qui n'est autre chose que la représentation des titres à 3 °/o de l'emprunt de 1886 restant à amortir à la date du 1er septembre 1898 et convertis en titres nouveaux à 2 °/o. Le boni résultant de cette conversion sera d'une vingtaine de millions déjà affectés. — Cette affectation à des opérations engagées à découvert ou dotées insuffisamment montre déjà à quel point les derniers budgets quoiqu'en équilibre, manquent d'élasticité.

La nécessité d'accroître les ressources fit engager avec le Crédit foncier de nouvelles négociations au sujet du remboursement des sommes ayant fait l'objet des conventions de 1867-1868, modifiées en 1872 puis encore en 1879. Le dernier accord de 1894, en reculant et en doublant le nombre des échéances, n'économisait rien en réalité, mais ajournait des dépenses. Une seule économie immédiate de 1,100,000 francs provenait de l'abaissement du taux de l'intérêt.

MM. Sauton et Paul Strauss furent successivement de remarquables rapporteurs généraux du budget. Leur action bienfaisante a été prépondérante quant à l'orientation de la politique financière; mais fatalement elle n'a pas toujours réussi à enrayer l'inévitable progression des dépenses, notamment celle de cinq millions résultant des relève-

(1) La question de savoir si la Ville, en tant que collectivité réalisera un gain du fait de l'Exposition ne peut même pas être résolue d'après les précédents, car si elle parut gagner en 1889, elle perdit en 1878.

En 1878 les bénéfices se sont chiffrés à 7,661,000 francs, et les dépenses à 8,440,000 francs. Le déficit financier a donc été de 779,000 francs.

En 1889, l'ensemble des charges de la Ville fut de 13,527,305 fr. 18. Les recettes complémentaires ont été de 18,500,000 francs. D'où un bénéfice apparent de 5 millions de francs. Nous disons « bénéfice apparent », parce qu'en réalité l'opération s'est encore soldée en déficit, parce que la Ville dut : 1° racheter 8 millions à l'État la propriété du Champ-de-Mars ; 2° créer à ses frais un autre champ de manœuvres à Issy.

Pour 1900 les dépenses occasionnés à la Ville de Paris par l'Exposition atteindront près du double des dépenses de 1889. Il est douteux que le total des dépenses soit compensé par le total des produits directs ou indirects de l'Exposition.

Seule la population commerçante bénéficiera, comme elle a profité en 1889 d'un supplément de ventes ou d'affaires de 400 millions. Ce qui n'empêchera pas la dite population commerçante de hausser les prix des marchandises ! Le mouvement de hausse a déjà commencé. La vie va renchérir pour tout le monde. Où sont donc les avantages généraux de l'Exposition ?

ments de salaires du personnel de l'octroi, de la police, et du personnel ouvrier. — Aussi leur successeur, M. Pierre Baudin, pour équilibrer les budgets de 1894, 1895 et 1896, dut rechercher dans les comptes anciens du service ordinaire et du service extraordinaire toutes les ressources éparses, tous les reliquats de crédits disponibles. — De là d'abord le nouvel arrangement de 1894 avec le Crédit foncier, puis la constitution des fonds dits « de 44 millions », dont voici la genèse.

L'une des traditions de M. Alphand, qui ne contribua pas pour peu à enfler les dépenses édilitaires en amorçant des opérations sans crédits suffisants, était de ménager certaines sommes disponibles et dispersées dans les chapitres du budget des transports. Crédits transportés et reliquats des bonis d'opérations anciennes (emprunts, ventes de terrains, etc.), furent relevés par M. Pierre Baudin et sur son initiative le Conseil municipal s'en réserva désormais l'affectation. M. Pierre Baudin ayant été promu président du Conseil municipal pendant l'exercice 1896-1897, M. Grébauval, le nouveau rapporteur général, eut à reconstituer définitivement ce fonds de 44 millions, et à en assurer la répartition. Aujourd'hui il est absorbé, et cependant pour les opérations entreprises sans dotation il reste encore une insuffisance à couvrir de près de 9 millions.

*
* *

En résumé la période comprise entre 1892 et 1896, semble dominée (plus encore que les précédentes et sans offrir les mêmes excuses), par la préoccupation de constituer, à côté des ressources normales, permanentes de la Ville, des fonds spéciaux, des ressources extraordinaires. — On a été conduit à rapprocher beaucoup les unes des autres les émissions des divers emprunts, ce qui a pu nuire à la tenue des cours en Bourse et gêner le classement des titres. — On a râclé tous les reliquats pour fonder et dépenser immédiatement le fonds spécial de 44 millions. — Et, il faut bien l'avouer, les emprunts, les anticipations, et l'utilisation des crédits transportés, n'ont pas uniquement servi à doter des opérations d'une certaine ampleur, mais encore malheureusement à créditer de petits travaux ou de grosses réparations dont la dépense aurait dû être couverte par les ressources ordinaires. — Les services dont les besoins poussaient à cette recherche obsédante de nouvelles ressources extraordinaires n'ont trouvé que trop facilement des complices, élus de quartiers intéressés, dans les commissions permanentes du Conseil municipal, lesquelles ont été fatalement amenées à user davantage de leur droit d'initiative que de leur droit de contrôle.

Les mêmes entraînements mitigés, continuèrent de 1896 à 1900, pour aboutir au cri d'alarme lancé en décembre dernier par M. John Labusquière, aujourd'hui rapporteur du budget... On ne pouvait plus emprunter, l'on ramassa les bouts d'emprunts, et l'on convertit, ce qui est une autre façon d'emprunter, peut-être nuisible au crédit et à la facilité de placement des titres ultérieurs et des emprunts futurs.

***

En plus de l'amortissement des emprunts, la Ville doit diverses annuités, telles celles du Crédit foncier, et telles autres pour le rachat des canaux, des eaux, d'abattoirs et marchés, etc... Le total global de la dette actuelle de la ville de Paris, à amortir en 75 ans, atteint le chiffre de 4,839,346,711 francs; si l'on y ajoute l'emprunt spécial du Métropolitain, il dépasse cinq milliards de francs.

Le plus lourd de la charge pèsera sur les budgets compris entre 1900 et 1909 (103 millions). Cet énorme poids s'allégera du 12 à 15 °/₀ entre 1910 et 1928 (89 millions et demi à 84 millions et demi). L'annuité globale diminuera à peu près de moitié de 1929 à 1949 (77 millions à 60 millions, pour tomber à 51 millions). S'affaiblissant progressivement de 34 millions à 23 millions de 1950 à 1973, l'annuité finira par ne plus peser que de 10 millions sur l'exercice 1974.

Quant aux autres dépenses normales, leur exposé nécessiterait une étude à part, qui ne rentre ni dans notre plan, ni dans notre cadre. Et d'ailleurs notre but dans ce trop court article est uniquement de donner un aperçu général moins de ce qui a été dépensé et doit continuer à être dépensé que des moyens d'alimenter un budget de plus de 350 millions (1), et de trouver encore des ressources complémentaires et extraordinaires pour les grands travaux et les œuvres importantes.

A chaque discussion budgétaire l'opposition de droite renouvelle sans cesse les mêmes réclamations d'économies, les mêmes critiques contre la progression des dépenses. Nous répondrons simplement à l'aide des constatations suivantes de M. Cadoux : En 1801, la charge des dépenses normales communales était de 23 francs par tête ; — en

(1) Voici, sans commentaires inutiles, la disposition comparative des chiffres étant suffisamment éloquente, le tableau que l'on obtient, en plaçant la ville de Paris à son rang parmi quelques petits États européens :

	Habitants	Dépenses du Budget (Francs)
Norvège.	1.988.674	106.654.561
Danemark	2.172.390	96.483.450
Grèce.	2.433.806	87.254.899
Paris	2.511.629	358.675.669
Suisse.	2.917.754	87.317.364

1835 : 40 fr. 22 ; — en 1859 : 50 fr. 33 ; — en 1869 : 73 fr. 05 ; — en 1876 : 103 fr. 34 ; — en 1899 : 119 fr. 95.

Si l'on veut bien se souvenir de l'annexion à Paris en 1860 des communes formant aujourd'hui ses quartiers périphériques, l'on constatera que pour le Vieux Paris, les charges locales ont augmenté pour chaque habitant de 118,83 %, tandis que la progression de charges n'a été de 1876 à 1900, c'est-à-dire pendant 23 années que de 16 %, et si l'on faisait jouer cette proportion de 16 % sur 60 années, ladite progression ne serait encore que de 41,74 %. Les conseils municipaux de la troisième république n'ont donc pas augmenté la progression des charges, au contraire. Au surplus cette progression des charges n'a pas été plus forte à Paris que dans les autres villes françaises, et elle a été moindre que celle des charges d'État.

Il convient d'ajouter que cette progression est due à des œuvres sociales précédemment négligées, telles les services de l'enseignement (1), de l'assistance (2) et de l'assainissement (3), dont les deux premiers absorberont de plus en plus de crédits.

Aussi que nous parle-t-on d'économies ! Nous ne croyons pas à la possibilité d'en réaliser de sérieuses sur l'ensemble même du budget. Ce qui ne veut pas dire qu'elles sont introuvables. Au contraire nous avons déjà indiqué que les commissions permanentes du conseil devaient à l'avenir prendre à tâche de moins penser à leur droit d'initiative et de songer davantage à leur devoir moins commode et moins agréable de contrôle. En un mot il est nécessaire et possible d'améliorer la répartition des crédits, c'est-à-dire de transporter telle portion de crédit économisée sur un service en souffrance, sur celui de l'enseignement par exemple. Les recherches de bonis faites par M. Pierre Baudin sur les fonds extraordinaires, doivent être à présent minutieusement poursuivies sur les détails des fonds ordinaires. Mais encore une fois l'ensemble du budget des dépenses ne peut pas être modifié.

* * *

La dépense normale globale annuelle ne peut pas être diminuée ? Est-elle susceptible d'augmentation ?

---

(1) La charge totale de l'enseignement primaire, inscrite au budget (chapitre XIX des dépenses) est évaluée pour 1900 à la somme de 28,914,560 fr. 97 ; c'est-à-dire que la ville de Paris dépense dix fois plus pour l'enseignement primaire qu'elle ne reçoit. Les dépenses (environ 29 millions) ont triplé depuis vingt-cinq ans, tandis que celles de la voirie ont seulement doublé.

(2) De 13 millions en 1876 les charges annuelles de l'assistance publique sont aujourd'hui de 31 millions. C'est une augmentation de 140 % en vingt-cinq ans.

(3) Par exemple l'adduction d'eau de source qui était en 1878 de 44 millions de mètres cubes était en 1895 de 81 millions de mètres cubes. — Le prix du mètre cube d'eau amené à Paris revient à 10 centimes.

Autrement dit, les ressources normales budgétaires actuelles permettent-elles d'escompter des plus-values importantes, ou leurs sources sont-elles susceptibles d'une taxation plus forte? La réponse jaillira sans examiner le détail des sources qui alimentent le budget.

Le plus important revenu ordinaire nous vient de l'octroi. A la veille de la disparition de l'octroi, personne n'oserait proposer la surélévation de ses tarifs. Des plus-values annuelles, l'espérience a prouvé que leur emploi est toujours immédiatement trouvé afin de réparer certaines omissions ou pourvoir à des besoins non prévus. Enfin l'on ne peut rien bâtir sur un rendement aléatoire.

La volonté du Conseil municipal d'arriver à la suppression de l'octroi lui interdit toute aggravation des revenus ordinaires actuels, puisqu'il faudra, sous une forme ou sous une autre, en augmenter le rendement par une taxation plus forte.

Les contribuables ne supporteraient aucune augmentation des centimes additionnels sans une justification précise, sans une compensation palpable, sans l'abolition des droits d'octroi par exemple. Tout au plus seraient provisoirement tolérés quelques centimes additionnels pour gager un emprunt reconnu nécessaire et profitable.

Il est vrai qu'à cause de la progression de la matière imposable et de l'augmentation de la population le produit des centimes tend naturellement à augmenter annuellement. Mais cette plus-value, que l'on retrouve d'ailleurs dans quelques autres taxes dont le rendement est parallèle au développement économique, cette plus-value sert immédiatement à solder les dépenses supplémentaires qui résultent du même développement commercial, du même mouvement économique. La plus-value automatique des revenus ordinaires doit contribuer à conserver de l'élasticité aux budgets.

Paris finirait-il par obtenir la justice de l'Etat, c'est-à-dire que l'Etat observât la loi et augmentât ses contributions ou redevances pour l'entretien des pavés, pour la location des égouts aux lignes téléphoniques, pour les dépenses d'enseignement, et de police..... alors le trésor communal compterait seulement 3, 4 ou 5 millions de plus dans ses caisses, et leur affectation ne manquerait pas de sollicitations, ne serait-ce que de la part du service d'architecture qui doit laisser en souffrance des travaux commencés, faute de dotation suffisante.

Admettons encore que selon le principe excellemment posé par M. Cadoux, les recettes soient spécialisées, et que par exemple le demi-centime additionnel spécial pour secours aux familles nécessiteuses des réservistes et soutiens de famille soit porté au double; admettons qu'il y ait des taxes spéciales d'éclairage, de pavage; admettons que l'on ne renonce plus bénévolement à certaines ressources possibles, telle la non-gratuité des écoles primaires supérieures, et que l'on n'exagère plus la

gratuité des services de la Ville vis-à-vis des particuliers, — l'augmentation et la spécialisation de certaines taxes n'augmenteront guère l'élasticité budgétaire au delà de la somme nécessaire à rendre précisément aux finances municipales cette élasticité en voie de disparition.

En effet, depuis vingt ans, les recettes normales de la Ville ont progressé de presque 35 %, tandis que les dépenses normales ont dépassé 44 %, pendant que la population s'est accrue de 22 %. — La progression des dépenses normales a été double de celle de la population ; elle a excédé celle des recettes d'environ 10 %.

Pour rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, une majoration insensible de quelques taxes serait suffisante. Pour maintenir l'équilibre rétabli, la spécialisation de certaines recettes serait un frein naturel. — L'espoir de compenser l'essor des dépenses par des économies étant chimérique, il serait utile que la population qui ne cesse de réclamer des dépenses fût mise en face des recettes compensatrices indispensables, par le mécanisme de la spécialisation des taxes, avec son corollaire logique de leur augmentation jusqu'à concurrence des dépenses pour lesquelles elles sont créées.

***

Dans son rapport général sur le budget de la ville de Paris pour 1900, M. John Labusquière a courageusement attiré l'attention de ses collègues sur l'impérieux devoir de prévoyance, et de modération dans les dépenses. Cependant ses conclusions sur les puissantes ressources dont dispose Paris sont restées des plus optimistes. Nous nous associons pleinement à ces appréciations. Mais nous ne saurions souscrire entièrement à cette autre opinion que l'effort totalisé de ces vingt-cinq dernières années(1) est assez important « pour justifier aux yeux de la population la période de recueillement que la situation du marché semble nous imposer, pour expliquer, même aux plus impatients, qu'après un si large et si persistant emploi des fonds d'emprunt, il est sage de restreindre momentanément ce mode d'approvisionnement de nos travaux extraordinaires au strict indispensable ». Certes l'énumération des œuvres accomplies et des sommes dépensées est éloquente. Mais l'ajournement partiel des grands travaux justement réclamés, le moment de répit sollicité pour l'exécution des opérations projetées sur fonds d'emprunt, ne doit pas dépasser la liquidation du placement des obligations qui restent à vendre sur les emprunts 1894-1896 et sur

(1) La dépense totale effectuée par voie d'emprunts a été de 1,471,250,310 fr. 40.

l'emprunt 1898. Et cette liquidation de la série des titres non encore écoulés est des plus urgentes. Elle doit se faire très rapidement, à cause de la nécessité d'un formidable emprunt de quatre à cinq cents millions.

La Direction de l'Enseignement primaire a immédiatement besoin d'au moins 69 millions et l'Assistance publique de 59 à 75 millions, et le Service d'Architecture de 200 à 300 millions. Le Préfet de la Seine a pensé pouvoir gager un emprunt de 130 millions pour l'Assistance et l'Enseignement au moyen de centimes additionnels spéciaux. Nous n'y contredisons pas. Mais ces emprunts seraient improductifs, tandis que si l'on y joignait un gros emprunt de voirie, celui-ci rédimerait presque le service des autres, parce que productif d'un nouveau développement de Paris, et par conséquent d'impositions nouvelles.

Il est vrai qu'on ne sait comment gager un aussi gros emprunt, le budget ne devant pas laisser de disponibilités sérieuses avant 1909. L'on ne peut pourtant pas décréter que pendant dix ans l'état de Paris restera stationnaire, que la continuation des travaux neufs et des rues à percer et à aligner, c'est-à-dire à assainir, sera mise en sommeil. Il faut donc trouver une combinaison et on la trouvera, pour peu que l'on veuille entrer dans la voie socialiste.

*
* *

Si dans le passé le domaine communal avait été mieux administré « en bon père de famille », aujourd'hui il serait productif. Au lieu de voir loin et de faire de ce domaine la réserve de l'avenir, l'on a préféré le vendre morceaux par morceaux, et garder le reste comme on garde un dépôt sans valeur, sans chercher à le faire fructifier. Eh bien, l'erreur du passé doit être à jamais condamnée. Il faut arriver à utiliser les propriétés domaniales, soit directement, soit à l'aide de baux emphythéotiques.

L'on peut aussi, ainsi que l'ai expliqué l'an dernier dans la *Revue Socialiste,* exiger une part des plus-values moyennes à la suite des travaux édilitaires effectués depuis trente ans. Ne serait-il pas juste que ceux qui ont bénéficié des travaux achevés, contribuent à l'accomplissement de nouveaux travaux ? La « fraternité » communiste du verbe républicain l'exige.

L'on peut encore réclamer les plus-values immobilières, en vertu de la loi non abrogée de 1807. — Hélas! il est trop tard pour recouvrer le gain manqué par suite des aliénations anciennes du domaine communal. La divination des pertes éprouvées jaillira

claire et évidente du rapprochement des chiffres du tableau suivant :

Les produits (1) (aliénations comprises) des propriétés communales ont été :

De 1821 à 1830. . . . . Fr.	20.241.623,64
De 1831 à 1840.	23.010.949,45
De 1841 à 1840.	28.380.112,96
En 1876	1.356.517,72
En 1881	1.297.811,09
En 1888	1.450.946,50
En 1898	2.111.026,00
En prévision pour 1900.	2.151.170,00

Les ventes et cessions ont progressé avec le second Empire et ne se sont plus arrêtées, avec cette circonstance aggravante que souvent elles furent dissimulées. Par exemple lors de l'aménagement des Bois de Boulogne et de Vincennes, de l'avenue de l'Observatoire, etc., beaucoup de terrains en bordure furent vendus pendant les travaux mêmes d'aménagement et de viabilité, et pour payer ces derniers.

Si MM. Haussmann et Alphand avaient apporté la même ténacité ingénieuse à conserver et à administrer fructueusement le domaine de la Ville, qu'ils en ont employée pour embellir Paris et enrichir la gent propriétaire et constructrice, ils auraient trouvé dans les ressources du domaine communal de quoi alimenter leur Caisse des Travaux, et nous ne supporterions plus le poids de leurs gaspillages. Par surcroît la ville de Paris ne serait pas appauvrie, et aurait dans ses revenus domaniaux des gages plus que suffisants pour ses emprunts présents et futurs.

***

Aux quatre ou cinq cents millions indispensables à l'Enseignement, à l'Assistance et à la Voirie, ajoutez les deux cents millions nécessaires au rachat d'une partie de l'enceinte fortifiée et à sa mise en état de viabilité, tout cela fait une somme de six cents à sept cents millions que la Ville de Paris devrait pouvoir emprunter immédiatement. Le pourra-t-elle ? Voilà précisément la question pressante que devra résoudre sans retard le Conseil municipal qui sortira des urnes en mai prochain.

(1) Le compte n'a jamais clairement différencié les produits venant de l'exploitation domaniale, c'est-à-dire les revenus domaniaux, des produits des aliénations. C'est là une lacune très regrettable, qui empêche de faire le total réel des abandons successifs du domaine municipal.

La recherche du gage d'un gros emprunt n'est pas la seule difficulté que devra résoudre au cours de son mandat le prochain Conseil. Le moment est venu de prendre enfin nettement parti pour ou contre la municipalisation des grands services publics.

A la rigueur on peut attendre en ce qui concerne le monopole de la Compagnie des Omnibus qui expire en 1910, et *a fortiori* pour le monopole du Métropolitain qui prend fin en 1948. Cependant il n'est pas inutile de mettre en parallèle la somme approximative que Paris devrait avancer lors de la reprise des lignes exploitées par la Compagnie des Omnibus et le bénéfice annuel actuel de la Compagnie. Pour la mise en marche du service municipal, il faudra au bas mot une centaine de millions.

Or, en 1898, les diverses exploitations de la Compagnie générale des Omnibus ont réalisé une recette totale de. . . . 49.198.471,44

La dépense a été de 44.257.505,70

Ce qui laisse un bénéfice net de 4.940.985,74

En admettant que ce bénéfice subsiste, il permettrait largement de servir l'intérêt et d'assurer l'amortissement d'un capital de 145 millions, capital de beaucoup supérieur à celui qui serait nécessaire à la ville de Paris pour municipaliser ce service.

Les concessions ou plus exactement les permissions des sociétés d'électricité viennent à expiration en 1908. Si la Ville constituait à son profit le monopole de la distribution de l'électricité dans Paris, elle aurait à demander à l'emprunt une soixantaine de millions. Cet emprunt spécial, comme celui des transports dont nous venons de parler et comme celui du gaz que nous allons envisager, rentrerait dans la catégorie des emprunts industriels, dont tout le service doit être assuré par les produits de l'industrie municipalisée.

Le monopole de la Compagnie parisienne d'éclairage au gaz expire le 31 décembre 1905. Si le prochain Conseil décide de faire du gaz un service municipal, environ deux cents millions devront être empruntés sans aucunement charger le budget. Cela est très facile, puisque les seules redevances (13 millions) payées actuellement par la Compagnie du gaz à la Ville suffiraient à gager l'emprunt. Nous pouvons donc conclure que pour le gaz, comme pour l'électricité, comme pour les omnibus, les recettes nettes dépasseront de beaucoup la somme nécessaire à la mise en train de ces services municipalisés. Le surplus des bénéfices réalisés ne pourrait-il constituer le gage d'un emprunt de voirie, d'autant plus que développer la voirie, c'est du même coup développer la distribution de l'électricité et du gaz, et par conséquent augmenter le produit de ces deux services publics.

Supposons maintenant que le prochain Conseil suive les mêmes

errements économiques que la Commission impériale de M. Hausmann, c'est-à-dire cède la part d'actif devenue propriété de la Ville à la Compagnie actuelle ou à une compagnie prenant la suite de l'exploitation, la ville de Paris aurait alors, soit à inscrire en recette à ses budgets, la moitié des bénéfices, soit à recevoir une somme représentant sa part, qui pourrait, selon les évaluations et expertises, varier entre 145 et 170 millions. Joli gage pour un emprunt!

*
* *

En résumé la situation financière de la ville de Paris, si compliqués que soient ses détails et sous-détails, est très simple, vue d'ensemble.

Avec un contrôle plus sévère, et grâce à l'espoir légitime de la progression constante des recettes, les budgets futurs, même celui de 1901, se boucleront toujours et les crédits d'entretien resteront satisfaisants. Les revenus ordinaires suffiront aux dépenses normales.

Les dépenses extraordinaires et les travaux neufs légitimement réclamés par les services d'enseignement, d'assistance et d'architecture, plus la liquidation des monopoles, exigent des sommes considérables. Il faut emprunter, et pour réaliser les chiffres voulus, on ne peut attendre les disponibilités devant se dégager en 1910 à la suite de l'amortissement définitif de 1869. — Voici, à notre sens, dans quelle direction pourraient se poursuivre dès cette année les études préliminaires de l'édilité parisienne :

Pour l'enseignement et l'assistance, adopter les propositions préfectorales de centimes additionnels provisoires. — Pour le rachat et l'aménagement de l'enceinte fortifiée, obtenir de l'Etat les plus grandes facilités de paiement par annuités reculées, et très-maigres jusqu'en 1910. — Pour l'architecture et la voirie, gager l'emprunt nécessaire, soit sur les bonis de liquidation des concessions expirantes, soit sur les bénéfices devant nécessairement résulter de l'exploitation directe des services publics par la Commune de Paris.

Le gage de l'emprunt du Métropolitain repose uniquement sur un escompte hasardé de recettes, sur une vague prévision de la quantité des voyageurs. De même le gage d'un emprunt pour la mise en exploitation du gaz communal, et par voie d'assimilation conséquente, le gage d'un emprunt pour des travaux d'architecture et de voirie, c'est-à-dire au fond pour de futurs consommateurs de gaz, pourrait parfaitement reposer sur des bénéfices certains, sur les recettes calculées au plus bas des services publics municipalisés.

Et si l'on veut pousser la prudence à l'extrême, c'est-à-dire ne pas contracter d'emprunt immédiat, pourquoi ne demanderait-on pas aux

pouvoirs publics l'autorisation d'émettre, pendant quelques années, des bons de caisse dans une certaine limite à déterminer? Ces bons de caisse seraient remboursables, partie après 1906 et 1907, partie après 1910, au moyen d'emprunts gagés par les disponibilités dégagées, et par les recettes du gaz et autres services publics communalisés.

D'autre part, comme il est impossible d'attendre que le Parlement métamorphose la légalité fiscale actuelle et permette aux communes une meilleure répartition d'impôts plus justes, il n'est pas téméraire de conclure que le Conseil s'engagera résolument dans l'application du programme socialiste dans ce qu'il a de compatible avec la légalité économique et politique actuelle, ou qu'il sera condamné à piétiner sans élasticité budgétaire, et à ne pas même opérer la moindre réforme. Bien entendu nous nous plaçons dans l'hypothèse où il voudra d'abord poursuivre la solution du problème de l'octroi, c'est-à-dire où il voudra faire payer la rédemption de l'octroi principalement par la propriété bâtie et non bâtie. En effet, il est évident qu'au cas où l'octroi ne serait pas aboli, il serait facile de gager un petit emprunt, soit au moyen d'une très juste surimposition tant de fois réclamée de la propriété non bâtie, soit au moyen d'une légère taxation de la valeur vénale des terrains bâtis et à bâtir, etc.....

Nous avons donc gardé l'espérance de voir aboutir l'œuvre de la suppression des octrois. Et la conséquence de la réalisation de cette réforme sera que la ville de Paris ne pourra plus retrouver l'élasticité budgétaire dont elle a besoin, sinon dans la communalisation des services publics. Pour commencer, ces services publics gageront des emprunts, et au fur et à mesure des amortissements, ils finiront peut-être, grâce à leur développement, par gager des dégrèvements d'impôts.

L'idéal socialiste n'est-il pas d'arriver à l'atténuation, voire à la suppression de l'odieux fisc par l'organisation rationnelle de services publics à la fois productifs et bienfaisants?

Adrien Veber.

L'ÉDUCATION DE LA VOLONTÉ

CHEZ LA FEMME[1]

Messieurs, Mesdames,

Depuis une dizaine d'années, on parle beaucoup de l'éducation de la volonté. Des littérateurs ont exalté récemment dans Napoléon le grand professeur d'énergie. Et de même qu'en 1830 la passion de l'amour était proclamée supérieure à toute morale, de même certains iraient aujourd'hui jusqu'à tout sacrifier à la beauté de l'énergie devenue à soi-même sa propre fin, son idéal unique. La thèse, pour le dire en passant, n'a rien de bien nouveau, car cette glorification de l'énergie fut l'idée maîtresse de l'œuvre et de Stendahl et de Balzac, tous les deux ayant été directement impressionnés par la même épopée napoléonienne, dont l'admiration rajeunie a naturellement créé une nouvelle morale, ou plutôt une nouvelle religion du « moi ».

Mais, d'abord, on doit reconnaitre que, dans son excès, la théorie se légitime à l'heure présente d'une fâcheuse tendance française au dégoût de l'effort. Il est trop vrai : les jeunes Français ne pensent qu'à se soustraire aux difficultés de la vie. L'ambition de leur jeunesse n'est point d'agir ni d'être libre. C'est d'avoir un travail facile et régulier, une existence monotone et sûre, exempte de luttes et surtout de responsabilités.

Et ce qui est vrai encore, c'est que notre système pédagogique est coupable, en partie, de cet affaissement moral. L'erreur funeste de ce système serait de ne jamais laisser l'enfant et l'adolescent se gouverner eux-mêmes, de ne leur inculquer ni le goût ni l'habitude de la liberté, et ainsi de les rendre inaptes aux œuvres d'initiative.

Mais ce qu'il y a d'étrange, ou plutôt de trop naturel, puisque les théoriciens de l'effort sont des hommes, c'est que la femme est to-

(1) Conférence faite par Mlle Harlor à l'assemblée générale extraordinaire de la *Ligue française pour le Droit des femmes* (hôtel des Sociétés Savantes).

talement absente de leurs discours. Il semblerait que la moitié masculine d'un peuple c'est tout ce peuple, et que celui-ci pourrait donner son maximum d'énergie alors même que la volonté de la femme resterait à demi paralysée.

L'antiféminisme viril, jusque dans l'élite, est tellement profond, d'ordinaire, qu'il en est, pour ainsi dire, ingénu : c'est naïvement que les esprits les plus distingués éliminent de leurs préoccupations humaines et nationales l'humanité et la nation féminines. Et, si on le leur faisait observer, leur antiféminisme n'en serait pas atteint : il passerait de l'inconscient à la conscience, et nous aurions, non plus seulement à le constater, mais à combattre des arguments.

Eh bien ! quels seraient-ils ces arguments ?

Nous voulons supposer que les hommes d'esprit dont nous parlons n'oseraient pas tout à fait reprendre à leur compte les antiques sornettes illustrées par Molière dans l'*Ecole des Femmes* et dans les *Femmes savantes;* qu'ils auraient quelque pudeur à mettre en prose moderne le fameux catéchisme d'Arnolphe à son Agnès :

> Bien qu'on soit deux moitiés de la société
> Ces deux moitiés pourtant n'ont point d'égalité :
> L'une est moitié suprême et l'autre subalterne;
> L'une est en tout soumise à l'autre qui gouverne;
> Et ce que le soldat dans son devoir instruit
> Montre d'obéissance au chef qui le conduit,
> Le valet à son maître, un enfant à son père
> A son supérieur le moindre petit frère,
> N'approche pas encore de la docilité;
> Et de l'obéissance, et de l'humilité,
> Et du respect profond où la femme doit être,
> Pour son mari, son chef, son seigneur et son maître.

Cependant, avec des ménagements, des concessions, certaines délicatesses verbales, leur pensée se révélerait au fond assez peu différente de celle du comique tuteur. Ou bien, ceux qui pousseraient l'audace jusqu'à nous accorder quelque droit à la culture intellectuelle, qui voudraient bien nous croire capables d'un certain développement cérébral, qui trouveraient même désirable — pour l'homme — que la femme eût des clartés de bien des choses, fût intelligente et instruite gentiment, ceux-là n'admettraient pas une égale culture de sa volonté; ils scinderaient le « moi » féminin, ne pouvant s'empêcher d'estimer que la femme est faite en somme pour graviter autour de l'homme-roi; qu'elle est un satellite; que c'est là une loi de nature, et qu'il y aurait par conséquent folie à proposer pour le *second sexe,* comme on dit, leur fameux enseignement d'énergie : folie, et désastre social.

Est-ce que Michelet, par exemple, ne s'est pas dit et cru féministe en prêchant à l'homme — au mari — de se faire l'éducateur de sa femme, non pour l'émanciper, pour l'élever à la maîtrise de soi, à l'autonomie, mais pour la faire doucement pareille à lui, pour se faire d'elle, précisément, le satellite dont le bonheur serait tout entier dans une harmonieuse gravitation autour du maître ravi.

Mais ce prétendu féminisme se condamne soi-même. Il est illogique. Du moment que l'on regarde la femme comme susceptible d'un développement de pensée, il est absurde de ne pas la considérer comme susceptible d'un développement de caractère. C'est artificiellement qu'on peut scinder la nature humaine. En réalité, l'être est un. C'est l'antiféminisme total qui a raison, si ce n'est pas le féminisme total.

*
* *

Jusqu'à ce jour, l'éducation donnée à la femme a été oppressive. Et l'ancienneté de ce système lui confère en quelque sorte la dignité d'une loi naturelle. En effet, la grande majorité, pour ne pas dire la presque universalité des gens, lorsqu'on parle de modifier, dans un sens libéral, l'éducation féminine, s'épouvantent très sincèrement comme si l'on proposait une chose contre nature. C'est qu'ils confondent l'effet avec la cause. Une éducation étroite, disent-ils, convient seule aux énergies limitées de la femme. Que ces énergies aient, au contraire, été déprimées par l'éducation, cette idée ne leur vient pas. Ils ne laissent point à la femme l'excuse d'avoir été depuis des siècles moralement comme intellectuellement infériorisée : ils la tiennent pour naturellement inférieure.

Et quels développements pourrait prendre le « moi » d'un être qu'on enseigne à ne pas avoir de valeur propre ? Car enfin, encore aujourd'hui, le but de l'éducation donnée à la femme, n'est-ce pas de faire d'elle une créature d'obéissance ? Dès ses jeunes années on l'habitue au sacrifice de son individualité. Petite fille, elle doit être silencieuse et sans élan, de façons douces et d'âme timide. A mesure qu'elle grandit une surveillance plus rigoureuse s'établit autour d'elle. Et cela, afin qu'elle n'ait point de goût pour l'indépendance. On ne lui laisse jamais ni de décision à prendre, ni la responsabilité de sa personne. C'est un dressage à l'immobilité de la pensée, à la patience, à l'amour du détail et des objets insignifiants. La vue baissée trop souvent sur le petit côté des choses n'a plus assez de force généralement pour en embrasser l'aspect large.

Et cependant, que de progrès accomplis, du moins au point de vue de l'instruction.

Il n'y a pas encore un tel nombre d'années, on voulait que la

femme restât sans idées générales. A son esprit, on n'offrait qu'une nourriture légère : l'essentiel strictement dosé des connaissances élémentaires. Et comme la surveiller et la tenir dans l'ignorance n'était pas une garantie assez sûre contre les révoltes et les curiosités de son esprit, on s'aidait de la religion pour lui courber définitivement l'âme. Sa conscience s'éveillait-elle un instant ? C'était un signe d'orgueil diabolique. Immédiatement se levaient contre elle la sévérité des hommes et les menaces de Dieu. Comment aurait-elle pu se redresser quand, au faix des lois sociales, s'ajoutait celui, terrible, des lois divines ? Seule, elle ne pouvait triompher du blâme unanime, et forcément elle capitulait bientôt et revenait en vaincue à l'humilité.

Mais il fallait cependant que l'humble créature eût quelque intérêt à vivre. On lui laissait le droit à la ruse. Les moralistes ne trouvaient pas immoral de lui tolérer — même de lui conseiller — les manèges adroits, les mensonges ingénieux, dont use l'esclave pour assouplir l'autorité du maître. Mais l'esclave, quand il domine, ne conserve son pouvoir qu'en feignant de l'ignorer : ses attitudes restent modestes et sa voix craintive. Les gestes de la servilité lui rappellent à tout instant sa condition et que c'est seulement un nouveau plaisir du maître d'obéir. Et, ainsi, la femme consacrait le meilleur de son existence à imaginer des coquetteries qui l'élevassent au rôle d'esclave-reine, à moins que de nature tout à fait indigente elle n'eût même pas la force de l'adresse et se laissât placidement mener.

La voilà un peu moins étroitement élevée. Dans les grandes villes surtout, elle est moins assujettie aux pratiques religieuses, stupéfiantes pour l'esprit. Quand même, les principes de l'ancienne éducation subsistent.

Les méthodes pédagogiques modifiées et le programme des études plus vaste ne suffisent pas à former des caractères. Les bégaiements de la vie intellectuelle ne tirent pas de sa torpeur la vie morale. La preuve en est que si l'on a un peu émancipé intellectuellement la femme, on continue cependant à lui maintenir le moral sous le joug traditionnel. Son nouveau savoir n'est, à vrai dire, qu'une parure, une parure à la mode, mais qui ne doit rien changer à son attitude passive à l'égard de l'homme. Car il lui est toujours désigné comme l'éducateur suprême, le guide, le maître naturel.

La femme n'a pas à faire choix d'un état social. Il n'en est qu'un pour elle : le mariage. C'est sa carrière. Et les parents de sagesse bourgeoise l'entendent bien ainsi quand ils parlent d'*établir* leur fille. Carrière où il y aura beaucoup de devoirs et peu de droits, puisque le mariage, selon la loi et les mœurs, est une association pour l'existence où les deux associés ont des droits inégaux.

Pour que la femme signe, sans le trouver d'une insolente injus-

tice, un pareil contrat, il faut que sa raison et sa dignité sommeillent. Savoir raisonner et en avoir la fierté est superflu pour qui n'a qu'à obéir. Ce serait une arme donnée au dirigé contre le dirigeant.

Le raisonnement est le libérateur des consciences. Quand la pensée se retourne souvent vers elle-même ; quand, à s'analyser, elle acquiert l'usage du discernement, et quand, sachant sa force, elle aspire à l'employer, il n'y a plus pour elle de tutelle possible. Les créatures de raison veulent être maîtresses de leur destinée.

Le principe est de conduire la femme au mariage et de ne point la préparer à l'existence. C'est d'une âme puérile qu'elle prend l'engagement le plus sérieux de la vie. Du reste l'idéal est qu'elle en ignore les principales conditions. Cependant, on la tient pour responsable, et on le lui fait bien voir si elle s'écarte des obligations qu'elle a contractées inconsciemment.

Mais il n'y a là qu'illogisme apparent. On lui a fait promettre obéissance : elle est donc prévenue qu'elle se dépouille de sa volonté propre.

Pour rendre la loi d'étouffement de l'individualité féminine presque absolue et inattaquable, on l'a inscrite au Code moral. Laissée à sa valeur de loi purement sociale, elle devenait fort relative et beaucoup moins respectable.

Mais il ne faut pas voir seulement dans la contrainte imposée à la femme un égoïsme tout masculin. Une autre raison en est l'idée qu'il ne saurait y avoir deux volontés égales dans la famille. La famille, telle qu'on la conçoit encore aujourd'hui, est une hiérarchie. Elle représente le principe d'autorité cher aux gardiens de l'ordre social.

Et c'est bien pourquoi ceux-ci sont d'un antiféminisme irréductible : ils voient dans la doctrine féministe une menace révolutionnaire.

Mais comment empêcheraient-ils la transformation qu'ils redoutent ? Des abus mêmes la précipitent.

Dans la question du mariage, par exemple, la femme promettait jadis obéissance, mais il était entendu que l'homme la prenait absolument sous sa protection. Elle n'apportait point de dot et ne gagnait pas sa vie : le mari la lui assurait. En échange, elle aliénait sa liberté. Le marché était, en quelque sorte, équitable. Maintenant, l'homme accepte et même demande généralement que sa femme apporte une dot ou sache gagner sa vie. Les conditions du contrat matrimonial ne sont donc plus les mêmes.

Quelles que soient les causes de ce changement, c'est un signe que les temps sont venus où la femme doit compter sur elle-même. Et, qu'on le déplore ou non, elle a été forcée à des actes d'indépendance. Elle est mise, célibataire ou mariée, en face des mêmes difficultés

que l'homme. Mais combien, avec sa courte science de la vie, et sa timidité à prendre l'initiative, la lutte est plus pénible pour elle! Puisque les voilà tous deux compagnons de combat, n'y aurait-il pas justice, et d'ailleurs avantage, à les munir des mêmes armes pour se défendre?

* * *

Il est indiscutable que la condition essentielle de la liberté, c'est l'indépendance économique. L'être qui attend d'un autre sa subsistance est en servage. Mais gagner sa vie ou avoir des rentes, ce n'est pas être libre, c'est posséder seulement le moyen de le devenir. Et, s'il en faut une preuve, n'est-elle pas dans le fait courant que les femmes à qui leur sort matériel appartient, soit par leur dot, soit par leur gain, abdiquent leur autonomie, comme les autres, sans révolte? Il ne leur en coûte pas de se *désindividualiser,* ou plutôt, elles ne font aucun effort sérieux pour s'élever à l'individualité.

Ainsi, l'on aboutit à constater que si l'indépendance économique est indispensable pour s'affranchir, elle ne sert véritablement, dans ce but, qu'aux consciences déjà éveillées.

Il ne faut donc pas seulement réclamer l'émancipation économique, il faut en même temps et d'une ardeur égale prêcher l'émancipation morale. Il faut dire que la première sans la seconde serait aux trois quarts stérile, et que la révolution décisive est la révolution intérieure; que le plus libre des êtres, au sens profond du mot, est celui qui s'appartient le plus à lui-même et que c'est, en définitive, au degré d'autonomie du « moi » que se mesure la véritable liberté. Les pires tyrans, ce sont ceux que nous entretenons en nous-mêmes, ou que simplement nous y laissons vivre : nos instincts mauvais, nos passions irréfléchies, nos tentations déraisonnables et toutes nos tares ataviques.

En ce moment, où d'excellents projets sont proposés chez nous pour fortifier les caractères et vont, sans doute, amener une réforme du système éducatif, ne serait-ce point l'occasion de laisser les femmes profiter de cette nouvelle hygiène morale? Les pédagogues réformateurs pensent à soustraire le lycéen au régime qui détruit en lui l'individualité. Mais la réforme ne semble pas devoir s'appliquer à la lycéenne. La routine, si l'on n'y prend garde, subsistera pour elle, et certains inspecteurs pourront encore recommander officieusement aux directrices — comme dernièrement cela eut lieu dans une école importante — de ne point donner aux filles une éducation trop libérale. Et, on le sait, les directrices, pour la plupart, ne sont que trop disposées à accueillir favorablement ces conseils réactionnaires...

Dans cette revendication d'une égalité de traitement pédagogique

pour l'homme et la femme, nos adversaires voudront, bien entendu, voir la preuve que nous sommes ambitieuses de porter de « la barbe à l'âme » selon l'expression trouvée par l'un d'eux. Leur animosité se plaît à confondre la prétention légitime d'avoir rang de personne humaine avec un désir ridicule de nous *masculiniser*. Et ceci n'étant que puérilement absurde, ils nous prêtent en outre l'intention plus grave de ne chercher à copier l'homme que pour mieux ensuite lui déclarer la guerre. Parce que nous émettons le vœu de n'être plus des vassales, mais des compagnes, on nous montre comme des ennemies. Qu'il n'y ait qu'une loi pour tous les individus de l'espèce humaine, cela est, paraît-il, une idée exorbitante.

L'intolérance d'un certain féminisme un peu fanatique contribua-t-elle à propager cette équivoque ? Zèle d'ailleurs excusable, et même nécessaire, car il faut un élan excessif pour incliner les idées dans le sens opposé à celui que la coutume leur fit prendre.

Mais le grand élan initial étant fait, les êtres de raison ramènent l'effort à une juste mesure.

Dans notre doctrine, il n'y a qu'un vœu de justice : n'exclure aucun être humain du droit de vivre sa vie intégrale, du droit de développer entièrement ses facultés et de les exercer. Donc, loin de nous *masculiniser*, nous souhaitons qu'on n'engourdisse plus, sous des prétextes captieux de morale ou de nécessité sociale, notre personnalité féminine. Si nous voulons pour tous une éducation de liberté impliquant l'exercice de la responsabilité, c'est parce que nous y voyons le seul moyen de faire quitter l'uniforme avilissant que la discipline met aux âmes.

Comment le respect du « moi » qui, loin d'atténuer les différences originelles, tend à accentuer ce qui distingue chaque individu, ferait-il disparaître les diversités de nature entre l'homme et la femme ? Car, il faut le répéter : quand nous parlons d'*égalité*, nous ne nous trompons point sur le sens de ce mot, nous ne le confondons pas avec *identité*. Nous ne disons pas que la femme est semblable à l'homme : nous la prétendons de valeur équivalente.

Même système éducatif pour la femme que pour l'homme, disons-nous. Pourtant, si l'on veut supprimer la distance qui les sépare dans l'ordre mental, des soins particuliers doivent peut-être s'accorder à la première.

La tâche initiale est de lui faire prendre confiance en elle-même. On reste à jamais dépourvu de volonté, si l'on ne croit d'abord un peu en son pouvoir. On ne désire avec force et chance de réussir que lorsqu'on a en soi les premiers éléments de succès.

Il fut tellement redit à la femme qu'elle est sans pouvoir par un décret de la Nature, qu'elle s'est désastreusement habituée à la rési-

gnation. La résignation, commode aux âmes paresseuses, fut dénommée vertu par les forts afin de paralyser les faibles. C'est bien pour cela que la prêchent toutes les religions dominatrices d'âmes. Cependant, l'être humain jamais las d'espérer le bonheur, et de lutter pour l'obtenir, n'aurait pas écouté les conseils de renoncement, si on ne l'y avait pas encouragé par la promesse de félicités posthumes éternelles. Mais, maintenant, les Paradis se sont étendus, et, dès la terre, l'humanité veut les connaître. Les dieux n'habitent plus un ciel étroit et chimérique et le tout puissant dieu de volonté est descendu parmi nous, en nous...

La résignation est un perpétuel aveu d'impuissance. Et du moment qu'on reconnaît sa défaite et qu'on semble l'accepter, toute possibilité de victoire s'éloigne. Tandis, qu'à tendre toute ses forces, elles s'exaltent et nous deviennent suffisantes pour atteindre un but, même difficile. Il le faut d'ailleurs difficile. C'est en regardant très haut qu'on parvient à s'élever un peu.

Donc, le premier acte de la volonté serait de savoir exactement sur quel point on fixera son regard de désir. Il ne faut pas que ce soit au hasard du rêve, mais aprés avoir discerné et pesé tous les motifs de sa préférence. Alors, sachant qu'on doit vouloir, qu'on peut vouloir et ce qu'on veut, il ne reste qu'à orienter chacune de ses actions dans le sens de son idéal pour ne plus le rêver, mais le vivre.

Ainsi, le choix de ce qu'on veut impliquerait une certaine connaissance des choses. L'enfant tenu à l'écart de la vie, en admettant que parvenu à l'âge humain il ait le goût de l'effort, dispersera sottement ses énergies; elles ne lui seront d'aucun usage. Il n'aura même pas la bonté négative des faibles, car les vouloirs, sans une direction consciente, deviennent vite malfaisants.

Il est donc faux et dangereux le principe qu'on doit masquer aux adolescents les difficultés de la vie parce qu'ils ont bien le temps d'en souffrir. Et, en effet, ils en souffriront, au lieu d'être armés contre elles et de les vaincre. Ce principe est entretenu par l'amour irréfléchi des parents et aussi parce qu'on trouve un attrait à l'ignorance juvénile, — surtout, bien entendu, à l'inexpérience et à la candeur parfaite de la jeune fille, candeur, du reste, qui risque d'autant plus vite d'être salie que rien ne l'avertit d'éviter le frôlement des choses flétrissantes.

Loin d'aveugler les jeunes êtres il faut ouvrir grands leurs yeux sur la réalité. Tout n'y est pas pénible ou abominable. Et seules les âmes désenchantées par une chute subite du haut de leurs illusions sont incapables d'en apercevoir les beautés nombreuses. Tandis que celles habituées au rude mais sain contact de la vérité trouvent une suffisante raison de vivre dans l'incessant désir de la mieux connaître.

A vouloir se détourner de l'erreur, on devient attentif au spectacle de la vie. Et cette habitude d'examen doit se prendre de bonne heure; car, si des occasions de comparer ne sont pas offertes aux jeunes intelligences, elles seront plus tard incertaines dans leurs jugements — si même elles ne sont pas totalement dépourvues de sens critique.

Ce sens critique manque, dit-on, particulièrement aux femmes. On les en méprise sans réfléchir que cette faculté ne s'acquiert point entre les murs candides de la pension de jeunes filles, ou dans la maison familiale, trop capitonnée pour qu'y pénètre le tumulte instructif du dehors.

On assure que le sens critique dessécherait la sentimentalité féminine. Serait-ce l'aveu que les hommes, si fiers de leur raison, manquent de cœur ? Il est probable qu'ils seraient bien fâchés qu'on les crût d'âme insensible. Mais c'est leur idée que la femme est condamnée fatalement à être incomplète. Lui permettent-ils l'exercice d'une faculté ? Ils veulent, tout de suite, que ce soit au détriment d'une autre. Pour eux, son âme n'existe pas sans lacunes ; et de les combler ne servirait de rien puisqu'un vide immédiatement se ferait à côté.

Nous croyons nous, au contraire, que pour la femme comme pour l'homme tout sentiment est d'autant plus profond et solide, qu'il peut subir le plus minutieux examen de la raison.

Mais ceci est une parenthèse. Et pour en revenir aux rapports du sens critique avec la formation du caractère, il ne faut pas considérer seulement les autres pour les comparer entre eux, pour s'amuser de leurs actions, mais aussi et surtout pour que ces actions nous soient à nous-mêmes l'enseignement d'où la science nous viendra d'un sûr équilibre.

Il n'est point de forces négligeables pour assurer cet équilibre. L'art d'organiser notre vie intérieure consiste justement dans l'emploi et le développement harmonieux de toutes nos dispositions. En sacrifier, c'est un peu renoncer à vivre, c'est tarir des sources d'énergie.

Quand l'observation persévérante de soi-même vous a appris à reconnaitre vos bonnes et vos mauvaises aspirations, vouloir détruire brusquement ces dernières est vain. La violence dont on userait contre elles, leur donnerait une dangereuse importance. Tandis que si l'on s'exerce, non à les refouler, mais à les bien diriger, elles pourront devenir des puissances utiles.

D'ailleurs, on ne se fait pas une volonté par des élans fougueux et intermittents. Vouloir, c'est se soumettre à des ordres raisonnables et permanents qu'on se donne paisiblement à soi-même. C'est donc obéir en pensée comme en action, à une idée intime et supérieure.

Cette idée supérieure ne sera jamais, du reste, — est-il besoin de

le dire? — une idée d'orgueil contre les autres. S'adorer, ce n'est plus s'appartenir. C'est, au contraire, dans une apparente exaltation de la volonté, soumettre celle-ci à l'égoïsme triomphant, se fabriquer de ses instincts héréditaires, de ses passions quelles qu'elles soient, de ses faiblesses même une idole ondoyante et mauvaise. C'est substituer aux anciens mysticismes, grands par quelque côté toujours, non pas un idéal d'auto-libération, mais une doctrine d'auto-servitude idolâtre d'elle-même. C'est confondre l'ivresse de la personnalité avec l'aspiration tranquille vers le Mieux moral. C'est aussi se retrancher de l'humanité pour ne jeter sur elle que des regards de pitié méprisante; ou bien c'est se promettre de ne s'y mêler qu'afin de la dominer.

L'application à cultiver le « moi », loin d'enseigner le mépris, ou d'inspirer le goût de la domination, est fertile en leçons de modestie et en suggestions de bonté.

Aux rudes combats du progrès intérieur on apprend l'indulgence, on puise le généreux désir d'aider à autrui.

Et ainsi la véritable doctrine de l'émancipation de la volonté aboutit à un altruisme éclairé et ardent.

Et cela est vrai de toute l'humanité.

De même qu'il n'y a qu'une vérité, laquelle ne dépend point des sexes, de même qu'il n'y a qu'une justice, il n'y a qu'un principe de dignité morale, qui ne peut pas être de résignation, de patience, de soumission pour la femme, et pour l'homme de libre développement. A tous les êtres humains, sans exception, le même mot d'ordre: Soyez vous-même, entièrement, par l'esprit, par le cœur et le caractère.

HARLOR.

L'EXPROPRIATION

AVEC OU SANS INDEMNITÉ

On peut diviser en trois groupes les divers systèmes qui poursuivent la socialisation des moyens de production, selon qu'ils préconisent leur expropriation, sans indemnité, avec indemnité complète, ou moyennant indemnité viagère.

I. — L'EXPROPRIATION SANS INDEMNITÉ

Ceux qui préconisent la confiscation pure et simple de la propriété capitaliste peuvent invoquer des précédents historiques, dont le plus éclatant, à coup sûr, est la suppression sans indemnité des droits féodaux, en 1789.

Dans son livre sur le Socialisme et la Révolution française, M. André Lichtenberger a clairement montré que les arguments qui tendent à justifier l'expropriation par les bourgeois s'appliquaient, par identité de motifs, à l'expropriation des bourgeois et que, par conséquent, quiconque s'enthousiasme pour l'anéantissement des privilèges de 1789 est peut-être assez mal fondé à protester du caractère sacré des privilèges de 1900 :

« Beaucoup moins menacé sans doute que les privilèges féodaux en 1789 — dit M. Lichtenberger — le capital a ceci de commun avec eux, à l'heure actuelle, qu'il ne représente une propriété légitime qu'aux yeux d'une certaine partie de la nation et qu'il pourrait, comme les droits féodaux l'ont été, être sérieusement mis en question, le jour où cette portion hostile de la nation arrivant au pouvoir, serait à même de donner de la propriété une définition dans laquelle il ne serait pas compris. En somme, il ne faut pas dire que, théoriquement, une telle mesure serait beaucoup plus attentatoire à la propriété que ne le fut celle de 1789. Du moment que la prescription cesse de couvrir les propriétés, on peut assez bien imaginer à l'égard du capital une politique tout à fait analogue à celle que l'on suivit vis-à-vis des

droits féodaux. On distingua parmi les droits féodaux ceux qui provenaient de la main-morte et devaient être supprimés, et ceux qui dérivaient de la propriété et devaient être rachetables. On distinguerait de même, dans le capital, celui qui est dû à l'accumulation du produit du travail, et celui, au contraire, qui est dû au travail seul de l'argent : ce dernier étant réputé illégitime et supprimé, et le premier seul étant conservé ou remplacé par des bons de consommation. Et pourquoi, de même que toute espèce de privilège féodal a fini par être aboli sans indemnité, à cause de l'hostilité des aristocrates au nouveau régime, et des nécessités de salut public, pourquoi, de même, toute espèce de capital, les bons de consommation n'étant pas payés, n'aurait-elle pas le même sort, pour des raisons tout à fait analogues ? »

Nul ne saurait dire, en effet, si les résistances de la classe possédante n'auront pas un jour les mêmes conséquences qu'à la fin du siècle dernier; si les projets, longuement médités, d'expropriation pacifique et graduelle ne subiront pas le même sort que les projets analogues élaborés à la veille de la Révolution française par les Turgot et les Condorcet.

Seulement, pour que la confiscation de la propriété capitaliste, l'expropriation sans indemnité, soit concevable,—abstraction faite de la question de savoir si elle serait légitime — il faut *nécessairement* se placer dans l'hypothèse d'une suppression simultanée de tous les titres de rentes, fonciers et capitalistes.

Ainsi que le constate avec raison Kropotkine, il y a dans nos sociétés des rapports établis qu'il est matériellement impossible de modifier, si on y touche seulement en partie.

« Supposons en effet, dit-il, que dans un régime quelconque, il se fasse une expropriation limitée : qu'on se borne, par exemple, à exproprier les grands seigneurs fonciers, sans toucher aux usines, comme le demandait Henry Georges; que, dans telle ville, on exproprie les maisons, sans mettre en commun les denrées; ou que, dans telle région industrielle, on exproprie les usines sans toucher aux grandes propriétés foncières.

« Le résultat sera toujours le même. Bouleversement immense de la vie économique, sans les moyens de réorganiser cette vie économique sur des bases nouvelles. Arrêt de l'industrie et de l'échange, sans le retour aux principes de justice; impossibilité pour la société de reconstituer un tout harmonique » (1).

Pareil raisonnement — que nous retrouvons chez M. Deslinières, — paraît irréfutable : l'expropriation sans indemnité sera intégrale ou elle ne sera pas.

(1) *La Conquête du Pain*, p. 58.

Mais d'autre part, évidemment, pour que cette expropriation ne se heurte pas à d'insurmontables résistances, il faudrait que la concentration capitaliste soit arrivée à son terme, que la propriété personnelle n'existe plus qu'à l'état de souvenir, que l'immense majorité des citoyens se compose de prolétaires qui « n'auraient rien d'autre à perdre que leurs chaînes! »

Et même dans cette hypothèse, dont la réalisation semble, pour le moins, éloignée, il n'est pas douteux que, de toutes les formes de liquidation sociale, l'expropriation sans indemnité — avec les résistances, les troubles, les perturbations sanglantes qu'elle ne manquerait pas de produire — serait, en définitive, la plus *coûteuse*.

« Nous ne considérons pas du tout, écrivait Engels en 1894, l'indemnisation des propriétaires comme une impossibilité, quelles que soient les circonstances. Combien de fois Karl Marx ne m'a-t-il pas exprimé l'opinion que si nous pouvions racheter toute la bande, ce serait encore le moyen de s'en débarrasser au meilleur marché. »

Examinons donc si ce rachat serait possible, en accordant aux capitalistes ce que la Constitution belge appelle une « juste et préalable indemnité ».

II. — L'EXPROPRIATION AVEC INDEMNITÉ

C'est le procédé que les gouvernements actuels mettent en œuvre, lorsqu'ils rachètent, par exemple, une concession de chemin de fer.

L'État emprunte les sommes nécessaires pour effectuer le rachat et les capitalistes expropriés reçoivent, tout au moins, la contre-valeur de ce qu'ils abandonnent. Le plus souvent même l'indemnité qu'on leur paye, dépasse, de beaucoup, la valeur en biens qui entrent dans le domaine public; mais, à supposer qu'il n'en soit pas ainsi, que le rachat s'effectue dans des conditions normales, qui ne voit que pareille expropriation ne résout, en aucune manière, le problème de l'élimination des revenus sans travail?

On supprime, il est vrai, les dividendes des actionnaires, mais on leur donne en échange des rentes de l'État. On étend le domaine collectif, mais on accroît proportionnellement la dette publique. C'est ce qui fait dire à M. Finet, dans une brochure intéressante sur le *Régime financier de la Belgique :*

« Ceux qui empruntent pour créer un patrimoine national, agissent à l'encontre de l'intérêt de la collectivité, et à l'avantage des capitalistes, aussi longtemps que ceux-ci reçoivent leurs arrérages. Ils leur rachètent des biens, pour des prix supérieurs à ceux qu'ils leur ont coûté, et ils font faire à l'Etat des placements qui, très généralement, ne lui rapportent pas de quoi couvrir les charges de l'emprunt. »

Il y a, sans doute, quelque exagération dans ces critiques.

Malgré le taux exorbitant de certains rachats, l'unification des chemins de fer belges — indépendamment des avantages qu'elle présente pour le public et pour le personnel — n'a pas été, financièrement parlant, une opération désavantageuse.

Mais il n'en reste pas moins vrai que la reprise des moyens de production — dès l'instant où elle a pour contre-partie l'accroissement de la dette publique — ne met nullement un terme à l'existence d'une classe de rentiers, ayant la faculté de vivre sans travail, grâce à l'exploitation du travail d'autrui. Et, dans ces conditions, on ne peut concevoir la suppression de cette classe parasite, que par la banqueroute ou par l'amortissement. De deux choses l'une : ou bien l'Etat se refuserait, ou se trouverait dans l'impossibilité de faire face à ses engagements — ce qui nous ramène, par des voies indirectes, à l'hypothèse de l'expropriation sans indemnité ; — ou bien, il procéderait à l'amortissement graduel de la dette publique.

Seulement, pour amortir, il faut des ressources, et ces ressources doivent, nécessairement, être demandées, soit au travail, soit à la fortune acquise.

Et ceci nous amène à rechercher par quels moyens la collectivité pourrait indemniser les capitalistes vivants, tout en expropriant, *sans indemnité*, les capitalistes morts.

III. — L'EXPROPRIATION MOYENNANT INDEMNITÉ VIAGÈRE

Parmi les modes d'expropriation qui se rattachent à cette formule, il en est qui supposent — au même titre que l'expropriation sans indemnité — le passage brusque et intégral, du régime capitaliste au régime collectiviste ; d'autres, au contraire, qui se concilient parfaitement avec une transformation graduelle, voire même limitée.

Dans la *Quintessence du Socialisme,* M. Schaeffle caractérise, comme suit, les systèmes du premier groupe :

« Le bourgeois peut avoir un droit sur ce qu'il a acquis sous le régime actuel de production et nous lui rachèterons son capital privé, comme il a racheté le droit féodal. Mais il n'a aucun droit de réclamer pour *tout l'avenir* l'empêchement d'un *meilleur* mode de production. Une nouvelle forme de production peut, à chaque moment, être proclamée par le peuple comme un nouvel état de justice.

« Dès lors le capitaliste ne pourra plus seul exercer sa grande industrie : il saura s'estimer heureux si on rachète, à lui et à ses enfants, le capital privé en *annuités de moyens de jouissance,* qui dureront jusqu'à ce que tout le monde se soit fait aux nouvelles conditions. Notre capitaliste s'inclinera devant le droit nouveau, proclamé par la majorité

du peuple, comme la noblesse a dû s'incliner devant le droit proclamé par la bourgeoisie et se contenter du rachat des servitudes féodales (1).

Si l'on avait recours à pareil procédé d'expropriation, une famille qui posséderait, par exemple, des moyens de production pour une valeur de cent millions de francs, devrait se considérer comme suffisamment indemnisée, si, dans le courant de trente, quarante ou cinquante années, on lui délivrait par annuités la valeur escomptée de cent millions de francs, sous forme de moyens de consommation, de luxe et d'agrément.

Mais, encore une fois, cela suppose la suppression *simultanée* de toutes les formes du capital privé. Il serait inadmissible, en effet, que certains propriétaires ne reçoivent plus qu'une annuité temporaire, tandis que d'autres continueraient à toucher une rente perpétuelle.

Et, par conséquent, la formule de l'indemnité viagère devient inapplicable, dès l'instant où il s'agit d'un passage graduel — en suivant la ligne de moindre résistance — de l'appropriation capitaliste à l'appropriation collective. Ce procès de socialisation ne peut s'accomplir normalement, qu'en appliquant les mêmes règles à tout le monde sans créer des catégories différentes, pour les différentes catégories de capitalistes.

« L'organisation sociale nouvelle, dont l'essence est d'être basée sur la justice, doit s'accomplir sans causer une seule injustice. » (Colins).

C'est à quoi l'on peut arriver en adoptant le système qui, suivant l'expression de Bazard « consiste à transporter à l'Etat, devenu *association des travailleurs*, le droit d'héritage aujourd'hui renfermé dans la famille domestique ».

Parmi les innombrables systèmes qui ont pour but de restreindre le droit d'héritage, légal ou testamentaire, il nous suffira de citer, à titre d'exemple, les moyens que propose Colins dans sa *Théorie générale de l'organisation de la propriété* (2) :

« 1) *Hérédité sans testament.*

« La seule hérédité, sans testament, qui soit nécessaire à l'excitation au travail ; c'est : l'hérédité DIRECTE. Toute autre est inutile à cette même excitation ; tant que la faculté de tester existe.

« Donc :

« Anéantissement, par la loi de toute hérédité collatérale ; et entrée à la propriété collective, de toute succession AB INTESTAT, sans héritier direct.

---

(1) *La Quintessence du Socialisme.* Trad. Malon, p. 37.
(2) *La Science sociale,* t. V, page 320 et s.

« 2) *Hérédité par testament.*

« L'hérédité par testament est nécessaire à l'*excitation au travail,* PREMIER MOTEUR SOCIAL.

« A la vérité, cette hérédité tend continuellement à diminuer la richesse collective, à augmenter les richesses individuelles, par conséquent à tendre vers le paupérisme des masses.

« Mais, la société, qui seule protège l'organisation de la propriété et l'organisation de la famille, peut placer, sur cette espèce d'hérédité, un impôt aussi fort que possible, pourvu qu'il ne porte point atteinte à l'excitation au travail.

« Nous ne porterons cet impôt qu'à vingt-cinq pour cent.

« Il est évident que celui qui héritera par testament d'une somme de cent mille francs, ne croira point éprouver une injustice, en ne recevant que soixante-quinze mille francs ; quand il sait que lui-même a sa part dans toutes les successions possibles faites par testament.

« Donc :

« *Etablissement, par la loi, d'un impôt de vingt-cinq pour cent sur toutes les successions par testament.* »

Il va sans dire que le quantum de cet impôt, la possibilité de son application immédiate, et, pour tout dire en un mot, le radicalisme de la réforme successorale, dépendraient, dans une large mesure, des progrès parallèles de la législation dans les pays voisins, et de quantité d'autres circonstances, trop longues à énumérer ici.

Mais, quoi qu'il en soit, on ne saurait contester que la limitation, plus ou moins étroite, du droit d'héritage, apparaisse comme l'un des moyens les plus efficaces de procurer à l'Etat — ou, plus exactement, à la collectivité — les ressources nécessaires pour réaliser la socialisation graduelle des moyens de production.

Reste à savoir comment ces ressources pourraient être le plus utilement employées à cet effet.

Nous nous trouvons ici en présence de trois systèmes principaux, auxquels on peut, en dernière analyse, ramener tous les autres.

1° Création de sociétés de production, créditées par l'Etat.

2° Pénétration de l'Etat, dans les entreprises existantes ou en voie de création.

3° Socialisation intégrale de certaines industries, par le paiement d'une indemnité de rachat.

A) — *Les sociétés de production*

C'est le système que M. Menger appelle le *socialisme* sociétaire et auquel Louis Blanc et Ferdinand Lassalle ont attaché leur nom.

Lorsque Lassalle demandait à l'Etat cent millions de *thalers*, pour commanditer des associations ouvrières de production dans toute l'Allemagne, il ne faisait, en somme, que reprendre les projets de réforme élaborés par Louis Blanc pendant la révolution de 1848.

Dans son livre sur l'*Organisation du Travail* et dans le vol. IV des *Questions d'aujourd'hui et de demain*, Louis Blanc reprenant une idée des fouriéristes, propose d'organiser un *Ministère du Progrès*, qui aura pour rôle principal d'amener, par des réformes graduelles, la disparition du prolétariat. Ce ministère devait avoir sous son contrôle les chemins de fer et les mines, la banque d'émission, les établissements d'assurance et établir des bazars pour le petit commerce et des entrepôts pour le grand commerce, avec le droit pour ceux-ci de délivrer, d'après les marchandises déposées, une sorte de monnaie-marchandise. Le profit que retirerait l'Etat de tous ces établissements servirait d'abord à payer le capital et les intérêts des sommes nécessitées pour ces opérations ; le surplus alimenterait le *Budget ouvrier* (1).

Ce budget servirait à créer des associations ouvrières, agricoles et industrielles, en leur garantissant le crédit de l'Etat, pour l'achat des moyens de production.

« Cette création, dit Louis Blanc, exigeant une mise de fonds considérable, le nombre des ateliers originaires serait rigoureusement circonscrit; mais, en vertu de leur organisation même, ils seraient doués d'une force d'expansion immense.

« Le gouvernement étant considéré comme le fondateur unique des *ateliers sociaux*, ce serait lui qui rédigerait les statuts. Cette rédaction, délibérée et votée par la représentation nationale, aurait forme et puissance de loi.

« Seraient appelés à travailler dans les *ateliers sociaux* jusqu'à concurrence du capital primitivement rassemblé pour l'achat des instruments de travail, tous les ouvriers qui offriraient des garanties de moralité.

« Comme l'éducation fausse et antisociale donnée à la génération ne permet pas de chercher ailleurs que dans un surcroît de rétribution un motif d'émulation et d'encouragement, la différence des salaires serait graduée sur la hiérarchie des fonctions, une éducation toute nouvelle devant sur ce point changer les idées et les mœurs. Il va sans dire que le salaire devrait, dans tous les cas, suffire largement à l'existence du travailleur » (2).

Dans la pensée de leur promoteur, ces *ateliers sociaux* devaient présenter, au point de vue de la productivité du travail, une supério-

(1) Menger. *Le droit au produit intégral du travail*, p. 161 et s. Trad. franç. Paris, 1900.
(2) *Organisation du travail*. Bruxelles, 1852, p. 117 et s.

rité telle sur les ateliers capitalistes, que ces derniers seraient fatalement appelés à disparaître ou à se transformer en ateliers sociaux :

« Au lieu d'être, comme l'est aujourd'hui tout gros capitaliste, le maître et le tyran du marché, le gouvernement en serait le régulateur. Il se servirait de l'arme de la concurrence, non pas pour renverser violemment l'industrie particulière, ce qu'il serait intéressé par dessus tout à éviter, mais pour l'amener insensiblement à composition. Bientôt, en effet, dans toute sphère d'industrie où un atelier social aurait été établi, on verrait accourir vers cet atelier, à cause des avantages qu'il présenterait aux sociétaires, travailleurs et capitalistes. Au bout d'un certain temps, on verrait se produire, sans usurpation, sans injustice, sans désastres irréparables et au profit du principe de l'association, le phénomène qui aujourd'hui se produit si déplorablement, et à force de tyrannie, au profit de l'égoïsme individuel. Un industriel très riche, aujourd'hui, peut, en frappant un grand coup sur ses rivaux, les laisser morts sur place et monopoliser toute une branche d'industrie. Dans notre système, l'État se rendrait maître de l'industrie, peu à peu, et, au lieu du monopole, nous aurions, pour résultat du succès, obtenu la défaite de la concurrence : l'association. »

Il y aurait bien des choses à reprendre dans ce projet d'organisation du travail qui substitue, en somme, le monopole corporatif au privilège capitaliste et qui n'aboutit à supprimer la concurrence dans les diverses branches de la production que pour l'accentuer dans les relations de chacune des branches d'industrie entre elles.

Mais, indépendamment de ces considérations de principe, ce serait une étrange illusion de croire que, dans l'état actuel de développement du capitalisme, des sociétés coopératives de production, même subsidiées par l'État, seraient en mesure de faire une concurrence victorieuse, de réduire à merci les grandes entreprises qui occupent et qui dominent le marché.

Ce n'est guère que dans les branches de la production dont le développement capitalistique est encore faible — la plupart des industries agricoles, par exemple — que le système des associations productives pourrait, à notre avis, servir de transition vers un état de socialisation intégrale.

B) *Le « système de pénétration » et la socialisation intégrale*

Au lieu de créer des entreprises nouvelles, dont la concurrence ferait disparaître les entreprises capitalistes, le socialisme moderne a bien plutôt pour objectif de socialiser les entreprises existantes, soit en les expropriant, soit en y introduisant la participation de l'État.

C'est à ce dernier système que se rattache le plan de « libre socia-

lisation », communiqué au Sénat belge par M. Solvay, le 27 décembre 1899.

Préoccupé de fournir des ressources à l'État sans les prendre au travail, en même temps que de socialiser le plus possible, sans porter atteinte à la liberté ou à l'initiative individuelle, M. Solvay préconise une série de mesures, qu'il résume de la manière suivante :

« Il faudrait tout d'abord procéder à la revision des lois sur les sociétés commerciales afin d'empêcher à l'avenir le lancement trop facile d'affaires quelconques au profit presque exclusif des lanceurs et au préjudice des actionnaires. On pourrait, par exemple, imposer aux fondateurs d'une affaire l'obligation d'y rester intéressés pendant cinq à dix ans; les apports devraient n'être payés qu'en bénéfices excédant un certain taux d'intérêt, etc. Les mesures à prendre à cet égard sont évidemment à examiner de près, mais, de toute façon, la revision de la législation en vigueur s'impose, à l'exclusion même du but plus général que j'indique.

« Le nombre de mauvaises opérations industrielles et commerciales se trouverait être ainsi considérablement réduit et comme, d'autre part, la prospérité de pays tels que la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre..., examinée par période, va en croissant, celui qui aurait une puissance financière pour s'intéresser à la fois, fût-ce les yeux fermés, dans toutes les affaires qui se créent, serait sûr de gagner de l'argent en vertu de la loi des grands nombres dont l'application est faite avec succès par les compagnies d'assurances de toutes espèces.

« L'État, dans ma pensée, deviendrait, en vertu d'une loi, ce participant général à toutes les affaires créées dans le pays. Il serait censé dire au public : Apportez-moi de l'argent autant que vous voudrez, à un taux plus ou moins équivalent à celui des emprunts de l'État; je l'accepte pour le placer, comme actionnaire presque passif, intervenant dans toutes les affaires qui se fondent ou s'accroissent ! Ce placement s'effectuerait, bien entendu, d'après des règles fixes à déterminer.

« Dans ces conditions, l'État ne pourrait avoir de ce fait qu'une gestion insignifiante et des frais d'administration extrêmement réduits et bénéficierait de presque toute la différence entre l'intérêt allant au bailleur de fonds et le dividende moyen touché par lui dans l'ensemble des affaires auxquelles il se serait intéressé. Plus on lui apporterait d'argent, plus il augmenterait ses participations. L'initiative privée, créatrice des affaires, demeurerait entière, ne serait pas même effleurée, et, pourtant, l'État, pour peu que les circonstances s'y prêtent, socialiserait de plus en plus. Et l'on put aller jusqu'à concevoir un état social théorique provenant de ce que toutes les affaires auraient fini par être socialisées par l'application continue de ce principe de

liberté. L'initiative privée n'aurait cessé un seul instant d'être intégralement respectée et ne s'exercerait même plus, à ce dernier *stade,* que dans le but unique d'obtenir, pour les actifs, une rémunération supérieure du travail, un traitement industriel ou commercial, au lieu d'un simple traitement de fonctionnaire.

« Il me semble qu'il peut y avoir là un principe de valeur. Il se présente à mon esprit comme une solution que je recherche depuis longtemps au problème de la progression et de la limitation du progrès socialdémocratique, en même temps qu'à celui de la socialisation des affaires; progression, limitation et socialisation qui seraient, en fait et tacitement, signifiées à l'Etat par la nation elle-même sans sortir du régime de pleine liberté. »

En somme donc, l'Etat emprunterait, au taux ordinaire de ses emprunts, tout l'argent qu'on voudrait lui confier et placerait cet argent, en se conformant à certaines règles de conduite, dans *toutes* les affaires ayant un caractère sérieux.

Ce qui nous paraît neuf, et vraiment original, dans le projet mis en avant par M. Solvay, ce n'est pas l'idée même de « socialiser les affaires », en introduisant la participation de l'Etat dans les entreprises dirigées par des particuliers.

On peut citer, en effet, quantité d'exemples de cette participation, depuis l'Etat prussien, jadis actionnaire de la banque de Prusse, jusqu'à l'Etat belge, actionnaire, en même temps qu'un très grand nombre de particuliers, de la Société des chemins de fer vicinaux.

Mais, à notre sentiment, la réelle originalité du système réside dans sa généralisation, dans la mise en valeur de ce fait incontestable que, si les capitalistes individuels courent des risques de perte, l'ensemble de la production capitaliste réalise nécessairement des profits, et des profits qui vont toujours croissant.

Donc, s'il existait une personne physique ou morale, financièrement assez puissante pour s'intéresser dans *toutes* les affaires qui se créent, elle aurait, en vertu de la loi des grands nombres, la certitude mathématique de gagner de l'argent.

Or, l'Etat peut jouer ce rôle, en se faisant le banquier de tout le monde, l'intermédiaire de tous ceux qui ont de l'argent à placer, avec tous ceux qui ont une affaire sérieuse à créer.

Et, dans ces conditions, il bénéficierait de presque toute la différence entre l'intérêt allant aux bailleurs de fonds, et le dividende moyen touché par lui, dans l'ensemble des affaires auxquelles il serait intéressé.

Remarquons, toutefois, que cette différence serait nulle, ou à peu près nulle, lorsque l'Etat pénétrerait dans des affaires anciennes, dans des sociétés constituées depuis un certain temps et arrivées, pour ainsi

dire, à l'état stationnaire ; car, il devrait en payer les actions, non pas à leur valeur nominale, mais à leur valeur en bourse et cette valeur n'aurait pas de grandes chances d'accroissement dans l'avenir. Par conséquent, la participation de l'Etat aux affaires d'une société privée, déjà ancienne, ne pourrait avoir de raison d'être que pour préparer ou faciliter l'expropriation intégrale de celle-ci — expropriation que l'on jugerait avantageuse pour d'autres motifs (1).

Mais, en revanche, lorsqu'il s'agit d'entreprises nouvelles, le *système de pénétration,* préconisé par M. Solvay, apparaît comme un moyen, fort séduisant, d'intéresser l'État dans toutes les affaires, de ménager la transition entre le régime capitaliste et un régime de socialisation intégrale.

Seulement, nous ne pouvons tomber d'accord avec M. Solvay, lorsqu'il soutient que l'État, intervenant dans toutes les affaires qui se fondent ou s'accroissent, pourrait être et ne devrait être qu'un actionnaire presque passif, n'ayant d'autre fonction que de participer aux bénéfices.

A raison même de cette participation, la collectivité aurait une responsabilité morale vis-à-vis du personnel de ces entreprises ; actionnaire et bénéficiaire, elle aurait le pouvoir et le devoir de veiller à ce que la durée du travail, le taux des salaires, l'organisation des assurances ouvrières, etc., répondent aux exigences impérieuses de la conscience moderne. Et, à mesure que grandiraient les participations de l'État, s'accroîtraient, en même temps, et son influence et ses obligations.

---

(1) Il y a quelques années, le gouvernement suisse a eu recours à ce procédé, dans les conditions suivantes :

« Jusqu'à l'échéance de 1898, il ne pouvait plus être question de rachat (des chemins de fer suisses) par voie de dénonciation de concessions. Le Conseil fédéral essaya alors d'un autre moyen, qu'on a appelé le *système de pénétration*, parce qu'il consistait, pour la Confédération, à pénétrer dans les Compagnies, en achetant de gré à gré, à leurs propriétaires de gros stocks d'actions, qui lui permettait d'abord d'exercer une influence prépondérante dans les asssemblées générales de ces Compagnies, et, peut-être, ensuite de les amener à consentir au rachat à l'amiable. » (*Musée social :* Le rachat des chemins de fer en Suisse. Circ. n° 18, 25 mai 1898.)

C'est dans ce but que le Conseil fédéral acquit le 27 juin 1890, 30,000 actions de la Compagnie Jura-Berne-Lucerne ; puis, la même année et l'année suivante 47,090 actions de la Compagnie Jura-Simplon, qui venait de fusionner avec la précédente. A la fin de 1891, la Confédération se trouva donc propriétaire de 77,090 actions de a Compagnie, qui comptait en tout 104,000 actions de priorité et 245,000 actions de ondateur.

Au commencement de 1891, un directeur de maison de banque offrit à la Confédération 50,000 actions sur 100,000 de la Compagnie du Central. Mais, la Compagnie du Central se déclarait disposer à céder le réseau tout entier. Les Chambres fédérales se prononcèrent dans ce sens, mais la proposition fut repoussée par le référendum, en partie parce que l'on trouvait que la Confédération payait les actions du Central au-dessus de leur valeur réelle. Le vote de 1891 mit un terme à la politique dite de *pénétration*, ainsi qu'à toute tentative de rachat amiable.

Si bien, qu'en définitive, le système de « libre socialisation » de M. Solvay aboutirait aux mêmes conséquences que la socialisation intégrale des grandes industries, qui se trouve inscrite dans les programmes socialistes.

Au surplus, les divers procédés de socialisation que, successivement, nous avons passés en revue, ne s'excluent nullement les uns les autres. Il est infiniment probable, au contraire, que la production socialisée — qui nous apparaît comme l'aboutissement inéluctable de l'évolution industrielle — ne se réalisera pas d'une manière uniforme et par l'application d'un système exclusif, mais bien par la combinaison de toutes les mesures qui convergent au même but : suppression des revenus sans travail, ou, suivant la formule des saint-simoniens, « de tous les tributs que le travail paie à l'oisiveté, sous les noms divers de fermage des terres, loyer des usines et des capitaux ».

E. Vandervelde.

JOHN RUSKIN

John Ruskin est mort le 20 janvier, dans sa propriété tant aimée de Brantwood, à Coniston. Par suite de surmenage, d'un affaiblissement cérébral progressif, il était, depuis quinze ans déjà, complètement retiré de la vie et ne se rendait plus guère compte du grand rôle qu'il y avait joué. Il avait oublié les grandes questions qui avaient eu le don de tant le passionner, et auxquelles il avait donné le meilleur de sa nature géniale et enthousiaste.

Comment donner une idée de cette étrange, de cette paradoxale nature, de ce cerveau protéen, de ces traits de génie d'une part, et, d'autre part, de ces anomalies continues?

Nature plutôt féminine par son extrême plasticité, par sa spontanéité, par sa réceptivité. Manque absolu de sens pratique, générosité très grande, parti-pris poussé jusqu'à l'injustice. Voilà quelques traits de cet homme qui, depuis cinquante ans, a eu une si grande influence sur toute l'Angleterre qui pense.

Né en 1819, fils d'un négociant en vins et d'une mère appartenant à une secte calviniste, John Ruskin fut, déjà avant sa naissance, dédié par celle-ci à l'Église. L'influence de son père, homme cultivé, aimant les arts, semble avoir été très grande sur lui, et c'est en l'accompagnant dans ses promenades en voiture à travers l'Angleterre et l'Écosse que le jeune John comprit à aimer la nature qu'il célébra plus tard en un si merveilleux langage. Quelque temps après, un voyage accompli dans les mêmes conditions à travers la France, la Suisse et le nord de l'Italie faisait dire à Ruskin que « les pauvres esclaves modernes, les imbéciles qui se laissent traîner de par l'Europe, comme du bétail ou comme des blocs de bois », ne peuvent se rendre compte de la jouissance qu'il y a à voyager en voiture.

En 1836, Ruskin alla à Oxford, au collège de Christ-Church, où il obtint le prix (*Newdigate Prize*) de versification anglaise, et qu'il dut quitter en 1840 par suite de surmenage. C'est après un nouveau voyage en Italie qu'il publie le premier volume de *Modern Painters*, dans lequel

il malmène les peintres académiques de l'école anglaise et célèbre, en termes enthousiastes, le génie de Turner. Le tolle que déchaîna, parmi les peintres de l'école classique, ce livre, glorifiant la recherche de la beauté et de la vérité au détriment de la convention et des systèmes, fut indescriptible. Une partie du public, cependant, se rendit compte qu'en Ruskin était né à la fois un critique d'art tout à fait original, et un moraliste qui comprit le rôle prépondérant que joue l'art dans la vie humaine. A chaque principe d'art, Ruskin assigne une origine vitale ou spirituelle ; ainsi, sa préférence pour une école d'architecture plutôt que pour une autre, est basée sur une comparaison de l'influence de ces différentes écoles sur la vie de l'ouvrier.

Ruskin s'est considérablement éloigné du but que se propose d'ordinaire le critique d'art, — l'art, non pour l'art, mais l'art dans son influence, bonne ou mauvaise, sur les hommes, telle était sa théorie.

Impossible d'extraire des nombreux écrits sur l'art de Ruskin une doctrine nouvelle, une doctrine quelconque même : il n'y en a aucune. Il se contredit mille et mille fois. Au fur et à mesure que parut une nouvelle édition de l'un de ces livres, il était déconcertant de constater que, dans des notes, il se traite lui-même d'ignorant, d'imbécile parfois, pour avoir écrit ce qu'il ne pense plus ! Impossible, cependant, de résister à la magie du style de Ruskin, aucune traduction ne pourrait rendre le charme de cette langue imagée, de cette simplicité et de cette recherche à la fois. Comme prosateur, Ruskin n'a guère de rival dans la littérature anglaise contemporaine. En 1849 parut *Seven Lamps of Architecture* (les sept tableaux de l'architecture), dont la conclusion : « *little less than art is moral, for if life without industry is guilt, industry without art is brutality* », inspira plus tard à William Morris sa théorie des récompenses dues au travail et des devoirs qui en résultent.

Vers 1850, Ruskin s'érigea en défenseur du mouvement pré-raphaélite qui venait de naître. Inutile de faire ici l'historique de cette école sur lequel on a tant dit et écrit. Qu'il nous suffise de dire que, dans une brochure sur le « pré-raphaélisme », Ruskin rappela que, huit ans auparavant, il avait conseillé aux jeunes artistes de retourner à la nature, d'y puiser leurs inspirations, et que cette nouvelle école, pré-raphaéliste, avait suivi ces conseils à la lettre.

Puis vint l'ouvrage qui a le plus contribué à la célébrité de Ruskin, *Stones of Venice* (1851 à 1853) dans lequel il enseigna combien toute œuvre, tout édifice humain dépend par sa beauté, de la vie heureuse de l'ouvrier. « L'art est l'expression de la joie qu'éprouve l'homme dans le travail », dira William Morris.

Vers 1860, Ruskin commença à s'occuper d'économie politique. Il trouva de plus en plus combien peu le monde actuel répondait à sa

soif de justice et de beauté. Il abandonna donc la littérature, où il était dans son véritable élément et se jeta dans l'action, d'abord en donnant une partie de sa fortune à des institutions destinées à améliorer le sort de la classe ouvrière de Londres ; plus tard, en fondant la « Compagnie de Saint Georges », destinée à ramener au moins une fraction de la communauté à un idéal de vie plus simple. Chaque membre de cette Compagnie s'engagea à travailler pour sa subsistance, à mettre en pratique quelques préceptes trés larges de religion et de morale, à obéir au maître (Ruskin lui-même), et à abandonner une partie de son revenu pour le bien de la communauté. Un musée appartenant à la « Compagnie » fut fondé près de Sheffield, à Walkley, d'abord, et fut transféré plus tard à Meersbrook Pank, où il fut inauguré en 1890 par le comte de Carlisle, en présence du conseil municipal de Sheffield.

Les études de Ruskin, *Political economy of Art*, provoquèrent, dans nn autre milieu, un aussi grand étonnement que l'avait fait *Modern Painters* par ses théories révolutionnaires, et Ruskin fut traité par les économistes orthodoxes — c'était à une époque où florissaient les théories de Ricardo et de Smith — de fou, de visionnaire. Enfin on lui lança à la tête toutes les épithètes qui, depuis toujours, accueillent les novateurs. Dans ses études, Ruskin voulut démontrer que le fait d'accumuler les richesses ne sert à rien, que la qualité de ce qui est produit est l'essentiel. Son idéal était un retour au Moyen-Age, qu'il voyait à travers ses yeux de poète. Les femmes filant la laine dans des guirlandes de fleurs, les hommes travaillant à l'atelier ou dans les champs, vêtus de costumes pittoresques, faisant le soir la lecture à leurs familles des beaux livres faits à la main. Pas de chemins de fer, pas de bateaux à vapeur, pas d'usines, pas de machinisme — tel fut son rêve. Jamais il n'a pensé ni voulu admettre que la machine à vapeur, le moteur électrique pourront un jour rendre à l'homme cette vie facile et pittoresque qu'il croyait, à tort, avoir existé au Moyen-Age. Ces théories de Ruskin provoquèrent une réaction utile contre le machinisme quand même, c'est-à-dire contre le mépris, alors existant en Angleterre, de tout objet ayant une individualité due à la main de l'homme et non fabriqué en un moule identique par la machine, à milliers d'exemplaires.

En 1869, Ruskin fut nommé à une chaire à Oxford (*Slade Professor*) où ses cours attirèrent un public extraordinairement nombreux. Voici ce que dit de la manière de parler de Ruskin l'un de ses auditeurs, M. E.-T. Cook dans son livre : *Etudes sur Ruskin*. « Ruskin n'est pas à vrai dire un orateur. Son éloquence est étudiée, non spontanée, l'éloquence d'un écrivain, non d'un orateur. Sa voix — bien que sympathique — n'est ni forte ni pénétrante. Cependant il possède au

plus haut degré la qualité essentielle à un orateur, celle d'une immense personnalité. »

En 1870, entre la première et la seconde série de ses conférences (publiées sous le titre de *Aratra Pentelici*), Ruskin, en compagnie de plusieurs amis, parcourut la France, l'Allemagne et l'Italie. Lors de la déclaration de guerre entre l'Allemagne et la France, il rentra en Angleterre « avec les pressentiments les plus sombres sur le sort du pays qu'il aimait ».

En 1871 parut *Fors Clavigera,* publication mensuelle se rattachant à la communauté de Saint-Georges, qui parut régulièrement jusqu'en 1877, puis encore, moins régulièrement, de 1878 à 1884, sorte de tribune publique où, à côté des pensées les plus élevées sur la vie et sur l'art, dues à la plume de Ruskin, parurent des lettres sur les sujets les plus divers traités par des correspondants d'occasion. Tout ce qu'a écrit Ruskin dans *Fors Clavigera* montre sa conviction que la puissance de l'argent est la cause principale du crime et de la misère.

A cette époque aussi, Ruskin, voulant montrer qu'il ne partageait pas le mépris dont jouit en Angleterre le négociant en détail, s'établit comme marchand de thé. — Il s'engagea aussi à veiller à ce que les rues entre le British Museum et une église, Saint-Giles, fussent convenablement nettoyées ; il contribua lui-même à remplir cet engagement.

Ruskin a d'ailleurs toujours été partisan du travail manuel. Comme beaucoup d'autres hommes éminents, il était choqué par la perte de temps qu'entraîne l'abus du sport dans les écoles et dans les universités. Il persuada donc, pendant son séjour à Oxford, à un certain nombre d'étudiants d'employer leur force musculaire à réparer une route près de la ville, travail profitable à la fois à ceux qui l'exécutaient et à ceux qui se servaient de la route. Il faut se rendre compte du culte presque religieux attaché à la pratique du « cricket » et du « football » en Angleterre, pour comprendre les railleries qui saluèrent ces tentatives de Ruskin.

En 1876 Ruskin fut élu *Slade Professor* à Oxford, et cette même année et l'année suivante se passèrent en conférences et en voyages.

En 1878 eut lieu le célèbre procès du grand peintre Wistler contre Ruskin. Celui-ci avait traité fort dédaigneusement l'une des « impressions » de Wistler, qui l'assigna devant le tribunal. Wistler obtint un *farthing* (le quart d'un *penny* = 12 centimes environ) de dommages intérêts, tandis que les frais de Ruskin furent payés par souscription publique. Pendant cette année Ruskin fut très-gravement malade, et se vit forcé d'abandonner sa chaire à Oxford, qu'il occupa cependant encore en 1883. Comme la moitié seulement du public, désirant entendre ces conférences, pouvait être contenue dans la grande salle du

collège, Ruskin fut obligé de les répéter, d'en donner deux par semaine au lieu d'une. Ces conférences avaient pour titre : « les Plaisirs de l'Angleterre » et « l'Art de l'Angleterre », mais Ruskin ne se tenait que rarement au titre annoncé par lui. Il parla de tout, d'art, d'économie politique, de théologie, tenant son auditoire sous le charme de sa parole originale et fascinante. Peu à peu cependant, cette originalité dégénéra en une si extrême bizarrerie que ses amis le persuadèrent à abandonner son professorat, quelque temps avant que celui-ci n'aurait normalement expiré. La lettre, dans laquelle Ruskin présenta sa démission au recteur de l'Université, est caractéristique. Elle donne comme raison de cette décision le fait de ce que l'Université venait de donner sa sanction au mouvement vivisectionniste et de ce qu'elle se refusait à acquérir un tableau de Turner! Ruskin quitta donc l'Université, et ses amis craignirent de le voir forcé à abandonner à jamais tout travail intellectuel — à tort, heureusement, car entre 1884 et 1888, année où il rentra définitivement dans la vie privée, Ruskin publia de nombreuses notes biographiques (*Præterita*) qui occupent une place élevée parmi ses écrits. En 1888 il visita pour la dernière fois l'Italie, puis il se retira dans sa propriété de Brantwood, à Coniston, d'où il ne sortit plus guère et où il a désiré être enterré, très simplement. Le lendemain de sa mort, le doyen de Westminster proposa de recueillir dans l'un des rares tombeaux qui restent dans la fameuse abbaye, la dépouille mortelle de John Ruskin. La nièce de celui-ci, Mme Severn, a refusé cet honneur, croyant mieux respecter la mémoire de son oncle en s'inclinant devant son désir d'être inhumé à Coniston.

La question qui se pose à celui qui a étudié les différentes phases de la vie intellectuelle de Ruskin sera évidemment celle-ci : Qu'est-ce qui restera de son œuvre ?

Comme critique d'art il a fait œuvre utile en attirant l'attention du public sur Turner, en soutenant par ses écrits et par sa parole le mouvement pré-raphaëlite, — mais il n'a laissé aucune théorie nouvelle, aucun grand principe d'art ; son esprit indépendant se refusait à formuler rien qui pût jamais être érigé en système. Ses parti-pris aussi, dans ce domaine, sont inexplicables car, tout en élevant Turner jusqu'aux nues, il ne trouve aucun mérite à l'art de Constable. Toute l'école hollandaise lui était antipathique, comme aussi celle du dix-huitième siècle en France.

Sa doctrine en économie sociale était noble et élevée. Ne croyait-il pas, à une certaine époque de sa vie, pouvoir ériger un système d'économie politique à l'aide des vertus d'abnégation renfermées dans le cœur de chacun ! Il entraîna ses auditeurs et ses lecteurs, penseurs et travailleurs, par sa puissante personnalité, par un charme en quelque

sorte hypnotique, mais en économie politique pas plus qu'en art, il n'a été guidé par une grande pensée maîtresse.

C'est comme écrivain que vivra John Ruskin. Comme tel, sa place est marquée parmi les grands prosateurs de l'Angleterre. Les longues phrases harmonieuses, toujours d'une clarté limpide, sonnent comme des clairons quand il s'agit de défendre une noble cause, se font caressantes et tendres pour apprécier l'œuvre d'un maître vénéré, un paysage aimé. Les idées exprimées en ce merveilleux langage sont si généreuses, si élevées, qu'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer : le caractère qui les inspira, ou le génie qui eut le don de les exprimer en termes aussi éloquents. Aussi est-ce d'un cœur ému, que nous adressons un dernier adieu à cette âme généreuse, à ce noble penseur, à cet écrivain de génie.

LALLA KUFFERATH.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

DES LYCÉES ET COLLÈGES

Parmi les démocrates sincères et clairvoyants qui ont pris et continuent à prendre au sérieux le « péril républicain », un bon nombre, — on peut même dire le plus grand nombre, — veulent voir dans l'Université le meilleur remède approprié au mal, l'unique instrument de salut. Et quand on parle de l'Université dans ces louables préoccupations, on pense, bien entendu, tout spécialement à notre enseignement secondaire, dont il s'agirait de faire l'unique pépinière des fonctionnaires de toutes nos administrations et corps d'Etat, y compris les officiers des armées de terre et de mer, qui ne sont après tout que des employés de l'Etat habillés d'une certaine façon.

Il n'est pas question ici de discuter la légitimité, à nos yeux incontestable, d'une disposition législative qui conférerait à l'Université, — entreprise publique d'enseignement gérée par l'Etat, — le monopole de la préparation aux emplois publics des diverses administrations, — fonctions sociales exercées par l'Etat.

Il faut toute l'éristique hypocrite des libérâtres pour voir une atteinte au sacro-saint dogme de la liberté individuelle là où il ne s'agit que de se conformer aux exigences du bon sens élémentaire. Il faut toute la perversion qu'introduit dans les esprits le spectacle constant des mille et un côtés d'une situation politique paradoxale pour trouver non seulement raisonnable, mais moralement nécessaire, le choix que fait un gouvernement de ses serviteurs, exécuteurs de ses desseins, indistinctement parmi les partisans et les adversaires des principes mêmes qui sont sa raison d'être. et même de préférence parmi ceux-ci, comme ce fut la règle dans ces dernières années sous trois ou quatre des gouvernements qui se sont succédé. Il faut toute l'audace cynique de la faction cléricale, encouragée par la complicité secrète ou notoire de ces gouvernements, pour crier à la violation des

droits du père de famille si l'on parle de rapporter une prétendue loi de la liberté d'enseigner qui constitue en fait, aux mains des classes dirigeantes réactionnaires et cléricales, le plus formidable instrument d'oppression du libre arbitre des pères de famille, le plus abominable appareil de chantage politique.

Nous posons en fait, pour avoir étudié de près la réalité concrète et positive, que si l'on faisait sortir individuellement de tous les établissements secondaires congréganistes ou ecclésiastiques tous les enfants que leurs parents ont dû y mettre sous une contrainte morale ou pécuniaire quelconque (pression de l'employeur ou du supérieur hiérarchique, menaces de fournisseur à client et réciproquement, abus de liens de parenté, etc.), du jour au lendemain la population scolaire de ces établissements serait fondue d'un bon tiers, sinon de la moitié.

Encore une fois nous ne nous proposons nullement ici d'intervenir dans les discussions soulevées par les projets gouvernementaux tendant au *stage scolaire* et par les diverses propositions parlementaires visant au *monopole universitaire* (1). En fournissant les résultats d'une enquête méthodique sur l'état moral présent du personnel enseignant des lycées, des collèges, nous n'avons d'autre dessein que d'apporter sur le terrain de ce débat un élément essentiel que les partisans comme les adversaires des susdits projets ont jusqu'ici pareillement négligé ou plutôt méconnu.

En effet, si ceux-là fondent tant d'espérances sur de telles mesures de politique scolaire et si ceux-ci en conçoivent tant d'inquiétudes, c'est apparemment que les uns et les autres considèrent pareillement l'enseignement universitaire comme devant immanquablement fortifier et développer les sentiments démocratiques dans les jeunes générations bourgeoises, en même temps qu'y affaiblir et y ruiner les tendances réactrices et cléricales. Que deviendrait l'impatience enthousiaste des uns et la résistance désespérée des autres s'il leur était démontré qu'ils se font en sens inverse les mêmes illusions et qu'ils se battent sur une méprise ? Et si l'on s'avisait tout à coup que, dans cette citadelle universitaire, où le parti républicain voudrait faire entrer à flots les recrues, toute la garnison n'est pas sûre et qu'une partie fraternise avec l'ennemi, n'y regarderait-on pas à deux fois, des deux côtés, avant de tenter les suprêmes efforts ?

(1) Nous employons telle quelle la locution parce qu'elle est devenue courante, mais non sans protester contre la complaisance avec laquelle les défenseurs du principe le compromettent et favorisent les attaques de ses adversaires par une formule aussi malheureusement inexacte. L'enseignement devenu *service public* ne mérite pas plus d'être appelé un monopole que la justice, par exemple, ou la défense navale. Qui parle jamais du monopole des Postes et Télégraphes ?

On se doute bien que nous ne prétendons point garder, entre les deux partis, l'attitude du spectateur désintéressé et indifférent, et l'on n'a pas besoin de demander à un écrivain de la *Revue Socialiste* de quel côté vont ses préférences. C'est parce que l'auteur de cette étude croit, lui aussi, à la réalité du péril républicain qu'il a jugé de son devoir, — ayant partagé les illusions des promoteurs du *stage scolaire* et du *monopole universitaire* et en étant revenu, — d'appeler leur attention sur cette question vraiment préjudicielle : — Jusqu'à quel point peuvent-ils compter sur l'Université pour le but qu'ils se proposent ?

Quelque état que ceux-ci doivent faire des réponses fort pessimistes que nous avons à fournir à cette question, elles n'en comporteront pas moins, pour les défenseurs de l'Idée socialiste, des conclusions fort instructives, encore qu'elles n'aient rien d'imprévu.

***

Nous vivons tous plus ou moins, pour bien des choses, sur des impressions sommaires, que nous croyons solidement fondées parce qu'elles peuvent être assez nettement arrêtées, qui ont pu être exactes lorsqu'elles ne se sont pas formées à vue de nez, mais que nous avons le tort de ne pas rafraichir de temps en temps au contact de la réalité. Les esprits les plus positifs et les plus exigeants en matière de preuves expérimentales n'échappent pas, sur bien des points, à ces effets de l'universelle accoutumance et encourent bien souvent la pénible déconvenue de constater tout à coup qu'ils nourrissaient soigneusement, à côté de leurs plus sincères efforts pour s'éclairer, tel préjugé aussi indéfendable que parfaitement caractérisé.

En émettant ces ambitieuses considérations philosophiques, nous obéissons simplement à un sentiment de modestie, en même temps qu'à la crainte du ridicule qui nous atteindrait très justement si nous nous donnions des airs d'avoir découvert l'Amérique pour avoir seulement regardé une bonne fois ce que nous voyions tous les jours sans y faire attention. Au surplus, voici la très banale genèse de ce que nous n'oserions appeler notre découverte.

Nous bavardions entre collègues, nous troisième, un soir de cet hiver, devant quelques soucoupes, lorsque par je ne sais quel détour de conversation, nous nous mîmes à compter, parmi les vingt-trois membres enseignants de notre collège, combien il pouvait y en avoir à qui il serait égal que la République fût étranglée le lendemain matin et qui ne lèveraient pas le petit doigt pour s'y opposer. Le pointage effectué en collaboration et avec un accord qui n'eut rien de laborieux

fut l'affaire de dix minutes au bout desquelles nous ne trouvâmes plus rien à nous dire. La proportion de ces indifférents au total $\left(\frac{10}{23}\right)$, jointe à celle des hostiles déclarés ou sournois $\left(\frac{6}{23}\right)$, nous avait littéralement stupéfiés, en même temps que chacun de nous savourait *in petto* ce genre de dépit qu'on éprouve à sentir s'écrouler une vieille illusion dont on portait en soi-même le démenti péremptoire. Car il était bien certain pour nous que si nous avions eu l'idée de faire ce pointage six mois ou un an plus tôt, il ne nous aurait pas fourni un résultat sensiblement différent.

Comment, en présence d'un tel résultat, ne pas se poser cette hypothèse : — Si c'est partout comme ici?... De là à entreprendre de généraliser, dans la mesure de nos moyens, notre petit travail de statistique, il n'y avait qu'un pas, et c'est ainsi que quelques jours après nous adressions à des amis sûrs, fonctionnant dans les divers établissements par lesquels deux d'entre nous avaient passé, des petits questionnaires à remplir sur le modèle que voici :

LYCÉE OU COLLÈGE DE N***

A) Professeurs notoirement attachés et sincèrement dévoués au régime républicain. . . . . ?

B) Professeurs indifférents, qui, sans le combattre effectivement, le verraient disparaître *sans regret*. . . . . ?

C) Professeurs ouvertement ou sournoisement hostiles à la République et qui lui verraient substituer *avec plaisir* une restauration monarchique ou une dictature césarienne. . . . . ?

Total. . . . . ?

Partout notre appel fut heureusement entendu et moins de deux semaines après, tous nos petits questionnaires nous étaient fidèlement rentrés, dûment remplis et appuyés pour la plupart d'appréciations générales ou spéciales dans lesquelles nous retrouvions l'écho de notre premier cri de stupéfaction. Eux aussi, nos amis, venaient de découvrir l'Amérique et ne s'en montraient pas plus fiers.

***

Présentons tout de suite les résultats de notre enquête ainsi généralisée. Elle portait sur huit établissements, dont six collèges et deux lycées, dispersés dans cinq ressorts académiques. D'après nos instructions, elle devait s'appliquer à *tous* les professeurs et aux *seuls* profes-

seurs, à l'exclusion des fonctionnaires administratifs, des répétiteurs et des aumôniers. Le total des enquêtés s'élevait, pour les huit établissements, à 204, que les totaux partiels décomposèrent ainsi :

		Moyenne °/₀
		—
A)	74	35 +
B)	80	40
C)	50	25

En rapprochant ces résultats généraux de ceux de notre première enquête (*A* : 7, *B* : 10, *C* : 6), on peut constater que les proportions s'y maintiennent sensiblement telles quelles.

Au moment de les apprécier et d'en tirer la moralité, nous ne nous dissimulons nullement les critiques auxquelles prête la procédure de notre enquête ni les objections par lesquelles on prétendrait en disqualifier les moyens. On pourra la dénoncer comme procédant d'un empirisme étourdi et barbare et la contester jusque dans son principe même. On condamnera comme arbitraires nos trois chefs de classification et on demandera d'après quelles caractéristiques des individualités ont pu être rangées avec certitude dans l'un ou l'autre groupe...

On pourra épiloguer encore sur bien d'autres points, mais tout ce qu'on objectera ne nous empêchera pas de trouver très frappants, par leur étroite concordance, les résultats d'une consultation instituée simultanément sur des points si distants les uns des autres, par des enquêteurs qui ne se connaissent absolument point les uns les autres. Comment soupçonner en eux quelque parti-pris de pessimisme malveillant, alors qu'ils sont unanimes à confesser leur pénible étonnement de leurs propres constatations?

Quant à l'exactitude de leurs appréciations individuelles, tout en convenant qu'elle ne saurait être que relative, nous ne saurions admettre qu'elle soit dénuée de toute valeur positive, alors surtout que le coefficient d'erreur, — nous dirions volontiers « l'équation personnelle » de chacun des enquêteurs, — a été partout corrigé par la collaboration d'un ou deux autres collègues. C'est sans doute une prétention fort scabreuse que celle de vouloir sonder les reins et les cœurs; mais pour juger outrecuidante notre entreprise, il faudrait vraiment ignorer les conditions si spéciales de la vie universitaire dans une petite ville de province. Comment se cacher les uns aux autres, dans cette sorte de cohabitation qui vous remet constamment en présence les uns des autres, parmi tant de circonstances où il faut bon gré mal gré que le fond du caractère se révèle? Pour celui-même qui se dérobe avec une jalousie étudiée, n'est-ce pas une façon de se juger?

Nous n'insistons pas, mais pour aller au devant d'autres objections plus sérieuses, nous tenons à exposer en toute simplicité les règles d'après lesquelles nous avons établi nos jugements individuels et auxquelles nos correspondants se sont conformés sans récrimination comme sans embarras. Ce sont surtout les signes distinctifs auxquels se rapportent nos trois catégories que chacun doit pouvoir juger.

*
* *

Rentrent seuls pour nous dans la catégorie *A* ceux qui ont le courage de leurs opinions républicaines et démocratiques (1). Mais ce n'est pas là grand'chose dire. Y impliquant la capacité d'un certain dévouement au régime actuel, nous avons cru pouvoir en déterminer le degré minimum exigible en nous référant à l'attitude de nos collègues sous le ministère Méline-Rambaud.

Ceux-là qui, sous cette petite et sournoise *Terreur Blanche,* n'ont pu se défendre de temps en temps de quelque geste d'indignation devant les actes d'une politique qui, jour par jour, systématiquement livrait la République à ses ennemis avérés, ceux-là seuls nous ont paru capables de quelque sacrifice personnel, le cas échéant, pour la sauvegarde de nos libertés démocratiques. Le terme de « dévoués à la République » n'a donc pas été pris par nous pour synonyme d'hommes de barricades : nous savons que les hommes capables d'en faire et de mourir dessus ne révèlent en général que le moment venu cette vocation, tandis que souvent ceux qui s'en croient capables se découvrent au même moment la vocation contraire. Nous n'avons pas été si exigeants et nous n'avons pas hésité à ranger parmi les vrais et bons républicains tous ceux qui, à quelque occasion et de quelque façon que ce soit, ont témoigné qu'ils pressentaient le péril républicain et en ont manifesté quelque souci. Comme on ne craint que le contraire de ce qu'on souhaite, nous nous sommes contentés de cette garantie d'un dévouement éventuel. Qui donc pourra critiquer comme trop étroit un tel criterium?

Pour les hostiles qui rentrent dans notre catégorie *C*, il en est de deux sortes, des notoires et des sournois. Pour les uns comme pour les autres, il nous aurait été difficile de nous en tenir à un criterium unique et invariable, car rien de plus panaché et de plus disparate que

(1) A qui serait tenté de soupçonner, dans le républicanisme de nos enquêteurs, de l'exclusivisme ou un excès de sévérité nous ferons part de cette circonstance que deux d'entre eux seulement partagent dans le plein sens du mot l'opinion socialiste de l'auteur de l'article et que c'est précisément dans leurs établissements respectifs que se rencontrent les deux plus hauts chiffres pour la catégorie *A*.

leur collection. Il y a bien des façons d'être républicain, mais combien plus de ne pas l'être ! Pourtant ce n'en est pas moins un fait que de vouloir un autre régime, quel que soit celui qu'on désire voir inaugurer. Sans doute, pour se prononcer sur le fait lui-même, on en est réduit, comme le fisc, à tabler uniquement sur des signes extérieurs. Mais a-t-on vraiment besoin de beaucoup d'autres références pour taxer un électeur de contre-républicanisme quand on le voit, par exemple, faire courageusement sa pâture quotidienne de la *Libre Parole* ou de l'*Autorité* (1) et qu'on en entend constamment l'écho dans ses propos ? Et quand le professeur de philosophie d'un lycée explique gravement à ses élèves que, « si la France n'a pas encore volé au secours du Transvaal, c'est parce que tout le gouvernement, y compris le Président de la République, est vendu aux agioteurs anglais », le calomnie-t-on en le taxant d'hostilité au régime républicain ? Et faut-il voir un républicain authentique en cet autre, qui enrôle en masse oute sa classe dans la L. D. L. P. F. ? Nous conviendrons que nous sommes allés plus loin et que nous n'avons pas hésité à ranger dans notre catégorie *B* ceux de nos collègues qui vont régulièrement à la messe. S'indigne qui voudra d'un tel sectarisme, nous ne prendrons pas la peine de nous en disculper.

Il y a place aussi, dans notre catégorie *B*, pour bien des états d'âme divers, bien qu'il n'y ait pas à première vue cent façons d'être indifférent en matière de sentiment politique. Mais ici les différences, ou plutôt les nuances, tiennent aux causes d'où résulte cette sorte de neutralité et ne servent qu'à la qualifier en la précisant. Peu importe en somme, pour le résultat, que cette attitude du monsieur qui ne veut rien savoir et qui est prêt à tout absoudre d'avance procède chez lui soit d'un dégoût raisonné des manigances de la cuisine politique, soit d'un dilettantisme dédaigneux et suffisant, soit du souci de ne pas se compromettre et de se garder à carreau, soit du béat contentement de la situation acquise. Il n'est telles gens au monde pour finir par se ressembler et s'accorder entre eux comme l'éternel mécontent et l'éternel satisfait, le trembleur et le frondeur. Qu'il s'enferme dans une cuirasse ou une cotte de mailles, leur pareil égoïsme n'en est pas moins invulnérable. Or si cette armure est quelque part difficile à dissimuler, c'est bien dans la vie universitaire, où l'esprit de solidarité

(1) Puisque l'occasion s'en présente ici, hâtons-nous de répondre à une préoccupation légitime du lecteur au sujet de la part qu'auraient pu prendre les souvenirs de l'*Affaire Dreyfus* dans nos jugements individuels. Nous avons si scrupuleusement écarté cet élément d'appréciation que nous avons rangé certains lecteurs assidus du *Petit Journal*, de l'*Eclair*, de l'*Echo de Paris*, etc., dans la catégorie *B* et mêmes quelques uns dans la catégorie *A*. Qu'il nous en ait coûté, nous manquerions de sincérité en refusant d'en convenir.

vient à tout instant se heurter contre elle et en faire résonner le dur métal. Nous avions là, pour chacun de nos enquêtés, sinon un criterium, du moins une sérieuse présomption, qu'il ne s'agissait que de confirmer ou d'infirmer par le rapprochement de certaines circonstances d'une signification politique plus spéciale (1). Hâtons-nous d'ajouter que, d'après nos estimations, le nombre des indifférents en matière politique est heureusement fort au-dessous de celui des universitaires qui prennent en général le contre-pied de la solidarité professionnelle.

* * *

Par ces explications fournies sur la méthode et l'esprit de notre enquête, nous ne croirions pas avoir suffisamment justifié la valeur positive de ses résultats si nous ne remontions jusqu'à leurs raisons déterminantes et explicatives. Quand on aura reconnu la réalité des causes, on ne doutera plus de celle des effets. En ce qui nous concerne, nous tenons d'autant plus à faire dans la situation le départ des responsabilités que ce sera pour nous le meilleur moyen de dissiper, dans l'esprit du lecteur, tout soupçon de malveillance ou d'animosité de notre part à l'égard de nos collègues. Ils sont ce qu'on les a faits et nous ne saurions en vouloir à aucun, pas plus aux hostiles qu'aux indifférents. Si nos rangs se sont peuplés d'une minorité déjà si inquiétante d'individualités contre-révolutionnaires, c'est d'abord parce qu'on a bien voulu les y laisser pénétrer, c'est aussi parce que loin de tenir en respect leurs audaces d'indépendance, on a tout fait pour les encourager. Et si chez tant d'autres le zèle républicain a fléchi, la faute n'en est pas à eux, mais à la condition qui leur a été faite par des institutions et des mœurs administratives ineptes et odieuses, aggravées encore par une politique détestable et souvent coupable. C'est ce qu'il nous sera aisé de mettre en évidence.

N'est-il pas déjà assez clair, en effet, que la progression du nombre des hostiles est due principalement aux conditions du recrutement? Que quelques individualités aient pu passer *sponte sua* d'un républicanisme timide à la réaction, en même temps qu'une foule

(1) Pour donner quelques specimen de ces références complémentaires auxquelles nous avons eu égard, nous mentionnerons le cas de certains collègues qui ne lisent régulièrement aucun journal politique, d'autres qui se contentent de suivre la chronique locale du bi-ou tri-heddomataire du cru. Combien ne se sont pas départis de cette indifférence lors des plus passionnantes péripéties de l'Affaire! Ils suivaient en cela l'exemple d'un de nos anciens inspecteurs d'académie, au demeurant le plus brave homme du monde, qui, au lendemain du suicide d'Henry, nous déclarait entendre parler pour la première fois du personnage, s'étant interdit, dès le début de l'Affaire, d'en lire une ligne dans les journaux. Le pis est qu'il s'était tenu parole!

d'autres tombaient peu à peu dans l'indifférence, ce ne sont pas là sans doute des cas tout à fait exceptionnels, surtout dans la confusion extraordinaire où les partis ont été jetés par les scissions et les rapprochements nés de l'Affaire Dreyfus. Mais pour expliquer, contre toute vraisemblance, par ces contingences imprévisibles (?), une proportion qui s'élève à 25 % (1), il faudrait vraiment ne tenir aucun compte de la méthode qui, depuis une vingtaine d'années, a présidé au choix du personnel de l'enseignement secondaire. Cette méthode n'était peut-être au début qu'une absence de méthode, mais le malheur est que peu à peu les imprudences se sont muées en complaisances, lesquelles ont fini par devenir à peu près la règle.

Il faudrait, pour retracer cette histoire, suivre depuis ses origines, c'est-à-dire à peu près depuis 1880, le régime de l'institution des bourses de licence et d'agrégation. La tâche serait laborieuse et nous n'avons point les éléments utiles pour l'accomplir ; mais nous ne craignons point d'être démenti en affirmant que les attaques répétées dont l'administration universitaire a été l'objet, pour le choix des bénéficiaires de ces faveurs, sont toujours restées bien au-dessous de la scandaleuse réalité. C'est sans doute sur ce terrain spécial qu'ont été inaugurés les premiers « essais loyaux » de cette politique de la réconciliation et du *ralliement* qui s'est depuis généralisée et systématisée, et dont nous apprécions aujourd'hui dans ses conséquences la vertu pacificatrice. Mais l'administration n'a peut-être pas été la première coupable : du moins faut-il convenir que c'est dans les milieux universitaires que se répandit d'abord, — si elle n'y prit naissance, — la mode de ce dédain transcendant à l'égard de l'anticléricalisme qui nous a valu d'entendre récemment de si retentissants *mea culpa*. Combien « d'intellectuels », durant toute une génération, eurent pour premier souci de ne pas être confondus avec M. Homais et la cohue des « sous-vétérinaires » de Gambetta ! Ils partageaient avec M. Clemenceau ce genre d'élégance, mais le malheur est qu'ils ne lui empruntaient guère ni sa foi démocratique ni son appétit de justice. Tant il est vrai que l'anticléricalisme a toujours été et sera jusqu'au bout l'*initium sapientiæ* de toute politique vraiment républicaine, voire socialiste et révolutionnaire !

Quoi qu'il en soit, deux ordres de faits sont indéniables : 1° les bourses de licence et d'agrégation ont été accordées dès le début à des élèves sortant d'établissements religieux dans une proportion qui s'est visiblement accrue d'année en année;

2° Parmi les licenciés, les chaires d'enseignement ont toujours

(1) Notons en passant que cette proportion paraît s'élever sensiblement plus haut dans les lycées. Cette différence mérite l'attention.

été attribuées de préférence aux postulants provenant d'établissements religieux; et quant aux agrégés, il va sans dire qu'ils ont tous et toujours été pourvus d'emplois sans distinction d'origine.

A l'appui de cette double affirmation, nous nous contenterons de faire appel au témoignage de tous les professeurs — ils sont légion — qui ont dû préparer leurs grades dans le pionicat, sans préjudice de ceux qui, les ayant conquis, y sont restés.

Quant aux faits, c'est bien l'embarras du choix qui nous empêche de les citer par douzaines. Du reste, que prouveraient-ils qu'on ne sache? Pourtant en voici un que nous rappellerons à cause de sa date, bien antérieure au « ralliement » *officiel*. C'est en effet en 1890, la pléthore des licenciés battant déjà son plein, que fut nommé, dans un de nos meilleurs collèges, un professeur de philosophie de vingt ans tout secs, ancien élève d'une jésuitière, admis à la licence comme boursier quelques semaines avant, et qui, en prenant possession de son poste et en déclarant que le Syllabus suffirait à faire les frais de son cours, expliquait qu'il tenait sa chaire de l'évêque de N***, et ne se vantait point.

A propos de ce genre de recommandations, il ne manquera pas de gens pour faire observer que la plupart des autres professeurs pourvus d'un emploi pendant cette période d'encombrement l'ont été semblablement par l'effet des démarches de personnages politiques. Nous en conviendrons sans difficulté, mais tout en protestant avec eux contre ces déplorables mœurs administratives, nous maintiendrons comme un fait incontestable que, protecteur pour protecteur, un évêque vaut pour le moins deux sénateurs et six députés. Au reste, jusqu'à ces derniers temps, à part les sacrifiés dont personne n'écoutait les récriminations, il n'y avait guère, pour s'alarmer ou s'indigner de cette allure des choses, que quelques Pochon et Cocula dont on raillait communément avec un esprit bien français la monomanie prêtrophobe et les grotesques obsessions. Les mêmes railleurs aujourd'hui, y voyant plus clair, ne trouvent rien de mieux que de ramasser le vœu des deux conseillers généraux de l'Ain pour en faire une loi de défense républicaine; mais se doutent-ils bien du nombre d'ennemis que leur long aveuglement a laissés pénétrer dans la place? (1)

(1) Ayant pour règle de ne parler que de ce que nous savons, nous devons confesser ici que notre documentation est incomplète en ce qui concerne spécialement l'élément normalien des lycées. Mais comment ne pas redouter, par exemple, que l'influence d'un Ollé-Laprune, doué d'un si puissant ascendant personnel, en s'exerçant durant de si longues années sur les promotions de la rue d'Ulm, ne nous ait laissé une postérité nombreuse de philosophes catholiques, militant dans des chaires officielles? Il y eut des années, à notre connaissance, où les *tala* (en argot de l'École = ceux qui *vont à la* messe) furent en majorité.

Qu'on ne croie pas que nous demandons l'éviction de nos collègues antirépublicains. Leurs droits valent les nôtres. Leur présence dans nos rangs nous parût-elle cent fois plus alarmante que toute mesure générale prise contre ces droits serait condamnée par nous comme une monstrueuse iniquité. Mais de leur côté n'est pas le vrai péril, car le jour où un gouvernement en aura la volonté, leur zèle cessera d'être indiscret et entreprenant, leur hostilité deviendra la plus inoffensive du monde. Et s'il y avait des irréductibles, ils ne pourraient se montrer tels sans se mettre dans leur tort et encourir des sanctions qui, certes, ne manquent pas, puisqu'on sait bien les appliquer à d'autres. Mais encore une fois le péril sérieux est ailleurs, il est dans cette dépression du sentiment républicain qui s'accuse par l'énorme proportion de 40 % d'indifférents.

* * *

A quoi attribuer cette générale et inquiétante désaffection ? Elle a des causes accidentelles et spéciales, mais elle en a aussi de générales et de profondes, dont l'action est constante et date de loin.

De toutes celles-ci la plus puissante et la plus néfaste réside dans l'organisation administrative elle-même de l'enseignement secondaire, dont tout le mécanisme est gouverné par l'institution des *notes secrètes*. Comment cette survivance du régime du bon plaisir a-t-elle pu se perpétuer intacte dans nos diverses administrations ? Nous ne nous chargeons pas d'expliquer ce paradoxe. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'elle demeure dans l'Université la pierre angulaire de l'édifice. Nous ne nous donnerons pas le ridicule de déclamer contre elle, ni de rappeler les *lettres de cachet* à propos des décrets qui sortent du second étage de la rue de Grenelle. C'est peut-être parce que l'institution crie trop haut ses propres abus qu'on y est devenu si généralement sourd et qu'on lui accorde un si commode silence. Il n'en est pas moins stupéfiant de constater que, cent dix ans après la Déclaration des Droits de l'Homme, des catégories entières de citoyens, qu'on peut bien appeler une élite dans la nation, demeurent exclues de la légalité qu'elle a proclamée (1). Chacun des supérieurs hiérarchiques est à son degré respectif un juge qui dispose en toute irresponsabilité des intérêts les plus précieux de ses subordonnés, et il n'en coûte qu'un paraphe au mandarin qui détient le porte-plume du ministre pour

(1) Une longue tolérance paraissait avoir laissé à la disposition des membres de l'Université le droit de pétition aux Chambres du Parlement. Une circulaire du ministre Spuller « a fait cesser cette irrégularité » en les déclarant inaptes à exercer ce droit aussi constitutionnel que platonique.

condamner tel de nous à une amende de 500 francs, par exemple, sous couleur de déplacement par mesure administrative, et cela non seulement sans l'entendre, mais souvent sans qu'il se sache accusé. Il nous plairait d'être démenti sur ce point ou seulement taxé d'exagération : nous saurions répondre par des faits. Mais ce que nous renonçons à dépeindre avec une suffisante fidélité, ce sont les façons avec lesquelles nos supérieurs-magistrats nous font sentir, en proportion du nombre de leurs galons, la perpétuelle menace du pouvoir discrétionnaire dont ils disposent sur notre sort d'infimes fonctionnaires. Nous ne saurions — Dieu merci — comparer avec compétence sur ce point l'état-major universitaire avec la haute hiérarchie militaire, mais autant que nous en pouvons juger par ouï-dire, la morgue hautaine et cassante de nos ordinaires recteurs n'a rien à envier au « pète-sec » des culottes de peau les plus durement tannées. Et ceux-là ne sont peut-être pas encore les plus redoutables, nous voulons dire les plus étrangers à toute probité administrative et à tout esprit de justice.

Qu'on veuille donc bien envisager, dans le solide équilibre que lui donne la centralisation la plus serrée, cette savante pyramide hiérarchique qui, du proviseur ou du principal, s'échafaude jusqu'au ministre, en passant par l'inspecteur d'académie et le recteur, et qu'on se représente de quel poids elle doit peser sur les épaules de chaque fonctionnaire du corps enseignant! On commencera ainsi à se faire une idée de son état d'âme coutumier, dont la caractéristique générale est la peur d'être écrasé.

Encore s'il n'était préoccupé que de ne pas déplaire à ses chefs subalternes ou largement galonnés! Mais ce n'est là que la moitié de ses soucis, et il lui faut avoir l'œil en même temps du côté des potentats politiques du cru, des tyranneaux de clocher ou d'arrondissement, toujours disposés à jouer contre lui le rôle du parquet auprès de la magistrature universitaire, laquelle est toujours empressée à faire droit à leurs réquisitoires. Il n'est pas jusqu'aux préfets et sous-préfets dont il ne doive pas éveiller les ombrageuses susceptibilités!... En somme, il n'y a qu'une voix, parmi nos anciens qui déjà enseignaient sous l'Empire et qui sont encore en fonctions, pour convenir que jamais, sauf peut-être sous le 16 Mai, on ne leur fit sentir la chaîne d'aussi court que depuis une douzaine d'années.

Comment veut-on que, dans des conditions d'existence déjà si médiocres et en outre si constamment menacées, la désaffection ne se soit pas introduite et généralisée dans les rangs universitaires à l'égard d'un régime si malveillant et rébarbatif? Après le règne de Rambaud, dont les effets lui survivent, on se demande ce qui pourrait être tenté pour en détacher plus définitivement le personnel enseignant. Lorsque le néfaste lieutenant de Méline, non content d'interdire le Congrès de

l'Enseignement secondaire, brisa l'Association des répétiteurs et signifia en plein Palais-Bourbon que les professeurs n'étaient pas moins que ceux-ci indignes du droit d'association, la majorité qui l'approuva donna la mesure de ce que notre corporation pouvait attendre du régime républicain. Elle n'avait plus qu'à se désintéresser de la politique, et c'est ce qu'elle fit, même là où ses intérêts les plus positifs étaient en jeu. Aussi les honteux marchandages de la discussion du budget ont bien pu se continuer d'année en année, et les audacieux virements des bureaux ministériels pour escamoter la péréquation se renouveler à chaque exercice, et les promotions traîner de plus en plus en longueur, non seulement personne n'a plus élevé une protestation, mais il n'y a plus là matière à conversation entre collègues. Où est le temps où les professeurs licenciés des collèges caressaient l'espoir de l'assimilation avec les licenciés chargés de cours des lycées? On a voulu le silence dans les rangs : il n'y a pas à dire, on l'a. On parle aujourd'hui de nous rendre la parole, mais combien n'ont plus rien à dire!

C'est qu'en vérité il n'y a pas, chez nos indifférents, que du désenchantement et de la désaffection, il y a pis. Disons tout, puisqu'aussi bien c'est une conséquence tout aussi fatale des mêmes causes : il y a un affaissement, sinon un avilissement des caractères. Qui s'en étonnera? Avoir le dos constamment tendu et loucher de tant de côtés à la fois, cela n'est pas fait pour donner à la personne une attitude ferme et droite, ni des allures franches et nettes. Se sentir condamné sans remède à une condition besoigneuse, cela n'est pas fait pour rehausser le sentiment de la dignité personnelle, inspirer le dédain des mesquines ressources d'existence, ni dicter le choix scrupuleux des moyens d'assurer son avenir... Nous n'insisterons pas, sentant combien un tel terrain est pour nous brûlant. Il nous déplairait par dessus tout de jouer le vilain personnage de l'enfant de la maison qui étale aux fenêtres le linge sale de ses frères. Mais encore une fois il n'a pas dépendu d'eux seuls de le souiller moins, et après tout, ce qui importe, c'est que la lessive soit faite.

Il ne faut donc pas que les promoteurs du *stage scolaire* ni les partisans du *monopole universitaire* s'illusionnent sur les résultats escomptés par eux de l'une ou l'autre mesure. Tant que les institutions et les mœurs administratives de l'Université resteront ce qu'elles sont, tant que continueront à s'exercer les influences dont nous venons de constater les conséquences, ce sera un naïf contre-sens de compter sur le personnel enseignant des lycées et collèges pour faire l'éducation républicaine des jeunes générations bourgeoises. Comment veut-on que le professeur dresse ses élèves à faire figure de citoyens, lorsque lui-même est traité devant eux en serf de son administration? Comment veut-on qu'il les rende jaloux de leurs droits civiques, alors que

lui-même est ouvertement exclu de la participation aux plus élémentaires de ces droits? Comment veut-on qu'il leur inculque le culte réfléchi de la justice, fondé sur la liberté et la responsabilité personnelles, quand on le voit gouverné lui-même par un régime d'arbitraire occulte et irresponsable?... Nous allons faire crier certains lecteurs au paradoxe, mais nous n'en soutiendrons pas moins qu'à tout prendre les jeunes classe-dirigeants sont à meilleure école, pour l'apprentissage de leurs devoirs politiques, dans les établissements religieux que dans les établissements universitaires. Ils trouvent incontestablement en leurs maîtres des modèles d'initiative et d'audace que nos élèves chercheraient en vain dans nos rangs, où la consigne est de garder la plus entière neutralité. Inutile de tergiverser : lesquels, des professeurs de l'État ou des professeurs en soutane donnent le mieux l'exemple du courage à arborer son opinion? Lesquels en cette matière ne montrent ni timidité ni respect humain, mais affichent plutôt une pointe de crânerie provocante?

Il faut ici aller jusqu'au bout des aveux et convenir que ceux d'entre nous dont les convictions républicaines ont tenu bon ne sont pas non plus sans reproches, qu'ils ont véritablement exagéré dans leur attitude les concessions permises à la prudence. Pendant que les professeurs des établissements religieux ne se faisaient pas faute ou plutôt se faisaient un devoir de mêler partout la propagande politique à leur enseignement et de prendre une attitude militante jusque dans la rue, nous autres, les professeurs républicains même les plus ardents, nous mettions tous nos soins à passer inaperçus hors de la classe et à écarter de nos leçons toute réflexion de circonstance favorable à nos sentiments politiques. Combien sommes-nous (surtout dans les ordres d'enseignement qui se prêteraient particulièrement à l'éducation démocratique, tels que l'histoire et la philosophie), qui non seulement résistions de parti pris à toutes les tentations de défendre la doctrine républicaine, mais saisissions toutes les occasions de rendre généreusement justice aux doctrines de nos adversaires ! Combien qui, voyant dans l'Eglise romaine le pire fléau des sociétés contemporaines en général et de notre démocratie en particulier, mettaient une sorte de coquetterie gentilhommesque à célébrer les conquêtes morales que l'humanité doit au christianisme avec autant d'insistance qu'ils mettaient de discrétion et de réserve à apprécier l'héritage de la Révolution !

Tous ces scrupules et ces raffinements, convenons-en, étaient ineptes, car nous savions tous pertinemment que nos rivaux n'usaient aucunement de réciprocité. Toutefois notre inconséquence n'était pas sans excuse ; nous avions fini par regarder toutes choses par ce petit bout de la lorgnette qui s'appelle le *point de vue de la concur-*

rence. Eviter tout ce qui prêterait aux attaques des partis hostiles à la République, tel a été, dans l'Université, le grand mot d'ordre, telle a été l'obsession générale et constante des chefs et des subordonnés, dès qu'on s'est alarmé de la dépopulation des établissements laïques et de la progression des établissements congréganistes. Comme si nos adversaires avaient besoin de justifier leurs attaques par des faits authentiques et des griefs fondés ! Ce qu'on a gagné à cette tactique toute d'inertie et de silence, nous serions bien aise qu'on nous le montrât. La dépopulation n'a-elle pas continué de plus belle ? En revanche ce qu'on y a perdu ne saurait jamais être exactement apprécié, car les conséquences n'ont pas fini de s'en faire sentir. C'est là, sans contredit, la plus puissante des causes secondaires et accidentelles qui ont accentué la dépression du sentiment républicain dans le personnel universitaire, déjà produite par les causes profondes relevées plus haut.

*
* *

Aux maux signalés, nous serions tenté de ne pas même chercher les remèdes appropriés, tellement nous semblent claires les indications et contre-indications. Mais puisqu'il en a été proposé de diverses sortes, encore faut-il que nous en donnions notre avis.

Le défaut d'enthousiasme avec lequel nous avons pu parler en passant du *stage scolaire* et du *monopole universitaire* ne signifie pas que nous fassions peu de cas des résultats à attendre de telles mesures. La première, dirions-nous volontiers, serait bonne, la seconde meilleure. Mais il y aurait bien à dire sur l'une et l'autre, au moins sous les formes où elles ont été proposées.

En ce qui concerne le projet du gouvernement, à supposer qu'il obtienne le vote du Parlement, peut-on en attendre des résultats vraiment efficaces et décisifs ? Nous n'avons point cette confiance, à moins que les dispositions de cette loi ne soient complétées par une autre portant l'interdiction absolue, pour les congrégations autorisées ou non (1), d'ouvrir des maisons d'éducation.

Nous disons d'éducation et non d'enseignement, car il suffirait de leur laisser en cette matière le loisir du *distinguo* pour qu'elles puissent éluder l'interdiction le plus commodément du monde. N'ont-elles pas déjà commencé à s'y préparer effectivement ? Qu'on veuille bien faire un peu attention à ces singulières succursales congréganistes de nos grands établissements universitaires parisiens, qui, sous le vocable mo-

(1) Il est certain que la dissolution *effective et définitive* des congrégations non autorisées produirait déjà une bonne part de l'effet désirable. Mais quel gouvernement bourgeois aura l'énergie de leur appliquer une bonne foi la loi et de s'y tenir ?

deste d'*externats de lycées*, s'y sont successivement accolées et constituent d'ores et déjà une part respectable de leur clientèle scolaire.

Il y a plus d'un enseignement à tirer de cette nouvelle tactique cléricale qui a fait surgir ici ou là ces « Ecoles Bossuet, Gerson, Albert le Grand », etc., clientes imprévues de nos lycées les plus renommés. Admirons d'abord la nouveauté ingénieuse de ce procédé de réclame dont la supériorité même de l'enseignement universitaire fait tous les frais. Au lieu de la nier ou de la contester, on lui rend généreusement hommage, on proclame qu'elle défie toute rivalité. Après quoi, distinguant entre l'instruction et l'éducation, il n'est pas difficile de faire ressortir, dans d'adroits prospectus, qu'en joignant à cet incomparable enseignement intellectuel la bonne éducation que peuvent seuls donner des éducateurs religieux, on réalise l'idéal rêvé par tous les pères de famille bien pensants. Sans compter l'économie de personnel, dont l'importance ne doit pas être négligeable, tout est bénéfice dans cette merveilleuse *combinazione* qui atteste les inépuisables ressources diplomatiques de l'Eglise romaine.

Le succès de ces premiers essais nous permet de prévoir avec certitude ce qui se produirait du jour où l'accès des fonctions publiques, y compris les carrières militaires, ne serait plus ouvert que sous la condition d'un certain stage dans les établissements universitaires : nous verrions presque du jour au lendemain se généraliser ces initiatives encore clairsemées et chacun de nos collèges et lycées ne tarderait pas à être orné de sa succursale congréganiste sous le vocable d' « externat universitaire ». Et c'est alors, n'est-ce pas ? qu'un irrésistible souffle démocratique réveillerait et galvaniserait les énergies républicaines assoupies et défaillantes de notre personnel enseignant ! On peut bien prédire que ce serait le signal de leur extinction définitive. Les prétendus otages introduits dans la place ne seraient pas longs à y régner en maîtres.

Car, par ces expériences encore isolées, de clairs avertissements ont déjà été fournis. Se doute-t-on que dans les lycées honorés de la clientèle de ces externats congréganistes, on a déjà pu voir des professeurs de classes supérieures déplacés (avec avancement il est vrai), comme ne donnant pas toute satisfaction aux exigences de cet auditoire spécial, et remplacés par des collègues expressément choisis et congrûment stylés par l'administration en vue d'offrir les garanties requises de discrétion et de complaisance ?

On peut prévoir d'après cela ce que deviendrait l'indépendance de pensée et de parole des professeurs de l'État, à partir du moment où leur enseignement devrait nécessairement se soumettre aux prétentions de l'esprit contre-révolutionnaire. Ce péril n'a pas échappé à la clairvoyance de tous ceux qui se sont préoccupés de la crise de l'ensei-

gnement secondaire et c'est dans la déposition d'un professeur de la Sorbonne, devant la commission parlementaire présidée par M. Ribot, que nous le trouvons dénoncé en ces termes :

« On voudrait faire des sacrifices à la paix et peu à peu tout ce qui a un sens et une portée disparaîtrait de ces leçons. Un enseignement ainsi émasculé perdrait toute vertu. On arriverait de la sorte non pas à laïciser les maisons ecclésiastiques, mais à cléricaliser les lycées. On aboutirait en fin de compte à la ruine de la liberté de l'enseignement dans les maisons mêmes de l'État » (1).

Voilà à quoi les promoteurs du stage scolaire feront bien de réfléchir s'ils ne veulent pas que leur réforme aille tout juste à l'encontre du but qu'ils se proposent. Le pis est que, tout compte fait, la mesure en apparence plus radicale du monopole universitaire, — la seule conforme à la doctrine socialiste à condition qu'on l'appelle de son vrai nom : l'enseignement à tous les degrés érigé en service public, — est logée à la même enseigne et aboutirait fatalement faute de la même précaution législative à la même mésaventure. C'est bien pour cette raison, afin de mettre nos amis en garde contre une aussi désastreuse inconséquence, que nous avons tenu à insister si longuement sur cet avertissement.

Mais, même en supposant prise la précaution nécessaire, il n'y aurait encore rien de fait pour le résultat cherché, si l'on ne faisait disparaître en même temps les causes permanentes et profondes de la « dérépublicanisation » progressive du personnel enseignant. Qu'elles soient, de leur nature, plutôt politiques ou plutôt administratives, elles ne sont justiciables que de la politique générale et ce n'est pas par des mesures législatives qu'on y portera remède. C'est affaire au seul gouvernement, et le premier ministre voulu qui le voudra n'aura pas le plus petit bout de loi à demander au Parlement pour y pourvoir (2). On n'est pas sans connaître, dans l'Université pas plus que dans les autres administrations, l'usage des circulaires : il n'en faudrait qu'une bonne série, adressée aux divers degrés de la hiérarchie, pour transformer presque instantanément du haut en bas et les mœurs

(1) Nous avons le devoir d'ajouter que M. Espinas justifie, par l'exposé de ces craintes, des conclusions pratiques diamétralement opposées aux nôtres. Il les invoque pour déconseiller tout projet de stage scolaire, alors qu'elles nous paraissent simplement fonder la nécessité d'une mesure complémentaire consistant à retirer aux membres des congrégations le droit d'ouvrir des maisons d'enseignement ou d'éducation quelconques.

(2) Pas même pour la suppression des *notes secrètes*. La preuve en est que nous avons connu un recteur (il est mort, nous ne le compromettrons point) qui ne manquait jamais *d'offrir* la communication de son dossier académique à tout fonctionnaire qui lui faisait visite. Il dépend donc d'une circulaire ministérielle que l'exception devienne la règle.

et l'esprit. Il s'agit que le professeur *redevienne un citoyen :* voilà toute la métamorphose à obtenir. C'est énorme et ce n'est rien, si l'on sait s'y prendre. Que des sommets gouvernementaux partent quelques assurances conformes aux exigences de la justice, quelques marques de confiance et d'intérêt, et l'on verra bientôt fondre cette glace d'indifférence en laquelle se sont figés les sentiments démocratiques du corps enseignant sous la bise perpétuelle de la malveillance et de la morgue administratives. Il semble qu'à la suite des récents orages politiques il commence à souffler un peu partout une plus douce brise. On ne s'en est pas encore beaucoup aperçu parmi nous; mais puisse-t-elle souffler de notre côté tous les jours un peu plus fort et un peu plus chaud!

C'est le vœu d'un universitaire non moins passionnément attaché à son métier d'éducateur qu'à ses convictions républicaines et démocratiques et qui serait désolé d'espérer si peu en sa réalisation s'il n'avait la confiance inébranlable qu'à lui seul le socialisme prépare solidairement dans son triomphe final et prochain le salut de l'Université et celui de la République.

Un Professeur de Collège.

LE PEINTRE BAUD-BOVY

1848-1899

Le Cercle des Arts et des Lettres de Genève a tenu à honorer d'une façon particulière la mémoire d'un de ses membres fondateurs, le peintre Auguste Baud-Bovy, qui fut aussi un des fondateurs de l'*Internationale,* et le protecteur dévoué en Suisse de tous les réfugiés de la Commune. L'une des salles du musée Rath a été disposée pour l'exposition de ses nombreuses œuvres.

Auguste Baud-Bovy naquit à Genève. De bons juges l'apprécièrent. Courbet d'abord, avec lequel Baud-Bovy s'était lié, puis Castagnary, l'ancien directeur des Beaux-Arts, lorsqu'il vint voir Courbet réfugié à Genève. Sur leur conseil, la *Tante Louise* fut exposée au Salon de 1875; elle y obtint un succès réel.

En 1872, Baud-Bovy fit connaissance avec l'Alpe. Il essaya tout de suite d'en rendre la grandeur. Ce fut une première initiation. De là ce *Glacier de Tourtemagne* et une brève série d'études exécutées à Gruben, qui firent, par leur franchise, l'admiration de Courbet. Baud-Bovy peignit la montagne comme il avait peint la *Tante Louise,* avec une brutalité souple qui contraste singulièrement avec la manière dont il la vit et la rendit quelques années plus tard.

Le succès s'accentua en 1878 avec *Le Fumeur,* qui est un portrait de dessin très serré, encore que très libre et fort aisé dans sa pose, œuvre d'un artiste en pleine possession de son métier; il n'y a plus de tâtonnements, comme dans tels portraits exécutés précédemment; la tête est peinte avec une vérité et une force surprenantes. On a beaucoup dit que c'était du Courbet des meilleurs jours et, sans doute, l'influence de ce maître y est sensible, jusque dans les procédés, dans ces préparations sombres qui jouèrent plus d'un tour à ceux qui s'en servirent; elle laisse cependant à l'auteur une large personnalité que caractérise un faire fluide jusque dans les morceaux les plus vigoureux. Il faut admirer ces mêmes qualités dans l'*Étude de cadavre,* d'un si étonnant réalisme, dans deux *Buveurs,* dans les portraits de *Rochefort* et d'*Olivier Pain* du Salon de 1879, dans une belle série de natures mortes dont notre *Ombre-chevalier du lac* — le savoureux morceau! —

est la meilleure et la plus complète expression. C'est alors que Baud-Bovy exécute, en même temps que ces toiles capitales, de délicieux petits portraits largement peints et comme jetés en quelques coups de brosse sur leurs panneaux. Un artiste éminent en a fait de tels depuis lors, que Baud-Bovy goûta extrêmement, comme Carrière apprécia les siens lorsqu'il les vit, sans s'être douté jusque-là qu'il avait eu comme un précurseur.

Plus tard, la couleur tente davantage l'artiste, qui fait plusieurs campagnes de paysage en Suisse et d'excellents portraits pendant ses séjours dans sa ville natale, ainsi le *Portrait de Marc-Louis Bovy* qui procède, par la manière, des études faites en Espagne et marque une étape nouvelle vers l'abandon des procédés et de l'influence courbettistes, qui ont joué un si grand rôle dans les premières productions de Baud-Bovy. Ce portrait garde la fermeté de la *Vieille Dame tricotant,* mais combien il est plus souple!

Le voyage d'Espagne, un court passage à Paris, dans la maison du sculpteur Barias, à la rue Fortuny. Et tout de suite l'évolution du peintre s'accentue. Il s'éprend de Corot, et donna l'*Enfant au chevalet,* du Musée de Lausanne.

En 1886, Baud-Bovy retourne à Paris, mais il y pense à la montagne et ne peut oublier la lumière dont il commençait à surprendre les secrets. Et c'est à Paris qu'il conçoit une série des *Gestes héroïques du Berger,* d'après les études rapportées de l'Oberland.

Cette existence en partie double, quelques mois à Paris avec la nostalgie de l'Alpe, quelques mois en Suisse avec la seule préoccupation d'un travail où le peintre se sentait vraiment sûr de lui, et de plus en plus, cette existence ne pouvait pas durer. Et c'est naturellement Paris qu'il abandonne en 1888. Sa dernière œuvre y fut une nature morte de belle venue, le *Goëland,* auquel il a déjà été fait allusion. Au mois d'août de cette année, Baud-Bovy s'installe définitivement à Æschi et remonte à Durrenberg pour y terminer la *Distribution du sel.*

Il faut retenir cette date de 1888. Elle est capitale dans l'œuvre du peintre. Pour ceux qui jugent superficiellement, elle indiquera presque un partage complet de son œuvre. Mais pour ceux qui suivront le développement intime de cette dernière, elle n'alléguera rien contre l'homogénéité parfaite d'un talent qui ne cessa jamais d'être harmonieux. L'année 1888, ce ne sera donc qu'une étape de plus; à dire vrai, celle qui conduit au but.

Aussi bien n'est-il plus nécessaire de suivre l'artiste pas à pas. Il est fixé cette fois, matériellement et intellectuellement parlant. Il travaille avec acharnement, il peint, il dessine, il orne aussi son adorable chalet d'Æschi. Il se dépense sans compter pour son Art, tant et si bien qu'il tombe malade à la fin de 1889. A peine remis, Baud-Bovy

entreprend, dès les premiers jours de 1890, sa *Descente du bois*. Moins colossale que les *Bergers s'exerçant à la lutte*, ce n'en est pas moins une toile considérable (2 m. 40 sur 1 m. 90) qui, comme celle-ci, fut appréciée de façons très diverses. Au Salon du Champ de Mars de 1892, son succès fut grand avec la *Jungfrau*, la *Vallée bleue*, l'*Eiger*.

En 1894, Baud-Bovy exécute trois tableaux d'importance capitale : *La Cime*, *Les Premiers rayons* et la *Fin d'un jour*, qui fut acheté au Salon du Champ de Mars de 1895 par l'État français et remplacé plus tard par *Sérénité*, acquis en 1895. Malheureusement, tant de labeur avait altéré la santé robuste du maître. Ce ne sont plus alors, jusqu'à la fin, que de cruelles alternatives de maladie et de bonne santé compromise par un travail ardent. Et c'est au moment où la consécration se fait définitive, où la critique se montre unanime. L'année 1895 fut encore bonne; elle fut une année de grand courage, puisque à peine rétabli d'une cruelle indisposition de l'hiver, il peint le *Lac au coucher du soleil*, retombe malade, recommence à travailler en avril, puis s'installe à Æschi en août pour donner le *Lac* merveilleux, dans sa splendeur émue et tranquille, la *Montagne*, que vient d'acquérir le Musée Rath. A l'automne, qu'il passe à Villars, dans le chalet des Pléiades, au-dessus de Blonay, la nature vaudoise le séduit avec plus d'intensité que jamais; mais cette fois, le voici surmené. Il prend froid en peignant l'*Océan de brouillard* au coucher du soleil, se relève, en 1896, pour peindre *Calme* et *Béatitude*, le portrait de son fils le peintre *André Valentin*, mais il doit fuir la montagne et les vents pernicieux du soir.

Les dernières années, hélas! Antibes, Davos, la maladie implacable, tout un cruel et lent spectacle. Les amis de Paris qui veillent, à leur tête le grand Puvis de Chavannes, organisent une exposition chez Durand-Ruel, qui fut une joie ultime et dont tout le monde parla.

Baud-Bovy était revenu presque entièrement remis de Davos, en 1898. Il passa les mois de mai à juillet à Montfleury, les mois d'août et septembre à Æschi. C'est là qu'il peignit ses deux dernières toiles, le radieux *Dimanche matin*, qui est le poème d'Æschi et les *Premières ombres*.

Auguste Baud-Bovy est mort à Davos, le 3 juin 1899, à l'âge de 51 ans. Il fut enseveli à Æschi, porté au cimetière par les bergers et les guides, ses fidèles compagnons de Bund, d'Hochkien et de Durrenberg. Ce jour-là la Suisse perdit un des meilleurs artistes qu'elle ait produits, le peintre qui sut, dit Huysmans, « résumer le drame qui se joue entre la lumière et le roc ».

***

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France* : Les demoiselles de magasin. — *Angleterre :* Loi prescrivant de disposer des sièges à l'usage des employées dans les magasins; Une conférence ouvrière. — *Allemagne :* La protection du travail des employés de magasin. — *Belgique :* Grève des ouvriers métallurgistes à Anvers. — *Autriche :* La grève du charbon (crise internationale). — *Suisse :* La coopération.

FRANCE

Les demoiselles de magasin. — Voici le texte de la loi fixant les conditions du travail des femmes employées dans les ateliers, boutiques et autres locaux en dépendant :

ARTICLE PREMIER. — Les magasins, boutiques et autres locaux en dépendant, dans lesquels des marchandises ou objets divers sont manutentionnés ou offerts au public par un personnel féminin, devront être, dans chaque salle, munis d'un nombre de sièges égal à celui des employées.

ART. 2. — Les propriétaires, les directeurs ou gérants desdits magasins, boutiques et autres locaux prévus à l'article premier qui auront contrevenu aux prescriptions de ladite loi seront poursuivis devant le tribunal de simple police et passibles d'une amende de cinq à quinze francs. L'amende sera appliquée autant de fois qu'il y aura de contraventions. Les propriétaires seront civilement responsables des condamnations prononcées contre leurs directeurs ou gérants.

ART. 3. — Les propriétaires, directeurs ou gérants sont tenus de faire afficher à des endroits apparents les dispositions de la présente loi, ainsi que les adresses et les noms des inspecteurs de la circonscription.

En cas de récidive, le contrevenant sera poursuivi devant le tribunal correctionnel et puni d'une amende de seize à cent francs. Il y a récidive lorsque, dans les douze mois antérieurs au fait poursuivi, le contrevenant a déjà subi une condamnation pour une contravention identique. En cas de pluralité de contraventions entraînant les peines de la récidive, l'amende sera appliquée autant de fois qu'il aura été relevé de nouvelles contraventions.

Les tribunaux correctionnels pourront appliquer les dispositions de l'article 463 du Code pénal sur les circonstances atténuantes, sans qu'en aucun cas l'amende, pour chaque contravention, puisse être inférieure à cinq francs.

L'affichage du jugement peut, suivant les circonstances et en cas de réci-

dive seulement, être ordonné par le tribunal de police correctionnelle. Le tribunal peut également ordonner, dans le même cas, l'insertion du jugement aux frais du contrevenant dans un ou plusieurs journaux du département.

Seront punis d'une amende de cent à cinq cents francs, et, en cas de récidive, de cinq cents à mille francs tous ceux qui auront mis obstacle à l'accomplissement des devoirs d'un inspecteur. Les dispositions du Code pénal qui prévoient et répriment les actes de résistance, les outrages et les violences contre les officiers de la police judiciaire sont, en outre, applicables à ceux qui se rendront coupables de faits de même nature à l'égard des inspecteurs.

Art. 4. — Les dispositions de la présente loi seront applicables un mois après sa promulgation.

ANGLETERRE

Loi prescrivant de disposer des sièges à l'usage des employées dans les magasins (9 août 1899). — 1° Dans toutes les salles d'un magasin ou autres locaux actuellement consacrés à la vente au détail et où des femmes sont employées comme vendeuses, le négociant employeur doit veiller à ce que des sièges soient installés derrière le comptoir ou en tel lieu approprié et en proportion d'un siège au moins pour trois femmes employées dans chaque salle;

2° Tout négociant qui négligera de remplir les prescriptions de la présente loi sera passible, sur jugement sommaire, d'une amende au maximum de trois livres pour la première contravention et d'une amende au minimum de une livre et de cinq livres au plus pour les récidives;

3° La présente loi entrera en vigueur le 1er janvier 1900;

4° Elle sera considérée comme ne faisant qu'un avec les lois de 1892 à 1895 sur les heures de travail dans les magasins; mais elle pourra être citée séparément sous le titre de « Loi de 1899 sur les sièges destinés aux employées dans les magasins. » (Seats for shop Assistants Act, 9 août 1899.)

Une conférence ouvrière. — Il se produit actuellement parmi la classe ouvrière anglaise un mouvement politique qui ne manquera probablement pas de modifier profondément la situation politique en Grande-Bretagne.

Depuis le resserrement qui s'est produit dans le mouvement économique de ce pays dès 1889, on assiste à un remarquable mouvement ouvrier qui prend de plus en plus un caractère à la fois plus indépendant et plus révolutionnaire. C'est par suite de ce changement que se sont organisées les deux organisations socialistes anglaises; c'est également ce nouvel état des choses qui a déterminé le mouvement dit fabian parmi les classes lettrées anglaises.

La conférence ouvrière qui vient d'avoir lieu à Londres, il y a deux mois, constitue un premier pas vers l'unité effective de toutes les organisations ouvrières anglaises, socialistes aussi bien que syndicales unionistes. Conformément à la décision du dernier congrès des Trades-Unions, le comité parlementaire convoqua cette conférence afin de rechercher les moyens pratiques en vue de la constitution d'un groupe ouvrier indépendant à la Chambre des Communes.

Le Parti ouvrier indépendant (13,000 membres), la Fédération démocrate-socialiste (9,000 membres) et la Société des Fabians y envoyèrent des délégués. Egalement 68 Trades-Unions avec un total de 545,316 membres s'y firent représenter. Il y avait en tout 130 délégués.

Deux résolutions méritent particulièrement notre attention. C'est d'abord le vote d'une décision par laquelle on engage les organisations à ne voter que pour les candidats sympathiques à la cause ouvrière et présentés par une des organisations présentes et représentées au comité exécutif. Ainsi, du coup, une foule de députés libéraux et radicaux, qui n'étaient élus jusqu'à présent que grâce aux votes ouvriers, vont se trouver en mauvaise posture.

L'ordre du jour nettement collectiviste présenté par la Fédération démocrate-socialiste ne réunit que 39 voix sur 130 délégués. Mais, en revanche, la formation d'un groupe ouvrier indépendant au sein de la Chambre des Communes fut décidée à l'unanimité. La dernière résolution, la plus importante de toutes, c'est l'établissement d'un comité exécutif où seront représentées toutes les organisations qui avaient pris part à cette conférence. C'est ce comité exécutif, une sorte de comité général, qui doit diriger le mouvement politique du prolétariat organisé.

Ainsi, la constitution d'un parti politique ouvrier avec un programme minimum des réformes ouvrières paraissant assurée, une profonde modification dans les groupements des partis en Angleterre est à prévoir.

ALLEMAGNE

La protection du travail des employés de magasin. — Le nouveau code de commerce allemand, qui est entré en vigueur en janvier 1900, contient un paragraphe 62 ainsi conçu :

« Le patron est obligé d'organiser et d'entretenir les locaux de l'établissement ainsi que le mobilier et les instruments qui les garnissent et de régler le mode d'exploitation et les heures de travail de façon que la santé de l'employé soit protégée et qu'aucune atteinte ne puisse être portée aux bonnes mœurs et aux convenances. »

La commission du *Reichstag* qui étudie en ce moment les nouvelles modifications du code industriel allemand (*Gewerbeordnung*) considère que cet article implique pour les employés de l'un et de l'autre sexe, la possibilité d'avoir des sièges à leur disposition : aussi son projet s'y réfère dans un article 139 qui accorde à la police le droit d'intervenir.

D'après une discussion au *Reichstag*, il s'agit d'un personnel qui comptait, en 1882, 285,000 hommes et 54,000 femmes et, en 1895, 521,000 hommes et 144,000 femmes.

BELGIQUE

Grève des ouvriers métallurgistes à Anvers. — Les 2,000 ouvriers travaillant dans les treize ateliers de construction et de réparation de navires, avaient formulé une demande d'augmentation de salaire. Le 20 janvier, les patrons avaient fait afficher les prix maxima qu'ils offraient à leurs ouvriers : forgerons 0 fr. 65, tourneurs 0 fr. 55 ; chaudronniers 0 fr. 50, ajusteurs 0 fr. 50, etc. par heure et pour une journée de dix heures ; pour deux heures supplémentaires, il y avait une majoration de 0 fr. 50 pour toutes les catégories d'ouvriers et au delà de deux heures supplémentaires par jour jusqu'à six heures du matin et les dimanches et jours fériés, les salaires étaient doublés. Mais, à l'issue d'une réunion de la ligue du *Werker*, les ouvriers demandèrent pour les forgerons un salaire de 0 fr. 80 et au moins de 0 fr. 65, etc., le maximum offert par les patrons était à peu près le minimum demandé par les ouvriers ; de plus tout ouvrier qui avait atteint l'âge de vingt-quatre ans devait être considéré et payé comme ouvrier accompli. Cette dernière demande était formulée afin d'étendre à un ensemble de travailleurs, les avantages que quelques ouvriers capables avaient obtenu malgré leur jeune âge. Les patrons refusèrent et annoncèrent qu'au besoin ils recourraient au lock-out. Après avoir rejeté le projet d'une grève générale, les ouvriers métallurgistes eurent recours à une série de grèves partielles. Alors les patrons se décidèrent à faire un lock-out et les ateliers furent vidés. Les grévistes sont restés calmes, ils comptent sur l'appui des peintres de navires qui réclament aussi une hausse de salaire et sur les subventions des organisations ouvrières étrangères.

AUTRICHE

La grève du charbon (*crise internationale*). — De *Latinus* dans la *Petite République* :

La grève des mineurs, éclatée dernièrement en Autriche, et qui a pris une étendue si grande, est bien faite pour montrer les dangers auxquels l'in-

dustrie et le commerce se trouvent exposés non seulement en Autriche, mais aussi dans les autres pays, de sorte que la crise du charbon prend de plus en plus un caractère international.

En 1899, la production de la houille dans le monde entier aurait été de 662,829,000 tonnes, réparties de la manière suivante :

Grande-Bretagne, 202,000,000 tonnes.
Etats-Unis, 196,400,000 tonnes.
Allemagne, 138,000,000 tonnes.
Autriche-Hongrie, 36,000,000 tonnes.
France, 32,500,000 tonnes.
Belgique, 22,000,000 tonnes.
Russie, 13,000,000 tonnes.

La consommation, cependant, n'a jamais cessé d'augmenter, en dépassant sensiblement la production, ce qui s'explique par les progrès rapides que l'industrie a faits dans tous les pays, surtout en Allemagne, aux Etats-Unis et en Russie, puis la guerre sud-africaine, qui a augmenté dans des proportions considérables la consommation de la houille tandis que dans les derniers mois de l'année dernière la production se serait presque partout ralentie. Le froid, d'ailleurs, les restrictions que les syndicats des mines ont apportées à la production, en vue d'en élever le prix, et le manque des wagons pour le transport, ont exercé aussi une influence funeste.

Les prix du charbon ont augmenté en Angleterre, le pays qui en produit le plus dans le monde entier, par suite surtout de la guerre sud-africaine et du développement de l'industrie métallurgique. Les salaires des mineurs étant réglés sur le prix de la houille, il est probable que la hausse s'accentuera encore, d'autant plus que les approvisionnements sont presque épuisés et que la production ne peut suffire aux besoins de la consommation, de sorte que l'exportation en souffrira, ce qui doit exercer une fâcheuse influence sur le marché international.

En Russie la crise de la houille serait encore plus grave : il en est de même en Pologne où les houillères ne manquent pas. Il suffit de se rappeler que dans ces derniers jours le gouverneur de la Pologne aurait fixé à un rouble quinze kopecks (trois francs environ) le prix du koisek (128 livres) de charbon sous menace, en cas de contravention, de la déportation par voie administrative dans le gouvernement d'Arkhangel. Cette mesure ne peut qu'aggraver la situation.

En France, en Belgique et en Italie on se plaint du manque de charbon, aussi bien pour les besoins de l'industrie que de l'économie domestique.

C'est dans ces conditions que la grève des mineurs autrichiens a éclaté, s'étendant à 60,000 ouvriers environ. La crise houillère ne se limite pas seulement au marché intérieur de l'Autriche, mais elle affecte aussi par répercussion le marché international.

Si la grève ne se termine pas sous peu, elle aura des conséquences d'une grande importance, pouvant déterminer une crise industrielle dont les symptômes, depuis quelque temps, paraissent être aussi graves que nombreux, le charbon étant, pour ainsi dire, le pain quotidien de l'industrie.

Ainsi la situation de l'industrie ne paraît pas devoir se relever, la crise du

charbon ne pouvant pas être conjurée; ce seront encore les ouvriers qui auront le plus à en souffrir, car le travail demeurera interrompu ou sera restreint dans plusieurs établissements industriels, ou ne pourra être repris que dans des conditions comparativement difficiles, d'autant plus que le marché international, depuis quelque temps, paraît avoir perdu de son élasticité et ne pouvoir pas absorber la masse des produits qu'on y verse et qui dépassent les limites de la consommation ordinaire.

SUISSE

La coopération en 1898-1899. — D'après l'enquête faite annuellement par le *Verband schweizer Consumvereine*, le *Verband* comptait 104 sections en fin 1897 au lieu de 40 en 1890; on estime qu'il y a en Suisse 248 *Consumvereine*, le *Verband* en compterait ainsi près de la moitié. A ces 248 sociétés de consommation on pourrait ajouter les 90 à 100 syndicats agricoles qui s'occupent également de « distribuer » les objets nécessaires à l'existence; on aurait ainsi un ensemble de 340 sociétés coopératives, c'est-à-dire proportionnellement à la population, un des chiffres les plus élevés d'Europe.

La coopération est sensiblement plus élevée dans les cantons de langue allemande que dans ceux de langue française. Le canton de Zurich compte 41 sociétés, Saint-Galles 31, Berne 30, Argovie 24, etc.

Les sociétés composant l'Union groupent 74,888 consommateurs-actionnaires; le nombre des membres a été en progressant, il a augmenté de 21,000 dans les deux dernières années. Les sociétés ont exploité 383 magasins, soit près de 4 en moyenne par société. Le total des ventes a été, en 1898-1899, de 30,215,000 francs soit huit millions et demi de plus que pendant l'exercice précédent. Le boni a été de 2,600,000 francs pour 1898-1899 et de 7,655,000 francs pour l'ensemble des trois dernières années.

Enfin les dernières sections de l'Union possèdent 1,660,000 francs comme fonds de réserve.

ADRIEN VEBER.

REVUE DES LIVRES

L'Aryen, son rôle social, par G. VACHER DE LAPOUGE (Paris 1899, Fontemoing, 569 p.). — Le titre ne correspond pas exactement au sujet traité dans le livre. L'auteur lui-même le déclare. L'Aryen est un terme inexact. Il lui préfère celui de *Homo Europeus,* désignant une variété à laquelle on a donné les noms divers de race dolichocéphale blonde, kymrique, galatique, germanique et aryenne. L'auteur se fait un mérite d'avoir remis en vigueur la dénomination linnéenne, qui a été adoptée après lui par des écrivains comme Ammon, Wilser, Muffang, Fouillée, Closson et bien d'autres. L'auteur résume et discute les différentes théories sur l'origine aryenne. L'idée de la famille patriarcale d'Aryas à laquelle appartiendraient les premiers ancêtres des Hindous, des Perses, des Grecs, des Romains, des Slaves, des Celtes, des Germains, émise en 1861 par Max Muller, le célèbre auteur des *Leçons sur la science du langage,* se trouve actuellement dépassée par la science anthropologique. M. de Lapouge la trouve avec bien d'autres anthropologistes par trop simpliste. Et la simplicité, remarque fort bien l'auteur, n'existe guère dans les faits et les choses de la science. Actuellement on n'enseigne le système de Max Muller que dans les établissements d'éducation, conservatoires de toutes les doctrines hors d'usage. Les conceptions aujourd'hui en cours sont à peu près les suivantes. Point de famille patriarcale ni même de peuplade aryenne primitive, mais un ensemble de peuplades nomades, répandues sur un vaste territoire, parlant des langues très apparentées, subissant une évolution linguistique collective vers les formes aryennes, chaque dialecte réagissant sur ses voisins. C'est la sélection qui a fait disparaître les dialectes les plus faibles, en assurant la victoire définitive aux plus forts. Les grands groupes linguistiques se formaient par la suppression des intermédiaires. En combattant les théories de Penka, Mortillet et Topinard l'auteur arrive à cette conclusion que la classe dominante chez les Aryens primitifs était dolichoblonde. Cela nous rappelle la « bête blonde » tant vantée par Friedrich Nietzsche. Ici je préfère citer. « Si vous lisez, dit l'auteur, Mortillet, Topinard ou Drumont, l'Aryen devra vous apparaître avec les traits du marchand de marrons du coin ; il est Piémontais, Auvergnat, Savoyard, un brachycéphale avéré ; si l'auteur est Ammon, Penka, le pur Aryen, c'est John Bull débarquant sa valise à la main. Pour Virchow et pour moi, le *globe trotter* et le marchand de marrons sont tous les deux Aryens, mais le plus Aryen, c'est le *trotter ;* l'autre est Aryen comme un domestique est de la maison. »

La lecture du livre de M. Lapouge, malgré son caractère plus ou moins

scientifique, est facile et attrayante. Nous nous garderons de lui en faire un reproche. Nous croyons qu'une idée peut être scientifique tout en restant compréhensible, c'est-à-dire accessible à tout lecteur pourvu de bonne volonté et d'une instruction générale. La science en devenant de plus en plus démocratique, populaire même, — je m'excuse de ma pensée auprès du « sélectionisme scientifique » cher à M. Lapouge — y gagnera à plus d'un titre. En cherchant à rendre notre pensée d'une façon simple, nous éviterons pour nous-mêmes un grand nombre de malentendus et de confusions, dont nous sommes trop souvent victimes dans nos raisonnements. A une condition pourtant : c'est qu'on ne sacrifiera pas la vérité scientifique au besoin d'être compris par le plus grand nombre possible de lecteurs. Peut-être devons-nous à cette préoccupation de notre auteur l'étrange voisinage de M. Drumont avec des anthropologistes distingués comme Penka et Mortillet. M. Drumont, que l'auteur déclare sans hésiter « le seul tenant de l'idée profonde de la révolution », est considéré de confiance par des journalistes comme un grand sociologue et par les sociologues comme un journaliste de grande force. Mais tout cela n'est pas une raison pour déclarer ce compilateur auquel manquent les conditions les plus élémentaires qui font un homme de science, une autorité en anthropologie...

D'ailleurs à mesure que l'auteur passe des périodes plus ou moins préhistoriques à notre pauvre humanité contemporaine, il devient encore moins exigeant pour ses constatations et son argumentation. Pour être apprécié plus ou moins scientifiquement par M. Lapouge comme par bien d'autres anthropologistes, il faut au moins appartenir à la période quaternaire ou tertiaire. M. Lapouge déclare, par exemple, le socialisme et le libéralisme « deux formes du cléricalisme ». On voit que M. Lapouge ne rend justice qu'aux morts. Il ne faut, par conséquent, s'étonner si l'auteur est impitoyable avec l'humanité actuelle à laquelle il prédit une triste et inévitable fin. « Il n'y a pas de paradis, — dit-il, — même sur terre. Il ne faut pas demander à la science plus qu'elle ne peut donner. Elle donne à l'homme conscience et puissance. Elle n'a pas un pouvoir direct sur le bonheur (et pourquoi ?) ; pour cela il faut s'adresser au prêtre, au sorcier, au marchand d'alcool, de morphine, à l'armurier surtout, marchand de suicides. » Ne demandez pas la preuve de ces affirmations hardies et décisives à notre auteur. Nous ne sommes plus dans le domaine de l'anthropologie. Il ne s'agit que de nos contemporains qu'il renvoie chez « les marchands de suicides ». Il faut croire pourtant que M. Lapouge fait des exceptions pour la dernière recommandation. La preuve en est son propre livre. Et heureusement ! Il paraît que la complexité des choses diminue, à mesure que nous approchons de l'histoire contemporaine, qu'il traite en simpliste primitif.

Essai historique et critique sur la sociologie chez Auguste Comte, par Franck Alengry (Félix Alcan, 1900, 512 pages). — Le livre de M. F. Alengry donne un exposé complet, bien clair, très lisible des doctrines sociologiques d'Auguste Comte. Cet exposé est incontestablement supérieur à ceux qui l'ont précédé. Celui de M. J. Rigolage, un des meilleurs

pourtant, n'est pas un exposé doctrinal à proprement dire. C'est un abrégé du cours de Comte, qui rend les idées du grand positiviste dans son texte abrégé des répétitions et des périphrases. Le seul reproche que l'on peut faire à l'excellent exposé de notre auteur est le même que l'on a le droit — ou peut-être le tort — de faire à tout exposé d'un grand penseur et que l'on peut formuler comme suit. De deux choses l'une : ou l'exposé est bien fait, si bien fait qu'il nous épargne la lecture de l'œuvre; ou l'exposé est mal fait, au point de ne pas donner une idée exacte de l'œuvre originale. Dans le premier cas, nous sommes tentés de faire l'économie d'une lecture d'une œuvre de génie, ce qui est toujours regrettable. Dans le second cas, l'exposé nous fournit des idées fausses, ce qui est encore plus regrettable. Aussi, des penseurs comme Schopenhauer et Ferdinand Lassalle abhorraient les exposés. Lassalle comparait ceux qui lisent les exposés au lieu de lire les œuvres originales, à ceux qui se font voler dans la petite boutique à côté, au lieu de s'approvisionner d'une façon honnête et avantageuse chez les marchands de gros.

Sans vouloir faire tort au livre de M. Alengry, qui sera utile même à ceux qui ont étudié les ouvrages d'Auguste Comte — il est d'ailleurs assez riche en appréciations justes et originales — je veux insister sur les considérations émises plus haut, justement à propos d'Auguste Comte, qui n'a nullement mérité sa réputation d'un auteur obscur et inabordable. Nous connaissons peu d'auteurs philosophiques dont la lecture soit si agréable et si fructueuse et relativement aussi facile que celle du grand fondateur du positivisme, envers lequel Renan fut cruellement injuste. L'œuvre de Comte ne contient pas l'étalage d'une fausse érudition ni de citations que le plus souvent personne ne lit. Il avait l'habitude de résumer les résultats de ses recherches et de ses méditations de longues années d'un seul jet, en quelques mois, parfois en quelques jours. Cette manière d'écrire n'est ni ordinaire ni scolastique, et le lecteur attentif doit s'en apercevoir. A notre époque de journalisme aussi facile — trop facile, hélas! — que superficiel, on ne saurait trop recommander la lecture de l'œuvre forte de Comte. Ceux qui ne peuvent pas lire les six volumes de son Cours, feront bien d'étudier ses *Opuscules,* auxquels M. Alengry attribue avec juste raison « une importance considérable, parce qu'ils renferment, comme en raccourci, les cadres des constructions futures » (1). Elles ont été écrites en 1818-1826 sous l'inspiration de Saint-Simon. Ceux des marxistes qui affectent parfois un dédain suprême pour Comte (il y en a aussi qui le dédaignent sincèrement) sans l'avoir lu, seront surpris de trouver dans ces *Opuscules* une théorie générale de l'évolution historique très semblable à celle de Karl Marx.

M. Alengry expose avec clarté et conscience les idées directrices de Comte et les analyse avec soin. Il montre sa méthode sociologique et ses applications. Il précise le sens assez incompris en général que le fondateur du positivisme donne au terme *métaphysique* et la distinction qu'il établit entre la philosophie positive et la sociologie. Selon lui, le « comtisme est, avant tout, une philosophie sociale, un effort pour créer la science politique en la fondant

(1) J'ai fait également ressortir cette importance dans mon livre sur la « Philosophie de l'histoire » (Berne, 1896, et Saint-Pétersbourg, 1900).

sur l'histoire générale de l'humanité ». M. Alengry tranche la question si longtemps débattue sur le degré d'originalité d'Auguste Comte d'une façon qui nous paraît très heureuse et qui doit correspondre à la réalité des choses. Les éléments de la pensée de Saint-Simon, de Hume, de Kant, de Gall, de Montesquieu et de Condorcet « se retrouvent en effet mêlés et confondus dans l'œuvre de Comte comme le pain et l'eau dans le sang de l'homme. Comte les a assimilés, les a fait entrer dans un cadre vaste, étendu, et, avec des éléments anciens, il a fait un tout nouveau. Il les a ramassés et groupés d'une main puissante et ferme ». Tout ce qui était chez Saint-Simon à l'état de *projet*, Comte en a fait une *réalité*. Comte a ajouté un continent nouveau — la sociologie — au domaine intellectuel de l'humanité.

Nous regrettons de devoir constater que la partie critique, à laquelle l'auteur ne consacre d'ailleurs que quelques pages, est assez maigre. Il y aurait, par exemple, bien des choses à dire contre l'assimilation par Auguste Comte des lois sociales à celles de la nature. Et c'est justement cette assimilation que l'auteur loue sans réserve...



L'Évolution constitutionnelle du second Empire, par HENRY BERTON (Alcan, 770 p). — Ferdinand Lassalle, dans un fameux discours qui est un véritable chef-d'œuvre de clarté et de précision (1) définit une Constitution politique *une expression des rapports entre les forces sociales réelles* d'un pays. Cette formule appliquée à l'étude du droit constitutionnel produirait toute une révolution dans cette science qui jusqu'à présent préfère à l'étude des faits sociaux celui des textes. Il est à remarquer que la définition de Lassalle n'est nullement dictée par la conception matérialiste de l'histoire qui est trop étroite pour correspondre à la complexité de la vie sociale. Cette définition a pour point de départ non des bases purement *économiques*, mais des *relations sociales*, qui, tout en étant liées avec celle-ci, ont un caractère et une sphère d'action plus larges. L'auteur de l'ouvrage important sur la Constitution du second Empire n'est pas encore allé si loin que le célèbre auteur du *Système des Droits acquis*. Mais il a déjà fait un bon bout de chemin en critiquant la méthode traditionnelle employée dans ces sortes d'études de la façon suivante : « Il est fâcheux que, trop souvent, l'on s'imagine avoir tout dit sur une Constitution, quand on en a cité le texte, ou même démontré les rouages. — En premier lieu, les textes n'ont pas de vie, les principes n'ont point de caractères, si on ne les confronte à des règles plus fondamentales : les règles constitutionnelles, les principes du droit public, qui régissent les sociétés modernes; la théorie doit donc, sans cesse, éclairer l'application, en discuter la portée, en donner le sens, sinon, le savoir est vain des textes et des formules. » Il en conclut à la nécessité d'étudier « l'organisation politique » en général, le caractère et les choses du régime en question. « Il s'agit, dit-il, de prendre le droit constitutionnel pour centre et pour noyau de l'œuvre, et de ramener à lui tous les faits de

(1) *Qu'est-ce qu'une constitution?* trad. franç. par E. Vaillant. Chez Jacques, 1900.

l'histoire politique... Il s'agit d'étudier l'histoire politique en fonction du droit constitutionnel. » Il ne faut pas se borner à commenter les textes et à photographier les faits.

On voit que les termes de l'auteur n'ont ni la portée ni la précision de la définition de Lassalle. Mais ils marquent un pas décisif en avant. L'auteur cherche une voie nouvelle et remplace la méthode traditionnelle, par trop abstraite, par une méthode plus concrète, plus rapprochée de la vie.

Fidèle à sa promesse, il étudie d'abord consciencieusement les principes constitutionnels du second Empire, en raconte les événements politiques et analyse les doctrines gouvernementales.

Il divise le règne de Napoléon III en trois parties. La première partie est celle de l'Empire autoritaire; la deuxième conduit de l'Empire autoritaire à l'Empire libéral; la troisième, très brève, est celle de l'Empire libéral. L'Empire autoritaire réalisait le césarisme, le gouvernement napoléonien. C'est le despotisme habillé à la moderne. Le Prince prend seul toutes les décisions au nom du peuple qui n'a d'autre fonction que celle de lui obéir. C'est la tyrannie hypocrite. L'Empire libéral se forme peu à peu, sous la pression croissante des événements et des idées. Lentement le peuple recouvrera en partie ses droits. Pendant toute cette période la Haute Assemblée ne joue presque aucun rôle. Il n'y a que deux forces en présence : l'Empereur et l'opinion publique. L'Assemblée ne fait qu'enregistrer les volontés du premier. Quand les deux Chambres reconquièrent leurs droits et secouent leur tutelle, l'Empire s'écroule. Il y a pourtant des nuances à ajouter à ce tableau un peu brutal.

Si Karl Marx dans son *XVIII Brumaire,* récemment traduit en français, force évidemment la note en ramenant toute l'histoire du second Empire à la lutte des diverses classes, notre auteur pèche par le contraire. Il en parle trop peu. On dirait que l'évolution des événements politiques se produit dans un corps social parfaitement homogène et réagissant d'une manière uniforme contre cette évolution. Cette manière de voir est absolument fausse. Car elle ne tient pas compte des éléments sociaux constitutifs. Elle est encore plus simpliste que la méthode matérialiste.

Il est impossible de résumer dans une courte revue le travail considérable, très documenté et utile à consulter, de M. Berton. Malgré les dimensions peu ordinaires du livre, la lecture en est aisée et parfois même attrayante. Les appréciations de l'auteur sont conçues dans un esprit assez large et toujours libéral. Il fait bien ressortir le caractère anticonstitutionnel du plébiscite de 1852. Il raconte avec assez d'impartialité les événements et juge objectivement les hommes de l'époque. Parfois (comme à la page 53) il s'élève jusqu'à une éloquence sobre et mesurée.

Des erreurs de détail sont inévitables dans un ouvrage aussi considérable que celui de M. Berton. Aussi nous nous attendions à une meilleure analyse du rôle social que Napoléon III désirait jouer aux yeux de la France et de l'Europe. Quelques économistes, par exemple, le considèrent comme le fondateur du socialisme d'État que Bismarck chercha plus tard à copier en Allemagne. Il est vrai que tous les passages du livre qui traitent le côté social laissent beaucoup à désirer. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, nous avouons

ne pas bien comprendre la différence subtile que l'auteur cherche à établir entre le droit de coalition et celui d'association. Le premier n'aurait pas, selon lui, le caractère d'une liberté politique « puisque son but n'est pas politique » (p. 617). Nous arriverons, en raisonnant de la sorte, à contester ce même caractère à la liberté de réunion, attendu que le but d'une réunion n'est pas toujours politique.

En terminant, nous exprimons le regret que M. Berton n'ait pas fait suivre son étude d'un index qui permettrait de consulter avec plus de fruit ce travail important, indispensable à quiconque veut étudier l'évolution du second Empire.

CH. RAPPOPORT.

L'abondance des matières nous oblige de remettre au prochain numéro la publication d'un grand nombre de comptes rendus, tels que : Histoire du parti républicain en France, *par* G. WEILL (*Alcan*); La France au point de vue moral, *par* A. FOUILLÉE (*Alcan*); — Questions sociales, *par* WALDECK-ROUSSEAU ; *La* Nation et l'Armée, *par un colonel* (*A. Colin*), *etc., etc.*

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

L'Évolution du droit et la conscience sociale, par L. TANON, président à la Cour de Cassation, 1 vol. in-12 de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*, 2 fr. 50. (Félix Alcan, éditeur). — Toutes les règles et institutions juridiques ont été déterminées, d'une part, par les intérêts qui naissent des conditions de la vie, et d'autre part, par les états successifs de la conscience sociale. L'utilité proprement dite ne suffit pas pour expliquer toutes ces transformations et toutes ces règles. Leur explication totale, leur parfaite intelligibilité ne se trouvent que dans l'union de ces deux éléments. Ce sont eux qui ont inspiré, d'une manière plus ou moins consciente, les trouveurs de la coutume aussi bien que les inventeurs de la loi. La relation nécessaire entre l'utilité et la conscience sociale, dans le droit, se révèle toujours; car cette utilité c'est l'utilité sociale; ce rapport peut se reconnaître par la confrontation de l'utilité avec les autres idées de justice qui sont fixées dans la conscience sociale. M. Tanon prouve que le terme de bien commun est celui qui conviendrait le mieux au principe du droit, si on veut le ramener à l'utilité verbale, et le dégager des équivoques qui s'attachent toujours à l'idée de la simple utilité. Ce qui fait la valeur commune des généralisations, qu'on parle de l'utilité sociale, du bien commun, des conditions de la vie, du consensus des intérêts ou de la conscience sociale, c'est qu'elles opposent aux principes du droit naturel une conception positive de l'ordre juridique, seule compatible avec les données de sa formation historique. Leur valeur comparée vient de ce qu'elles expriment les évaluations sociales de toute nature, les biens matériels et moraux qu'il faut savoir distinguer dans la réalité du droit, et qui font l'objet de toutes les règles juridiques.

L'essor industriel et commercial du peuple allemand, par Georges BLONDEL (1 vol. 5 fr. L. Larose, 22, rue Soufflot, éditeur). — M. Blondel publie la 3e édition de son ouvrage ; ce qui atteste suffisamment le succès qu'il a obtenu et ce qui constitue un très beau résultat pour une étude très sérieuse et toute de documentation. L'auteur passe successivement en revue les diverses industries et le commerce de l'Empire, puis examine les raisons de cet essor : méthode et action gouvernementale. Les statistiques qui émaillent son récit à chaque instant sont

des plus suggestives et permettent de mesurer l'ampleur des progrès accomplis depuis 1871 par nos voisins. Aucun volume aussi plein de faits n'avait encore paru sur ce captivant sujet.

Les causes sociales de la folie, par G.-L. Duprat, docteur ès lettres, professeur de philosophie. 1 vol. in-12 de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, 2 fr. 50 (Félix Alcan, éditeur). — Si l'on n'est pas assuré de guérir, on peut être certain de réussir à prévenir de nombreux cas de folie en supprimant certaines de leurs causes, en atténuant en particulier les effets de la désagrégation et de l'instabilité sociales, qui sont en mainte circonstance les facteurs directs ou indirects de l'aliénation mentale. L'auteur étudie successivement l'hérédité morbide, le surmenage intellectuel, la folie religieuse et la folie morale qui, selon lui, peuvent être évités en grande partie. La folie morale en particulier, généralement liée à un état d' « anomie » sociale, à l'absence de principes bien établis de vie morale, disparaîtra presque, si les classes intelligentes veulent bien se consacrer à une éducation continue des humbles; tous ceux qui peuvent contribuer au relèvement d'une nation doivent servir de guides à leurs concitoyens moins éclairés, moins intelligents. Il faudrait créer une sorte de sacerdoce laïque, celui des esprits aux vues larges et claires qui se dévouent à l'éducation de leurs semblables. M. Duprat est ainsi naturellement amené à conclure à une organisation rationnelle de l'éducation populaire, en vue de préserver les nations des troubles sociaux, et les individus des troubles de l'esprit.

La France au point de vue moral, par Alfred Fouillée. 1 vol in-8° de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, 7 fr. 50 (Félix Alcan, éditeur). — L'état moral de la France contemporaine est, à divers degrés, ce que Comte appelait une « époque critique ». Pour remonter aux causes et trouver les remèdes, l'auteur commence par faire une analyse approfondie de l'esprit français au point de vue moral, puis au point de vue religieux. Il recherche ensuite la part du milieu intellectuel et social, de l'opinion, de la littérature et de la presse dans les misères de notre temps. Il apprécie l'état de la criminalité en France, surtout la criminalité juvénile, qui va toujours croissant, et il poursuit les causes de cette inquiétante montée. Il est ainsi amené finalement devant les grands problèmes de l'éducation morale en France, soit à l'école et après l'école, soit au lycée et après le lycée. Un programme de réformes morales, sociales et même politiques termine le volume. On accuse tant les Français dans les nations voisines, nous crions nous-mêmes si haut nos défauts et nos misères, qu'il n'est que juste de réagir contre le dédain des uns et le découragement des autres, pour rétablir, si c'est possible, l'exacte vérité. Il y a dans ce volume toute une série de questions d'un intérêt vital, que l'auteur s'efforce de résoudre avec l'impartialité du philosophe.

L'Évolution constitutionnelle du second Empire (*doctrines, textes, histoire*), par Henry Berton, docteur ès-sciences politiques et économiques, un fort vol. in-8° de 770 pages, 12 fr. (Félix Alcan, éditeur). — Rigoureusement scientifique dans sa conception et son exécution, cet ouvrage ne porte point la marque des préoccupations actuelles; mais il emprunte cependant aux événements de l'heure présente un intérêt tout particulier. En faveur des institutions démocratiques et parlementaires qui subissent un nouvel assaut, il apporte un argument historique de premier ordre. Comment un régime autoritaire, à qui une longue vie semblait assurée, s'est vu contraint, au bout de peu de temps, de céder aux idées de liberté politique qu'il avait d'abord proscrites; comment, par la force des choses et sous la pression du pays, l'Empire de 1852 est devenu l'Empire de 1870; comment le Césarisme est instable dans nos sociétés modernes, et comment, là où l'opinion règne, il faut aussi qu'elle gouverne : voilà la démonstration que M. Berton appuie sur des raisonnements et illustre par des faits. Les textes constitutionnels font la trame de cette étude. Mais toutes les théories sur le gouvernement parlementaire, le plébiscite, la presse, la décentralisation, etc., toutes les lois et tous les décrets importants, tous les événements, intérieurs ou extérieurs, qui ont contribué à la transformation du second Empire, renforcent la thèse principale. Ainsi l'histoire entière et les institutions de cette époque entrent dans la composition du livre; et c'est de cette instructive et vigoureuse synthèse que ressortent les conclusions que l'on vient d'indiquer. On peut ajouter que, fréquemment, des considérations éloquentes, des tableaux animés et piquants tiennent en éveil l'attention du lecteur; par exemple, la discussion sur la liberté ou l'impunité de la presse (IIIe partie, ch. VI, II), et la description de la Cour impériale (1re partie, ch. VIII, I). Au surplus, le style, sobre et ferme à l'ordinaire, est à l'occasion pittoresque et imagé. L'auteur n'a garde de sacrifier la forme au fond, mais à la logique terne il préfère la logique colorée.

NOUVEAUX LIVRES

DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE *LA REVUE SOCIALISTE*

CH. BAGGIO, 21, rue du Centre, à Carvin (Pas-de-Calais). — Ch. Baggio : *Les deux socialismes* (extrait de la 4e édition du « Catéchisme de l'Ouvrier »).

ARMAND COLIN ET Cie, Editeurs, 5, rue de Mézières, Paris. — Paul Bert : *Le Cléricalisme* (Questions d'éducation nationale) (préface de M. A. Aulard), 3 fr. 50. — Un Colonel : *La Nation et l'Armée*, 2 fr.

V. GIARD et E. BRIÈRE, libraires-éditeurs, 16, rue Soufflot, Paris. — P.-L. Claudel : *Lettre à Monsieur Ferdinand Brunetière* (sur l'éloquence judiciaire), 0 fr. 50. — E. de Girard : *Histoire de l'Economie sociale jusqu'à la fin du* XVIe *siècle* (antiquité, Moyen-Age, Renaissance, Réforme), 5 fr.

IMPRENTA Y LIBRERIA ERCILLA, Bandera, 58, Santiago de Chile. — Juan Enrique Laguarrigue : *Lettre à Monsieur Hyacinthe Loyson*.

IMPRIMERIE NOUVELLE (Association ouvrière), 11, rue Cadet, Paris. — Adolphe Alhaiza : *De Phalanstérien à Socialiste* (Ecole Sociétaire Phalanstérienne).

IMPRIMERIE OUVRIÈRE P. LAGRANGE, 28, rue de Fives, à Lille (Nord). — Fédération Nationale des Syndicats Maritimes : *Septième Congrès maritime national* (tenu à Marseille les 22, 23, 24, 25 et 26 Octobre 1899) (Compte rendu officiel des travaux).

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER, PERRIN ET Cie, libraires-éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, Paris. — Julien Lefèvre : *Robert Perceval* (Député) (Essai d'étude politique et sociale), 3 fr. 50. — P. Raynaud : *La Civilisation païenne et la Morale chrétienne* (Lettre préface du P. Didon), 3 fr. 50. — Georges Valerie : *Catholicisme et Positivisme*.

LIBRAIRIE NÉERLANDAISE, Directeur, L.-H. Smeding, à Anvers (Belgique). — Docteur Terwagne : *Portez-vous bien !* (Notions élémentaires d'hygiène populaire et rationnelle).

MAISON QUANTIN, 7, rue Saint-Benoit, Paris. — A. Aulard : *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le directoire* (Recueil de documents pour l'histoire de l'esprit public à Paris) (Tome IV, du 21 ventose an V au 2 thermidor an VI [11 mars 1797-20 juillet 1798]), 7 fr. 50.

ARTHUR ROUSSEAU, Editeur du Musée social, 14, rue Soufflot et rue Toullier, 13, Paris. — MUSÉE SOCIAL (Mars 1900). — Louis Vigouroux : *Les Villages communistes de l'Australie Méridionale*.

H. SIMONIS EMPIS, éditeur, 21, rue des Petits-Champs, Paris. — Henry Gerbault : *Ach'tez-moi, joli blond !* (contenant 100 dessins) (préface de Charles Mougel), 3 fr. 50.

P.-V. STOCK, éditeur (Ancienne librairie Tresse et Stock), 8, 9, 10 et 11 Galerie du Théâtre français, Palais-Royal, Paris. — Brieux : *La Robe Rouge* (pièce en quatre actes), 2 fr.

Le Gérant : RODOLPHE SIMON

Suresnes. — Imprimerie spéciale de la *Revue Socialiste* G.-A. RICHARD et Cie, 9, rue du Pont — 2265

L'ART ET LE SOCIALISME[1]

Citoyennes et Citoyens,

Laissez-moi tout d'abord remercier en votre nom et au mien Anatole France; c'est une grande joie pour nous tous, c'est une grande espérance de le voir apporter aux nobles idées pour lesquelles vous luttez son merveilleux esprit.

Ils étaient bien frivoles ceux qui n'avaient pas voulu voir l'efficacité positive de son œuvre, oubliant que la légèreté de la lumière est principe de fécondité. (*Long mouvement d'approbation; cris prolongés de : Vive Anatole France!*)

Des jeunes gens, littérateurs, artistes, m'ont demandé de vous dire ce soir ce que, pour nous, dans notre conception socialiste, représentait l'idée de l'art; j'ai répondu joyeusement à leur appel, et je commence un dialogue avec eux, car j'espère bien que sinon aujourd'hui, un peu plus tard du moins, ils me répondront; ils sont tentés d'aller vers la vie militante, d'y chercher un principe nouveau, une force nouvelle de beauté. Ils ont vu, dans un drame récent qui a bouleversé la conscience humaine, que le conflit des forces sociales, le conflit de l'iniquité et du droit, du mensonge et de la vérité suscitait dans les âmes des émotions si pleines, si fortes, si véhémentes, que toutes autres à côté paraissaient médiocres et futiles, — et c'est à la vie renouvelée qu'ils veulent demander un renouvellement de l'art et de la beauté elle-même. Ce premier mouvement des consciences éveillait de telles et si nobles émotions, qu'ils ont pressenti que, d'un renouvellement complet, d'une transformation complète de la société, dans le sens de la justice, des formes nouvelles d'art pouvaient surgir.

Ils ne se sont pas demandé, ils ne me demandent pas de dire sous quelle forme, dans quelle mesure, par quels moyens, les artistes

(1) Conférence organisée le vendredi 13 avril, à la Porte-Saint-Martin, par le « Théâtre Civique » et la *Petite République*, sous la présidence d'Anatole France.

seront rémunérés de leurs efforts dans l'ordre socialiste que nous voulons fonder : ils n'ont point cette préoccupation; d'abord parce qu'ils sont à l'âge heureux où le fardeau des besoins matériels et des habitudes sociales ne pèse pas encore sur la vie, et puis parce qu'ils ont vu qu'à travers les formes successives des sociétés, l'art trouvait toujours moyen de se faire sa place. Ils savent que, lorsqu'une société attache à l'idée de beauté le prix qu'elle y doit mettre, c'est-à-dire le prix souverain, elle trouve toujours moyen d'assurer de larges éléments de travail et de vie aux ouvriers de la beauté devenus les frères et les amis des autres.

Donc, ils pressentent dans l'avenir une forme de société plus harmonieuse et plus belle, et ils peuvent dire comme Beethoven : « Nous sentons de plus grandes choses planer devant nous. »

Ils ne s'effraient point à l'idée que les œuvres d'art, cessant d'être la propriété individuelle de quelques amateurs privilégiés, deviendront la propriété collective, commune, de tous les hommes admis à les contempler et à les admirer; ils ne s'en effraient point car c'est vers la propriété collective, vers la propriété commune, que va naturellement l'œuvre de beauté. Un chef-d'œuvre est diminué à n'être possédé que par quelques-uns! Comme un miroir qui ne réfléchirait éternellement qu'un même visage, et qui contracterait lui-même les rides de ce visage obstiné et importun, le chef-d'œuvre est rapetissé à n'être admiré que par quelques-uns; le chef-d'œuvre humain veut que l'humanité tout entière vienne mirer en lui son âme changeante! (*Applaudissements.*) Pour moi, je ne sais pas d'émotion plus belle, plus large, plus auguste et sacrée que celle qui saisit l'âme à certaines heures dans les grands musées où sont réunies pour tous les œuvres des maîtres. Rappelez-vous la tombée du jour et ces minutes indécises précédant le congé que nous signifie le gardien brutal ; rappelez-vous l'émotion qui s'empare de l'esprit devant tous ces chefs-d'œuvre assemblés et offerts à l'admiration de tous les hommes; on dirait un Olympe où il n'y a que des Dieux emplissant l'espace sacré de leurs rêves. Oui, c'est là la grande beauté, celle qui est faite pour tous; et je ne crains pas que ceux qui rêvent de gloire aient peur du communisme, car la gloire est le communisme suprême! Elle est le communisme suprême puisqu'elle suppose que l'artiste, le créateur, sortant des limites étroites et misérables de son individualité, a su donner à son œuvre une valeur impersonnelle et éternelle; elle est le communisme puisque par elle l'humanité tout entière s'approprie les plus hautes richesses de l'esprit humain, et qu'à chaque génération les esprits qui passent tirent un sens nouveau, une force nouvelle et une nouvelle joie de l'œuvre éternelle, immuable et toujours renouvelée! (*Vifs applaudissements.*)

Donc, les artistes ne peuvent avoir peur de nous, et c'est devant des esprits libres, ouverts aux clartés de demain que je pose ce problème.

Nous sommes visiblement dans la période qui sépare la fin de la démocratie bourgeoise de l'avènement de la démocratie sociale; nous sommes dans la période finissante de la démocratie bourgeoise, dans la période commençante de la démocratie sociale; nous pouvons donc jeter un regard d'ensemble sur l'œuvre d'art que nous lègue le développement de la démocratie bourgeoise depuis plus d'un siècle.

Je ne prétends pas, notez-le bien, que la fécondité créatrice de ce que j'appelle la démocratie bourgeoise, de celle qui est sortie de la philosophie du dix-huitième siècle et de la Révolution de 89, je ne prétends pas que cette fécondité créatrice soit totalement épuisée; de nouveaux chefs-d'œuvre peuvent surgir avant que l'ère socialiste soit précisément ouverte. Vous savez bien qu'à la fin des journées d'été, alors que les nuages du couchant s'illuminent et tout à coup s'éteignent, on croit que cette illumination suprême du soleil est terminée; et soudain une autre cime de nuages s'allume, s'enflamme ailleurs; l'horizon a été tellement gorgé de lumière, dans ces longues journées d'été, qu'il ne parvient pas, pour ainsi dire, à l'exhaler, et que le soleil, même disparu, prolonge et envoie de loin des adieux splendides à l'horizon qu'il vient à peine de quitter. Il se peut que la révolution bourgeoise continue à illuminer encore les œuvres des hommes, même à l'heure où l'aurore d'une révolution nouvelle se lève! (*Applaudissements prolongés.*)

Je ne prétends pas non plus résumer dans la brève sécheresse d'une formule l'œuvre de création et de beauté accomplie depuis cent vingt ans, sous l'inspiration de la pensée révolutionnaire bourgeoise; je reprends mon image de tout à l'heure, et je dis que, de de même que dans une journée d'été chaque minute a sa nuance, sa coloration propre, de même, dans cette longue et éclatante période de création et d'art, chaque minute a eu sa nuance; et je ne prétends pas confondre toutes ces diversités et les éteindre dans une formule abstraite. Pourtant, nous pouvons dès aujourd'hui résumer et caractériser à grands traits l'œuvre d'art de la période humaine qui s'est ouverte, il y a environ cent cinquante ans, par les œuvres des penseurs qui précédèrent et préparèrent immédiatement la Révolution.

Eh bien! comment caractériser cette grande période au point de vue de l'art? Elle est grande, par un prodigieux élan, par une activité infiniment diverse et ample : à l'heure même où la démocratie faisait tomber les vieilles barrières des castes et disait aux hommes, enchaînés jusque-là par l'arbitraire royal et par l'immobilité féodale ou par la réglementation corporative : allez! osez! essayez vos chances dans le

vaste univers illimité; à cette heure même où la démocratie semblait ouvrir aux hommes, à tous les hommes, le monde social, la science leur offrait toute l'étendue de la durée et toute l'étendue de l'espace; l'histoire leur racontait les civilisations passées; la science leur déchiffrait avec Buffon, avec Laplace, les origines de la planète; l'archéologie, dont le nom a paru pour la première fois quatre ans avant la Révolution — remarquez cette prodigieuse rencontre : le grand drame des temps nouveaux précédé par le mot qui signifiait la science des temps anciens, si bien que les hommes enivrés voyaient à la fois s'ouvrir devant eux l'avenir social illimité et les profondeurs du passé exploré pour la première fois... Il y avait donc à ce moment pour les hommes, pour tous les hommes comme une ivresse de pensée, de rêve, d'activité; aussi jamais formes d'art ne furent plus diverses, plus variées, plus étrangement multiples que celles qui sont sorties de la révolution bourgeoise; on peut dire que, depuis un siècle et demi, l'art a eu le génie et la maîtrise de l'espace et qu'il est allé partout, chez tous les peuples et dans tous les siècles et dans toutes les étrangetés des civilisations et de la nature, cherchant des sensations, des couleurs, des symboles; si bien que tout l'art, depuis un siècle et demi, nous crie : Aimez la vie, ayez la curiosité universelle de toutes les formes de la vie! (*Applaudissements.*)

Voilà le premier trait, et certes, je n'en méconnais point la grandeur : de cette période de l'art coïncidant avec la démocratie bourgeoise. Et en même temps il y a eu chez tous les individus auxquels le monde s'ouvrait ainsi une sorte d'inquiétude, d'aspiration passionnée, mais douloureuse en même temps. Oui, on ouvrait le monde aux hommes, mais l'individu avait-il la force de le parcourir et de le posséder? Et chacun comparait la débilité de ses ressources, l'exiguïté de son âme, la brièveté de sa vie avec cet infini du temps, de l'espace et de l'action qui semblait s'ouvrir devant lui.

C'est le rêve ardent et douloureux de Faust s'enivrant de la contemplation de la nature, et disant : Quel spectacle! mais, hélas! ce n'est qu'un spectacle! Comment te saisirai-je, ô nature infinie! C'est la souffrance de Werther, d'Obermann, de Stendhal, de Flaubert, c'est la nostalgie de Loti, c'est l'aspiration ardente, inquiète, douloureuse de tous ceux qui sentent l'infini de la beauté de la vie à pétrir et constatent la débilité de leurs bras.

En même temps, il y a un autre trait de cette grande période d'art : c'est l'interprétation individualiste de la nature par l'homme. Depuis cent vingt ans l'homme, quand il comparait devant la nature, n'y comparaît plus qu'à titre d'individu; il n'est plus rattaché par une foi positive ou par une organisation sociale impérieuse à un ensemble humain : chaque individu vit par soi et pour soi, et lorsqu'il s'adresse

à la nature, lorsqu'il l'interroge, il ne peut pas se faire accompagner pour ainsi dire de l'humanité elle-même, car elle est aujourd'hui trop discordante, trop mêlée, trop contradictoire, trop livrée à tous les conflits des passions et des intérêts, et des idées, pour qu'un seul individu puisse se dresser en face d'elle, en lui disant : je suis l'humanité ! Et voilà pourquoi, depuis cent vingt ans, tous les hommes, tous les créateurs, tous les artistes, tous les poètes ont renoncé à confronter avec la nature qu'ils contemplent toute l'humanité dont ils font partie ; ils ne l'interrogent que comme individus, soit pour l'interpréter, — comme Chateaubriand qui demandait aux orages de la terre et de la mer de se lever pour bercer sa passion, — la traduire par ses souffles, par ses rayons, par ses tristesses, par ses tempêtes, en les rapportant aux événements de leur propre vie ; ou bien ils sont réduits à s'effacer, à s'absorber en elle, à s'oublier en elle, à faire apparaître, comme quelques-uns de nos merveilleux paysagistes, ces paysages où il semble que la nature est toute seule ; rappelez-vous ces beaux vers si pénétrants de Sully-Prudhomme, oubliant un moment, dans l'intimité et la solitude de la nature, qu'il y a des hommes...

> Et je dirai, pensant aux hommes : que font-ils ?...
> Et le ressouvenir des amours et des haines
> Me bercera, pareil au bruit des mers lointaines !...

Voilà les trois traits décisifs de la création et de la vie de l'art depuis un siècle et demi ; élan merveilleux et fiévreux des hommes vers toutes les sensations, vers toutes les formes de la beauté et de la vie ; interprétation idéaliste de la nature.

Mais il est d'autres traits, et voici les ombres : la création d'art, la vie d'art dans la démocratie bourgeoise ; telle que la révolution bourgeoise l'a faite, en même temps qu'elle est puissante, en même temps qu'elle est frémissante, en même temps qu'elle dresse l'individu tout seul en face de la nature éternelle, cette vie d'art est à la fois chaotique et superficielle.

Elle est chaotique ; il n'y a plus dans l'ensemble de l'œuvre d'art, de la création artistique des hommes depuis un siècle et demi, harmonie et unité. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a plus d'idées communes, de conceptions communes qui rapprochent, réunissent, confondent tous les hommes et qui permettent par conséquent à l'œuvre d'art, expression de la vie, de coordonner et d'harmoniser toutes les forces ; l'univers n'est plus discipliné, il n'est plus organisé par les anciennes hypothèses religieuses qui se sont évanouies devant les clartés de la science. La science n'est encore qu'une ébauche et, tout en dissipant les fantômes du passé, elle ne peut apporter aux hommes de conclu-

sion certaine. Que resterait-il donc, dans ce désarroi des vieilles croyances religieuses finissantes, dans cet incomplet de la science naissante, que resterait-il aux hommes pour unifier, pour organiser l'idée de l'univers ? Il ne leur resterait que l'humanité elle-même ; mais, à l'heure présente, il n'y a pas une humanité, une unité humaine ; les hommes sont trop divisés par l'antagonisme des classes ; le privilège de la propriété a créé entre eux trop de rivalités, a ouvert entre eux trop d'abimes pour qu'il y ait une unité humaine ; il y a des humanités qui se déchirent, et l'univers ne peut que répondre par un écho de discorde à la discorde qui vient de l'homme. (*Applaudissements.*)

Vous voyez bien comment la conception que nous nous faisons du monde varie suivant les intérêts des classes. Il y a des parties de la bourgeoisie qui essaient de retenir, pour la préservation de leurs privilèges sociaux, des croyances auxquelles leur esprit n'adhère plus ; si bien que nous projetons sur le monde une lumière trouble, une lumière mêlée, une lumière fausse.

Ah ! nous avons vu, en des exemples illustres, l'impuissance de l'art et des artistes, traducteurs de la vie, à produire dans leur conception de l'univers et de l'homme, une unité que l'humanité elle-même n'y mettait pas. Il y en a deux exemples illustres.

C'est, à la naissance de notre siècle, Gœthe ; c'est, au déclin de notre siècle, Victor Hugo. Ils furent l'un et l'autre des artistes prodigieux, mais voyez cependant l'incapacité de Gœthe dans cette œuvre, admirable pourtant, de *Faust*, à proposer aux hommes une idée claire de la vie. Oh ! Faust accumule à merveille les forces et les énergies ; il les demande d'abord à sa jeunesse renouvelée, il les demande à la magie, et non seulement à la magie chrétienne, non seulement à la magie du Moyen-Age, mais jusque sous la lumineuse terre de la Grèce antique il sait découvrir les sombres lacs de magie des régions thessaliennes, et il appelle aussi à son aide, pour vivre, pour sentir en lui la plénitude de la vie, toutes les forces occultes du profond univers...

A merveille, quand il s'agit seulement d'emmagasiner et d'accumuler des forces ! Mais dans la seconde partie de *Faust*, lorsqu'il faut dire quel emploi on fera de ces forces, la pensée de Gœthe hésite, se trouble et défaille ; là où on a signalé les obscurités du *second Faust*, il y a en réalité l'incapacité, l'impuissance du plus grand peut-être des artistes bourgeois à signifier à l'univers et à l'homme un but précis. Voilà pourquoi Faust, dans la deuxième et dernière partie de son œuvre, se propose les buts les plus contradictoires et les plus incertains ; il s'en tire, sans définir ce qu'est l'action, par je ne sais quel retour mystique aux extases du Moyen-Age, je ne sais aussi quelle adoration à demi religieuse, à demi sensuelle, de l'éternel féminin,

preuve d'une conception vague et défaillante, et preuve que le plus grand génie, le grand prophète qui prévoyait et devinait d'avance le développement nouveau de l'esprit humain, était incapable de lui assigner un terme clair, un objet précis, un but défini ; parce qu'au fond de la révolution bourgeoise, et avant que le socialisme et le communisme aient vraiment unifié et organisé les hommes, il n'y a que discordance au fond de la société, et que les artistes ne peuvent trouver au fond de la vie que ce qu'elle contient pour le dégager. (*Vifs applaudissements.*)

Et voyez la dernière partie de l'œuvre de Hugo ; il semblait, après cette longue expérience de la vie faite par le Maître, que lorsqu'il se recueillerait pour donner aux hommes un suprême enseignement, il leur apporterait une conception ample et ferme. C'est de Hugo que Renan a dit qu'il était le *cymbalum seculi,* la cymbale du siècle ; celui qui donne un corps à tous nos rêves, une forme à chacune de nos pensées ; et voici que quand il essaie de résumer la philosophie du siècle, il s'indigne comme un enfant dont l'Église aurait façonné le cerveau ; il s'indigne contre quoi ? Contre la théorie darwiniste, qui faisait sortir l'homme, par voie d'évolution, de l'animalité ; il s'indigne que l'homme soit ainsi ravalé, ainsi rabaissé ; et lui, le panthéiste, lui dont tout le génie de poète a consisté précisément à découvrir, dormant dans le caillou, le feu sacré de l'esprit ; lui qui disait : « pas de bête qui n'ait un reflet d'infini », par la plus prodigieuse incohérence, quand il s'agit de définir, de préciser, il s'indigne précisément que la science constate que l'humanité a surgi, par voie d'évolution, de l'animalité inférieure.

Incohérence, défaillance, impuissance ! Impuissance des plus grands, notez-le bien, des plus hauts génies, impuissance constitutionnelle qui tient à ce que l'humanité d'aujourd'hui étant divisée contre elle-même, incohérente, discordante, portant la guerre économique et la guerre intellectuelle dans ses entrailles mêmes, est incapable de produire, même par le plus grand génie, des œuvres d'art pleinement homogènes et pleinement harmonieuses ! (*Vifs applaudissements.*)

Et en même temps, je dis que la vie de l'art telle que l'a faite la période révolutionnaire bourgeoise est superficielle; elle n'atteint pas toutes les profondeurs du peuple. Ah ! j'ai applaudi avec vous au merveilleux appel qu'Anatole France adressait tout à l'heure aux artisans et aux artistes. Oui, il n'y a pas la beauté des « beaux-arts » et la beauté des « arts industriels » ; il n'y a qu'une même beauté qui se traduit dans la même matière par la diversité des procédés ; mais l'artisan, l'orfèvre, le ciseleur, le batteur d'or, le mouleur, le typographe, ne représentent pas la totalité du travail ouvrier, du travail prolétarien

dans la société capitaliste, et la question est de savoir aujourd'hui, pour ceux qui veulent établir la vie de l'art, pour ceux qui veulent que tous les hommes y participent, que toute l'humanité passe dans cette lumière; la question est de savoir si la société bourgeoise a su faire pénétrer l'art et la vie de l'art jusqu'au plus profond de la vie sociale, de la conscience prolétarienne.

Eh bien, je dis : non ! Et c'est là ce qui condamne la civilisation provisoire d'aujourd'hui. Je sais bien que, même dans le travail industriel en apparence le plus mécanique, il y a des éléments de beauté, non seulement dans les chefs-d'œuvre de l'artisan, mais dans le travail en apparence machinal de l'ouvrier des usines. Je lisais ces jours-ci dans un livre récent de Rosny une page très belle : il signale la merveilleuse ingéniosité de toutes les inventions mécaniques qui produisent à l'heure actuelle la masse énorme de marchandises qui circulent sur nos marchés, et il disait : mais cette ingéniosité, ce génie de la science mécanique, il est passé pour ainsi dire dans le cerveau, dans les mains, dans les muscles des ouvriers qui mettent en action ces forces mécaniques perfectionnées... Eh oui, l'ouvrier est obligé d'apprendre à mettre en mouvement, sur les navires, dans les locomotives, dans les tissages, des mécanismes de plus en plus complexes, de plus en plus perfectionnés, qui représentent une somme écrasante de pensée humaine et de génie humain; si bien que la classe ouvrière est la classe dans laquelle le génie de l'humanité, le génie des inventeurs est, en quelque sorte, incorporé; par elle le génie prend pour ainsi dire une consistance organique, il devient chair, nerf et muscle, il s'incorpore le génie de tous les grands penseurs, de tous les inventeurs, si bien que Rosny a raison de dire qu'aujourd'hui c'est la classe prolétarienne qui est la vraie classe intellectuelle ! (*Applaudissements chaleureux et prolongés.*)

Mais s'il y a là de merveilleux éléments d'intelligence et de merveilleux éléments de beauté, cela ne suffit pas aujourd'hui pour dire que la classe prolétarienne est entrée, est montée dans la sphère de l'art. Non, l'art n'a pas pénétré jusqu'au plus profond du travail, parce que la démocratie n'y a pas pénétré non plus; la démocratie s'est arrêtée à la surface dans l'ordre politique; tous les hommes sont théoriquement souverains et théoriquement égaux, à l'atelier la toute-puissance du capital domine le travail asservi; sans puissance de direction et sans garantie la démocratie n'a donc pas pénétré à l'atelier, c'est-à-dire dans le travail, et comme c'est le travail qui est la vie elle-même, la démocratie est restée à la surface; elle n'a pas pénétré dans les profondeurs !

Que faut-il, en effet, pour qu'une classe soit vraiment une classe artistique ? Il faut deux choses, il faut qu'elle ait à sa disposition un

moyen d'expression dont elle puisse aisément se servir pour traduire, pour intensifier ses émotions et ses sensations.

Vous aurez beau, devant un spectacle de la nature ou devant un mouvement de l'humanité, éprouver une émotion profonde, une sensation rare, si vous ne pouvez la traduire à vous-même, avant de la traduire aux autres, par un moyen d'expression approprié, cette sensation, cette lueur naissante de beauté, s'éteint en vous, comme une flamme qui ne rencontre pas une atmosphère où elle puisse brûler. Eh bien, la classe prolétarienne de France, aujourd'hui classe ouvrière et classe paysanne, ne dispose pas suffisamment d'un moyen d'expression pour traduire en beauté d'art, ses sensations, ses pensées et ses rêves. C'est une honte pour la société d'aujourd'hui qu'il y ait tant d'hommes, tant de travailleurs, tant de prolétaires écrasés par le labeur de chaque jour, ayant reçu une éducation et une instruction incomplètes, qui ne possède pas dans sa beauté, dans sa puissance, dans la richesse, la subtilité de ses nuances, cette langue française créée par le génie des penseurs, des écrivains, des artistes. Ah! les aristocrates du dehors connaissent toutes les délicatesses de la langue française, et la civilisation d'aujourd'hui a refusé aux paysans et ouvriers le moyen de pénétrer ces trésors accumulés par le génie des générations. (*Longs applaudissements.*)

Tant que le socialisme n'aura pas complété l'éducation populaire jusqu'à donner à tous les travailleurs le maniement complet, la perception subtile de toutes les richesses de notre langue, le prolétariat ne sera pas encore élevé à la hauteur de l'art.

Et puis, il y a une autre fatalité, il y a une autre servitude qui empêche la classe prolétarienne de constituer aujourd'hui une partie de l'humanité artistique. Citoyens, pour faire œuvre d'artiste, pour jouir de l'art, pour s'élever à la beauté, il faut dominer sa propre vie, dominer son propre travail. Quiconque est le serf de sa propre vie, quiconque ne peut pas s'élever au-dessus du niveau de son propre travail, quiconque ne peut pas le rattacher par la pensée et par la joie à l'ensemble du mouvement humain, ne peut atteindre véritablement à la vie de l'art. Ah! combien peu de paysans sont capables de sentir s'éveiller en eux la beauté artistique; ils sont pourtant en rapport immédiat, constant, avec toutes les beautés de la nature, avec toutes ses grandeurs et toutes ses vicissitudes. Mais parce qu'ils sont absorbés par leur dur labeur, parce qu'ils ne songent qu'à extraire du sol avare quelques écus et quelques louis, parce qu'ils sont incapables de rattacher leur effort à l'ensemble de l'effort humain, et l'effort de l'humanité à l'ensemble du mouvement universel dont les vicissitudes et dont les saisons se déroulent pour eux, ils sont incapables de s'élever jusqu'à la notion claire, jusqu'au sentiment de la beauté. Ils sont enfoncés dans

la terre jusqu'au cœur, et cette compression de la terre étouffe les battements de leur cœur... (*Applaudissements.*)

J'ai vu quelquefois, dans nos chemins de campagne, de pauvres vieilles paysannes qui revenaient de la forêt; elles rapportaient non pas sur leurs épaules mais sur leur dos, toute une charge de verts rameaux... (*Bruits divers, la voix d'un protestataire est couverte par des acclamations.*) Et le vent qui passait sur ce feuillage éveillait, tout autour de la vieille paysanne, comme un vaste bruissement de forêt; mais elle n'entendait point et cheminait d'un pas automatique sans comprendre cette chanson de rêve que murmurait à son oreille le peu de forêt qu'elle avait emporté... Eh bien, le prolétaire paysan marche ainsi, enveloppé du souffle de la nature, mais il ne l'entend pas. De même, comment voulez-vous qu'après ses douze heures, ses quatorze heures, ses quinze heures de travail d'usine, quand il a le sentiment que ce travail machinal et prolongé n'est pas un travail libre, qu'il peut être le lendemain congédié ou par la brutalité du maître, ou par l'inclémence des événements, ou par la rigueur des hommes, ou par la rigueur des chômages, comment voulez-vous que l'ouvrier, attelé à ses machines, qui l'épuisent et qui peuvent encore lui manquer demain, comment voulez-vous qu'ainsi accablé, qu'ainsi asservi, craignant toujours pour le pain de demain, pour lui ou pour les siens, comment voulez-vous que sa pensée puisse s'élever en rêve au-dessus de tous ces bruits assourdissants des machines, et se dire : ce bruit des machines en travail est une partie de l'harmonie universelle... Cela, il le saura demain, quand nous l'aurons affranchi. (*Long mouvement d'approbation.*) C'est ainsi que le socialisme appellera à la vie de l'art, à la vie de la beauté, tous les êtres humains quels qu'ils soient; c'est lui qui, pour la première fois, investira de la beauté sacrée de l'art le prolétariat aujourd'hui déshérité. O artistes, n'ayez pas peur de nous; c'est nous qui, les premiers, appellerons devant vos chefs-d'œuvre non plus des portions d'humanité divisée, non plus une élite rassasiée et blasée, suivie d'une foule aveugle, mais une même humanité fraternelle et libre. C'est nous qui créerons pour la première fois l'art humain; il n'y a eu jusqu'ici que des lambeaux d'art humain, parce qu'il n'y a eu jusqu'ici que des lambeaux d'humanité. (*Vifs applaudissements.*)

Ah! oui, l'on devine sans qu'on le puisse exactement définir, qu'un merveilleux renouveau artistique jaillira de ce renouveau social; pour la première fois l'humanité comme telle sera en face de la nature; chaque homme, en la contemplant, en l'interrogeant, sentira en lui-même la présence familière de toute l'humanité, et c'est, par chaque individu humain, l'humanité tout entière qui interrogera et qui contemplera la nature. Et pour la première fois en même temps, l'huma-

nité tout entière aura à ce point échappé à la nature, elle la dominera de si haut, qu'elle pourra l'interpréter avec plus de confiance et plus de douceur. Tant que nous tous, hommes, nous nous ferons la guerre, les uns aux autres, tant qu'il y aura parmi nous des inégalités sociales classant les hommes quelle que soit la valeur individuelle de leur âme, en exploiteurs et exploités, tant qu'il y aura parmi nous des classes antagonistes, tant que ce sera le règne de la force, nous serons des parties de la nature, car ce qui caractérise la nature, c'est la prédominance de la force. L'humanité n'échappera pour la première fois à la nature que lorsqu'elle aura dans son propre sein dompté la force, que lorsqu'elle aura créé en elle une harmonie vraiment fraternelle. Alors l'humanité se dressera au-dessus de toutes les brutalités naturelles, et leur dira : Je vous ai échappé, j'ai échappé à la veille servitude de haine, de meurtre, de férocité, je suis l'humanité fraternelle et douce! En même temps l'humanité se dira : Puisque je suis devenue bonne, moi qui suis sortie de cette nature, il faut bien que, dans cette nature, malgré ses brutalités, dorment des mystères de bonté, de tendresse cachée... Et nous sentirons de l'humanité à la nature s'établir un lien nouveau ; toutes les tendresses inconnues qui dorment dans les profondeurs des choses seront devenues visibles et lumineuses dans l'humanité affranchie! (*Applaudissements.*)

Ne me dites point que j'ajourne l'effort créateur des artistes qui aspirent les souffles encore incertains de la pensée socialiste; ne dites pas que j'ajourne leur effort créateur, jusqu'à l'avènement entier, intégral, de l'ordre nouveau, de l'ordre communiste. Non, non, dès maintenant, dès il y a un siècle, la pensée socialiste a commencé obscurément, insuffisamment, mais elle a commencé à agir sur l'art lui-même. Depuis près d'un siècle, il y a un commencement de socialisme, et par conséquent il y a un commencement d'action du socialisme sur la vie sociale et sur l'art qui en est l'expression. Savez-vous que c'est aux premières grandes écoles socialistes, au fouriérisme et au saint-simonisme que nous devons l'orientation définitive du romantisme, et les belles œuvres de Hugo ? Vous savez bien qu'au début le romantisme était à allures réactionnaires féodales, monarchistes et, comme disent aujourd'hui quelques jeunes gens, moyenâgeuses. Vous savez bien que Hugo avait commencé par célébrer les vierges de Verdun, et l'ancienne royauté, et les dogmes et les cultes, et le trône et l'autel. Vous savez bien qu'il risquait de dissiper son génie dans de vagues sentimentalités rétrogrades... Eh bien, Fourier et Saint-Simon sont intervenus, et Fourier a dit aux romantiques : Ne dissolvez donc pas votre pensée dans le vague et dans les fantômes

des paysages lunaires. Ne dites pas, vous, Monsieur Hugo, à cet homme qui passe à la tombée de la nuit :

Où donc mènes-tu si tard ton cheval résigné ?

Nous, les novateurs, nous, les créateurs d'un monde nouveau, nous ferons, nous créerons une lumière humaine plus belle que toutes les lumières lunaires où votre muse se promène mélancoliquement. Et nous, a dit Saint-Simon, nous vous demandons, romantiques, de ne pas vous tourner vers le passé, de ne pas vous isoler du courant du siècle ; il faut — ce sont les expressions de Saint-Simon — que vous créiez un grand art de sens commun (*sensus communis*), c'est-à-dire s'inspirant non pas des fantaisies individuelles plus ou moins frivoles, mais s'inspirant d'une grande pensée commune, d'une grande pensée sociale. Renoncez à l'imagination rétrograde... Et ainsi avertis par la pensée saint-simonienne partout diffusée, sous la Restauration et sous Louis-Philippe, le romantisme se tourne vers l'avenir. Hugo ne s'est pas enfermé dans le culte des idoles tombées ; il a senti le grand courant des siècles et il a écrit *La légende des Siècles*.

De même, lorsqu'en 1848 une pensée socialiste a commencé à paraître, et la Révolution a éclaté, c'est cette pensée socialiste qui a révélé à Wagner la plénitude de son génie et tout le sens de son œuvre. Il n'y a pas de contestation possible à cet égard : c'est le communisme qui lui a révélé l'art, c'est le communisme qui, par le rapprochement de toutes les catégories sociales, par la fusion projetée de toutes les énergies humaines, a inspiré à Wagner l'idée de réaliser cette unité dans l'art, de ne plus dissocier la peinture, le drame, la musique, mais de faire de toutes ces forces un ensemble, une harmonie, une unité, un monde, et c'est la caractéristique de l'œuvre de Wagner d'avoir groupé autour d'une inspiration ardente, d'une âme individuelle, tout un monde d'images, de figures, de couleurs, de sons, toute une orchestration presque infinie ; c'est comme une haute vague centrale qui propage et communique son rythme à tout l'océan soulevé, c'est la marque du communisme.

Et dès maintenant, dans l'œuvre d'un des plus grands maîtres de la peinture et de l'art, dans l'œuvre de Puvis de Chavannes, nous pouvons entrevoir la sérénité de l'humanité réconciliée avec elle-même et réconciliée avec la nature. Vous avez admiré cette série de paysages si apaisants et si vastes qui vont du paysan de Chaldée contemplant les astres des ciels nocturnes, jusqu'à ce magnifique amphithéâtre de la Sorbonne avec sa lumière à la fois bleue et verte, où l'azur du ciel

et la jeune sève des feuilles naissantes semblent s'être mêlés ; vous avez vu, tous, cette lumière enveloppant les groupes d'hommes qui pensent et méditent : c'est l'humanité heureuse, fraternelle ; c'est l'image anticipée de ce que sera la société de demain. Et il a suffi à Puvis de Chavannes de rêver de vastes ensembles apaisés et harmonieux pour deviner d'avance, pour esquisser d'avance ce que nous rêvons. On dirait que l'idéal communiste l'a effleuré de son rayon avant même de s'être levé, pour rappeler ces vers admirables de Hugo, où il montre dans la nuit d'été, avant même que le soleil se lève, l'aube toute prête :

Et l'aube douce et pâle, en attendant son heure,
Semble toute la nuit errer au bas du ciel.

Eh bien, l'aube de sérénité, de douceur que nous rêvons, on dirait qu'elle est venue avant l'heure éclairer l'œuvre magistrale de Puvis de Chavannes, ou plutôt, c'est comme une blanche et douce voie lactée qui traverse, depuis l'origine des siècles, le désordre des temps et la brutalité des choses. (*Applaudissements.*)

Ainsi, dès maintenant commence à percer dans l'art d'aujourd'hui la première lueur de l'art socialiste, le communisme de demain. Ah ! ne voyez-vous pas comme le rythme des créations artistiques semble dès maintenant se précipiter vers la justice ? Je ne vous dirai rien de l'œuvre de France, si ce n'est qu'en découvrant d'une main légère et subtile, toutes les racines et toutes les radicelles du mensonge qui alimente notre société, il a, par cela même, arrêté la sève et doucement condamné à mort l'arbre d'injustice qu'il avait l'air seulement de regarder. (*Rires, applaudissements, cris répétés de : Vive France !*)

Et vous voyez bien aussi comment l'œuvre de Zola s'est précipitée vers le combat et vers la bataille. Ah ! lui, il paraissait croire que ce serait seulement le large et lent mouvement de la vie, qui emporterait peu à peu comme par le seul renouvellement physiologique des générations, les servitudes, les misères et les ignorances d'autrefois. Et il développait à travers son œuvre le grand fleuve qui roulait pêle-mêle les détritus des cités, les germes innombrables que laissent tomber les arbres de la rive, et les reflets déviés des ciels mouvants et incertains ; et Zola semblait attendre, encore une fois, que ce large flot mêlé emportât toutes les misères et toutes les servitudes, et tout à coup, ce fleuve lent, mêlé et calme, s'est heurté à une iniquité et il a été tout soulevé d'un magnifique bouillonnement de colère... (*Longs applaudissements.*) Toute œuvre, aujourd'hui, à mesure que la vie agit plus fortement et plus largement en elle, toute œuvre participe de

plus en plus à la glorification de la justice et du travail et à l'annonce d'une société nouvelle. Ah ! vous le voyez bien que nous sommes toute la beauté, parce que nous sommes toute la vérité, vous le savez bien, vous le voyez bien, que les autres ne peuvent plus vivre que par la tricherie, par l'hypocrisie et par le mensonge. Ils font semblant de croire à des choses auxquelles ils ne croient plus, et ils veulent si bien habituer le pays à vivre de mensonge que, même lorsqu'il est évident, même lorsqu'il est flagrant, même lorsque les faits crient mensonge, ils essaient de fermer la bouche aux faits eux-mêmes qui crient la réalité de la vie.

Vous l'avez vu hier et vous le voyez aujourd'hui. Il y a un soldat qui a voulu se battre et il est tombé au loin pour une cause que je n'examine pas, que je ne juge pas. Il a certainement voulu lutter, il a peut-être voulu mourir ; mais avant de mourir et parce qu'il avait sans doute des griefs profonds contre certains hommes et contre certaines choses, il a écrit : Le militarisme, je le méprise ! Mercier, je le condamne ! L'Église, je ne veux pas de ses prières !... Il était par là avec nous. Eh bien cependant ils le saisissent, et malgré lui, quoiqu'il soit enseveli selon son désir dans la terre lointaine, malgré lui ils vont lui infliger des prières patriotiques, et Coppée, comme un cierge jauni... (*Bruits divers; le protestataire qui avait précédemment manifesté des sentiments contraires est violemment expulsé, pendant que toute la salle fait entendre une longue et vibrante acclamation.*)

Le citoyen ANATOLE FRANCE. — Citoyens, montrez par votre calme, que vous avez raison ! (*Applaudissements.*)

Le citoyen JAURÈS. — Si j'avais pu prévoir cet incident, dont la nature d'ailleurs m'échappe, j'aurais prié la salle de montrer un peu moins de nervosité; il n'est pas d'ailleurs inutile de constater une fois de plus, et je vous prie de n'ajouter aucun commentaire, surtout par geste à mes paroles (*Rires*), la mentalité nationaliste. J'ai pu attaquer jusque dans son fondement toute la société en dénonçant le mensonge sur lequel elle repose, je n'ai soulevé aucune protestation, et je n'ai pas pu prononcer le nom de M. Coppée sans exciter le tumulte. Vraiment je tiens à faire remarquer à l'interrupteur qu'il répartit d'une façon bien peu sensée ses indignations (*Rires*)... Je voulais signaler par cet exemple l'esprit de mensonge par lequel se défendent les institutions d'aujourd'hui. Vous voyez ces hommes acharnés, obstinés à s'emparer, pour le dresser contre nous, d'un homme qui les maudissait, qui les flétrissait, et vous les voyez obstinés à verser leurs prières sur un cercueil qui proteste, qui refuse. Partout l'hypocrisie, partout les combinaisons factices, partout le mensonge, partout par conséquent la négation de la vie, la négation

de la beauté, et c'est parce que nous avons la prétention d'être la vérité en mouvement, la vie elle-même dans son évolution nécessaire, que nous croyons que nous pourrons, plus que tous autres, aider l'essor de l'art créateur.

Voilà pourquoi je fais appel à tous ceux qui rêvent de beauté, qui rêvent d'idéal, et je les supplie de joindre leur force à cette force de beauté qu'est dès maintenant le prolétariat organisé en marche vers la justice. Artistes, si vous le voulez, faisons alliance !

(*La salle tout entière acclame l'orateur. Cris prolongés de : Vive Jaurès ! et longs applaudissements.*)

JEAN JAURÈS.

PIERRE LAVROFF[1]

II. — L'IDÉALISME RÉVOLUTIONNAIRE

I

Le problème de l'individu — nous l'avons vu dans notre étude précédente — domine la philosophie de l'histoire et la sociologie de Pierre Lavroff. Il est aussi le point de départ, on peut dire l'âme même, de sa morale, la partie la plus développée et la plus originale de sa doctrine. Mais ici une question préalable se pose impérieusement devant nous. Et il est de toute nécessité de l'élucider avant de procéder à l'exposition des idées morales de notre penseur. Est-il vraiment nécessaire et utile pour le socialisme d'avoir un système d'idées morales? Avons nous besoin d'une morale socialiste? Je n'hésite pas à répondre par l'affirmative. Est-ce que les socialistes ne sont pas des hommes, c'est-à-dire des êtres éminemment sociables et nécessairement sociaux, partant des êtres moraux? Comme tels, ils ont besoin d'une théorie de conduite fondée sur des principes moraux qui, en dernière analyse, se réduisent aux principes de la conservation individuelle et sociale. En d'autres termes, ils ont besoin d'une morale. On n'a pas encore vu jusqu'ici de sociétés sans morale. Une société d'immoralistes, ou même d'amoraux absolus, un groupe humain composé de Nietzschéens pratiquants — les phraseurs de l'immoralité ne comptant pas — paraît être une véritable chimère, une impossibilité matérielle. Comme la morale se trouve intimement liée à notre instinct de conservation individuelle et sociale, elle est basée sur des faits irréductibles. Seul un véritable ennemi du genre humain ou un pessimiste à la Edouard Hartmann, qui rêverait la destruction de l'humanité *ad majorem gloriam* de son système philosophique, pourrait devenir sérieusement un adversaire systématique et conséquent de la morale. Même les partisans de *laisser faire* les plus aveugles ne sont allés jusqu'à la tolérance des

(1) Voir la *Revue Socialiste* d'avril.

actes reconnus immoraux. Toutes les classes dominantes ont cherché à donner à l'ordre social correspondant à leurs intérêts de classe une sanction morale ou religieuse ou à profiter de la religion et de la morale établies pour les justifier. Car elles connaissaient assez la nature humaine pour savoir que les masses populaires ne supporteraient pas un instant un joug préjugé injuste ou immoral. L'homme social — et nous n'en connaissons pas d'autre — est donc un être nécessairement moral plus ou moins développé. L'amoral n'est qu'une exception qui confirme la règle. Il est un malade que la science moderne considère atteint d'une maladie spéciale qu'elle a baptisée d'un nom spécial : *moral insanity,* la folie morale.

Les immoralistes peuvent bien professer des théories immorales, faire des phrases à effet dans le genre de celle de Nietzsche : « Rien n'est vrai, tout est permis » ; mais ils ne passeront jamais des paroles aux actes. Et cela non seulement par la peur du gendarme, mais aussi et surtout par la crainte de tomber dans l'odieux, l'absurde et le ridicule. Le chef de l'école immoraliste moderne, le malheureux penseur de génie Friedrich Nietzsche, qui se demandait souvent si le mensonge n'est pas un élément nécessaire de vie, donna toutes ses forces à la recherche de ce qu'il croyait la vérité scientifique. Le cerveau puissant de ce théoricien de l'« au-delà du bien et du mal » sombra, épuisé, en méditant le bien suprême du *Sur-Homme*. L'adversaire implacable du principe humain *neminem læde* (ne fais de mal à personne) est devenu le martyr d'une morale à lui, d'une morale *surhumaine* appelée dans son esprit à inaugurer une nouvelle culture, la culture des *Sur-Hommes*. Illogisme et incohérence ! — voilà où mène la théorie immoraliste.

Je ne conteste pas les ravages sérieux que peuvent causer dans des circonstances particulières les idées nietzschéennes dans des cerveaux d'une faible force de résistance. Nous avons vu dans la récente crise morale que traversait la France, et qui est loin d'être arrivée à son terme, comment le nietzschéanisme mal digéré de Barrès se plaisait à prêcher ouvertement le manque de scrupules, l'immoralité systématique de la raison d'Etat, principe d'ailleurs abhorré par Nietzsche lui-même, qui, personnellement, était une nature profondément idéaliste et honnête. Tout le monde sait que certaines catégories d'hommes publics en ont largement profité. Mais ces faits particuliers démontrent mieux que ne l'auraient fait les moralistes la nécessité absolue de la morale, en faisant ressortir quels désordres réels résultent inévitablement de l'immoralisme en action.

L'immoralité théorique et avouée se détruit elle-même et ne peut être considérée comme trop dangereuse dans la pratique. Mais elle nous force à justifier et à démontrer la raison d'être de la véritable

morale sociale, qui ne cherche son appui ni dans les dogmes religieux ni dans ceux d'une métaphysique fondée sur la notion du devoir transcendantal. La morale qui s'adresse à la raison doit se justifier à l'aide de la raison. L'homme moderne ne s'inclinera que devant un devoir qu'il s'imposera lui-même en toute connaissance de cause et éclairé sur son origine.

La morale socialiste trouve pourtant sur son chemin un autre genre d'opposition, sourde et inconsciente chez la plupart, et cela dans les rangs des hommes les mieux intentionnés. Je parle des partisans de la méthode génétique de Marx.

Au fond cette méthode n'est ni hostile ni favorable aux considérations d'ordre moral. Comme elle ne cherche qu'à connaître *la genèse* des idées morales, se souciant peu de leur nature intrinsèque, elle ne fait par cela même aucune opposition à la morale. Elle cherche simplement à déterminer quelle relation existe entre la structure économique et sociale et les systèmes de morale en cours.

La méthode génétique n'impose aucun devoir moral. Elle ne fait qu'étudier son devenir historique. Elle ne prononce pas de jugement. Elle explique. Son idéal scientifique, c'est le *non flere, non ridere*, de Spinosa (1).

Mais cette habitude de l'indifférence en matière de morale crée un milieu défavorable et hostile même à toute considération morale. Expliquer ne veut pas dire accepter ou rejeter. Les idées immorales ont leur histoire aussi bien que les idées morales. L'étude de cette origine ne crée et ne peut pas créer l'idée d'obligation ou de sanction, éléments nécessaires de toute morale. L'immoraliste par exemple conclut de cette même étude au rejet pur et simple de la morale, attendu que se seraient les classes dites inférieures, exploitées et opprimées, qui seules auraient créé la morale traditionnelle, le critérium du bien et du mal dominant. Car c'est elles qui auraient besoin de sympathie, de solidarité et d'humanité. Les plus forts, les maitres, « la bête blonde », en un mot, peut bien se passer de ces idéologies incommodes et gênantes. Voilà pourquoi les socialistes qui n'emploient que la méthode génétique arrivent parfois aux conclusions analogues à celles des immoralistes bourgeois. Aussi avons-nous vu dans une crise récente ou, pour appeler les choses par leurs noms, dans l'affaire Dreyfus, une fraction des socialistes français prêcher l'abstention, c'est-à-dire l'indifférence, dans un mouvement où l'honneur moral de tout un pays a été fortement engagé. La méthode génétique de Marx devait fatalement

(1) Parfois on entend dire que la morale sociale se dégagera elle-même des faits de la vie. Cette opinion est évidemment très superficielle. Aucune science, tout en se dégageant des faits, ne se crée par elle-même. Ce sont des hommes qui font parler les faits. Et encore faut-il les bien comprendre pour en dégager quoi que ce soit.

aboutir à l'indifférence morale, indépendamment des sentiments personnels incontestablement élevés et sincèrement révolutionnaires de ce fondateur génial du socialisme scientifique.

II

Comme dans sa philosophie de l'histoire et dans sa sociologie, Pierre Lavroff appliquait dans sa morale une méthode tout à fait différente pour ne pas dire opposée à celle que nous venons de caractériser. Ce sont les besoins de l'individu — et non ceux du groupe social ou de la classe — qui déterminent sa conception et sa conduite morales. Si pour Marx l'histoire est un système des causes et des effets, elle est considérée par Pierre Lavroff surtout comme un ensemble de fins et de moyens. Il y a deux moteurs principaux qui déterminent et dirigent notre action. C'est d'abord notre conscience. C'est ensuite notre « besoin d'activité créatrice », ou le « besoin de création », ou plus simplement : notre besoin d'action. La conscience est le fait primordial, la source unique de notre développement intellectuel et moral. C'est le fait dominant toute science, toute action pratique. Nous ne savons que ce qui est présent à notre conscience. Nous n'appelons « nos » actes que celles de nos actions dont nous avons la conscience nette. Dans cette conscience, l'homme trouve comme un fait qui ne se laisse pas éliminer, la notion de sa liberté, de sa responsabilité morale devant lui-même et devant la société. Ce fait est d'ordre subjectif, mais il nous est nécessaire, et nous ne pouvons pas ne pas en tenir compte, comme nous ne pouvons renoncer à compter les heures sous prétexte que le soleil reste immobile et que ce qui est le jour et la nuit ne sont que des illusions des sens.

L'homme réagit par l'action contre les impressions qu'il reçoit de son milieu. Ces actions ont une signification et une valeur différentes. Grâce au développement supérieur de son cerveau, il compte parmi ses actions, en dehors des actions réflexes et instinctives, les actions provoquées par la réflexion, par la conscience nette et claire des motifs, en un mot ce qu'on appelle des actes. Chacun de nos actes implique une fin pour la réalisation de laquelle nous avons recours à un moyen déterminé. Tous les buts que nous nous proposons sont provoqués par la recherche de l'agréable et par le désir d'éviter ce qui lui est contraire. C'est le besoin de jouissance qui détermine en dernier lieu notre action. Dans la pratique, ce besoin fondamental revêt la forme de motifs très variés. C'est d'abord la coutume sociale ou l'habitude individuelle. C'est, en seconde ligne, la passion, le sentiment. Vient en troisième la considération de l'utilité, l'acte calculé. Et en

quatrième et dernière ligne la contrainte intérieure, qu'on peut désigner, d'une façon apparemment contradictoire, la contrainte volontaire. C'est le devoir que nous nous imposons nous-mêmes, volontairement et librement.

Tous ces besoins forment une hiérarchie où chacun occupe une place déterminée, correspond à un degré de développement déterminé et possède une valeur correspondante. Il y a inégalité des besoins au point de vue de leur valeur morale. Les uns sont supérieurs, les autres inférieurs.

Le besoin de créer, d'agir, dont nous avons déjà parlé, produit à l'aide de notre imagination un « moi idéal », qui forme un élément relativement constant dans l'éternel va-et-vient de nos sensations, impressions et désirs. Ce moi idéal, c'est la « dignité personnelle ». C'est la valeur morale que l'homme s'attribue à lui-même et à ses semblables. La personnalité humaine se dédouble. Le « moi réel » respecte le « moi idéal » qui n'existe que dans ma conscience. Le besoin d'unité et d'harmonie a provoqué ce moi idéal. Chez Kant, ce même besoin est la cause du moi psychologique, de cette notion de la personnalité qui accompagne chacune de nos actions, ou, pour mieux dire, chacun de nos actes dont nous nous croyons les auteurs responsables.

Cette dignité personnelle marque une certaine supériorité de notre individualité. C'est une sorte de divinité laïque que nous nous sommes créée en nous-mêmes et envers laquelle nous contractons certaines obligations. Nous disons, par exemple, que tel acte correspond ou ne correspond pas à notre dignité.

III

La notion de la dignité personnelle est variable. Elle change ses formes et son contenu au cours de l'évolution historique. D'abord l'homme trouve que, seule, la vie selon la coutume de son milieu, la vie « comme tout le monde » peut réaliser sa dignité personnelle. Plus tard, il met sa dignité dans les jouissances grossières, dans l'oisiveté, dans la domination sur les autres. Il identifie sa dignité avec le nombre des victoires remportées sur l'ennemi, avec la quantité de têtes abattues. Ensuite, il trouve sa dignité dans l'accumulation des richesses, dans une spéculation financière réussie, dans le jeu savant d'une intrigue diplomatique, etc. Avec le développement de la sensibilité affective, la dignité personnelle se confond avec la piété qui humilie la dignité des autres ou avec le sacrifice de soi qui rabaisse

notre propre dignité, ou dans l'ascétisme stérile. C'est la période des religions de charité.

Toutes ces formes inférieures de la dignité personnelle doivent, grâce à la critique rationnelle, céder leur place à une forme supérieure. Cette forme supérieure est le résultat d'un « besoin de développement », de perfection et de progrès. Les hommes commencent à trouver un certain plaisir dans le fait de leur développement physique, intellectuel et moral, dans la conscience de l'accroissement de leurs forces. Ils font dépendre leur dignité personnelle du développement individuel. Le développement progressif une fois devenu son idéal, l'individu le transforme en devoir. Ce que nous considérons comme le mieux, comme un degré supérieur de notre dignité devient par cela même obligatoire.

Le devoir, c'est l'idéal. Ne pas poursuivre son idéal équivaut à un abaissement douloureux de notre dignité personnelle, à un anéantissement du « moi idéal », à un suicide moral. Ainsi se trouve résolue du coup la plus grande difficulté de tout système moral, l'explication du « doit » moral. Le devoir se trouve expliqué par la notion de l'idéal qui se base sur l'idée du développement progressif, laquelle à son tour se fonde sur le principe de la dignité personnelle.

Les obligations que nous impose la société et que nous acceptons sans la critiquer, même lorsque cette acceptation est accompagnée par un sentiment du devoir, n'ont aucun caractère moral. Seul, le discernement conscient entre un état supérieur et un état inférieur résultant du fait du développement progressif de l'individu et correspondant aux différents degrés de ce développement donne l'estampille morale à nos actes, le fait entrer dans le domaine de l'éthique. Le besoin de s'élever d'un degré inférieur à un degré supérieur de l'échelle évolutive devient le mobile moral par excellence. L'homme en se développant s'élève. Avec sa valeur physique et intellectuelle croît sa valeur morale.

Il résulte de la nature même du développement progressif, fondement de la morale, que le premier devoir de l'individu, c'est la critique qui est la condition *sine qua non* de ce développement. La critique doit être continuelle parce que le développement est infini. Cette critique fait la classification rationnelle de nos actes selon la place qu'ils occupent dans notre évolution progressive. Elle détermine les buts que nous avons à nous poser pour atteindre un degré supérieur de développement et des moyens à employer. Le degré de développement auquel l'individu est arrivé détermine la nature de son idéal. Les efforts qu'il fait pour le réaliser donnent naissance aux « convictions morales » de l'individu. L'individu se pose un but déterminé. C'est son idéal moral. Il cherche des moyens pour le réaliser.

De là son action morale. Les convictions sont le trait caractéristique du domaine moral. Un homme sans conviction ne peut être moral. N'est pas moral celui-là non plus, qui ne cherche pas à agir selon ses convictions, à traduire ses convictions en actes.

IV

Mais les convictions morales peuvent se différencier entre elles, s'opposer même. Comment trouver un critérium objectif d'une « conviction morale »? En d'autres termes, n'y a-t-il pas des convictions immorales? Pierre Lavroff répond par l'affirmative. Sa réponse se base sur son principe du développement individuel progressif. Comme la conviction morale est elle-même un résultat de la critique appliquée au postulat du développement progressif, il est évident qu'elle ne peut pas contredire ces deux principes dont elle découle. Ainsi nous arrivons à un résultat décisif. Tout ce qui empêche et arrête le développement progressif de l'individu est immoral, tout ce qui empêche ou arrête la liberté de critique est immoral. Par contre, tout ce qui favorise le développement de l'individu ou la liberté de critique est nécessairement moral. La lutte pour des conditions qui font de ce développement et de cette critique une réalité vivante devient ainsi un devoir suprême pour l'individu. Ces conditions peuvent être d'ordre matériel ou physiologique. La satisfaction des besoins physiologiques est nécessaire pour le développement moral. Elle est donc morale. Elle l'est cependant dans la mesure où elle n'entrave pas notre développement.

En définitive, l'idéal de l'homme moral se trouve résumé comme suit : *le développement le plus grand possible de toutes les forces de l'individu, à l'aide de la critique rationnelle; l'application de ces forces au développement ultérieur de l'individu convaincu, identifiant sa dignité personnelle et son bonheur avec son développement progressif.*

V

Le lecteur a sans doute remarqué que les idées de Pierre Lavroff, que je viens d'exposer, n'ont trait qu'à un individu isolé. Mais notre penseur n'oublie pas un instant qu'il s'agit d'un individu vivant dans une société. Il ne l'isole que provisoirement, pour le mieux étudier comme on isole en expérimentant un phénomène naturel pour le mieux connaitre. Après l'avoir étudié dans ses besoins et ses moyens qui lui sont propres, il le rend à la société où il l'a pris pour ainsi dire tout fait.

L'individu vivant dans la société primitive est l'esclave de la coutume, l'esclave de son milieu, de la tradition morale, prêt à la

changer si le milieu le demande. L'esprit de critique se réveille dans l'individu pourtant tôt ou tard. La premièré cause de ce réveil, c'est l'intérêt égoïste. Il critique les hommes et les choses du point de vue de son intérêt. Il se rapproche de ceux qui lui sont utiles ou agréables. Il s'éloigne des autres. Il mène vaillamment le combat pour son existence. Il prépare ainsi son développement ultérieur. Les armes qu'il emploie n'ont le plus souvent rien de moral. Mais pendant cette période de la lutte pour la vie par tous les moyens, s'élaborent les conditions qui plus tard créeront la vie morale. La sympathie naturelle et les considérations utilitaires, deux facteurs relativement inférieurs, adoucissent et limitent cette guerre de tous contre tous. Nous sommes encore ici loin du domaine moral. La période morale de l'humanité ne commence qu'avec la reconnaissance de la dignité personnelle de nos semblables. Pendant la lutte pour l'existence la morale était comme suspendue. La guerre a ses principes à elle qui n'ont rien de commun avec ceux de la morale.

Mais la guerre entre les hommes n'est pas éternelle. Elle se trouve au cours de l'évolution remplacée par la coopération, par la solidarité. La morale, se basant sur les données de la science, reconnaît à tous les hommes une possibilité de développement et partant l'égalité au point de vue de leur dignité morale. Nous sommes par conséquent obligés de leur reconnaître un droit égal au développement. Nous faisons la dignité des autres solidaire de notre propre dignité. Nous déclarons immorale l'indifférence en face de l'injustice. Nous nous faisons un devoir de favoriser le développement progressif des autres. Nous avons ainsi créé la *justice sociale*. La formule lapidaire de la justice est : « A chacun selon son mérite, selon sa dignité. »

L'humanité actuelle représente au point de vue moral quatre catégories, et Pierre Lavroff établit les conditions de l'application de cette formule de la justice — à toutes ces catégories :

1) *Les hommes d'une conviction rationnelle*. Le devoir de tout individu conscient et moral en face de cette catégorie d'hommes est de défendre le droit d'exprimer leurs convictions et de chercher à les réaliser. Les hommes d'une conviction rationnelle doivent se considérer comme les membres d'une même famille, s'entr'aider de toutes leurs forces dans leur développement progressif et la réalisation de leur convictions.

2) *Les hommes à convictions irrationnelles*. Les convictions irrationnelles peuvent être immorales si elles nient les fondements mêmes de la morale : le devoir de critique et de développement progressif. Si les partisans de ces convictions ne sont pas enclins à supprimer la liberté de la discussion notre devoir est de les combattre par la discussion et par la discussion seule.

Nous n'avons pas le droit de les supprimer par la force. La liberté de la discussion est absolue. Les réactionnaires doivent en profiter comme les progressistes. Dans le cas contraire, c'est-à-dire quand les partisans des convictions irrationnelles abandonnent le terrain de la libre discussion, nous avons le devoir de sortir de la légalité pour répondre par la violence à la violence. Leur dignité n'est plus sacrée pour nous. La morale est suspendue. Et nous les combattons selon les règles de toute guerre. La violence engendre la violence.

3) *Les hommes sans convictions.* Il faut propager parmi eux la nécessité du développement progressif.

4) *Les hommes qui sont empêchés par leur situation sociale de participer au développement progressif.* Le devoir de tout homme conscient est de leur aider par tous les moyens appropriés à conquérir les conditions nécessaires. C'est notre devoir de combattre toute société qui prive une partie de ses membres de la possibilité du développement progressif. Le prix de la victoire remportée sur une telle société ne sera jamais trop élevé, attendu qu'il s'agit de transformer des êtres vivant d'une vie purement animale en hommes conscients participant au progrès de l'humanité. Les moyens de combat pour le progrès se déterminent selon les principes de l'utilité et rien que de l'utilité. Rester indifférent dans ce combat, c'est commettre un acte immoral. Car l'abstention dans la vie sociale est aussi un acte. Un acte qui favorise toujours l'ordre établi.

Pierre Lavroff résume sa morale sociale dans la formule suivante :

Une société basée sur la justice présente une coopération de tous pour le développement progressif de tous. L'individu ne peut défendre sa dignité et se développer que dans une société bien organisée. La société ne peut être bien organisée qu'à la condition qu'elle contienne des individus développés, à convictions rationnelles.

VI

Relevons en quelques lignes les traits dominants de la morale de Pierre Lavroff.

Elle est hédoniste parce qu'elle a pour point de départ le plaisir, la jouissance et le bonheur que l'individu trouve dans son développement progressif. Elle est en même temps idéaliste parce qu'elle ne comprend pas le plaisir à la façon de l'école cyrénaïque d'Aristippe. Elle subordonne le plaisir matériel dit grossier aux jouissances supérieures de la lutte pour l'idéal.

La morale de Lavroff est individualiste en tant qu'elle a pour

point de départ l'individu, ses besoins et ses aspirations ; mais elle est sociale par les moyens de sa réalisation et surtout parce que Lavroff ne considère que l'individu qui vit et agit dans la société, à l'aide de la société et, dans son propre intérêt, pour la société.

La morale de Pierre Lavroff est profondément et franchement révolutionnaire. Et cela par deux raisons : D'abord elle ne se contente pas de juger au nom de ses principes l'individu comme individu, mais elle juge la société elle-même. Elle examine l'ordre social établi, le déclare immoral parce qu'il ne correspond pas à notre idéal — devenu devoir — du développement progressif et universel, et se fait une obligation de le combattre. Elle demande donc un changement radical du système social établi, ne se contentant pas des réformes partielles, ce qui caractérise tout système révolutionnaire. Elle est également révolutionnaire parce qu'elle réclame, en cas de besoin, la nécessité de combattre l'injustice sociale par le moyen de la violence.

Cette morale est humanitaire parce qu'elle n'a qu'un but, notamment de mettre un terme aux souffrances sans nombre de l'humanité actuelle. Les souffrances que causerait la lutte la plus acharnée contre la société actuelle sont infimes en comparaison avec les souffrances dont l'humanité est accablée à présent.

La morale de notre penseur est scientifique et rationaliste ; quant à la méthode, Lavroff n'invoque aucun dogme et se base exclusivement sur des faits faciles à vérifier. Il fait l'homme lui-même juge et maître de ses actions. Il ne le sacrifie pas à je ne sais quelle divinité, comme le fait toute morale religieuse, qui abaisse ainsi la dignité humaine et fait que toute morale s'appuyant sur la religion est profondément immorale. Car l'homme alors n'agit moralement que par ordre.

La dignité humaine, la dignité personnelle est un fait dont nul ne saurait nier la réalité. La critique ne peut porter que sur le point de savoir si toute la morale individuelle et sociale peut être déduite de ce principe d'une importance incontestable.

Scientifique, la morale de Pierre Lavroff ne peut pas ne pas être évolutionniste. En effet, le principe du développement progressif n'est autre chose que l'évolution considérée sous sa face humaine et subjective. Voilà pourquoi on peut dire que la morale de Lavroff est évolutionniste comme celle de Herbert Spencer, et perfectionniste comme celle de Leibnitz et de Malebranche.

Il nous reste à exposer la conception socialiste de Pierre Lavroff et à donner notre conclusion d'ensemble sur l'œuvre du grand penseur russe. Ce que je ferai prochainement.

CH. RAPPOPORT.

SOUVENIRS DE JEUNESSE

DE W. LIEBKNECHT

Les *Souvenirs de Jeunesse* qui suivent doivent prendre place, chronologiquement, avant ceux publiés ici même l'année dernière, sous le titre : *Souvenirs d'exil en Suisse (1849)* (1).

Ils retracent comme ceux-ci, avec autant de bonne humeur et d'humour, avec les événements de la vie du célèbre socialiste pendant les années 1846 et 1847, la fin, un peu inopinée, de sa vie d'étudiant à Marbourg et son premier séjour en Suisse, jusqu'à la Révolution de février 1848.

Cette époque fut décisive dans la vie de W. Liebknecht, car c'est à partir de cette année 1847, comme on le verra, qu'ayant abandonné ses projets d'émigration en Amérique, il se consacra tout entier au socialisme et à la Révolution, — aidé d'ailleurs par les événements de 1848 et 1849, qui bouleversèrent la France et l'Allemagne.

Dans un fascicule de la *Neue deutsche Rundschau*, j'ai raconté que, en 1846, je voulais partir pour l'Amérique et avais appris le métier de menuisier. — Dans le *Neue Welt-Kalender* de l'année dernière, j'ai retracé quelques épisodes des années de fuite et d'exil : 1849 et 1850. Aujourd'hui, je vais publier quelques souvenirs qui se placent entre ces deux dates.

Mais auparavant, il me faut donner une petite explication sur un passage de mon article de l'an dernier. Il y est question de *Moritz Hartmann* (2), et je parle d'une déclaration « dénonciatrice » qu'il avait faite contre moi, déclaration qui *pouvait* bien ne pas être étrangère à l'attentat fédéral de Murten.

Le mot « dénonciatrice » a affecté désagréablement le fils de Hartmann, pour lequel j'ai la plus grande estime ; il m'a écrit que son père, mort depuis longtemps, eût été incapable d'une délation, et m'a

(1) Voir la *Revue Socialiste* d'avril et mai 1899.

(2) Sur Moritz Hartmann, voir la *Revue Socialiste* de mai 1899, p. 515.

prié de retirer ou d'expliquer mon dire. J'écrivis sur le champ au docteur Hartmann que j'étais loin d'accuser son père de pensées ou d'actions infamantes et que je m'en expliquerais d'abord dans le *Vorwaerts* et plus tard dans le *Neue Welt-Kalender*. J'ai déjà donné la première explication; voici la seconde.

J'ai violemment combattu Hartmann, le parlementaire, et je n'ai rien à changer à ce que j'ai dit dans l'article en question (*Souvenirs de 1849*); mais quant à croire *Hartmann* capable de manœuvres délatrices, je ne l'ai pas rêvé.

Voici la chose : Moritz Hartmann était étroitement lié avec *Carl Vogt* (1) et Carl Vogt, que je n'ai jamais vu de ma vie, — bien que nous soyons tous deux nés dans la même ville, — avait à mon endroit, je ne sais certes pas pour quelle raison, une inimitié toute particulière. Comme j'en ai la certitude, il m'avait, auprès des membres du Conseil fédéral de Berne, qu'il connaissait, dépeint comme un homme dangereux au plus haut degré, de la part duquel il fallait s'attendre à tout et qui compromettrait la neutralité suisse. Et Moritz Hartmann, qui ne me connaissait nullement et n'avait aucune raison de ne pas ajouter foi à la parole de son ami, resta sous l'influence de ces insinuations délatrices. *Vogt*, avec qui onze ans plus tard, pendant la guerre austro-italienne de 1859, j'en vins publiquement aux mains, — voyez *Herr Vogt*, par Karl Marx, — répandit sur moi les plus ineptes et les plus viles calomnies, et, même après mon expulsion de Suisse, il eut l'impudence de me faire passer pour un *agent provocateur* (2) (*Lockspitzel*) des gouvernements prussien et autrichien. Et cette vilenie, il doit l'avoir colportée même dans sa famille, car son fils, qui lui a consacré une biographie en français (éditée à Paris), y présente cette vilenie assez étonnante de ma part.

J'aurais été — et cela se rapporte à la période de Genève — à la solde de l'Autriche et de la Prusse; puis, lorsque Bismarck fut à son

(1) Carl Vogt, né à Giessen (comme Liebknecht), le 5 juillet 1817, naturaliste et révolutionnaire; après avoir fait ses études avec le fameux Liebig, séjourna à Paris en 1845-1846. Appelé dans sa ville natale à l'automne de l'année suivante, il y occupa une chaire de géologie. Ami de Herwegh et de Bakounine, il se lança dans le mouvement révolutionnaire de 1848-1849 : d'abord colonel de la garde nationale de Giessen, il fut élu au *Vorparlement*, puis à la *Nationalversammlung* de Francfort et fit même partie du *Rumpfparlement* de Stuttgart (du 6 au 16 juin 1849); avec Raveaux, Heinrich Simon, Schuler et Becker, il fut peu après l'un des *Reichsregenten*, qui ne vécurent que douze jours, et dut s'enfuir en Suisse après la victoire des Prussiens dans le Grand-Duché de Bade. A Berne, en 1849, il publia : *Die politische Aufgaben der Opposition in unserer Zeit;* après avoir passé dix-huit mois à Nice, de 1850 à 1852, il fut nommé professeur de géologie à Genève; fit par la suite de nombreuses « lectures » tant en Allemagne qu'en Suisse, et mourut à Saint-Gingolph, le 5 mai 1895. Il collaborait à la *Revue Scientifique* de Paris. (*Note du trad.*)

(2) En français dans le texte. (*Note du trad.*)

apogée, à la solde de l'Autriche et des Guelfes; et finalement, en qualité d'agitateur socialiste, j'aurais prouvé mon sens pratique des affaires, en me rendant propriétaire d'un domaine avec château à Borsdorf, près de Leipzig, domaine dans lequel (outre plusieurs maisons à Berlin) je serais encore à présent. Hélas! comme je serais heureux que Vogt *n'*eût *pas* menti et que ces maisons et châteaux ne fussent pas en Espagne ou dans la lune!

Le comique de la chose — et cela confirme le proverbe : « On ne cherche personne derrière le poêle si l'on n'y est pas assis soi-même » (1) — est que l'homme qui m'accuse d'un cœur ministériellement léger de tirer de l'argent de gouvernements, s'est lui-même fait payer par le gueux et empereur Napoléon III pour « services exceptionnels à la science », comme il ressort d'une quittance trouvée aux Tuileries parmi tant d'autres papiers de « patriotes mendiants » après la chute de Napoléon.

Donc personne, le cas échéant, ne pourra dire que j'aie fait tort à M. Vogt dans mes *Souvenirs de 1849*. Mais après un coup de fouet bien mérité, qu'un autre fût touché, auquel je ne pensais pas, car cela était inutile, voilà qui me fait de la peine. Et le différend serait vidé par là même.

Mais mon « château » à Borsdorf? Ah! peut-être écrirai-je un jour son histoire... — c'était une ruine lorsque j'y vins; et cette ruine était la tombe d'un bonheur brisé et d'un cœur de femme brisé... — histoire si romantique et médiévale que maintes fois, involontairement, la pensée me vint que j'étais dans quelque coin abandonné de la terre au lieu d'être à deux heures du petit Paris, dans le rayonnement éblouissant de la toute-puissance bismarckienne avec la loi sur les socialistes et le petit état de siège.

La malheureuse paysanne de propriétaire — propriétaire comme le sont les neuf dixièmes des « libres paysans », serfs des impôts et des hypothèques, — est littéralement morte de faim dans sa propriété, tandis que j'étais au Landtag, à Dresde. Un matin on la trouva morte sur les guenilles qui lui servaient de « lit », tenant dans sa main droite, contractée nerveusement, un pfennig, l'obole pour le voyage vers l'au-delà, vieille coutume païenne que ni le christianisme ni la civilisation qui, soi-disant, transforme tout, n'ont pu déraciner. J'aidai à ensevelir la malheureuse, heureuse cependant lorsqu'elle pensait au rêve romanesque de sa jeunesse. La fin de sa vie fut la fin de sa souffrance (2).

(1) « Qui se sent morveux se mouche », dit-on en français. (*Note du trad.*)

(2) Il y a dans le texte allemand un jeu de mots intraduisible entre *Leben* (vie) et *Leiden* (souffrance). (*Note du trad.*)

Mais non ! Elle *n'a pas* souffert. Dans le présent le plus âpre, son esprit se reportait au passé riche d'espérance, et jusqu'au dernier moment, elle ne cessa d'espérer. Car, outre le pfennig dans sa main droite, elle avait, dans sa gauche nerveusement contractée, un billet de loterie. Et si la misérable était littéralement morte de faim, ce n'était pas qu'elle fût dénuée de toute ressource, mais parce qu'elle n'avait pas un *heller* qu'elle ne sacrifiât au démon du jeu, dans les griffes duquel elle était prise depuis sa jeunesse, après avoir gagné un gros lot. En ce qui concerne mon château enchanté de Borsdorf, qui — par bonheur — ne s'est pas encore abattu sur ma tête et a pris, ces derniers temps, un air « plus respectable », la lectrice bénévole, et même le lecteur, peut, si cela l'intéresse, se renseigner de ses propres yeux... dans l'*Arbeiterführer für Leipzig und Umgegend* (1) que le camarade *Lipinski* a publié dans sa propre librairie ; il contient beaucoup de choses intéressantes et n'a pas à rougir de son titre.

Maintenant, à notre *sujet :*

A vingt ans, j'étais « fatigué de l'Europe ». La retraite sur le (*non* sacré) Staufenberg m'avait rendu trop brûlant le sol de ma ville natale (2), et malgré mon aversion pour les diplomates et les ministres, j'étais toutefois aussi diplomate pour me conduire que pour être conduit. A l'automne de 1846, j'allai à Marbourg (3), université-sœur de Giessen, aimée et familière de ma première jeunesse.

Comme tous les gens qui ont pris la résolution de rompre avec toute leur existence et de s'arracher du sol où ils ont grandi, j'étais inquiet et plein d'une bonne humeur de potence (4). La bonne humeur de potence du pauvre diable qui fait un saut dans l'au-delà ou du patient qui se prépare à subir une douloureuse opération chirurgicale. Et peut-il y avoir une opération plus douloureuse ? Émigrer, n'est-ce pas une opération radicale et violente qui touche aux sources les plus intimes de notre vie ? Émigrer, n'est-ce pas comme transplanter un arbre, en arracher, par une opération, les mille fibres qui lui pénètrent jusques au cœur ?

A Marbourg je me fis immatriculer et même, au début, j'étudiai avec assez d'application. Toutefois la pensée qu'en Allemagne, aucun cercle d'action ne s'ouvrait devant moi, m'empêcha tout travail méthodique, et bientôt je n'étudiai plus dans tel but extérieur défini, mais seulement pour moi-même. A Berlin j'étais devenu un

(1) *Guide de l'Ouvrier à Leipzig et aux environs.* (*Note du trad.*)
(2) Giessen, en Oberhessen. (*Note du trad.*)
(3) Ville universitaire de 15,000 habitants environ (Hesse-Nassau). (*Note du trad.*)
(4) Comparer l'expression française : « poli comme une porte de prison ». (*Note du trad.*)

socialiste conscient et les problèmes sociaux et politiques m'occupaient de plus en plus vivement.

On ne se fait que difficilement une idée aujourd'hui de l'agitation et de la fermentation qui régnaient alors chez la jeunesse. Les *Akademiker* d'aujourd'hui sortent presque tous de familles où, comme à l'école, ils ont entendu dire que l'Allemagne est le plus grand, le plus libre et le plus glorieux de tous les pays, que les Allemands sont les plus honnêtes, les plus loyaux et les plus braves de tous les hommes, les princes et les hommes d'État allemands, les plus sages et les plus prudents de tous les hommes d'État et de tous les princes; et la plupart de ces jeunes gens qui, en outre, participeront encore au dressage civilisateur de la caserne, ne perdent pas à l'Université le vernis de timidité dont ils ont été soigneusement recouverts chez eux. Et la timidité, — c'est encore ce qu'il y a de plus vil. Que se passe-t-il à l'*intérieur*, dans la tête et dans le cœur? Toute vérité, toute virilité bannies, par principe, toute notion morale tournée, et au lieu d'une histoire honnête, image fidèle des événements et complications politiques, un pêle-mêle incohérent d'impudents mensonges et de flagorneries. Un byzantinisme, si hystériquement exagéré que les plus serviles courtisans de l'antique Byzance devraient confesser humblement n'être que des gâte-métier, considérant la servilité la plus plate comme la plus haute manifestation de l'État bourgeois, et de la véritable humanité, — étiquetant la *délation, vertu bourgeoise,* de sorte que les fils de famille bien élevés tiennent comme un devoir d'honneur pour l'officier et l'étudiant de dénoncer au procureur de l'État les manquements au « Code de l'honneur » de la despotique servilité qui se produisent dans leur cercle familial.

Fi!

Les marques *extérieures* du régime de fer et de sang seront effacées dans un temps pas trop éloigné, mais la démoralisation et la corruption de l'hégire de Bismarck, les ravages qu'elle a causés, par son jésuitiquement raffiné *abus de l'école,* dans les esprits et les cœurs juvéniles, persisteront longtemps encore après la disparition des traces extérieures, dans l'*organisme* de la nation. Et si notre *classe ouvrière,* avec son aversion instinctive et sa méfiance instruite par l'amère expérience contre tout ce qui vient d'en haut, n'avait préservé sa santé, il n'y aurait pas à espérer une élimination totale du poison. Certes, je ne suis pas un *laudator temporis acti,* je ne suis nullement de ceux qui exaltent le passé aux dépens du présent, — personne n'a plus que moi à se réjouir du *présent,* et à considérer avec satisfaction ce qu'a fait et ce que fait chaque jour la classe ouvrière pour l'honneur du nom allemand et pour la conquête d'une condition plus digne, — mais le fait que le *monde bourgeois* d'aujourd'hui est plus cor-

rompu et plus vil que celui d'il y a un demi-siècle, ne fait aucun doute. En réalité, cette reculade apparente est un progrès, — le fait cependant est patent. Et nulle part cela n'apparaît avec plus de clarté et d'évidence que dans nos universités. Aujourd'hui, la majorité de la jeunesse académique est ambitieuse, « prudente », « pratique », rougissant de l'idéal, — c'est-à-dire divaguant sur toute chose (1).

Avant 1848, il en était tout autrement. La bourgeoisie n'était pas encore tombée dans le capitalisme, haïssant la fédération allemande et les gouvernements despotiques notamment le prussien et l'autrichien. Et la jeunesse universitaire qui en majorité sortait des classes bourgeoises, était naturellement « anti-étatiste et anti-gouvernementale » (2).

A Marbourg, j'eus bientôt un cercle d'amis en communion d'idées avec moi, parmi lesquels je veux citer ici, en particulier, l'étudiant Fuhrmann — de Kassel, si je ne me trompe. Fuhrmann, avec l'enthousiasme et la générosité de la jeunesse, devint comme un génie pour moi, et non sans raison vraiment. Il avait une perspicacité extraordinaire, une dialectique brillante, et une loquacité jamais à court, cinglante et rapide comme l'éclair. Combien de fois avons-nous discuté ensemble! Une fois, je me rappelle, notre tournoi oratoire dura, — nullement à sec, cela va sans dire, — toute une nuit, et le jour suivant jusqu'au surlendemain matin!

Le pauvre Fuhrmann a vérifié malheureusement le dicton que le génie confine à la folie, — il tomba en atàxie intellectuelle et finit dans une maison de fous. Lorsque j'appris le sort tragique de *Nietzsche*, le souvenir de Fuhrmann me revint.

Sur quoi discutions-nous? Sur tous les problèmes du ciel et de la terre. Car si j'avais déjà réglé mon compte avec le ciel, il n'en était pas de même de mon entourage. Et *Strauss* (3), *Feuerbach* (4), *Bruno*

---

(1) Il y a dans le texte entre les deux mots : *schaemend*, rougissant et *schwarmend*, divaguant. (*Note du trad.*)

(2) *Staats-und Regierungsfeindlich.* (*Note du trad.*)

(3) Strauss (David-Frédéric), le célèbre auteur de la *Vie de Jésus* (1835), né en 1808 à Ludwigsbourg, *Repetent* à Tübingen en 1852 ; il revint ensuite dans sa ville natale, fut appelé en 1839 à Zürich ; après sa destitution il revint à Ludwigsbourg dont il fut député et où il mourut le 8 février 1894. Ses *Œuvres complètes* ont paru en douze volumes (1876-1878); l'une de ses œuvres plus importantes outre la *Vie de Jésus* est : *Der alte und der neue Glaube* (*l'ancienne et la nouvelle foi*) parue en 1872. (*Note du trad.*)

(4) Feuerbach (Ludwig-Andreas, né à Landshut le 18 juillet 1804, mort près de Nuremberg, le 13 septembre 1872), anthropologue, panthéiste, eut une grande influence en Allemagne vers le milieu de ce siècle, entre autres sur Richard Wagner, principalement par son livre sur l'*Essence du Christianisme* (*Wesen des Christenthums*) (1849). (*Note du trad.*)

Bauer (1) jouaient encore dans nos tournois un rôle important. Mais, avant tout, c'étaient les questions sociales qui nous occupaient et nous échauffaient.

Nonobstant, je m'occupais presque avec autant de zèle de choses plus matérielles. Je m'embarquai — suite naturelle d'une éducation un peu trop sévère et par trop privée des plaisirs de la jeunesse — dans les folies les plus folles de la vie d'étudiant, et je puis honnêtement dire de moi : aucune folie ne m'est restée étrangère. Mais je ne me laissai jamais emporter par le courant, car je suis bon nageur (ce qu'il faut entendre à la lettre), et à aucun moment je ne perdis de vue la nécessité de devenir fort *physiquement*. Sans doute, je consacrais de plus en plus de temps à la *Corpskneipe* (2), mais je ne négligeais aucun exercice corporel : faire de la gymnastique, courir, manier le marteau, forger, — je travaillais avec beaucoup de zèle chez mon armurier, — tirer à la cible et chasser. Pour ne pas donner de fausses idées de ma chasse, je dois dire tout de suite que Marbourg possédait (et possède encore) une *chasse d'étudiants*, où chaque étudiant qui pouvait se procurer un permis de chasse avait le droit de chasser à cœur-joie. Et ce droit était tellement recherché que tout ce qui pouvait être chassé, depuis le chevreuil jusqu'à la grive, ou évitait le canton avec une exactitude absolument remarquable, ou s'enfuyait à quelques milliers de pas, avec la circonspection et l'énergie du désespoir, de tout ce qui, même de loin, ressemblait à un étudiant ou à un fusil. Et cela d'autant mieux que le canton voisin était une chasse du *prince-électeur;* et là il y avait lièvres et chevreuils en quantité, voire parfois un cerf échappé de Waldeck (3). C'est en essayant de punir l'incursion d'un de ces intrus, qu'un après-midi, un garde-chasse fort incivil, me fit siffler à l'oreille une volée de chevrotines dont je lui eusse sur le champ donné quittance si, pour son bonheur et le mien, je n'avais dégringolé dans un chemin creux couvert de neige, où je ramassai mon fusil si plein de neige que je ne pus en faire immédiatement usage.

Lorsque je n'allais pas à la chasse, j'étais presque toute la jour-

(1) Bruno Bauer (né à Eisenberg, Saxe, le 6 septembre 1809, mort à Bixdorf, près Berlin, le 13 avril 1882), publia une *Critique de la vie de Jésus de Strauss* (1838); nommé professeur à Bonn vers cette époque, il fut destitué en 1842. Il se fixa alors à Berlin; combattit l'émancipation des Juifs dans : *la Question Juive* (1843). Il écrivit ensuite un certain nombre d'ouvrages sur le dix-huitième siècle et la Révolution, sur l'Allemagne, la Russie et l'Angleterre ; et, vers la fin de sa vie, devint bismarckien. (*Note du trad.*)

(2) Le mot *Kneipe* signifie : réunion d'étudiants, et par extension, l'endroit où se réunit un groupe ou une association (*Corps*) d'étudiants, toujours une salle réservée de restaurant ou de café. (*Note du trad.*)

(3) La principauté de Waldeck est en effet voisine de la Hesse-Nassau. (*Note du trad.*)

née au stand de tir, où mon fidèle compagnon, un « *Mitkneipant* » (1) de la *Hasso-Nassoven* (mon corps), étudiant nassauvien du nom de *Schapper*, — nevèu du célèbre communiste *Schapper*, avec qui je me liai plus tard à Londres au *Kommunistenbund*. Ce studieux était original sous tous les rapports, — il s'était fixé trois buts dans la vie, du moins dans la vie académique : 1° N'ouvrir aucun livre d'étude; 2° détenir le record — bien que ce *mot* n'eût pourtant pas encore été emprunté aux Anglais, — de la boisson; 3° devenir tireur comme Otto le tireur, dont *Gottfried Kinkel* (2) a chanté la gloire. *Otto der Schütz* est le seul livre que je lui aie jamais vu lire, et il s'était tellement enthousiasmé d'Otto der Schütz, qu'en 1848 il ne devint républicain dans l'âme que parce que le poète d'*Otto der Schütz* l'était (3). Le temps que « l'Oncle » — c'était son surnom — ne passait pas au cabaret, il l'employait au tir ou dans la boutique d'un armurier, dont il était l'ami, et chez lequel il m'introduisit pour me faire initier au noble métier de l'armurerie ou s'y initier lui-même. Car il s'entendait à monter un fusil, à forger une batterie comme le meilleur des armuriers. J'acquis au tir une adresse suffisante, telle que je pouvais espérer devenir, dans les prairies et les forêts vierges du Wisconsin, un émule nullement indigne de Bas-de-Cuir.

Ayant en vue les profondes forêts américaines, je m'entraînai méthodiquement. En hiver, comme il n'y avait pas à penser à la natation, je consacrai le temps que je n'employais pas à autre chose, à faire des marches et des courses de fond, — en société autant que possible, car la philosophie et la discussion ambulantes me plaisaient beaucoup plus que les séances dans l'atmosphère d'une chambre. Je n'ai jamais aimé l'air d'une chambre, et de cette aversion, je crois devoir remercier cette bonne constitution que m'ont souvent enviée mes amis. Je n'ai jamais pu séjourner dans une pièce dont les fenêtres n'étaient au moins entr'ouvertes, et lorsque le soir, je sortais d'une sérieuse séance de *kneipe*, je n'allais jamais, — je voudrais écrire mon

(1) Mot forgé par l'auteur : un collègue de kneipe. (*Note du trad.*)

(2) Gottfried Kinkel (né près de Bonn en 1815, mort à Zurich en 1882), poète et critique d'art dont les œuvres les plus célèbres sont *Otto der Schütz* (1843) et *Grobschmied von Antwerpen*, professeur à Bonn, fut condamné en 1849, à Fribourg, à la prison perpétuelle; il s'enfuit en novembre 1850, avec l'aide de son ami Karl Schurz (devenu plus tard ministre de l'intérieur aux États-Unis), vécut en Angleterre, puis à Zürich, à partir de 1886 (Voir Alb. Forderer, *Erinnerungen aus Rastatt*, 1849, Lahr, 1899). (*Note du trad.*)

(3) *Otto der Schütz* est une vieille chanson de geste rhénane arrangée en *Singspiel* par Ferdinand d'Antoine (Cologne, 1792); reprise ensuite par Kinkel puis par sa femme Johanna Kinkel-Mathieu, ainsi que par Elise Schmeitzer de Brunswick 1853 (sur des paroles de son mari) et divers autres auteurs et compositeurs, notamment V. Nessler (15 novembre 1886, à Leipzig), l'auteur célèbre du *Trompette de Saeckingen* (texte de Rudolf Bunga). (*Note du trad.*)

droit chemin, mais il ne faudrait peut-être pas prendre l'expression au sens le plus absolu; ce ne serait pas conforme à la vérité, — je ne rentrais jamais *tout de suite* chez moi; je courais, quelque temps qu'il fit, hors de la ville, par monts et par vaux, pendant une couple d'heures, jusqu'à ce que le dernier atome de l'air impur de la *kneipe* fut expulsé de mes poumons. Je rentrais alors dans mon « échoppe » disposée fort à propos contre le « désir de miroir », m'endormais comme une marmotte, et me réveillais avec la tête lucide et l'appétit solide. Pour ce qui est du *Katzenjammer* (1), je ne le connus pas étant étudiant, et je ne l'eus vraisemblablement jamais éprouvé de ma vie, si j'avais toujours suivi une recette infaillible que je livre ici à la publicité. Ces marches de nuit où j'entraînais quelquefois des camarades, ne se passaient pas souvent sans quelques écarts. Ainsi, une fois, par une nuit sombre d'orage, nous éteignîmes par malveillance toutes les lanternes suspendues dans les rues suivant la coutume de nos pères, c'était pour nous un tour d'adresse à nous briser le cou, — et pour les réverbères à leur briser les verres, ce qui nous attira une poursuite combinée des veilleurs de nuit et des appariteurs de tout Marbourg. Nous réussîmes, il est vrai, avec la perte de quelques casquettes, à nous faire place en combattant, mais nous étions poursuivis et serrés sur un terrain défavorable, entre les deux bras de la Lahn. C'était en février, et pas de glace, de sorte que nous étions placés dans l'alternative de nous laisser prendre ou de traverser la Lahn à la nage. Je ne réfléchis pas, fis un plongeon dans l'eau glacée et nageai jusqu'à l'autre bord. Les autres, redoutant un bain froid, se firent prendre. Je me mis à courir, transi, pendant une demi-heure, et rentrai en ville, après bien des détours, par la porte opposée; puis, sans être inquiété, je revins chez moi. Bien que mes camarades qui marchaient vers la prison et, pour les dommages causés, eurent à payer une addition soignée, ne m'eussent naturellement pas dénoncé, je fus cependant soupçonné de complicité et très sévèrement réprimandé et considéré avec des regards soupçonneux par les autorités universitaires, qui n'étaient pas sans avoir reçu de Giessen les meilleurs rapports sur mon compte. Cette petite aventure d'étudiants, — et de celle-là seule j'ai fait mention ici, — est un fil qui, mêlé à d'autres fils, finit par former un réseau.

Dans la Hesse électorale, régnait l'Eglise, sévèrement, fanatiquement orthodoxe, dont le chef était l'éminent Villmar (2), auteur d'une remarquable histoire de la littérature allemande. Par le zèle avec

(1) Mot à mot : plainte de chat, *id est* mal aux cheveux, ou... *xylostôme*, pour traduire en grec une expression qui, en français, brave un peu l'honnêteté. (*Note du trad.*)

(2) Villmar (August, Friedrich, Christian), né à Saltz, en 1800, directeur du gymnase de Marbourg (depuis 1833) où il mourut en 1868, auteur d'une *Histoire de la littérature allemande*. (*Note du trad.*)

lequel je nourrissais mes conceptions athéistes, à toute occasion possible et impossible, je provoquai l'attention de Villmar, et un beau dimanche, à l'église, il prononça une philippique tonnante contre les négateurs de la divinité et les corrupteurs du peuple et me désigna si clairement, bien que sans prononcer mon nom, qu'il ne pouvait y avoir aucun doute sur ma personne. Ce fut le deuxième fil du réseau.

Un troisième fil viendra bientôt, beaucoup plus important que les deux premiers et formant à lui seul tout un réseau.

Nous entrons maintenant sur le terrain politique.

La Hesse électorale (1) s'était lancée dans la grande mêlée en faveur de la Constitution et le conflit n'était pas encore à sa fin. Elle faisait partie des Etats de la Confédération allemande qui, après la révolution de juillet, s'octroyèrent une Constitution, la plus libre, à la vérité, et la meilleure entre les constitutions allemandes. C'est justement parce qu'elle était si bonne, que le prince-électeur de Hesse l'avait en aversion. Il arriva, au cours de la lutte, que le tyrolien *Sylvester Iordan* (2), le père de la « Constitution », se plaça au premier rang des combattants et attira sur lui toute la haine du gouvernement et du prince régnant.

Il fut l'objet d'enquêtes pour cause d'intrigues démagogiques, et ses persécuteurs crurent, en 1839, pouvoir le confondre, lui, l'homme de la loi à la lettre, avec les « hautes trahisons » inventées par la *Commission d'enquête de Mayence* qui servirent à perdre mon grand-oncle, l'infortuné Weidig (3). Il fut mis en prison, et son procès dura pendant des années, tandis qu'il en attendait l'issue dans son cachot. Et

(1) La Hesse électorale (*Kurhessen* ou *Hesse-Cassel*) principauté jusqu'en 1866, avait alors environ 700,000 habitants. Elle était gouvernée par le prince Guillaume II (1821-1847). (*Note du trad.*)

(2) Sylvester Iordan, né le 30 décembre 1782, près d'Innsbruck, étudia d'abord le droit à Landshut (Bavière) et fut précepteur à Vienne, puis *Landsgericht* (juge) à Rosenheim, avocat à Landshut et à Munich. Habilité en 1821 à Heidelberg, il fut nommé en septembre de la même année professeur extraordinaire de droit à Marbourg; l'année suivante, il devint professeur ordinaire. En octobre 1830, il fut nommé « représentant » de l'Université kurhessoise, il prit part aux travaux préparatifs de la Constitution de 1831, exerçant une grande influence sur le Landtag. Après la dissolution de celui-ci, brouillé avec le gouvernement, il fut nommé de nouveau représentant de l'Université à l'Assemblée des Etats, mais ce choix ne fut pas approuvé par le ministère. En juin 1839, il fut soudain mis en observation, suspendu, emprisonné pour crimes de haute trahison commis en 1832 et 1833. Son procès, qui dura jusqu'en 1843, le rendit célèbre; condamné à cinq ans de forteresse, relâché sous caution en mai 1845, il fut acquitté en dernière instance, en octobre de la même année. En 1848, il fut membre du Vorparlement, plénipotentiaire de Hesse au Bundestag; représenta un district hessois au parlement de 1849. Après avoir vécu quelques années à Francfort, il mourut le 15 avril 1861, à Cassel. (*Note du trad.*)

(3) Weidig (Friedrich-Ludwig), né à Nassauschen le 15 février 1791, emprisonné à Darmstadt où il subit de mauvais traitements, à la suite desquels il se suicida (23 février 1837). (*Note du trad.*)

là-haut, dans une des cours intérieures du château de Marbourg, était la cellule ou le cachot dans lequel un homme honoré, considéré et aimé partout, notamment dans le pays hessois et surtout à Marbourg, pays de son enseignement, — il était professeur de droit et de sciences politiques, — passait sa vie dans la tristesse. La destinée de Iordan, destinée que je ne pouvais séparer de la destinée de mon oncle, fit sur moi une impression extraordinaire, et chaque fois que, écolier et, plus tard, étudiant, j'« excursionnais » de Giessen à Marbourg, ce qui était très fréquent, je montais au château de Marbourg et cherchais derrière les barreaux les traits pâles de l'homme, qui n'était que rarement visible, mais apparaissait cependant de temps à autre, méditatif et soucieux. Un jour il me fit un signe de tête amical. Il avait dû lire dans mes yeux que ce n'étaient pas une vulgaire curiosité et le plaisir de le voir qui m'attiraient là.

De ces promenades à Marbourg et au château, je revenais chaque fois en grand émoi, et la haine pour l'état imposé à l'Allemagne se gravait en moi de plus en plus profondément.

Inoublié et inoubliable est resté pour moi certain dimanche de mai 1840. Un ami de Marbourg, *Heinrich Maus,* étudiant en théologie, et parent de mon tuteur chez qui je demeurais, était venu en visite de Marbourg; il apportait une poésie de *Dingelstedt,* un natif de Hesse (d'un village près de Marbourg) dont la gloire commençait dès lors à rayonner (1). C'était imprimé sur une double feuille de ce « papier buvard » immortalisé par *Freiligrath* (2) dans sa *Schlacht am Binkenbaum* (*la Bataille au Bouleau*) et, lorsque Maus eut lu les premiers vers je lui arrachai ce papier et lus la poésie pour moi seul, m'enflammant de colère, jusqu'au bout, puis tout haut, presque suffoqué de passion, à toute l'assistance. Les vers du début me sont, encore aujourd'hui, présents à la mémoire. La pièce tout entière, relue après cinquante-huit ans, ne m'a guère plu. Qui connaît encore aujourd'hui Dingelstedt, le poëte de la liberté, le « veilleur de nuit cosmopolite », qui de cosmopolite est devenu politique, et dont les « longues jambes du progrès » sont devevenûes avec les années les longues jambes du recul ? Ces vers cependant sont pleins de pompe, et en outre c'est une pièce d'histoire, de ma propre histoire.

---

(1) Dingelstedt (Franz, baron von), né le 30 juin 1814 à Halsdorf, mort le 15 mai 1881 à Vienne, fut successivement intendant des théâtres de Munich (1850), Weimar (1857), de l'Opéra (1867) et du Burgtheater (1871) de Vienne. Il a laissé un grand nombre de poésies, tragédies, nouvelles, romans et des traductions et arrangements scéniques de Shakespeare. (*Note du trad.*)

(2) Ferdinand Freiligrath, poète lyrique, né à Detmold, le 17 juin 1810, mort à Cannstadt (Stuttgart) le 18 mars 1876; il s'enfuit en Angleterre en 1851 et ne revint en Allemagne qu'en 1868, où une souscription publique fut faite en sa faveur. (*Note du trad.*)

Elle est intitulée : « *Osterwort* » (1) par *Franz Dingelstedt*, et réclame l'élargissement de Iordan. En voici les cinq premières strophes :

Là-haut je me tenais, où, au milieu d'un monde de parfums et de fleurs,
Gris et gros le donjon domine, pour garder la vieille ville de Philippe;
A mes pieds de tous côtés, riante s'étendait la chère vallée de Lahn,
Et avec les premiers rayons de mai, le printemps me regardait.

Les esprits d'une joyeuse jeunesse surgissaient du sol clair :
« N'était-ce pas là ? — Et ici ! — Et là-bas... » disaient des voies amies.
Un souvenir muet et profond vint comme l'écho d'une cloche dominicale
Par les âmes des disparus lointains, qu'un nouveau lien resserra.

Soudain sur mon épaule se pose le doigt craintif d'un ami :
« Là, à la grille, » dit-il tout bas, indiquant le chemin de ronde ; —
Et deux yeux, grands, ardents, et une face pâle, défigurée,
Se fixèrent au delà des murailles sur la belle nature.

Seigneur du ciel ! Silence ! Silence ! Ne l'éveille pas de ses rêves !
Ah ! peut-être justement, ce regard, soit par delà les arbres verts,
Soit par delà les sommets bleus des monts, prit son essor vers le foyer,
Se riant de ces tours et de ces pierres dans le glacier du libre pays !...

Tu le reconnais ? — Le reconnaître ?! Un Hessois peut-il l'oublier ?
Ne vis-je pas comment, assis au banquet des heureux,
Comment il jeta feux et tonnerre lorsqu'il se leva en courroux,
Comment au souffle de sa bouche s'évanouirent en poussière finesse et puissance ?...

Dingelstedt naquit au village de Halsdorf, près de Krichheim, à deux heures environ de Marbourg, — en face de ce soulèvement géant de basalte au sommet duquel *Winfried Bonifacius* (2) fonda *l'Amœnebourg* (3), pensant à cette parole de la Bible : « Sur ce rocher je veux construire mon église. » « Le poète de Kassel », comme il se nommait dans son premier recueil de poésies, fréquenta à Marbourg le gymnase et l'université et s'enthousiasma pour la « vieille ville de Philippe » (4). Certes, c'était déjà une vieille ville, longtemps avant que Philippe le Magnanime et le Bien-Aimé ne vînt au monde ; et longtemps avant que,

(1) C'est-à-dire *Paroles de Pâques*. (*Note du trad.*)

(2) Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, né vers 680 à Idirton (Angleterre), légat du pape en Allemagne en 738 ; archevêque de Mayence en 747 ; fondateur de nombreux cloîtres et évêchés. Mort en 755, enterré à Fulda. (*Note du trad.*)

(3) Amœnebourg, village d'environ mille habitants, où eut lieu, le 21 septembre 1762, une bataille entre les Français et Ferdinand de Brunswick. (*Note du trad.*)

(4) Philippe le Magnanime (*Philipp der Grossmüthige*) né à Hambourg en 1504, régna de 1509 à 1567. C'est un des personnages les plus importants de l'Allemagne au seizième siècle. Il introduisit en 1526 la Réforme dans ses États, et conclut la même année l'alliance de Torgau avec la Saxe électorale. A la tête de la ligue de Smalkade en 1530, vainqueur de Ulrich de Würtemberg (1534), il fut vaincu en 1537 à Mühlberg par l'empereur qui le tint cinq ans prisonnier. Il mourut le 31 mars 1567, après avoir partagé la Hesse entre ses quatre fils. En 1527, il fonda l'Université de Marbourg. (*Note du trad.*)

brûlant d'amour pour son pays de Hesse, dont il ne voulait partager la souveraineté avec personne, pas même avec l'empereur, il n'y eût planté le drapeau de la Réforme..., j'allais presque dire de la Révolte, et n'eût fait poignarder, empaler, pendre et décapiter tant de paysans qui avaient eu la subversive pensée d'un royaume du ciel sur la terre; ce dont il eût bien pu laisser le soin au Dieu protestant.

A Marbourg vivait encore, quand j'étais étudiant, le souvenir de Dingelstedt. On me raconta sur lui les choses les plus extraordinaires: comment il faisait de la nuit le jour, — ce qui d'ailleurs n'a rien de rare chez les étudiants! — et comment il avait choisi pour ami le plus petit de l'Université, lui, le géant aux jambes interminables. Lorsque j'entrai à l'Université de Marbourg, il en était sorti depuis plusieurs années déjà, mais je l'avais vu pendant mes fréquentes visites antérieures, et toujours en compagnie de son ami lilliputien, derrière lequel il paraissait gigantesque, d'autant plus qu'il était mince comme un fuseau, ce qui lui avait valu le surnom de « barre debout » (*aufrechter Gedankenstrich*).

Toute l'affection de Dingelstedt pour Marbourg (et qui a vu une fois cette perle de la Lahn peut-il ne pas l'aimer?) nous fut révélée par cette poésie. Et cette poésie qui, au printemps de 1840, avait déchaîné en moi une telle tempête d'enthousiasme et de passion, me fut présentée aux yeux et à l'esprit un beau jour de mai 1847. De nouveau « une mer de parfums et de fleurs », d'où surgissait comme un récif du milieu de rochers chargés d'écume blanche, le donjon. L'image de l'homme qui, après avoir, là haut, langui des années, endurant le supplice de Tantale à la vue du paradis où il lui était interdit de mettre le pied, et qui, déclaré absolument innocent par la Cour suprême, venait de quitter la prison, — la pâle image de Sylvester Iordan se leva devant moi, et à côté, le visage sanglant de Weidig, et le visage angélique de sa petite fille de seize ans, morte au logis paternel, tandis qu'il se consumait au cachot... (1) et comme un éclair une pensée

(1) Dans son beau poème *Une Ame*, *Freiligrath* a chanté l'assomption de l'enfant qui « là-haut » est accueillie par *Schiller*, *Seume*, *Schubart* trois victimes de la tyrannie, et Seume, en particulier, de la tyrannie hessoise. Le poème se termine par ces vers mis dans la bouche de Seume :

Lui en un cachot, moi jadis au loin,
La même sinistre race de tyrans nous envoya.
Les gens ne t'avaient-ils donc pas dit
Que le Seume vogua vers la Nouvelle-Écosse?
Aussi supplie-t-il que bientôt avec les vertes cimes,
Il retrouve le gazon de la Lahn autour de son coteau.
Près de Hutten ton père doit s'asseoir,
Fille de Iordan, prie et sois consolée.

(*Note de W. Liebknecht.*)

On sait que le grand poète allemand Schiller dut fuir de Stuttgart et de Würtemberg à la suite des tracasseries du grand-duc, dans la nuit du 22 au 23 sep-

traversa ma tête : Tu as quelque chose à faire! Donne libre cours à ton instinct. Nous avons un *vivat* à porter à la victime de la justice du cabinet et du Bundestag, et un *pereat* à ses exécuteurs.

Je pensai, j'agis! J'en parlai à quelques amis, ils approuvèrent mon plan, et la nuit, avant minuit, nous montâmes au château et nous approchâmes de l'endroit qui avait servi de prison à Iordan; et dès que le premier coup de minuit sonna à l'église Sainte-Élisabeth, je criai aussi fort que je pus, avec d'autres paroles plus ou moins appropriées, mon *vivat* et mon *pereat*. La scène était terminée avant que le dernier coup de cloche se fut éteint dans l'immensité. Mais la manifestation du *Wartburgfest* était aussi très innocente et eut des suites vraiment tragiques (1). Non pas pour moi, à la vérité, mais vraiment sérieuses. Nous avions eu des témoins. La chose fut colportée et grossit comme une boule de neige. Et un jour, j'appris par un fonctionnaire bienveillant pour moi, et qui m'avait déjà donné quelques avertissements, que la situation était fort délicate. Je donnai des détails exacts et cela parut suffisant pour le moment.

Il y avait alors à Marbourg un vieux militaire, personnage peu agréable, qui passait pour être au service du gouvernement de Kassel, en qualité d'espion. Et cet homme qui dans le procès Iordan avait déjà joué un rôle de délateur, voulait maintenant se tailler sur mon dos son habit rouge. Il rapporta à Kassel que, parmi les étudiants de Marbourg, existait une association politique, aussi mauvaise sinon pire que celle des Noirs d'Iéna et de Giessen, et que j'étais l'instigateur et la cheville ouvrière de cette organisation. La graine tombait sur un bon sol; on décida de me poursuivre. Sous main, je fus instruit de ce qui me menaçait. J'en ris d'abord. Mais bientôt je dus me convaincre que ma liberté était en péril.

Que faire ? (2)

Les amis de Giessen, avec lesquels j'avais voulu émigrer au Wisconsin pour y fonder une colonie, étaient déjà partis. Je réfléchis.

---

tembre 1782, en compagnie du musicien Andreas Streicher, son ami, profitant d'une fête donnée par Charles-Eugène au grand-duc Paul de Russie et de sa femme, nièce du grand duc. Schiller arriva à Mannheim le 24 et y resta trois ans.

Le poète Schubart (1739-1791) est surtout célèbre par la captivité de dix années (de 1773 à 1783) où le retint le même duc, à Hohenasperg, pour une épigramme. Quant à Seume (Johann Gottfried) il eut une vie des plus agitées. Né près de Werssenfels, le 29 janvier 1763, il voulut un jour, avec 9 thalers en poche, partir pour Paris; arrêté à Vach, il fut conduit de ville en ville jusqu'à Brême et embarqué pour l'Amérique, à la solde du roi de Prusse; après vingt-trois semaines de voyage, il débarquait à Halifax, devenait sous-officier, désertait deux ou trois fois le service prussien tant en Amérique qu'en Europe, et après avoir élevé le fils du général Courbière à Berlin, mourait à Teplitz, le 13 juin 1810. (*Note du trad.*)

(1) Allusion à la fameuse fête de la Wartbourg (18 octobre 1817) où l'on célébra le troisième centenaire de la Réforme. (*Note du trad.*)

(2) En français dans le texte.

Au lieu de me laisser enfermer ici et de collectionner des expériences à la Iordan, ne valait-il pas mieux partir aussi pour l'Amérique? Mes préparatifs étaient faits depuis longtemps. Je n'avais plus besoin que d'un contrat de voyage et d'ailleurs j'avais déjà traité avec un agent, de sorte que tout fut prêt dans les quarante-huit heures.

Le bon ami qui m'avait mis sur mes gardes vint me voir le soir du jour où le contrat avait été signé, et d'un ton très sérieux : « Il faut que vous partiez dès cette nuit de Marbourg. Je sais de source sûre que vous devez être enfermé demain matin à la prison préventive. »

Ma résolution fut vite prise. L'ami Maus voulut m'accompagner, — peut-être jusqu'en Amérique, au moins jusqu'à Rotterdam. Il s'enquit aussitôt d'une voiture et nous nous fîmes conduire à la *Hasso-Nassoven-Kneipe* pour y faire nos adieux. En quelques mots, j'appris aux frères de mon corps ce qui se passait et leur dis qu'avant mon départ je voulais leur serrer encore une fois la main. Je m'attardai un peu, et Maus s'impatientait. « Adieu, frères! » « Frère, adieu! » Et tandis que je gagnais la porte résonna mon lied favori, celui que souvent je chantais à la kneipe, avec beaucoup de sentimentalité et de fausses notes :

Woblauf noch getrunken den funkelnden Wein!
Ade nun, Jhr Bruder, Geschieden muss sein! (1)

Je m'arrêtai et chantai encore le lied avec eux. Lorsque les dernières notes retêntirent, encore un puissant adieu, et dehors, en voiture, dans la nuit noire, vers le monde lointain, lointain.

En voiture, je rassemblai mes pensées. Mon cœur était triste et mélancolique. Il me revint que, l'hiver précédent, avec l'ami Maus, j'avais été consulter sur l'Amœnebourg une diseuse de bonne aventure célèbre au loin dans le pays, et qui, avec son matou noir, après m'avoir longuement considéré, s'était exprimée ainsi :

« Jeune petit monsieur! Vous aurez beaucoup de malheurs. Vous aurez beaucoup de choses difficiles à surmonter. Vous traverserez deux fois la mer. Mais finalement vous serez très riche et heureux! » — La rusée personne avait certainement deviné que je voulais aller en Amérique. Elle a d'ailleurs bien prophétisé, en gros. Seulement j'ai plus de deux fois traversé la mer, et la prophétie pèche, hélas! par sa conclusion.

---

(1) Ce lied, le 195e des *222 Commers und Studentenlieder* de A. Michow (Charlottenbourg-Berlin, brochure à 25 pf.) comprend quatre couplets. En voici le premier : « A la vôtre! Buvons encore le vin étincelant! Adieu, amis, il faut se séparer, Adieu montagnes, et toi maison paternelle, quelque chose m'attire puissamment au loin, au loin! Jouvivallera, jouvivallera!... » (*Note du trad.*)

A la prophétie de la « Sorcière » se mêlaient les accents du lied que je venais d'entendre :

Wohlauf noch getrunken den funkelnden Wein!...

Plus tard, deux fois encore je chanterai ce même lied. Dabord, dix-huit ans après, à *Grunewald près de Berlin* (1) au bord du *Schlachtensee.* Parce que je n'avais pas voulu aider à atteler les ouvriers allemands au char de l'État conduit par le hobereau prussien Bismarck, parce que je n'avais pas toléré que M. *von Schweizer* (2) rendit ce service à M. von Bismarck, j'étais exilé de Berlin et de la Prusse. Le lendemain je devais partir à la recherche d'un autre mouillage... Où ? Je ne le savais pas moi-même. Quelques membres de l'*Association berlinoise des imprimeurs,* où j'avais fait plusieurs conférences, et quelques amis de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiterverein* (Union générale des ouvriers allemands) : *Vogt,* ancien membre du *Kommunistenbund* (Union communiste); *Sigmund Meyer,* architecte, morts depuis, tous deux, en Amérique; *Theodor Metzner,* un des rares survivants qui aient appartenu à l'*Allgemeiner deutscher Arbeiterverein* depuis le début; le tailleur *Reimann,* mort aussi, d'autres encore, voulaient encore une fois être avec moi, et alors, par un beau dimanche, nous allâmes à Grunewald. Là, nous nous promenâmes sur le Schachtensee, que je voyais pour la première fois, — les propos allant de ci, de là, gais, fiers, tristes, jusqu'à ce que tomba le crépuscule : il faut se séparer.

J'adressai quelques mots à mes amis, les remerciant de leur fidélité et leur annonçant mon retour pour une époque non éloignée. Lorsque j'eus fini et que tous m'eurent serré les mains, l'un d'eux entonna :

Wohlauf noch getrunken, den funkelnden Wein!

Et tous reprirent en chœur.

Je pensai à cette soirée de la *Hasso-Nassoven-Kneipe,* où l'air de ce lied avait accompagné mon départ vers un avenir incertain, vers les aventures, la révolution, la prison, l'exil.... et maintenant, après le retour au foyer, encore une fois vers l'exil et un avenir tout aussi incertain, comme dix-huit ans plus tôt.

La deuxième fois, ce fut en 1890. Vingt-cinq ans s'étaient écoulés

(1) Grunewald est un château de chasse entouré de haies (47 kilomètres carrés), entre Charlottenbourg, Havel et Vannsee, comparable au Bois-de-Boulogne. (*Note du trad.*)

(2) Jean-Baptiste von Schweitzer, socialdémocrate et vaudevilliste, né le 12 juillet 1834 à Francfort, président de *l'Allgemeiner deutscher Arbeiterverein,* dont il va être question, de 1864 à 1871; mort le 27 juillet 1875.

depuis mes adieux de Grunewald et quarante-trois depuis mes adieux à la *Hasso-Nassoven-Kneipe* de Marbourg. Après mon expulsion de Prusse, je m'étais arrêté quelques semaines à Hanovre, chez mon ami *Schweichel* (1), et j'y avais tâté le terrain. Le résultat de mes enquêtes fut que j'arrêtai mon choix sur trois villes : Leipzig, Francfort-sur-Main et Hambourg. Mais d'abord *Leipzig*. J'y allai, je vis, je restai. J'y restai un quart de siècle, — y compris les huit années que je dus, involontairement, passer dans le village voisin de Borsdorf, sous le règne du petit état de siège.

Ce fut une époque féconde, agitée, que ce quart de siècle où se pressèrent tant de travaux et d'événements. Le temps d'apprentissage et d'étude à l'*Arbeiterbildungsverein* (Association d'éducation ouvrière), l'avenir du parti social démocratique, le procès de haute-trahison, le temps de forteresse à Hubertusbourg, les luttes entre Eisenachiens et Lassalliens, la fraternisation et l'union des frères ennemis, la loi contre les socialistes, la chute de cette loi et du prince de Bismarck et, la victoire obtenue, la nécessité de transporter le quartier-général à Berlin. Tant de choses m'attachaient à Leipzig, et tant d'hommes ! Mais l'intérêt du parti est la suprême loi d'un homme de parti. Je me soumis, d'accord avec mes amis de Leipzig. Nous prîmes congé mutuellement. La veille de mon départ pour Berlin, nous allâmes ensemble à *Connewitz*. Discours et contre-discours. Mais combien différents d'il y a vingt-cinq ans, à Grunewald près de Berlin ! Alors ce n'était qu'un embryon de parti, ce n'était qu'une poignée de pionniers faisant escorte à un proscrit. Maintenant, c'est un parti vainqueur, organisé par toute l'Allemagne, éprouvé et trempé par douze années de loi sur les socialistes, malgré le bannissement et le bâillon, plus fort que ses persécuteurs, vainqueur et triomphant de tous les détenteurs du pouvoir et de l'autorité. Mais, bien que la situation fût favorable, notre position éminente, la perspective sur l'avenir brillante ce soir de Connewitz, — nous n'étions pas précisément bouillants. L'attitude était contrainte. Lorsqu'on a travaillé ensemble un quart de siècle, combattu coude à coude, et grandi ensemble dans la communauté de souffrance et de lutte, il est dur de se séparer. Minuit était déjà passé depuis longtemps, et il *fallut* se séparer. Nous nous levâmes, et à ce moment l'un de nous entonna et tous les autres suivirent avec émotion :

Woblauf noch getrunken, den funkelnden Wein !...

Le lied fut chanté jusqu'à la fin et nous nous séparâmes. C'était

(1) Robert Schweichel (né à Kœnigsberg le 12 juillet 1821), romancier et nouvelliste dont les œuvres ont souvent les Alpes comme théâtre. Vit encore à Berlin.

la deuxième fois depuis mon départ de la *Hano-Nassoven-Kneipe* de Marbourg.

Ainsi ce beau Studentenlied, qui est devenu un lied populaire, souvent refait, sur une mélodie à la nouvelle mode, hélas! m'a trois fois été chanté, à trois moments importants pour moi. Et chaque fois que je l'entends, le cœur me bat plus fort, et mon impression profonde n'est pas amoindrie de ce que, en ces trois circonstances, je n'ai pas bu une goutte de « vin étincelant », mais bien une plus ou plus ou moins grande quantité de bière mousseuse, qui sur le moment, par la magie de la fantaisie, se transformait en vin étincelant.

Mais revenons à l'année 1847 et à la « chaise » roulant sur la grand route de Marbourg à Giessen.

J'étais donc « en fuite » ! Je ne pensais pas au danger... ; dans une demi-heure nous serons à la frontière de la Hesse *grand-ducale*, hors du pouvoir des autorités de la Hesse électorale et en sûreté. Pendant ce voyage, je voyais clair pour la première fois seulement..., c'est-à-dire il m'apparaissait clairement que le sol se dérobait sous mes pieds et que j'étais précipité en pleine nuit... sans arrêt, dans un espace infini, jouet du hasard dont il dépendait que je tombasse sur une étoile ou que je me perdisse dans la nuit.

A présent, les sombres pensées s'envolaient aussi vite qu'elles étaient venues. A Giessen, je mis en ordre ce que j'avais à mettre encore en ordre. De Giessen à Francfort, où j'avais quelques emplettes à faire et à prendre congé de quelqu'un. Et de Francfort à Mayence, où nous nous embarquâmes sur un vapeur du Rhin.

Comme j'étais heureux sur le bateau, et sur le Rhin, et sur la mer...

C'était l'été... je ne me souviens plus quel jour du calendrier, bien qu'il exerça une grande et décisive influence sur mon existence. Nous (l'ami Maus et moi) prîmes la ligne du Taunus, un des quelques chemins de fer qui fussent alors construits en Allemagne, et par conséquent une rareté.

Notre compartiment était presque vide. Avec nous, deux personnes seulement : une vieille dame et un homme paraissant approcher de la trentaine, coiffé d'un chapeau à larges bords qui ombrageait sa figure aux angles remarquablement rudes. Contre mon habitude, — je puis encore aujourd'hui voyager tout un jour sans desserrer les dents, — je parlai avec mon ami de notre projet de voyage et fis sans doute une remarque qui fit deviner mon envie d'aller en Amérique. Bref, le monsieur au visage à angles rudes se retourna tout à coup, soulevant son chapeau à larges bords, et me dit :

— Pardonnez-moi ; si j'ai bien entendu, vous voulez *émigrer ?*

Il y avait quelque chose de singulier dans le ton de sa voix, —

quelque chose comme du mépris, si bien que j'en fus presque piqué au vif. Avec un regard et un ton de voix pas précisément aimables, je lui répondis brièvement :

— Qu'est-ce que ça a d'étonnant ? Est-ce qu'un homme qui n'a pas une âme de chien peut rester dans ce pays-ci ?

— Ah ! alors, vous en avez assez de l'Europe ? L'Etat de l'Allemagne vous dégoûte ? Mais pourquoi émigrer ? Vous feriez *beaucoup mieux de rester dans ce pays,* tout au moins en Europe.

Alors j'ouvris les oreilles. Une foule de pensées et de sensations tourbillonna en moi. Dans *Heine,* j'avais déjà lu que le Français, lorsqu'il n'est pas content de son gouvernement, fait une révolution, tandis que l'Allemand, lorsqu'il n'est pas content du gouvernement, laisse le gouvernement en Allemagne et s'enfuit en Amérique ; et la pointe de cette boutade amère m'entra profondément dans la chair.

— Que dois-je faire ici ? Que *puis*-je faire ici ? » m'écriai-je (je ne donne ici, naturellement, que le *sens* de cette conversation). « Dans une prison allemande perdre ma jeunesse, être tué comme Weidig, — avoir les ailes rognées dans un cachot comme le pauvre Iordan, — je n'en ai nulle envie. Mieux vaut être là-bas, au pays libre, où je serai un homme libre et utiliserai mes forces. La danse commence enfin en France, l'Amérique n'est pas hors du monde et je serai à mon poste.

— En France ! en France ! Pourquoi toujours en France ? *Pourquoi pas en Allemagne ?* Pourquoi pas n'importe où autre part ? Est-ce qu'on ne se remue pas partout : en Pologne, à Genève, en Italie et en Suisse ? En *Suisse,* une révolution se prépare. La lutte contre le *Sonderbund* (1) commence, et c'est une lutte contre la vieille Europe rouillée du despotisme, une lutte contre Louis-Philippe, contre Metternich et ses aides maçons de Berlin et contre la vermine de la *Bundesnacht* (2) de Francfort ! *Là est vôtre place, non pas en Amérique.*

Cette parole me toucha au cœur comme une révélation. Je m'animai de plus en plus et me confessai, avec le besoin de confiance de la jeunesse, à cet étranger qui, en quelques minutes, avait pénétré toutes les angoisses de mon âme. C'était un docteur Ludolf, professeur à l'Institut Frœbel à Zürich, — qui appartenait alors au capitaine prus-

(1) Le *Sonderbund* est l'union de sept cantons catholiques suisses (Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwalden, Zoug, Fribourg et Valais) formée en 1843 contre les autres cantons. La *guerre du Sonderbund* éclata en novembre 1847 et se termina par la défaite des catholiques : elle avait duré douze jours, du 13 au 24 ; elle eut pour résultat l'expulsion des jésuites. (*Note du trad.*)

(2) Jeu de mots entre *Bundestag* et *Bundesnacht*, le mot *Tag* voulant dire *jour* et *assemblée* ; *Bundestag*, c'est le jour ou l'assemblée de l'Union, la diète de Francfort et comme cette assemblée était un véritable chaos, Liebknecht l'appelle plaisamment : la « *nuit* de l'Union ». (*Note du trad.*)

sien de *Beust*,— lié avec *Herwegh* (1), *Treichler*, *Arnold Ruge* (2), *Julius Frœbel* (3) et tant d'autres dont les noms seuls agissaient déjà sur moi avec une force magique. Et il me fit une description si alléchante de la Suisse en général et de Zürich en particulier que, à cette question qu'il me posa brusquement :

« J'ai été envoyé en Allemagne chercher un professeur pour notre école-modèle, je crois que vous avez les aptitudes nécessaires, voulez-vous accepter, ou du moins essayer ? » sans me faire prier, je répondis oui.

A Mayence, nous descendîmes au même hôtel. A mesure que j'étais avec lui, mieux me plaisait mon compagnon de voyage. Pendant la nuit, je repassai dans mon esprit les événements de la journée. Maintenant, je voyais clair en moi-même. Maintenant, j'avais un but. Je sentais de nouveau le sol sous mes pieds. Je résolus de partir tout de suite pour Zürich. L'ami Maus était prêt à m'accompagner. Le lendemain matin, je cherchai l'agent d'émigration avec lequel j'avais fait un contrat. Je me déclarai prêt à abandonner la moitié de la somme payée. Cela ne suffisait pas et finalement je ne rentrai que dans un quart de ce que j'avais déboursé. Mais est-ce que de telles mesquineries me touchaient ?

Nous restâmes un jour encore à Mayence, puis prîmes congé du docteur Ludolf, qui voulait passer quelques semaines dans son pays (en Hanovre, je crois) et fîmes route vers la Suisse, au lieu de l'Amérique.

Lorsque, il y a onze ans, je parcourus le Wisconsin et que j'y vis des domaines allemands, avec des fermiers allemands, des fermières allemandes et leurs nombreux enfants devant la porte, — je pensai à ce voyage en chemin de fer de Francfort à Mayence, sans lequel je serais peut-être maintenant, moi aussi, avec femme et enfants, devant une de ces fermes, que le train bourdonnant effleure. Ai-je choisi le meilleur chemin ou le pire ?

---

(1) Le célèbre poète et socialiste Georg Herwegh (1817-1875). Sa correspondance a été récemment publiée.

(2) Arnold Ruge (né à Bergen en 1803, mort à Brighton en 1880), philosophe et révolutionnaire, *docent* à Halle en 1832, après avoir été enfermé six ans à Coblentz comme *Burschenschafter*, co-fondateur des *Hallische Jahrbücher* (1838-1843) et plus tard des *Deutsch-franzæsische Jahrbücher* qui n'eurent que deux numéros (avec Karl Marx) ; s'enfuit en Angleterre après les événements de 1849.

(3) Friedrich Frœbel, célèbre pédagogue allemand (1782-1852), étudia les sciences naturelles en 1810 et 1811 à Gœttingen et à Berlin, passa deux ans à Ifferten avec le célèbre Pestalozzi ; fonda en 1816 une école transférée plus tard à Keilhan où il publia (1826) *die Menschenerzihung*. Après un nouveau séjour en Suisse de 1831 à 1836, il fonda son *Jardin d'Enfants* (*Kintergarten*) à Blankenbourg (Thuringe) (1840). Son fils Julius, libéral, député au parlement de 1848, fut condamné à mort à Vienne avec Robert Blum, puis gracié.

Combien de fois n'ai-je pas désiré être fermier ?

Et si j'étais devenu fermier, combien de fois aurais-je désiré *ne pas* être fermier ?

Personne n'a éprouvé plus que moi, sur sa propre peau, que la vie *n'est pas* une barre de fer que chacun peut forger suivant son image favorite.

***

Après un trajet très agréable, pendant lequel je touchai du doigt par des exemples de toute sorte le libéralisme badois qui se changeait déjà en un chatoyant radicalisme républicain, nous arrivâmes à Zürich par une délicieuse soirée de fin d'été. Vers les *Alpes,* comme vers la *mer,* j'ai été, dès ma plus tendre jeunesse, attiré magnétiquement. Mon tuteur, condisciple de mon père mort prématurément, avait été avec lui en Suisse, — un voyage en Suisse, il y a quatre-vingts ans, n'était pas chose commune comme aujourd'hui, — et il m'en avait souvent parlé. A Schaffhouse, qui nous donna avec la vue de la chute du Rhin et le cristal remarquablement limpide des eaux du fleuve, un avant-goût des merveilles naturelles attendues, nous franchîmes la frontière suisse. Quelques instants après, un compagnon de voyage (on était encore au temps des diligences) cria : « Les Alpes ! Les Alpes ! Voilà la montagne ! » Tout le monde regarda dehors. Je détournai les yeux. Je savais qu'il n'y avait de visible qu'une partie des Alpes, et je voulais voir leur splendeur *tout entière,* en jouir *tout à fait* dès la première fois. On m'avait dit que, des ponts de Zürich, il y a un panorama remarquable des Alpes suisses orientales. Et j'étais résolu auparavant à n'accorder aux Alpes aucun regard.

Nous voilà à Zürich. Vite descendus à l'hôtel du Lac, — bâtiment assez modeste alors, — les bagages descendus, et dehors sur les ponts. Alors je regardai. Mon abstinence fut richement récompensée. Le lac d'émeraude, avec son onde transparente comme l'azur, à droite l'imposant Utli, et devant nous, dans l'or brillant du couchant, si claire et limpide qu'on croyait pouvoir l'atteindre avec la main, la large chaîne des Alpes, perdue dans le ciel. Je restai là, muet. Et alors, l'or du couchant se colora de pourpre, et l'imposante masse s'enflamma; en extase, je criai à mon ami : « Je reste ici ! »

Et je restai à Zürich.

A l'Institut Frœbel, tout alla à souhait. Au Schiffslande (1), dans la maison des Locher, chez les parents de Locher, le réformateur badois qui se fit connaître plus tard, je trouvai un logement avec vue sur une partie du lac et l'Utliberg. Par la suite, j'appris que dans ma

(1) Vieille rue de Zürich, presque au bord du lac. (*Note du trad.*)

chambre avait séjourné *Lessing*, agent provocateur prussien, — étudiant que la police avait acheté pour surveiller les réfugiés en Suisse après 1830, et qui faisait son métier exactement de la manière aujourd'hui encore en vigueur parmi les agents provocateurs, — nationaux et internationaux. La maxime « ne rien savoir et ne rien oublier » a encore presque plus de valeur pour les policiers que pour les « hommes d'État ». Ces derniers, — d'aussi loin qu'ils appartiennent à la carrière, apprennent au moins de temps à autre une ou deux formes ou formules nouvelles, — la police, au contraire, en est toujours exactement aux moyens et aux trucs de *Fouché,* voire même de l'époque de Louis XIV, où commença d'entrer en vigueur l'usage des agents provocateurs. Lorsque la trahison de Lessing fut découverte, ses victimes tinrent, dans un endroit écarté du *Sihlhoelzli* (1), près de Zürich, un tribunal fehmique; il fut, l'interrogatoire terminé, condamné à mort et poignardé par deux des conjurés désignés d'avance pour l'office de bourreaux. Le cadavre fut retrouvé dès le lendemain matin, reconnu et porté à mon domicile, — dans la chambre que j'occupais maintenant. Ma servante, qui était déjà dans la maison alors, me raconta comment le lendemain de l'événement, lorsque le cadavre gisait sur le lit, les « amis » avec lequel l'assassiné avait eu des relations étaient venus l'un après l'autre, et comment, à l'entrée du dernier, les blessures s'étaient rouvertes,... comme la blessure de Siegfried à l'approche de Hagen. Ma ménagère ne parla pas du tout de Siegfried, il est vrai, — mais en elle survivait la vieille superstition païenne aussi vivace que chez les vieux Burgondes du temps de Siegfried ou du *Niebelungenlied,*... et que chez ma propriétaire de Borsdorf. Tant le peuple est conservateur, — et surtout dans les démocraties, — ce que j'ai appris, pour la première fois d'ailleurs, beaucoup plus tard. Le Hagen de Lessing me fut nommé; il avait une situation officielle élevée dans le canton; après le meurtre il fut évidemment mis en observation et désigné unanimement par la voix populaire, — *non pas* comme un meurtrier, mais comme un *vengeur* — qui avait porté le coup mortel. Je l'ai vu souvent, j'ai même parlé avec lui de beaucoup de choses. Je ne l'ai jamais vu rire.

Je me consacrai à mon enseignement avec beaucoup de zèle. Le « chef » de l'Institut, *mon chef* par conséquent, *Karl Frœbel,* neveu du *Kindergarten-Frœbel,* et frère de *Julius Frœbel*, que j'appris à connaître ainsi que sa femme, née *Haller*, dans notre maison d'école,

(1) La Sihl est une petite rivière que reçoit la Limmat (affluent de l'Aar) à sa sortie du lac, au milieu de la ville de Zürich ; elle côtoie le lac de Zürich à l'ouest, du côté de l'Utliberg. *Sihlhoelzli* est un endroit de plaisance au bord de la Sihl. (*Note du trad.*)

(2) C'est-à-dire semblable au tribunal des Francs-juges ou de la Sainte-Fehme. (*Note du trad.*)

— grande bâtisse, semblable à une grange, tout au bord du lac, à Seefeld, — était un pédagogue remarquable, je lui dois beaucoup de reconnaissance. *Treichler, Ruge, Follenius* (1) et autres que j'admirais de loin et que le docteur Ludolf m'avait fait miroiter comme des phares, je les voyais et je les considérais de près maintenant... et tous n'étaient pas si grands de près que de loin.

Herwegh n'était plus à Zürich ; — il s'était, avec sa femme, retiré à Paris où il menait avec l'Ariane abandonnée de Thésée-Liszt, la comtesse *d'Agoult* (2), une allotria (3) nullement louable ni glorieuse. Je le rencontrai six mois plus tard, après la révolution de février.

Les temps étaient agités et devenaient de jour en jour plus agités. La *question du Sonderbund* se nouait en un nœud qu'il allait falloir résoudre par le fer. Encouragés de France, d'Autriche et de Prusse, les cantons catholiques refusaient l'expulsion des jésuites et la dissolution du Sonderbund. On comptait que le nombre de voix nécessaires pour tenir séance (au Bundestag) ne serait pas atteint, et que s'il l'était, il ne se mettrait pas en mouvement et en action. C'était compter sans l'hôte, autrement dit sans le peuple suisse. La majorité nécessaire *fut* réunie et le gouvernement fédéral mis en mouvement. La *guerre du Sonderbund* commença. Je voulus y prendre part comme volontaire, mais je fus repoussé avec ma requête. Ainsi je vis le premier coup partir dans la montagne, qui mit en branle l'avalanche révolutionnaire, et lorsqu'elle vint à rouler, je vis *par distance* (4) des hauteurs de l'Albis, la bataille décisive de Giesliken (23 novembre 1847) (5), et je me réjouis de la victoire brillante et fondamentale.

Entre temps je fus enrôlé parmi les journalistes. A l'exception d'une couple d'articles que, sur les instances de mon ami de l'Université de Giessen, *Rudolf Fendt*, j'avais écris au *Zuschauer* de *Gustav Struve* (6) dont il était un assidu collaborateur, j'étais encore tout à fait innocent sur le domaine journalistique, — mais non sur le littéraire, cela va sans dire, car dans des tiroirs secrets et heureusement restés tels, j'avais amassé quelques douzaines de kilos de poésies, parmi lesquelles une tragédie triste à fendre le cœur. Les préparatifs de

(1) August Follen, dit Follenius (né à Giessen en 1794, mort à Berne en 1855), emprisonné de 1819 à 1821 comme démagogue ; plus tard professeur à Aarau. (*Note du trad.*)

(2) La comtesse d'Agoult (Daniel Stern en littérature) (1805-1876), qui de sa liaison avec Liszt (1835 à 1839) eut trois enfants, dont Blandine (Mme Émile Ollivier, morte en 1863) et Cosima (Mme H. de Bülow, puis Mme R. Wagner). (*Note du trad.*)

(3) Mot grec souvent employé en allemand dans le sens de *Unfug* (scandale, désordre). (*Note du trad.*)

(4) En français dans le texte. (*Note du trad.*)

(5) Le lendemain les troupes fédérales entraient à Lucerne et le *Sonderbund* était détruit. (*Note du trad.*)

(6) Sur Gustave Struve, voir la *Revue Socialiste* de mai 1899, p. 536 et suivantes.

la guerre du Sonderbund m'avaient mis la plume à la main; je trouvai dans la quotidienne *Mannheimer Abendzeitung*, le journal le plus radical de cette époque, un accueil et un débouché si bienveillants que je ne renonçai pas absolument par avance à toute rétribution, bien que j'eusse considéré comme une profanation de la noble mission de journaliste de travailler pour de l'argent.

Mes articles me valurent beaucoup d'éloges et beaucoup de critiques, beaucoup d'inimitiés, mais aussi beaucoup d'amitiés. A Zürich, l'attention des cercles influents se tourna vers moi, et l'on me fit l'honneur de me prier de rédiger l'*Eidgenossische Zeitung,* l'ancien journal de *Blountschli* (1), qui, après la chute du Sonderbund, n'était plus qu'un bien sans maître. Pendant les pourparlers arriva la *Révolution de Février*, qui m'appela à Paris. Mais avant de partir, j'avais fait quelques démarches préparatoires pour acquérir la qualité de citoyen suisse.

De mon voyage à Paris je revins encore à Zürich, en avril 1848. Les événements avaient suivi leur cours et tout était en bonne voie lorsqu'en septembre, le *Struveputsch* (2) vint bouleverser tous nos comptes. Je fus emprisonné, d'abord à *Saeckingen,* puis à *Fribourg*, jusqu'en *mai 1849* qui m'ouvrit la prison, me précipitant dans la « *campagne* » *pour la Constitution de l'Empire,* et finalement me renvoya au bord du bleu lac de Genève. De ma vie là-bas j'ai raconté quelques épisodes l'an dernier.

L'année prochaine, peut-être...

W. LIEBKNECHT.

(*Trad. par J.-G. Prod'homme.*)

---

(1) Blountschli (Johann-Zaspar), né à Zürich le 7 mars 1808, mort à Karlsruhe le 21 octobre 1881; professeur à l'université de Zürich dès sa fondation (1833); se retira des affaires publiques auxquelles il avait pris une part très active de 1839 à 1846, après la guerre du Sonderbund et s'établit à Munich où il professa le droit de 1848 à 1861. Appelé à Heidelberg, il y resta vingt ans, jusqu'à sa mort. C'est lui qui rédigea le code zürichois de 1844 à 1853. (*Note du trad.*)

(2) C'est le nom donné à l'incursion faite en 1848 par Struve, à la tête d'une petite troupe, sur le territoire badois à Lœrrach. Struve fut pris, mis en prison et délivré seulement par les événements de l'année suivante. (*Note du trad.*)

A ce propos une rectification aux articles parus l'an dernier, p. 424, note 2, la rivière de Murg dont il est question se jette au nord et non au sud du duché de Bade, sur la rive droite du Rhin également, après avoir traversé Rastatt.

LE PARTI SOCIALISTE

AUX ÉLECTIONS ALLEMANDES DE 1898

Nous avons étudié, dans un article précédent (1), les programmes des divers partis féodaux et bourgeois et la lutte contre le socialisme aux élections allemandes de 1898. Nous nous proposons de dire ici comment fut organisée la campagne électorale des socialistes, et quel est le programme avec lequel ils se présentèrent devant le corps électoral.

*
* *

La question des élections avait été inscrite à l'ordre du jour du dernier congrès du parti, tenu à Hambourg du 3 au 9 octobre 1897, et trois séances avaient été employées à l'examiner. Sans discussion, on avait décidé de présenter des candidats, comme par le passé, dans toutes les circonscriptions où le parti était organisé; on avait déterminé les engagements que devrait prendre un candidat bourgeois pour être, au second tour de scrutin, soutenu par le parti; on avait donné mission au Comité Directeur de publier, à l'usage des propagandistes, un manuel électoral exposant et commentant l'œuvre du Reichstag pendant la législature écoulée. Enfin on avait échangé des vues sur la situation politique, sur le sens et l'importance des prochaines élections, sur les questions d'intérêt actuel autour desquelles la bataille électorale devrait être engagée : question du « marinisme », question de la politique douanière et du renouvellement des traités de commerce, question des libertés politiques.

Quoique les élections ne dussent avoir lieu que vers le mois de juin, la campagne socialiste commença peu de temps après le congrès. La direction en fut confiée, dans les diverses parties de l'Empire, aux organisations provinciales, selon le système de décentralisation qui avait donné en 1893 de si heureux résultats; chaque province ou Etat

(1) *Revue Socialiste*, févr. 1900.

particulier fut divisé en *sections de propagande* comprenant un certain nombre de circonscriptions, les mêmes généralement qu'en 1893. A la tête de chaque section fut placé un *comité électoral central,* chargé de seconder dans leur tâche les comités électoraux des diverses circonscriptions en leur envoyant des fonds, des propagandistes, et en les approvisionnant de feuilles volantes et de brochures.

Bien qu'abandonnant entièrement aux comités électoraux centraux le soin des affaires électorales dans les diverses régions, le Comité Directeur du parti ne resta pas étranger au mouvement : il fonctionna comme *Comité Electoral Central du Parti Socialiste.* Son rôle fut double : il consista d'une part à distribuer des fonds aux comités régionaux dont les ressources propres étaient insuffisantes, d'autre part à leur fournir des propagandistes et des écrits de propagande.

Le Comité Directeur dépensa, pour la campagne, 266,522 francs. Il adressa aux comités électoraux centraux trois modèles de feuilles de propagande, convenant plus particulièrement celui-ci à une circonscription ayant telle composition, celui-là à telle autre ; il édita et répandit par centaines de mille une brochure écrite spécialement pour les populations rurales ; enfin, conformément au vœu qu'avait exprimé le congrès, et élargissant même les cadres qui avaient été prévus, il publia un *Manuel pour les Electeurs Socialistes* (1), ouvrage de 397 pages qui traite de la nature des différents partis politiques allemands, de leurs tendances, des intérêts qu'ils représentent, des questions principales de la vie politique, économique et sociale de l'Allemagne et de l'attitude prise en face de chacune d'elles par chaque parti, des débats principaux du Reichstag pendant la dernière législation, et des votes des divers groupes, enfin du socialisme, de ses principes, de ses fins, des objections que les adversaires élèvent contre lui, et des réponses qu'il faut faire à ces objections. Ce Manuel fut édité à cinq mille exemplaires; plus de trois mille en furent mis gratuitement à la disposition des propagandistes et des *hommes de confiance* du parti.

Grâce à l'institution des comités électoraux centraux et à la collaboration féconde de ces comités et du Comité Directeur du parti, la lutte put être engagée, pour la première fois, dans les 397 circonscriptions de l'Empire. Aucune circonscription ne fut sans candidat socialiste. Ajoutons qu'il n'y eut, — à une exception près, — plus d'un candidat socialiste dans aucune circonscription. *A une exception près :* en effet, dans la circonscription de Solinger, à la suite de dissensions parmi les militants, le spectacle fut donné au corps électoral d'une compétition entre deux candidats socialistes. Pareille chose ne

(1) *Handbuch für Sozialdemokratische Wæhler. — Der Reichstag 1893-1898.* Berlin, 1898. — Verlag : Expedition der Buchhandlung Vorwærts.

s'était jamais vue depuis que l'unité avait été faite à Gotha, en 1875, dans le parti socialiste allemand.

Nous avons dit, dans notre premier article, quels furent les procédés de pression employés par les patrons, les autorités, l'Église, dans leur lutte contre le socialisme ; nous avons vu avec quel zèle la police s'employa à empêcher les socialistes de parler ou de répandre leurs écrits de propagande : à la pression, à la persécution, les socialistes opposèrent la force de l'organisation, de la discipline, du dévouement, la puissance contagieuse de la foi et de l'enthousiasme ; quand la police dissolvait leurs réunions, ils partaient en chantant les chants du parti, et les masses qui n'avaient pu entendre leurs discours partaient avec eux, chantant avec eux la *Marche des Socialistes* ou la *Marseillaise Ouvrière*, emportant les feuilles volantes, les brochures qu'ils leur avaient distribuées.

*
* *

Quel était le contenu de ces feuilles volantes et de ces brochures ? Que disaient les orateurs du parti, quand ils pouvaient parler ? Quels étaient, en un mot, les éléments de la propagande des socialistes ? C'est ce que nous nous efforcerons de déterminer en prenant pour base de notre exposé l'*Appel Electoral* du groupe socialiste du Reichstag, signé par les quarante-huit députés du groupe, le *Manuel Electoral du Parti* et la brochure à l'usage des populations rurales, édités par le Comité Directeur, les trois modèles de feuilles de propagande adressées par lui aux comités électoraux, une soixantaine de feuilles de propagande éditées par les comités électoraux centraux et les comités électoraux locaux de diverses régions et circonscriptions, quelques brochures, enfin quelques comptes rendus de réunions publiés par des journaux socialistes.

D'après l'ensemble de ces documents, nous distinguerons dans la propagande dont nous nous occupons deux parties, dont l'une, par la nature de son objet, par la nature des principes auxquels elle se rapporte, est essentiellement démocratique, l'autre, proprement socialiste.

Dans la partie de la propagande que nous avons caractérisée, en raison de son objet, comme démocratique, il y aura lieu de distinguer encore deux parties, dont l'une a trait à des questions actuelles, à des questions du jour, l'autre, à des problèmes généraux. C'est ainsi que, d'un côté, on mettra en lumière les périls de la nouvelle politique navale et coloniale de l'Empire, on signalera les manœuvres des Agrariens, on dénoncera les dangers qui menacent les libertés du peuple, le suffrage universel, la liberté de coalition, le droit d'établisse-

ment; d'un autre côté on fera la critique générale du système militariste, du système des impôts indirects.

Fera-t-on en cela exactement la même propagande que les partis libéraux et démocrates? Prenons la question des droits politiques. Les libéraux, les démocrates déclarent, comme les socialistes, que ces droits sont menacés, et font appel, comme eux, à la vigilance du corps électoral. Mais les socialistes parlent-ils des libertés du peuple et des dangers qui les menacent dans les mêmes termes qu'eux; ne sont-ils que démocrates ou libéraux quand ils luttent pour les mêmes droits que les démocrates et les libéraux? Sur la question des droits du peuple, nous lisons dans le Manifeste Electoral de l'*Association Libérale* (*Freisinnige Vereinigung*) cette simple phrase : « Les droits politiques les plus importants sont menacés : le droit d'association et de réunion, la liberté d'établissement et le droit de suffrage pour le Reichstag. » Nous lisons dans le Manifeste Electoral du *Parti Démocratique Libéral* (*Freisinnige Volkspartei*) : « Les dernières luttes qu'il a fallu mener pour empêcher que l'on n'apportât de nouvelles restrictions au droit d'association et de réunion, de nouvelles entraves à la liberté de la parole et de l'écriture, selon les dispositions du « projet de loi contre les menées révolutionnaires », sont encore présentes à toutes les mémoires. Aujourd'hui on va jusqu'à mettre en question la liberté d'établissement et la liberté de coalition, au lieu de les consolider et de les généraliser. Les menaces contre le droit de suffrage pour le Reichstag, tel qu'il existe aujourd'hui, sont si peu dissimulées, si hardies, que l'on peut s'attendre à le voir limiter aussitôt qu'une majorité complaisante se rencontrera au Reichstag.

« Le peuple a plus que jamais besoin d'un Reichstag énergique et décidé à assurer au constitutionnalisme un point d'appui solide et à le défendre contre les aspirations absolulistes de toute sorte. » — Enfin, nous lisons dans le Manifeste Electoral du *Parti Démocratique Allemand* (*Deutsche Volkspartei*) : « Le droit de suffrage universel et secret est pour les junker une épine dans l'œil. Dès qu'ils ont la majorité, ils arrachent ce droit aux petites gens : nous avons vu avec quelle brutalité ils l'ont si fortement réduit en Saxe. Là aussi ils avaient nié leur intention avant les élections. Par la suite, le peuple en fut pour ses frais. »

Ecoutons maintenant les socialistes. Nous allons voir au lieu d'un simple appel à la défense du droit pur, au lieu d'une lutte essentiellement idéologique contre les ennemis de la « liberté », un appel à la défense d'intérêts matériels, une lutte essentiellement économique. Nous allons voir les droits, les libertés recevoir un contenu économique. Derrière l'assaut mené contre les libertés politiques nous n'apercevrons plus le fantôme abstrait de la réaction politique, mais l'image vivante de classes possédantes avides de profits.

« Tous les partis d'exploiteurs, nous dira-t-on, brûlent du désir de *dépouiller* la classe ouvrière, par de nouvelles lois d'exception, de ses *droits politiques,* afin de *pouvoir librement l'exploiter au point de vue économique.* La situation est la même aujourd'hui qu'en 1878 : on fit d'abord la *loi des socialistes,* puis les partis régnants entreprirent leur grande campagne de pillage dans la poche des contribuables, sous forme d'impôts indirects et de droits de douane sur les subsistances. Et tandis que les droits protecteurs des produits industriels permettaient aux patrons de mettre des millions dans leur poche, la loi des socialistes mit les ouvriers dans l'impossibilité, pendant près d'une dizaine d'années, de lutter pour de plus hauts salaires, pour un temps de travail plus court, pour des conditions de travail meilleures » (1).

« Toutes les classes, tous les groupes sociaux, lisons-nous dans le Manifeste du groupe socialiste, s'organisent pour la défense de leurs intérêts. Au travailleur seul on voudrait refuser ce que tous les autres considèrent comme étant pour eux un droit élémentaire, le droit de coalition.

« Les capitalistes fondent des trusts, des syndicats en vue de piller les consommateurs, et ils ne sont pas arrêtés par les limites légales auxquelles se heurte à chaque pas, pour tomber si souvent dans les bras du juge criminel, le travailleur qui réclame une part plus grande du produit de son travail.

« On a dans la plupart des cas deux poids et deux mesures. Aux yeux du patronat, le même acte que le patron accomplit impunément est, s'il est accompli par l'ouvrier, un attentat à la sainteté de l'ordre capitaliste, attentat qui doit être plus sévèrement puni que le blasphème et le crime de lèse-majesté. Nulle part le caractère de classe de notre société ne se montre comme ici dans toute sa nudité et dans toute sa violence. La protection de la religion, de la morale et de l'ordre n'apparaissent que comme trois noms différents d'une seule et même chose : la protection des intérêts du coffre-fort » (2).

Il arrive parfois que les libéraux et les démocrates, eux aussi, font intervenir des considérations économiques, qu'ils montrent dans la lutte contre les libertés une lutte d'intérêts, une lutte de classes, mais ils ne mettent alors en cause que la classe des *junker,* la noblesse terrienne, haïe de tous temps des bourgeois démocrates et libéraux. C'est elle, elle seule, qui est l'ennemie des droits du peuple. Au contraire, les socialistes dénoncent la coalition de toutes les classes possédantes, des grands industriels aussi bien que des grands propriétaires

(1) *An die Wæhler des II Berliner Reichstagswahlkreises!* Feuille de propagande commençant par ces mots : Am Donnerstag den 16 Juni...
(2) *Aufruf an die Wæhler des II Berliner Reichstagswahlkreises.*

fonciers, rapprochés par leur commune tendance à exploiter les masses travailleuses, et, afin de pouvoir librement les exploiter, à les opprimer.

« Il ne doit y avoir de liberté de coalition, lisons-nous dans une feuille volante du *Parti Démocratique Libéral,* que pour messieurs les Agrariens et pour leurs amis de la politique de concentration; quant au travailleur, on doit lui retirer la possibilité d'améliorer sa situation économique. A la place de la liberté d'établissement, les *agrariens* voudraient, dans leur propre intérêt, et pour avoir des travailleurs à bon marché, rétablir le régime du servage pour ceux qu'ils appellent leurs sujets » (1). Ainsi parlent des libéraux démocrates. « *Les exploiteurs agrariens et industriels,* disent les socialistes, se sont unis pour mener la lutte sur le terrain politique contre la classe ouvrière. Si les junker ont un intérêt particulier à limiter la liberté d'établissement, eux et les fabricants réclament également la limitation de la liberté de coalition! » (2)

* * *

Dans les diverses parties de la propagande dont l'objet n'est pas proprement socialiste, nous retrouvons les mêmes caractères spécifiques qui distinguent les socialistes des démocrates et des libéraux, la même tendance à envisager les questions sous leur aspect économique et à dénoncer à l'occasion de chacune d'elles le système d'exploitation qui est la loi de la société capitaliste.

Est-il question de la politique coloniale et des colonies? Mathématiquement, les socialistes établissent ce qu'elles rapportent à l'Allemagne. L'exportation pour les colonies allemandes, cinq fois aussi grandes que la métropole, représente pour celle-ci 6,700,000 marks; l'importation 4,600,000 marks. C'est moins de la millième partie du commerce total de l'Allemagne. Le budget des colonies est de 9,200,000 marks, les subsides pour les vapeurs s'élèvent à 1,100,000 marks; celui de l'administration des postes et des domaines à 2,500,000 marks. Les colonies coûtent ainsi 12,800,000 marks, 1,500,000 marks de plus que ce que représentent l'importation et l'exportation réunies. « Admirable affaire! » (3)

Pourquoi l'Allemagne s'obstine-t-elle donc à coloniser? Qu'avons-nous besoin, demandent les socialistes, de conquérir des territoires en Afrique ou en Chine? N'avons-nous pas en Allemagne assez de terre?

(1) Feuilles de propagande types rédigées par le Comité Directeur, feuille n° 2.

(2) Feuille de propagande type n° 1.

(3) *Sozialdemokratie und Reichstag. Ein Merbüchlein zur Reichstagswahl,* par Emanuel Wurm, Hamburg, Verlag von P. Dubber, 1898, p. 53.

Nous manquons d'argent pour endiguer nos fleuves, pour parer aux grandes inondations comme celles de l'année dernière en Saxe et en Silésie. Pour secourir les victimes nous sommes obligés de mendier des pfennigs et de faire circuler la besace. L'Etat n'a pas d'argent, et de toutes parts on lui demande en vain des crédits pour construire des écoles et élever les traitements misérables des petits fonctionnaires. Pour diminuer les dépenses, on surmène les employés des chemins de fer, on les fait travailler 14 à 18 heures par jour; on compromet ainsi avec leur santé et leur vie, la sécurité du public. Faut-il quelques centaines de mille marks pour l'administration de la Justice, l'Etat les refuse. Mais quand il s'agit de coloniser, l'argent ne manque plus, et « nous jetons des millions dans les marécages de l'Afrique méridionale et dans le trou à immondices de Kiaotchéou » (1).

A qui les colonies profitent-elles ? A quelques armateurs, aux actionnaires de quelques sociétés de vapeurs qui reçoivent des subventions, à un petit nombre de gros commerçants et de sociétés de commerce dont quelques-unes font d'excellentes affaires avec des « produits de civilisation » (2) tels que l'eau-de-vie, la poudre à fusil, etc., enfin aux fonctionnaires, fils de junker, qui sont appelés aux postes créés.

Quelques-uns ont le profit; la masse, la masse travailleuse porte les charges.

Pourquoi veut-on établir des colonies en Chine ? « La Chine n'est qu'un domaine d'exploitation pour le capital européen, qui y trouve des matières premières à bon marché et des travailleurs à bon marché.

« Le capital allemand va en Chine pour y faire fabriquer par la main-d'œuvre peu coûteuse du pays les marchandises qui y sont actuellement expédiées d'Allemagne. Le capital allemand va en Chine pour faire de là-bas concurrence aux ouvriers et aux artisans allemands. Le capital allemand va en Chine pour envoyer en Allemagne des coolies travaillant à bas prix.

« Et pour atteindre ces résultats, on envoie des navires de guerre, on entreprend des expéditions militaires et commerciales, on fonde des colonies, on conclut des traités, on établit des consulats et des agences diplomatiques — et tout cela est payé avec le consentement du Reichstag, au moyen des impôts levés sur le peuple travailleur » (3).

C'est ainsi que les socialistes font, du point de vue des intérêts

(1) *Auf zur Stichwahl! Reichstagswæhler des II Würtembergischem Wahlkreises!* Feuille de propagande commençant par ces mots : Die Wahl vom 16 Juni...

(2) Brochure intitulée : *Des Volkes Wille ist das hœchste Gesetz*. Glück auf im neuen Jahre zur Reichstagswahl 1898. Ottensen, Verlag von A. Heising, p. 11.

(3) Feuille de propagande, type n° 2.

économiques, la critique de la politique coloniale de l'Allemagne. Mais ils la condamnent aussi au nom de considérations d'un autre ordre, au nom de notions d'équité et d'humanité. « N'est-ce pas singulier, disent-ils, que tous les grands « patriotes » qui sont immédiatement bouleversés s'ils entendent seulement parler de la lointaine possibilité que, de quelque côté que ce soit, un pouce de *leur* patrie — qu'ils n'ont pourtant pas pu choisir à leur naissance — vienne jamais à être « perdu » et à tomber aux mains d'une autre nation, n'est-ce pas singulier qu'ils soient tout prêts à s'écrier « hourrah ! » s'ils réussissent à conquérir sur un autre pays les territoires les plus grands possibles ? « Les frontières de notre patrie sont sacrées », disent-ils ; — oui, mais comment pouvons-nous, alors, nous embarquer, puissamment armés, sur des vaisseaux de guerre, pour franchir les frontières d'autres peuples et nous y emparer, simplement par la force de nos canons, de la plus grande partie possible de leur territoire ? ! » Eh quoi ! « La patrie des Chinois n'est-elle pas un « sol sacré » une « patrie », — pour que nous autres, « âmes meilleures », nous Allemands, nous « nation civilisée et chrétienne », nous ayons le droit de mettre le pied sur le sol d'une nation étrangère, et, nous appuyant sur la puissance meurtrière de notre artillerie, pour que nous déclarions simplement : « Si, vous autres Chinois ne nous « cédez » pas telle ou telle partie de votre patrie qui peut nous être utile, alors — oui, alors c'est la guerre » ? (1)

L'Allemagne doit coloniser pour civiliser, disent les apôtres de la colonisation. Mais comment accomplit-on, aux colonies, l'œuvre civilisatrice ? Combien de monstruosités, combien de crimes les fonctionnaires du gouvernement ne commettent-ils pas ! Ouvrons les rapports coloniaux. A Cameroun, lisons-nous, un jeune nègre étant soupçonné de vol, M. l'Assesseur Welhau le fit frapper avec un fouet d'hippopotame jusqu'à ce que la peau et la chair pendissent en lambeaux et que le dos eût l'apparence d'un « beafsteak haché ». « Ce n'est là qu'un des faits exécrables commis par le héros colonial envoyé en Afrique pour « civiliser » « nos frères noirs ». Pour tous ses crimes monstrueux il a été frappé d'une amende de 500 marks et appelé à un autre poste de même rang. » Consultons les fameux mémoires du docteur Peters : *L'Expédition Allemande Emin-Pascha*. Page 222, il raconte comment, dans sa lutte avec les Massais, il voulait occuper leur capitale Eljabet. Et il fait le récit suivant : « Entre le Kral et nous se trouvait un grand troupeau ; le berger nous cria d'un ton insolent de faire le tour du troupeau, que sans cela nous ferions partir le bétail ; que nous eussions l'intention d'attaquer Eljabet, c'est ce que ce bon garçon, dans son im-

(1) *Des Volkes Wille ist das hœchste Gesetz*, p. 19.

pertinent orgueil, ne soupçonna pas avant qu'une balle ne lui eût passé à travers les côtes et n'eût réduit pour jamais au silence sa langue insolente. »

— « Oui, oui, cher lecteur, observe-t-on, il en est ainsi; et ce seraient de pareils individus qui répandraient dans nos *chères* colonies, parmi les sauvages, les « mœurs allemandes » et l' « humanité chrétienne ! »

Et l'on continue à citer le texte : « Hurlant et mugissant de rage, les « Massais », réunis tout autour par milliers dans le bocage, remarquèrent notre projet (c'est-à-dire comment sa troupe mettait le feu de huit côtés à la fois à la résidence de ces pauvres nègres, Eljabet) ». — Enfin, on cite cette réflexion du docteur Peters : « A l'heure où en Allemagne les cloches de l'Avent appelèrent à l'église les fidèles, les flammes pétillaient sur le grand Kral, de tous côtés, jusqu'au ciel ! » (1)

*
* *

La critique du militarisme — et du marinisme, qui n'en est qu'une forme, — est l'un des points essentiels de la propagande.

Elle consiste, pour une grande part, à citer des chiffres, des statistiques, et à mettre en pleine évidence leur signification.

Le contingent des troupes, expose-t-on, était, abstraction faite des volontaires d'un an, en 1872, de 350,000 hommes; en 1875, de 401,659; en 1878, de 427,274; en 1887, de 468,400; en 1890, de 486,953; en 1893, de 557,093. De 1872 à 1893, la population s'était accrue de 25 °/₀, l'armée de 50 °/₀.

Le budget de l'armée de terre était, dans l'exercice 1877/78, de 372,400,000 marks; il est, en 1897/98, de 590,973,100 marks. Le budget de la marine, poûr les dépenses ordinaires, était, en 1877/78, de 31,100,000 marks; il est, en 1897/98, de 117,525,400 marks; il sera, grâce à la dernière loi sur la flotte, pour l'ensemble des six années suivantes, de un milliard (997,200,000 marks). Ainsi le veut le nouvel Évangile, l' « Évangile du poing cuirassé ».

Le crédit affecté aux retraites d'officiers était, dans l'exercice 1877/78, de 16,000,000 de marks; il est, dans l'exercice 1897/98, de 61,100,000 marks. En vingt et un ans, il a augmenté de 42 millions, soit 281 °/₀.

En 1875, l'Empire n'avait pas de dette; en 1877, la dette était de 16 millions; elle était, le 1er avril 1898, de 2,125 millions; sur ces 2;125 millions de marks, 1,829, ou 85 °/₀, avaient été affectés à des

(1) *Des Volkes Wille*, pages 9 et 10.

dépenses d'ordre militaire. — L'intérêt de la dette était, en 1877/78, de 2,358,400 marks; il est actuellement de 74,826,500 marks.

En additionnant les dépenses pour l'armée, la marine, les retraites, l'intérêt de la dette, on arrive au chiffre de 844,425,100 marks.

Depuis 1872, en vingt-cinq années de paix, le « Moloch du militarisme » a dévoré, pour la seule armée de terre, quinze milliards quatre cent quarante-quatre millions de marks. « Il faut que l'on se représente clairement ce qu'est cette somme. Si l'on voulait essayer de la calculer, et que l'on pût compter en une minute 50 marks (62 fr. 50), il faudrait pour ce travail environ 214,419 jours ou 7,147 mois ou 595 ans » (1).

Comment un pareil régime a-t-il pu s'établir en Allemagne, ainsi d'ailleurs que dans les divers pays civilisés? « Cette situation barbare, contre-nature, en opposition criante avec les besoins de paix et d'amitié des classes travailleuses de tous les peuples, est la conséquence de la domination de classe en deçà et au delà des frontières. De même que la classe des capitalistes, dans chaque pays, exploite et opprime le peuple travailleur, elle veut exploiter et opprimer, sur le marché du monde, les peuples étrangers » (2). Le militarisme et le marinisme ne sont qu'« une partie du système de pillage capitaliste » (3).

Et les socialistes se plaisent à mettre en pleine lumière les barbaries inhérentes à ce régime de marinisme et de militarisme. Ils montrent ce qu'est devenue la guerre, avec les progrès de la technique. Ils détaillent avec un soin jaloux les perfectionnements les plus récents des appareils de destruction. « Voici, par exemple, un « triomphe de la science » : des torpilles aériennes qui, à une distance de seize milles de mer, peuvent faire sauter en l'air les plus grands cuirassés. Eh quoi! « Michel Bonhomme », qu'éprouves-tu quand tu penses que, sur un vaisseau de l'Etat, ta fierté, l'espérance de ta vieillesse, ton fils unique tombe peut-être dans la mer, les membres horriblement déchirés? » (4)

Après avoir fait la critique de l'état présent, les socialistes exposent leurs revendications relatives à la suppression des armées permanentes et à l'établissement des milices populaires. Nous voulons une armée permanente, nous voulons le peuple en armes, disent-ils, parce que la défense nationale coûtera moins cher, parce qu'elle sera, comme l'expérience l'a prouvé, mieux assurée, parce que nous

(1) *Ein ernstes Wort in ernster Zeit an die Wahler des IX Württemb. Reichstagswahlkreises*, feuille volante.

(2) Manifeste du groupe socialiste du Reichstag.

(3) *Wæhler Berlins! Frauen und Mænner von Berlin!* Feuille volante commençant par ces mots : An Euch Alle wenden wir uns...

(4) *Des Volkes Wille*, pages 8 et 9.

échapperons ainsi aux « aberrations de l'esprit militaire » (1) et à la domination militaire, parce qu'enfin l'armée ne pourra plus être utilisée comme un instrument d'asservissement politique et économique. « Nous savons que nous sommes en accord, dans cette revendication, avec la population ouvrière éclairée des autres pays » (2). « Il n'y a qu'un rocher contre lequel viennent se briser l'égoïsme, l'injustice et l'autocratie, c'est le programme de la Démocratie Socialiste internationale, qui respecte et protège les droits de tous les peuples, et qui a pour devise : « Pour le meurtre des masses et les aventures sur terre « et sur mer, pas un homme, pas un liard ! » (3).

* * *

A la critique du militarisme est étroitement liée, dans la propagande des socialistes allemands, celle du système des impôts indirects. Aussi bien ceux-ci sont-ils pour l'Empire comme tel, c'est-à-dire comme distinct des différents Etats, la source de revenus la plus importante, tandis que, d'ailleurs, l'administration militaire représente, dans l'ensemble du budget impérial, le service le plus onéreux. Entre les recettes émanant des impôts indirects et les dépenses d'ordre militaire il y a en quelque sorte correspondance. Et il y a correspondance, dans la propagande, entre la critique qui met à nu la barbarie du militarisme et celle qui dénonce l'iniquité du système fiscal qui sert à l'alimenter.

On montre à l'électeur comment les impôts indirects, à mesure que s'est développé le militarisme, se sont progressivement accrus ; on lui montre quelle est la somme payée par chacun, à son insu, en impôts indirects ; on montre comment les plus pauvres sont le plus lourdement chargés.

A combien s'élevaient les impôts indirects en 1878/79 ? — A 237 millions de marks. En 1887/88 ? — A 379 millions. A combien s'élèvent-ils en 1897/98 ? — A 715 millions de marks. Depuis 1887, ils ont doublé ; depuis 1878, ils ont triplé.

Ils représentaient en 1876/77 6 marks 89 par tête ; pour une famille de cinq personnes, 35 marks 50. A l'époque du dernier recensement de la population, en 1895/96, ils représentaient 16 marks 25 par tête, 87 marks 30 pour une famille de cinq personnes.

Comment ces contributions se répartissent-elles sur les divers

(1) *An die Reichstagswæhler des VIII Schleswig-Holstein. Wahlkreises! Auf zur Neuwahl am 16 Juni für Karl Frohme! Was hat unser Abgeordneter Karl Frohme im Parlament geleistet?* Feuille volante.

(2) *Bauern, Landleute!* Brochure publiée par le *Comité Directeur du parti*, p. 9.

(3) *Des Volkes Wille*, p. 23.

objets de consommation ? Les socialistes montrent aux pauvres gens comment chaque morceau de pain, de viande, qu'ils portent à leur bouche est grevé d'un impôt dissimulé. Ils font voir comment un kilogramme de pain est grevé de 4 pfennigs ; un kilogramme de viande, de 15 pfennigs ; un kilogramme de sel, de 12 pfennigs ; un litre d'eau-de-vie, de 28 pfennigs ; un litre de pétrole, de 6 pfennigs, etc.

Ils déterminent ensuite la part qui revient aux impôts indirects, bien qu'on ne pense point à la faire entrer en ligne de compte, dans le budget d'une famille. Une famille de cinq bouches paie actuellement 35 marks 40 d'impôts indirects pour sa consommation de pain. Pour un salaire de 2 marks par jour, cela représente par an plus de quinze journées de travail ; pour un salaire de 3 marks, plus de dix journées. L'ensemble des impôts indirects, 81 marks 25, équivaut la plupart du temps au revenu d'un mois. L'ouvrier fournira donc un mois de travail pour le fisc. « C'est la corvée moderne » (1). « Des sophistes bourgeois ont contesté que l'impôt indirect frappât de la manière la plus dure les milieux ouvriers. Bismarck, avec son cynisme habituel, l'appelait l' « impôt de luxe des petites gens ». Pain, farine, sel, café, riz, sucre, pétrole, bière, alcool, voilà donc les objets de luxe du prolétaire ! » (2)

L'impôt indirect écrase le pauvre. Atteint-il le riche ? A peine. Le pauvre, qui doit employer tout son revenu à la satisfaction des besoins les plus immédiats, au simple entretien de sa vie, paiera, sous forme indirecte, des impôts pour l'ensemble de son revenu ; au contraire, le riche ne sera atteint que dans cette partie du sien qu'il emploie à la satisfaction de ses besoins, tandis que la partie, incomparablement plus considérable, qui sert à satisfaire ses goûts de luxe et sa recherche du superflu, reste exempte de tout impôt indirect. C'est ainsi que les contributions indirectes payées par une famille de cinq personnes s'élèvent, si le revenu de la famille est de 900 marks, à 9 °/₀ du revenu ; s'il est de 3,000 marks, à 3 °/₀ ; s'il est de 100,000 marks, à 1/10e °/₀ ; de un million de marks, à 1/100e °/₀. « Donc, tandis que l'ouvrier, l'artisan et le petit paysan doivent payer en impôts indirects, sur chaque mark qu'ils reçoivent, 9 pfennigs, l'homme aisé ne paie, pour un mark, que 3 pfennigs ; l'homme riche, un dixième de pfennig ; le millionnaire, la centième partie d'un pfennig. Les petites gens paient donc, sous forme d'impôts indirects, neuf cents fois autant que les millionnaires. Calculez ! » (3) C'est le cas de

(1) *Sozialdemokratie und Reichstag*, p. 43.

(2) *Auf zur Reichstagswahl ! Arbeiter ! Handwerker ! Kleine Geschæftsleute !* Feuille de propagande commençant par les mots : Am 16 Juni finden die Neuwahlen...

(3) *Reichstagswæhler des VI Schleswig-Holstein Wahlkreises !* Feuille volante commençant par ces mots : Am 16 Juni d. J. sollt Ihr entscheiden...

répéter la parole de la Bible : « Au pauvre, qui n'a rien, on prend encore le peu qu'il a » (1). *L'impôt indirect est un impôt sur le revenu, à rebours.* Plus on est riche, et proportionnellement moins on paie. « C'est le monde renversé » (2).

Comme les larges masses de la population allemande sont pauvres, comme un dixième seulement de cette population a un revenu de plus de 3,000 marks, tandis que sept dixièmes gagnent moins de 900 marks, c'est la masse pauvre qui paie la portion de beaucoup plus considérable des impôts indirecte.

C'est le monde renversé. « Mais il convient à l'Etat de classe » (3), ajoute-t-on. « De même que la classe possédante utilise sa puissance pour rendre les conditions du travail de ceux qui ne possèdent pas aussi mauvaises que possible, c'est une conséquence de sa domination de classe qu'elle impose surtout à la population pauvre les charges indispensables à l'entretien de l'Etat » (4).

Pourquoi a-t-elle une prédilection pour le système des impôts indirects ? C'est d'abord parce que la masse paie ces impôts le plus souvent sans le savoir, et qu'il est par suite possible de hausser progressivement les taxes sans provoquer de forts mouvements de protestation. C'est aussi parce que les impôts indirects proviennent, pour la plupart, des droits de douane que l'on fait payer aux produits étrangers, et que ces droits de douane, en même temps qu'ils servent à alimenter le Trésor, font hausser les cours sur le marché national et renchérissent d'autant les produits indigènes. C'est enfin parce que certains impôts indirects, ceux que supportent le sucre et l'eau-de-vie, par exemple, sont des sources directes de profits pour les producteurs, pour les sucriers et les distillateurs, auxquels une partie du produit de ces impôts est attribuée sous forme de « dons charitables » et de primes à l'exportation.

Pour ces diverses raisons, disent les socialistes, nous réclamons la suppression des impôts indirects, nous réclamons leur remplacement intégral par des impôts directs et progressifs sur le revenu, la fortune et l'héritage.

Ils montrent, par contre, comment les grands propriétaires fonciers, les *Junker* prussiens, les Agrariens, non contents des taxes actuelles, réclament une élévation des droits sur les produits agricoles, comment leurs efforts, leurs exigences tendent à empêcher le renouvellement des traités de commerce ; et ils sont ainsi amenés à exposer

(1) Feuille de propagande type n° 3.
(2) *Sozialdemocratie und Reichstag*, p. 41.
(3) *Ibid.*, p. 41.
(4) *Ibid.*, p. 39.

leurs propres sentiments sur la question des traités de commerce, à dire pourquoi ils sont partisans de traités qui réglementent les tarifs douaniers, mais ne les suppriment pas.

*
* *

Le but auquel nous tendons, disent-ils, c'est la suppression de tous les droits de douane. Mais, tant que ce but ne peut être atteint, il faut préférer « le moindre mal » (1), et les traités de commerce à longue échéance, du genre de ceux qui furent conclus par Caprivi sur la base de la réduction des droits agraires, sont le moindre mal. Les socialistes sont partisans de semblables traités, parce qu'ils sont un élément de paix dans les rapports entre les nations, parce qu'ils fixent des limites au renchérissement artificiel des vivres, parce qu'ils assurent des débouchés à l'industrie nationale et réduisent de ce fait les occasions de chômage, parce qu'ils protègent ainsi les populations travailleuses dans leur consommation comme dans leur travail.

« Une politique commerciale stable, lisons-nous dans le Manifeste du groupe socialiste, une politique commerciale reposant sur la conclusion de traités de tarifs ou de traités avec clause de la nation la plus favorisée, peut beaucoup pour rendre pacifique la concurrence entre les peuples dans tous les domaines de la civilisation. Une pareille politique commerciale peut seule amener une évolution tranquille de notre commerce, de notre industrie et de nos relations commerciales avec les autres pays, et, dans la mesure où cela est possible à l'intérieur de l'ordre social bourgeois, garantir le travailleur, dans l'emploi de sa force de travail, contre de trop fortes oscillations...

« L'Allemagne, lisons-nous dans une feuille volante, doit exporter des produits industriels pour être en mesure d'acheter de la viande et des céréales russes et américaines. Si nous traitons mal les blés étrangers, les pays lésés frapperont de taxes élevées nos produits industriels et porteront ainsi à notre exportation un coup mortel. Mais si notre exportation est atteinte, c'est une réduction de gain, c'est l'arrêt complet du travail pour des milliers et des centaines de mille d'ouvriers de fabrique, d'ouvriers en chambre et de petits artisans » (2). « Les Agrariens veulent élever les droits sur les céréales, bien que le prix du pain ait déjà beaucoup monté. Mais l'élévation des droits sur les céréales ne produit pas seulement le renchérissement du pain.

(1) *Handbuch für Sozialdemokratische Wæhler*, p. 320. — *Soziademokratie und Reichstag*, p. 42.

(2) *Wæhler des II Berliner Reichstagswahlkreises!* Feuille volante commençant par les mots : Wæhler. Eine die wichtigsten Entscheidungen...

L'étranger a déjà répondu aux droits allemands sur les céréales par des droits élevés sur les produits industriels. C'est ainsi que l'on a récemment établi en Amérique le Tarif Mac Kinley, qui a privé de leur pain un grand nombre d'ouvriers tisseurs allemands. Empêche-t-on en Allemagne l'importation des céréales, on empêchera à l'étranger l'importation des marchandises allemandes ; et la conséquence sera qu'un grand nombre de fabriques allemandes s'arrêteront, et que de grandes masses d'ouvriers industriels allemands seront sans travail.

« Disette et chômage : voilà les suites qu'aurait une politique commerciale agrarienne » (1).

Dans leur propagande en faveur des traités de commerce, les socialistes se trouvent être, contre les Agrariens, les alliés des industriels. Nous allons les voir se retourner contre ceux-ci, envisagés maintenant comme patrons, dans la partie de leur propagande qui est consacrée à la question de la protection ouvrière.

*
* *

On vante les bontés des patrons, disent-ils, on célèbre les sacrifices qu'ils font en faveur de leurs ouvriers, on chante les beautés de la législation sociale de l'Empire, et l'on nous fait un crime d'avoir voté contre cette législation. Mais où sont ces bontés, ces beautés, ces sacrifices ? Les patrons dépensent un million de marks par jour « pour le bien des ouvriers », déclare-t-on. Calculons. Nous trouvons qu'ils dépensent, *par jour de travail,* pour chaque ouvrier 1 pfennig 1/5 (moins de 2 centimes). On se plait à exalter ce que les patrons font pour les ouvriers, à parler des indemnités payées en cas d'accident ; que ne parle-t-on des accidents mêmes, et des causes des accidents, de la négligence des chefs d'industrie, de leurs exigences, du temps de travail trop long, du travail trop hâtif, du surmenage. « Le nombre des accidents entrainant une incapacité de travailler de plus de treize semaines a été, de 1886 à 1896, en onze ans, de 516,762. Sur ce nombre, 58,750 ont été suivis de décès ; 306,189, d'une incapacité définitive de travailler. Quelle misère sans nom contiennent ces chiffres ! Combien de larmes et de soucis n'expriment-ils pas ! » (2) — L'Empire fournit 54 millions de marks par an pour les assurances contre la vieillesse et l'invalidité. Mais que sont ces 54 millions de subsides qu'accorde l'Empire pour 16 millions d'ouvriers, à côté des 40 millions qu'il accorde aux distillateurs sous forme de dons chari-

(1) Feuille de propagande type n° 2.
(2) *An die Wæhler des I Berliner Reichstagswahlkreises !* Feuille volante commençant par ces mots : Immer næher rückt der Termin der Reichtagswahlen...

tables, à côté des 70 millions dont il fait cadeau aux « barons du sucre » sous forme de primes à l'exportation, à côté des 86 millions qui sont affectés au crédit des retraites militaires, et dont la plus grande partie revient à quelques milliers d'officiers. Et calculant toujours, apportant toujours des statistiques, des faits précis, les socialistes font la critique des diverses lois d'assurances et de protection, mettent en lumière toute leur insuffisance, toutes leurs imperfections. Mais telles qu'elles sont, ajoutent-ils, les partis bourgeois ne les ont votées qu'à contre-cœur, par crainte du Socialisme. Les socialistes ont voté contre elles, parce qu'ils ne pouvaient donner la consécration de leurs suffrages à des lois qui accordaient à la classe ouvrière si peu; mais si les partis bourgeois ont voté le peu qu'elles accordaient, ce n'est que parce que le parti socialiste était là, que sa propagande avait pénétré les masses, et qu'ils redoutaient le mécontentement des masses éclairées par lui. Bismarck a proclamé une vérité quand il a dit, du haut de la tribune du Reichstag : « S'il n'y avait pas de Démocratie Socialiste, et si une foule de gens n'avaient pas peur d'elle, les modestes progrès que nous avons faits dans la voie de la réforme sociale n'auraient jamais été accomplis. »

Les socialistes donnent ensuite un aperçu de leurs revendications en faveur des ouvriers, ils exposent les divers projets présentés par eux pour améliorer la législation actuelle, ils montrent avec quelle opiniâtreté les classes possédantes s'opposent à toute amélioration, avec quelle ardeur les partis qui les représentent s'emploient à revenir sur ce qui a été accordé, et comment le gouvernement se désintéresse de plus en plus du sort de la classe ouvrière, comment « la « royauté « sociale » abdique en faveur de la royauté coloniale » (1), comment le parti socialiste se trouve aujourd'hui être seul à défendre les lois sociales contre lesquelles il a autrefois voté. « Ouvriers, groupez-vous autour de la Démocratie Socialiste ! Ne vous laissez pas arracher ce que, par peur de la Démocratie Socialiste, on vous a donné. »

En même temps qu'aux ouvriers industriels, et dans les mêmes termes, les socialistes s'adressent aux ouvriers agricoles, journaliers, valets de ferme, aux employés de commerce, prolétaires du magasin, aux petits fonctionnaires, prolétaires des services publics.

*
* *

Mais les socialistes ne s'adressent pas aux seuls prolétaires : ils s'adressent aussi aux petits commerçants, aux artisans, aux paysans. Quel langage leur tiendront-ils ? Il est intéressant de voir quelle sera

(1) Feuille de propagande type n° 2.

l'attitude du parti de la classe ouvrière vis-à-vis de la « classe moyenne » des villes et de la classe des petits propriétaires ruraux; il est intéressant de voir au nom de quelles considérations il leur demandera leurs suffrages.

Pourquoi le paysan, le petit commerçant, l'artisan doivent-ils voter pour le candidat socialiste? Mais c'est d'abord parce que le parti socialiste est le seul parti qui représente les intérêts de la classe ouvrière et qu'il y a solidarité entre les intérêts de la classe ouvrière et ceux des artisans, des petits commerçants et des paysans : « De la situation matérielle de la classe ouvrière, déclare le Manifeste Électoral du groupe socialiste, dépend de la manière la plus étroite la situation matérielle de la plupart des artisans et des petits commerçants et même d'une grande partie des agriculteurs » (1). Et nous lisons ailleurs, dans diverses feuilles volantes : « Si l'ouvrier a de l'argent, tout le monde en a » (2). « Si l'ouvrier n'a pas d'argent, les petits artisans et les petits marchands en manquent aussi. Ce ne sont pas les hauts dividendes et les hauts profits, mais les bons salaires qui animent les affaires du petit commerce » (3). « Il existe entre les diverses professions, au point de vue de leur situation économique, des rapports constants d'action et de réaction. Si la condition de la population rurale est améliorée, elle consommera plus de produits industriels; et inversement, si la population industrielle a suffisamment de travail et de bonnes paies, les produits agricoles seront consommés en plus grande quantité et, par suite, leurs prix monteront. Quand voit-on se produire le plus de faillites dans la classe moyenne? C'est pendant et après les crises, quand les ouvriers restent de longs mois sans travail et ne peuvent que peu consommer. Unissez-vous donc aux ouvriers, vous, paysans, et vous, artisans et petits commerçants, et luttez avec eux pour l'amélioration de la classe ouvrière. *Vous ne ferez ainsi que travailler pour vous-mêmes* » (4).

D'autre part, les socialistes expliquent aux paysans et aux petites gens de la « classe moyenne » comment leur intérêt le plus direct leur commande de les aider dans leur lutte contre les ennemis des libertés politiques, dans leur lutte contre le militarisme, le marinisme, la politique coloniale, contre le système des impôts indirects et contre le

(1) Manifeste électoral du groupe Socialiste.

(2) *An die Wæhler des I Berliner Reichstagswahlkreises!* Feuille volante commençant par ces mots : Wähler? Nur noch wenige Wochen....

(3) Feuille de propagande type n° 1; — et aussi *Wæhler des II Berliner Reichstagswahlkreises!* Feuille volante commençant par ces mots : Eine der wichtigsten Entscheidungen...

(4) *Reichstagswæhler des VI Schleswig-Holstein. Wahlkreises!* Feuille volante commençant par ces mots : Am 16 Juni d. J. sollt Ihr entscheiden...

système des droits de douane. Sur ce dernier point, ils s'attachent particulièrement à montrer aux paysans, aux petits paysans, combien leurs intérêts sont en opposition avec ceux des grands propriétaires, comment les droits sur les céréales, par exemple, loin de les favoriser, comme voudraient le leur persuader les *Agrariens*, les *Junker* prussiens et leurs amis, constituent pour eux une nouvelle charge, comment ils renchérissent leur vie plus qu'ils n'accroissent leurs revenus, la quantité de blé qu'ils doivent acheter pendant le courant de l'année, pour leur consommation, étant plus importante que celle qu'ils produisent, et qu'ils vendent, qu'ils doivent vendre à l'époque de la moisson, parfois même avant la moisson, au moment où les cours sont les plus bas, afin de satisfaire le fisc et les usuriers qui ont hypothèque sur leur lopin de terre.

Ils font valoir ensuite les autres revendications d'ordre démocratique qui sont inscrites dans la seconde partie de leur programme : « Nous savons par exemple, diront-ils aux paysans, combien il est onéreux pour les petites gens, surtout à la campagne, de recourir, en cas de maladie, aux soins d'un médecin. Le médecin coûte beaucoup d'argent, et à cela s'ajoutent les énormes dépenses de pharmacie. C'est pourquoi nous voulons que les médecins deviennent des fonctionnaires de l'État ayant pour devoir de visiter gratuitement tous ceux qui les appellent. De même, l'État doit prendre en sa possession toutes les pharmacies. Car nous autres socialistes nous tenons pour injuste qu'un propriétaire de pharmacie retire des médicaments un profit de plusieurs fois cent pour cent et ôte souvent ainsi aux petites gens la possibilité, quand ils sont malades, de se guérir. De même nous voulons, nous autres socialistes, la gratuité de la justice; car si l'État de Droit dans lequel on dit que nous vivons doit être autre chose qu'un mot, il faut que l'on rende aussi aisé que possible aux hommes de trouver leur droit, et les pauvres, ceux qui sont, au point de vue économique, les faibles, doivent être mis en mesure, mieux que personne, d'obtenir justice. Or dans l'état présent les petites gens doivent souvent renoncer à réclamer leur droit » (1). Gratuité de la justice et de l'assistance judiciaire, attribution d'indemnités aux accusés, aux personnes arrêtées et aux condamnés reconnus innocents, gratuité de l'assistance médicale, y compris les accouchements et les médicaments, gratuité des enterrements, gratuité de l'enseignement et des moyens d'instruction, « de manière à ce que l'enseignement supérieur soit rendu accessible à toutes les classes de la société » (2) :

(1) *Bauan, Lauerleute!* p. 10.
(2) *An die Reichstagswæhler.* Feuille volante en faveur du candidat Peter Roehrle, de Heilbronn, et commençant par ces mots : Mitbürger! Der 16 Juni dieses Jahres...

ils montrent le prix qu'auraient ces réformes et d'autres semblables, qui sont inscrites dans la seconde partie de leur programme, pour les artisans et les petits commerçants, aussi bien que pour les paysans.

*
* *

Mais les socialistes, dans leur propagande électorale, ne promettent pas aux paysans, aux petits commerçants, aux artisans, d'autres avantages que ceux des réformes démocratiques, d'intérêt général, qui sont inscrites dans cette seconde partie de leur programme : ils ne se mettent point en contradiction avec les principes posés dans la première partie ; ils n'oublient pas la fatalité économique, proclamée par eux, du triomphe de la grande exploitation sur la petite ; ils ne perdent pas de vue le but socialiste ; ils ne prétendent point à « sauver » le petit commerce, les petits métiers, la petite propriété. — On nous reproche d'être les ennemis de la classe moyenne, disent-ils : « Notre seul crime est de dire aux artisans, aux petits commerçants la vérité et de les mettre en garde contre le charlatanisme des « politiciens de la classe moyenne » et contre leur blague démagogique » (1). « Est-il possible de considérer sérieusement la *loi des artisans* comme une loi de protection des petits contre les grands ? Elle ne met nullement le petit patron en mesure de supporter mieux qu'auparavant la concurrence du fabricant grand capitaliste ! La loi n'a d'autre effet que d'accroître la puissance du patron vis-à-vis de l'apprenti et du compagnon. Le pauvre doit-il donc se maintenir aux dépens du plus pauvre ? — Non, pareille « protection » est iniquité ; au reste les petits métiers ne réussiraient pas mieux par là à se défendre contre le grand capital. Le grand capital, qui est en état de tirer parti de tous les perfectionnements de la technique, de travailler avec les meilleures machines, fera entièrement disparaître les artisans, dont il a déjà transformé le plus grand nombre en ouvriers de fabrique » (2).

De même que l'on explique aux artisans et aux petits commerçants qu'ils ne peuvent attendre leur salut — non pas comme classe, bien entendu, mais comme hommes — que du triomphe du socialisme, on dit aux paysans que le socialisme pourra seul mettre un terme à leurs maux. « Que des temps meilleurs viennent pour l'agriculture, de sorte que la terre donne de plus hauts profits, lisons-

(1) *An die Reichstagswæhler des VIII und X Schleswig-Holstein. Wahlkreises ! Gegen Lüge und Verleumdung !*

(2) *Die Rundschau.* Gratis-Ausgabe der « Reussischen Tribüne ». Publication périodique de propagande. Juillet 1897.

nous dans la brochure du Comité Directeur pour les gens de la campagne, et la grande exploitation, qui a sur la petite tant d'avantages économiques, reprendra avec de nouvelles forces son œuvre d'absorption des paysans. Car plus l'exploitation agricole sera rémunératrice, et plus les grands propriétaires s'efforceront de produire selon les méthodes modernes et de produire à bon marché. Ici, les petits paysans ne peuvent pas lutter. Ils succombent à la concurrence. Eh quoi ! petits propriétaires, voudriez-vous attendre tranquillement cette mort économique lente ? Non, vous vous devez à vous-mêmes, vous devez à vos enfants de songer à temps à ce qu'il faudra faire plus tard. Ici encore vous trouverez à vos côtés la Démocratie Socialiste, qui ne veut pas seulement rendre votre condition supportable et défendre votre droit dans les circonstances présentes, mais qui songe aussi à l'avenir. La Démocratie Socialiste veut transformer le système capitaliste actuel, de telle sorte que le sol tout entier devienne la libre propriété de la collectivité et que les paysans tous ensemble le cultivent, pour leur plus grand bien, avec les moyens techniques les meilleurs. L'État doit accomplir cette expropriation de la grande propriété en faveur de tous. La terre doit appartenir à celui qui la cultive et non au capitaliste ou au grand propriétaire, pour lequel d'autres doivent travailler à la sueur de leur front. La propriété communale, au temps de laquelle vos pères vivaient sans souci et heureux, doit réapparaître, mais sous une forme nouvelle, plus belle. Si la forme d'exploitation actuelle persiste, il adviendra de vos enfants ce qu'il advint de vos ancêtres, ils seront chassés de la terre, non plus par le seigneur féodal, mais par le capitaliste moderne, pour qui ils devront faire la corvée » (1).

C'est en ces termes que les socialistes allemands parlent aux gens de la campagne de la nécessité de socialiser la terre. Le texte suivant fera connaître, d'une manière plus générale, comment ils s'expriment sur le but de leur mouvement : « La Démocratie Socialiste, est-il dit dans l'une des feuilles de propagande modèles du Comité Directeur, vise au bonheur de tous. Le capitalisme, au contraire, prolétarise les masses et les rend incapables de jouir du produit de leur travail. Et pourtant, par suite des merveilleux progrès qui ont été faits dans le domaine de la technique, le travail est devenu si productif que tous les hommes sans exception pourraient mener une vie de délices si une organisation sociale nouvelle établissait la juste distribution des produits du travail commun de tous. Ce que Henri Heine chantait déjà il y a plus de soixante ans : « Il y a ici-bas assez de pain — Pour tous les « enfants des hommes, — Aussi des roses et des myrrhes, — Et de

(1) *Bauern, Landleute*, pages 11 et 12.

« la beauté et du plaisir — Et des dragées aussi », cela est devenu aujourd'hui surtout une vérité.

« Ce qu'il faut faire, c'est de résoudre les grands antagonismes sociaux que l'évolution capitaliste a créés en un état d'harmonie sociale et de justice, de sorte que quiconque travaille ait aussi abondamment de quoi vivre.

« La Démocratie Socialiste veut la justice pour tous. Droits égaux et devoirs égaux sans acception de classe, de sexe ni de race. Chacun doit servir la collectivité de son mieux. Savoir et culture doivent devenir bien commun de tous.

« La Démocratie Socialiste vise ensuite à la paix universelle des peuples. Les armements ont pris une telle étendue, les instruments de meurtre de toute espèce sont devenus si parfaits, que, s'il devait arriver un jour que la guerre éclatât, une épouvante universelle s'emparerait de l'Europe. Au reste, les devoirs de civilisation les plus importants et les plus pressants souffrent de ces armements. Contre cette situation la Démocratie Socialiste lutte de toutes ses forces.

« La Démocratie Socialiste veut en outre que ne règne ni la pauvreté ni la richesse, ni le surtravail ni l'oisiveté ; elle aspire à un État dans lequel tous puissent être joyeux de vivre, dans lequel tous jouissent des fruits de leur travail, de leur savoir et de leur pouvoir.

« Que la terre soit notre royaume céleste ! »

***

Pour compléter l'exposé de la partie de la propagande qui se rapporte à la question des fins dernières du mouvement, il nous reste à examiner comment les socialistes répondent aux critiques de leurs adversaires leur reprochant de vouloir supprimer la propriété, la famille, la patrie, la religion, la monarchie.

La Démocratie Socialiste veut supprimer la propriété, et « partager », dit-on. — Mais, répondent les socialistes, « la vérité est qu'elle veut uniquement mettre un terme à l'acquisition de la propriété, par l'exploitation et le parasitisme, aux dépens du travail honnête. Nous voulons que celui qui travaille honnêtement jouisse aussi lui-même des fruits de son travail et ne soit pas forcé d'en donner une partie à des exploiteurs et à des parasites. Nous voulons que celui qui travaille honnêtement puisse mener une existence vraiment digne de l'homme et ne tombe pas dans le besoin et la misère ! Nous ne voulons pas que le peuple travailleur soit réduit à payer tribut à quelques cliques de parasites comme les *Junker* prussiens, les princes de la bourse, les

spéculateurs sans conscience et autres exploiteurs de toute espèce » (1). « Ce n'est pas nous qui sommes les « partageurs », nous voulons au contraire mettre fin au système de partage qui existe aujourd'hui. Tout homme qui travaille, le paysan, l'ouvrier, l'artisan, l'employé, l'ouvrier intellectuel, a aujourd'hui son « partageur » qui lui prend la meilleure part du produit de sa peine et ne lui laisse tout juste que le strict nécessaire : le système de partage, système du capitalisme, système de la domination du coffre-fort, c'est précisément ce que nous autres, socialistes, nous combattons le plus » (2).

De même que les socialistes expliquent que c'est le système capitaliste qui est la négation du principe de propriété, et qu'en tendant à faire coïncider, par le socialisme, le travail et la propriété, ils ne tendent qu'à rétablir la propriété véritable, de même ils retournent contre la société actuelle l'accusation dirigée contre le socialisme d'être la négation de la famille. Comment se conclut aujourd'hui, le plus souvent, l'acte qui préside à la constitution de la famille, le mariage ? — Comme une affaire. « La femme n'a de prix aux yeux des hommes que si elle a de la fortune. De là ce phénomène que des milliers et des milliers de personnes, dans les classes possédantes, se rencontrent sur le *marché du mariage,* et sont mises en rapport, par exemple, au moyen d'annonces de journaux, par lesquelles on demande un mari ou une femme de la même façon qu'on cherche à acheter ou à vendre une maison ou un porc.

« La forme de propriété existante, l'ordre social actuel domine aussi le mariage. Combien nombreux ne sont pas les artisans, les paysans, les ouvriers même, qui concluent ou ne concluent pas un mariage suivant que la femme a ou n'a pas « un peu de bien ».... La Démocratie Socialiste veut que le mariage ne soit contracté que par amour et estime réciproques : mais cela n'est possible d'une manière générale que si l'homme et la femme sont libres et indépendants, si chacun possède par lui-même une existence libre et n'a, par suite, pas besoin d'acheter l'autre ou de se vendre à lui. Or, cet état de liberté et d'égalité des personnes n'est possible que dans la société socialiste » (3). Les socialistes montrent, en outre, comment la société actuelle détruit, pour les familles ouvrières, le foyer familial, en réduisant si souvent la femme à travailler à l'usine, loin de ses enfants, en réduisant parfois l'homme à travailler pendant des semaines, pendant des mois loin des siens : « La Démocratie Socialiste, lisons-nous dans la bro-

(1) *An die Reichstagswæhler des VIII und X Schleswig-Holstein. Wahlkreises! Gegen Lüge und Verleumdung!*

(2) *An die Reichstags-Wæhler!* Feuille volante pour la deuxième circonscription de Munich commençant par ces mots : In Kurzer Zeit am 16 Juni...

(3) *Handbuch für Sozialdemokratische Wæhler,* pages 46 et 47.

chure du Comité Directeur pour les gens de la campagne, veut créer pour le peuple travailleur une vie heureuse. C'est vous, grands seigneurs, vous qui voudriez rendre éternelle la société actuelle, c'est vous qui détruisez le foyer en réduisant des milliers et des milliers de mères à travailler, pour gagner quelque argent, du matin jusqu'au soir, si bien qu'il ne peut plus être question d'une vie de famille véritable. C'est vous, grands seigneurs, qui détruisez la sainteté de la famille, en abusant si souvent des femmes et des filles des ouvriers » (1).

On accuse les socialistes d'être les ennemis de la patrie. « Mais qui est le vrai patriote? C'est celui qui prend en main les intérêts de la collectivité, les intérêts des travailleurs, qui dirige toute son énergie contre l'exploitation nationale et internationale de la population laborieuse, qui lutte contre l'exploitation sous toutes ses formes. La Démocratie Socialiste mène cette lutte » (2). La Démocratie Socialiste est, il est vrai, internationale, elle veut voir les peuples amis et frères : Mais en s'efforçant de réaliser cette fraternité et cette union « elle remplit un des plus hauts devoirs qui incombent à l'humanité ». Au reste, elle ne veut pas atteindre au but en sacrifiant tel ou tel peuple, ou la moindre partie de l'un d'entre eux : « elle veut une fédération des peuples dans laquelle toutes les unités soient égales, dans laquelle les particularités et l'essence intérieure de chaque peuple puissent se développer paisiblement et librement, sans qu'aucun porte atteinte au droit des autres » (3).

La Démocratie Socialiste, ajoute-t-on, veut détruire la religion. Mais, répondent les Socialistes, il est dit dans notre programme que *la religion est chose privée*. Cela indique quel est notre sentiment vis-à-vis de la religion. Nous respectons toutes les croyances. « Celui qui ressent le besoin d'appartenir à une communauté religieuse et de recevoir les offices d'un prêtre doit en avoir le droit absolu, mais il doit payer, en commun avec ses coreligionnaires, les frais nécessaires pour l'entretien de l'Église ou de la communauté religieuse. Cela n'est que juste » (4). « Que maintenant tel ou tel socialiste pense que la religion soit appelée à disparaitre, peu à peu, et l'athéisme à être universellement professé, cela n'est pas un crime. Des hommes d'esprit avancé de tous les partis ont cette opinion : elle est chez eux conviction scientifique. La Démocratie Socialiste respecte la liberté d'opinion même vis-à-vis de ses membres » (5).

---

(1) *Bauern, Landleute*, pages 13 et 14.

(2) *Wæbler des Kreises Niederbarnim!* Feuille volante commençant par ces mots : Am 16 Juni finden dei Reichstagswahlen statt...

(3) *Handbuch für Sozialdemokratische Wæbler*, pages 46 et 47.

(4) *Ibid.*, p. 43.

(5) *Ibid.*, p. 44.

Enfin on reproche aux socialistes de vouloir supprimer la monarchie. Mais « nous savons, répondent-ils, que la monarchie est une institution humaine qui n'a pas toujours existé et n'existera pas toujours, et qui aujourd'hui même n'existe pas dans beaucoup de pays qui se portent pourtant très bien : la Suisse, la France, les États-Unis, etc. » (1). « Être républicain n'est pas plus un crime du point de vue chrétien que du point de vue politique ou du point de vue de l'histoire de la civilisation. L'Empire allemand, comme on sait, n'est vieux que de vingt-sept ans. Auparavant, pendant soixante-six ans, l'Allemagne n'a pas possédé d'Empereur, et pendant des siècles la puissance impériale ne fut qu'une ombre que précisément les princes allemands s'efforcèrent de rendre de plus en plus insignifiante » (2).

*
* *

Telles sont les réponses faites par les socialistes allemands aux objections de leurs adversaires; tel est le programme défendu par eux devant le corps électoral en 1898. Le lecteur pourra aisément se représenter, d'après les lignes qui précèdent, quelle est, d'une manière générale, la propagande électorale des socialistes allemands.

EDGARD MILHAUD.

---

(1) *Bauern, Landleute*, p. 14.
(2) *Handbuch für Sozialdemokratische Wæhler*, p. 46.

LA
Réforme de l'Enseignement secondaire

Depuis quelques années la presse et le Parlement retentissent de plaintes républicaines sur la « crise universitaire »; nos lycées se vident, tandis que les maisons congréganistes s'emplissent : c'est là un fait. Le mal est devenu si évident et si indéniable que les « libéraux » et les « modérés » eux-mêmes — ces libéraux et ces modérés dont l'optimisme volontaire s'émeut si difficilement — se sont enfin décidés à l'apercevoir et à en chercher la guérison. La Commission de l'Enseignement, que préside l'habile M. Ribot, a fait une longue et volumineuse enquête, et, de cette enquête, est sorti tout un plan de réformes, que la Commission, d'accord avec le gouvernement, soumet à l'approbation de la Chambre.

C'est ce plan de réformes, mal connu de ceux-là mêmes qu'il intéresse le plus directement, que je voudrais exposer ici, en le commentant et en examinant s'il est réellement, comme ses auteurs nous l'affirment, propre à sauver l'Université et, avec elle, et par elle, la démocratie.

I

Et d'abord, que fut l'enquête?

La Commission convoqua toutes les sommités de l'enseignement public ou libre, — d'anciens ministres, des membres de l'Institut, des professeurs du Collège de France, de la Sorbonne ou de l'École Normale supérieure, des inspecteurs généraux, des recteurs, des professeurs de lycées de Paris, — bref, tous les universitaires en vue, arrivés et satisfaits!

Et que leur demanda-t-elle?

Ceci : « La concurrence congréganiste se fait de jour en jour plus âpre et plus dangereuse pour l'Université : comment défendre celle-ci? »

Or, elle ne pouvait s'adresser plus mal.

Quoi! c'est à des professeurs du Collège de France ou de la Sor-

bonne que vous venez parler de la concurrence congréganiste? Est-ce qu'elle existe pour eux? est-ce qu'ils la sentent autour d'eux? est-ce qu'ils en souffrent? est-ce qu'ils sont constamment en butte, jusque dans leur vie privée, à l'espionnage et aux calomnies cléricales? est-ce qu'une petite ville dévote épluche avec malveillance leurs opinions politiques et religieuses? L'enseignement supérieur — le seul qui les touche vraiment — n'est-il pas sans rivalité sérieuse? — Oui, certes, ils ont vaguement entendu dire, jadis, quand ils étaient jeunes, et qu'ils débutaient, inconnus, dans quelque chaire de province, que l'Église faisait la guerre à l'Université républicaine : mais, en ces temps antiques, l'Église en était le plus souvent pour ses frais. Et, quand même, tout cela est si loin! à peine s'ils s'en souviennent encore! vous n'attendez pas d'eux, j'imagine, une indignation et une colère de mauvais goût! vous ne voulez point qu'ils consentent à passer pour des Homais!

Si donc ils daignent voir le danger, ils ne s'en inquiètent pas outre mesure — et, surtout, ils ne sont guère aptes à le conjurer.

Sur ce sujet, comme sur tout autre, ils ont assurément des idées générales, vastes et profondes. Ils disserteront volontiers sur la liberté d'enseignement, sur la loi Falloux, sur le droit du père de famille, sur les mérites comparés de l'enseignement classique et de l'enseignement moderne. Ils bâtiront sans peine, en phrases nobles et bien cadencées, une Université idéale. Mais, dans tout cela, que deviendra la réalité? l'observation des faits? la précision et l'exactitude des détails « vécus »? Ne leur en demandez pas tant : comme savants et comme spécialistes, ils seront aussi scrupuleux que vous pourrez désirer : mais, en dehors du champ ordinaire de leurs études, ils sont plus ignorants que le dernier « pion » de notre dernier collège; et ce pion vous en apprendrait plus, sur la crise universitaire et sur les moyens d'y remédier, que toutes les classes réunies de l'Institut.

Qui donc eût-il fallu interroger? Ceux qui connaissent les choses: les inspecteurs d'académie, les proviseurs, les censeurs, les professeurs et les répétiteurs des lycées et collèges de la province : car ceux-là vivent en pleine lutte.

Alors, se fussent envolées les illusions officielles. On eût touché du doigt les progrès continus que fait la cléricalisation de la France, et on eût compris enfin que des mesures énergiques et *jacobines* peuvent seules la ralentir. On eût rejeté toute utopie, tout bouleversement dangereux, pour adopter des réformes pratiques, inspirées par une longue expérience des choses universitaires.

On a bien consulté, il est vrai, le personnel enseignant de province, mais pour la forme seulement, car on était fermement décidé à ne tenir aucun compte de ses avis. Au début de l'année dernière, en

effet, une circulaire ministérielle invita tous les fonctionnaires des lycées et collèges à répondre d'urgence au questionnaire dressé par la Commission : et, pour ce faire, on leur accordait tout juste trois jours. La plupart d'entre eux, qui n'avaient pas sur le sujet une opinion toute faite, et qui eussent eu besoin de réfléchir, renoncèrent à répondre, faute de temps. D'autres, les plus dévoués et les plus ingénus, rédigèrent un travail hâtif qu'ils remirent à l'administration. Depuis, ils n'en eurent point de nouvelles ; ils ne le virent reproduit dans aucune partie de l'enquête, ni mentionné dans aucun rapport de la Commission. Et ils gardèrent l'impression très nette qu'on s'était quelque peu moqué d'eux et qu'ils avaient pris une peine bien inutile.

II

L'enquête avait pour but la solution d'un double problème : comment attirer dans nos lycées et collèges des élèves toujours plus nombreux ? comment ménager à ces élèves une éducation toujours plus démocratique ?

Ces deux problèmes sont indissolublement liés l'un à l'autre : si le second n'est pas résolu, peu importe que le premier le soit.

En effet, pourquoi les amis de la liberté s'inquiètent-ils si fort de la concurrence congréganiste ? Uniquement parce que cette concurrence, en se développant, inonde la France de citoyens et de fonctionnaires imbus d'un esprit réactionnaire et clérical.

La République a donc le devoir d'arracher, par tous les moyens, les jeunes générations à l'Eglise, pour les confier à l'Université. Mais encore faut-il que l'Université *veuille* et surtout *puisse* leur inspirer des sentiments républicains ; car, comme on l'a dit ici même, à quoi bon enlever aux prêtres l'éducation de la jeunesse, si les laïques ne les instruisent pas autrement que ne faisaient les prêtres ?

La première de toutes les réformes doit donc être celle du personnel enseignant. Il faut que la République puisse compter absolument sur lui.

Mais il faut aussi que ce personnel puisse compter sur la République. A elle de lui donner toute l'indépendance et toute la dignité possibles ; de lui laisser, dans ses fonctions, la plus large initiative ; de le défendre énergiquement contre les attaques injustes ; de le traiter enfin avec tous les égards que mérite sa haute mission sociale.

A ce prix seulement, elle s'attachera pour jamais l'Université, et pourra alors lui demander le plus entier dévouement.

C'était la tâche de la Commission de sceller cette union de l'Université et de la République : voyons si elle y a réussi.

III

La première réforme porte sur le régime intérieur du lycée :

« Le lycée proprement dit doit être distinct du pensionnat ; en conséquence, il y aura un budget de l'enseignement et un budget du pensionnat...

« Le budget du pensionnat doit, en principe, se suffire à lui-même...

« Le proviseur proposera au ministre les créations ou suppressions de chaires et d'emplois et toutes les mesures nécessaires pour assurer l'équilibre du budget et pour tirer le meilleur parti des ressources mises à sa disposition. »

Toute une révolution tient en ces quelques lignes ; reste à savoir si cette révolution est un bien.

La Commission est partie d'une constatation très juste : c'est que la crise de l'Université n'est, au fond, que la crise de l'internat. Nul n'attaque, en effet, l'instruction qu'elle donne ; ses rivaux eux-mêmes en reconnaissent la supériorité : ils s'en prennent seulement à l'éducation.

Partout, c'est le pensionnat seul qui est en baisse. Pour lui permettre de se relever, la Commission veut lui donner l'autonomie : ainsi il deviendra plus simple, plus apte à se modifier suivant les circonstances et le milieu, plus capable enfin d'évolution et de progrès.

Elle sépare donc le pensionnat du lycée proprement dit et décide que ce pensionnat doit se suffire à lui-même.

Ce régime n'est point si nouveau qu'il paraît au premier abord : c'est, à peu près, celui des collèges communaux qui ne sont pas en régie. Là, le principal est maître absolu du pensionnat ; il en équilibre le budget comme il lui convient, et les bénéfices réalisés lui appartiennent. D'ailleurs les traitements du personnel sont payés par le budget national.

Les conséquences d'un pareil état de choses sont bien connues : elles sont les plus désastreuses du monde, — si désastreuses, que le régime est irrémédiablement condamné par toutes les personnes compétentes.

En effet, quel est, d'ordinaire, le premier — je dirai presque l'unique — souci du principal ? Acquérir sans cesse de nouveaux élèves, pour accroître les bénéfices de la maison, et, par suite, les siens propres. Pour cela, rien ne lui coûte : ni l'habile réclame, ni les flagorneries aux familles, ni la platitude devant les personnages influents. Les élèves, qui savent qu'on tient surtout à leur argent, se

sentent les maitres : imaginez ce que deviennent alors et la discipline et l'autorité des professeurs et des répétiteurs. C'est en vain qu'ils réclament contre des révoltés ou des fainéants de rigoureuses sanctions : le principal refuse, comme bien vous pensez ; il ne faut point mécontenter les familles ; il ne faut pas, surtout, s'exposer à renvoyer ou à perdre des élèves. Qu'importent les études, pourvu que la caisse s'emplisse ? Ainsi le personnel, réduit à l'impuissance, gravement atteint dans sa dignité et dans sa considération, las de se plaindre et de récriminer, finit par s'abandonner et par se désintéresser de ses rebutantes fonctions.

Le projet de la Commission, il est vrai, ne fait point, comme dans les collèges, profiter matériellement le proviseur de la prospérité du pensionnat ; mais n'en profitera-t-il pas au moins moralement ? Plus nombreux seront les élèves, plus il se verra apprécié de ses chefs.

Alors, plus encore même qu'aujourd'hui, il considérera tout « du point de vue de la concurrence ». Il craindra de froisser les convictions des familles ; il subira docilement les influences puissantes qui l'entourent ; et il les subira d'autant mieux qu'il fera souvent toute sa carrière dans la même ville. Il jugera la valeur des professeurs, non d'après leurs aptitudes pédagogiques ou leur talent, mais d'après la souplesse de leur caractère. Pour lui, le professeur idéal sera celui dont on ne parlera point ; celui qui ne manifestera ni opinions religieuses ni opinions politiques ; celui qui n'inquiétera pas le parti clérical ; celui enfin qui pourrait, sans inconvénient, passer du lycée dans un collège de jésuites ou de dominicains. N'est-ce pas là une « cléricalisation » véritable de l'Université ?

La Commission aggrave cette mesure, si fâcheuse déjà par elle-même, en ajoutant :

« La situation et l'autorité des proviseurs seront relevées.

« Ils ne seront déplacés que dans des cas exceptionnels.

« Ils feront, sous l'autorité du recteur, les règlements intérieurs sur l'emploi du temps, la discipline, etc.

« Ils nommeront les employés inférieurs.

« Il sera tenu le plus grand compte de leur avis pour l'avancement des professeurs et de tous les autres fonctionnaires du lycée. »

Bref, les proviseurs deviennent de véritables protentats : budget, emploi du temps, discipline, création ou suppression de chaires, avancement des professeurs et des répétiteurs, tout est remis entre leurs mains.

Que fait donc la commission de l'indépendance des professeurs ? Les proviseurs, nous l'avons vu, subissent mille influences extérieures, — celles des familles, des députés, des préfets, des partis politiques.

Jusqu'ici, les professeurs parvenaient à s'y soustraire. Mais voici qu'on augmente outre mesure l'autorité de leurs chefs directs : il faudra donc qu'eux aussi se laissent asservir. S'ils résistent, on saura bien les briser.

Or, que valent ces proviseurs, que la Commission fait tout-puissants ? Elle va nous le dire elle-même :

« Malgré les progrès accomplis, le personnel des proviseurs compte trop d'anciens répétiteurs qui sont arrivés aux fonctions de proviseurs par le censorat, qui n'ont pas eu l'énergie nécessaire pour conquérir les grades élevés, et qui n'ont professé ni assez longtemps ni avec assez d'éclat. Quant ils arrivent à la direction d'un établissement, ils n'ont plus l'activité de la jeunesse, et ils manquent sur le personnel enseignant, de l'autorité que leur eût donnée l'égalité des grades. D'autres fois, ce sont des professeurs fatigués qui se reposent dans le provisorat, comme dans une retraite anticipée, des fatigues de l'enseignement. Enfin, les ministres n'ont pas toujours la main également heureuse... Si certains choix furent excellents, d'autres ont été discutables. En général, Paris a été privilégié, mais la province aurait pu être mieux partagée quelquefois. »

Il est vrai que la Commission compte améliorer le recrutement des proviseurs. On les choisira dorénavant parmi les professeurs agrégés, qui auront donné des preuves d'une réelle vocation pédagogique : le stage ingrat du censorat leur sera épargné.

Mais enfin, ils seront des hommes comme les autres : ne se laisseront-ils pas souvent séduire par le souci de leur intérêt ? et leur intérêt n'est-il pas avant tout de réussir ?

Et puis que fera-t-on des proviseurs actuels — de ceux du moins que la Commission avoue que le choix fut « discutable » ? On ne les mettra pas immédiatement à la retraite, sans doute ; ils continueront de remplir des fonctions auxquels ils sont inférieurs ; ils exerceront, eux aussi, l'autorité nouvelle que la Commission leur confère : comment l'exerceront-ils ?

Cette question est grosse de menaces pour les professeurs : et la situation qu'on veut leur faire n'est guère propre à leur inspirer davantage l'amour de leur métier et de la République.

IV

A l'égard des répétiteurs, la Commission paraît mieux disposée :

« Les fontions actuelles des répétiteurs seront confiées, en ce qui concerne l'enseignement et l'éducation, à des professeurs ou à des professeurs stagiaires.

« Ceux-ci seront chargés effectivement d'une partie de l'enseignement. »

Les répétiteurs actuels vont donc devenir des professeurs stagiaires. Mais quelles seront leurs fonctions ? La Commission est un peu en peine de les préciser : elle se contente de nous en donner une esquisse :

« Les professeurs stagiaires pourront, d'accord avec les professeurs et après avis du proviseur, être chargés de certaines parties de l'enseignement, telles que la récitation des leçons, la dictée des textes, la revision des explications de la classe, etc.

« Les chefs d'établissement pourront même être autorisés à établir entre les professeurs et les professeurs stagiaires des roulements de service qui chargeraient les premiers de surveiller certaines études et les seconds de faire certaines classes. »

Il me semble que c'est là la confusion même. Les professeurs stagiaires, comme aujourd'hui les répétiteurs, resteront chargés de la récitation des leçons, hors de la classe : mais le professeur s'en rapportera-t-il à eux, ou, comme aujourd'hui encore, contrôlera-t-il leurs notes par les siennes ? Ils dicteront aussi les textes, et feront revoir aux élèves les explications de la classe : rien de mieux, mais ce n'est guère.

Interviendront-ils réellement dans l'enseignement même ? Quel professeur pourrait admettre cette intervention ? Quoi ! c'est lui qui est responsable, devant l'administation et devant les familles ; c'est à lui qu'on demandera des comptes ; c'est son avancement et toute sa carrière qui sont en jeu, — et il n'est pas le maitre absolu de diriger l'instruction comme il lui plaît ? Un autre viendra mettre la main à la besogne, au risque de la gâter ? Pendant que le stagiaire fera pour lui « certaines classes » avec des méthodes qu'il désapprouve peut-être, lui-même, tranquillement, surveillera « certaines études ? » Ne croit-on pas rêver à la lecture de pareils projets ? Et la Commission n'a-t-elle pu trouver d'autre moyen pour donner à l'Université l'unité qui lui fait défaut ?

C'est qu'elle s'est laissé guider par un souci dominant et, je crois, funeste : le souci d'imiter les procédés d'éducation employés dans les maisons religieuses. Là, en effet, les cadres des professeurs et des répétiteurs ne sont pas si nettement séparés que dans nos lycées. Les professeurs ne se bornent pas à faire la classe ; ils causent avec leurs élèves ; ils passent fréquemment dans leurs études, pour les encourager et les conseiller : on ne saurait rien imaginer qui soit d'un meilleur effet auprès des familles.

Certes, il serait souhaitable que les professeurs de l'Université fussent davantage en contact avec les jeunes gens qu'ils instruisent.

Mais cette constante surveillance, cette aide continuelle que l'enfant trouve toujours à ses côtés, sont-elles aussi précieuses qu'on veut bien le dire ? L'Eglise n'a point pour but de développer l'esprit d'initiative et la volonté. Elle aime que les hommes formés par elle aient besoin d'elle. Elle les habitue, dès la jeunesse, à se tourner sans cesse vers le maître — qui est aussi le prêtre — pour implorer, en toute chose, son secours. Rien de plus conforme à son esprit et à ses traditions.

Cet esprit doit-il être celui de l'Université ? Au contraire, l'Université n'a-t-elle point une mission toute différente ? Sa tâche est de faire des hommes et des citoyens capables de penser, de vouloir et d'agir, et fortement armés pour combattre les idées du passé. Elle n'est pas pour ses élèves une gardienne jalouse, qui leur défend de faire un seul pas sans elle ; elle est une amie sage et bienfaisante, qui leur montre le chemin et qui les engage à y marcher seuls.

Il n'est pas bon que l'élève sente constamment le maître derrière lui, car il se déshabitue ainsi de l'effort. C'est là ce que n'a pas compris la Commission : veut-elle donc que l'Université prépare à la France des générations inertes et passives ? L'Eglise suffisait bien à la besogne !

Les répétiteurs ainsi transformés en professeurs stagiaires, qui donc remplira leurs actuelles fonctions ? La Commission nous répond :

« Les fonctions de surveillance du pensionnat seront confiées par le proviseur, sous le contrôle du recteur, soit à des professeurs stagiaires ou à des maîtres élémentaires, de leur consentement, soit à d'autres personnes (instituteurs détachés, anciens sous-officiers, etc.), et donneront lieu à une indemnité qui sera inscrite au budget du pensionnat, et pourra être cumulée avec les traitements portés au budget de l'enseignement. »

J'adresserai à ce projet deux reproches graves.

Le premier est d'ordre pédagogique. D'où provient, en effet, la répugnance qu'éprouvent bien des familles pour l'internat universitaire ? De ce qu'elles pensent — à tort assurément — que l'éducation y est négligée. Les maîtres d'études, prétendent-elles, n'ont pas toujours des manières et une conduite irréprochables, et les exemples qu'ils donnent ne sont pas toujours excellents. C'est là, sans doute, une évidente injustice : à quelques exceptions près, le corps des maîtres d'étude commande l'estime et le respect.

Mais leur substituer, comme le propose la Commission, « d'anciens sous-officiers » ou « d'autres personnes » agréées par le proviseur, c'est justifier, en apparence tout au moins, les prétentions des familles. L'éducation de ces nouveaux répétiteurs, qui accepteront une position inférieure et un rôle ingrat, laissera parfois à désirer ; leur langage manquera, évidemment, d'élégance, de correction, et même de tenue:

la caserne n'est point l'école du langage choisi. Leurs fonctions, réduites à la pure surveillance, ne seront point de nature à leur prêter le prestige indispensable. Ils deviendront bientôt des geôliers détestés et méprisés. Est-ce là, dans l'intérêt de l'Université, un résultat souhaitable ? Est-ce ainsi qu'on amènera les parents à lui confier leurs fils ?

Le second reproche est d'ordre administratif. Voici une vingtaine d'années, les répétiteurs n'étaient pas des fonctionnaires, comme aujourd'hui, ayant toutes les garanties des fonctionnaires. Chaque proviseur les recrutait à son gré. Choisis par lui, ils étaient entièrement en son pouvoir : il leur taillait la besogne à sa fantaisie, sans qu'ils pussent faire entendre une plainte, et les conservait ou les révoquait selon son bon plaisir. Nous avons vu les conséquences de ce régime : les maitres y perdaient toute dignité, tout amour pour leur métier, toute énergie morale et toute espérance d'avenir. Les élèves y puisaient l'irrespect et la haine du « pion ». Eh bien ! c'est l'ancien pion, le pion légendaire de notre enfance, tantôt brutal et exécré, tantôt faible et bafoué, jouet de l'administration et des élèves, que la Commission veut ressusciter : à quoi a servi l'expérience du passé ?

VI

Après avoir ainsi réglé le nouveau régime des lycées, déterminé les « conditions d'aptitude à exiger des professeurs », décrété pour tous les candidats professeurs un stage d'une année, la Commission s'occupe du plan d'études et des programmes des enseignements classique et moderne :

« L'enseignement classique, décide-t-elle, sera divisé en deux cycles de trois années chacun.

« Le programme du premier cycle comprendra l'éducation morale et l'instruction civique, la langue française, le latin, une langue vivante, l'histoire, la géographie, les éléments des mathématiques et le dessin.

« Le latin sera enseigné en trois cours gradués.

« Un seul professeur suivra, autant que possible, les élèves pendant ces trois années.

« Les éléments du grec seront enseignés dans la troisième année...

« Le deuxième cycle comprendra, à titre de matières obligatoires, la littérature française, la littérature latine, la langue et la littérature grecques, l'histoire considérée dans ses grandes périodes et au point de vue du développement de la civilisation, la géographie, la philo-

sophie, et, à titre de matière à option, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, les littératures étrangères, etc...

« L'enseignement moderne sera divisé, comme l'enseignement classique, en deux cycles de trois années. »

Je laisserai de côté la question des programmes et la question du latin, qui ne rentrent pas dans le cadre de cette étude : il semble cependant que la Commission, si hardiment réformatrice pour tout le reste, eût pu, sans inconvénient, alléger ces pesants programmes en jetant résolument le grec par dessus bord et en réduisant considérament le poids du latin.

Mais, au point de vue de la défense contre le cléricalisme, le seul qui importe aux démocrates, un article, d'apparence inoffensive, vaut d'être relevé avec soin. C'est l'article qui stipule qu' « un seul professeur suivra les élèves pendant les trois premières années » du premier cycle.

Ce serait parfait si tous les universitaires étaient également animés de convictions libérales et de sentiments républicains : l'élève ne pourrait que gagner à un contact prolongé avec de tels hommes. Mais, malheureusement, parmi eux, il en est trop qui subissent encore l'influence du passé, qui se défient des idées nouvelles, qui tournent les yeux avee regret vers des régimes disparus, et qui, sans être des catholiques fervents, ne sont pas entièrement libérés du joug de l'Église.

Aujourd'hui, le mal n'est pas très grand : l'enfant passe entre les mains de tant de maîtres divers, que les impressions mauvaises s'effacent ou du moins s'atténuent le plus souvent. Mais si vous lui laissez le même professeur — partisan plus ou moins honteux de la réaction — pendant trois années consécutives, et cela dans le premier cycle des études, alors que l'esprit sans défense est le plus docile aux impulsions étrangères, voyez quel est le danger !

Ce danger, certes, se fera de jour en jour moins redoutable, à mesure que des éléments jeunes, amis de la pensée libre et du progrès social, viendront revivifier l'Université. Mais, en attendant que les éléments de réaction aient entièrement disparu, il est bon de les contenir, et de ne point leur fournir l'occasisn d'une dangereuse propagande.

VII

A la question des programmes se rattache étroitement celle des examens — et, particulièrement, du baccalauréat. Très vivement attaqué, à l'enquête, pour des raisons pédagogiques diverses mais toutes sérieuses, il a été fort peu défendu. La Commission

a donc compris que, là, plus que partout ailleurs, une réforme s'imposait.

On lui a d'abord conseillé de supprimer le baccalauréat : elle n'a pu s'y résigner. Puis on l'a engagée à remplacer au moins l'examen extérieur actuel, aléatoire et absurde, subi devant des professeurs de Facultés peu au courant des choses de l'enseignement scolaire, par une série d'examens de passage intérieurs, dont le dernier, simple constatation et couronnement d'études bien faites, porterait le nom de baccalauréat. Ce système, évidemment le meilleur de tous, fonctionne parfaitement en Allemagne : mais il est impraticable en France, par suite de la liberté d'enseignement. En effet, la concurrence congréganiste enlève toute indépendance aux professeurs de lycée; leurs jugements seraient contestés sans cesse et de graves conflits surgiraient à chaque instant. Et puis, resterait à régler le sort des élèves des établissements libres : qui les interrogerait? leurs maîtres ou les maîtres du lycée voisin? On comprend que ces deux solutions seraient également dangereuses. Enfin, on a proposé à la Commission de conserver le jury extérieur, mais en le composant uniquement de membres de l'enseignement secondaire public.

Elle s'est arrêtée à un moyen terme :

« Les divers baccalauréats sont remplacés par un diplôme d'études secondaires supérieures qui sera délivré après le deuxième cycle des études secondaires classiques ou modernes....

« Les examens pour l'obtention du diplôme d'études secondaires seront passés devant un jury composé de professeurs des Facultés des lettres ou des sciences, auxquels seront adjoints des professeurs ou anciens professeurs agrégés de l'enseignement secondaire, à condition qu'ils ne forment pas la majorité et qu'ils n'examinent pas leurs propres élèves. »

La Commission convient que ce n'est pas l'affaire des professeurs de Facultés de faire passer le baccalauréat. Ceux-ci, d'ailleurs, réclament eux-mêmes d'être soulagés de cette lourde charge, pour être libres de s'adonner tout entiers à leurs recherches scientifiques.

Que fallait-il faire? adopter la troisième des solutions proposées : composer le jury uniquement de membres de l'enseignement secondaire, plus informés et plus compétents. Les avantages en étaient immenses. D'abord, on diminuait l'aléa de l'examen, on évitait les préparations superficielles et hâtives, le « bachotage » congréganiste; on n'accordait le diplôme qu'aux seuls candidats qui témoignaient de connaissances sérieuses.

Puis on repeuplait nos lycées. Bien des parents, en effet, sachant

que des professeurs de l'enseignement secondaire public examineraient leurs fils ; suivant les méthodes et l'esprit de cet enseignement, n'hésiteraient pas à les retirer aux « bons Pères » et à les envoyer dans l'établissement de l'État. Enfin, cette réforme donnait aux universitaires un prestige et une considération nouvelle.

La Commission a-t-elle bien vu tout cela ? Je ne sais : en tout cas, elle n'a point osé aller jusqu'au bout de sa propre pensée. Elle a spécifié que les jurys d'examen seraient composés en majorité de professeurs de Faculté, auxquels pourraient être adjoints des professeurs de lycée ; — et elle a pris soin d'ajouter : en activité ou non !

Il ne me semble pas que cette défiance à l'égard du personnel de l'enseignement secondaire soit — pour ne pas dire plus — d'une bien bonne politique. Et je crains fort que bien des personnes ne soient toutes disposées à croire que, si la Commission s'est ainsi arrêtée à mi-chemin, c'est qu'elle ne voulait pas mécontenter trop gravement le parti clérical.

VIII

Les deux propositions relatives à l'enseignement libre, qu'il me reste à examiner, ne sont guère faites pour dissiper ces soupçons.

Les voici :

« Les professeurs des établissements libres seront soumis, en ce qui concerne les grandes universités, aux mêmes obligations que ceux des collèges communaux...

« Les établissements libres seront soumis à l'inspection. Un projet de loi sera déposé, à bref délai, pour régler cette matière. »

M. Ribot lui-même, dans son Introduction Générale, s'est chargé de nous fournir le commentaire et de nous montrer les conséquences de ces deux propositions.

Au sujet des grades de l'enseignement libre :

« La loi de 1850, dit-il, s'est montrée peu exigeante en ce qui concerne les garanties pédagogiques que doivent présenter les professeurs de l'enseignement libre. Un diplôme de bachelier, c'est tout ce qu'elle exige du directeur. Aucun grade n'est demandé aux professeurs ni aux surveillants... La loi peut, sans inconvénient pour la liberté, se montrer moins tolérante. Depuis quelques années, l'enseignement libre n'éprouve pas les mêmes difficultés qu'autrefois à recruter des maîtres pourvus de grades universitaires. Les Facultés de l'État ont travaillé à faire des licenciés... Les cadres de l'enseignement libre se remplissent peu à peu d'anciens élèves des universités... Il n'est pas sûr qu'en élevant ses exigences au sujet des grades, l'État ne rende pas service à

l'enseignement libre en le forçant à élever son niveau et à se rapprocher davantage de l'enseignement public. »

En ce qui concerne l'inspection des établissements libres :

« L'État peut-il, continue M. Ribot, se désintéresser de l'enseignement donné à des milliers d'élèves, paraître indifférent ou étranger à leurs études, comme si ses droits de puissance publique disparaissaient derrière sa fonction d'éducateur? Cette question a donné lieu autrefois à de longues discussions... Il ne semble pas que les représentants de l'enseignement libre opposent la même résistance qu'autrefois. C'est qu'en effet la question a deux faces. Si l'enseignement libre reconnaît la prééminence de l'enseignement de l'État en acceptant l'inspection, il gagne du même coup l'avantage de n'être pas traité comme un étranger. Les visites des inspecteurs sont une garantie dont il ne manquera pas de se prévaloir auprès des familles. »

On ne saurait mieux dire, ni mieux démêler combien les deux mesures projetées iraient à l'encontre du but qu'elles devraient atteindre : la défense de l'Université. Mais peut-être se trouvera-t-il des républicains pour s'étonner que, dans ces conditions, la Commission ait cru pouvoir les proposer à la Chambre.

*
* *

M. Ribot écrit dans son Introduction Générale :

« L'esprit dans lequel la Commission s'est acquittée de sa mission ressortira des rapports mêmes que nous avons l'honneur de vous présenter. »

Hélas! cet esprit ne ressort que trop! Ce n'est pas le véritable esprit de la démocratie, qui seul eût dû présider à une telle œuvre! C'est l'esprit des politiciens, l'esprit de ménagement et de concession, qui craint de heurter trop violemment les opinions puissantes.

Contre les réformes proposées, les critiques pédagogiques seraient assurément innombrables : je n'ai pas à les exposer ici.

Mais les griefs d'ordre politique et social ne sont ni moins nombreux ni moins graves. Peu importe, je le répète, de combler d'élèves nos lycées, si ces élèves n'y doivent point recevoir une culture démocratique. Or, loin d'accroître cette culture, la Commission la diminue, en soumettant par l'augmentation de l'autorité des proviseurs et par l'autonomie du pensionnat les professeurs à des influences extérieures auxquelles ils échappaient jusqu'ici en partie.

D'autres mesures encore — l'obligation du stage des agrégés, la création des professeurs stagiaires, etc. — indisposent le personnel — ce personnel sans la bonne volonté duquel les meilleures réformes

resteront stériles. On le froisse dans sa dignité; on l'atteint dans son indépendance; on lui témoigne, au sujet du baccalauréat, une défiance blessante : est-ce ainsi qu'on compte s'assurer son concours et son dévouement?

Certes, l'Université est loin d'être parfaite : elle aurait besoin, au contraire, de remaniements profonds. Le professeur n'est pas assez libre; il sent peser sur lui d'un poids trop lourd toute la machine administrative; ses chefs, souvent timorés, lui recommandent sans cesse une prudence excessive, et lui savent mauvais gré de trop s'avancer et enfin de manifester trop clairement ses idées.

Mais loin de lui donner l'indépendance nécessaire, les projets de la Commission tiendraient à la restreindre encore : nous espérons que la Chambre saura en apercevoir le danger.

Francis Doléac.

L'ASSISTANCE PRIVÉE

ORPHELINATS ET OUVROIRS

L'article que nous publions aujourd'hui est un travail de pure compilation ; c'est une série d'extraits de rapports officiels, de remarques d'inspecteurs et de fonctionnaires sur les établissements d'assistance privés, orphelinats et ouvroirs laïques et religieux.

Nous voulons montrer au public, encore ému des révélations de M. Turinaz, évêque de Nancy, sur les maisons du Bon-Pasteur, de quelle façon les enfants assistés sont exploités dans les établissements de charité privés, au vu et au su de l'administration et du gouvernement, depuis de longues années. A dessein nous laisserons de côté tous les faits relevés par les particuliers, par les journaux, tous les faits mêmes portés à la tribune du parlement. Ainsi nous ne pourrons être taxés d'exagération et nous serons certains de rester au-dessous de la réalité.

Pour plus de commodité, nous suivrons, dans cet exposé, l'ordre chronologique. Après avoir signalé deux ordonnances curieuses, l'une de Louis XIV et l'autre de Louis XV, nous analyserons les documents officiels dont les trois plus importants sont : 1° l'enquête sénatoriale de M. Th. Roussel (1881) ; 2° le rapport du Dr Thulié au conseil supérieur de l'Assistance publique (1895) ; 3° le rapport du Dr Henri Napias au ministre de l'intérieur (1897). — Nous examinerons enfin les lettres de M. Turinaz et le projet de loi sur les établissements d'assistance privés, projet que doit déposer incessamment le gouvernement.

*
* *

Les établissements d'assistance privés ont été à maintes reprises soumis à des règlements et au contrôle de l'autorité. Dans une ordon-

nance en date du mois de décembre 1666, Louis XIV, reconnaissant que les ordonnances des rois ses prédécesseurs étaient désuètes et inappliquées, s'exprime en ces termes :

... Il est arrivé que pendant la longueur des dernières guerres, et durant notre minorité, plusieurs maisons régulières et communautés se sont formées sans lettres patentes par la connivence ou la négligence que nos officiers ont apportée à faire garder les dites ordonnances ; ce qui a fait que le nombre s'en est augmenté de manière qu'en beaucoup de lieux les communautés tiennent et possèdent la meilleure partie des terres et des revenus ; qu'en d'autres, elles subsistent avec peine, pour n'avoir été suffisamment dotées ; et que d'aucunes se sont vues réduites à la nécessité d'abandonner leurs maisons à la poursuite de leurs créanciers, au grand scandale de l'Eglise, et au préjudice des personnes qui étaient entrées dans les dites communautés et de leurs familles qui s'en sont trouvées surchargées ; et ayant résolu d'empêcher qu'à l'avenir il ne s'en établisse aucune, et de faire garder pour cette fin plus de précaution qu'il n'en a été apporté par le passé...

Voulons et nous plaît qu'à l'avenir il ne pourra être fait aucun établissements de collèges, monastères, communautés religieuses ou séculières, même sous prétexte d'hospice, en aucunes villes ou lieux de notre royaume, pays, terres et seigneuries de notre obéissance, sans permission expresse de nous, par lettres patentes bien et dûment enregistrées en nos cours de parlement et sans que nos dites lettres, ensemble les dits arrêts d'enregistrement d'icelles, aient été enregistrées dans les bailliages, sénéchaussées ou sièges royaux dans le ressort desquels ils seront situés.

Il en fut bientôt de l'édit de Louis XIV comme de ceux de ses prédécesseurs : il devint lettre morte. Louis XV, en août 1749, fut obligé d'en rendre un autre, dont voici la teneur :

Le désir que nous avons de profiter du retour de la paix pour maintenir de plus en plus le bon ordre dans l'intérieur de notre royaume, nous fait regarder comme un des principaux objets de notre attention les inconvénients de la multiplication des établissements de gens de mainmorte et de la facilité qu'ils trouvent à acquérir des fonds naturellement destinés à la subsistance et à la conservation des familles ; elles ont souvent le déplaisir de s'en voir privées soit par la disposition que les hommes ont à former des établissements nouveaux qui leur soient propres et fassent passer leur nom à la postérité, avec le titre de fondateur, soit par une trop grande affection pour des établissements déjà autorisés dont plusieurs testateurs préfèrent l'intérêt à celui de leurs héritiers légitimes. Indépendamment même de ces motifs, il arrive souvent que, par les ventes qui se font à des gens de mainmorte les biens immeubles qui passent entre leurs mains cessent pour toujours d'être dans le commerce, en sorte qu'une très grande partie des fonds de notre royaume se trouve actuellement possédée par ceux dont les biens ne pouvant être diminués par des aliénations s'augmentent au contraire continuellement par de nouvelles acquisitions...

Le roi, renouvelant l'ordonnance de son bisaïeul, interdisait, sauf sa permission expresse, tout nouvel établissement religieux quelle que fût sa nature. Et il ajoutait :

Art. 2. — Défendons de faire à l'avenir aucune disposition par acte de dernière volonté, pour fonder un nouvel établissement de la qualité de ceux qui sont mentionnés dans l'article précédent, ou au profit de personnes qui seraient chargées de former le dit établissement ; le tout à peine de nullité. Ce qui sera observé quand même la disposition sera faite à la charge d'obtenir nos lettres patentes.

Quarante ans plus tard la Révolution annulait l'ordonnance du roi Louis XV par le fait même qu'elle supprimait la mainmorte. Elle élabora d'excellentes lois d'assistance qui en pratique donnèrent fort peu de résultats ; l'Empire ramena avec lui les anciens abus. Et Napoléon, pour les atténuer, dut avoir recours au Conseil d'Etat qui par un arrêt, en date du 17 janvier 1806, fixa la jurisprudence jusqu'en l'année 1892. Cet arrêt s'exprimait ainsi :

... (Le Conseil d'Etat) est d'avis que tous les établissements de charité et de bienfaisance dirigés par des sociétés libres et qui rassemblent sous divers noms, dans un bâtiment, des femmes en couches, des malades, des orphelins, des vieillards et des pauvres, ne doivent plus être tolérés sans être régularisés et surveillés, et qu'en conséquence le ministre de l'intérieur, après s'être fait rendre compte de ces établissements, doit par un rapport au gouvernement, lui soumettre leurs règlements et le mettre à portée de décider, en Conseil d'Etat, quels sont ceux qu'il est nécessaire de supprimer, quels sont ceux que l'on peut conserver et quels moyens il est convenable de prendre pour la régularisation et l'administration de ces derniers.

*
* *

Jusqu'en 1892, le gouvernement prenant texte de cet arrêté du Conseil d'Etat, avait cru pouvoir surveiller et fermer, le cas échéant, les établissements privés de bienfaisance.

A cette époque il voulut s'éclairer définitivement et consulta à nouveau le Conseil d'Etat. Cette assemblée déclara que, dans l'état actuel de la législation, le gouvernement ne pouvait intervenir qu'à l'égard « des établissements de bienfaisance privés fondés par des associations de plus de vingt personnes, ou sur ceux auxquels s'applique une réglementation résultant de textes spéciaux ».

Pour que beaucoup d'établissements charitables n'échappassent point à la surveillance du gouvernement un projet de loi était nécessaire.

M. Henri Monod, directeur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur, adressa en juin 1892 un rapport à M. Loubet, ministre

de l'intérieur, afin « de déterminer la nature et l'étendue des pouvoirs dont l'administration doit être investie à l'égard des établissements de bienfaisance privés ».

« C'est, disait M. H. Monod, sur les établissements destinés aux enfants, sur les maisons généralement appelées orphelinats, qu'il importe le plus d'organiser le contrôle de l'Etat. L'enfant doit être le mieux protégé parce qu'il est le plus faible, qu'il n'est pas maître de sa personne, qu'il n'est pas libre comme l'adulte de quitter l'établissement où il est placé. D'autre part, si l'enfant pauvre est incomparablement plus exposé que l'indigent adulte à être victime d'une spéculation déguisée du nom de charité, ce n'est pas seulement à raison de sa faiblesse, c'est aussi parce qu'il est le seul qui offre à cette spéculation un large aliment.

« Tandis qu'il est presque impossible de tirer de gros bénéfices de l'infirme, du convalescent, du vieillard, il est facile d'exploiter la main-d'œuvre de l'enfant. »

Le rapport expose ensuite combien le contrôle de l'Etat sur les établissements d'assistance privés est illusoire. L'Etat ne les connaît guère que par la rumeur publique. « Certains établissements n'ont de la charité que l'étiquette. L'instruction y est à peu près nulle, le travail matériel défectueux, le travail indûment prolongé et spécialisé à outrance, de manière à ce que l'apparente bonne action soit une bonne affaire. »

Il y a donc absolue nécessité d'une loi qui réglementera définitivement le fonctionnement de ces maisons.

Il ne s'agit pas de répondre à des vues théoriques, mais d'accomplir une réforme.

M. Henri Monod cite des exemples à l'appui de sa thèse. Une inspectrice visita en 1891 un orphelinat de petites filles situé à cinq kilomètres de Paris. Elle consigne le résultat de ses observations en des notes éloquentes que nous analyserons succinctement.

L'orphelinat compte soixante-six pupilles. Deux pièces sont affectées au dortoir. Les lits, en nombre insuffisant, sont recouverts d'une courte-pointe assez propre. Mais en la soulevant, on s'aperçoit que les draps manquent, et sont remplacés par des guenilles dégoûtantes, que les matelas sont pourris. Les lits n'étant point assez nombreux, un certain nombre de jeunes filles sont couchées un peu partout, dans des cabinets ou des couloirs, exposées aux courants d'air, sur des grabats sans draps, sans oreillers, sans couvertures.

Quant au réfectoire, il est établi dans la cave; les enfants n'ont ni assiettes ni fourchettes, leur appétit doit se contenter d'une soupe et de pain. Inutile de dire qu'il n'y a ni lingerie, ni lavabo, encore moins de serviettes et d'éponges.

L'instruction est nulle; il n'existe pas de maitresse diplômée, pas de livres de classe. A partir de sept ans, les jeunes filles sont employées à des travaux de confection pour des fabricants de Paris. C'est à peu près leur seule occupation.

Dans un autre établissement, c'est toujours le rapport officiel qui parle, des enfants sont congelés pendant l'hiver. L'inspectrice décrit en ces termes les repas des élèves :

« Le dîner (repas de midi), le repas le plus substantiel de la journée, se compose uniquement de légumes cuits à l'eau et distribués avec parcimonie... Le soir on donne aux enfants un bouillon de débris de graisse et une seconde soupe faite avec un liquide étrange, amer, très désagréable au goût, qu'on obtient en faisant bouillir des épluchures de fève de cacao, résidus inutilisables de la chocolaterie que les enfants vont chercher chez un fabricant de chocolat de la ville.

« Ce repas du soir est invariable et toujours composé de la même soupe à l'eau grasse et de pain trempé dans le liquide provenant du cacao.

— C'est bien mauvais, me disait une pauvre petite pensionnaire que j'ai vue à l'hospice, mais on l'avale tout de même parce qu'on a si faim ! »

Quant à l'enseignement voici pour ce même établissement des chiffres significatifs : « Sur trente-cinq fillettes de dix à quatorze ans présentes à la maison, cinq seulement savent lire couramment et ce sont presque toutes de nouvelles venues. Les autres épellent péniblement, et beaucoup, dont une de quatorze ans, ne savent même pas lire. » Et l'inspectrice de conclure : « La mendicité est non seulement le moyen d'existence, mais le but unique de l'œuvre. *L'abri précaire accordé aux enfants ne l'est qu'en échange du produit de la mendicité que la directrice leur fait exercer et exerce avec elles dans les rues et à domicile.* »

Le directeur de l'assistance publique constate que, d'après l'avis même du Conseil d'Etat, le gouvernement ne possède aucun droit de police ou de contrôle sur les établissements analogues à ceux dont il vient d'être question; il signale encore l'impossibilité de toute enquête, voire simplement de toute étude, et demande au ministre de l'intérieur de charger le Conseil supérieur de l'Assistance publique d'élaborer un projet de loi relatif aux établissements de bienfaisance privés.

* * *

Le Conseil supérieur de l'Assistance publique décida que la question de réglementation des établissements privés de bienfaisance, serait examinée par les quatre sections réunies, et il chargea M. le Dr Thulié de lui présenter un rapport.

Ce rapport fut distribué au commencement de l'année 1895. Le 5 mars de la même année le Conseil supérieur réuni en sections nomma une commission composée de quatre membres élus par chacune des sections. En faisaient partie :

MM. Léon Bourgeois, Brueyre, Gaufrès, Marbeau, Deroisin, A.-J. Martin, Dreyfus-Brisac, Rochard, Bourrillon, de Crisenoy, Labrousse, Michel, Aynard, Briand, Goujon et Joseph Reinach.

Ce n'est qu'à la fin du mois de novembre que cette commission commença effectivement ses travaux. Le projet de loi présenté par M. le docteur Thulié ne réunit pas la majorité. Un autre rapporteur, M. de Crisenoy fut désigné.

Nous trouvons, dans le rapport de celui-ci, le résumé des travaux de la commission. La commission fut unanime à constater la nécessité :

1° De connaître l'existence des établissements; 2° d'être autorisé à les visiter; 3° d'obtenir la fermeture de ceux qui seraient reconnus comme constituant une exploitation déguisée des assistés ou comme les mettant en danger matériellement et moralement.

La commission se divisa sur le mode d'application de ces trois principes. La minorité, avec M. Thulié voulait la déclaration préalable avec faculté pour l'administration de s'opposer à l'ouverture. Elle donnait aux préfets le droit de fermeture sauf recours au Conseil supérieur de l'Assistance publique.

Le projet de la majorité exigeait aussi la déclaration préalable, mais il ne donnait pas à l'administration le droit de s'opposer à l'ouverture. Il lui laissait bien entendu le droit de visite et spécifiait que la fermeture des établissements ne pouvait avoir lieu que par autorité de justice.

Ainsi que le disait M. de Crisenoy, cette dernière disposition constituait la différence fondamentale entre les deux projets et commandait tout le reste. « Si en effet, continuait le rapporteur, l'administration n'est pas investie du pouvoir de fermer les établissements, elle ne saurait être autorisée à en interdire l'ouverture. Ce serait lui donner d'une main ce qu'on semblerait lui refuser de l'autre. »

M. Thulié empruntait les dispositions de son projet aux lois sur l'enseignement primaire. Mais la commission en majorité fut d'avis que si l'ouverture d'une école est une entreprise bien définie, dont on connaît dès le principe l'importance et dont on peut exactement fixer le commencement, il en est souvent autrement pour une œuvre d'assistance. Une personne charitable recueille un enfant, un vieillard, sans songer à fonder une œuvre, puis elle en reçoit un second, un troisième ; on lui vient en aide et plusieurs mois, des années s'écoulent avant que l'œuvre ait pris consistance.

S'inspirant donc de ces sentiments, la commission élabora un projet de loi comportant treize articles, sauvegardant les intérêts moraux et matériels des enfants et permettant le contrôle du gouvernement.

*
* *

Il est essentiel d'examiner ici le rapport du docteur Thulié dont il vient d'être question. Après un court exposé historique, le docteur Thulié aborde l'étude des établissements qui « exploitent la misère ».

Il rappelle l'enquête ouverte en 1881 par une commission sénatoriale et dont M. Th. Roussel fut le rapporteur. Les plus grandes difficultés se rencontrèrent quand il s'agit d'obtenir des établissements des renseignements, parfois refusés de façon péremptoire. Il fut même impossible de déterminer, dans le département de la Seine, le nombre exact des orphelinats.

« Non seulement, dit M. Roussel, dans les orphelinats industriels proprement dits, créés par des industriels, en vue de l'exploitation de la main-d'œuvre de l'enfance, mais dans de nombreux établissements couverts de toutes les apparences de la charité, laïques ou congréganistes, qui vivent par le produit des mineurs recueillis plutôt qu'ils ne font vivre les mineurs par leurs ressources propres, le regard protecteur de l'autorité ne pénètre pas... On peut dire que la grande majorité des établissements libres consacrés à l'enfance échappe à tout contrôle de l'État. Quels que puissent être le devoir et le droit de l'État sur l'éducation de l'enfance, il faut reconnaître qu'en fait, l'éducation donnée aux enfants indigents et surtout aux filles dans les orphelinats lui échappe à peu près entièrement. »

Le rapport de M. Th. Roussel a révélé que sur 914 établissements d'assistance privés qu'avait pu dénombrer la commission sénatoriale de 1881, il y en avait 103 reconnus d'utilité publique ; 292 autorisés ; 519 n'avaient aucune situation légale, ils étaient la majorité, augmentée encore de toutes les maisons ignorées.

Veut-on maintenant une idée de la façon dont répondent les directrices des établissements aux questions que leur pose l'administration ? Un inspecteur départemental de la Manche dit de l'orphelinat de Notre-Dame, à Saint-Pierre-Église : « Les occupations sont la couture, le blanchissage, la cuisine, le ménage, etc. Impossible d'en savoir davantage sur le régime intérieur, les portes étant fermées à l'inspection départementale. Ce régime est établi par l'évêque. »

La directrice d'un ouvroir industriel de l'Eure répond en ces termes à un inspecteur : « Ma maison, bien qu'appelée Saint-Joseph, comme les grands magasins de ce nom à Paris, est une maison de commerce dont j'ai acheté le fonds ; elle ne reçoit ni legs, ni dons ; je

paye ma cote personnelle et ma patente. Je ne vois pas la nécessité de répondre au questionnaire ministériel. » Et l'inspecteur ajoute : « Il s'agit d'un établissement occupant cent dix filles majeures et mineures, indistinctement employées à des travaux de lingerie et de modes et à la confection de trousseaux. Cet établissement peut être compté au nombre de ceux qui vivent du travail des mineures qu'ils recueillent plutôt qu'ils ne font vivre ces mineures. La directrice a attaché un aumônier à cet établissement; elle juge qu'elle est en règle avec la morale, l'humanité et les lois et que personne n'a le droit d'en savoir davantage sur ce qu'elle appelle sa *maison de commerce.* »

Après avoir relevé tous ces faits, M. Thulié souligne les précautions par lesquelles les établissements d'assistance privés échappent à tout contrôle, et il conclut avec M. Th. Roussel *qu'on est porté à craindre que la plupart ne soient surtout des entreprises commerciales fondées sur l'exploitation de l'enfant.*

Il arrive couramment que, se retranchant derrière les ordres des supérieurs, les directrices des maisons religieuses ou laïques refusent les renseignements sur la question des ressources ou les dénaturent systématiquement. Elles établissent un budget fictif où la dépense *quotidienne* d'un élève s'élève par exemple *à vingt-sept centimes !* Il est d'ailleurs démontré que très peu d'orphelinats trouvent leurs ressources dans leur fortune propre. Ils ne peuvent exister qu'au moyen de subventions ou par le travail des enfants.

M. Th. Roussel signale une des principales ressources de certaines maisons. C'est la rétribution payée pour l'assistance des enfants aux pompes funèbres. « Dans plusieurs de nos grandes villes, dit-il, particulièrement dans les départements du midi, les orphelinats de la Providence, de la Miséricorde, des sœurs de la Présentation et autres, ne manquent pas, après chaque décès qui survient dans les familles riches, d'envoyer tout leur jeune personnel figurer aux funérailles, aux messes de neuvaine, quarantaine et bout de l'an. Le produit de cet emploi singulier des pupilles de la charité représente dans certains budgets le cinquième ou le sixième des recettes de l'année... Dans certaines localités, à Auxerre, par exemple, le produit de l'assistance aux convois funèbres est augmenté de celui de l'assistance aux mariages. Les enfants, dit non sans raison l'inspecteur départemental de l'Yonne, ne devraient pas être détournés ainsi des travaux de leur âge et offerts en spectacle pour servir à la vanité des familles opulentes et recueillir par là une aumône. Il est à désirer qu'on puisse supprimer ces tristes exhibitions. » Et M. le docteur Thulié conclut excellemment:

« Pour de l'argent on prie, pour de l'argent on pleure, le dieu argent passe avant tout dans cet enseignement de la mendicité et de la duplicité. »

Mais tout cela n'est encore que secondaire; le but principal des établissements « charitables » c'est l'exploitation de l'enfance. Notons au passage une lettre au ministre d'un préfet dans le département duquel treize maisons ont été soumises à l'enquête:

« Dans les établissements privés congréganistes, l'instruction primaire a toujours laissé à désirer, ainsi que cela a été constaté par plusieurs enquêtes; elle est confiée, d'ailleurs, à des personnes dont l'ignorance n'est plus à démontrer... Pour les adolescentes, jusqu'à la majorité, l'orphelinat n'est plus qu'un atelier où elles travaillent sans rétribution. Les maisons religieuses telles que... reçoivent une pension pour les enfants engagés jusqu'à leur majorité et les occupent tout le jour, et souvent la nuit, à des travaux de couture, faisant concurrence aux ouvrières ordinaires; l'établissement, ne payant pas de salaires, fait toujours des bénéfices... »

On note ainsi quantités de réflexions, de constatations semblables dans les rapports officiels.

L'enquête de M. Th. Roussel a relevé l'âge de 40,035 enfants élevés par la charité privée. Sur ce nombre il y a 8,367 garçons; 31,668 filles. Dans le groupe des garçons on trouve 4,727 enfants au-dessous et 3,740 au-dessus de douze ans. Pour les filles, au contraire, on compte 11,442 enfants au-dessous et 20,225 au-dessus de douze ans.

Le docteur Thulié remarque très judicieusement que les garçons au-dessus de douze ans étant plus difficiles à exploiter que les filles, en raison de la différence des métiers que professent les deux sexes, on ne sera pas étonné que les établissements de bienfaisance libres aient recueilli seulement 3,740 garçons de cet âge contre 20,225 filles.

En effet, et c'est M. Th. Roussel qui parle, « un certain nombre d'orphelinats congréganistes, maisons de la Providence ou autres, ne reçoivent pas d'enfants avant l'âge de dix ans, pour les garder jusqu'à seize, dix-huit, vingt et un ou même, dans la mesure du possible au delà, jusqu'à vingt-cinq, comme à l'établissement de dom Bosco, de Nice, jusqu'à la mort comme dans les refuges ou les maisons du Bon-Pasteur.

« Quant à l'enseignement, il est nul, ou à peu près. Un inspecteur départemental du Jura constate que dans les orphelinats laïques ou congréganistes l'esprit dirigeant n'est ni large ni progressif. Les enfants recueillis, surtout les jeunes filles, se ressentent longtemps, sinon toujours, de l'éducation étroite et généralement négligée qui y est donnée. Dans ces établissements, en effet, dès qu'un enfant montre des dispositions pour broder ou pour coudre, on se hâte de l'exploiter au détriment de l'instruction... A l'orphelinat des sœurs, une petite fille de neuf ans, intelligente, qui était à l'établissement depuis trois ans, ne

connaissait pas ses lettres. Mais en revanche, elle ourlait parfaitement les mouchoirs que les clients de la maison venaient y apporter... »

Quel travail fait-on exécuter aux enfants? A tout le moins apprennent-ils un métier?

Laissons parler le docteur Thulié : « Aucun métier capable de subvenir aux besoins de la femme ne leur est appris ; la même besogne leur est toujours assignée ; elles finissent par la faire automatiquement, sans pensée, et passent à l'état de machine inconsciente : l'une ourle, l'autre fait des boutonnières, l'autre coud les boutons, et cela sans cesse, sans variation, sans un travail d'ensemble, si petit soit-il. Chacune arrive ainsi, dans sa misérable spécialité, à une habileté mécanique qui rapporte, mais aucune n'apprend un métier qui lui permettra de vivre quand elle sera libérée de la maison de charité. Cette hideuse traite des enfants est démontrée par l'enquête... »

Plus loin un inspecteur formule cette éloquente conclusion : « On observe souvent que l'incapacité de ces enfants (des orphelines, des maisons du Bon-Pasteur, etc.) est telle qu'il leur est impossible de se maintenir dans les places qu'on leur a choisies... » et le rapporteur d'ajouter : « Et quelles sont ces places?... ce sont des places de servantes que ces malheureuses ne peuvent même pas remplir. *Cette éducation ou plutôt cette exploitation les mène au suicide si elles veulent rester honnêtes, à la prostitution si la faim est plus forte que leur vertu.* »

M. Th. Roussel a d'ailleurs constaté « que la plupart des mineures inscrites (comme prostituées) dans l'Aube, sont orphelines et que plusieurs de celles du Pas-de-Calais ont été élevées dans les maisons du Bon-Pasteur ou orphelinats. Ces deux points sont notés dans d'autres départements. Les dix mineures inscrites dans la Charente-Inférieure sont toutes orphelines, et six d'entre elles ont été élevées dans les orphelinats d'où elles sont sorties pour se placer comme ouvrières ou femmes de chambre. »

Nous avons parlé plus haut des conclusions du rapport du docteur Thulié et nous avons dit pourquoi la commission élue par le Conseil supérieur de l'Assistance publique les avait repoussées. Nous n'y reviendrons pas et nous passerons sous silence une foule d'autres faits dans le genre de ceux que nous avons cités que contient encore le travail de M. Thulié. Nous passerons aussi sur son projet de loi, puisqu'il fut, comme nous l'avons dit, écarté par la Commission.

*
* *

En octobre 1894, le ministre de l'intérieur, sur le rapport du directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, institua une com-

mission spéciale « chargée d'étudier le régime d'orphelinats et ouvroirs annexés aux hôpitaux, aux hospices et aux bureaux de bienfaisance. »

Le docteur Napias, aujourd'hui directeur de l'administration de l'Assistance publique de la ville de Paris, président et rapporteur de cette commission, déposa son rapport au commencement de l'année 1897. A la vérité il ne s'agissait pas d'établissements d'assistance privés, dont le Conseil d'État s'occupait à nouveau, ayant été invité à fournir un avis sur les pouvoirs qu'il y aurait lieu de donner à l'Etat pour leur surveillance.

Mais le docteur Napias, dans la première partie de son travail, fournit des renseignements sur les orphelinats privés, renseignements qu'il est utile de noter ici.

Bien peu d'orphelinats s'affirment comme entièrement gratuits, et n'exigent le séjour des enfants jusqu'à vingt et un ans. « Il semble, dit M. Napias, que cette manière de comprendre l'assistance dans les orphelinats soit spéciale, sinon à notre pays, du moins aux pays catholiques, où les orphelinats sont le plus ordinairement aux mains des congrégations... Dans notre pays, dans les congrégations, il se trouve des éléments jeunes qui voudraient qu'on fasse quelques concessions au progrès, qu'on marche un peu avec le siècle et qui savent et qui disent, si ils se sentent sûrs de la discrétion, qu'il n'est pas sans danger de s'immobiliser dans les règles surannées où on les enferme et que les intérêts même qui leur sont le plus chers peuvent se trouver compromis par cette obstination à vivre à la fin du dix-neuvième siècle dans les habitudes et les idées du Moyen-Age. »

Toute différente est l'assistance privée à l'étranger et, sans la vanter outre mesure, il faut concéder qu'en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Allemagne, etc... les enfants n'y sont pas exploités, leur assistance est une charge réelle pour ceux qui les assistent, les comptes sont bien tenus et rendus aussi publics qu'il est possible.

En Angleterre, le crédit affecté annuellement à chaque enfant, dans des maisons comme celles-ci : *Infant orphan Asylum, Sibton Orphans' Home, Orphan Home, Post office Orphan Home Institution, Kingsdown Orphanage, Royal Albert Orphan Asylum, British Orphan Asylum*, etc... oscille de 300 à 1,600 francs, avec une moyenne de 650 francs. Mais aussi quel confort dans ces maisons, quelle hygiène et quel bien-être !

En France, les enquêtes officielles ont révélé que sur 713 établissements appartenant à des associations ou à des particuliers, 100 étaient laïques et 613 congréganistes. Sur ces 713 maisons il y a 130 orphelinats de garçons et 535 orphelinats de filles. Les établissements pour garçons sont de simples internats primaires et les enfants les quittent à treize ans n'y ayant passé que le temps d'être

soustraits aux écoles primaires municipales et de faire leur première communion.

Les orphelinats privés ne semblent avoir été créés que dans un but industriel, afin d'avoir « la main-d'œuvre à bon marché ». C'est dans les grands centres industriels qu'ils sont le plus nombreux et c'est depuis le grand mouvement industriel qui caractérise le dix-neuvième siècle qu'ils se sont multipliés.

Pour remédier à cet état de choses, il y a, dit le docteur Napias, toute une législation à refaire. « S'il n'est pas actuellement possible de réglementer ces établissements, de les surveiller, de contrôler leur organisation et leur fonctionnement d'une manière suffisamment efficace, c'est que les lois qui les concernent sont à refaire, et il faut les refaire au plus tôt. On parle souvent de la séquestration prétendue de certains aliénés ; on ne parle pas assez de séquestrations possibles dans les refuges, dans les bons pasteurs, où des enfants, des adolescents, des filles et des femmes sont cloîtrés, séparés du monde, sans surveillance de l'autorité et où les abus sont à craindre. »

Et M. Napias ajoute plus loin : « Faire travailler les enfants des orphelinats — et c'est surtout des filles que nous parlons ici — en vue d'en tirer un profit est un mode d'assistance qui nous paraît bien peu recommandable... Il y a dans ce genre des exemples bien curieux et certains orphelinats fondés dans des établissements industriels par des patrons ingénieux qui installent dans leur usine ou leur manufacture quelques religieuses et y créent charitablement un orphelinat, occupant des jeunes filles à un travail mécanique qui ne leur apprend rien, leur faisant espérer que plus tard, après vingt et un ans, elles resteront à l'établissement comme ouvrières rétribuées, condition qui se réalise rarement et que l'industriel n'a aucun intérêt à réaliser puisqu'elle le conduirait à remplacer par des ouvrières payées, des ouvrières à peu près gratuites...

« ... On sait que c'est grâce à cette spéculation dans les orphelinats que la plupart des articles de lingerie peuvent être vendus dans les grands magasins à des prix très bas et suffisamment rémunérateurs pour qu'il s'y fasse, dit-on, de grosses fortunes. Or, voici la conséquence de cette situation : les filles des orphelinats d'une ville quelconque X..., font de la lingerie, de la couture pour les grands magasins ; elles font aussi les robes, les broderies, les dentelles ; leur clientèle est nombreuse et choisie : il est de bon ton à X... de se fournir à l'orphelinat : on paie moins cher et on a cette satisfaction de faire une bonne action et de faire vivre une bonne œuvre. On ne se dit pas que les filles des orphelinats sont assez mal nourries, souvent mal couchées, qu'elles sortent de là sans métier valable, si bien que les dames de X... n'en veulent pas, la plupart du temps, comme femmes de chambre quand

elles sont sorties, et qu'elles tournent mal, comme chacun sait, et que, pendant que ces pauvres filles travaillent ainsi, du matin au soir, sans salaire, sans espoir souvent d'un pécule à la sortie, spécialisées au point de ne pouvoir gagner leur pain, elles font la besogne que pourraient faire, que devraient faire à X... beaucoup de pauvres femmes mariées, mères de familles, qui, privées de ce travail et de ce salaire qui va à l'orphelinat, sont à la charge du bureau de bienfaisance; si bien que les orphelinats de X... mettent sur le pavé des pauvresses, qui sont vouées à ne trouver aucun travail puisque les filles qui leur succèdent à l'orphelinat continuent à faire tout le travail demandé et qu'elles n'ont plus guère d'autres ressources que la mauvaise conduite qui augmentera le nombre des enfants assistés du département, et le bureau de bienfaisance comme les autres femmes que l'orphelinat prive de travail.

« Si on dit que ce tableau est poussé au noir il ne nous semble pas possible d'en nier le dessin fidèle *et de ne pas convenir que par leur fonctionnement actuel certains orphelinats sont proprement des fabriques de pauvres.* »

A tout cela s'ajoutent d'autres désavantages. Les orphelinats, s'ils donnent asile à des orphelins, donnent aussi asile à des enfants qui ont encore leur père ou leur mère. L'enfant échappe complètement à sa famille. Qu'en résulte-t-il ? Ecoutons le docteur H. Napias :

« C'est une veuve qui sollicite pour ses enfants; son mari était un bon ouvrier qui gagnait un salaire régulier et se conduisait bien, mais il a été longtemps malade et les économies du ménage sont parties, la misère est là et la faim. Il y a trois enfants. L'hospice se charge de tous et laisse la mère vivre comme elle peut, toute seule, en faisant des ménages. Elle se console de ne voir ses enfants que rarement parce que la fille, pense-t-elle, dans cinq ou six ans aura appris la couture, qu'elle l'aidera à travailler, à élever ses jeunes frères qui, renvoyés à treize ans et mis en apprentissage, ne gagnent pas tout de suite. La fillette apprend ce qu'on lui montre, elle est adroite, intelligente et la mère se réjouit; le temps passe, on garde la jeune fille le plus longtemps qu'on peut; la mère patiente et travaille en parlant de l'avenir qu'elle rêve, puis, un jour, elle apprend qu'on lui a pris sa fille qui est partie dans un noviciat. Elle est majeure et libre; elle entre en religion; que dire ? Rien. Que faire ? Pleurer.

« Nous ne prenons pas ces exemples au hasard, ajoute M. Napias, ce sont des faits vrais et constatés et très souvent en effet, les orphelinats, et non seulement les orphelinats libres, mais même ceux des hospices et des bureaux de bienfaisance, sont les pépinières où se recrutent les congrégations d'hommes ou de femmes, sans que les parents, qui ne voient que rarement leurs enfants, qui, souvent, n'ont

plus une seule fois le droit de les faire sortir, aient, ni le moyen ni l'occasion d'user de leurs conseils pour les détourner d'une résolution qui les enlève à leurs familles et pour lutter contre les influences qui pèsent sans contrepoids, sur l'esprit de ces enfants et qui les pousse à renoncer à un monde qu'ils ne connaissent pas.

« Ces faits, qui sont assez fréquents, montrent d'abord que les enfants ne doivent pas, par leur admission dans un orphelinat, être entièrement soustraits à l'influence de la famille quand celle-ci est honorable; ils sont un argument en faveur de l'instruction primaire donnée dans les écoles communales; enfin, alors même que la fin de l'éducation dans ces établissements est plus simple, moins douloureuse pour les mères, nous ne comprenons pas plus que dans l'exemple que nous citions tout à l'heure que recueillir les enfants soit toujours le meilleur moyen de les assister et d'assister leur famille. Si l'enfant est orphelin de père seulement, si la mère est de bonne conduite, un secours donné à la mère sera à la fois un moyen moins dispendieux pour les finances hospitalières et d'une valeur morale et sociale bien supérieure. Les exemples ne manquent pas qui prouvent la supériorité de ce mode d'assistance; l'orphelinat de la bijouterie, celui des chemins de fer et quelques autres sont des *orphelinats externes* pour ainsi parler, des œuvres qui assistent les veuves en leur permettant de garder leurs enfants... »

Dans la séance du Conseil supérieur de l'Assistance publique, le 13 mars 1897, le docteur Napias, en déposant le rapport dont nous venons de parler, s'exprimait ainsi :

« *Nous pensons que l'orphelinat doit être une école morale et professionnelle qui doit assurer à tous les enfants l'enseignement de l'école primaire, l'apprentissage d'un métier, en les mêlant à leurs camarades le plus possible, en les isolant le moins possible du monde où ils vivront, en donnant aux filles les notions et les habitudes d'économie ménagère, en les préparant enfin, non à la méditation et à la prière, mais au travail et au mariage, c'est-à-dire à leur destinée normale.* »

* * *

Ainsi la lourde machine administrative s'était mise en marche; elle avançait lentement, très lentement, selon son habitude, les ministres ayant d'autres soucis en tête que d'en accélérer le mouvement.

Il fallut une campagne de presse pour attirer une bonne fois l'attention du public sur ce qu'on a appelé à juste titre « les crimes des couvents ». Cette campagne de presse débuta par la publication

d'un rapport de M. Turinaz, évêque de Nancy, à la Congrégation de Rome, concernant les religieuses du Bon Pasteur.

L'évêque de Nancy, frappé des abus et des scandales qui se passaient chez les religieuses de cette ville, voulut y mettre un frein, dès l'année 1894. Il pria la supérieure de lui soumettre les livres de dépenses du Bon Pasteur. La supérieure refusa net. M. Turinaz ordonna de suspendre les travaux de construction entrepris par les religieuses. Celles-ci refusèrent encore. On le voit, ce n'est pas seulement contre l'autorité civile que les congrégations entrent en rébellion.

Les religieuses du Bon Pasteur de Nancy se plaignirent à Rome, à la Congrégation. M. Turinaz pour soutenir sa cause adressa au tribunal un rapport qui fit quelque bruit lorsqu'un indiscret le publia.

L'évêque de Nancy y constate en termes aussi énergiques, sinon plus, les faits que les inspecteurs administratifs avaient déjà révélés, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Aucun pécule aux jeunes filles qui ont travaillé à l'orphelinat : elles sont à leur sortie livrées à elles-mêmes, ayant à lutter sans armes contre de terribles éventualités. L'évêque de Nancy constate *qu'il y a, « au point de vue de la perte presque fatale de ces jeunes filles, des crimes qui crient vengeance* ».

En constatant l'esprit de lucre et de mercantilisme des religieuses, M. Turinaz écrit ce qui suit :

« Parmi les travaux de broderie, il est des draps de lit et linges personnels, chemises, etc... qui sont d'un tel luxe et d'un tel prix, et d'une telle facture et d'une telle forme, que d'après des femmes très respectables que j'ai interrogées, ces draps et ces linges ne peuvent servir qu'à des courtisanes ; aucune femme honnête, parmi les plus riches, les plus élégantes et les plus mondaines, ne se sert de draps de lit et de linge de ce genre. Quelqu'un a fait à la supérieure locale des réflexions sur ces travaux ; elle a répondu :

— Ce sont les travaux sur lesquels nous gagnons le plus.

« Et elle n'a tenu aucun compte de l'observation. On fait travailler ces jeunes filles, continue l'évêque, ou au moins un très grand nombre d'entre elles, chaque jour plus longtemps que ne le permettent les lois civiles, et quand l'inspecteur du travail des enfants demande à visiter la maison, on fait disparaître des salles de travail les jeunes filles qui n'ont pas douze ans ; on demande à d'autres de sacrifier pendant plusieurs mois de l'année une partie de leurs récréations sous prétexte que le travail est pressant et on leur fait à cette occasion des promesses qu'on ne tient pas. Il suffirait de la dénonciation de quelque jeune fille sortie de la maison pour que l'autorité civile sévit contre les religieuses... »

La Sainte Congrégation resta comme de juste fermée à toute idée de progrès. Elle donna tort à l'évêque Turinaz et la « bonne presse », les *Croix* de Paris et des départements firent campagne contre lui. Turinaz s'obstina, écrivit en octobre 1899 au P. Bailly, directeur de la *Croix* de Paris une lettre qui se résume dans ce passage :

« Dans les mémoires et les lettres envoyés à Rome, j'ai démontré, par des preuves authentiques et indiscutables, que les religieuses du Bon Pasteur de Nancy ont dépensé en quelques années plus de 500,000 francs pour des constructions dont une partie considérable n'est pas utile, et entre autres plus de 200,000 francs pour agrandir et transformer leur chapelle... »

Il suffit de cette constatation. Inutile de montrer autrement les avantages que les religieuses savent retirer de l'exploitation de l'enfance.

Les attaques dirigées contre l'évêque de Nancy, par les journaux catholiques, continuèrent. Il était vraiment fâcheux que cet importun empêchât les congrégations de se livrer à leurs petites affaires !

A la fin de décembre 1899, M. Turinaz fait paraître une brochure dans laquelle il déclare, qu'ayant été attaqué, il a résolu de se défendre. Nous n'en noterons que deux passages. Le premier vise la façon dont sont traitées les jeunes filles en sortant de l'orphelinat : « Un grand nombre de personnes qui sortent du Bon Pasteur, non pas comme renvoyées, mais après bien des sollicitations de leur part ou de la part de leur famille, sont habillées de vêtements si pauvres, si usés et parfois si ridicules qu'elles ne peuvent se présenter convenablement pour avoir une place honorable. Que peuvent-elles devenir ?

« Malgré mes réclamations, tout ce que je viens de dire, tous ces usages, tout ce système ont été maintenus, loués et approuvés par la provinciale et la supérieure générale, qui sont venus visiter la maison de Nancy et y ont fait un séjour relativement considérable... »

Le second passage a trait à la *récompense obtenue du gouvernement par les religieuses de Nancy sur le rapport ultra-favorable de l'inspecteur du travail* (!!) :

« J'ai déjà fait remarquer, dit M. Turinaz, que M. l'inspecteur n'a su et vu que ce qu'on a voulu lui laisser voir et savoir. Comment, en particulier, peut-il savoir, en rentrant dans l'établissement à dix heures du matin ou à quatre heures de l'après-midi, si on n'y a pas travaillé depuis quatre heures du matin ou si on ne travaillera pas jusqu'à huit heures ou neuf heures du soir, surtout s'il interroge les jeunes filles devant les religieuses ?

« M. l'inspecteur a affirmé devant moi, que, par ces mots de son rapport : « Les religieuses ont *assuré* depuis soixante ans l'*existence* d'un millier de jeunes filles », il n'avait pas voulu dire qu'elles en

avaient *placé* même quelques-unes. D'ailleurs, que ces religieuses donnent les noms des jeunes filles qu'elles ont placées et des personnes chez lesquelles elles les ont placées.

« Comment donc ont-elles assuré l'existence de ces jeunes filles ? Serait-ce en les traitant comme j'ai dit plus haut ?

« Je souhaite que les rapports plus récents de MM. les inspecteurs qui ont été envoyés à la Chambre, aient été faits dans de meilleures conditions. »

Entre temps, et pendant que M. Turinaz était aux prises avec ses amis, la campagne de presse battait son plein. Il convient de signaler une des plus vigoureusement menées, une des plus solidement documentées, celle de notre confrère B. Guinaudeau dans l'*Aurore*. La série de ses articles a paru sous forme d'une petite brochure d'une soixantaine de pages, émouvant martyrologe des enfants des orphelinats religieux. C'est toute une série de dépositions, de témoignages que chacun devrait lire pour son édification. Nous ne nous y arrêterons pas cependant, car nous voulons nous borner aux citations des documents officiels afin, nous le répétons, de ne pouvoir être taxés d'exagération et d'être sûrs de rester toujours au-dessous de la vérité.

*
* *

L'émotion soulevée dans le pays par la publication de la correspondance de l'évêque de Nancy eut son écho à la tribune de la Chambre. Notre ami et collaborateur Eugène Fournière, après une enquête minutieuse et approfondie, y apporta (novembre 1899) un grand nombre de faits devant lesquels le cœur se soulève d'indignation. Quelque éloquents que soient ces faits, nous les passerons encore sous silence, résolus que nous sommes à rester ici dans le domaine des exposés officiels.

Répondant au député de l'Aisne, le président du Conseil, ministre de l'intérieur, M. Waldeck-Rousseau, après avoir regretté la lenteur des départements et des communes à développer dans leurs sphères les œuvres d'assistance publique, reconnut l'impossibilité pour l'Etat de contrôler certains établissements d'assistance privée et annonça que le Conseil d'Etat, après les vœux du Conseil supérieur de l'Assistance publique, était en train d'élaborer à ce sujet un projet de loi.

Ce projet, disait M. Waldeck-Rousseau, a dans ses grandes lignes des aspects tout à fait excellents; il s'occupe avant tout des conditions sans lesquelles on ne pourra pas ouvrir un de ces établissements privés. Il indique, en outre, quelles sont les formalités d'inspection que ces établissements devront subir; et si le problème se résolvait en ces deux points, en ces deux questions, je dirais volontiers : « Il est inutile que le conseil d'Etat délibère plus long-

temps; je déposerai le projet à la tribune. » Mais je ne crois pas qu'il suffise d'assujettir l'ouverture de ces établissements charitables privés à certaines déclarations; je ne crois pas qu'il suffise de les soumettre à certaines inspections; il me paraît de toute nécessité, sous peine de retomber dans les abus qu'on signale, de réglementer aussi ces établissements d'assistance privée et d'introduire comme des articles nécessaires dans des statuts modèles justement une partie de ces vues si justes qui ont trouvé leur place dans la discussion actuelle. Par exemple, pour ne signaler qu'un point, j'ai trouvé dans le texte du projet élaboré par le conseil d'Etat une lacune qui me paraît grave. Ce projet ne se préoccupe pas de ce qui devrait être, selon moi, la condition *sine qua non* de l'ouverture d'un établissement charitable quelconque, à savoir la constitution du pécule de l'enfant.

Je dis que ce doit être une condition *sine qua non*, parce qu'en effet, ce pécule serait dans l'avenir la rédemption. C'est la possibilité de vivre, d'attendre, de trouver du travail et de se faire, par conséquent, un chemin dans la vie.

Il y a encore d'autres points qui seront à examiner; je ne les indique que pour faire comprendre à la Chambre comment le dépôt que j'aurais voulu faire immédiatement comme suite et comme conclusion de ce débat sera retardé de quelques jours; mais je prends l'engagement de soumettre au Parlement, dans un délai extrêmement bref, une législation qui réalise une partie des vœux qui ont trouvé leur place dans les discours que la Chambre a entendus. (Séance du 30 novembre 1869.)

Il fallait s'attendre à des protestations de la part des représentants des congrégations. L'abbé Lemire, à la Chambre, protesta contre le projet annoncé par le ministre de l'intérieur. « Ce projet, disait-il, est motivé par des faits portés à cette tribune par l'honorable M. Fournière. Or ces faits, Monsieur le Président du Conseil, vous ne les avez pas vérifiés. »

Rien de moins exact que cette allégation. On a pu s'en convaincre par notre travail même qui n'a d'autre but que de montrer que, depuis plus de vingt ans, l'administration était au courant des abus commis sous le couvert de la « charité privée » et travaillait — très lentement et très mollement — à les enfreindre.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le projet de loi annoncé par le Gouvernement n'est pas encore officiellement connu. Nous en avons pourtant la teneur d'après les indiscrétions de la presse cléricale; les sections de l'intérieur et des cultes du Conseil d'État l'auraient déjà voté; mais il ne serait pas encore porté à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Ce projet de loi s'inspire, dans ses lignes générales, des vœux du Conseil supérieur de l'Assistance publique.

Il institue la déclaration préalable « pour tous les établissements de bienfaisance créés par des particuliers ou des associations, soit

laïques, soit religieuses, en vue de recueillir des mineurs, des indigents valides, des malades, des infirmes, des vieillards. » Il reconnait pour les mineurs astreints à un travail quelconque le droit à un pécule (0 fr. 10 par jour pour un assisté de douze à quinze ans, — 0 fr. 15 pour un assisté de quinze à dix-huit ans, — 0 fr. 20 pour un assisté au-dessus de dix-huit ans). Le projet assure et sauvegarde le bon fonctionnement de l'inspection des agents du gouvernement (préfets, sous-préfets, conseillers de préfecture et inspecteurs).

L'Administration devra saisir l'autorité judiciaire chaque fois qu'il s'agira de demander la fermeture de l'établissement; dans le cas où la santé ou la moralité des assistés sera mise en péril et dans le cas où les versements relatifs au pécule ne seront pas effectués, c'est au tribunal civil qu'il appartiendra de statuer.

Tel est le sens du projet de loi. Il comble une lacune. Souhaitons qu'il soit voté et surtout qu'il soit appliqué.

Gaston Cagniard.

Le Féminisme devant la Science

> « Chez les animaux le mâle et la femelle ont les mêmes occupations : Il en est autrement dans l'espèce humaine civilisée... »
>
> HARTMANN
>
> (*De l'Inconscient*, p. 241.)

On est toujours mal venu à vouloir endiguer le courant qui entraîne une époque ; si le résultat obtenu n'est pas l'inverse de celui qu'on poursuivait, il reste que l'effort a été inutile et que nous avons paru malhabiles.

Le rôle de Cassandre est toujours un rôle ingrat.

Pour médire du féminisme, d'ailleurs, l'heure semble étrangement choisie car non seulement il avance à pas de géant, mais encore il semble justifié par des succès apparents.

Nous n'irons point contre ces apparences. Nous n'attaquerons pas directement le féminisme, nous l'examinerons seulement du point de vue scientifique : ce sera peut-être en saper les fondements et le ruiner en sous-œuvre.

En tous cas, ce sera l'occasion de faire une remarque singulière ; à savoir que le féminisme auquel aboutit un siècle *scientifique*, réclamé au nom de la *science*, ne peut se justifier devant elle et se révèle en contradiction avec toutes les conclusions que cette même science est arrivée à établir.

La critique scientifique du féminisme en est la condamnation.

Quel est, en effet, le mot d'ordre du féminisme? Toutes les revendications sont faites au nom de l'Egalité, la femme se déclare et se veut l'égale de l'homme. Qu'elle le puisse être, ce n'est pas ce que nous voulons nier, mais autre chose est de rechercher le sens de cette égalité, si elle est conforme à la loi d'évolution, si par conséquent elle constitue le progrès auquel on doit tendre — ou si elle n'est pas plutôt un retour en arrière vers une forme ancestrale — c'est-à-dire un symptôme infaillible de décadence.

Avant d'interroger pour cela l'histoire de la civilisation, examinons ce qui se passe au-dessous de l'humanité. Nous allons y trouver cette uniformité tant réclamée et nous verrons, à mesure que nous nous élèverons dans l'échelle des êtres, la différenciation des sexes s'accentuer parallèlement au progrès, si bien que dans les sciences biologiques un haut degré de différenciation sexuelle est devenu synonyme d'un haut degré de perfectionnement.

Les animaux nous montrent, en effet, qu' « au commencement était l'hermaphrodisme ». C'est chez les protozoaires que nous trouverons l'uniformité sexuelle réalisée dans la conjugaison de deux êtres semblables. Mais ici déjà, dans les classes où nous observons un progrès, nous trouvons en même temps une différenciation entre les deux êtres qui s'unissent : chez les coccidies, par exemple, macrogamètes et microgamètes sont déjà très distincts les uns des autres. Enfin chez les métazoaires, surtout chez les vertébrés supérieurs, la différenciation va sans cesse croissant. Les sexes se séparent chez les cœlhelminthes et dès lors entre le mâle et la femelle les caractères distinctifs se multiplient. Ils apparaissent dans la taille (mâle nain des rotifères, de l'anguille); dans la forme des individus (vers luisants); dans la conformation des organes génitaux et la situation de leurs orifices (onzième ou treizième segment du corps chez les crustacés) ; dans la présence d'appendices spéciaux (organes préhenseurs des amphibies mâles, organes servant à cacher les œufs des insectes femelles); dans les dérivés épidermiques (crinière du lion, cornes des ruminants, bois des cerfs). Mais ce dimorphisme sexuel nous est surtout familier chez les oiseaux où le plumage aux couleurs variées est l'apanage des mâles, lesquels, outre cette « robe nuptiale », sont encore seuls à posséder certaines parures, telles que l'ergot, la collerette. Enfin chez les mammifères, la différenciation est à son comble : rappelons-nous le système pileux du mâle, l'appareil sécrétoire avec les glandes mammaires et la poche marsupiale de la femelle, le système uro-génital avec ses conduits indépendants dans un sexe, mixtes dans l'autre.

Si l'homme est vraiment le roi de la création, ne peut-on s'attendre à trouver chez lui, plus que chez tous ses ancêtres, la possibilité d'une haute différenciation des sexes ? Et, de fait, l'histoire de son développement nous montre qu'il en va bien ainsi. En vertu de la grande loi biogénétique, posée par Hæckel et suivant laquelle l'ontogénie serait la reproduction abrégée de la philogénie, nous allons retrouver successivement dans l'embryogénie humaine la série des stades réalisée par la série des êtres et qui nous présenteront, à chaque étape, une différenciation sexuelle plus accentuée.

Mais l'ontogénie nous apprendra aussi que si l'homme traverse les stades réalisés par ses ancêtres, c'est pour les dépasser.

Nous trouverons au début de la vie, une glande génitale hermaphrodite et nous n'en serons pas surpris — mais plus tard, si la petite fille est déjà très différente du petit garçon, la jeune fille l'est plus encore du jeune homme et un abîme sépare la femme de l'homme adulte.

Ces différences irréductibles les féministes un peu légèrement les biffent d'un trait de plume, nous retirant ainsi d'une main ce qu'ils nous donnent de l'autre, car ils se disent en même temps matérialistes et prétendent ramener tout le psychique au physique.

Ne semble-t-il pas, alors, que de différences profondes dans les données devraient s'ensuivre d'aussi radicales dans les conclusions ?

Voyons rapidement ces données, en relevant quelques traits distinctifs signalés par les auteurs entre l'homme et la femme.

Tout d'abord les conditions seraient autres dans lesquelles pourrait s'effectuer la conception d'un homme ou celle d'une femme. M. Fouillée (1) croit trouver dans la statistique la preuve qu'il faut une meilleure nutrition pour engendrer une femme; c'est ainsi qu'après des guerres, des disettes dans les pays pauvres, il relève une prédominance des naissances mâles. La femme restera, d'ailleurs, toujours essentiellement différente de l'homme, elle rentrera dans les « tempéraments d'épargne », tandis qu'il possède un « tempérament de dépense ».

Sur l'individu adulte, la science constate entre l'homme et la femme, des différences dans la composition du sang (le nombre de globules rouges par millimètre cube serait d'environ cinq millions chez l'homme, quatre millions chez la femme) ; la quantité totale du sang serait d'ailleurs plus grande chez celui-là que chez celle-ci.

Quant au système nerveux, la substance blanche l'emporterait chez la femme sur la grise, à l'inverse de ce qui a lieu chez l'homme (cf. Baistrocchi).

L'écorce du cerveau varierait moins aux divers âges chez la femme que chez l'homme (cf. Conti).

Nous n'insisterons pas sur ces différences que les anthropologistes, les moralistes et les sociologues ont relevées en grand nombre. Nous avons hâte de nous poser une question importante : les différences aujourd'hui constatées ont-elles toujours existé aussi tranchées ?

Là-dessus tous sont d'accord pour répondre par la négative. « L'anthropologie nous démontre que les différences physiques n'étaient pas aussi grandes qu'elles le sont aujourd'hui entre l'homme et la femme. » (Topinard, *Anthropologie*, cf. Waitz, id.)

Comme un symbole de toutes les autres, observons la différence

(1) *Tempérament et Caractère.*

des volumes crâniens : elle a toujours été s'accentuant. « La différence entre la moyenne des crânes des Parisiens et celle des Parisiennes est presque double de celle observée entre les crânes masculins et féminins de l'ancienne Égypte » (1).

Et la conclusion que veulent tirer de ces faits ceux qui plaident le parallélisme du physique et du moral c'est... que la femme est devenue d'autant plus apte à exercer les fonctions jusqu'alors réservées à l'homme ? Etrange logique ! Il semblerait plutôt que le féminisme ait dû caractériser les sociétés primitives, alors que la différenciation était presque nulle entre individus des deux sexes. Et il nous est facile de constater, en effet, qu'au début des civilisations, la femme participe de toutes les formes d'activité de l'homme. Chez un grand nombre de peuples primitifs, elle se mêle à la vie politique (chez les Iroquois) et accompagne l'homme à la guerre (chez les Natchez).

Le régime uniformitaire que réclame aujourd'hui notre siècle « scientifique » ne constituerait pas un progrès sur l'antiquité, car au temps de Platon — à une époque dont les connaissances scientifiques se peuvent mesurer aux fantaisies du *Timée* — ce philosophe veut « mettre la nature des femmes en harmonie avec celle des hommes dont elle ne diffère guère et leur donner à toutes les mêmes occupations qu'à ceux-ci, et à la guerre et dans toutes les circonstances de la vie » (2).

Platon revient à plusieurs reprises sur cette idée que les femmes doivent, comme les hommes, faire de la médecine ou de la philosophie (cf. *Timée* et *Répub.* liv. V), « être formées au métier de la guerre et traitées en tout comme des hommes ».

— Mais, dira-t-on peut-être, cela prouve que Platon était merveilleusement en avance sur son siècle ?...

— Prenons garde, cependant, aux arguments qu'il invoque et après examen desquels nos féministes modernes ne seront plus guère tentés de revendiquer Platon pour un des leurs !

« Croyons-nous, dit-il, que les femelles de chiens doivent veiller comme eux à la garde des troupeaux, aller à la chasse avec eux et faire en tout comme eux — ou bien qu'elles doivent rester au logis comme si le travail et la garde des troupeaux incombaient exclusivement aux mâles ? » (3)

Ainsi, ce n'est pas en prenant comme modèle un idéal futur que Platon demande l'égalité des sexes — mais en cherchant des comparaisons au-dessous de l'humanité.

(1) Le Bon, *L'homme et les sociétés.*
(2) Cf. *Timée.*
(3) Cf. *République.*

Et nous avons vu, en effet, que c'est là qu'il pouvait les trouver.

Est-ce à dire que l'égalité revendiquée par le féminisme nous paraisse irréalisable ? Sans doute nous pensons qu'une femme restera toujours quelque peu femme et par suite un être *sui generis* irréductible à l'homme. Mais nous ne défions pas les revendications modernes d'opérer un nivelage, nous savons quel puissant facteur d'évolution constitue la sélection et si le *struggle for life* condamne les femmes à se masculiniser ou à être écrasées — nous ne doutons pas qu'elles n'arrivent à se déféminiser. Elles ne seront pourtant jamais des hommes, de sorte que nous aurons une sorte d'êtres hybrides, « dont le nom est en opprobre », comme dit Aristophane dans le *Banquet* de Platon. Ce que nous aurons, d'ailleurs, un écrivain a pris soin de nous le dire, qui a donné pour épigraphe à ses livres une déclaration de décadence faite à la race latine : « A des androgynes comme vous, déclare un de ses personnages à l'autre, il faut des gynandres comme moi » (1). Et le résultat de cet heureux mélange ? C'est la fin d'une civilisation.

En sommes-nous déjà là ? Le mal est-il si avancé ? Je le crains, et tous ceux qui savent regarder seront frappés du changement survenu chez les femmes de cette génération.

« Une race de femmes est apparue dans ce siècle si en contradiction avec leur sexe qu'on serait tenté de ne voir en elles qu'une forme passagère... Elles ont d'elles-mêmes repoussé les plats qui leur étaient servis au banquet de la vie pour se saisir d'autres qu'on avait tenus jusqu'ici pour propres aux hommes seuls » (2).

On peut mesurer l'étendue du mal à l'aide d'une statistique bien suggestive : celle qui donnerait le nombre actuel des vieilles filles. Ce nombre, le féminisme tend à l'accroître — et en même temps celui des détraquées, des déclassées et des prostituées. Car, en dépit des contradictions dont nous accuserons seuls ceux qui n'examinent les choses que superficiellement, nous tenons le féminisme pour destructeur de la morale sociale : il tend à supprimer le mariage et la famille.

Le féminisme est-il cependant inévitable, est-il la résultante forcée d'une civilisation progressante ?

Aucunement, car si nous considérons l'histoire de la civilisation, nous voyons que le sens dans lequel s'est accompli toute espèce de progrès c'est celui d'une division du travail poussée toujours plus loin, d'une différenciation croissante. « La différenciation a marché de front avec la civilisation », nous dit expressément M. Durckheim (3).

(1) Péladan. *Un cœur en peine.*
(2) Laura Marholm, *Buch der Frauen.*
(3) *Division du travail social.*

Alors pourquoi voudrions-nous l'entraver? Pourquoi tenter un nivelage qui ne sera qu'un retour atavique ?

Le haut degré de culture où nous avons atteint ne fait que permettre à la femme d'être plus femme à côté de l'homme plus homme. Que dis-je? il le lui impose, sinon il y aura rétrogradation. Et cela, les femmes vraiment intelligentes le reconnaissent elles-mêmes : « Où la femme est génie, écrit Mme Marholm, c'est là qu'elle est le plus dissemblable de l'homme et le plus femme, car c'est là qu'elle est productrice de première main, tirant de sa féminité » (1).

Comment donc expliquer l'erreur où nous sommes engagés ?

Par une fausse direction imprimée à un mouvement qui, au lieu d'être dangereux, pouvait être légitime. Il y avait bien lieu, en effet, avec le progrès des lumières, à un féminisme — seulement d'une tout autre nature. On devait de mieux en mieux comprendre la place que le christianisme, la tirant de l'esclavage du harem, avait faite à la femme; reconnaître qu'elle était une personne morale au même titre que l'homme et s'efforcer de réaliser — non l'égalité chimérique et funeste de leurs aptitudes ou de leurs attributions — mais l'égalité légitime et vraie de leurs personnes morales.

II

N'y a-t-il pas place, en effet, à côté du « féminisme erroné » dont nous avons, à regret, constaté les tendances, — à un « féminisme légitime » qui, celui-là, s'accomplit sans bruit, se passe de revendications et que réalise par son progrès même, l'histoire de l'humanité ?

Peu lui importe que les femmes puissent exercer telle profession, qu'elles deviennent juges et docteurs ou adoptent un costume réglementaire : le féminisme légitime découvre peu à peu dans un sexe ou dans l'autre le principe sacré, c'est-à-dire la personne humaine et il s'efforce de la dégager chez quelque individu qu'elle soit renfermée; il en proclame les droits à la liberté, droits partout égaux, il en assure le respect, que cette personnalité ait pour instrument un organisme féminin ou masculin.

Ce mouvement féministe, cette proclamation des droits de la personne morale primant ceux du sexe, l'impulsion en est due avant tout au christianisme. Et de même que nous avons vu l'évolution de la science contredire formellement le « féminisme erroné », de même nous allons voir l'évolution de l'histoire confirmer le féminisme légitime.

(1) Laura Marholm, *op. cit.*

Quel est, en effet, l'état de choses avant le christianisme ? Si nous demandons aux penseurs de l'antiquité quelle conception ils se faisaient de la femme, nous verrons tout de suite l'abîme qui sépare le monde païen du monde chrétien. Avec quel ton de mépris Socrate demande : « Y a-t-il quelqu'un à qui tu parles moins qu'à ta femme ? » (*Econ.*, III, 12.)

« La femme, nous dit Aristote, est d'une espèce inférieure, et l'esclave un être tout à fait méchant. » (*Poét.*, 15.)

Nous avons là l'écho très net de la morale antique, morale aristocratique qui tenant les hommes pour inégaux ne tend qu'à l'excellence de quelques-uns et voit dans l'abaissement des uns la condition de la supériorité des autres. Nous sommes à l'antipode de la conception moderne qui, inspirée du christianisme, posera une morale universelle.

Qu'observons nous maintenant dans le droit antique qui reflète l'état de choses d'alors ?

La jeune Romaine est toute sous le joug de la *patria potestas* qui « comprime à l'excès la personnalité de tous les autres membres du groupe familial, traités en *alieni juris* » (1).

Après avoir été la chose de son père, la femme devient celle de son mari, encore est-elle soumise au pouvoir absolu d'un beau-père, qui pouvait, de lui-même, répudier la femme de son fils. La condition de la femme mariée était aussi misérable civilement que moralement : au premier point de vue, elle ne possède aucun droit précis d'association, il ne reste à l'épouse *in manu*, ni propriété ni droit de tester ; — au deuxième point de vue, la femme n'a aucune voie de droit possible contre l'adultère du mari ou ses mavais traitements, tandis qu'elle peut toujours être répudiée par lui. En un mot, il ne reste plus à la femme de personnalité libre.

Dans toute l'antiquité d'ailleurs, « le seul emploi de la femme, l'unique but du mariage c'est de donner à l'homme une postérité » (2) : de là la légitimité de la polygamie, de là la possibilité de la répudiation, — de là l'asservissement et l'avilissement de la femme (3).

Le véritable sens de l'union conjugale a manqué à l'antiquité — comme aussi le véritable sens de ce qui constitue la personnalité.

Sous l'influence du christianisme les choses vont changer du tout au tout. « Notre première mère a été tirée, — non du pied ni de la tête de l'homme, mais d'une de ses côtes », écrit Jacques de Vitry,

(1) Lefebvre : *Introduction à l'Histoire du Droit matrimonial français.*

(2) « Nous avons des amis pour le plaisir, des épouses pour nous donner des enfants et conduire la maison. » (Démosthène, *Contra Neæram.*) Antoine traversera toute l'Italie suivi de deux litières, l'une portant sa femme, l'autre la comédienne Cythéris.

(3) Gide. *Etude sur la condition privée de la femme et le sénatus-consulte velléien.*

« pour bien montrer qu'elle devait marcher à son côté sans être au-dessus ni au-dessous de lui ».

Il n'y a pas de raison, en effet, pour que la femme ne soit pas l'égale de l'homme, le christianisme étant venu montrer que la science est poursuite du vent et que les seules choses qui demeurent sont la pureté du cœur et la volonté droite. Tous sont dès lors convoqués, il n'y a plus de distinction entre les hommes, les femmes et les esclaves.

Un texte de la Genèse est significatif à cet égard : « L'homme, est-il écrit, quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse. » — C'est ici l'homme qui quitte sa famille, ce n'est plus la femme qui passe d'un propriétaire à un autre ; par le mariage, l'homme fait plus que s'annexer quelque chose, il lui en coûte une séparation par quoi il est émancipé.

Et l'homme ne quitte pas seulement son père, ce *pater familias*, qui seul comptait dans la société antique : sa mère est aussi mentionnée. Enfin le véritable sens, la vraie grandeur de l'union conjugale est fondée : « Les époux ne feront qu'un. » Le mariage n'est pas un simple contrat de vente assurant à l'homme une progéniture : il est d'institution divine, partant indissoluble *Deus Conjunxit* (Mathieu, XIX, et Marc). Le christianisme, au lieu de répudier la femme stérile, a dit : « Que l'homme ne sépare pas ceux que Dieu a unis » ; il n'a pas livré la femme adultère aux fureurs de la multitude, il lui a dit : « Va-t-en et ne pèche plus à l'avenir. »

Ce à quoi l'antiquité ne s'était jamais élevée, la véritable notion du mariage est posée par saint Paul : Désormais une société n'y pourra rien modifier sans ébranler en même temps ses propres bases. Dans l'ordre du droit positif, le don mutuel, inconnu à Rome, vient refléter la conception chrétienne du mariage.

C'est donc « une révolution radicale que la loi de l'Évangile vient accomplir, saint Paul fait partager à la mère les droits de la puissance paternelle : il proclame le principe de l'égalité entre les deux sexes » (1).

Ainsi le christianisme vient relever la femme de l'ancien abaissement où l'avait plongée l'antiquité ; dans ses annales nous allons la trouver partout à côté de l'homme : l'histoire a fait une place d'honneur à Priscille, Fabiola, Paula, Principia, Marcella, etc.

Cependant le mouvement ascensionnel n'a pas suivi une marche continue et uniforme, le sort du féminisme légitime a subi des fluctuations.

Il y a loin des coutumes de l'Église à certains textes du droit canon — l'écart, cependant, s'explique si l'on songe que la législation

(1) Gide, *op. cit.*

nouvelle devait prendre en mains les intérêts civils des populations corrompues. Lorsque le droit canon nous paraît dur pour la femme, il ne fait que reprendre les codes antiques, il devient l'écho du droit romain.

Il faut tenir compte, en outre, d'un autre élément dont l'action fut en certaine manière rétrograde : je veux dire l'influence du droit germain, dont notre droit coutumier nous offre encore des traces.

L'incapacité de la femme était, chez les Germains, plus grande que chez les Romains ; celle de la femme française dérive des Germains (1). La fille non mariée y était en tutelle perpétuelle ; la femme veuve était placée sous le mundium de son fils : le mariage était l'achat de la femme (2). De tristes restes de l'influence germanique se sont observés jusqu'à nos jours : ce paysan anglais qui, las de sa femme, la conduisit, il y a peu d'années, au marché, la corde au cou, pour la vendre au plus offrant (3), restait fidèle à la tradition germanique.

Ce n'est qu'en 1877 que la tutelle du sexe, venue d'Allemagne, a été abolie dans le canton d'Argovie.

Cependant le mundium primitif était, dès le début du Moyen-Age, tempéré et c'est encore l'influence de l'Eglise qui le transforme et l'adoucit. « C'est ici qu'à l'origine le rôle de l'Eglise apparaît clairement : elle se préoccupa de bonne heure de la femme. On peut citer à cet égard le concile de Mâcon (589), celui de Pavie (850). Le pouvoir royal s'inspirera de l'Eglise » (4).

En dépit de ce qu'on serait tenté de croire, on doit reconnaître que la législation féodale accordait à la femme beaucoup plus de libertés que le Code moderne. Seulement le mobile était autre : ces prérogatives ne tendaient pas à une émancipation contre nature, à une uniformité de fonctions : elles assuraient à la femme, avec le respect auquel elle avait droit autant que l'homme, les libertés garantes de ce respect. C'est ainsi qu'à l'encontre de ce que nous avons trouvé à Rome, la femme mariée au Moyen-Age est sérieusement associée aux affaires et aux intérêts de son mari (5).

Il ne faudrait d'ailleurs pas croire, ce qu'on est également tenté de faire, que les femmes fussent tenues dans l'ignorance. Non seulement quelques noms suffiraient à nous détromper : ceux de Marie de France, Eléonore de Provence, Christine de Pisan ; — mais, en outre, tel programme d'études pourrait nous surprendre : Vincent de Beauvais demande qu'on enseigne aux femmes le latin, la littérature, la

(1) Cf. Violet, *Histoire du Droit civil*, ch. v.
(2) Cf. Simonet, *Le Mundium germanique*, thèse de doctorat.
(3) Lorieux, *Rev. Fœlix*, t. VIII, 672.
(4) Viollet, *op. cit.*
(5) Cf. *Et. de Saint-Louis*, liv. I.

musique et la médecine (1). Et nous voyons l'Eglise délivrer des licences spéciales aux femmes qui tiennent des écoles publiques.

Faut-il conclure que la grande extension donnée aujourd'hui à l'instruction des femmes continue un mouvement dont l'impulsion fut imprimée par le christianisme ? Le féminisme actuel va-t-il bien dans le sens du féminisme que nous avons appelé légitime ? Nous ne croyons pouvoir répondre qu'avec des restrictions par l'affirmative : nous avons vu déjà les dangers que courait le féminisme, un peu dévié, selon nous, de la seule direction dans laquelle il aurait chance de se maintenir et en dehors de laquelle son arrêt de mort est prononcé par la science.

Pour mesurer ce qu'a accompli avec le christianisme le féminisme légitime, regardons la condition de la femme en Asie, en Afrique et chez les Arabes !

Pour trouver ce qu'il lui reste à accomplir, regardons — (non le code de la Nouvelle-Zélande qui vient de proclamer la femme électeur) — mais le nôtre, notre code pénal dont l'article 324 apprécie avec une monstrueuse différence l'adultère de la femme et celui du mari !

S'il est vrai que la femme doive au christianisme « la liberté, la considération, l'existence légale, le sens de l'honneur » (2), — elle est en droit d'attendre de lui la proclamation de l'égalité vraie : celle des devoirs et partant, celle des fautes.

C. Bos.

---

(1) Jourdain, *Education des femmes au Moyen-Age*.
(2) Lecoq de la Marche, *La Société au treizième siècle* (La femme).

CHRONIQUE THÉATRALE

THÉATRE ANTOINE. — *La Clairière,* comédie en cinq actes, de MM. MAURICE DONNAY et LUCIEN DESCAVES

MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves viennent d'aborder dans leur belle comédie, *La Clairière,* non pas seulement un des plus hauts problèmes de ce temps, mais presque tous ces problèmes à la fois, presque tous ceux dont l'ensemble constitue la question sociale. L'œuvre, extraordinairement touffue, touche la constitution de la famille; elle touche l'organisation nouvelle des sociétés suivant les principes communistes; elle touche la grande idée de la paix universelle obtenue par le refus du service militaire; enfin elle présente un tableau de mœurs remarquablement étudié. Les auteurs ont su parler de ces choses vastes et graves, sans excès de théories, d'une façon vivante et scénique, qui ne laisse pas faiblir un instant l'attention du spectateur.

Sans être précisément une société phalanstérienne conforme aux idées de Fourier, le petit organisme social appelé la Clairière est pourtant quelque chose d'analogue. Mais tout cadre rigoureux eût semblé aux auteurs une indication trop étroite. La Clairière est donc simplement un domaine agricole donné tout exprès par un riche bienfaiteur, et où vivent en liberté différentes familles d'ouvriers qui mettent leurs efforts en commun et ne connaissent la monnaie que pour les échanges avec les étrangers. Rappelons-nous que beaucoup d'essais de ce genre ont été faits de nos jours, surtout en Amérique; ils n'étaient d'ailleurs pas nouveaux; car les jésuites avaient fondé jadis au Paraguay un État véritable qui vécut, se développa et subsista plus d'un siècle. Seulement l'État du Paraguay avait pour ressort l'idée religieuse, ce qui le distingue des tentatives contemporaines. D'autre part les phalanstères du dix-neuvième siècle n'aspirent nullement à devenir des États politiques et à constituer des nations, bien au contraire.

Or dans cette Clairière, où les habitants semblent d'abord vivre heureux, on est bon et hospitalier. On recueille volontiers un pauvre

diable blessé si on le trouve étendu sur le bord de la route, et aussi d'autres blessés encore, ceux qui, pour n'avoir pas le corps déchiré par quelque accident, n'en sont pas moins meurtris par les froissements de la vie : parmi ces derniers, il faut ranger Hélène Souricet, l'institutrice du village voisin, qui a été séduite par le fils du maire. La scène dans laquelle Hélène vient conter son histoire au médecin du pays et le supplie de faire disparaitre l'enfant qu'elle porte dans son sein; cette scène est fort belle et la plus poignante de la pièce. Elle en montre long sur nos mœurs, sur la recherche de la paternité, sur la bâtardise, sur la situation des filles-mères. Au refus du médecin, le docteur Alleyras, qui est un brave homme, Hélène se tuerait peut-être si elle ne trouvait un refuge à la Clairière, où elle va faire l'éducation des enfants.

Cet Alleyras est lui-même un irrégulier. Marié, il a quitté sa femme pour incompatibilité d'humeur, et comme, par piété, elle s'est opposée au divorce, il n'a pu se reconstituer une famille légale et vit avec une maitresse. Au début tout va bien et la clientèle est nombreuse, mais dès que le docteur Alleyras a pris le parti de l'institutrice contre le maire, la malveillance l'accable, on lui reproche son union libre : il subit mille piqûres d'épingle, comme savent en donner les petites villes; sa clientèle l'abandonne; il est forcé de partir et, autre blessé, se réfugie lui aussi à la Clairière.

En vérité cette retraite est peu naturelle. Les auteurs ont donné à Alleyras un père qui est un brave bourgeois fort riche, très bon pour son fils, qui lui ouvre généreusement sa bourse et lui tient en réserve un solide héritage. Avec ces ressources il est bien peu probable que le médecin, même séduit par les idées communistes de la Clairière, aille s'ensevelir dans cette retraite qui ne lui convient guère. Le cas serait plus vraisemblable s'il s'agissait d'un docteur très misérable et sans appui comme celui dont un procès nous a révélé l'extrême gêne il y a quelques années. Mais après tout, une telle aventure, exceptionnelle chez nous, fréquente en Russie, n'a rien d'inadmissible.

Les auteurs ont très bien démêlé le trouble que l'arrivée d'Hélène, du médecin et de sa femme devait produire dans la Clairière et ils l'ont habilement montré. Le trouble provient de la difficulté de faire vivre ensemble, côte à côte, des gens, et surtout des femmes, d'éducation différente, ouvriers et bourgeois. De là des jalousies, des mesquineries, des tracasseries qui rendent la vie impossible. Ajoutez l'éternel jeu des passions humaines et la violence du terrible amour, générateur de discordes et de crimes. Il y a à la Clairière un ouvrier très affiné nommé Collonges, qui est là en partie pour représenter la troisième idée dont j'ai parlé en commençant. Ce Collonges, en effet, est un réfractaire, qui est venu se cacher là. Réfractaire non pas parce qu'il

a eu peur de l'ennui du service militaire, mais réfractaire par principe, parce qu'il est ennemi de la guerre et que le meilleur moyen de la faire cesser est de refuser tout enrôlement dans l'armée. Or Collonges et Hélène, tous deux fins, tous deux délicats, sensibles et froissés par la vie, ne tardent pas à s'aimer et sans doute ils seraient heureux sans la dénonciation d'une femme de la Clairière, une femme dédaignée par Collonges et jalouse, qui écrit au maire du village voisin pour lui révéler la présence du réfractaire.

C'en est fait ; l'harmonie du petit phalanstère est détruite à jamais. D'abord l'indélicatesse de certains vendeurs qui gardaient de l'argent par devers eux en avaient déjà compromis le bon fonctionnement. D'autre part, le mélange d'individus d'éducation différente y avait installé deux clans et en avait fait une boîte à cancans abominable. Enfin une infamie, résultat d'une rivalité d'amour, achève d'enlever cette douce illusion de la concorde possible et facile parmi les hommes de bonne volonté.

C'est que les hommes, d'une manière générale, ne sont pas de bonne volonté. Non pas que, de parti pris, ils veuillent mal faire ; non pas qu'ils soient méchants, nuisibles et féroces. Mais le souci du développement de leur personnalité les domine ; ils ont des passions, ils sont ambitieux, égoïstes ; ils ressentent des amours sans noblesse et, pour les satisfaire, par vanité, par envie, ils sacrifient ceux qu'ils rencontrent sur leur chemin. Et voilà l'harmonie rompue, et une société idéale formée comme celle de la Clairière ne peut exister, par cette raison péremptoire qu'elle suppose l'homme bon tandis que l'homme n'est pas bon. C'est bien là, en effet, l'avis des auteurs, ou du moins c'est l'idée qui se dégage de leur œuvre. Peut-être pourtant ne serait-il pas nécessaire que l'homme fût bon naturellement, ce qui n'est pas et ne se produira sans doute pas de sitôt ; peut-être suffirait-il que l'homme fût plus intelligent et plus éclairé. Plus intelligent, il comprendrait que, en cédant une partie de ses intérêts, en ne montrant pas un égoïsme exagéré, en permettant aux autres de se développer d'une façon normale, il facilite le bon fonctionnement de la société, bon fonctionnement auquel il est lui-même intéressé ; et ainsi, ayant abandonné une partie de ses prétentions, il récupérerait d'une autre manière, indirecte et plus avantageuse, la petite perte librement consentie.

Ce raisonnement, très juste et des plus simples, est très facile à comprendre, et chacun le mettrait en pratique s'il n'y avait pas trop souvent un instinct qui nous fait préférer à notre propre intérêt la satisfaction d'une petite rancune, la réalisation de tel autre avantage en somme très mesquin.

Que se dégage-t-il donc de la pièce si attachante et si hardie de

MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves ? La conclusion, assez pessimiste au moins pour le présent, est que l'homme n'est pas mûr pour résoudre aucun des problèmes abordés, ni l'union libre, impraticable dans une société hypocrite et formaliste ; ni l'établissement de la paix générale par le refus du service militaire, alors que tous nous sommes imbus des idées de patrie et que nous vivons dans des nations séparées toujours pleines de menaces les unes contre les autres ; ni l'organisation du communisme qui seul serait capable de mettre fin à la misère. Mais ces résultats les auteurs les déclarent nobles et désirables et ils ne désespèrent pas de les voir réaliser plus tard avec le progrès naturel du temps. Outre son mérite propre comme œuvre dramatique, outre l'intérêt toujours soutenu qu'elle inspire, outre ses très brillants côtés d'exécution, cette pièce offre donc cette supériorité de faire réfléchir le public à des questions très graves qu'il néglige trop souvent d'étudier. Elle est vigoureuse et puissante. Elle est la robuste semeuse de germes qui pousseront sans doute, mais tard, hélas, bien tard !

GASTON STIEGLER.

REVUE DES LIVRES

Kant et le Socialisme, par KARL VORLAENDER, Berlin (Reuther et Reichhard, 1900). — J'ai signalé ici même le nouveau mouvement qui se dessine principalement dans le socialisme allemand désigné par un nom qui n'est pas tout à fait exact de « retour à Kant ». Ce mouvement est né de la critique de la méthode génétique de Marx d'un objectivisme exagéré et unilatéral. A proprement parler le nom de Kant ne sert dans ce mouvement que de signe de ralliement, de drapeau si l'on veut. On ne demande pas l'adhésion à toute la philosophie de Kant. On veut simplement utiliser sa méthode scientifique et critique et quelques idées directrices qui complètent bien le socialisme moderne. Il est pourtant à noter que cet appel : retournons à Kant, ne retentit pas pour la première fois. Chaque fois que les systèmes philosophiques dominants se trouvent minés par la critique, le grand nom de Kant est mis en avant. Il semble que l'on fait appel à ce grand maître de la pensée pour qu'il vienne mettre un peu d'ordre dans l'anarchie intellectuelle régnante.

Ceux-mêmes qui ne s'inclinent que devant les faits, doivent bien reconnaître qu'il est intéressant d'examiner les raisons de ce phénomène saillant de l'évolution philosophique contemporaine.

Grâce à l'excellent livre de M. Vorlaender nous pouvons embrasser d'un coup d'œil l'ensemble du mouvement néo-kantien de nos jours.

Le livre de M. Vorlaender est avant tout une étude historique de la question très consciencieuse et très précise. Mais il fait précéder la partie historique du livre d'une partie dogmatique où il expose les raisons générales pour lesquelles l'auteur de la *Critique de la Raison pure* confine au socialisme.

D'abord les principes fondamentaux de la morale kantienne ont un caractère nettement socialiste. « Agis de telle sorte que l'Humanité, dans ta personne comme dans celle de tous les autres, soit toujours considérée aussi comme une fin, jamais comme un simple moyen ! »

Voilà une idée fondamentale de Kant que le socialisme peut bien ériger en principe directeur de la morale. Il y en a aussi d'autres. On a reproché à la morale kantienne qu'elle est toute formelle. Mais c'est précisément ce caractère qui la dépouille de tout particularisme individuel et lui prête un cachet éminemment social. Kant se rapproche du socialisme d'une façon encore plus directe. Il désapprouve ceux qui ne voyaient dans la

République de Platon, représentant la conception la plus idéale du socialisme antique, qu'une chimère de poète. Il y voit une réforme de la législation, dans ce sens qu'elle tend à ce que la liberté de chacun puisse coexister avec la liberté des autres. Il conteste l'opinion qui fait la nature humaine comme telle responsable de ce qui ne résulte que des vices de nos lois, de l'absence d'idées rationnelles et du mauvais vouloir des hommes. Il s'indigne sincèrement contre « le vulgaire appel à l'expérience » par laquelle on demande à justifier le désordre régnant, contre l'injustice triomphante. Ce désordre n'aurait pas existé, dit-il, si l'expérience avait été modifiée selon une idée et un but rationnels. Kant préconise la nécessité d'une société où l'on n'aurait pas besoin de « jouir des avantages obtenus avec les privations des autres ». Il considère comme un devoir moral de rapprocher graduellement l'état social de l'idéal socialiste contenu dans les utopies de Thomas Morus, de Harrington (*Oceana*) et de Allais (*Severambia*). A ceux qui invoquent l'impossibilité matérielle de réaliser l'idéal, parce que « la nature des choses » lui serait hostile, il répond que « la nature des choses » ne fait violence qu'à ceux qui sont enclins à se laisser violer : *fata volentem duscunt, nolentem trahunt.* Kant raille les « soi-disant hommes pratiques » qui, privés de vues larges, ne savent que « raccommoder l'État... » Ceux qui disent qu'il faut prendre les hommes tels quels sans s'efforcer de les changer oublient que c'est précisément grâce à cette sorte de raisonnement que les hommes restent ce qu'ils sont, c'est-à-dire mauvais.

Le peuple, dit-il, ne veut pas la charité, il demande la justice. Les armées de la Révolution française remportaient tant de victoires parce qu'ils avaient le sentiment de leur droit. « Le *véritable* enthousiasme ne peut avoir pour objet que ce qui est idéal et moral... »

La communauté primitive des biens (*communio possessionis originaria*) est le principe « qui seul permet aux hommes d'occuper la terre conformément aux lois de la justice ».

Mais je m'aperçois que je dépouille notre savant auteur. Je ne voudrais pas pourtant priver le lecteur du plaisir de faire la connaissance personnelle du livre intéressant de M. Vorlaender.

Je ne veux qu'indiquer en quelques mots le contenu de la partie historique. Là nous trouvons analysée avec compétence la pensée de quiconque a contribué d'une façon ou d'une autre au mouvement néo-kantien, notamment Friedrich-Albert Lange, Hermann Cohen, Franz Staudinger, dont l'ouvrage remarquable sur la *Politique et la Morale* (Berlin, Dümmler, 1899), a eu le rare bonheur de plaire même au marxiste intransigeant qui porte le nom de Franz Mehring (de la *Neue Zeit*). Il parle également avec force détails caractéristiques de Rudolf Stammler, Jaurès dans lequel il croit trouver « le premier véritable socialiste qui a invoqué Kant comme un des initiateurs moraux du socialisme allemand ». Notre ami Jaurès sera peut-être un peu surpris de se trouver classé parmi les néo-kantiens, ce qui d'ailleurs n'a rien de désobligeant pour celui en qui la leading-revue du marxisme international (la *Neue Zeit*) voit la véritable incarnation du génie révolutionnaire français.

Ceci s'explique par sa dissertation latine : *De primis socialismi germanici lineamentis apud Lutherum, Kant, Fichte et Hegel* (1891). C'est vrai que Kant

n'est pas le seul qui est mis en cause par Jaurès. Mais M. Vorlaender est assez prudent pour le reconnaître. En tous les cas, l'originalité de Jaurès consiste précisément dans son idéalisme aussi profond que généreux. Et cela le rapproche incontestablement du plus grand penseur idéaliste de notre temps qui porte le nom d'Emmanuel Kant, sans l'identifier avec le dernier.

M. Vorlaender trouve dans Kautsky lui-même, et notamment dans son dernier livre contre Bernstein, un retour assez marqué à l'idéalisme. Il termine par un appel chaleureux aux marxistes d' « encadrer » l'idéalisme critique et Kant dans leur théorie matérialiste.

Le lecteur de la *Revue* connaît notre opinion sur cette question (voir « Le Matérialisme de Marx et l'Idéalisme de Kant », *Revue Socialiste,* janvier 1900). Je crois avoir démontré que le matérialisme de Marx ne peut être réconcilié avec l'idéalisme, à moins qu'on n'en fasse un mélange éclectique. Mais cela n'infirme en rien l'idée maîtresse du livre de M. Vorlaender et du mouvement néo-kantien, à savoir que le socialisme en général, sinon le socialisme marxiste, doit utiliser les éléments scientifiques de la philosophie kantienne. Rien dans le monde idéal comme dans le monde matériel ne doit être perdu pour nous. Et ceux qui ont peur du mot « retour » à Kant oublient que la pensée humaine, en progressant, prend toujours son bien là où elle le trouve. Et elle le trouve souvent aussi bien chez nos contemporains que chez ceux des siècles passés.

La vérité est de tous les temps et de tous les peuples. Il est regrettable qu'on aie besoin encore de répéter ces vérités autrefois très banales...



L'Évolution du droit et la conscience sociale, par L. TANON (Alcan), 1900. — Il est presque devenu une mode un peu partout de maltraiter les partisans du droit naturel. Depuis l'époque où Proudhon déclara, d'accord avec ses maîtres, que l'absolu est un escroc qui nous trompe sur la qualité de ses marchandises, on a vu tant de fois railler ceux qui déduisent le droit ou la morale des « principes immuables et abstraits », qu'on devient involontairement sceptique à l'égard de ces railleurs qui prononcent leurs jugements sans appel avec une emphase et une assurance par trop dogmatiques. On commence à se demander s'il n'y aurait pas quelque chose de vrai dans ce qu'enseignaient les docteurs de l'absolu. Il est bien entendu que tout change, tout évolue, tout varie. Personne ne le conteste à l'heure actuelle. Mais d'autre part est-ce que le principe de l'évolution lui-même ne suppose pas une chose sujette à l'évolution ? Le changement n'est-il pas quelque chose de relatif, reconnaissable par et à l'aide de son contraire, c'est-à-dire par ce qui est plus ou moins durable et plus ou moins persistant ? En d'autres termes, n'existe-il pas quelque chose qui dure dans le processus du changement même ? Un phénomène n'est-il pas autre chose qu'un devenir perpétuel ? Toutes les sciences peuvent-elles se résoudre en sciences historiques, pour lesquelles les processus remplacent les objets ? Autant de questions que M. Tanon néglige

dans son livre, d'ailleurs très intéressant et très instructif à bien des égards, qui analyse l'école historique de Savigny et de Puchta, née de l'opposition à l'école du droit naturel.

L'auteur adopte les vues fondamentales de l'école historique et reconnaît que le droit « est dans une corrélation étroite et constante avec tout le développement matériel et moral de la civilisation ». Mais on peut bien admettre cette corrélation étroite et constante, sans vouloir dissoudre tout le droit dans « le développement matériel et moral de la civilisation ». L'école historique l'a pourtant fait. D'où la contradiction entre son principe historique et son culte pour le droit coutumier, devenu lui-même une sorte de droit naturel. D'où également ses tendances réactionnaires en Allemagne vers le milieu de ce siècle. C'est précisément cet esprit réactionnaire de l'école historique qui provoqua le mot aussi juste que spirituel de Karl Marx : qu'elle se trouve dans la situation de Moïse et ne voit de l'histoire que son *a posteriori*. La vérité est que « le droit ne peut être le simple produit d'un principe unique, si large et si compréhensif qu'on le fasse » (p. 63).

Les causes sociales de la folie, par G.-L. Duprat, 202 p. (Félix Alcan, 1900). — Comme le titre l'indique, l'auteur se propose de rechercher les causes sociales de la pathologie mentale. Il n'est pas un sentiment, pas une idée en un individu, pas un acte accompli par l'un de nous qui ne porte la marque du milieu social. « L'individu n'est pas simplement un être biologique ou un être psychologique, mais encore et essentiellement, comme l'avait bien dit Aristote, un être social » (p. 181). La phrase peut évidemment être retournée sans aucun préjudice pour la vérité ; d'autant plus que l'auteur lui-même reconnaît que « la conscience sociale n'est rien en dehors des consciences individuelles ». (*Ib.*)

L'auteur paraît se trahir lui-même en écrivant les lignes suivantes : « Le désastre financier de Panama, plus récemment l'affaire Dreyfus, et l'antisémitisme, ont contribué en France à déceler le trouble foncier de certains esprits. « Encore une victime de l'affaire » ! s'écriaient volontiers les gens mal informés de la nature de l'aliénation mentale et portés, par leur ignorance des causes réelles, à attribuer *aux seuls facteurs sociaux* des effets dus surtout à des influences biologiques et à la débilité psychique congénitale » (p. 34).

On a si souvent exagéré jusqu'ici le point de vue individualiste, en considérant la société comme une sorte de collection de Robinsons indépendants les uns des autres, qu'il n'est que trop naturel de voir quelques uns tomber dans l'excès contraire et ne tenir compte que du milieu social. La tentative de substituer une erreur à une autre ou de remplacer une exagération par une autre encore plus grande est un fait trop banal dans l'histoire des idées, pour qu'il nous étonne outre mesure. La théorie du milieu, soit social, soit économique, est aussi, sinon plus encore, unilatérale que celle de l'individu autonome et isolé. La véritable méthode scientifique consiste, selon nous,

dans l'étude de *l'individu vivant dans un milieu défini.* Il est juste de rendre à la société ses droits, sans en dépouiller l'individu.

Ceci dit, il faut constater que le livre de M. Duprat contient beaucoup de choses très utiles, nécessaires même, bien que déjà connues. Il constate les ravages effroyables que causent dans notre société capitaliste le surmenage né de la concurrence, l'alcoolisme, la prostitution, le militarisme et le mysticisme, considérés exclusivement comme des phénomènes sociaux. Il est hors de doute que toutes ces causes ont une part léonine dans le budget de la folie, qui se chiffre en France par le nombre inquiétant de 60,000, sans compter les malades de familles riches soignés pour la plupart chez eux et les nombreux agités qui encombrent nos rues. L'auteur conclut à la nécessité de substituer « la coopération à la la concurrence, l'harmonie à la guerre, l'accord pour vivre à la lutte pour l'existence ». L'auteur pourrait appeler les choses par leur nom et préconiser la nécessité d'une organisation socialiste. Mais peu nous importe le mot, pourvu qu'on nous accorde la chose.



Les sélections sociales, par G. VACHER DE LAPOUGE (librairie Thorin et fils). — M. de Lapouge appartient, en sociologie, à cette catégorie de darwinistes que Darwin lui-même, à en juger par certains passages de son *Origine de l'Homme,* aurait sûrement répudiés de toute son énergie. Darwin déclara à maintes reprises que ses théories n'excluent nullement la morale humanitaire. Tandis que M. de Lapouge se plaît à nous annoncer, non sans une certaine fatuité, qu'il renonce au critérium moral ordinaire pour s'attacher à la poursuite d'un critérium moral sélectionniste (p. VII). Il trouve également utile de rappeler les « doctrines rudes et brutales » de cette morale qui, d'ailleurs, n'a rien de moral. Il est vrai qu'il les proclame en même temps « positives et fécondes », croyant qu'elles peuvent « rouvrir l'avenir ». Cet avenir, positif et fécond, nous l'avons vu dans son livre *l'Aryen* (v. *Revue Socialiste*, avril, p. 505), où il adresse généreusement l'humanité « au prêtre, au sorcier, au marchand d'alcool, de morphine, à l'armurier surtout, marchand de suicides ».

Mais, en admettant même que le genre humain consentira à jouer le rôle de guillotiné par persuasion, faut-il encore que M. de Lapouge le persuade avec des arguments sérieux, vraiment scientifiques. Malheureusement pour M. de Lapouge et heureusement pour nous, il n'en est rien. Les arguments de M. de Lapouge sont trop faibles pour nous décider à aller chercher chez le « marchand de suicides » l'arme chère à notre auteur.

Déjà la définition de la sélection, sur laquelle repose toute son œuvre, est d'une insuffisance manifeste.

Selon M. de Lapouge, la sélection est un triage. Quand, dans une portée de jeunes chiens, on en choisit un ou deux, on fait de la sélection. On laisse vivre et multiplier les plus beaux, les plus robustes, on supprime les autres. La nature, s'il faut en croire notre auteur, emploie les mêmes procédés. Elle ne

laisse survivre que les meilleurs, c'est-à-dire les plus aptes. L'homme est soumis comme les autres êtres à la sélection.

L'homme lutte contre l'homme par la guerre, par son intelligence, par son industrie. Grâce à l'état de société où il vit, il emploie toute une série d'armes nouvelles et perfectionnées. La sélection devient sociale. Cette sélection, qui est le privilège de notre espèce, est le facteur fondamental de son évolution historique.

M. de Lapouge oublie pourtant ici de nous dire que la sélection peut être aussi bien négative que positive, régressive que progressive. La guerre, par exemple, est un facteur de sélection négative ou régressive par excellence. Les plus jeunes, les plus robustes, les plus courageux tombent sous les balles meurtrières des ennemis par millions. M. de Lapouge lui-même est obligé de le constater. Il donne le chiffre de *deux milliards et demi* de victimes directes de la guerre, pendant les cinq mille ans de civilisation partielle qui ont précédé notre époque (p. 219). Les guerres de l'Empire ont coûté la vie à 2,600,000 Français et à 3,500,000 étrangers, sans compter les victimes indirectes, les morts des misères de toute sorte provoquées par la guerre.

Le docteur Engel a publié la statistique des pertes en hommes pendant la période qui comprend le troisième quart de notre siècle. Il est arrivé au total effrayant de *deux millions un quart* d'hommes tués et *soixante-deux milliards* dépensés. Et tout cela, ajoute M. de Lapouge, sans résultats utiles bien « appréciables ».

Nulle part la sélection que j'appelle négative ne se fait sentir d'une façon si évidente que dans le domaine moral. Le système du *struggle for life* à outrance, qui caractérise notre époque, a comme tendance à laisser survivre les hommes les moins scrupuleux dans le choix des moyens, les moins sensibles et les plus égoïstes.

Notre société, fondée sur le principe de la lutte universelle, favorise une véritable sélection des amoraux pour ne pas dire une sélection de coquins, ce qui serait pourtant vrai dans bien des cas. Je recommande ce fait à tous les moralistes, qui feraient bien d'interrompre un moment leurs hymnes à la civilisation et au progrès, pour étudier la vie telle quelle, non pour s'incliner devant la réalité brutale, mais en déduire quelques principes utiles de nature à sauver la moralité en décadence.

En un mot, sélection ne veut pas toujours dire progrès, mais encore plus souvent regrès, infériorité, décadence. On peut considérer comme un des effets de cette sélection négative, que je constate dans le domaine moral, ce fait étrange, que quelques savants modernes et une foule de littérateurs plus ou moins ignorants glorifient, avec une joie qu'ils ne cherchent même pas à dissimuler, le triomphe de la force brutale, le carnage aussi criminel qu'inepte dont j'ai noté plus haut quelques résultats. Privés non seulement du sens moral le plus élémentaire, mais de toute logique, ils répètent, après avoir constaté les effets terribles de la guerre, des phrases vides de sens et contraires à la réalité comme celles de M. de Lapouge : « Heureux les forts et les féconds, l'avenir est à eux ! » Et pour M. de Lapouge les forts et les féconds sont naturellement ceux qui sortiront vainqueurs d'une lutte où « s'entr'égorgeront le monde jaune, le monde blanc et le monde noir ».... M. de Lapouge nous ra-

conte ces fables non sans un certain plaisir. Ce prophète rouge de la guerre sans fin s'élève jusqu'à l'éloquence en parlant du carnage humain. Quelle perversité ! Quel abus du grand mot de science ! Heureusement les véritables hommes de science, les Pasteur, les Metschnikoff travaillent dans leur laboratoire pour découvrir non les agents de mort, mais les agents de vie. Hier encore, Metschnikoff constatait la présence de ces « soldats de la vie » dans la matière même de notre organisme. La véritable science est toujours généreuse et raisonnablement optimiste. Le dernier mot du livre de M. de Lapouge est un hymne à *la mort* qui « viendra glacer le dernier des prodigieux génies, le cerveau gros de la science universelle, et vaincu par la matière ».

Heureusement la science naturelle et sociale n'est pas tout à fait d'accord avec le pessimisme naïf et superficiel de M. de Lapouge. Elle nous donne en surabondance des moyens pour combattre la mort physique et l'injustice, qui est la mort sociale. Et si l'humanité disparaît un jour par l'extinction de la chaleur planétaire — ce qui n'est encore nullement établi scientifiquement, — elle quittera la terre, heureuse et juste, en bénissant la vie féconde et riche. La vie, n'en déplaise aux docteurs de la mort, vaut la peine d'être vécue dans une société — meilleure que la nôtre, naturellement.

Ch. Rappoport.

NOUVEAUX LIVRES

DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE *LA REVUE SOCIALISTE*

Bibliothèque de l'Association (13, boulevard Montparnasse, Paris). — Henry Bauquier : *Contes amers* (nouvelles), 2 fr.

Armand Colin et Cᵉ, éditeurs, 5, rue de Mézières, Paris. — Comte de Rocquigny : *Les Syndicats agricoles et leur œuvre.* (Bibliothèque du Musée social), 3 fr. 50.

Edouard Cornély, éditeur, 101, rue de Vaugirard, Paris. — Voir l'annonce au supplément [papier rose], page 1.

E. Dentu, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris. — Dr Chassagne : *Au vingtième siècle, le Conseil municipal de Paris, 1896-1900*, 2 fr. — Roger Debury : *Un Pays de célibataires et de fils uniques* (3ᵉ édition), 3 fr.

Editions de la Revue Blanche (23, boulevard des Italiens, Paris). — Paul-Louis, *La Guerre économique*, 3 fr. 50.

V. Giard et E. Brière, libraires-éditeurs, 16, rue Soufflot, Paris. — F. Dugast : *Le Patriotisme et les iniquités sociales* (Etudes sociales), 0 fr. 75. — Karl Marx : *Révolution et contre-révolution en Allemagne* (traduit par Laura Lafargue). (Bibliothèque socialiste internationale publiée sous la direction de Alfred Bonnet), 2 fr. 50.

Librairie M. Vasseur, 4, place du Théâtre-Français, Paris. — O. Kellermann : *La Guerre et la Paix* (Etude morale), 1 fr. 50.

A. Laisney, éditeur (H. Didier, successeur), 6, rue de la Sorbonne, Paris. — Charles Bellangé : *Le Gouvernement local en France et l'Organisation du canton*, 9 fr.

Perrin et Cᵉ, libraires-éditeurs (Librairie Académique Didier), 35, quai des Grands-Augustins, Paris. — Paul Nourrisson : *Le Club des Jacobins sous la troisième République* (études sur la franc-maçonnerie contemporaine), 3 fr. 50.

Remo Sandron, editore, Milano-Palermo (Italie). — Filippo Virgilii : *Il problema agricolo e l'avvenire sociale.* (Biblioteca di scienze sociali e politiche), lire 4.

Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois et place de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — Dr Henry Labonne : *Comment on se défend de l'influenza* (La lutte contre la grippe et le rhume de cerveau), 1 fr. — Dr Henry Labonne : *Comment on se défend contre les maladies du cœur* (La lutte pour la vie) (8 figures dans le texte), 1 fr.

P.-V. Stock, (éditeur ancienne librairie Tresse et Stock), 8, 9, 10, 11, galerie du Théâtre-Français (Palais-Royal), Paris. — Victor de Marolles : *Les Paroles inutiles* (proverbe en un acte), 1 fr. — Victor de Marolles : *Scrupule d'honneur* (comédie en un acte), 1 fr. (Voir l'annonce au supplément [papier rose], page II.)

Le Gérant : Rodolphe SIMON

Suresnes. — Imprimerie spéciale de la *Revue Socialiste* G.-A. Richard et Cⁱᵉ, 9, rue du Pont — 2443

LE SOCIALISME

ET LA

TRANSFORMATION CAPITALISTE DE L'AGRICULTURE[1]

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

Il y aura bientôt soixante ans que Proudhon, s'adressant à l'Académie de Besançon dont il était pensionnaire, lui envoyait son fameux mémoire intitulé : *Qu'est-ce que la propriété ?* et débutant en ces termes : « Si j'avais à répondre à la question suivante : *Qu'est-ce que l'esclavage ?* et que d'un seul mot je répondisse : *c'est l'assassinat*, ma pensée serait d'abord comprise... Pourquoi donc, à cette autre demande : *Qu'est-ce que la propriété ?* ne puis-je répondre de même : *c'est le vol,* sans avoir la certitude de n'être pas entendu, bien que cette seconde proposition ne soit que la première transformée. »

En réalité, dans son mémoire, dont la plupart des gens ne connaissent que le titre, Proudhon se bornait à critiquer, d'une manière saisissante, les théories qui s'efforcent d'établir que la propriété individuelle du sol, le *droit d'user et d'abuser* des jurisconsultes romains, est un droit absolu, intangible et sacré.

Ces théories, vous les connaissez.

Les unes tendent à légitimer la propriété foncière en déclarant qu'elle est le *droit naturel.*

Dans ces conditions, dit Proudhon, tous les hommes ont le même droit à la propriété et l'on aboutit à l'égale répartition du sol entre tous les citoyens. D'autres fondent la propriété sur *la loi;* mais ce que la loi a institué, la loi peut évidemment le défaire. D'autres encore sur *l'occupation ;* de même, disait Cicéron, que dans un théâtre on a droit à sa place, de même sur la terre on a droit à la propriété ; mais

(1) Conférence faite à l'Association des anciens Élèves de l'Institut agricole de l'État, à Gembloux.

est-il admissible que par le fait de planter sa lance sur une terre inoccupée, l'on acquiert le droit d'en chasser ceux qui voudraient s'y établir dans la suite ?

Reste enfin la théorie la plus séduisante, celle qui fonde la propriété de la terre sur *le travail,* celle qui est invoquée avant tout par le pape Léon XIII dans sa fameuse encyclique : *Rerum Novarum.*

Proudhon répond en ces termes :

« A qui est dû le fermage de la terre ? Au producteur de la terre, sans doute. Qui a fait la terre ? Dieu ! En ce cas, propriétaire, retire-toi. »

Et sa conclusion est que toute forme quelconque d'appropriation, individuelle ou collective, ne peut être basée que sur l'utilité sociale, sur l'utilité de la société tout entière. C'est d'ailleurs à ce point de vue que, dans une conférence récente, M. Daniel Zolla s'est placé et que j'entends me placer à mon tour.

PROPRIÉTÉ PAYSANNE ET PROPRIÉTÉ CAPITALISTE

Mais tout d'abord je dois faire une distinction fondamentale, essentielle, qui est la base même des théories collectivistes. Je veux distinguer la propriété paysanne exploitée en faire-valoir direct par le propriétaire lui-même et la propriété capitaliste, exploitée en location, appartenant à un homme qui ne cultive pas.

Il est clair que ce sont là deux catégories économiques différentes que l'on ne peut confondre sous une même rubrique sans créer une véritable confusion. Il est clair que l'on ne peut assimiler la propriété paysanne, instrument de travail du cultivateur et la propriété capitaliste, moyen d'exploitation de ce cultivateur, au profit d'un propriétaire foncier.

Je dois donc me placer successivement, au point de vue de la *propriété paysanne* et de la *propriété capitaliste,* pour examiner la question de savoir si la propriété individuelle du sol est d'intérêt social, d'intérêt général. En ce qui concerne la propriété paysanne, nous avons à nous demander, en premier lieu, si, dans notre pays, il existe encore beaucoup de cultivateurs qui soient propriétaires de la terre qu'ils cultivent.

LE FAIRE-VALOIR DIRECT

Voici les renseignements que nous fournit à cet égard la statistique la plus récente, qui se trouve contenue dans le troisième volume du recensement agricole de 1895.

Il y avait, à cette époque, 231,319 exploitations en faire-valoir

direct (pour la totalité, un peu plus de la moitié). Vous allez en conclure qu'il existe plus de 200,000 cultivateurs propriétaires du sol qu'ils cultivent ? Cela est exact, statistiquement ; mais, pratiquement, il est de toute évidence que ceux qui cultivent un « tablier de terre », un « mouchoir de poche » de quelques ares, une exploitation de moins de deux hectares, par exemple, ne peuvent, en général, pas être considérés comme des paysans propriétaires vivant des moyens de subsistance pour eux et pour leur famille.

Sauf dans les régions de cultures maraîchères et dans certaines parties des Flandres, ce sont en réalité des ouvriers, des prolétaires agricoles ou industriels qui ne trouvent, dans leur petite exploitation, qu'un *condiment de leur salaire,* une ressource plus ou moins chétive qui vient s'ajouter à leur gain journalier.

Quant à ceux qui possèdent réellement une exploitation paysanne indépendante, pouvant fournir des moyens de subsistance au cultivateur et à sa famille, c'est nous montrer très larges que de considérer comme tels tous ceux qui exploitent en faire-valoir direct plus de deux hectares dans l'ensemble du pays ; d'après le dernier recensement agricole : 66,452. De ce chiffre, il y a lieu d'éliminer un certain nombre de grandes exploitations, quelques centaines de fermes de plus de cinquante hectares qui sont cultivées par des propriétaires capables, avec l'aide d'ouvriers agricoles. Il nous reste donc 50 à 60,000 exploitations paysannes cultivées par des paysans propriétaires et qui peuvent, bon an mal an, leur fournir une subsistance plus ou moins suffisante.

Vous voyez que dans notre population de plus de six millions d'âmes, le *paysan propriétaire* constitue une catégorie sociale extrêmement restreinte, restreinte par le nombre et plus restreinte encore par l'étendue du domaine exploité.

En effet, — toujours d'après la statistique de 1895, — sur cent hectares de terre, il y a environ la moitié (49.4 %) qui sont cultivés en « faire-valoir direct » et l'autre moitié en location (56.6 %) ; mais il ne faut pas oublier que la statistique officielle range dans la catégorie de faire-valoir direct les bois, les terres incultes, les bruyères appartenant soit à des particuliers, soit à des administrations publiques, de telle sorte qu'il y a des villages qui semblent être la terre promise du faire-valoir direct, alors qu'ils appartiennent à des seigneurs, maîtres des bois et de la lande.

Si nous tenons compte seulement des cultures ordinaires, les seules qui nous intéressent actuellement, la proportion du faire-valoir direct, sur cent hectares de terre exploités en Belgique, est de 31.6 % contre 68.4 % en location. Et il importe de remarquer, car c'est là une considération d'une importance essentielle, que la plupart des terres

qui sont cultivées par des paysans propriétaires se trouvent situées dans les régions les plus pauvres, les plus déshéritées du pays. En Flandre, en Hesbaye, le faire-valoir direct est une exception ; dans le canton d'Ostende, par exemple, il a complètement disparu ; au contraire, il joue encore un grand rôle dans la Campine, dans les Ardennes et aussi dans le sud du Hainaut, dans les cantons de Chimay, Beaumont, etc., c'est-à-dire dans les régions où la propriété paysanne se trouve combinée avec la propriété des communaux, et souvent aussi avec des industries accessoires.

Un exemple frappant de pareille situation sociale, c'est celui des communes qui se trouvent situées le long de la frontière française, dans l'arrondissement de Philippeville : Olloy, Oignies, Nismes, Petigny, Cerfontaine, etc. Il y a là un assez grand nombre de petits paysans propriétaires ; la commune possède de vastes communaux qui leur permet d'envoyer leur bétail au pâturage, de se procurer du bois de chauffage ou bien la litière pour leurs animaux. Enfin la plupart de ces paysans propriétaires se livrent en même temps à un travail industriel. C'est le cas, par exemple, pour les ardoisiers d'Oignies, pour les sabotiers de Nismes ou de Cerfontaine, et dans ces conditions, l'on peut dire que ces propriétés présentent des avantages considérables pour les populations qui en bénéficient.

CONDITIONS D'EXISTENCE DE LA PROPRIÉTÉ PAYSANNE

Ces conditions essentielles, non seulement de prospérité, mais d'existence, peuvent se résumer ainsi :

Propriétés assez étendues pour fournir des moyens de subsistance à la famille du cultivateur.

Industrie accessoire lui fournissant des moyens d'existence supplémentaires, et enfin :

Biens communaux assez considérables pour leur procurer les ressources dont ils ont besoin pour l'exploitation de leur petite culture.

Dans ces conditions, il arrive qu'une population pauvre, habitant une région déshéritée, se trouve en réalité dans une situation sociale meilleure qu'une population qui vit dans les régions les plus fertiles et les plus riches du pays.

Il n'est pas douteux, par exemple, que le petit fermier du pays de Waes, avec ses jolies maisons, blanches et fleuries, avec ses champs si bien cultivés, mais qui paie de si lourds fermages, ait des conditions d'existence moins favorables, une nourriture moins substantielle que le paysan pauvre, sans doute, mais libre et indépendant, de la Haute-Ardenne et du Condroz.

Le premier ne mange guère que du lait battu et du pain noir ; l'autre est toujours certain d'avoir au moins du lard avec ses pommes de terre.

Mais à mesure que l'agriculture progresse, que la technique agricole se perfectionne, que le régime capitaliste s'empare de l'industrie et de l'agriculture, nous voyons les conditions d'existence et de prospérité de la propriété paysanne disparaître les unes après les autres. Il est inutile, pour l'établir, de chercher des exemples dans les autres pays ; il suffit de voir ce qui s'est passé dans le nôtre ; nous constaterons, en effet, que depuis un siècle, le développement de l'industrie a eu pour conséquence de faire tomber, successivement, ce que j'appellerai les étançons de la propriété paysanne.

LES COMMUNAUX

Les communaux, tout d'abord. A partir du moment où la grande industrie se développe, où le prolétariat industriel augmente, où les besoins alimentaires de la population s'accroissent — et aussi longtemps que la concurrence des céréales étrangères ne se fait pas sentir — les défrichements des terres incultes apparaissant aux agriculteurs comme une opération avantageuse et l'on pousse, par tous les moyens, au partage et à l'aliénation de terres communales. C'est ce qui s'est passé en Belgique pendant la première moitié de ce siècle. Vous savez que pour activer cette transformation, la Chambre vota la loi du 25 mars 1848 sur l'aliénation forcée des communaux. Pendant vingt ans, on aliéna la meilleure partie du domaine collectif des communes. Ce qui en reste aujourd'hui n'a plus guère d'importance que dans la Campine et dans la région ardennaise.

LES INDUSTRIES DU FOYER

D'autre part, vers la même époque d'autres facteurs intervinrent pour rendre la situation de la propriété paysanne de plus en plus difficile. Il y avait dans les Flandres de petits cultivateurs ou de petits propriétaires, dont l'exploitation était à elle seule insuffisante pour leur fournir le moyen d'existence, mais qui trouvaient un supplément de ressources dans les industries du foyer, exercées par eux-mêmes, leur femme et leurs enfants. Les femmes et les filles étaient des fileuses de lin, l'homme était tisserand et dans chaque maison, pour ainsi dire, des campagnes flamandes, on trouvait un métier à tisser.

Mais à partir de 1847, la maladie des pommes de terre et l'introduction des machines réduisirent à la famine la plus grande partie de ces paysans qui furent littéralement expropriés par la concurrence victorieuse de l'industrie des villes.

C'est à partir de ce moment que nous voyons les ouvriers flamands — spécialement des arrondissements d'Alost, Termonde, Audenaerde, etc. — de même que les ouvriers de l'arrondissement d'Ath, émigrer tous les ans, s'en aller dans le Grand-Duché, ou dans le nord et le centre de la France pour la moisson et l'arrachage des betteraves.

LA PRODUCTION DE VALEURS D'ÉCHANGE

Enfin, un troisième facteur intervient, qui va rendre plus difficile encore la situation de la propriété paysanne. Jadis, celle-ci produisait, avant tout, des valeurs d'usage, des denrées consommées sur place par le paysan lui-même, mais il faut maintenant produire des valeurs d'échange, des produits qui se vendent sur le marché, pour avoir les moyens de payer les impôts toujours croissants, les charges fiscales toujours plus lourdes.

Destruction des communaux, décadence des industries du foyer, production de valeurs d'échange au lieu de valeurs d'usage, et, enfin, action des lois successorales, influence du partage égal et forcé, telles sont les principales causes qui font que le faire-valoir direct recule, que la propriété paysanne périclite.

*
* *

Mais, me dira-t-on peut-être, si l'on consulte les statistiques officielles, on constate, contrairement à ce que nous venons de dire, que la petite propriété tend à se répandre, que le nombre de propriétaires augmente d'année en année.

C'est, en effet, ce que semble indiquer un coup d'œil superficiel jeté sur les statistiques.

LA MULTIPLICATION DE COTES FONCIÈRES

Nous constatons, d'après les documents que nous fournit l'administration des finances, qu'en 1846, il y avait en Belgique 914,937 cotes foncières. En 1896, il y en avait 1,187,000 ; ainsi donc, conclut-on souvent, le nombre des propriétaires a passé de 914,937 à 1,187,000. Seulement, il importe de noter quelques faits qui réduisent cette constatation à sa juste valeur :

1° La population a augmenté plus rapidement que le nombre de cotes foncières. En 1850, il y avait 22 cotes pour cent habitants. En 1896, il n'y en a plus que 18.

2° Tout le monde le sait, il y a beaucoup de propriétés nomi-

nales, de propriétés sur lesquelles, suivant l'expression flamande, il y a un petit homme sur le toit, c'est-à-dire une hypothèque qui la grève.

3° Vous savez aussi que le nombre des cotes foncières n'équivaut pas au nombre des propriétés, que beaucoup de propriétaires possèdent non pas une cote, mais un grand nombre de cotes, éparses dans diverses communes.

Il y a dans les Flandres certains propriétaires fonciers qui ont 40, 50 et même 60 cotes foncières éparpillées dans autant de communes.

4° Enfin, il existe un très grand nombre de cotes foncières tellement petites qu'elles ne représentent qu'un fantôme de propriété.

Dernièrement, j'étudiais le cadastre d'une petite commune, Rixensart, située à côté de celle que j'habite, et j'y trouvais des propriétaires du genre de ceux-ci : un tel, 40 centiares, 50 centimes de revenu ; un autre, 25 centimes de revenu ; deux autres, enfin désignés d'une manière suggestive ; X... *aveugle:* deux ares ; Z... *mendiant:* 85 ares !

On voudra bien reconnaître qu'il est difficile de considérer les propriétaires de ce genre comme des paysans-propriétaires autonomes, capables de tirer du sol qui leur appartient des moyens d'existence pour eux et pour leur famille.

Mais aprés avoir fait cette série de remarques préliminaires, il importe d'examiner de plus près les statistiques *relatives aux cotes foncières.*

NOTRE ENQUÊTE CADASTRALE

J'ai constaté que le nombre de ces cotes avait augmenté depuis l'époque de la confection du cadastre, mais le point important est de savoir s'il y a eu réellement morcellement égalitaire de la propriété, si les lois de la Révolution, qui ont pour but de répartir le sol entre un nombre toujours plus grand de propriétaires, ont produit cet effet. Et pour résoudre cette question qui est de capitale importance, j'ai entamé, avec la collaboration d'un certain nombre de mes amis, une enquête qui nous a pris de longs mois de travail, sur la répartition de la propriété foncière en Belgique (1).

Voici en quoi cette enquête a consisté.

Possédant, grâce aux statistiques officielles, le nombre total de

(1) V. les monographies que nous avons publiées pour les neuf provinces, sous le titre : L'influence des villes dans les campagnes. Dans les *Annales de l'Institut des sciences sociales*, Bruxelles, 11, rue Ravenstein.

Notre livre sur la propriété foncière en Belgique, de 1894 à 1899, se trouve actuellement sous presse, chez Schleicher.

cotes foncières, nous avons relevé dans les 15 ou 20,000 registres du cadastre, déposés dans les bureaux de conservation provinciale, les cotes foncières de plus de 100 hectares, que l'on peut considérer, en Belgique, comme représentant la grande propriété.

Il ne nous manque que les chiffres d'une seule province, celle de Namur, qui est, comme vous le savez, la province où la grande propriété est la plus répandue (1); pour les huit autres provinces, voici les résultats que nous donne la comparaison du cadastre en 1834, (époque de 1re confection) et en 1898 :

Provinces	Cotes fonc. de plus de 100 hectares — En 1844-1845 total de hect.	En 1898 total de hect.
Brabant	38.963	41.545
Anvers	34.184	39.485
Limbourg	15.298	12.522
Luxembourg	55.911	66.313
Hainaut	55.258	39.186
Flandre orientale	14.414	18.927
Flandre occidentale	23.048	23.847
Liège	48.763	55.811
Total.	285.839	297.636

Ainsi donc, depuis soixante années, la grande propriété, loin de se diviser, dans l'ensemble du pays, a plutôt gagné du terrain. Morcellement, il est vrai, dans certaines provinces, comme le Hainaut et le Limbourg, mais concentration d'autre part dans les provinces comme Anvers, Liège, le Luxembourg, le Brabant et les Flandres; tout compte fait, on arrive à une augmentation de 8,000 hectares pour les provinces.

D'autre part, la propriété a gagné du terrain, puisqu'il y a augmentation du nombre des cotes foncières ; le morcellement a donc porté sur la propriété moyenne, sur la catégorie sociale intermédiaire, sur les biens de famille dont je parlais tout à l'heure. Il y a eu évolution divergente : d'une part, concentration de la grande propriété ; d'autre part, pulvérisation de la moyenne, création de propriétés naines, qui deviennent insuffisantes pour nourrir une famille. Quelle est la conséquence sociale de cela ? C'est que la propriété paysanne devient de plus en plus incapable de nourrir une famille, que ceux qui possèdent encore des terres exploitées en faire-valoir direct sont obligés de chercher d'autres moyens d'existence. Les uns prennent un

(1) Nous avons obtenu ces chiffres depuis lors : 106,672 h. en 1834 ; 100,276 h. en 1898.

petit commerce, — le plus souvent un cabaret; d'autres sont artisans de campagne; d'autres encore s'engagent comme ouvriers agricoles ou industriels; d'autres enfin s'en vont faire la moisson à l'étranger, ou bien, prennent le train tous les matins pour aller travailler dans les centres industriels; et dès lors que reste-t-il de ces cinquante ou soixante mille paysans dont je parlais il y a un instant? A peine quelques milliers d'hommes qui peuvent encore, péniblement, par un dur travail, par une véritable exploitation d'eux-mêmes et de leur famille, nouer lès deux bouts!

LE RECUL DU FAIRE-VALOIR DIRECT

Les autres sont tombés dans le prolétariat, ou cultivent pour le compte d'autrui, et ce recul du faire-valoir direct, par suite de l'insuffisance des capitaux, du morcellement causé par les lois successorales, de l'aggravation toujours croissante des charges fiscales et militaires, nous en trouvons la preuve dans les statistiques officielles. Voici les chiffres que nous donne à cet égard le dernier recensement.

En tenant compte des cultures ordinaires seulement, en 1880, sur 100 hectares de terres arables, il y en avait 36 qui étaient exploités par le propriétaire lui-même, et 64 en location. En 1895, le faire-valoir direct est tombé à 31 hectares sur 100, contre 69 °/o en location.

Demandons-nous maintenant quelle est la conclusion qui se dégage des faits que je viens de vous exposer.

Au point de vue de la répartition, le socialisme — qui poursuit l'union dans les mains de la propriété et du travail — n'a rien à reprocher à la propriété paysanne. Dans ce cas, il y a mariage de la propriété et du travail.

Le cultivateur est soudé à son instrument de travail; ce qu'il produit est le résultat de son travail, et dès lors tous les socialistes sont d'accord pour dire qu'il n'y a pas lieu d'employer la contrainte pour faire entrer la propriété paysanne dans le domaine collectif.

INFÉRIORITÉ ÉCONOMIQUE DE LA PROPRIÉTÉ PAYSANNE

Mais si les socialistes ne veulent pas toucher à la propriété paysanne, — parce qu'elle est soudée au travail, parce qu'elle est fécondée par la sueur du paysan, — ils constatent, et tout le monde doit constater, que le développement du capitalisme, le progrès de l'industrie, la hausse de la valeur du sol, sous l'influence des villes, ont nécessairement pour résultat de faire reculer la propriété paysanne, de restreindre l'étendue du sol occupé par le faire-valoir direct, de développer, de plus en plus, la culture par des fermiers locataires. C'est elle, seule-

ment, c'est l'agriculture capitaliste qui fournit des capitaux suffisants pour exploiter d'une manière intensive, avec une technique perfectionnée ; c'est elle qui permet à l'agriculture de lutter contre la concurrence étrangère, et de devenir, en un mot, une industrie comme une autre ; enrayer ce développement — à supposer que ce soit possible — ce serait, suivant l'expression de Pecqueur, décréter la médiocrité en toutes choses.

Ainsi donc, la propriété paysanne, — équitable au point de vue de la répartition, — prête à de graves critiques au point de vue de la production.

LA PROPRIÉTÉ CAPITALISTE

Et ceci m'amène à vous parler de l'autre forme de la propriété foncière : la *propriété capitaliste,* exploitée par le cultivateur, non plus pour son compte, mais avec l'obligation de payer un fermage au propriétaire du sol.

Nous disions tout à l'heure que la seule forme de propriété qui puisse paraître légitime, c'est la propriété fondée sur le travail. Or, qui travaille dans une grande exploitation ? Est-ce le propriétaire lui-même ? On le voit rarement, sauf peut-être à l'époque de la chasse. Je vois un fermier qui dirige l'entreprise, je vois les ouvriers agricoles qui peinent durement du matin au soir : ce sont ceux-là qui travaillent, mais ce ne sont pas ceux qui possèdent la propriété. Nous constatons, au contraire, une population campagnarde qui peine ; et d'autre part, des gens de la ville qui se bornent le plus souvent à encaisser les fermages.

LE ROLE DES PROPRIÉTAIRES

Je sais que l'on plaide les circonstances atténuantes, que, d'après certains économistes, celui qui touche la rente foncière n'est pas un parasite, que c'est au contraire le collaborateur, le banquier, voire même, comme disait un jour M. de Bruyn, le ministre de l'agriculture, le père nourricier des fermiers et des ouvriers agricoles.

Qu'il y ait des exceptions de ce genre, qu'il y ait de petits manteaux bleus qui soient la Providence de certains fermiers, c'est possible ; mais les documents officiels eux-mêmes, qui ne sont pas suspects de partialité socialiste, donnent de sanglants démentis à ceux qui considèrent les propriétaires fonciers comme des êtres providentiels, comme des banquiers donnés par la nature aux fermiers et à l'ouvrier agricole.

Je ne veux en prendre que quelques exemples. C'est ainsi que dans l'enquête agricole de 1886 qui, bien que très incomplète, contient des choses intéressantes, le Gouverneur de la Flandre Occiden-

tale s'exprime comme suit au sujet des propriétaires de sa province : « Tous, ou presque tous, vivent dans un *dolce farniente,* ignorant la plupart des premières notions de l'agronomie, ne s'occupant guère du point de savoir si leurs propriétés sont cultivées au mieux de leurs intérêts ; s'ils touchent régulièrement leurs loyers, tout est bien. » (10[e] question, p. 314.)

Dans cette même enquête agricole, nous pourrions recueillir une série de dispositions du même genre, mais j'aime mieux, *ab uno disce omnes,* vous citer un autre fait, qui nous est raconté dans une brochure intéressante par l'un des fondateurs de la coopérative agricole de Boorsbeke près d'Alost.

Les fermiers de ce village s'étaient constitués en société et s'étaient adressés à leurs propriétaires pour leur demander de prendre quelques actions. Tous ces propriétaires sans exception habitaient en dehors de la commune. Ils étaient vingt : trois seulement se donnèrent la peine de répondre aux fermiers, les autres ne répondirent pas. L'un d'eux a renvoyé la circulaire sans l'affranchir, ce qui fait que la Société, comme première dépense, eut à payer la taxe postale au lieu et place de ce protecteur de l'agriculture.

Je n'ai d'ailleurs pas besoin de citer d'autres faits, car vous savez mieux que personne, qu'à mesure que le propriétaire du sol cesse d'être le seigneur vivant avec ses paysans et devient le financier, l'homme riche des villes, qui sait, en général, à peine où se trouvent les fermes qu'il achète, les rapports personnels deviennent de plus en plus rares entre le fermier et le propriétaire ; le rôle parasitaire de ce dernier apparaît de plus en plus clairement, et c'est là une situation d'autant plus critiquable, que, normalement, lorsque la population et l'industrie d'un pays se développent, la rente foncière tend à augmenter, sans que les propriétaires doivent rien faire pour cela ; c'est ce que Henry George a admirablement montré dans son livre célèbre : *Progrès et Pauvreté,* où il étudie spécialement le phénomène de l'accroissement de la rente, dans un pays neuf comme les Etats-Unis.

LA HAUSSE DE LA RENTE FONCIERE

Une ville se fonde ; elle a besoin de produits alimentaires ; la terre hausse d'année en année, et si vous avez eu la chance d'acquérir une part du sol, vous pouvez suivant l'expression de George « vous asseoir et fumer votre pipe, vous pouvez vous coucher comme le *lazzarone* de Naples ou le *leperos* du Mexique ; vous pouvez monter en ballon ou creuser un trou dans la terre ; et, sans rien faire, sans augmenter d'un *iota* la richesse de la communauté, dans dix ans vous serez riche ! »

Par le développement de la civilisation industrielle, par l'accroissement de la population, la rente monte, les fermages haussent, le propriétaire s'enrichit. Et il en a été ainsi dans les pays de notre vieille Europe, jusqu'à la crise agricole de ces dernières années.

Il est intéressant de se rapporter à cinquante ans en arrière pour voir à quel point la question agraire se posait en d'autres termes qu'aujourd'hui.

C'est ainsi qu'à la Chambre belge, le Ministre de l'intérieur constatait en 1853 que les besoins alimentaires de la population allaient croissant et que la disette des céréales devenait de plus en plus grande, tandis que les importations augmentaient avec une désespérante lenteur.

« De 1830 à 1839, disait-il, nos importations de céréales (seigle et froment) ont été en moyenne de 41 millions par année; de 1840 à 1852 cette moyenne s'est élevée annuellement à 102 millions d'hectolitres.

« Si, à l'ombre de la paix, la population de la Belgique continue de s'accroître dans la même proportion, avant dix ans, le déficit de nos récoltes de céréales — je n'ose presque pas dire le chiffre — sera d'à peu près deux millions d'hectolitres. Je reste en dessous de la vérité, pour que ces chiffres ne puissent pas être contestés. » (*Ann. parl. Chambre des Représentants, 25 novembre 1853.*)

La question agraire, alors, c'était donc l'insuffisance de la production des céréales et autres denrées alimentaires. On n'avait pas assez de pain pour tout le monde; les salaires industriels n'augmentaient pas, ou même baissaient; les salaires agricoles restaient à un niveau déplorablement bas, mais la demande des produits agricoles allait toujours croissant, les fermages augmentaient, augmentaient toujours, continuaient à augmenter, même pendant la famine des Flandres, de telle sorte, qu'à ce moment, on avait certes le droit de dire des propriétaires belges, ce que Ricardo disait des propriétaires en général : c'est qu'ils constituaient la seule classe sociale dont les intérêts soient opposés à ceux du reste de la population.

LA CRISE AGRICOLE

Cette hausse des fermages — sous l'influence du développement de l'industrie — continua jusqu'au moment où les progrès de l'industrie des transports modifient complètement la situation, où la concurrence des céréales étrangères importées des États-Unis, de l'Inde et de la Russie produisent dans nos campagnes, des ravages plus terribles que les invasions des Cosaques, les épidémies du Gange et les tempêtes qui traversent l'Océan. Dès lors, les fermages baissent, la rente

foncière va décroissant, la crise agricole devient de plus en plus pénible et bientôt le développement de l'industrie des transports par terre va encore l'accentuer.

LES TRAINS OUVRIERS

Vous savez que, depuis 1870, le gouvernement belge a institué des tarifs spéciaux pour les ouvriers. A cette époque, on était en pleine prospérité industrielle. Les fabricants des villes, les administrations des charbonnages réclamaient de la main-d'œuvre à bon marché. On espéra briser la résistance des syndicats ouvriers en attirant les ouvriers de la campagne, en abaissant formidablement le tarif des transports ; si bien qu'on peut dire aujourd'hui que l'État belge transporte les ouvriers presque pour rien.

Avez-vous déjà eu la curiosité de prendre le guide des chemins de fer et de voir ce que coûte, pour un ouvrier, un voyage de 50 kilomètres par exemple ?

Pour un seul trajet aller et retour, le voyageur ordinaire paie 3 fr. 05 tandis qu'un ouvrier, pour six trajets, aller et retour, avec son coupon de semaine, ne paie que 2 fr. 25. Il paie donc moins pour six trajets, que le voyageur ordinaire pour un seul. Qu'en résulte-il ? C'est que des milliers et des milliers d'ouvriers, ne trouvant pas de moyens d'existence suffisants à la campagne, n'ayant pas à leur disposition des industries locales, ou de grandes fermes qui puissent les employer, ne trouvant pas de travail en hiver, depuis l'introduction des machines à battre, ont pris l'habitude d'aller tous les jours travailler en ville ou dans les centres industriels.

J'ai demandé à M. le Ministre des chemins de fer de me fournir la statistique des coupons ouvriers d'année en année, depuis 1870; voici les chiffres qu'il a bien voulu me fournir :

Années.	Nombre de coupons de semaine.
1870	14.223
1875	193.675
1880	335.556
1885	667.522
1890	1.018.383
1895	1.759.025
1897	2.699.594
1898	3.267.588

Encore faut-il ajouter à ces chiffres les coupons d'ouvriers délivrés par la Compagnie du Nord-Belge, les chemins de fer vicinaux, etc.,

ajoutez encore les 45,000 ouvriers agricoles qui s'en vont tous les ans travailler à l'étranger, et vous arriverez à cette conclusion que plus de 100,000 prolétaires belges, tout en continuant à habiter la campagne, sont devenus en réalité des prolétaires industriels ou des travailleurs manuels; absents pendant la moitié de l'année. Ils ont encore un lopin de terre en propriété ou, plus souvent, en location; dans les statistiques on les compte comme fermiers. En réalité, ce sont des ouvriers, des prolétaires dans toute l'acception du terme, et nous avons à nous demander quelles ont été au point de vue de la culture les conséquences de pareille transformation.

LA TRANSFORMATION DES CULTURES

D'une part, la concurrence étrangère venant faire décroître la rente et abaissant les fermages, dans une certaine mesure, — bien que dans beaucoup de régions la baisse des fermages n'ait pas été en rapport avec la chute des prix — et d'autre part, les ouvriers s'en allant vers les villes, travaillant dans les centres industriels, la main-d'œuvre agricole devenant de plus en plus rare et en vertu des lois de l'offre et de la demande, de plus en plus chère.

Les conséquences qui sont résultées de ce double phénomène au point de vue de la culture apparaissent, d'une manière saisissante, dans le dernier recensement agricole. Mais elles ne sont pas les mêmes dans toutes les régions.

Si nous prenons, par exemple, la province de Luxembourg, la région ardennaise, nous constatons que le nombre des toutes petites exploitations, de moins de 2 hectares, diminue, que le nombre des grandes fermes, de plus de 50 hectares, diminue également, que, par contre, le nombre des exploitations moyennes augmente. Qu'est-ce à dire ? Diminution des petites parcelles. Pourquoi ? Parce que les moyens de transports étant peu développés dans le Luxembourg, les ouvriers, au lieu de s'en aller tous les jours dans les villes ou dans les centres industriels, sont obligés de s'y fixer et d'abandonner leur coin de terre.

Diminution des grandes fermes. Pourquoi ? Parce qu'on ne trouve plus d'ouvriers agricoles, parce qu'ils coûtent très cher et que dans ces conditions, on trouve plus avantageux de morceler la culture, de créer de petites ou moyennes fermes, qui sont exploitées par le fermier avec l'aide de sa famille.

Ainsi donc le capitalisme industriel pompe de plus en plus les forces vives de la campagne et le résultat, c'est que, dans certaines régions, la culture familiale se développe; mais il en est tout autrement dans les régions où les moyens de transports sont développés,

où les ouvriers s'en vont facilement à la ville, et rentrent tous les soirs chez eux.

C'est alors le phénomène contraire qui se manifeste ; dans le Hainaut par exemple, entre 1889 et 1895, il y a diminution des petites et moyennes exploitations ; augmentation par contre des petites parcelles cultivées par des ouvriers, agricoles ou industriels ; augmentation également, et très sensible, des grandes cultures (plus de 50 hectares).

Si nous considérons maintenant, le pays dans son ensemble, les deux recensements de 1880 et de 1895 nous fournissent les chiffres comparatifs suivants :

	1880	1895
Exploitation de moins de 50 ares . . .	472.771	458.120
— de 50 ares à 2 hectares . .	238.092	176.233
— de 2 à 10 hectares	158.261	150.586
— de 10 à 50 hectares	38.169	32.065
— de plus de 50 hectares. . .	3.403	3.584
	910.396	820.588

Il y a donc diminution pour toutes les catégories, sauf pour les grandes exploitations, de plus de cinquante hectares.

Mais, s'il faut en croire les déclarations du Ministre de l'Agriculture, cette diminution n'est qu'apparente, pour ce qui concerne les exploitations de moins de deux hectares : en 1880, on a compté comme titres, quantité de parcelles minuscules qui ont été omises en 1895.

En revanche, il ne paraît pas douteux que le nombre des grandes exploitations ait sensiblement augmenté : 3,403 exploitations en 1880 ; 3,584 en 1895.

L'INDUSTRIALISATION DE L'AGRICULTURE

Ainsi donc, nous sommes arrivés, dans ces dernières années, à un point tournant de notre évolution agricole.

Jusqu'à présent, le morcellement des cultures allait toujours croissant. La Belgique devenait de plus en plus le pays de la petite culture, voire même de la culture parcellaire. Or, depuis quinze ans, nous voyons que la grande culture gagne du terrain, que les exploitations de plus de cinquante hectares augmentent en nombre et c'est là, me semble-t-il, la conséquence de ce fait que l'agriculture devient de plus en plus une industrie comme une autre, qu'il est généralement avantageux d'exploiter sur une grande échelle.

Certes, il n'en est pas ainsi pour toutes les régions et pour toutes les cultures; je reconnais bien volontiers que la question est infiniment plus complexe lorsqu'il s'agit de la culture que lorsqu'il s'agit de l'industrie proprement dite; en tous cas, ce qui est incontestable, c'est l'intensification progressive de l'agriculture, le développement du machinisme, en un mot, l'augmentation du capital mort, par rapport au capital variable (c'est-à-dire au capital destiné à payer la main-d'œuvre); l'agriculture s'industrialise; les terres arables sont converties en pâturages; nous voyons se multiplier les industries agricoles comme la distillerie, la sucrerie, la fabrication du beurre, de la chicorée, des sirops, etc.; et par suite de cette transformation, de plus en plus la population des campagnes se divise en deux classes bien distinctes; on y voit grandir un prolétariat, composé d'ouvriers agricoles, qui sont la minorité, d'ouvriers industriels, qui s'en vont tous les jours travailler au dehors, et de ce que l'on pourrait appeler les ouvriers mixtes, moitié agricoles, moitié industriels, travaillant dans les sucreries à certaines époques, faisant la moisson à d'autres, allant dans les charbonnages en hiver, pour reprendre du travail dans les champs à la bonne saison.

Et c'est précisément parce que ce prolétariat se développe que nous trouvons dans les campagnes des auditoires accessibles à nos idées, favorables à notre programme.

Je voudrais pour finir vous indiquer les principes directeurs de celui-ci, en vous demandant pardon d'abuser de votre attention et avec le vif regret, d'autre part, de devoir — faute de temps — m'en tenir à quelques brèves indications.

LE SOCIALISME ET LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Permettez-moi de résumer tout d'abord les considérations que je vous ai présentées jusqu'à présent. La propriété paysanne nous apparaît donc comme inférieure à la propriété capitaliste au point de vue de la production, supérieure au point de vue de la répartition. L'évolution capitaliste tend à la faire disparaître, mais le socialisme n'a pas à poursuivre son expropriation.

Au contraire, le socialisme se prononcera nettement contre la propriété capitaliste et dans tous nos Congrès — notamment au Congrès international de Londres — nous avons été unanimement d'accord pour réclamer l'appropriation collective de la terre, aussi bien que des autres moyens de production.

Mais lorsque l'on en arrive aux moyens de réalisation de cet idéal, la question se présente d'une manière différente suivant les pays.

Dans un pays comme l'Angleterre, par exemple, et surtout comme l'Écosse, où la propriété foncière est autrement concentrée, il est tout naturel que des théoriciens qui ne sont même pas socialistes, que des économistes bourgeois comme H. George ou Wallace, réclament immédiatement la socialisation, la nationalisation de la terre.

Quant aux moyens de réalisation pour la transformation, je me bornerai à vous indiquer la solution que préconisent Colins et ses disciples. A leur avis, il y a lieu de faire entrer dans le domaine collectif la propriété du sol avant celle des instruments de travail et, pour indemniser les capitalistes, les propriétaires, ils préconisent un impôt de 25 °/₀ sur les successions en ligne collatérale et sur les successions testamentaires, plus un impôt, d'un quantum à déterminer, sur les successions en ligne directe; le quantum, d'ailleurs, n'importe guère au point de vue théorique; c'est une question à examiner, à raison des circonstances de temps et de lieux; je ne retiens en ce moment que la conception fondamentale des colinsiens, qui tend à racheter les terres, avec le produit des impôts successoraux, et à les louer aux enchères, soit à des particuliers, soit à des associations.

LA NATIONALISATION DU SOL

Le système de Colins n'implique donc sur ce point aucune transformation de l'ensemble du régime capitaliste : les capitaux restent propriété individuelle; seulement le sol, la base même de toute l'industrie et de toute l'agriculture, appartient à la collectivité et les terres sont louées à des individus ou à des associations au profit de tous, au lieu de l'être comme actuellement, au profit de quelques propriétaires. Une seule chose donc serait changée : le fermier au lieu de payer la rente foncière à un individu, payerait la rente foncière à la collectivité, et ce paiement viendrait en déduction de toutes les charges qui pèsent sur les membres de celle-ci.

Grâce aux fermages perçus par l'État, au prélèvement par celui-ci de la rente foncière, la somme des impôts diminuerait d'autant.

Ainsi donc, d'après Colins, c'est l'expropriation du sol qui doit précéder l'expropriation capitaliste proprement dite, mais la plupart des socialistes modernes et notamment les socialistes allemands de l'école de Marx pensent que ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder. Ils considèrent que la propriété foncière ne représente qu'une partie relativement peu considérable de l'ensemble du capital social.

Il faut, à leur avis, s'en prendre d'abord aux grandes industries qui sont mûres pour le collectivisme, à celles qui constituent déjà un

monopole de fait, qui réalisent, en un mot, le maximum de concentration capitaliste.

M. Kautsky, dans le livre récent qu'il vient de publier sur la Question agraire (*Die Agrarfrage*) se prononce même nettement contre la reprise du sol par l'État *en régime capitaliste*. Il se place, surtout, au point de vue de l'Allemagne, où il considère que la substitution de l'État aux propriétaires fonciers serait une menace permanente pour les libertés publiques.

Mais il est évident que le même danger n'existe pas, ou, tout au moins, n'existe pas au même degré, dans des pays à institutions libérales et démocratiques, comme la Suisse ou l'Angleterre; et c'est pourquoi, partout où la propriété est concentrée en quelques mains, nous voyons beaucoup de théoriciens et de réformateurs se prononcer pour la socialisation immédiate de la terre et des agents naturels.

En ce qui concerne spécialement la Belgique, il est tout au moins certaines parties du domaine foncier qui devraient, dès à présent, entrer dans le domaine collectif. C'est ainsi, par exemple, que beaucoup d'économistes bourgeois eux-mêmes sont d'accord avec nous pour reconnaître que la propriété des forêts devrait appartenir plutôt à l'État qu'à des particuliers. Il en est de même pour les communaux, dont beaucoup de bons esprits, non socialistes, prévoient la conservation, l'extension et la mise en valeur.

N'avons-nous pas vu, récemment, le Ministre de l'Agriculture lui-même s'élever contre la dilapidation des communaux et déclarer qu'à l'avenir le Gouvernement n'autoriserait plus les communes à les aliéner ?

LA SOCIALISATION DES INDUSTRIES AGRICOLES

Enfin, ce qui présenterait, au point de vue des cultivateurs, d'énormes avantages, ce serait la reprise des grandes industries agricoles et notamment de ces trois industries qui, manifestement, évoluent vers le collectivisme : l'industrie laitière, la distillerie et la fabrication du sucre.

1° *L'industrie laitière*

En ce qui concerne l'industrie laitière, l'évolution est tout à fait marquée. Des coopératives se forment, elles se groupent, elles se fédèrent; elles ont fondé récemment l'association laitière, que vous connaissez tous, et l'on peut prévoir que, bientôt, nous assisterons à la constitution d'un vaste trust : *la laiterie belge*, qui sera organisé sur des bases coopératives, au lieu de l'être sur des bases capitalistes. Si cette

évolution se poursuit dans sa forme actuelle, si le capitalisme ne s'empare pas de l'industrie laitière, ce sera un exemple intéressant de collectivisme spontané, de socialisation industrielle réalisée par les intéressés eux-mêmes, sur les conseils et avec l'intervention de l'État. S'il en est autrement, si l'industrie coopérative est vaincue par le capitalisme, nous nous trouverons alors devant le problème d'expropriation qui se pose pour les sucreries, pour les distilleries.

2° *L'industrie sucrière*

Je n'ai pas besoin de vous démontrer l'avantage qui résultera, pour les campagnards, d'être délivrés du monopole capitaliste qu'un petit nombre de fabricants de sucre a fait peser sur eux.

D'autre part, les ouvriers des sucreries obtiendront des avantages qui sont assurés aux ouvriers de l'État ; enfin il n'est pas douteux, qu'au point de vue des contribuables, il y aurait tout avantage à ce que les bénéfices de l'industrie sucrière, au lieu d'appartenir à quelques-uns, reviennent à la collectivité.

On objectera, peut-être, que l'âge d'or est passé pour l'industrie sucrière, qu'elle a besoin, pour se maintenir, des privilèges fiscaux qui lui sont accordés, beaucoup moins — dit-on — dans l'intérêt des capitalistes intéressés, que dans celui des agriculteurs.

Mais s'il en est ainsi, c'est une raison de plus pour que la sauvegarde des intérêts agricoles soit confiée à la collectivité elle-même, plutôt qu'à des particuliers qui en profitent, trop souvent, pour exploiter les cultivateurs.

3° *La distillerie*

En ce qui concerne les distilleries, la question se simplifie encore; car, grâce à M. de Smet de Nayer, la situation de nos distilleries est telle que nous assistons, depuis quelques mois, à ce spectacle, passablement singulier, de voir les industriels eux-mêmes réclamer une expropriation rédemptrice.

Bref, pour les industries agricoles comme pour toutes les autres industries, la concentration capitaliste aboutit, d'après nous, à la socialisation nécessaire des moyens de production.

Mais si tel est notre idéal, si nous considérons le collectivisme comme le résultat final, l'aboutissement logique de l'évolution industrielle et agricole, nous nous plaçons en même temps sur le terrain des réalisations immédiates, nous réclamons énergiquement des mesures protectrices pour celui que l'on peut appeler dans la Société actuelle, l'*homme oublié*, je veux dire l'ouvrier agricole.

LA PROTECTION DES OUVRIERS AGRICOLES

Quelque temps après les émeutes de mars 1886, l'ancien député de Waremme, feu M. Cartuyvels disait à la Chambre : « Les ouvriers industriels obiennent des lois protectrices, on préconise de toutes parts des mesures pour l'amélioration de leur sort. Pourquoi ? parce qu'ils montrent les dents, parce qu'ils protestent, parce qu'ils s'organisent. Mais qu'a-t-on fait pour les ouvriers agricoles ? Rien ! » Ces paroles, qui n'étaient que trop vraies il y a quinze ans, on peut encore les répéter aujourd'hui.

Nous avons à la Chambre un groupe agricole qui défend avec énergie les intérêts des gros fermiers et des propriétaires. Quant aux intérêts des ouvriers agricoles ils sont généralement négligés par les conservateurs, mais c'est à eux, avant tout, que les socialistes s'adressent ; c'est eux surtout qu'ils prétendent conquérir !

Ah ! je sais qu'auprès de ces travailleurs, courbés sous le poids des dominations séculaires, la propagande sera difficile ; ils ne sont pas comme l'ouvrier industriel, le prolétaire entièrement détaché de son instrument de travail, privé de la perspective d'obtenir jamais une part dans la propriété des moyens de production, condamné à rester prolétaire toujours, et à cause de cela même, plaçant son idéal, non pas dans l'acquisition de la propriété privée, mais dans la conquête de la propriété sociale. Au contraire, chez l'ouvrier agricole, il y a, pour ainsi dire, deux âmes contradictoires : l'âme du petit paysan, ayant encore sa parcelle de terre, en propriété ou en location, et l'âme du prolétaire travaillant pour compte d'un capitaliste. La première en fait un conservateur, religieux et résigné ; la seconde le rend accessible au socialisme ; et celle-ci ne l'emporte sur cette loi, que dans la mesure où le capitalisme l'emporte sur les formes primitives de la propriété et de la culture. La force motrice de cette transformation, c'est le développement de l'industrie.

L'INDUSTRIE RÉVOLUTIONNAIRE

C'est elle, en effet, qui a fait disparaître les communaux, qui a tué, par sa concurrence, les petites industries du foyer et de la ferme, qui a provoqué la crise agricole, en inondant nos marchés de céréales étrangères, qui a entraîné vers la ville — la ville tentaculaire — la grande masse des ouvriers ruraux, mais c'est elle aussi qui rationnalise l'agriculture, qui perfectionne ses procédés, qui révolutionne, en un mot, la technique agricole.

Bebel disait un jour : Partout où une cheminée de fabrique s'élève,

on voit naître des socialistes. De même, partout où le capitalisme agricole se développe et divise la population des campagnes en deux classes, le socialisme suit le capitalisme, comme une ombre, et fait la conquête, non seulement de ce prolétariat rural, qui porte sur ses épaules tout le poids de la société actuelle, mais encore de ces petits cultivateurs, de ces petits propriétaires, dont la situation est, souvent, plus misérable que celle des ouvriers eux-mêmes!

Et enfin, de même que le socialisme industriel a fait des conquêtes individuelles dans cette classe bourgeoise, qui n'avait aucun intérêt personnel à lutter pour le peuple, nous avons le ferme espoir que le socialisme agricole pénétrera le cerveau de bien des grands fermiers, qui comprendront que le parasitisme propriétaire doit disparaître, et que leur émancipation doit se faire, en même temps que celle de leurs ouvriers.

EMILE VANDERVELDE.

LE CHEVALIER DE LA BARRE

PERSONNAGES

LE CHEVALIER DE LA BARRE.
DUVAL DE SOICOURT.
HENRI DE SOICOURT, son fils.
LINGUET, avocat au Parlement.
DOUVILLE DE MAILLEFEU.
NICOLAS LAVALLÉE, charretier.
MOREL, ouvrier.
LE VALET DU BOURREAU.
POULARD, prisonnier.
PÉTIGNOT, garçon d'auberge.
HECTOR DE SAVEUSE, ami du chevalier.
MOINEL, ami du chevalier.
D'ETALLONDES, ami du chevalier.
NATURÉ, maître d'armes.
HECQUET, procureur du roi.
BROUTELLES, juge.
LEFÈVRE, id.
BAUVALLET, bourgeois d'Abbeville.
LACOUR, id.
LE GREFFIER.
L'HUISSIER.
UN MOINE.
UN HOMME DU PEUPLE.
UN ENFANT.
UN DOMESTIQUE.

L'ABBESSE DE WILLANCOURT.
CLAUDINE SÉLINCOURT, aubergiste
MANETTE, servante de l'Abbesse.
MARION, femme du portier de la prison.
ALBERTE DE SAVEUSE.
URSULE GONDALIER.

La scène se passe à Abbeville en 1765

ACTE PREMIER

La scène représente une salle chez Duval de Soicourt. Une bibliothèque abondamment garnie. Sur des tables, des instruments de physique. Aux murs, des épées et des fleurets.

SCÈNE PREMIÈRE

LE CHEVALIER, ETALLONDES, SOICOURT, SAVEUSE, DOUVILLE, MOINEL, NATURÉ

Le chevalier fait des armes avec Naturé et Etallondes avec Soicourt. Douville, désœuvré, se promène à grands pas. Moinel lit. Saveuse rêve.

DOUVILLE, *faisant sauter d'un coup de fleuret le livre de Moinel*

Au diable la lecture ! gendarme du pape, et à nous deux !... Tiens-toi bien... je me sens ce matin un poignet d'acier.

MOINEL, ramassant le livre et en redressant les coins

Au diable toi-même... Maltraiter de la sorte un si beau livre !...

DOUVILLE

Un beau livre, cette reliure de carton !

MOINEL

Le citoyen de Genève habille sa pensée comme il peut... Oseras-tu blâmer sa pauvreté ?

DOUVILLE

Je respecte l'écrivain sensible et vertueux qui veut nous faire d'autres mœurs et nous donner d'autres lois, mais, à vrai dire, je lui préfère le turbulent Diderot.

MOINEL

Qu'en sais-tu ? Tu n'as jamais lu Jean-Jacques.

DOUVILLE

Non certes... Je le respecte à distance... respectueuse.

MOINEL

Parce qu'il n'est ni indécent ni grossier, comme ton Diderot.

DOUVILLE

Son indécence et sa grossièreté me plaisent davantage que les jérémiades et les génuflexions de ton Rousseau.

MOINEL

Le grand citoyen ne plie le genou devant personne.

DOUVILLE

Oui-dà !... Sinon devant Dieu, et c'est déjà trop.

LE CHEVALIER, s'arrêtant

Qui a prononcé le mot défendu ?... A l'amende, Douville.

ETALLONDES, *s'arrêtant aussi*

Oui, à l'amende !... Le nom de cet antique inconnu ne doit pas être prononcé entre nous, sauf dans les jurons.

SOICOURT

A moins qu'on ne prouve séance tenante son existence par preuves réelles et solides.

NATURÉ

Messieurs, ah ! messieurs, vous vous damnez à plaisir.

DOUVILLE, *avec hauteur*

Naturé, à vos fleurets, mon ami... Vous êtes ici pour nous enseigner les armes et non la théologie.

NATURÉ

Messieurs, je vous en prie, veuillez trouver bon que je défende la cause des maîtres d'armes... Chacun vit de son état... Si le mien me manque, de quoi vivrai-je ?

ETALLONDES

Quel rapport y a-t-il ?

NATURÉ

Un rapport direct, monsieur d'Etallondes, un rapport très direct, un rapport de cause à effet, comme vous dites entre vous quand vous parlez de choses savantes... Dieu a créé le monde, y compris naturellement les maîtres d'armes... Si vous supprimez Dieu, plus de maîtres d'armes... Reprenons la séance, messieurs... Parler de ces choses périlleuses, c'est déjà blasphémer.

(*Les jeunes gens éclatent de rire.*)

DOUVILLE

Assez tiré pour aujourd'hui... Si je vous donnais un écu, Naturé, en iriez-vous commander une messe à l'église de Saint-Wulfram ?

NATURÉ

Un pauvre homme comme moi sait se contenter d'un cierge de

douze liards, monsieur le vicomte... Donnez tout de même votre écu, je vous promets que le diable en aura sa part.

SOICOURT

C'est-à-dire le cabaret.

DOUVILLE

Je t'en donne un second si tu renies Dieu.

NATURÉ

Donnez-m'en un troisième et je renie ma famille par-dessus le marché.

LE CHEVALIER, *riant*

Vous ne craignez donc pas d'être damné !

NATURÉ, *faisant sauter les écus dans sa main*

Bah ! bah !... Dieu me laissera bien le temps de me repentir.

(*Il sort.*)

SCÈNE II

LES MÊMES, *moins Naturé*

SOICOURT

Nous avons tort de parler librement devant ce drôle... Je crois savoir que mon père l'emploie à des besognes de police.

LE CHEVALIER

Bah ! on ne fait plus de procès aux blasphémateurs.

ETALLONDES

Puis, qui nous jugerait ?... Ton père, Douville ? Conseiller au présidial. Le tien, Soicourt ? Juge au tribunal et maire de la ville. Papa ? Président au présidial. Sans compter, chevalier, que ta tante, abbesse de Willancourt, parente du précédent garde des sceaux et du président d'Ormesson, ne te laisserait pas molester. Nos impiétés n'ont pas même le mérite d'être périlleuses.

MOINEL

Je les trouve absurdes, moi. Chaque être a sa manière de rendre à l'auteur de la nature le culte qui lui est dû.

DOUVILLE, *goguenardant*

Prêchi, prêcha! Je gage qu'il a en poche un billet de confession.

SOICOURT

Eh! non, pas même. Son confesseur le lui a refusé pour cause de jansénisme.

ETALLONDES

Laissez donc Moinel tranquille... Chacun a sa divinité particulière. Toi, chevalier, tu fais tes dévotions aux mânes vénérés de Monsieur le président de Montesquieu. Toi, Douville, tu sacrifies à la dive bouteille.

DOUVILLE

A toutes les bouteilles!

ETALLONDES

Les divinités de Soicourt et de Saveuse sont inconnues et mystérieuses. Ils se cachent pour les adorer. Je jurerais que celle de Saveuse est blonde et celle de Soicourt brune.

SOICOURT, *souriant*

Je te le dirai quand je l'aurai vue une seconde fois. Je n'ai aperçu encore que ses yeux et son sourire.

DOUVILLE

Quoi! tu es amoureux d'une femme que tu ne connais pas!

ETALLONDES

C'est un pur roman.

SOICOURT

Un roman qui se terminera par un bon mariage.

SAVEUSE

Pardieu ! Papa dit : épouse ! Et le grand benêt de fils obéit.

SOICOURT, d'un ton d'amical reproche

Saveuse, sur quelle herbe as-tu donc marché ?

SAVEUSE

Sur l'herbe qu'il m'a plu. Je ne mets pas les pieds dans ton pré... tu ne m'y suivrais pas.

SOICOURT

Si tu continues ainsi, tu me forceras à aller te chercher dans le tien.

SAVEUSE

Soit ! Viens, tu m'y trouveras.

DOUVILLE et LE CHEVALIER

Soicourt ! Saveuse ! Est-ce sérieux ! Y pensez-vous ?

SOICOURT

En vérité, je ne sais ce qu'il a depuis quelque temps... Mais, aujourd'hui, cela passe toute mesure... Je t'en prie, chevalier, obtiens de lui une parole de regret... Si peu que ce soit, je m'en contenterai.

SAVEUSE

Pardieu ! les lâches se contentent de peu !

SOICOURT, sautant sur une épée .

Mordieu !

SAVEUSE, dégaînant

Enfin.

(Ils se mettent en garde. Leurs amis les séparent.)

LE CHEVALIER

Que faites-vous ! En tout cas, par ici.

DOUVILLE

Ni à présent... Battez-vous si cela vous amuse, mais battez-vous dans les formes.

ETALLONDES

Ayez des seconds.

MOINEL

Discutons les conditions de la rencontre.

SAVEUSE

Soit... Pour faire court, j'accepte la situation d'offenseur. Etallondes, Moinel, voulez-vous être mes seconds?

(Ils sortent tous trois.)

SCÈNE III

SOICOURT, LE CHEVALIER, DOUVILLE

DOUVILLE

Il faut qu'il soit devenu fou.

LE CHEVALIER

Ou amoureux.

SOICOURT

Il est ivre comme un laquais.

LE CHEVALIER

Ne parle pas ainsi d'un homme qui était ton ami il n'y a qu'un instant.

DOUVILLE

Et qui est maintenant ton adversaire.

SOICOURT

Eh ! comment voulez-vous que je m'explique raisonnablement

cette sotte algarade!... Je ne sais même plus comment cela s'est fait!... Avais-je dit quelque chose dont il pût s'offenser?... Je parlais de mon mariage, je crois.

DOUVILLE

Oui... Il a laissé alors échapper une mauvaise plaisanterie, et tu as eu le tort, très excusable, de la relever un peu vivement.

SOICOURT

Je te demande pardon : il ne plaisantait pas.

LE CHEVALIER

Soicourt a raison... Saveuse l'a provoqué... volontairement provoqué... Sait-il qui tu épouses?

SOICOURT

Pas plus que toi, j'imagine.

LE CHEVALIER

Peut-être.

SOICOURT

Penser que ce mariage ajoutait un lien de parenté aux liens d'amitié qui m'unissaient à lui, et que je me faisais une joie de lui en donner la nouvelle!...

LE CHEVALIER

Alberte de Saveuse, sa cousine, la pupille de ton père?

SOICOURT

Elle-même.

LE CHEVALIER

Alors, il savait.

SCÈNE IV

LES MÊMES, UN DOMESTIQUE, puis LE CHEVALIER et SOICOURT, seuls

UN DOMESTIQUE, entrant

Messieurs d'Etallondes et Moinel attendent messieurs de Douville et de La Barre sur le Mail. J'ai eu beau leur dire que ces messieurs étaient ici, ils ne veulent pas démarrer de là.

LE CHEVALIER, au domestique

Dites-leur que nous allons les rejoindre.

(Le domestique sort.)

LE CHEVALIER, à Douville

Va les faire patienter. Je me fie à ta prudence et à ton amitié. Je te rejoindrai dans quelques instants.

(Douville sort.)

SOICOURT, sortant d'une songerie

Écoute : A présent, je comprends tout. Saveuse aime sa cousine.

LE CHEVALIER

C'est l'évidence même... Que vas-tu faire?

SOICOURT

Me battre, d'abord.

LE CHEVALIER

Soit... Ensuite?

SOICOURT

Ensuite?... Que sais-je!... Mademoiselle de Saveuse décidera.

LE CHEVALIER

Tu es plaisant, vraiment. Elle épousera le survivant... car c'est un duel à mort que veut Saveuse... Et si le survivant est celui qu'elle n'aime pas?

SOICOURT

Qui te dit qu'elle ait une préférence?

LE CHEVALIER

Qui donc, alors, aurait informé Saveuse de ce projet de mariage que nous ignorions?... Raisonnons, ami; nous ne devons pas être seulement en paroles les ennemis des préjugés. Il faut que nos actes soient d'accord avec nos pensées.

SOICOURT

Raisonne-t-il en philosophe, celui qui m'injurie et me provoque?

LE CHEVALIER

Il a tort, mais est-ce par l'injustice que tu prétends l'égaler?

SOICOURT

Non, mais par la fierté et le courage. La philosophie enseigne-t-elle la lâcheté?

LE CHEVALIER

Non, vertubleu! ou, alors, je brûlerais Voltaire de mes mains... Mais qui te parle de lâcheté? Me méconnais-tu à ce point?... Le courage est-il donc l'ennemi de la raison?... Suppose... — tu m'écoutes, n'est-ce pas? — Suppose que Saveuse soit aimé de sa cousine... Allons, je vois avec plaisir que tu n'es pas très violemment épris de mademoiselle de Saveuse : la supposition ne te fait pas jeter les hauts cris.

SOICOURT, d'une voix sombre

Heureux ceux qui peuvent crier leur douleur... (Après un temps.) Tu vois bien qu'un de nous deux est de trop... Si elle m'aime, ne puis-je risquer ma vie pour la conquérir? Et si elle ne m'aime pas, que m'importe la vie!... Va, mon ami, va retrouver Douville.

LE CHEVALIER

Rien ne presse... Si douloureuse qu'elle soit pour toi, laisse-moi revenir à ma supposition... Admettons que mademoiselle de Saveuse ne t'aime pas... De quel droit tueras-tu celui qu'elle aime?

SOICOURT

Ne m'a-t-il pas provoqué ?

LE CHEVALIER

Est-ce toi qui parles?... Tu sais pourtant que sa provocation répondait à une offense qu'il ne pouvait croire involontaire... S'il est aimé, peut-il t'abandonner celle qu'il aime? Appelle à toi toute ta raison et toute ta sincérité!... Que ferais-tu à sa place?

SOICOURT

Hélas ! ce qu'il fait lui-même...

LE CHEVALIER

Écoute, ami... Laisse-moi, sans que ton honneur ait à en souffrir, traîner en longueur les préliminaires de la rencontre...

SOICOURT

Mais...

LE CHEVALIER

Tu te battras après, si tu le veux toujours... Mais laisse-moi connaître par ma tante l'abbesse les sentiments de mademoiselle de Saveuse sur ce mariage.

SOICOURT

Tu veux donc que j'aille au combat en désespéré !

LE CHEVALIER

Je veux épargner à Saveuse, qui est aussi mon ami, un remords qui ne finirait qu'avec sa vie.

SOICOURT

Oui, cela est mieux ainsi... Je sortirai de cette incertitude cruelle.

LE CHEVALIER

Avant qu'il soit longtemps... Voici justement ma tante.

(L'Abbesse entre. Les jeunes gens la saluent.)

SCÈNE V

SOICOURT, LE CHEVALIER, L'ABBESSE

SOICOURT

Madame... Mon père sera aux regrets quand il apprendra votre visite.

LE CHEVALIER

Il ne peut tarder.

SOICOURT

En effet, c'est l'heure à laquelle il revient du tribunal.

LE CHEVALIER

Si madame ma tante ne trouve pas notre compagnie trop désagréable...

L'ABBESSE, *regardant autour d'elle*

C'est ici que vous faites le diable à quatre ?

LE CHEVALIER

A six, chère tante.

L'ABBESSE

Des livres, des instruments de physique... Des armes... Cela ne sent pas trop le roussi... Vous donnez donc aussi dans les nouveautés du temps, monsieur de Soicourt?

SOICOURT

Madame, je n'ai guère l'âge ni le caractère d'un philosophe...

LE CHEVALIER, *lui faisant un signe*

Soicourt, je ne vois pas à sa place cet ouvrage de M. de Montesquieu que tu devais me prêter... Il est dans ta chambre, je crois... Je voudrais l'emporter.

L'Abbesse

Tu m'enlèves monsieur de Soicourt... As-tu peur que je ne lui fasse de la morale?

Soicourt

Une morale tombant de lèvres aussi gracieuses ne peut être qu'aimable.

(Il sort.)

SCÈNE VI

LE CHEVALIER, L'ABBESSE

L'Abbesse

Il se forme, ce petit Soicourt... Il est déjà presque aussi gentilhomme que ce grand fou d'Etallondes... Tout au moins quant aux manières... Pour ce qui est de l'esprit... j'ai bien peur qu'il ne demeure un Duval, comme son père.

Le Chevalier

Ne le jugez pas sans le connaitre, chère tante... Ses sentiments sont ceux d'un homme bien né.

L'Abbesse

Un homme bien né épouse-t-il la femme dont il n'est pas aimé?

Le Chevalier, vivement

C'est Saveuse qu'elle aime!

L'Abbesse

Oui... Serais-je ici sans cela?... Mon cher petit Jean, je ne suis pas une philosophe, moi... Je ne donne pas dans les Duval, surtout quand ils s'anoblissent par la ferme de Soicourt, une grange que ton père fit bâtir avant de partir aux Grandes-Indes et qu'ils ont achetée pour un morceau de pain... Dans cinquante ans seulement, cette espèce se croira aussi noble que les Douville, qui descendent de Charlemagne.

LE CHEVALIER

Dans cinquante ans, il n'y aura plus d'autre noblesse que celle du mérite.

L'ABBESSE

Dans cinquante ans, mon pauvre enfant, il n'y aura presque plus de Douvilles, et tous les pigeonniers et les basses-cours du pays auront donné la particule à des nuées de Duvals, à des masses de Duponts et à des infinités de Durands... Déjà il faut une Saveuse à ce Duval... Ce ne serait rien si elle l'aimait... Mais la pauvre enfant se désespère... Elle en mourra, sais-tu bien!... Ma meilleure élève... L'orgueil du couvent de Willancourt... Oh! mais, je m'en vais lui parler, à ce Duval.

LE CHEVALIER

Qui vous dit que Soicourt acceptera ce mariage quand il connaîtra les sentiments de mademoiselle de Saveuse ?

L'ABBESSE

Tu crois qu'il serait déjà assez de Soicourt pour tenir tête à son Duval de père !

LE CHEVALIER

Je n'en doute pas. Me permettez-vous de lui dire que Saveuse est aimé de sa cousine ?

L'ABBESSE

Oui, même s'il devait avoir, après cela, l'affreux courage de persévérer dans son projet.

LE CHEVALIER, *faisant un mouvement*

Je vais donc...

L'ABBESSE, *l'arrêtant*

Quelle hâte d'annoncer une mauvaise nouvelle à un ami!...

LE CHEVALIER

Non, mais de l'aider à supporter cette dure épreuve.

L'Abbesse

Il aime donc Alberte ?

Le Chevalier

Il venait de m'en faire l'aveu quand vous êtes venue.

L'Abbesse

Ah ! le malheureux enfant. Il aura donc à vaincre à la fois l'obstination de son père et son propre sentiment... Heureux ceux qui n'aiment pas... Pourtant, je serais fâchée de te savoir heureux de cette manière.

Le Chevalier, souriant

Rassurez-vous, chère tante... D'abord, je vous aime beaucoup...

L'Abbesse

Il ne manquerait plus que cela !... Ne suis-je pas à moi seule toute ta famille !... Mais tu a dit : d'abord... Il y a donc un : ensuite ?

Le Chevalier

J'aime bien mes amis. Voilà l'ensuite.

L'Abbesse

C'est tout ?

Le Chevalier

C'est tout.

L'Abbesse

Le cœur ?

Le Chevalier

Libre.

L'Abbesse

Quoi, pas même des amourettes.

Le Chevalier, riant

Ah ! chère tante, suis-je à confesse?

L'Abbesse

Garnement... Et Dieu?

Le Chevalier, *faisant une moue*

Sans doute, c'est d'obligation... Aussi, je le salue respectueusement... Je lui rends mes devoirs comme à toutes les autorités établies.

L'Abbesse

Veux-tu bien te taire, libertin!... Voyez-vous cela!... A toutes autorités... Monsieur Duval compris... Comparer Dieu à ce...

Le Chevalier

Ce Duval que vous méprisez tant, tout à l'heure vous allez l'implorer... Il le faudra bien.

L'Abbesse

L'implorer, ce cafard! Ah! Dieu! non.

Le Chevalier, *riant*

Cafard : L'épithète est un peu vive dans la bouche d'une personne d'Église.

L'Abbesse

Dis-moi, petit... Tu aimes le roi?

Le Chevalier

Je m'apprête à le servir en loyal sujet, dès que j'aurai mon brevet de lieutenant.

L'Abbesse

Te crois-tu tenu pour cela d'aimer la Pompadour et la clique de Versailles?... Les dévôts sont les courtisans de Dieu... Les Choiseuls font des républicains comme Jean-Jacques, et les Duvals des mécréants comme toi... N'importe, je t'aime mieux ainsi... Pourtant sois prudent. Ne fût-ce que par bonne éducation, ne choque pas les opinions reçues... Dans cette petite ville sotte et méchante, on jase beaucoup sur toi et tes amis... Les uns vous appellent des philosophes et les autres des libertins. Songe à mon chagrin, s'il t'arrivait quelque méchante affaire.

Le Chevalier

Chère tante, rassurez-vous... Nous respectons les lois et sommes ennemis du scandale.

L'Abbesse

Je te crois. Mon Dieu, votre indifférence en matière de religion est dans le ton du siècle. Sois donc de ton temps, cher petit, mais n'oublie jamais ce que tu dois à tes semblables et à toi-même... Pour ce qui est de tes devoirs envers Dieu, comme il ne veut rien de la contrainte, je les prends pour moi, jusqu'à ce qu'il te plaise de m'en décharger.

Le Chevalier

Voilà un beau sermon. (Il baise la main de l'Abbesse.)

L'Abbesse, avec tendresse

Railles-tu, méchant ?

Le Chevalier, vivement

Je n'ai garde!... Et grand merci de l'absolution.

SCÈNE VII

LES MÊMES, DUVAL

Duval, entrant

On m'apprend votre aimable présence en ces lieux, madame... A quelle heureuse fortune dois-je l'inestimable honneur de cette visite ? En quoi puis-je vous servir ?... Disposez de moi en tout et pour tout... Parlez, votre esclave est à vos ordres.

L'Abbesse

Je suis ravie, monsieur, de vous trouver aussi bien disposé...

Duval

Doutiez-vous de mes bons sentiments à votre égard ?

L'Abbesse

J'ai à vous demander un sacrifice qui vous sera sans doute pénible... (Au Chevalier) Jean, monsieur de Soicourt tarde bien de t'apporter ce livre... Sans doute, il ne le trouve pas.

Le Chevalier

Je vais l'aider dans sa recherche, chère tante.

(Il sort.)

SCÈNE VIII

L'ABBESSE, DUVAL

Duval, suivant le chevalier des yeux

Votre neveu, madame l'Abbesse, est un charmant jeune homme... Tout le monde est édifié de votre sollicitude...

L'Abbesse, l'interrompant en riant

Maternelle... (Grave.) Cet enfant est mon plus proche parent.

Duval, gracieux

Vous êtes sa sœur cadette... Je suis très content qu'il ait bien voulu prendre mon fils en quelque amitié.

L'Abbesse

Voulez-vous me permettre, monsieur, d'aller droit au fait? Vous avez projeté un mariage entre votre fils et mademoiselle de Saveuse, votre pupille.

Duval

Il est vrai, madame. Cette union comblera un de mes vœux les plus chers en même temps qu'il assurera le bonheur d'Alberte.

L'Abbesse

Si, pourtant, Alberte n'était pas convaincue que son bonheur est d'épouser monsieur de Soicourt?

Duval

Que peut savoir de ces choses une enfant à qui vous n'avez certainement pas enseigné, madame, à méconnaître la volonté de sa famille ?

L'Abbesse

Alberte vous respecte, monsieur, et, s'il le faut, vous obéira... Mais peut-elle comprimer la révolte de son cœur !

Duval

Elle ne hait pas mon fils... Elle le connait à peine.

L'Abbesse

Sans le haïr, ne pourrait-elle lui préférer un autre ?

Duval

Vous croyez qu'elle aime quelqu'un ?

L'Abbesse

Je le crois.

Duval

Fugitif sentiment de pensionnaire, qu'un solide mariage aura vite effacé... A l'âge d'Alberte, sait-on si l'on aime, peut-on savoir ce qu'est l'amour ?

L'Abbesse

L'amour n'est pas un sentiment réservé aux vieillards.

Duval

Certes, certes... Pourtant, un certain âge donne seul de la force et du sérieux aux sentiments du cœur... D'ailleurs l'amour et le mariage ne sont pas forcément d'inséparables compagnons... Le mariage, vous le savez, est un établissement voulu par Dieu pour assurer l'ordre dans le monde... Il ne messied point qu'un peu de sacrifice accompagne l'obéissance aux commandements du Ciel.

L'Abbesse

De grâce, monsieur, ne mêlez point le Ciel aux arrangements mondains dont l'intérêt est le seul guide.

Duval

Pourquoi pas, madame l'Abbesse? Pour des enfants respectueux et soumis, la volonté de leurs parents n'est-elle pas la volonté de Dieu même!... Réfléchissez que ce mariage est assorti de tous points... Alberte a du bien, un bien que ma gestion n'a point diminué, il s'en faut; mais mon fils n'en est pas dépourvu.

L'Abbesse

Je vous répète, monsieur, qu'Alberte n'aime pas monsieur de Soicourt... J'ajoute, puisqu'il le faut, qu'elle en aime un autre.

Duval, sursautant

Et c'est à vous qu'elle a osé le dire!... Certainement vous ne l'avez pas approuvée?

L'Abbesse, avec dignité

Avez-vous besoin, monsieur, que je vous en donne l'assurance?

Duval

Excusez-moi, madame.

L'Abbesse

J'ai accueilli, comme je le devais, sa douloureuse confession... J'ai blâmé, comme je le devais, ce cœur qui s'était permis de se fixer sans votre agrément... Mais, cela aussi je le devais, je me suis promis de tout tenter pour assurer à cette chère enfant le bonheur qu'elle mérite.

Duval

Et vous venez me demander de sacrifier le bonheur de mon fils, de renoncer à mon rêve de quinze ans!

L'Abbesse

Ma profession me rend inhabile en ces matières, mais laissez-moi vous dire, comme je le pourrai, mon sentiment là-dessus... Ne trouvez-

vous pas abominable qu'on puisse séparer ceux qui s'aiment, et faire son propre bonheur du malheur d'autrui ? Connaissez-vous, après ceux qu'on doit à Dieu, des sentiments plus impérieux et plus respectables que ceux de l'amour ? N'est-ce pas Dieu lui-même qui met dans sa créature ce penchant par lequel elle grandit en beauté et en noblesse? Dieu lui-même n'est-il pas tout amour, et n'est-il pas le refuge de ceux qui dédaignèrent, ou que dédaigna, l'amour de ses créatures ?

DUVAL

Ah! madame, comme vous savez persuader!... Comme vous dépeignez avec éloquence les sentiments que vous inspirez.

L'ABBESSE

Que voulez-vous dire ?

DUVAL

Je vous rends les armes... Je cède à l'amour vainqueur... Alberte sera heureuse, puisque vous le voulez... Mais ce bonheur, que votre grâce répand autour de vous, n'y aurai-je point de part ?

L'ABBESSE, feignant de ne pas comprendre

Certes, vous aurez votre part : la plus belle et la plus pure, car elle n'est pas faite d'égoïsme... Votre conscience vous récompense déjà de votre belle action.

DUVAL

Hum ! ma conscience voudrait bien être d'accord avec mon cœur... Quoi ! serez-vous insensible à mon seul tourment ! Cet amour, qui est un don de Dieu, en ferez-vous pour moi seul un présent funeste, un sujet d'amères douleurs !

L'ABBESSE

En vérité, monsieur, vous oubliez qui vous êtes et qui je suis.

DUVAL

Songez que depuis deux ans je soupire en silence.

L'ABBESSE

Ah ! monsieur, que n'avez-vous continué !

DUVAL

Je vous en conjure, ne raillez pas en moi ce que vous admirez dans les autres... Ne me laissez pas croire que vous me détestez.

L'ABBESSE

La religion, monsieur, m'interdit de détester mon prochain.

DUVAL

Que faut-il dire pour toucher ce cœur ?... Je demeure confondu de tant d'insensibilité ! Qu'ai-je donc, qui vous déplaise tant ?... Ne suis-je pas juge au tribunal et maire de la ville !... N'ai-je pas de grands biens !... Ne suis-je pas honnête homme !...

L'ABBESSE

A Dieu ne plaise que je conteste ces avantages.

DUVAL

Ils sont au service de votre bonheur et de votre fortune. Dites un mot, madame, à celui qui vous appartient tout entier.

L'ABBESSE

Vous savez, monsieur, que je ne m'appartiens pas... Je me suis donnée à Dieu par des vœux éternels.

DUVAL

Je connais autant que vous la puissance de ces liens... Mais notre bonheur a-t-il besoin d'être connu du monde ?

L'ABBESSE

Et l'honnêteté, monsieur.

DUVAL

Comment pourrait-elle s'offenser d'un secret connu seulement de vous et de moi !

L'Abbesse, se levant

Je vous en prie, monsieur... De tels propos sont sans excuse chez un homme de votre âge... Seules la sincérité et la violence de vos sentiments peuvent les faire oublier, mais à la condition qu'ils cessent d'être importuns autant qu'offensants... (Lui tendant la main.) Allons, c'est dit : J'emporte votre promesse... J'ai hâte de rassurer notre chère Alberte.

Duval, se reculant, furieux

Veuillez dire à mademoiselle de Saveuse qu'elle épousera mon fils demain soir.

L'Abbesse

Ah ! quel homme horrible êtes-vous donc !... Ainsi, c'est un marché que vous me proposiez...

Duval

Les mots importent peu... Pour que vous soyez à moi, je suis résolu à tout employer... Mais si je dois perdre cet espoir, nul ménagement ne m'arrêtera, et ma haine se mesurera à la grandeur de mon amour. En attendant, je ne serai point assez sot pour faire à la fois le malheur de mon fils et le mien.

L'Abbesse

Brisons-là, monsieur. J'ai vainement fait appel à des sentiments d'honneur que vous n'avez pas... N'ajoutez pas l'humiliation de vos offres et de vos menaces à mon regret de n'avoir pu sauver une pauvre enfant, contre laquelle vous abusez des droits que vous donnent les lois.

Duval

Ces menaces, ne m'y contraignez-vous pas par vos refus inhumains ?

L'Abbesse

Nous n'avons jamais eu de marchands dans notre famille, monsieur Duval. Je ne saurais donc débattre avec vous le prix d'un honneur qui ne fut jamais à vendre.

Duval, insolent

Je pouvais espérer un meilleur accueil, madame, d'une abbesse

assez oublieuse de ses devoirs pour pousser à la révolte les pupilles que l'on confie à ses soins.

L'Abbesse

Il m'est impossible, monsieur, de lutter sur ce terrain avec vous.

(Elle s'éloigne. A ce moment un violent tumulte éclate au dehors. Une foule envahit la salle, repoussant l'Abbesse au premier plan. Linguet, protégé par Douville, Etallondes et Moinel, se débat contre la foule qui le menace.)

SCÈNE IX

LES MÊMES, LINGUET, PÉTIGNOT, NICOLAS LAVALLÉE, BROUTELLES, HECQUET, CLAUDINE, puis SOICOURT et LE CHEVALIER, HOMMES ET FEMMES DU PEUPLE.

Duval, s'avançant

Quel est ce bruit ?

Tous, parlant à la fois

Un espion, m'sieu le mayeur ! C'est un espion des Anglais ! On l'a trouvé sur le quai de la Somme ! Voyez quelle mine de traître il a !

Douville

Silence, braillards. (Il bouscule les plus rapprochés. S'adressant à Duval.) Monsieur, que voici, et qui m'a l'air d'un parfait honnête homme... (Murmures dans la foule.) Faudra-t-il vous faire taire à coups de fouet, manants ?.... Donc, monsieur que voici était entouré par cette canaille obstinée, je ne sais pourquoi, à lui faire un mauvais parti...

Nicolas

Un homme du pays qui soutient les étrangers, ça n'est pas bien.

Douville

Mes amis et moi nous intervenons, et (désignant Linguet) comme monsieur était au moins d'accord avec ses assaillants pour venir demander justice au maire, nous lui avons indiqué le chemin de votre maison.

TOUS, *criant*

En prison, l'Anglais. A l'eau, l'espion !

DUVAL

Eh ! la la ! Silence... (*A Pétignot.*) Toi, Pétignot, parle.

PÉTIGNOT

Pour lors, m'sieu le mayeur, que j'étais su' l'quai d'Somme à sécher mes filets, et que v'là-t-y pas que j'aperçois un particulier qui se met à reluquer le pays dans une grande lunette... même que la v'là.

NICOLAS, *à Pétignot*

Dis ce qui est... La lunette, c'est moi qui l'a prise.

ESTALLONDE, *à Duval*

Vous l'entendez, monsieur. Ce drôle se vante d'avoir enlevé son bien à cet étranger.

DUVAL

Taisez-vous, monsieur. (*A Pétignot.*) Continue, mon ami.

PÉTIGNOT

A vos ordres, m'sieu le mayeur... Vous comprenez ben que de le voir guigner là-dedans, ça ne m'a point paru régulier... Faut vous dire que j'avons fait la course contre les Anglais dans la dernière guerre... Toujours ces gueux-là nous guettaient avec des outils semblables.

DUVAL

Bien, continue.

DOUVILLE

Mais c'est absurde !

PÉTIGNOT

Pour lors, que je me dis, c'est un Anglais qui fait l'espion.

TOUS, *criant*

Oui, c'est ça... C'est un Anglais... Il espionnait... Nous l'avons vu.

PÉTIGNOT

V'là-t-y pas que, tout d'un coup, y s'approche de moi et qu'y se met à me demander jusqu'où le flot remonte dans la Somme. Ah! c'tte fois j'étais fixé... Moi, pas bête, j'ai fait la bête, et pis j'ai vivement couru su' l'marché. J'ai crié main-forte, on l'a pris, et pis v'là.

CLAUDINE

Sûr que c'est 'core quéque chose de pire qu'un Engliche... Foi de Claudine Sélincourt, je dirai ce que je sais sur ce fieu du diable... Pas pus tard qu'hier au soir, dans la cour de mon auberge, je l'ai vu qui tirait des flammes et de la fumée du dos d'un chat, ren qu'en le flattant à brousse-poil. (Long murmure d'horreur.) Je vous le demande, monsieur le mayeur, c'est-y chrétien, des choses pareilles?

BROUTELLES, gravement

De quelle couleur était ce chat?

CLAUDINE

L'était noir, monsieur le juge; noir comme votre habit.

PÉTIGNOT, aux autres

L'était noir, vous entendez. (Murmure d'horreur.)

DUVAL

Ce fait est grave, très grave. (A Hecquet.) Qu'en pensez-vous, monsieur le procureur du roi?

HECQUET

Très grave. J'en ferai un mémoire que je transmettrai à l'official.

BROUTELLES

Pardon, monsieur le procureur du roi, cette affaire-ci est subsidiaire...

ETALLONDES, à Linguet

Excusez nos compatriotes, monsieur. Ils ne sont pas tous aussi stupides.

DOUVILLE

Celui-ci est le plus bête de toute la ville. (Linguet sourit.)

BROUTELLES

Retenez le tout pour le présidial, monsieur le procureur du roi.

LINGUET

Ah ! messieurs, ne vous hâtez pas tant... Si je suis un criminel d'État, j'échappe à votre juridiction, aussi bien qu'à celle de Monseigneur l'évêque d'Amiens.

DUVAL, rogue

Allez-vous nous apprendre ce que nous avons à faire ?

LINGUET

Non, monsieur le maire. Les lois se chargeront de ce soin.

BROUTELLES

Vous connaissez donc les lois?

HECQUET

Pardieu! tous les coquins les connaissent.

LINGUET

Tous les magistrats, monsieur le procureur du roi.

DUVAL

Qu'êtes-vous donc?

LINGUET

Je vous remercie tout de même, monsieur, de bien vouloir finir par où vous auriez dû commencer... Je me nomme Linguet et je suis avocat au Parlement de Paris.

HECQUET

Avocat? à Paris? Vous n'en avez guère la mine.

LINGUET

Un avocat connaît ses devoirs, monsieur. Il ne se permettrait pas d'avoir la haute mine d'un procureur.

DUVAL

Si vous êtes avocat à Paris, comment se fait-il qu'on vous rencontre vagabondant sur les bords de la Somme et quêtant des renseignements suspects auprès des bonnes gens de notre pays?

LINGUET

Est-il défendu de voyager, de s'instruire?

PÉTIGNOT, éclatant de rire

S'instruire, hé! hé! hé!... Tu l'entends, Nicolas!... S'instruire, auprès de moi qui ne sais point tant seulement mon *arphabette*.

BROUTELLES

A votre âge, on ne promène point son oisiveté dans des pays où l'on est inconnu.

LINGUET

Un oisif, moi, Linguet! lauréat à quinze ans des trois premiers prix de l'Université de Paris!...

BROUTELLES

Preuve que vous ne voyagez pas pour vous instruire, puisque vous étiez déjà si savant à quinze ans.

LINGUET

Je vous fais mon compliment, monsieur le juge, de n'avoir plus rien appris depuis le collège... Un oisif, moi, ancien secrétaire du duc de Deux-Ponts en Pologne, manufacturier à Lyon, aide de camp du prince de Beauvau dans la guerre de Portugal, traducteur du théâtre espagnol, physicien et mathématicien, historien et poète, avocat et journaliste... Où trouverais-je le temps, grands dieux, d'être un oisif! Et je n'ai pas trente ans.

NICOLAS

Il en conte trop pour que ça soye vrai.

CLAUDINE

Un homme qui serait tout ça et qui aurait une si petite valise à l'auberge... Même qu'il ne fait pas pour vingt sols de dépense par jour chez moi. (Tous huent Linguet.)

LINGUET

De grâce, monsieur le maire, si vous croyez devoir vous assurer de ma personne, épargnez-moi les criailleries de ces bonnes gens.

SOICOURT

Il a raison, mon père.

DUVAL, aux assistants.

Taisez-vous, vous autres, ou je vous fais tous jeter dehors. (A Linguet) Qu'êtes-vous venu faire dans ce pays?

LINGUET

Je vous l'ai dit, monsieur : Je voyage pour m'instruire et me rendre utile. Je suis un philosophe...

PÉTIGNOT

'Core un métier!... Combien en a-t-il donc?

LINGUET, poursuivant

... Je vais d'un pays à l'autre, comme Thalès et Platon, pour étudier la nature et les hommes, m'arrêtant partout où mon esprit trouve à profiter, marchant souvent à pied et me désaltérant au premier ruisseau.

BROUTELLES, avec un gros rire

Etait-ce donc pour vous désaltérer que vous demandiez des renseignements sur la marée? (Les assistants éclatent de rire.)

LINGUET

Ne craignez point, monsieur le juge. J'en laisserai à votre soif.

DUVAL

Dans quel but demandiez-vous ces renseignements ?

LINGUET

Je prépare en ce moment un traité des canaux navigables.

LE CHEVALIER

La Somme canalisée jusqu'à Saint-Valery !

DOUVILLE

Ah ! le magnifique, l'excellent projet.

NICOLAS

Oui, pour ruiner les voituriers.

SOICOURT

Pour enrichir notre contrée.

DUVAL, gagné

Certes, certes... J'ai entendu dire que ce n'était pas impossible... (Au populaire) Qu'est-ce que vous faites ici, vous tous ? Décampez au plus tôt, si vous voulez que j'oublie votre sotte algarade... Molester cet honnête homme qui vient faire la fortune de notre pays !...

CLAUDINE

Cependant, m'sieur le mayeur, et le chat luisant ?

LES AUTRES

C'est vrai... il y a le chat... Il n'a point répondu à ça.

DOUVILLE, à Claudine

Le chat, ma grosse Claudine, le chat... Si tu veux, ce soir, je te montrerai cette expérience de physique.

DUVAL, les poussant tous dehors

Allons, allons, hors d'ici, racaille !

SCENE X

DUVAL, LINGUET, DOUVILLE, ETALLONDES, MOINEL, LE CHEVALIER, SOICOURT, L'ABBESSE, BROUTELLES, HECQUET

LINGUET

Ouf!... Je puis à présent, monsieur, vous présenter mes lettres de créance... C'est bien à monsieur le comte Douville de Maillefeu, maire de la ville, que j'ai l'honneur...

DUVAL

Ce serait trop d'honneur à la fois, monsieur. Je me nomme Duval de Soicourt et suis le successeur à la mairie de monsieur de Maillefeu.

DOUVILLE

Vous avez des lettres pour mon père, monsieur?

LINGUET

Et une pour vous, monsieur mon sauveur.

DOUVILLE, riant

Oh ! votre sauveur... Vous vous seriez fort bien tiré d'affaire sans nous... (Linguet serre la main à Douville, à Etallondes et à Moinel.)

LINGUET, lui tendant une lettre

Elle vous sera aussi agréable, je gage, qu'elle est flatteuse pour le messager.

DOUVILLE, avec joie

De monsieur de Voltaire!...

TOUS, avec des sentiments divers

Monsieur de Voltaire!...

DOUVILLE, transporté

Vous êtes l'ami de monsieur de Voltaire!

LINGUET

Il veut bien accorder quelque estime à mes délassements d'oisif.

DOUVILLE, autour duquel se sont groupés ses amis, lisant

« Monsieur Linguet est mon ami... homme très entreprenant... du plus grand mérite... » Ah! monsieur... (reprenant sa lecture) « Il brûle, mais il éclaire. »

L'ABBESSE, se levant

Voltaire, le défenseur des opprimés!

HECQUET

Voltaire, l'ennemi de la religion.

BROUTELLES, à Hecquet

N'est-ce point un gazetier?

HECQUET

Oui, comme celui-ci.

LINGUET

Oui, madame, le défenseur des opprimés, vers qui se tendent les mains chargées de chaînes des serfs du Mont-Jura.

DUVAL

Il n'y a plus de serfs, monsieur.

LINGUET

Seule l'Église en a encore, monsieur.

LE CHEVALIER

Voltaire, le roi de l'intelligence !

LINGUET

Son œuvre m'éclaire et son exemple me guide. Par lui, j'ai appris à penser en homme libre. De lui, j'ai reçu la haine de toute injustice dans les lois et de tout abus de la part de ceux qui les appliquent. Comme lui, j'entends ne me soumettre jamais à nulle autre censure que ma propre délicatesse... Je ferai, s'il le faut, le sacrifice de mon repos et je tournerai le dos à la fortune, mais je ne renoncerai jamais à mon indépendance et aux prérogatives auxquelles me donne droit mon titre d'écrivain.

HECQUET

Avec ces idées, monsieur le voyageur, on rencontre la Bastille sur son chemin.

LINGUET

Essayez, monsieur, de retrouver une seule pierre de la prison où Socrate but la ciguë. La Bastille finira, comme ont fini tous les monuments de pierre. Seuls les monuments de la pensée demeurent et grandissent dans les siècles... On pourra, on l'a déjà pu, me punir de mon amour pour la France, de mon dévouement en tous sens pour ma patrie... On pourra briser ma plume, mais on ne me réduira jamais à penser ni écrire en esclave...

LE CHEVALIER

La plume, arme de vérité, vaincra l'épée, arme de violence.

HECQUET

Celle d'un exempt aurait vite raison de cette jactance.

LINGUET

Donnez-moi l'épée d'un exempt, je serai aussi fort que lui. Essayez donc de donner ma plume à un exempt, ou même à un procureur du roi.

HECQUET

Un procureur du roi n'écrirait, certes, pas des libelles pour gagner de l'argent.

LINGUET

Qu'est-ce donc qu'un réquisitoire, monsieur, si ce n'est un libelle courageusement rédigé contre un homme enchaîné ! Et c'est de celui qu'il diffame que le diffamateur reçoit son salaire !... Pour, moi, monsieur, j'ai déjà pu rendre au pays des services, dont le roi a bien voulu me marquer son contentement; mais de toutes les indemnités que le gouvernement me doit, la franchise de ma plume est, ce me semble, la moins coûteuse et, j'ose le dire, la plus utile pour lui.

L'ABBESSE

Vous êtes avocat, monsieur. Voulez-vous prendre en mains la cause d'une victime innocente ?

LINGUET

Son malheur et son innocence parlent par vos yeux, madame. Disposez de moi.

DOUVILLE

Madame l'Abbesse, monsieur Linguet est mon hôte... (Linguet fait un geste de refus.) Oui, monsieur, vous êtes mon hôte, ou plutôt celui de mon père... Il ne sera pas dit qu'un Douville de Maillefeu laissera ses amis à l'auberge... Et puis, je tiens à vous faire revenir sur la mauvaise opinion que vous avez pu concevoir de mes compatriotes. Ils ne sont pas tous grossiers et stupides...

LINGUET

Ils ne le sont pas plus que ces messieurs du Parlement de Paris, contre lesquels j'ai à me débattre comme un beau diable.

DOUVILLE, à l'Abbesse

J'aurai donc le plaisir, madame, de conduire notre hôte chez vous à l'heure qu'il vous plaira de le recevoir.

L'ABBESSE

Ce sera donc immédiatement... (Regardant fixement Duval.) car l'iniquité est souvent plus prompte à l'action que la justice.

L'Abbesse prend la main que lui tend le chevalier et sort avec lui, suivie de Douville au bras de Linguet. Etallondes et Moinel sortent derrière eux.

SCÈNE XI

DUVAL, HECQUET, BROUTELLES, SOICOURT

BROUTELLES

Mais qu'est-ce donc que ce Voltaire qui est comme un dieu pour eux et qui en fait des diables déchaînés?

DUVAL

Un grimaud qui ne manque pas de talents. Vous savez, il se nomme Arouet.

BROUTELLES, riant

A rouer et à pendre.

DUVAL, à Hecquet et à Broutelles

Je vous garde à dîner... C'est dit?... Oui.

HECQUET, à Duval

Ce petit chevalier et ce grand écervelé de Douville ne sont pas une compagnie bien saine pour votre fils... Ils sont-là une demi-douzaine qu'on appelle en ville la bande des libertins...

DUVAL

Bah! bah! des compagnons de jeunesse qu'il aura quittés bientôt... Vous savez, je le marie demain.

(Il s'éloigne avec Hecquet.)

BROUTELLES à Soicourt

Mon jeune ami, croyez-en un homme d'âge et d'expérience... Il n'est pas bon qu'un homme de qualité s'embarrasse d'un fatras de

science... La religion et les bonnes mœurs ne peuvent rien gagner à cela. (Il montre les livres et les instruments.) Des armes, à la bonne heure, voilà qui convient à un gentilhomme... Il va pour s'éloigner, puis revient. Et aussi, naturellement, la bonne chère, les bons vins..., et le reste. Hé! hé! hé!...

(Il sort.)

SCÈNE XII

SOICOURT, puis SAVEUSE

SOICOURT, haussant les épaules

Vieille brute!

(Il demeure un instant songeur.)

SAVEUSE, paraissant sur le seuil

Soicourt!

SOICOURT, sursautant

Toi!

SAVEUSE

Le chevalier m'a tout dit... Alberte et moi nous nous aimons. Tu l'ignorais. Pardonne-moi.

SOICOURT, hésitant, d'une voix sourde

T'a-il tout dit, vraiment?

SAVEUSE

Grands dieux! Tu l'aimes aussi!...

SOICOURT, après une longue hésitation

Oui, je l'aimais... (Il se jette en sanglotant dans les bras de Saveuse.) Ah! mon ami! mon ami!

RIDEAU

EUGÈNE FOURNIÈRE.

PIERRE LAVROFF[1]

III. — LE SOCIALISME INTÉGRAL

I

Un marxiste russe d'un tempérament de polémiste a cru rabaisser singulièrement Pierre Lavroff, en l'appelant « un Malon russe ». Il l'a au contraire, me semble-t-il, honoré. En effet, Benoît Malon, le père spirituel du socialisme intégral, et Pierre Lavroff, le grand révolutionnaire russe doublé d'un savant d'une érudition universelle sont, malgré quelques différences, de la même famille intellectuelle et morale. Tous les deux, avec des moyens et des méthodes différents, servaient la même cause, présentaient dans le socialisme contemporain la même tendance.

Cette tendance est assez exactement désignée par le nom du socialisme intégral, que lui a donné Benoit Malon lui-même. Et si un mot peut caractériser toute une doctrine ou, pour être plus exact, une méthode, la dénomination *socialisme intégral* est assez heureuse.

Qu'est-ce que le *socialisme intégral ?* Malon l'a défini comme « le socialisme envisagé sous tous ses aspects, dans tous ses éléments de formation, avec toutes ses manifestations possibles ». Et voilà pourquoi l'armée socialiste « est composée — toujours selon Malon — logiquement de tous les souffrants, de tous les militants, de tous les espérants ».

En développant cette formule, en lui donnant plus de précision, en en tirant toutes les conséquences logiques, nous aboutirons nécessairement à une méthode nouvelle de recherches socialistes, à un nouveau système d'idées socialistes. Ce système profitera certainement de tous les éléments scientifiques du socialisme marxiste, mais il le dépassera de beaucoup et donnera une base aussi large que solide au parti socialiste grandissant.

Mais pour que ce nouveau système justifie son nom, c'est-à-dire

(1) Voir la *Revue Socialiste* d'avril et de mai.

pour qu'il soit vraiment un socialisme « intégral », il doit, je crois, contenir les éléments suivants :

1) *L'intégralité du but.* Ce qui a fait et fait encore la grande force historique du socialisme, c'est son idéal clair et défini de la transformation de la propriété privée dans un sens défini, collectiviste ou communiste. Toutes les formules plus ou moins vagues, plus ou moins hypocrites qui ne contiennent pas cette revendication principale des socialistes de tous les pays est condamnée d'avance à rester stérile et inefficace.

2) *L'intégralité des moyens.* Tout le monde sait quelles terribles luttes les partis socialistes ont eu à soutenir pendant presque un siècle sur ce terrain si fertile en difficultés qui paraissaient à bien d'esprits presque insurmontables. Antirévolutionnaires et révolutionnaires, fédéralistes et centralistes, coopérateurs et anticoopérateurs, syndicalistes et politiciens, parlementaires et antiparlementaires, intransigeants et possibilistes ou opportunistes, — partisans des moyens spéciaux (grève, boycottage, « propagande par les faits ») et leurs adversaires, tous se sont combattus avec ardeur les uns les autres au nom d'une tactique que chacun des groupes déclarait la seule bonne. Après des discussions sans fin, on semble arrivé à cette simple conclusion : que tous ou presque tous ces moyens ont leur utilité et que pas un n'a le privilège d'être le seul efficace. On se trouve donc actuellement en bonne voie. Elle mène directement à ce que j'ai appelé l'intégralité des moyens.

3) *L'intégralité des motifs.* Quel est le mobile qui nous pousse vers le socialisme ? Est-ce l'intérêt ? Ou l'idée ? L'égoïsme ou l'altruisme ? L'intérêt de classe ou celui de l'individu ? Le sentiment ou la raison ? Les partisans du socialisme intégral cherchent à étudier le rôle de chacun de ces mobiles et de lui indiquer la place qu'il doit occuper dans l'élaboration d'une nouvelle société. A chacun des motifs selon son mérite.

4) *L'intégralité philosophique.* Le socialisme a sa philosophie. Il a une philosophie de l'histoire à lui. Il cherche à lier l'avenir au présent, le présent au passé. Différents principes, différentes doctrines se présentent. Les uns s'en tiennent à l'idéalisme ou à l'intellectualisme qui voit dans le socialisme l'aboutissant d'une évolution d'idées. Les matérialistes le considèrent comme une phase nécessaire dans l'évolution des modes de production. Les autres l'expliquent par le développement des idées et des sentiments humanitaires.

Le socialisme intégral donne raison ou plutôt tort à tous ces partisans d'un seul facteur privilégié et s'applique à montrer que le socialisme est le résultat de toute l'évolution historique, économique aussi bien que politique, morale et intellectuelle. Ce qui ne veut évidemment pas dire que le socialisme intégral remplace la théorie de la

dictature du facteur économique par « un syndicat des facteurs », comme le dit fort spirituellement Gabriel Deville, le théoricien distingué du marxisme français. L'évolution historique est trop compliquée pour être ramenée à une simple série de quelques unités-facteurs.

Les dialecticiens, amateurs de luttes à outrance et des oppositions sans fin, sont exaspérés par cette tendance du socialisme intégral. Il leur paraît vouloir contenter tout le monde, réconcilier l'irréconciliable. C'est le contraire qui est vrai. Les « Intégralistes » disent plutôt que « tout le monde » a tort. Ils disent encore que tout point de vue exclusif est une erreur, parfois utile mais encore plus souvent nuisible, destinée à devenir un obstacle pour le progrès du socialisme.

Ces points de vue particuliers sont autant d'idoles — *idola specus* selon Francis Bacon — chères à leurs auteurs, aux constructeurs et amateurs de systèmes et à leurs fidèles. Les doctrines unilatérales et exclusives ne font avancer la doctrine qu'indirectement, c'est-à-dire lorsque elles sont combattues par les partisans d'idées plus larges et plus exactes.

Le socialisme n'est pas un sport, et la lutte — lutte des idées ou lutte des hommes — n'est pas sa fin suprême. Le seul reproche que l'on puisse faire aux partisans du socialisme intégral, c'est qu'ils n'ont pas encore tenu leur promesse. Le socialisme intégral se trouve encore sur bien des points à l'état de projet. Mais d'autre part il est évident qu'il est plus facile de développer avec plus ou moins de plausibilité une vérité partielle ou une demi-vérité, que d'étudier la société et l'histoire dans leur intégralité et dans toute leur complexité infinie. Les tâches faciles ne sont pas pourtant toujours les meilleures.

Pierre Lavroff est de ceux qui, une fois connu, contribuera d'une façon très appréciable à consolider le socialisme intégral, l'idéal auque tend de plus en plus la théorie socialiste.

II

Le socialisme, pour Lavroff, a pour but *une transformation de la société qui réalisera la coopération de tous pour le développement de tous, et créera la possibilité de l'extension de cette coopération sur l'humanité tout entière. En outre, cette théorie se base sur la conscience que seuls le travail obligatoire pour tous et la suppression de la propriété-monopole peuvent réaliser ces conditions.*

Ou encore : *le socialisme est la coopération universelle en vue du développement universel.*

Déjà les termes mêmes de cette définition du socialisme reproduisent exactement ceux de la formule du progrès donnée par Lavroff. L'évolution historique développe, selon ce penseur, la solidarité et la conscience individuelle. Or, le principe de coopération réalise la solidarité. Et par « développement universel » notre penseur n'entend autre chose que le développement de la conscience individuelle de tous. Dans cette même définition se retrouve également le principe du développement intégral de l'individu, fondement de la morale. Ainsi l'unité entre la philosophie de l'histoire, la morale et sa conception socialiste est complète. Le progrès se réalise par le socialisme. Il correspond à notre devoir moral. Progrès, socialisme, devoir ne font donc qu'un. Ils découlent du même principe qui est celui du développement universel. L'unité de doctrine est absolue. Nous ne connaissons pas une autre théorie socialiste ayant atteint cette unité idéale, réunissant dans le même principe l'histoire, la morale et la sociologie.

III

Pierre Lavroff ne se borne pas à formuler les principes généraux de son système. Il cherche à montrer leur réalisation graduelle au cours de l'évolution historique de l'humanité.

Le principe de la solidarité subit une évolution lente mais sûre et presque ininterrompue.

Les peuples primitifs, en guerre permanente entr'eux, réalisent pourtant des éléments importants de solidarité, les coutumes religieuses et autres. L'intérêt individuel est subordonné aux rites et exigences de la tribu. Cette solidarité primitive contient les germes d'une solidarité supérieure. C'est le socialisme primitif. Mais il est privé d'un caractère progressif. Et cela grâce à la suppression de l'individu, à l'absence de la critique et de la conscience individuelle. La solidarité ne se réalise que pour les membres d'une même tribu. Les tribus elles-mêmes cherchent à se détruire mutuellement.

Pourtant les tribus se transforment en nations qui tout en conservant les traits généraux d'une civilisation coutumière, laissent toutefois plus de liberté à l'individu et au développement de la critique et de la conscience individuelles. Si les liens qui unissent les membres d'une même nation sont plus faibles que ceux de la tribu, l'union entre différentes nations devient plus solide. Les guerres souvent n'ont plus comme conséquence l'extermination totale des vaincus. La nation vaincue s'adapte parfois à la vie commune avec son vainqueur. D'autre part il s'établit entre les nations indépendantes des relations écono-

miques et autres. Mais encore ici nous sommes loin de la coopération universelle en vue du développement universel. La concurrence des intérêts de toute sorte domine la vie des nations divisées en classes. Le droit des gens constitue une trêve, qu'il ne faut pas confondre avec la paix définitive.

IV

Dans le sein des nations plus ou moins civilisées nous constatons des tentatives multiples en vue d'établir une solidarité universelle, des tendances universalistes. Le premier représentant des tendances universalistes, c'est le sage antique, le philosophe. La philosophie crée l'union des hommes faisant oublier leur origine, les différences des races, des pays et des langues. Mais cette première tendance universaliste n'a pas de lendemain. Le sage est un isolé. Il vit hors du peuple. Son action sur lui est donc nulle.

La seconde tentative universaliste se fait par l'État conquérant, imposant le même joug unitaire aux peuples vaincus. L'État rêve la domination universelle et partant l'unité universelle. A l'aide des juristes, il crée l'unité de la loi obligatoire pour tous, « la raison écrite ». Les juristes oubliaient pourtant que cette unité juridique ne peut être qu'éphémère en face des inégalités économiques. La « coopération universelle en vue de développement universel » est une chose impossible, là où la loi laisse intacte l'exploitation de la majorité des travailleurs par la minorité des possédants et des dirigeants.

Plus importante encore était la tentative universaliste des grandes religions. Les antagonismes provoqués par l'intérêt, semblait-il, cédaient le pas à la solidarité des hommes basée sur la solidarité des croyances. Le succès de cette tentative universaliste paraissait d'autant plus assuré que la superstition religieuse correspondait pleinement à l'état inférieur du développement intellectuel des masses populaires. L'unité du dogme, l'unité d'Eglise, l'unité du culte, ce sont là autant d'éléments de solidarité, au moins apparente. La tentative religieuse devait pourtant échouer. Et voici pourquoi. La passion religieuse ne peut devenir d'une manière constante un motif d'action que pour une minorité d'élite. La coutume religieuse d'une société aux intérêts opposés reflète nécessairement cet antagonisme des intérêts. Sous le masque des dogmes, les intérêts entrent en lutte. Le bouddhisme compte dans son sein des sectes par centaines. Le même phénomène se reproduit dans le christianisme. Le moine retiré du monde, le pauvre curé d'une paroisse et le riche évêque — grand propriétaire, ne se trouvent pas réconciliés dans l'unité de l'Église. Leurs intérêts sont et demeurent

opposés. Bientôt l'Église contiendra plus d'éléments de discorde que d'union. La tendance universaliste sur le terrain religieux se trouve radicalement compromise.

V

Après l'universalisme philosophique, l'universalisme d'État et l'universalisme religieux, cette même tendance revêt de nouvelles formes qui par leur nature même paraissent destinées à un meilleur sort. Les nouvelles tendances universalistes ont pour base les relations économiques et la science. L'industrie devenue cosmopolite, les marchés internationaux, les sciences exactes, de véritables sans-patrie, devenues des forces bouleversant toutes les formes traditionnelles de la vie, présentent un terrain autrement solide que la philosophie, l'État et la religion pour faire triompher définitivement les tendances universalistes, pour préparer des conditions nécessaires à la coopération universelle en vue du développement universel.

Les méthodes scientifiques se répandent de plus en plus parmi les représentants les plus avancés de tous les pays. L'application de ces méthodes ne se borne plus aux sciences dites exactes : les sciences sociales en profitent également. La victoire de l'universalisme scientifique paraît assurée.

D'autre part l'universalisme économique s'élargit et perd son caractère purement industriel ou commercial. Avec la conscience de la solidarité de tous les travailleurs engagés dans l'industrie, il revêt un caractère profondément social et moral. A la concurrence acharnée se substitue peu à peu l'entente internationale des travailleurs. La nouvelle forme de solidarité en se développant prépare puissamment et directement la coopération universelle, c'est-à-dire la société socialiste. Une nouvelle morale s'élabore. Le respect de la dignité des autres devient une condition de respect de notre propre dignité. L'antagonisme des intérêts se trouve remplacé par la solidarité des tendances identiques, humaines et fraternelles. Le développement intégral des autres est considéré comme un but et un moyen de notre propre développement physique, intellectuel et moral. Ce sont les principes directeurs de la morale socialiste.

VI

L'idéal socialiste s'élabore lentement, mais sûrement. Déjà dans la commune primitive on peut découvrir la conscience vague que la véritable solidarité entre les hommes ne peut triompher qu'après la

suppression de l'antagonisme des intérêts économiques. Lavroff caractérise heureusement ce socialisme primitif « socialisme d'instinct ». L'homme était comme rivé par la force de la coutume primitive à la commune. Avec l'idéal de quelques penseurs généreux, à la recherche de la meilleure société possible, le socialisme instinctif est remplacé par le socialisme utopique qui se distingue autant par sa générosité que par son mépris de la vie réelle.

L'analyse de la propriété et du capitalisme donne naissance au socialisme scientifique. Pierre Lavroff ne s'arrête pas aux considérations spéciales d'ordre économique. Sur ce point il accepte les idées de Marx, pour lequel il professa toujours un respect aussi profond que sincère. Il s'applique plutôt au côté moral ou social de la question.

VII

L'homme pour exister et pour se développer a besoin de « s'approprier physiquement et intellectuellement une partie du monde extérieur ». La propriété est née de la nécessité et n'est justifiée que comme telle. Notre dignité ne réside pas dans la chose appropriée, dans notre propriété. Celle-ci n'est qu'un moyen nécessaire pour le développement de notre dignité intégrale. Le monde extérieur est indifférent aux questions de notre dignité, de notre morale, de notre droit. La terre et tout ce qu'elle contient ne nous appartient donc pas par un droit, naturel ou non. Il n'existe pas de droit de propriété. Il n'existe pour nous qu'un droit au développement intégral. Ce droit implique celui de « l'appropriation » des moyens nécessaires. Droit d'appropriation temporaire, insiste Pierre Lavroff, et non de propriété éternelle. La propriété n'est qu'une nécessité et ne doit être que provisoire.

Dans une société aux intérêts opposés, où le lien moral entre les hommes est absent, la propriété se monopolise. Chacun s'approprie tant qu'il peut. Une lutte sans pitié décide qui sera propriétaire.

Mais avec la naissance de la notion de droit, on cherche tout d'abord à l'appliquer aux circonstances dans lesquelles vit cette société basée sur le principe de la propriété privée. On confond la dignité de la personne humaine avec le fait brutal de la possession de la chose appropriée. On se croit en « droit » de posséder. On idéalise le principe de la propriété. On le trouve « juste ». Cette notion anormale de « la propriété juste », on a cherché à l'appliquer non seulement aux choses, mais aussi aux hommes. L'esclave était « la propriété juste » de *son* maître; le seigneur était propriétaire de droit de *son* serf, le

père de famille de *ses* enfants. Le roi s'accordait le droit de propriété sur *ses* sujets. Même des révolutionnaires comme ceux du dix-huitième siècle confondaient la propriété monopolisée avec la liberté. La célèbre phrase : « La propriété, c'est le vol » paraissait profondément immorale. Mais, en réalité, la propriété-monopole n'est qu'une conséquence naturelle d'une société où la lutte pour l'existence prédomine et ne se complique pas par des notions de justice et de morale.

VIII

La conscience se développe. La pensée critique différencie ce que le vulgaire confond. L'homme commence à distinguer sa propre dignité de la chose appropriée. Il se rend compte que l'on ne saurait appliquer à la propriété-monopole la notion de justice, que cette forme de propriété, source de luttes sans fin, est le plus grand obstacle au triomphe du principe de la solidarité humaine, de la coopération universelle en vue du développement universel. Il déclare la guerre au principe de la propriété privée, à la société actuelle. Il proclame un nouveau principe de l'organisation économique. Tout en reconnaissant que les moyens d'existence et de développement doivent être assurés à l'individu, il trouve que la propriété-monopole n'est pas nécessaire pour cela. Il n'y a que la propriété communiste et le travail obligatoire pour tous qui puissent garantir à l'individu, à la société, à l'humanité enfin l'existence et le développement intégral. C'est aussi le seul moyen de sauvegarder la dignité morale de l'individu. Il pourra enfin, solidairement avec les autres hommes, poursuivant un but commun, travailler à son développement sans faire des victimes.

La justice de la société actuelle et de celles qui l'ont précédée est incomplète. C'est un mélange d'idées justes et de sentiments humains avec l'égoïsme animal des spoliateurs, le calcul froid des plus forts et le respect imbécile de la tradition des sots. La légalité officielle en porte toutes les traces. Le socialisme dégage de cet amas incohérent et contradictoire la vraie justice et cherche à la réaliser. Dans la société socialiste se réaliseront les idées qui ont été partiellement formulées et soutenues par les partis avancés de toutes les époques : la vraie liberté, la véritable égalité, la fraternité réelle. C'est la société socialiste qui réalisera le bien du plus grand nombre, l'idéal des libéraux utilitaires et rationalistes. Hors le socialisme, pas de salut public. La seule action vraiment progressive, la vraie humanité coïncident avec tout ce qui rapproche l'avancement de cette société nouvelle.

Tous ceux qui travaillent dans ce sens sont des frères d'armes. L'amour de ces agents du progrès, l'amour de l'humanité qui ne peut

être délivrée que par le socialisme est la seule forme rationnelle et réfléchie de l'affection qui engendre le sentiment de la justice. Cette affection dit au socialiste révolutionnaire : sacrifie tout pour tes frères, pour tous ceux qui travaillent à l'avènement du règne de la justice, pour des millions d'hommes qui vivront sous ce règne. Cette même affection dit au socialiste : porte la vérité dans les rangs de ceux qui ne sont pas encore touchés par la propagande de la justice sociale, éclaire les ignorants et ramène les égarés. Ceux-ci sont des frères *possibles*. Au nom de la justice sacrifie tout pour augmenter leur nombre. Les intérêts de la justice et du sentiment affectif se trouvent ici identiques.

Mais l'amour de l'humanité engendre la haine contre tout ce qui empêche l'avènement du règne de la justice, provoque le désir ardent de lutter avec acharnement contre l'injustice. Celui-là n'aime pas le progrès qui ne sait pas haïr la réaction. Celui qui ne combat pas le mal, n'aime pas le bien non plus.

En travaillant pour l'avènement de la société socialiste, nous ne sacrifions pas nos intérêts. Nous ne faisons que les relever à la hauteur de notre idéal. Pour un homme moralement et intellectuellement développé, il n'y a pas de jouissances possibles hors de la lutte pour le progrès social. L'égoïsme éclairé se transforme en désir ardent de jouir de l'action. Toute autre jouissance personnelle se trouve liée à cette action, surbordonnée à elle. Ce désir nous dicte un devoir. Le devoir de donner toutes nos forces à l'action socialiste, à la société, en nous contentant du strict nécessaire pour vivre et pour nous développer. Le devoir d'un socialiste est de limiter ses besoins. Cela lui permettra d'accorder le maximum d'effort à son besoin supérieur d'action sociale.

IX

Mais tout en prêchant la morale socialiste — et sa vie entière est là pour prouver qu'il savait accorder ses actes avec ses paroles — Pierre Lavroff voit très bien que la société actuelle ne permet pas sa réalisation immédiate. La lutte pour l'existence, dit-il, ne permet pas de poser, même convenablement, le problème de la solidarité sociale; la plus grande partie des forces de chacun est absorbée exclusivement par la lutte quotidienne pour l'existence et la dignité individuelles. Cette lutte atrophie fatalement le sentiment de la solidarité, le besoin de la coopération pour le développement mutuel. Même les anciennes traditions de solidarité se perdent peu à peu. Et l'idéal de l'individu, dans notre société, se rapproche de plus en plus de celui des sauvages, lequel se résume dans l'unique désir de vaincre. Encore le caractère

général de la société actuelle exclut l'influence sociale de la coutume primitive. La justice devient une illusion. Car dans la lutte pour l'existence, pour une situation privilégiée, pour la richesse, on ne s'inquiète pas de la dignité des autres. Les individus appartenant aux différentes classes sont des ennemis. Les individus de la même classe sont des concurrents. Cette hostilité, cette concurrence sont des produits inévitables d'une société divisée en classes. Seuls les hommes à conviction morale et rationnelle, seuls les agents du progrès social opposent à cette lutte sauvage la lutte pour l'idéal, la lutte pour le triomphe de la coopération universelle en vue du développement universel. S'ils restent inactifs leur conviction n'est qu'hypocrisie, leur idée de progrès privée de sens.

X

Tel est selon Pierre Lavroff l'idéal socialiste, sur lequel doit se régler la conduite d'un socialiste conscient et qui lui impose des devoirs définis. Mais quels sont les moyens de sa réalisation ? Quels sont les individus, les classes, les partis politiques qui le réaliseront ? Sur la première question Pierre Lavroff répond : par la révolution sociale. Toutes les autres formes de l'activité socialiste ne sont que des moyens nécessaires à la préparation du renversement violent des anciens et des nouveaux privilèges, de l'ordre établi basé sur l'exploitation. Lavroff ne conteste ni l'efficacité, ni la nécessité de l'action parlementaire, mais il la subordonne à la nécessité de la transformation radicale et violente du régime de la propriété privée. Tout d'abord il examine la méthode révolutionnaire au point de vue moral qui est le point de vue décisif et obligatoire. Une révolution qui n'est pas justifiée moralement est un crime (1).

Le devoir moral d'un socialiste est d'assurer au socialisme le triomphe le plus complet possible dans le délai le plus rapproché avec un *minimum* de souffrances humaines. La révolution mettra fin aux souffrances sans nombre de l'humanité actuelle, assurera son développement libre et continu. Elle fera donc à l'humanité une telle économie de souffrances et de misères de toute sorte, que celles qu'elle entraîne nécessairement sont une quantité absolument négligeable. La lutte des classes et des individus de la même classe devient de plus en plus aiguë, de plus en plus intensive, de plus en plus violente. La lutte pour l'existence atrophie le sens moral, détruit les liens de fa-

(1) Lavroff ne le dit pas dans ces termes, mais tel est le sens de ce qu'il a écrit à ce sujet.

mille, les amitiés, l'honneur corporatif, le patriotisme politique et national, la foi religieuse, en un mot tout ce qui peut contribuer directement ou indirectement à la solidarité humaine. La concurrence effrénée tue la dignité humaine, la solidarité et menace le développement de l'humanité. Comme notre devoir suprême est justement le développement de la dignité humaine, de la solidarité et de la conscience, il ne saurait y avoir un prix trop élevé, un moyen trop violent pour atteindre ce but qui est l'essence même du progrès historique. L'arrêt dans le progrès serait la mort. Notre devoir est donc de combattre la société actuelle par tous les moyens, même quand ces moyens nous répugnent individuellement.

La coopération universelle pour le développement universel doit être réalisée coûte que coûte. *Fiat justitia!* D'autant plus que le monde n'y périra pas. Au contraire. Il n'y perdra, comme l'a dit Marx, que ses chaînes.

XI

Au point de vue pratique, la méthode révolutionnaire apparait comme la seule efficace, inévitable et fatale. Le progrès social par voie de réformes n'est possible que très rarement. Nous pouvons parfois arracher des réformes à la faiblesse du pouvoir, à la peur des classes dominantes, à l'anarchie régnante, à la lâcheté d'une majorité effrayée par les progrès du parti socialiste. Mais tout cela est accidentel et ne saurait influencer considérablement notre tactique.

Il y a un autre cas de réformes possibles.

On suppose qu'un législateur puissant, un roi, un dictateur, un industriel généreux, un millionnaire idéaliste se convertit au socialisme, est décidé à sacrifier ses intérêts à la cause du progrès social. Cette possibilité a séduit les socialistes de la première période avant la Révolution française. Elle était également le rêve des socialistes utopistes qui, effrayés de la Révolution et de ses conséquences, suppliaient les puissants du jour d'abandonner leurs privilèges et de s'occuper de la reconstruction de la société sur un nouveau modèle. Ainsi, disaient les Saint-Simon et les Fourier, on ferait l'économie d'une révolution. Les avantages de la nouvelle société se présentaient à leur esprit avec une telle netteté, ils étaient tellement convaincus de la supériorité de leurs plans de réforme sociale, qu'ils s'étonnaient ingénument que les maîtres des destinées des peuples s'obstinassent à ne pas suivre leurs projets de régénération. Les socialistes utopistes oubliaient que les privilèges corrompent tellement ceux qui en profitent que la possibilité de leur conversion *en masse* aux idées socialistes est une illusion. Ceux qui n'ont pas intérêt à croire ne croient pas. Ceux

qui n'ont pas intérêt à voir ne voient pas. Les *beati possidentes* gardent avec jalousie leurs situations acquises, cherchent à en conquérir de nouvelles et à détruire toute possibilité de résistance des classes opprimées. L'ordre devient synonyme de la conservation de ce qui est. La probabilité d'une transformation pacifique est donc nulle. Et les classes opprimées commencent à croire que cette transformation ne se fera qu'à l'aide d'une révolution sociale.

Ce principe a été introduit par Babeuf. Avec lui une nouvelle période commence dans le socialisme, la période du socialisme révolutionnaire. Depuis, l'idée de la révolution sociale se répand dans toute l'Europe et grandit à chaque révolution politique.

Il y a pourtant des pays où la révolution laisse place à quelques atténuations. En Angleterre, le prolétariat peut profiter des luttes entre l'aristocratie terrienne et la bourgeoisie industrielle pour s'emparer de quelques positions avantageuses. En France, la lutte pour le pouvoir forcera le parti radical à introduire dans son programme des revendications socialistes. Avec l'arrivée au pouvoir des éléments d'un radicalisme accentué, le parti socialiste gagnera un terrain de plus en plus solide pour son action (1). Enfin une propagande énergique des idées socialistes sur une base scientifique forcera les éléments les plus développés, les intellectuels de la bourgeoisie à passer dans le camp des adversaires sincères et convaincus des classes dominantes.

Mais tout cela ne fera que préparer la bataille décisive. Au moment où la classe ouvrière suffisamment organisée et consciente réclamera l'abolition de la propriété-monopole, toutes les classes qui vivent du travail des autres cesseront de se combattre et feront un bloc pour s'opposer, au nom de leurs intérêts communs, au socialisme révolutionnaire. Le nombre des intellectuels-transfuges des classes dominantes sera trop insignifiant pour compenser cette résistance. La lutte des classes sera d'autant plus violente que l'évolution économique sera plus avancée, que les classes dominantes profiteront d'une situation plus avantageuse et que leur conscience de classe se trouvera plus développée.

XII

Il y a d'autres conditions qui préparent l'avènement de la société socialiste. C'est l'organisation des forces socialistes, l'unité de son action, d'une part, et la désorganisation, la démoralisation des forces ennemies, de l'autre. En outre, tout ce qui fait ressortir la netteté,

(1) Cela a paru en 1885.

l'élévation et la beauté de l'idéal socialiste, prépare son triomphe définitif. Tout ce qui représente les socialistes comme de véritables défenseurs du progrès, ses plus énergiques et plus sincères amis, prépare également la victoire du socialisme. Enfin, tout ce qui démontre l'impuissance des dirigeants actuels à assurer le bien-être et la sécurité des individus favorise la cause socialiste (1).

Mais la lutte pour ces conditions élémentaires et préparatoires de la victoire socialiste ne doit pas faire négliger la propagande directe des idées. Une partie de nos forces doit toujours être engagée dans une action d'un caractère purement et directement socialiste. Il n'y a pas de combinaisons politiques qui permettraient au parti socialiste de ne pas déployer son drapeau, de renier, même temporairement et provisoirement, ses principes. Tout plan d'action qui exclura la propagande socialiste est un élément de démoralisation et nous éloigne de notre idéal. Le parti socialiste peut avoir ses moments de victoire et de défaite, peut être affaibli par des persécutions ou des scissions intérieures ou renforcé par des éléments nouveaux venus à lui grâce aux événements et combinaisons fortuits, partout et toujours il doit tenir haut et ferme son drapeau, ne doit jamais renoncer à la clarté, netteté et honnêteté de ses revendications définitives. Toute notre action doit être conforme à notre programme, doit en découler ou au moins ne pas lui être contraire. La fidélité au programme sera notre appui aux moments difficiles, nous servira de frein dans les périodes du succès partiel.

XIII

La société socialiste est le régime du travail de tous pour le bien de tous. Quelle est la classe qui, en première ligne, combattra pour elle, assurera son triomphe ? Evidemment ceux qui, déjà dans la société actuelle, vivent de leur travail. C'est donc la classe ouvrière qui formera la base de la société future fondée sur le principe du travail.

La formation du prolétariat libre a provoqué les premiers systèmes socialistes. Les révolutions politiques ont donné naissance au socialisme révolutionnaire. Le régime capitaliste du dix-neuvième siècle a eu pour corollaire l'organisation de la classe ouvrière. Des organisations locales elle a passé à une organisation internationale. Toute une littérature traite la question ouvrière. Les doctrines économiques dominantes ont été passées au crible de la critique. Le socialisme moderne

(1) Paru en 1885.

est né de l'analyse des relations sociales, déterminées par la relation du travail et du capital. Son but est la révolution sociale par la classe ouvrière organisée nationalement et internationalement. Le prolétariat est devenu le pivot de cette organisation. L'Internationale a été la première tentative d'une vaste organisation des prolétaires de tous les pays qui a proclamé le principe de l'émancipation des ouvriers par les ouvriers eux-mêmes. L'Internationale a succombé. Mais le programme socialiste reste dans tous les pays civilisés, avec ses bases essentielles et identiques, le point de ralliement des classes ouvrières de tous les pays.

Le plan de l'action socialiste est simple et défini. Il faut organiser le prolétariat en parti de classe, développer sa conscience socialiste. Les autres classes sociales (paysans, petite bourgeoisie, les intellectuels) ne peuvent en tant que classes s'identifier avec le prolétariat et toutes ses revendications, mais leurs intérêts immédiats les poussent souvent dans les rangs du prolétariat. Quant à la classe des capitalistes et des grands propriétaires, il n'y a aucune possibilité de compromis avec elle. On ne pactise pas avec l'ennemi. C'est la révolution sociale, nous l'avons déjà dit, qui délivrera la société de sa domination parasitaire. Tous les programmes *minima* doivent être subordonnés à ce moment suprême de la lutte sociale.

Quant aux partis politiques qui défendent des revendications socialistes sans en accepter le programme et le but définitif, le devoir du parti socialiste est de ne pas les combattre — provisoirement. Mais le parti socialiste formule ces revendications *en son propre nom* et les défend à l'aide de ses propres représentants.

XIV

Pierre Lavroff était un partisan absolu de l'unité socialiste la plus complète (1). Les socialistes doivent toujours se rappeler qu'ils ont à combattre un ennemi redoutable ayant à sa disposition les forces énormes de l'État organisé ; qu'ils ont à se soumettre aux conditions nécessaires de toute guerre, et que la condition principale de celle-ci consiste dans la soumission à un plan unique, dans la discipline, dans l'unité de l'action. Les divisions politiques ont souvent pour cause les rivalités et les ambitions personnelles. Il faut les supprimer dans l'intérêt supérieur de notre cause. Une organisation centraliste s'impose

(1) Il en a donné lui-même un exemple. Lorsque le parti terroriste de la « Volonté du peuple » a su combattre glorieusement le despotisme russe, il a consenti à se mettre dans ses rangs, tout en étant en désaccord sur bien des points avec cette célèbre organisation révolutionnaire.

souvent, ayant plus de chances de victoire qu'une organisation fédéraliste, surtout dans les pays où l'action légale rencontre de sérieuses difficultés.

XV

On croit généralement que les paysans sont inaccessibles à la propagande socialiste. Pierre Lavroff le conteste. Il invoque l'Angleterre où les ouvriers paysans peuvent être assimilés aux ouvriers industriels. Il constate le succès de la propagande socialiste dans les provinces agricoles de l'Italie. Mais, même dans les pays où les paysans, en tant que classe, sont réactionnaires, il est nécessaire de désagréger ce bloc par une propagande habile en formant des individus et des groupes socialistes.

Les partis politiques bourgeois qui défendent des libertés élémentaires peuvent être d'une grande utilité pour le parti socialiste en favorisant son action et sa propagande. Tout en gardant jalousement son indépendance, le parti socialiste n'a pas le droit de se déclarer hostile à ces éléments démocratiques. Pierre Lavroff cite l'exemple des radicaux français. Ceux-ci sont des alliés, malgré eux, du socialisme.

L'action politique est nécessaire et utile pour le parti socialiste. Il ne peut faire triompher son idéal socialiste que par la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière. La transformation sociale est impossible sans la transformation politique qui la prépare. Le parti socialiste a non seulement un programme économique clair et défini, mais aussi un programme politique. Les partis socialistes sont même parfois obligés, en présence des défaillances des autres partis, de prendre l'initiative du combat pour les droits politiques élémentaires, qui sont absolument nécessaires à l'action socialiste. D'autant plus que toute lutte contre le pouvoir politique établi est, en même temps, une lutte contre les formes traditionnelles de la société et, par cela même, très utile au progrès. Pour se garder de la corruption des sphères parlementaires, il est nécessaire que les socialistes considèrent comme leur devoir de souligner leurs principes et les considérations qui les forcent à combattre provisoirement sur le terrain des libertés politiques.

XVI

Mais, en combattant nos adversaires par tous les moyens, ne risquons-nous pas de trahir nos principes humanitaires, notre morale socialiste, supérieure à tous les systèmes de la morale régnante? D'abord, Pierre Lavroff déclare nuisible et immoral pour notre parti

organisé tout acte de révolte individuelle et irréfléchie. Nous disons à nos adversaires : nous menons une guerre contre nos ennemis pour notre patrie, pour nos frères, pour notre foi. Notre ennemi, c'est le vieux monde avec son ordre social. Nos frères, ce sont les exploités de tous les pays. Notre patrie, c'est l'union des ouvriers socialistes grandissante. Notre foi, c'est le règne de la justice, le règne du travail... Nous déclarons loyalement que notre révolution sociale détruira de fond en comble l'ordre actuel, qu'il n'y aura pas place, dans notre régime de justice et de travail, pour les gouvernements actuels, avec leurs tribunaux et leurs administrations, leurs armées et leurs mouchards; nous supprimerons l'existence des parasites, leurs palais, leurs fêtes et leurs orgies... Nous ne suivrons pas *vos* règles de combat. Comme fondateurs du règne de justice, nous avons d'autres règles. Même un grand nombre de ceux qui sont hors de nos rangs sont nos frères *possibles* et leur vie nous est précieuse. Nous sommes les partisans de la souveraineté du travail, et toute propriété non basée sur le travail nous répugne. Voilà pourquoi nous ne prêchons pas la spoliation de la propriété.

Il y a pourtant des moyens nécessaires, qu'il est impossible d'éliminer. Ils sont hors de la morale. Ces moyens ne cessent pas d'être répugnants rien que par cela que les conditions de la lutte animale avec un adversaire sans moralité les ont rendus inévitables. Une longue évolution historique a élaboré des idées morales. Les vagues notions morales du vieux monde se sont transformées en principes de morale socialiste. L'idée de la justice domine celle-ci. Ni le meurtre, ni le vol ne sauraient être des moyens *moraux*. En proclamant ces tristes conditions d'une lutte fatale pour des moyens *moraux*, nous cesserions d'être des partisans sincères de la justice. Nous serions des hypocrites, comme vous, lorsque vous parlez de l'inviolabilité de la vie humaine, de la propriété... Voilà pourquoi la justice socialisée affirme qu'elle n'a pas besoin de la vie de tel ou tel exploiteur, de la propriété de tel ou tel parasite. Elle poursuit la révolution sociale complète, la destruction universelle et complète du vieux monde, la victoire intégrale et universelle. L'heure de la révolution sociale sonnera et toutes les richesses des exploiteurs passeront à la société. Ceux qui luttent pour l'avènement du règne du travail ne sauraient vivre du vol. Ils doivent travailler eux-mêmes en limitant leurs besoins personnels.

XVII

La morale socialiste dit au combattant socialiste : Ouvrier du règne de la justice ! tu combats les principes, non les hommes. Prêche la

vérité à tous ceux qui sont encore contre toi par erreur et par inconscience... Ils sont tes frères, exploités par tes ennemis. Les uns se réveilleront demain à ta parole, les autres seront réveillés par la révolution sociale.

Mais tous *peuvent* participer à l'union fraternelle de la société future. Et la vie de celui qui *peut* devenir ton frère doit t'être plus précieuse que la tienne. Tiens haut et ferme ton drapeau qui est celui du travail et de la justice. Ce drapeau doit rester pur. Pas une goutte de sang inutile ne doit le salir... Sans une nécessité extrême tu n'as pas le droit de risquer la pureté morale de la lutte socialiste. Un propagandiste du socialisme qui vit de son travail et donne tout son temps disponible à l'organisation socialiste révolutionnaire est le meilleur combattant contre la spoliation capitaliste, le meilleur ouvrier du règne du travail et de la justice...

Telle est la conception socialiste de Pierre Lavroff. Nous laissons ici de côté son application pour le mouvement socialiste russe auquel il a donné toutes ses forces. Toute la vie de ce grand penseur. de cet apôtre du socialisme révolutionnaire témoigne que les idées socialistes développées par lui étaient des vérités pour lui et pour plusieurs générations de socialistes russes qui ont scellé de leur sang et de leurs souffrances surhumaines leur fidélité inébranlable aux principes de la morale socialiste que je viens d'exposer — pas assez complètement, je l'avoue...

XVIII

Nous croyons pourtant avoir démontré que la théorie socialiste de Pierre Lavroff est identique dans sa méthode avec le socialisme intégral. En effet, il en remplit toutes les conditions en réunissant les quatre éléments dont j'ai parlé au début de mon article : l'intégralité du but; l'intégralité des moyens; l'intégralité des motifs; l'intégralité philosophique.

Comme *but* Pierre Lavroff réclame la transformation radicale et complète des bases économiques et sociales de notre régime, la suppression totale de la propriété privée et de l'État actuel avec toutes ses institutions. La coopération doit remplacer la concurrence. La lutte contre les forces aveugles de la nature se substitue à la lutte dégradante entre les hommes. La fraternité et la paix universelles, le développement universel dominent souverainement le nouveau monde socialiste. La dignité de l'homme, la solidarité, font loi dans les relations humaines. La justice et le travail triomphent.

Pour atteindre ce but suprême tous *les moyens* sont bons : propa-

gande socialiste, organisation des forces ouvrières, action politique, action parlementaire, action commune ou parallèle avec les partis bourgeois avancés, révolution violente. Il est interdit pourtant aux socialistes de déshonorer leur drapeau par des violences inutiles et de mener une vie des parasites.

Les *motifs* de l'action socialiste peuvent varier avec les hommes et les classes. L'homme de réflexion et de conviction scientifique considérera le socialisme comme une phase nécessaire de l'évolution historique. L'homme chez qui le motif moral prédomine verra dans le socialisme le seul moyen de réaliser la justice et la solidarité.

L'utilitaire adoptera les idées socialistes comme moyen efficace d'amener le bien du plus grand nombre.

La *philosophie* du socialisme intégral de Pierre Lavroff élimine tout point de vue exclusif et unilatéral. Le socialisme n'est pas seulement le résultat de l'évolution économique. Il est l'aboutissant de l'évolution historique comprise dans sa totalité. Le socialisme est une nécessité économique. Il est aussi une nécessité historique. Il est également une nécessité morale, une nécessité sociale, une condition *sine qua non* de la civilisation qui périrait sans lui. En un mot, tout dans l'homme et dans l'histoire aboutit nécessairement à *la coopération universelle en vue du développement universel,* qui est la définition préférée du socialisme de notre penseur. Au point de vue humain, qui est celui de Pierre Lavroff, il est difficile de le mieux définir.

Ch. Rappoport.

LES ÉLECTIONS DE PARIS

ET LE PARTI SOCIALISTE

Il était trop tôt, le mois dernier, pour parler des scrutins municipaux parisiens des 6 et 13 mai. L'émotion produite par l'ensemble des résultats était encore trop vive, les tentatives d'explication qu'on aurait pu faire eussent été confuses et vaines. Ce n'est qu'à distance et par une vue d'ensemble qu'on peut saisir la direction moyenne des événements importants et des idées, les dégager avec quelque chance d'exactitude du fourmillement inextricable au milieu duquel ils surgissent.

Dans les pages qui vont suivre, nous nous proposons de passer rapidement en revue quelques-uns des faits saillants qui ont marqué, selon nous, les élections municipales parisiennes avec les explications qu'on a tenté d'en donner ; de rechercher si d'autres que celles qu'on a indiquées ne rendraient pas mieux compte des faits et tirer la leçon de choses qui nous paraitra ressortir de notre examen.

*
* *

Et d'abord, mettons-nous d'accord sur les constatations réelles qu'on a pu faire, sur les constations matérielles de ce scrutin.

Le résultat du premier tour, à Paris, provoqua un mouvement de stupeur générale que les journaux socialistes ne dissimulèrent point, malgré les atténuations qu'on apporte d'ordinaire à convenir de la réalité d'un événement qui déroute toutes les prévisions formulées. Car les uns et les autres, là-dessus il n'y a pas de doute, avions manqué totalement de perspicacité, au cours de la période électorale. Un vent de réaction soufflait sur Paris, se déchainait sur la capitale en tempête et nous ne l'avions pas senti. Nul n'avait eu le pressentiment,

même obscur, de la débâcle que révéla la journée du 6 mai. La coalition réactionnaire, elle-même, malgré l'entrain avec lequel elle avait préparé la lutte et organisé son action, ne s'attendait pas à un résultat aussi décisif. Les espérances furent dépassées au delà de ce que les plus audacieux d'entre eux eussent pu concevoir. La stupeur devait donc être grande parmi nous. Elle le fut. Il y eut peut-être moins de surprise le soir du 13, bien que le vote de ce jour-là contienne, comme nous le verrons plus loin, l'enseignement le plus important à dégager de l'élection générale. Le scrutin du 6 mai avait stupéfié, par l'imprévu du coup qui venait d'être porté à la République, aux idées de liberté et de progrès inséparables du mouvement socialiste. Le scrutin du 13 n'était que la confirmation de l'état de choses constaté le dimanche précédent. Il venait consolider des résultats acquis, parapher en quelque sorte le triomphe définitif du nationalisme parisien.

Telle fut la constatation d'ensemble que les journaux socialistes furent unanimes à faire.

Par contre, les résultats obtenus les mêmes jours en province vinrent réconforter ceux que consternait le vote parisien. Partout le parti socialiste et le parti républicain avaient gagné des sièges. Les nôtres avaient conquis nombre de municipalités importantes et s'étaient fortifiés sur les points qu'ils occupaient déjà. Dans les villes où le socialisme pouvait légitimement prétendre à la majorité, il avait vaincu, soit livré à ses propres forces, soit avec l'aide du parti républicain avancé, quand le nationalisme menaçait de passer à travers les deux partis en lutte. En retour, là où le parti républicain était menacé par la réaction, les socialistes avaient fait bloc contre l'ennemi commun. En somme, le parti socialiste avait gagné sur le parti républicain des sièges que celui-ci avait récupérés sur la coalition réactionnaire. Au total, la réaction sortait affaiblie de la lutte, la République fortifiée, le socialisme grandi. A Paris seulement, le scrutin avait donné des résultats différents.

On en convint à la première heure. Mais cette heure, toujours un peu trouble, passée, on chercha à se rendre mieux compte de la situation, à établir le bilan des événements et des causes qui les avaient préparés. Et comme toujours, on ne résista pas assez à la tentation d'atténuer la force du coup. Il en coûtait à nos amis d'avouer la puissance du mouvement militariste et clérical qui sévissait. On se mit donc à faire des recherches dans les scrutins précédents, à compulser les chiffres et les statistiques, et l'on fut amené, de la meilleure foi du monde, à penser qu'après tout, si le parti républicain sortait singulièment diminué de l'élection parisienne, le parti socialiste n'avait pas perdu de voix. La perte des sièges emportés par les nationalistes avaient été compensée par ailleurs. Bref, le parti socialiste sortait indemne de la bataille. Puis,

comme on ratiocine beaucoup chez nous et que l'on dispose de théories spécieuses, d'apparence scientifique irréprochable, dont on peut se servir en toute occasion pour justifier les événements les plus contradictoires, on tira la conclusion générale suivante de l'élection :

Les modérés et les radicaux ont été écrasés au récent scrutin. C'est que ce sont là des partis intermédiaires et provisoires, correspondant aux classes qui en sont le support et qui, elles aussi, sont appelées à disparaître dans un délai plus ou moins rapproché avec les partis poliques qui les représentent. La petite bourgeoisie, la boutique parisienne est prise entre la concentration capitaliste et les coopératives, comme le parti radical entre la réaction et le socialisme. Il est dans la force des choses que les partis intermédiaires se désagrègent, pour ne laisser place qu'aux deux grands partis qui s'opposent naturellement : celui de la Révolution sociale et celui de la Contre-Révolution. Le parti de la Révolution n'est pas encore assez puissant, sa force d'attraction n'est pas encore assez grande pour englober tout de suite les éléments qui se détachent du parti radical et du parti républicain. Nombre de ces éléments, le petit commerce, par exemple, dont l'esprit timide et borné, déformé par la nature des préoccupations économiques mesquines qui l'assaillent, ne peut s'élever à la conception du socialisme, sont allés grossir les rangs du nationalisme. — Le petit commerce, et à Paris il est légion — a été presque unanime à voter contre la Répubiique et le socialisme. Par contre, dans les centres ouvriers, dans les quartiers où les prolétaires proprement dits sont en majorité, nos candidats ont été élus. Aux élections de Paris, ville boutiquière et de petite industrie par excellence, le nationalisme s'est trouvé en présence d'une masse électorale plastique, toute prête à subir son influence, et il ne faut pas s'étonner outre mesure qu'il l'ait amenée à se solidariser avec lui. Le socialisme ne doit donc compter que sur la classe prolétarienne qui vient de se révéler, une fois de plus, comme la classe révolutionnaire par excellence. Continuons donc nos efforts en vue de son organisation. Redoublons d'initiative et de ténacité pour accroître le chiffre des syndiqués, fondons des coopératives dont l'extension nécessaire servira de point d'appui au socialisme contre l'esprit réactionnaire et mercantile de la boutique et de la petite industrie. En attendant, constatons que le parti socialiste sort grandi de la lutte, puisqu'il a gagné des voix au lieu d'en perdre et qu'il va se trouver, du fait du scrutin de mai, l'axe de la politique républicaine au Conseil municipal de Paris.

Telle est fidèlement résumée, j'ose le croire, la façon dont nos amis, à la *Petite République* et dans les groupes, envisageaient la situation respective des partis, quelques jours après les élections et l'explication économique qu'ils en fournissaient. Ajoutons, pour être complet, que dans quelques journaux appartenant aux organisations du

Parti ouvrier français et des blanquistes, soutenant une thèse identique à celle que nous venons d'exposer, on s'attachait, de plus, à faire ressortir que les candidats révolutionnaires, adversaires irréductibles du cabinet, auraient rencontré un effort de résistance moindre dans le corps électoral, et qu'ils auraient été réélus plus facilement que les autres. Sauf cette nuance, à laquelle nous attachons un certain intérêt, les explications de ceux-ci ne différaient pas sensiblement de celles de la *Petite République*. Surtout, personne, sauf peut-être dans la *Lanterne* le citoyen Briand, ne songea à se demander si le parti socialiste n'avait pas une part de responsabilité grande dans le résultat, proclamé d'abord désastreux, du scrutin municipal, atténué ensuite au point d'être envisagé comme une demi-victoire.

*
* *

Qu'ont de fondé les explications que nous venons de dire ?

Nous ne pensons pas comme nos amis de la *Petite République* que les élections de Paris puissent se ramener aux catégories sociales qu'ils font intervenir, ni surtout qu'il soit dans l'ordre des choses que désormais le suffrage universel ait à fixer exclusivement son choix entre les réactionnaires et les socialistes. Loin de simplifier la lutte politique comme se simplifierait, pensent-ils, la lutte économique, l'entrée en ligne du nationalisme comme parti de majorité à Paris la complique au contraire.

S'il était, en effet, dans l'ordre de l'évolution des partis sociaux en France, que le parti radical — ou même simplement le parti républicain — doive se désagréger graduellement pour ne plus laisser aux prises que socialistes et réactionnaires, nous aurions vu se produire le même phénomène en province.

Or, c'est le contraire qu'on a vu. Alléguera-t-on la constitution économique particulière à Paris et très différente de celle de la province ? Pour différente que soit de celle de la province la répartition des catégories sociales qui, dans la capitale, aurait donné lieu à la classification nouvelle des partis, révélée par les élections municipales, on ne saurait admettre qu'il y ait, entre Paris et le reste de la France une contradiction de rapports sociaux telle, qu'elle ait nécessairement pour conséquence de bouleverser la situation des partis ici, de la consolider là, et de déterminer ailleurs un mouvement radicalement opposé dans sa direction et ses tendances générales à celui de Paris. La disparition des partis intermédiaires et provisoires correspondant à des classes sociales en voie de régression économique, dont ils sont la représentation politique, marque, dans la théorie plus haut exposée, un degré

d'évolution économique supérieur. Or, si Paris, à certains égards, est en avance sur beaucoup de villes de France, par contre, il n'a pas atteint le degré de concentration capitaliste observé dans nombre de centres ouvriers de province, où les partis réactionnaires ont été refoulés, ici, au profit des socialistes, là au profit des diverses nuances de l'opinion républicaine. En tenant pour vrai que l'influence du parti socialiste n'a pas été atteinte à Paris (ce que je conteste pour ma part), il faut convenir au moins qu'elle est restée stationnaire tandis qu'en province elle s'étendait, sans que diminuât pour cela l'importance des fractions de l'opinion républicaine et que s'accrût la puissance des partis réactionnaires. Quelle serait donc la prétendue loi d'évolution dont l'action se manifesterait avec tant d'éclat à Paris, tandis qu'elle n'apparaitrait nulle part — ou presque nulle part — dans les départements, même là où la production et la concentration capitaliste ont atteint un degré d'évolution supérieur à celui auquel est parvenu la capitale ? N'en serait-il pas, de ces théories toutes faites, avec lesquelles on explique tout, comme des « lois naturelles » de l'économie politique, qui, au dire de Mercier la Rivière, pouvaient bien fonctionner à Paris, mais se détraquaient à la cour de Catherine, quand l'infortuné économiste tentait de les appliquer ?

Mais sans recourir à l'épreuve des résultats comparés de la province et de Paris, qui met en défaut l'explication fournie plus haut, il suffit de remonter à deux ans, au scrutin législatif de Paris en 1898, et de le rapprocher de celui de 1900, on se convaincra tout de suite de l'inanité des causes attribuées au scrutin dernier et de la fragilité de l'appareil scientifique du raisonnement.

Il y a deux ans, la situation économique de Paris n'était guère différente, que je sache, de ce qu'elle est aujourd'hui. Alors, comme en 1900, la mentalité du petit commerce était tout aussi bornée et fermée aux conceptions socialistes, dont l'éloignaient les mêmes préoccupations mesquines et mercantiles. Or le résultat électoral fut entièrement autre que celui de 1900. Les socialistes y firent des progrès considérables, sans que les républicains fussent débordés par la réaction.

Les motifs économiques et sociaux d'ordre général qu'on a invoqués n'expliquent donc rien. D'ailleurs comment ne voit-on pas la contradiction grossière qui réside dans l'établissement d'un parallélisme rigoureux entre la disparition des partis politiques intermédiaires et la menace d'extinction qui pèse sur les classes intermédiaires, à l'heure même où on donne à ces dernières une importance numérique que justifie leur nombre croissant ? Puisque ces classes sont encore numériquement si importantes que la saute d'opinion survenue chez elles provoque le bouleversement de la situation politique dans

la capitale, c'est qu'en fait elles ne sont pas tant que cela en voie de disparition. On nous dit bien qu'elles sont journellement aux prises avec des difficultés grandissantes provenant de la concentration capitaliste qui les étreint, mais ces assertions sont vagues et sans faits précis à l'appui. J'avoue ne pas avoir fait les recherches minutieuses que nécessiterait une étude approfondie sur la situation du commerce parisien, en mal de nationalisme patriote et clérical. Je n'ai pas de chiffres précis à opposer à ceux qui croient que la pénurie économique des classes intermédiaires parisiennes a dicté leur ralliement à l'ennemi. Toutefois, j'observe d'abord que les partisans de cette explication n'apportent aucun fait non plus. Et si je me réfère aux renseignements généraux à la portée de tout le monde, rien dans l'évolution commerciale de ces deux années ne permet de croire que les effets de la concentration capitaliste se soient fait sentir plus vivement pendant la période 1898-1900 que pendant les périodes législatives ou municipales qui ont précédé celle-là.

Et puis, quelle autre contradiction non moins grossière dans l'interprétation économique du nationalisme. On nous dit : la situation politique se simplifie, comme la situation économique. Exploiteurs et exploités, prolétaires et capitalistes sont appelés à rester seuls en présence sur le terrain politique comme sur le terrain économique. On vient de voir que sur le terrain économique l'hypothèse n'est pas vérifiée, mais passons. Alors, le capitalisme prend sa forme politique dernière — ou tout au moins nouvelle, dans le nationalisme, c'est-à-dire dans une forme indéterminée, sans caractères précis rigoureusement définis, mais dans laquelle on entrevoit sûrement le retour à des formes politiques disparues, à des dogmes religieux caducs, que le capitalisme avait dépassés ? C'est la négation même de l'interprétation économique de l'histoire, qui ne saurait aboutir, quels que soient ses autres défauts, à une aussi inconcevable absurdité que celle qui consiste à faire sortir la régression politique et religieuse d'un degré supérieur d'évolution économique.

J'ouvre ici une parenthèse pour y consigner quelques menus faits, qui vont confirmer les objections parues plus haut à l'explication économique.

On a été beaucoup frappé, après la période électorale, des sympathies que le nationalisme avait trouvées dans le petit commerce et on a inventé pour les expliquer la théorie que je viens de dire. Mais est-il aussi certain que le petit commerce ait voté en masse contre la République et le socialisme ? M. Marguery, président d'une association qui groupe les diverses chambres syndicales du commerce de l'alimentation, l'a proclamé. Il ne l'a pas prouvé et s'est targué peut-être, après coup, d'une action que les inspirateurs de l'alimentation n'ont pas

exercée. Si tous les détaillants de Paris avaient fait balle pour la réaction contre la démocratie et le socialisme, avec tous les éléments divers qui entrent dans la composition de la coalition hétéroclite qu'est le nationalisme, je suis convaincu que la défaite de la liberté, à Paris, eût été plus complète encore, car des corporations entières ont été infectées par le virus militaire et clérical. Quiconque connait un peu l'état d'esprit qui règne dans certaines professions sait que la corporation des cochers de fiacre, par exemple, est notoirement nationaliste. Nationalistes aussi sont les employés de bureau et de magasin. On ne peut pourtant pas exclure ces travailleurs du prolétariat et invoquer comme pour le petit commerce les raisons d'ordre économique et d'évolution générale profonde qui auraient jeté les détaillants dans les bras de la Patrie française. A l'égard des employés, voici un trait caractéristique à ma connaissance et qui, mieux que toutes les ratiocinations, mettra en lumière combien les mobiles économiques ont pu être négligés par les électeurs nationalistes des 6 et 13 mai derniers.

Dans ma circonscription habitent, en grand nombre, des employés de la Compagnie du gaz. Si les antagonismes d'intérêts par lesquels on veut, à toute force, situer les partis, avaient eu l'influence qu'on leur accorde, les employés devaient voter comme un seul homme pour le candidat socialiste. La concession du gaz expire, en effet, en 1905. A cette date, la ville de Paris rentre en possession du monopole concédé à une société financière et la capitale pourra recourir librement à tel mode d'exploitation qui lui paraitra préférable. En prévision de la fin du monopole, le syndicat des employés de la Compagnie monopoleuse actuelle a élaboré un projet, aux termes duquel le personnel de la Compagnie concessionnaire se substituerait à elle dans l'exploitation, désormais faite par lui, sous le contrôle de la ville de Paris et à des conditions à déterminer. Ici, l'intérêt matériel des employés dans les élections est visible et pressant. Le personnel avait tout intérêt à envoyer à l'Hôtel de Ville un adversaire du monopole financier, c'est-à-dire un socialiste. Les employés savaient que la Compagnie du gaz, au contraire, était intéressée à écarter les socialistes du Conseil municipal, pour obtenir un renouvellement de son privilège. Je sais même que les employés étaient parfaitement au courant des espérances de leur Société; qu'ils étaient renseignés par les propos échappés à un haut fonctionnaire et parvenus jusqu'à eux. Eh bien ! ils votèrent en masse pour le candidat nationaliste. Par une coïncidence singulière, il se trouve que le président de ce syndicat est le citoyen Maurice Claverie, auteur du projet d'exploitation par le personnel et qui fut publié dans la *Revue socialiste* (1). Entre le premier et le second tour de scru-

(1) Voir *Revue socialiste* du 15 janvier 1900.

tin, Claverie prit sur lui de faire placarder une affiche dans laquelle il rappelait l'intérêt majeur des employés à ne pas laisser se consommer la victoire des nationalistes, et à voter pour le candidat socialiste, adversaire du monopole du gaz. Il fut aussitôt désavoué par une nouvelle affiche, signée de nombreux employés, et son initiative courageuse, qui n'eut pas d'autre résultat que de faire croire à une manœuvre des socialistes dans les autres catégories de la population, ne déplaça pas une voix. A une réunion récente du Syndicat, la majorité lui a reproché sévèrement son intervention.

L'antagonisme des intérêts économiques n'a évidemment rien à voir dans l'attitude politique de ces employés; pas plus que dans celle des employés de magasin, de banque, ou de bureau; pas plus que dans le nationalisme irréductible des cochers de fiacre et d'autres corporations qui ont voté comme les employés du gaz pour les candidats de la réaction. Cet antagonisme n'est guère plus dominant dans l'attitude du petit commerce dont je crois au surplus qu'on a exagéré l'influence sur les résultats finaux du scrutin. Il est certain que le petit commerce, comme toutes les autres classes de la population, a suivi le courant de réaction qui sévissait partout. Mais si les mobiles économiques, qui ne sont jamais entièrement absents des perturbations politiques comme celles du mois de mai, ont pu déterminer en partie le changement d'opinion d'une catégorie sociale, il est puéril de tout lui rapporter, de vouloir faire remonter exclusivement à des causes profondes, mais obscures, un mouvement qui fit des dupes dans tous les rangs de la population parisienne.

Il y a donc, évidemment, d'autres causes plus directes, immédiates, qui influèrent sur ceux-ci et sur ceux-là à des degrés divers. Cherchons-les.

Selon nous, on doit tout d'abord interroger les moyens de propagande mis en œuvre par les partis en lutte et l'attitude respective de ces partis. Ce n'est que lorsqu'on a examiné avec soin les moyens d'action employés par les partis, leur tactique avec les idées directrices qui les inspirent, qu'on peut pousser plus loin, rechercher pourquoi telle idée a subi une défaite, quels intérêts sociaux elle menaçait et quels intérêts elle défendait.

C'est ce que nous allons faire rapidement dans les lignes qui vont suivre.

*
* *

Les moyens de propagande, d'abord. Ceux dont dispose la coalition réactionnaire sont les plus redoutables qu'un parti d'opposition ait jamais eus à Paris. Quel oubli singulier dans l'énumération des

causes qui ont pu provoquer la modification de l'opinion parisienne, que l'oubli de la conversion d'une demi-douzaine de journaux très lus à la politique réactionnaire.

Depuis trois ans, en effet, des feuilles ayant un tirage considérable, mènent une campagne enragée contre les institutions républicaines, diffament à bouche que veux-tu quiconque, dans la mêlée ténébreuse, s'efforce de projeter un peu de vérité et de clarté. Et on laisse de côté, comme un facteur négligeable, l'action de cette presse répandue tous les jours à Paris à plus de cinq cent mille exemplaires!

J'entends l'objection : la presse ne fait pas l'opinion, elle la subit; le tirage d'un journal n'est pas une cause, mais un effet. Si les journaux de la coalition des partis réactionnaire massés sous la bannière multicolore du nationalisme ont trouvé des lecteurs, c'est que ces lecteurs étaient tout disposés à suivre la politique qu'on leur offrait... L'objection contiendrait une part de vérité, si la presse enrôlée par la coalition, avant de se jeter dans la bataille, avait été une presse politique. Mais les journaux qui ont peut-être gagné le plus d'adhérents à la politique nationaliste, avaient une clientèle d'opinion très indécise. C'étaient des journaux qui, selon l'expression banale, ne « faisaient pas de politique ». C'est le *Petit Journal*, qu'on achetait pour la lecture des faits divers, des recettes de cuisine, et des drames rocambolesques qui se dévident quotidiennement, des mois durant, à son rez-de-chaussée; c'est l'*Echo de Paris*, le *Journal*, le *Gil Blas*, que lit l'indifférent qui se pique de littérature, pour les histoires croustillantes et les tableaux pornographiques dont ces feuilles tiennent la spécialité toujours fort achalandée; c'est la *Patrie* et la *Presse*, journaux du soir, rédigés en style télégraphique, dont les nouvelles sensationnelles chatouillent d'un frisson l'âme des badauds; bien informés d'ailleurs en matière de courses et de sports, auxquels s'adonnent de plus en plus une foule de gens appartenant à toutes les catégories de la population parisienne. Avant, cette masse de lecteurs formait une masse flottante, sans direction précise, un poids mort, qui constituait la force statique de tous les gouvernements, quels qu'ils fussent.

Ces journaux en entreprenant, il y a trois ans, la campagne qui a abouti à l'élection municipale parisienne, n'ont pas eu à heurter une clientèle pareille, amorphe, sans consistance, et qui ne prêta tout d'abord qu'une attention distraite aux excitations de sa feuille quotidienne. Mais les mêmes mensonges, indéfiniment répétés, tous les jours si variés, ont pénétré peu à peu l'épiderme intellectuelle de cette masse de lecteurs, et après trois ans d'une culture intensive de leur sottise, en ont fait les incohérents que l'on sait. Ce n'est pas parce qu'une transformation économique serait en voie d'élaboration à Paris, que le petit commerçant a voté pour le candidat nationaliste; c'est

parce qu'il lit le *Petit Journal* le matin, et que le soir, pour savoir ce qui s'est passé à la Chambre, il achète la *Presse,* qui dénature les faits et les idées, travestit les événements et les hommes. N'allons donc pas chercher si loin les causes profondes de sa volte-face politique, quand nous l'avons sous la main, tout près de nous. Comme le cocher de fiacre qui lit un journal le matin, et la *Patrie* ou la *Presse* le soir, sur son siège à la station ou devant la porte de son client; comme l'employé de bureau ou de magasin, qui lit l'*Écho de Paris* ou le *Journal,* le garçon coiffeur, le garçon de café, le petit commerçant, lecteurs de ces journaux sont devenus nationalistes sous l'influence lente et répétée de leurs lectures. Le facteur de la modification de la mentalité parisienne n'est pas d'ordre économique, mais d'ordre intellectuel. La propagande savamment organisée par les meneurs de la conspiration réactionnaire a porté ses fruits, voilà tout. Après cela, que le petit commerce se soit élevé contre la réglementation de l'étalage, contre la surtaxe de l'alcool, qui sans léser ses intérêts lui sont apparus, cependant, comme une atteinte portée à la souveraineté du petit patron et une tentative pour accroître sa part de contribution, il est fort possible que les mesures d'ordre fiscal et social aient exaspéré encore en lui son hostilité préconçue contre le socialisme et la République. Mais ces mesures n'ont pas été la source, l'origine, de son mécontentement. D'autant que si l'intérêt économique avait été la dominante des mobiles électoraux auxquels il a obéi, il se serait rappelé tout ce que les socialistes et les partis avancés ont fait pour alléger ses charges, le protéger contre la concurrence du grand commerce et répartir plus équitablement l'impôt en exonérant ses profits de toute taxe par l'adoption de l'impôt sur le revenu. Mais le petit commerce, dupé, berné, par les histoires de brigands que son journal lui a racontées, a subordonné précisément la défense de ses intérêts économiques au triomphe de ses opinions nationalistes, comme l'employé du gaz a délibérément sacrifié l'espoir de devenir un jour son propre patron aux lieu et place de sa compagnie, en votant pour les candidats du monopole.

En résumé, le facteur économique a pu intervenir parfois à titre d'adjuvant, mais le facteur intellectuel, les moyens de propagande dont disposait la coalition, ont exercé une action prépondérante sur les résolutions du corps électoral. La supériorité des ressources d'informations et de propagande, voilà ce qui a constitué la supériorité électorale du nationalisme et lui a assuré sa victoire.

Voyons maintenant quelle fut sa tactique, autour de quelles idées, de quels principes directeurs il s'efforça de grouper des partisans, et quelle tactique, quelles idées et quels principes, républicains et socialistes lui opposèrent.

La situation politique n'est nullement simplifiée à Paris, du fait que réaction et socialisme restent seuls en présence, parce que la disparition du parti républicain proprement dit ne s'est pas effectuée au profit du socialisme, mais du nationalisme. Au contraire, elle s'est obscurcie davantage, parce que ce n'est pas en tant que parti de la contre-révolution, de la conservation économique et des privilèges sociaux que le nationalisme s'est affirmé. Ou plutôt, s'il a pris assez nettement cette attitude rétrograde dans quelques quartiers où les bénéficiaires du privilège social sont tout puissants, presque partout ailleurs, il s'est défendu de toute arrière-pensée réactionnaire. Il s'est même proclamé hautement républicain, et l'adversaire irréductible des classes possédantes et des privilèges. Alors, à quelles idées capables d'émouvoir la population parisienne, de la passionner et de la faire courir aux urnes a-t-il eu recours?

Comme tous les mouvements démagogiques inspirés, organisés et dirigés par l'Église, le nationalisme est protéique de sa nature et difficile à saisir dans ses aspects multiformes, dans ses variations infinies, pour être ramené à quelques caractères précis et essentiels. Toutefois, quand on le suit attentivement à travers les oscillations de son programme, qui vont du royalisme le plus intransigeant jusqu'à la contrefaçon des déclamations révolutionnaires les plus violentes, il est facile de saisir un lien commun, une pensée identique qui tient réunis en un faisceau compact ces éléments hétéroclites et contradictoires.

Ainsi, tous proclament l'urgence et la gravité du péril que court la nationalité française, entre les mains de gouvernements corrompus, à la solde de l'étranger qui, depuis vingt ans, ont laissé pénétrer ce pays par les agents de corrosion et de dissolution nationales, auxquels, pour couronner l'œuvre déjà si longue de trahison et de vénalité, ils livrent l'armée, restée la dernière institution honnête, la sauvegarde suprême de notre salut.

Tous partent de cette affirmation, grossière, mais passée à l'état d'axiome indiscutable — que la troisième République est, depuis vingt ans, un régime de hontes et d'argent; que les républicains au pouvoir ont renié nos aspirations et nos tendances nationales les plus sacrées, opprimé la conscience française, livré toutes les fonctions aux affidés de l'étranger, fait une guerre implacable aux Français dépouillés et ruinés; institué la guerre civile au cœur de ce pays. Effacer les traces de ce régime de concussions et de trahisons, en chassant les hommes qui l'ont installé et exploité, revenir aux traditions patriotiques des gouvernements honnêtes, défendre l'armée contre les attentats des ministres et des hommes politiques qui la désorganisent avec la conscience réfléchie de leur scélératesse; pour cela appeler à s'unir dans

une commune défense de la patrie tous les « bons » Français, d'où qu'ils viennent, quelles que soient leurs préférences politiques et leur situation sociale, tel est le but qui découle logiquement des prémisses posées plus haut et qui sont acceptées, je le répète, comme des faits authentiques, sur lesquels la discussion est oiseuse et inutile, sinon pour déceler chez le contradicteur le mobile de vénalité qui peut seul le porter à douter de vérités si bien acquises.

Dans ce cadre vaste et savamment construit, toutes les nuances politiques, toutes les catégories sociales, tous les intérêts sociaux peuvent se mouvoir et évoluer à l'aise. Le républicain ne saurait se formaliser qu'on lui propose de nettoyer les écuries d'Augias qu'est devenue la République. Ce n'est pas attenter à la République, que vouloir un gouvernement honnête. Les prolétaires dispersés et isolés, sans lien politique entre eux, qui n'ont pas encore appris à sentir avec la perspicacité instinctive de leur conscience de classe, ne sauraient considérer comme leurs ennemis les hommes qui poursuivent de leurs malédictions légitimes les manieurs d'argent et la religion du veau d'or par eux installée dans la France, mise en coupe réglée et affamée par l'agiotage et la spéculation. Le petit bourgeois qui se rend compte du rôle de guillotiné par persuasion économique que lui font jouer les dirigeants politiques qu'il a nommés, tressaille d'espérance à la pensée de voir enfin ramenés sous le niveau inflexible de l'égalité devant la loi ceux qui ont échappé jusqu'ici aux représailles des « justes » lois. Enfin, tous sont soucieux de l'avenir de la patrie, de la grandeur et de la prospérité de la France, déjà si gravement compromises par la politique misérable des gouvernants, à qui s'étend aujourd'hui l'épithète injurieuse de « sans patrie », réservée tout d'abord aux seuls socialistes. Ils croient sincèrement que notre force militaire est volontairement désorganisée par les agents de l'étranger que sont les hommes de la troisième République. Et devant l'imminence du péril qui nous étreint, devant la perspective de nous éveiller, peut-être demain, la frontière envahie, la France garottée et impuissante, républicains, radicaux, prolétaires, employés, commerçants, gens de toute opinion flottante et de toute catégorie sociale, s'enrôlent sous la bannière du nationalisme, s'attellent allègres et joyeux à l'œuvre d'épuration et de régénération, défendent l'armée et le pays, sans demander à leurs voisins de combat qui ils sont, quelles sont leurs préférences personnelles, quelle forme de gouvernement leur est plus chère. A bas les vendus! A bas les détracteurs de la patrie! A bas les juifs, race étrangère qui exploite la mère-patrie! A bas tout! Vive le chaos!

Au total, trois idées directrices ont servi de plate-forme au parti nationaliste : 1° l'idée de patrie qui se confond avec la haine de l'étranger. Sont des étrangers proprement dits : les juifs, les protes-

tants, les francs-maçons et tous ceux qui n'adhèrent pas à la Patrie française, réputés vendus à l'étranger, quelle que soit la pureté de leur origine française ;

2° Le culte de l'armée, institué pour donner un centre de ralliement aux forces vives de la nation, leur permettre de se ressaisir, afin de faire face aux éventualités redoutables de demain en mettant nos institutions militaires à l'abri des attentats des sans-patrie ;

3° Guerre à mort aux hommes d'État ou politiques républicains, à quelque nuance qu'ils appartiennent, qu'ils soient modérés, radicaux ou socialistes, dès l'instant où ils ne sont ni des « patriotes », ni des défenseurs de l'armée ; à quiconque refuse de communier dans l'idée de la patrie et de son armée qui est son palladium, parce que ceux-là sont des ambitieux sans conviction comme sans honnêteté, ils sont des vendus et des traitres, des concussionnaires et des « panamistes ».

Ces trois idées, ou, si l'on préfère, ces trois armes de combat ont été forgées lentement, élaborées au jour le jour, au cours des années qui ont précédé et suivi le procès de Rennes, par une presse dont le tirage énorme devait nécessairement faire beaucoup de victimes parmi des lecteurs crédules, peu préparés à discerner le plan systématique d'embauchage clérical, militariste et réactionnaire préparé.

Qu'ont fait les républicains et les socialistes pour déjouer cette campagne, pour se défendre contre le flot grossissant de crédules soupçonneux qui se rangeaient dans le nationalisme par peur de l'étranger, par la révolte de leurs consciences trompées auxquelles on présentait comme des misérables quiconque ne fait pas chorus avec M. Coppée, M. Drumont ou M. Rochefort ?

*
* *

Je n'ai pas à examiner ici la conduite du parti républicain. Si j'en parle, c'est qu'elle offre des points singuliers de ressemblance avec celle des socialistes. Tandis, en effet, qu'une poignée des siens s'efforçait de faire prévaloir, avec la justice et la vérité, la notion logique et exacte de l'idée de patrie et des institutions militaires, tandis que les hommes de cœur et de devoir, comprenant un peu tard le mal fait à ce pays par la substitution du culte grossier de la patrie à celui des idées morales et par l'incarnation de la puissance française dans la force de son armée, essayaient de renouer la chaîne des traditions révolutionnaires et libérales, l'ensemble du parti, hésitant, les laissait calomnier et diffamer par la meute hurlante des folliculaires de la congrégation ; il prodiguait des avances à l'armée, il jurait de son respect pour les chefs, blâmait la rudesse des coups portés aux ennemis de la République, et par son attitude misérable et lâche, hésitante et trouble,

que la conspiration exploitait auprès des fanatiques, il donnait raison à tous les griefs formulés contre lui.

Dans le parti socialiste, mêmes divergences. Au cours de l'affaire Dreyfus, quand le plan d'invasion cléricale et césarienne eut pris corps, les directeurs des organisations existantes se coupèrent soudain en deux. Tandis que les uns, clairvoyants du danger des légendes qui affolaient l'opinion, voulaient l'éclairer, réagir contre le flot des mensonges, poursuivre la vérité, d'autres, qui jusque-là avaient blâmé la tiédeur des premiers, revinrent sur leur opinion du début et ne voulurent plus entendre parler d'un débat qui passionnait à tel point l'opinion, qu'il devenait le centre de toutes les préoccupations, l'axe de toute la politique. Vaines fantasmagories que tout cela, dirent-ils. L'action des socialistes contre les juges et les généraux qui ont préparé le martyre de Dreyfus est une déviation de la véritable action socialiste, un acte de sentimentalité bourgeoise, un accroc à nos principes qui ne distinguent pas entre les fractions de la classe ennemie aux prises. Une fois de plus, en 1899-1900, comme en 1888-89, la Révolution intransigeante c'était l'abstention, la neutralité. A peine, si pour racheter cette désertion de la lutte, à l'heure où se formaient, en bataillons serrés et compacts, les troupes que nous devions ensuite rencontrer en face de nous, ils se répandaient contre les grands chefs en invectives générales et sans force, parce que sans but précis, sans fait défini, de nature à convaincre l'opinion, à l'arrêter dans sa marche vers le militarisme. Et ces invectives de parade, où la violence des termes remplaçait les griefs de fait absents, qu'accompagnaient d'ordinaire des déclamations d'un internationalisme exagéré, avec des phrases équivoques, pleines de réserves et de sous-entendus sur les mobiles suspects de ceux qui s'étaient jetés dans la mêlée, servaient aux nationalistes. Pour convaincre les badauds que c'étaient la France et l'armée que les sans-patrie poursuivaient de leur haine, ils découpaient ces violences et ces exagérations. Puis, pour déconsidérer le parti socialiste, ils affichaient bien haut une admiration respectueuse pour ces hommes mêmes qui n'avaient pas voulu tremper dans la conjuration juive et ne s'étaient pas laissé domestiquer par le grand syndicat — le syndicat de corruption dont eux n'étaient pas, mais dont nous étions!

La question aurait dû être vidée devant le Congrès. L'immense majorité du parti était avec nous. Par un esprit de considération excessif, nos amis préférèrent ne pas ouvrir un débat qui menaçait d'être irritant. On s'en tint à des ordres du jour équivoques et imprécis, qui ne pouvaient manquer de peser d'un poids lourd sur l'attitude du parti socialiste aux élections du mois de mai dernier.

La période électorale s'ouvrit, en effet, sans que l'unité à laquelle on avait tout sacrifié fût faite, dans l'impossibilité de combiner une

vaste action d'ensemble, parce qu'on était divisé sur tout. Je parle bien entendu de Paris, centre des diverses organisations où résident les chefs, où le contact des personnes aiguise les divergences de vues qui se répercutent immédiatement intensifiées et accrues dans les groupes, de la capitale. En province, ces divergences sont de beaucoup atténuées, et les mêmes divisions n'existent pas. Chez les uns et les autres, d'ailleurs, régnait une confiance absolue dans le résultat final. C'est la seule chose que nous eussions de commun, avec aussi la méconnaissance, égale chez tous, de l'empire des principes formulés par le nationalisme, auxquels nous n'opposions que des formules théoriques, étrangères aux préoccupations de la majorité du public.

Notre programme était muet, en effet, sur la question nationale. A la notion absurde de patrie, telle que les nationalistes la propagent, les socialistes de toute nuance opposaient l'internationalisme vague, du libéralisme économique, tel que le bégayaient, avant la Révolution les physiocrates. On se proclame internationaliste, en donnant à ce mot toutes les significations, puisque ceux qui nient l'idée de patrie, tels les anarchistes, se réclament, sans soulever de protestations, de « l'internationalisme ». Je ne sache pas de lacune plus regrettable dans le socialisme français que celle-là. On aurait dû fixer le sens concret du mot « international », afin de prévenir les confusions aussi bien chez nous que chez nos adversaires. Jusque-là, ceux-ci sont fondés jusqu'à un certain point à contester que l'idée de patrie soit contenue dans l'idée internationale, que ces deux idées soient contradictoires et irréductibles, quand on entend les interprétations étranges qu'en donnent certains. Et combien d'autres points dont les socialistes se sont désintéressés.

Donc, programme insuffisant, méconnaissance des préoccupations à l'ordre du jour de l'opinion, il y avait là, déjà, de quoi provoquer plus d'une déception. Ce n'est pas tout : on alla au scrutin dans l'ordre dispersé et avec des attitudes absolument opposées. Quelques candidats firent chorus avec le nationalisme, luttant de violence avec lui contre les hommes de la troisième République, criant plus fort qu'eux à l'apostasie des républicains, à la corruption et à la vénalité de leurs voisins politiques immédiats, qu'ils fussent des républicains modérés, des républicains avancés, voire même des socialistes. Car il y eut grand nombre de socialistes en concurrence. Et comme bien on pense, là où plusieurs candidats du parti étaient en ligne, c'est surtout entre frères ennemis que le duel se livrait. Le bel effet de cette propagande, si peu différente de celle des nationalistes, que là où les candidats faisaient défaut, les nationalistes pouvaient invoquer certaines déclarations et certains anathèmes contre ceux qu'on traitait de « ministériels », c'est-à-dire de vendus et de traitres, fut de masser en bloc tous les mé-

contents sur le nationalisme au premier tour. Et ceux qui n'allèrent pas du premier coup au nationalisme le 6 mai y allèrent le 13.

Cette politique détestable, qui consiste à suivre les courants démagogiques au lieu de leur faire front, de les remonter, dût-on être submergé en brisant un peu de leur force, nous l'avons connue en 1888-89, à l'époque du boulangisme. Elle consistait, alors comme aujourd'hui, à railler les efforts de ceux qui n'hésitèrent point à mettre leur main dans celles des radicaux, pour résister au torrent qui menaçait d'engloutir, par une organisation moins forte que celle qui a préparé le scrutin du mois de mai dernier, le socialisme avec la République et la liberté. On plaçait alors Jules Ferry et Boulanger dans le même sac, on renvoyait dos à dos Allemane et Floquet, Joffrin était un traître pour avoir pris part à la lutte dont il devait mourir — ceux-là seuls étaient des purs, des révolutionnaires et des socialistes, qui continuaient imperturbables leur critique des rapports économiques dans la société capitaliste, collaboraient à l'œuvre de dénigrement du personnel républicain exploité par le boulangisme, exacerbaient le mécontentement et ralliaient 15,000 voix autour d'une candidature qu'on a su depuis secrètement inspirée par l'entourage du brav' général, à qui allaient tous les mécontents et les exaspérés qu'on avait faits.

On a revu cette politique, au scrutin de ballottage de mai, s'affirmer une fois de plus : presque partout où les prétendus intransigeants se présentaient, leurs voix, au second tour, firent l'appoint de la majorité nationaliste. Je ne suspecte pas leurs intentions, mais cette constatation matérielle doit être relevée, parce qu'elle montre que ce n'est pas en vain qu'on se mêle à la démagogie, et qu'on affiche une sorte d'indifférence hautaine en matière de forme politique, quand c'est surtout la forme politique qui est en jeu.

Que dire, maintenant, de la remarque faite par quelques socialistes, que ce sont surtout ceux qui n'ont pactisé avec aucun parti bourgeois (lisez : ceux qui ont voué Millerand, Jaurès et Cie à l'exécration publique) qui ont été le plus facilement élus. Il suffit de consulter les chiffres du scrutin pour s'assurer du contraire : Brousse, Labusquière, Veber, etc., furent élus au premier tour de scrutin sans grande difficulté, malgré l'acharnement avec lequel leurs candidatures furent combattues. Qu'on compare le chiffre de voix obtenues par eux, on se convaincra que, partout, ils sont en progrès sur les scrutins précédents. Est-ce à dire qu'on doive voir là le signe d'un pas considérable accompli par le parti socialiste ! Je ne le pense point. Il faut avoir le courage de le dire : c'est au loyalisme républicain des partis intermédiaires que nos élus doivent, sur beaucoup de points, leur victoire, les plus révolutionnaires de forme comme les plus modérés de fond. Devant le péril nationaliste, dans beaucoup de circonscriptions

on n'a pas mis de candidats en concurrence avec les nôtres. Mais il serait puéril de croire que toutes les voix comptées à des candidats socialistes soient exclusivement socialistes.

Et c'est pourquoi, quand je vois : d'une part, qu'il y a lieu de soustraire du total des suffrages les voix des loyalistes républicains qui ont mieux aimé voter pour un socialiste, si révolutionnaire fût-il, que laisser passer un nationaliste ; de l'autre, que la propagande socialiste du premier tour de scrutin fut telle, dans quelques quartiers, qu'elle eut pour conséquence de faire l'appoint nécessaire au candidat nationaliste au second tour, je ne puis voir une demi-victoire dans les élections. Je sens que nous avons notre part de responsabilité dans l'écrasement du parti républicain, partant dans le recul des idées morales dont ce parti est le représentant et dont la conservation est indispensable au développement du socialisme. En un mot, le scrutin de mai m'apparaît comme un avertissement sérieux donné au parti socialiste.

Cet avertissement sera-t-il entendu ? Je le souhaite.

En tout cas, nous n'avons pas lieu de nous réjouir.

Surtout, gardons-nous de faire porter à faux les coups de notre ressentiment, d'accuser telle ou telle partie de la population parisienne des causes de notre échec, quand nous y avons contribué si grandement nous-mêmes, par notre imprévoyance, notre défaut d'organisation, les lacunes de notre programme et, surtout, nos rivalités intestines, que notre ennemi commun a exploitées.

Le scrutin de mai fut bel et bien une victoire réactionnaire, savamment préparée, brillamment conduite et peu ou mal disputée par ceux qui avaient la garde, à Paris, des intérêts de la République et de la civilisation, confondus avec ceux du socialisme.

Gustave Rouanet.

La Propagande des Syndicats Allemands

Le mouvement syndical a pris en Allemagne, dans ces dernières années, un large essor. Le nombre des ouvriers syndiqués qui était, en 1891, de 288,000, s'élevait, en 1898, à 508,000, et dépasse aujourd'hui 525,000. Cet essor s'explique en partie par l'état de grande activité économique dans lequel se trouve l'Allemagne depuis 1894, en partie par l'activité de la propagande. Nous nous proposons de rechercher, par l'étude des feuilles de propagande des syndicats, quels sont les éléments de cette propagande, de déterminer les idées et les arguments dont elle se compose, et de montrer sous quelle forme sont présentés ces idées et ces arguments.

*
* *

On commence par faire le tableau de la situation présente de la classe ouvrière, des maux dont elle souffre, et des contradictions sociales auxquelles ils sont liés.

C'est d'abord de la durée excessive du travail que l'on parle, et des conditions d'insalubrité dans lesquelles il s'effectue. « Des millions d'ouvriers et d'ouvrières, lisons-nous dans une feuille volante écrite pour le 1er Mai, languissent aujourd'hui, assujettis à un travail sans fin, dans des salles de manufactures à l'atmosphère étouffante, chargée de poussière, dans les ateliers de la petite industrie, dans des bureaux remplis de mauvais air, dans les enfers pestilentiels de l'industrie à domicile. Pour ces millions d'êtres humains, le soleil bienfaisant du printemps ne rit pas; il ne leur est pas donné de respirer l'air doux et aromatique du printemps, de recevoir en eux, du souffle chaud et régénérateur du printemps, comme une vie nouvelle. Comme le peuple travailleur aimerait, avant le commencement et après la fin du travail, à se mouvoir dans la libre nature et à amasser ainsi des énergies pour la tâche prochaine! Enchaîné au travail, il ne lui reste pas une heure pour un pareil repos. A peine le jour commence-t-il à poindre, qu'il faut déjà courir au travail, pour ne rentrer chez soi que tard dans la soirée, harassé, ne vivant que d'une pensée, celle de gagner sa couche, sa dure couche, afin d'être en état de supporter les fatigues du lende-

main. Les quelques heures du dimanche, qui sont exemptes de toute corvée salariée, doivent être employées à des travaux domestiques. Ainsi en va-t-il tous les jours, tous les ans. Quelles sont les suites d'un pareil régime? Des maladies de langueur chez des ouvriers, des ouvrières toutes jeunes encore, et souvent l'incapacité de travailler.

« Un cheval n'est pas assujetti au travail pendant plus de huit heures ; on exige de l'homme un travail de douze à dix-huit heures par jour. Bien plus, chez les meuniers on travaille souvent, d'une manière consécutive, de trente-six à quarante heures. Quiconque tient pour juste pareille chose ne peut être que bête ou méchant. Il n'y a pas de milieu » (1).

Après avoir mis en lumière la durée excessive de la journée de travail, le surmenage des ouvriers qui ont un emploi, on parle de ceux qui ne peuvent trouver de travail, et des progrès du chômage. « Les rapides progrès du machinisme, expose-t-on, et le développement continu de la division du travail privent d'occupation des quantités d'ouvriers toujours plus considérables. Les femmes et les enfants prennent la place des ouvriers hommes. Le nombre des sans-travail croît dans des proportions effrayantes. Des hommes bien portants, capables de travailler, sont jetés sur le pavé, errent, cherchant du travail, de lieu en lieu, sont pourchassés, comme « vagabonds », par les organes de l'ordre, et sombrent lamentablement dans la misère et dans la faim. Et pourquoi ? Parce que l'autre partie du peuple travailleur travaille trop longtemps et arrive de son côté, par cet excès de fatigue, à la ruine du corps et de l'esprit. Ainsi le peuple du travail, le peuple des prolétaires contribue à s'affaiblir lui-même, et à se maintenir dans un état de dépendance morale » (2). « Pendant que nous voyons les ouvriers occupés dans les fabriques, dans les bureaux, les comptoirs et les magasins (car la condition des travailleurs de cette dernière catégorie n'est pas meilleure que celle des ouvriers de fabrique), suer au travail douze heures par jour et plus, des milliers d'ouvriers sans occupation sont là tout autour, et demandent désespérément : Pourquoi travaillez-vous si longtemps et détruisez-vous ainsi votre santé, tandis que nous dépérissons misérablement parce que nous ne trouvons pas de travail ?

« Oui, pourquoi ? demande-t-on en vain. N'avez-vous aucun sens pour les douceurs du foyer ? N'aimeriez-vous pas de passer chaque jour quelques heures auprès de votre femme et de vos enfants ? Ne sentez-vous pas la misère de votre condition ?

(1) *Flugschriften der Generalkommission der Gewerkschaften Deutschlands. — Der achtstündige Arbeitstag.*
(2) *Ibid.*

« Oh ! si ! ils la sentent bien quand leur esprit n'est pas entièrement engourdi par le travail et les soucis qui ne cessent jamais. Mais ou bien ils ne connaissent pas le chemin qui mène à une réduction de la durée du travail, ou bien ils ne possèdent pas le courage et la confiance en soi qu'il faut avoir pour suivre ce chemin » (1).

La trop longue durée de la journée de travail ruine physiquement et moralement le travailleur. En outre, le surmenage des uns a pour conséquence le chômage des autres : l'excès de travail de ceux-ci prive ceux-là de travail. Mais il y a plus : si étroite est la solidarité des intérêts de tous les travailleurs que, de même que le surmenage des uns est le principe du chômage des autres, de même le chômage de ceux-ci a pour effet la pression des salaires de ceux-là. « Déjà des sentiments de compassion pour les sans-travail, les plus misérables des misérables, devraient pousser tout ouvrier et toute ouvrière possédant encore une étincelle de sympathie pour leurs semblables à faire tous leurs efforts pour réduire la durée du travail, afin de leur permettre de trouver du travail. Mais on peut dire aussi à ceux qui sont indifférents à la misère des sans-travail que ceux-ci constituent un danger pour les ouvriers en place, car ils donnent aux patrons la possibilité de presser les salaires et de contraindre les ouvriers à se soumettre passivement à leurs ordres » (2). C'est ainsi que l'on montre comment le seul fait de l'existence de sans-travail est un facteur puissant de la baisse des salaires, ou du moins un puissant obstacle à leur élévation, comment l'état de détresse dans lequel se trouvent ceux qui chôment sert à perpétuer la misère de ceux qui travaillent. « Quel est le salaire que reçoivent les ouvriers pour le travail si long qu'ils fournissent ? » demande-t-on. « Combien y en a-t-il parmi eux à qui il reste quelques marks le jour de la paie, lorsque le propriétaire, le boulanger, les fournisseurs, etc..., ont été satisfaits ? La vie qu'ils mènent n'est pourtant pas précisément celle de dissipateurs. Oh ! non. Ce qu'il y a de meilleur marché et de pire, voilà ce dont l'ouvrier a le régal, ce même ouvrier qui produit des richesses magnifiques qui rendent la vie agréable et pleine de jouissances » (3).

Et qu'advient-il de cet ouvrier, déjà si misérable quand il travaille, lorsque l'excès de fatigue qu'il a dû supporter l'a rendu incapable de travailler ? « A-t-il épuisé sa force de travail, est-il devenu malade et invalide, il est superflu dans notre société. C'est vainement qu'il fait effort pour retrouver du travail. Il tombe chaque jour plus profondé-

(1) *Flugschriften der Generalkommission der Gewerkschaften Deutschlands. Was uns die Gewerkschaften nützen.*

(2) *Der achtstündige Arbeitstag.*

(3) *Was uns die Gewerkschaften nützen.*

ment dans la misère, car le peu que lui accorde l'État comme indemnité d'assurance, les faibles secours qu'il obtient de l'Assistance publique ne peuvent pas le retenir au bord de cet abime de ruine et de décomposition où vont s'engloutir chaque année des milliers d'ouvriers et d'ouvrières. Le corps dépérit par suite d'une alimentation insuffisante, et l'esprit succombe de son côté à l'action incessante des besoins et de la misère » (1).

C'est ainsi que de toute part on voit des hommes « dans les yeux desquels brille la faim », des hommes couverts « de haillons qui réussissent à peine à couvrir la nudité de leur corps, bien loin de pouvoir le réchauffer pendant les rigueurs de l'hiver » (2). Est-ce donc, demande-t-on, que la Société est pauvre? Est-ce donc que l'on ne « produit pas assez de subsistances pour rassasier tous les hommes, et que l'on ne fabrique pas assez de vêtements pour que tous les hommes soient suffisamment vêtus ?

« Amis qui pensez ainsi, vous vous trompez ! » Et l'on oppose à l'indigence des classes laborieuses et productives la richesse de la société en général, et plus particulièrement le luxe insolent des classes oisives. « Allez visiter les magasins dans lesquels sont amassées les subsistances. Vous les trouverez remplis jusqu'au toit de fruits de toute sorte ; voyez ces prodigieuses quantités de vêtements ! Non, là où se trouve emmagasinée une pareille surabondance de richesses, l'indigence du peuple ne peut pas provenir de ce que la production est insuffisante à satisfaire tous les besoins. Voulez-vous connaitre cette surabondance dans toute son étendue ? Allez dans les lieux où les riches se réunissent pour leurs plaisirs, et regardez, admirez, en restant à une respectueuse distance, le luxe déployé. Ce spectacle vous apprendra que notre société n'est pas pauvre, que les aliments et les vêtements n'y font pas défaut, mais qu'ils y sont en abondance et en surabondance. Une immense richesse s'est amassée entre les mains de ceux qui possèdent. Et combien cette richesse ne s'accroitrait-elle pas si tous ceux qui sont capables de travailler travaillaient, si toutes les machines qui se reposent aujourd'hui étaient mises en activité, si de nouvelles machines étaient construites ?

« Toute la richesse que nous voyons autour de nous est créée par la population ouvrière. Celle-ci arrache au sol les fruits, elle retire du sein de la terre les trésors qui y sont contenus, elle construit les machines et fabrique avec leur aide aussi bien les produits nécessaires à la vie que les objets de luxe dont la possession et la jouissance sont pour les riches comme le paradis sur terre.

(1) *Was uns die Gewerkschaften nützen.*
(2) *Warum sind Streiks nothwendig.*

« Mais si le peuple travailleur crée tout cela, pourquoi se dessaisit-il de ce qu'il a créé, et pourquoi ne commence-t-il pas par garder pour lui-même ce dont il a besoin ? » (1)

*
* *

Ainsi, après avoir fait connaître les maux existants et les contradictions dont la Société offre le spectacle, on en cherche l'explication. Pourquoi cette alliance du travail et de la misère, du luxe et de l'oisiveté ? Pourquoi la classe ouvrière est-elle partagée entre ceux qui chòment et ceux qui sont surmenés ? Pourquoi tant de désordre, tant d'incohérence, tant d'absurdité dans la distribution des richesses aussi bien que dans l'organisation du travail? — L'apparition des machines et leur développement ont jeté la perturbation dans la vie économique et fait naître de toute part les antagonismes et les conflits. « Cependant, déclare-t-on, ce n'est pas contre la machine que nous voulons nous tourner, car elle doit faciliter à l'homme le travail, elle doit devenir pour lui une bénédiction » (2). L'action sociale de la machine n'est aujourd'hui néfaste qu'en raison de la forme actuelle de la propriété, qui est la propriété capitaliste. « Les moyens qui sont employés pour la production de toutes les belles choses dont nous avons parlé n'appartiennent pas aux travailleurs. La terre est partagée entre un petit nombre d'hommes. Les machines, les matières premières appartiennent à peu de gens. Ceux-ci font travailler pour eux les prolétaires et leur donnent à peine comme salaire ce qu'il leur faut pour apaiser leur faim... Une petite partie seulement du produit de leur travail leur est accordée sous forme de salaire » (3). « Le patron ne donne à l'ouvrier pour son travail que juste ce qu'il est obligé de lui donner, et en tout cas moins que ce que vaut le travail que l'ouvrier a produit. Le mieux que l'on puisse espérer est que ce salaire soit assez élevé pour que l'ouvrier ne soit pas précisément réduit à la faim ; jamais il ne le sera assez pour qu'il puisse vivre à son aise. Le patron calcule simplement ainsi : « Je dois donner à l'ouvrier comme salaire tant, par exemple 9 marks par semaine, les frais d'instruments et de matière première s'élèvent à 10 marks, je vends le travail achevé 30 marks, j'ai ainsi *gagné* 11 marks. Et il cherche à *gagner* toujours davantage. S'il fait durer le temps de travail très longtemps, s'il paie à l'ouvrier le moindre salaire possible, son profit augmentera en conséquence » (4).

(1) *Warum sind Streiks nothwendig.*
(2) *An die Arbeiterschaft der œstlichen Provinzen Preussens.*
(3) *Ibid.*
(4) *Warum sind Streiks nothwendig.*

Le principe du mal est donc le régime capitaliste, le mal étant d'autant plus grand que le capital exerce plus complètement sa souveraineté, c'est-à-dire, qu'il impose plus durement au travail sa loi. Ce principe une fois découvert, on en déduit sans peine quel doit être le remède. « Le moyen d'arriver d'abord à une amélioration de l'état présent, puis à la suppression définitive du mal est facile à trouver. *Il faut augmenter la part accordée aux travailleurs sur le produit de leur travail, et finalement leur accorder le produit intégral de leur travail* » (1).

L'attribution à chaque travailleur du produit intégral de son travail, la suppression du capitalisme, c'est-à-dire — bien que ce ne soit pas explicitement dit — l'établissement de l'ordre socialiste : voilà donc, selon les propagandistes des syndicats, quelle devra être la solution définitive des maux dont souffre aujourd'hui la classe ouvrière. Et ainsi la propagande syndicale tend à orienter les esprits vers le socialisme. Mais ce n'est pas la solution socialiste qui est le but directement proposé. Le socialisme est le but final; la propagande syndicale se rapporte essentiellement à un but prochain, à l'amélioration du sort des travailleurs, dans les cadres de la société capitaliste, par la limitation de l'exploitation capitaliste, par la restriction de la souveraineté du Capital.

Etant donnée l'existence du régime capitaliste, et en attendant la destruction de ce régime, réduire dans la mesure la plus large possible l'exploitation de la classe ouvrière par la classe des capitalistes, réduire la part prélevée par le capitaliste sur le produit du travail et augmenter en conséquence la part des travailleurs, réduire la durée du travail, le surmenage, réduire le chômage et supprimer, dans les relations entre employeurs et employés, le système du bon plaisir patronal : voilà l'œuvre pour laquelle les propagandistes des syndicats font appel aux travailleurs.

Comment accomplir cette œuvre ? Par l'entente et le groupement des intéressés, des travailleurs.

Les travailleurs possèdent un bien, un seul bien : leur force de travail. « Quiconque possède un bien précieux veille sur lui et s'efforce de le ménager, mais l'ouvrier ne ménage pas sa force de travail. Il l'épuise par un travail sans fin, et n'est pourtant pas en mesure de la reconstituer par une alimentation suffisante et substantielle » (2). Ce qu'il faut, c'est que les ouvriers comprennent qu'ils doivent ménager leur bien, leur force de travail, que pour cela ils doivent se grouper et s'entendre, afin de régler les conditions du travail de la manière la plus avantageuse à tous les travailleurs, les

(1) *Warum sind Streicks notbwendig.*

(2) *Was uns die Gewerkschaften nützen.*

intérêts vrais et durables de tous les travailleurs se trouvant d'ailleurs solidaires. Isolés, les ouvriers acceptent les conditions du patron, et sont forcés de les accepter : ils doivent se grouper et s'entendre afin d'imposer au patron leurs conditions. Sont-ils tous d'accord pour refuser de travailler plus d'un certain nombre d'heures : les chefs d'industrie, qui ne peuvent se passer d'ouvriers, seront forcés de céder. Et ce sera profit pour tous les ouvriers : profit pour ceux qui travaillaient, et qui travailleront moins ; profit pour ceux qui chômaient, et qui retrouveront maintenant du travail ; et profit, en même temps qu'au point de vue de la durée du travail et du nombre des ouvriers employés, au point de vue du taux des salaires, celui-ci se réglant selon la loi de l'offre et de la demande, ayant une tendance à baisser dans la mesure où le nombre des sans-travail augmente, à hausser, dans la mesure où le besoin d'un plus grand nombre de bras se fait sentir. « La force de travail est devenue aujourd'hui une marchandise, et comme telle son prix se règle aujourd'hui d'après l'état du marché du travail. Se trouve-t-elle sur le marché en grande quantité, c'est-à-dire y a-t-il beaucoup d'ouvriers sans travail, les patrons cherchent à presser les salaires, les salaires tombent. Y a-t-il au contraire pénurie d'ouvriers, alors ceux-ci peuvent exiger des conditions de travail meilleures, et les patrons sont forcés de les leur accorder, s'ils ne veulent pas fermer leurs fabriques » (1).

De même, par l'entente et le groupement, la classe ouvrière fera tourner à son profit l'action des grandes découvertes scientifiques et des progrès de la technique industrielle, l'action de la machine et des perfectionnements de la machine. Néfaste lorsqu'elle s'exerce dans un milieu où les travailleurs ne sont pas organisés, en ce qu'elle augmente la proportion des ouvriers qui chôment dans la mesure où augmente, grâce à ces perfectionnements, la productivité du travail, cette action deviendra bienfaisante, bienfaisante pour tous les travailleurs, si, grâce à leurs efforts, grâce à leur organisation, dans la mesure même où augmentera la productivité du travail, la durée du travail diminue. « Si la machine, déclare-t-on, devient chaque jour meilleure et plus parfaite, il faut que nous réduisions en conséquence la durée du travail. Par là non seulement d'autres retrouveront un emploi, mais nous nous rendrons aussi à nous-même la vie plus agréable » (2).

Mais, pour obtenir ces résultats, les ouvriers doivent lutter, ou du moins être prêts à la lutte. Des bons sentiments des patrons ils n'ont rien à attendre. Les patrons n'ont qu'une préoccupation, le profit. L'idéal pour eux est « que les ouvriers travaillent jour et nuit, afin

(1) *Der achtstündige Arbeitstag.*
(2) *An die Arbeiterschaft der œstlichen Provinzen Preussens.*

que les machines ne s'arrêtent pas et que le profit ne soit pas diminué » (1). Les « ouvriers sont devenus eux-mêmes une partie de la machine » (2), et « pour le patron ces machines vivantes sont une partie des frais de production qu'il fait entrer en ligne de compte tout comme une marchandise » (3). Pour les patrons, les ouvriers sont cela, rien que cela. « On devrait penser que tous ceux qui ont si souvent à la bouche le mot de justice feraient tout leur possible pour assurer au peuple une part plus grande du produit de son travail. Quelle erreur ! L'ouvrier ne peut compter que sur lui et sur ses compagnons de travail. — Il se rend, seul ou avec ses compagnes et compagnons de travail, chez le patron, il lui fait connaître quelle est sa misère, lui demande une augmentation de salaire, explique que cette augmentation est pour lui et pour les siens une question de vie ou de mort. Qu'arrivera-t-il ? Acquiesce-t-on à sa demande ? Oh ! non ! Au contraire, ceux qui furent les porte-parole de leurs camarades sont congédiés » (4). Pour empêcher que les porte-parole des travailleurs soient congédiés, et pour que les revendications ouvrières triomphent de l'hostilité des patrons, les ouvriers ne disposent que d'un moyen : l'organisation. Il faut qu'ils s'organisent, il faut qu'ils forment des organisations redoutables, des organisations avec lesquelles les patrons hésitent à engager la lutte. « De même que l'on rompt sans effort une mince baguette, on rompt la résistance de l'ouvrier isolé. Mais de même que l'on ne peut pas rompre un épais faisceau de baguettes, on ne pourra pas rompre non plus dans sa résistance, malgré le plus grand déploiement de force, la classe ouvrière repliée sur elle-même et formant une véritable unité. Mais la classe ouvrière ne forme une unité véritable que si elle est organisée, groupée en syndicats » (5).

Les travailleurs ne pourront attendre une amélioration de leur sort que d'eux-mêmes, ils doivent se syndiquer, s'organiser. « Qu'est-ce que s'organiser ? A quelle fin tend l'organisation ? Elle tend, explique-t-on, à ce que tous les ouvriers d'une même profession, dans une même ville, s'unissent en une société, et qu'ensuite tous les ouvriers de la profession, sur tout le territoire de l'Allemagne, unissent ces sociétés en une seule société centrale. Dans ces sociétés, on discute sur les questions dont nous avons ici brièvement traité. Les ouvriers cherchent à s'y éclairer sur ces objets. Et le jour où tous les ouvriers en feront partie, nous pourrons y fixer le salaire pour lequel nous voulons

(1) *Der achtstündige Arbeitstag.*
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) *Warum sind Streiks nothwendig.*
(5) *Ibid.*

travailler, nous pourrons y fixer la durée du travail. Alors les patrons seront forcés de céder devant nos revendications, parce que, si nous sommes tous unis, ils ne trouveront pas d'autres ouvriers disposés à travailler à plus bas prix ou plus longtemps. Les mauvais traitements dont se rendent coupables les patrons cesseront aussi » (1).

Voici, d'après une autre feuille volante, sommairement, mais plus complètement déterminées, quelles sont les fins que se proposent les syndicats :

1° Réduire la durée du travail;

2° Augmenter les salaires ou du moins empêcher leur réduction ;

3° Assurer la résistance à l'arbitraire des patrons;

4° Assister les membres du syndicat congédiés pour leur activité de militants, payer des frais de route à ceux qui se déplacent, et autant que possible accorder des secours à ceux qui sont sans travail ;

5° Prendre en main la défense des droits des membres dans tous les différends d'ordre professionnel;

6° Se procurer des revues, former des bibliothèques et organiser des conférences pour développer la culture intellectuelle des membres;

7° Faire le placement des ouvriers;

8° Mettre en lumière, au moyen de statistiques, les abus qui se produisent dans la profession.

« Tout cela, observe-t-on, tend d'abord à élever le niveau de vie des ouvriers. Si nous faisons abstraction des préoccupations de culture intellectuelle des syndicats, leurs fins appartiennent au domaine de la question du ventre. Mais les syndicats ont un but plus élevé, un but idéal. » Et les propagandistes des syndicats allemands, persécutés par les autorités, pourchassés, traînés devant les tribunaux comme les pernicieux inspirateurs de voies de fait et d'actes criminels, comme les ennemis de l'ordre public et de la civilisation, se plaisent à mettre en lumière le rôle éducateur, la mission civilisatrice des syndicats. « Ils travaillent au développement de la civilisation, déclarent-ils, à l'éducation et à l'instruction du peuple, bien plus que toutes les institutions de la société actuelle qui sont affectées à cette fin. L'éducation pour l'action commune, le développement de la conscience des membres sont pour le développement futur de l'humanité de haute importance. Les syndicats sont un rempart contre la réduction des masses ouvrières à un bas esclavage, et ils les rendent capables d'aspirer à un état de civilisation plus élevée» (2).

(1) *An die Arbeiterschaft der œstlichen Provinzen Preussens.*
(2) *Was uns die Gewerkschaften nützen.*

Pour exhorter les ouvriers à se syndiquer, les propagandistes leur mettent sous les yeux les résutats qui ont été déjà obtenus par l'action syndicale, et ils opposent ces résultats à ce qui a été accordé jusqu'ici à la classe ouvrière par la voie de la législation. « Qu'a-t-on fait, dans le domaine de la législation, en ce qui concerne la protection du travail ? A peu près rien. La loi fixe le maximum de la journée de travail pour les femmes employées dans les fabriques à onze heures, pour les enfants de treize à quatorze ans à six heures, pour les jeunes travailleurs de quatorze à seize ans à dix heures. Peut-on trouver satisfaisante une semblable protection, qui d'ailleurs ne s'étend même pas au nombre incalculable de femmes et d'enfants employés dans l'industrie à domicile ?

« La journée de onze heures en un temps où cinq à six heures de travail chaque jour suffiraient à satisfaire les besoins de l'humanité, si toutes les personnes capables de travail travaillaient ! Et le Reichstag n'a pas pu se résoudre à fixer pour les ouvriers la journée de travail à dix ou onze heures, bien loin de songer à réaliser une réduction de la durée du travail telle que l'exigerait leur intérêt.

« Au contraire nous voyons que beaucoup de syndicats sont parvenus à établir pour telle ou telle industrie une durée du travail réglée. Dans quelques lieux on a même réussi à établir pour quelques professions la journée de huit heures.

« Ici se montre la puissance de l'organisation syndicale. » Mais, observe-t-on, « là où de pareils résultats ont été atteints, la majorité des travailleurs de la corporation appartient au syndicat » (1). Et l'on explique comment les ouvriers qui refusent de se syndiquer empêchent, autant qu'il dépend d'eux, le succès de leurs camarades de travail, comment ils rendent vains leurs efforts et leurs sacrifices, comment ils sont les auxiliaires inconscients des patrons. « Celui qui reste à l'écart de son organisation l'empêche d'obtenir une réduction de la durée du travail et une élévation de salaire. Il a sa part de responsabilité dans l'accroissement de la misère de la classe ouvrière. Il donne au patronat la possibilité d'exploiter la force de travail jusqu'à la limite du possible; bien plus, il l'y aide. Cette exploitation ne rencontre une barrière que dans l'organisation ouvrière.

« Les ouvriers et ouvrières non organisés veulent-ils continuer à porter cette responsabilité, veulent-ils être plus longtemps complices de l'exploitation » (2).

S'ils ne le veulent pas, s'ils veulent combattre l'exploitation au lieu

(1) *Der achtstündige Arbeitstag.*
(2) *Was uns die Gewerkschaften nützen.*

de servir les exploiteurs, ils doivent adhérer au syndicat, payer régulièrement leurs cotisations, et mettre ainsi le syndicat en mesure de lutter. Dans les conflits économiques plus que dans les conflits de toute autre nature, l'argent est le nerf de la guerre. Une grève a-t-elle éclaté? « Les grévistes ont beau lutter comme des héros, chacun d'entre eux a beau, malgré la faim, malgré toutes les privations, faire preuve du plus grand courage jusqu'au dernier instant de la lutte, la victoire ne dépend pas de ces seules vertus, elle ne dépend pas seulement de l'opiniâtreté et du sacrifice. Certes, celles-ci sont absolument nécessaires dans la lutte économique, mais elles ne suffisent pas à assurer le succès des ouvriers. Les sentiments élevés qui animent les ouvriers ne sont pour les puissants de notre société que l'occasion de sourires moqueurs. Pour eux ce n'est pas le sentiment, c'est la force qui compte » (1). Les ouvriers réclament-ils une réduction de la durée du travail, une augmentation de salaire? Les patrons se proposent-ils de réduire les salaires ou d'augmenter la durée du travail? La première question que se posent ces derniers est de savoir si la caisse du syndicat ouvrier est bien remplie. « Ils comptent surtout avec les caisses dont disposent les ouvriers. Ils savent, dans les grèves qui ne sont pas conduites par une bonne organisation, que les fonds qu'elle possède ne suffisent pas à payer des secours aux grévistes une seule semaine. Les patrons peuvent attendre, ils ne souffrent pas du besoin, et la faim suffira à pousser les grévistes à se soumettre. Mais si les ouvriers sont eux aussi armés pour la lutte de ressources pécuniaires, le patron y regardera à deux fois avant de laisser ses ouvriers en venir à la grève.

« Mais ceux, ajoute-t-on, qui n'entrent dans le syndicat que peu de temps avant le début d'un combat, n'ont pas contribué à préparer la victoire » (2). — Et, après avoir montré le devoir d'adhérer au syndicat, on montre le devoir de ne pas attendre, pour y adhérer, l'heure où l'on n'a plus qu'à recueillir des avantages, sans avoir à faire de sacrifices, bénéficiant ainsi des sacrifices des autres ; et surtout où flétrit la conduite de ceux qui après avoir bénéficié de l'assistance du syndicat pendant les périodes difficiles, se détournent de lui dès qu'ils n'ont plus d'avantage immédiat à en retirer. « D'où prennent-ils le droit de recevoir pendant des semaines des secours de plusieurs marks, s'ils n'ont contribué eux-mêmes que pour quelques pfennigs, à rendre possible ces secours? Et si, après la grève, que celle-ci ait réussi ou échoué, ils tournent de nouveau le dos au syndicat, ils aident puissamment le patronat à priver la classe ouvrière du produit de son travail.

(1) *Warum sind Streiks nothwendig.*
(2) *Ibid.*

« Camarades de travail ! Qui de vous veut agir ainsi vis-à-vis de ses frères de travail ? Chacun voudra échapper à ce reproche. Mais celui-là seul le pourra qui fera partie sans interruption de son syndicat et qui assurera ainsi à la classe ouvrière la possibilité de la victoire dans les luttes économiques.

« Les cotisations vous font-elles peur, lorsqu'un si beau résultat peut-être atteint ? Croyez-vous que le capital soit invincible ? Oh non ! Le capital n'est tout-puissant que si la classe ouvrière est impuissante, et elle n'est impuissante qu'aussi longtemps que des milliers et des milliers d'ouvriers et d'ouvrières restent en dehors des groupements ouvriers » (1).

« Dans l'organisation, la classe ouvrière forme une puissance que les patrons sont forcés de respecter. L'organisation des ouvriers sera le rocher sur lequel viendra se briser un jour la puissance du capitalisme » (2).

Aussi l'exhortation des propagandistes se termine-t-elle par un cri d'espérance. Après le tableau désolant de la société présente, c'est maintenant la perspective offerte aux regards d'un avenir plus juste et meilleur. « Camarades de travail ! Faites une vérité de la parole de Henri Heine :

Nous voulons être heureux sur terre,
Et ne voulons plus manquer du nécessaire,
Le ventre paresseux ne doit plus dissiper
Ce qu'ont gagné des mains laborieuses.

Il y a ici-bas assez de pain
Pour tous les enfants des hommes,
Aussi des roses et des myrrhes, de la beauté et du plaisir
Et des dragées aussi.

« Ce n'est pas en priant et en mendiant que la classe ouvrière améliorera sa condition, c'est en luttant, en luttant forte de son courage et de son union. Affranchie de la misère, s'éveillant pour une nouvelle vie, la classe ouvrière, créatrice de la richesse, en aura aussi la jouissance, si elle devient puissante par l'organisation. C'est pourquoi, camarades de travail, entrez dans les syndicats, travaillez pour eux, faite les sacrifices que commande votre propre intérêt, et vos peines

(1) *Warum sind Streiks nothwendig.*

(2) *An die Arbeiterschaft von Finsterwalde und Umgegend.* Feuille volante commençant par ces mots : Arbeitsgenossinen ! Arbeitsgenossen ! Ueberall faengt ein neu Geist an...

porteront des fruits mille fois plus considérables. Quiconque reste en dehors ne mérite pas d'obtenir un sort meilleur » (1).

*
* *

D'après les lignes qui précèdent, on pourra se représenter quels sont les traits généraux de la propagande des syndicats allemands. Nous voudrions maintenant indiquer les caractères particuliers de quelques formes de propagande s'adressant à des catégories spéciales de travailleurs, aux femmes, aux ouvriers des régions les plus arriérées de l'Empire, Prusse Occidentale et Orientale et Haute Silésie, aux ouvriers venus de l'étranger.

S'adresse-t-on aux ouvrières? On s'efforce de les rendre conscientes de la misère de leur condition, et d'éveiller en elles quelque sentiment d'indignation et de révolte. On leur explique comment, en acceptant de faire un même travail à plus bas prix que les hommes, elles privent leurs pères, leurs frères, leurs maris de leur emploi ou comment elles font baisser leurs salaires. On leur montre comment leur complaisance à se laisser exploiter, leur facile résignation aboutit à jeter la perturbation dans la vie du foyer, détruit même le foyer familial. « Nous voyons de toute part les patrons chercher à remplacer leurs ouvriers par des ouvrières. Pourquoi cela? Parce que les ouvrières sont plus disposées à faire leurs volontés, parce qu'elles ne protestent pas, parce qu'elles se laissent traiter de la manière la plus brutale et se plient à toutes les exigences. On considère aujourd'hui les ouvrières non seulement comme un objet d'exploitation, meilleur marché et plus complaisant, mais aussi comme un instrument passivement soumis aux caprices des détenteurs de la puissance économique.

« Que de fois n'observons-nous pas aujourd'hui que les femmes et les enfants doivent aller à la fabrique pour gagner ce qui est nécessaire à l'entretien de la famille, pendant que l'homme s'efforce vainement de trouver du travail. Et cet état de choses est défendu par des gens qui se donnent pour les défenseurs de la religion, de la morale, de l'ordre et de la famille » (2).

Que faut-il pour que le travail de la femme cesse d'être préjudiciable au travail de l'homme, pour qu'elle ne travaille plus aux dépens de l'homme et ne soit plus entre les mains des patrons un précieux et docile agent d'avilissement des salaires? Il faut que la femme se syn-

(1) *Warum sind Streiks nothwendig.*

(2) *An die Arbeiter und Arbeiterinnen von Oschersleben.* Feuille volante commençant par ces mots : Arbeitsgenossinnen und Arbeitsgenossen ! Allüberall wo wir hinblicken, sehen wir...

dique, comme l'homme, que les ouvrières entrent dans les organisations de combat de leurs compagnons de travail, qu'elles ne vendent leur force de travail qu'aux conditions fixées, au syndicat, d'accord avec les ouvriers.

De même que l'on montre aux femmes qu'elles font souvent le même travail que les hommes pour un salaire moitié moindre, on montre aux ouvriers des régions de l'Est combien leurs salaires sont inférieurs à ceux des ouvriers de l'Allemagne Centrale et Occidentale, et comment la durée du travail est pour eux plus considérable, et comment ils sont victimes de mauvais traitements ignorés des ouvriers du Centre et de l'Ouest. Et on leur explique que cette différence de condition tient à ce que les ouvriers du Centre et de l'Ouest ont formé des syndicats et engagé la lutte contre l'exploitation patronale depuis de nombreuses années, tandis que les travailleurs des provinces orientales sont restés jusqu'ici à peu près étrangers à toute organisation. « Dans d'autres parties de l'Allemagne, lisons-nous dans une feuille volante qui s'adresse aux ouvriers de la Haute-Silésie, les ouvriers ont su, en faisant usage des droits qui leur étaient garantis par la loi, se créer une vie meilleure. Et, si leur condition laisse encore beaucoup à désirer, la force de l'association créera assurément la possibilité de nouveaux succès.

« Chez vous, en Haute-Silésie, on ne connaît pas d'association d'ouvriers, ou du moins n'a-t-on fait que quelques pas dans la voie de l'association. Mais aussi chez vous, en Haute-Silésie, l'ouvrier ne gagne souvent que la moitié de ce que gagne l'ouvrier de l'Est et du Nord de l'Allemagne. En Haute-Silésie on connaît encore, dans les mines et les forges, le travail des femmes, qui a disparu de ces industries dans l'Allemagne Occidentale. Les capitalistes de la Haute-Silésie utilisent le travail de la femme pour presser le salaire des hommes! Pendant que le mineur des Provinces Rhénanes et de Westphalie gagne en moyenne 3 marks 50 et ne travaille que huit heures et demie, le mineur de la Haute-Silésie trime pendant douze heures pour 2 marks 50, souvent même pour un moindre salaire.

« Les ouvriers des forges de l'Allemagne occidentale reçoivent en moyenne 3 marks 50 de salaire; en Haute-Silésie, on paie des salaires de 2 marks, — pour des ouvriers employés aux laminoirs et aux hauts-fourneaux. Et l'ouvrier des forges de la Haute-Silésie est infiniment plus exploité que son camarade des Provinces du Rhin et de Westphalie.

« Ce que nous disons ici des travailleurs des mines et des forges est vrai de ceux de toutes les autres professions. Qu'il s'agisse de cordonniers, tailleurs, potiers ou charpentiers, tous les ouvriers reçoivent

en Haute-Silésie un salaire misérable, qui est considérablement plus bas que le salaire payé dans le reste de l'Allemagne » (1).

Et l'on conclut en exhortant les ouvriers de Haute-Silésie à se syndiquer. De même nous lisons dans une feuille volante qui s'adresse à la population ouvrière des provinces orientales de Prusse : « Vous avez tous déjà entendu dire que vos frères des provinces occidentales ont de plus hauts salaires, une durée de travail moindre et qu'ils ne se laissent pas infliger de mauvais traitements par leurs patrons. Mais ces ouvriers sont depuis longtemps déjà des organisations, ils ont conquis leur situation par la lutte et par les sacrifices. Et si vous voulez, vous aussi, une condition meilleure, une condition égale à celle de vos frères, il faut que, vous aussi, vous vous syndiquiez » (2).

Dans les contrées arriérées de l'Allemagne, dans la Haute-Silésie, qui est catholique, plus qu'en aucune autre, la population ouvrière est à la fois dominée par le Clergé et terrorisée par la police. L'effort principal des propagandistes est de lui faire comprendre qu'ils n'attaquent pas le Christianisme et ne l'incitent à aucun acte qui serait contraire à la légalité. « Nous ne combattons nullement le Christianisme ! expliquent-ils ; nous ne combattons que ses faux interprètes. Dans d'autres parties de l'Allemagne ce sont des prêtres qui se placent à la tête des ouvriers pour améliorer leur situation sociale. En Haute-Silésie la majorité des capitalistes est pieuse, catholique, elle se nomme chrétienne. Les prêtres osent-ils prendre à partie ces puissants seigneurs ? Loin de là ! Ils font tout leur possible pour entretenir la population ouvrière dans son ancienne indifférence. Ouvriers de Haute-Silésie ! Il faut que cela change ! »

Et l'on explique comment le régime sous lequel vivent les ouvriers silésiens, régime d'exploitation sans borne, régime d'indigence, répugne à toutes les exigences de la civilisation et de la morale, à tous les préceptes du Christianisme. « Est-il humain qu'une famille nombreuse n'ait pour demeure qu'une seule chambre ? Est-il humain et chrétien que les propriétaires de mines cherchent des femmes et des filles pour le travail des mines, afin d'avoir ainsi des bras à meilleur compte et de presser le salaire des hommes ? Est-il humain et chrétien que le peuple, après avoir fourni le travail le plus dur, souffre la faim, et que quelques individus unissent en leurs mains, grâce à l'exploitation de la population travailleuse, d'immenses richesses ?

« Ouvriers de Haute-Silésie, répondez-vous mêmes à ces questions ; décidez s'il est bien que l'on vous prêche la patience, et tou-

(1) *Flugschriften der Generalkommission der Gewerkschaften Deutschlands. An die Arbeitende Bevœlkerung Oberschlesiens.*

(2) *An die Arbeiterschaft der œstlichen Provinzen Preussens.*

jours la patience. Ceux qui agissent ainsi ne le font-ils pas dans l'intérêt des patrons, et contre vos intérêts ? »

Pour écarter les ouvriers des syndicats, la police joint ses menaces à celles des prêtres. Mais, expliquent les propagandistes, la police ne peut rien ici. La police est faite pour faire respecter la loi. Mais « nous sommes très loin de vous rien conseiller qui aille contre l'ordre légal. Non, c'est sur le terrain de la légalité, c'est au moyen de l'organisation des travailleurs, qui est permise par la loi impériale, que vous devez lutter pour votre droit. » Pour améliorer leur condition, les ouvriers doivent s'instruire et s'associer. Ils s'instruiront en lisant les journaux ouvriers. « Pour les ouvriers de chaque profession il existe des journaux corporatifs, et quiconque est membre d'un syndicat reçoit moyennant une faible cotisation le journal de sa corporation. Ces journaux représentent avec la plus grande énergie les droits et les revendications des ouvriers. L'ouvrier y trouve ce dont il a besoin : la vérité sans fard sur l'état de la société, et des conseils pour arriver à une amélioration. » Comment cette amélioration sera-t-elle réalisée ? Par la force et l'association, par la puissance du syndicat, lorsque les ouvriers, par leur adhésion, auront rendu le syndicat puissant.

Les ouvriers doivent lire les journaux ouvriers, fréquenter les réunions publiques organisées par les syndicats. « Ne vous laissez effrayer par aucune menace, leur dit-on, nous avons tous le droit de nous rencontrer dans des réunions. Aucun homme, aucune police ne peut nous en empêcher. » Et telle feuille de propagande, émanant de la *Commission Générale des Syndicats allemands,* contient même des indications pratiques pour faciliter à ceux qui voudraient en prendre l'initiative l'organisation de réunions publiques ou la fondation de syndicats. « Que ceux qui voudront convoquer une réunion écrivent à l'adresse ci-dessous et ils recevront des renseignements. Nous enverrons aussi pour la réunion des orateurs qui expliqueront quel est le but que nous poursuivons... Pour toutes les professions, il existe aujourd'hui en Allemagne des organisations centrales. Que ceux qui voudront fonder une société locale adhérente à l'une de ces organisations écrivent à notre adresse, et ils recevront tous les matériaux qui sont nécessaires pour la fondation d'une société. Nous demandons aussi que l'on s'adresse à nous si l'on désire des journaux corporatifs pour les répandre parmi les travailleurs de telle ou telle corporation » (1).

Il nous reste à parler de la propagande faite auprès des ouvriers étrangers. De même qu'on explique aux femmes que les patrons les emploient pour faire baisser le prix de la main-d'œuvre, on explique

(1) *An die Arbeiterschaft der östlichen Provinzen Preussens.*

aux ouvriers étrangers que c'est pour avilir le prix de la main-d'œuvre que les patrons allemands les appellent en Allemagne. On leur dit que les ouvriers allemands les considèrent comme leurs frères de travail et ne désirent point les empêcher de venir travailler auprès d'eux, mais on leur demande en retour de ne point donner leur travail à d'autres conditions que les conditions en usage dans le pays où ils viennent vivre, de ne point rendre plus difficile aux ouvriers allemands la lutte contre l'exploitation patronale en livrant leurs bras à vil prix, et de venir se ranger à côté d'eux, dans les syndicats, pour mener à côté d'eux la lutte contre le capital.

Telles sont les idées essentielles développées dans la propagande des syndicats allemands. Peut-être quelque propagandiste de nos syndicats français y puisera-t-il une inspiration.

EDGARD MILHAUD.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Sommaire. — *France :* Les Élections municipales. — ***Belgique :*** Les Élections législatives. — ***Australie :*** Quelques fonctions de l'État; Le Parti socialiste. — ***Autriche :*** La Grève des mineurs. — ***Suisse :*** L'organisation des patrons de la petite industrie. — ***Nouvelle-Zélande :*** Nouvelle loi sur la protection des salaires; Loi contre l'emploi des enfants sans salaire.

FRANCE

Les élections municipales. — Paris non compris, il y a 24,832 municipalités républicaines, 8,519 réactionnaires, 153 nationalistes et 438 douteuses. Balance faite des communes perdues, les républicains gagnent 1,004 municipalités.

Le recensement des municipalités purement socialistes n'a pas encore été fait. Officiellement, ce que n'aurait pas fait M. Méline, on les a justement cataloguées avec les municipalités républicaines. Sauf à Dijon, le parti socialiste n'a été battu dans aucune commune, et il en a conquis plusieurs, dont la plus importante est la seconde cité française, Lyon, Marseille, Lille, Roubaix, Bourges, Vierzon, Saint-Etienne, Montceau-les-Mines, Carmaux, etc..., sont restées ou sont devenues socialistes.

Paris seul fait tache. L'ancienne majorité était radicale-socialiste, et dans cette majorité les plus nombreux étaient les socialistes; tout le monde avait escompté l'élévation d'un socialiste révolutionnaire à la présidence du Conseil municipal pendant l'année de l'exposition. Les électeurs parisiens ne l'ont pas voulu. La nouvelle majorité est nationaliste et réactionnaire. Et cependant la majorité de l'ensemble des électeurs est restée républicaine, et le parti socialiste a continué à gagner des voix. Il n'a perdu que quatre sièges, mais il en a gagné quatre. Si les circonscriptions électorales, au lieu d'être arbitrairement découpées, étaient composées de manière à avoir à peu près toutes le même nombre d'électeurs, nul doute que les résultats du scrutin

auraient été autres, c'est-à-dire que la majorité serait restée républicaine, et que dans cette majorité les socialistes auraient eu la prédominance munérique et par conséquent l'influence.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle majorité nationaliste, bizarrement composée de royalistes, de bonapartistes, de déroulèdistes, de rochefortistes et de mélinistes, est présidée par un nationaliste indépendant, M. Grébauval, qui a bien voulu, dans son discours d'ouverture, ne pas renier la République. Le lien de cette majorité bigarrée n'en est pas moins un assaut contre l'œuvre laïque et sociale de l'ancien Conseil municipal. Et le pavillon Grébauval couvre une étrange entreprise de réaction politique et économique, par l'union des conceptions militaristes, cléricales, et capitalistes.

BELGIQUE

Les élections législatives. — Les divers partis ont obtenu, dans le pays entier, les chiffres de voix suivants :

Catholiques	992.300
Libéraux et progressistes	476.644
Socialistes	464.813
Démocrates-chrétiens	48.045
Indépendants	9.818
Dissidents cléricaux	10.376
Dissidents socialistes	3.572

Restent quelques centaines de voix ramassées de ci de là par des candidats ouvriers libéraux, ruraux et autres fantaisistes.

Si l'on tient compte du fait que dans certains arrondissements des Flandres les socialistes ont renoncé à la lutte pour faire passer les candidats de l'opposition, on peut déclarer que les forces libérales et socialistes seront à peu près égales.

Constatons aussi que les catholiques gardent non seulement la majorité au parlement mais aussi quelques milliers de voix de majorité sur l'ensemble des suffrages des partis d'opposition.

Mais il est de toute évidence que cette majorité résulte du privilège du vote plural et qu'elle fondrait comme neige au flamboyant rayonnement du suffrage universel.

Plus que jamais, c'est du suffrage universel qu'il faut attendre la défaite définitive de la réaction.

La nouvelle Chambre est composée de : 85 cléricaux ; — 9 libéraux-doctrinaires ; — 11 libéraux ralliés au suffrage universel ; — 12 progressistes ; — 1 radical-socialiste ; — 1 démocrate-chrétien ; — 32 socialistes.

La nouvelle gauche socialiste sera ainsi composée :

M. Terwagne, médecin.

Emile Vandervelde, professeur; Louis Bertrand, publiciste; Ferdinand Cavrot, ancien mineur; Antoine Delporte, typographe; Georges Delbastée, médecin.

Prosper Van Langendonck, employé.

Alphonse Allard, ancien instituteur.

Pouille, gérant de coopérative.

Hector Denis, professeur; Célestin Demblon, homme de lettres; Wettinck, mineur; Schinler, tailleur de pierres; Smeets, ancien métallurgiste; L. Troclet, ardoisier.

Malempré, tisserand; Gierkens, ancien tisserand.

Horlait, industriel.

Gustave Defnet, ancien typographe.

Hubin, carrier; Gouters, cultivateur.

Jean Caeluwaert, mineur; Lambilliotte, verrier; Henri Léonard, forgeron; Jules Destrée, avocat; Léon Furnemont, avocat.

J. Mansart, ancien porion.

Eugène Berloz, ancien instituteur.

A. Defuisseaux, avocat; Maroille et Brenez, anciens mineurs; Anseele, directeur du Vooruit.

AUSTRALIE

Il nous a paru intéressant de rapprocher les deux études suivantes, l'une de M. Albert Métin, publiée par le *Temps*, l'autre de M. Jean Longuet, dans la *Petite République*.

EN AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE. — QUELQUES FONCTIONS INATTENDUES DE L'ÉTAT

Sauf le monopole du tabac et des allumettes, les gouvernements australiens exercent toutes les fonctions de l'État français; ils ont adopté, en outre, l'administration des chemins de fer, déjà pratiquée par certains États d'Europe et d'autres fonctions tout à fait inédites.

Par exemple, l'exportation des produits agricoles par le gouvernement — proposition socialiste et considérée comme utopique chez nous — a été entreprise presque sans hésitation par le gouvernement du Sud-Australie et par celui de Victoria.

Quand on arrive à Adelaïde, on trouve, sur la ligne de chemin de fer, une bifurcation qui conduit à un grand magasin de bois et de tôle ondulée, construit sur le quai maritime de Port-Adelaïde. Le jour, cette petite ligne de chemin de fer est sans animation. La nuit, les wagons grillés à deux étages, remplis de moutons comme une bibliothèque de livres, commencent à arriver. Les moutons sont débarqués, poussés dans l'abattoir sur un plan incliné entre deux barrières, tués et dépouillés par seize bouchers et rangés dans les chambres de la glacière en attendant d'être expédiés en Angleterre. Les lapins, naguère peste de l'Australie, aujourd'hui articles d'une exportation profitable, arrivent fraîchement tués et rangés par douzaines dans des caisses plates à claire-voie; de même pour les volailles. Toutes ces *carcasses*, suivant le mot

consacré, sont examinées par des inspecteurs. Si elles sont acceptées, on les envoie à la glacière après avoir imprimé un timbre officiel sur l'une des planches de la caisse.

Cette entreprise appartient à l'État du Sud-Australie; elle est faite pour épargner les tracas et les dépenses au producteur de la campagne. Le gouvernement vend à ce dernier la congélation, l'emmagasinage, le fret d'exportation au plus juste prix. Tous les agents qui manipulent les produits, tous les employés de la maison, depuis les garçons bouchers jusqu'aux mécaniciens et chauffeurs des deux machines qui produisent la glace, sont des fonctionnaires de la colonie du Sud-Australie.

La sollicitude de l'État est plus paternelle encore pour le vin. Les tonneaux arrivent dans l'une des annexes du magasin; là, le vin est goûté par le professeur de viticulture du collège agricole du gouvernement; si le vin est approuvé, le récipient reçoit la marque officielle, est envoyé à Londres et emmagasiné dans un local loué par la colonie. Des échantillons de vin sont prélevés pour être exposés et offerts au consommateur dans les bureaux de l'agent général, c'est-à-dire du représentant du Sud-Australie à Londres. C'est ainsi que l'on conçoit, dans toute l'Australasie, le rôle de l'agent général. « Il nous faut dans ces postes, m'a-t-on dit, des sortes de voyageurs de commerce, capables de créer un débouché à nos produits. »

Si le succès de ces innovations répond aux désirs des Australiens, c'est une question difficile à décider. Au point de vue financier, l'exportation par l'État a coûté jusqu'ici plus d'argent qu'elle n'en a rapporté. Les entrepreneurs particuliers cherchent des bénéfices. L'État — disent ses adversaires — se contente d'être payé en popularité et en suffrages. Aux dernières élections, le journal satirique d'Adelaïde — organe conservateur — représentait le dépôt d'exportation sous la forme d'un squelette de mouton et d'un tonneau devant lesquels le ministre des finances s'agitait en criant : « Entrez! entrez! Vous verrez bien d'autres phénomènes à l'intérieur! » Telle est l'opinion de ceux qui paient la plus forte part des impôts.

Ceux qui se déclarent satisfaits de l'initiative prise par le gouvernement sont les petits agriculteurs, qui paient peu dans un pays d'impôts progressifs et qui gagnent beaucoup à trouver un intermédiaire généreux et patient. Les vignerons surtout sont, pour la plupart, enchantés. « Notre vin, disent-ils, a beaucoup de mal à supplanter les marques françaises en Angleterre; mais l'estampille du gouvernement lui donne un cachet qui le relève dans l'estime du consommateur anglais. » Au contraire, les grands propriétaires sont opposés à l'intervention de l'État, et ils se disposent à élever en face de son dépôt d'exportation des entreprises rivales.

C'est ce qui arrive en Victoria. Cette colonie a été la première à établir un service officiel de congélation qui est, aujourd'hui encore, beaucoup plus important que celui du Sud-Australie, mais qui, cependant, fait moins d'affaires que les établissements privés. Les petits producteurs préfèrent ces derniers et disent que leurs envois y sont traités avec beaucoup plus de soin et pour le même prix que dans les glacières officielles.

L'État de Victoria a imaginé d'autres procédés pour encourager l'exportation. Ce qu'il vient de faire pour créer l'industrie du beurre et du fromage est très intéressant. Il a envoyé dans les campagnes des professeurs d'agriculture et des conférenciers avec un outillage modèle, des séparateurs danois, des appareils à pasteuriser, des projets imprimés de sociétés coopératives, afin d'enseigner aux fermiers les procédés modernes et en même temps de leur démontrer les avantages qu'ils avaient à s'associer pour la fabrication du beurre et du fromage.

Aujourd'hui, chaque ferme ou chaque petit groupe de fermes possède, dans un abri de bois ou de tôle, un séparateur danois avec lequel on extrait mécaniquement la crème du lait. La crème est ensuite portée à la beurrererie coopérative, construite, elle aussi, en bois ou en tôle, et pourvue d'un petit laboratoire pour éprouver et stériliser la crème, d'une baratte mécanique, d'une presse à faire les mottes, le tout sous la direction d'un expert payé par les fermiers. La beurrerie et la fromagerie se sont ajoutées, presque partout, à l'église, à l'auberge-épicerie et à l'atelier de maréchal-ferrant, qui forment le centre des communes rurales. Les locaux et les machines appartiennent aux fermiers de la commune, qui forment une société par actions. L'État vient à leur aide par des prêts, dont le matériel et les constructions forment le gage. Les avances du gouvernement sont consenties généralement avec sagesse et les résultats obtenus ont été de tout point satisfaisants.

Dans les autres colonies, l'intervention de l'État se borne à l'inspection des produits destinés à être exportés et à l'enseignement de l'agriculture dans des collèges et des fermes-modèles. La Nouvelle-Zélande elle-même, l'État interventionniste par excellence, a laissé à des compagnies particulières les soins de la congélation et de l'exportation. Cela n'empêche pas la Nouvelle Zélande d'être le pays du monde où le gouvernement a le plus de fonctions. Parmi celles-ci, les deux plus imprévues pour un Européen sont l'assurance sur la vie et la tutelle d'État pour les mineurs et les incapables.

L'étranger qui débarque à Wellington voit, à sa gauche, un immense bâtiment en briques, divisé en nombreux bureaux; il appartient à l'assurance d'État sur la vie. Il est placé sous l'administration d'un commissaire nommé par le gouvernement. A tous les autres points de vue, l'institution ressemble à une entreprise particulière avec ses actuaires, son système de polices, ses inspecteurs. Elle est complètement en dehors de la politique et n'a point d'autre but que de faire des bénéfices. C'est pour cela qu'elle a été organisée, longtemps avant que le socialisme eût fait son apparition dans le programme du gouvernement néo-zélandais. On dit même que l'idée de cette source de revenus publics a été fort ingénieuse, parce que l'assurance sur la vie est fort lucrative en Nouvelle-Zélande. Le climat est très sain et les habitants prolongent bien des années leur vie avec des maladies qui les tueraient vite sous les brumes et dans la fumée des villes anglaises. Une entreprise d'assurance contre les maladies eût été une mauvaise spéculation en Nouvelle-Zélande; l'assurance sur la vie, au contraire, procure là-bas de beaux bénéfices. L'entreprise de l'État a construit son local avec une partie de ses excédents. Comme elle a trop de place pour ses services, elle loue une partie de ses bureaux et augmente ainsi ses revenus.

La tutelle d'État, elle aussi locataire de l'assurance, a été organisée, comme cette dernière, avant l'éclosion du socialisme. Quand on visite ses bureaux, on est frappé d'y rencontrer un grand nombre d'indigènes vêtus en paysans et sans autre reste de la sauvagerie primitive qu'un goût des foulards rouges et une plume à leur casquette ou à leur chapeau de feutre. On comprend alors une des raisons qui ont amené la création de cet office de tutelle : les Maoris, en effet, possèdent les terres en commun par groupes analogues à la *gens* romaine. Si l'Européen veut louer ou acheter un morceau de la terre familiale, il doit obtenir le consentement de tous les membres de la famille. Aussi l'État de la Nouvelle-Zélande est-il intervenu pour prévenir les fraudes et les discussions. Tout achat ou location de terres indigènes doit se faire par son intermédiaire. De même le paiement du prix ou du loyer est réparti par lui entre tous les indigènes propriétaires et cet office délicat est confié au service de la tutelle. Cette administration est également fort utile aux Européens, dans une colonie si lointaine, où un colon peut mourir sans parents, sans amis, et où l'État est le tuteur le plus sûr pour les héritiers laissés en Angleterre.

Il en est donc de cette institution comme de beaucoup d'autres fonctions de l'État en Australasie. De loin, c'est du socialisme; de près, c'est tout simplement un expédient colonial.

« Les Australiens, me disait un homme d'affaires de Londres, à la fois banquier et commissionnaire d'exportation et importation, se figurent que le développement de leur pays est dû à leur propre génie et à l'intervention de leurs gouvernements. En réalité, c'est nous, les créanciers de l'Australie, qui dirigeons la production, qui faisons exporter du vin, de la viande, du beurre ou du blé, suivant que cela assure mieux le paiement des intérêts qui nous sont dus. »

ALBERT MÉTIN.

LE PARTI SOCIALISTE AUSTRALIEN

Depuis longtemps déjà un mouvement ouvrier existe en Australie, et ses représentants figurent en grand nombre dans plusieurs des parlements de la colonie. Celui de Victoria compte un groupe parlementaire ouvrier de 17 membres; de même aussi l'élément ouvrier de la Nouvelle-Zélande a obtenu de nombreuses réformes dans la législation industrielle et dans la constitution du pays.

Notre ami Albert Métin a publié là-dessus une série d'études très remarquables

dans le *Temps;* et il y a quelques jours il donnait une très curieuse monographie de l'œuvre du Parti ouvrier de Victoria, œuvre économique et œuvre politique.

De parti à proprement parler socialiste, acceptant l'ensemble des principes du socialisme international, rattaché à la Démocratie socialiste internationale, il n'y en avait cependant pas, jusqu'à ces derniers temps en Australie.

Mais pendant ces dernières années, une « Ligue socialiste » de la Nouvelle-Galles du Sud s'est formée, publiant un journal hebdomadaire *The People and Collectivist* à Sydney, éditant de nombreuses brochures parmi lesquelles, dernièrement, l'article du citoyen Marcel Mauss paru en octobre dernier dans le *Mouvement socialiste*, sous le titre: l' « Action socialiste ».

LA FÉDÉRATION AUSTRALIENNE

On sait que M. Chamberlain est parvenu, avec l'appui des impérialistes, à faire adopter par les cinq colonies australiennes un projet de fédération contre lequel le parti démocrate et surtout les socialistes, ont fait une ardente campagne dans toute la colonie.

La nouvelle constitution dote l'Australie d'un Sénat fédéral dans lequel chacune des cinq colonies a un chiffre égal de représentants.

Or, les colonies sont très inégales comme importance. Les colonies actives, industrielles et démocratiques de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria ont, en effet, chacune plus d'un million et demi d'habitants, alors que les trois colonies de l'Australie du Sud, du Queensland, et de l'Australie Occidentale n'ont pas ensemble un million d'habitants. Elles n'ont d'ailleurs pour ainsi dire pas d'industrie, la classe des propriétaires fonciers y est toute puissante.

La nouvelle constitution fédérale assure à cet élément réactionnaire une prédominance absolue.

Les ministres de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria, à la faveur du vent de folie nationaliste qui semble souffler sur tout l'empire britannique, sont parvenus à faire voter par les citoyens de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud leur propre abdication.

LE CONGRÈS SOCIALISTE

Une conférence comprenant un certain nombre de délégués de la « Ligue socialiste australienne » s'était déjà réunie l'année dernière. Mais c'est du Congrès qui a eu lieu à Sydney du 12 au 15 avril dernier que date la fondation définitive du Parti socialiste australien. La décision d'entrer en lutte pour les élections au Sénat fédéral est l'acte par lequel le nouveau parti s'affirme définitivement.

Le dévoué secrétaire général de « la Ligue socialiste australienne », le citoyen Barlow, a décrit d'une façon très intéressante, au nom du Comité exécutif général, l'œuvre de propagande accomplie jusqu'ici.

La Ligue est apparue comme la seule organisation de la classe ouvrière qui eut, en face des partis bourgeois, une politique de classe.

Les progrès accomplis par les socialistes de la Nouvelle-Galles du Sud ont été surtout sensibles à Sydney même où les diverses sections du parti ont vu doubler le chiffre de leurs adhérents depuis un an et dans les régions minières de port Stephens à Newcastle. Le Comité exécutif propose aux congressistes de faire parvenir au Congrès international de Paris un rapport complet sur la propagande accomplie en Australie et de faire tous ses efforts pour envoyer un délégué. Il est décidé qu'une entente sera conclue à ce sujet avec la Ligue socialiste de la colonie de Victoria. Le rapport du citoyen Barlow se termine ainsi :

« Avec nos camarades du prolétariat international, nous devons lutter pour l'affranchissement de notre classe dans le monde entier, et ici, en Australie, où la classe ouvrière a des libertés politiques plus grandes que dans n'importe quel autre pays capitaliste, nous avons de meilleures conditions que partout ailleurs pour arriver à l'affranchissement de tous, au plein développement de l'être humain. »

Pour réaliser ce but, la société communiste, chaque camarade doit se bien pénétrer des belles paroles de Karl Marx : « Travailleurs de tous les pays, unissez-vous ! »

LA GUERRE DU TRANSVAAL

Sur la proposition du citoyen Moroney, une énergique résolution est votée, au milieu des acclamations, condamnant avec la plus grande énergie la « guerre de pirates » entreprise sur l'ordre de quelques capitalistes, dans l'Afrique du Sud. Les gouvernants, qui n'ont pas hésité à dépenser les vies humaines et l'argent de l'Australie pour soutenir l'odieuse politique du gouvernement impérialiste de la métropole, sont déclarés traîtres à la cause du peuple australien. Le Congrès a flétri tout spécialement les quelques représentants de la classe ouvrière qui, dans les parlements de la colonie, ont lâchement sacrifié au courant nationaliste les intérêts généraux du prolétariat.

LE PROGRAMME DU PARTI

Un programme général du parti a été adopté, demandant les retraites pour la vieillesse, l'abolition de l'armée permanente et la création d'une milice nationale, l'établissement universel de la journée de huit heures (qui n'existe que pour les ouvriers employés de l'État), la limitation du nombre des Chinois employés dans l'industrie, l'établissement du référendum, etc.

En outre un programme municipal très complet a été élaboré. Il comprend, entre autres, l'établissement de boulangeries municipales, de bains publics gratuits, la municipalisation des services publics du gaz, de l'électricité, la journée de huit heures et l'établissement d'un minimum de salaire de 8 shellings par jour et pour les ouvriers non qualifiés, employés par les services municipaux ; la résiliation de tous les contrats faits avec des entrepreneurs et l'exécution par le soin des municipalités elles-mêmes de tous les travaux publics.

Avant de se séparer, le Congrès décide d'envoyer ses salutations fraternelles aux socialistes anglais qui luttent avec un courage héroïque contre la folie impérialiste, et il décide de féliciter tout spécialement les citoyens Hyndman et Keir Hardie pour leurs admirables efforts en faveur de la justice.

Des motions de sympathie ont été également votées à l'adresse du Parti socialiste américain et de la démocratie socialiste internationale.

Jean Longuet.

AUTRICHE

Grève des ouvriers mineurs dans les bassins houillers de Bohême, de Moravie et de Silésie (suite et fin). — Le 20 mars, bien que de nombreux ouvriers, pressés par le besoin, soient rentrés à la mine et qu'une certaine activité règne dans les charbonnages de Bohême, la grève a continué. La situation générale des ouvriers s'est aggravée depuis que les commerçants ont décidé de ne plus faire crédit et que les envois de fonds des comités nationaux et étrangers ont diminué. Le 12 mars, des excès commis par des ouvriers surexcités ont eu lieu ; à Brux, les ouvriers qui avaient d'abord décidé de rentrer à la mine, à la seule condition qu'aucun ouvrier ne serait renvoyé pour faits de grève, sont ensuite revenus sur leur décision et ont réclamé des directeurs le paiement immédiat d'un tiers des sommes qui leur avaient été retenues ; la démonstration faite par les ouvriers n'a été dispersée par la gendarmerie

qu'avec l'aide d'un bataillon d'infanterie. Il en a été de même à Dux. L'autorité a interdit les réunions en plein air. Les commerçants et industriels qui avaient d'abord tiré profit de la grève des charbonnages pour justifier la grande élévation de leurs prix de vente ont commencé à se ressentir de la crise.

D'autre part, la commission d'enquête chargée de préparer la loi portant réduction des heures de travail hâte ses travaux de façon à présenter bientôt ses propositions au Reichsrath. Cependant déjà, cette commission est fortement attaquée par les économistes et par l'organe de la chambre de commerce de Prague. On fait remarquer que la réduction des heures de travail doit être envisagée différemment suivant les exploitations ; que, dans les mines de lignite de Bohême, le travail peut facilement être plus long que dans les charbonnages de Moravie et de Silésie où le dégagement des gaz délétères et la grande élévation de la température rendent pénible aux ouvriers un séjour prolongé ; qu'il faudrait définir la durée du travail en indiquant que la journée du travail commence au moment de l'arrivée de l'ouvrier à l'entrée du puits ou sur le chantier d'extraction ; que, suivant les exploitations, ces conditions peuvent être très différentes et onéreuses. On ajoute qu'au moment où le combustible minéral marque une hausse aussi accentuée et est un des éléments essentiels de l'activité industrielle d'un pays il est nécessaire de ne modifier les conditions d'exploitation des charbonnages qu'avec la plus grande prudence et que la commission d'enquête n'a pas élucidé suffisamment les points signalés.

En fin mars, la diminution de la grève déjà signalée s'est accentuée notamment en Bohême et en Silésie, sauf à Kladno, où l'agitation a continué. La rentrée des grévistes à la mine a augmenté lorsque les chefs du mouvement ont déclaré qu'il leur était impossible de fournir désormais des secours de grève en argent. Ils ont été accusés de malversation par les grévistes et la police a dû intervenir pour les protéger contre la colère des ouvriers.

Les Sociétés de charbonnages ont promis d'étudier après la reprise du travail les améliorations à apporter : augmentation des salaires, gratuité d'éclairage et de combustible pour l'usage domestique et rentrée générale. Les ouvriers n'ont pu obtenir malgré leur ténacité la fixation d'un salaire minimum et la journée de huit heures. Sur ce dernier point, le Reichsrath va être appelé à statuer pour des mines ayant une journée de neuf heures. La grève a duré environ cinquante-quatre jours et on estime qu'elle a coûté au pays environ un million de couronnes par jour ; notamment, dans l'ensemble, la perte de gains pour les ouvriers a été de huit millions de couronnes, celle des mines de sept millions et demi pour toute la durée de la grève.

SUISSE

L'organisation des patrons de la petite industrie. — L'organisation des patrons de la petite industrie est récente. La plus ancienne de ces corporations est celle des propriétaires d'imprimerie, qui a été créée vers 1860. Les autres associations ne datent que des années 1880 à 1890, et une partie assez faible seulement des patrons de la petite industrie est organisée.

Le tableau suivant donne la liste des associations professionnelles les plus nombreuses, en même temps que la proportion pour cent des industriels organisés en corporations.

	Nombre de membres	Proportion
	—	—
Boulangers	2.300	45 %
Cordonniers	1.050	7 —
Imprimeurs	190	48 —
Brasseurs	170	44,3 —
Photographes	118	43 —
Confiseurs	300	42,6 —

Les corporations où la proportion est la plus faible sont celles des ébénistes et des verriers (4 %) et des tailleurs (2,4 %). Beaucoup des membres de ces corporations font aussi partie d'associations professionnelles locales ou cantonales. Les associations cantonales existent dans douze cantons; quant aux associations locales on en compte environ cent cinquante pour la Suisse entière.

A la fin de 1898 les associations professionnelles locales étaient au nombre de cent seize et comprenaient plus de 20,000 membres.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Loi sur la protection des salaires. — La loi *the Wagers Protection Act, 1899*, votée par la Législature de Nouvelle-Zélande, interdit formellement aux patrons d'exiger d'une manière quelconque, directe ou indirecte, aucune contribution de leurs ouvriers au paiement d'une prime d'assurance destinée à les garantir des responsabilités mises à leur charge par les lois sur la responsabilité des accidents (*Employers liability Acts*). Défense aux compagnies d'assurances de recevoir, directement ou indirectement, d'aucun ouvrier, aucune prime d'une assurance ayant pour double but d'indemniser l'ouvrier et de garantir le patron contre sa responsabilité légale. Exception

est seulement faite pour les arrangements volontaires entre ouvriers et patrons approuvés par l'autorité après l'enquête. Ces arrangements doivent avoir pour objet l'assurance contre les accidents survenus *en dehors* du travail fait pour le compte du patron. Mais dans ce cas, la portion de prime à la charge de l'ouvrier ne peut excéder un tiers de la prime totale.

Loi contre l'emploi des enfants sans salaire. — Aux termes d'une autre loi intitulée *The Employement of Boys and Girls without Payment Prevention Act, 1899,* tout garçon ou toute fille au-dessous de dix-huit ans employé à quelque travail que ce soit dans une fabrique ou dans un atelier a droit à un salaire d'au moins 5 francs par semaine pour les filles et de 6 fr. 25 pour les garçons. Il est prévu 6 fr. 25 de dommages et intérêts par jour de retard après le quatorzième, en cas de défaut de paiement intégral et ponctuel.

A peine de 250 francs d'amende, il est défendu au patron de recevoir aucune somme, qu'elle soit payée par l'enfant ou par un tiers pour embaucher celui-là dans sa fabrique ou son atelier.

Adrien Veber.

REVUE DES LIVRES

Pour la Démocratie française, par C. Bouglé (Conférences populaires, avec une préface de Gabriel Séailles, Paris, Edouard Cornély). — L'intéressante brochure de M. Bouglé, aux idées larges et nobles, est née de l'Affaire, qui « nous a réveillés », dit M. Gabriel Séailles dans sa préface. On parle en ce moment beaucoup de l'apaisement et de l'oubli. Il y a pourtant une chose que l'on ne peut, que l'on ne doit pas oublier. C'est de tirer des conclusions sociales, morales, politiques, et peut-être même philosophiques de cette tourmente nationale, pendant laquelle tant de nobles efforts ont été dépensés, tant d'imbécillité et de canaillerie humaines ont été mises à nu. Tous ces efforts resteront absolument inutiles, si les hommes éminents de tous les partis qui se sont jetés dans la mêlée pour défendre l'humanité contre la barbarie déchaînée, ne profitent de la période d'accalmie pour repenser cette crise morale, étudier ses causes et s'appliquer à combattre le mal qui l'a fait naître et se développer. Il s'agit de l'existence morale de la France, de son avenir. On peut même dire qu'il s'agit du sort des partis avancés de tous les pays qui, jusqu'à notre époque, trouvaient toujours dans la France l'appui moral et souvent matériel à leurs nobles aspirations. La France livrée aux réactionnaires sans honneur et sans moralité, ce serait la *diminutio capitis* de toute l'Europe progressiste.

La reprise de l'affaire Dreyfus doit s'effectuer actuellement sur le terrain moral et social. C'est la période d'études, de recueillement, de réflexion et de luttes contre les causes du mal qui doit maintenant remplacer celle de l'agitation et des attaques personnnelles qui furent cependant utiles et nécessaires. C'est la lutte saine, noble et généreuse. Elle aura des résultats puissants et salutaires. Et ce sera l'éternel honneur du martyr d'avoir contribué par ses souffrances surhumaines au progrès de la France et de l'humanité.

C'est cela, me semble-t-il, qu'ont compris des hommes, comme Bouglé, qui ont pris une part active à la lutte pour la justice. Il cherche à comprendre la signification générale des phénomènes qui ont provoqué et accompagné les événements des trois dernières années. Il se garde bien de rapetisser son adversaire. Il lui prête des considérations générales, philosophiques même. Il affirme, sans y trop croire, que l'antisémitisme a sa philosophie, sa sociologie qui le guident. J'en doute fort. Et je suis plutôt incliné à penser comme le fait M. Louis Bertrand (1) dans un récent article plein de verve et de bon

(1) *Pays de France*, nos 17-18, p. 258.

sens, que les nationalistes sont de « malhonnêtes gens » et « des crétins ». Pour quiconque observe le personnel, ou simplement les procédés qu'emploie ce parti, il n'y a pas de doute possible que, parmi les chefs de ce mouvement aussi incohérent que barbare, il y a bien « des malhonnêtes gens » et, parmi leurs suivants, nombre de « crétins ». Mais s'il est utile, nécessaire même de dire hardiment et « sans cérémonies » la vérité brutale, il est parfois également utile de supposer, comme le fait Bouglé, notre adversaire sincère et honnête, et d'étudier les raisons théoriques qu'il invoque, ne fussent-elles que des prétextes aux appétits grossiers et malsains. En combattant ces raisons, nous ferons notre possible pour écarter des rangs de nos adversaires les gens honnêtes mais naïfs, qui sont comme une réclame et constituent la force d'attraction des partis de « malhonnêtes gens ».

Il ne faut pas oublier que le nationalisme n'est pas seulement « le socialisme des imbéciles ». Il est aussi l'idéalisme des brutes ou des hommes bornés. Il est donc nécessaire de le combattre à la fois comme le produit d'appétits grossiers et d'aspirations naïves d'un idéalisme primitif. M. Bouglé est très au courant des questions scientifiques engagées dans ce débat. Aussi peut-il suivre l'ennemi sur n'importe quel terrain. Il expose avec une clarté et une précision admirables les problèmes les plus ardus de la philosophie sociale. Il préfère des arguments aux phrases, la force irrésistible du bon sens aux diatribes de la rhétorique. Il ne maudit pas. Il raisonne. Il fait ainsi le contraire de ce que font les nationalistes, même les mieux doués. C'est justement pour cela qu'il est permis de douter qu'il arrive à convaincre ces énergumènes. Il est certain qu'à tous ses arguments scientifiques, que la pureté des races n'existe que dans l'imagination de MM. Drumont et Barrès, — en les supposant même sincères, ce qui est douteux, — ceux-ci répondront en chœur : A bas les juifs! Mais notre auteur parle pour les gens qui raisonnent et qui réfléchissent.

M. Bouglé n'est pas socialiste. Il remarque fort bien que le socialisme est un problème difficile et compliqué qui mérite d'être médité. Et il ne suffit pas d'être dreyfusard pour être socialiste. Mais il est prêt à l'étudier sans parti-pris. Nous ne demandons que cela. Et dans ces conditions nous sommes sûrs d'avance du triomphe de notre cause. En épousant la cause socialiste, nous nous sommes dit que tout esprit logique, tout cœur honnête doit nécessairement et logiquement arriver au seul idéal social clair et défini qui se dresse au milieu de l'anarchie morale et intellectuelle de notre époque. Et ce ne sont pas l'esprit et le cœur qui manquent à l'auteur du beau livre : *Pour la Démocratie française*.

La question sociale. — *Etudes sur les bases du collectivisme*, par Auguste Brasseur (Félix Alcan, 1900, 464 p.). — Nous n'aimons pas assez nos adversaires, qui sont souvent les meilleurs propagandistes de nos idées. C'est parce que nous les connaissons mal. Nous ne les avons pas assez lus. En effet, tout le monde sait que l'on peut prouver une proposition, affirmer une doctrine de deux façons. Ou l'on apporte les raisons qui militent en sa faveur. C'est la façon directe. Ou l'on montre le vide et l'absurdité des objections qu'on lui

oppose. Cette façon indirecte de démonstration est souvent la plus efficace. Quand, par exemple, on voit que des penseurs comme Herbert Spencer, Sumner Maine, Schaeffle, Ed. Hartmann et tant d'autres, presque tous si minutieux et conscients dans leurs recherches scientifiques, « réfutent » le socialisme avec des arguments presque vulgaires et usés en témoignant au surplus d'une connaissance bornée (sauf Schaeffle) de nos principes fondamentaux, on se dit involontairement que le socialisme doit être assez solidement basé puisque ces penseurs considérables ne peuvent lui opposer rien de sérieux.

Je connais des socialistes qui le sont devenus grâce à la lecture attentive des soi-disantes « réfutations » des « utopies socialistes ». Aussi faut-il saluer chaque nouveau livre contre le socialisme presque comme un nouveau combattant pour la cause socialiste. On serait tenté de croire quelquefois que certains de nos adversaires réfutent le socialisme à la façon dont les écrivains d'autrefois attaquaient le matérialisme ou l'athéisme. Ils choisissaient notamment la forme critique qui était le seul moyen possible pour une exposition des doctrines défendues.

Le livre de M. Brasseur ne fera pas changer notre opinion sur l'efficacité de critiques dirigées contre les théories socialistes. Il faut pourtant reconnaître que l'auteur paraît avoir lu avec attention quelques penseurs socialistes modernes, ce qui n'est pas le cas de tous nos adversaires. Il est même assez libre pour convenir que l'agitation socialiste est un bien « puisqu'elle empêche les classes élevées de se gangrener à l'excès » (p. 19). Cette agitation est aussi « une sécurité, une *réserve*, et, à l'occasion une source de vie » *(ib.)*. Ou encore : « Il n'est pas douteux que l'action socialiste ne discipline et ne moralise les masses, en réveillant en elles le sentiment de la dignité et le culte de la justice. Dans des événements récents, où tous les vieux partis ont témoigné d'une absence complète des notions de justice les plus élémentaires, le parti socialiste tout entier s'est levé et a pris résolument la défense du droit. En disciplinant et en moralisant les masses, il finira par exciter et par développer dans les couches élevées le sentiment de la justice sociale » (444). La société ne saurait demeurer indifférente à la critique que le socialisme fait du capitalisme sans courir les plus grands dangers? Et il ajoute avec un optimisme évidemment exagéré que la « bourgeoisie opère actuellement une évolution dans le sens des revendications socialistes » (441).

Il nous a paru même un moment que M. Brasseur, d'une bonne foi absolue, s'est converti lui-même à la fin de son ouvrage au socialisme, grâce peut-être à la méthode indirecte dont je parle au début. Jugez plutôt . « *Nul, écrit-il, ne peut prévoir les synthèses auxquelles la propriété donnera lieu dans l'avenir*. La société ira-t-elle vers la centralisation, ou persistera-t-elle dans la décentralisation (de la propriété)? C'est le secret de l'évolution » (437). Comme il est dangereux de chercher à réfuter le socialisme! On en garde toujours quelque chose. Jules Roche seul, à en juger par les inepties et l'ignorance scandaleuse des articles qui font pendant, le vendredi, dans le *Figaro* aux délicieux mercredis d'Anatole France, fait exception à cette règle. Celui-là est vacciné par son incompréhension absolue de nos doctrines contre leur influence.

Revenons à notre auteur. Il oppose au socialisme trois griefs principaux. Le socialisme se base sur l'altruisme, dit-il. Cependant il détruit lui-même

cette objection en accusant les socialistes de prêcher la lutte des classes, à laquelle nul n'a reproché jusqu'ici un excès de sentimentalisme. Le second grief, c'est naturellement l'éternelle « atteinte à la liberté individuelle » attribuée non à la société capitaliste, où l'individu sans propriété n'est rien, mais à la société socialiste, laquelle en délivrant l'individu des mille entraves économiques et autres ne peut trouver que les possibilités d'un développement complet et infini. Il est vraiment regrettable de rencontrer sous la plume d'un adversaire qui paraît avoir une certaine valeur, cette objection tant rabattue et usée, dont l'erreur crève les yeux. Si les anarchistes nous font cette objection au nom d'une liberté absolue qui comme tout absolu n'est pas de notre monde, cela se conçoit encore, mais un partisan de la société capitaliste se réclamant des intérêts de l'individu — de l'individu tout court et non d'une classe d'individus privilégiés, c'est trop ! Toute la vie d'un individu dans notre société n'est qu'une série ininterrompue d'atteintes à la liberté individuelle. L'autorité paternelle, souvent abusive, l'école, la caserne, l'esclavage d'un métier ou de la profession dite libre, la lutte barbare pour l'existence, les convenances sociales, les coutumes d'un autre âge, les morts qui gouvernent les vivants, sont autant d'attentats réels à la liberté de l'individu. Tout cela est d'une simplicité enfantine. Et il faut vraiment être... un adversaire du socialisme pour ne pas le comprendre ! Il est vrai que notre auteur déclare la propriété privée un « attribut naturel » de l'homme tout en reconnaissant qu'au moins partiellement la propriété communiste était pour bien des peuples une règle absolue. Ainsi M. Brasseur a eu la chance de découvrir une loi naturelle facultative... Passons.

Le troisième grief de M. Brasseur est aussi peu justifié que les précédents. Le socialisme ne tient pas compte des idées morales ou des idées tout court. Ce reproche est d'autant plus étrange de sa part qu'il consacre la plus grande partie de son livre à l'analyse des idées de Malon, le fondateur de notre *Revue*, qui « a le grand mérite — c'est M. Brasseur lui-même qui le dit — d'avoir élargi le problème posé par K. Marx et d'y avoir introduit des forces morales » (368).

Si quelques marxistes comme Lafargue se plaisent à traiter les idées générales dont la science même ne peut se passer de « grues métaphysiques », c'est plutôt la tendance générale du marxisme, et non le socialisme, qui en est responsable. Même les marxistes, tout en ramenant les idées en dernière analyse au facteur économique, reconnaissent assez souvent la force des idées. Et Lafargue est actuellement à peu près le seul des théoriciens marxistes qui trouve un singulier plaisir à les « blaguer ».

M. Brasseur apprécie les théoriciens socialistes avec une grande impartialité que nous trouvons assez rarement chez nos adversaires. Ainsi, en parlant de Marx, il écrit : « Il mérite la reconnaissance des masses et le respect de tous, car, dédaignant les positions lucratives, il a consacré ses forces et sa belle intelligence au service des travailleurs et des déshérités » (225).

Quant à Ferdinand Lassalle, il a mis — toujours selon notre auteur — dans « ses écrits et dans ses polémiques tant de verve et tant d'éloquence, il a manié l'arme de l'ironie avec tant d'habileté, il a embrassé la cause de la démocratie avec tant d'enthousiasme, qu'il fut mis au rang des rénovateurs de son époque et fut l'objet d'un véritable culte après sa mort » (239). Son

appréciation de Benoît Malon est encore plus enthousiaste. « Son plan est vaste, attrayant, conçu avec méthode. Un souffle puissant de générosité court à travers les pages de son grand travail et assure à la mémoire de l'auteur la reconnaissance des humbles, en même temps que l'admiration et le respect de tous. Les âmes tendres qui liront B. Malon iront au socialisme » (368). J'ai tenu à citer ces passages élogieux d'un critique : ils honorent celui qui les a écrits. Mais ils démontrent aussi qu'avec le progrès du socialisme, nos adversaires eux-mêmes modifient leurs méthodes et deviennent plus justes envers nous. La force impose la justice.

La critique que notre auteur fait des doctrines de Marx et de Malon est on ne peut plus faible. Il reproche à Marx d'avoir basé tout son système sur quelques erreurs mathématiques. Ces erreurs, c'est M. Brasseur lui-même qui les commet. En voici la preuve. On sait que Marx distingue entre la valeur d'usage qui est « l'utilité d'une chose » (*Le Capital*, p. 14) et la valeur d'échange. « Aucun objet, ajoute Marx, ne peut être une valeur s'il n'est une chose utile. » De cela, que la valeur d'usage est une *condition* nécessaire de la valeur d'échange, M. Brasseur, en désignant la valeur par v, l'utilité par u, conclut à cette formule mathématique : $v = \varphi(u)$. En d'autres termes, sous prétexte que la valeur d'usage est une simple condition de la valeur d'échange, il la présente comme une *fonction*.

Et M. Brasseur de s'écrier :

« Nonobstant ces relations, qui découlent des définitions mêmes, le socialisme allemand n'en persiste pas moins à faire de la valeur une *fonction* du seul travail humain » (162). Karl Marx insistait avec la plus grande énergie sur l'idée que la valeur d'usage n'influe pas sur la valeur d'échange, tout en étant une condition *sine qua non*. Il ne pouvait donc la considérer comme une *fonction* de la valeur. Pour faire la chose plus tangible, prenons un exemple : La gravitation des planètes est la *fonction*, selon la loi de Newton, des masses et des distances des planètes dont elles dépendent. Mais les planètes sont des corps et pour que cette gravitation eût lieu, la substance matérielle des planètes et partant des forces moléculaires spécifiques sont nécessaires. Elles en sont une condition. Pas un élève de mathématiques ne dira pourtant que la gravitation est la fonction des forces moléculaires, de la substance matérielle planétaire. De pareils malentendus sont nombreux dans le livre de M. Brasseur, qui, comme tant d'autres, paraît croire qu'il suffit de désigner des choses par des signes empruntés aux mathématiques ou à la mécanique pour que les relations existant entre elles acquièrent une précision mathématique. Il n'est pas nécessaire d'être partisan de la théorie de la valeur de Marx pour trouver que la critique qu'en fait notre auteur ne porte pas et repose entièrement sur un malentendu.

Il en est de même pour une autre objection que l'auteur fait à Marx. Il trouve que l'auteur du *Capital* considère la société comme un fabricat, alors « qu'elle est un développement » (225). C'est précisément le contraire qui est vrai. Partout et toujours Marx considère la société comme un processus historique. Et, comme je l'ai indiqué ailleurs, c'est plutôt un excès qu'un manque d'évolutionnisme que l'on peut lui reprocher. L'auteur confond évidemment la manière d'exposition de Marx, souvent abstraite, avec son point de vue prédominant et sa méthode, à l'aide de laquelle il étudie les phénomènes sociaux.

M. Brasseur dénonce la théorie de la valeur de Marx comme subjective, et cherche à établir que « la méthode de K. Marx ne peut trouver d'application dans la vie sociale, où *l'objectivité* et la loi de *continuité* jouent le plus grand rôle » (225). Ainsi la théorie sociale la plus objective quant à la méthode se trouve accusée de subjectivisme. Avec de telles méthodes d'interprétation on peut aisément arriver à dénoncer Voltaire comme un fanatique religieux réclamant des bûchers contre les hérétiques ! La critique de Marx est nécessaire et peut devenir féconde en résultats. On peut même dire que c'est la seule philosophie sociale qui actuellement mérite d'être discutée (la théorie organiciste ne comptant plus). Mais critiquer le marxisme à la façon de notre auteur, c'est encore le raffermir indirectement.

M. Brasseur critique longuement les idées de Malon. Je ne puis m'arrêter à toutes les objections qu'il fait au père spirituel du socialisme intégral. Je ne citerai que quelques exemples. Ainsi il découvre dans Malon un marxiste, parce qu'il est partisan du collectivisme ou de communisme, l'idéal social de tous les socialistes sans distinction d'école, et parce qu'il reconnaît l'importance et la nécessité de la lutte des classes. « Comment, s'écrie M. Brasseur, vous voulez la paix et vous prêchez la guerre ! Vous voulez l'évolution et vous prêchez la révolution ! » Notre auteur se trompe. Malon, en reconnaissant ce fait incontestable que « le vent du progrès souffle parfois en tempête » n'est pas plus agitateur révolutionnaire que le baromètre annonçant l'orage. M. Brasseur oublie également l'adage pourtant assez connu : *Si vis pacem para bellum,* qui dans l'occurrence veut dire : *Si vis evolutionem para revolutionem.* La révolution n'est utile et nécessaire qu'en tant qu'elle supprime les entraves plus ou moins artificielles de l'évolution. Il n'y a donc aucune contradiction entre la « grande pensée » de Malon et les « anathèmes qu'il lance contre la bourgeoisie et les institutions existantes » (capitalisme, militarisme, etc). Qui aime le progrès, déteste ses adversaires. L'un ne va pas sans l'autre. Les tièdes et les faibles sont des mauvais soldats du progrès humain contre lequel toutes les forces de la réaction sont toujours prêtes à marcher. Ce sont de faux prophètes, ceux qui crient sans cesse : Paix ! paix ! La paix ne vient qu'après la lutte...

CH. RAPPOPORT.

NOUVEAUX LIVRES

DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE *LA REVUE SOCIALISTE*

BIBLIOTHÈQUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE (Société anonyme *La Plume*), 31, rue Bonaparte, Paris. — Paul-Louis Garnier : *La Jeunesse devant l'action* (discours), 1 fr.

BUREAUX DU « SIÈCLE », 12, rue de la Grange-Batelière, Paris. — Yves Guyot : *La Politique boer* (faits et documents en réponse au Dr Kuyper), 1 fr.

C.-P. CLÉRONOME, libraire, rue d'Euripide, 16, Athènes. — KTENA FRES, imprimeurs-éditeurs, rue Coumoundouros, 23, Athènes (Grèce). — Dr Basile Agapon : *L'Evangile philosophique*, 2 fr.

V. GIARD ET E. BRIÈRE, libraires-éditeurs, 16, rue Soufflot, Paris. — *Annales de l'Institut international de sociologie* (publiées sous la direction de René Worms). (Tome VI, contenant les travaux de l'année 1899) :

Achille Loria : *La Sociologie glottologique.* — Ferdinand Tœnnies : *Notions fondamentales de sociologie pure.* — René Worms : *L'Individu et la Collectivité.* — R. Garofalo : *Nietzsche et l'individualisme.* — Maxime Kovalewsky : *Le Droit comparé et la Sociologie.* — Raoul de la Grasserie : *De la théocratie.* — A. Groppali : *La Sociologie américaine contemporaine.* — Albert Jaffé : *Petit commerce, Grands magasins et Sociétés coopératives.* — F. Puglia : *Le Mouvement de l'humanité.* — W. Ténicheff, *Des connaissances* : 7 fr. — C.-M. Mazoyer : *Les conditions du travail dans les chantiers de la ville de Paris*, 8 fr.

LIBRERA DE ROMO Y FUSSEL, 5, Calle de Alcala, Madrid (Espagne). — Manuel Conrotte : *Cuestiones juridicas relacionadas con la ley sobre accidentes del trabajo.*

PERRIN ET Cie, libraires-éditeurs (Librairie Académique Didier), 35, quai des Grands-Augustins, Paris. — Antoine Baumann : *La vie sociale de notre temps* (Notes, opinions et rêveries d'un positiviste), 3 fr. 50. — G. de Lamarzelle : *La Crise universitaire d'après l'enquête de la Chambre des députés*, 3 fr. 50. — Victor de Marolles : *Le Docteur Verny* (roman de mœurs contemporaines), 3 fr. 50.

SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES, 26, rue Brunel, Paris. — Francis Laur : *De l'accaparement* (Essai doctrinal, préface de Edmond Théry), 7 fr. 50.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS D'ART (L.-Henry May, éditeur), 7-9, rue Saint-Benoît, Paris. — *Encyclopédie populaire illustrée au dix-neuvième siècle*, publiée sous la direction de MM. Buisson, Larroumet, L. Denis, Stanislas Meunier : *Microbes et infusoires*, 1 fr. — *Architecture*, 1 fr.

P.-V. STOCK, éditeur (ancienne librairie Tresse et Stock), 27, rue de Richelieu, Paris. — Christian Cornélissen : *En marche vers la société nouvelle* (Principes, tendances, tactique de la lutte de classes). Bibliothèque sociologique, n° 29, [illegible] fr. 50. — M. Reepmaker : *Vengeance*, 3 fr. 50. — Arsène Vermenouze : *En plein vent* (sonnets d'Auvergne), 3 fr. 50.

VERLAG DER SOCIALISTISCHEN MONATSHEFTE, Gleditsch St. 23, Berlin W. (Allemagne). — Eduard Bernstein : *Zur Frage : Socialliberalismus oder Collectivismus*, 50 pf. — Dr Ladislaus Gumplowicz : *Ehe und freie Liebe*, 50 pf.

Le Gérant : RODOLPHE SIMON

Suresnes. — Imprimerie spéciale de la *Revue Socialiste*, 9, rue du Pont — 2735

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TRENTE-UNIÈME

(Premier semestre 1900)

N° 181. — JANVIER

N° 182. — FÉVRIER

N° 183. — MARS

N° 184. — AVRIL

N° 185. — MAI

N° 186. — JUIN



